

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

NE — OL.

DE L'IMPRIMERIE D'ÉVERAT,
RUE DU CADRAN, N°. 16.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE,
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur Œdipe.*)

TOME TRENTE-UNIÈME.



A PARIS,
CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE CLÉRY, N°. 13.

1822.



SIGNATURES DES AUTEURS

DU TRENTE-UNIÈME VOLUME.

MM.

A. B—T.	Beuchot.
A—G—R.	Auger.
A. R—T.	Abel-Remusat.
A—T.	H. Audiffret.
B—SS.	Boissonade.
B—T.	Biot.
B—U.	Beaulieu.
C—AU.	Catteau-Calleville.
C. M. P.	Pillet.
C. T—Y.	Coquebert de Taizy.
D—B—S.	Dubois (Louis).
D—G.	Depping.
D—IS.	Duplessis (Adolphe).
D—L—E.	Delambre.
D—N—U.	Daunou.
D—S.	Desportes-Boscheron.
D—Z—S.	Dezos de la Roquette.
E—S.	Eyriès.
F—A.	Fortia-d'Urban.
F—D—R.	Friedlander.
F—R.	Fournier-Pescay.
F—T.	Foisset aîné.
F—T j.	Foisset jeune.
G—CE.	Gence.
G—Y.	Gley.
H—Q—N.	Hennequin.
H—T.	Humbert.
J. B. E—D.	Esmenard (J. B.)
L.	Lefebvre-Cauchy.
L—B—E.	Labouderie.

MM.

L—P—E.	Hippolyte de Laporte.
L. R—E.	La Renaudière.
L—S.	Langlès.
L—S—E.	Lasalle.
L—T—L.	Lally-Tollendal.
L—Y.	Lécuy.
M. B—N.	Malte-Brun.
M—D j.	Michaud jeune.
M—ON.	Marron.
N—H.	Nauche.
N—O.	Nicolo-Poulo.
P—C—T.	Picot.
P. P. p.	Pierre Prevost.
P—S.	Périès.
R—D.	Reinaud.
R—M—D.	Raymond (G. M.)
S. D. S—Y.	Silvestre de Sacy.
S—DY.	Salvandy.
SI—D.	Sicard.
S. M—N.	Saint-Martin.
S. S—I.	Simonde Sismondi.
ST—T.	Stassart.
S—V—S.	De Sevelinges.
S—Y.	De Salaberry.
T—D.	Tabaraud.
V—R.	Verger.
V. S. L.	Vincens-Saint-Laurent.
W—R.	Walckenaer.
W—S.	Weiss.
Z.	Anonyme.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE.

N

NEALCÈS, peintre grec, vivait dans la 133e. olympiade, 248 ans avant J.-C. Il se fit remarquer par les traits ingénieux et singuliers dont il animait ses compositions. Ce fut ainsi qu'ayant à présenter un combat naval des Perses et des Égyptiens sur le Nil, il caractérisa le lieu de la scène, en plaçant sur la rive un crocodile prêt à dévorer un âne qui vient s'abreuver au bord du fleuve. Pline cite une Vénus comme un de ses plus beaux ouvrages. Lorsqu'Aratus eut rendu la liberté à Sicyone, sa patrie, il fit détruire les images des tyrans, parmi lesquelles se trouvait un magnifique portrait d'Aristrate, placé sur un char, et couronné par la victoire. Il avait été peint par tous les élèves de Mélanthe, sous la direction de ce grand peintre. Néalcès profita du crédit que ses talents lui avaient donné auprès d'Aratus, pour conserver ce chef-d'œuvre; il lui représenta, les larmes aux yeux, que s'il fallait faire la guerre aux tyrans, on pouvait épargner leurs images. Aratus consentit seulement à laisser subsister le char, les chevaux et la victoire, à condition que la figure d'Aristrate serait remplacée. Néalcès, chargé de l'opération, se contenta de peindre une palme à la place qu'occupait le tyran. Erigonus, ouvrier, qui broyait les couleurs de Nealcès, devint lui-même un peintre habile, et laissa un disciple qui eut de la réputation, Pasias, frère du modeleur Æginetas. — Anaxandre, fille de Nealcès, cultiva aussi la peinture. L—s—e.

NÉARQUE, amiral d'Alexandre-le-Grand, natif de l'île de Crète, était établi à Amphipolis, en Thrace. Ami de jeunesse d'Alexandre, il avait partagé ses disgraces sous Philippe. Il conduisit la flotte de ce monarque, depuis l'embouchure de l'Hydaspe, jusqu'à celle de l'Indus, et de là, le long des côtes de la Gédrosie, de la Carmanie et de la Perside, jusque dans l'Euphrate. C'était la première fois qu'une flotte grecque naviguait sur l'océan Indien, entreprise qui, comme la plupart de celles du conquérant macédonien, réunissait à l'éclat d'une aventure héroïque un grand but d'utilité politique et commerciale. Alexandre, maître de tout l'empire perse, sentait que, pour consolider une monarchie aussi vaste, il fallait ouvrir des communications directes et sûres entre Babylone, centre de l'État, et les provinces les plus éloignées : il savait par sa propre expérience combien la route de l'Inde, par la Bactriane, était longue et difficile; il devait aussi avoir trouvé dans les archives de la cour de Perse quelques données sur la navigation

de Scylax, qui avait appris aux Perses la possibilité d'aller de l'Indus dans le golfe Arabique. On ne peut lire Ctésias sans s'aperçevoir que les Perses, dont il emprunte les connaissances, avaient des relations très-étendues avec l'Inde, probablement par le golfe Persique. Les successeurs de Darius avaient négligé de tirer parti des mers qui baignaient leur empire au midi ; et il paraît même que cette négligence avait eu pour suite l'indépendance presque totale de l'Inde. Alexandre, jaloux de s'emparer de cette riche contrée, ou du moins de son commerce, devait, avant tout, faire explorer avec soin les mers et les côtes par où passe la route directe des bouches de l'Indus. Telle fut la grande mission dont Néarque, ayant pour second Onésicrite, s'acquitta de la manière la plus habile. Conduire une flotte nombreuse, chargée d'un corps de troupes, le long d'une côte hérissée de bas-fonds, déserte et stérile, était certainement une tâche difficile. Le journal que Néarque avait tenu, contenait, d'après les citations qu'en font les anciens, des détails aussi exacts que curieux sur les peuples et les localités; preuve de cet esprit de recherches, de cet amour de la science, que le disciple d'Aristote savait inspirer à tout ce qui l'entourait. Les géographes modernes les plus savants, tels que MM. Vincent, Gossellin et Mannert, rendent justice à l'exactitude des distances géographiques données par Néarque ; et si son voyage, même comparé aux cartes les plus modernes, offre encore quelques incertitudes, c'est peut-être parce que nous n'en avons qu'un extrait. Le monarque récompensa Néarque, en plaçant sur sa tête une couronne d'or : il allait, sans doute, le charger d'une nouvelle mission, celle d'explorer les côtes de l'Arabie, en faisant le tour de cette péninsule; mais la mort du conquérant anéantit ce projet comme tant d'autres. Néarque, qui avait obtenu la préfecture ou satrapie de Pamphylie et de Lydie, fit de vains efforts pour assurer le trône d'Alexandrie au jeune prince Hercule, fils de Barsine. On a, il est vrai, révoqué en doute l'identité de ce Néarque, nommé par Justin, et de notre voyageur, en se fondant principalement sur Philostrate, qui, dans la vie d'Apollonius (liv. III, ch. 15), dit que le navigateur Néarque est enterré à *Patala*, dans l'Inde. Mais est-il vraisemblable que Néarque soit retourné dans l'Inde ? L'histoire ne marque aucune occasion qui aurait pu l'y ramener. Il est probable que Philostrate a voulu parler de *Patara*, capitale de la Lycie (1). Néarque avait écrit une histoire ou des Mémoires historiques sur Alexandre, dont il ne reste que le titre. Son *Périple*, ou Journal de navigation, paraît avoir existé dans son entier du temps de Strabon, de Plutarque et d'Arrien. Ce dernier en a donné un extrait dans son *Histoire Indique*. Mais le commandant en second de la flotte, Onésicrite, avait aussi laissé un Journal ou Mémoire sur la mémorable expédition dont il avait fait partie. Les détails de géographie physique et d'histoire naturelle, donnés par Onésicrite, et qui ont été confirmés par les observations modernes, parurent suspects à la critique capricieuse de Strabon, et ce géo-

(1) Suidas, au mot *Callisthenes*, parle d'un Néarque, auteur de tragédies, ami de ce philosophe, et qui fut mis à mort en même temps que lui par ordre d'Alexandre. C'est peut-être ce Néarque qui fut enterré à Patala. D'autres pensent que Suidas a voulu parler d'un certain Néophron. En tous cas, ceci ne saurait regarder le voyageur Néarque, auquel aucun auteur n'attribue des compositions poétiques.

graphe, ayant aperçu quelques erreurs dans Néarque, essaya de faire rejaillir sur cet amiral le reproche d'exagération qu'il adresse à tous les écrivains de la suite d'Alexandre. D'un autre côté, Pline, n'ayant pas eu sous les yeux l'original, soit de Néarque, soit d'Onésicrite, (mais seulement un extrait de ce dernier, fait par le roi Juba), les citations de Pline, confuses en elles-mêmes, présentent des contradictions avec l'analyse authentique de Néarque dans Arrien. Ces circonstances ont permis à deux critiques fameux, Dodwell et le P. Hardouin, d'élever des doutes sur l'authenticité du Périple de Néarque et sur la confiance due à ce navigateur lui-même. Sainte-Croix, dans l'*Examen critique des historiens d'Alexandre ;* M. Gossellin, dans ses *Recherches sur la géographie ancienne*, et le docteur Vincent, dans le *Voyage de Néarque* (traduit en français par M. Billecoq), ont assez facilement repoussé ces doutes. Mais en expliquant les détails du Périple, ils ne sont pas toujours d'accord : M. Gossellin veut que toutes les données de Néarque se retrouvent avec la plus rigoureuse exactitude ; le docteur Vincent pense que les méthodes d'observation des anciens étaient trop imparfaites, et que même nos cartes de ces parages sont trop défectueuses en détail, pour qu'on puisse s'étonner de quelques erreurs ou contradictions. Quant à Sainte-Croix, son jugement ordinaire l'abandonne tout-à-fait, lorsqu'il s'avise de soutenir que toute l'expédition de Néarque n'avait d'autre motif que la folle ambition d'Alexandre, sans aucune vue politique ni commerciale. S'il en eût été ainsi, pourquoi Néarque aurait-il tenu un Journal si plein d'observations nautiques et géographiques? Le docteur Vincent a peut-être tort de regarder le commerce entre l'Égypte et l'Inde comme une idée complètement mûrie dans la tête d'Alexandre : c'est à Babylone et non pas à Alexandrie qu'il faut penser ici ; ce fut aussi à Babylone que les premières liaisons avec l'Inde eurent lieu sous les Séleucides. Il y a dans le récit de Néarque un trait fabuleux qui mérite d'être expliqué : c'est cette île « consacrée au Soleil, où un vaisseau de » transport disparut sans qu'on pût » en découvrir la moindre trace, » quoiqu'on fît le tour de l'île, et où » des nymphes marines, disait-on, » après avoir attiré dans leurs bras » les navigateurs, les changeaient en » poissons. » On peut voir ici un fait et une tradition : 1°. Des indigènes établis dans une île à *lagune* ou avec un bassin au milieu, d'ailleurs couverte de paletuviers, ont pu cacher subitement à toutes les recherches un bâtiment dont ils s'étaient emparés ; 2°. les Perses ont pu avoir entendu parler des femmes des îles Malabares, qui, à l'instar des belles insulaires de l'Océanie, vont à la nage au devant des étrangers. Comme c'est le seul trait absolument fabuleux qu'on reproche à Néarque, il nous a paru qu'on devait essayer d'en donner une explication plausible. Le Périple de Néarque se trouve dans les diverses éditions d'Arrien, et dans le premier volume des *Geographi minores* de Hudson. On peut consulter, pour de plus amples détails, les deux ouvrages suivants : *The voyage of Nearchus*, etc., *illustrated by W. Vincent*, Londres, 1797, in-4°. ; et *Recherches sur la géographie des anciens*, par M. Gossellin, tome III (Mémoires sur le golfe Persique et sur les côtes de Gé-

drosie), ainsi que Fabricius, *Bibl. græca*, édit. Harles, II, p. 312.

M. B—N.

NEBRISSENSIS (Antoine de Lebrixa, plus connu sous le nom d'Æl. Antonius), l'un des plus savants hommes de son siècle, et celui qui a le plus contribué à faire refleurir les lettres et les sciences en Espagne, était né, au commencement de l'année 1444, à Lebrixa ou Lebrija, petite ville de l'Andalousie, de parents d'une condition médiocre (1). Il acheva ses premières études dans sa famille, et fut envoyé, à l'âge de quatorze ans, à l'université de Salamanque, où il suivit les cours de mathématiques, de physique et de morale. Pressé du désir d'acquérir de nouvelles connaissances, il partit, à dix-neuf ans, pour l'Italie, et se mit sous la direction des plus habiles maîtres, qu'il étonna par sa facilité et par son application au travail. Après une absence de dix années, il revint en Espagne, impatient de faire partager à ses compatriotes l'enthousiasme qu'il éprouvait à la lecture des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Il se rendit d'abord à Séville, appelé par l'archevêque Alph. de Fonseca, qui appréciait ses talents. Mais, après la mort de ce prélat, il sollicita une chaire à l'université de Salamanque, où il avait passé les premières et les plus belles années de sa vie. A peine en eut-il pris possession, qu'il voulut essayer d'introduire dans l'enseignement une réforme nécessaire. Le courage avec lequel il attaqua tous les vices de la méthode alors en usage dans cette fameuse école, lui fit bientôt des ennemis de tous ses confrères, obligés d'abandonner le sentier si commode de la routine, et d'apprendre eux-mêmes ce qu'ils avaient l'habitude d'enseigner. Ils cherchèrent à le forcer de renoncer à son projet, en l'abreuvant de dégoûts; mais ils avaient affaire à un homme doué de cette fermeté de caractère qui brave les obstacles, et de la patience qui finit par les vaincre. Antoine publia, en 1481, sous le titre d'*Introductiones latinæ*, ses vues sur l'enseignement de la langue latine; et cet ouvrage fut réimprimé dès l'année suivante, avec des additions. Il sentait la nécessité d'un dictionnaire qui mît à la portée de toutes les classes de lecteurs les richesses de cette belle langue, et il prit la résolution de faire ce présent à sa patrie. Mais un travail aussi étendu exigeait le sacrifice de tout son temps; et il ne pouvait pas renoncer à sa chaire, dont le traitement était son seul revenu pour élever sa famille. D. Juan de Zuniga, grand-maître d'Alcantara, vint au secours de Lebrixa, en lui offrant un asile dans sa maison, où il serait le maître de disposer de tous ses instants. Il y demeura huit années, pendant lesquelles il termina (outre son Dictionnaire, dont il fit un abrégé) une Grammaire latine, et une Grammaire espagnole, la première de cette langue. La mort prématurée de Zuniga l'obligea de venir reprendre, à Salamanque, la double chaire de grammaire et de poésie, qu'il y avait déjà remplie avec tant de succès, malgré les injustes tracasseries de ses confrères. Ne pouvant pas obtenir de faire changer les ouvrages que l'université mettait entre les mains des élèves, il en donna du moins de nouvelles éditions plus correctes, avec de courtes notes, aussi utiles aux maîtres qu'à ceux qu'ils

(1) Il était fils de Jean Martinez de Cula y Hinojosa, et de Catherine de Xarana del Ajo.

étaient chargés d'enseigner. Il publia, en 1506, un Dictionnaire de jurisprudence, qui avait l'inappréciable avantage d'indiquer les sources du droit; et il chercha, par quelques écrits, à ramener à la lecture des Livres saints, les théologiens égarés dans d'interminables disputes. Le roi Ferdinand, informé des services que cet habile professeur ne cessait de rendre aux lettres, l'appela près de lui, et le chargea de débrouiller l'origine et les premiers temps de la monarchie espagnole. Lebrixa ne tarda pas à se lasser de la vie des cours; et il revint une troisième fois reprendre sa double chaire à Salamanque. Mais, ayant sollicité, en 1513, un avancement qui lui était dû à tant de titres, et n'ayant pu l'obtenir, il sortit sur-le-champ de cette ville ingrate, décidé à n'y plus rentrer. Il accepta, bientôt après, la chaire de rhétorique de l'université d'Alcalà, que le cardinal Ximénès s'empressa de lui offrir, avec un traitement considérable, et la faculté de se faire suppléer dans ses leçons, toutes les fois qu'il le jugerait à propos. Il devint l'un des plus utiles collaborateurs de la fameuse Bible polyglotte, entreprise sous les auspices de son illustre protecteur (*V.* Ximénès), et contribua beaucoup à épurer le texte sacré, malgré les clameurs de théologiens ignorants, qui recoururent à l'autorité, pour l'obliger de supprimer une partie de son travail. Ce grand homme mourut d'apoplexie, le 2 juillet 1522, à l'âge de soixante-dix-huit ans, et fut inhumé à côté du card. Ximénès. L'université d'Alcalà, tant qu'elle a été florissante, a fait prononcer chaque année son panégyrique. Quoiqu'il possédât toutes les sciences cultivées de son temps, et qu'il en eût ouvert la route à ceux qui sont venus après lui, il n'a jamais pris que le titre de grammairien. On a vu une partie des services qu'il a rendus à la littérature, à la jurisprudence et à la critique sacrée : il n'en a pas rendu un moins essentiel à la médecine, en composant un Dictionnaire dans lequel, en indiquant aux jeunes gens les ouvrages qu'ils devaient étudier, il s'est attaché surtout à les mettre en garde contre les empiriques, si communs alors, et contre l'emploi de ces remèdes auxquels l'ignorance ne manque pas d'attribuer des propriétés merveilleuses. Lebrixa a eu l'avantage de former un grand nombre d'élèves qui ont marché sur ses traces, entre autres, Florian de Ocampo, et Ferdinand Nuñez, qui ramena les Espagnols à l'étude de la langue grecque, comme son maître les avait ramenés à celle du latin. Il a composé un très-grand nombre d'ouvrages, tous fort rares, même en Espagne. Le savant Mayans déclare qu'il a cherché inutilement à en réunir la collection. La liste que Nicol. Antonio en a donnée, dans la *Biblioth. Hispan. nova*, est très-défectueuse; Niceron l'a copiée dans ses Mémoires des hommes illustres, tome XXXIII. Chardon de la Rochette, qui en connaissait toutes les imperfections, avoue qu'il désespérait de pouvoir jamais la rendre parfaite. Il y aurait de la témérité à essayer ce qu'un homme d'un si rare mérite a tenté inutilement. Les curieux trouveront dans le *Specimen biblioth. hispano-majansianæ* (pag. 1-39), des détails intéressants sur tous les ouvrages de Lebrixa qu'avait pu recueillir Mayans. On se contentera d'indiquer ici les principaux : I. *Introductiones latinæ*, Salamanque, 1481, in-fol.; c'est le pre-

mier ouvrage imprimé dans cette ville; on n'en connait guère que deux ou trois exemplaires en Europe. Cet opuscule fut réimprimé, en 1482, avec quatre feuillets d'additions; et l'on en cite une troisième édition, de Zamora, vers 1485 (*V.* Laserna, *Dict. bibl.*, III, 199). Antonio et même Maittaire n'ont connu que l'éd. de Christophe, de Crémone, 1491, in-4°, qu'ils regardent comme la seconde, et qui n'est tout au plus que la quatrième. Il est inutile de citer les éditions postérieures, quoique préférables par les améliorations qu'y fit l'auteur. Lacerda a refondu la grammaire de Lebrixa, et en a fait un ouvrage nouveau; mais il a conservé sur le frontispice le nom du premier auteur, pour ne point nuire aux intérêts de l'hôpital de Madrid, qui avait la propriété de cette grammaire (*V.* CERDA, VII, 529). II. *Grammatica sobre la lingua castellana*, ibid., 1492, in-4°.; cette rare édition a été contrefaite vers le milieu du dernier siècle; mais il est facile de reconnaître les exemplaires d'un tirage moderne (*V.* Laserna, *Dict. bibl.*, p. 200). III. *Lexicon latino-hispanicum et hispano-latinum*, ibid., 1492, 2 vol. in-folio, édition de la plus grande rareté. Ce dictionnaire eut un très-grand succès, et il a été réimprimé souvent dans le seizième siècle: l'édition de Madrid, 1683, in-fol., est la plus belle et la plus complète; mais cet ouvrage a été surpassé depuis long-temps. IV. *Introductorium in cosmographiam Pompon. Melæ*, ibid., 1498, in-4°.: cette introduction est claire, dit Mayans, comme tous les ouvrages de Lebrixa. V. *Juris civilis Lexicon*, ibid., 1506, in-fol.; cet ouvrage a mérité à Lebrixa le titre de premier restaurateur du droit civil, et l'a fait placer par Gravina avant Budé et Alciat. Après cette édition, on fait cas de celle de Paris, 1549, in-8°., avec un commentaire de Franç. Jamet. VI. *Annotationes in quinquaginta sacræ Scripturæ locos*, Alcalà, 1516, in-4°. C'est une réponse aux théologiens qui avaient critiqué son travail sur l'Ancien-Testament. VII. *Lexicon artis medicamentariæ*, ibid., 1518. Ce dictionnaire fut imprimé à la suite du *Traité* de Dioscoride revu par Lebrixa. VIII. *Rerum à Fernando et Elizabethâ gestarum decades duæ*, etc., Grenade, 1545, in-fol. Ce recueil des ouvrages historiques de Lebrixa, qu'on trouve rarement complet, parce que les pièces dont il se compose ont chacune des titres particuliers et une pagination différente (*V.* le *Catal. de la bibl.* de Santander, n°. 4503), a été publié par les soins de Sanche, l'un des fils de Lebrixa, qui établit dans sa propre maison des presses, et y réunit les meilleurs ouvriers, pour donner de nouvelles éditions des ouvrages de son père. Mayans a publié, en 1735, à Madrid, in-8°., *Reglas de ortografia en la lengua castellana*, ouvrage de Lebrixa, qu'il regarde comme le meilleur que l'on ait sur cette partie si importante de la grammaire, et y a ajouté quelques *Élégies latines* du même auteur. L'académie royale de Madrid proposa, en 1796, l'*Eloge* de Lebrixa; le prix fut remporté par J. B. Muñoz (*V.* ce nom). Chardon de la Rochette a donné un extrait intéressant de cet éloge, dans le tome II de ses *Mélanges*, p. 198-221; mais il lui est échappé quelques erreurs chronologiques, qui ont été corrigées dans cet article, d'après la préface même que Lebrixa a mise à la tête de son *Dictionnaire*, et que Mayans a réim-

primée presqu'en entier dans le *Specimen* déjà cité. W—s.

NECHOS Ier., roi d'Égypte, monta sur le trône, vers l'an 722 avant J.-C., et, après un règne de huit ans, dont l'histoire n'a conservé aucune particularité, fut tué par Sabacos, roi d'Ethiopie. Il laissait au berceau un fils, nommé Psammitichus, qui ne lui succéda pas immédiatement, mais qui parvint enfin à reconquérir son royaume (Voy. la *Chronologie d'Hérodote*, par Larcher, ch. 1-12). — NECHOS II, fils de Psammitique, lui succéda vers l'an 617 avant J.-C. Il entreprit de creuser un canal pour conduire les eaux du Nil au golfe Arabique (la mer Rouge); mais il abandonna cet ouvrage, qui avait déjà coûté la vie à cent vingt mille hommes, sur l'avertissement de l'oracle, qu'il travaillait pour les barbares (Hérodote, liv. II, 158). Ce canal, recreusé sous Ptolémée-Philadelphe et sous Adrien, fut définitivement comblé l'an 767, par le khalyfe al Mansour (*Voyez* le Dicuil de M. Letronne, pag. 11-21). Alors Nechos tourna ses vues du côté des expéditions lointaines, et établit des flottes sur les deux mers qui baignent l'Égypte. Hérodote rapporte que Nechos envoya des vaisseaux, montés par des Phéniciens, à la reconnaissance des côtes de l'Afrique, et qu'il leur donna l'ordre d'entrer à leur retour, par les colonnes d'Hercule, dans la mer Septentrionale (la Méditerranée). Le récit de ce voyage qu'Hérodote tenait des prêtres de l'Égypte, a été admis un peu légèrement par des savants, d'ailleurs très-estimables; mais M. Gossellin a fait voir que ce prétendu voyage autour de l'Afrique, n'est qu'un roman combiné sur la fausse opinion que les Égyptiens s'étaient faite de la forme et de l'étendue de cette partie du monde (Voy. ses *Recherches sur la géograph. des anciens*, tom. 1er., p. 204-17). Nechos fit la guerre aux Syriens, les battit près de Magdole, et leur enleva la ville de Cadytis. Les Livres saints offrent plus de détails sur cette expédition qu'Hérodote n'en avait pu recueillir de la bouche des prêtres d'Égypte, jaloux de la gloire de leur nation. Ce prince, que l'historien sacré nomme Pharaon Nechao, alarmé de la puissance des Babyloniens et des Mèdes qui avaient détruit l'empire des Assyriens, marcha vers l'Euphrate pour les combattre; mais Josias, roi de Juda, dont il devait traverser les états, voulut s'opposer à son passage, et lui livra un combat dans la vallée de Mageddo (la Magdole d'Hérodote). Josias y perdit la vie (*V.* JOSIAS, XXII, 37). Le vainqueur prit alors Cadytis (1), et, poursuivant sa marche, battit les Babyloniens, leur enleva Carkhamis, grande ville sur l'Euphrate, où il mit une forte garnison. Ayant appris que Joachaz s'était emparé du trône de Juda, au préjudice de Joachim l'aîné de ses frères, il le manda à Samath, ville de Syrie, où lui-même se trouvait alors. Il le retint prisonnier, rétablit Joachim dans ses droits (*V.* ces noms), et rentra triomphant en Egypte. Nechos consacra à Apollon l'habit qu'il avait porté dans cette mémorable expédition. Ce prince ne jouit pas long-temps du fruit de ses victoires; Nabuchodonosor lui enleva à son tour Carkhamis, et tous les états dont il s'était emparé. Nechos mourut l'an 600 avant J.-C. Son fils Psammis lui succéda. W—s.

(1) Prideaux pense que cette ville ne peut être que *Jérusalem*; et son sentiment a été adopté par Rollin, et quelques autres auteurs.

NECKER (Noel-Joseph), botaniste du dix-huitième siècle, était né dans la Flandre, en 1729. Dès sa plus tendre jeunesse, son goût l'entraîna vers l'étude de la science qu'il a cultivée toute sa vie. Son excessive application rendit son caractère mélancolique et hypocondriaque. La haute opinion qu'il avait de ses talents explique son irascibilité contre les critiques. Reçu docteur en médecine à l'université de Douai, Necker devint successivement botaniste de l'électeur palatin, historiographe du Palatinat, des duchés de Berg et de Juliers, agrégé honoraire au collége de médecine de Nanci, et membre de plusieurs académies. Il mourut à Manheim, le 10 déc. 1793. Remi Willemet, qui, dans le *Magasin encyclop.* (2e. année, tom. 1er., p. 192), a donné une Notice sur N. J. Necker, dit qu'on ne peut lui contester beaucoup de sagacité, et que, mécontent des méthodes et systèmes de botanique, il en imagina, ainsi qu'on le voit dans ses ouvrages, dont voici la liste : I. *Deliciæ gallo-belgicæ sylvestres, seu tractatus generalis plantarum gallo-belgicarum ad genera relata, unà cum differentiis, nominibus trivialibus, pharmaceuticis, locis natalibus, proprietatibus, virtutibus, ex observatione, chemiæ legibus, auctoribus præclaris, cum animadversionibus, secundùm principia linnæana*, Strasbourg, 1768, 2 vol. in-12. II. *Methodus muscorum*, Manheim, 1771, in-8°.; réimprimé à Ratisbonne et en Angleterre. III. *Physiologia muscorum*, Manheim, 1774, in-8°.; traduit en français, sous ce titre : *Physiologie des corps organisés, ou Examen analytique des animaux et des végétaux comparés ensemble, à dessein de démontrer la chaîne de continuité qui unit les différents règnes de la nature*, Bouillon, 1775, in-8°. IV. *L'Auteur justifié, ou Recension faite par les journalistes de la Bibliothèque universelle allemande, au sujet de la Physiologie de Necker, par M. B....*, Manheim, 1778, in-8°. Ce fut Necker lui-même qui publia cette défense de sa *Physiologia*. V. *Eclaircissements sur la propagation des filicées en général*, Manheim, 1775, in-4°. L'académie, sur la demande de Necker, avait proposé pour sujet de prix : *Démontrer par des expériences aussi neuves que concluantes, l'existence ou l'absence des sexes et de la vraie semence dans quatre espèces de plantes* (l'osmonde royale, la fougère commune, la prêle des champs, la prêle des marais). Aucun mémoire n'ayant été envoyé, Necker en composa un, qui fait partie du tome III des *Actes* de l'académie électorale palatine de Manheim. VI. *Histoire naturelle du tussilage et du pétasite*, dans le tome IV des *Actes* de l'académie. VII. *Traité sur la mycitologie, ou Discours sur les champignons en général*, Manheim, 1788, in-8°. Willemet observe que l'ouvrage aurait dû être intitulé : *Traité sur la micétologie* (et non *mycitologie*). VIII. *Elementa botanica*, Neuwied, 1690, 3 vol. grand in-8°. « Traité élémentaire, vraiment uni» que et original dans son genre. Il » est, dit Willemet, le fruit de douze » années de réflexions, de recherches » et de profondes méditations. » Necker, se trouvant à Paris en 1765, présida à la collection des mousses, lichens et algues, peints d'après nature, pour Ronssel, fermier-général, qui y dépensa dix mille francs. Hedwig a donné le nom de *Neckera* à un genre de mousses. A. B—T.

NECKER (Jacques), ministre des finances, et principal ministre d'état sous Louis XVI, naquit à Genève, le 30 septembre 1732, d'une famille ancienne, originaire du nord de l'Allemagne. Destiné au commerce par la volonté de ses parents, mais appelé par ses facultés à l'étude des lettres, et aux méditations de la philosophie comme à celles de la politique, il sortait d'une éducation où chacun de ces objets avait trouvé sa place, lorsqu'il vint à Paris, faire son noviciat commercial dans la maison de banque de M. Vernet. Le disciple devint bientôt maître; et la maison Thélusson, où il entra comme associé, lui dut d'éclatants succès. Il consacra vingt ans à faire sa fortune. Elle fut aussi brillante qu'honorable. Parvenu à ce degré de richesse qui garantit tout ce qu'on peut desirer d'indépendance et d'agréments dans la vie, il tourna ses pensées vers des objets plus élevés. Nommé par la république de Genève son résident à la cour de France, il eut avec le duc de Choiseul des rapports d'affaires et de société, qui inspirèrent au ministre beaucoup d'estime pour son caractère, et de goût pour son esprit. Syndic de la compagnie des Indes françaises, il avait eu le talent de la faire renaître de ses cendres en 1764; il eut le courage de la défendre, en 1769, contre les attaques de l'abbé Morellet, contre l'intention qu'annonçaient les ministres de la détruire, et contre le cri plus redoutable de l'opinion, qui regrettait qu'elle eût jamais existé. La compagnie fut détruite en 1770; mais parmi les souvenirs qui en restèrent, fut celui du courage et du talent avec lequel Necker l'avait régie en 1764, et défendue en 1769. En 1773, il remporta le prix proposé par l'académie française, pour l'éloge de Colbert. La préoccupation des intérêts et des besoins du peuple était dès-lors une des pensées dominantes de Necker, et se fit encore remarquer dans son troisième ouvrage intitulé: *Essai sur la législation et le commerce des grains.* De ce moment, on s'accoutuma à le regarder comme destiné à remplir une grande place dans l'administration des finances. Au milieu de l'affaissement du crédit public, et à la veille d'une guerre déjà résolue pour la cause anglo-américaine, Maurepas crut ne pouvoir échapper à tant de difficultés, qu'en proposant au roi, en 1776, d'appeler Necker à cette administration. Il ne fut d'abord que directeur du trésor, et conseiller adjoint au contrôleur-général Taboureau. Mais, l'année suivante, le directeur du trésor royal devint le directeur-général des finances. La publicité, l'économie, l'ordre et l'application de la morale à toutes les transactions, parurent à Necker les fondements les plus fermes du crédit. Il donna l'exemple inconnu, quelques personnes ont dit orgueilleux, de refuser les appointements attachés à sa place, voulant se rendre plus facile, par son propre désintéressement, la suppression d'une infinité de places aussi onéreuses qu'inutiles. Plus de six cents charges de cour ou de finance furent supprimées. La modération des traitements, et le perfectionnement de la comptabilité, enrichirent le trésor d'une quantité de fonds, qui jusque-là en avaient été tirés ou détournés. Il fit plus que de ne pas surcharger les peuples; il les soulagea au milieu de cette guerre qu'il avait déconseillée. Il proposa au roi, et le roi s'empressa, d'abolir dans tous ses domaines le droit de main-morte, l'un des

plus onéreux de la féodalité. Le fardeau de la taille fut allégé, et mis par une déclaration précise à l'abri des extensions arbitraires. Les hôpitaux, les hospices de charité, les prisons, tout se ressentit de la bienfaisance royale déployée par un ministre, on pourrait dire par une famille digne d'en être l'instrument; car, tandis que Necker exerçait son ministère de réforme et d'économie sur les courtisans et les administrateurs, sa femme en remplissait un de consolation et de secours pour toutes les espèces d'infortune (*Voy.* l'article suivant). En 1778, commença une grande opération du premier ministère de Necker, l'établissement des assemblées provinciales. C'était sagement, successivement, que Necker se proposait de les introduire en France; voulant toujours justifier, par l'expérience de celle qui venait de naître, la création de celle qu'il allait former : deux provinces seulement, le Berri et le Rouergue, obtinrent cette institution pendant son premier ministère, et elles en ont senti et prouvé les avantages. Cependant le directeur-général des finances ne pouvait s'entendre pour la comptabilité maritime avec l'ancien lieutenant de police Sartine, dont Maurepas avait fait un secrétaire-d'état de la marine. Necker profita d'un accès de goutte qui retenait à Paris le ministre principal, pour presser le roi de confier à un autre ce département si important. Un homme dont toute la vie avait été un modèle d'honneur et de zèle, le maréchal de Castries, fut proposé par Necker, et nommé par le roi, qui alla voir son vieux conseiller malade, pour adoucir par cette faveur le déplaisir qu'il aurait de voir un secrétaire-d'état arriver par un autre que par lui. Le premier ministre dissimula, mais ne pardonna pas. Il attendit le moment de reprendre sa revanche, et l'année suivante le lui fournit. Ce moment fut l'époque du fameux *Compte rendu* publié par ordre de S. M. Après cinq ans de ministère, parti d'un déficit de trente-quatre millions, et ayant suffi sans un sou d'impôt à la dépense de la guerre, Necker montrait à la France un état de finances où la recette annuelle excédait de dix millions la dépense ordinaire. Quelques objections s'élevèrent alors, et se sont grossies depuis, d'abord contre le système d'administration dont ce compte rendu était le résultat, ensuite contre la convenance de sa publicité. Quoi qu'il en soit, la France entière fut transportée d'alégresse à la première lecture du Compte rendu. Les étrangers, le parlement d'Angleterre surtout, les ministres comme l'opposition, partageaient le respect de la France pour Louis XVI et pour son ministre. Le *compte rendu* au Roi l'avait été en présence de Maurepas ; il était publié sous sa garantie ; toutes les pièces justificatives lui en avaient été soumises : cependant autour de lui circulaient des réfutations mensongères de ce qui était pour lui une vérité démontrée; à côté de lui se lisaient de vrais libelles, que son indignation eût dû repousser, que son autorité eût pu prévenir, et que ses railleries semblaient favoriser. Le mémoire que Necker avait composé en 1778 sur l'établissement des assemblées provinciales, fait pour le Roi seul, tomba, de proche en proche, dans des mains qui, pour soulever contre son auteur les parlements, les intendants et le conseil, livrèrent à la publicité une pièce évidemment vouée au mystère. Assailli par des haines si puissantes,

Necker pensa qu'il était désormais nécessaire pour lui d'assister à la discussion de ses plans, et de faire cesser ce jeu funeste d'une approbation ostensible et d'une opposition intérieure. Il demanda l'*entrée au conseil*, on lui offrit les *entrées de la chambre* : il donna sa démission. Plusieurs de ses amis lui reprochèrent alors un orgueil trop inflexible; ils lui représentèrent que Maurepas, plus qu'octogénaire, ne le gênerait pas long-temps, et que, cet obstacle écarté, il n'y avait plus rien qui ne lui devînt facile pour le bonheur de la France. La reine voulut faire un effort sur l'esprit de Necker et le voir en particulier. Une foule de personnes de la première distinction attendaient avec anxiété l'issue de cet entretien. *Eh! bien Madame?* dit une d'elles, aussitôt que Necker fut sorti. *Il ne veut pas absolument*, répondit la reine, avec l'accent d'une profonde tristesse. Parmi les reproches qu'on a faits à Necker depuis trente ans, le plus difficile peut-être à repousser est d'avoir quitté le ministère en 1781. S'il eût été près du roi le jour où Maurepas expira, le grand crédit lui aurait été dévolu, il n'y aurait eu ni déficit, ni notables, ni révolution. Sa retraite fut généralement traitée de calamité. Nombre de villes et de corporations s'empressèrent de lui exprimer leurs regrets. Les étrangers n'en jugèrent pas autrement. Le grand Frédéric passait une revue lorsqu'on lui remit le paquet où ce changement lui était annoncé. « *Ils ont accepté la démission de Necker*, dit il, *cela fait pitié.* » Joseph II, Catherine II, la reine de Naples, lui offrirent vainement de le mettre à la tête de leurs finances. Rentré dans le repos, il composa son ouvrage *sur l'Administration des finances*. Ce livre, resté classique en son genre, parut en 1784, et 80,000 exemplaires s'en vendirent en peu de jours; jamais sujet aussi sérieux n'avait excité une curiosité aussi universelle. C'était sans doute une chose nouvelle dans les habitudes d'une monarchie absolue, que de voir un ministre en retraite publier solennellement qu'il se consolait des disgraces de la cour avec les suffrages de la nation. Pendant que Necker écrivait sur les finances, on avait peine à trouver qui osât les régir après lui, et les essais n'étaient pas heureux. Enfin, après beaucoup de changements et d'incertitudes, Calonne en devint le directeur. Il fit à son début de grandes promesses, et ne put les réaliser: obligé d'appeler à son secours une assemblée de notables, il voulut écarter de lui toute responsabilité, fit remonter le déficit à plusieurs siècles, et, au lieu d'un excédant de dix millions, prétendit qu'il y avait eu un vide de cinquante. Necker, après lui avoir proposé en vain une explication franche, ne put garder le silence, se voyant dénoncé à l'univers. Il demanda au roi la permission de venir dans l'assemblée des notables, prouver, en présence de S. M., la vérité du compte qu'il avait rendu, n'obtint pas sa demande, publia une réponse à l'attaque de Calonne, qui ne lui répliqua qu'en le faisant exiler par une lettre de cachet à quarante lieues de Paris, et qui bientôt fut chassé lui-même par les notables. L'archevêque Brienne, devenu premier ministre, fut pressé par les amis de Necker de le rappeler au contrôle général, et leur donna sa parole de le proposer au roi. Mais ils surent bientôt que, le jour du départ de Calonne, le roi avait

pensé de lui-même à le faire remplacer par Necker, et en avait été détourné, non pas à la vérité par l'organe direct de Brienne, mais par celui de ses collègues ministériels qui lui était le plus confidentiellement uni. Dans le discours par lequel Brienne congédia les notables, il dit, en parlant des assemblées provinciales qui allaient être établies dans toute la France : « Puis-» qu'un seul et même intérêt doit » animer les trois ordres, on pour-» rait croire que chacun devrait a-» voir un égal nombre de représen-» tants. Les deux premiers ont pré-» féré d'être confondus et réunis, et » par-là le tiers-état, assuré de réu-» nir à lui seul *autant de voix* que » le clergé et la noblesse ensemble, » ne craindra jamais qu'aucun inté-» rêt particulier en égare les suf-» frages. Il est juste d'ailleurs, » que cette portion des sujets de » S. M., si nombreuse, si intéres-» sante et si digne de sa protection, » reçoive au moins, par le nombre » des voix, une compensation de » l'influence que donnent la richesse, » la dignité et la naissance... En » suivant les mêmes vues, le roi or-» donnera que les suffrages ne soient » pas réunis par ordres, mais *par* » *têtes*. La pluralité des opinions » des ordres ne représente pas tou-» jours cette pluralité réelle, qui, » seule, exprime véritablement le » vœu d'une assemblée. » Il y aurait de l'injustice à omettre ces antécédents, quand on doit examiner qui a été responsable de la double représentation du tiers et de l'opinion par têtes. Après avoir exilé, rappelé, cassé les parlements ; après avoir créé, installé, suspendu on ne sait quelle cour plénière, qui devait tout remplacer, et qui n'avait trouvé place nulle part; le prélat-ministre, ne pouvant plus se passer d'un moyen de confiance, et d'un moyen d'ordre, se trouva réduit à l'alternative, ou de rappeler les parlements qui pouvaient lui faire son procès, ou d'appeler les états-généraux qui pouvaient lui savoir gré de leur existence. Il se détermina pour le dernier parti ; le 8 août 1788, un arrêt du conseil prononça la convocation des états-généraux : à partir de ce jour, il n'y avait plus force humaine qui pût empêcher cette convocation. Dans les temps les plus tranquilles, l'annonce d'un grand changement politique porte toujours atteinte au crédit: au milieu d'une lutte dans laquelle l'autorité avait essuyé tant de défaites, la convocation des états-généraux devenait inquiétante pour la fortune de ceux-là même qui l'avaient proposée. La circulation du numéraire s'arrêta. Plus d'anticipations possibles sur les années futures. Le premier ministre imagina d'acquitter, en billets portant intérêt, tous les paiements, jusqu'au dernier jour de l'année suivante. A peine cet arrêt eut-il été publié, qu'une alarme universelle se manifesta, et fit craindre une insurrection dans la capitale. Le premier ministre épouvanté demanda le secours de M. Necker pour les finances. Necker répondit que, l'année précédente, il eût été prêt à partager les travaux de l'archevêque de Sens, mais que dans le moment actuel il ne voulait pas partager son discrédit. Le mécontentement grossissait. La reine envoya chercher l'archevêque, et lui déclara qu'il fallait céder à l'orage. Indiqué comme le seul sauveur de la chose publique, Necker fut appelé dès le lendemain à Versailles. *Que ne m'a-t-on donné ces quinze mois de l'ar-*

chevêque de Sens ! mais à présent il est trop tard : tel fut son premier mot en apprenant sa nomination. Il trouva le trésor royal avec quatre cent mille francs, les effets publics sans valeur, les parlements en exil, toutes les provinces agitées, la députation de Bretagne à la Bastille, les états-généraux promis avec une solennité qui permettait à peine de les différer d'un seul jour, toute la France menacée des horreurs de la famine, et Paris déjà inondé d'un débordement d'écrits sur les états-généraux, écrits provoqués par le ministre qui venait de se retirer. (*V.* Loménie, XXIV, 655.) En une matinée, les effets remontèrent de 30 pour cent. Les billets-monnaie disparurent ; les paiements furent remis au courant ; les subsistances arrivèrent : la Bretagne se calma ; le Dauphiné qui alors régissait la France, la Normandie, la Bourgogne, le Béarn, changèrent leurs murmures et leurs menaces en expressions de reconnaissance. Le trésor royal pourvu, la sécurité publique rétablie, le ministre s'occupa du rappel des parlements, mesure la plus ardemment sollicitée par l'opinion générale. Les magistrats emprisonnés ou exilés vinrent reprendre leurs fonctions ; et les états-généraux furent avancés de quatre mois. Mais le parlement réclama pour type de leur convocation le mode suivi pour ceux de 1614 : et ici se montra un trait bien prononcé du caractère des temps. Jamais révolution dans les esprits ne fut plus prompte. Le même parlement, reçu en triomphe le 22 septembre parce qu'il avait provoqué les états-généraux, se vit couvert d'outrages, le 24, parce qu'il voulait que leur convocation eût lieu selon les formes de 1614. Necker n'osant prendre sur lui seul la décision, imagina d'assembler de nouveau les notables pour les consulter. Les notables se trompèrent sur une question trop méconnue alors. Une propriété territoriale serait-elle nécessaire pour être élu député aux états-généraux ? Si cette question eût été décidée à l'affirmative, la France n'eût eu pour représentants que des hommes intéressés, par la conservation de ce qui leur appartenait, au respect de ce qui appartenait à autrui, et la paix publique eût été couverte d'un rempart inexpugnable. On peut même dire que la double représentation du tiers devenait un objet secondaire, si cette première question eût été ainsi décidée; mais elle fut rejetée par tous les bureaux. La double représentation dès-lors reprit toute son importance. Elle n'obtint la majorité que dans un seul bureau. On s'est éloigné de la vérité en représentant Necker comme entraîné par une aveugle prévention à ce doublement du tiers. Ses perplexités ont été à ce point, qu'il a eu dans son cabinet un premier rapport imprimé, dans lequel il refusait au troisième ordre un nombre de représentants égal à celui des députés des deux ordres supérieurs. Il donnait seulement à plusieurs grandes villes, la satisfaction d'élire un plus grand nombre de députés. Nous tenons de l'archevêque de Bordeaux (M. de Cicé) cette particularité jusqu'ici inconnue, mais incontestable. Il nous a répété vingt fois qu'il avait vu ce premier rapport, qu'il y avait concouru lui-même, qu'il l'avait laissé dans le cabinet du ministre, en partant pour la campagne ; que revenu à Paris, la veille de Noël, il avait trouvé tout changé, et que Necker lui



avait dit : *Nous ne sommes plus assez forts pour leur refuser leur doublement. Il le faut complet.* Combien, depuis trente ans, avons-nous entendu de voix reprocher à ce ministre le doublement des députés du tiers, que nous avions entendus, en 1788, dire à lui-même, à nous, à tout ce qui les approchait : *Si vous ne doublez pas le tiers, il se décuplera... Si vous ne nous appelez pas au nombre de deux, nous viendrons au nombre de dix!* Enfin, le 27 décembre, le ministre lut, au conseil, le fameux rapport où il concluait en faveur de la double représentation. Le roi la sanctionna le 29, et ordonna la convocation des états-généraux pour le 27 avril de l'année qui allait commencer. Ce résultat du conseil, publié dans toute la France, fit arriver, au pied du trône, autant d'adresses de remercîments, qu'il y avait été envoyé de supplications pour obtenir ce que S. M. venait d'accorder. Loin d'être enivré du succès de ses conclusions, Necker en attendait la suite avec une anxiété qui s'augmentait à la nouvelle de certaines élections. *Je vois la grande vague s'avancer* (écrivait-il en approchant de l'ouverture des états); *est-ce pour m'engloutir?* Le rédacteur de cet article a vu cette lettre. Ils s'ouvrirent le 5 de mai 1789, ces états, qui devaient laisser de si longs souvenirs dans la mémoire des hommes. Le ministre principal borna son discours à développer l'état des finances, à indiquer les réformes nécessaires, à faire valoir les vertus du roi, à recommander la fidélité en même temps que le patriotisme. Il y eut des moments où ses paroles parurent entraîner tous les suffrages; mais en général, le tiers lui sut mauvais gré de n'avoir pas abordé la question du *vote par tête*; et ceux à qui ce mot seul faisait horreur, voyant avec surprise tout ce que le ministre avait fait en huit mois pour le rétablissement des finances, lui reprochèrent la convocation des états-généraux comme inutile. La discorde s'établit dans les états, dès le lendemain de leur ouverture. Il y eut division entre les ordres, et division dans chaque ordre. Le plus faible des trois fut le plus provoquant. Le seul fort ne cessa d'abuser de sa force : il franchit toutes les bornes, prétendit être à lui seul la nation, se donna le titre d'*assemblée nationale*. L'intervention solennelle du roi devint nécessaire; la séance royale du 23 juin eut lieu. Elle eût pu être tenue le 20, jour où on l'annonçait. On eût, par-là, prévenu la jonction du clergé au tiers-état, qu'un tel auxiliaire rendait encore plus entreprenant : on eût détourné ce fameux serment du *Jeu de paume*, qui séduisit quelques esprits sages, et enhardit les cœurs pervers (*V.* Mounier). Résolue tardivement, inhabilement préparée, cette séance fut encore étrangement dénaturée dans son exécution. Il n'est plus permis de douter du plan primitif qu'avait proposé le principal ministre, ni d'appeler du nom de *corrections légères*, les altérations fatales que de nouveaux conseillers firent subir à ce plan; mais il est très-vrai que ces altérations s'opérant par le changement d'un très-petit nombre d'articles, on avait conservé en partie les trois discours que Necker avait proposés pour le roi. Telle était l'incohérence résultant de cette mutilation précipitée, que le roi allait dire aux trois ordres, en ouvrant la séance : *Je vous ordonne de vous réunir;* et en la fermant : *Je vous*

ordonne de vous séparer. On connaît la réponse que Mirabeau, d'une voix tonnante et avec toute l'insolence tribunitienne, fit au messager du roi, qui le sommait d'évacuer la salle. (*V.* Mirabeau, XXIX, 98). Du moment où Necker avait vu son plan subir des altérations, il s'était demandé à lui-même s'il ne devait pas protester, par son absence du *lit de justice*, comme on l'appelait déjà. Arrivé à l'heure même de la séance royale, il s'interrogeait encore sur le parti qu'il devait prendre. Il avait fini par se décider à ne pas paraître abandonner le roi dans un moment si critique; il descendait pour se rendre à la séance, lorsque ses amis les plus imposants députèrent un d'eux vers lui, pour l'avertir qu'ils avaient recueilli de toutes parts la disposition générale des esprits; qu'il était perdu s'il se montrait à la séance, et non-seulement compromis dans son honneur personnel, mais réduit à l'impuissance de rendre aucun service au roi et à la chose publique. Cet avis l'emporta dans l'esprit de Necker, et nous répétons qu'il devait être très-imposant pour lui, par le caractère des personnes qui le lui donnaient: mais nous croyons qu'elles lui firent commettre une grande faute. Son siége fut vide quand le roi était sur son trône; et aussitôt *après* il envoya sa démission. Cette démission fut à peine connue, qu'un mouvement populaire éclata. La reine manda Necker sur-le-champ, le somma en reine, le conjura en épouse et en mère, de reprendre sa place, en lui promettant que ses conseils désormais seraient les seuls suivis. Le Roi se montra; Necker se prosterna devant le couple auguste, et annonça au peuple assemblé qui l'attendait sous les murs de l'appartement royal, qu'il obéissait au roi en restant ministre. Le peuple le reporta chez lui en triomphe aux cris de *Vivent le roi et M. Necker!* On l'a peint enivré de ce triomphe; et cependant la vérité est qu'en entrant dans son cabinet, où l'attendaient quelques amis, il leur dit: *Je reste; mais vous voyez ce peuple et les bénédictions dont il m'accompagne: avant quinze jours peut-être c'est à coups de pierre qu'il me suivra.* Bientôt les députés accoururent en foule dans sa maison. Nous avons été témoins de cette scène; nous avons vu Necker succombant sous le poids de tant de sentiments, et de tant d'hommages, ne pouvant dire autre chose que ces mots entrecoupés: *Messieurs, confiez-vous au roi; Messieurs, faites que le roi aime les états-généraux......* Nous avons vu ces députés prendre les mains du ministre qui leur parlait ainsi, les arroser de leurs larmes; nous les avons entendus lui dire avec transport: *Oui, nous aimons le roi, et nous nous confions à lui et à vous......* Tout n'était donc pas encore perdu à cette époque, et il fallait tourner au profit de la couronne jusqu'à la popularité qu'on accusait d'avoir été acquise à ses dépens. Necker eut d'abord le crédit d'obtenir du roi la lettre qui, le 28 juin, consomma la réunion des trois ordres. Mais il n'eut pas celui d'empêcher la marche des troupes que les conseils secrets, redevenus bientôt prédominants, firent arriver de toutes parts vers la capitale. Il craignait moins l'approche de ces troupes en elle-même (car il ne pouvait se tromper sur les intentions), que le parti qu'en tireraient les factieux. L'incendie subit excité par la motion de Mirabeau, prouva que cette crainte

n'était pas chimérique. Tout-à-coup, le 11 juillet, Necker reçut une lettre du roi, qui lui ordonnait de sortir du royaume et de s'éloigner sans éclat. Les nouveaux ministres avaient proposé de le faire arrêter, *craignant*, disaient-ils, *son immense popularité et quelque rebellion.* Mais le roi avait répondu : *Je suis sûr qu'il obéira avec scrupule, et disparaîtra sans éclat.* En effet, Necker, qui avait reçu la lettre à trois heures, dîna, comme de coutume, avec les amis qu'il avait invités, sans que personne pénétrât son secret; ne le confia qu'à sa femme en sortant de table ; monta avec elle dans sa voiture à cinq heures et demie, comme s'il n'allait faire que sa promenade habituelle; et, à deux cents pas de sa maison, donna l'ordre de le conduire à la première poste : ses amis et sa propre fille ne surent son départ que le lendemain. Pendant dix mois d'administration, il s'était occupé sans relâche de prévenir la disette dont la France était menacée. MM. Hope lui avaient demandé sa caution personnelle pour se charger de l'aprovisionnement de Paris. Ministre, il leur avait offert en garantie deux millions de sa fortune, déposés au trésor royal. La disgrace, l'exil, ne changèrent rien à ses dispositions. Arrivé à Bruxelles, après avoir voyagé jour et nuit pour sortir de France sans être reconnu, son premier soin fut d'écrire à MM. Hope qu'il leur continuait sa caution. Il traversa l'Allemagne pour se rendre à sa terre de Coppet, près de Genève. Un de ces jeux bizarres de la fortune le fit loger à Bâle dans l'auberge où venait d'arriver la duchesse de Polignac, que les alarmes de l'amitié et la fureur des partis avaient obligée de fuir la France. Ils se rencontrèrent avec surprise, s'entretinrent avec curiosité, presqu'avec sympathie. Ce fut la favorite de la reine, qui apprit au ministre disgracié le soulèvement que sa retraite avait causé ; les barrières incendiées, la Bastille prise, la nomination et la démission des cinq ministres qui s'étaient à peine montrés pendant cinq jours. Necker était à peine sorti de cet entretien, qu'il rentra chez la duchesse, tenant en main les deux lettres du roi et de l'assemblée nationale, qui le rappelaient avec instance au timon des affaires. La duchesse crut qu'il hésitait s'il irait de nouveau se mettre à la merci des tempêtes : elle lui en fit un devoir de conscience. *Oui, Madame*, répondit Necker, *j'obéis au devoir, mais en sachant bien que je me dévoue.* Cependant son voyage de Bâle à Paris fut une marche triomphale. Les villes et les communes venaient à sa rencontre, et le suivaient jusqu'à la ville voisine. On dételait ses chevaux pour traîner sa voiture. Des femmes de la campagne se mettaient à genoux sur son passage. Mais, chemin faisant, il apprit en détail les scènes sanglantes dont il n'avait encore qu'une idée imparfaite; il vit que leur cours n'était pas arrêté. *Mes yeux*, nous a-t-il dit dans son récit, *mes yeux mouillés de larmes se retournèrent vers Bâle..... il n'était plus temps!* Une lettre lui fut remise à Nogent : elle était du baron de Bezenval, qui, retournant en Suisse, avec un passeport du roi, avait été arrêté et allait être conduit à Paris, c'est-à-dire traîné à la mort. Necker prit sur lui d'ordonner, au nom du roi, à la municipalité du lieu, de garder son prisonnier jusqu'à ce qu'elle eût reçu des ordres de la capitale. Il fut encore obéi, et le baron

de Bezenval lui dut la vie. De retour à Versailles le 29 juillet, dix-huit jours après en être sorti, Necker se hâta d'aller, le 30, à Paris, où l'attendaient, à l'hôtel-de-ville, l'assemblée générale des électeurs, et, sur la place, deux cent mille habitants, enivrés de son retour. Après la première effusion de sa reconnaissance et de son dévoûment, il parla du baron de Bezenval. Il demanda nonseulement la liberté de cet officier-général, mais un acte d'oubli et de pacification universelle. Aucun genre de prière, aucune attitude suppliante, ne lui parurent hors de convenance pour obtenir un si beau résultat. Les électeurs, les représentants de la commune, la foule qui se pressait sur la place, accordèrent tout ce qu'il demandait : tout retentit des mots de *grâce*, *pardon*, *amnistie*. Un arrêté, dicté par cent mille voix, porta *que le jour où un ministre si cher et si nécessaire était rendu à la France, devait être un jour de fête; que la capitale pardonnait à tous ses ennemis, et regardait désormais comme les seuls ennemis de la nation ceux qui troubleraient la tranquillité publique.* Necker a écrit, et avec raison, que ce jour fut le plus beau de sa vie; mais il devait être le dernier de ses jours heureux. Dans la nuit même qui le suivit, Mirabeau faisait convoquer les districts les plus séditieux, leur soufflait la haine, la calomnie et la rebellion. Le lendemain, les électeurs et les représentants de la commune se virent assiégés dans le lieu de leurs séances; on les menaça de forcer l'hôtel-de-ville, et de s'emparer de leurs personnes, s'ils ne révoquaient pas l'amnistie qu'ils avaient proclamée la veille. L'assemblée nationale reçut à sa barre, entendit les députations des divers partis, et elle donna gain de cause aux districts. Lally, Mounier, Clermont-Tonnerre, nous les nommons dans l'ordre où ils prirent la parole, firent de vains efforts pour épargner à la commune de Paris et à l'assemblée nationale de France la honte de rétracter un acte de justice et d'humanité. Alors Necker se repentit de s'être laissé vaincre aux instances qui l'avaient rappelé. Il sut bientôt que, dans un conciliabule des chefs de la démagogie, on avait arrêté en propres termes la résolution *de le dépopulariser*. Amené sur le terrain, il s'encouragea encore à soutenir la lutte, n'ayant, ni dans sa position, ni dans son caractère, ce qu'il fallait pour en triompher. Dans la matinée de ce 4 août, dont la soirée allait devenir si fameuse, il avait obtenu du roi d'annoncer lui-même à l'assemblée les quatre nouveaux ministres qui devaient, avec Montmorin, La Luzerne et Saint-Priest, compléter le cabinet. C'étaient l'archevêque de Vienne, l'archevêque de Bordeaux, le comte de La Tour-du-Pin et le maréchal de Beauvau. La conscience générale de l'assemblée répondit par un applaudissement involontaire à la réunion des huit membres dont le cabinet allait se composer. Cependant la famine menaçait, le trésor s'épuisait : Necker proposa un emprunt de trente millions. Un jeune militaire, qui avait été brillant l'épée à la main, demanda lestement que l'intérêt de l'emprunt fût réduit, le mode de remboursement changé, etc. La vanité irréfléchie des uns, la malveillance profonde des autres, valurent la majorité des suffrages à cette proposition; l'emprunt échoua. Le minis-

tre en proposa un autre de quatre-vingts millions, moitié en argent, moitié en papier; mais le coup était porté, et cette seconde tentative ne réussit pas plus que la première. Un mois entier s'écoula avant qu'on pût obtenir de l'assemblée, de consacrer deux matinées par semaine aux finances. Pendant qu'on dédaignait d'aller au secours du ministère, qui, d'heure en heure, était plus étranglé entre la pénurie des fonds et celle des subsistances, on consumait le temps en discussions métaphysiques sur une *déclaration des droits de l'homme*. On préparait ainsi la nécessité d'une *contribution générale*, qui devait elle-même se trouver insuffisante, et d'où l'on devait arriver à la spoliation du clergé, à celle des familles, à la honteuse et désastreuse monnaie des *assignats*. Parmi les grandes questions constitutionnelles, que Necker eut la douleur de voir décider, au préjudice de la monarchie, il en fut une à laquelle ennemis ou amis lui reprochèrent vivement d'avoir voulu prendre une part directe, celle de la sanction royale pour la formation des lois. Necker, persuadé qu'on n'obtiendrait jamais le *veto absolu*, ou qu'on ne l'obtiendrait tel qu'en s'exposant aux plus grands dangers, imagina, comme terme conciliatoire, de demander le *veto suspensif*, et de le faire proposer par le roi lui-même, à l'instant où allait s'ouvrir la délibération. Mais à peine le président eut-il annoncé un rapport fait au conseil du roi, que Mirabeau, avec toute l'aigreur de sa malveillance, Lally et Mounier, avec l'accent de leur conscience, s'opposèrent à cette lecture, d'après le principe qu'un message ministériel ne pouvait ni interrompre ni influencer une délibération; que si la sanction royale devait appartenir à la couronne, le roi n'était pas le maître de se dépouiller lui-même d'un droit qui, comme tous ceux de la royauté, lui avait été conféré pour l'utilité publique. L'assemblée repoussa presque unanimement la lecture du Mémoire; mais à l'appel des voix, une majorité des deux tiers se déclara pour la décision que ce Mémoire, connu d'avance, voulait faire triompher. Si parmi les motifs qui avaient déterminé Necker, était entré le desir de raviver sa popularité, il put se flatter un instant d'y avoir réussi. Lorsque, le 24 septembre 1789, il vint, pour la première fois dans le cours de ses deux ministères, parler aux peuples de sacrifices, et proposer à l'assemblée, sur chaque fortune, la contribution d'un quart du revenu, il fut couvert d'applaudissements, qui semblaient vouloir tout-à-la-fois adoucir l'amertume, et reconnaître le mérite de son dévouement. Le président lui adressa cette phrase : « Quel que soit le malheur » des circonstances, la nation a en- » core de puissantes ressources, l'as- » semblée nationale, le roi, et le mi- » nistre qui a si bien mérité d'elle. » La commission des finances s'assembla immédiatement; et, le 26, elle fit un rapport, qui rendait un témoignage solennel à l'exposé du ministre, louait son zèle, et concluait à l'adoption de ses moyens. Mais tout-à-coup un débat s'éleva sur ces conclusions. Mirabeau, qui, après avoir bouleversé le royaume, avait osé prétendre à s'asseoir dans le conseil du roi, ne pardonnait pas à Necker de lui en avoir refusé l'entrée. Avec tout l'art de sa perfidie, il s'arma de ce qu'il appelait l'*immense popularité du ministre*, pour la tuer, en paraissant lui rendre hommage. Il parla

de la *confiance* due aux plans de Necker, de manière à inspirer sur leur succès la méfiance la plus funeste. Constater *qu'on n'avait pas eu le temps de les examiner*, et déclarer *qu'on les acceptait de confiance*, telle fut l'étrange proposition de Mirabeau. Etourdie du bruit qu'il faisait avec ses paroles et ses gestes, une partie de l'assemblée voulait adopter son avis par acclamation; une autre lui demanda un projet d'arrêté, et prévalut. Sa première rédaction ouvrit les yeux. Une seconde fut l'objet de nouvelles critiques. Il eut encore la majorité pour exprimer l'*acceptation de confiance*; mais, sur la proposition de Lally, qu'il combattit en vain, il fut obligé de laisser insérer dans l'arrêté: *Ouï le rapport du comité des finances*. Necker ne retrouva plus la même popularité lorsqu'il transmit à l'assemblée des observations très-justes du roi sur plusieurs articles compris dans les arrêtés nocturnes du 4 août, la déclaration des droits, et les premiers chapitres de l'acte constitutionnel. On sait par quelle violation de tous les devoirs, avec quel ignoble mépris de toutes les bienséances, les démagogues, oppresseurs de l'assemblée ainsi que du roi, arrachèrent l'acceptation de ce malheureux prince, quand l'armée et la populace parisienne venaient l'assiéger à Versailles; quand, avec la reine, échappée miraculeusement au fer des assassins, le roi allait être traîné prisonnier à Paris. Une partie du conseil voulait que le roi s'éloignât, entouré de sa garde héroïque. Les autres conseillers voyaient, comme suites immédiates d'une telle retraite, le sac de Versailles, la famine et les fureurs de la capitale, le massacre d'une partie de l'assemblée nationale, la cessation de tout impôt, le trône renversé, et ses débris peut-être noyés dans le sang le plus précieux. Le premier avis l'emporta d'abord: des voitures furent commandées. La populace coupa les traits des chevaux, menaça de briser les voitures, assaillit de pierres et de balles les gardes-du-corps, docilement et intrépidement immobiles. Le régiment de Flandre, mis en bataille, et sur lequel on avait compté, montra plus que de l'incertitude. Ceux qui dans le conseil avaient ouvert le premier avis, furent ébranlés. Ceux qui avaient embrassé la seconde opinion, et c'était celle du premier ministre, y furent confirmés plus que jamais; mais on hésitait encore. L'angélique bonté de Louis XVI ne pouvait se réconcilier avec l'idée d'une goutte de sang répandue pour soutenir son pouvoir. Les vertus de son premier ministre, analogues aux siennes, n'étaient malheureusement pas les vertus du moment. Enfin huit heures furent consumées en incertitudes. Le désordre régnait partout. Nous avons entendu dans la chambre du roi, entre neuf et dix heures, un ministre douter que l'armée parisienne marchât sur Versailles; elle y était arrivée avant minuit. Le lendemain, elle emmenait le roi, sa famille, ses serviteurs, tous les loyaux représentants de la France, captifs à Paris (*Voy.* Marie-Antoinette, XXVII, 72). Necker, dont nos yeux ont vu l'inexprimable désespoir, suivait, avec ses collègues, le vertueux et infortuné maître qu'ils allaient encore chercher vainement à défendre. Dès ce moment, et pendant les dix mois que dura encore ce qu'on appelle la seconde administration de Necker, ce ne fut plus un ministre en action, ce fut un homme à la torture. Néanmoins, dès qu'on put respirer

de la violente secousse du 6 octobre, Necker ne cessa de conseiller au roi d'employer les débris de son pouvoir à ralentir au moins le torrent démagogique. Ennemi de la *sanction passive* et du système qui cherchait le remède du mal dans son excès, il croyait qu'opposer franchement le *veto suspensif* aux décrets réprouvés par la raison, était tout-à-la-fois et plus sage et plus digne de la majesté royale. Quand il ne pouvait persuader le conseil, il obtenait au moins du roi la permission de s'offrir seul aux attaques, et de protester contre les mesures injustes et les théories anarchiques. C'est ainsi qu'il défendit contre Camus le secret du *Livre rouge*, qui cependant faisait ressortir le contraste de l'économie de Necker avec la prodigalité de ses successeurs. C'est ainsi qu'il condamna l'*invasion des biens de l'Eglise*, et la création des assignats. C'est ainsi qu'au milieu du vertige démocratique, il osa s'élever contre l'abolition de la noblesse. Mais en sacrifiant pour l'autorité royale les derniers restes de sa popularité, il était loin de posséder en entier la confiance de Louis XVI. Les hommes en crédit à la cour, ne lui pardonnaient pas son attachement à la monarchie constitutionnelle. D'un autre côté, les Jacobins traitaient ses censures d'*insolences ministérielles*, sa fidélité au roi d'*apostasie liberticide;* et ces Jacobins, de jour en jour, dominaient davantage l'assemblée nationale: Mirabeau lui-même se voyait déjà dans la minorité. En un tel état de choses, Necker ne pouvait plus espérer de faire le bien; aucun sentiment de devoir ne lui prescrivait plus de rester en place; il demanda donc sa retraite. Mais, poussant jusqu'à l'excès les scrupules de la délicatesse, il ne voulut pas retirer du trésor royal le dépôt de deux millions qu'il lui avait confié. Au mois de septembre 1790, il quitta Paris pour retourner en Suisse; et, dans les mêmes provinces que naguère il avait traversées en triomphe, il se vit insulté, sa vie fut menacée par ce peuple dont il avait souhaité l'amour comme la plus douce récompense de ses travaux. Arrivé à Copet, il ne quitta plus cette retraite; mais, quoiqu'étranger désormais à toute idée de rentrer dans les affaires, il ne cessa pas de se montrer homme d'état par ses écrits, et fidèle dans tous ses vœux aux intérêts de la France, à la cause de son roi tant qu'elle en eut un, à l'union du pouvoir et de la liberté dans tous les régimes. Le livre intitulé, *De l'administration de M. Necker, par lui-même*, parut en 1791, et fut bientôt suivi du *Pouvoir exécutif dans les grands états.* Fox, dans sa bonté naturelle, disait du premier de ces deux écrits: *On ne sait, en le lisant, si l'on est plus ému ou plus convaincu.* Burke, dans sa préoccupation politique, disait du second: *Ah! si la pratique de l'auteur eût valu sa théorie!* Le rédacteur de cette notice a entendu ces deux grands hommes prononcer ces deux jugements. Il a dit à Fox: *Je sympatise entièrement avec vous.* Il a répondu à Burke: « La *théorie* de l'auteur » ne dépendait que de lui seul; la » *pratique* du ministre dépendait » de tout ce qui était autour de lui, » avec lui, ou contre lui. » Quoi qu'il en soit, dans l'un et dans l'autre de ces deux ouvrages, la cause de la vérité, de la raison et de l'expérience est plaidée irrésistiblement contre les théories superficielles et

les procédés excentriques de l'*assemblée constituante* de France. Mais, dans le premier, à l'évidence des faits et à la puissance des raisonnements se mêle une impression de mélancolie pénétrante. On y trouve, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la douce amertume d'un homme de bien successivement délaissé, traversé, calomnié dans l'administration la plus difficile, par ceux-là mêmes qui l'ont appelé à en prendre sur lui le fardeau et les périls; et lorsqu'on le voit, à côté de ses plaintes sur leur injustice, se répandre en vœux pour leur bonheur, on éprouve ce qu'éprouvait le cœur de Charles Fox, plus précieux encore que son génie. En novembre 1792, Necker se présenta des premiers pour défendre le malheureux prince dont il avait été le ministre. Son plaidoyer pour Louis XVI, publié sous le titre de *Réflexions offertes à la nation française*, fit inscrire le nom de l'auteur sur la liste des émigrés, et séquestrer tous ses biens, même le dépôt qu'il avait confié à la foi publique, et que, plus tard, la justice de Louis XVIII a rendu à sa famille. Le règne de la Convention fini, Necker reprit le cours de ses écrits politiques. Dans un nouvel ouvrage intitulé, *De la Révolution française* (1796), il signala les vices et prédit la chute de la constitution directoriale. En 1800, il publia sous le titre de *Cours de morale religieuse*, trois volumes de discours sur des sujets tirés de l'Écriture-Sainte. Cet ouvrage est plus propre qu'aucun de ses autres écrits, à donner une juste idée de la sensibilité de son ame, et des qualités distinctives de son style, l'élévation et l'harmonie. Le dernier écrit politique de Necker est sans doute un des plus remarquables. Tous les partis se courbaient devant Buonaparte; son pouvoir s'accroissait chaque jour et des forces créées par la révolution, et de la lassitude causée par l'anarchie. Necker, alors âgé de 70 ans, osa le premier démasquer les projets despotiques du Consul, et tous les piéges cachés dans la constitution de l'an VIII. Tel fut l'objet de ses *Dernières vues de politique et de finances*. La publication de cet ouvrage irrita vivement Buonaparte: il soupçonna Mme. de Staël d'y avoir travaillé; et ce fut une des causes de la longue persécution qu'elle eut à souffrir sous le régime impérial. Les dernières années de Necker ont eu le calme et la dignité qui convenaient à son âge et à son caractère; et tous ceux qui l'ont connu alors, attestent que le temps avait plutôt accru que diminué ses facultés intellectuelles. La mort de Mme. Necker, en 1794, fut pour son mari un malheur dont, pendant plusieurs années, rien ne put le distraire; cependant la tendresse incomparable de sa fille adoucit graduellement l'amertume de ses regrets. Il est doux de penser que la sympathie parfaite qui a constamment uni M. Necker et Mme. de Staël, a charmé autant qu'honoré leur vie. Necker mourut à Genève, le 9 avril 1804, avec la résignation d'un sage et les espérances d'un chrétien. Dans la même année, Mme. de Staël a publié une Notice sur la vie privée de son père, suivie de quelques-uns de ses manuscrits inédits. Les OEuvres complètes de Necker, réunies en dix-sept volumes, viennent d'être publiées, Paris 1822, par son petit-fils, M. de Staël. Il les a fait précéder d'une Notice écrite par lui sur la vie de son grand-père, et dans laquelle il a pu se livrer à tous les dévelop-

pements nécessaires. Celle-ci, bornée par l'espace, est certainement insuffisante; et pour cette seule raison, je me serais abstenu de la produire. Mais j'avais à remplir un devoir de conscience envers la vérité, qu'ont méconnue et défigurée tantôt des préventions aveugles, souvent respectables dans leur principe, tantôt de lâches calomnies, aussi odieuses dans leur naissance que dans leurs effets. J'avais à remplir envers l'amitié plus qu'un devoir de sentiment, un serment d'autant plus sacré que celle à qui je l'ai prêté n'était plus, hélas! près de moi pour en surveiller l'exécution, et que je me serais cru doublement criminel de forfaire à sa piété filiale et à toutes ces vertus de l'ame qu'elle a portées au même degré de sublimité que les facultés de son esprit. Enfin j'ai voulu, partiellement du moins, déposer de ce que j'avais su, vu et entendu, au tribunal de la postérité, seul juge impartial, peut-être, et de Necker, et de ses amis, et de ses ennemis. Elle pourra blâmer avec plus ou moins de sévérité quelques fautes de caractère ou de circonstances que j'aurais indiquées moins brièvement si j'eusse pu m'étendre davantage. Mais la postérité, je n'en ai pas le plus léger doute, placera Necker au premier rang parmi les hommes publics ou privés les plus généralement et les plus constamment vertueux; parmi les ministres des finances les plus habiles et les plus désintéressés; parmi les écrivains les plus élevés par la pensée, les plus utiles par la doctrine, les plus purs en morale comme en style. La postérité dira du premier ministère de Necker, que s'il n'eût pas été interrompu, il eût porté la gloire du prince et la prospérité du peuple au plus haut degré. Elle dira du second, que Necker a été le médecin appelé trop tard au lit du malade frappé à mort, et dont la famille désolée a, dans son respectable mais injuste désespoir, accusé le médecin, quand il ne fallait accuser que le mal. L.T—L.

NECKER (SUSANNE CURCHOD DE NASSE), femme du précédent. La mère de Mme. Necker était d'une ancienne famille de Provence, que la révocation de l'édit de Nantes obligea de se retirer en Suisse. Son père était ministre de la religion protestante dans le pays de Vaud. Elle fut élevée par lui jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, comme pourrait l'être un homme destiné à la carrière des sciences et des lettres : elle savait très-bien les langues anciennes et modernes, et son instruction n'était superficielle en aucun genre. Elle perdit son père et sa mère à peu de distance l'un de l'autre, et se trouva dénuée de toute fortune. Comme elle était très-belle et très-spirituelle, plusieurs partis se présentèrent pour l'épouser, entre autres Gibbon, le fameux historien anglais; mais comme elle pensait, avec toutes les ames pures, que l'amour est un garant de la vertu dans le mariage, elle ne voulut point s'unir à un homme qu'elle ne faisait qu'estimer : elle fut récompensée de ses sacrifices par l'affection d'un homme qu'elle a chéri de toutes les puissances de son être, pendant tout le cours de sa vie. M. Necker, auquel elle s'unit en 1764, déjà renommé par l'éloquence et les talents qu'il avait développés dans la compagnie des Indes, choisit son épouse seulement pour ses vertus et ses charmes; il trouva en elle un enthousiasme de gloire, qui fut peut-être le premier

mobile de la carrière qu'il a suivie. Mme. Necker entra dans le monde environ vingt-cinq ans avant la révolution de France, à l'époque où les hommes de lettres avaient le plus d'empire sur les opinions. Elle les rassemblait chez elle, où ils étaient attirés par l'étendue de ses connaissances et l'autorité de son caractère. Ils se plaisaient à rencontrer une personne à qui son esprit rendait la société de ses pareils très-nécessaire, et dont l'ame conservait sa pureté comme Aréthuse au milieu des flots de la mer. Mme. Necker ne perdait jamais une occasion d'exprimer des opinions religieuses très-sévères, dans le cercle des philosophes les plus célèbres de son temps. Thomas, son ami intime, partageait seul en entier ses opinions; mais elle était entourée d'un grand nombre d'hommes d'esprit, qui aimaient à l'entendre, et qu'elle faisait valoir par l'admiration qu'elle montrait pour leur esprit et leur talent. Buffon, Saint-Lambert, Marmontel, etc., recherchaient avec empressement cette solitaire des Alpes, transportée au milieu d'eux, et qui ne tenait à leur entretien que par le noble besoin de la pensée. Souvent Mme. Necker ne se doutait pas des erreurs de ses amis: quelquefois elle se flattait de les ramener à la vérité quand elle s'apercevait de leurs écarts; et toujours elle s'avançait, au milieu des passions et des faux systèmes qu'elles enfantent, avec une sorte de candeur qui la faisait respecter. Elle avait peu d'usage du monde; il y avait dans ses manières de la dignité naturelle, quoiqu'elles ne fussent pas exemptes de gaucherie: mais c'était une personne simple de caractère, bien qu'elle eût quelquefois de la recherche dans l'esprit; une personne qui savait tout par les livres, et peu de chose par les hommes, et qui, dans la conduite de sa vie, n'était éclairée que par sa conscience, et n'écoutait jamais qu'elle. Mme. Necker, à peine mariée, avait desiré de se placer honorablement parmi les écrivains; mais son mari lui exprima une fois, d'une manière délicate, qu'il se croirait moins nécessaire à une femme dont l'amour-propre serait excité par ses succès littéraires: c'en fut assez pour qu'elle renonçât aux travaux qu'elle avait commencés. Elle se contenta de la conversation et de la correspondance, pour manifester ses idées; et c'est peut-être à cela qu'il faut attribuer le style un peu travaillé de cette correspondance. Elle suppléait ainsi aux ouvrages qu'elle ne publiait pas; et ses lettres ressemblaient quelquefois à des pages détachées d'un livre. Mme. Necker, pendant les deux ministères de Necker, seconda les intentions de son mari par des actes continuels de bienfaisance; elle réforma les abus qui s'étaient introduits dans les prisons, et perfectionna le régime des hôpitaux; un hospice fondé par elle à Paris, porte encore son nom. Cette femme, qui attachait un si grand prix aux occupations et aux jouissances de l'esprit, employait alors tout son temps aux détails les plus minutieux, pour parvenir à concilier l'économie dans la dépense avec le bien-être des malades. Appelé à présenter au roi le résultat des différentes branches d'administration, Necker, dans son *Compte rendu*, ne se refusa pas à dire que la plus importante de toutes avait été dirigée par Mme. Necker. On l'a beaucoup critiqué d'avoir ainsi loué sa femme publiquement; mais on a pardonné à

beaucoup d'écrivains de parler d'eux-mêmes toujours avec intérêt et souvent avec enthousiasme; on a trouvé simple que les poètes dédiassent à leurs maîtresses les productions de leur génie : pourquoi n'y aurait-il que le lien conjugal qui interdît cet épanchement de cœur si naturel au talent? Mme. Necker sut inspirer à son mari une vénération et une tendresse qui lui donnaient un grand ascendant sur sa conduite. Elle ne s'en servit jamais comme font d'ordinaire les femmes, pour obtenir des grâces pour ses amis, parce que, ne s'intéressant vivement à personne qu'à son mari, elle n'avait rien à lui demander que pour lui-même. Mais peut-être exerça-t-elle, par un motif délicat, une influence fâcheuse sur la plus importante de ses résolutions. Madame Necker excita M. Necker à donner sa démission du ministère en 1781, parce qu'elle ne pouvait supporter la douleur que lui causaient les libelles publiés contre lui. Dans le second ministère de Necker, lorsqu'il fut exilé, trois jours avant le 14 juillet 1789, et rappelé le lendemain, Mme. Necker voulait l'empêcher de rentrer dans cette France que le crime avait déjà souillée; et depuis le moment que M. Necker y revint jusqu'à son départ définitif, en 1790, elle n'eut qu'une seule pensée, la crainte des dangers dont elle croyait son époux menacé. C'était une personne singulière pour le mélange de faiblesse et de fermeté qui composait son caractère. Quand il s'agissait de devoirs, elle aurait bravé pour elle, et même pour ce qu'elle aimait, les plus grands périls; mais, sous tout autre rapport, personne n'était plus susceptible de terreur, et, pour aucun intérêt de ce monde, elle n'aurait consenti à ce que la vie de l'objet de sa tendresse fût exposée. Lorsque Necker revint se fixer en Suisse, Mme. Necker, encouragée fortement alors par son mari, publia, au commencement de 1794, des *Réflexions sur le divorce*. La délicatesse de sentiment qui règne dans ce livre, fait un contraste remarquable avec les principes qui dominaient alors en France. Le dernier chapitre de cet ouvrage, sur le bonheur du mariage dans la vieillesse, est fort éloquent. Necker, après la mort de sa femme, a publié cinq volumes de *Mélanges* extraits des papiers de Mme. Necker : comme ils ne contiennent rien qu'elle eût l'intention de publier, on ne doit la juger comme auteur que par ses Réflexions sur le divorce. Toutefois ces mélanges font éprouver le plaisir que causerait la conversation la plus spirituelle et la plus variée; et nul ouvrage ne peut donner aussi bien l'idée de cette époque de la société de France dans laquelle le talent de causer avait acquis tant d'importance. On remarque dans les écrits de Mme. Necker un esprit plus profond que facile, trop de goût pour les comparaisons, comme si l'imagination ayait en elle les défauts qu'on reproche quelquefois à la raison, c'est-à-dire de l'effort et de la roideur. Mais quelle pureté de morale, et quelle finesse d'aperçus dans ces feuilles éparses qu'on doit considérer comme l'entretien de Mme. Necker avec elle-même! Mme. Necker fut atteinte d'une maladie de nerfs, qui lui rendait l'existence très-pénible, en contrariant le besoin dominant de son esprit, l'occupation: au mois de mai 1794, encore dans la force de l'âge, elle quitta la vie avec beaucoup de calme, remerciant Dieu d'avoir placé dans son cœur une foi inébranlable, et de lui avoir donné pour

appui sur la terre l'homme qu'elle respectait le plus. L—T—L.

NECTAIRE, patriarche de Constantinople, né à Tarse, remplaça, en 381, sur le siége de Constantinople, saint Grégoire de Nazianze, qui avait abdiqué pour donner la paix à cette église, déchirée alors par le schisme. La volonté impérieuse de l'empereur Théodose fut le seul titre de Nectaire pour obtenir un semblable honneur; car il n'avait même pas encore été baptisé. Il reçut donc le baptême, et, peu de temps après, la consécration épiscopale, au concile tenu à Constantinople en 381, et qu'il présida aussitôt après son élection. Plus doux que ferme, plus politique que savant, il n'eut ni la doctrine ni la fermeté nécessaires pour contenir les hérétiques. Cependant il gouverna son église avec une grande piété. Consulté par l'empereur Théodose sur les moyens de terminer les différends de religion, il lui conseilla d'éviter les disputes avec les Ariens, et de produire seulement contre eux les témoignages des auteurs catholiques. Ce conseil fut suivi avec succès. Nectaire mourut en 392, et eut pour successeur St. Jean Chrysostome. On lui attribue un *Sermon* sur l'aumône et le jeûne, imprimé en grec, Paris, 1554, in-8°.; publié en latin par J. Perion, avec six Oraisons de saint Jean-Chrysostome, Paris, 1554, in-8°. C. T—Y.

NECTAIRE, patriarche de Jérusalem au dix-septième siècle, né dans l'île de Crète, se retira, dès son jeune âge, sur le mont Sinaï, et y embrassa la vie monastique. Ses vertus et ses lumières l'ayant fait élire évêque du mont Sinaï, il se rendit à Jérusalem pour y recevoir l'ordination: mais, dans l'intervalle, le patriarche Paisius étant mort, il fut choisi pour le remplacer, sans qu'il en eût aucune connaissance; et à son arrivée, il fut, malgré lui, ordonné et installé dans cette dignité. Nectaire ne garda ce siége que peu d'années; il abdiqua, à cause de son grand âge, et mourut à Jérusalem, en 1668. Etant moine du mont Sinaï, et vers l'âge de cinquante ans, il avait écrit l'*Histoire de l'empire des Egyptiens jusqu'au sulthan Selim*, qui renversa l'empire des Arabes; mais nous n'avons de connaissance certaine que des ouvrages suivants: I. *Confutatio imperii papæ in Ecclesiam*, Londres, 1702, in-8°.; trad. du grec en latin, par Pierre Allix, ministre calviniste, à l'instigation de Thomas, archevêque de Canterbury. Il n'y a point eu dans ces derniers temps, de Grec qui ait poussé plus loin l'emportement contre les Latins. Cet ouvrage avait été composé à l'occasion d'une dispute à laquelle Nectaire fut provoqué par un Franciscain de Jérusalem. II. Un Écrit grec contre les principes de Luther et de Calvin sur l'eucharistie, traduit en latin, par Eusèbe Renaudot, qui le publia en grec et latin, Paris, 1709, in-4°., avec les Homélies de Gennadius sur l'eucharistie, et d'autres Opuscules semblables. L'éditeur y a joint des Notes et un Abrégé de la vie de Nectaire. C. T—Y.

NEDEY (ANATOLE-FRANÇOIS), chirurgien, né à Besançon en 1730, fit ses études à l'université de cette ville, et y prit ses degrés. Il se livra surtout à la partie des accouchements, trop négligée dans les provinces éloignées de la capitale, et fut nommé démonstrateur au collége de chirurgie. Sa réputation attira un grand nombre d'élèves à ses cours: grâces à son zèle infatigable secondé

par le gouvernement, chaque village put avoir une sage-femme instruite ; et l'on vit disparaître peu-à-peu les pratiques dangereuses de l'ignorance et du charlatanisme. Nedey joignait à une savante théorie beaucoup de dextérité, et les connaissances que peut seule donner une longue expérience. Dans les premières années de la révolution, il fut attaché, comme chirurgien en chef, à l'un des hôpitaux militaires de Besançon ; et il y mourut, le 8 août 1794, du typhus, maladie qui alors moissonna un grand nombre de médecins. Il a publié : *Principes sur l'art des accouchements*, par demandes et par réponses, Besançon, 1793, in-8°. Ce traité élémentaire, écrit avec méthode et clarté, a été imprimé par ordre de l'administration du département du Doubs. Nedey a laissé divers ouvrages sur son art entre les mains de son fils aîné, médecin des épidémies à Vesoul, et qui a obtenu plusieurs médailles pour avoir contribué à la propagation de la vaccine. W—s.

NEDJM-EDDIN AYOUB (Melik el Saleh), sulthan d'Égypte et de Damas, de la dynastie des Ayoubides, gouvernait les places que son père Melik el Kamel possédait en Mésopotamie, lorsqu'il apprit qu'à la mort de ce monarque, l'an 635 de l'hég. (1238 de J.-C.), son frère Melik el Adel II s'était emparé du trône d'Egypte, et son cousin Melik el Djawad Younas, de celui de Damas. Nedjm-eddyn, voyant ces deux princes en guerre l'un contre l'autre, profita de la faiblesse du second, et l'obligea de lui céder le royaume de Damas en échange de Sindjar, Anah et Racca en Mésopotamie, l'an 636 (1239). Peu de temps après il vainquit les Chrétiens près de Gaza, et marcha ensuite pour disputer l'Egypte à Melik el Adel. Mais pendant son absence, Melik el Saleh Ismaël, son oncle, qui régnait à Baalbek depuis que Damas lui avait été enlevé par Kamel, surprit cette capitale, et fit arrêter le fils de Nedjm-eddyn. Celui-ci qui assiégeait Naplouse, fut aussitôt abandonné par son armée, et tomba au pouvoir de Melik el Nasser Daoud, son cousin, qui l'emmena au château de Karak, et lui témoigna beaucoup d'égards. Il lui rendit même la liberté ; et les deux princes se garantirent, par un serment mutuel, dans le temple de Jérusalem, le trône de Damas à Nasser, et celui d'Égypte à Nedjm-eddyn. Ismaël et Adel voulurent en vain s'opposer à leurs projets. Adel fut trahi et arrêté par ses émyrs ; et Nedjm-eddyn entra au Caire, où il fut proclamé sulthan d'Égypte, en 637 (1240). Ayant trouvé le trésor vide, il appela les grands, et leur demanda pourquoi ils avaient déposé son frère : sur leur réponse que c'était à cause de ses extravagances, il s'adressa aux oulemas pour savoir si un insensé pouvait disposer des revenus de l'état ; et leur décision ayant été conforme à ses vues, il ordonna que tous ceux qui avaient reçu du dernier sulthan quelques sommes d'argent, eussent à les rapporter au trésor, sous peine de la vie. Cependant Saleh Ismaël, ayant fait alliance avec les Francs, leur céda quelques places, leur permit de venir acheter des armes à Damas, et se joignit à eux contre Nedjm-eddyn, qui leur livra bataille près d'Acre, en 638. Ismaël fut abandonné par ses troupes, qui le méprisaient à cause de ses liaisons avec les Chrétiens ; et ceux-ci furent complètement défaits. Après diverses négociations sans ré-

sultat, la guerre recommença entre les deux princes. Le sulthan de Damas conclut un nouveau traité avec les Francs, et leur céda Jérusalem, Ascalon et Tibériade. Nedjm-eddyn, de son côté, acheta les services des Kharizmieus qui, sans patrie et sans souverain, depuis la mort du sulthan Djelal-eddyn Mankberny (*V.* ce nom), désolaient la Mésopotamie. Ces brigands traversèrent l'Eufrate, au nombre de dix mille, prirent et saccagèrent Baalbek et Jérusalem, étendirent leurs ravages jusqu'aux portes de Damas, et joignirent à Gaza les troupes égyptiennes, commandées par Rokn-eddyn Bibars. (*Voy.* Bibars Ier.) Ce fut dans les environs de cette ville, que les Chrétiens et les Musulmans de Syrie perdirent une grande bataille, qui leur coûta plus de trente mille hommes (1244). Cet événement fit rentrer sous la domination de Nedjm-eddyn, la Palestine et une partie de la Syrie. Son oncle Ismaël fut forcé de lui céder Damas l'année suivante, et de recevoir encore Baalbek en échange. Les Kharizmieus, privés du pillage de Damas sur lequel ils avaient compté, abandonnèrent le sulthan d'Égypte, prirent le parti de son rival, et vinrent assiéger Damas. Nedjm-eddyn marcha au secours de cette ville, et tailla en pièces ces barbares, dont les restes furent détruits et dissipés par le sulthan d'Alep. Ismaël privé de leur secours, et poursuivi par Nedjm-eddyn, se réfugia dans cette ville; et Baalbek, ainsi que sa famille et ses trésors, tombèrent au pouvoir de son ennemi. Nedjm-eddyn dépouilla aussi de tous ses états son cousin Melik el Nasser, prince de Karak, qui s'était joint à Ismaël. L'an 644 (1246), il enleva aux Chrétiens Tibériade et Ascalon, qu'il fit raser. Il assiégeait Hémesse, lorsqu'informé de l'armement de saint Louis et de son hivernement en Cypre, il se décida de faire la paix avec le sulthan d'Alep, et de voler à la défense de l'Égypte. Arrivé à Aschmoun-Tanah, au commencement de l'année suivante, et persuadé que les premiers efforts des Chrétiens tomberaient sur Damiette, il mit cette place en état de défense, et chargea l'émyr Fakhr-eddyn de s'opposer à la descente des Français. Elle eut lieu cependant, le 6 juin 1249. Les Musulmans, après une légère escarmouche, se retirèrent sur la rive orientale du Nil, et vinrent jusqu'à Aschmoun. Les habitants et la garnison de Damiette, découragés par cette retraite, abandonnèrent la ville, où les Français entrèrent sans résistance. Indigné d'une telle lâcheté, le sulthan fit étrangler cinquante officiers de la garnison de Damiette, et accabla de reproches Fakhr-eddyn. Le délabrement de sa santé l'empêcha de se mesurer avec le roi de France. Il s'embarqua pour Mansourah, où il concentra toutes ses forces. Au milieu de ses chagrins et de ses souffrances, il reçut deux sujets de consolation, la reddition de Karak, seule place qui fût restée à son cousin Melik el Nasser (*Voy.* ce nom, XXVIII, 221), et la prise de Scide sur les Chrétiens qui s'étaient affaiblis en Syrie, en voulant suivre saint Louis. Nedjm-eddyn expira le 14 chaban 647 (22 nov. 1249), âgé de quarante-quatre ans, après en avoir régné près de dix. C'est à lui qu'on attribue l'établissement de la fameuse milice des Mamlouks. Plusieurs potentats musulmans avaient déjà formé des corps d'esclaves nommés *mamlouks* (*Voy.* Mohammed II et



Saladin); mais Nedjm-eddyn, ayant éprouvé leur fidélité au siége de Naplouse, en augmenta le nombre, et leur accorda tant de confiance, qu'ils en abusèrent et se rendirent redoutables à son successeur (*Voy.* Melik el Moadham, XXVIII, 224, et Aibek, I, 358). Ce prince était brave, et grand politique; mais son orgueil avait indisposé ses émyrs: aussi laissa-t-il peu de regrets, malgré le besoin que l'Égypte aurait eu de ses talents, dans la crise où elle se trouvait. A—t.

NÉE de la ROCHELLE (Jean), avocat, et subdélégué à Clameci en Nivernais, où il était né en 1692, avait un goût naturel pour la littérature, et fut lié dans sa jeunesse avec les gens de lettres les plus renommés de Paris. Il s'y fit connaître par des poésies légères, insérées dans le Mercure. Attaché au comte de Charolais, il devait le suivre dans une de ses ambassades en Italie; mais, dégoûté des affaires publiques par les événements de la régence et du système de Law, il revint à Clameci, où il composa différents ouvrages d'histoire et de jurisprudence, et s'acquit la réputation d'un des meilleurs avocats du pays. Il y mourut octogénaire, le 24 déc. 1772. On a de lui: I. *Le Maréchal de Boucicaut*, nouvelle historique, 1713, in-12, qu'il ne faut pas confondre avec l'*Histoire* de ce maréchal, imprimée à Paris, chez Coignard, en 1697, et à la Haye, en 1711, in-12. II. *Le Czar Démétrius*, histoire moscovite, Paris, 1716 et 1717, ou la Haye, 1716, in-12. III. *La duchesse de Capoue*, nouvelle italienne, Paris, 1732, in-12. IV. Une *Histoire des révolutions de Sicile*, non imprimée, dont le manuscrit est resté dans sa famille. V. *Mémoire pour servir à l'histoire du Nivernais et du Donziois*, avec quatre Dissertations, 1°. sur les servitudes en Nivernais; 2°. sur les maladreries et léproseries du Nivernais; 3°. sur le flottage des bois; 4°. sur la forclusion, Paris, 1647, in-12. VI. *Coutume du comté et bailliage d'Auxerre*, avec un Commentaire, ibid., 1749, in-4°. Cet ouvrage, ainsi que le précédent, a été publié par Fr. Née de la Rochelle, fils de l'auteur, qui faisait alors son stage au parlement de Paris, où il exerça la profession d'avocat jusqu'à sa mort, arrivée le 17 avril 1756. Il est le père de Jean-François Née de la Rochelle, juge-de-paix à la Charité-sur-Loire, auteur de quelques ouvrages de bibliographie et d'histoire. Z.

NEEDHAM (Marchamont), publiciste, né en 1620, à Burford, dans le comté d'Oxford, perdit son père au sortir du berceau; mais il trouva dans le second mari de sa mère, à-la-fois ministre et magister du lieu, un instituteur plein de zèle et de sollicitude. A l'âge de quatorze ans, on l'envoya étudier à Oxford; il y prit ses grades classiques, et accepta les fonctions de sous-maître dans la célèbre école des marchands-tailleurs de Londres. Cet établissement ayant souffert une interruption pendant la guerre civile, Needham offrit ses services à un procureur. En 1643, il entreprit un Journal hebdomadaire, intitulé *Mercurius britannicus*: le ton véhément de cette feuille, animée de l'esprit du parlement, assura sa popularité; Needham fut compté parmi les plus utiles défenseurs des libertés du pays: mais on put bientôt reconnaître qu'il suivait d'autres inspirations que celles d'une conviction intime. Une offense particulière qu'il reçut, en 1647,

dans les rangs républicains, le fit pencher pour la cour; il alla se jeter aux pieds du roi, obtint l'oubli du passé, et se mit à écrire le *Mercurius pragmaticus*, pamphlet périodique, dont le style mordant irrita au dernier point les presbytériens. Leur ressentiment força Needham à se cacher; il fut découvert, et jeté dans la prison de Newgate. Il y allait peut-être de sa vie, si deux démagogues puissants, Lenthal et Bradshaw, ne l'eussent protégé comme un homme dont la cause populaire pouvait encore tirer parti. Needham paya sa dette, en rédigeant, dans toute la pureté de principes de la secte des indépendants, le *Mercurius politicus*. Le premier N°. commençait par cette phrase : « Puisque le roi a eu un fou, pourquoi la république n'aurait-elle pas le sien ? » Cette feuille parvenue, en 1660, à sa onzième année, fut défendue par ordre du conseil-d'état. La restauration de Charles II détermina Needham à se cacher de nouveau, jusqu'à ce qu'il fût certain d'être amnistié. La médecine, à laquelle il s'était livré dès 1645, devint pour lui une ressource honorable : il jouissait, comme praticien, d'une grande confiance parmi les non-conformistes, lorsqu'il fut frappé de mort subite, en 1678. Doué d'un esprit enjoué et caustique, Needham possédait un talent très-flexible; mais nous avons vu que son caractère politique l'était encore davantage. Il a composé un grand nombre d'opuscules politiques, morts avec les circonstances qui les avaient inspirés. Sa traduction du *Mare clausum* de Selden, augmentée de nouvelles preuves à l'appui des droits de l'Angleterre à l'empire de la mer, Londres, 1652 et 1662, est beaucoup plus connue. L'ouvrage le plus remarquable de Needham est son *Discours touchant la supériorité d'un état libre sur le gouvernement monarchique* ; inséré d'abord dans le *Mercure politique*, et réimprimé séparément en 1650 et 1767. Dans la première partie, l'auteur déduit quatorze raisons principales, dont il résulte que le peuple est le meilleur gardien de sa liberté; dans la deuxième, il s'applique à détruire les objections contre la démocratie; dans la troisième, il établit méthodiquement le principe de la souveraineté du peuple; dans la quatrième enfin, il relève les erreurs accréditées dans les divers gouvernements d'Europe, et indique quelques précautions pour le maintien de la liberté. En publiant son ouvrage sous le protectorat de Cromwell, Needham flattait la passion dominante de ses compatriotes; mais sa théorie leur prouvait qu'ils n'avaient fait que changer le nom de la tyrannie. Théoph. Mandar a traduit, en 1791, le livre de Needham, auquel il a joint des Notes de J.-J. Rousseau, de Mably, de Bossuet, Condillac, Montesquieu, Raynal, etc. Comme médecin, Needham est l'auteur d'un écrit intitulé : *Medela medicinæ*, 1665; il y soutient, entre autres paradoxes, qu'on peut, sans études préalables dans les universités, exercer dignement cette profession. J. Twisden, dans sa *Medicina veterum vindicata*, et Robert Sprackling, dans sa *Medela ignorantiæ*, ont réfuté cette assertion. F—T.

NEEDHAM (JEAN TURBERVILLE), physicien connu par ses observations microscopiques, était né à Londres, en 1713, de parents catholiques. Resté orphelin de bonne

heure, il fut envoyé au collége anglais de Douai; et, après y avoir terminé ses études, il entra au séminaire de Cambrai, où il reçut les ordres sacrés. Needham professa d'abord la rhétorique dans le même collége de Douai, où il avait été élevé; et il ne tarda pas à se distinguer par la finesse et la sagacité de son esprit. Rappelé en 1740, en Angleterre, par les chefs de la mission catholique, il fut chargé de la direction de l'école de Twyford, et, quatre ans après, envoyé au collége anglais de Lisbonne, pour y professer la philosophie. Le climat du Portugal ne convenant pas à sa santé délicate, il revint à Londres, et publia, en 1745, ses premières découvertes microscopiques, ouvrage qui annonçait un bon observateur. Il fit ensuite un voyage à Paris, où il fut accueilli par Buffon, occupé alors de ses recherches sur les animaux spermatiques et infusoires. L'illustre naturaliste confia à Needham le soin de répéter ses observations; et il consigna le résultat de leurs expériences dans le tome second de l'*Histoire naturelle* (édition in-4°.), en nommant son collaborateur de la manière la plus honorable. Needham fut admis, en 1747, à la société royale de Londres: cette distinction était d'autant plus remarquable, qu'elle n'avait encore été accordée à aucun prêtre de la communion romaine. La médiocrité de sa fortune l'obligea de se charger, en 1751, de continuer l'éducation de quelques gentilshommes, qu'il accompagna dans leurs voyages sur le continent; et il put ainsi visiter la France, l'Italie et l'Allemagne. Dans le temps qu'il était à Genève, il voulut répondre aux objections présentées par Voltaire contre les miracles; mais sa critique alluma la bile du philosophe de Fernei, qui, plus habile que lui à manier l'arme de l'ironie, le couvrit de ridicule dans des pamphlets où, abandonnant la question principale, il se jette sur les découvertes microscopiques de Needham, et se moque des petites anguilles que le physicien anglais prétendait avoir aperçues dans de la farine échauffée (*V.* les *OEuvres* de Voltaire, éd. de Kehl, in-8°., tomes 31 et 46). Needham, en terminant ses voyages, se retira (1767), au séminaire anglais de Paris, où il reprit le cours de ses expériences avec tant de succès, que l'académie des sciences le nomma, l'année suivante, l'un de ses associés. Il fut appelé, en 1769, à Bruxelles, pour concourir à l'organisation de l'académie fondée en cette ville par l'impératrice Marie-Thérèse. Il ne cessa, depuis, de diriger les travaux de cette société; et son zèle fut récompensé par un canonicat de l'église de Soignies, dans le Hainaut. Needham mourut à Bruxelles, le 30 déc. 1781. Son *Éloge* fut prononcé à l'académie de cette ville par Mann, et inséré dans le tome IV des *Mémoires* de cette compagnie. Il comptait au nombre de ses amis Hill, Trembley, Bonnet, etc. Comme physicien, il avait des idées étendues: mais il les généralisait trop, défaut ordinaire de tous les esprits systématiques; et il manquait de clarté et de méthode, en parlant comme en écrivant. On a de lui: I. *New microscopical discoveries*, etc., Londres, 1745; traduit en français, sous ce titre: *Découvertes faites avec le microscope*, Leyde, 1747, in-12, avec un *Mémoire* sur les polypes, par Trembley (*V.* TREMBLEY). Le traducteur anonyme, que Needham dit être un

savant professeur de Leyde, y joignit des remarques, et Needham ayant consigné de nouvelles observations dans une *Lettre* à Folkes, cette pièce fut traduite en français par Lavirotte; et les deux ouvrages réunis parurent sous le titre de *Nouvelles observations microscopiques*, Paris, 1750, in-12, avec 7 planches. On y trouve la description du calmar, espèce de polype, alors peu connu; des observations sur la poussière fécondante des plantes, sur les animalcules anguilliformes, découverts dans la poussière de la nielle, sur les œufs de la raie, les embryons de sole, la langue du lézard, etc. La Lettre à Folkes renferme une suite d'expériences sur la génération, la composition et la décomposition des substances animales et végétales. II. *Observations des hauteurs, faites avec le baromètre* (août 1751) *sur une partie des Alpes*, Berne, 1760, in-4°. de 34 pag., avec fig. III. *Recherches physiques et métaphysiques sur la nature et la religion, et Nouvelle théorie de la terre.* Needham a publié cet ouvrage à la suite de la traduction des *Nouvelles recherches* de Spallanzani sur les découvertes microscopiques, Paris, 1769, in-8°. Cet illustre physicien, en répétant les observations de Needham, avait reconnu que celui-ci n'avait pas employé toutes les précautions nécessaires pour détruire les germes qui auraient pu se trouver dans les matières soumises à ses expériences; que, s'il existe des vrais animalcules dans la farine de blé viciée, ce n'est pas une raison pour qu'il y en ait dans la farine fraîche et pure; qu'enfin Needham avait souvent pris pour des animaux, les gaines où ces animaux sont renfermés. Needham a cherché à se justifier dans les *Notes* qu'il a jointes à la traduction de l'ouvrage de Spallanzani; mais il n'a point détruit les objections de l'auteur italien. Les *Recherches physiques et métaphysiques*, qu'il a ajoutées à l'ouvrage de Spallanzani, contiennent le développement de son système sur la reproduction des êtres. Quelques-unes de ses idées semblent tendre au matérialisme; et il a prêté ainsi, sans le vouloir, des armes aux incrédules, charmés de pouvoir s'appuyer de l'opinion d'un prêtre catholique. IV. *Idée sommaire ou Vue générale du système physique et métaphysique de Needham sur la génération des corps organisés;* à la suite de la *Vraie philosophie*, par l'abbé Monestier, Bruxelles, 1780, in-8°., et séparément, ibid., 1781, 20 pages. Dans cette brochure, Needham se plaint des conséquences qu'a tirées de ses principes l'auteur du *Système de la nature* (*V.* D'HOLBACH); il fait voir qu'il n'en est aucun qui favorise le matérialisme. V. *De inscriptione quâdam ægyptiacâ Taurini inventâ et characteribus ægyptiacis olim et Sinis communibus exaratâ*, *Epistola*, Rome, 1761, in-8°. de 70 pag., avec 2 pl. Needham prétend, dans cette lettre, que les caractères en usage à la Chine sont les mêmes que ceux dont se servaient les Égyptiens; et en conséquence il donne l'explication d'une inscription qu'il avait lue à Turin, sur un prétendu buste d'Isis, cru égyptien. De Guignes a réfuté cette explication dans le *Journal des savants*, décembre 1761 (p. 806); et le N°. d'août 1762 du même journal (pag. 565) contient l'extrait de deux *Lettres* de Bartoli (Turin, 1762, in-4°. de 36 pag.), dans lesquelles ce savant conservateur du musée de Turin s'é-

levait aussi contre l'explication que Needham donne de ce monument, qui a, depuis, été reconnu faux : les 32 caractères qui le couvrent, paraissent faits à plaisir. VI. *Lettre de Pekin, sur le génie de la langue chinoise, et la nature de leur écriture symbolique*, Bruxelles, 1773, in-4°. fig., avec 28 pl. Needham n'est que l'éditeur de cette curieuse Lettre, que l'on croit du P. Cibot, mais à laquelle le P. Amiot peut avoir eu quelque part (*V.* Amiot, II, 48). Elle avait déjà paru dans les *Transactions philosophiques*, et fut reproduite, en 1776 (sous le nom du P. Amiot), avec de nouvelles planches, et une partie de l'*Avis préliminaire* de Needham, dans le tome 1 des *Mémoires sur les Chinois*. Quoique cette lettre ne fût pas absolument favorable au système du savant anglais, il avait cru en tirer avantage pour établir la vérité de son système sur l'identité des caractères chinois et égyptiens ; et il répond à ses nombreux adversaires, parmi lesquels se trouvait l'infatigable Pauw, qui ne lui cédait pas en paralogismes. VII. *Mémoire sur la maladie contagieuse des bêtes à cornes*, ibid., 1770, in-8°. On en trouve l'analyse dans le recueil de l'académie de Bruxelles, tome II, p. XXIV. VIII. La traduction des *Principes d'électricité*, par lord Mahon, ibid., 1781, in-8°. On se borne à rappeler ici les *Lettres* de Needham contre Voltaire, qui font partie d'une Collection sur les miracles (Neuchâtel 1767, in-8°.); mais on citera quelques-uns des morceaux dont il a enrichi le *Recueil* de l'académie de Bruxelles : *Observations physiques*, faites, en 1772, dans la province de Luxembourg, pendant un voyage astronomique, tome 1er. — *Observations sur l'histoire naturelle de la fourmi*, tome II, etc. — *Nouvelles recherches*, sur la nature et l'économie des mouches à miel, ibid. — *Recherches sur la question* : Si le son des cloches pendant les orages fait éclater la foudre, etc., tome IV. — *Sur les moyens* d'empêcher le dérangement des aiguilles aimantées, produit par l'électricité de l'atmosphère, ibid., etc. On a aussi quelques Mémoires de Needham dans les *Transactions philosophiques*. W—s.

NÉEL (Louis-Balthazar), né à Rouen, y mourut en 1754. Il est auteur de quelques poésies médiocres, et des ouvrages suivants qui ne sont pas sans intérêt : I. *Voyage de Paris à Saint Cloud par mer, et Retour de Saint-Cloud à Paris par terre*, écrit avec esprit et gaîté, 1749, in-12. La meilleure édition est celle de Paris, 1787, in-12, 2 parties (*V.* Lottin). II. *Histoire du maréchal de Saxe*, Mitau, 1752, 3 vol. in-12. III. *Histoire de Louis, duc d'Orléans*, mort en 1752, un vol. in-12. D—b—s.

NEERCASSEL (Jean de), évêque de Castorie, naquit, en 1663, à Gorcum, d'une ancienne famille de magistrature ; mais les troubles civils avaient réduit son père à l'état de brasseur. Il entra, en 1695, dans la congrégation de l'Oratoire, enseigna la philosophie à ses jeunes confrères, et professa la théologie à Malines, puis à Cologne. Il fut nommé pro-vicaire apostolique, sous M. de La Torre, puis coadjuteur de M. Catz, auquel il succéda, en 1663, sous le titre d'évêque de Castorie. Ses premiers soins furent de rétablir dans le clergé la discipline, déchue par la négligence de ses prédécesseurs ; de soumettre les réguliers à la juridiction épiscopale,

dont ils s'étaient affranchis à la faveur de leurs priviléges ; de réformer les abus de tout genre auxquels son vaste diocèse était en proie ; de faire de fréquentes visites pastorales, qu'un troupeau de plus de 400,000 ames, répandu en différentes provinces, rendait très-pénibles. L'affluence des fidèles qui accouraient à ses instructions, était si grande, qu'il se trouvait souvent obligé de les faire en pleine campagne. La considération dont il jouissait auprès des Hautes-Puissances le mit en mesure de soustraire les religieux au bannissement dont ils étaient menacés, en représailles des rigueurs qu'on exerçait en France envers les protestants. Accusé de trahison pour avoir exercé solennellement les fonctions de son ministère à Utrecht, pendant que les Français occupaient cette ville, il se justifia si complètement, qu'on ne fit aucune difficulté de lui rendre le libre exercice de ses fonctions. Neercassel succomba aux fatigues apostoliques, à Zwoll en Over-Yssel, le 6 juin 1686. Son principal ouvrage est intitulé : *Amor pœnitens de recto usu clavium*, Emmerick, 1683, un vol. in-12, où il établit la nécessité de l'amour de Dieu dans le sacrement de pénitence. Cette édition ayant été supprimée sous Alexandre VII, par l'inquisition, il adoucit ce qu'il avait dit de trop fort contre les attritionnaires, dans une seconde édition, publiée en 1685, 2 vol. in-8°. L'ouvrage a été traduit en français par l'abbé Guibert, Utrecht, 1741, 3 vol. in-12. Bossuet en faisait beaucoup de cas, ainsi que du suivant : *Tractatus de Sanctorum et præcipuè B. Mariæ Virginis cultu*, Utrecht, 1675, in-8°. Il a été traduit en français par Leroi, abbé de Hautefontaine (Paris, 1679, in-8°.), ainsi que cet autre : *Tractatus de lectione Scripturarum, in quo protestantium eas legendi praxis refellitur, catholicorum verò stabilitur*, 1677, in-8°. Son petit livre de *L'Affermissement dans la foi, et la Consolation dans les persécutions*, Bruxelles, 1670, in 8°., en hollandais, fut très-recherché, même par les protestants, à cause de l'élégance du style et du ton de piété qu'il respire. On trouve dans la *Batavia sacra*, quelques autres de ses écrits, dont le plus curieux est une *Lettre* à l'archevêque de Malines, où il établit que le mariage des protestants, fait devant leurs magistrats ou devant leurs ministres, est valide, et qu'il ne doit point être réhabilité quand ils se convertissent. Neercassel était en correspondance avec Bossuet. Leurs lettres ont été insérées parmi celles de ce dernier. Il avait fait traduire en hollandais l'*Exposition de la doctrine catholique* de l'évêque de Meaux, par le docte Pierre Codde, son confrère et son successeur, et imprimer à Anvers la traduction latine du même ouvrage par l'abbé Fleury. T—D.

NÉFI-OGLI, ou le *Fils de l'exilé*, ainsi nommé parce que son père avait été banni par le grand-vézyr, Achmet Kiuperli, sous Mahomet IV, était un des Turcs les plus éclairés de son temps. Il savait non-seulement l'arabe, mais le latin qu'il avait appris sans autre secours que le *lexicon* et la grammaire turque de Meninski. Il possédait, de plus, toutes les branches de la littérature de son pays. Il paraît qu'il connaissait également les sciences et les hommes. La confiance que lui accorda le réis-effendi Rami-Mehemmed, l'ascendant qu'il exerça sur ce ministre, ont fait partager à Néfi-Ogli l'hon-

neur de la paix de Carlowitz. Ce fut lui qui engagea Rami, dont il était le conseil, à se charger de cette mission politique, dont le succès le porta à la dignité de grand-vézyr. Il est vrai que Néfi-Ogli, qui prédisait les événements d'après leurs causes, avait conseillé à son patron de refuser le vézyriat qu'on lui destinait depuis long-temps. Il prévoyait que les fautes du gouvernement de Mahomet IV amèneraient sous peu de temps une catastrophe funeste au prince et à ses ministres du moment. Cette sagacité et ses grandes connaissances, ses pronostics justifiés par l'événement, valurent à Néfi-Ogli une réputation de prophète; et les Othomans de son temps ne doutaient point qu'il n'eût l'avantage de lire dans le *Leuh*, ce livre dans lequel, selon la croyance mahométane, le doigt des anges a écrit d'avance toutes les actions des mortels. S—Y.

NEGELEIN (JOACHIM), savant théologien et numismate, naquit à Nuremberg, en 1675, de parents mal partagés du côté de la fortune. Il acheva ses études à l'université d'Altdorf, où il avait obtenu une bourse, et y prit ses degrés avec distinction. Il accompagna ensuite un jeune seigneur allemand dans ses voyages, et visita avec lui la Hollande et l'Angleterre. Après s'être arrêté quelque temps à Oxford pour entendre les professeurs de cette célèbre université, il revint à Nuremberg, où il reçut les ordres sacrés. Il fut attaché, en 1701, à la maison des Orphelins, et nommé, en 1709, diacre de l'église Saint-Laurent. Quelques ouvrages théologiques, qu'il publia à cette époque, fixèrent sur lui l'attention; et en 1720 il fut élu pasteur de l'église Sainte-Marie. Les magistrats de Nuremberg le chargèrent, en 1722, de professer au collége de Saint-Egide l'éloquence, la poésie et la littérature grecque. Il s'acquitta honorablement de ces différentes fonctions, et mourut le 24 juin 1749. On a de lui, outre quelques écrits théologiques, et une traduction allemande de la Science des médailles (*V.* JOBERT, XXI, 578): I. *Thesaurus numismatum modernorum hujus sæculi cum lat. et german. explicatione* (en société avec Melchior Körnlein), Nuremberg, 1701-10, 21 part., qui se relient en 3 volumes in-fol., fig. II. *Ulysses litterarius sive oratio de singularibus et novis quibusdam in orbe litterato*, ibid., 1726, in-8°. L'auteur a réimprimé, à la suite de son discours, l'*Ulysses scholasticus* de Gaspar Dornau, et la Harangue de Gasp. Hofmann, *De barbarie imminente*. Negelein avait traduit en grec l'*Imitation de Jésus-Christ;* mais on ne croit pas que cette version ait été imprimée, non plus que celle qu'il avait faite des Évangiles en vers grecs, et des Idylles de Théocrite en dialecte attique (on sait que l'original est en dorique). W—s.

NEGRI (VIRGINIE), appelée aussi *Angélique-Paule-Antoinette*, noms qu'elle prit à son entrée en religion, était née à Milan, au commencement du seizième siècle, et embrassa la vie religieuse à Guastalla, dans le couvent des *Angéliques de Saint-Paul converti*, dont elle fut une des fondatrices. Elle était éloquente et fort affectionnée à la conversion des pécheurs: elle parcourait les villes et les villages, prêchant la pénitence et la pureté des mœurs. Elle écrivait à ceux qu'elle ne pouvait visiter, et qu'elle espérait toucher par ses exhortations; elle ramena ainsi dans la voie du salut beaucoup d'ames

égarées. Parmi les conversions qu'elle fit, on compte celle du marquis du Guast, gouverneur du Milanez, pour Charles-Quint : elle l'assista à sa mort, qui fut édifiante. Néanmoins la mère Angelique-Paule-Antoinette eut des ennemis. On voulut la faire passer pour visionnaire ; on dit même qu'on trouva le moyen de la faire enfermer dans le monastère des filles de Sainte-Claire, où elle demeura trois ans. Mais enfin la fausseté des accusations fut reconnue par l'archevêque de Lanciano, nommé par le Saint-Siége pour examiner sa conduite. Elle mourut en odeur de sainteté, en 1555, âgée de quarante-sept ans. On a recueilli ses *Lettres*, qui ont été imprimées avec sa *Vie* sous ce titre : *Lettere spirituali della devota e religiosa Angelica Paul-Antonia de' Negri, milanese; Vita della medesima, raccolta pel Giovan-Batista Fontana de' Conti*, etc. Rome, *in ædibus populi romani*, 1576. Ces lettres sont au nombre de soixante-seize : elles ont pour objet les principales solennités de l'année, sont pleines d'onction et de l'esprit de Dieu, et ressemblent en beaucoup de choses à celles de sainte Catherine de Sienne. Le Concile de Trente les fit examiner par le père Jacques Lainez, général des Jésuites, et par d'autres pieux et savants personnages qui en approuvèrent l'impression. La *Vie* de cette sainte fille, jointe à ses lettres, est précédée de cent dix-huit témoignages en sa faveur. Le père Hilarion de Coste, minime, l'a mise au rang des dames célèbres par leur sainteté dont il a composé les éloges.

L—y.

NEGRI (Jean-François), littérateur, né le 3 janvier 1593, à Bologne, d'une famille patricienne, avait reçu de la nature des dispositions pour tous les arts. Après avoir terminé ses études classiques avec succès, il se rendit à Venise, où il entra dans l'atelier d'Odoard Fialetti, habile peintre, et y resta deux années (*V.* Fialetti, XIV, 479). Il excellait surtout dans le genre du portrait ; il saisissait parfaitement la ressemblance, et la rendait avec une vérité et une précision qui lui méritèrent le nom de *Negri dei ritratti*. Il s'appliqua aussi à l'architecture ; et on lui doit le plan de l'église des Jésuites de Bologne. Il fit, de plus, une étude aprofondie des monuments de l'antiquité, et en particulier des médailles, dont il forma une riche collection. Cependant il ne négligeait point la littérature ; et pendant son séjour à Venise, il se fit recevoir à l'académie des *Incogniti*. Après avoir visité les principales villes de l'Italie pour satisfaire sa curiosité, il revint à Bologne, où il ranima par son exemple le goût des beaux-arts. Il contribua à y fonder, en 1640, l'académie qui prit le nom des *Indomiti*, dont les premières assemblées se tinrent dans sa maison ; et il mourut, dans cette ville, le 9 octobre 1659, justement regretté de ses concitoyens. On cite de lui comme littérateur : I. La *Traduction* de la *Jérusalem délivrée*, en idiome bolonais, Bologne, 1628, in-folio, rare. Cette édition ne contient que les douze premiers chants et trente-quatre stances du treizième ; mais la version entière se conservait dans la bibliothèque du marquis d'Ercolani. II. *Prima crociata, overo lega di milizie cristiane liberatrice del sacro Sepolcro*, ibid., 1658, in-folio, III. *Basilica Petroniana overo vita di S. Petronio, con la descrizione della chiesa a lui dedicata*, etc.,

ibid., 1680, in-4°. On a quelquefois attribué cet ouvrage à Bianco Negri, son fils, qui n'en est que l'éditeur. Bianco, homme de mérite, avait hérité des talents de son père pour la peinture. IV. *La storia genealogica della famiglia Sassatelli* (*V.* Orlandi, *Bibl. Bologn.*, p. 164). Il a laissé en manuscrit une *Histoire de la ville de Bologne*, avec les titres, chartes et autres pièces justificatives, en 10 vol in-fol.; et une *Histoire abrégée* de cette ville, rédigée en forme de lettres. W—s.

NEGRI (Alexandre), fils du précédent, fut protonotaire apostolique, et chanoine de Saint-Pétrone, à Bologne. A l'exemple de son père, il aima et cultiva les arts; il s'appliqua surtout à l'étude des monuments antiques, tant à Rome qu'à Bologne, et à l'explication des inscriptions qu'on y trouve gravées. Il a publié, à ce sujet, les ouvrages suivants: I. *Maniliani Bononiensis monumenta historico-mystica latina*. II. *Epistola de vetustissimâ lapideæ cujusdam inscriptionis crasione*, etc. III. *Ad præsidiarium aquæductum Lucii Publicii Asclepii villici investigatio*. IV. *Ælia Lælia Crispis*. Ces quatre dissertations ont été insérées dans les *Marmorea Felsinea* du comte Malvasia, Bologne, 1690, in-4°. Negri ayant été nommé curé de Saint-Laurent *di Porta Stiera*, fit construire dans l'église de sa paroisse une chapelle, sous l'invocation de Notre-Dame-de-Lorette, où il voulut être inhumé. Ses héritiers firent graver sur sa tombe les vers suivants qu'il avait composés lui-même:

Nigros urna capit manes; si vota, viator,
Concipis, albus erit, qui fuit antè niger.

Il mourut en 1661. L—y.

NEGRI (François), savant ecclésiastique de Ravenne, qui vivait au dix-septième siècle, illustra sa patrie par ses vertus, son savoir et ses ouvrages. Après avoir acquis des connaissances étendues en littérature, il s'appliqua à la philosophie, à la géographie et à l'astronomie. L'histoire naturelle attira aussi son attention, et il en étudia les diverses branches. A ces occupations, il joignait la pratique des vertus chrétiennes, et surtout celle de la charité. On ne l'appelait communément que le père des pauvres et le protecteur de la veuve et de l'orphelin. Se trouvant à Rome, il agit avec tant d'instances près du pape et du cardinal Cesare Rasponi, pour l'établissement d'un hospice en faveur des catéchumènes, qu'on peut l'en regarder comme le fondateur. Cependant le nom de Negri serait moins célèbre sans les voyages pénibles et hasardeux qu'il entreprit dans les pays du Nord, pour en examiner les mœurs, les usages, les rites religieux, et tout ce qu'ils offrent d'intéressant pour la morale, les sciences, la politique, l'histoire naturelle, etc. Il visita le Danemark, la Suède, la Norvége, la Finlande, et pénétra jusqu'au Cap-Nord. Dans des lettres écrites à ses amis, de ces contrées lointaines, il rend compte de ce qu'il avait eu occasion d'y observer. Il était de retour en Italie, en 1666. Il se chargea du gouvernement d'une paroisse dans sa patrie, remplit avec un zèle édifiant les fonctions attachées à son emploi, et passa le reste de ses jours dans cette occupaton utile. Il mourut le 27 déc. 1698, après avoir retouché, et enrichi de notes précieuses, les lettres citées ci-dessus. Avant d'expirer, il recommanda à son héritier de les faire

imprimer, avec les augmentations et les corrections qu'il y avait ajoutées. Son intention fut remplie; et elles parurent sous ce titre : *Viaggio settentrionale diviso in otto lettere*, Forli, 1701, in-4°.; réimprimé ensuite à Padoue. On y a joint du même auteur, *Annotazioni sopra la storia di Olao Magno*, dans lesquelles il relève diverses erreurs de cette histoire. On a, en outre, de Negri : *Discorso pratico della riverenza dovuta a' sacri templi, ed el modo più facile ed efficace per conseguirla*, Venise, 1688. Il y a une *Vie* de François Negri, écrite par Gian-Francesco Vistoli, son concitoyen, laquelle se voit à la tête du *Viaggio settentrionale*. On trouve dans les écrits de Pasolini, de Giunani et Cinelli, des *Notices* sur ce savant italien. L—y.

NEGRI (Jules), biographe, né à Ferrare, en 1648, entra dans la société des Jésuites, et, chargé de professer les humanités dans un collége de la Basse-Romagne, il y passa la plus grande partie de sa vie. Il employa ses loisirs à rassembler des notes sur les écrivains florentins des cinq derniers siècles, et mourut à Ferrare, le 21 septembre 1720, avant d'avoir mis la dernière main à son travail. Les confrères du P. Negri le publièrent sous ce titre : *Istoria degli scrittori fiorentini*, Ferrare, 1722, in-fol.; ce volume contient de courtes notices sur environ deux mille auteurs, avec la liste de leurs productions, tant imprimées que manuscrites. Cette compilation fourmille de fautes de tout genre, dont la négligence des éditeurs a encore augmenté le nombre, au lieu de le diminuer. Tiraboschi, et les autres critiques italiens, en ont signalé les plus graves. Le savant Apostolo Zeno, dans une *Lettre* à Campo Sampiero (*Lettere*, III, 417), porte le jugement le plus défavorable sur l'ouvrage de Negri; cependant il est encore recherché des amateurs de l'histoire littéraire, parce qu'il n'y en a pas de meilleur sur le même sujet. On trouvera quelques détails sur la vie et le caractère de Negri dans une *Lettre* de Baruffaldi, insérée au tome XXXIV du *Giornale de' letterati d'Italia* (p. 276-286). W—s.

NEGRI (Salomon), en arabe Soleyman Alsadi, prêtre de l'église grecque, était originaire de Damas. Les Jésuites missionnaires dans cette ville, après lui avoir enseigné le latin et le grec, le déterminèrent à passer en France pour y continuer ses études, espérant le convertir à la foi catholique. Negri suivit quelque temps, à Paris, les cours de la Sorbonne; il se rendit ensuite à Londres, puis, en 1701, à Halle, où il séjourna quatre ans, et se perfectionna dans l'arabe sous Michaëlis. Il se plaisait beaucoup dans cette ville; mais l'air ne lui convenant pas, il dut voyager en Italie, en Hongrie, à Constantinople, etc. Il essaya vainement d'élever à Venise une école d'arabe et de turc, et à Rome d'ouvrir un cours de syriaque et d'arabe. Cependant Athanase, patriarche grec d'Antioche, par zèle pour l'instruction de ses ouailles, avait fait imprimer à ses frais une version arabe des quatre Évangélistes (Alep, 1706, in-fol.), et plus tard une édition des Psaumes dans la même langue. Negri, qui avait été élève de ce prélat, et qui était retourné à Londres, fut engagé, par la société fondée dans cette ville pour la propagation des Livres saints, à entreprendre une révision de l'édition publiée par le patriarche. Il

la revit sur la version grecque, corrigea le style; et ces deux ouvrages parurent de nouveau avec des changements considérables, les Psaumes en 1725, in 8°.; et les Évangiles, avec le reste du Nouveau-Testament et le Décalogue, en 1727, in-4°. Cette édition n'est pas partout conforme pour le sens à la version imprimée dans les Polyglottes de Paris et de Londres; et l'on a reproché à Negri d'avoir altéré à dessein certains passages, pour les accommoder à la doctrine des protestants. Negri, après un nouveau séjour à Halle, avait été contraint, par raison de santé, de retourner en Angleterre, où il obtint une place d'interprète pour les langues orientales. Il y mourut en 1729, laissant tous ses livres et ses manuscrits à la maison des orphelins de Halle. Sa *Vie*, écrite par lui-même, a été publiée par Anast. Freylinghausen, sous le titre de *Memoria Negriana*, Halle, 1764, in-4°. Pendant son séjour à Paris, Negri avait dicté à Frédéric Rostgaard, un recueil de sentences arabes, au nombre de DXLV. Rostgaard les traduisit en latin, à l'aide de ses conseils; ce recueil fut publié dans la suite, avec des notes, par Christian Kall sous ce titre : *Arabum philosophia popularis sive sylloge nova proverbiorum*, Copenhague, 1764, in-8°. Quelques-unes de ces sentences étaient déjà connues; et l'ouvrage ne donne pas une haute idée du talent de l'auteur. Reiske avait déjà contesté le savoir de Negri comme orientaliste, dans sa Critique raisonnée de la version des Psaumes et du Nouveau-Testament (*V.* Baumgarten, *Nachrichten von merkwürdigen Büchern*, Halle, 1753, p. 283 et suiv.) On connaît encore de lui une version arabe et syriaque d'une Homélie du pape Clément XI (*V.* Pfaff, *Introd. in hist. theol. litt.* p. III, p. 365), et d'autres opuscules détaillés par Rotermund dans le Supplément au Dictionnaire de Joecher. R—D.

NEGRO (François), littérateur, était né à Bassano, au commencement du seizième siècle. Après avoir terminé ses études avec beaucoup de succès, il entra dans l'ordre de saint Benoît: mais il ne tarda pas à se lasser de la vie du cloître; et ayant embrassé, en 1525, les opinions des nouveaux réformateurs, il se rendit en Allemagne, où il se lia avec Zuingle. Negro l'accompagna aux conférences de Marpourg; et il assista ensuite à la fameuse diète d'Augsbourg, où il parla éloquemment en faveur de la liberté de conscience. La guerre s'étant rallumée en Allemagne, Negro retourna en Italie; mais craignant d'y être poursuivi à raison de ses opinions, il se retira, en 1540, à Chiavenne, ville des Grisons, y ouvrit une école pour l'enseignement des langues anciennes, et y remplit ensuite les fonctions du pastorat. Soit inconstance naturelle, soit desir de se procurer un emploi plus lucratif pour élever sa famille, il parcourut la Suisse et une partie de l'Allemagne, sans pouvoir se fixer nulle part. Il était à Genève en 1559; et dans une Epître qu'il adressa a Nicolas Radziwil, palatin de Wilna, on voit qu'il n'était pas satisfait de son sort. Il retourna dans la même année, à Chiavenne, reprendre ses fonctions, et y mourut après 1560. Sur la fin de sa vie, Negro avait embrassé le socinianisme. On a de lui : I. *Turcicarum rerum Commentarius*, Paris, 1538, in-8°. C'est la traduction d'un ouvrage de Paul Giovio; elle a été réimprimée plusieurs fois

séparément, ou dans des Recueils de pièces concernant l'histoire des Turcs. II. *Rudimenta grammaticæ ex auctoribus collecta*, Milan, 1541, réimprimés sous le titre de *Canones grammaticales*, Poschiavo, Landolf, 1555, in-8°. III. *Ovidii Metamorphosis in epitomen phaleucis versibus redacta*, Zurich, 1542, Bâle, 1544. IV. *Tragedia del libero arbitrio* (Genève), 1546, in-4°.; seconde édition plus ample, 1550, in-8°. Cette pièce, aussi rare que recherchée des curieux, a été traduite en français sous ce titre : *La Tragédie du roi franc-arbitre* (Genève), 1548, in-8°.; Villefranche (Genève), 1559, in-8°. On peut conjecturer que Jean Crespin a eu part à cette traduction, dont il est l'imprimeur. Negro en donna lui-même une version latine (Genève), J. Crespin, 1559, in-8°. (Voy. pour plus de détails, sur les différentes éditions et traductions de cette pièce, le *Manuel du libraire* de M. Brunet.) Le dénouement de cette tragédie, dit M. Renouard (*Catal. d'un amateur*), est que la grâce justifiante tranche la tête au roi franc-arbitre, et que le pape est reconnu pour l'ante-christ. V. *Rhætia sive de situ et moribus Rhætorum libellus*, Bâle, 1547, in-4°. de 62 pag.; c'est un poème en vers hexamètres, où l'auteur s'efforce de présenter le pays montagneux des Grisons comme un vrai paradis terrestre. VI. *De Fanini Faventini ac Dominici Bassanensis morte, qui nuper ob Christum in Italiâ romani pontificis jussu impiè occisi sunt, brevis historia*, Chiavenne, 1550, in-8°.; très-rare. VII. *Historia Francisci Spieræ civitatulani qui, quod susceptam semel Evangelicæ veritatis professionem abnegasset, in horrendam incidit desperationem*, Tubingen, 1555, in-8°. Il paraît que ce livre est traduit de l'italien de Vergerio. On connaît trois médailles frappées à la mémoire de Fr. Negro. W—s.

NÉHÉMIE (mot hébreu qui signifie consolation), autrement ATHERSATHA, chef du peuple de Dieu, contemporain d'Esdras, était fils d'Helcias. La vingtième année du règne d'Artaxerxès Longuemain, dont il était échanson, 444 ans avant J.-C. (suivant le calcul de Jahn), lorsqu'il remplissait dans le palais de Suse les fonctions de sa charge, il apprit d'Hanani, que ceux qui étaient restés après la captivité, et qui demeuraient en la province, gémissaient dans l'affliction et dans l'opprobre; que les murailles de Jérusalem n'avaient point été relevées, ni ses portes rétablies. Ces tristes nouvelles le jetèrent dans la douleur et l'abattement. Il se couvrit des vêtements du deuil; il jeûna, et répandit son ame devant le Seigneur. Quelques jours après, le roi qui l'aimait, s'aperçut de sa tristesse, et lui en demanda le sujet. *O roi*, lui répondit Néhémie, *pourquoi mon visage ne serait-il pas abattu, puisque la ville où sont les tombeaux de mes pères est encore déserte, et ses portes brûlées?.... Si votre serviteur vous est agréable, envoyez-moi afin que je la fasse rebâtir.* Le roi, et la reine, qui était assise auprès de lui, voulurent savoir combien durerait son voyage, et quand il reviendrait. Néhémie leur marqua le temps de son retour, et le roi lui permit de s'en aller. Ce prince lui accorda, en même temps, des lettres pour les gouverneurs du pays au-delà du fleuve, afin qu'ils lui facilitassent le passage; et pour Asaph, grand-

maître de la forêt du roi, afin qu'il lui laissât la faculté d'y prendre du bois pour couvrir les portes et les tours du temple, les murailles de la ville et son habitation. Néhémie partit avec des cavaliers et des officiers de guerre, et alla trouver les gouverneurs auxquels il montra les ordres du roi. Il se rendit ensuite à Jérusalem; et, à l'insu de tout le monde, il visita, pendant la nuit, les ruines de la ville Sainte, et les travaux qu'on y avait faits. Le lendemain il découvrit au peuple assemblé les projets qu'il avait formés, et les ordres dont il était porteur. Tous s'encouragèrent à bien travailler; il n'y eut que Sanaballat d'Horonaïm, Tobie Ammanite, et Gosem, Arabe, qui blâmèrent son entreprise, et la taxèrent de révolte contre le roi. Cependant chacun ayant mis la main à l'œuvre, les murailles furent bientôt rebâties, et toutes les brèches réparées jusqu'à la moitié. C'est alors que les ennemis du peuple juif, s'apercevant que les ouvrages avançaient, conçurent le dessein de le surprendre, et de renverser ce qui avait été construit. Néhémie, averti de leurs machinations, mit le peuple en haie derrière les murs, tout le long des murailles de la ville, avec leurs épées, leurs lances et leurs arcs. Les ennemis, voyant que Néhémie était sur ses gardes, renoncèrent à leur dessein. Les Juifs revinrent aux murailles, et chacun reprit son ouvrage. Depuis ce jour-là, la moitié des gens était occupée au travail, et l'autre moitié, prête à combattre, était armée de lances, de boucliers, d'arcs et de cuirasses; les chefs du peuple avaient l'œil sur les enfants de la maison de Juda. Ceux qui étaient employés à bâtir les murs, à porter, ou à charger les porteurs, faisaient leur ouvrage d'une main, et tenaient leur épée de l'autre. Ils veillaient la nuit, et travaillaient le jour alternativement: au premier son de la trompette, tous devaient être prêts à courir au lieu du danger. Quant à Néhémie et aux gens qui l'accompagnaient, ils ne quittaient point leurs vêtements, et ne les ôtaient que pour se purifier. Pendant que les ouvrages se continuaient au milieu des dangers et des peines, le peuple éleva la voix, et se plaignit de la dureté des riches qui accablaient les pauvres sous le poids des usures. Néhémie fit assembler les principaux, et leur parla ainsi: « Mes frères, mes gens et moi, » nous avons prêté à plusieurs de » l'argent et du blé: accordons-nous » tous à ne leur rien demander, et » à les quitter de ce qu'ils nous » doivent. Rendez-leur aujourd'hui » leurs champs et leurs vignes, » leurs plants d'oliviers et leurs mai» sons; et payez pour eux le cen» tième de l'argent, du blé, du vin » et de l'huile, que vous avez accou» tumé d'exiger d'eux. » Tous répondirent: « Nous leur rendrons ce que nous avons à eux; nous ne leur demanderons rien de ce qu'ils nous doivent, et nous ferons en tout ce que vous avez dit. » Il en fut ainsi en effet, et le peuple fut tranquille. Les murs étaient rebâtis et les brèches réparées, lorsque Sanaballat, Tobie et Gossem, tentèrent d'attirer Néhémie dans un piége, sous prétexte de contracter alliance avec lui. Mais ce sage Israélite sut déjouer leur complot, et résister jusqu'à cinq fois à toutes les sollicitations. Leurs menaces même ne purent l'abattre; et il termina glorieusement son ouvrage en cinquante-deux jours. L'ordre qu'il avait établi pendant les constructions, continua de régner après

qu'elle furent achevées, et la ville fut en sûreté. Cependant la population ne correspondait point à l'étendue de son enceinte. Pour remédier à cet inconvénient, Néhémie ordonna que les principaux de la nation, et la dixième partie du peuple de Juda, y fixassent leur demeure. Au septième mois, il fit faire la lecture de la loi devant les Israélites assemblés dans la place publique; et comme tout le peuple fondait en larmes, il les consola en disant : *Que la joie du Seigneur était leur force, et que ce jour était un jour de fête*. Après avoir célébré la solennité des tabernacles, et ordonné un jeûne général, il renouvela, devant le Seigneur, l'antique alliance d'Abraham, qui fut signée des prêtres et des principaux d'entre le peuple. Tous s'engagèrent à ne point s'allier avec les nations, à ne point faire de commerce les jours de sabbat et de fête, à laisser la terre libre la septième année, et à n'oxiger aucune dette. Ils s'imposèrent également l'obligation de donner, chaque année, la troisième partie d'un sicle pour le service du temple; et d'apporter exactement les prémices, en un mot, d'exécuter tout ce qui est prescrit par la loi de Moïse. La dédicace du mur de Jérusalem fut très-solennelle. Néhémie l'accompagna de toute la pompe des cérémonies religieuses, et de tout ce qui pouvait exciter les transports de la joie. La trente-deuxième année du règne d'Artaxerxès, Néhémie retourna à Babylone. Au bout de vingt ou vingt-quatre ans, il obtint son congé, et revint à Jérusalem, en qualité de *gouverneur*. Pendant son absence les mœurs du peuple s'étaient corrompues, et les ordonnances du Seigneur avaient été violées. Il répara le mal, corrigea les abus, et remit en vigueur les règlements qu'il avait faits avant son départ. C'est de cette époque que date la corruption de la langue hébraïque. Les mariages que les enfants d'Israël contractèrent avec les filles d'Azot, d'Ammon et de Moab, entraînaient l'habitude de se servir de la langue de ces nations. Le langage de la génération qui provenait de ces mariages, tenait de celui des deux peuples. Ce fut une des raisons de la défense de Néhémie, et du châtiment qu'il infligea aux infracteurs. Il mourut dans sa patrie, sur la fin du règne de Darius Nothus, ou au commencement du règne d'Artaxerxès Mnémon. Il est auteur du second livre d'Esdras, qui commence par ces mots : *Ce sont ici les paroles de Néhémie*, écrit en hébreu, et divisé en XIII chapitres. C'est l'opinion d'Eusèbe, de Salian, de Sponde, de Dupin, de Bossuet, et de Jahn, qui la défend victorieusement (*Introduct. in libros sacros veteris Fœderis*, p. 262). Il y est toujours parlé de Néhémie à la première personne. Si le style varie, on peut faire la même remarque à l'égard de quelques autres livres de l'Ancien-Testament. S'il y a des choses qui semblent indiquer un auteur postérieur, ne peut-on pas dire qu'elles ont été intercalées? Le livre de Néhémie n'a pas de commentateur particulier. L—B—E.

NEIL (O.) *Voy.* NIALL.

NEIPPERG ou NEUPERG (GUILLAUME-REINHARD, comte DE), feld-maréchal autrichien, fils d'Eberhard-Frédéric Neipperg, qui avait été revêtu de la même dignité dans l'armée autrichienne, naquit en 1684 : il entra au service en 1702, et obtint, en 1717, le grade de colonel d'infanterie. Il se distingua aux affaires de Temeswar et de Belgrade, et fut chargé de l'éducation du duc

François-Etienne, depuis empereur François I[er]. En 1730, il obtint le commandement de la forteresse de Luxembourg; et, trois ans après, il commanda en Italie avec le grade de feld-maréchal. Dans cette campagne il débloqua, le 10 octobre 1734, la forteresse de Mirandola. Quelques années après il fit en Hongrie la campagne contre les Turcs, et se distingua au combat de Kornéa en 1738. A la bataille de Groetka, il arriva encore à temps pour couvrir la retraite de l'armée autrichienne jusqu'aux lignes de Belgrade. L'empereur d'Autriche, obligé par cet échec de faire la paix, chargea Neipperg de pleins pouvoirs pour les négociations. Son fils a publié des pièces justificatives sur cette mission diplomatique, dont le résultat fut désapprouvé par la cour et par le public. Neipperg, accusé d'avoir outrepassé ses pouvoirs, et d'avoir sacrifié les intérêts de l'Autriche en concluant une paix qui remettait la place importante de Belgrade entre les mains des Turcs (1), fut arrêté et enfermé dans une forteresse. Mais, peu d'années après, on eut, de nouveau, besoin de ses services. La guerre de la succession de Bavière ayant éclaté en 1741, il fut chargé du commandement en chef du corps d'armée de Silésie; mais les talents de Frédéric ne lui laissèrent pas le moyen de se signaler. Ayant été blessé à la bataille de Molwitz, il se retira, en 1742, avec son armée en Moravie. Il alla remplacer dans les Pays-Bas le duc d'Aremberg, en qualité de commandant en chef: l'année suivante il prit part à la bataille de Dettingen; ce fut sa dernière campagne. Alors il vint résider dans son gouvernement de Luxembourg, et s'étant concerté avec le maréchal de Belle-île, gouverneur de Metz, il sut prévenir les dévastations si communes en temps de guerre, dans le pays confié à ses soins, où il demeura jusqu'en 1753. De retour à Vienne, il entra au conseil de guerre, et en fut nommé vice-président. L'empereur l'avait créé comte de l'Empire, et le fit entrer, à ce titre, dans le collége du cercle de Souabe. Neipperg mourut à Vienne, le 26 mai 1774. Il avait embrassé la religion catholique, et en pratiquait les devoirs avec édification. D—G.

(1) L'archiduc François, était, dit-on, tombé entre les mains des Turcs dans une partie de chasse, et la signature du traité de Belgrade, fut le prix mis à sa liberté. Neipperg fut emprisonné pour la forme; mais on voit qu'il ne fut point disgracié, et le traité n'en fut pas moins salutaire.

NEIPPERG (LÉOPOLD, comte DE), fils du précédent, et chambellan autrichien, né en 1728, mort à Schweiger auprès de Heilbronn, le 5 janvier 1792, fut long-temps ambassadeur d'Autriche à Naples. En 1762, il inventa une machine à copier les lettres; qu'il nomma le *Copiste secret*, et dont il fit paraître à Vienne, en 1764, la description in-4°., avec six gravures in-folio. Il est aussi l'auteur de l'*Histoire fondée sur les documents originaux, de toutes les transactions relatives à la paix conclue, le 18 septembre 1738, entre l'empereur Charles VI, la Russie et la porte Othomane*, Francfort et Leipzig, 1790, in-8°. Il entreprit ce travail pour justifier par les faits, la conduite de son père, que l'opinion publique continuait d'accuser d'avoir agi contre les intérêts de sa patrie en concluant le traité de Belgrade. Ce recueil, qui contient plus de 69 pièces authentiques, est intéressant pour l'histoire du temps. D—G.

NELIS (CORNEILLE-FRANÇOIS DE), né à Malines, le 5 juin 1736,

d'une famille anoblie par l'impératrice Marie-Thérèse, fit ses études avec distinction, et remporta le premier prix à l'université de Louvain, qui, le jour où il fut reçu docteur en théologie, lui confia le soin de sa bibliothèque, et le mit à la tête d'un de ses colléges. Pour le récompenser des services qu'il rendit aux sciences et aux lettres, le gouvernement autrichien le pourvut d'un canonicat de l'église-cathédrale de Tournai. L'évêque ne tarda point à le nommer son grand-vicaire; ce qui le fit admettre aux états du Tournaisis, qu'il présida pendant plusieurs années. Des Dissertations sur plusieurs points d'histoire et de morale l'avaient fait connaître avantageusement comme littérateur; aussi fut-il un des membres choisis pour former le noyau de l'académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Après la suppression des Jésuites, on le nomma commissaire royal, chargé de la direction des études; et lorsque l'archiduc Maximilien d'Autriche (depuis électeur de Cologne) visita les provinces belgiques, l'abbé de Nelis eut ordre de l'accompagner: cette circonstance contribua beaucoup à lui procurer l'évêché d'Anvers, en 1784. Il se montra dès-lors un des plus ardents antagonistes des systèmes de Joseph II, et devint, avec Van-Eopen, l'ame du parti patriote. En 1794, à l'approche des armées françaises, il quitta son diocèse, et se retira dans le couvent des Camaldules, à Parme, où il mourut le 21 août 1798. Outre son *Éloge funèbre de Marie-Thérèse*, très-supérieur à celui qu'avait composé l'abbé de Boismont, l'abbé de Nelis a publié: I. *L'Aveugle de la montagne*, ou *Entretiens philosophiques*, in-4°., Parme, Bodoni, 1795; 2e. éd., Rome, in-4°., 1796. II. *De historiâ Belgicâ et ejusdem scriptoribus præcipuis commentatio*, in-8°., Parme, 1795. Il a laissé plusieurs manuscrits, dont le plus important a pour titre: ***Europæ fata, mores, disciplina*, etc., *ab ineunte sæculo XV, ad usque finem sæculi XVIII.*** St—r.

NELLI (Jean-Baptiste), célèbre architecte, né à Florence, en 1661, d'une famille patricienne, qui a produit plusieurs hommes de mérite, s'appliqua dans sa jeunesse à l'étude des mathématiques, et cultiva aussi avec beaucoup de succès les arts du dessin, dont il fut un zélé protecteur. Porté aux occupations sérieuses, on assure qu'il n'assista jamais à aucune représentation théâtrale. Il devint sénateur, directeur des ponts-et-chaussées, etc., et mourut le 7 septembre 1725. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits. On a publié ses *Discorsi di architettura*, Florence 1753, in-4°., précédés de la vie de l'auteur. On y trouve une description détaillée et fort bien faite de la cathédrale de Florence, avec des recherches curieuses sur l'époque de sa fondation, et sur les différents architectes qui ont été employés à sa construction. Les *plans et élévations* de cette basilique, l'une des plus belles de l'Italie, publiés à Florence, en 1755, sont de Battiste-Clément Nelli, et c'est par erreur qu'on les a quelquefois attribués à l'architecte qui fait le sujet de cet article. Il avait composé, d'après des documents authentiques, une *Vie de Galilée*, plus étendue que celle de Brenna, et dont Tiraboschi souhaitait la publication avec beaucoup d'impatience (*V.* la *Stor. litterar. d'Ital.*, tome VIII, p. 166). Cet ouvrage est encore inédit. W—s.

NELSON (Horace), l'homme de mer le plus célèbre dont l'Angleterre puisse se glorifier, naquit, le 29 septembre 1758, à Burnham-Thorpe, dans le comté de Norfolk. Son père, ministre de ce village, était resté veuf avec huit enfants; et ce fut le desir d'alléger les charges de sa famille qui détermina le jeune Nelson à s'embarquer, dès l'âge de douze ans, avec le capitaine Suckling, son oncle maternel, qui commandait un vaisseau de guerre. Sa constitution délicate semblait devoir l'éloigner d'un métier aussi pénible que celui de la mer; mais il avait donné, dès sa plus tendre enfance, des preuves si multipliées de force de caractère, que son père n'hésita pas de consentir à son projet, persuadé, comme il le disait souvent, que, quelle que fût la carrière que choisirait Horace, il ne manquerait pas d'y parvenir au premier rang. Il eut beaucoup d'obstacles à vaincre, dès son début; mais celui qui, à l'âge de cinq ans, demandait ce que c'était que la peur, ne pouvait pas être aisément rebuté. Nommé commandant du *Triumph*, le capitaine Suckling emmena son neveu à Chatam; et notre jeune marin, chargé du commandement d'un cutter attaché à cette station, s'occupa de l'exploration des bancs de la Tamise, navigation difficile et périlleuse, qui le rendit fort habile dans la manœuvre. En 1773, il obtint de l'emploi dans l'expédition préparée pour le pôle nord, sur l'invitation de la société royale de Londres. L'ardeur qu'il avait mise dans ses sollicitations, vainquit l'obstacle que la faiblesse de sa constitution semblait opposer à l'accomplissement de ses vœux. Il fut embarqué sur le *Carcass*, et donna, dans le cours de cette campagne, tant de preuves de résolution et d'intrépidité, que lord Mulgrave pronostiqua dès-lors les hautes destinées auxquelles il était appelé. Parvenus au 81e. degré 21m de latitude, les bâtiments de l'expédition se trouvèrent au milieu d'une mer de glace, sans aucune issue. Un soir, à la faveur d'un brouillard épais, Nelson quitte le bord avec un de ses camarades: armés chacun d'un fusil, ils se mettent à la poursuite des ours. Le capitaine Lutwidge, qui s'était aperçu de leur absence, conçut des inquiétudes sur leur sort. Vers les quatre heures du matin, à la faveur d'une éclaircie, on découvrit, à une grande distance, nos deux étourdis qui attaquaient un ours monstrueux : à l'instant on leur fit le signal de rejoindre. Nelson n'obéit pas, malgré les exhortations de son camarade : il cherchait à franchir une large crevasse qui le séparait de l'animal furieux; il n'avait plus de poudre, son fusil avait raté : « Si je puis seulement » l'atteindre avec la crosse, criait-il, » il est à moi. » Un coup de fusil, tiré par le capitaine Lutwidge, força l'ours à s'éloigner; et Nelson, désappointé, revint à bord. Sévèrement réprimandé par son capitaine, il répondit froidement : « Je voulais tuer » cet ours pour en apporter la peau » à mon père. » Au retour de l'expédition, les bâtiments furent désarmés; et Nelson, embarqué peu de temps après sur le *Sea-Horse*, cutter de vingt canons, partit pour les Indes-Orientales, avec l'escadre aux ordres de sir Edward Hughes. Il y était depuis dix-huit mois, et déjà il avait été élevé au grade de *midshipman*, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie si dangereuse, que les médecins jugèrent indispensable de le renvoyer en Europe : il y consentit à regret, et retourna en Angleterre sur le *Dol-*

phin. C'était en 1776; et long-temps après, lorsque son nom eut acquis une si grande célébrité, il aimait à raconter la situation de son ame, à cette époque de sa vie. « Les douleurs » physiques avaient affaibli mon énergie; l'avenir ne m'apparaissait que » couvert d'un sombre nuage; j'étais » effrayé des difficultés que j'aurais à » surmonter pour avancer dans mon » état et atteindre le but de mon ambition. A la suite d'une rêverie longue » et triste, mon découragement arriva au point, que je fus tenté de » me précipiter dans la mer; mais » tout-à-coup, ajoutait-il, je me sentis animé d'un sentiment de patriotisme qui tenait de l'exaltation: » un rayon de lumière, qui me semblait venir du ciel, dissipa le nuage » qui obscurcissait ma vue. Eh bien! » m'écriai-je, je veux être un héros; » et, me confiant dans la Providence, je braverai tous les dangers. » Pendant la traversée, sa santé se rétablit; et à son arrivée en Angleterre, il se trouva en état de reprendre du service. Embarqué d'abord sur le *Worcester*, il passa ensuite, comme lieutenant, sur la frégate le *Loewtstoff*, destinée pour les Indes-Occidentales. Au mois de décembre 1778, il fut nommé au commandement du *Badger*, et l'année suivante, à celui du *Hinchinbrook*, de vingt-huit canons. C'est à bord de ce bâtiment qu'il transporta une partie des troupes de l'expédition contre les forts San-Juan et San-Bartholoméo, dans la province de Honduras. Le succès fut complet, mais chèrement acheté. De dix-huit cents hommes dont était composé le corps qui l'avait obtenu, il en revint à peine trois cents; et l'équipage du *Hinchinbrook*, qui était de deux cents hommes, se trouva réduit à dix. Nelson lui-même, succombant aux fatigues, et attaqué d'une maladie grave, fut obligé de solliciter la permission de retourner en Angleterre. Quelques mois de repos ayant suffi à son rétablissement, il fut nommé au commandement de l'*Albemarle*, de vingt-deux canons, et envoyé dans les mers du nord. Pendant la neutralité armée de 1781, il vint mouiller dans la rade d'Elseneur; et ce fut alors qu'il acquit cette parfaite connaissance des côtes du Danemark, dont on le verra plus tard retirer de si grands avantages. A la paix de 1783, l'*Albemarle* reçut ordre de revenir en Angleterre pour y être désarmé; et Nelson, n'ayant pas sollicité d'autre commandement, fut mis à la demi-solde. Obligé de vivre avec la plus grande économie, il passa en France avec le capitaine Macnamara, son ami; et ils vinrent s'établir à Saint-Omer, où ils restèrent jusqu'au mois de mars 1784. A cette époque, Nelson apprit qu'à la demande de lord Howe, il venait d'être nommé au commandement du *Boreas*, de 28 canons, destiné à la station des îles sous le Vent. Il surmonta dans cette expédition, par la franchise de son caractère, et surtout par son extrême fermeté, des difficultés de plus d'une espèce. Aux termes de l'acte de navigation, aucun étranger ne peut faire le commerce dans les possessions anglaises des Indes-Occidentales: les Américains, se prévalant de l'enregistrement de leurs bâtiments, qui avait eu lieu lorsque leurs provinces appartenaient à l'Angleterre, faisaient un commerce très-actif avec les îles sous le Vent. Nelson prétendit qu'en se rendant indépendants, ils étaient devenus étrangers à la métropole, et qu'ils ne devaient plus jouir des privilèges réservés aux seuls Anglais. L'amiral Hughes,

et sir Thomas Shirley gouverneur des îles sous le Vent, étaient d'un avis contraire; mais Nelson, résolu de faire son devoir, et ne s'embarrassant pas de ce qui pourrait arriver, fit signifier aux Américains qu'il allait exécuter l'acte de navigation. En effet, plusieurs navires furent saisis et condamnés par la cour de l'amirauté. Les planteurs, les douaniers et le gouverneur même, se réunirent contre lui; mais il envoya en Angleterre un Mémoire, qui fut mis sous les yeux du roi; et c'est d'après cette pièce, que les ordres furent donnés de maintenir les confiscations. L'*Acte d'enregistrement* date de cette époque; et c'est à Nelson que la Grande-Bretagne est redevable d'une mesure si favorable à son commerce. Pendant qu'il commandait la station de Névis, il se lia intimement avec M. Herbert, président de cette île, dont la nièce, veuve, à dix-huit ans, du docteur Nisbet, avait un fils âgé de trois ans. Nelson, que les manières douces et séduisantes de cette jeune femme ne tardèrent pas à charmer, demanda sa main; et le mariage fut célébré, le 11 mars 1787, et honoré de la présence du duc de Clarence, qui voulut bien, à la prière de M. Herbert, servir de père à sa fille. « Hier, » écrivait un des amis de Nelson le lendemain de cette cérémonie, « hier » notre marine a perdu un de ses » plus beaux ornements; car c'est » une perte nationale quand un offi- » cier d'un mérite aussi rare se ma- » rie : il serait devenu le premier » homme de notre marine. » Ce jugement pouvait être prophétique pour tout autre que Nelson; mais celui qui le prononçait, ne savait pas à quel point le devoir et le patriotisme l'emportaient, dans une ame aussi forte, sur les affections les plus douces. Après une station de trois ans aux Indes-Occidentales, le *Boreas* revint en Angleterre, et y fut désarmé. Nelson profita de cette circonstance pour se rendre avec sa femme dans le comté de Norfolk, qu'habitait son vieux père. Il avait le projet, avant de se rembarquer, d'aller passer quelques mois sur le continent pour apprendre la langue française; mais les charmes de la vie rurale, à laquelle il avait pris goût, le retinrent sous le toit paternel. Au mois de janvier 1793, il fut arraché aux douceurs de sa retraite, par un ordre de l'amirauté de prendre le commandement du vaisseau l'*Agamemnon*, qui faisait partie de l'escadre confiée au lord Hood, et destinée à agir contre la France. Cette flotte entra dans la Méditerranée; et Nelson fut envoyé à Naples pour hâter l'envoi des troupes qui devaient former la garnison de Toulon alors au pouvoir des Anglais. Sir William Hamilton était ambassadeur à la cour de Naples; et sa femme y jouissait du plus grand crédit. Ils firent au capitaine Nelson l'accueil le plus distingué, et exigèrent de lui qu'il prît un logement dans leur hôtel. C'est de cette époque que datent les relations de Nelson avec cette cour, et sa liaison avec lady Hamilton (*Voy.* Hamilton, XIX, 367). Nelson, ayant terminé sa mission, rejoignit l'amiral Hood, qui, forcé d'évacuer Toulon, s'était rendu devant Bastia avec une partie de son escadre. Le siége de cette place ayant été résolu, de concert avec le général Dundas, Nelson fut nommé brigadier des régiments de marine qui devaient y coopérer. Les matelots rivalisèrent de zèle avec les soldats : la place capitula; et

lord Hood témoigna à Nelson, en présence de la flotte et de l'armée, combien il était satisfait de la bravoure et des talents qu'il avait déployés dans cette circonstance. Quelque temps après, l'*Agamemnon* fut envoyé à Calvi pour concourir au siége de cette place. Cette expédition, qui offrait autant de difficultés que le siége de Bastia, eut le même résultat : Calvi fut emporté; mais cette conquête causa au vainqueur la perte d'un œil. Au combat du 13 mars 1795, livré par l'amiral Hotham à l'escadre française aux ordres du contre-amiral Martin, l'*Agamemnon* fut engagé avec plusieurs vaisseaux; et Nelson donna, dans cette action, des preuves d'une extrême bravoure et d'une grande habileté. Son vaisseau, qui avait beaucoup souffert, fut renvoyé en Angleterre, et Nelson passa sur la *Minerve*. Quelque temps après (janvier 1797), il rejoignit sir John Jervis à la hauteur du cap Saint-Vincent, prit le commandement du *Capitaine*, de 74, et contribua puissamment au gain de la bataille livrée à l'armée espagnole sous les ordres de don Joseph de Cordova. L'amiral Jervis reçut le titre de comte de Saint-Vincent; et Nelson, élevé au grade de contre-amiral, fut, en même temps, créé chevalier de l'ordre du Bain. La première opération dont il fut chargé, comme officier-général, fut une expédition contre Ténériffe. Il avait arboré son pavillon sur le *Theseus*. Lord Saint-Vincent lui donna quatre vaisseaux, trois frégates et un cutter, en lui laissant le choix des bâtiments et des officiers. Le but de cette expédition était de s'emparer du port de Santa-Cruz, où l'on supposait que des galions, chargés de trésors considérables, étaient entrés venant du Mexique. Le plan d'attaque avait été dressé par Nelson lui-même, et il avait reçu l'approbation du lord Saint-Vincent, qui lui en avait confié l'exécution. Vers minuit, le 23 juillet 1797, les frégates, ayant à bord des troupes de débarquement, s'approchèrent de la côte; mais des vents contraires, joints à des courants très-forts, les empêchèrent d'y arriver avant le jour. Les Espagnols, avertis du danger, firent toutes leurs dispositions pour s'y opposer; et le débarquement ne put avoir lieu que la nuit suivante. A onze heures du soir, les embarcations, contenant environ mille hommes, se dirigèrent vers le môle : Nelson, accompagné de trois de ses capitaines et de 250 hommes d'élite, débarqua le premier, et se rendit maître du poste; mais au moment où il en prenait possession, il reçut un coup de canon qui lui fracassa le bras droit, et nécessita l'amputation. Cette blessure, dont les suites furent longues et douloureuses, le força de retourner en Angleterre. Tous les honneurs l'y attendaient. Le roi lui exprima son regret personnel, et celui de la nation, d'un accident qui menaçait de priver l'état des services d'un de ses meilleurs officiers; la ville de Londres et celle de Bristol lui envoyèrent des lettres de bourgeoisie; et le gouvernement lui accorda une pension de mille livres sterling. Quelques mois ayant suffi pour son rétablissement, il reçut l'ordre de rejoindre lord Saint-Vincent, qui venait d'être envoyé dans la Méditerranée. Cet amiral, croyant devoir rester devant Cadix pour bloquer la flotte espagnole, chargea Nelson d'aller surveiller l'armement qui se faisait dans le port de

Toulon, et lui adjoignit deux vaisseaux de 74 et quatre frégates. Il mit à la voile, de Gibraltar, le 9 mai 1798, et se dirigea sur Toulon; mais un coup de vent ayant démâté le *Vanguard* qu'il montait, il se vit contraint de relâcher dans le port de l'île de Saint-Pierre, en Sardaigne, où il fut rejoint par huit vaisseaux que lui envoya lord Saint-Vincent, sous le commandement du capitaine Trowbridge. Il appareilla bientôt; et la première nouvelle qu'il apprit à la mer, fut que la flotte française était sortie de Toulon, et qu'elle s'était emparée de Malte. Ne doutant plus que l'Égypte ne fût le but de cette expédition, il se dirigea vers la côte de Barbarie, et parut, le 28 juin, devant Alexandrie. Surpris de n'y pas trouver les Français, il se porta sur tous les points où il espérait en obtenir des informations : il visita les côtes de Caramanie, celles de la Morée; et après avoir parcouru sans succès presque tout l'Archipel, il se décida à faire route pour la Sicile. Dans sa traversée, il rencontra trois vaisseaux, qui avaient ordre de se ranger sous son commandement; de sorte que son escadre se trouva forte de quatorze vaisseaux. Ayant besoin de vivres et d'eau, il relâcha dans le port de Syracuse, où il resta cinq jours. En quittant ce port, il écrivait à lord Saint-Vincent qu'il se remettait en route pour chercher la flotte française, et que, fût-elle allée aux Antipodes, il ne prendrait de repos que lorsqu'il l'aurait rencontrée et qu'il lui aurait livré bataille. Enfin, il reparut en vue d'Alexandrie, le 1er. août; et il fut au comble de la joie quand il vit la rade couverte de bâtiments ennemis. Dès que les signaux lui en eurent fait connaître le nombre, il donna l'ordre de se préparer au combat; et pendant qu'on en faisait les préparatifs, il se fit servir à dîner. Au moment où ses officiers se levèrent de table pour se rendre à leurs postes, il leur dit : « Demain, à cette heure-ci, j'aurai » mérité la pairie ou Westminster » (1). » Avant de commencer le combat, il avait développé son plan aux capitaines de son escadre; le capitaine Berry, en ayant compris toute l'étendue, s'écria avec transport : « Si nous réussissons, que dira » l'Europe ? — Bien certainement » nous réussirons, répliqua Nelson; » mais lequel de nous survivra pour » raconter la chose ? c'est une autre » question. » La flotte française était mouillée dans la baie d'Aboukir, à trois lieues environ au nord-est d'Alexandrie; elle présentait une ligne d'embossage, établie nord-nord-ouest et sud-sud-est, le travers au large. L'armée anglaise qui, jusqu'au moment où elle eut connaissance de l'ennemi, avait manœuvré sans ordre, se forma rapidement en ligne de bataille, tribord amures, et se dirigea sur le vaisseau de tête français, qui avait été posté à une demie-lieue de l'île d'Aboukir, et à un quart-de-lieue environ d'un îlot qui prolongeait cette île du côté du mouillage. Le *Culloden*, qui était le chef-de-file anglais, échoua sur un bas-fonds, et servit en quelque sorte de balise. Cinq vaisseaux avaient déjà doublé la tête de la flotte ennemie, et ils étaient allés se placer entre la terre et elle, lorsque Nelson, laissant arriver en dehors avec le reste de son armée, mit, par cette manœuvre, la flotte française entre deux feux. A six heures et demie, l'engagement était gé-

(1) On sait que c'est dans l'abbaye de Westminster que sont les tombeaux des grands hommes de l'Angleterre.

néral : la nuit ne suspendit point le combat ; et, malgré l'obscurité, il continua, de part et d'autre, avec une ardeur extraordinaire. Cependant le désordre ne tarda pas à se mettre dans l'armée française ; plusieurs vaisseaux s'étaient échoués : l'amiral Brueys, soutenu par cinq de ceux qui lui restaient, opposait une résistance opiniâtre à ses nombreux adversaires, lorsque, vers dix heures, le feu se manifesta à bord de l'*Orient*. Environ trois quarts-d'heure après, ce vaisseau sauta ; et cet événement mit fin au combat. Le résultat de l'action fut, pour les Français, la perte de onze vaisseaux, dont la plupart furent pris ou brûlés à la côte. Cette victoire est peut-être une des plus décisives qui aient été remportées sur mer, depuis l'invention de la poudre, puisque de treize vaisseaux français, deux seulement purent échapper. Nelson avait été blessé à la tête par un biscaïen : la grande quantité de sang qu'il perdait, fit d'abord craindre que le coup ne fût mortel ; il le crut lui-même : mais le rapport des chirurgiens dissipa toutes les craintes ; et il est impossible de décrire les transports de joie auxquels se livrèrent ses officiers et son équipage, quand ils furent rassurés sur la vie de leur amiral. La victoire d'Aboukir plaça l'heureux Nelson au faîte de la gloire. Le roi le créa baron du Nil et de Burnham-Thorpe, en lui assignant une pension de 2000 livres sterling, réversible à ses héritiers jusqu'à la troisième génération. La compagnie des Indes lui vota un don de 10,000 livres sterling ; et la cité de Londres lui envoya une épée, ainsi qu'à chacun des capitaines sous ses ordres. Des médailles d'or furent données à tous les capitaines ; et les lieutenants de tous les bâtiments qui avaient pris part à l'action, furent promus au rang de *commanders*. Dix-sept jours après la bataille, l'amiral appareilla pour se rendre à Naples, où il entra le 22 septembre 1798. Nous sommes arrivés à une époque de la vie de Nelson qu'il serait desirable pour sa gloire que nous pussions passer sous silence ; mais nous devons dire les fautes comme les belles actions. Depuis le séjour qu'il avait fait à Naples, en 1793, il était devenu le héros de lady Hamilton : sa victoire produisit chez elle un enthousiasme qu'elle fit partager facilement au roi et à la reine. Le retour de l'amiral à Naples fut, pour ainsi dire, une fête nationale ; et, le 29 septembre, anniversaire de sa naissance, fut célébré par des réjouissances publiques. Plusieurs mois se passèrent en plaisirs et en festins ; lady Hamilton était l'ame de toutes ces fêtes : elle enivrait le vainqueur des poisons de la volupté ; et cette ivresse devint telle, qu'elle éteignit dans le cœur de Nelson les affections les plus sacrées. Pendant ce temps, les événements se précipitaient en Italie : les Français étaient aux portes de Naples ; le roi et la reine n'eurent bientôt plus d'autre parti à prendre que de se réfugier en Sicile : ils s'embarquèrent sur le *Vanguard*. Lady Hamilton, qui avait pourvu à tous les préparatifs de leur départ, les y accompagna, et ils débarquèrent à Palerme. Toutefois la *République Parthénopéenne* ne fut pas de longue durée ; les troupes françaises furent obligées d'évacuer Naples, et cette ville se trouva livrée aux plus grands désordres. Les partisans de la nouvelle révolution s'étaient réfugiés dans les forts, avec l'intention de s'y défendre et d'obtenir une capitulation.

En effet, le cardinal Ruffo, qui commandait l'armée royale, leur proposa de se rendre sous la condition que les propriétés ainsi que les personnes seraient inviolables, et qu'on accorderait à ceux qui le desireraient, la faculté de se retirer à Toulon ou de rester à Naples. Ces conditions ayant été acceptées, la capitulation fut signée par le cardinal, au nom du roi, par les commandants russes et turcs, et enfin par le commodore Foote, en qualité de commandant des forces anglaises : elle allait être exécutée, lorsque Nelson arriva dans la baie de Naples, ayant à son bord le prince royal, l'ambassadeur d'Angleterre et sa femme. Son premier soin fut d'annuler le traité qui venait d'être signé, en déclarant que l'intention du roi était de n'accorder aux rebelles aucune condition. Le cardinal s'opposa hautement à cette infraction; et, malgré les arguments captieux qu'employèrent sir William et lady Hamilton pour la défendre, rien ne put lui faire convenir qu'un traité si solennellement conclu pouvait être annulé sans déshonorer celui qui osait le rompre sur des motifs aussi frivoles. Il le fut cependant; et les capitulés, qu'on fit sortir des châteaux, sous le prétexte d'exécuter la convention, furent traités comme des rebelles; un choix fut fait parmi les plus marquants; deux évêques, deux généraux, plusieurs magistrats distingués, et un grand nombre de femmes et d'enfants, périrent par la main du bourreau. Le prince Caraccioli, qui avait commandé la flotte de la république, était parvenu à sortir de Naples avant la capitulation; mais, ayant été découvert, il fut amené à bord du vaisseau amiral, les mains liées derrière le dos. Une cour martiale, composée d'officiers napolitains, et présidée par le comte Thurn, fut assemblée immédiatement : la procédure ne dura que deux heures. Caraccioli plaida sa cause lui-même, mais sans succès : sa perte avait été résolue. Il fut déclaré coupable de haute-trahison, et condamné à être pendu. Nelson donna aussitôt des ordres pour que le jugement fût exécuté à bord de la frégate sicilienne la *Minerve*. Ce vieillard, lorsqu'il eut entendu la lecture de son arrêt, écrivit à l'amiral anglais, non pour lui demander la vie, mais pour le supplier de lui accorder la faveur d'être fusillé. Nelson fut inflexible; il répondit que Caraccioli ayant été jugé par des officiers de son pays, l'amiral anglais ne devait pas se mêler de leurs décisions. Le roi, à son retour, approuva tout ce qu'avait fait Nelson; et il le créa *duc de Bronte*, affectant à ce duché un domaine de 3000 livres sterling de revenu. Au mois de septembre 1800, l'amiral quitta Naples pour retourner en Angleterre, prit sa route par Trieste et Hambourg, avec ses inséparables amis, sir William et lady Hamilton; et s'étant embarqué à Cuxhaven, il arriva, le 6 novembre, à Yarmouth, après une absence de trois ans. Il fut reçu à Londres avec des transports d'enthousiasme par le peuple, et, avec tous les honneurs de la victoire, par les hautes classes de la société : mais la personne qui aurait dû partager ses honneurs, qui avait les droits les plus sacrés à son attachement, ne le revit que pour en recevoir le plus froid accueil. Déjà il avait éloigné de lui le jeune Nisbett, son beau-fils, auquel il avait dû la vie, lorsqu'il fut blessé à Ténériffe; et, aveuglé par son indigne amour

pour lady Hamilton, il rompit tous les nœuds qui l'attachaient à sa femme. Au commencement de 1801, le gouvernement anglais, voulant dissoudre l'alliance qui venait d'être conclue entre la Russie, la Suède et le Danemark, ordonna l'armement d'une flotte destinée pour la Baltique: le commandement en fut confié à l'amiral sir Hyde Parker; et Nelson, qui venait d'être élevé au rang de vice-amiral, reçut l'ordre de s'y embarquer comme commandant en second. On connaît les détails de l'attaque de la flotte danoise, et la résistance qu'opposèrent les Danois à l'irruption soudaine des Anglais. Nelson, qui commandait l'avant-garde dans cette action, en eut seul tout l'honneur, l'amiral Parker, par sa position, n'ayant pu prendre part au combat. Le but que s'était proposé l'Angleterre, fut atteint; le Danemark conclut un traité par lequel il renonçait à la coalition, qui fut entièrement rompue par la mort de l'empereur Paul Ier., arrivée sur ces entrefaites. Nelson fut fait vicomte, en récompense de sa conduite à la bataille de Copenhague. Sa dernière expédition, pendant cette guerre, fut une attaque contre l'armement préparé dans le port de Boulogne, où Buonaparte avait réuni un grand nombre de bateaux-plats, de péniches, et une armée de terre prête à s'embarquer. L'alarme fut générale en Angleterre; et ce fut pour dissiper cette terreur que Nelson reçut l'ordre de se rendre dans la Manche. Il arbora son pavillon sur la frégate la *Méduse*, et appareilla de la rade de Deal, le 1er. août 1801. Ses forces se composaient d'environ quarante bâtiments de guerre, dont trois vaisseaux de ligne, deux frégates, quelques bricks et cutters; le reste consistait en bombardes, chaloupes canonnières et brûlots. Il arriva le 2 en vue de Boulogne; et après avoir employé deux jours à reconnaître les différents points de la côte, il concentra ses bâtiments, et jeta l'ancre à une demi-lieue de terre. Le bombardement commença le 4, vers neuf heures du matin. Nelson fit en même temps appareiller ses vaisseaux, qui longèrent la côte et le mouillage de la flottille. Alors la canonnade s'engagea entre la terre et l'escadre: mais le feu des vaisseaux ne produisit pas tout l'effet qu'on en attendait; celui des bombes ne put entamer la ligne d'embossage. Une canonnière et un bateau-plat, seulement, furent coulés bas. Le vent ayant changé avec le reflux, Nelson se vit contraint d'abandonner une position qui devenait périlleuse, satisfait, comme il le disait avec jactance dans son rapport à l'amirauté, « d'avoir appris » aux Français qu'il ne leur était pas » permis de sortir de leurs ports. » Le peu de succès d'une entreprise qu'on avait généralement regardée comme facile, produisit en Angleterre une impression fâcheuse. Le gouvernement crut ne pouvoir mieux en atténuer l'effet, qu'en ordonnant une seconde expédition plus formidable que la première. Cette espèce de guerre que Nelson se voyait obligé de faire à des bateaux pour tranquilliser l'imagination du peuple anglais, lui paraissait un emploi indigne de lui: cependant il ne crut pas pouvoir refuser le commandement de cette nouvelle expédition, et il arriva devant Boulogne, le 15 août, avec soixante-dix bâtiments de guerre, sur lesquels étaient embarqués quatre mille soldats de marine. Son projet était de surprendre la flottille pendant la nuit. Il distribua ses for-

ces en quatre divisions principales ; et une cinquième, composée de bateaux armés d'obusiers, était destinée à incendier la partie de la flottille qui n'aurait point été enlevée à l'abordage. Tous ces bâtiments se mirent en mouvement vers onze heures du soir, et s'approchèrent de la ligne d'embossage dans le plus grand silence ; mais le flot et les courants ne permirent point aux divisions de conserver l'ordre et l'ensemble qui leur avaient été prescrits ; elles se séparèrent et se mêlèrent dans l'obscurité : il en résulta un désordre qui détruisit entièrement le plan d'attaque. L'action ne put être engagée qu'avec l'avant-garde française : le capitaine Parker l'attaqua avec intrépidité ; mais tout avait été préparé pour soutenir le choc, et partout les assaillants furent repoussés. Le feu cessa, de part et d'autre, à la pointe du jour ; Nelson fit le signal de ralliement et regagna la côte d'Angleterre, ayant perdu environ deux cents hommes dans cette attaque infructueuse. Les préliminaires de paix arrêtés avec la France au mois d'octobre suivant, lui permirent de prendre quelque repos, et il se rendit à Merton dans le comté de Surrey. Il y était encore, en 1803, lors de la rupture du traité d'Amiens. Par suite des ordres de l'amirauté, il vint à Portsmouth, où il arbora son pavillon sur le *Victory*, de cent dix canons. Nommé commandant en chef de la flotte de la Méditerranée, il fut chargé de bloquer l'escadre française réunie dans le port de Toulon ; et la persévérance avec laquelle il s'acquitta de cette mission fut telle, que, pendant plus de deux ans qu'elle dura, il ne quitta son vaisseau qu'une seule fois. Cependant, le 18 janvier 1805, l'amiral Villeneuve, profitant du moment où l'armée anglaise était au mouillage entre les îles Madelène et les côtes de Sardaigne, appareilla de Toulon, avec onze vaisseaux de ligne, sept frégates et deux bricks. Nelson n'en fut instruit que le lendemain : il fit aussitôt lever l'ancre pour se mettre à la poursuite de l'escadre française ; mais un coup de vent le força de rester à la cape pendant deux jours, et il perdit ainsi la trace de l'escadre ennemie. Il visita toutes les côtes de la Sicile et du royaume de Naples ; n'y trouvant point les Français, il se persuada qu'ils avaient fait route pour l'Égypte, et se dirigea vers Alexandrie. Après avoir fait infructueusement cette course, il revint à Malte ; et ce fut là qu'il apprit que l'escadre française, qui avait reçu le même coup de vent que lui, avait été contrainte de rentrer à Toulon. Il fut instruit en même temps, qu'on y avait embarqué un grand nombre de fusils, de selles et de brides ; et cette circonstance le confirma dans sa première idée. Il résolut alors d'inspirer une fausse sécurité à l'amiral français ; et, pour lui faire croire qu'il était stationné sur la côte d'Espagne, il se montra un moment devant Barcelone, et revint aussitôt reprendre son poste au sud de la Sardaigne. Il y était depuis un mois, lorsque la frégate la *Phebé*, qu'il avait laissée en observation devant Toulon, vint lui rendre compte que l'amiral Villeneuve était sorti du port, et qu'il se dirigeait vers la côte d'Afrique. Quelques jours après, le capitaine d'un bâtiment neutre lui apprit qu'il avait vu, le 7 avril, l'escadre française sous le cap de Gate, et qu'elle avait doublé le détroit, le 9. Nelson, dupe de sa ruse, et trompé

dans ses conjectures, s'écria qu'*il était bien malheureux*. Pour comble de disgrace les vents d'ouest qui soufflaient avec violence, ne lui permirent pas de se mettre à sa poursuite; et, ce ne fut qu'un mois plus tard, qu'il put entrer dans l'Océan. Perdant enfin tout espoir de rencontrer cette escadre, il envoya neuf de ses vaisseaux dans la Manche, pour renforcer la flotte de lord Cornwallis, et, avec les autres, il se dirigea sur Portsmouth, où il entra le 20 août 1805. Ce fut seulement à son arrivée en ce port, qu'il apprit que la flotte française, après s'être renforcée de plusieurs bâtiments, avait opéré sa jonction au Férol avec l'escadre espagnole, et qu'elle se trouvait réunie dans le port de Cadix, au nombre de trente-trois vaisseaux, dont dix-huit français et quinze espagnols. Nelson, à cette nouvelle, aurait voulu pouvoir reprendre aussitôt la mer; mais son vaisseau avait éprouvé des avaries, et il était nécessaire qu'il fût réparé. Pendant qu'on le radoubait, l'amirauté s'occupa de réunir l'armée navale dont elle lui destinait le commandement. Les vaisseaux que commandait le contre-amiral Calder rejoignirent l'amiral Collingwood, qui bloquait Cadix. Lord Cornwallis eut ordre de donner la même destination à dix vaisseaux de son escadre; et Nelson, ayant appareillé de Portsmouth avec trois vaisseaux et une frégate, arriva devant Cadix, le 29 septembre. Dans le dessein de cacher ses forces à l'amiral français, il n'en montra qu'une partie devant la côte, et alla mouiller lui-même, avec le reste, à la hauteur du cap Sainte-Marie. Villeneuve, trompé par cette manœuvre, et persuadé que l'armée anglaise n'était que de dix-huit vaisseaux, quoiqu'elle fût réellement de vingt-sept, résolut de tirer avantage de sa supériorité; et il sortit de Cadix, le 19 octobre. Après diverses évolutions, les deux armées se trouvèrent en présence le 21, à la hauteur du cap *Trafalgar*. Conformément aux dispositions qu'il avait prescrites quelques jours auparavant, Nelson forma sa flotte sur deux colonnes; il se mit à la tête de la première, composée de douze vaisseaux, et donna le commandement de la seconde, qui était de quinze, au vice-amiral Collingwood. A midi, les deux armées étant très-près l'une de l'autre, l'amiral fit hisser ce signal, qui est devenu depuis si célèbre: *L'Angleterre compte que chacun fera son devoir*. Peu après, le combat s'engagea. La colonne commandée par Nelson étant destinée à couper la ligne française par son centre, le *Victory* gouverna sur le *Bucentaure*, que montait l'amiral Villeneuve; mais le *Redoutable* (capitaine Lucas) qui avait jugé cette manœuvre, la rendit impraticable, en venant se placer dans la hanche du vent du vaisseau amiral. Le *Victory* se vit alors exposé au feu des trois plus forts vaisseaux de l'armée combinée; et en peu d'instants il fut désemparé. Soit par suite de ses avaries, soit autrement, il laissa venir au vent tout-à-coup, et, tombant en travers, aborda de long en long le *Redoutable*. Ces deux vaisseaux se jetèrent leurs grappins d'abordage; et leurs bordées, tirées à bout portant, de part et d'autre, occasionnèrent un carnage horrible. Une vive fusillade s'engagea en même temps entre les deux équipages; les passavants et les gaillards du *Victory* furent bientôt jonchés de morts et de blessés. Le capitaine Hardy, s'apercevant que le

feu de la mousqueterie du *Redoutable* était particulièrement dirigé sur le gaillard d'arrière du *Victory*, représenta à l'amiral que les ordres dont il était décoré servaient de point de mire aux soldats postés dans les hunes des vaisseaux ennemis, et le supplia de les couvrir. « A la garde » de Dieu, répondit Nelson : c'est » dans les combats que j'ai gagné ces » décorations, je vivrai et je mourrai » avec elles. » Le combat durait depuis plus d'une heure, avec un acharnement sans exemple ; M. Scott, secrétaire de l'amiral, venait d'être tué à ses côtés ; huit soldats de marine avaient été enlevés sous ses yeux par une bordée de mitraille; un éclat de bois, occasionné par un boulet qui passa entre l'amiral et le capitaine Hardy, blessa ce dernier au pied droit : « Hardy, l'action est trop » chaude pour durer ainsi bien long- » temps, dit Nelson en souriant. » A la faveur d'une éclaircie, l'amiral distinguant un vaisseau qui combattait vaillamment sous sa poupe, appela son capitaine de pavillon, pour le lui faire remarquer, lorsque, se retournant pour lui parler, une balle, partie de la hune du *Redoutable*, vint le frapper à l'épaule gauche, perça son épaulette, traversa l'épine dorsale, et alla se loger dans les muscles du dos. Nelson tomba aussitôt sur le pont. Deux matelots s'empressent de le relever pour le conduire dans sa chambre : il leur recommanda de couvrir, avec son mouchoir, sa figure et ses décorations, afin qu'il ne fût pas remarqué par l'équipage pendant le trajet. Son chirurgien étant accouru, se mit en devoir de le déshabiller pour juger de son état. « Beatty, lui dit-il, vos » soins me sont inutiles ; je sens que » ma blessure est mortelle. » Cependant le combat continuait ; déjà plusieurs vaisseaux français avaient amené; un autre était en feu. Cette nouvelle apportée à l'amiral, sur son lit de mort, semblait avoir suspendu ses souffrances; lorsque, le feu ayant entièrement cessé, le capitaine Hardy vint lui rendre compte que la victoire était complète: « A présent, dit » Nelson, je meurs satisfait; grâces » soient rendues à Dieu, j'ai accom- » pli mon devoir. Hardy, souvenez- » vous que je laisse un legs sacré à » ma patrie; je lui laisse lady Ha- » milton et ma fille Horatia. Dieu » merci, j'ai bien fait mon devoir. » Ces paroles furent les dernières qu'il prononça; et il expira quelques minutes après, à l'âge de quarante-sept ans. Tous les honneurs qu'une nation reconnaissante peut dispenser, furent décernés à la mémoire de Nelson. Son corps, rapporté à Londres sur le *Victory*, fut exposé pendant plusieurs jours, à Greenwich, avec l'appareil le plus magnifique. De là il fut transporté à Westminster, et inhumé dans la cathédrale de Saint-Paul. Ses obsèques, faites aux dépens du trésor public, offrirent le spectacle le plus triste et le plus solennel; et ce qui le rendit plus imposant encore, ce fut la présence des sept fils du roi, et d'un grand nombre de pairs, de membres de la chambre des communes et d'officiers de la marine. Le titre de comte fut conféré à son frère, avec une pension de 6000 livres sterling. Le parlement vota, en outre, un don de 10,000 liv. sterling à chacune de ses sœurs. La mort de Nelson fut considérée comme une perte nationale; et les Anglais se montrèrent presqu'indifférents à une victoire qu'ils croyaient trop chèrement achetée par la mort d'un tel homme. Cependant le chef du

gouvernement français parut tellement frappé de la hardiesse et de la sûreté des manœuvres qui décidèrent cette victoire, qu'il fit imprimer l'ordre du jour de Nelson, pour être envoyé circulairement et proposé en exemple à tous les officiers de la marine française. A une grande fermeté de caractère, et à une bravoure extrême, l'amiral Nelson joignait une pieuse résignation à la volonté divine : avant de combattre, il avait coutume d'écrire une prière sur son journal nautique ; et ces élévations d'une ame héroïque portent toutes une empreinte de grandeur qui prenait sa source dans le sentiment élevé de patriotisme dont il fut animé jusqu'au dernier moment. Ce sentiment honorable était porté chez lui à un tel point, qu'il lui avait inspiré, pour le nom français, une aversion dont on peut difficilement se faire une idée. Sa correspondance est remplie d'invectives contre la nation française ; souvent on y remarque des phrases telles que celles-ci : « Tout mon sang bouillonne dans » mes veines au seul nom d'un Fran- » çais. Je hais tout Français, roya- » liste ou républicain ; je les ai tous » en horreur. » Cette haine aveugle contre des hommes dont Nelson avait eu si souvent l'occasion d'admirer la bravoure, est encore une tache dans sa vie ; et il est à regretter qu'elle ait souillé un si beau caractère. Le poète lauréat Robert Southey a publié, en 1813, in-8°., une *Vie de Nelson*, dont nous nous sommes beaucoup aidés pour la rédaction de cet article. Churchill en avait donné une en 1813, in-4°. ; et Samuel Clarke, en 1810, une autre, en 2 vol. in-4°. Celle de Southey a été traduite en français, in-8°., Paris, 1820. H—Q—N.

NEMEITZ (JOACHIM-CHRISTOPHE), littérateur, né en 1679, à Wismar, fit ses études à Rostock, et se chargea ensuite de l'éducation de quelques jeunes gentilshommes allemands, qu'il accompagna dans les différents états de l'Europe. Il acquit des connaissances très-étendues dans les antiquités, et se concilia l'estime des savants des pays qu'il parcourut. Il parlait avec une égale facilité la plupart des langues modernes. Le duc de Deux-Ponts et le prince de Waldeck l'honorèrent du titre de conseiller aulique. Nemeitz s'étant fixé à Strasbourg, y mourut, le 8 juillet 1753. On cite de lui : I. *De modestiâ historicorum in censuris principum observandâ*, Lunden, 1709, in-8°. ; rare. II. *Inscriptionum singularium maximam partem novissimarum fasciculus*, Leipzig, 1726, in-8°. III. *Supplément aux Voyages* de Misson, Burnet, Addison, etc., ibid., 1726, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, écrit en allemand, est le fruit d'un séjour de quatre années en Italie. IV. *Remarques sur l'Histoire de Charles XII par Voltaire*, Francfort, 1738, in-8°. V. *Vernunftigen Gedancken*, etc. (Pensées raisonnables sur diverses matières historiques, critiques et morales), ibid., 1739-45, 6 vol. in-8°. VI. *Mémoires du comte de Stenbock*, pour servir d'éclaircissement à l'histoire militaire de Charles XII, ibid., 1745, in-8°. VII. *Séjour de Paris*, ou Guide fidèle des voyageurs de qualité qui desirent employer avec fruit leur temps et leur argent à Paris, Francfort, 1718, in-8°. ; id., 4e. éd., Strasbourg, 1750, gr. in-8°. L'ouvrage fut traduit en français, Leyde, 1727, 2 vol. in-8°., à l'insu de l'auteur, qui s'en plaint dans la préface de sa dernière édition. W-s.

NÉMÉSIEN (Marcus-Aurelius-Olympius (1)), poète didactique et bucoliste latin, était né à Carthage, et florissait sous les règnes de Carus, de Carin et de Numérien, vers la fin du troisième siècle. Il osa, dans un concours, disputer le prix de poésie au dernier de ces princes; et sa victoire devint un titre à la faveur de Numérien, dont l'orgueil parut satisfait de ne compter qu'un seul rival parmi ses contemporains. Némésien fut comblé d'honneurs à Rome et dans plusieurs des colonies de l'Empire; il amassa une fortune considérable, dont il fit un emploi généreux, et qui lui permit de se rendre le bienfaiteur de Calpurnius, son ami et son émule, réduit à un dénuement affligeant. Némésien composa trois Poèmes sur la chasse, sur la pêche et sur la navigation, sous les titres de *Cynégétiques*, d'*Halieutiques* et de *Nautique*. Il ne nous est parvenu qu'une partie du premier de ces poèmes, avec quelques vers des deux autres. Les *Cynégétiques*, formant un ensemble de 325 vers, telles que nous les possédons, furent découvertes à Tours par Sannazar, dans son voyage en France; et Pierre Manuce en fit jouir le public, en les imprimant à Venise. Le plan, dit M. Schœll, n'en est pas le même que celui de Gratius: ce dernier parle en un seul chant, et très-succinctement, de toutes les espèces de chasses; Némésien, au contraire, paraît avoir traité chaque chasse séparément et d'une manière détaillée. Dans le 1er. livre, celui que nous avons, il n'est question que des préparatifs de la chasse, de l'éducation des chiens et des chevaux, et des ustensiles nécessaires au chasseur. Le poète imite souvent, et assez bien, Virgile et Oppien; rien n'indique qu'il ait connu Gratius. M. Wernsdorf (*Poët. lat. min.* vol. 1, p. 273) attribue, sur des motifs peu plausibles, à Némésien, un petit poème de 137 vers en l'honneur d'Hercule, imprimé dans certaines éditions de Claudien. Vopiscus qui, dans la vie de Numérien, ne désigne que les œuvres didactiques de Némésien, laisse douter que ce poète soit aussi l'auteur des quatre églogues qu'on a coutume de placer parmi ses productions: ces pièces, dont la manière ne paraît pas différer de celle de Calpurnius, ont été mises sous le nom de ce dernier dans les éditions les plus anciennes de ses poésies. Les critiques sont encore divisés sur ce point. L'édition d'Ange Ugoletti, qui parut vers 1600, est la première où, se fondant sur un ancien manuscrit, on fasse honneur à Némésien des quatre dernières églogues, que tous les autres manuscrits réunissent aux sept que personne ne conteste à Calpurnius. Ceux qui font le partage des onze églogues entre les deux amis, allèguent, à l'appui de leur opinion, que plusieurs vers de la 3e. églogue sont reproduits dans la 9e.; mais cette répétition, bien loin d'indiquer deux auteurs différents, a son modèle dans la 3e. et la 11e. idylle de Théocrite, fort ressemblantes entre elles. Peut-on d'ailleurs supposer que de deux poètes contemporains et distingués, l'un ait sans déguisement pillé l'autre? Il vaudrait mieux regarder comme interpolée la 9e. églogue. Les plus remarquables des quatre pièces attribuées à Némésien, sont la 1re. et la 4e. qui offrent une contr'épreuve assez faible du *Daphnis* et de

(1) Olympius paraît avoir été son vrai nom de famille: on a conjecturé que celui de Némésien pourrait indiquer qu'il tirait son origine de Nemesium, ville de Libye.

l'*Alexis* de Virgile. Une versification soignée, mais qui n'est pas tout-à-fait exempte de prosaïsme, n'y compense pas assez la profusion et l'uniformité des détails. Il y a des vers gracieux dans celle qui porte le nom de *Bacchus*. Fontenelle, dans le discours préliminaire de ses Pastorales, s'est donné le tort de la rapprocher du Silène de Virgile, et d'avouer sa préférence pour Némésien. Les premières éditions de Calpurnius et Némésien sont celles de Rome, 1471 et de Parme, 1500; celle de Mitau, 1774, in-8°., fait suite aux *Variorum*. On a souvent réimprimé ensemble Némésien et Gratius; et l'on trouve aussi réunis les *Poëmata venatoria*, des trois auteurs, Venise, Alde, 1534; et avec le commentaire de Janus Vlitius, Leyde, Elzev. 1645, 1653, in-12. Nous avons une traduction française des pastorales de Calpurnius et Némésien, avec un discours et des notes, Bruxelles (Paris), 1744, in-12, par Mairault (*V.* ce nom), et une autre de 1799, par Delatour, traducteur de Stace et de Claudien, lequel n'a point fait oublier son devancier. F—T j.

NEMIUS (JEAN), prêtre, né à Bois-le-Duc, se rendit recommandable, pendant la seconde moitié du seizième siècle, par son zèle pour l'instruction de la jeunesse. Il enseigna les humanités successivement à Nimègue, à Amsterdam, et dans sa ville natale; et il composa, sur l'orthographe et la grammaire, quelques livres élémentaires, nécessairement tombés en désuétude. Il cultivait aussi la poésie latine; et il a laissé un poëme sur l'autorité et l'assujétissement d'un instituteur: *De imperio et servitute ludimagistri*, Nimègue, 1551, in-4°., et un autre sur l'histoire de Tyl Uilespiègle: *Tyli saxonis historia sive humanæ stultitiæ triumphus, versu iambico*, 1563, in-8°. C'est la première version latine de cet ancien roman (*V.* MURNER). M—ON.

NEMOURS (JACQUES D'ARMAGNAC, duc DE), était fils de Bernard, comte de la Marche, gouverneur du dauphin, depuis Louis XI. Il fut destiné à l'état ecclésiastique, et même, dans son enfance, il en porta l'habit. Louis XI lui fit épouser, en 1462, sa cousine, Louise, fille du comte du Maine, et lui donna l'investiture du duché de Nemours, avec les titres, rang et prérogatives de duc et pair, malgré l'opposition du parlement de Paris, qui ne consentit à l'enregistrement qu'après des lettres réitérées de jussion. Jacques fut envoyé, la même année, dans le Roussillon, dont les habitants s'étaient révoltés contre l'autorité royale; il les obligea de lever le siége du château de Perpignan, pardonna à tous ceux qui mirent bas les armes, et ne voulut pas entrer dans la ville, parce qu'il craignait de ne pouvoir pas la sauver du pillage. Comblé des bienfaits de Louis XI, Jacques accéda cependant à la ligue dite du *Bien public*, formée de tous les seigneurs mécontents; mais, prévoyant que l'issue n'en serait pas telle qu'il l'avait espéré, il se hâta de faire sa paix avec le roi, et obtint, par le traité de Conflans (1465), le gouvernement de Paris et de l'Ile de France. Le roi, qui se défiait avec raison de la versatilité de son caractère, fit épier ses démarches, et acquit bientôt la preuve qu'il continuait à le trahir. Indigné de sa perfidie, Louis ordonna à son procureur-général d'informer, et Jacques fut déclaré, par un arrêt du conseil, criminel de

lèse-majesté. Le duc de Nemours recourut à la clémence du roi, qui lui pardonna, sous différentes conditions qu'il s'obligea de remplir, par un serment solennel que le duc renouvela dans la cathédrale d'Angers, sur *la croix de saint Lô* (*V.* Louis XI). La grande leçon qu'il venait de recevoir ne le corrigea point; il entra dans de nouveaux complots, et le roi donna l'ordre au sire de Beaujeu de l'arrêter dans son château de Carlat. Le duc de Nemours tenta vainement de s'y défendre; le siége du château fut poussé avec vigueur. Jacques, arraché aux embrassements de sa femme en couches, qui mourut trois jours après, fut conduit dans la forteresse de Pierre-Cize, et de là transféré à la Bastille, où on l'enferma dans une cage de fer. En vain chercha-t-il à toucher le monarque par les plus humbles supplications; ce prince demeura inflexible. La haine du monarque contre le malheureux duc de Nemours, imprima, à ce qui n'était d'abord qu'un acte de justice, tous les caractères de la plus horrible vengeance. Il nomma des commissaires chargés d'instruire ce procès, et il en changea quelques-uns qui avaient montré de la pitié pour un infortuné, tombé du faîte des grandeurs (1). Il partagea d'avance ses dépouilles entre ses juges, et en donna une partie à ses ignobles favoris. Toutes les circonstances du supplice de Nemours furent autant d'actes d'une cruauté réfléchie : la chambre dans laquelle il se confessa était tendue de noir; il fut conduit aux halles, sur un cheval couvert d'une housse de même couleur; on y avait élevé un échafaud neuf, quoiqu'il y en eût un toujours dressé; et ses jeunes enfants vêtus tout de blanc, têtes nues et mains jointes, furent placés sous cet échafaud, afin que le sang de leur père ruisselât sur eux. Le duc de Nemours périt le 4 août 1477; il n'avait pas quarante ans. Ses restes furent transportés, comme il l'avait demandé, dans l'église des Cordeliers. Ses enfants furent reconduits à la Bastille, et enfermés dans des cachots construits en forme de hotte. Les détails des tortures qu'ils y éprouvèrent, seraient incroyables si l'on n'en trouvait le récit dans une requête qu'ils adressèrent, en 1483, aux états-généraux. On a dit que Louis XI, mourant, s'était repenti d'avoir ordonné le supplice du duc de Nemours; mais la preuve qu'il ne témoigna aucun regret à cet égard, c'est que les enfants de cet infortuné, tout innocents qu'ils étaient des fautes de leur père, ne sortirent de leurs cachots qu'après la mort de ce souverain. Les pièces du *procès* du duc de Nemours sont conservées à la biblioth. du roi, en 3 vol. in-fol. Godefroy a publié, dans son édition des *Mémoires* de Comines (III, 225), la *Lettre* touchante que Nemours écrivit à Louis XI, pour lui demander grâce; elle est datée de la cage de la Bastille, le dernier janvier 1478 (pour 1477). W—s.

NEMOURS (Louis d'Armagnac, duc de), troisième fils du précédent, avait eu pour parrain le roi Louis XI. Il n'était âgé que de cinq ans, lors du supplice de son père, dont, par un raffinement inouï de barbarie, on le força d'être le témoin; et il languit enfermé dans un cachot à la Bastille, jusqu'au mo-

(1) Garnier, dans la continuation de l'histoire de Velly, affaiblit les torts réels du duc de Nemours, et cherche même à tirer la preuve de son innocence des précautions que le roi prit pour assurer sa condamnation. Duclos, dont on n'a jamais suspecté la bonne-foi, est plus sévère à l'égard de Nemours, sans excuser l'horrible barbarie de son supplice.

ment où Charles VIII, parvenu au trône, lui rendit la liberté, et le rétablit dans une partie des grands biens que sa famille avait possédés. Louis, connu dans sa jeunesse, sous le nom de comte de Guise, embrassa la profession des armes, et se signala de bonne heure par son adresse à tous les exercices du corps. Empressé de justifier la bienveillance que lui témoignait son souverain, il le suivit à la conquête du royaume de Naples. On sait qu'il commandait, à cette expédition, deux mille fantassins, et trois cents chevaux. Il ne quitta pas un instant le roi, pendant toute la retraite, et il eut l'avantage de combattre plusieurs fois sous ses yeux (*V.* CHARLES VIII). Les Français ayant fait, en 1501, une nouvelle invasion dans le royaume de Naples, ils convinrent avec les Espagnols de garder les provinces dont le sort des armes les avait rendus maîtres, sans étendre leurs conquêtes. Louis XII crut devoir nommer vice-roi le duc de Nemours, qui, en sa qualité d'héritier de la maison d'Anjou, avait des droits au trône de Naples. Ce choix n'eut pas l'approbation de l'armée. Les soldats auraient préféré D'Aubigni, vieux capitaine, qui les avait conduits souvent à la victoire. Le roi se flatta de tout concilier en comblant de faveurs D'Aubigni, qu'il pria d'aider de ses conseils le duc Nemours; mais celui-ci ne vit dans le Mentor que le roi lui avait donné qu'un censeur incommode, et chercha toutes les occasions de le mortifier. Cette conduite irréfléchie éloigna de lui tous les anciens militaires; et Gonzalve, voyant la discorde au camp français, ne se fit aucun scrupule d'enfreindre les traités. La guerre ne tarda pas à se rallumer dans le royaume de Naples. Le duc de Nemours, contre l'avis de D'Aubigni, ayant divisé ses forces pour envelopper les Espagnols, fut battu comme on le lui avait annoncé; et il se vit obligé d'abandonner le commandement à D'Aubigni, réclamé par les barons. De nouveaux revers augmentèrent bientôt l'embarras des Français, privés de vivres et de tout espoir d'obtenir des renforts, tandis que les Espagnols se recrutaient journellement des Napolitains, toujours prêts à se déclarer pour les vainqueurs (1). Il ne restait aux premiers d'autre ressource que de tenter de s'éloigner en se frayant un passage l'épée à la main. Le duc de Nemours, privé de ses plus braves officiers, que le fer de l'ennemi avait moissonnés à Seminara, et des conseils de D'Aubigni, alors prisonnier, rassemble ses forces, et s'avance dans la plaine de Cérignole, où Gonzalve était retranché derrière un large fossé. Le jour commençait à tomber, et les soldats fatigués par une longue marche, avaient besoin de repos. Nemours proposa d'ajourner la bataille au lendemain; mais un chevalier, nommé Yves d'Alègre, ayant osé taxer de lâcheté cette mesure, que conseillait la prudence, Nemours porta la main à la garde de son épée, disant : « Puisqu'on » m'y force, marchons au combat; » on m'y verra tel que je me suis » toujours montré, et non tel qu'on » voudrait me dépeindre; » et jetant un regard de courroux sur d'Alègre, il s'élança aussitôt à la tête de l'avant-garde; mais, en arrivant sur

(1) On ne parle ici que du peuple de Naples; il y eut dans cette guerre-là même de bien honorables exceptions : beaucoup de gentilshommes Napolitains, qui s'étaient déclarés pour les Français, préférèrent la mort la plus cruelle au chagrin de servir les Espagnols. On peut consulter cet égard les *Mémoires* de Brantôme.

le bord du fossé où l'attendaient les Espagnols, il fut atteint d'une balle qui l'étendit mort, le 28 avril 1503. Gonzalve fit rendre au duc de Nemours, les derniers devoirs. Brantôme lui a consacré un court article dans ses *Vies des grands capitaines français*. W—s.

NÉMOURS (JACQUES DE SAVOIE, duc DE), l'un des grands capitaines français de son temps, naquit, en 1531, à l'abbaye de Vauluisant en Champagne (1). Il resta, à deux ans, sous la tutelle de Charlotte d'Orléans, sa mère, qui eut un tel soin de son éducation, qu'il devint, dit Guichenon, un des princes les plus accomplis de son siècle. A l'âge de quinze ans, il fut présenté à François Ier.; et ce prince, charmé de sa bonne mine, lui donna le commandement de deux cents chevau-légers. Il commença à se signaler, en 1552, au siége de Lens; mais informé que Charles-Quint avait le dessein d'investir Metz, il s'y jeta l'un des premiers, et concourut à la mémorable défense de cette ville. Il servit ensuite, en Flandre et en Italie, se montrant partout où il y avait du danger, et disputant aux plus braves l'honneur de monter le premier à un assaut, ou de défendre le poste le plus périlleux. La trève qui suivit la prise de Pont-de-Sture (1555), le laissant dans l'inaction, il proposa au marquis de Pescaire (2), un combat d'honneur; et son offre ayant été acceptée, les deux rivaux rompirent chacun une lance, sans se blesser: mais leurs compagnons ne s'en tirèrent pas aussi heureusement; car de six qu'ils étaient, il y eut deux Français et un Espagnol de tués. Le duc de Nemours, en récompense de ses services, fut fait colonel-général de la cavalerie légère. Il était l'un des tenants de Henri II, au tournoi où ce prince perdit la vie (*V.* HENRI II), et il continua de signaler son zèle sous le règne si court de son successeur. Soupçonné d'avoir cherché à inspirer au duc d'Anjou (depuis Henri III), des idées opposées aux plans de la cour, il fut contraint de s'éloigner; mais le besoin qu'on avait de ses talents, ne tarda pas à le faire rappeler. Il contribua, en 1562, à reprendre Bourges sur les protestants; et envoyé dans le Dauphiné, il enleva Vienne, et battit deux fois Des Adrets, qu'il parvint ensuite à ramener au parti du roi (*V.* DES ADRETS, I, 244). Le duc de Nemours succéda au maréchal de Saint-André, dans la charge de gouverneur du Dauphiné, et profita de son voisinage de la Savoie pour terminer les différends qui s'étaient élevés au sujet de son apanage. Un autre motif l'obligeait encore à se tenir éloigné de la cour; c'était le scandale du procès qu'il avait à soutenir contre Françoise de Rohan, qu'il refusait d'épouser après l'avoir séduite (*V.* GARNACHE, XVI, 479). Ce procès terminé à sa satisfaction, il revint en France, et épousa, en 1566, Anne d'Este, veuve du duc de Guise, tué devant Orléans. L'année suivante, les protestants, ayant repris les armes sous prétexte d'infraction aux derniers traités, résolurent de s'emparer de la personne de Charles IX, alors à Meaux avec une garde de six mille Suisses. Ce

(1) Son père, Philippe, duc de Genevois, frère de Charles III, duc de Savoie, et de Louise de Savoie, mère de François Ier., avait reçu de ce dernier le duché de Nemours, en 1528.

(2) C'était le fils du marquis de Pescaire, célèbre gouverneur du Milanez. Les historiens varient sur l'origine de ce combat, ainsi que sur les circonstances. Brantôme le rapporte avec de grands détails dans la *Vie* du duc de Nemours; mais l'historien Garnier n'a pas cru devoir les adopter.

fut Nemours qui décida le roi à reprendre le chemin de Paris; et l'ayant mis au centre du bataillon carré que formaient les Suisses, il en prit le commandement, et fit si bonne contenance, que les protestants le laissèrent passer sans oser l'attaquer (*V.* Charles IX, viii, 129). Il assista à la bataille de Saint-Denis, où il se distingua parmi les plus braves, comme il avait toujours fait. En 1569, il fut chargé, avec le duc d'Aumale, de s'opposer au passage des troupes que le duc de Deux-Ponts amenait au secours des protestants. Cette expédition manqua par l'effet de l'opiniatreté de d'Aumale; et Nemours, craignant que les Guises ne rejetassent cette faute sur lui, et d'ailleurs épuisé de fatigues, se retira dans son duché de Genevois, où il chercha des distractions à ses douleurs dans la culture des lettres et des arts. Il sortit de sa retraite, en 1575, pour venir saluer Henri III à son passage à Lyon: l'accueil qu'il reçut de ce monarque l'engagea à l'accompagner jusqu'à Paris; mais il retourna bientôt à Anneci, reprendre les occupations qu'il avait su se créer. Sa santé s'affaiblissait de jour en jour; mais il conservait toute la force de tête qu'il avait eue dans sa première jeunesse. Quoiqu'allié des Guises, il ne voyait qu'avec peine leurs projets ambitieux; et après avoir employé tous les moyens pour les en détourner, il recommanda à ses enfants de ne prendre aucune part à la Ligue. Ce prince mourut à Anneci, le 25 juin 1585. Brantome a laissé un portrait magnifique du duc de Nemours (*Vies des grands capit. franç.*): «C'était, » dit-il, un très-beau prince et de » très-bonne grâce, brave et vail- » lant, agréable, aimable et accos- » table, bien disant, bien écrivant » autant en rime qu'en prose, s'ha- » billant des mieux... Il était pourvu » d'un grand sens et d'esprit, ses » discours beaux, ses opinions en » un conseil belles et recevables;... il » aimait toutes sortes d'exercices et » si y était si universel qu'il était » parfait en tous,... si bien que qui » n'a vu M. de Nemours en ses an- » nées gayes, il n'a rien vu, et qui » l'a vu, le peut baptiser, par tout le » monde, la fleur de toute chevale- » rie.» De Thou rend également justice à la valeur, à la prudence et aux talents de Nemours; et l'on doit regretter que sa mort prématurée l'ait empêché de terminer les Mémoires qu'il se proposait d'écrire sur les événements dont il avait été le témoin, et dans lesquels il avait joué un si grand rôle. Son portrait, gravé par Th. de Leu, a été reproduit dans différents formats. W—s.

NEMOURS (Henri de Savoie, duc de), second fils du précédent, fut d'abord connu sous le nom de marquis de Saint-Sorlin. Il était né à Paris, en 1572, et il avait eu pour parrain le duc d'Anjou, depuis Henri III. Son père, ne voulant pas confier à des étrangers le soin de son éducation, l'emmena à Anneci, où il le fit élever sous ses yeux. Le duc de Savoie lui donna, en 1588, le commandement d'une armée, avec laquelle Nemours s'empara du marquisat de Saluces. Oubliant les sages conseils de son père mourant, il se jeta dans le parti des ligueurs, entra dans le Dauphiné, révolté contre l'autorité royale, et fut nommé gouverneur de cette province, en 1591. Il s'approcha de Lyon, dans l'espoir de faciliter l'évasion de Charles-Émanuel, son frère, prisonnier au château de Pierre-Cize; mais toutes ses tentatives à cet égard échouèrent. Deve-

au duc de Nemours par la mort de son frère, il fit sa paix avec Henri IV, et assista, en 1596, aux états de Rouen. Il se signala, l'année suivante, au siége d'Amiens. La guerre ayant éclaté bientôt après entre la France et la Savoie, au sujet du marquisat de Saluces, réclamé par Henri IV, il obtint de n'y prendre aucune part, et se retira au château d'Anneci, où il faisait sa résidence ordinaire. Épris des charmes d'une princesse de Savoie, il demanda sa main; et le refus qu'il éprouva, le toucha si vivement, qu'il quitta la cour sans prendre congé, et vint cacher sa douleur à Seissel. Le duc de Savoie, obligé de soutenir une nouvelle guerre contre les Espagnols, ne tarda pas à se repentir d'avoir mécontenté un prince dont l'expérience et les talents militaires lui auraient été si utiles: il lui dépêcha successivement plusieurs gentilshommes chargés de l'apaiser ; et le duc de Nemours s'engagea de conduire en Italie un corps de troupes, levé dans les terres de son apanage. Mais, séduit par les promesses des Espagnols, il différa son départ sous différents prétextes, et finit par se retirer dans le comté de Bourgogne, où, d'après les assurances qu'on lui avait données, il devait trouver une armée prête à occuper la Savoie. Trompé dans son attente, il entra en négociation avec le prince de Piémont, et fut rétabli dans tous ses biens, qui avaient été saisis. Le duc de Nemours revint alors en France, où il épousa, en 1618, Anne de Lorraine, fille unique du duc d'Aumale. Il se fit remarquer à la cour par son goût pour les fêtes, et fit représenter un grand nombre de ballets de son invention; genre dans lequel, dit l'abbé de Marolles, il avait des pensées rares, comme il les avait en toutes autres choses (*V.* les *Mém.* de Marolles, tome 1er.) Ce prince mourut à Paris, le 10 juillet 1632. Son corps fut rapporté à Anneci, et inhumé dans le tombeau de son père, avec une épitaphe transcrite par Guichenon (*Hist. généalog. de la maison de Savoie*). A l'exemple de son père, ce prince aimait les lettres et les arts; et ce fut sous sa protection qu'Anneci devint le berceau d'une académie, fondée en 1606, et qui ne fut pas sans célébrité (*V.* Favre, XIV, 227). W—s.

NEMOURS (Henri II de Savoie, duc de), fils cadet du précédent, naquit à Paris, en 1625. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit ses études avec beaucoup de succès, et fut nommé, en 1651, à l'archevêché de Reims. La mort de Charles-Emanuel, son frère, tué en duel par le duc de Beaufort, l'ayant déterminé à renoncer à un état qu'il aurait honoré par ses vertus, il épousa, en 1657, Marie d'Orléans, fille unique du duc de Longueville. Ce mariage étonna beaucoup : on ne comprenait pas que la plus riche héritière de France voulût épouser un cadet, dont l'esprit était assez scolastique, la personne défigurée par une fâcheuse maladie à laquelle il était sujet, sans bien, sans établissement, et sans considération (Voy. les *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier*, IV, 24). Il paraît que Mlle. de Longueville se repentit d'avoir donné son consentement à cette union; mais il était trop tard. Le duc de Nemours fut saisi par la fièvre, en sortant de l'église; et de ce moment il n'eut pas un seul instant de santé. Il mourut le 2 janvier 1659. Son cœur fut déposé dans l'église de Saint-Louis des

Jésuites, comme il l'avait demandé expressément, et son corps transporté dans le tombeau de sa famille, à Annecì. En lui finit la branche des princes de Savoie-Nemours, établie en France. — La duchesse DE NEMOURS, sa veuve, lui survécut longtemps, fut reconnue, en 1694, souveraine de la principauté de Neuchâtel, par les états du pays, à l'exclusion du prince de Conti, et mourut à Paris, le 16 juin 1707, à l'âge de quatre-vingt-deux ans; mais cinq mois après, malgré les réclamations d'une foule de prétendants, le tribunal de ces mêmes états adjugea cette petite souveraineté au roi de Prusse, qui en jouit encore aujourd'hui. La duchesse de Nemours passait pour être avare, et cachait avec soin sa qualité sous des vêtements économiques. Elle était dévote, mais méfiante, et changeait souvent de confesseur. Sa succession, dans ses derniers jours, avait élevé des contestations entre la France, la Savoie et la Prusse : elle en était indignée, et elle haïssait également tous les prétendants. Elle se présenta un jour à un confesseur qui ne la connaissait point, et qui la voyant très-haineuse, lui recommandait le pardon des injures : « Non, mon père, disait-elle, je ne pardonnerai jamais à mes trois ennemis. — Mais enfin, quels sont-ils ? — Le roi de France, le duc de Savoie et le roi de Prusse. » Le confesseur la prit pour une folle, et la renvoya brusquement. Il fut bien étonné quand il vit, à la porte de l'église, le carrosse de la princesse avancer et recevoir sa pénitente. Elle a laissé des *Mémoires*, dont elle confia le manuscrit à Mlle. l'Héritier de Villandon; ils sont remarquables par l'exactitude, la fidélité, et l'agrément du style. On les réunit ordinairement à ceux du cardinal de Retz et de Joly. W—s.

NENNIUS, historien anglais, qui vivait au commencement du neuvième siècle, a écrit une histoire de son pays, qui ressemble tellement à celle de Gildas, qu'on les a pris fréquemment pour un seul et même auteur; l'histoire de Nennius s'étend jusqu'au huitième siècle. Il existe, dans la bibliothèque Cottonienne du Muséum britannique, un manuscrit latin de cet ouvrage, dont quelques parties ont été imprimées. L.

NENY (PATRICE-MAC), issu d'une ancienne famille d'Irlande, qui s'était réfugiée en Belgique après le renversement du trône des Stuarts, naquit à Bruxelles en 1712. Ses talents furent cultivés avec soin par un père, homme de mérite (1), que n'avait point abattu le malheur, et qui jouissait d'une grande considération auprès du gouvernement autrichien. Le jeune Patrice suivit avec succès les cours de philosophie et de droit à l'université de Louvain; puis il visita l'Allemagne, l'Italie et la France, pour se perfectionner dans l'étude des langues étrangères. L'esprit observateur dont il était doué, se fit remarquer dès-lors, et présagea tout ce qu'il devint par la suite. En 1739, il fut nommé secrétaire des conseils d'état et privé, conseiller privé en 1744, membre du conseil suprême pour les affaires des Pays-Bas à Vienne en 1751, l'un des commissaires pour l'exécution du traité d'Aix-la-Chapelle en 1752, trésorier-général des finances en 1753, chef et président du conseil privé en 1757. Il prit la plus grande part à la direction des affaires

(1) Patrice Mac-Neny, mort conseiller des finances, en 1745, à l'âge de 61 ans.

publiques sous le gouvernement de Marie-Thérèse, qui rendit la Belgique si florissante. Le titre de conseiller d'état intime actuel, le collier de commandeur de l'ordre de Saint-Etienne, et le diplôme de comte, devinrent les récompenses de ses nombreux services. La mort de Marie-Thérèse fut pour lui un coup de foudre. Sa santé même en parut altérée; et les projets d'innovation que s'empressa de manifester l'empereur Joseph, l'engagèrent à solliciter sa retraite, qu'il obtint le 16 mai 1783 : mais il jouit peu des douceurs de la vie privée, et mourut à Bruxelles le 1er. janvier 1784. Le comte de Neny n'était point étranger aux sciences et aux lettres : il se plaisait à leur consacrer ses loisirs; et l'université de Louvain, dont il était curateur depuis 1755, lui fut redevable de plusieurs réglements utiles. Ses *Mémoires historiques et politiques sur les Pays-Bas autrichiens*, parurent peu de temps après sa mort (vol. in-8°., Neuchâtel, Fauche, 1784), et furent plusieurs fois réimprimés. Cet ouvrage est écrit avec beaucoup d'ordre et de méthode; mais on desirerait dans le style plus d'élégance et d'agrément. Le comte de Neny fut aussi l'éditeur des *Decisiones Brabantinæ*, du comte de Wynants, son beau-père.

St—t.

NÉOBAR (Conrad), savant imprimeur, originaire d'Allemagne, fut agregé, en 1537, à la corporation des libraires de Paris, après un examen qui lui mérita les éloges de l'université. François Ier. le nomma, en 1538, son imprimeur pour le grec, et le chargea spécialement de la publication des manuscrits en cette langue. Par son ordonnance datée du 17 janvier, le roi accorde à Néobar cent écus d'or au soleil, de gages annuels, l'exemption des impôts, et les autres priviléges dont jouissaient le clergé et l'université. Cette pièce, imprimée par Néobar lui-même en quatre feuillets, in-4°., parait avoir été inconnue à Lacaille et à Maittaire. M. Renouard, qui en rapporte les principales dispositions, dans son *Catalogue d'un amateur*, tome i. 45-46, croit qu'elle mériterait d'être réimprimée. Néobar fut enlevé aux lettres par une mort prématurée dans les premiers mois de l'année 1540 (1). Henri Estienne a composé son épitaphe en grec et en latin (insérée dans le poëme *De artis typograph. querimoniâ*), où il nous apprend que Conrad mourut d'une douleur de tête, occasionnée sans doute par une application excessive à l'étude. Maittaire a publié la liste des ouvrages sortis de ses presses (*Ann. typogr.* iii, 451). On n'en connaît que douze, huit grecs et quatre latins : il faut y en joindre trois, qui portent le nom de sa veuve, et dont le dernier est daté de 1541. Elle se nommait Emée Tussan, et était sans doute parente du savant helleniste Jacques Tussan ou Toussain. La marque typographique de Néobar est le serpent d'airain autour d'un T ou d'une croix portée par deux mains, avec les abréviations typs. sal. (*Typus salutis* ou *salvatoris*). Outre les *Préfaces* dont Néobar a enrichi ses éditions, estimées pour leur beauté et leur correction, on a de lui : I. *Compendiosa facilisque artis dialecticæ ratio*, Strasbourg, 1536,

(1) Les éditions d'Aristote et de Philon, portant par erreur la date de MOLX, au lieu de MDXL, donnent lieu de penser que Néobar ou sa veuve auraient, les premiers, employés les caractères dits *grecs du roi*, gravés par ordre de François Ier. (*Voy.* Garamond.) G—ce.

in-8°., Leipzig, 1537, in-8°. II. *De inveniendi argumenti disciplinâ libellus*, ibid., 1536, 1537, in-8°.
W—s.

NEPER (JEAN). *V.* NAPIER.

NEPOMUCÈNE (S. JEAN), chanoine de Prague, était né vers 1330, à Nepomuck, petite ville de Bohème, dont il a conservé le nom. Ses parents n'épargnèrent rien pour son éducation, et il surpassa toutes leurs espérances par sa docilité et par son application à l'étude. Il acheva ses cours avec beaucoup de distinction, à l'université de Prague, nouvellement fondée, et y prit le doctorat dans les facultés de théologie et de droit-canon. Il se prépara ensuite, par la retraite, le jeûne et la prière, à recevoir les saints ordres, et se consacra entièrement à distribuer au peuple le pain de la parole. Ses talents pour la chaire lui méritèrent la bienveillance de l'évêque de Prague, qui s'empressa de le nommer à un canonicat de sa cathédrale. L'empereur Wenceslas, roi de Bohème, qui résidait à Prague, lui offrit successivement un évêché, et plusieurs riches bénéfices, qu'il refusa par humilité; mais il crut devoir accepter la place d'aumônier de ce prince, persuadé qu'à la cour, il trouverait plus souvent que dans le monde, l'occasion d'être utile aux malheureux, dont il devint, en effet, l'avocat et le protecteur infatigable. L'impératrice Jeanne choisit Népomucène pour son directeur; et cette vertueuse princesse fit, sous un tel guide, de nouveaux progrès dans la vie spirituelle. Wenceslas aimait sa femme avec toute la violence de son caractère: il conçut des soupçons sur sa conduite, quoiqu'elle fût d'une régularité exemplaire, et il prétendit les éclaircir en forçant Népomucène à lui révéler la confession de la princesse. En vain il eut recours aux menaces et aux promesses; Jean fut inébranlable dans son devoir; et l'empereur, indigné de sa résistance à ses volontés, le fit jeter dans un cachot, d'où il le tira au bout de quelques jours, le priant d'oublier le passé. Jean retourna dès le lendemain au palais où Wenceslas l'attendait pour lui faire de nouvelles instances, qu'il repoussa avec la même fermeté. Alors l'empereur, transporté de colère, ordonna qu'on le reconduisît en prison, et qu'on l'appliquât à la torture; mais Jean, au milieu des douleurs les plus aiguës, bénissait le ciel, et l'invoquait pour son persécuteur. L'impératrice, informée des rigueurs qu'on exerçait contre son directeur, courut se jeter en larmes aux pieds de son barbare époux, et parvint à obtenir la liberté de Jean. Il reparut à la cour aussitôt que ses blessures furent guéries; mais prévoyant que le calme dont il jouissait ne serait pas de longue durée, il s'occupa de se disposer à la mort par un redoublement de bonnes œuvres. Un soir qu'il passait sur la place, Wenceslas l'ayant aperçu d'une des fenêtres de son palais, sentit renaître toute sa fureur, et l'ayant fait appeler, lui déclara qu'il devait choisir ou de la satisfaire sur le-champ ou de mourir. Le silence que garda le saint, fit voir à l'empereur qu'il ne réussirait point à l'intimider. Il le livra donc à ses gardes, qui le précipitèrent, pieds et mains liés, dans la Moldau, le 16 mai 1383, jour où l'Église célèbre la fête de cet intrépide confesseur, depuis sa canonisation, en 1729, par le pape Benoît XIII. Le corps de Népomucène, retiré des eaux, fut déposé dans l'église métropolitaine, où il devint l'objet

spécial de la vénération des fidèles, même sous le règne de Wenceslas. La *Vie* de ce saint martyr a été écrite en latin, par le P. Balbin, et publiée avec des notes par le P. Papebrock, dans le recueil des *Acta sanctorum*. On a une autre *Vie* de ce saint, en latin, par Berghauer, Prague, 1736, et une en français, par le P. de Marne, Paris, 1741. W—s.

NEPOS (CORNELIUS). *V.* CORNELIUS, IX, 632.

NEPOS (FLAVIUS-JULIUS), empereur d'Occident, était neveu du patrice Marcellin, et lui succéda dans le gouvernement de Dalmatie. L'empereur Léon, qui lui avait donné en mariage une nièce de sa femme, le fit proclamer auguste à Ravenne, l'an 473, ou au commencement de l'année 474. Nepos marcha aussitôt contre Glycérius, son rival, le surprit dans le port de Rome, et l'ayant forcé d'abdiquer l'empire, l'envoya évêque à Salone. Nepos, après avoir fait reconnaître son autorité par les Romains, s'occupa de réformer les abus qui s'étaient glissés dans l'administration des affaires publiques. Si l'on en croit Sidoine Apollinaire, ce prince éloigna de sa cour tous ceux qui n'avaient d'autre mérite que de grandes richesses amassées par des moyens honteux, et les remplaça par des hommes éclairés et vertueux. En admettant que Nepos méritait tous les éloges que lui prodigue Sidoine, comblé de ses bienfaits, il faudra encore convenir qu'il manquait de la fermeté si nécessaire à un prince dans ces temps déplorables. Les Visigoths continuaient à étendre leur domination dans les Gaules; et Nepos, incapable de leur opposer la moindre résistance, fit demander la paix à Euric ou Everic leur roi, qui ne l'accorda qu'aux prières de saint Épiphane, et en retenant l'Auvergne dont il s'était emparé. Nepos ne jouit pas long-temps d'une paix si chèrement achetée: Oreste, son lieutenant dans la partie des Gaules qui lui restait, se révolta, et marcha aussitôt, avec quelques troupes, sur Ravenne, séjour ordinaire de l'empereur. A la nouvelle de son approche, Nepos s'enfuit à Salone, où il devait retrouver ce même Glycerius qu'il avait chassé du trône; et il paraît qu'il conserva son autorité sur toute la Dalmatie. En 477, il envoya demander à Zénon, rétabli sur le trône d'Orient, des secours d'hommes et d'argent pour reconquérir l'Italie; mais les Romains, las d'être gouvernés par des empereurs faibles ou cruels, adressèrent, dans le même temps, à Zénon, des députés pour le supplier de régner lui-même sur eux, en conférant à Odoacre le titre de patrice. Zénon rejeta la proposition du sénat, et écrivit à Odoacre, revêtu du patriciat par Nepos, pour l'engager à se montrer fidèle à son empereur (*V.* ODOACRE). Toutes les démarches de Zénon demeurèrent sans effet: Nepos fut tué, le 9 mai 480, dans son palais près de Salone, par des domestiques que Glycerius avait, dit-on, excités à ce crime (*V.* GLYCERIUS, XVII, 524). On a des médailles de ce prince sur tous les métaux; il en existe en petit bronze, avec des revers très-rares. W—s.

NEPOTIEN (*FLAVIUS POPILIUS NEPOTIANUS*), l'un de ces tyrans éphémères qui usurpèrent, quelques instants, le titre d'empereur, était fils d'Eutropie, sœur de Constantin, et, suivant plusieurs historiens, du consul Népotien. Il fut honoré lui-même du consulat l'an 336. Après la mort de Cons-

tant, Magnence s'étant fait proclamer empereur dans les Gaules, et Vétranion sur le Rhin; Népotien, persuadé que sa naissance lui donnait des droits plus réels à l'empire, prit le titre d'auguste au mois de juin 350, et marcha contre Rome à la tête d'une troupe de gladiateurs vendus à ses intérêts. Anicet, préfet du prétoire, vint à la rencontre de Népotien, qui le vainquit, et qui n'éprouva aucune résistance pour se rendre maître de Rome, où le nom de Magnenre était odieux. Tandis qu'il s'efforçait d'y affermir son autorité par la mort de tous ceux qu'il soupçonnait partisans de son rival, Marcellin, l'un des lieutenants de Magnence, accourut sous les murs de Rome, dispersa les soldats de Népotien, et lui ôta la vie avec le trône, qu'il n'avait occupé que vingt-huit jours, au milieu d'alarmes continuelles. La tête de Népotien, placée au bout d'une pique, fut portée dans les rues de Rome; et tous ceux qui avaient favorisé sa courte domination, périrent dans d'effroyables supplices. On n'a de ce prince que des médailles en moyen bronze, et la brièveté de son règne fait qu'elles sont peu communes. W—s.

NEPVEU (François), jésuite, né à Saint-Malo, en 1639, fut admis dans la Société à l'âge de quinze ans, et y professa les humanités, la rhétorique et la philosophie. Il fut ensuite chargé de différents emplois, qu'il remplit avec autant de zèle que de lumières, et mourut recteur du collége de Rennes, en février 1708. On a de lui divers écrits, tous ascétiques, remarquables par l'agrément du style et par la pureté des principes; on en trouvera la liste dans le Dictionnaire de Moréri, édition de 1759. Les principaux sont: I. *De la connaissance et de l'amour de Jésus-Christ*, Nantes, 1681, in-12; souvent réimprimé, et traduit en italien par le P. Segneri. II. *Exercices intérieurs pour honorer les mystères de Jésus-Christ*, Paris, 1691, in-12. III. *Retraite selon l'esprit et la méthode de saint Ignace*, ibid., 1687, 1716, in-12; traduit en latin, Iugolstadt, 1707, in-8°. IV. La *Manière de se préparer à la mort*, ibid., 1693, in-12, trad. en ital. V. *Pensées et Réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année*, ibid., 1699, 4 vol. in-12; elles ont eu au moins dix éditions; trad. en latin, Munich, 1709, et en italien, Venise, 1715. VI. *L'Esprit du christianisme*, Paris, 1700, in-12; — *Conduite chrétienne*; — *Retraite pour les ecclésiastiques*; — *Retraite spirituelle pour les personnes religieuses qui aspirent à une plus grande perfection*, etc. W—s.

NERCIAT (André-Robert Andrea de), né à Dijon en 1739, d'un trésorier au parlement de Bourgogne, entra au service après avoir achevé ses études. Il faisait partie d'une compagnie des gendarmes de la garde compris dans la réforme qu'opéra le comte de Saint-Germain; il se retira avec le rang de lieutenant-colonel, et voyagea dans plusieurs contrées de l'Europe. La variété de ses connaissances le mit en état de remplir différentes charges auprès de quelques princes d'Allemagne. Ainsi de 1780 à 1782 il fut conseiller et sous-bibliothécaire à Cassel, puis directeur des bâtiments au service du prince de Hesse-Rothenbourg. Revenu en France, il fut un des officiers envoyés par la cour pour soutenir les insurgés de la Hollande contre le stathouder. Il avait

obtenu, en 1788, la croix de Saint-Louis; et lors de la révolution il émigra. Étant allé à Naples, d'où sa famille était originaire, il gagna la confiance de la reine Caroline, qui lui accorda une pension. Cette princesse le chargea d'une mission à Rome. C'était au moment où les armées de la république française s'en emparaient. Nerciat ne put échapper à la vigilance des autorités françaises, qui le plongèrent dans les cachots du château Saint-Ange; sa détention fut assez longue, et se prolongea au-delà de l'évacuation de Rome par les Français. Enfin élargi, vers 1800, il retourna à Naples, où il ne tarda pas à mourir des suites de sa détention, qui lui avait fait perdre tous ses papiers, parmi lesquels devaient être les manuscrits de quelques ouvrages. On a de lui: I. *Contes nouveaux*, Liége, 1777, in-8°. II. *Felicia, ou mes Fredaines*, 1778, 2 vol. in-18; ouvrage très-libre (1). III. *Monrose*, 2 vol. in-18, suite de *Felicia*. IV. *Constance*, ou *l'heureuse Témérité*, 1780, in-8°. V. *Dorimon*, ou *le marquis de Clavelle*, comédie (en cinq actes et en prose), Strasbourg, 1777, in-8°. VI. *L'Urne de Zoroastre*, ou *la Clef de la science des Mages*, in-8°. VII. *Les Galanteries du jeune chevalier de Faublas*, ou *les Folies parisiennes*, 1783, 4 vol. in-12. On lui attribue généralement le *Diable-au-corps*, ouvrage infame par son obscénité, dont il existe une édition de 1803, 6 vol. in-18. A. B—T.

NÉRÉE (R. J.) *V.* MATTHIEU (Pierre).

NERI (S. PHILIPPE), fondateur de la congrégation de l'Oratoire, en Italie (1), naquit à Florence, en 1515, d'une noble famille. Dès son enfance, il se distingua par sa douceur, sa piété et son application à l'étude. Lorsqu'il eut achevé ses humanités, ses parents l'envoyèrent chez un oncle, riche négociant, qui, n'ayant pas d'enfants, se proposait de le faire son héritier; mais son goût pour la retraite l'ayant engagé à quitter secrètement ce parent, il se rendit, en 1533, à Rome, où il entra comme précepteur chez un gentilhomme florentin. Il ménageait si bien tous ses moments, dont il consacrait une grande partie à la prière, qu'il trouva le loisir d'achever ses études classiques, et de faire ses cours de philosophie, de théologie et de droit canonique. Ses progrès furent extrêmement rapides, et lui méritèrent l'estime de ses maîtres; mais à l'âge de vingt-trois ans, décidé à ne plus s'occuper que des choses spirituelles, il vendit ses livres, et en distribua le prix aux pauvres. Dès ce moment, il se consacra tout entier au service des malades et des pèlerins. Aidé de quelques personnes pieuses, il établit, en 1548, la confrérie de la Sainte-Trinité, destinée à procurer des secours aux étrangers que la dévotion amène, en grand nombre, dans la capitale du monde chrétien; et, peu de temps après, il fonda l'hospice des pèlerins, qui est devenu l'un des plus beaux de Rome (2). Il avait toujours été détourné de

(1) L'intention de l'auteur, dit-il lui-même (2e. partie) est « d'engager les femmes à n'être pas si timides, et à trancher les difficultés; les maris à ne pas se scandaliser aisément et à savoir prendre leur parti; les jeunes gens, à ne point faire ridiculement les céladons; et les ecclésiastiques à aimer les femmes, malgré leur habit, et à s'arranger avec elles sans se compromettre dans l'esprit des honnêtes gens. »

(1) C'est le cardinal Pierre de Berulle, qui a établi en France la congrégation de l'Oratoire (*Voy.* BERULLE).

(2) Lors du jubilé de 1600, cette maison donna l'hospitalité, pendant trois jours, à 444,500 hommes, et à 25,000 femmes.

recevoir les ordres sacrés par le sentiment profond de son insuffisance ; mais, obligé de céder aux instances réitérées de son confesseur, il se présenta au séminaire, et fut ordonné prêtre au mois de juin 1551. S. Philippe avait alors trente-six ans. Il entra, peu de temps après, dans la communauté de Saint-Jérôme ; et, d'après l'avis de ses supérieurs, il se chargea du soin d'instruire les enfants : il tenait, soir et matin, des conférences dans l'église de la Trinité ; et il finit par associer à ses pieux travaux de jeunes ecclésiastiques qui furent nommés *Oratoriens* (1), parce qu'ils se plaçaient devant l'église pour appeler le peuple à la prière. S. Philippe réunit ses disciples en communauté, en 1564, et leur donna des statuts particuliers ; mais il ne les assujétit à aucun vœu, desirant qu'ils restassent toujours unis par les liens de la charité. Cette institution fut approuvée, en 1575, par le pape Grégoire XIII, qui accorda *l'église Notre-Dame de Vallicella*, à S. Philippe pour y vaquer à ses exercices (2). Le pieux fondateur eut la satisfaction de voir s'établir la congrégation dans les principales villes de l'Italie. Il fut assisté, dans sa dernière maladie, par Baronius, l'un de ses plus illustres disciples, qui lui avait succédé, en 1593, dans la place de général de l'Oratoire (*V.* BARONIUS) ; et il mourut, en 1595, le 26 mai, jour où l'Église honore sa mémoire d'un culte particulier. Ses *Lettres* furent publiées à Padoue, 1751, in-8°. : on a aussi de lui des Avis spirituels (*Ricordi*), et même quelques poésies insérées au tome 1 des *Rime oneste.* Il en avait composé un bien plus grand nombre dans sa jeunesse ; mais il les fit brûler, ainsi que ses autres manuscrits, peu de temps avant sa mort. La *Vie de S. Philippe de Neri* a été écrite en latin par Ant. Gallonio, son disciple, et témoin oculaire de la plupart des faits extraordinaires qu'il rapporte (*V.* GALLONIO, XVI, 374) ; en espagnol, par Louis Bertrand, Valence, 1625, trad. en latin par le Père Jacques Bacci, Rome, 1645, in-4°., et par le P. Jérôme Bernabe. Cette vie, restée d'abord inédite, a été publiée à la suite de celle de Gallonio, dans les *Acta sanctorum*, mai, tome V, avec des notes de Papebroch. (*V.* aussi l'art. MANNI, XXVI, 500).

W—s.

NERI (ANTOINE), l'un des premiers chimistes qui aient écrit sur la fabrication du verre, était né à Florence vers le milieu du seizième siècle. Il embrassa l'état ecclésiastique, mais refusa constamment les emplois ou les bénéfices qui lui furent offerts, afin de pouvoir se livrer entièrement à son goût pour les sciences qu'on nommait alors occultes. Il visita la plus grande partie de l'Europe, s'arrêtant dans les principales villes, et habita long-temps Anvers. Partout il travaillait comme simple manipulateur dans les laboratoires des chimistes, quand il n'avait pas d'autre moyen de connaître leurs secrets. De cette manière, il fut témoin d'une foule d'expériences dont il se proposait de faire part au public : mais la mort prévint sans doute l'effet de ses intentions ; car le seul ouvrage que l'on ait de lui, est le Traité de la verrerie. Il est intitulé : *L'Arte vetraria distinta in libri sette ; ne-*

(1) On les nomme aussi en Italie *Filippini* ou *Philippins*, du nom du saint fondateur.

(2) Cette église, rebâtie par les soins de saint Philippe, est très-belle ; la chapelle où reposent les reliques de ce saint, et la maison de l'Oratoire, ont été élevées sur les dessins du Borromini.

quali si scoprono maravigliosi effetti e s'insegnano segreti bellissimi del vetro nel fuoco, ed altre cose curiose, Florence, Giunti, 1612, in-4°. Cette édition est plus rare que recherchée. L'ouvrage de Neri a été reproduit à Venise, en 1663, in-12, et en 1678, in-8°. Il a été traduit en anglais par Merret, et en allemand par Kunckel; il en existe une traduction latine, imprimée en Hollande, en 1668, avec les observations de Merret: mais la meilleure de toutes est sans contredit celle qu'a donnée d'Holbach, en français, avec les remarques de Merret et de Kunckel, et de nouvelles additions (*V.* Merret, Kunckel et Holbach). Dans le premier livre on traite de l'extraction des sels qui entrent dans la composition du cristal et du verre commun; dans les trois suivants, de l'art de donner au verre toute sorte de couleurs; dans le cinquième, de l'imitation des pierres précieuses; et enfin dans le sixième, de la préparation des émaux. Quoique tous les arts dépendants de la chimie aient fait, surtout dans les dernières années du dix-huitième siècle, d'immenses progrès, le traité de Neri mérite encore d'être lu, avec les remarques de ses différents traducteurs, qui confirment ou détruisent ses observations. W—s.

NÉRICAULT. *V.* Destouches.

NERLI (Philippe), historien, né, en 1485, à Florence, d'une famille patricienne, se disposa, par des études sérieuses, à remplir, d'une manière convenable, les fonctions auxquelles l'appelait sa naissance. Il mérita l'estime du grand-duc Cosme Ier., qui l'éleva au rang de sénateur, et le députa, en 1550, vers le pape Jules III, pour le complimenter sur son avénement à la chaire de S. Pierre. Nerli mourut en 1556. Il laissa en manuscrit: *Commentarii de' fatti civili occorsi nella città di Firenze dall anno 1215 al 1537*. Cet ouvrage, après être resté près de deux siècles enseveli dans la poussière des bibliothèques, a enfin été publié à Florence sous la rubrique d'Augsbourg, en 1728, in-fol. L'éditeur l'a fait précéder d'une courte notice sur Nerli, et y a joint des notes marginales, et une table pour faciliter les recherches. Nerli s'était proposé de recueillir les événements dont il était le témoin; mais, afin d'éclaircir les faits qu'il avait à raconter, il a cru devoir remonter à l'origine des factions des Guelfes et des Gibelins, qui ont divisé si longtemps l'Italie. Son histoire peut être divisée en deux parties. Les trois premiers livres, qui finissent à l'année 1494, ne sont qu'un abrégé de l'histoire générale de l'Italie, tiré des meilleurs écrivains. Dans les neuf derniers, Nerli se borne à raconter ce qui s'est passé à Florence; et il descend à des détails minutieux, tant il paraît craindre d'omettre rien d'essentiel. On lui a reproché de manquer de sincérité; c'est le défaut des historiens contemporains. Cependant son ouvrage est fort estimé en Italie; et il est souvent cité comme autorité. W—s.

NÉRON (*Lucius Domitius Nero Claudius*), empereur, dont le nom odieux est devenu la plus cruelle injure pour les mauvais princes, était fils de Domitius Ænobarbus et d'Agrippine, qui lui transmirent, avec la vie, le germe de tous les vices. Il naquit à Antium, le 13 décembre, l'an de Rome 788 (37 depuis J.-C.), neuf mois après la mort de Tibère, qu'il devait faire regretter. Il perdit, à l'âge de trois ans, son père, et fut privé de la

part qui lui revenait dans sa succession. Sa tante Lepida, touchée de pitié, recueillit cet enfant abandonné de ses autres parents, et l'éleva dans sa maison, où il eut pour premiers instituteurs un histrion et un barbier. Le jeune Domitius rentra bientôt après dans la possession des biens paternels, dont il avait été injustement dépouillé; et sa fortune s'accrut encore d'un héritage considérable. Agrippine sa mère, devenue l'épouse de Claude, s'occupa, sans relâche, à lui frayer le chemin du trône; elle lui fit épouser Octavie (*V.* ce nom), et profita de son ascendant sur le faible Claude, pour le forcer d'adopter le fils de Domitius, qui prit le nom de Néron. Le prince eut alors pour gouverneur Burrhus, que ses talents militaires rendaient cher aux soldats, et le philosophe Sénèque, dont on estimait le caractère et l'éloquence, d'autant plus disposé à appuyer les projets d'Agrippine, qu'elle l'avait fait rappeler d'exil. Les leçons de ces deux sages instituteurs ne purent changer le naturel vicieux de leur élève, habile à dissimuler ses penchants. Néron prit la robe virile avant l'âge fixé pour cette cérémonie; il fut aussitôt déclaré prince de la jeunesse, et désigné consul pour l'époque où il aurait atteint sa vingtième année. Il fit, à ce sujet, de grandes largesses au peuple et aux prétoriens, dont il cherchait à captiver l'affection par tous les moyens si faciles aux princes. Il voulut flatter le goût des Romains pour l'éloquence; et saisissant différentes occasions de parler en public avec avantage, il prononça deux harangues en grec, l'une pour les habitants de la Troade, l'autre pour ceux de Rhodes, qui demandaient une exemption d'impôts: il parla aussi en latin en faveur des Bolonais, ruinés par un incendie. Qu'il composât réellement ces harangues, ou que Sénèque en fût le véritable auteur, l'effet en était le même sur les Romains, qui voyaient avec plaisir un prince honorer l'art de la parole, dont ils faisaient tant de cas. La mort de Claude resta cachée jusqu'au moment où les prétoriens, gagnés par Agrippine, saluèrent Néron empereur. Il fut conduit au sénat, qui s'empressa de lui prodiguer tous les titres, même celui de père de la patrie, qu'il refusa, disant qu'il n'avait encore rien fait pour le mériter. Les funérailles de Claude furent célébrées avec une pompe d'autant plus grande, qu'il importait de donner le change sur la cause de sa mort (*V.* Claude). Néron prononça lui-même l'éloge funèbre de son prédécesseur, et termina la cérémonie en le plaçant au rang des dieux. Il rendit pareillement de grands honneurs à la mémoire de son père Domitius, et parut vouloir se reposer des soins du gouvernement sur sa mère, à laquelle il reconnaissait être redevable de l'Empire. Le premier jour de son règne, il donna, pour mot d'ordre, au tribun de garde au palais: *la meilleure des mères.* Le lendemain, il retourna au sénat; et, dans un discours que Sénèque lui avait composé, il annonça que son projet était de prendre Auguste pour modèle. Ce discours fut entendu avec transport; et l'on ordonna qu'il serait gravé sur une plaque d'argent, déposée au temple de Jupiter-Capitolin. Néron eut, au moins quelque temps, l'intention de tenir sa promesse. Il abolit les taxes les plus onéreuses, diminua les autres impôts, réduisit au quart la somme assignée aux délateurs par la loi

Papia, accorda aux sénateurs, privés de fortune, un traitement proportionné à leur naissance et à leur dignité, et publia plusieurs réglements très-utiles. Il se montrait plein de déférence pour les différents ordres de l'état, et semblait porté à respecter leurs prérogatives. Il affectait alors une si grande douceur, que Burrhus lui ayant présenté à signer la sentence qui condamnait à mort deux criminels : « Que je voudrais, dit-il, ne pas savoir écrire ! » Il fit faire d'abondantes distributions au peuple; et il ordonna qu'à l'avenir les prétoriens recevraient, chaque mois, une certaine quantité de blé. Il donna toute sorte de jeux dans son palais, où il admit le peuple, et au Champ-de-Mars, où il fit construire un vaste amphithéâtre, pour que les spectateurs fussent placés commodément. Sénèque et Burrhus voyaient sans peine le goût de Néron pour des amusements frivoles, espérant en profiter pour le conduire plus facilement; mais, sans cesse entouré de flatteurs et de jeunes gens corrompus, il ne tarda pas à se lasser des leçons de ses gouverneurs. La faiblesse naturelle de Néron le disposait à partager l'autorité avec Agrippine. Cette femme impérieuse avait écarté du trône, et sacrifié à son ressentiment, tous ceux qui auraient pu lui causer quelque ombrage (*V.* Narcisse) : elle exigea que le sénat tînt ses assemblées dans son propre palais, afin de pouvoir assister aux délibérations, cachée derrière une tapisserie; et, dès ce moment, rien ne se fit que par ses ordres. Les ministres de Néron crurent devoir se liguer contre Agrippine; et tous les moyens leur parurent bons pour affaiblir son pouvoir. Agrippine, indignée, éclata en reproches amers, et, dans son emportement, menaça Néron de lui ôter le trône, pour le rendre à Britannicus. Cette menace imprudente fut l'arrêt de mort de ce malheureux prince : quelques jours après, il périt empoisonné (*V.* Britannicus); et ce premier crime devint l'époque du changement qu'on remarqua dans Néron. N'ayant point encore appris à mépriser l'opinion, il s'excusa, dans une lettre au sénat, de la précipitation apportée aux funérailles de ce prince, et acheta le silence de ses courtisans en leur partageant les dépouilles de Britannicus. On est affligé d'apprendre que Sénèque et Burrhus eurent part à cette sanglante distribution. Ils étaient obligés de dissimuler: peut-être craignaient-ils, en s'éloignant, d'abandonner trop tôt Néron à sa perversité. Ce fut vers ce temps-là que Sénèque lui adressa le Traité de la clémence, où il le loue de posséder cette vertu, pour l'engager à la pratiquer. Cependant Néron, insatiable de plaisirs, en cherchait dans les divertissements les plus grossiers : il parcourait la nuit les rues de Rome, déguisé en esclave; et, après s'être enivré avec les compagnons de ses orgies, il insultait les passants : mais, ayant été châtié de son insolence, il ne sortit plus sans se faire accompagner de gardes, qui avaient l'ordre de se tenir à une certaine distance et de n'approcher qu'en cas de bruit (1). Le jour, il assistait aux jeux publics, y excitait des rixes, se mêlait

(1) Comme il insultait toute sorte de personnes, hommes et femmes, il fut battu en différentes occasions. Un sénateur nommé Montanus, dont il avait outragé la femme, le maltraita si fort, que Néron fut obligé de garder sa chambre. Montanus ayant su que c'était l'empereur qu'il avait battu, eut l'imprudence de lui écrire pour lui faire des excuses : « Quoi, » dit Néron, il m'a frappé, et il vit encore ? » et il lui envoya l'ordre de se donner la mort.

parmi les assaillants, et les encourageait tellement par son exemple, que, pour arrêter les désordres toujours croissants, il fallut établir des gardes au cirque et dans les théâtres. Néron s'était réconcilié en apparence avec Agrippine, depuis la mort de Britannicus; mais l'amour que lui inspira la fameuse Poppée, les divisa de nouveau. Poppée comprit qu'elle ne réussirait à partager le trône de Néron qu'autant qu'elle parviendrait à écarter Agrippine: après l'avoir abreuvée de toute sorte d'humiliations, elle décida Néron à la faire assassiner; et ce fut l'infame Anicet, affranchi de ce prince, qui consentit à être le meutrier. On a vu, à l'article Agrippine, les horribles détails de ce parricide. Néron, quoique déjà familiarisé avec le crime, ne put cependant échapper aux remords de sa conscience. Le fantôme de sa mère mourante lui apparaissait au milieu des ténèbres; et, le jour, il ne retrouvait pas, entouré de ses courtisans et de ses flatteurs, la tranquillité qu'il avait perdue pour jamais. Il s'enfuit à Naples, d'où il adressa au sénat une lettre dans laquelle il se plaint d'un complot formé par Agrippine pour lui ôter la vie. C'était avouer lui-même le crime qu'il avait commis. Cependant les chefs des prétoriens, conduits par Burrhus, vinrent le féliciter d'avoir échappé au danger: les villes de la Campanie suivirent cet exemple, et le sénat ordonna des actions de grâces (*V.* Thraseas). Néron ne pouvait croire à cet excès de bassesse; il tremblait de rentrer à Rome; il y fut reçu en triomphateur. Mais tous ces témoignages apparents de la joie ne calmaient pas son agitation; et il s'efforçait en vain de se distraire, en se livrant de plus en plus à tous les excès. Ce fut alors qu'on le vit paraître sur le théâtre, une lyre à la main, suivi de ses ministres, et conduire un char dans le cirque, genre d'exercice qu'il avait toujours aimé avec fureur. Il rappela en Italie les histrions et les pantomimes, qu'il en avait bannis au commencement de son règne. Il les admit à son intimité, se montra en public avec eux, et les combla de ses faveurs. A son exemple et par son ordre, des chevaliers, des personnages consulaires, descendirent dans l'arène, se mêlèrent aux gladiateurs, et exposèrent leur vie en combattant des bêtes féroces. Néron était sans cesse occupé à imaginer de nouvelles fêtes; et, pour y attirer un plus grand nombre de spectateurs, il leur abandonnait souvent tout ce qui avait été servi: il leur faisait quelquefois distribuer de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, des perles, des tableaux, des statues; et, si l'on en croit Suétone, qu'on peut soupçonner d'exagération, il leur donnait même des maisons de campagne, des domaines, des navires (*Voy.* Suétone, ch. xi). Lorsqu'il eut épuisé toutes les richesses de l'État par ses prodigalités, il fut obligé, pour les continuer, d'établir des impôts excessifs, et de s'emparer, par la ruse et la violence, des biens des particuliers. Cependant Burrhus et Sénèque voyaient chaque jour diminuer leur autorité. Le premier mourut; et l'on crut assez généralement qu'il avait été empoisonné. Sénèque ne put obtenir la permission de quitter la cour; mais il cessa de prendre part aux affaires, dont la direction fut laissée à Tigellin, digne exécuteur des volontés d'un maître tel que Néron (*V.* Tigellin). Débarrassé de deux hommes dont la présence était

pour lui un reproche continuel, Néron ne connut plus de frein. Il répudia la malheureuse Octavie, qui termina, peu de temps après, dans l'exil, une vie toute pleine d'infortunes; et, sans attendre le délai fixé par les lois, il épousa l'infame Poppée. Peu après, il fit un voyage à Naples, uniquement pour chanter sur le théâtre de cette ville. Il se proposait d'aller jusqu'en Égypte, faire admirer son talent sur la lyre: mais il en fût détourné par des présages sinistres; et il s'excusa de renoncer à un projet pour lequel il avait déjà ordonné d'immenses préparatifs, en disant qu'il ne pouvait se résoudre à affliger le peuple romain par une si longue absence. Tandis qu'il se livrait, dans Antium, aux plus honteuses débauches (1), un incendie, qui dura plusieurs jours, consuma la plus grande partie de Rome, ses temples, ses palais, ses antiquités. Néron, averti des progrès de l'incendie, revint à Rome; et, monté sur une tour, d'où il voyait les ravages du feu, il chanta, en s'accompagnant de sa lyre, un poème qu'il avait composé sur l'embrasement de Troie. Il est fort douteux que Néron ait donné lui-même l'ordre de brûler Rome, afin d'avoir le plaisir, ou, si l'on veut, la gloire de la rebâtir plus belle. Mais ce qui est certain, c'est qu'il se montra plus sensible qu'on ne devait l'attendre d'un tel prince, à la misère des infortunés errants sur les débris de leurs maisons: il leur fit ouvrir ses jardins, et leur distribua des vivres, des habits, en un mot, tout ce dont ils avaient besoin. Néron rejeta le soupçon de l'incendie sur les malheureux Chrétiens, et, sous ce prétexte, excita contre eux une persécution, la première et l'une des plus violentes dont l'histoire fasse mention (*V.* Saint Paul). Il força tous les habitants de l'Empire à contribuer au rétablissement de Rome; et s'étant chargé de faire enlever les démolitions des maisons détruites, il y trouva d'immenses richesses qu'il employa à construire le palais nommé d'Or, moins remarquable cependant par les ornements de ce métal qui y brillaient de toutes parts, que par sa vaste étendue. Suétone et Pline en ont donné la description. Il entreprit, dans le même temps, de creuser un canal, depuis Baies jusqu'à Ostie; mais ce projet resta inachevé, malgré les mesures violentes qu'il avait adoptées pour se procurer des ouvriers. Néron occupait, depuis douze ans, le trône du monde; et aucune conspiration n'avait encore troublé son repos. Il semblait que les Romains, si jaloux de leur liberté, n'en conservaient pas même le souvenir. Cependant Calpurnius Pison, qui n'avait été connu jusqu'alors que par son luxe et par ses débauches, instruit que Néron en voulait à ses jours, résolut de le prévenir en lui ôtant la vie. Un grand nombre de personnages consulaires, de sénateurs, de chevaliers, parmi lesquels on distingue le poète Lucain, entrèrent dans le complot, dont on ne connaît pas l'auteur: il échoua par la perfidie d'un esclave, dont on ne se méfiait point, et qui alla le révéler, le jour même choisi pour son exécution. Tous ceux qui furent soupçonnés d'y avoir pris part, périrent dans les tourments (*V.* Epicharis). Néron eut la curiosité d'in-

(1) Le récit des débauches de Néron surpasse toute croyance. Une fois, il revêtit des habits de femme, et se fit épouser par un de ses affranchis : il épousa, dit-on, aussi publiquement, un autre affranchi, nommé Sporus. On trouve le détail de ces scènes dégoûtantes dans Suétone et dans Tacite.

terroger quelques-uns des conjurés, afin d'apprendre de leur bouche ce qui avait pu les déterminer à former le projet de l'assassiner. L'un d'eux, Subrius Flavius, capitaine de ses gardes, lui répondit : « César, personne ne t'a plus aimé que moi, » tant que tu l'as mérité; j'ai commencé à te haïr depuis que je t'ai » vu tuer ta mère et ta femme, mener un chariot, devenir un comédien et un incendiaire. » C'était la première fois que Néron entendait la vérité sur sa conduite : il ne put s'empêcher de rougir ; et il se hâta de noyer ses remords dans des torrents de sang. Les parents des conjurés, leurs amis, tous ceux qui avaient eu quelque rapport avec eux, même le plus éloigné, furent les victimes de ce tyran soupçonneux. Il ne demandait que de vains prétextes pour assouvir sa haine ou sa vengeance; et il apprit bientôt à s'en passer. Il fit étouffer dans un bain chaud le consul Vestinus, par la seule raison qu'il lui déplaisait; et il envoya l'ordre de se donner la mort à Sénèque, malade, et retiré à sa maison de campagne (*V.* Sénèque). Tandis que Rome avait chaque jour à pleurer la perte de quelques-uns de ses plus illustres citoyens, Néron affectait le même goût pour les plaisirs, et outrageait la nature par les plus infames débauches. Il institua des jeux quinquennaux, qui furent appelés de son nom *Néronides*: il y disputa les prix, et en remporta plusieurs, qu'il reçut avec des témoignages de satisfaction singulière; il pressa contre son cœur la couronne qu'on lui avait décernée pour la lyre, et ordonna qu'on la suspendît à la statue d'Auguste. Emporté par son caractère violent, il tua d'un coup de pied au bas-ventre Poppée, enceinte (*V.* Poppée); fit mourir Claudia, sa belle-sœur, qui refusait sa main, et épousa Statilia Messaline, après avoir fait périr son mari. Il avait étudié la magie; mais ayant reconnu la vanité de cette science, il chassa de Rome les philosophes, comme suspects d'être magiciens, et livra aux bourreaux ceux qui n'avaient pas obéi assez promptement à cet ordre. Ceux qui vivaient dans l'intimité de ce monstre, n'étaient pas à l'abri de ses fureurs: il obligea Pétrone, son confident, à s'arracher la vie (*V.* Pétrone). Il envoya au supplice Thraseas, l'homme le plus vertueux, sous le prétexte qu'il n'assistait pas régulièrement aux assemblées du sénat. Il alla peu après, dans l'Achaïe, faire admirer son talent comme musicien; il se fit accompagner, dans le voyage, d'une troupe d'histrions, si nombreuse, qu'on eût dit qu'il marchait à la conquête de l'Orient. Il remporta, dans cette ridicule expédition, jusqu'à dix-huit cents couronnes, et fit célébrer autant de sacrifices dans toute l'étendue de l'Empire. Il assista aux jeux olympiques, dont la célébration avait été retardée pour qu'il pût y faire briller ses talents; et quoiqu'il n'y eût pas été très-heureux, il récompensa magnifiquement ceux qui avaient présidé aux jeux, et exempta toute la province d'impôts. Il profita du voisinage où il était du temple de Delphes, pour aller consulter l'oracle, et fit un riche présent à la Pythie, qui lui avait promis une longue suite d'années : cependant il n'osa pas se présenter à Éleusis, tant le souvenir de sa mère le tourmentait. Il se proposait de prolonger son séjour dans la Grèce; mais il en partit sur l'avis que son éloignement encourageait

les conspirations. Il fit pratiquer des brèches dans les murailles des villes qui se trouvaient sur sa route, comme c'était la coutume pour les vainqueurs aux jeux olympiques, et rentra en triomphe dans Rome, monté sur le char d'Auguste, ayant à ses côtés un joueur d'instruments nommé Diodore, et étalant avec affectation ses couronnes. Mais, pendant ce temps-là, Vindex, gouverneur de la Gaule celtique, faisait révolter cette province, et, uni à Galba, gouverneur de l'Espagne, se disposait à pénétrer dans l'Italie (*V.* Vindex et Galba). A cette nouvelle, Néron furieux déchira ses habits, et brisa des vases précieux qui se trouvaient sous sa main. C'était montrer la colère et la faiblesse d'un enfant. Cependant il annonça qu'il voulait aller au-devant de l'ennemi, et donna l'ordre de tout préparer pour son départ. Il fit charger plusieurs chariots de lyres, de harpes, et de son attirail de théâtre, songeant moins, comme il le paraît, à combattre ses ennemis, qu'à tâcher d'exciter leur compassion. Il eut un instant le projet d'abdiquer l'empire, et de se retirer à Alexandrie, où il se flattait de gagner sa vie comme musicien. Tandis qu'il roulait dans sa tête mille desseins extravagants, Nymphidius Sabinus, préfet du prétoire, persuada aux prétoriens que Néron avait pris la fuite, et les décida, par cette ruse, à proclamer Galba empereur. Néron, resté seul dans son palais au milieu de la nuit, s'abandonna au désespoir; et, à défaut d'un ami qui pût lui rendre le service de le tuer, il pensa à se précipiter dans le Tibre. Retenu par l'amour de la vie, il consentit à se cacher : couvert d'un manteau, il monta à cheval, et suivi de quatre affranchis qui lui étaient restés fidèles, il se rendit à la maison de Phaon, l'un d'entre eux, qui lui avait offert un asile. Il se tint caché dans un marécage, sous des roseaux, en attendant qu'on eût pris les précautions nécessaires pour l'introduire secrètement. Il passa le reste de la nuit, et une partie du jour suivant, seul, dans une chambre étroite, s'effrayant au moindre bruit, et plus épouvanté encore du souvenir de ses crimes qui se retraçaient à sa mémoire. Ayant demandé à manger, on lui présenta un morceau de pain bis; mais il n'en voulut pas, et but seulement un peu d'eau tiède. Cependant le sénat, décidé par l'exemple des prétoriens, reconnut Galba empereur, et envoya un centurion avec quelques cavaliers, pour s'emparer de Néron, déclaré ennemi public. Néron, instruit par un billet de Phaon, de l'ordre qui venait d'être donné, et s'étant fait expliquer le supplice qu'on lui réservait, tira deux poignards qu'il avait apportés, et, les ayant approchés de sa gorge, les remit dans le fourreau, disant, « qu'il n'était pas encore temps de les employer. » Il fit creuser une fosse pour y placer son corps, et ordonna, en pleurant, les préparatifs de ses funérailles, répétant souvent : « Faut-il qu'un si bon musicien périsse! » Enfin, entendant le bruit des chevaux qu'on envoyait à sa poursuite, et excité par ceux qui l'entouraient, il s'enfonça un poignard dans la gorge, aidé par Épaphrodite, son secrétaire, le 9 ou le 11 juin de l'an 68. Néron avait trente-un ans, et il en avait régné quatorze. La nouvelle de sa mort causa une joie inexprimable; ses statues furent renversées, traînées dans la boue, et quelques-uns des ministres de ses cruautés, taillés en pièces.

Cependant on lui fit des funérailles magnifiques, et l'on déposa ses restes dans le tombeau des Domitius. Il avait eu de son mariage avec Poppée, une fille, qui mourut en bas âge (V. CLAUDIA). La populace et les prétoriens ne tardèrent pas à regretter les libéralités de Néron. Quelques-uns de ses partisans relevèrent ses statues, et d'autres portèrent des fleurs sur son tombeau. Enfin, chose étrange, de misérables aventuriers, qui avaient quelque ressemblance avec ce monstre, ayant pris son nom, furent accueillis avec joie, non pas à Rome, il est vrai, mais dans la Grèce et l'Asie. Suétone a rassemblé, dans la *Vie* de Néron, un grand nombre de particularités sur le caractère de ce prince; mais, on doit le dire, il en est beaucoup d'incroyables, et d'autres évidemment fausses. Tacite, qui n'a eu pour but, en écrivant ses *Annales*, que d'inspirer l'horreur de la tyrannie, a peint des couleurs les plus noires les cruautés et les sales débauches d'un des plus grands scélérats qui aient souillé le trône. Cardan a fait l'Éloge de Néron : mais Cardan était un fou; et l'on ne doit pas oublier qu'il a fait aussi l'Éloge de la goutte. L'*Histoire secrette de Néron*, par Lavaur, Paris, 1726, 2 vol. in-12, n'est qu'un extrait de Petrone. Linguet, et quelques écrivains modernes, ont rejeté en partie sur ses instituteurs les crimes de Néron. Voltaire, toujours si judicieux, quand il n'est point entraîné par la passion, est porté à douter de la fidélité des anciens historiens qui nous ont transmis la vie de ce prince : « Toutes les fois, dit-» il (*Pyrrhonisme de l'histoire*, » ch. XIII), que j'ai lu l'abominable » histoire de Néron et de sa mère » Agrippine, j'ai été tenté de n'en » rien croire. L'intérêt du genre hu-» main est que tant d'horreurs aient » été exagérées : elles font trop de » honte à la nature. » On a un grand nombre de médailles de Néron; plusieurs ont fourni des sujets de discussion aux savants. W—s.

NERSÈS Ier., surnommé le *Grand*, 6e. patriarche d'Arménie, appartenait à la race des Arsacides, et était arrière-petit-fils de saint Grégoire l'illuminateur, apôtre de l'Arménie : il succéda, en 340 à Pharhnerseh. Jusqu'alors il avait été secrétaire du roi Diran : pendant le règne de son fils Arsace, Nersès eut la principale part aux affaires; et, durant les sanglantes révolutions qui déchirèrent l'Arménie à cette époque, il parvint plusieurs fois à y établir la paix. Envoyé à Constantinople pour remettre l'Arménie en bonne intelligence avec l'empire Grec, il obtint des conditions fort avantageuses; et il conclut le mariage de son roi, avec Olympias, fille du préfet Ablabius, parent de l'empereur Constance. Cette alliance utile ne donna pas pour long-temps la paix à l'Arménie : la tyrannie et la mauvaise conduite du roi soulevèrent contre lui tous les princes; et la guerre civile éclata bientôt sur tous les points : plusieurs fois apaisée par l'entremise du patriarche, elle recommençait avec une nouvelle fureur; les princes, victimes à diverses reprises, de la trahison du roi, s'adressèrent enfin au roi de Perse, qui fit marcher en Arménie une puissante armée sous les ordres de Meroujan, prince des Ardzrouniens. Après une défense opiniâtre, le roi Arsace tomba entre les mains des Persans, qui l'envoyèrent dans la Susiane, où il fut enfermé dans le fort de l'oubli ; et il y périt

misérablement, quelques années après. Aussitôt que le roi d'Arménie fut entre les mains des Persans, le patriarche Nersès alla implorer, à Constantinople, la protection de l'empereur Valens, pour en obtenir des secours, et pour faire reconnaître roi le fils d'Arsace, nommé Bab, qui était renfermé avec sa mère Pharandsem, dans la forteresse d'Ardagers, où il était assiégé par les Persans. Une armée romaine, commandée par Terentianus, se dirigea vers l'Arménie, et y fut jointe par les princes demeurés fidèles à la maison royale; les Persans furent alors chassés du royaume, et le jeune Bab placé sur le trône. Pour défendre les intérêts de l'Arménie, le patriarche resta assez long-temps dans l'empire romain; et il y éprouva les persécutions de l'empereur Valens, qui voulait le contraindre d'embrasser l'arianisme: sa résistance fut punie par un exil rigoureux dans une île déserte. On le rappela ensuite, par des raisons politiques sans doute; et, renvoyé en Arménie, il s'y trouva en butte à la haine des eunuques qui gouvernaient la jeunesse du roi Bab. Il en fut victime, et il mourut empoisonné, en l'an 374, après un sacerdoce de 34 ans. Il eut pour successeur un certain Schahag de Manazgerd. Il avait laissé un fils nommé Sahag, qui devint patriarche, en l'an 390. L'Église d'Arménie révère encore la mémoire de saint Nersès, qui, pendant la durée de son patriarcat, se distingua par son zèle ardent pour établir la religion chrétienne, et pour en maintenir la pureté. Son zèle pour l'humanité n'était pas moindre; il fit construire dans toute l'Arménie une multitude d'hôpitaux et de maisons de refuge pour les malheureux et les infirmes. Tout ce qui reste d'ouvrages sous le nom de saint Nersès, se borne à quelques canons, qui se trouvent dans le Recueil des canons de l'Église d'Arménie, et à quelques prières qui sont dans le rituel. — NERSÈS II, patriarche d'Arménie, en l'an 524, était né à Aschdarag, dans la province de Pakrevant. En 527, il assembla un concile à Dovin, pour rétablir en plusieurs points la discipline de l'Église d'Arménie; et de concert avec Nerschabouh, évêque des Mamigoniens, et Pierre, évêque de Siounic, il écrivit trente-huit canons, qui existent encore. Nersès mourut en 533, après un patriarcat de neuf ans, et il eut pour successeur Jean II. — NERSÈS III, surnommé *Schinogh* (le Fondateur), né à Ischkhanats-avan, dans la province de Daik'h, en était évêque, lorsqu'il fut fait patriarche d'Arménie, en l'an 640, après la mort d'Esdras; il dut le surnom de *Fondateur*, aux nombreux édifices, monastères, églises, etc., qu'il fit bâtir à Tovin, à Vagharschabad, et dans d'autres lieux de l'Arménie. Lorsqu'il fut élevé à la suprême dignité sacerdotale de son pays, l'Arménie était en proie aux dévastations des Arabes, qui, dans toute la ferveur de leur zèle, cherchaient à faire, par la terreur, des prosélytes à la loi de Mahomet, mort depuis quelques années. Profitant d'un instant de repos, le patriarche convoqua, en 645, à Tovin, un concile, pour examiner la conduite et la doctrine d'un vartabied, nommé Jean Mairagometsi, qui troublait l'Arménie, en y répandant les erreurs d'Eutichès: de concert avec dix-huit autres évêques, le patriarche condamna cet hérétique, qui fut renfermé dans un monastère. Les Arabes firent bientôt une nouvelle irruption

dans l'Arménie : pour mettre un terme à leurs ravages, Théodore de Rheschdouni, et plusieurs autres princes, se soumirent et consentirent à payer un tribut. Cette soumission irrita contre l'Arménie l'empereur Constant, qui se mit aussitôt à la tête d'une puissante armée, pour punir la défection des Arméniens. A la nouvelle de cet armement, Nersès et un grand nombre d'évêques vinrent à sa rencontre pour désarmer sa colère : il n'y eut pas d'autre moyen de l'apaiser, que de convoquer un concile à Manazgerd, pour y recevoir les décisions du concile de Chalcédoine, dont les Arméniens refusaient obstinément de reconnaître la validité. Le patriarche, et quelques évêques, furent les seuls qui, par crainte, souscrivirent aux volontés de l'empereur : mais ce prince, rappelé par de mauvaises nouvelles venues de Constantinople, abandonna inopinément l'Arménie. Une nouvelle irruption des Arabes obligea le patriarche d'implorer de nouveau les secours de Constant, lequel, trop occupé ailleurs, ne put rien faire pour l'Arménie ; et elle reconnut encore une fois la puissance des Arabes. Pour être plus tranquille, Nersès prit, en 649, le parti d'abandonner la résidence patriarcale ; il confia le soin des affaires à un nommé Jean, qui fut son coadjuteur, et il se retira dans la province de Daik'h, sa patrie : il y mourut en l'an 661, et eut pour successeur Anastase. S. M—n.

NERSÈS IV, patriarche d'Arménie, fut surnommé Klaïetsi, parce qu'il passa la plus grande partie de sa vie et qu'il mourut à Hrhomkla, où l'on montre encore son tombeau. Les Arméniens l'appèlent ordinairement *Schnorhali*, c'est-à-dire, *le gracieux*, non-seulement à cause de l'extrême bonté de son caractère, mais encore à cause de la douceur et de la grâce toute particulière de ses écrits. Il naquit vers la fin du onzième siècle. Son père Abirad possédait la *forteresse des Lacs*, située près de Kharpert, dans la Mésopotamie septentrionale ; et il était, par sa mère, petit-fils du célèbre Grégoire Magisdros (*V.* ce nom, XVIII, 421). Jeune encore, Nersès fut envoyé auprès de son grand-oncle, le patriarche Grégoire Vgaïaser, avec un de ses frères, plus âgé que lui, et qui devint ensuite patriarche, sous le nom de Grégoire III. Lorsque Vgaïaser mourut, en 1105, il confia ses deux élèves à Kogh-Vasil, prince arménien, qui possédait plusieurs villes dans la Comagène ; et il lui recommanda de faire nommer Grégoire patriarche, après la mort de Basile, depuis long-temps désigné pour son successeur. Basile se chargea de leur éducation, et les envoya auprès d'Etienne *Kidnagan*, abbé de Garmir-Vankh, homme fort célèbre alors, pour qu'il leur enseignât la théologie. Ils y firent tous deux de rapides progrès, et ils devinrent bientôt l'objet de l'admiration de tout le clergé arménien. En 1113, Grégoire, encore bien jeune, fut élevé à la dignité patriarcale, après la mort de Basile. Nersès continua de vivre dans un monastère, où il se livrait à l'étude des sciences sacrées et profanes. En 1125, son frère lui conféra l'ordre de prêtre ; et, en 1135, il le fit évêque, sans l'attacher particulièrement à aucun siége, l'envoyant de tous côtés prêcher la foi et consoler les fidèles tourmentés par les persécutions des Musulmans. En 1141, il se rendit à Antioche, avec son frère, qui avait été invité à se

trouver à un concile, convoqué par Alberic, évêque d'Ostie et légat du pape, pour juger la conduite de Raoul, patriarche latin d'Antioche. Après la déposition de ce prélat, qui fut le résultat du concile, Grégoire fit le voyage de Jérusalem, et Nersès revint à la forteresse des Lacs (*Dzovats-Tegheag*), qui était alors la résidence patriarcale, pour que l'église d'Arménie ne souffrît pas de l'absence de son chef. En 1142, les deux frères allèrent à Anazarbe, visiter l'empereur Jean Comnène, qui y était venu avec une puissante armée, pour combattre les Turks; ils y eurent plusieurs conférences avec ce prince, et ils auraient pu en obtenir plusieurs concessions avantageuses aux Arméniens, toujours persécutés par les Grecs : mais la mort subite de l'empereur, qui périt à la chasse, le 8 avril 1143, vint détruire toutes leurs espérances. En l'an 1147, Nersès et son frère, ne se trouvant pas assez en sûreté dans la forteresse de leurs ancêtres, allèrent fixer leur séjour à Hrhomgla ou Hrhomkla, forteresse regardée comme imprenable, et située sur la rive droite de l'Euphrate, au midi de Samosate : elle appartenait à la femme de Joscelin de Courtenay, dernier comte d'Édesse. Nersès resta toujours avec son frère dans ce lieu de refuge, l'aidant avec zèle et dévouement dans toutes les fonctions de son saint ministère. Ses vertus, sa sagesse et ses écrits lui acquirent bientôt une immense réputation, et lui donnèrent un grand crédit auprès des princes arméniens et à la cour de Constantinople. Grégoire mourut en 1166; et aussitôt Nersès fut choisi pour le remplacer, du consentement unanime de tout le clergé arménien. Presque toute la durée de son pontificat fut remplie par ses négociations avec l'empereur Manuel Comnène, au sujet de l'union de l'Église d'Arménie avec l'Église grecque: elles n'eurent pas l'heureux résultat qu'il s'en promettait; l'union des deux Églises n'était pas consommée, lorsque la mort du patriarche arriva, le 13 du mois d'août de l'an 1173. Les discussions se prolongèrent encore pendant plusieurs années; et elles furent terminées par une union qui fut de bien courte durée. Nersès - Klaïetsi passe pour être l'inventeur de la poésie rimée chez les Arméniens. Quelques auteurs croient qu'on peut en faire remonter l'origine jusqu'à Grégoire - Magisdros : mais les pièces qu'on lui attribue, ne sont pas bien authentiques ; elles sont d'ailleurs tellement dures et barbares, que, comparées aux productions poétiques de Nersès, ce ne sont que des essais informes. Quoi qu'il en soit, le haut degré de perfection auquel Nersès a porté ce nouveau genre de poésie arménienne, doit l'en faire réellement regarder comme l'inventeur; tous ses imitateurs sont restés bien loin derrière lui. Il a composé un grand nombre d'ouvrages en vers rimés; des Hymnes, des Cantiques dans l'ancien style poétique des Arméniens. On distingue surtout, pour l'étendue et l'importance, ceux qui ont été traduits dans le Rituel et dans les Offices de l'Église arménienne; ils sont remplis de beautés poétiques du premier ordre. Ce patriarche a fait encore un grand nombre de compositions profanes, sur divers sujets, dont il serait trop long de donner l'énumération. Il existe de lui des Homélies, des Sermons, des Discours très-estimés, et qui ne sont pas en moindre nom-

bre. On a aussi beaucoup de Lettres de Nersès, parmi lesquelles on remarque celles qui sont adressées à l'empereur Manuel, au sujet de l'union des deux Églises; elles ont été traduites en grec. Parmi ses grandes compositions poétiques, on distingue celle qui porte le titre de *Hisous orti*, qui contient une histoire abrégée de l'Ancien et du Nouveau Testament; une Histoire d'Arménie, très-succincte, et une longue Elégie sur la prise d'Edesse, conquise, en l'an 1144, sur les Chrétiens, par Emad-eddin Zenghi, sulthan d'Halep. La plupart des écrits de Nersès ont été fréquemment imprimés à Constantinople et en Russie, à l'exception de ce dernier ouvrage, que les éditeurs arméniens n'ont pas osé faire paraître, à cause des fréquentes invectives du poète contre la loi musulmane et son auteur. Toutes les éditions que les Arméniens ont données des ouvrages de Nersès, sont surchargées de fautes grossières. Le D. Zohrab, de Constantinople, si connu par la découverte de l'antique version arménienne de la Chronique d'Eusèbe, prépare depuis long-temps une édition complète de tous les ouvrages de cet écrivain. Dans les manuscrits arméniens de la bibliothèque royale de Paris, nos. 21 et 50, il a trouvé un grand nombre de pièces diverses, restées inconnues jusqu'à présent. En 1818, on a donné à Venise, en un petit volume in-24, une édition en quatorze langues, des prières de Nersès Klaïetsi.
S. M—n.

NERSES, archevêque de Tarse, l'un des principaux Pères de l'Église arménienne, vivait au douzième siècle; il était fils d'Oschin, prince de Lampron, dans la Cilicie: c'est de là que lui vint le surnom de *Lampronatsi*, qui sert ordinairement à le distinguer. Sa mère, Schahantoukhd, était fille du prince Schaban, de la race des Arsacides, frère de Nersès Schnorhali, dont nous venons de parler. Il naquit en l'an 1153. Avant sa naissance, il avait été consacré à Dieu, et par conséquent destiné à l'état ecclésiastique. Dans son enfance il fut conduit à Constantinople, où il plut tant à l'empereur Manuel Comnène, que ce prince voulut le garder à sa cour, promettant de le combler d'honneurs. Quoique bien jeune encore, il refusa ces offres éblouissantes; et il se rendit au monastère de Sgevra, où, se livrant avec ardeur à l'étude, il apprit le grec, le latin, le syriaque, le copte, et devint fort habile dans toutes les sciences sacrées et profanes. En l'an 1169, peu après la mort de son père Oschin, il se rendit à Hrhomkla, où le patriarche Nersès, son oncle maternel, l'ordonna prêtre, et lui donna son nom de Nersès, car jusqu'alors il s'était nommé Sempad. Il se retira ensuite dans un monastère de la Montagne noire, où il se mit sous la direction d'un savant vartabied, nommé Étienne Diratsou, voulant se consacrer entièrement à la vie solitaire. Son frère Hethoum tenta vainement de l'arracher à sa solitude: ses efforts furent inutiles, ainsi que ceux de bien d'autres. Lampronatsi fut enfin obligé d'obéir aux ordres du patriarche Grégoire, successeur de Nersès Klaïetsi, qui le nomma archevêque de Tarse, en l'an 1176, à l'âge de 23 ans. En 1179, il se tint à Hrhomkla, un grand concile, pour l'union des Arméniens avec l'Église grecque; et Nersès Lampronatsi fut chargé de prononcer le discours d'ouverture, qui est regardé comme un chef-d'œu-

vre d'éloquence arménienne. Pendant toute sa vie, ce prélat eut la plus grande influence à la cour du roi d'Arménie, Léon II. Ce prince le chargea, en l'an 1190, d'aller au-devant de l'empereur Frédéric Barberousse pour le complimenter à son passage par la Cilicie. Des différends s'étant élevés entre les Grecs et les Arméniens, il fut envoyé à Constantinople, en l'an 1197; mais sa mission n'eut aucun succès. En 1198, il assista au couronnement de Léon, sacré roi par Conrad, archevêque de Maïence, qui en avait reçu la commission de l'empereur Henri VI. Au bout de quelque temps Nersès Lampronatsi tomba malade; et, après quelques jours de souffrance, il mourut, le 14 juillet 1198: l'église d'Arménie célèbre sa mémoire le 17 de ce mois. Les ouvrages de ce saint personnage, tous estimés des Arméniens, sont: I. Une *Explication de la liturgie arménienne*. II. Une *Explication des Psaumes*, selon le sens moral. III. Des *Commentaires sur les Proverbes*, *l'Ecclésiaste*, la *Sagesse* et *les douze Petits Prophètes*. IV. Beaucoup d'Homélies et de Sermons. V. Beaucoup de Lettres fort intéressantes. VI. Une *Vie de Nersès Klaïetsi*, en vers. VII. Des *Hymnes*. Tous ces ouvrages sont inédits à l'exception de son discours prononcé dans le concile de Hrhomkla; il a été imprimé à Venise, 1812, 1 vol. in-8°., avec une version italienne, sous ce titre: *Orazione sinodale di S. Nierses Lampronense, arcivescovo di Tarso, recata in lingua italiana dall' armena ed illustrata con annotazioni dal P. Pasquale Aucher*. En la même année on a fait imprimer une version du même ouvrage en grec moderne, 1 vol., Venise, 1812, in-8°. S. M—N.

NERVA (M. COCCEIUS), empereur romain, et l'un des meilleurs princes qui aient occupé le trône, naquit vers l'an 32, à Narni, ville de l'Ombrie, d'une famille consulaire, qui a produit d'illustres jurisconsultes (*V.* COCCEIUS, IX, 152). Il s'appliqua, dans sa jeunesse, à la culture des lettres; et il excellait dans la poésie élégiaque (Martial, liv. VIII, 70). Son talent en ce genre lui avait mérité la bienveillance de Néron, qui le nommait son Tibulle: mais ce ne fut point à Nerva que ce prince décerna les honneurs du triomphe et une statue; ces distinctions furent accordées par le tyran de Rome à Cocceius, savant jurisconsulte, aïeul ou père de Nerva. Exempt d'ambition, Nerva passa ses premières années dans la retraite, occupé de l'étude des lois et de la philosophie; il fut désigné consul avec Vespasien, l'an 71, et une seconde fois, avec Domitien, l'an 90: ce prince soupçonneux, ayant conçu quelque défiance contre lui, n'attendait qu'une occasion favorable pour le faire périr (1); mais informé des projets de l'empereur, Nerva se décida à entrer dans une conspiration, à laquelle les chefs des prétoriens prirent part eux-mêmes, et Domitien étant tombé sous les coups des conjurés (*V.* DOMITIEN, XI, 534), Nerva fut proclamé empereur, le 18 septembre 96. Son premier soin fut de réparer, autant qu'il dépendait de lui, les maux causés par son prédécesseur: il arrêta toutes les poursuites pour crime de lèse-majesté; rappela les exi-

(1) Suivant Philostrate, Nerva avait été exilé par Domitien à Tarente, ou, suivant Aurel. Victor, dans la Séquanie (aujourd'hui la Franche-Comté); mais la suite des événements prouve qu'il était à Rome, lorsqu'éclata la conjuration contre Domitien.

lés, les rétablit dans la possession des biens dont ils avaient été injustement dépouillés; fit punir les esclaves et les affranchis qui avaient dénoncé leurs maîtres, et défendit de recevoir à l'aveuir leur témoignage dans quelque cause que ce fût. Il fit cesser les persécutions contre les Chrétiens, et renouvela les lois contre les délateurs. Il confirma, par nn édit que Pline le jeune nous a conservé, tous les dons qu'avait faits Domitien; distribua des terres aux familles pauvres, soulagea les villes affligées de quelques fléaux, et pourvut à l'entretien des enfants abandonnés. Pour subvenir à ces dépeuses, il s'imposa la plus sévère économie, et vendit ses bijoux, ses joyaux et son propre patrimoine. A l'exemple de Titus, il ne décida jamais aucune affaire importante, sans avoir pris l'avis du sénat; et voulant rendre à ce corps illustre la considération et l'indépeudance qu'il avait perdues, il prit l'engagement solennel qu'aucun de ses membres ne serait mis à mort. Le sénateur Calpuruius - Crassus ayant conspiré contre sa vie, il se contenta de l'exiler. La bonté de Nerva encouragea les séditieux. Les prétoriens soulevés le forcèrent de leur livrer les meurtriers de Domitien, qu'ils firent périr dans les tourments. Cet événement détermina l'empereur à se choisir un collègue, dont la fermeté pût imposer aux méchants. Comme il préférait le bien public à l'avancement de sa famille, il adopta Trajan, et se reposa sur lui de tous les soins de l'Empire (*V.* TRAJAN). Un choix si sage a mérité à Nerva les bénédictions de la postérité. Cet excellent prince mourut d'un accès de fièvre, causé par un mouvement de colère, vers la fin de janvier 98, à l'âge de 66 ans, suivant Dion-Cassius: il avait occupé le trône un peu plus de seize mois. Pline le jeune dit que le commencement de son règne fut l'époque du retour à la liberté; et Tacite l'a loué d'avoir su allier deux choses avant lui opposées, l'autorité suprême et la liberté des citoyens (*Vie d'Agricola*, c. 3). On ne lui reproche que son goût pour le vin, et son excessive facilité, qui fit dire au sénateur Frontin: « C'est un grand malheur de vivre » sous un prince où tout est défendu; » mais c'en est un non moins grand » de vivre sous un prince où tout » est permis. » L'anecdote suivante donnera une juste idée de l'indulgence de Nerva. Le sénateur Junius Mauricus, exilé par Domitien, était à table avec l'empereur, et voyait assis parmi les convives Veiento, l'un de ses délateurs. La conversation tomba sur Catullus Messalinus, mort depuis peu, dont la mémoire était en exécration à cause de ses délations odieuses, et des avis sanguinaires qu'il avait toujours été le premier à ouvrir dans le sénat. Nerva lui-même demanda ce qu'on pensait qu'il lui fût arrivé, s'il eût vécu. Je crois, répondit Mauricus, qu'il souperait avec nous (*Plin. jun. lib. IV, ep.* 22). On a des médailles de Nerva, en tous métaux. Les plus rares sont celles d'or restituées par Trajan. Valois a donné des *Observations* sur quelques médailles de Nerva, dans le tome XIV du *Recueil de l'académie des inscriptions.* W-s.

NERVÈZE (ANTOINE (1) sieur DE), littérateur fort médiocre, était né, vers 1570, probablement dans

(1) L'abbé Goujet lui donne les prénoms de *Guillaume-Bernard*, et il a été suivi par les nouveaux éditeurs de la *Bibl. historiq. de France*, et par Philipon, *Dict. des poètes franç.* Mais Nervèze n'a jamais fait précéder son nom que de l'initiale A, que d'autres biographes croient être celle d'Antoine.

le Poitou ; car il était lié d'une étroite amitié avec Scévole de Sainte-Marthe, et c'est à Poitiers que fut imprimée la première édition de ses Essais poétiques. Si on l'en croit, il ne chercha, dans la culture des lettres, qu'une ressource contre l'ennui, et il céda aux instances de ses amis, en mettant au jour le recueil de ses vers, « qui ne pouvaient laisser que de mauvaises impressions, tant pour la » vanité du sujet que pour l'ignorance » du style (*Préface*). » Nervèze avait eu l'occasion de donner des preuves de son dévouement à Henri IV, dans le temps que ce prince n'était que roi de Navarre ; et Henri le nomma, dans la suite, secrétaire de la chambre. Il fut l'un des premiers à déplorer le coup funeste qui priva la France de ce grand roi : mais un pareil sujet était trop au-dessus de ses forces ; et un contemporain (l'Estoile) nous apprend que les vers de Nervèze, qu'il appelle une *niaiserie*, se vendaient deux sols sur les quais de Paris (Voy. le *Journal de Henri IV*). Nervèze passa ensuite au service de Henri II, prince de Condé ; et il ne négligea rien pour l'empêcher de prendre part aux troubles qui éclatèrent sous la régence de Marie de Médicis : mais il eut le chagrin de voir ses conseils méprisés, et son maître enfermé à la Bastille (*V.* Condé, IX, 391). On ignore l'époque de la mort de Nervèze ; mais on sait qu'il vivait encore en 1622. C'est Laur. Josse Leclerc, qui nous apprend cette particularité dans la *Biblioth. de Richelet.* On connaît de lui : I. *Les amours de Filandre et Marizée*, Lyon, 1603, in-16. II. *Les amours diverses en sept histoires*, Paris, 1605, in-12. III. *Les amours d'Olympe et de Birène ;* fait à l'imitation de l'Arioste, Lyon, 1605, in-12. IV. *Essais poétiques*, Poitiers, 1605, in-16 ; Paris, même année : il est probable que ces deux éditions ne diffèrent que par le changement du frontispice. On y voit un grand nombre de sonnets, des stances, des chansons, une ode sur Fontainebleau, quelques épîtres adressées à ses amis Scévole de Sainte-Marthe, Desportes, J. Bertaut, etc. Dreux du Radier dit qu'en lisant ce recueil, il n'y a trouvé qu'une seule pièce, qui, sous une plume plus adroite, eût pu faire quelque chose de délicat : ce sont des stances dans le goût anacréontique ; il les a insérées dans ses *Récréations historiq.*, tome I, pag. 331. V. Les *Poèmes spirituels*, Paris, 1606, in-12. VI. Les *Aventures guerrières et amoureuses de Léandre*, ibid., 1608, 2 parties ; Lyon, 1610, in-12. VII. Les *Aventures de Lidior*, Lyon, 1610, in-12. C'est peut-être le même roman que le précédent. VIII. Le *Songe de Lucidor* ou *Regrets sur la mort de Théophile* (Henri IV), Paris, 1610, in-12. L'abbé Goujet qui n'avait pas vu cette pièce, a cru qu'elle était relative au poète Théophile ; mais il aurait pu reconnaître facilement son erreur, puisque Théophile n'est mort qu'en 1627 (Voy. la *Bibl. franc.*, tom. XIV). IX. *Discours funèbre sur le trépas du roi Henri IV*, ibid., 1610, in-12. X. *Oraison funèbre du duc de Mayenne*, ibid., 1611, in-12 ; réimprimée à Lyon, en 1618, in-12, sous ce titre : *Histoire de la vie et trépas* de Charles de Lorraine, duc de Mayenne. XI. *Lettre de consolation au duc de Montmorency, sur la mort du connétable, son père*, ibid., 1614, in-8°. XII *Lettre écrite au prince de Condé*, ibid., 1614, in-8°. Elle fait beaucoup d'honneur à Ner-

vèze, par le ton de vérité et d'abandon qui y règne. Les sentiments qu'elle renferme sont ceux d'un honnête homme et d'un serviteur dévoué.
W—s.

NESAWY (MOHAMMED BEN AHMED AL MONSCHY, surnommé *El*), parce qu'il était natif de Nesa dans le Khoraçan, fut gouverneur de cette ville pour le sulthan de Kharizme au commencement du septième siècle de l'hég. (13e. de l'ère chrétienne). Son mérite et sa réputation le firent connaître du sulthan Djelal-eddyn-Mankberny, qui lui donna la charge de secrétaire-d'état. Nesawy, contemporain de l'invasion des Tartares sous Djenghyz-Khan, et de la chute de l'empire du Kharizme, recueillit des Mémoires sur cette époque mémorable, et en composa un ouvrage intitulé: *Seirat Djelal-eddyn Mankberny*. C'est la vie de ce sulthan, fameux par ses hauts faits d'armes, ses fautes et ses revers (*V*. DJELAL EDDYN-MANKBERNY). L'auteur y parle avec beaucoup de passion du conquérant tartare, qu'il regarde avec raison comme le fléau de l'humanité et de l'islamisme, de même que l'historien Arab-Chah, deux siècles après, a peint Tamerlan sous les plus noires couleurs. Malgré cette partialité, l'histoire de Nesawy, écrite en arabe, est intéressante et exacte; et le poète Saady la cite avec éloge, dans son *Gulistan*. La Bibliothèque du Roi en possède un manuscrit. On ignore l'année de la mort de Nesawy, qui fut peut-être une des victimes des féroces Tartares.
A—T.

NESMOND (HENRI DE), d'une famille noble, originaire de l'Angoumois, se fit de bonne heure un nom dans la chaire, tandis qu'un de ses frères, le chevalier de Nesmond, illustrait le sien dans la marine. Les succès du prédicateur le portèrent sur le siége épiscopal de Montauban, puis sur celui d'Albi. Il fut reçu, en 1710, à l'académie française, à la place de Fléchier, dont il reproduisit, sinon le talent oratoire, du moins toutes les vertus apostoliques. Nommé à l'archevêché de Toulouse, il n'eut recours qu'aux voies douces et persuasives, pour essayer de ramener à l'unité de foi les protestants qui remplissaient son diocèse. Ses fonctions lui imposaient souvent le devoir de haranguer le monarque au nom du Languedoc. Ce fut dans une occasion semblable, qu'étant resté court devant Louis XIV, après quelques mots d'exorde, ce prince lui dit avec bonté: « Je suis bien aise que » vous me donniez le temps de goû- » ter les belles choses que vous me » dites (1). » — Henri de Nesmond mourut en juin 1727. Il avait fait quelques vers dans sa jeunesse. Ses *Discours et Sermons*, Paris, 1734, in-12, sont écrits du style d'un homme du monde, c'est-à-dire, avec une simplicité noble, et en même temps avec cette négligence par laquelle les gens de qualité affectaient quelquefois de se distinguer des écrivains de profession.
F—T.

NESSEL (DANIEL DE), bibliographe, né à Minden en 1644, était fils du pro-recteur de l'académie de cette ville. Son père, homme de mérite, dont on a des Dissertations, des Lettres et quelques Recueils de vers latins, lui fit faire ses premières études avec le plus grand soin. Il fréquenta ensuite les principales uni-

(1) On a cité un mot à-peu-près semblable, dit par le même prince à Massillon, qui s'était arrêté quelques instants avant de reprendre la suite de son discours (*Voy.* MASSILLON).

versités de l'Allemagne, reçut le bonnet de docteur en droit à Rostock, et, s'étant rendu à Vienne en 1667, y embrassa la foi catholique, et parvint à y être employé dans les bureaux du ministère des affaires étrangères. Il fut nommé, en 1679, conservateur de la bibliothèque impériale, et continua la description des manuscrits, commencée par Lambecius; mais il le fit sur un plan moins étendu (*V.* LAMBECIUS). L'empereur Léopold lui accorda des lettres de noblesse, et le nomma l'un de ses conseillers. Nessel, regardé par les uns comme un vrai savant, par les autres comme un plagiaire et un intrigant, mourut à Vienne, vers la fin de l'an 1699. On a de lui: I. *Breviarium ac Supplementum commentariorum Lambecianorum, sive catalogus aut recensio specialis codicum Mss. græcorum necnon linguarum orientalium August. bibliothecæ Cæsareæ Vindobonensis*, Vienne, 1690, 7 part. en 2 vol. in-fol. Nessel a refondu, dans cet ouvrage, celui de Lambecius, et l'a complété par la description des manuscrits grecs et orientaux, que son prédécesseur n'avait pas encore fait connaître; mais on assure que cette partie de son travail n'était pas plus difficile que la première, puisqu'il avait à sa disposition les notes de Lambecius, dont il a usé largement, sans le nommer. On trouve, à la fin du second volume, des tables très-commodes pour la facilité des recherches (*V.* Jacq. Fréd. REIMMAN). II. *Prodromus historiæ pacificatoriæ*, Vienne, 1690, in-fol. C'est l'annonce d'un catalogue chronologique de tous les Traités de paix, depuis 1400 jusqu'à 1685; mais ce projet n'a point été exécuté. III. *Sciagraphia magni corporis historici*, etc., ibid., 1692, in-4°. C'est le prospectus d'un Recueil d'ouvrages du moyen âge, dont Nessel jugeait la publication utile pour l'histoire. Nessel a publié un *Supplément* à l'Histoire des évêchés et des monastères de l'Allemagne, par Bruschius, tiré des Mss. de la bibliothèque de Vienne (*V.* BRUSCHIUS, VI, 160); et il promettait de mettre au jour quelques *Chroniques* (*V.* B. PEZ). W—s.

NESSIMI (EMAD'-EDDIN), poète mystique, était originaire de Nessim, ville située dans le territoire de Baghdad, et fut honoré du titre de *Seyd*, comme descendant direct de Mahomet. Il se retira, sous le règne d'Amurath II, dans l'Asie-Mineure, où il se livrait à son goût pour la poésie. Nessimi possédait également bien le persan, le turc et l'arabe; et tout semblait lui promettre une brillante carrière, lorsque ses inconséquences, fruits d'une imagination déréglée, l'entraînèrent dans les sombres ténèbres du mysticisme, qui amenèrent sa perte. Tour-à-tour dominé par les absurdes rêveries des contemplatifs du musulmanisme moderne, et les prétendues lumières de certains docteurs qui, en dépit de la raison et de l'expérience, se sont maintenus jusqu'ici en crédit dans l'Orient, Nessimi s'enfonça dans tous les mystères de la science des lettres de l'alphabet. Cette prétendue science, qui s'appelle *horouf*, d'un mot qui indique les lettres de l'alphabet, était toute de la création de son maître Fadhl' Allah; elle se confond, selon Hadji-Khalfa, avec celle qui est connue sous le nom de *Simia* (1), en d'autres contrées, et oc-

(1) Voy. la *Description de l'Arabie* de Niebuhr, t. I, p. 176, etc.

cupe une grande place dans l'art de connaître l'avenir. Ses effets merveilleux ont marqué sa place à la suite de la science des esprits (*Rouhânieh*), celle des sphères célestes (*Falak*), et celle de l'astrologie (*Nedjameh*). Les secrets de cet art résident dans la miraculeuse valeur des trente-deux lettres de l'alphabet (1), dont chacune est censée représenter une figure particulière ; tout consistait donc dans la parfaite intelligence de ces mystères, et il paraît que Nessimi y réussit complètement. Heureux s'il ne se fût pas jeté dans quelques chimères d'un autre genre qui devaient recevoir un accueil bien différent! Il prétendit expliquer la nature de l'être infini ; et sa ridicule présomption l'engagea dans des opinions dont l'indiscrète publicité excita un terrible scandale. Entre autres propositions, il alla jusqu'à dire ouvertement que l'ame, dans le moment de la contemplation, lorsqu'elle est, pour ainsi dire, pénétrée par la divinité, en est entièrement absorbée et s'identifie avec elle d'une manière aussi intime que la goutte d'eau avec l'eau de la mer dans laquelle elle a été reçue. Cette doctrine fut considérée comme menant directement à l'athéisme; Nessimi fut cité devant les docteurs d'Alep, qui, après s'être bien assurés de sa véritable croyance, le condamnèrent à être écorché vif, supplice réservé aux athées (2). Il nous reste de Nessimi trois divans ou recueils de poésies turques, arabes et persanes. R—D.

NESSIR-KHAN, souverain et législateur du Béloutchistan, était fils d'Abdallah-Khan, dont les ancêtres régnaient depuis trois générations sur cette contrée maritime, située entre l'Indoustan et la Perse. Nessir fut, dans sa jeunesse, mené, avec Hadji-Mohammed, son frère aîné, à Nadir-Chah, pour servir d'otage de la fidélité de leur père, lorsque ce conquérant marchait vers l'Inde, en 1738. Hadji-Mohammed, à la mort de son père, fut placé par Nadir-Chah sur le trône; mais il se conduisit si mal, que Nadir, à son retour de l'Inde, passant à quelque distance de Kélat, capitale du Béloutchistan, y envoya Nessir, après lui avoir donné un kalaat et d'autres marques d'honneur, et l'avoir, ajoutent les historiens, engagé à détrôner son frère pour rendre à sa patrie la tranquillité et la prospérité dont elle ne jouissait plus. Nessir, qui déjà s'était acquis une grande réputation de courage et de prudence, fut accueilli dans le Béloutchistan, comme un libérateur. Il essaya d'abord la voie des remontrances auprès de son frère: convaincu de leur inutilité, le nouveau Timoléon entre dans l'appartement du tyran, pendant qu'il y était seul, et le poignarde. Suivant une autre version plus probable, il le fit assassiner par les gardes du palais : au reste, il parlait toujours, avec une douleur extrême, de cette action, à laquelle, disait-il, le salut de sa patrie avait seul pu le déterminer. Nessir, proclamé souverain au milieu des acclamations universelles, instruisit de l'événement Nadir-Chah, qui lui expédia un firman pour lui conférer le gouvernement du Béloutchistan et de ses dépendances. La conduite du nouveau gouverneur lui gagna l'affection de ses sujets; il rétablit la paix, fit régner dans son pays un

(1) Les Turcs ont adopté les quatre lettres ajoutées par les Persans à l'alphabet arabe.

(2) L'année de cet événement est laissée en blanc dans l'exemplaire de Hadji-Khalfa, que nous avons consulté.

ordre inconnu jusqu'alors, et, assurant l'exécution des sages réglements qu'il introduisit, fit fleurir le commerce, garantit la tranquillité au-dehors, visita soigneusement toutes les parties de ses états, sut maintenir dans le devoir les chefs des hordes errantes qui les parcourent, et embellit sa capitale. A la mort de Nadir-Chah, en 1747, il reconnut pour son suzerain Ahmed-Chah-Abdally, fondateur de la monarchie de Kaboul. Onze ans après, il se déclara indépendant. Ahmed-Chah envoya contre lui une armée nombreuse qui fut défaite; alors il se mit lui-même à la tête de ses troupes, et vint l'investir dans Kélat : après un siége très-long, un traité mit fin à la guerre; Nessir ne fut assujéti qu'à fournir des troupes en cas de guerre. En 1760 et 1761, il joignit Ahmed-Chah, dans sa seconde campagne de l'Indoustan, et s'y distingua par sa bravoure. En 1769, il aida Ahmed à repousser les Persans; ce qui lui valut une augmentation de territoire : ensuite, il apaisa une révolte fomentée par un de ses parents. Il passa tranquillement les dernières années de sa vie, et mourut au mois de juin 1795, dans un âge très-avancé, laissant trois fils et cinq filles. Il était libéral, brave, juste, clément, patient dans l'adversité, et d'une fidélité si scrupuleuse à remplir ses promesses, que jamais il n'essaya même d'éluder les moins importantes. S'il eût gouverné une nation plus éclairée, ou mieux connue des Européens, sa renommée l'eût fait regarder comme un phénomène entre les souverains de l'Asie. Sa mémoire révérée de ses compatriotes, a fait passer chez eux son nom en proverbe, pour désigner un prince accompli. E—s.

NESTOR, le père de l'histoire russe, né, l'an 1056, dans la Russie méridionale, prit l'habit, à l'âge de dix-sept ans, dans le couvent des Cavernes (1), à Kiew, où il mourut vers l'an 1116. Nous avons de lui son *Patericon* et sa *Chronique*. Dans le premier de ces ouvrages, il a écrit la *Vie des hommes illustres et pieux qui avaient vécu avant lui dans son monastère* (Kiew, à l'imprimerie du monastère des Cavernes, 1661 et 1702; Moscou, 1759, in-fol.) La première partie du *Patericon* a pour titre : *Pars prima, in quâ reperiuntur vitæ Sanctorum venerabilium et θεοφόρων Patrum nostrorum Peczericorum, scriptæ à venerabili nostro patre Nestore, chronographo russico*. L'ouvrage, écrit en vieux slavon, ne nous est point parvenu en entier; nous n'avons que les extraits qu'en fit Siméon, évêque de Wladimir et de Susdal, dans le treizième siècle. La *Chronique* de Nestor, beaucoup plus importante, nous est parvenue en entier et dans un grand nombre de manuscrits. C'est le plus ancien monument que les Russes possèdent pour l'histoire de leur pays et de leur littérature : elle est aussi écrite en ancien slavon. Les historiens byzantins, Cedrenus, Jean Scylitza et Xiphilin, ont vécu dans les temps de Nestor, qui paraît avoir connu leur travail, ainsi que les chroniques byzantines antérieures. Alors les communications entre Kiew et Constantinople étaient faciles et fréquentes. A l'exemple des Byzantins, Nestor, commen-

(1) Ce couvent, le plus ancien de la Russie, fut fondé par des anachorètes qui, s'étant arrêtés sur les bords du Dnieper, avaient creusé pour leur demeure des cavernes, en langue slavonne *Peczerka*. Ce couvent, qui est aujourd'hui renfermé dans les murs de Kiew, a pris de là le nom de *Peczerskij monastyr* (Monastère des Cavernes).

çaut à Noé, donne d'abord l'ancienne cosmographie, la dispersion des nations, ensuite la position géographique des peuples qui, s'étant avancés vers le nord et l'occident, s'étaient établis sur les bords du Danube, du Dniester, du Dnieper, de la Desna, du Przipiec, de la Dwina, du Volga, et sur les monts Carpates. De là il vient à l'origine des Slaves, auxquels appartiennent les Russes, qu'il écrit *Rus* et non *Russ*; il ne connaît ni les *Rozsiani* ni les *Roxolans*. Selon lui, le nom de la Russie a commencé, vers l'an 852, à être connu. Peu après, les Slaves, qui habitaient la partie septentrionale de la Russie, étant en discorde entre eux, députèrent audelà de la mer, vers les Russes-Warages, qui leur envoyèrent trois frères. L'aîné, appelé Rouric, s'arrêta à Ladoga, qui devint le berceau de la monarchie russe. Oleg, successeur de Rouric, s'étant emparé de Kiew, en 882, et, y ayant transféré sa résidence, l'empire russe s'étendit de la mer septentrionale au sud, jusqu'au-delà du Dnieper: Nestor suit les événements jusqu'en 1116. Sa Chronique fut continuée par Sylvestre, abbé de Saint-Michel, qui mourut à Kiew, en 1123. Deux autres religieux ont poussé la Chronique, l'un jusqu'en 1157, l'autre jusqu'en 1203. Ces quatre écrivains forment la première classe des annales russes, qui ont été continuées jusqu'au seizième siècle; mais la collection entière a conservé le nom de *Nestor*. La partie qui lui appartient incontestablement, se distingue par la simplicité et la gravité du style. L'auteur met toujours ses personnages en action. En parcourant sa Chronique, on croit lire les livres historiques de l'Ancien-Testament. En 1668, un prince de Radzivil, qui était gouverneur à Kœnigsberg, enrichit la bibliothèque de cette ville d'un manuscrit contenant la Chronique de Nestor. Comme Pierre-le-Grand visita, en 1716, cette bibliothèque, ce manuscrit lui fut montré, et il en demanda une copie. Les Russes ayant pris Kœnigsberg pendant la guerre de Sept-Ans, envoyèrent le manuscrit original à Saint-Pétersbourg. On en avait donné une Traduction allemande très-inexacte (Pétersbourg, 1732). *Nestor* a reparu dans les différentes collections de chroniques que les Russes ont publiées depuis une trentaine d'années. Schloezer a commencé à le publier avec une traduction et des notes en allemand (Goettingen, 1802, in-8°.) Le premier volume est consacré à une introduction à l'ancienne histoire de Russie, pleine de vues sur l'essence et la méthode de la critique historique en général. Le second renferme l'histoire ancienne de Russie, ou l'*avant-Rourik* (dans le sens où notre Mézeray a dit l'*avant-Clovis*), et le règne de ce prince: le troisième, le règne d'Oleg; et le quatrième, celui d'Igor. Le cinquième volume, publié en 1809, se termine à l'an 980. G—y.

NESTORIUS, devenu si fameux par l'hérésie à laquelle il a donné son nom, était né à Germanicie, ville de Syrie, d'une famille obscure. Admis jeune dans un monastère des faubourgs d'Antioche, il s'y forma, sous la direction d'habiles maîtres, à l'étude des lettres sacrées et à la pratique des vertus. Il fut ordonné prêtre à l'âge exigé par les canons, et apporta, dans l'exercice du saint ministère, des talents qui étendirent au loin sa réputation. Il fut nommé, en 428, patriarche de Constantino-

ple, par Théodose; et il parut n'avoir accepté ce siége que pour mettre un terme aux dissensions de l'Église grecque. Il renouvela les anathèmes lancés contre les doctrines pernicieuses, les combattit par son éloquence, et poussa même le zèle au point d'armer l'autorité contre ceux qui persistaient dans l'erreur. Mais tandis que ce prélat poursuivait avec tant de violence les malheureux disciples d'Arius et de Novat, il protégeait lui-même une secte nouvelle, non moins condamnable que celles qu'il s'efforçait de détruire. Un prêtre, nommé Anastase, qu'il avait amené d'Antioche, fut le premier qui osa prêcher qu'on ne devait point donner à la Sainte-Vierge le titre de *mère de Dieu.* Nestorius, au lieu d'apaiser le scandale qu'Anastase avait excité, voulut le justifier. « On doit distinguer, disait-il, deux personnes dans Jésus-Christ, ainsi que deux natures; l'une divine et l'autre humaine, qui conservent chacune leurs attributs. Marie est la mère du Christ considéré comme homme; mais il est absurde de croire qu'elle soit la mère de Dieu. » Nestorius niait donc l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine, et détruisait par conséquent tout le mystère de l'Incarnation. Cette doctrine, qui trouva un grand nombre de partisans, fut attaquée par S. Cyrille d'Alexandrie, et condamnée par le pape Célestin, l'an 430. S. Cyrille, après avoir épuisé toutes les voies de la douceur et de la persuasion pour ramener Nestorius, assembla, dans Alexandrie, un synode où ses principes furent anathématisés. Cependant l'empereur Théodose, voulant apaiser les troubles qui résultaient de la querelle des deux prélats, convoqua, l'an 431, un concile général à Ephèse. Nestorius se rendit dans cette ville, suivi d'une escorte nombreuse, et accompagné des comtes Caudidien et Irénée; mais il déclina l'autorité du concile, et refusa de comparaître devant les Pères assemblés, quoique cité juridiquement dans les formes canoniques. Le système de Nestorius fut condamné par plus de 200 évêques; et il fut lui-même déposé, malgré ses nombreux partisans, qui ensanglantèrent les rues et la cathédrale même d'Ephese (*V.* S. Cyrille, X, 408). Nestorius, retourné à Constantinople, essaya de se maintenir sur son siége, malgré la décision du concile: mais l'empereur Théodose le renvoya dans son monastère d'Antioche; et comme il continuait à publier ses erreurs, il fut relégué, d'abord à Petra, en Arabie; puis dans une Oasis du désert de la Libye, où il eut beaucoup à souffrir des excursions des Nubiens et de la sévérité du gouverneur. Il y mourut des suites d'une chute, après l'an 439, et fut enterré dans une ville de la Haute-Égypte, qu'on nommait Chemnis ou Panopolis. Nestorius avait composé un grand nombre d'écrits, qui furent brûlés par l'ordre de Théodose: cependant il nous reste de lui quelques *Homélies* que le P. Garnier a publiées dans le second volume de son édition des œuvres de Marius Mercator (*V.* Mercator, XXVIII, 339); et des *Lettres*, dans le recueil des *Actes* du concile d'Ephèse. Dans la *Collection des liturgies orientales*, donnée par Renaudot, il y en a une qui porte le nom de Nestorius (*V.* Eusebe Renaudot). Enfin on lui attribue l'*Évangile* apocryphe *de l'enfance*, dont il s'est conservé une version arabe, dont Henri Sike a donné une

édition avec une traduction latine et des notes, Utrecht, 1697, in-8°. On trouvera l'analyse et la réfutation des principes de Nestorius dans le *Dict. des hérésies* de l'abbé Pluquet, et dans l'*Histoire des auteurs ecclésiastiq.* par D. Ceillier, tome XIII; mais on doit consulter surtout la judicieuse *Histoire du Nestorianisme* par le P. Doucin (*V.* DOUCIN, XI, 610). W—S.

NETSCHATI (ISSA), ou plus exactement NEJATI ou NENJATI, célèbre poète turc, était originaire de l'Asie-Mineure : né vers le milieu du quinzième siècle, il fut amené comme esclave à Andrinople, où une dame prit soin de son enfance, le traita comme son fils, et le fit élever dans les sciences et les lettres. Le goût de Nejati pour la poésie se manifesta de bonne heure; et son talent commençait à être apprécié, lorsque, sur la fin du règne de Mahomet II, il fit parvenir jusqu'à ce prince une petite pièce de vers qui donna une idée si avantageuse de son esprit, qu'il fut nommé sur-le-champ secrétaire du divan. Après la mort de Mahomet II, Nejati accompagna le prince Abd'allah, dans son gouvernement, comme secrétaire, et remplit ensuite, dans une autre province, les fonctions de *nischandji* (ou chancelier) auprès du prince Mahmoud. C'est à la prière de ce Mecène, que Nejati traduisit en turc l'ouvrage de l'imam Gazali sur la chimie, ainsi que le recueil historique persan connu sous le titre de *Djami-el-Hikaiat wa lame alrevaiat*, dont il existait déjà une traduction (1). Dans le même temps il traduisit en vers l'Histoire des amours de Medjnoun et Leila, poème persan de Djamy (*V.* ce nom, XI, 431). Après la mort de Mahmoud, notre poète retourna à Constantinople, où il vécut dans l'aisance, au sein d'une société d'amis, passionnés comme lui pour la culture des lettres. Il mourut en 1509; et ses restes furent déposés auprès de la maison où il avait terminé ses jours. Outre les traductions que nous avons citées, et dont les copies sont fort rares, Nejati a laissé un Divan ou recueil de poésies, qui se trouve à la bibl. impér. de Vienne. Ce recueil est composé d'odes, de distiques, de quatrains, etc. Le style en est plein de figures, et fait encore les délices des Turcs. Ici le poète peint les tourments de l'amour; là, il s'abandonne au charme des beautés de la nature; quelquefois il se borne à nous offrir un précepte sous une forme sentencieuse. Quelques fragments de ce poème ont été traduits en allemand par M. Chabert (*V.* sa traduction de *Latifi* ou *Biographie des poètes turcs*, Zurich, 1800, in-12). R—D.

(1) Voy. la *Bibl. orient.* de D'Herbelot, au mot *Giamu al-Hecaiat*.

NETSCHER (GASPAR), peintre allemand, né en 1639, à Prague, ou selon d'autres à Heidelberg, s'instruisit des premiers principes de la peinture chez un peintre sur verre, et passa dans l'école de Koster, qui peignait supérieurement les oiseaux. Il se perfectionna ensuite sous Terburg, savant peintre flamand. Son application continuelle à dessiner, à peindre, et à examiner la nature, développa en lui le talent singulier qu'il avait pour bien imiter les différentes étoffes. On admirait particulièrement ses satins, dont il rendait parfaitement les luisants et les reflets, ainsi que le tissu des tapis de Turquie : il en faisait remarquer le point et le velouté. Netscher, ayant fixé son séjour à la Haye, s'appliqua

au portrait, qu'il traita avec le plus grand succès. Sa touche, délicate et moelleuse, était finie sans être peinée. Son pinceau léger, et ses couleurs locales, conservées dans toute leur vivacité, soutiennent la fraîcheur de ses carnations, sans que leur éclat nuise à l'intelligence de l'effet général et du clair-obscur. Cet artiste, sans être sorti de son pays, dessinait assez correctement. Il choisissait ses sujets dans un rang plus élevé que le commun des peintres des Pays-Bas; et il donnait toujours de l'intérêt à la scène qu'il représentait. Charles II, roi d'Angleterre, voulut l'attirer à sa cour; mais Netscher préféra son indépendance aux faveurs de ce monarque. Il ne quitta point la Haye, où il était considéré, et où il mourut en 1687. Le Musée du Louvre possède deux tableaux de ce maître: une *Jeune femme recevant une leçon de chant;* et une *autre jouant de la basse de viole.* Il eut pour disciples ses deux fils, Théodore et Constantin Netscher, qui n'ont jamais approché de la réputation de leur père, et Jacob Van-der-Does. Z.

NETTELBLADT (CHRISTIAN, baron DE), savant jurisconsulte, né en 1696 à Stockholm, où son père tenait une maison de commerce, fit ses études dans les plus célèbres universités d'Allemagne, et obtint au concours la chaire de droit à l'académie de Gripswald. Il fut nommé, en 1743, assesseur à la cour impériale de Wetzlar, place qu'il remplit avec beaucoup de distinction; et il mourut le 6 août 1776, à l'âge de quatre-vingts ans. Nettelbladt était chevalier de l'Étoile polaire. On a de lui un grand nombre de thèses, parmi lesquelles on distingue celles qu'il publia sur les cérémonies funèbres des Suédois: *Theses de variis mortuos sepeliendi modis apud Suecones et urnis sepulcralibus in Pomerania Suecicâ*, Rostock, 1727, in-4°. Ses principaux ouvrages sont: I. *Die Schwedische bibliothec.*, etc. (Bibliothèque suédoise), Stockholm, 1728-36, 5 part. in-4°. Le but de l'auteur a été de faire connaître aux étrangers l'état des sciences et des lettres en Suède depuis leur renaissance en Europe. Il avait confié la publication de la première partie de cet ouvrage à un imprimeur de Hambourg; mais il fut si mécontent de l'exécution typographique, qu'il la fit réimprimer. Il promettait une sixième partie, qui devait comprendre la table générale de l'ouvrage; mais elle n'a jamais paru. II. *Memoria virorum in Suecia eruditissimorum rediviva, sive orationum funebrium semidecas*, Rostock, 1728-31, 4 part. in-8°. C'est un Recueil des éloges des vingt professeurs les plus célèbres des académies d'Upsal et de Lunden, tirés de leurs oraisons funèbres. III. *Themis Romano-Suecica*, Gripswald, 1729, in-4°. Il n'a paru que la première partie de ce recueil, qui contient une préface intéressante de Nettelbladt, *De Suecorum in jurisprudentiam Romanam meritis*, et quelques Dissertations de Charles Lund. IV. *Fasciculus rerum Curlandicarum*, ibid., 1729, in-4°. V. *Anecdota Curlandiæ præcipuè territorii et episcopatûs Piltensis*, ibid., 1736, in-4°. VI. *Thesaurus juris provincialis et statutarii illustrati* (en allemand), Giessen, 1756, in-4°. W—s.

NETTELBLADT (DANIEL), savant jurisconsulte, né le 14 janvier 1719, à Rostock, commença ses études à l'université de cette ville, et les continua à Marpurg, sous

Christ. Wolff, qu'il suivit à Halle (*V.* Wolff). Les dispositions qu'il avait développées dans ses cours lui méritèrent l'affection de son célèbre professeur ; et à peine eut-il pris ses grades, qu'il obtint la permission d'enseigner à l'université de Halle, avec le titre de suppléant. Il fut pourvu, en 1746, de la chaire de droit naturel, et la remplit avec une distinction qui attirait à ses leçons des jeunes gens de toutes les parties de l'Allemagne. Habile dialecticien, il avait l'art d'ordonner ses idées et de les exposer avec une clarté vraiment extraordinaire : il n'annonçait pas un principe sans l'examiner sous toutes les faces et sans en déduire toutes les conséquences, et ne refusait jamais de résoudre les difficultés qu'on lui présentait, ou de dissiper les doutes qui pouvaient rester dans l'esprit de ses auditeurs. Nettelbladt, nommé, en 1765, membre du conseil-privé, fut élevé, en 1775, à la place de directeur de l'université, et il mourut à Halle, le 4 septembre 1791, regardé comme l'un des plus profonds jurisconsultes qu'ait eus l'Allemagne. Les nombreux écrits qu'il a laissés sur toutes les parties de la science qu'il a enseignée si longtemps avec tant de réputation, sont très-recherchés de ses compatriotes ; mais il en est plusieurs qui n'ont qu'un intérêt local, qu'ils ont perdu en partie depuis les changements qu'a éprouvés la constitution de l'empire Germanique. On se bornera donc à citer ici les principaux : I. *Præcognita universæ eruditionis generalis et in specie jurisprudentiæ tam naturalis quam positivæ*, Halle, 1748 ; nouv. éd., 1775, in-8°. II. *Systema elementare universæ jurisprudentiæ naturalis*, ibid., 1749, in-8°. ; réimprimé plusieurs fois avec des addit. et des corrections. III. *Hallische Beytraege*, etc. (Mélanges de Halle, pour l'histoire littéraire de la jurisprudence), ibid., 1754-62, 4 vol. in-8°. On y trouve d'excellents morceaux biographiques. Zeidler en a tiré la vie de Duaren, qu'il a trad. en latin, Lucques, 1768, in-8°. IV. *Initia historiæ litterariæ juridicæ universalis*, ib., 1764 ; ib., 1774, in-8°., avec des addit. Cette histoire de la jurisprudence est très-bien faite. L'auteur y a ajouté : *Specimen biblioth. scriptorum juridicorum anonymor. et pseudonymorum.* — *Specimen catalogi scriptor. juridicor. rariorum.* — *Index alphabeticus scriptorum in tractatu tractatuum juris necnon Ottonis atque Meermanni contentorum.* Ces trois catalogues peuvent faciliter beaucoup les recherches. V. *Versuch einer Einleitung*, etc. (Essai d'une introduction à la science pratique du droit), ibid., 1767, in-8°. ; 3e. éd., 1784, même form. Voyez la Notice sur ce savant professeur, rédigée par lui-même, et insérée dans les Vies des jurisconsultes vivants, par Weidlich (tome III, p. 406-483) : elle a été aussi imprimée séparément. — Son frère, Henri Nettelbladt, né à Rostock en 1715, suivit également la carrière du barreau, exerça, dans sa patrie, divers emplois judiciaires ou administratifs, et mourut le 26 mars 1761, après avoir publié, en latin ou en allemand, divers ouvrages, dont voici les plus importants : I. *Succincta notitia scriptorum tum editorum tum anecdotorum ducatûs Megapolitani historiam jusque illustrantium*, Rostock, 1745, in-4°. II. *Dissertation sur quelques savants princes de Mecklenbourg*, ibid., 1746, in-4°. III. *Dissertation sur l'origine de la ville de*

Rostock, et son histoire, jusqu'à l'an 1358, avec un grand nombre de pièces justificatives, chartes, sceaux, monnaies, et autres monuments du moyen âge, ibid., 1757, in-fol. IV. *Notice* de tous les écrits et monuments (inédits pour la plupart) qui peuvent éclaircir l'histoire de Rostock, ibid., 1761, in-4°. W—s.

NEUCHATEL. *V.* NEUFCHATEL.

NEUENAR (HERMAN, comte DE), en latin NUENARIUS (1) ou *de novâ aquilâ*, l'un des plus illustres protecteurs que les lettres aient eus en Allemagne, était né, en 1491, dans le duché de Juliers, d'une noble et ancienne famille. Il fit ses études avec la plus grande distinction, embrassa l'état ecclésiastique, et, après avoir rempli successivement différents emplois, fut revêtu de la dignité de prévôt de l'église de Cologne. Son goût pour les lettres lui fit rechercher et accueillir les savants; sa maison leur était ouverte en tout temps: il les admettait à sa table, et partageait avec eux ses revenus. Il prit la défense de Reuchlin, persécuté par des moines qu'il avait convaincus d'ignorer les premières règles de la grammaire. Il fut aussi le bienfaiteur d'Ulric de Hutten, Peutinger, Camerarius, etc., quoique divisé avec eux d'opinion sur les moyens d'opérer la réforme des abus qui s'étaient introduits dans l'Eglise romaine. Herman fut nommé, en 1524, chancelier de l'université de Cologne, et ne négligea rien pour y faire fleurir les bonnes études. Il assista, en 1530, à la diète d'Augsbourg, se réunit à l'immense majorité qui rejeta la confession de foi présentée par Melanchthon, et mourut peu de jours après, vivement regretté. Son corps fut rapporté à Cologne, et inhumé dans l'église des Cisterciens, où ses ancêtres avaient leur sépulture, sous une tombe décorée d'une épitaphe qu'Hartzheim a insérée dans la *Bibl. Coloniensis*, p. 137 (1). Herman n'avait pas quarante ans (2). Ses liaisons avec Hutten et Reuchlin, ont fait conjecturer qu'il avait eu part aux *Epistolæ obscuror. virorum* (*V.*, sur cet ouvrage, HUTTEN et REUCHLIN); mais on ne peut rien affirmer à cet égard. C'est Herman qui a publié, sur d'anciens manuscrits, la première édition de l'*Histoire de Charlemagne*, par Eginhard, Cologne, 1521, in-4°. (*V.* EGINHARD, XII, 570), et celle de l'*Art vétérinaire* de Publ. Végèce, Bâle, 1528, in-4°. On a de lui: I. *Oratio in comitiis Francofurtensibus pro Carolo Romanorum rege recens electo. — Oratio gratulatoria ad Carolum V jam electum*, 1519, in-4°. Ces deux harangues ont été insérées par Freher, dans le tome III des *Rer. germanicar. scriptores*, avec trois petites pièces de vers, composées par Herman, sur l'élection et le couronnement de Charles-Quint. II. Une *Lettre* à ce prince, au nom des universités d'Allemagne, Schelestadt, 1519, in-4°.; éd. très-rare. Burckhard l'a réimprimée dans son traité *De linguæ latinæ fatis in Germaniâ*, p. 459. III. *Brevis narratio de origine et sedibus priscorum Francorum*, Cologne, 1521, in-4°. Cette petite Dissertation est fort curieuse: elle

(1) Dans le *Dict. universel*, il est mal nommé *Nuessarius*.

(1) Camerarius lui composa aussi une épitaphe en vers, rapportée dans le *Dict.* de Moréri, au mot *Herman*.

(2) Son épitaphe porte: *Annum agens nonum et trigesimum*. Cependant les derniers éditeurs de Moréri lui donnent cinquante ans, et le *Dict. universel* le fait mourir à 90 ans.

a été réimprimée un grand nombre de fois, à la suite de l'*Histoire* de Wittikind, Bâle, 1532, in-4°.; de l'*Histoire de Charlemagne*, par Eginhard, Cologne, 1561, in-16, etc.; de la *Descriptio Germaniæ utriusque*, de Bilibald Pirkheimer, Anvers, 1575, in-8°.; des *Sermones convivales* de Peutinger, Iena, 1684: Duchesne l'a inséréedans le tome 1er. des *Scriptores Francor.* (1), etc. Herman y montre l'absurdité du système, généralement reçu de son temps, qui faisait descendre les Francs de Francus, fils ou petit-fils de Priam (2). IV. *Carmina aliquot.* Les Poésies d'Herman consistent dans la traduction de quelques psaumes, du cantique d'Ezéchias, de la Passion de Jésus-Christ, et dans un petit nombre d'épigrammes, la plupart traduites du grec. Hartzheim en cite une édition de Leipzig, 1529 (1), dont l'existence est au moins douteuse. Le Recueil de Jean Soter, *Epigrammata græca veterum*, contient quelques traductions d'Herman. Sa traduction des Psaumes, du Cantique d'Ezéchias, etc., fait partie d'un volume intitulé: *Psalmi omnium selecti latino carmine redditi*, Haguenau, 1532, in-8°. L'un de ses neveux, qui en a été l'éditeur, y a joint une Lettre sur la vie et les ouvrages de son oncle, que J. Fréd. Christ a insérée dans les *Noctes academicæ* (*V.* Christ, viii, 457). Son Poème sur la mort du Sauveur a été réimprimé avec les *Hymni sacri* de George Fabricius, Leipzig, 1552, in-8°. Les critiques louent l'élégance et la chaleur des Poésies d'Herman. V. *De novo hactenùsque Germaniæ inaudito morbo ἱδρωπυρετυ, hoc est, sudatoriâ febri quam vulgò sudorem britannicum vocant*, etc., Cologne, 1529, in-4°. C'est un traité sur la suette anglaise, maladie qui causa beaucoup de ravages au seizième siècle. VI. *Annotationes aliquot herbarum*, avec une instruction sur la manière de former un herbier; dans le tome second de l'*Herbarium* de Brunsfels. VII. *De Galliâ Belgicâ commentarius*, Anvers, 1584, in-8°. Cet opuscule a été publié par Pirkheimer. VIII. Des *Lettres*, dans le Recueil de celles de Reuchlin. Outre les ouvrages cités dans cet article, on peut consulter les *Analecta* de Jacq. Burckhard, Halle, 1749, où il a recueilli le résultat de ses recherches sur la personne et les écrits du comte de Neuenar. W—s.

NEUFCHATEL (Jean de), cardinal, était né, vers le milieu du qua-

(1) On peut consulter, sur les différentes éditions de cet opuscule, la *Biblioth. historique de la France*, et la *Bibl. med. et infim. latin* de J. Alb. Fabricius.

(2) Il commence par attaquer l'ancien historien Hunibaud, et son abréviateur Trithème. Mais il semble que Neuenar et Trithème n'aient pas lu le même auteur. En effet, Neuenar soupçonne l'ouvrage d'avoir été supposé, parce que l'auteur vivait sous Théodose et Gratien, et que son style est plus grossier qu'il n'aurait dû l'être à cette époque. Trithème dit au contraire, qu'Hunibaud a donné la liste des rois Francs, jusqu'à Clovis, sous lequel il vivait. Neuenar accuse Hunibaud de faire venir les Francs des Troyens; et Trithème, d'après Hunibaud, commence son histoire à Marcomir, vivant l'an 440 avant notre ère, plus de huit cents ans après la prise de Troie. Il ne dit pas un mot de Francus, fils d'Hector, et parle seulement d'un roi nommé Franck, qui a régné depuis l'an 28 avant notre ère, jusqu'à l'an 30 de notre ère, et conséquemment sous l'empereur Auguste. C'est de ce Franck qu'est venu le nom des Francs, selon l'Hunibaud de Trithème. Enfin, Neuenar fait de grands efforts pour prouver que les Francs étaient Germains; c'est ce dont personne ne doute. Ceux-mêmes qui admettent la colonie d'Anténor, ou celle de Francus, bien moins autorisée, conviennent que Marcomir a régné en Germanie, à l'époque fixée par Trithème. Ainsi, lorsque les Francs, sous Clodion, vers l'an 430, ont fait un établissement dans les Gaules, ils étaient établis en Germanie depuis 870 ans: ils avaient donc eu le temps de prendre les mœurs et la langue des Germains. Cet ouvrage de Neuenar est superficiel, et n'a que l'avantage d'être écrit avec assez d'ordre et de clarté. F—a.

(1) L'édition de 1592, citée par Rotermund et par le *Dict. universel*, ne doit peut-être son existence qu'à une transposition de chiffres.

torzième siècle, d'une des plus anciennes et des plus illustres familles du comté de Bourgogne. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut pourvu, dès l'âge de quinze ans, d'un canonicat du chapitre d'Autun, nommé en 1371 à l'évêché de Nevers, et transféré, l'année suivante, sur le siége de Toul. Robert de Genève, son parent, élu pape par une fraction du sacré collége (*V.* Robert de GENÈVE, XVII, 69), sous le nom de Clément VII, le fit son camérier, et le décora, en 1383, de la pourpre romaine. Le cardinal, ayant renoncé aux bénéfices qu'il possédait en France, fut nommé, en 1392, évêque d'Ostie et de Veletri. Après la mort de Robert, il eut part à l'élection de Pierre de Lune, qui prit le nom de Benoît XIII; mais touché des maux que causait à l'Église la prolongation du schisme, il résolut de le faire cesser, et fut le premier à conseiller à l'anti-pape d'abdiquer ses fonctions. Tandis qu'il travaillait avec zèle au rétablissement de la paix, il mourut subitement à Avignon, le 4 octobre 1398. Le même jour, le feu prit à son palais; et le corps du prélat, qu'on n'eut pas le soin de retirer, fut brûlé presqu'entièrement. Ses amis recueillirent ses cendres, et les déposèrent dans l'église des Chartreux de Villeneuve, où l'on voyait son tombeau, avec une épitaphe, rapportée par différents auteurs. Les partisans de Pierre de Lune virent, dans la mort soudaine du cardinal de Neufchâtel, et dans l'accident qui la suivit, un juste châtiment de sa conduite; mais tous les écrivains de bonne-foi rendent justice à la pureté de ses mœurs, à sa piété et à ses vertus : quelques-uns même prétendent qu'il se fit un grand nombre de miracles à son tombeau. Les austérités qu'il pratiquait, au milieu d'une cour que les recherches du luxe avaient déjà corrompue, ont fait conjecturer que le cardinal de Neufchâtel était, suivant les uns, dominicain, suivant d'autres, chartreux. Duchesne, embarrassé de fixer l'époque de sa prétendue profession religieuse, suppose qu'il était déjà évêque, lorsqu'il se fit agréger à l'ordre de Saint-Dominique; mais Baluze a démontré combien une pareille supposition est chimérique. On peut consulter, pour plus de détails, la *Bibl. ord. Prædicator.*, où le cardinal de Neufchâtel a un article, quoiqu'il ne soit point écrivain, et l'*Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, par le P. Touron, tom. II, p. 623-27. W-s.

NEUFCHATEL (CHARLES DE), archevêque de Besançon, de la même famille que le précédent, était fils de Jean de Neufchâtel, chevalier de la Toison-d'or et lieutenant-général de Bourgogne. Né en 1442, il n'avait pas encore vingt-un ans, lorsqu'il fut élu archevêque de Besançon. Il fit son entrée dans cette ville, le 10 juillet 1463, accompagné de huit cents gentilshommes, auxquels il distribua de riches présents. Il consentit, en 1471, à la démolition d'un château-fort, construit par ses prédécesseurs sur le penchant du mont de Bregile, et mérita, par cette concession, la reconnaissance des Bisontins, auxquels il rendit dans la suite de grands services. Après la mort de Charles-le-Téméraire, dernier duc de Bourgogne, Louis XI, s'étant emparé de ses états, se disposait à faire le siége de Besançon; mais l'archevêque parvint à l'en détourner, et sauva par-là cette ville d'une ruine inévitable. Charles, s'étant déclaré, ainsi que son père, pour la réunion des deux Bourgo-

gnes à la France, se trouva exposé au ressentiment de Maximilien d'Autriche : il pourvut aux besoins de son diocèse, pendant son absence, dont il ne pouvait pas calculer la durée; et il se retira à la cour de Louis XI, qui le fit élire, en 1480, évêque de Baïeux. Il prit possession de ce nouveau siége, le 10 décembre de la même année, et s'appliqua avec beaucoup de zèle à rétablir l'ancienne discipline dans son diocèse. Il n'en conserva pas moins toute l'autorité sur l'église de Besançon, qu'il administrait par un suffragant, et à laquelle il donnait de fréquentes marques de sa sollicitude. A son retour de Reims, où il avait assisté au sacre de Louis XII, il tomba malade dans le château de Nenilli, près de Baïeux, et y mourut, le 20 juillet 1498, à l'âge de cinquante-six ans. Par son testament, il ordonna que son cœur serait rapporté à Besançon, et légua au chapitre de cette ville tous les biens qu'il possédait en Bourgogne. Ce fut sous son épiscopat que l'imprimerie s'établit en Franche-Comté, où elle se serait sans doute maintenue, s'il eût pu accorder une protection plus spéciale aux premiers imprimeurs qui vinrent exercer leur art dans cette province. Il avait fait imprimer à Bâle, en 1479, la première édition du *Bréviaire* de Besançon; et il profita de l'arrivée de quelques typographes à Salins, en 1485, pour leur faire exécuter le *Missel* du diocèse. Ce fut aussi par les soins de cet illustre prélat que le Recueil des *statuts synodaux* parut à Besançon, en 1487; et l'on réimprima ces différents ouvrages à Paris, à ses frais, pour en multiplier les exemplaires, de manière à ce que tous les ecclésiastiques en fussent fournis (*Voy.* la *Dissertation* du P. Laire *sur l'origine de l'imprimerie en Franche-Comté*). W—s.

NEUFGERMAIN (Louis de), poète ridicule, et que Bayle soupçonne d'avoir été un peu fou pour ne rien dire de plus, vivait sous le règne de Louis XIII. Il devint le jouet des beaux-esprits du temps, qui conseillèrent au duc d'Orléans de s'en divertir. Ce prince le nomma son *poète hétéroclite;* et Neufgermain prit sérieusement ce titre, à la tête de ses ouvrages. Le cardinal de Richelieu l'admettait dans sa société, et prenait plaisir à l'entendre débiter de plates bouffonneries. Tout le talent de Neufgermain consistait à jouer sur les noms des personnes auxquelles il adressait ses vers; et comme il y a réussi quelquefois mieux qu'il ne semblait lui appartenir, Bayle conjecture qu'après lui avoir indiqué un sujet, on l'aidait encore à le traiter. Voiture a donné des louanges ironiques à Neufgermain, dans une ballade, où Jupiter, après l'avoir *déifié*, ordonne qu'un lui sacrifie cinquante veaux; et dans une pièce intitulée : *Plainte* des consonnes qui n'ont pas l'honneur d'entrer au nom de Neufgermain, etc. (*V.* les *OEuvres* de Voiture.) Le poète hétéroclite, tout stupide qu'il était, ne fut pas la dupe de pareils éloges, et tâcha de répondre à Voiture; mais jamais il n'avait été plus embarrassé et ne sut moins ce qu'il voulait dire. Ses *OEuvres* se trouvaient encore chez les libraires au temps de Boileau, puisqu'il les a accolées à celles de La Serre, et il les envoie ensemble chez l'épicier (*Satire IX*, v. 72). Le célèbre satirique parle ailleurs (*Discours prélimin.*) de l'antiquité de la barbe de Neufgermain et de la nouveauté de sa poésie, qui le rendaient également

recommandable. Neufgermain vivait encore en 1652, mais il était âgé; car Sarrazin, qui lui a donné une place dans la *Pompe funèbre de Voiture*, le nomme le *Vieux Badin*. Les *Poésies et Rencontres* du sieur de Neufgermain forment deux volumes in-4°., imprimés en 1630 et 1637 : le second volume est orné de son portrait, gravé par Brebiette. On a encore de lui : *Vers au roi et à la reine de Pologne*, sur le mariage de leurs Majestés, 1645, in-4°. —*Stances à la reine de la Grande-Bretagne*, même année et même format. W—s.

NEUFVILLE (Nicolas de). *V.* Villeroi.

NEUHAUS (Henri), en latin *Neuhusius*, médecin, né à Dantzig, dans le seizième siècle, ne nous est connu que par un livret assez rare, intitulé : *Pia et utilissima admonitio de fratribus Rosæ-Crucis*, 1618; deuxième édition, 1622, in-8°. L'auteur y prend les titres de maître en médecine et en philosophie, P. en Norbisch H. (peut-être professeur à l'hôpital de Norbisch.) Cet opuscule a été trad. en franç. par un anonyme : *Avertissement pieux et très-utile des frères de la Rose-Croix*; à savoir s'il y en a? quels ils sont? d'où ils ont pris ce nom? et à quelle fin ils ont épandu leur renommée (Paris), 1624, in-8°. de 62 pag. Cette traduction est réunie ordinairement à l'ouvrage de Gabr. Naudé : *Instruction à la France* (*V.* G. Naudé). Neuhaus, après avoir établi qu'il existe une société secrète, puisqu'on a vu quelques-uns de ses agents à Francfort, et dans d'autres villes d'Allemagne, conjecture que ses membres sont des adeptes réunis pour travailler au grand œuvre et à la propagation des sciences occultes; que le nom de frères qu'ils se donnent sert à marquer l'union intime qui doit exister entre eux; et qu'en révélant au public l'existence de leur association, ils se proposent d'inspirer le desir d'y être admis, à ceux qui, par leurs talents, leur fortune et le libertinage de leur esprit, pourraient concourir à en augmenter l'influence, et à lui faire atteindre son but, qui, en résultat, paraît être le même que celui qu'a manifesté plus tard la société des *Illuminés*. Neuhaus, qui redoutait les frères de la Rose-Croix, n'ose pas s'expliquer franchement sur leur compte; mais il est aisé de deviner qu'il n'aurait pas été fâché de voir l'autorité prendre des moyens pour arrêter leurs progrès : l'écrit du médecin de Dantzig fut réfuté par un adepte; et les Rose-Croix trouvèrent, en Allemagne, plusieurs défenseurs, dont Struvius et Jugler ont indiqué les principaux ouvrages dans la *Bibl. histor. litterariæ*, ch. IX, *de libris damnatis*. W—s.

NEUHOF (Théodore-Étienne, baron de), aventurier qui régna quelque temps sur la Corse, était né à Metz, vers 1690. Son père, Antoine, baron de Neuhof, dans le comté de la Marck, en Westphalie, avait été capitaine des gardes de l'évêque de Munster : pauvre de patrimoine, il épousa la fille d'un négociant de Visé, au pays de Liége; et s'étant brouillé sans retour, par cette mésalliance, avec sa famille et toute la noblesse westphalienne, il vint s'établir en France, où, grâces à la protection de la duchesse d'Orléans, il obtint un petit gouvernement dans le Messin. A sa mort, il laissa en bas âge, et presque sans ressources, son fils Théodore, et une fille nommée Élisabeth; la duchesse en prit soin, et les attacha à sa maison.



Théodore fit partie des pages de cette princesse, et entra ensuite, en qualité de lieutenant, au régiment de la Marck. Ses goûts dispendieux, et son caractère inquiet, l'empêchèrent de se soutenir dans ce corps, et il prit du service dans les troupes suédoises. Le baron de Goertz, ministre de Charles XII, et non moins entreprenant que son maître, reconnut dans le jeune officier, qui se disait un peu son parent, plus d'aptitude pour l'intrigue que pour le métier des armes. Il avait formé le projet de rétablir sur le trône d'Angleterre l'héritier des Stuarts; et il avait besoin, pour concerter ses plans avec Alberoni, tout-puissant en Espagne, d'un agent secret, qu'il pût, dans l'occasion, désavouer sans conséquence. Théodore fut chargé de cette mission, et la remplit à la satisfaction des deux hommes d'état : il rejoignit ensuite son protecteur à la Haye, d'où il fit plusieurs voyages à Londres, comme intermédiaire entre Goertz, et le comte de Gyllemborg, ambassadeur de Suède en Angleterre. La trame ayant été découverte, il réussit à se mettre en sûreté, et reparut en Suède. La fin tragique du baron de Goertz le força de se retirer en Espagne. Il fut accueilli par Alberoni, qui n'avait point oublié sa négociation clandestine; il trouva plus de faveur encore auprès du duc de Riperda, successeur de l'éminence italienne : ce ministre lui donna le brevet de colonel, et lui fit épouser lady Sarsfield, fille de lord Kilmarnock, d'origine irlandaise, et attachée à la maison de la reine d'Espagne. Le baron de Neuhof avait fondé, sur cette alliance, de grandes espérances de fortune : trompé dans ses calculs, il abandonna sa femme pour passer en France, où il connut Law, et spécula malheureusement, comme tant d'autres, sur les actions du Missisipi. Après avoir erré plusieurs années dans diverses contrées de l'Europe, fuyant ses anciens créanciers, et s'en faisant partout de nouveaux, il se rendit à Florence, avec le caractère de résident pour l'empereur Charles VI. Les Corses luttaient alors avec acharnement contre la tyrannie génoise; et Gènes n'espérait les réduire qu'avec le secours de troupes allemandes commandées par le prince de Würtemberg. Théodore se prévalut auprès d'eux du mérite d'avoir intéressé ce prince en leur faveur. Quatre chefs de ces insulaires étaient gardés prisonniers par les Génois, contre le droit des gens : il prit l'engagement de leur procurer la liberté; et l'époque de leur élargissement ayant coïncidé avec le temps fixé par ses promesses, il parvint à faire croire qu'il avait eu beaucoup d'influence sur cet événement. Profitant de la confiance que ses prétendus services inspiraient aux Corses, il leur mit sous les yeux, comme unique moyen de salut, la nécessité de se donner un gouvernement, soit qu'ils préférassent une aristocratie, soit qu'ils inclinassent à choisir un roi qui pût assurer leur indépendance, avec l'appui de quelqu'une des puissances de l'Europe; et il leur insinua que, dans ce dernier cas, il était, par son dévoûment pour leur cause et par son crédit personnel, l'homme qui leur convenait le mieux. Les chefs Corses, réduits à l'extrémité, ne balancèrent pas à lui promettre une autorité nécessairement précaire, en récompense des services très-réels qu'ils attendaient de lui. Théodore parcourut l'Europe, pressentant avec importunité les dispositions de

toutes les cours où il était connu. Rebuté partout, il fut, si l'on en croit son fils, plus favorablement écouté en Turquie. Ayant été secondé par Ragotzki, et par le comte de Bonneval, deux hommes accoutumés à tout attendre de la fortune, il obtint provisoirement quelques gratifications du grand-seigneur; mais, trouvant que la Porte procédait avec trop de lenteur, il s'embarqua pour Tunis, et flatta le dey de la possession de la Corse, si l'on voulait seulement fréter un vaisseau chargé de dix canons, 4000 fusils, 300 pistolets et de divers objets d'approvisionnement. La régence de Tunis accorda tout, et y joignit une somme de mille sequins. Les Corses, ne comptant plus sur Théodore, venaient de mettre leur île sous l'empire de la Sainte-Vierge, et de prendre la résolution d'être libres par leurs propres efforts. Des lettres de Théodore leur annoncèrent enfin qu'il allait chasser les Génois, avec le secours des principales puissances de l'Europe. Il ne leur demandait, pour prix de tous ses sacrifices, que le titre de roi. Sa proposition fut acceptée avec enthousiasme. Le baron, embarqué sur un bâtiment portant un faux pavillon anglais, aborda, le 15 mars 1736, au port d'Aleria, vêtu à la turque et coiffé d'un turban. « Il débuta, dit Voltaire, par déclarer qu'il arrivait avec des trésors » immenses; et, pour preuve, il ré» pandit parmi le peuple une cin« quantaine de sequins, en monnaie » de billon. Ses fusils, sa poudre, » qu'il distribua, furent les preu» ves de sa puissance. Il donna » des souliers de bon cuir, magnifi» cence ignorée en Corse. Il aposta » des couriers qui venaient de Li» vourne sur des barques, et qui lui » apportaient de prétendus paquets » des puissances d'Europe et d'A» frique. » Pour ajouter à l'illusion, et pour paraître plus digne de la prérogative royale, il accumula, à la suite de son nom, les titres honorifiques de la plupart des états chrétiens, se donnant pour un grand d'Espagne, pair de France, baron d'Angleterre, chevalier de l'ordre Teutonique, et prince de l'état de l'Église. Préconisé par le parti qu'il s'était formé depuis long-temps parmi les insurgés, il fut proclamé, le 15 avril, sous le nom de Théodore Ier., dans une assemblée générale, tenue à Alezani. Son inauguration eut lieu avec toute la pompe que comportait un pays aussi agreste. On lui ceignit le front d'une couronne de lauriers; on le moutra au peuple, en rase campagne, élevé sur les épaules des citoyens les plus considérables. Après qu'il eut rédigé des statuts très-succincts pour la police de l'île, sa première sollicitude fut de s'entourer d'un appareil monarchique. Quatre cents soldats composèrent son régiment des gardes. Il fit frapper quelques pièces de monnaie d'argent, et une bien plus grande quantité en cuivre; distribua de nombreux brevets de noblesse, institua un ordre de chevalerie sous la dénomination d'*ordre de la Délivrance*, eut une cour, et des secrétaires d'état; et, pour signaler sa fermeté, fit pendre trois individus alliés à des familles distinguées du pays. Il n'oublia pas cependant qu'il devait tourner surtout son activité vers l'affranchissement du territoire. Dans les premiers moments de l'ivresse qu'avait excitée sa présence, il avait facilement rassemblé une armée considérable. Porto-Vecchio tomba en son pouvoir; et il ordonna des attaques simultanées

contre San-Fiorenzo, Algaïola, San-Pelegrino et Ajaccio, tandis qu'il marchait lui-même sur Bastia. Repoussé par les Génois, qui lui enlevèrent Furiani, il repassa les monts, et s'établit à Sartène, où le baron de Drosth, son parent, vint le rejoindre avec de l'argent et des munitions. Il n'y avait que huit mois qu'il était investi du pouvoir; et déjà les murmures de toute la population s'élevaient contre lui. Les manifestes des Génois avaient accrédité des bruits injurieux à sa personne; le clergé prenait ombrage de ses discours libres sur la religion; la sévérité qu'il avait déployée, était transformée en cruauté: on refusait de lui obéir; on lui faisait entendre des paroles insolentes; on lui demandait compte de toutes les promesses dont il avait leurré la nation. Il vit que son autorité n'était pas seulement méconnue, mais que sa vie était en danger; et il se hâta de convoquer à Sartène les députés de toutes les *piéves* (ou paroisses) que n'occupaient pas les Génois. Il leur déclara qu'il allait se séparer d'eux pour solliciter lui-même les secours dont on l'avait frustré, désigna vingt-huit citoyens pour former un conseil de régence jusqu'à son retour, et conféra le commandement des cantons en-deçà des monts à Giafferi et Hyacinthe Paoli, réservant à Luc d'Ornano celui des piéves ultramontaines. Ces mesures prises, Théodore partit pour Livourne sur un bâtiment provençal, séduisit quelques prêteurs crédules, à Rome et à Turin, se montra dans Paris, et, pour se soustraire à la police, qui le menaçait du Fort-l'Évêque, il se rendit précipitamment à Amsterdam. Un de ses créanciers le découvrit, et le fit mettre en prison; tous les étrangers auxquels il avait emprunté, l'écrouèrent à leur tour: mais un Juif et ses associés, dans l'expectative de faire seuls le commerce de la Corse, et de tenir pour sûreté de leurs fonds les ports d'Ajaccio ou de Porto-Vecchio, aidèrent dans sa détresse cet indigent souverain, payèrent ses dettes, et lui avancèrent cinq millions pour équiper trois vaisseaux marchands et une frégate. On soupçonna les États-généraux d'être de moitié avec ces spéculateurs. En 1738, Théodore mouilla au port de Sorraco (à deux lieues de Porto-Vecchio): à cette nouvelle, les esprits s'ébranlèrent; mais la contenance des troupes françaises qui occupaient l'île sous les ordres du comte de Boissieu, imposa aux habitants, et prévint les insurrections. Théodore, intimidé par l'inaction de ses sujets, n'osa s'avancer dans l'intérieur, et se contenta de se présenter avec sa flottille devant Ajaccio, tandis que d'Ornano se préparait à le seconder sur terre. Les vents contraires poussèrent le baron-roi dans le port de Naples; il descendit chez le consul hollandais, y fut arrêté, et envoyé à la forteresse de Gaète. On lui rendit bientôt la liberté: il n'en profita que pour recommencer sa vie errante. Les Corses, dans une proclamation datée de Tavagna (1739), protestèrent qu'ils maintiendraient son élection. Maillebois, successeur de Boissieu, les contraignit, après une campagne rapide, de mettre bas les armes. Il eut soin de répandre le bruit de la mort de Théodore, et détruisit les restes de son parti, que ranimait le baron de Drosth. En 1742, Théodore, amené par un vaisseau anglais, se présenta sur la côte près de l'*Isola-Rossa;* mais aucune piéve ne répondit à son appel, quoiqu'il fût évident que le gouvernement britannique était d'intelli-

gence avec lui. Les Génois, s'exagérant mal-à-propos le danger, mirent sa tête à prix. Un dernier revers attendait à Londres ce jouet de la fortune. Lorsqu'il se flattait de provoquer encore un armement en sa faveur, ses créanciers lui firent subir le même sort qu'eu Hollande. Il sortit enfin de sa prison, où il avait langui pendant sept ans dans la misère et le mépris, et déclara préalablement qu'il abandonnait son royaume pour hypothèque à ses créanciers. Horace Walpole ouvrit en sa faveur une souscription, qui lui assura les moyens de subsister jusqu'à sa mort, arrivée le 11 décembre 1755. Théodore fut enterré sans distinction dans le cimetière commun de Sainte-Anne de Westminster; et Walpole chargea sa tombe d'une épitaphe qui finissait par ces mots : *La fortune lui donna un royaume, et lui refusa du pain.* On a débité beaucoup de contes sur ce fantôme de roi, qui, avec de l'esprit et de l'activité, ne sut jamais, dans sa jeunesse, mettre à profit les avances de la fortune, et dont les yeux ne se dessillèrent point sur l'extravagant projet de dominer sans moyens une population indocile et divisée, avec laquelle il n'eut pas l'habileté de s'identifier et de déposer la morgue et les forfanteries qui décelaient le baron allemand. Nous avons suivi, dans cet article, le dernier historien de la Corse, Pommereul, dont le récit est assez conforme à celui de son devancier, l'abbé Germanes, et, sauf quelques circonstances, à celui du colonel Frédéric (*V.* ce nom, XV, 594), fils de Théodore. Frédéric n'avait pas accompagné son père en Corse; il se proposait seulement d'y tenter avec lui une dernière fois la fortune : mais il n'arriva à Londres que pour voir l'auteur de ses jours dans les fers. Inexact à-la-fois par le défaut de documents et par les réticences que lui commandait sa position, il est un guide très-suspect pour ce qui concerne la Corse; mais il mérite plus de confiance dans ce qu'il rapporte sur les antécédents de son père. On lui doit encore une *Description de la Corse*, en anglais, suivie d'une Relation de la réunion de cette île avec la Grande-Bretagne, d'une Vie de Paoli, et d'un Memoire sur les bois de la Corse, présenté à l'assemblée nationale de France, Londres, 1795, in-8°. F—T.

NEUILLY (Foulques de). *V.* Foulques.

NEUMANN (Gaspar), théologien allemand, naquit à Breslau, en 1648. Après avoir terminé ses études à Iéna avec distinction, et accompagné, depuis 1673 jusqu'en 1676, le duc de Gotha (Christian), en qualité de chapelain, dans ses voyages en France et en Italie, il fut fait diacre de Sainte-Marie-Madelène; en 1678, pasteur de Sainte-Élisabeth; en 1697, professeur de théologie et d'hébreu; inspecteur des églises et des écoles, en 1706, et mourut dans sa patrie, le 27 janvier 1715. Neumann avait beaucoup d'érudition, mais pas assez de jugement : il se laissait maîtriser par une imagination vive et bizarre, qui l'a souvent égaré. Nous citerons de lui : I. *Genesis linguæ sanctæ veteris Testamenti, docens vulgò sic dictas radices non esse vera hebræorum primitiva, sed voces ab alio quodam radicibus his priore et simpliciore principio deductas*, Nuremberg, 1696, in-4°. Cet ouvrage lui a fait parmi nous la réputation d'homme hardi et singulier. II. *Exodus linguæ sanctæ veteris Testamenti, tentatus in lexico etymo-*

logico-hebræo-biblico, pro illustrandâ hypothesi, in Genesi linguæ sanctæ traditâ, quod ita concinnatum, ut simul pateat esse litteraturam hebraïcam suo modo hieroglyphicam et vi significandi symbolicâ præditam, Nuremberg, 1697, in-4°. Le titre de l'ouvrage indique ce qu'il contient. Neumann s'était fait un système sur la langue hébraïque dans sa *Génèse de la langue sainte*, et il le soutint dans l'*Exode*. III. *Clavis domûs Heber, reserans januam ad significationem hieroglyphicam litteraturæ hebraïcæ perspiciendam.* C'est une grammaire sous ce titre emphatique. IV. *Epistola de scientiâ litterarum hieroglyphicarum.* Il l'écrivit pour la défense de son système, qu'il poursuivait sans cesse. V. *De punctis hebræorum litterariis.* VI. *Biga difficultatum physico-sacrarum de gemmis Urim et Tummim dictis* (Exod. *XXVIII*, 30); *et de cibo Samariæ obsessæ* (*II Reg. VI*, 25); *unà cum responsione ad quæstionem amici : Num potiùs* café *dicti aliqua in sacris dentur vestigia, occasione II Samuel, XVII, 28; pro novo specimine hypotheseos de significatione litterarum hebraïcarum hieroglyphicâ*, Leipzig, 1709, in-4°. Il y a des choses fort curieuses dans ces dissertations; l'auteur y donne carrière à ses idées. VII. *Disputationes de dispensatione circà legem naturalem.* VIII. *Formulaire de toutes les prières* (*Kern aller Gebete*), ouvrage dont il y a eu au moins 22 éditions en divers formats; traduit en français, en italien, en hollandais, en anglais, en polonais, en danois, en suédois, en latin, et même en quelques langues orientales. On l'a réimprimé à Munich et à Sultzbach, pour l'usage des catholiques. Quelques éditions sont accompagnées de son Recueil de cantiques, très-célèbre en Silésie, et remarquable par les notes grammaticales qu'il y a insérées pour l'explication des mots surannés qui se rencontrent dans les anciens cantiques allemands. IX. *Trutina religionum*, avec le portrait de l'auteur, et sa *Vie* par Maur. Casten. Il existe aussi une *Vie de Casp. Neumann*, par Fréd. P. Tacke, Breslau, 1741, in-8°. L—B—E.

NEURÉ (MATHURIN). *Voyez* MESME.

NEUSER (ADAM), théologien, naquit au seizième siècle, dans la Souabe, de parents luthériens : après avoir terminé ses études, il embrassa les principes de la réforme de Calvin, et, s'étant établi dans le Palatinat, parvint à gagner les bonnes grâces de l'électeur, qui le nomma pasteur de l'église Saint-Pierre de Heidelberg. Ce prince ayant voulu, en 1569, introduire dans ses états la police ecclésiastique de Genève, Neuser s'y opposa fortement, prétendant que cette entreprise était contraire à la parole de Dieu. L'électeur indigné le révoqua de sa charge, et le raya de la liste des candidats pour la chaire de théologie de l'université : ce double affront ne fit qu'accroître la haine de Neuser contre l'autorité temporelle; et il espéra parvenir à secouer ce joug en introduisant le socinianisme dans le palatinat. Il associa à ses projets Jean Sylvanus, pasteur de Ladenbourg, George Blandrata, médecin du vaïvode de Transsylvanie (*V.* BLANDRATA), et quelques ministres qui partageaient ses idées d'insubordination. Neuser et Sylvanus, qui étaient à la tête du complot, crurent devoir songer à s'assurer la protection du sulthan Selim, dans le cas où

ils échoueraient ; mais, trahis par l'ambassadeur du vaïvode de Transsylvanie, qu'ils avaient chargé de cette négociation, leurs lettres furent remises à l'électeur Palatin, qui les fit arrêter tous les deux. Sylvanus fut décapité, en 1572 ; Neuser, plus heureux, s'échappa de sa prison, et, après avoir erré quelque temps, arriva à Constantinople, où il prit le turban ; il y mourut, le 12 octobre 1576, d'une maladie honteuse, suite de ses débauches (1). Cet apostat a écrit un grand nombre d'ouvrages, qui ont été recueillis par les Sociniens ; mais la *Bibliothèque des anti-trinitaires*, qui le nomme Neusner, n'en cite qu'un seul : *Scopus septimi capitis ad Romanos* (Ingolstadt), 1583, in-8°. La *Lettre* de Neuser à l'empereur Selim est insérée dans le Recueil de Mieg : *Monumenta pietat. et litteratur.*, Francfort, 1702, in-4°., 1re. part., p. 318. On trouve une autre *Lettre* du même Neuser, contenant l'apologie de sa conduite, dans les *Mélanges tirés de la biblioth. de Wolfenbuttel* (en allem.), tom. III ; elle est datée de Constantinople, le mercredi avant Pâques de l'ann. 1574. W—s.

NEUVILLE (Jacques Lequien de la). *V.* Lequien.

NEUVILLE (Pierre-Charles Frey de), né en 1692, à Vitré (2), d'une famille noble de Bretagne, originaire du canton de Bâle, entra jeune dans la société de Jésus. On lui reconnut des talents pour l'administration ; et il parvint, à travers les divers grades de son ordre, à la charge de provincial, dont il fut deux fois revêtu. En 1728, il publia le *Livre de Judith*, avec des réflexions morales et des notes critiques, in-12. Le P. Neuville aurait pu se faire une réputation comme prédicateur, si les brillants succès de son frère n'avaient éclipsé les siens. Les ex-jésuites Querbeuf et May ont recueilli ses sermons, au nombre de seize, Rouen, 1778, 2 vol. in-12. Aux premiers moments de la dispersion des Jésuites, il se retira paisiblement à Rennes, où il mourut, en 1773, sans avoir été témoin des revers plus affligeants qui les attendaient. On lui attribue des *Observations sur l'institut des Jésuites*, Avignon, 1771, in-12 ; opuscule dont on a fait également honneur à son cadet. F—t.

NEUVILLE (Anne-Joseph-Claude Frey de), frère du précédent, naquit le 23 décembre 1693, au diocèse de Coutances, où des affaires avaient attiré momentanément ses parents. Pendant le cours de ses études au collége de Rennes, il se fit remarquer par sa ferveur religieuse : sa famille ne contraria point ses dispositions, et consentit à lui voir prendre l'habit de jésuite. Il consacra dix-huit ans à perfectionner son instruction acquise, et à donner des leçons de belles-lettres et de philosophie. Sa douceur, et ses manières engageantes, lui avaient assuré un grand ascendant sur la jeunesse, lorsque ses supérieurs, avertis par le succès de quelques discours qu'il avait prononcés en professant la philosophie, le destinèrent à la prédication. Le P. Neuville se prépara, par une lecture assidue des Pères, et des ouvrages des principaux incrédules, aux triomphes de la parole évangélique. La capitale l'entendit, pour la première fois, en 1736 ; et il emporta des suffrages impo-

(1) Neuser a trouvé assez récemment des défenseurs en Allemagne, qui prétendent justifier sa retraite à Constantinople où ils soutiennent qu'il se conduisit d'une manière irréprochable.

(2) Feller le fait naître à Granville, et lui donne les prénoms de Pierre-Claude.

sants. Une imagination féconde, un coloris brillant, des pensées ingénieuses, un style vif et quelquefois pressant, lui procurèrent de grands succès ; cependant une sévère critique lui reprocha quelquefois une symétrie monotone, des portraits exagérés, le luxe d'expressions et la recherche, défauts inhérents au genre académique : ils n'ont pas empêché Labarpe de placer Neuville, immédiatement après l'abbé Poule, à la tête des prédicateurs du dix-huitième siècle. Le P. Neuville ne capitulait pas avec l'esprit frondeur de ce siècle ; il n'était pas de ces ministres mondains de la religion qui, confessant Jésus-Christ avec embarras, glissaient légèrement sur la partie dogmatique de la loi révélée. Dans les cinq volumes de ses sermons, il y en a un sur les mystères. Sa conversation était presque aussi fleurie que son éloquence. Recherché par de nombreux appréciateurs de ses talents, il se livrait néanmoins rarement à la société ; et, malgré la facilité de son caractère, la gravité de son état ne l'y abandonnait jamais en entier. Après trente ans de travaux dans la chaire, il se proposait de chercher le repos dans la maison des Jésuites, à Pontoise, lorsque l'orage qui éclata contre eux vint contrister sa vieillesse. Il fit de vains efforts pour détourner les coups portés à cette compagnie. Lorsqu'elle fut dissoute, Neuville continua de résider en France, sans prêter le serment exigé : la considération dont il était environné, suspendit, à son égard, la sévérité des parlements. Après sept ans d'une vie errante, il obtint l'autorisation de se fixer à Saint-Germain-en-Laie, où les bienfaits du roi et de la reine lui apportèrent quelque consolation. Il y revit la plupart de ses sermons, et y mourut (1) le 13 juillet 1774. Son ancien confrère Querbeuf a recueilli ses Œuvres, 1776, 8 vol. in-12 ; le 6e. et le 7e. renferment les Panégyriques et Oraisons funèbres de l'auteur : dix-huit Méditations pour une retraite spirituelle, et sept Exhortations composées pour les exercices de la maison professe, remplissent le dernier volume. Des deux Oraisons funèbres, réunies aux Panégyriques, celle du cardinal de Fleury a été singulièrement vantée ; nous préférons néanmoins celle du maréchal de Belle-Isle, bien qu'elle soit un fruit de la vieillesse. Le P. Neuville avait fait une étude habituelle de l'histoire ; et il avait rassemblé 3 vol. d'*Observations historiques et critiques* : mais la crainte des interprétations fâcheuses, et celle de compromettre ses éditeurs, le déterminèrent, quelques mois avant sa mort, à jeter son manuscrit au feu. Une anecdote racontée par Chamfort, et qu'il pouvait tenir du duc de Choiseul, dans la société duquel il fut admis, peut trouver place ici, quoique nous soyons loin de la garantir. Le maréchal de Belle-Isle, prenant ombrage de l'ascendant progressif de Choiseul, fit composer, contre lui, un Mémoire au roi, par le P. Neuville. Belle-Isle mourut sans avoir fait usage de cet écrit, qui passa, avec le portefeuille du ministre, entre les mains du duc offensé. Choiseul avait inutilement cherché à découvrir l'auteur, lorsqu'un jésuite le pria d'entendre la lecture de l'éloge que Neuville faisait de lui, dans l'Oraison funèbre de Belle-Isle, dont il lui apportait le manuscrit. Choiseul re-

(1) D'autres le font mourir à Compiègne, et lui donnent le seul prénom de Charles : Sabatier de Castres le fait naître à Vitré.

connut à l'écriture le rédacteur du pamphlet dirigé contre lui; et il se contenta de faire dire au louangeur peu scrupuleux, qu'il réussissait mieux dans le genre de l'Oraison funèbre, que dans celui des Mémoires au roi. Il ne faut pas confondre, comme l'a fait le *Dictionnaire universel*, le P. de Neuville avec le jésuite Anne-Joseph de la Neuville, coopérateur des *Lettres édifiantes*, et auteur d'une *Vie de Saint Jean-François Régis*, et de la *Morale du Nouveau-Testament, partagée en Réflexions pour tous les jours de l'année*, 1758, 4 vol. in-12. F-T.

NEUVILLÉ (DIDIER-PIERRE CHICANEAU DE), compilateur, né à Nanci en 1720, appartenait à une famille noble. Dans sa jeunesse, il avait voyagé dans le nord, et fait un long séjour en Pologne. Il entra dans les gardes du roi Stanislas, essaya ensuite du barreau, le quitta pour une place d'inspecteur de la librairie à Nîmes, embrassa l'état ecclésiastique, et se fixa enfin à Toulouse, où il venait d'être appelé par l'archevêque Brienne, pour remplir la chaire d'histoire, fondée au collége royal de cette ville. Neuvillé y remplaça l'abbé Audra, malheureuse victime de son admiration pour Voltaire, qu'il avait pris pour guide dans ses leçons. Il mourut à Toulouse en 1781. Il eut le bon esprit de n'attacher son nom à aucune de ses chétives productions, destinées aux libraires plutôt qu'au public. Ce sont: I. *Considérations sur les Ouvrages d'esprit*, Amsterdam, 1748, in-12. II. *Les Aventures de Chansi et de Ranné*, à la suite du *Moyen d'être heureux* ou *le Temple de Cythère*, par Rivière, ibid. (Paris), 1750, 2 vol. in-12. III. *Dictionnaire philosophique*, ou *Introduction à la Connaissance de l'homme*, Londres (Paris), 1751, 1756, 1762, in-8°. Vauvenargues, Duclos, d'Alembert, et Trublet qu'on ne s'attendait pas à voir dans un tel voisinage, ont fourni les matériaux de ce livre. IV. *L'Abeille du Parnasse*, ou Recueil de maximes tirées des poètes français, Londres, 1757, 2 vol. in-12. V. *Esprit de l'abbé de Saint-Réal*, Paris, 1768, in-12. F—T.

NÉVALI, savant turc, précepteur du sulthan Amurath III, est mis avec raison au rang des philosophes et des moralistes qui ont donné les plus sages leçons à la nation othomane; et les peuples les plus éclairés ne les rejetteraient pas. Il est auteur du *Ferah-Nami*, ouvrage de politique et de morale tout-à-la-fois. Ce livre, dédié à l'un des trois fils d'Amurath III, est fait dans le même genre que ceux qu'Aristote composait pour Alexandre: il traite d'abord d'Alexandre-le-Grand et de son règne; ensuite, 1°. de la foi et de la religion mahométane; 2°. des imams et des chefs de la religion; 3°. de la prudence et de la modération que doit avoir un souverain; 4°. de la soumission aux ordres et à la volonté de Dieu; 5°. de la patience; 6°. de toutes les sciences dont un souverain doit avoir une connaissance générale, ce qui s'étend au moins autant que celles que Vitruve desire et exige dans un architecte; 7°. des grâces à rendre à Dieu; 8°. de la libéralité, et de la manière de l'exercer; 9°. de la justice que le prince est tenu de rendre à ses sujets; 10°. comment il faut récompenser les officiers et les soldats; 11°. du pardon qu'il faut accorder à ceux qui sont tombés dans quelque faute; 12°. de la douceur dont il faut user envers tout le monde, et de l'améni-

té qu'un prince doit mettre dans son accueil; 13°. de la manière de punir les coupables; 14°. des personnes qu'il faut favoriser d'une amitié particulière; 15°. des qualités nécessaires aux vézyrs et aux ministres, et de la conduite à tenir avec eux; 16°. ce qu'il est nécessaire d'observer en les consultant. Ce livre prouve que la politique othomane n'est point souillée de principes pervers : il fait autant d'honneur à son auteur, qu'à ceux qu'il suppose dignes de profiter de semblables leçons. On ignore l'année de la mort du sage et vertueux Névali; on ne sait pas davantage où est son tombeau : le *Ferah-Nami*, qui a mérité de lui survivre, se voit dans la bibliothèque du sulthan Osman (*V.* Toderini, *Litt. des Turcs*).

S—y.

NEVELET (Pierre), sieur de Dosches, neveu des savants Pithou, naquit à Troyes, ou dans les environs de cette ville. Son attachement au calvinisme l'ayant obligé de s'expatrier, il se retira en Suisse, pour conserver son indépendance et assurer sa tranquillité. Lié d'une amitié vive avec le fameux François Hotman (*V.* ce nom), il écrivit en latin sa *Vie*, qui fut imprimée à Francfort, 1595, in-4°., et qu'on trouve en tête de la collection des œuvres d'Hotman, que Jacques Leet publia à Genève, en 1599, 3 vol. in fol. Nevelet fit réimprimer à Paris, en 1603, l'*Anti-Tribonian*, qu'Hotman avait publié en 1567 à la demande du chancelier de L'Hôpital. On a conservé de Nevelet quelques pièces de vers latins fort élégants, entre autres, *Lacrymæ Neveleti Doschii in funere avunculi Pithœi*, etc., Paris, Estienne, 1603, in-4°. Il y a lieu de croire que Nevelet mourut vers 1610. — Son fils, Isaac-Nicolas Nevelet, publia quelques fables, qui eurent les honneurs de plusieurs réimpressions.

D—b—s.

NEVERS (Louis de Gonzague, duc de), l'un des plus sages et expérimentés capitaines de son temps, était le troisième fils de Frédéric II, duc de Mantoue. Amené fort jeune en France, il fut élevé à la cour de Henri II, où il se distingua par son application à l'étude, et par son adresse à tous les exercices du corps. Il fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin (1557), et conduit devant son oncle Ferdinand de Gonzague, qui tenta inutilement de l'engager au service de l'Espagne. Il devint, en 1565, duc de Nevers, par son mariage avec Henriette de Clèves, héritière de ce duché, et fut nommé, peu après, gouverneur du marquisat de Saluces. Il se signala, dans la seconde guerre civile, à la tête des vieilles bandes qu'il avait ramenées d'Italie, et enleva plusieurs places aux protestants, entre autres Mâcon, qui soutint un siége remarquable. Ayant obtenu un congé pour aller voir sa femme à Nevers, il rencontra dans son chemin quelques-uns de ses vassaux, qui rejoignaient l'armée des Huguenots; et voulant s'opposer à leur passage, il reçut au genou un coup de pistolet, dont il resta estropié. Il retourna cependant, dès qu'il fut un peu rétabli, au poste que le roi lui avait assigné. Il se trouva, en 1573, au siége de la Rochelle; et cette ville, regardée comme le boulevard du calvinisme, aurait été prise dès ce temps-là, si ses conseils eussent été suivis. Le duc de Nevers s'éleva fortement contre la restitution des places de Pignerol et de Savillan, que la France conservait en Italie; et voyant que ses remontrances n'étaient point écoutées,

il se retira dans ses terres, après avoir exigé une déclaration authentique, qu'il n'avait rien négligé pour conserver à la France le peu qui lui restait de ses conquêtes en Italie. Le duc de Nevers prit faiblement les intérêts de la Ligue ; et seulement pour se faire regretter de la cour (1). Il s'était avancé jusqu'à Avignon, dans le temps que les ligueurs tentèrent de s'emparer de Marseille ; voyant leur complot avorté, il continua sa route pour l'Italie, déclarant que sa conscience ne lui permettait pas de rester plus long-temps attaché à un parti que le pape n'avait point encore autorisé par une bulle expresse. Il fut chargé, en 1588, d'attaquer les protestants dans le Poitou ; il leur reprit Mauléon, Montaigu, la Gañache, et les aurait expulsés de cette province, s'il n'eût été obligé de venir en toute hâte au secours d'Orléans (2). Malgré son attachement à la religion catholique, il refusa d'adhérer au fameux édit d'union, qui excluait du trône le roi de Navarre, et protesta contre la signature qu'on lui avait arrachée. Après la mort de Henri III, il affecta de garder la plus exacte neutralité avec tous les partis qui divisaient la cour et la France. Cependant il prêta une somme considérable à Henri IV, et se chargea de reprendre le marquisat de Saluces, qu'il avait vu avec tant de peine rendre au duc de Savoie. Il se prononça enfin ouvertement pour Henri IV, et vint joindre ce prince dans les plaines d'Ivri, suivi de cinq cents gentilshommes armés et équipés. Le duc de Nevers, d'un caractère circonspect, était très-propre à jouer un rôle dans le parti des politiques ou le tiers-parti, formé des courtisans trop bons Français pour souffrir la domination espagnole, et trop zélés catholiques pour s'accommoder d'un prince protestant. Il vit avec plaisir Henri IV décidé à rentrer dans le sein de l'Église; et ce prince le nomma son ambassadeur extraordinaire à Rome, pour travailler à sa réconciliation avec le Saint-Siége. Le pape n'ayant point voulu l'admettre à son audience, comme ambassadeur du roi de France, le duc fut réduit à reprendre le chemin de Paris, sans avoir obtenu la moindre satisfaction (*V.* CLÉMENT VIII, IX, 25). Nommé gouverneur de Champagne, il fut l'un des généraux que le roi opposa au duc de Parme, maître d'une partie de la Picardie; il faillit être surpris dans un petit bourg que l'ennemi avait occupé avant son arrivée (1) : la lenteur de sa marche fut cause de la déroute de Dourlens ; mais les précautions qu'il prit, empêchèrent les Espagnols de profiter de cette victoire. Il mourut, l'année suivante, d'une dysenterie, à Nesle, le 23 octobre 1595, âgé de cinquante-six ans. Ses restes furent transportés dans la cathédrale de Nevers, où sa veuve lui fit élever un magnifique tombeau en marbre. Sully dit qu'Henri IV fut débarrassé par sa mort d'un serviteur aussi incommode qu'inutile; mais il faut se rappeler que Sully et le duc de Nevers avaient eu des discussions très-vives,

(1) Henri III disait lui-même que le duc de Nevers n'avait pris le parti de la Ligue que pour obtenir quelque gouvernement (De Thou, liv. LXXXI).

(2) Henri IV, faisant allusion à la difficulté que le duc de Nevers avait à marcher, et à sa prudente circonspection, disait : « Il nous faut craindre M. de » Nevers, avec ses pas de plomb et son compas en sa » main. » (Brantome, *Vies des grands capitaines françois*, tom. III, p. 295, éd. de 1740, in-12.)

(1) Sully raconte très-plaisamment la marche du duc de Nevers : allant à l'ennemi, dans une bonne voiture, bien couvert de fourrures jusqu'au nez, et ayant un manchon à ses mains pour se garantir du froid (Voy. les *Mémoires de Sully*, liv. IV.)

et que le ministre de Henri IV, entraîné par son affection pour son maître, jugeait mal tous ceux qui ne partageaient pas son dévouement. De Thou lui a rendu plus de justice, tout en le blâmant de sa prudence trop lente et trop circonspecte. Brantôme et d'Aubigné l'ont loué sans restriction. « Dans sa jeunesse, dit d'Aubigné, il emporta le prix aux exercices de son siècle; depuis il fut bon capitaine et bon conseiller, meilleur Français que les Français mêmes, et ferme dans ses délibérations. » Gomberville a publié les *Mémoires du duc de Nevers*, Paris, 1665, 2 vol. in-fol. C'est un recueil des pièces que l'auteur avait composées au sujet des événements les plus importants de son temps; il y en a de très-intéressantes pour l'histoire des règnes de Henri III et Henri IV: l'éditeur y a joint quelques morceaux curieux. Turpin a donné, en 1789, l'*Histoire de Louis de Gonzague, duc de Nevers, contenant les principaux événements de la Ligue*, Paris, in-8°. W—s.

NEVERS (Philippe-Julien Mancini-Mazarini, duc de), neveu du cardinal Mazarin et frère de ces belles Mancini qui parurent avec tant d'éclat à la cour de France sous la régence d'Anne d'Autriche, naquit à Rome, en 1641. Paul Mancini, son aïeul, devenu veuf après avoir servi dans la guerre de Ferrare, s'était consacré tout entier aux lettres, et avait signalé son amour pour elles en fondant l'académie des Humoristes, dans le temps même où le berceau de l'académie française s'élevait sous les auspices de Richelieu. Philippe-Julien hérita de ce goût pour la culture de l'esprit, et jouit d'un grand crédit à la cour de Louis XIV, où ses talents agréables et l'aménité de ses mœurs le distinguaient encore plus que son rang. Il avait porté le manteau royal au sacre de Louis XIV, en 1654, et devint capitaine-lieutenant des mousquetaires de la garde de sa Majesté, et lieutenant-général du Nivernais, de la Rochelle et du pays d'Aunis. Le cardinal Mazarin ayant acquis, en 1660, les grands domaines de Nevers et de Donzi, que les ducs de Gonzague et de Clèves avaient possédés à titre de pairie, les transmit par testament à son neveu, avec ses autres terres situées en France et en Italie, sous la condition d'ajouter au nom et aux armes de Mancini, le nom et les armes des Mazarin. Philippe-Julien, se prévalant de tous ces titres d'illustration, obtint, en 1661, le collier de l'ordre du Saint-Esprit. Sa fortune reçut un nouvel accroissement par la dévolution des biens d'un autre de ses oncles, le cardinal Franç. Mancini. Voltaire lui a donné place dans le Catalogue des écrivains du grand siècle, où il le représente comme auteur de vers singuliers *qu'on entendait très-aisément et avec grand plaisir*. Les plus connus sont ceux qu'il composa contre l'abbé de Rancé :

> Cet abbé, qu'on croyait pétri de sainteté,
> Vieilli dans la retraite, et dans l'humilité,
> Orgueilleux de ses croix et bouffi d'abstinence,
> Rompt ses sacrés statuts en rompant le silence,
> Et contre un saint prélat s'animant aujourd'hui,
> Du fond de ses déserts déclame contre lui,
> Et moins humble de cœur que fier de sa doctrine,
> Il ose décider ce que Rome examine.

Il y a du naturel et des tours heureux dans les productions légères du duc de Nevers; mais on retrouve, dans toutes, les négligences qu'on a pu remarquer dans la tirade qui précède. Son épître à Bourdelot, médecin de la reine Christine, a été insérée, par M. François de Neufchâteau, dans le 1er. volume des œuvres posthumes

du duc de Nivernais. Aidé de Régnier Desmarais et de l'abbé Testu, il composa la *Défense du poème héroïque*, avec quelques remarques sur les œuvres satiriques du sieur D*** (Despréaux), Paris, 1674, in-12. On doit moins reprocher cette critique au duc de Nevers, que ses cabales contre Racine, et le tort de s'être rendu complice de l'engouement de Mme. Deshoulières pour Pradon. Un sonnet caustique de cette dame contre la *Phèdre* de Racine, irrita de jeunes seigneurs, amis de ce dernier: ils soupçonnèrent le duc de Nevers d'être l'auteur du sonnet, et ils y répondirent par une parodie sanglante. Sa sœur, la belle Hortense, y était surtout cruellement outragée. Le duc menaça, dans la première chaleur de son ressentiment, de faire expirer sous le bâton Boileau et Racine, auxquels il attribuait la parodie. La frayeur saisit les deux poètes; mais le prince de Condé, ravi de pouvoir humilier un étranger du sang de Mazarin, déclara avec hauteur, qu'innocents ou coupables, il regarderait comme une insulte personnelle celle qui leur serait faite. Le duc de Nevers connut enfin les véritables auteurs des représailles exercées contre lui; il opposa un 3me. sonnet à celui où il était attaqué, et ne poussa pas plus loin sa vengeance. Les amis de Racine s'apaisèrent plus difficilement. Boileau se réserva, dans sa dixième satire, le portrait de Mme. Deshoulières; et dans son épître à Racine, il avait désigné ainsi le duc de Nevers:

D'un sot de qualité l'insolente hauteur;

vers qu'il sacrifia aux représentations de ses amis. On croit aussi que Molière eut le duc en vue dans le personnage d'Oronte, du *Misantrope*. Le duc de Nevers mourut à Paris, le 8 mai 1707. Il avait épousé Gabrielle de Damas, fille de Claude de Damas, comte de Thiange, et de Gabrielle de Rochechouart de Mortemar; il laissa deux filles et deux fils, dont l'aîné Philippe-Jules-François, duc de Nevers et de Donzi, fut un goutteux aimable, un courtisan spirituel et lettré, et dont on a quelques vers mêlés aux divertissements composés pour Sceaux par Malézieu et par l'abbé Genest. Nous ne savons auquel des deux ducs de Nevers il faut rapporter le *Parfait cocher*, publié par la Chesnaye des Bois (Paris, 1744, in-8°.), et attribué par M. Barbier à Philippe-Julien. (*V.* Nivernais.) F—t.

NÉVIZAN (Jean), jurisconsulte, né à Asti, professa le droit à Turin. Son nom serait tombé dans l'oubli où sont demeurés ses écrits de pure jurisprudence, s'il ne s'était avisé de composer un livre bizarre, qu'il intitula: *Sylvæ nuptialis libri sex, in quibus materia matrimonii, dotium, filiationis, adulterii, successionum et monitorialium plenissimè discutitur, unà cum remediis ad sedandas factiones Guelphorum et Gibelinorum; item modus judicandi et exequendi jussa principum*, Paris, 1521; Lyon, 1526; ibid., 1572, in-8°. Cet ouvrage, où l'auteur déroule, avec un sérieux soutenu, une érudition facétieuse, avait été publié avant 1521, date de la plus ancienne édition connue, ainsi que l'apprend une lettre de 1522, adressée à Névizan par Achille Alioni, jurisconsulte de ses amis. Névizan fit, en 1523 et depuis, différentes additions à sa *Forêt nuptiale*. Dans les deux derniers livres, que rien ne rattache aux précédents, il retrace les règles qui peuvent guider

un juge. Dans les quatre autres, il expose les raisons qui doivent détourner du mariage, et celles qui invitent à former ce lien. Il accumule tellement les citations, que, s'il lui arrive de rapporter un passage de l'Écriture, il nomme cinq ou six jurisconsultes qui l'auront également employé. L'étendue qu'il a donnée à ses arguments en faveur de l'union indissoluble, ferait croire qu'il adoptait personnellement cette dernière opinion : cependant il préféra la liberté du concubinage. On n'a retenu de son livre que les sarcasmes, plus ou moins grossiers, qu'il y a semés contre le sexe. « Dieu, dit-il, ayant » formé l'homme, ajourna la création de la femme, pour s'occuper » d'elle en même temps que des animaux; encore se borna-t-il à fa» çonner le sein et tous les contours » si délicieux au toucher : quant à » la tête, il ne s'en voulut mêler, et » en abandonna l'organisation au » Diable. » Névizan ajoute que, dans la lutte malheureuse, entreprise dans le ciel par les anges rebelles, il y eut des anges neutres, qui ne furent pas précipités dans les Enfers, comme les grands coupables, mais envoyés dans le corps des femmes, pour tourmenter les hommes. Il soutient que l'adultère rompt le mariage, et que la simple fornication n'a pas le caractère de péché mortel. Ces propositions et quelques autres indiquées par Possevin dans son *Apparat sacré*, furent condamnées à la suppression par le Saint-Office. D'après les récits de François de Billon, champion plein de candeur du beau sexe dans son *Fort inexpugnable de l'honneur féminin* (1555), les dames de Turin auraient été moins traitables que l'Inquisition. Névizan, chassé par elles de la ville à coups de pierres, n'aurait obtenu son pardon qu'en le sollicitant à genoux, et portant attachées sur son front ces 2 lignes, témoignage de son repentir :

Rusticus est verè qui turpia dicit de muliere :
Nam scimus verè quòd omnes sumus de muliere.

Le naïf écrivain, pour compléter l'invraisemblance de son conte, dit que Névizan, malgré l'amnistie à lui accordée, *jusques à son trépas ne sceut onc trouver femme, pour vieille qu'elle feust, qui lui d'essast la paille de son lict.* Pancirole rapporte, au contraire, que Névizan vécut long-temps avec une concubine, qu'il parvint depuis à marier convenablement. De ce commerce était né un fils, que sa profession d'avocat ne sauva point de la misère, et que la misère conduisit à l'aliénation d'esprit. Névizan mourut en 1540, laissant un patrimoine assez mal en ordre. Voici les titres de ses différents ouvrages : I. *Consilia*, ou Consultations, Lyon, 1559; Francfort, 1563; Venise, 1573, in-fol. II. *Summarium decretorum ducum Sabaudiæ*, Turin, 1586; Lyon, 1592, in-8°. III. *Additiones ad Rolandinam*, Turin, in-4°. IV. *Controversiæ feudales*, Marpourg, 1615, in-4°. V. *Quæstio de librorum multitudine resecandâ*, Cologne, 1607, in-8°. (*V.* FREYMON, XVI, 58.) VI. *An princeps possit infeudare oppidum invitis oppidanis, vel alienare subditos invitos ?* dissertation insérée parmi les Consultations d'Albert Brunus. VII. *Index scriptorum in utroque jure*, Lyon, 1522, in-8°. Ce Catalogue est considérablement augmenté de différentes mains, dans les éditions de Francfort, de 1579 et 1585. Coupé, dans le tome XI de ses *Soirées littéraires*, page 84, a donné un extrait curieux et étendu de la *Forêt nuptiale.* F—T.

NEWCASTLE (Guillaume Cavendish, lord Ogle, comte, marquis et duc de), l'un des généraux anglais qui servirent la cause de Charles Ier. avec le plus de distinction, était fils de sir Charles Cavendish, frère puîné du premier comte de Devonshire, et de Catherine, fille de Cuthbert, lord Ogle. Né en 1592, le jeune Cavendish fut élevé avec beaucoup de soin : Jacques Ier. l'honora de sa faveur, le fit, en 1610, chevalier du Bain, et en 1620, pair du royaume, sous le titre de baron Ogle et de vicomte Mansfield. Charles Ier. le créa comte de Newcastle sur Tyne, et baron de Cavendish. Sa faveur à la cour lui suscita beaucoup d'ennemis, et lui attira la jalousie du duc de Buckingham. En 1638, le prince de Galles, depuis Charles II, étant sorti des mains des femmes, le roi ne crut pas pouvoir faire un meilleur choix, qu'en lui donnant le comte de Newcastle pour gouverneur. L'année suivante, les premiers troubles d'Écosse ayant forcé ce souverain d'assembler une armée dans le Nord, en allant se mettre à la tête de ses troupes, il visita Welbeck, résidence du comte de Newcastle, qui le reçut avec une telle magnificence, que lord Clarendon et d'autres historiens du temps n'ont pas dédaigné d'entrer dans les plus grands détails sur la somptuosité de cette réception (1). Le trésor du roi se trouvant presque épuisé, le comte de Newcastle y versa de grandes sommes, et leva aussi un corps de deux cents chevaliers, qui servaient à leurs frais et furent appelés la troupe du prince. Ces services ne firent qu'augmenter l'envie des courtisans; ce qui détermina le comte de Newcastle à résigner, en juin 1640, l'emploi qu'il occupait auprès du prince royal. Il se retira ensuite à la campagne. En juin 1642, le roi lui confia la défense de la ville de Newcastle, et lui donna le commandement des comtés de Northumberland, de Cumberland, de Westmoreland et de Durham. Ce monarque n'avait ni argent, ni troupes, ni munitions, et aucun port ne lui était ouvert. Cependant, comme il était extrêmement important d'agir avec promptitude, le comte de Newcastle ne perdit pas un moment pour se rendre dans la place dont la sûreté lui avait été confiée, et qu'il conserva par ses propres moyens. Il leva, aussi à ses frais, un corps de cent vingt chevaux, et un bon régiment d'infanterie, qui le mirent à l'abri d'une surprise, et même en état de fournir des escortes aux convois d'armes et de munitions que la reine envoyait à son époux. Ce prince ayant autorisé Newcastle à lever une armée dans le nord de l'Angleterre, l'en nomma commandant en chef, avec le pouvoir de conférer l'ordre de chevalerie, de battre monnaie, et de publier toutes les déclarations qu'il jugerait utiles aux intérêts du trône. En moins de trois mois, il eut une armée de huit mille hommes, avec laquelle il marcha dans le comté d'York. Ayant dé-

(1) On voit, dans les Mémoires de la duchesse de Newcastle, que son mari dépensa plus de 800,000 fr. dans les trois occasions où il reçut chez lui son souverain. Ben Jonson fut chargé par le duc de composer des pièces de théâtre et des intermèdes, qui furent représentés devant toute la cour, et devant toute la noblesse du voisinage, que Newcastle avait invitée à assister aux fêtes qu'il donnait. Lord Clarendon assure que les dépenses faites par Newcastle, la première fois qu'il reçut le roi, furent si prodigieuses, qu'on ne pourrait y croire, si, un ou deux ans après, il n'en eût fait de plus considérables encore, lorsque le roi et la reine lui firent l'honneur de le visiter. Clarendon, qui considère ces profusions comme capables de corrompre les mœurs de la nation, ajoute : « Grâces à Dieu, personne n'a pu les imiter de nos » jours. »

fait l'ennemi à Pierce-Bridge, il s'avança sur la ville d'York, dont le gouverneur lui remit les clefs. Bientôt après, Charles Ier. ayant débarqué à Burlington, le comte s'approcha de cette ville avec ses troupes, pour couvrir la marche du roi, qui avait intention de se rendre à York, où il arriva, en sûreté, le 7 mars 1643. Newcastle avança trois mille livres sterling, et fournit une escorte de quinze cents hommes, sous le commandement de lord Percy, pour conduire des armes et des munitions au monarque, qui se trouvait alors à Oxford. Les commandants du port important et du château de Scarborough les ayant rendus aux troupes royales, cet événement fut suivi de la défaite de Ferdinand, lord Fairfax, à Brahammoor, et d'une autre victoire remportée à Tankersly-Moor. L'issue de cette guerre intestine, si sanglante, devenant chaque jour plus douteuse, le parlement réclama l'assistance de l'Écosse, et le roi celle de l'Irlande. Newcastle, que Charles venait d'élever à la dignité de marquis, apprenant que l'armée écossaise marchait sur l'Angleterre, retourna, en toute hâte, dans le comté d'York; mais, un corps de son armée ayant été défait, il fut obligé de faire une marche rétrograde pour couvrir York, et arriva dans cette ville en avril 1644. Bloquée par trois armées, la place, après un siége de trois mois, était réduite à la dernière extrémité, lorsque le prince Rupert, qui avait joint la cavalerie du marquis, s'avançant rapidement à la tête de vingt mille hommes, entra dans la ville, et la délivra. Mais, non content d'avoir fait lever le siége d'York à une armée très-supérieure à la sienne, il voulut pousser plus loin ses avantages, et attaqua les ennemis. Après un combat opiniâtre, où Rupert et Newcastle firent des prodiges de valeur, l'armée royaliste fut complètement battue, le 2 juillet 1644, à Hesdom, ou Marston-Moor. Newcastle, furieux de voir tout le fruit de ses travaux ainsi anéanti, s'embarqua pour Hambourg, suivi de quelques officiers. Six mois après, il se rendit, avec sa jeune épouse, à Paris, où ils se trouvèrent bientôt réduits à une telle détresse, qu'ils furent obligés de vendre leurs habits pour pouvoir subsister. Il alla ensuite à Anvers, pour se rapprocher de son pays. Il supporta, avec un grand courage, sa triste position. La même pénétration, qui lui avait fait prévoir qu'après la défaite de Marston-Moor, la cause de Charles Ier. était irrévocablement perdue, lui fit prédire à son fils, qu'il serait infailliblement rétabli sur le trône de ses pères; et il lui adressa, en conséquence, un traité sur le gouvernement et sur les intérêts de la Grande-Bretagne, dans ses rapports avec les autres états de l'Europe: cet écrit avait été composé dans un temps où il paraissait impossible de prévoir la restauration de Charles II. Pendant un exil de dix-huit ans, le marquis de Newcastle eut à supporter toutes sortes de traverses; mais il éprouva aussi de grandes consolations par l'attachement que lui témoignait son maître, avec lequel il se trouvait souvent, et qui, au milieu de ses malheurs, lui conféra l'ordre de la Jarretière. A son retour en Angleterre, il fut nommé principal juge (chef de justice) des comtés au nord de la Trente, et, le 16 mars 1664, créé comte d'Ogle et duc de Newcastle. Il passa le reste de sa

vie, retiré dans ses terres, occupé uniquement de littérature, et termina sa carrière le 25 décembre 1676, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Son corps fut enterré dans l'abbaye de Westminster. Il avait été marié deux fois, et n'eut de sa première femme, qu'un enfant dont la mort, sans postérité, arrivée en 1691, éteignit le titre de duc de Newcastle, dans la maison de Cavendish. Le docteur Campbell, et la duchesse de Newcastle, ont écrit la vie de ce seigneur; et lord Orford Walpole lui a consacré un article dans ses *Royal and noble authors*. En comparant ce qu'ils en rapportent avec ce qu'en disent lord Clarendon et le colonel Hutchinson, on voit que le duc de Newcastle avait un esprit un peu romanesque, mais qu'il était plein de bravoure et de talents militaires. La manière dont il défendit la cause de Charles Ier., et la fidélité qu'il conserva à son fils, sont dignes des plus grands éloges. Comme écrivain, il n'a rien laissé qui puisse donner une haute idée de ses talents. Il était si passionnément attaché aux Muses, dit avec ironie le biographe Granger, qu'il les menait jusque dans son camp, et qu'il nomma le poète Davenant lieutenant-général de l'artillerie. Cette critique est facilement réfutée, lorsqu'on observe que Davenant avait hasardé plusieurs fois sa vie pour le service du roi, et qu'ayant montré une grande bravoure au siége de Glocester, il obtint, à cette occasion, le titre de chevalier. Les ouvrages du duc de Newcastle, sont: I. *Méthode nouvelle de dresser les chevaux*, Anvers, 1657, in-fol., avec 42 pl.; édition originale. L'auteur avait écrit le texte en anglais, et le fit traduire en français par un Vallon. L'édition de Londres, 1737, in-fol., est moins recherchée. On en donna une traduction anglaise, avec de grandes augmentations, Londres, 1743, 2 vol. in-fol. II. *Méthode nouvelle et invention extraordinaire pour dresser les chevaux*, etc., Londres, 1667, in-fol., en anglais; ouvrage tout-à-fait différent du précédent, et traduit en français, ibid., 1671, in-fol. Cette version a été souvent réimprimée in-8o. Solleysel la retoucha, de l'agrément de l'auteur, et la publia, Paris, 1677, in-4o., fig. La même traduction reparut avec une version allemande (par Pernauet), Nuremberg, 1700, 1764, in-fol.; et l'on y a joint toutes les planches du premier ouvrage. Ce livre a été si bien regardé comme classique, qu'un traité d'hippiatrique, publié d'abord à Lausanne en 1744, in-8o., fut intitulé le *Nouveau Newcastle* (*V.* BOURGELAT, V, 372). III. *L'Exilé*. IV. *Le Capitaine campagnard*, Anvers, 1649. V. *Variétés*, 1649, in-12. VI. *Les Amants capricieux*, 1677, in-4o. VII. *La Veuve triomphante*, 1677, in-4o. Ces cinq derniers ouvrages sont des comédies; mais on n'est pas sûr que la première ait vu le jour. Les poèmes du duc de Newcastle ont été publiés avec ceux de la duchesse, auxquels il paraît avoir travaillé. Il a fait aussi quelques articles en prose qui sont cités dans l'excellente édition des *Royal and noble authors*, de Park. D—z—s.

NEWCASTLE (MARGUERITE, duchesse DE), seconde femme du précédent, naquit à Saint-John, près de Colchester, en Essex, vers la fin du règne de Jacques Ier. Elle appartenait à une famille ancienne et honorable, et perdit de bonne heure sir Charles Lucas, son père, qui laissa le soin de ses enfants à sa

veuve, aussi distinguée par sa beauté que par ses rares qualités. Mme. Lucas s'occupa elle-même de l'éducation de sa fille, et lui apprit tous les ouvrages d'aiguille, la danse, la musique, la langue française, et tout ce qui composait alors l'éducation d'une femme de qualité. Mais comme la jeune miss montra dès sa plus tendre enfance un penchant décidé pour la littérature, et qu'elle employait une grande partie de son temps à étudier et à écrire, ses biographes regrettent qu'elle n'ait pas eu l'avantage de posséder les langues savantes, qui auraient perfectionné son jugement, et lui auraient été d'un grand secours pour les nombreux ouvrages qui sont sortis de sa plume. En 1644, elle obtint de sa mère la permission d'aller à Oxford, où résidait alors la cour, et où ses agréments personnels, et l'attachement particulier que toute sa famille montrait pour le parti du roi, ne pouvaient manquer de la faire bien accueillir. Aussi fut-elle nommée l'une des filles-d'honneur d'Henriette-Marie, épouse de Charles Ier.; elle accompagna en France cette souveraine, lorsqu'elle fut obligée de quitter l'Angleterre. Miss Lucas vit à Paris, pour la première fois, le marquis de Newcastle, alors veuf de sa première femme, et l'épousa, en 1645 (1). Après leur mariage, le marquis et la marquise de Newcastle se rendirent de Paris à Roterdam, où ils demeurèrent six mois, et de là à Anvers, où ils fixèrent leur résidence pendant tout le temps de leur exil. Ils jouirent, dans cette ville, d'autant de bonheur que pouvait le permettre le délabrement de leur fortune. Quoique le marquis fût traité avec la plus grande considération par les personnes de toutes les classes, qui habitaient cette ville, il vivait extrêmement retiré. Son épouse se rendit une fois en Angleterre, pour tâcher de se procurer sur les revenus des terres du marquis, quelques fonds qui la missent en mesure d'exister honorablement, et d'acquitter les dettes qu'ils avaient contractées : mais ceux qui gouvernaient alors, ne lui accordèrent rien; et sans la conduite généreuse de sir Charles Cavendish, ils auraient été bientôt réduits tous deux à une détresse complète. Ayant enfin obtenu une somme assez considérable de sa famille et de celle de son époux, elle revint à Anvers, où elle continua de vivre jusqu'à la restauration, et s'occupa de divers ouvrages. Alors le marquis de Newcastle retourna en Angleterre, laissant sa femme à Anvers pour y terminer quelques affaires, après lesquelles elle alla le rejoindre. Le reste de sa vie fut particulièrement employé à composer et à écrire des lettres, des comédies, des discours philosophiques, etc. On dit qu'elle était fort généreuse. Elle avait toujours avec elle un certain nombre de jeunes dames qui écrivaient ce qu'elle leur dictait. Quelques-unes d'entre elles couchaient dans une chambre voisine de la sienne, afin qu'elles pussent entendre sa sonnette, et être prêtes, à quelque heure de la nuit que ce fût, pour mettre par écrit les idées qui lui venaient. Si l'on jugeait de son mérite

(1) Le marquis, qui était l'ami et le protecteur de lord Lucas, frère de miss Marguerite, lui ayant un jour demandé en quoi il pouvait lui être utile, ce brave officier lui répondit qu'il n'avait personnellement rien à desirer, et qu'il était préparé à souffrir l'exil et même la mort pour la cause royale; qu'il était uniquement occupé de sa sœur, à laquelle il ne pouvait laisser aucune fortune, et qu'il craignait de voir exposée à quelques dangers à cause de sa beauté. Il fit en même temps un tableau si flatteur des rares qualités de la jeune personne, que le marquis sentit un vif desir de la connaître.

littéraire par le nombre de ses ouvrages, elle l'emporterait sur tous les écrivains de son sexe, anciens et modernes ; car elle n'a pas produit moins de treize volumes in-folio, dont dix ont été imprimés. La Vie du duc son époux est la plus estimable de ses productions, quoiqu'on y trouve beaucoup de détails minutieux. Ce qu'elle a écrit sur elle-même, est fort curieux : « Il a plu à Dieu d'ordonner à la nature de revêtir sa servante du génie poétique et philosophique, même dès l'âge le plus tendre, puisqu'elle a écrit des ouvrages de ce genre avant d'avoir atteint l'âge de douze ans. » Cependant quoiqu'elle eût composé des ouvrages philosophiques, il paraît qu'elle n'en avait lu aucun, puisqu'elle nous informe qu'à l'âge de quarante ans, elle s'appliquait à parcourir les ouvrages philosophiques, *afin d'apprendre les termes de l'art*. Mais ce qui donne surtout l'idée de sa passion désordonnée pour écrire, sans cesse, c'était sa manie de revoir rarement les copies de ses ouvrages, afin de ne pas être détournée des nouvelles conceptions qu'elle projetait. Si la réputation littéraire et les ouvrages de la duchesse de Newcastle sont fort discrédités aujourd'hui, il n'en fut pas de même pendant sa vie. Elle reçut les compliments les plus extravagants, même des corps savants et des personnages les plus illustres dans la littérature. Néanmoins, quelque absurdes que fussent les prétentions de la duchesse dans ses connaissances en philosophie, et quelle que fût la médiocrité de presque toutes ses autres productions, on ne peut disconvenir qu'elle n'eût beaucoup d'imagination; et si cette imagination eût été accompagnée de plus d'instruction, de correction et de goût, elle eût pu sans doute parvenir à être un écrivain distingué (1). La duchesse de Newcastle mourut à Londres, à la fin de 1673, et fut enterrée dans l'abbaye de Westminster. Il paraît qu'elle était belle et pleine de grâces, et qu'elle avait un caractère naturellement réservé; aussi parlait-elle peu en société, surtout lorsqu'il y avait des étrangers. Elle était presque toujours occupée à étudier, à méditer ou à écrire; mais elle n'en trouvait pas moins le temps de remplir tous ses devoirs de société. On peut dire qu'elle était vraiment infatigable. Suivant lord Orford, dans le portrait qu'il a tracé de cette dame, « ses travaux littéraires ont été beaucoup moins loués que ses vertus domestiques ; » et l'on sait que les éloges les plus exagérés ont été prodigués à ses écrits. Elle les a elle-même assez bien caractérisés, lorsqu'elle dit, dans une de ses lettres : « Vous trouverez mes ouvrages semblables à la nature infinie, » qui n'a ni commencement ni fin, » et qui est aussi confuse que le chaos » où l'on ne trouve ni ordre, ni méthode; mais tous mêlés ensemble, » sans avoir entre eux de nuances » plus fortes que celle qui existe entre » le crépuscule et l'obscurité complète. » Voici la liste de ses ouvrages, qui, pour la plupart, sont très-rares maintenant, et recherchés par les amateurs de curiosités littéraires : I. *The world's Olio*, Londres, 1655, in-fol. II. *Nature picture drawn by fancy's pencil to the life.* Il y a dans cet ouvrage plusieurs histoires supposées, comi-

(1) Un écrivain élégant, qui jugeait en *connaisseur*, a fait un grand éloge du talent poétique de la duchesse de Newcastle, en insinuant que Milton lui avait fait des emprunts.

ques, tragiques, poétiques, romanesques, philosophiques et historiques, les unes en prose, d'autres en vers, d'autres enfin mêlées de prose et de vers. Il y a aussi quelques traités de morale, et quelques dialogues, et une histoire véritable à la fin, Londres, 1656, in-fol. On a mis en tête de ce livre une gravure curieuse représentant le duc et la duchesse, assis à une table, avec leurs enfants, auxquels cette dernière raconte des histoires; et à la fin une bonne notice sur sa vie : il paraît que c'est la même que sir Will. Musgrave a transcrite avec la vie du duc, qui se trouve maintenant au Muséum britannique, et dont M. Park a donné un extrait. III. Des *Discours sur divers sujets*, etc., Londres, 1662, in-fol. IV. *Comédies*, Londres, 1662. V. *Opinions philosophiques et physiques*, Londres, 1663, in-fol. VI. *Observations sur la philosophie expérimentale*, auxquelles on a joint la description d'un nouveau monde, Londres, 1666, in-fol. James Bristow avait commencé de traduire en latin quelques-uns de ces discours philosophiques; mais il y renonça, ayant reconnu l'impossibilité où il était de les comprendre. VII. *Lettres philosophiques*, ou réflexions modestes sur quelques opinions en philosophie naturelle, soutenues par plusieurs auteurs célèbres de ce siècle, Londres, 1664, in-fol. VIII. *Poëmes et fantaisies*, Londres, 1653 et 1664, in-fol. IX. 211 *Lettres de société*, Londres, 1664, in-fol. X. Une *Vie* de son mari, trad. en latin, Londres, 1668, in-fol. XI. *Pièces de théâtre*, qui n'avaient pas encore été imprimées, Londres, 1668. On a ajouté à l'une de ces pièces, 29 scènes supplémentaires; et dans une autre intitulée : la *Tragédie forcée ou contre nature*, une scène entière est dirigée contre la *Britannia* de Camden. On conserve encore en manuscrit trois volumes in-fol. de ses poëmes : Cibber assure qu'ils ont été en la possession de M. Thomas Richardson, et de l'évêque Willis. En 1676, on a imprimé un volume in-folio, contenant des *Lettres et des poëmes en l'honneur de l'incomparable princesse Marguerite, duchesse de Newcastle*. Ce volume contient, suivant Park, des éloges si outrés de la duchesse, de la part du *rector magnificus* de Leyde, et du chef de l'académie de Cambridge, qu'ils auraient suffi pour tourner la tête à toute personne possédée de la rage d'écrire. D—z—s.

NEWCASTLE (Thomas Pelham Holles, duc de), homme d'état anglais, était fils de lord Pelham, qui, sous le roi Guillaume III, avait été un des lords commissaires de la trésorerie. Il naquit en 1693; et, en 1711, à la mort de Jean Holles, duc de Newcastle, frère de sa mère, il succéda aux grands biens et aux dignités de ce seigneur, qui l'avait nommé son héritier. Il ne siégea d'abord dans la chambre des pairs, qu'en sa qualité de baron d'Angleterre. Le royaume était, à cette époque, divisé en deux factions, les Whigs et les Toris : elles cherchèrent toutes à s'attacher le jeune Pelham, dont l'immense fortune et le crédit pouvaient donner une grande influence au parti qu'il adopterait. Il se décida pour les Whigs, et joignit ses efforts à ceux qu'ils faisaient pour assurer le trône à la maison de Brunswick. Aussi George Ier., à son avénement au trône, le nomma, en octobre 1714, lord-lieutenant des comtés de Middlesex et de Nottingham, de la cité de Westminster,

etc., et le créa, quelques jours après, comte de Clare et vicomte Haughton, titres qu'il rendit réversibles sur son frère Henri et sa postérité mâle. L'année suivante, le dévouement que le comte montrait pour la maison d'Hanovre le fit créer, avec la même réversibilité, marquis de Clare et duc de Newcastle. A cette époque, les Jacobites et les Toris s'unirent plus intimement, pour renverser le trône de George Ier., et y placer le prétendant, qu'ils sollicitaient de se rendre en Angleterre; et bientôt, par leurs intrigues, les trois royaumes n'offrirent plus qu'un désordre affreux, où l'anarchie faisait taire les lois. Le nom du prétendant volait de bouche en bouche; et l'on ne prononçait celui du roi George que pour le maudire. Les gens de la populace de Londres, plus acharnés que les autres, ayant pris le nom d'*Ormondistes*, du duc d'Ormond, l'un des chefs des mécontents, le duc de Newcastle se mit à la tête du parti opposé, auquel il donna son nom. Il n'épargna ni argent ni sollicitations pour grossir le nombre de ses partisans, en attirant à lui ses adversaires, et il réussit au point que la sédition s'apaisa sans qu'on fût obligé d'avoir recours aux armes. Ce service important le fit nommer, en 1717, lord-chambellan de la maison du roi et membre du conseil-privé. Le roi le choisit, la même année, pour assister, comme parrain, au baptême du prince George-Guillaume, fils du prince de Galles. Ce dernier, qui avait desiré que l'évêque d'Osnabruck, son oncle, fût parrain par procuration, témoigna son ressentiment d'une manière si peu mesurée, que le roi lui intima l'ordre de quitter dans les vingt-quatre heures l'appartement qu'il occupait au palais de Saint-James. L'année suivante, Newcastle fut élu chevalier de la Jarretière, et nommé l'un des commissaires anglais qui signèrent le traité d'alliance entre le roi d'Angleterre, l'empereur et le roi de France. En 1719, il fut un des lords-justiciers chargés de l'administration du royaume. Il remplit les mêmes fonctions pendant les fréquents voyages que George Ier. fit en Hanovre, en 1720, 1723, 1725 et 1727. Le 2 avril 1724, Newcastle ayant résigné le poste de lord-chambellan, le roi le nomma l'un des principaux secrétaires-d'état, et appela son frère, Henri Pelham, aux fonctions de secrétaire d'état au département de la guerre (*V.* Pelham). Newcastle conserva sa place pendant tout le reste du règne de George Ier., dont la mort, arrivée le 11 juin 1727, ne porta aucune atteinte à sa faveur. George II le continua dans l'emploi de secrétaire-d'état, moins cependant par la haute idée qu'il avait de ses talents, que par reconnaissance de l'attachement qu'il portait à sa maison, et à cause du grand crédit dont il jouissait dans le parlement. En juillet 1737, Newcastle fut nommé custode (*high steward*) de l'université de Cambridge, et, le mois de mai suivant, l'un des lords-justiciers, pendant l'absence du roi. Il remplit les mêmes fonctions en 1743, 1745, 1748, 1752 et 1755. Quoique chaque ministre n'eût qu'à s'occuper de son département, Walpole exerçait sur eux tous une prépondérance qu'il devait surtout à ses talents. Le duc de Newcastle et son frère, qui en étaient jaloux, fomentèrent, pour se délivrer de lui, la discorde qui désunissait la famille royale, et qui avait poussé le prince de Galles à se ranger du parti de

l'opposition. Le roi, naturellement opiniâtre, rompit ouvertement avec son fils, et lui donna l'ordre de quitter le palais de Saint-James, parce qu'il lui avait caché la grossesse et même l'accouchement de sa femme, qu'il n'apprit que par les gens de la cour. Le duc de Newcastle profita de cet événement pour nourrir en secret l'indignation du prince de Galles contre Walpole; et, d'un autre côté, par un système opposé, il affermit son crédit à la cour, en usant de son influence pour faire adopter le traité de subsides entre l'Angleterre et le Danemark, dont le roi desirait vivement l'admission, et que le prince de Galles et l'opposition combattaient avec chaleur. Malgré ces menées et ces intrigues, le crédit de Walpole ne fut pas encore ébranlé; mais les mauvais résultats de la guerre contre l'Espagne, qu'il avait conseillée, et les manœuvres secrètes des partisans du prince de Galles, le forcèrent enfin à se retirer. Il en résulta un changement partiel du ministère, dans lequel le duc de Newcastle et son frère, qui s'étaient flattés d'être à la tête de l'administration, se maintinrent seulement en la possession des places qu'ils occupaient. Leur ambition n'étant pas satisfaite, ils mirent tout en usage pour renverser le nouveau ministre dirigeant (lord Carteret); et ils y parvinrent en contractant avec les chefs de l'opposition une union politique, qui fut honorée du titre de *vues étendues*. Il régna pendant quelque temps une si grande concorde entre les ministres et le parlement, qu'à peine s'apercevait-on que ce corps formidable connu sous le nom d'opposition, existât dans les chambres; mais la défaite de Fontenoi, en 1745, et celle de Laufeld, en 1747, le réveillèrent. Le duc de Newcastle et son frère avaient déjà cédé un instant l'autorité au comte de Grenville, qui jouissait de la faveur du roi; mais ils la reprirent au bout de trois jours, par la retraite de leur adversaire, et la conservèrent malgré les clameurs de la nation. En 1748, le duc de Newcastle fut nommé chancelier de l'université de Cambridge, quoique le prince de Galles eût manifesté l'intention d'être pourvu de cette charge; et, en 1750, il accompagna le roi dans le Hanovre, en qualité de principal secrétaire-d'état. A la mort de Henri Pelham, son frère, arrivée en 1754, il lui succéda, comme premier lord de la trésorerie, et résigna la place qu'il occupait précédemment. Ce fut pendant le cours de ce ministère, dont le duc de Newcastle était devenu le chef après la mort de son frère, que Port-Mahon fut pris par le maréchal de Richelieu; et l'amiral Byng, vaincu par le marquis de la Galissonnière (1756). Les Anglais, indignés de ces revers, demandèrent hautement la punition des ministres, qui rejetèrent la faute sur l'amiral, et le sacrifièrent. Malgré ce sacrifice, la haine de la nation les força de se dépouiller de leurs emplois; et le duc de Newcastle et ses collègues donnèrent leur démission, en novembre 1756. La trop grande franchise du célèbre Pitt (Chatham), le plus habile des nouveaux ministres, ayant déplu au roi, il fut un instant éloigné avec quelques-uns de ses collègues; et les amis du duc de Newcastle reprirent leurs emplois. L'opposition violente qu'éprouvèrent leurs opérations, amena, dans le mois de juin 1757, une réunion entre le parti du duc de Newcastle et celui de

Pitt, qui, entrant tous deux dans le ministère, partagèrent les emplois entre leurs amis. Cette fusion rendit bientôt à l'Angleterre sa gloire et son repos. La mort de George II (25 octobre 1760) ne changea rien à cet état de choses, qui dura jusqu'en 1762, époque à laquelle l'ambition d'un seul homme (le comte de Bute), favori du nouveau souverain, replongea son pays dans un gouffre de nouvelles calamités. Tous les amis de Pitt et du duc de Newcastle furent éloignés des emplois; le duc seul garda le sien encore quelque temps, parce que la disgrace de Pitt avait excité tant de clameurs, que Bute crut devoir ménager un vieillard respecté du public. Mais il lui suscita tant de mortifications, que celui-ci se retira volontairement. Il rentra cependant dans les affaires en 1765, et fut revêtu de l'emploi de garde du sceau-privé, qu'il résigna l'année suivante, en faveur de Pitt, son ancien collègue et son ami. L'âge et les infirmités l'ayant enfin obligé de renoncer entièrement à la cour et aux affaires publiques, le roi lui offrit une pension; mais il la refusa généreusement, en priant sa Majesté de verser sa libéralité sur ses sujets indigents. : « D'ailleurs, ajouta-t-il, si je n'avais que » la centième partie de mon revenu, » elle suffirait à un vieillard courbé » sur sa tombe. » Il mourut en effet bientôt après, sans enfants, le 17 novembre 1768. Il avait épousé, en 1717, lady Henriette Godolphin, petite-fille du célèbre Marlborough. Son titre principal passa à la postérité féminine de son frère, Henri Pelham. Le duc de Newcastle ne fut certainement pas un grand ministre ni un homme-d'état du premier ordre; mais il ne manquait pas de talents et d'une certaine éloquence. On peut lui reprocher d'avoir montré de la faiblesse et de l'indécision dans des circonstances difficiles : d'ailleurs ses qualités privées et sa fortune lui attirèrent beaucoup d'amis et de partisans, dont il dirigea tous les efforts en faveur de la maison de Brunswick. D—z—s.

NEWCOMB (Thomas), littérateur anglais, né en 1675, était, du côté maternel, petit-fils du célèbre poète Spenser. Il cultiva de bonne heure la poésie, et ses productions en ce genre, lui procurèrent de la réputation; il conserva, dans une extrême vieillesse, le goût des vers; car on le voit, en 1763, publiant une *Ode sur le succès des armes britanniques*, et d'autres ouvrages, à l'âge d'environ quatre-vingt-dix ans. Il fut chapelain du second duc de Richmond, et recteur de Stopham dans le comté de Sussex, en 1734. Voici les titres de ses principales productions : I. La *Bibliothèque*, petit poème fort estimé, publié vers 1718, et réimprimé dans le 3e. vol. du recueil de Nichols (*Select collection of miscellany poems*). II. Le *Jugement dernier des hommes et des anges, en douze chants, dans la manière de Milton*, 1723, in-fol. III. Les *Mœurs du temps, en sept satires*. IV. *Paraphrase sur quelques psaumes choisis*. V. *Recueil mêlé de poésies originales, odes, épîtres, traductions*, etc., principalement sur des sujets politiques et moraux, 1756, in-4°. VI. *Novus epigrammatum delectus*, ou *Épigrammes politiques et odes appropriées au temps*, 1760, in-8°. VII. La *Mort d'Abel* d'après Gessner, 1763, in-12. VIII. *Méditations d'Hervey*, mises en vers

blancs, 1764. On lui attribue un poëme intitulé : *Préexistence et transmigration*, ou *la nouvelle métamorphose ;* essai philosophique sur la nature et le perfectionnement de l'ame, ouvrage qui tient du panégyrique et de la satire, 1743. Newcomb parvint à un âge fort avancé, et mourut dans l'obscurité, vers l'an 1766. L.

NEWCOME (Guillaume), archevêque d'Armagh en Irlande, mort à Dublin en 1799, à l'âge de soixante-onze ans, avait été, à l'université d'Oxford, gouverneur particulier de Ch. J. Fox. Il occupa successivement les évêchés de Dromore en 1766, d'Ossory en 1775, de Waterford en 1779, et d'Armagh, avec la primatie de l'Irlande, en 1799. Il était privé d'un bras par suite d'une blessure qu'il avait reçue étant au collége. On a de lui des *Sermons*, et les ouvrages suivants : I. *Harmonie des Evangiles*, in-fol., 1778. II. *Considérations particulières sur la durée du ministère de N. S. en réponse au docteur Priestley*, in-12, 1780. III. *Observations sur la conduite de N. S., comme instituteur divin, et sur l'excellence de son caractère moral*, in-4°., 1782. IV. *Essai de traduction perfectionnée, d'arrangement métrique, et Explication des douze petits Prophètes*, in-4°., 1785. L.

NEWCOMMEN, simple quincaillier ou serrurier, qui vécut à Darmouth, dans le Devonshire, vers la fin du dix-septième siècle, a rendu son nom éternellement recommandable à l'industrie et au commerce, par l'invention du procédé au moyen duquel la vapeur aqueuse est maintenant employée comme force dans les machines appelées, par cette raison, *à vapeur*, et désignées pendant longtemps, mal-à-propos, en France, sous le nom de *pompe à feu*, qui n'indique qu'une de leurs applications. L'importance extrême de cette invention, qui, depuis un siècle, a changé totalement l'état des arts mécaniques dans les deux mondes, et qui produit aujourd'hui, pour l'Angleterre seule, une somme de travail égale à celle que pourraient exécuter, avec leurs bras, deux cents millions d'hommes, nous a fait penser que l'on verrait ici avec intérêt, une idée exacte du principe qui en fait l'essence et le pouvoir. Cette connaissance était d'ailleurs indispensable pour comprendre les titres de Newcommen à la reconnaissance de la postérité. Dans toute machine, il y a un premier principe de force, qui imprime et distribue le mouvement à toutes les parties : c'est ce que l'on nomme le *moteur*. Son effet une fois connu et réglé, on peut l'employer à toute sorte d'ouvrages ; on peut lui faire élever le piston d'une pompe, tirer un chariot, filer un câble, tisser une toile, mouvoir les rames d'un bateau, tourner les ailes d'un moulin. Cette variété d'effets s'obtient par la seule diversité des modes de renvois, qui transmettent le mouvement. Dans les machines à vapeur, le moteur est la force élastique de la vapeur aqueuse, qui est tour-à-tour développée par la chaleur, et subitement détruite par le refroidissement. En effet, tout le monde sait que l'eau, échauffée jusqu'à bouillir, exhale une vapeur élastique, capable de soulever le poids de l'atmosphère qui la presse. C'est en cela que consiste le phénomène de l'ébullition. Mais, ce que l'on sait beaucoup moins généralement, c'est qu'il s'exhale ainsi des vapeurs de

l'eau, à toute température; seulement leur quantité est plus petite, et leur ressort plus faible. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à faire passer quelques gouttes d'eau dans un tube de baromètre, à travers le mercure : cette eau, par sa légèreté spécifique, s'élevera jusqu'au-dessus de la colonne de mercure, où elle se trouvera dans le vide. Or, aussitôt qu'elle y sera arrivée, vous verrez la colonne de mercure intérieur s'abaisser au-dessous de la hauteur qui équilibrait le poids de l'atmosphère; et cet abaissement augmentera à mesure que la température deviendra plus chaude; de sorte, par exemple, qu'étant d'abord presque insensible à la température de la glace fondante, il deviendra total à celle de l'ébullition, et la colonne de mercure intérieur se trouvera alors déprimée jusqu'au niveau de la surface de ce même liquide qui est en dehors du tube et exposée à toute la pression de l'atmosphère. Mais, les choses étant dans cet état, si vous refroidissez tout-à-coup le tube, ainsi que l'eau et la vapeur qu'il renferme, aussitôt vous verrez celle-ci se condenser presque toute en gouttelettes liquides, sur les parois intérieures. Le reste, perdant presque toute sa force élastique, ne pourra plus maintenir l'abaissement de la colonne, et aussitôt le mercure remontera. Voici donc une force que vous pouvez subitement créer et subitement détruire. Maintenant, concevez que vous ayez un cylindre de métal creux, avec un piston bien juste, qui puisse s'y mouvoir d'un bout à l'autre, comme cela a lieu dans les tuyaux de pompe; puis, ce piston étant d'abord supposé abaissé jusqu'au bas du tuyau, introduisez par-dessous la vapeur de l'eau bouillante, tirée d'une chaudière voisine: la force élastique de cette vapeur étant égale à la pression de l'atmosphère, elle pressera le piston par-dessous, autant que l'atmosphère le presse par-dessus; car je suppose le tuyau ouvert par le haut, de manière que l'air puisse y pénétrer. Ainsi l'air et la vapeur se feront mutuellement équilibre; de façon que la plus petite force suffira pour faire mouvoir le pistou le long du tuyau, et on pourra l'amener ainsi jusqu'au haut, en l'entraînant par un simple contre-poids. Mais, quand il y sera arrivé, supposez qu'on ferme tout-à-coup la communication entre la partie inférieure du cylindre et la chaudière dont la vapeur s'exhale; puis, ayant ainsi isolé la portion de vapeur qui est entrée dans le cylindre, condensez-la subitement par le froid, par exemple, en injectant dans le cylindre un jet d'eau froide; aussitôt la force élastique de cette vapeur s'anéantira presque entièrement : la pression de l'atmosphère sur la tête du piston n'étant plus contre-balancée par-dessous, tendra aussitôt à le faire descendre avec toute sa force; et, comme le mouvement du piston seul est supposé presque libre, on pourra profiter de tout l'excès de cet effort pour vaincre quelque autre résistance; par exemple, pour faire mouvoir des leviers attachés au piston, et transmettre ainsi, comme on voudra, la pression qu'il supporte. Le piston étant revenu au bas de la pompe, on rétablira la communication entre sa surface inférieure et la source de vapeur chaude; aussitôt l'équilibre de pression se reproduira: on remontera de nouveau le piston seul, sans lui donner à vaincre d'autre effort que son propre poids et le frottement qu'il exerce sur les parois

intérieures du cylindre; après quoi une nouvelle condensation de la vapeur déterminera de nouveau sa chute, et ainsi de suite indéfiniment. C'est dans ce jeu alternatif de la force de la vapeur, successivement formée par la chaleur et détruite par le refroidissement, que consiste essentiellement la machine à vapeur actuelle; et l'idée d'opérer ce jeu par un moyen aussi simple que l'injection d'une petite quantité d'eau froide, est le trait de génie qui est dû à Newcommen. Long-temps avant lui, on avait remarqué la grande force expansive de la vapeur, et on avait imaginé de l'employer comme puissance. On trouve déjà cette application proposée et même exécutée, dans un ouvrage publié, en 1663, par le marquis de Worcester, sous ce titre bizarre : *A century of inventions.* Voici ses propres paroles : « Cette admirable méthode que je propose, pour élever » l'eau par la force du feu, est sans » bornes, si les récipients sont assez » forts; car j'ai pris un canon, dont » j'ai bouché hermétiquement l'orifice, ainsi que la lumière; puis » l'ayant rempli aux trois-quarts » d'eau, je l'ai exposé au feu pendant vingt-quatre heures, après » quoi il a éclaté avec une violente » explosion. Ayant ensuite découvert le moyen de fortifier les vaisseaux intérieurement, et en les » combinant de manière qu'ils agissent d'une manière successive, j'ai » obtenu un jet d'eau continuel, de » plus de quarante pieds de hauteur. » La personne qui conduisait l'opération n'avait rien autre chose à » faire qu'à tourner deux robinets, » de manière que lorsque l'eau d'un » des vaisseaux était épuisée indéfiniment, celle de l'autre commençait à chasser, puis à remplir le » premier d'eau froide, et ainsi de » suite. » Trente ans plus tard, cette invention fut reproduite, presque en même temps, par un ingénieur anglais, le capitaine Savary, et un physicien français, nommé Papin; mais ce fut sous deux formes différentes ; car le physicien paraît s'être borné à constater et à montrer la grande puissance de cette force, par des expériences purement scientifiques; tandisque l'ingénieur anglais chercha à en faire usage pour des épuisements, et forma même de grands projets pour l'employer ainsi dans les mines de Cornouailles. Cette circonstance ayant fait beaucoup de bruit, les nouveaux procédés devinrent un sujet général de curiosité et de conversation parmi les ingénieurs et les machinistes du voisinage. Dans le nombre se trouvait le quincaillier ou serrurier Newcommen et un vitrier de Darmouth, appelé Cawley, qui s'était beaucoup intéressé à la nouvelle mécanique. Newcommen avait quelque instruction; il n'était pas sans lecture : surtout il était familier avec la personne, les écrits et les projets du célèbre R. Hooke, son compatriote, l'un des membres les plus célèbres de la société royale de Londres, et l'un des esprits les plus inventifs de cette époque féconde en inventeurs. Newcommen avait déjà plus d'une fois soumis à Hooke divers projets de mécanique, que celui-ci avait tantôt rejetés, comme défectueux, tantôt modifiés par ses avis. Dans le nombre, l'idée de Papin n'était pas oubliée, et Newcommen avait fort envie d'employer, comme lui, la vapeur pour sa seule force d'expansion. Dans une Dissertation que Hooke avait faite sur un pa-

reil projet, et qu'il avait communiquée à la société royale, se trouve ce passage remarquable : « Si M. Papin pouvait faire subitement le vide sous son piston, tout serait fini. » Il se peut que ce seul mot ait fait naître à Newcommen l'heureuse idée de produire le vide par une injection d'eau froide. Il se peut aussi qu'il ait été amené à ce procédé par la suite de ses essais. Quoi qu'il en soit, il le trouva; et lorsque la machine de Savary, dans laquelle la vapeur n'agissait que par pression, vint à être connue dans le voisinage, il fut aussitôt en état d'y faire cette utile modification. Il est vrai que Savary réclama pour lui seul l'honneur de la découverte; mais Switzer, qui était lié avec l'un et l'autre, et fut depuis leur associé, affirme positivement qu'elle appartenait à Newcommen. Toutefois, celui-ci, comme quaker, répugnant à toute contestation, consentit à en partager le profit et l'honneur avec Savary, dont les connaissances à la cour facilitèrent l'obtention d'une patente, dans laquelle le capitaine, Newcommen et Switzer étaient tous trois associés. Ceci suffirait, à défaut de toute autre induction, pour prouver la réalité des droits de Newcommen à la découverte du principe de condensation ; car si ce n'eût été pour un si grand service, à quel titre le capitaine Savary aurait-il été amené à prendre pour associé un simple serrurier? Aussi la postérité a-t-elle décidé la question en faveur du modeste inventeur ; car la machine à vapeur, ainsi modifiée, a été universellement appelée *machine de Newcommen*, ou machine atmosphérique, et elle a été pendant long-temps très-utilement employée sous cette forme aux travaux des mines et des manufactures. Néanmoins, d'après les connaissances de physique et de mécanique que nous possédons aujourd'hui, il est facile de juger que cet appareil avait de nombreux défauts. C'en était un grand, d'abord, que l'emploi nécessaire d'un ouvrier intelligent, pour ouvrir et fermer à propos le robinet d'injection et le robinet à vapeur, chaque fois que le piston avait fini sa course. Une bonne mécanique doit toujours mettre elle-même en mouvement toutes ses pièces par la seule action de son premier moteur, sans aucun secours étranger; ensuite, l'introduction de la vapeur dans le cylindre froid était un autre inconvénient grave, par la grande destruction de la vapeur qui en résultait et qui se répétait à chaque coup de piston, puisque le cylindre était continuellement refroidi par le jet d'eau froide au moyen duquel la condensation était opérée. Mais ces défauts, qui, dans l'état actuel de la physique, sont faciles à reconnaître, l'étaient beaucoup moins alors : ils furent aperçus et corrigés, en 1764, par Watt, élève et ami du célèbre physicien Black. Se trouvant alors à Glasgow, où il était constructeur d'instruments de mathématiques, M. Watt fut chargé de réparer un petit modèle de la machine de Newcommen, qui appartenait à l'université de cette ville; et, dans le cours des essais qu'il fit pour en rendre la marche satisfaisante, il s'aperçut qu'il dépensait proportionnellement beaucoup plus de charbon que les grands appareils. Curieux de reconnaître la cause de cette différence, et voulant remédier à un aussi grand défaut, M. Watt fit de nombreuses expériences sur la meilleure manière de fabriquer les cylindres, sur les moyens les plus propres à faire un vide parfait, sur la température à laquelle

l'eau entrait en ébullition sous diverses pressions, et sur la quantité d'eau nécessaire pour produire un volume donné de vapeur sous la pression ordinaire de l'atmosphère. Il détermina également la quantité de charbon rigoureusement nécessaire pour évaporer un poids d'eau connu, et la quantité d'eau froide nécessaire pour précipiter un poids donné de vapeur. Ces divers points une fois exactement fixés, les défauts de l'appareil de Newcommeu se montrèrent à lui dans la plus parfaite évidence, et il put assigner la cause de chacun d'eux. Il vit que la vapeur ne pouvait être condensée jusqu'à produire même un vide approché, à moins que le cylindre et l'eau qu'il contenait, tant d'injection que de précipitation, ne fussent refroidis au moins jusqu'à la température de 37 ou 38° centésimaux; et, qu'à une température plus haute, la vapeur subsistante avait encore une élasticité assez forte pour opposer une résistance très-notable au poids de l'atmosphère. D'un autre côté, quand on voulait atteindre des degrés plus parfaits d'exhaustion, la quantité d'eau d'injection nécessaire pour les obtenir augmentait suivant une proportion très-rapide; d'où résultait ensuite une plus grande destruction de vapeur quand on remplissait de nouveau le cylindre. Ces observations conduisirent M. Watt à conclure que, pour obtenir le vide le plus parfait possible, avec la moindre dépense possible de vapeur, il fallait que le cylindre fût maintenu constamment aussi chaud que la vapeur même, et que l'injection d'eau froide s'opérât dans un vase séparé, qu'il appela *le condenseur*, et dont la communication avec le cylindre fût ouverte subitement à l'instant de l'injection. En effet, d'après ce que nous savons aujourd'hui sur l'équilibre des vapeurs, il est clair que si le condenseur est vide d'air, la vapeur du cylindre y entrera, par son élasticité propre, au moment où l'on ouvrira la communication; et une injection d'eau froide qui y sera opérée à cet instant, précipitera non-seulement la vapeur introduite; mais encore, par la même cause, toute la vapeur contenue dans le cylindre, laquelle, sollicitée par le vide que la précipitation forme dans le condenseur successivement, quoique dans un instant presque indivisible, s'y rend et s'y convertit en eau. Il ne reste donc qu'à enlever cette eau et l'air qui s'en dégage, afin de maintenir toujours le condenseur vide. M. Watt chargea de cette fonction une petite pompe à air que la machine même fait mouvoir, et qui joue continuellement dans le condenseur. Enfin, la condition de tenir le cylindre chaud ne pouvait s'accorder avec la libre admission de l'air atmosphérique sur la surface supérieure du piston, laquelle, dans l'appareil de Newcommeu, servait à le faire descendre; d'autant plus que, pour empêcher le passage de la vapeur entre le cylindre et le piston, on couvrait ordinairement celui-ci d'une couche d'eau froide, qui mouillait l'intérieur du cylindre. M Watt eut l'idée ingénieuse et hardie de supprimer tout-à-fait l'usage de la pression atmosphérique, et de faire mouvoir le piston par la force de la vapeur seule, en l'introduisant tour-à-tour sur l'une et l'autre de ses surfaces, et faisant au même instant le vide sur la surface opposée. Il enferma donc la tige de son piston dans une boîte à cuirs gras, pour ôter tout accès à l'air dans l'intérieur du cylindre; et, em-

ployant une vapeur d'une élasticité égale ou même un peu supérieure au poids de l'atmosphère, il obtint tour-à-tour une force égale ou même supérieure à celle du vide, de bas en haut et de haut en bas. Il put donc, en communiquant ce mouvement par des tiges rigides, produire une force dans chacun des deux sens; au lieu que, dans l'appareil de Newcommen, le temps de l'ascension du piston était entièrement perdu pour l'effet, puisqu'il était alors simplement soulevé par un contre-poids. Il y eut économie de temps et aussi d'argent, puisque chaque course du piston devint active, et que la quantité de chaleur employée à le maintenir chaud pendant son ascension ne fut pas perdue inutilement. M. Watt eut également soin d'entourer le cylindre d'une enveloppe de bois ou de toute autre substance peu conductrice du calorique, dans l'intérieur de laquelle il introduisit même quelquefois la vapeur, comme moyen de réchauffement. Il fit aussi, dans la construction des diverses pièces de l'appareil, des améliorations considérables; et il parvint ainsi à économiser plus des deux tiers de la vapeur que le procédé de Newcommen exigeait. Ce perfectionnement, ou, pour mieux dire, cette création nouvelle de la machine à vapeur, en répandit rapidement l'usage dans toutes les branches de l'industrie manufacturière, et leur donna une vive impulsion. On y a fait encore depuis diverses améliorations qui ont toujours eu pour but l'économie du combustible, ou l'accroissement de la puissance produite : mais l'exposition de ces détails s'écarterait trop du but d'un ouvrage biographique; et il nous a fallu toute l'importance du sujet, ainsi que la nécessité de fixer nettement le titre du premier inventeur, pour justifier ceux dans lesquels nous venons d'entrer. B-T.

NEWDIGATE (SIR ROGER), savant anglais, né en 1719, représenta le comté de Middlesex au parlement de 1742, et l'université d'Oxford, où il avait étudié, dans les parlements de 1751, 1754, 1761, 1768 et 1774. Il joignait à une érudition étendue et variée, le goût des arts du dessin. Dans les voyages qu'il fit en Italie, il recueillit un grand nombre de monuments antiques, et de copies des plus belles statues et des plus beaux tableaux de Rome et de Florence, entre autres de la Transfiguration de Raphaël. Il franchit deux fois les Alpes; et lorsqu'il lut par la suite l'Itinéraire que le docteur Whitaker a donné du passage d'Annibal à travers ces montagnes, il crut reconnaître que le système de cet auteur était inadmissible sur quelques points de la route du héros carthaginois, particulièrement lorsqu'il le fait aller de Lyon à Genève. L'explication que donne Newdigate à ce sujet, conduit Annibal de Lyon à Seissel, en remontant le Rhône; de là, par Martigni, au grand Saint-Bernard et dans la val d'Aoste: il avait dessiné les vues de cette route dans ses voyages (1). Il mourut à sa terre d'Arbury, au comté de Warwick, le 25 novembre 1806, âgé de quatre-vingt-sept ans. L'université d'Oxford fut l'objet de ses bienfaits, ainsi que la classe pauvre de son voisinage, à laquelle il a procuré des moyens d'éducation et d'industrie. Parmi les ouvrages qu'il a lais-

(1) Cet écrivain, ainsi que celui dont il a rectifié le travail, ont commis la faute de confondre le passage des Alpes par Asdrubal, avec celui d'Annibal, qui a certainement eu lieu par le mont Genèvre, tandis qu'Asdrubal a passé à Lyon, et a traversé le Grand-Saint-Bernard. F—A.

sés, on cite une *Harmonie des Évangiles*; mais on ignore si elle a été imprimée. L.

NEWISKI ou NEWSKOI (St. Alexandre). *V.* Alexandre.

NEWTON (Jean), mathématicien anglais, né en 1622, à Oundle, dans le comté de Northampton, fut fait chapelain de Charles II, quelque temps après la restauration, et recteur de Ross, dans le comté de Hereford, où il mourut, le 25 décembre 1678. On a de lui : I. *Astronomia britannica*, en trois parties, 1656, in-4°. II. *Aide de la science du calcul*, 1657, in-4°. III. *Trigonometria britannica*, en deux livres, 1658, in-folio; le second livre est traduit du latin de Henri Gellibrand. IV. *Éléments de mathématiques*, en trois parties, 1660, in-4°. V. *Récréation scolaire pour les jeunes enfants*, etc., 1669, in-8°. VI. *L'Art du jaugeage pratique*, etc., 1669; et beaucoup d'autres livres élémentaires. Ces divers ouvrages auraient vraisemblablement valu à leur auteur plus de célébrité qu'il n'en a, s'il n'avait pas porté un nom devenu depuis si célèbre, si illustre. L.

NEWTON (Isaac), le créateur de la philosophie naturelle, naquit le jour de Noël, 1642 (v. st.), à Woolstrop, dans le comté de Lincoln, l'année même de la mort de Galilée. Il était, en naissant, si petit et si faible, que l'on ne supposait pas qu'il pût vivre. Fontenelle, qui a écrit son éloge d'après des documents transmis par M. Conduitt, mari de la nièce de Newton, le fait descendre d'une ancienne famille de la ville de Newton, dans le comté de Lancastre; mais on a récemment, et non sans quelque vraisemblance, réclamé l'honneur de cette origine en faveur de l'Écosse. Quoi qu'il en soit, lorsque Newton naquit, sa famille résidait dans la terre de Woolstrop, dont elle était en possession depuis près de trois cents ans; et son père étant mort pendant qu'il était encore dans l'enfance, cette terre devint son héritage. Peu d'années après, sa mère se remaria; mais cette nouvelle union ne la détourna point des devoirs qu'elle avait à remplir envers son fils. Elle l'envoya, de bonne heure, à de petites écoles de village; puis, lorsqu'il eut atteint sa douzième année, elle le mit à Grantham, ville la plus voisine de Woolstrop, pour y suivre les leçons de la grande école qui était alors dirigée par un maître très-instruit dans les langues savantes. Toutefois, son intention n'avait pas été de faire de son fils un érudit : elle ne voulait que lui faire acquérir les premiers principes d'éducation nécessaires à toute personne bien née, et le mettre ainsi en état d'administrer lui-même son domaine. C'est pourquoi, après très-peu de temps, elle le rappela à Woolstrop, et commença de l'employer à ce genre d'occupation ; mais il s'y montra aussi peu habile que peu disposé. Déjà, pendant son séjour à Grantham, Newton enfant s'était fait remarquer par un goût aussi vif que singulier pour toutes les inventions physiques ou mécaniques. Il était en pension chez un apothicaire nommé Clarke : là, retiré en lui-même, et peu jaloux de la société des autres enfants, il s'était fait une provision de scies, de marteaux, et de toute autre sorte d'outils d'une dimension adaptée à son usage; et il s'en servait avec tant de dextérité et d'intelligence, qu'il n'y avait pas de machine qu'il ne sût imiter. Il fabriqua ainsi jusqu'à des horloges qui marchaient par l'écoulement de

l'eau, et marquaient l'heure avec une égalité extraordinaire. Un nouveau moulin à vent, d'une invention particulière, ayant été mis en construction près de Grantham, il n'eut pas de cesse qu'il n'eût connu le secret de cette mécanique. Il alla si souvent voir les ouvriers qui y travaillaient, qu'il le devina, et qu'il construisit un modèle pareil, lequel tournait aussi avec le vent, et opérait aussi bien que le grand moulin même; avec cette seule différence qu'il y avait ajouté, de son invention, dans l'intérieur, une souris qu'il appelait le *meunier*, parce qu'il l'avait disposée de manière qu'elle servait à diriger le moulin, et que d'ailleurs elle mangeait la farine qu'on lui confiait aussi bien qu'un vrai meunier aurait pu le faire. Une certaine pratique du dessin lui était nécessaire pour ses opérations: il se mit de lui-même à dessiner, y réussit; et bientôt les murs de sa petite chambre furent couverts de dessins de toute espèce, faits, tant d'après d'autres dessins que d'après nature. Ces jeux de mécanique, qui supposaient déjà tant d'invention et d'observation même, l'occupaient tellement qu'il en négligeait ses études de langues; de sorte qu'à moins qu'il ne fût accidentellement excité, et poussé par quelque circonstance particulière, il se laissait ordinairement surpasser par des enfants d'un esprit bien inférieur au sien. Toutefois, ayant eu à supporter trop fortement la supériorité de l'un d'eux, il se mit en tête de s'y soustraire; et, lorsqu'il l'eut voulu, il parvint, en très-peu de temps, à se placer à la tête de tous. Ce fut après avoir nourri et développé, pendant plusieurs années, des penchants aussi vifs, que sa mère l'ayant repris avec elle à Woolstrop, voulut l'employer aux choses du ménage et à l'administration d'une ferme: on juge s'il y dut porter de l'inclination. Plus d'une fois sa mère l'envoya les samedis à Grantham, pour vendre du blé et d'autres denrées au marché, en le chargeant de rapporter à son retour les provisions nécessaires à la maison; mais, à cause de sa grande jeunesse, elle le faisait accompagner par un vieux serviteur de confiance, qui devait lui montrer à vendre et à acheter. Or, dans ces cas là, dès que le jeune Newton était arrivé à la ville, il n'était pas plutôt descendu de cheval, qu'il laissait à son vieux serviteur toute la conduite de la besogne; puis, il allait se renfermer dans la petite chambre où il avait coutume de loger, chez l'apothicaire son ancien hôte; et là il restait à lire quelque vieux livre jusqu'à ce qu'il fût l'heure de repartir. D'autres fois, il ne se donnait pas le temps d'aller jusqu'à la ville; mais, s'arrêtant en chemin au pied de quelque haie, il y demeurait à étudier jusqu'à ce que son homme vînt le reprendre à son retour. Avec cette passion de l'étude, on conçoit bien, qu'à la maison, sa répugnance pour les travaux de la campagne devait être extrême. Aussi, dès qu'il pouvait s'y dérober, son bonheur était d'aller s'asseoir sous quelque arbre avec un livre, ou de tailler avec son couteau des modèles en bois des mécaniques qu'il avait vues. On montre encore aujourd'hui à Woolstrop, un petit cadran solaire, construit par lui sur la muraille de la maison qu'il habitait. Il donne sur le jardin, et il est placé à la hauteur qu'un enfant peut atteindre (1). Cette passion irrésistible, qui entraî-

(1) J'ai vu moi même, non sans respect, ce petit monument de l'enfance d'un si grand homme.

nait le jeune Newton à l'étude des sciences, surmonta enfin les obstacles que les habitudes et la prudence de sa mère lui opposaient. Un de ses oncles, l'ayant trouvé un jour sous une haie, un livre à la main, et entièrement enseveli dans cette méditation, lui prit le livre, et reconnut qu'il était ainsi occupé à résoudre un problème de mathématique. Frappé de voir un penchant à-la-fois si austère et si vif dans un si jeune âge, il détermina la mère de Newton à ne plus le contrarier davantage, et à le remettre à Grantham, pour continuer ses études. Il y demeura ainsi jusqu'à dix-huit ans; après quoi il passa à l'université de Cambridge, où il fut admis, en 1660, dans le collége de la Trinité (1). L'étude aprofondie des mathématiques avait été introduite dans l'enseignement de Cambridge, depuis le commencement de ce siècle. Les éléments de la géométrie et de l'algèbre faisaient donc généralement partie des cours; mais, par un hasard singulier, le jeune Newton eut le bonheur insigne d'y trouver pour professeur le docteur Barrow, qui, au mérite de s'être montré un des plus éminents mathématiciens de son siècle, a joint, aux yeux de la postérité, celui d'avoir été le maître le plus bienveillant, comme le plus zélé protecteur, du jeune génie qui naissait sous ses yeux. Pour se préparer à suivre des leçons qui devaient lui paraître si précieuses après les avoir tant desirées, Newton s'enquit des ouvrages qui devaient en faire le texte, et se mit à les lire seul, d'avance, pour en mieux suivre les commentaires oraux. Ces ouvrages étaient la Logique de Saunderson, et le traité d'Optique de Keppler; ce qui suppose que le jeune élève devait, par ses études à Grantham, et par ses lectures solitaires, s'être déjà assez avancé dans la connaissance des éléments de géométrie. On raconte à ce sujet, que l'envie d'étudier les mathématiques lui fut d'abord suggérée par le desir de connaître s'il y avait quelque fondement dans les pratiques de l'astrologie judiciaire; et, qu'ayant pour cela besoin de quelques constructions géométriques, il les avait empruntées d'un Euclide, qu'il avait consulté d'après la table; mais qu'après avoir jeté, à cette occasion, un coup-d'œil sur le reste du livre, il n'avait pas daigné le lire, le regardant comme rempli de choses trop simples, et si évidentes que la démonstration en sautait aux yeux. « Ainsi, ajoute Fontenelle, » en rapportant cette anecdote, on » pourrait appliquer à M. Newton, » ce que Lucain a dit du Nil, dont » les anciens ne connaissaient point la » source, qu'*il n'a pas été permis* » *aux hommes de voir le Nil faible* » *et naissant*. » Ce mot heureux a été répété par tous les biographes; et le prodige qu'il suppose, a été si universellement adopté comme une tradition incontestable, que, pour oser

(1) Nous avons tiré ces détails sur l'enfance de Newton, d'un ouvrage anglais fort rare, quoique imprimé en 1806. Il est intitulé : *Collections for the history of the town and soke of Grantham, containing authentic Memoirs of sir Isaac Newton, now first published from the original Mss in the possession of the earl of Portsmouth.* Ces Mémoires sont 1°. les documents envoyés à Fontenelle par Conduitt, mari de la nièce de Newton, et son successeur dans la direction de la monnaie de Londres; 2°. une relation détaillée de l'enfance de Newton, écrite en 1727, par le docteur Stukeley, ami de ce grand homme, et qui, demeurant à Grantham même, s'était plu à recueillir toutes les particularités qui pouvaient être relatives à ses premières années. Cette relation avait été partiellement imprimée en 1772, dans le *gentleman's magazine*. Mais elle se trouve ici rapportée toute entière d'après les manuscrits que le comte de Portsmouth possédait; de sorte que l'on ne saurait douter de l'authenticité des détails qui y sont contenus.

y contredire, il faut avoir une conviction bien intime que la gloire de Newton n'en a pas besoin. Si la chose était vraie, elle serait en effet exactement un prodige: car si l'on considère quel long enchaînement de démonstrations compose une géométrie d'Euclide, et combien l'exposé même de ces démonstrations est compliqué de lemmes et de théorèmes, dont la longue suite ne peut être interrompue sans que toute la chaîne des résultats ne se rompe; on trouvera presque impossible de supposer que Newton ait deviné, à la simple vue, une telle succession d'idées dans leurs détails et dans l'ordre précis où elles étaient rangées. Mais on pourrait croire aisément qu'après avoir seulement étudié les premières propositions, il eût cherché successivement la démonstration des autres par lui-même, et qu'il les eût ainsi trouvées par sa propre invention, plutôt que de s'enfoncer dans une lecture aussi pénible. Cela s'accorderait avec l'espèce de regret que, plus tard, il éprouvait, disait-il, de ne pas s'être assez arrêté sur Euclide, dans le commencement de ses études mathématiques; et la chose, réduite à ce terme, serait encore assez étonnante. Au reste, sans pouvoir retrouver l'empreinte des premiers pas de ce génie solitaire, quand on voit Newton enfant chercher et embrasser avec tant d'ardeur tout ce qui pouvait satisfaire sa passion pour les inventions mécaniques, est-il supposable qu'il n'ait pas eu aussi l'envie d'étudier la géométrie, dont les applications lui devenaient si continuellement nécessaires? est-il probable qu'avec un esprit aussi droit, il se fût amusé à construire des cadrans solaires machinalement, et sans avoir le desir de connaître les principes de ces instruments, lui qui était si avide de tout aprofondir? Et une fois que ce genre de combinaison se sera offert à lui, que fallait-il de plus que la beauté de la science même, et les rapports qu'elle avait avec la nature de son génie, pour le captiver? Quoi qu'il en soit, depuis son entrée à Cambridge, toute la marche de ses progrès ne laisse plus de doute; et le développement de ses pensées, si intéressant à consulter pour l'histoire de l'esprit humain, se trouve heureusement décrit par lui-même, ou constaté par des monuments littéraires, qui permettent d'en suivre toutes les traces. A cette époque, Descartes régnait dans la philosophie, soit spéculative, soit naturelle. L'autorité des systèmes métaphysiques de cet esprit hardi et fécond ayant succédé à l'empire qu'avaient exercé auparavant ceux d'Aristote, avaient fait adopter aussi, pour l'enseignement des mathématiques, sa méthode et ses ouvrages. La géométrie de Descartes fut donc un des premiers livres que Newton lut à Cambridge; et, après tous les efforts de détail qu'il avait dû faire dans ses études solitaires, pour apprendre les premiers éléments, dans des auteurs sans doute très-imparfaits, il dut éprouver un vif plaisir, lorsqu'il entra dans cette carrière étendue et facile, que l'analyste français avait le premier ouverte, et dans laquelle, montrant les rapports des équations algébriques avec les lieux géométriques, il découvre l'usage de ces rapports, pour résoudre, presqu'à la simple vue, des problèmes qui avaient résisté jusqu'alors à tous les géomètres anciens et modernes. Néanmoins, chose singulière, Newton, dans ses écrits, ne traita jamais favorablement Descartes, et fut plus

d'une fois injuste envers lui (1). De là il passa aux ouvrages de Wallis, qu'il lut vers l'âge de vingt-un ans; et il se plut particulièrement à étudier le traité remarquable de cet analyste, qui a pour titre : *Arithmetica infinitorum*. Il avait l'habitude, en lisant, de faire des notes sur ce qui lui paraissait susceptible d'être perfectionné; et, en suivant ainsi les idées de Wallis, il se trouva conduit à plusieurs importantes découvertes. Par exemple, Wallis avait donné la quadrature des courbes, dont les ordonnées sont exprimées par une puissance quelconque, entière et positive, de la fonction $1-x^2$; et il avait observé que si, entre les aires des courbes, calculées de cette manière, on pouvait parvenir à insérer des termes intermédiaires, qui formassent encore, avec les autres, une progression géométrique, le premier de ces termes intermédiaires deviendrait l'expression approchée de la surface du cercle, en fonction du carré de son rayon. Pour effectuer cette interpolation, le jeune Newton commença par chercher empiriquement la loi arithmétique des nombres qui formaient les coefficients des séries déjà obtenues (2). Quand il l'eut trouvée, il la rendit plus générale, en l'exprimant sous une forme algébrique. Il s'aperçut alors que cette même interpolation lui donnait l'expression en série des quantités radicales composées de plusieurs termes; mais, ne se fiant pas aveuglément à l'induction qui l'avait conduit à cet important résultat, il le vérifia directement, en multipliant chaque série par elle-même, le nombre de fois marqué par le degré de la racine qu'elle devait représenter; et il reconnut qu'en effet cette multiplication reproduisait exactement la quantité dont elle était déduite. Lorsqu'il fut ainsi bien assuré que cette forme de séries offrait réellement le développement des quantités radicales de divers degrés, il fut conduit, comme par la main, à penser qu'on devait pouvoir les obtenir également et d'une manière encore plus directe, en appliquant immédiatement aux quantités proposées, les procédés usités en arithmétique pour l'extraction des racines. Cette tentative réussit parfaitement, et lui redonna les mêmes séries qu'il avait d'abord découvertes par une voie indirecte, mais les lui donna établies par une méthode bien plus générale, puisqu'elle permettait de réunir sous une même forme analytique, l'expression des puissances quelconques des polynômes, celles de leurs quotients, et celles de leurs racines d'un degré quelconque, en considérant, et calculant toujours ces quantités, comme des développements de puissances correspondantes à des exposants en-

(1) Notamment dans son *Optique*, où il attribue la découverte de la vraie théorie de l'arc-en-ciel, à Antoine de Dominis, archevêque de Spalatro, en laissant seulement à Descartes le mérite d'avoir *rectifié* (ce sont ses termes) *l'explication de l'arc-en-ciel extérieur*; tandis que tout lecteur impartial qui voudra recourir aux livres originaux, verra, d'une manière incontestable, que la théorie de Descartes est exacte et complète, quant à la cause de l'arc, à sa formation, et à sa grandeur; en sorte qu'il y manque uniquement la connaissance de la cause en vertu de laquelle les couleurs sont formées : et même, dans l'ignorance où il était relativement à cette partie du phénomène, Descartes la ramène avec une grande sagacité à un autre fait d'expérience, en l'assimilant au développement des couleurs par les prismes. C'est cette formation des couleurs que Newton a si complètement expliquée par l'inégale réfrangibilité des rayons de la lumière, mais tout le reste est dû à Descartes. Le livre de Dominis ne contient absolument que des explications tout-à-fait vagues, sans aucun calcul, et sans aucun résultat réel.

(2) Ces détails sont racontés par Newton lui-même, dans la 2e. lettre écrite par lui à Oldenbourg, pour être transmise à Leibnitz; lettre qui est la LVe. pièce du *Commercium epistolicum*, imprimé par ordre de la société royale de Londres.

re, du mode d'accroissement graduel des quantités, les valeurs définitives auxquelles elles parviennent. Pour cela, Newton les envisage, non pas comme des aggrégations de petites parties homogènes entre elles, mais comme des résultats de mouvements continus; de sorte que, par exemple, dans cette manière de voir, les lignes sont décrites par le mouvement des points, les surfaces par le transport des lignes, les solides par le transport des surfaces, les angles par la rotation de leurs côtés. Considérant ensuite, que des quantités ainsi engendrées sont plus grandes ou plus petites, en temps égaux, selon que leurs vitesses de développements sont plus ou moins rapides, il cherche à déterminer leurs valeurs définitives, d'après l'expression de ces vitesses, qu'il appelle *fluxions*, nommant *fluentes*, les quantités mêmes. En effet, lorsqu'une courbe, une surface ou un solide de nature donnée, est engendré de cette manière, les divers éléments qui le constituent ou qui lui appartiennent, comme les ordonnées, les abscisses, les longueurs des arcs, les volumes, les inclinaisons des plans tangents et des tangentes; tous ces éléments dis-je, varient diversement et inégalement, mais néanmoins d'une manière liée, et résultante de la nature même de la courbe, de la surface, ou du solide que l'on considère, laquelle est exprimée par son équation analytique. Newton peut donc déduire de cette équation les fluxions de tous ces éléments, en fonction d'une quelconque des variables, et de la fluxion de cette variable, supposée arbitraire. Alors par le développement en série, il transforme l'expression ainsi obtenue, en une suite finie ou infinie de termes monômes, auxquels la règle de Wallis, devient applicable: de sorte, qu'en l'effectuant sur chacun d'eux, et prenant la somme des résultats, il obtient la valeur finie, ou la fluente, de l'élément qu'il a considéré. C'est en cela que consiste la *méthode des fluxions*, dont Newton posa ainsi dès-lors les fondements, et que, onze ans plus tard, Leibnitz inventa de nouveau, et présenta sous une autre forme, qui est celle du calcul différentiel employé aujourd'hui. On ne saurait énumérer tout ce que ce genre de calcul a fait faire de découvertes dans l'analyse mathématique et dans la philosophie naturelle: il nous suffira ici de dire qu'il n'est presque pas une question un peu élevée de mathématiques pures ou appliquées qui n'en dépende, et qui puisse être résolue sans lui. Newton avait fait toutes ces découvertes analytiques avant l'année 1665, c'est-à-dire, lorsqu'il n'avait pas encore vingt-trois ans. Il les avait rédigées et rassemblées dans un écrit intitulé: *Analysis per æquationes numero terminorum infinitas*; mais il ne le publia point, et ne le communiqua même à personne, peut-être en partie, comme on l'a supposé, par amour du repos et par une réserve pleine de modestie; mais peut-être encore, et nous serions plutôt portés à le croire, parce qu'il avait déjà conçu la pensée d'employer le calcul pour la détermination des lois des phénomènes naturels, et qu'il sentait que les méthodes analytiques qu'il avait découvertes, lui seraient des instruments d'un usage aussi fécond qu'indispensable pour ces applications. Il est du moins certain que, satisfait de la possession de ce trésor, il le mit en réserve, et tourna ses méditations vers des objets de phi-

losophie naturelle. A cette époque, en 1665, il quitta Cambridge, pour fuir la peste qui régnait à Londres, et se retira dans son domaine de Woolstrop. Au fond de cette solitude, qui sans doute devait lui rappeler avec délices les premiers développements de cette vive passion qu'il ressentait pour les sciences, il put enfin jouir en repos de lui-même, et s'abandonner sans obstacle à ce bonheur de la méditation, qui était tout pour lui (1). Assis un jour sous un pommier, que l'on montre encore, une pomme tomba devant lui; et ce hasard réveillant peut-être dans son esprit les idées de mouvements accélérés et uniformes, dont il venait de faire usage dans sa méthode des fluxions, il se mit à réfléchir sur la nature de ce singulier pouvoir, qui sollicite les corps vers le centre de la terre, qui les y précipite avec une vitesse continuellement accélérée, et qui s'exerce encore sans éprouver aucun affaiblissement appréciable sur les plus hautes tours et au sommet des montagnes les plus élevées. Aussitôt une nouvelle idée s'offrant à son esprit, comme un trait de lumière : « Pourquoi, se demanda-t-il, ce pouvoir ne s'étendrait-il pas jusqu'à la lune même; et alors que faudrait-il de plus pour la retenir dans son orbite autour de la terre ? » Ce n'était-là qu'une conjecture; mais quelle hardiesse de pensée ne fallait-il pas pour la former et la déduire d'un si petit accident ! On juge bien que Newton s'appliqua tout entier à la vérifier. Alors il songea que, si la lune était en effet retenue autour de la terre par la pesanteur terrestre, les planètes, qui se meuvent autour du soleil, devaient être retenues de même dans leurs orbites par leur pesanteur vers cet astre (1). Mais, si une telle pesanteur existe, sa constance ou sa variabilité, ainsi que l'énergie de son pouvoir à diverses distances du centre, doivent se manifester dans la vitesse diverse des mouvements de circulation; et, conséquemment, sa loi doit pouvoir se conclure de ces mouvements comparés. Or il existe en effet entre eux une relation remarquable, que Keppler avait précédemment reconnue par l'observation; et cette relation est, que les carrés des temps des révolutions des différentes planètes sont proportionnels aux cubes de leurs distances au soleil. En partant de cette loi, Newton trouva par le calcul, que l'énergie de la pesanteur solaire décroissait proportionnellement au carré de la distance; et il faut remarquer qu'il ne put parvenir à ce résultat sans avoir découvert le moyen d'évaluer, d'après la vitesse de circulation d'un corps et le rayon de son orbite supposée circulaire, l'effort avec lequel il tend à s'éloigner du centre, puisque c'est cet effort qui fait connaître l'intensité de la pesanteur à laquelle il doit être égal. Or c'est précisément dans cette déduction que consistent les beaux théorèmes donnés six ans après par Huyghens sur la force centrifuge; d'où l'on voit que Newton avait dû nécessairement découvrir par lui-même ces théorè-

(1) L'anecdote suivante est rapportée par Pemberton, contemporain de Newton et son ami particulier. Voltaire, dans ses *Éléments* de philosophie, dit qu'elle lui a été attestée par madame Conduitt, propre nièce de Newton.

(1) Newton démontra plus tard la réalité de ce résultat, en le déduisant d'une loi observée par Keppler dans le mouvement de toutes les planètes, laquelle consiste en ce que les rayons vecteurs menés de chacune d'elles vers le soleil, décrivent autour de cet astre, des aires proportionnelles aux temps; mais il ne sut faire usage de cette loi, que lorsqu'il eut découvert le moyen de calculer le mouvement de circulation dans l'ellipse, c'est-à-dire, vers la fin de l'année 1679.



mes. Ayant ainsi déterminé la loi de la pesanteur des planètes vers le soleil, Newton essaya aussitôt de l'appliquer à la lune, c'est-à-dire, d'en conclure la vitesse de son mouvement de circulation autour de la terre, d'après sa distance déterminée par les astronomes, et en partant de l'intensité de la pesanteur, telle qu'elle se manifeste par la chute des corps à la surface de la terre même. Mais, pour effectuer ce calcul, on conçoit qu'il faut connaître exactement le rayon de la terre, c'est-à-dire, la distance de sa surface à son centre, en parties de la même mesure qui sert à exprimer l'espace parcouru en un temps donné par les corps pesants, lorsqu'ils tombent près de cette surface : car cette vitesse est le premier terme de comparaison qui détermine l'intensité de la pesanteur à cette distance du centre; et l'on n'a plus ensuite qu'à l'étendre jusqu'à la distance de la lune, en l'affaiblissant, suivant la loi du carré: après quoi tout se réduit à examiner si, ainsi diminuée, elle a précisément le degré d'énergie qu'il faut pour retenir la lune contre l'effort de la force centrifuge qu'excite en elle son mouvement de circulation, tel qu'on l'observe. Malheureusement, à cette époque, il n'existait point encore de mesure exacte de la terre. Celles que l'on avait, et dont la recherche avait été suggérée uniquement par les applications nautiques, n'offraient que des évaluations extrêmement imparfaites. Newton, réduit à les employer, trouva qu'elles indiquaient, pour la force qui retient la lune dans son orbite, une valeur plus grande de $\frac{1}{6}$ que l'observation ne l'assigne d'après le mouvement de circulation de ce satellite. Cette discordance, qui aurait sans doute paru bien petite à tout autre, sembla, à cet esprit si sage, une preuve suffisamment décisive contre la conjecture hardie qu'il avait formée. Il pensa que quelque cause inconnue, peut-être analogue aux tourbillons de Descartes (1), modifiait, pour la Lune, la loi générale de pesanteur que le mouvement des planètes indiquait. Il ne renonça donc point pour cela à son idée principale : et comment pourrait-on croire que l'on abandonnât de pareilles pensées? mais, ce qui était un effort aussi grand et plus conforme au caractère de son esprit méditatif, il sut la conserver pour lui seul, et attendre que le temps lui révélât la cause inconnue qui modifiait une loi indiquée par de si fortes analogies. Ceci se passait dans les années 1665 et 1666. Pendant le cours de cette dernière, le danger de la peste ayant cessé, Newton vint reprendre ses études à Cambridge, mais sans s'ouvrir de ses secrets à personne, pas même au docteur Barrow, son maître. Seulement, deux ans après, vers 1668, comme Barrow était occupé à publier ses leçons d'optique, il lui communiqua quelques théorèmes relatifs aux propriétés optiques des surfaces courbes; et Barrow en fit, dans la préface de son ouvrage, une mention très-honorable. Newton était alors devenu le collègue de son maître, ayant été fait agrégé et maître-ès-arts l'année précédente. Mais enfin, cette même année 1668, il survint un événement littéraire qui le força de se révéler. Mercator, géomètre, né dans le Holstein, mais qui passa presque toute sa vie en Angleterre, publia, vers la fin de cette année, un ouvrage intitulé :

(1) Whiston, *Memoir. of himself*, pag. 23, etc.

Logarithmotechnia, dans lequel il était parvenu à obtenir la quadrature de l'hyperbole, en développant l'ordonnée de cette courbe rapportée à ses asymptotes, en série infinie, par le moyen de la division ordinaire, comme Wallis avait enseigné à le faire sur les fractions de la forme $\frac{1}{1-x}$: après quoi, considérant chaque terme de cette série à part comme exprimant une ordonnée particulière, il lui appliquait la méthode que Wallis avait trouvée pour les courbes dont l'ordonnée était exprimée par un seul terme; et la somme de toutes ces aires partielles lui donnait la valeur de l'aire totale. C'était le premier exemple public de la quadrature d'une courbe obtenue par le développement de son ordonnée en série infinie; et c'était aussi le premier secret de la méthode générale que Newton s'était faite pour tous les problèmes de cette nature. Aussi la nouveauté de l'invention la fit-elle recevoir avec un applaudissement général. Collins, savant anglais, qui était alors un centre de correspondances scientifiques, s'empressa d'envoyer le livre de Mercator à son ami Barrow, qui le communiqua au jeune Newton. Mais celui-ci n'y eut pas plutôt jeté les yeux, que, reconnaissant son idée fondamentale, il alla chercher chez lui le manuscrit où il avait consigné sa méthode, et le présenta à son maître. C'était le traité intitulé : *Analysis per æquationes numero terminorum infinitas*. Barrow fut frappé d'étonnement, en voyant une si riche collection de découvertes analytiques, d'une importance bien supérieure à celle qui faisait en ce moment l'admiration générale; et peut-être dut-il plus encore s'étonner de ce que leur jeune auteur eût pu les tenir aussi secrètes. Il écrivit à l'instant cette aventure à Collins, qui le supplia d'obtenir pour lui la communication du précieux manuscrit. Il l'obtint en effet; et, heureusement, avant de le renvoyer il en prit une copie, qui, trouvée dans ses papiers après sa mort, et publiée en 1710, a donné, par la date qu'elle portait, la preuve irrécusable de l'époque à laquelle Newton avait fait la découverte mémorable du développement par des suites et de la méthode des fluxions. On sera naturellement porté à croire qu'une telle rencontre dut enfin déterminer Newton à publier ses méthodes. Cependant il aima mieux les garder encore. « Je crus », dit-il dans une de ses lettres (1), « que Mercator » devait connaître l'extraction des » racines aussi bien que la réduction » des fractions en série par la division; ou du moins que d'autres, » ayant ainsi appris l'emploi de la » division pour cette réduction, trouveraient aisément le reste, avant » que je fusse d'un âge assez mûr » pour m'adresser au public : en conséquence, je commençai dès-lors » à regarder ces recherches avec » moins d'intérêt. » Il semble bien difficile d'expliquer, comme on a voulu le faire, cette réserve et cette indifférence par le seul sentiment d'une extrême modestie. Mais on en trouverait peut-être mieux le secret dans les habitudes de Newton même, et dans l'attrait nouveau et extraordinaire qu'avait alors pour lui une autre découverte qu'il venait de faire, et dont il jouissait déjà en secret : car en général l'effort de sa méditation était si profond et si

(1) *Commercium epistolicum*, LVI.

puissant, qu'il était exclusif, et l'absorbait tout entier sur un seul objet. Aussi ne voit-on point qu'il se soit jamais occupé à-la-fois de deux sortes de travaux scientifiques; et même on trouve, dans ses plus beaux ouvrages, l'aveu aussi simple qu'expressif du dégoût que ses plus curieuses recherches ont toujours fini par lui donner, à force de s'être prolongées continuellement et long-temps sur le même objet. Au reste, peut-être aussi ce dégoût lui était-il en partie causé par une sorte de découragement, provenant de la conviction qu'il devait avoir de ne pouvoir presque jamais être complètement compris et suivi dans tout l'enchaînement de ses pensées, parce que pour cela il aurait fallu s'y plonger et s'y absorber autant que lui-même. Quoi qu'il en soit, à l'époque où parut l'ouvrage de Mercator, une nouvelle série de découvertes d'une espèce toute différente, s'était déjà emparée de l'esprit de Newton. Dans le courant de l'année 1666, le hasard l'avait porté à faire quelques expériences sur la réfraction de la lumière à travers des prismes. Ces expériences, qu'il avait d'abord tentées comme un amusement, et par un simple attrait de curiosité, lui avaient bientôt offert des conséquences importantes. Elles l'avaient conduit à voir que la lumière, telle qu'elle émane des corps rayonnants, du soleil, par exemple, n'est pas une substance simple et homogène; mais qu'elle est composée d'une infinité de rayons doués de réfrangibilités inégales et de facultés colorifiques diverses. Alors l'inégalité des réfractions subies par ces rayons dans un même corps, quand ils le pénètrent sous une même incidence, lui avait servi de moyen pour les séparer; et, les possédant ainsi isolés, il avait commencé à étudier les autres propriétés qui pouvaient leur appartenir individuellement. Mais l'irruption de la peste qui, dans cette même année, le força de se réfugier à la campagne, l'ayant séparé de ses instruments, et privé de moyens d'expériences, il tourna ses pensées sur d'autres objets. Plus de deux ans s'écoulèrent encore sans qu'il revînt à ce genre de recherches; mais il y fut naturellement ramené, lorsqu'il vit qu'il allait être chargé de faire à Cambridge les leçons d'optique, à la place de Barrow, qui, en 1669, lui résigna généreusement sa chaire. Cherchant alors à compléter ses premiers résultats, il fut conduit à une foule d'observations, non moins admirables par leur nouveauté et leur importance, que par la sagacité, l'adresse et la méthode avec laquelle il sut les imaginer, les exécuter et les enchaîner les unes aux autres. Il en composa un corps complet de doctrine, où les propriétés fondamentales de la lumière étaient dévoilées, établies et classées d'après l'expérience pure, sans aucun mélange d'hypothèses; nouveauté alors aussi surprenante et aussi inouie que ces propriétés elles-mêmes. Ce fut-là le texte des leçons qu'il commença de donner à Cambridge, en 1669, ayant à-peu-près vingt-sept ans; ainsi, d'après ce que nous avons raconté de la succession de ses idées, on voit que la méthode des fluxions, la théorie de la pesanteur universelle, et la décomposition de la lumière, c'est-à-dire, les trois grandes découvertes dont le développement a fait la gloire de sa vie, étaient nées dans son esprit, avant qu'il eût atteint sa vingt-quatrième année. Quoi-

que les leçons de Newton sur l'optique, dussent inévitablement finir par donner une sorte de publicité à ses travaux sur la lumière, il ne s'en dessaisit point encore, voulant sans doute se réserver le temps et la possibilité d'y ajouter l'analyse complète de quelques autres propriétés plus singulières, qu'il n'avait fait encore qu'entrevoir : je veux parler des intermittences de réflexion et de réfraction, qui s'opèrent dans les lames minces, et peut-être dans les dernières particules de tous les corps. Ce fut seulement deux ans après, en 1671, qu'il se laissa aller à dévoiler quelque chose de ces recherches ; et il fut bientôt conduit à les faire entièrement connaître. Voici à quelle occasion. Il avait été présenté, en 1671, pour être membre de la Société royale de Londres, et il fut en effet élu le 11 janvier 1672. Mais afin que cette distinction, car c'en était une alors pour lui, pût lui être conférée, il fallait, selon l'usage, qu'il en témoignât au moins le désir ; et il ne pouvait le faire plus honorablement qu'en offrant à la société la communication de quelque recherche scientifique. Il lui adressa la description d'une disposition nouvelle qu'il avait imaginé de donner aux télescopes catoptriques, pour en rendre l'usage et plus parfait et surtout plus commode, en diminuant leur longueur sans affaiblir leur pouvoir amplifiant. Ayant tant de choses à dire d'un si grand homme, nous insisterons peu sur cette invention dans laquelle il avait été précédé, probablement sans le savoir, par le géomètre écossais Grégory, et par un Français nommé Cassegrain ; d'autant que la construction qu'il proposait et dont il envoya à la Société royale, un modèle qu'il avait exécuté lui-même, (1) offre dans l'usage pratique, quelques inconvénients, qui ont fait qu'on l'a très-peu employée. Néanmoins, lorsque Newton la présenta, elle fit beaucoup de sensation dans la société royale, où vraisemblablement la construction de Gregory n'était pas encore fort connue. La lettre que Newton écrivit à la société, en lui envoyant cette communication, se termine par cette phrase, où se peint son caractère : « Je suis très-sensible à l'honneur que l'évêque de Sarum m'a fait en me proposant comme candidat, honneur qui, j'espère, sera plus tard confirmé par votre choix ; et, si cet espoir se réalise, je tâcherai de témoigner ma reconnaissance à la société royale, en lui communiquant ce que je pourrai faire pour l'avancement des sciences par mes faibles et *solitaires* efforts. » L'heureux accueil que cette ouverture avait obtenu, engagea enfin Newton à faire, deux mois après, à la société royale, une autre communication bien plus importante, celle de la première partie de son travail sur l'analyse de la lumière. On présume aisément quelle sensation dut produire une découverte si grande et si peu attendue. La société lui fit demander, dans les termes les plus honorables, la permission d'insérer ce beau travail dans le recueil des *Transactions philosophiques* (2), dont elle faisait alors imprimer, tous les mois, un fascicule. Newton accepta ce mode de publication aussi rapide qu'honorable; et, en adressant à ce sujet ses remercîments à Oldenburg, secrétaire de la société : « Ce

(1) Ce modèle se voit encore aujourd'hui, conservé dans les archives de la société Royale.
(2) *Philosoph. transact.*, n°. 80.

» fut d'abord, lui dit-il, l'estime » que je faisais de la société royale, » comme réunion de juges éclairés » et intègres en matière de sciences, » qui m'encouragea à lui soumettre » mon Mémoire sur la lumière, » qu'elle a si favorablement accueil- » li. J'avais d'abord regardé com- » me une grande distinction d'être » admis dans un corps aussi hono- » rable ; je commence aujourd'hui à » en mieux sentir encore l'avantage. » Car, veuillez me croire, je ne re- » garde pas seulement comme un » devoir de concourir avec les autres » membres à l'avancement des con- » naissances scientifiques; je considè- » re encore comme un grand privilé- » ge, qu'au lieu d'exposer des recher- » ches de cette nature à l'irréflexion » d'une foule prévenue et curieuse, » par qui tant de vérités nouvelles » ont été si souvent bafouées ou per- » dues, je puisse m'adresser libre- » ment à une société aussi impartiale » et éclairée ». Il faut dire, à l'hon- neur de la société royale de Londres, qu'elle se montra toujours, plus qu'au- cune autre, digne de ce noble témoi- gnage que le plus illustre de ses mem- bres a rendu à sa bienveillance com- me à sa justice. Mais le suffrage et l'estime d'un corps ne sauraient pré- server des attaques individuelles, s'ils en dédommagent. Newton, lui-même, devait être soumis à la destinée com- mune, qui veut que le mérite, et sur- tout le succès, fasse naître l'envie. En se dévoilant, il obtint la gloire; mais il l'obtint au prix du repos. Il y avait, à cette époque, dans la société royale, un homme qui, pour le génie d'invention et l'étendue des lumières, le cédait à peine à Newton même. C'était Robert Hooke: joignant à ces facultés une activité d'esprit in- croyable, et une excessive ambition de renommée, il n'y avait pres- que aucune partie des connaissances humaines qu'il n'eût plus ou moins étudiée, et sur laquelle il ne se fût formé des vues à lui; tellement qu'on ne pouvait guère imaginer de sujet de recherches qu'il n'y eût songé, ni proposer d'invention nouvelle qu'il ne la réclamât. Ce sentiment jaloux trouvait d'autant plus d'occasions de s'exercer et de se satisfaire, que les sciences physiques et naturelles étaient encore à cette époque toutes mêlées d'opinions systématiques, de sorte qu'il n'y avait presque personne qui sût faire ou même concevoir la différence d'un aperçu vague à une idée précise, et d'une hypothèse phy- sique à une loi naturelle démontrée rigoureusement. Hooke lui-même n'avait pas ce sentiment de préci- sion; et il manquait de l'espèce parti- culière de connaissances qui aurait pu lui en inspirer le goût, ou lui en faire voir la nécessité. Les mathé- matiques lui étaient peu familières; au moins il ne les maniait pas as- sez aisément pour pouvoir se servir du calcul comme d'un instrument propre à éprouver ou à perfection- ner une théorie. C'était-là le grand avantage que possédait Newton, et qui assurait à ses recherches une précision et une certitude jusqu'alors inconnues dans les sciences. L'analyse de la lumière, présentée par lui à la société royale, portait éminemment ce caractère de rigueur : elle consis- tait toute dans la manifestation ex- périmentale d'un certain nombre de propriétés physiques, qui se trou- vaient ainsi établies matériellement sans aucune intervention d'hypo- thèse, et sans même que l'on eût besoin de savoir en quoi consistait la lumière, dont elles devenaient dé- sormais autant de caractères incon-

testables. Après la première surprise d'admiration, excitée par la lecture de ce beau travail, la société royale chargea trois de ses membres d'en prendre une connaissance aprofondie, et de lui en rendre compte. Hooke fut de ce nombre, et se chargea de faire le rapport. Déjà, lorsque Newton avait présenté son télescope, Hooke avait annoncé qu'il possédait un moyen infaillible, à l'aide duquel « on pouvait porter au dernier degré » de perfection, non-seulement le » télescope, mais tous les instru- » ments d'optique quelconques, de » manière que tout ce qui avait été » inventé, projeté, ou même desiré » en optique, pouvait s'exécuter » ainsi avec autant de facilité que » d'exactitude (1). » Toutefois il n'exposait pas ce moyen, et se bornait, suivant l'usage du temps, à l'envelopper dans une anagramme de lettres transposées, dont il paraît n'avoir jamais donné ni pu donner le mot, puisque ni lui, ni personne, n'ont jamais réalisé ces merveilleuses promesses. Son rapport sur le travail de Newton, fut, sinon du même genre, du moins conçu dans le même esprit de personnalité; car, au lieu de discuter les nouveaux faits en eux-mêmes, et d'après les expériences qui les établissaient, il les examina seulement dans leurs rapports avec une hypothèse qu'il avait autrefois imaginée, et qui consiste à concevoir la lumière, non pas comme une émanation réelle de particules très-petites, mais comme le simple effet de vibrations excitées et propagées dans un milieu très-élastique. Ce mode de constitution peut être en lui-même aussi vrai que tout autre, puisque la nature réelle de la lumière nous est encore tout-à-fait inconnue : mais, pour pouvoir être actuellement admis comme vrai et certain, il faudrait d'abord qu'il fût exactement défini dans ses détails; ensuite, qu'il fût susceptible d'être rigoureusement éprouvé par le calcul. Or la première condition était loin d'être remplie par Hooke, qui n'y substituait qu'un aperçu extrêmement vague, matériellement contraire à l'expérience dans un grand nombre de détails, au point, par exemple, de supposer qu'il n'y a dans la lumière que deux couleurs essentiellement distinctes le violet et le rouge, dont toutes les autres ne sont que des mélanges; et, quant à la seconde condition, celle d'une épreuve par le calcul, il s'en fallait beaucoup qu'il fût possible alors d'y soumettre rigoureusement ce système d'ondulations, puisqu'il n'est pas encore possible de le faire, aujourd'hui même, de l'aveu des géomètres qui s'en sont le plus occupés. Or, c'était à des idées aussi vagues et incohérentes, que Hooke comparait les vérités physiques que Newton avait découvertes, en finissant magistralement par lui accorder tout ce qui lui paraissait conciliable avec son hypothèse, et par lui conseiller de ne pas chercher d'autre explication des faits que celle-là (1). Newton répondit à cette attaque, d'une manière sévère et péremptoire (2). Après avoir réfuté une erreur que Hooke avait commise, en supposant les aberrations de sphéricité des miroirs plus grandes que celles des lentilles réfringentes, il se plaint de ce qu'on ait voulu juger des faits qu'il avait annoncés, non pas d'après les observations qui

(1) Birch's *History of royal society*, vol. III, p. 4.

(1) Birch's *Hist. of roy. society*, vol. III, p. 10.
(2) *Philosoph. transact.*, n°. 88.

les appuient, mais d'après leur accord ou leur discordance avec une hypothèse préalablement imaginée. Il montre aisément combien cette hypothèse, telle que son adversaire l'avait présentée, était incertaine et vague. Il proteste que, quant à lui, il n'a pas voulu établir une hypothèse quelconque; qu'il n'en a pas même eu besoin; mais qu'il a seulement prétendu établir des propriétés réelles d'après des phénomènes observés. Enfin, il rapporte encore de nouvelles expériences qui, en confirmant ces propriétés mêmes, réfutent les assertions inexactes de Hooke sur la réduction de toutes les couleurs possibles à deux couleurs simples, et ses objections non moins fausses contre la composition de la blancheur par le mélange de tous les rayons. Cette réponse, ou plutôt ce nouveau *Mémoire* de Newton, qui complète l'analyse de la lumière, fut publié par la société royale, dans les *Transactions philosophiques* de novembre 1672. Hooke n'y répliqua point; mais, ayant sans doute présumé, d'après le premier travail de Newton, qu'un tel expérimentateur serait bientôt sur la voie de tout ce que l'on pourrait découvrir sur la physique de la lumière, il s'était empressé de présenter à la société royale plusieurs observations importantes d'optique, parmi lesquelles on remarque une description très-précise et très-fidèle des couleurs changeantes qui paraissent en anneaux sur les bulles d'eau savonneuse et dans les lames minces d'air interceptées entre des verres pressés; le tout sans aucune détermination de loi physique ou même de mesure (1).

(1) La première de ces communications fut faite le 13 mars 1672; la seconde, le 19 juin de la même année.

Deux ans après, le 18 mars 1674, il lut un autre Mémoire, où il exposait les phénomènes fondamentaux de la diffraction, déjà découverts et décrits par Grimaldi dès 1665 (1); mais, ce qui est plus remarquable, il y annonça en outre un principe, devenu depuis d'une application très féconde en optique, sous le nom de principe des interférences; savoir qu'il se produit des couleurs lorsque deux rayons de lumière arrivent à-la-fois dans l'œil, sous des directions si peu différentes, que cet organe les prend pour un seul rayon (2). On verra plus tard qu'en effet Newton fut conduit par la suite à s'occuper aussi de ces nouveaux phénomènes, comme Hooke l'avait conjecturé; mais auparavant, il eut encore à soutenir plusieurs attaques aussi absurdes qu'irréfléchies, contre ses expériences sur l'analyse de la lumière. Telle fut, par exemple, celle d'un père Pardies, jésuite, qui prétendait que l'alongement de l'image réfractée, d'où Newton inférait l'inégale réfrangibilité des rayons, tenait uniquement à la diversité de leurs incidences primitives sur la première face du prisme; supposition dont le calcul le plus simple aurait suffi pour reconnaître l'inexactitude, et qui était d'avance réfutée dans le Mémoire de Newton. Telle fut encore une autre assertion plus inconcevable, d'un certain Linus, physicien de Liége, lequel prétendait

(1) Le livre de Grimaldi avait été annoncé en 1672, dans les *Transact. philos.*, n°. 72; et l'extrait que l'on en donna contient l'indication formelle des deux choses les plus importantes qu'il renferme; savoir la diffraction de la lumière, et l'hypothèse des ondulations reproduite depuis par Hooke.

(2) Quoique l'exposé détaillé de ces recherches dût appartenir spécialement à l'article Hooke, il nous a paru impossible de ne pas en faire mention dans celui de Newton, puisqu'il s'est aussi occupé si profondément des mêmes objets.

n'avoir jamais pu obtenir par la réfraction des prismes, une image alongée, mais seulement une image ronde et incolore; d'où il concluait que Newton avait dû être induit en erreur par le passage fortuit de quelque nuée brillante, qui avait accidentellement alongé et coloré l'image. Il ajoutait ensuite que, quant à lui, il n'aurait pas été étonné si l'image eût été alongée dans le sens longitudinal du prisme; mais qu'on ne pouvait, sans violer les règles de l'optique, la supposer alongée dans le sens transversal. Tout cela était accompagné de remarques magistrales sur l'improbabilité de ce que l'on appelait la nouvelle hypothèse, et que Newton avait cru être simplement des faits. Ces absurdités s'imprimaient à mesure dans les *Transactions philosophiques*; et il fallait que Newton prît la peine d'y répondre de point en point, pour ne pas les laisser accréditer par la malignité envieuse, qui se montrait empressée de les accueillir. Il eut même à répondre aussi à Huyghens, qui, tout grand génie qu'il était, lui fit des objections presque aussi peu philosophiques, comparant toujours les propriétés réelles découvertes par Newton, à une hypothèse qu'il s'était lui-même formée sur la nature de la lumière; comme Hooke les comparait à une autre hypothèse de son invention, et Pardies et Linus aux hypothèses anciennes. Newton avait beau répondre qu'il ne prétendait avancer ni admettre aucune hypothèse quelconque, mais seulement établir, et lier entre eux des faits par des lois physiques: cette abstraction sévère était alors trop forte pour être comprise. Il est inconcevable à quels détails de discussion il fut obligé de descendre: aussi le dégoût qu'il en ressentit, fut tel, qu'au lieu d'imprimer ses leçons d'optique, en y joignant son traité des séries, comme il en avait formé le dessein d'abord, et comme il s'y était même déjà préparé, il résolut de garder tout cela, et de ne plus se commettre davantage avec le public. « Je fus, » écrivait-il plus tard à Leibnitz, » si persécuté d'objections et d'interpellations sans fin, à cause de » la publication de mes idées sur la « lumière, que je résolus de ne pas » m'y exposer davantage: m'accusant moi-même d'imprudence d'avoir, pour une vaine ombre, perdu » ainsi mon repos, un bien si solide » et si substantiel. » Et, dans une autre lettre écrite à Oldenburg, secrétaire de la société royale: « Pour » les tracasseries que l'on me fait, lui » disait-il, je ne vous en reparle » point; mais je dois vous prévenir » que dorénavant je n'entends plus » me tourmenter d'objets scientifiques: j'espère donc que vous ne » trouverez pas mauvais si vous » voyez que je ne fais plus rien sur » ces matières, et même que vous » voudrez bien, autant qu'il vous » sera possible, prévenir les nouvelles objections, ainsi que les » lettres qui pourraient m'être adressées relativement à ces objets. » Ce fut peut-être un souvenir mal éteint de ces objections peu réfléchies de Huyghens, qui, plus tard, disposa Newton à voir moins favorablement qu'il ne l'aurait dû, la loi de la double réfraction des cristaux à un axe, que cet habile géomètre avait trouvée, et avait trouvée vraisemblablement à la manière de Newton, c'est-à-dire par des expériences, quoiqu'il l'eût présentée comme une déduction et une confirmation de son système favori. Quoi qu'il en

soit, il est facile de comprendre à quel point l'intervention d'un adversaire tel que Huygheus dut affliger Newton, qui aurait pu au moins espérer d'être compris et apprécié par les esprits habitués à la sévérité géométrique. Toutefois, avant de quitter la lice, il voulut compléter l'exposition des résultats qu'il avait trouvés, et des vues qu'il s'était faites sur la physique de la lumière. Ce fut l'objet d'un dernier écrit, qu'il adressa, le 9 décembre 1675, à la société royale, et qui est imprimé dans le troisième volume de l'Histoire de cette société (1). On y voit l'analyse expérimentale des phénomènes de coloration qui s'observent dans les lames minces de toutes les substances; phénomènes qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, avaient été précédemment signalés et décrits par Hooke, mais sans qu'il en eût donné ni les mesures ni les lois. Newton établit d'abord ces mesures avec une précision et une délicatesse admirables; puis, il en conclut les lois physiques par lesquelles tous les résultats s'enchaînent et se déduisent les uns des autres. C'est ce même travail qui, réuni presque textuellement au premier mémoire sur l'analyse de la lumière, forma depuis la base du grand ouvrage publié par Newton, sous le nom d'*Optique*, en 1704. On trouve seulement, dans l'Optique, une exposition expérimentale des phénomènes plus étendue, plus complète, et plus sévèrement dégagée de toute hypothèse. Les nouvelles expériences dont Newton l'a enrichie, sont principalement relatives aux phénomènes de coloration qui s'observent dans les plaques épaisses de tous les corps, lorsqu'elles sont convenablement présentées à la lumière incidente. Newton les ramène à se déduire des mêmes lois que les phénomènes des lames minces; puis, s'appuyant sur ces lois comme sur autant de faits, aussi certains, mais plus généraux que les observations particulières qui ont servi à les conclure, il les concentre tous en une propriété unique, qu'il applique à la lumière même, et dont il caractérise chaque particularité, de manière qu'elle soit l'expression pure d'une des lois observées. L'essence de cette propriété est que chaque particule de lumière, depuis l'instant où elle quitte le corps rayonnant dont elle émane, éprouve, périodiquement et à des intervalles égaux, une continuelle alternative de dispositions à se réfléchir, ou à se transmettre, à travers les surfaces des corps diaphanes qu'elle rencontre: tellement, par exemple, que, si une telle surface s'offre à la particule lumineuse, pendant une des alternatives où la tendance à la réflexion dure, ce que Newton a justement appelé l'*accès de facile réflexion*, cette tendance la fait céder plus aisément au pouvoir réflecteur de la surface; au lieu qu'elle cède plus difficilement à ce pouvoir, lorsqu'elle se trouve dans la phase contraire, que Newton a nommée l'*accès de facile transmission*. On ne trouverait pas dans les sciences physiques un exemple plus hardi de la hauteur d'abstraction, où la discussion des expériences peut conduire. Car, bien que les accès, en tant qu'ils sont une propriété physique, ne puissent s'appliquer qu'à des particules matérielles, et supposent ainsi tacitement que la lumière est une telle matière, ce dont on peut douter, mais ce que

(1) Birch's, *Hist. of roy. society*, III, pages 247, 261 et 296.

Newton n'a jamais mis en doute; néanmoins leurs caractères sont si rigidement définis, et moulés sur les lois expérimentales avec tant d'exactitude, qu'ils subsisteraient encore sans aucun changement si l'on venait à découvrir que la lumière fût constituée d'une autre manière, par exemple, qu'elle consistât dans des ondulations propagées: et c'est peut-être ce que n'ont pas assez senti ceux qui ont prétendu combattre ces propriétés parce qu'elles leur paraissaient trop compliquées, ou trop singulières pour appartenir à des particules; comme si l'idée de simplicité ou de complication n'était pas purement relative à notre esprit, et non à la nature des choses; de sorte que la question n'est pas de savoir si ces propriétés sont difficiles à comprendre dans leur cause physique, ou dans leur manière de s'exercer, mais seulement si elles sont des expressions fidèles et précises des faits. Tel est le point de vue élevé sous lequel Newton les a présentées dans son Optique, en 1704, en se bornant à y joindre, comme conséquences, les inductions profondes qui en résultent sur la constitution intime des corps, et sur la cause qui les rend aptes à réfléchir ou à transmettre telle ou telle couleur. Mais, dans son travail de 1675, il s'était laissé aller à lier ces propriétés à une hypothèse physique très hardie, et si générale qu'il en déduisait la nature de la lumière, celle de la chaleur, et l'explication de tous les phénomènes de combinaison ou de mouvement qui semblent produits par des principes intangibles et impondérables. Or, tant parce que cette hypothèse, consignée seulement dans l'Histoire de la société royale, est peu connue, que parce qu'elle me paraît avoir été constamment la pensée de Newton dans ses vues les plus éloignées sur la constitution de l'univers, je crois devoir en donner ici le résumé, non pas dans l'intention de la défendre ou de la combattre, mais pour que l'on voie bien précisément en quoi consistaient dès cette époque les idées de Newton, et comment, sans qu'elles aient en rien changé avec le temps, l'expression a pu seulement, selon les circonstances, en devenir plus ou moins explicite. Newton s'excuse d'abord de proposer une conjecture sur la nature de la lumière, protestant que, pour lui, il n'en sent pas le besoin, et que les propriétés qu'il a découvertes étant des faits physiques, il n'importe nullement à leur certitude qu'elles soient ou ne soient pas explicables par tel ou tel système; « Mais, ajoute-t-il, » comme j'ai cru voir que les têtes » de beaucoup de grands savants » courent fort après les hypothèses, » je dirai celle que je serais porté à » regarder comme la plus vraisemblable, si j'étais obligé d'en adopter une. » Il admet alors, à-peu-près comme l'avait fait avant lui Descartes, l'existence d'un fluide imperceptible à nos sens, qui s'étend dans tout l'espace, et pénètre tous les corps avec des degrés de densité divers. Il suppose ce fluide plus dense dans les corps qui renferment moins de parties matérielles propres sous le même volume. Il fait, en outre, varier sa densité autour de chacun d'eux, et même autour de chacune de leurs particules, la faisant croître avec beaucoup de rapidité près de leur surface, ensuite plus lentement mais toutefois indéfiniment, à mesure que la distance augmente. Ce fluide que Newton ap-

pelle *matière éthérée* ou *éther*, pour caractériser par cette dénomination sa rareté excessive, est aussi extrêmement élastique; d'où il suit que, par l'effort qu'il fait pour s'étendre, il se presse lui-même, et presse les parties matérielles des autres corps avec une énergie plus ou moins puissante, selon sa densité actuelle; d'où il résulte que tous ces corps doivent tendre continuellement les uns vers les autres, l'inégalité de la pression les portant toujours à passer des parties les plus denses de l'éther, dans les plus rares. En outre, selon ce qui a été dit tout à l'heure, sur la disposition de l'éther autour de chaque corps, et même autour de chaque particule, les variations de sa densité, entre un corps et le vide, ou entre un corps et un autre corps contigu, ne doivent pas s'opérer brusquement, mais par des variations graduelles, qui ont lieu près de la surface de chaque corps, et qui, d'abord fort rapides près de ces surfaces, deviennent bientôt si lentes, qu'elles cessent d'être sensibles, au-delà de certaines limites d'épaisseur inappréciables à nos sens (1). Une telle disposition de choses étant accordée, si cet éther vient à être ébranlé ou agité en un de ses points par une cause quelconque qui y produise un mouvement vibratoire, ce mouvement devra se transmettre dans tout le reste du milieu par ondulations, comme le son se transmet dans l'air, mais d'une manière beaucoup plus rapide à cause de l'élasticité plus grande; et, si ces ondulations successivement réitérées, viennent à rencontrer sur leur route des particules matérielles qui constituent la substance d'un corps, elles pourront les ébranler et les agiter, même avec beaucoup de force, par la répétition et la périodicité rapide de leurs impressions successives, précisément comme on voit des corps solides, et même quelquefois toute la masse d'un grand édifice, frémir sous l'impulsion réitérée des faibles ondulations aériennes qu'excitent les sons d'un tuyau d'orgue, ou le roulement d'un tambour. Maintenant Newton ne suppose pas que la lumière résulte immédiatement de l'impression produite par ces ondulations sur la membrane nerveuse de la rétine, comme Descartes et Hooke l'avaient fait avant lui, et comme l'ont fait depuis généralement tous ceux qui ont suivi le même sytème d'idées : la principale raison qu'il donne pour rejeter cette supposition, c'est que tout mouvement excité et transmis dans un fluide élastique, qui repose sur un autre fluide de densité différente, ne semble pas pouvoir se réfléchir dans le premier fluide, à la surface de séparation commune, sans se transmettre en partie dans le second; au lieu que, dans plusieurs circonstances, la lumière propagée dans l'intérieur des corps, se réfléchit totalement à leur seconde surface, et retourne de nouveau dans leur intérieur, sans qu'il en sorte la moindre partie au-dehors (1)

(1) Pour que ce résumé fût réellement de quelque intérêt, j'ai pensé qu'il devait offrir, non pas tant les idées de Newton sous leur première forme, que la partie de ces idées à laquelle il s'était arrêté, et qui peut être considérée comme définitive. C'est pourquoi je ne me suis pas fait scrupule d'employer ici les questions de l'optique pour interpréter fidèlement la pensée de Newton, ou pour limiter ce que lui-même avait cru devoir limiter depuis qu'il eut acquis une connaissance des forces naturelles plus étendue et plus parfaite.

(1) La difficulté que Newton élève ici est réelle, mais ne peut être décidée que par le calcul exact et général du mouvement ondulatoire excité dans l'éther lumineux. En effet, les

C'est pourquoi Newton admet que la lumière consiste en une substance d'une nature propre, différente de l'éther, mais composée de parties hétérogènes, qui s'élançant, en tous sens, des corps lumineux, avec une vitesse excessive, quoique mesurable, agitent l'éther dans leur passage, et y excitent des ondulations par la rencontre desquelles elles peuvent être aussi à leur tour accélérées ou retardées. Pour rendre son hypothèse plus générale, il ne caractérise point l'essence de ces parties mêmes, mais uniquement la faculté qu'il leur attribue d'agiter ainsi l'éther, et d'en être agitées : du reste, ajoute-t-il, on peut, si l'on veut, supposer que ce sont des corpuscules infiniment petits, lancés en tout sens autour du corps lumineux par un principe intérieur de mouvement, qui, continuant d'agir sur eux *à toute distance*, tend à accélérer perpétuellement leur vitesse, et l'accélère en effet, jusqu'à ce que la résistance du milieu éthéré égalant l'action instantanée de ce principe, le mouvement de chaque corpuscule devienne uniforme, comme le devient celui des corps grossiers, lorsqu'ils tombent d'une grande hauteur dans l'eau ou dans l'air. Quoi qu'il en soit, l'indépendance des parties de la lumière et de l'éther étant admise, ainsi que leur réaction mutuelle, telle que nous venons de la définir, Newton considère un rayon de lumière qui traverse un espace où le milieu éthéré est composé de couches de densité variable; et, appliquant aux parties de ce rayon le principe général établi plus haut, il en conclut qu'elles doivent être pressées, poussées, ou en général sollicitées à aller des couches plus denses vers les plus rares; ce qui doit leur imprimer une accélération de vitesse, si cette tendance conspire avec le mouvement primitif du rayon; un retardement si elle le contrarie; et en général une déviation curviligne, si elle lui est oblique. C'est-là précisément ce qui doit arriver lorsque les rayons lumineux passent d'un corps transparent homogène, dans un autre, puisque l'éther est supposé

recherches des géomètres sur la propagation du son dans l'air, ont montré que la propriété de s'étendre dans tel ou tel sens, et de ne pas s'étendre dans tel autre, peut être donnée aux ondulations par de simples relations analytiques établies entre les condensations ou les dilatations instantanées des particules du milieu élastique et leurs vitesses de transport. Par exemple, quand on considère une atmosphère d'air indéfinie, dont la densité ainsi que la température sont partout constantes, si l'on conçoit qu'une portion limitée de cette masse vienne à être condensée, dilatée, et agitée d'une manière quelconque, puis abandonnée librement à son propre ressort, on trouve qu'en vertu des lois d'élasticité qui existent dans les substances gazeuses, les ondulations secondaires, nées de cet ébranlement arbitraire, sont toujours telles que les variations de densité y sont constamment proportionnelles aux vitesses de transport des particules. En outre le mouvement de transport se fait de manière que chaque tranche infiniment petite se trouve condensée au moment où sa vitesse l'éloigne du centre du mouvement primitif, et qu'au contraire elle se trouve dilatée quand elle s'en rapproche. Or, selon la remarque d'Euler, la première de ces deux conditions fait que les ondes sonores se propagent seulement en un sens, et la seconde fait que ce mouvement a lieu en avant, à partir du centre d'ébranlement primitif : au lieu que cet ébranlement lui-même, qui n'est pas en général assujetti aux mêmes relations, s'étend dans tous les sens, quoique non encore nécessairement, avec une égale intensité. Serait-il possible que des relations de ce genre établies dans les ondulations lumineuses, rendissent leur réflexion totale, et leur transmission latérale nulle, au-delà de certaines incidences intérieures? Voilà ce que le calcul seul peut décider. Mais c'est aussi réellement en ce point que réside la possibilité de savoir si de pareilles ondulations peuvent être ou non employées pour représenter la lumière; et tant qu'on ne sera pas parvenu à résoudre rigoureusement ce problème, on ne pourra rien décider relativement à la nature du principe lumineux. Ces réflexions, qui nous ont été suggérées par M. Poisson, l'un des géomètres modernes qui s'est le plus profondément et le plus heureusement occupé de ce genre de recherches, montrent que Newton avoit parfaitement senti toute l'étendue et la difficulté mécanique de l'hypothèse ondulatoire, quoique l'état où l'analyse mathématique se trouvoit de son temps ne lui permît pas de résoudre ces difficultés de manière à pouvoir tirer une conséquence certaine pour ou contre cette manière de constituer le principe lumineux.

s'y trouver à des densités diverses; et, en outre, la déviation du rayon doit s'opérer uniquement près de la surface commune des deux corps où la variation sensible de densité s'opère; d'où résulte le phénomène de la réfraction. « Or, ajoute Newton, si le » mouvement du rayon est ainsi accéléré ou retardé dans une proportion donnée, et si l'accélération ou » le retardement est compté comme » il doit l'être perpendiculairement à » la surface commune des deux milieux, on trouve que le rapport du » sinus d'incidence au sinus de réfraction, doit être constant, conformément à la loi de Descartes. » Cette explication de la réfraction est précisement la même que Newton a reproduite depuis dans ses Principes mathématiques de la philosophie naturelle, en y ajoutant seulement la réserve de ne rien prononcer sur la nature de la force déviatrice. Il est toutefois probable que dans son mémoire, il l'avait donnée par une simple induction, plutôt que d'après une démonstration mathématique; car il ne paraît pas qu'à cette époque, il connût le calcul des mouvements curvilignes. Mais, ce qu'il importe de remarquer, c'est qu'il avait dès-lors conçu au moins le soupçon d'une gravitation universelle; car il a soin de faire observer que l'inégale densité de son éther à diverses distances des corps, suffit pour déterminer entre eux une tendance mutuelle des uns vers les autres (1), considération qu'il a encore reproduite dans les Questions qu'il annexa depuis à la fin de l'Optique, en 1704, après avoir découvert les lois du système du monde. Néanmoins on doit penser qu'il n'avait pas encore, en 1675, conçu l'idée des attractions à petites distances, puisque, dans son travail adressé à la Société royale, il suppose que l'ascension des liquides dans les tubes capillaires vient de ce que l'air est plus rare dans les espaces limités que dans les espaces libres, et d'autant plus rare, qu'ils sont plus limités; au lieu que, dans les Questions annexées à la fin de l'Optique, il attribue ces phénomènes à leur véritable cause, c'est-à-dire aux attractions réciproques des tubes et du fluide; quoiqu'il n'ait pas su même à cette seconde époque, en calculer l'effet, que M. Laplace a depuis complètement déterminé. Après avoir ainsi considéré la simple transmission des rayons dans les couches éthérées de densités inégales, Newton entre dans l'examen des modifications que cette transmission peut éprouver par la rencontre des ondulations primitivement excitées dans l'éther même, selon qu'elles favorisent ou contrarient le mouvement actuel de translation des particules lumineuses; et cette réaction lui sert pour expliquer les intermittences de réflexion et de réfraction, qui s'opèrent dans les lames minces. Or l'on peut voir dans son Optique, qu'il n'a jamais abandonné cette idée: car, bien que, dans cet ouvrage, il se soit tenu, quant à la nature de la lumière, dans la réserve la plus absolue et la plus indépendante de toute hypothèse; néanmoins, après avoir caractérisé les accès comme une propriété physique purement abstraite, il donne encore, comme moyen de la rendre sensible, cette même manière de la concevoir qu'il

(1) Newton lui-même s'appuie sur cette preuve dans une lettre écrite à Halley, en 1681, pour montrer qu'il connaissait la loi du carré des distances, à l'époque de 1675, où il écrivait cette dissertation sur la lumière.

avait exposée dans son Mémoire de 1675. La même idée se trouve reproduite dans plusieurs des questions annexées à la fin de l'Optique, principalement dans la dix-septième, et dans celles qui suivent, jusqu'à la vingt-quatrième, où il demande, ainsi que dans son Mémoire, si ce même éther ne suffit pas pour produire aussi la gravitation universelle, et tous les phénomènes mêmes des mouvements animaux? Enfin, dans son Mémoire, il essaie d'appliquer aussi les mêmes principes aux inflexions que les rayons lumineux éprouvent en passant près des extrémités des corps; inflexions qu'il explique également par les variations de densité de l'éther, près de ces extrémités: et c'est encore ainsi qu'il a constamment présenté ces inflexions, soit dans le livre des Principes, imprimé en 1687, soit dans les Questions insérées à la fin de l'Optique; de sorte que, par tous ces exemples réunis, on peut voir que Newton n'a pas varié plusieurs fois d'opinion sur la nature de la lumière, comme quelques écrivains l'ont avancé; mais, qu'en conservant toujours la même idée, il l'a expliquée plus ou moins ouvertement, selon qu'il lui a paru plus ou moins convenable de le faire. Au reste, à l'époque de 1675, les phénomènes de la diffraction étaient encore trop imparfaitement connus, et observés avec trop peu de détail, pour que Newton pût voir nettement s'ils s'accordaient ou non avec son hypothèse. Il paraît qu'il fit alors, pour les étudier, un assez grand nombre d'expériences, qu'il inséra depuis à la suite de son Optique; car il les y donne lui-même comme un travail non achevé, qu'il avait entrepris autrefois, mais duquel ses idées s'étaient trop éloignées pour qu'il eût le goût ou la volonté de les reprendre: d'ailleurs il les expose, comme tout le reste, sans les faire dépendre d'aucun système. Lorsque le travail de Newton et son hypothèse sur la nature de la lumière furent présentés, en 1675, à la société royale, Hooke réclama encore l'un et l'autre, suivant son usage. Mais cette fois Newton ne perdit plus son temps et son repos à lui répondre: il se contenta d'écrire à Oldenburg, pour lui faire sentir toute l'injustice de cet homme prévenu et jaloux. Il montre aisément d'abord, que son idée fondamentale diffère totalement de celle de Hooke, puisque celui-ci faisait consister la lumière dans les ondulations mêmes de l'éther, transmises jusqu'à l'organe de la vision, au lieu que la lumière de Newton est une substance matériellement distincte, qui, lancée dans l'éther, lui imprime ou en reçoit des mouvements propres, en vertu desquels elle agit sur nous: « Quant aux observations de Hooke, » sur les couleurs des lames minces, » j'avoue aisément, dit Newton, que » j'en ai fait usage, et je l'ai témoigné dans mon Mémoire. Mais, » après avoir décrit ces phénomènes, il m'a laissé le soin d'inventer et de faire les expériences nécessaires pour en déterminer les lois » numériques, puisqu'il n'a donné aucun éclaircissement sur ce point, » sinon que la couleur dépend d'une » certaine épaisseur de la lame; et » qu'il avoue même, dans sa *Micrographie*, avoir tenté en vain de » découvrir quelle peut être cette » épaisseur pour chaque couleur. Or » m'ayant ainsi laissé à en déterminer la mesure par mes observations propres, je pense qu'il voudra bien me permettre de me servir de ce que j'ai découvert à cet

» égard. » Heureusement, cette fois, la discussion n'alla pas plus loin; et Oldenburg eut assez de crédit, comme de sagesse, pour empêcher qu'elle n'éclatât publiquement. Depuis cette époque jusque vers la fin de 1679, c'est-à-dire, pendant l'espace de quatre années, Newton ne communiqua plus rien à la société royale. Oldenburg, dont la bienveillance le rassurait, était mort dans cet intervalle; et Hooke lui avait succédé dans l'emploi de secrétaire: ce qui n'était rien moins que tranquillisant contre de nouvelles tracasseries. Cependant on peut penser que Newton ne restait pas oisif; et en effet, dans cet intervalle, il paraît qu'il s'occupait principalement d'observations astronomiques. Enfin, le 16 nov. 1679, il dut écrire à Hooke, au sujet d'un système de physique céleste, sur lequel la société royale lui avait demandé son sentiment; et, dans sa lettre, il proposait comme une chose curieuse, de vérifier le mouvement de la terre par une expérience directe, qui consisterait à faire tomber des corps d'une grande hauteur, et à observer s'ils suivent exactement la verticale; car, si la terre tourne, la force centrifuge de ces corps, à leur point de départ, devant être plus grande qu'au pied de la verticale, on trouvera qu'ils s'écartent de cette ligne vers l'est au lieu qu'ils doivent la suivre exactement, si la terre ne tourne pas. Cette ingénieuse idée ayant été très-bien accueillie, on chargea Hooke du soin de la réaliser par l'expérience. En y réfléchissant, il fit une remarque, assurément peu difficile, si nous en comprenons bien le sens; c'est que, dans tous les lieux où la direction de la pesanteur est oblique à l'axe de rotation du globe, c'est-à-dire par toute la terre excepté à l'équateur même, les corps en tombant changent de parallèles, et s'approchent de l'équateur; de sorte qu'en Europe, par exemple, leur déviation ne s'opère pas, rigoureusement parlant, à l'est, mais au sud-est du point de départ. Hooke communiqua cette remarque à Newton, qui en reconnut aussitôt l'exactitude; mais, de plus, Hooke assura la société royale, qu'en répétant un grand nombre de fois l'expérience, comme on l'avait chargé de le faire, il avait trouvé qu'en effet la déviation se faisait constamment au sud-est: accord qui paraîtra bien simple si le sens de l'observation de Hooke est tel que nous venons de le supposer; et qui devra sembler bien extraordinaire, s'il avait voulu parler d'une déviation comptée à partir du pied de la verticale; car dans ce cas, d'après les formules de M. Laplace, l'écart vers le sud est du second ordre, relativement à la déviation absolue: et, dans les observations de Hooke, ce faible écart devait être bien difficile à constater, puisque ses expériences étaient faites en plein air. Quoi qu'il en soit, ce fut là l'occasion qui engagea Newton à examiner si le mouvement elliptique des planètes pouvait résulter d'une gravitation réciproque au carré de la distance, et comment il en pouvait résulter. En effet, en proposant à la société royale sa curieuse expérience, il avait considéré le mouvement du corps pesant, comme déterminé par une gravité d'une intensité constante; et il en avait conclu que la trajectoire devait être une sorte de spirale, (1) sans doute parce qu'il supposait la chute opérée dans

(1) Voyez les lettres originales de Newton, rapportées dans la *Biographia britannica*, art. Hook, pag. 2659.

un milieu résistant, comme l'air. Hooke, qui avait adopté depuis long-temps l'hypothèse d'une gravité croissante en raison du carré des distances au centre, lui répondit que la trajectoire ne devait pas être une spirale; mais que, dans le vide, ce serait une ellipse excentrique, laquelle se changerait en une courbe ovoïde, pareillement excentrique, si le milieu était résistant. Il est impossible de savoir au juste comment Hooke avait pu arriver à ces résultats; car, ni alors, ni dans aucune autre occasion, il n'en donna de démonstration géométrique, quoique Halley et le chevalier Wren le pressassent vivement de le faire, s'il était vrai qu'il en possédât une, comme il l'affirmait (1). On pourrait croire, non sans vraisemblance, que le mouvement elliptique des projectiles était à ses yeux la conséquence des idées hypothétiques, mais justes, qu'il s'était faites sur la cause physique des mouvements planétaires; car il les attribuait à l'existence d'une force de gravité propre à chaque corps céleste, et s'exerçant autour de son centre avec une énergie réciproque au carré de la distance (2); de sorte que, dans ce système, le mouvement des projectiles autour du centre de la Terre devait être elliptique, puisque, selon les observations, celui des planètes était elliptique autour du soleil. Hooke avait depuis long-temps tourné ses vues vers ce genre de spéculation; mais n'étant pas assez profond mathématicien pour déduire rigoureusement la nature de la force, de la forme des orbites, ou pour montrer comment cette forme résultait de la loi d'attraction supposée, il avait entrepris d'étudier les caractères de celle-ci par des épreuves physiques directes, et de réaliser ensuite, à l'aide d'appareils mécaniques, les mouvements qui en résultaient. Ce fut ainsi que, le 21 mars 1666, il fit part à la société royale, des expériences qu'il avait tentées pour découvrir si le poids des corps éprouvait quelque variation à différentes distances du centre du globe, depuis les plus grandes élévations jusqu'aux plus grandes profondeurs où l'on pût atteindre (1). Ces expériences étaient faites par des moyens trop peu précis pour donner des résultats appréciables. Hooke le sentit lui-même, et proposa d'y employer le procédé plus délicat d'une horloge à poids, dont on observerait successivement la marche à diverses hauteurs; mais cette première tentative, quoique imparfaite, montre déjà le dessein qui l'occupait. On le concevra encore mieux par ces paroles : « La gravité, » dit-il, quoiqu'elle semble être l'un » des principes les plus actifs de la » nature, et que, sous ce rapport, elle » mérite d'être profondément étu» diée, a cependant été, jusqu'à ces » derniers temps, négligée et dédai» gnée comme si elle eût été sans » importance. Mais l'esprit scruta» teur du dernier siècle a commencé » à en faire naître d'autres idées. Gil» bert, le premier, la considéra com» me une sorte de pouvoir magnéti» que propre à toutes les parties du » globe; Bacon embrassa ce senti» ment; et Keppler, non sans rai» son, en fit une propriété commune » à tous les corps célestes. Je pour» rai plus tard examiner cette sup-

(1) Lettre originale de Halley à Newton, rapportée dans la *Biographia brit.*, article HOOKE, p. 2661; art. HALLEY, p. 2505. J'aurai occasion plus bas d'en citer une grande partie textuellement.

(2) On verra plus loin, par les lettres de Newton, que Hooke avait adopté cette loi de décroissement.

(1) Birch, *Hist. of royal society*, tome II, p. 7[illegible]

» position ; mais, avant tout, il est » nécessaire de déterminer si ce pouvoir est inhérent à toutes les parties du globe terrestre, et ensuite » s'il est magnétique, électrique, ou » de quelque autre nature différente. » Or, en le supposant magnétique, » son énergie devra décroître à mesure que l'on s'éloignera de la surface terrestre : c'est cette propriété » que j'ai voulu éprouver. » Deux mois après (1), Hooke fit, devant la société royale, une autre expérience qui, sans donner une image exacte des orbes planétaires, comme il l'observa lui-même, offrait cependant l'exemple, alors nouveau et remarquable, d'un mouvement curviligne, produit par la combinaison d'une impulsion primitive avec un pouvoir attractif émané d'un centre. Il suspendit au plafond de la salle un pendule formé d'un long fil, au bas duquel était attachée une sphère de bois destinée à figurer le corps d'une planète. En écartant ce pendule de la verticale, et lui donnant une impulsion latérale perpendiculaire au plan de l'écart, il se trouvait sollicité par deux forces, dont l'une était cette impulsion même, et l'autre la pesanteur, dont l'effort décomposé perpendiculairement au fil, tendait toujours à ramener le corps à la verticale. Or, quand l'impulsion latérale était nulle, la sphère décrivait évidemment une orbite plane, qui était celle de son oscillation libre. Si l'impulsion, sans être nulle, était très-faible, la trajectoire devenait une ellipse très-aplatie, ayant son grand axe situé dans le plan de l'oscillation : avec une énergie d'impulsion plus grande, on obtenait une ellipse de plus en plus ouverte, qui, à un certain degré précis, devenait un cercle exact ; et enfin, des impulsions plus énergiques donnaient de nouveau des ellipses dont le grand axe était, non plus parallèle, mais perpendiculaire au plan de l'oscillation libre. On voyait donc ainsi toutes ces courbes se former et se succéder les unes aux autres, par le seul changement des énergies relatives des deux forces, l'une impulsive, l'autre centrale, dont le mobile était sollicité. Mais il y avait cette différence entre elles et les ellipses planétaires, que la force centrale produite par la pesanteur décomposée se trouvait constamment dirigée au centre de l'ellipse, et proportionnelle à la distance du corps à ce centre; au lieu que, dans les orbites planétaires, la force centrale est constamment dirigée vers un des foyers de l'ellipse, et réciproque au carré de la distance à ce point. Malgré cette distinction capitale, l'expérience de Hooke était importante et utile, comme donnant un exemple sensible de la composition des mouvements. Huit ans plus tard, en 1674, Hooke présenta l'ensemble de ses idées d'une manière bien plus explicite et bien plus complète, à la fin d'une dissertation intitulée : *Essai pour prouver le mouvement de la Terre par des observations* (1). « J'expo-

(1) Birch, *Hist. of royal society*, tome II p. 90.

(1) *An attempt to prove the motion of the Earth from observations*, Londres, 1674, in-4°. Le procédé indiqué par Hooke, pour prouver le mouvement de la terre, consiste à observer, à diverses époques de l'année, le passage d'une même étoile dans une longue lunette fixée verticalement, ou dont la verticalité peut être constamment reconnue et corrigée; et de voir si la distance zénithale de l'astre qui se trouve ainsi dégagée des changements accidentels de la réfraction, reste invariablement constante. La longue lunette ainsi disposée, est précisément notre secteur zénithal actuel; et la méthode d'observation est exactement celle qui, employée depuis par Bradley, et suivie pendant dix-huit ans avec une infatigable constance, lui fit découvrir l'aberration de la lumière, ainsi que la nutation de l'axe terrestre. Bien plus, Hooke lui-même eut dans les mains ces deux grandes découvertes; car, trois

» serai, dit-il, un système du monde, » qui diffère, à beaucoup d'égards, » de tous ceux qui sont jusqu'à pré- » sent connus, et qui est, en tout » point conforme aux lois ordi- » naires de la mécanique. Il est fondé » sur trois suppositions. La pre- » mière, c'est que tous les corps cé- » lestes, sans exception, exercent un » pouvoir d'attraction ou de pesan- » teur dirigé vers leur centre, en » vertu duquel, non-seulement ils » retiennent leurs propres parties, » et les empêchent de s'échapper » dans l'espace, comme nous voyons » que le fait la Terre, mais encore ils » attirent aussi tous les autres corps » célestes qui se trouvent dans la » sphère de leur activité. D'où il suit, » par exemple, que, non-seulement le » soleil et la lune agissent sur la mar- » che et le mouvement de la Terre, » comme la Terre agit sur eux; mais » que Mercure, Vénus, Mars, Ju- » piter et Saturne ont aussi, par » leur pouvoir attractif, une in- » fluence considérable sur le mou- » vement de la terre, de même que » la terre en a une puissante sur les » mouvements de ces corps. La se- » conde supposition est que tous les » corps une fois mis en mouvement » uniforme et rectiligne, persistent » à se mouvoir ainsi indéfiniment en » ligne droite, jusqu'à ce que d'au- » tres forces viennent plier et flé- » chir leur route, suivant un cercle, » une ellipse ou quelque autre courbe » plus composée. La troisième sup- » position est que les pouvoirs at- » tractifs s'exercent avec plus d'é- » nergie, à mesure que les corps sur » lesquels ils agissent, s'approchent » du centre dont ils émanent. Main- » tenant quels sont les degrés suc- » cessifs de cet accroissement pour » des distances diverses? C'est ce » que je n'ai pas encore déterminé » *par expérience* (1). Mais c'est une » idée qui, étant suivie comme elle » mérite de l'être, ne peut manquer » d'être fort utile aux astronomes » pour réduire tous les mouvements » célestes à une règle certaine; ce » qui, je crois, ne pourra jamais » s'obtenir autrement. Ceux qui con- » naissent la théorie des oscillations » du pendule et du mouvement circu- » laire, comprendront aisément sur » quels fondements repose le principe » général que j'énonce, et ils sauront » trouver dans la nature les moyens » d'en établir le véritable caractère » physique. Je ne veux ici que l'in- » diquer à ceux qui auront le temps » et la faculté de suivre plus loin » cette recherche, et qui réuniront » la science du calcul au talent de » l'observation; souhaitant ardem- » ment que ce principe soit déve- » loppé, et ayant moi-même en » main d'autres recherches que je » desire terminer d'abord, ce qui » m'empêche de m'en occuper pour » le moment. Mais j'ose promettre » à celui qui réussira dans cette en- » treprise, qu'il trouvera, dans ce » principe, la cause déterminante » des plus grands mouvements que » l'univers nous offre; et que son

observations de l'étoile brillante du dragon, faites en juillet, août et octobre 1669, lui offrirent des différences très-sensibles dans les distances zénithales. Mais, persuadé de l'idée qu'il s'étoit formée, que l'orbe terrestre devait offrir ainsi une parallaxe appréciable, il crut, sans autre examen, que ces variations de distances en étaient une preuve suffisante, comme une conséquence nécessaire. Il ne chercha donc point à les suivre pour constater leur loi, qui lui auroit fait découvrir son erreur; et ce fut ainsi que la vraie cause du phénomène lui échappa.

(1) Comme ceci est très-important pour faire apprécier ce que Hooke pouvoit savoir de l'attraction à cette époque, je rapporterai ici textuellement ses propres expressions : « *Now what* « *these several degrees are, I. have not yet* EX- « PERIMENTALLY VERIFIED; *but it is a notion*, etc.

» développement complet sera la » véritable perfection de l'astro- » nomie. » Sans vouloir nullement affaiblir ce qu'il y a de remarquable dans l'expression si nette et si précise de ces idées à une telle époque, il faut cependant faire observer que l'on n'y trouve aucun résultat mesuré, et qu'elles ne comprennent aucune notion à laquelle on ne pût s'élever par de simples inductions physiques. Je ne parle point seulement de la loi de la force, qui n'y est pas indiquée : j'ai dit que Hooke la supposait réciproque au carré de la distance. Mais d'autres avant lui, Boulliau entr'autres, avaient établi la même supposition sur de simples considérations métaphysiques (1); Halley le fit encore de même après Hooke et Boulliau; et la preuve que Hooke ne l'avait pas fait autrement, c'est qu'il dit lui-même, n'avoir pas encore vérifié la loi de décroissement de la force attractive *par expérience;* car il ne se serait pas ainsi exprimé, s'il eut découvert cette loi directement, et en appliquant aux orbites observées les théorèmes de Huyghens, sur les forces centrifuges, puisqu'alors l'expérience se fut trouvée toute faite; et la loi du carré ainsi obtenue n'aurait pas eu besoin d'autre vérification. Quant à la généralisation de l'idée de la gravité, et à son extension à tous les corps célestes avec un décroissement d'intensité dépendant des distances, on la trouve formellement exprimée, dès 1666, par Borelli, dans son ouvrage sur les satellites de Jupite (2); et, non-seulement il l'énonce comme principe, mais il explique très-bien comment les planètes peuvent être retenues et suspendues dans le vide, autour du Soleil, de même que les satellites autour de leur planète, par l'action d'un pareil pouvoir continuellement et exactement balancé par la force centrifuge née du mouvement de circulation, sans qu'il soit désormais besoin de recourir aux cieux solides d'Aristote ou aux tourbillons de Descartes, pour empêcher ces corps de s'échapper. Borelli va même jusqu'à vouloir déduire, de cette combinaison de forces, le mouvement en ellipse et les inégalités des satellites, qu'il considère comme en partie produites par l'action secondaire du soleil; et, quoiqu'il lui fût impossible d'établir alors ces déductions d'une manière rigoureuse, puisqu'il n'avait ni la loi de la force à diverses distances, ni les théorèmes sur les forces centrales, donnés six ans après par Huyghens, il y a encore du mérite à avoir deviné, peut-être indiqué le premier, la possibilité de le faire. Aussi verra-t-on, tout-à-l'heure, que Newton attribue à Borelli l'honneur de cette première idée sur l'extension du principe de la pesanteur, et sur son application aux mouvements planétaires; et Huyghens lui rend la même justice dans son *Cosmotheoros*, où il cite ces *apercus* heureux immédiatement avant de parler des *Démonstrations* de Newton (1). Il n'est donc nullement impossible en soi que Hooke eût été conduit aux mêmes pensées par des considérations de même nature, c'est-à-dire purement physiques; et l'on verra, plus loin, des motifs qui rendent ce soupçon extrêmement vraisemblable.

(1) Bullialdus, *Astronomia philolaica.*

(2) *Theoricæ mediceorum planetarum ex causis physicis deductæ*, Florence, 1666. C'est ce même Borelli, qui est aussi l'auteur du célèbre ouvrage *De motu animalium.*

(1) *Cosmotheoros*, livre II, page 141, la Haye, 1698.

Au reste, de quelque manière qu'il se fût formé ces opinions, il est certain qu'en 1679, il les adoptait comme positives, puisqu'en écrivant à Newton sur la question du mouvement des projectiles, il présentait l'ellipse excentrique comme la conséquence d'une gravité réciproque au carré des distances au centre de la terre. Ce rapprochement remarquable ne pouvait manquer de frapper un esprit qui avait depuis si long-temps, et si constamment, fixé ses pensées sur les mouvements célestes. Aussi Newton s'empressa, comme nous l'avons dit, de l'examiner par le calcul; et il trouva qu'il était fondé, c'est-à-dire, qu'une force attractive émanée d'un centre, et agissant réciproquement au carré des distances, fait nécessairement décrire au corps qu'elle sollicite, une ellipse, ou en général une section conique dont le centre occupe un des foyers; et, non-seulement pour la forme de l'orbite, mais pour la vitesse en chaque point, les mouvements produits par une telle force sont exactement pareils aux mouvements planétaires. C'était là évidemment le secret du système du monde. Mais il restait toutefois à expliquer ou à faire disparaître cette singulière discordance que le mouvement de la lune avait offerte à Newton, lorsqu'en 1665, il avait voulu étendre jusqu'à elle la gravité terrestre en l'affaiblissant avec la distance suivant cette même loi. Aussi malgré tout ce que les autres inductions semblaient présenter de vraisemblance, Newton se retint encore, et garda en lui-même sa découverte. Enfin, trois ans après, et à ce que l'on peut conjecturer, vers le mois de juin 1682, se trouvant à Londres à une séance de la société royale, on vint à parler de la nouvelle mesure d'un degré terrestre, récemment exécutée en France par Picard; et l'on donna beaucoup d'éloges aux soins qu'il avait employés pour la rendre exacte. Newton s'étant fait communiquer la longueur du degré résultante de cette mesure, revint aussitôt chez lui; et, reprenant son premier calcul de 1665, il se mit à le refaire avec ces nouvelles données. Mais à mesure qu'il avançait, comme l'effet plus avantageux des nouveaux nombres se faisait sentir, et que la tendance favorable des résultats vers le but desiré, devenait de plus en plus évidente, il se trouva tellement ému, qu'il ne put continuer davantage son calcul, et pria un de ses amis de l'achever (1). Cette fois l'accord du résultat théorique avec l'observation, ne permettait plus aucun doute. L'effort de la pesanteur à la surface de la terre, tel qu'il se conclut des expériences sur la chute des corps, étant appliqué à la lune avec un affaiblissement proportionnel au carré des distances au centre de la terre, se trouvait presque identiquement égaler la force centrifuge de la lune, conclue de sa vitesse de circulation et de son éloignement observés. La petite différence qui restait encore entre ces deux résultats était même un nouvel indice d'exactitude; car, en supposant un pouvoir attractif émanant de tous les corps célestes, et réciproque au carré de leurs distances aux corps qu'ils attirent, le mouvement de la lune ne doit pas seulement dépendre de sa pesanteur vers la terre; il doit être aussi influencé par l'action du soleil; et cet effet, quoique excessivement affaibli par la distance, doit entrer pour

(1) Robison, *Éléments of natural philosophy*, tome 1, pag. 289.

quelque chose dans les résultats. Aussi Newton ne douta plus; et ce grand génie, qui, pendant tant d'années, s'était tenu en suspens sur une loi qui ne lui avait pas semblé rigoureusement conforme à la nature, ne l'eut pas plutôt reconnue pour véritable, qu'il en pénétra dans l'instant les conséquences les plus éloignées, et les suivit toutes, avec une force, une continuité, et une hardiesse de pensée dont il ne s'était jamais vu, dont il ne se verra peut-être jamais d'exemple chez un mortel. Car quel autre aura désormais à *démontrer*, le premier, des vérités de cet ordre? Toutes les parties de la matière gravitent les unes vers les autres, avec une force proportionnelle à leurs masses, et réciproque au carré de leurs distances mutuelles : cette force retient les planètes et les comètes autour du soleil, comme chaque système de satellites autour de sa planète principale : et par la communication universelle d'influences qu'elle établit entre les parties matérielles de tous ces corps, elle détermine la nature de leurs orbes, la forme de leurs masses, les oscillations des fluides qui les recouvrent, et leurs moindres mouvements, soit dans l'espace, soit sur eux-mêmes, tout cela conformément aux lois observées! Qui pourra jamais donner la solution de questions naturelles plus élevées que celles-ci? Trouver la masse relative des différentes planètes; déterminer les rapports des axes de la terre; montrer la cause de la précession des équinoxes; trouver la force du soleil et de la lune pour soulever l'Océan! Telle fut la grandeur et la sublimité des objets qui s'ouvrirent aux méditations de Newton, après qu'il eut connu la loi fondamentale du système du monde. Doit-on s'étonner s'il en fut ému jusqu'à ne pas pouvoir achever la démonstration qui l'en assurait? C'est alors qu'il dut se sentir heureux de tant d'études profondes qu'il avait faites sur le mode d'action de toutes les forces naturelles, de tant de recherches expérimentales qu'il avait exécutées pour en connaître, pour en mesurer exactement les effets divers; enfin, et surtout de ce calcul nouveau qu'il s'était créé, et par lequel il lui devenait possible d'atteindre les phénomènes les plus composés, d'en mettre en évidence les éléments simples, d'obtenir ainsi les forces abstraites qui les produisent, pour redescendre ensuite, par la connaissance de ces forces, aux détails de tous les effets; car, avec le même génie, s'il n'eût pas possédé tous ces moyens d'exploration, le développement de sa découverte lui eût été impossible, ou, du moins, il fût demeuré toujours incomplet et borné. Mais il les possédait, et n'avait plus qu'à en faire usage. Il voyait ainsi la pensée de toute sa vie réalisée, et l'objet constant de ses desirs atteint. Il se plongea désormais tout entier dans la jouissance de cette contemplation délicieuse. Pendant deux ans que Newton employa pour préparer et développer l'immortel ouvrage des *Principes de la Philosophie naturelle*, où tant de découvertes admirables sont exposées, il n'exista que pour calculer et penser; et, si la vie d'un être soumis aux besoins de l'humanité peut offrir quelque idée de l'existence pure d'une intelligence céleste, on peut dire que la sienne présenta cette image. Souvent, perdu dans la méditation de ces grands objets, il agissait sans songer qu'il agît, et sans que sa pensée semblât conserver aucun lien avec son corps. On

rapporte que, plus d'une fois, commençant à se lever, il s'asseyait tout-à-coup sur son lit, arrêté par quelque pensée, et demeurait ainsi à moitié nu pendant des heures entières, suivant toujours l'idée qui l'occupait. Il aurait même oublié de prendre de la nourriture, si on ne l'en eût fait souvenir; et même, quand ce besoin se faisait sentir, il n'eût pas été impossible de lui persuader qu'il était satisfait (1). Ce fut avec un pareil travail, et par l'effort non interrompu de la méditation la plus solitaire et la plus profonde, que Newton, Newton même, put développer toutes les vérités qu'il avait conçues, et qui étaient autant de déductions de sa première découverte; de sorte que l'on peut voir, par son exemple, à quelles pénibles conditions l'intelligence humaine, même la plus sublime, peut pénétrer profondément dans les mystères de la nature, et parvenir à lui arracher la vérité. Au reste, lui-même reconnaissait volontiers cette inévitable nécessité de la constance et de la continuité dans l'exercice de l'attention pour développer le pouvoir de l'intelligence; car un jour, comme on lui demandait de quelle manière il était parvenu à ses découvertes, il répondit: « En y pensant toujours »: et une autre fois, il expliquait ainsi son mode de travail: « Je tiens, » disait-il, le sujet de ma recherche » constamment devant moi, et j'attends que les premières lueurs » commencent à s'ouvrir lentement » et peu-à-peu, jusqu'à se changer » en une clarté pleine et entière. » Quelle vive et naïve peinture du génie, attendant le moment de l'inspiration! Il exprime encore le même sentiment dans une lettre adressée au docteur Bentley: « Croyez-moi, lui » dit-il, si mes recherches ont pro» duit quelques résultats utiles, ils » ne sont dus qu'au travail, et *à une » pensée patiente.* » Avec des goûts et des habitudes pareilles, on conçoit que la possession complète de lui-même et de ses propres idées, devait être sa jouissance la plus vive. Aussi malgré l'importance des résultats qu'il avait déjà obtenus, Newton ne se pressait point de s'en assurer la possession par la publicité; et peut-être aurait-il tardé pendant long-temps encore à les révéler, si une circonstance accidentelle ne l'avait décidé à s'y résoudre (1). Vers le commencement de l'année 1684, un des plus grands astronomes de l'Angleterre, et en même temps un des esprits les plus éclairés et les plus actifs qui aient cultivé les sciences, Halley, avait imaginé d'employer les théorèmes de Huygheus sur les forces centrifuges, pour déterminer la tendance que les différentes planètes ont à s'éloigner du soleil, en vertu des révolutions qu'elles

(1) Un jour le docteur Stukeley, ami particulier de Newton, étant allé dîner avec lui, attendit long-temps qu'il sortît de son cabinet, où il était renfermé. Enfin, pressé par le besoin, le docteur se résolut à manger d'un poulet qui se trouvait déjà placé sur la table; après quoi il remit les restes sur le plat, et y plaça aussi une cloche de métal qui servait à le couvrir. Enfin, plusieurs heures s'étant écoulées, Newton parut, et se mit à table, en témoignant qu'il avait grand'faim. Mais lorsqu'ayant levé la cloche, il vit les restes du poulet découpé: « Ah! » dit il, je croyais n'avoir pas dîné; mais je vois » que je me trompais! »

(1) L'époque des premières communications faites par Newton à la société royale, de ses découvertes sur la gravitation universelle, est rapportée dans le *Commercium epistolicum*, pièce LXXI, à la fin de l'année 1683; et les biographes ont généralement suivi cette autorité; mais c'est une erreur. L'*Histoire de la société royale*, par Birch, ne fait aucune mention de Newton, pendant l'année 1683; et les communications dont il s'agit, y sont relatées dans tous leurs détails à la fin de l'année 1684. Il est tout simple que cette erreur ait pu se glisser dans le *Commercium epistolicum*, écrit un grand nombre d'années après cette époque. Voy. Birch, *Hist. of royal society*, tome IV, pages 347, 370, 479.

exécutent autour de cet astre, dans leurs orbites considérés comme circulaires; et, d'après les rapports découverts par Keppler entre les temps de ces révolutions et les grands axes des orbites, il avait reconnu que ces tendances étaient réciproques au carré des distances de chaque planète au soleil; de sorte que l'attraction que cet astre exerçait sur elles pour les retenir, devait varier aussi suivant cette même loi. C'était précisément l'idée que Newton avait eue dès 1666, et dont il avait tiré la même conséquence. Mais il y avait encore bien loin de là jusqu'au calcul rigoureux des mouvements curvilignes, d'après la force supposée connue. Halley le sentit; et ayant vainement tenté de franchir ce pas difficile, il consulta Hooke, chez le chevalier Wren, mais sans pouvoir en tirer aucune lumière, quoique Hooke se vantât devant tous les deux d'avoir résolu complètement cette grande question. Enfin, impatient de voir développer une idée qui lui paraissait à juste titre devoir être si utile et si féconde, Halley se rendit exprès à Cambridge, vers le mois d'août 1684, pour en conférer avec Newton. Ce fut alors que celui-ci lui montra un écrit qu'il avait composé sous le titre de *Traité du mouvement*, et dans lequel se trouvait la solution desirée. C'est ce traité qui, avec quelques additions, a depuis formé les deux premiers livres des *Principes de la Philosophie naturelle;* et il paraît qu'à cette époque Newton en avait déjà introduit et expliqué quelques parties dans ses leçons publiques à Cambridge. Halley, ravi de voir ses espérances réalisées, sollicita Newton de lui confier une copie de son manuscrit, pour l'insérer dans les registres de la société royale, afin de lui assurer l'honneur d'une si grande découverte; et, quoique tout ce qui était arrivé précédemment inspirât à Newton une extrême répugnance pour s'exposer encore dans cette arène des tracasseries littéraires, où il avait déjà une fois perdu son temps et son repos, Halley, à force d'instances, réussit à le persuader. De retour à Londres, il annonça cette bonne nouvelle à la société royale, qui fit réitérer la même demande par Aston, alors son secrétaire. Mais, quoique Newton eût tenu personnellement à Halley sa promesse, en lui envoyant la copie de son traité, il ne desira point qu'on le communiquât, ayant encore plusieurs choses à y terminer (1). Ce fut seulement l'année suivante (le 28 avril 1686), que le docteur Vincent présenta en son nom cet ouvrage, qui devait faire une si grande révolution dans les sciences. Newton l'avait dédié à la société royale, qui sut apprécier un pareil hommage. Elle décida que l'ouvrage serait aussitôt imprimé à ses frais, et fit adresser à l'auteur, par Halley, une lettre de remercîment conçue dans les termes les plus honorables. Mais Hooke, qui probablement avait depuis longtemps conçu et agité dans son esprit des idées pareilles, sans avoir pu les réaliser, n'eut pas plutôt connu l'objet du traité de Newton, et entendu les éloges dont on l'accueillait, qu'il réclama la priorité de la découverte de la loi de l'attraction réciproque

(1) Du moins c'est ainsi qu'il s'exprime dans sa réponse à Aston, écrite le 23 février 1685 (Birch, *Hist. of roy. society*, IV, p. 370). Il s'excuse sur ce qu'il lui a fallu plus de temps qu'il ne croyait; et même il se plaint d'en avoir perdu une partie en tentatives inutiles. On verra plus loin que ces tentatives avaient pour objet le mouvement des comètes, dont il n'avait pas encore achevé la théorie.

au carré des distances. Sa récrimination à cet égard fut si violente, que Halley crut devoir la soumettre à Newton dans sa réponse officielle, en ajoutant que Hooke paraissait attendre de lui qu'il reconnût cette priorité dans la préface de l'ouvrage. Nous rapporterons ici textuellement la réponse de Newton, écrite le 26 juin 1686, parce qu'on y voit parfaitement quel avait été le progrès et le développement de ses idées dans cette importante recherche (1). « Pour vous faire connaître au juste, lui dit-il, l'affaire qui existe entre M. Hooke et moi, je vais vous » raconter ce qui s'est passé dans notre correspondance, autant que je » m'en pourrai souvenir; car, il y a » long-temps que nous ne nous sommes écrit. Je suis intimement persuadé, par plusieurs circonstances, que le chevalier Wren connaissait la loi du carré des distances, lorsque je lui rendis visite (2); » et par conséquent M. Hooke, qui a » commencé à en parler dans son » livre intitulé *Cometa*, en 1678, » se trouvera être le dernier de nous » trois, qui l'ait connue. Je voulais » vous développer tout cela en détail » dans cette lettre; mais, comme ce » serait un travail sans objet, je me » bornerai à vous marquer les circonstances principales de l'affaire. » La première est que je n'ai jamais » étendu la loi du carré des distances » au-dessous de la surface de la terre; et, avant une certaine démonstration que je trouvai l'année dernière (1685), j'avais soupçonné » qu'elle ne s'étendait pas même » exactement jusque-là (1): c'est » pourquoi je n'en fis jamais usage » dans la théorie des projectiles, » que je considérais indépendamment des mouvements célestes. » Ainsi, lorsque nous nous écrivîmes, M. Hooke et moi, comme » nos lettres roulaient sur le mouvement des projectiles, qui a lieu de » la surface au centre, il ne pouvait pas conclure, de mes lettres, » que j'ignorais la théorie des mouvements qui se passent dans les » cieux. En outre, ce qu'il me dit » de la loi du carré des distances, » était erroné en ce point, qu'il l'étendait de la surface au centre de » la terre; de sorte qu'il n'est pas » loyal de vouloir aujourd'hui me » contraindre à confesser, par un » écrit imprimé, que j'ignorais » l'existence de cette loi dans les » cieux, uniquement parce qu'il me

(1) Lettres originales de Newton, rapportées dans la *Biographie britannique*, art. Hooke, page 2659.

(2) C'était probablement en 1671, lorsque Newton fut élu membre de la société royale de Londres.

(1) Newton veut sans doute parler ici de l'idée qu'il s'était faite, d'après son calcul de 1666, et qu'il avait gardée depuis cette époque jusqu'au moment où il connut une meilleure mesure de la terre. Car ayant alors tenté de ramener la pesanteur qui sollicite la lune, à l'intensité qu'elle devrait avoir sur la surface terrestre, d'après le décroissement que suivent les forces centrales des planètes à diverses distances du soleil, c'est-à-dire, d'après la loi du carré des distances, et ayant trouvé que cette réduction donnait une valeur différente de celle qui est réellement observée dans la chute des corps, il dut croire et paraît avoir cru en effet que quelque autre force assujetie à une loi de décroissement plus rapide que la première, s'ajoutait à elle dans les phénomènes; ce qui rendait cette seconde force insensible à de grandes distances du centre, telles que celle de la lune à la terre, et des corps célestes au soleil, quoiqu'elle devînt sensible à des distances plus petites, telles que celle du rayon terrestre. Newton n'a pu revenir de cette opinion, qu'après son second calcul; et l'on voit par sa lettre, que ce n'est qu'en 1685, qu'il l'a tout-à-fait abandonnée. Ce n'est donc que depuis cette époque, qu'il put étendre la même loi d'attraction à toutes les particules de la matière; car, ainsi que M. Laplace en a fait le premier la remarque, parmi toutes les lois qui peuvent rendre l'attraction nulle à une distance infinie, celle du carré est la seule dans laquelle l'attraction d'une sphère sur un point extérieur est la même que si la masse de la sphère était réunie à son centre; et c'est par conséquent la seule aussi qui puisse s'appliquer sans modifications à tous les points placés hors des surfaces des corps attirants.

» l'a dite dans le cas des projectiles, » et parce qu'il lui plaît de m'accuser » de l'avoir ignorée. Dans ma réponse à sa première lettre, je refusai de » continuer avec lui une correspondance, lui disant que j'avais laissé » de côté les recherches scientifiques; » et, pour adoucir ce refus, je lui » adressai mon projet d'expérience » sur les projectiles, plutôt esquissé » que fini avec soin, espérant que » je n'entendrais plus parler de lui. » Je pus à peine me résoudre à ré» pondre à sa seconde lettre; je ne » répondis point à la troisième, » étant alors occupé d'autres affai» res, et ne songeant à des matières » de sciences qu'autant que ses lettres » m'y engageaient; d'où l'on peut » bien admettre qu'en lui écrivant » je pouvais n'avoir pas mes idées, » sur ces objets, tout-à-fait présen» tes. Mais, par les mêmes raisons » qu'il me suppose ignorant la loi » du carré des distances, c'est-à-dire » parce que je n'en ai pas parlé dans » mes lettres, il pourrait aussi bien » supposer que j'ignorais également » toute cette théorie d'une gravita» tion universelle, que j'ai lue dans ses » ouvrages, puisque nous n'en avons » pas parlé non plus. Dans un écrit » que je composai, je ne sais plus au » juste en quelle année, mais cer» tainement avant que j'eusse aucune » correspondance avec M. Olden» burg, c'est-à-dire il y a plus de » quinze ans, les tendances des pla» nètes vers le soleil se trouvent » calculées réciproquement aux car» rés de leurs distances à cet astre; » et la proportion de la gravité ter» restre à la tendance de la lune pour » s'éloigner du centre de la terre, » y est également déterminée, quoi» que non pas assez exactement. Lors» que Huyghens publia son Traité *De* » *horologio oscillatorio* (en 1672), » il m'en envoya un exemplaire. » Dans la lettre de remercîment que » je lui adressai, je fis un éloge par» ticulier de ces théorèmes, qu'il » a placés à la fin (1), à cause de » leur utilité pour calculer la ten» dance de la lune à s'éloigner de la » terre, celle de la terre pour s'éloi» gner du soleil, ainsi que pour ré» soudre une question relative à la

(1) Ce sont les théorèmes sur les forces centrales; et la lettre dont Newton parle ici, est imprimée dans ses Œuvres, tome IV, page 340, éd. de Horsley. Cette lettre offre une particularité assez curieuse dans la manière dont elle est rédigée. Après avoir loué les théorèmes de Huyghens, à cause de l'utilité dont ils peuvent être dans les problèmes relatifs au système du monde, Newton cite comme exemple, l'usage qu'on en peut faire pour savoir si la constance d'aspect de la lune peut être attribuée à ce que l'hémisphère qu'elle nous cache, aurait une plus grande tendance que l'autre, pour s'éloigner de la terre; et il ajoute que dans cette supposition, il résulterait du mouvement de la terre autour du soleil, que sa plus grande distance au soleil est à la plus grande distance de la lune à la terre, dans un rapport moindre que 10000 à 56. Or, on voit clairement qu'une pareille conséquence ne saurait jamais sortir de l'hypothèse que Newton vient d'indiquer; car elle conduirait uniquement à comparer les forces centrifuges relatives des deux hémisphères de la lune dans leur seul mouvement autour de la terre. Aussi, les nombres donnés par Newton, sont-ils le résultat d'une recherche toute différente: car ils expriment le rapport des distances de la lune au soleil et à la terre, dans l'hypothèse où les forces centrifuges de ce satellite, relativement à ces deux corps, seraient supposées égales entr'elles, rapport qui peut en effet se calculer d'après les temps connus qu'il emploie pour circuler autour de chacun d'eux, et qui est précisément tel que Newton le donne. Mais l'application imprévue et inexpliquée de ces nombres, à une question si différente de celle que le sens des paroles indique, est une circonstance assez singulière, pour mériter qu'on la remarque. Newton aurait-il voulu par-là déposer pour ainsi dire dans les mains de Huyghens même, une preuve positive, quoique inaperçue, des applications réelles qu'il avait tentées, et auxquelles Huyghens pouvait désormais être conduit aussi bien que lui, après la découverte de ses théorèmes? Dans cette même lettre, Newton dit qu'il a cru ainsi autrefois que la raison pour laquelle la lune nous présente toujours la même face tient à l'effort plus grand que fait le côté opposé pour s'éloigner de la terre; mais que, depuis, il en a découvert une meilleure cause: d'où l'on voit qu'à cette époque il possédait déjà la véritable explication de la libration optique, qu'il communiqua depuis à Mercator, et que celui-ci publia comme la tenant de Newton.

» constance d'aspect de la lune, et assigner une limite à la parallaxe solaire; ce qui montre qu'à cette époque, j'avais mon attention tournée vers les forces centrifuges des planètes, résultantes de leur mouvement circulaire, et que j'en comprenais la théorie; et par conséquent, lorsque, bientôt après, M. Hooke proposa solennellement la question de la recherche de ces forces, dans son *Essai pour prouver le mouvement de la terre*, si je n'avais pas connu alors la raison du carré des distances, je n'aurais pu manquer de la découvrir. Il y a environ dix ans que j'envoyai, à la société royale, une hypothèse (1), insérée alors dans ses registres, et dans laquelle j'indiquais une cause générale de gravitation vers la terre, le soleil, les planètes, de laquelle les mouvements célestes devaient dépendre; et, d'après la nature même de cette hypothèse, l'énergie de la force hors des corps, ne peut être que la raison inverse du carré des distances. Or, j'espère que l'on ne prétendra pas me forcer aujourd'hui de reconnaître que j'ignorais les conditions mathématiques les plus évidentes de l'hypothèse que je présentais. Mais enfin, supposé que j'aie reçu cette loi de M. Hooke, j'y aurais encore autant de droit qu'à l'ellipse : car, de même que Keppler reconnut l'orbite pour n'être point exactement circulaire, mais ovale, et la soupçonna elliptique; ainsi M. Hooke, sans connaître ce que j'ai trouvé *depuis les lettres qu'il m'a écrites*, ne peut pas savoir autre chose, sinon que la raison du carré des distances est vraie *sensiblement* (*quàm proximè*), à de grandes distances du centre; et il a pu seulement soupçonner qu'elle est telle exactement; et encore s'est-il trompé dans ce soupçon, quand il l'a étendue depuis la surface jusqu'au centre : au lieu que Keppler ne s'est point trompé pour l'ellipse; et ainsi Keppler a fait plus pour celle-ci, que M. Hooke pour la loi du carré. Il y a une objection si forte contre l'exactitude de cette proportion, que, sans mes démonstrations, qui sont encore inconnues à M. Hooke, aucun physicien judicieux ne voudrait la reconnaître pour exacte (1). Ainsi, d'après les titres que je viens d'exposer, je prétends avoir fait autant pour la loi des distances que pour l'ellipse, et avoir autant de droit à la première, qu'elle vienne de M. Hooke, ou de tout autre, que j'en ai à la seconde, qui vient de Keppler; de sorte, que sur ce point, M. Hooke peut modérer ses prétentions. L'épreuve imprimée que vous m'envoyez me paraît bien (2). J'avais

(1) C'est l'hypothèse sur la constitution et les propriétés de l'ether, qu'il joignit à son second travail sur la lumière, et dont nous avons rendu compte plus haut.

(1) L'objection dont Newton veut parler ne consiste-t-elle pas dans les irrégularités des mouvements de la lune, qui semblent l'écarter tout-à-fait de la loi du carré des distances, tandis qu'elles en deviennent une conséquence calculable, quand on les considère comme des perturbations produites par l'action du soleil? La preuve la plus délicate que Newton pût donner de l'exactitude de la proportion du carré des distances, c'est le repos presque absolu des aphélies planétaires. Or, ce repos étant sensiblement troublé dans l'orbite de la lune, on pouvait en inférer que la loi du carré des distances n'y est pas observée : et cette objection ne peut être levée qu'en montrant comment l'action perturbatrice du soleil fait mouvoir l'orbite lunaire. Peut-être aussi Newton veut-il faire allusion à la nécessité où l'on est d'avoir égard à l'action du soleil sur la lune et la terre pour obtenir la véritable force qui sollicite la lune, et pouvoir ainsi accorder rigoureusement cette force avec la pesanteur terrestre, diminuée selon la loi du carré des distances.

(2) La société royale avait (comme on l'a dit, page 158) décidé qu'elle ferait imprimer l'ouvra-

» d'abord le dessein de diviser l'ouvrage en trois livres. Le second, » qui est court, a été fini l'été dernier » (1685) (1). Il ne reste plus qu'à » le transcrire, et à dessiner les figures exactement. J'ai pensé depuis » à quelques autres propositions qui » s'y rapportent; mais je puis aussi » bien les donner à part. Dans le » troisième livre, il manque la théorie des comètes (2): j'ai perdu, » l'automne dernier, deux mois entiers à des calculs inutiles sur cet » objet, faute d'une bonne méthode; » ce qui me fit ensuite revenir au » premier livre et y joindre plusieurs » propositions nouvelles que j'avais » trouvées l'hiver dernier, tant sur » les comètes que sur d'autres objets. » J'ai maintenant le dessein de supprimer ce troisième livre. La physique est aujourd'hui devenue une » princesse si impertinemment litigieuse, qu'il vaudrait autant être engagé dans des poursuites judiciaires » que d'avoir affaire avec elle. Je » l'avais déjà trouvée telle autrefois; » et à présent, ne me voilà pas plutôt rapproché d'elle, qu'elle me » cause encore des tracasseries. Les » deux premiers livres sans le troisième ne justifieront pas aussi bien » le titre de *Philosophiæ naturalis* » *Principia mathematica*; et c'est » pourquoi j'y avais substitué celui-ci: » *De motu corporum*. Mais, en y réfléchissant, je conserverai le premier : cela aidera à la vente du » livre, qui est maintenant devenu le » vôtre. » Puis dans un *Postcriptum*, il ajoute (3) : « Après avoir terminé » ma lettre, j'ai appris d'une personne présente à vos séances, que » M. Hooke y a fait un grand bruit, » prétendant que je tiens tout de lui, » et demandant que la société lui fasse » rendre justice sur ce point. Cette » conduite envers moi est aussi étrange que non méritée; de sorte qu'elle » m'oblige, pour établir le point de » droit, à vous dire de plus qu'il a publié en son nom l'hypothèse même » de Borelli : et cet acte de se l'être » appropriée, et de l'avoir complétée » comme sienne, est l'unique fondement de toutes ses réclamations. » Borelli a fait quelque chose, et a » écrit modestement; lui n'a rien fait, » et cependant il s'est exprimé comme s'il savait tout, et qu'il eût tout » approfondi, excepté ce qui exigeait l'ennuyeux tracas des observations et des calculs, s'excusant de » ce travail sur d'autres occupations » importantes. Le tour n'est-il pas » admirable? De pauvres mathématiciens qui découvrent les vérités, » qui les développent et les établissent, » devront se contenter d'être considérés comme des calculateurs arides » et de vrais manœuvres; tandis qu'un » autre, qui ne fait rien que former » des prétentions sur toutes choses, et s'accrocher à tout ce qui se » fait, s'attribuera exclusivement » tout ce qui est invention, tant dans » ceux qui le suivent, que dans ceux » qui l'ont précédé! Les lettres qu'il » m'écrivait, étaient sur ce ton-là. » Il me disait que l'action de la gravité sur les corps qui tombent, » était réciproque au carré de leur » distance au centre de la terre; que » la trajectoire décrite autour du » centre, serait une ellipse; que c'é» tait ainsi qu'il fallait considérer les » mouvements célestes, et qu'il l'avait » fait de cette manière, précisément

ge de Newton; et elle avait confié ce soin à Halley.

(1) Ce livre traite des mouvements dans des milieux résistants.

(2) C'est le livre qui renferme les applications au système du monde.

(3) *Biogr. britann.*, article Hooke, p. 2550.

» comme s'il eût tout découvert, et » calculé minutieusement ; et, sur » cette belle instruction qu'il me donnait, il me faudrait aujourd'hui » confesser par l'impression, que je » tiens tout de lui, et que je n'ai fait » que m'exercer à calculer, démontrer et écrire sur les inventions de » ce grand homme. Cependant, après » tout, des trois choses qu'il m'a dites, la première est fausse ; la seconde l'est aussi, et la troisième est plus » qu'il ne savait ou ne pouvait affirmer. Encore je ne conçois pas » de quel droit il peut la réclamer » comme sienne : car, d'une part, Borelli a écrit, bien avant lui, que les » planètes se meuvent dans des ellipses, en vertu d'une tendance » vers le soleil, tendance analogue » au magnétisme et à la gravité. De » même Boullian a écrit que toutes » les forces centrales dirigées vers » le soleil et dépendantes d'une propriété de la matière, devaient suivre » la raison réciproque du carré des » distances, employant pour cela précisément le même argument par lequel vous-même avez prouvé, dans » les *Transactions philosophiques*, » la nécessité de cette loi relativement » à la pesanteur terrestre. » Le reste de la lettre n'offre plus aucun document historique ; c'est pourquoi nous ne le rapporterons point. Mais, par le motif contraire, nous citerons la réponse extrêmement curieuse de Halley à Newton (1) ; elle est datée du 29 juin 1686. Halley commence par rassurer Newton sur l'effet des réclamations de Hooke près de la Société royale ; puis il ajoute : « D'après » votre desir, je me suis présenté » chez le chevalier Wren, pour lui » demander si c'était de M. Hooke » qu'il tenait la première notion de » la loi du carré des distances. Il m'a » répondu que lui-même, depuis un » grand nombre d'années, avait eu » l'idée de représenter les mouvements des planètes par la composition de deux forces, une tendance vers le soleil et une impulsion » primitivement imprimée ; mais » qu'à la fin il abandonna ce dessein, » ne trouvant pas en lui-même les » moyens de le mettre à exécution : » que, depuis, M. Hooke lui avait » fréquemment assuré y être parvenu, et qu'il avait même souvent » entrepris de lui expliquer ses recherches sur cet objet, mais sans » que lui, Wren, trouvât jamais ses » démonstrations convaincantes. Et » ce que je sais pertinemment, ajoute » Halley, c'est qu'en janvier 1684, » ayant moi-même déduit de la loi » de Keppler sur les grands axes, » l'existence d'une force centrale » dirigée vers le soleil et réciproque » au carré des distances, je vins un » vendredi à Londres, où je rencontrai le chevalier Wren avec M. » Hooke ; et, la conversation étant » tombée sur ce sujet, M. Hooke affirma qu'en partant de ce principe, » on pouvait démontrer toutes les » lois des mouvements célestes, et » que lui-même l'avait fait. Je déclarai alors le peu de succès de mes » tentatives pour y parvenir ; et le » chevalier, voulant encourager cette recherche, nous dit qu'il nous » donnait à chacun deux mois pour » lui apporter une démonstration » convaincante de ce résultat, et » qu'outre l'honneur qui en reviendrait à celui qui aurait réussi, il » lui ferait encore présent d'un livre » de la valeur de quarante shellings.

(1) Cette lettre est rapportée dans la Biographie britannique ; mais elle s'y trouve mal-à-propos coupée en plusieurs parties. Le commencement et la fin se trouvent dans l'article Halley, pag. 2504, le milieu dans l'article Hooke, p. 2661.

» Alors M. Hooke répondit qu'il » avait fait tout cela, mais qu'il » était bien aise de le cacher encore » pendant quelque temps, afin que » d'autres, en tentant la même chose, et y échouant, connussent » mieux le prix de sa découverte, » quand il la rendrait publique. Cependant je me rappelle que le chevalier doutait un peu qu'il pût réaliser ce dont il se vantait; et en » effet, malgré la promesse qu'il avait » faite de montrer ses résultats au » chevalier, je ne sache pas que depuis il lui ait tenu parole. Ce fut à » la suite de cette conversation que » le mois d'août suivant je pris la liberté d'aller vous visiter à Cambridge, où j'appris la nouvelle tant » desirée que vous aviez réussi à obtenir la démonstration que nous » cherchions; vous eûtes la bonté de » m'en promettre une copie que vous » m'envoyâtes, ce qui me fit retourner à Cambridge, pour en conférer une seconde fois avec vous, » après quoi elle fut insérée dans les » registres de la société. Quant à M. » Hooke, avec le caractère jaloux » dont il est, en fait de science, il » n'y a pas de doute que, s'il eût été » en possession d'une démonstration » pareille, il ne l'aurait pas tenue » plus long-temps secrete, la raison » qu'il avait donnée au chevalier et » à moi, pour se taire, n'existant » plus: car, à présent, il prétend » que ce n'est-là qu'une très-petite » partie d'un excellent système de la » nature qu'il a imaginé, mais qu'il » n'a pas encore eu le temps de rendre tout-à-fait complet; de sorte » qu'il ne juge pas à propos d'en publier une partie détachée du reste. » Mais je lui ai déclaré tout ouvertement, qu'à moins qu'il ne produise » à présent une démonstration différente de la vôtre, et qu'il n'en laisse » le public juge, ni moi ni personne » ne le croirons sur ce point... Après » la séance dans laquelle votre livre » fut offert à la Société royale, et » où M. Hooke présenta sa réclamation, il nous donna rendez-vous » au café, où il fit tous ses efforts » pour nous persuader qu'il avait » quelque chose de pareil, et qu'il » avait donné la première idée de » votre principale découverte. Mais » l'avis unanime fut que, rien de ce » qu'il avançait n'ayant été rendu » public par l'impression, ou consigné dans les registres de la Société royale, vous deviez être considéré comme le véritable inventeur; et, s'il était vrai qu'il eût » connu ces résultats avant vous, il » ne doit blâmer que lui seul de n'avoir pris aucun soin pour s'assurer » une découverte à laquelle il met » aujourd'hui tant de prix. » Halley termine en conjurant Newton, au nom des sciences, de ne pas ressentir les injustes attaques d'un rival envieux, jusqu'au point de vouloir supprimer son troisième livre. Heureusement il parvint à lui faire changer cette résolution. Newton voulut bien, dans un corollaire, citer le chevalier Wren, Hooke, et Halley lui-même, comme ayant tous trois reconnu dans les mouvements célestes l'existence de la gravitation réciproque au carré des distances; et le Traité des *Principes* parut complet, en 1687. On concevra la sublimité de cet ouvrage, et la grandeur ainsi que la nouveauté des découvertes et des vues qu'il renfermait, quand on saura que, parmi les contemporains de Newton, trois ou quatre peut-être étaient capables de le comprendre; que Huyghens, dont l'esprit était surtout de nature à en

apprécier le mérite, et qui s'y trouvait naturellement disposé par son noble caractère, n'adopta l'idée de la gravitation qu'à demi, et seulement entre les corps célestes, mais la rejeta de molécule à molécule, préoccupé qu'il était par les idées hypothétiques qu'il s'était faites sur la cause de la pesanteur; que Leibnitz, par rivalité peut-être, peut-être aussi par une préoccupation de ses systèmes métaphysiques, méconnut complètement la beauté et la sûreté de la méthode employée par Newton dans cet ouvrage, et publia même une dissertation dans laquelle il cherchait à démontrer autrement les mêmes vérités; que longtemps encore après la publication du livre des *Principes*, de très-profonds géomètres, Jean Bernoulli, par exemple, le combattirent; que Fontenelle lui-même, ce juge si fin, et si soigneux du bon goût de ses opinions, ne crut pas trop compromettre sa prudence, en exprimant sur l'attraction un peu plus que des doutes, et persistant toute sa vie, avec une constance presque romaine, à tenir pour les tourbillons de Descartes; qu'enfin il s'écoula plus de cinquante ans avant que la grande vérité physique, renfermée, démontrée, dans le livre des *Principes*, fût, je ne dis pas suivie et développée, mais seulement comprise par la généralité des savants. Quelque difficulté que puisse offrir la juste appréciation d'un pareil ouvrage, nous la donnerons pourtant ici avec une entière assurance, l'empruntant à l'homme illustre dont le génie a le plus contribué à la gloire de Newton, en achevant, par ses propres découvertes, de soumettre tous les mouvements des astres à la loi de la gravitation universelle, que ce grand homme avait reconnue dans les cieux. Après l'avoir montré, partant des lois de Keppler, pour découvrir la nature et la loi de la force qui régit les mouvements de circulation des planètes et des satellites, puis généralisant cette idée d'après les phénomènes, et s'élevant ainsi à la connaissance certaine et mathématique de l'attraction universelle; « parvenu à » ce principe, Newton, dit M. Laplace, en vit découler les grands » phénomènes du système du monde. » En considérant la pesanteur à la » surface des corps célestes, comme » la résultante des attractions de » toutes leurs molécules, il trouva » cette propriété remarquable et caractéristique de la loi d'attraction » réciproque au carré des distances, » savoir, que deux sphères formées » de couches concentriques et de » densités variables suivant des lois » quelconques, s'attirent mutuellement, comme si leurs masses » étaient réunies à leurs centres : » ainsi les corps du système solaire » agissent, à-très-peu-près, comme » autant de centres attractifs, les uns » sur les autres, et même sur les » corps placés à leur surface; résultat qui contribue à la régularité de » leurs mouvements, et qui fit reconnaître, à ce grand géomètre, » la pesanteur terrestre, dans la force » par laquelle la lune est retenue dans » son orbite. Il prouva que le mouvement de rotation de la terre a » dû l'aplatir à ses pôles; et il détermina les lois de la variation des » degrés des méridiens et de la pesanteur à sa surface. Il vit que les » attractions du soleil et de la lune » font naître et entretiennent, dans » l'Océan, les oscillations que l'on » y observe sous le nom de *flux et* » *reflux de la mer*. Il reconnut que

» plusieurs inégalités de la lune, et » le mouvement rétrograde de ses » nœuds, sont dus à l'action du so» leil. Envisageant ensuite le renfle» ment du sphéroïde terrestre à l'é» quateur, comme un système de sa» tellites adhérents à sa surface; il » trouva que les actions combinées » du soleil et de la lune, tendent à » faire rétrograder les nœuds des » cercles qu'ils décrivent autour de » l'axe de la terre, et que toutes ces » tendances, en se communiquant à » la masse entière de cette planète, » doivent produire, dans l'intersec» tion de son équateur avec l'éclipti» que, cette rétrogradation lente que » l'on nomme *précession des équi» noxes.* Ainsi la cause de ce grand » phénomène, dépendant de l'apla» tissement de la terre, et du mouve» ment rétrograde que l'action du » soleil imprime aux nœuds des sa» tellites, deux choses que Newton » a, le premier, fait connaître; elle » n'avait pu, avant lui, être soup» çonnée. Keppler lui-même, porté » par une imagination active à tout » expliquer par des hypothèses, s'é» tait vu contraint d'avouer, sur cet » objet, l'inutilité de ses efforts. Mais, » à l'exception de ce qui concerne le » mouvement elliptique des planètes » et des comètes, l'attraction des » corps sphériques, et le rapport » des masses des planètes accompa» gnées de satellites, à celle du so» leil; toutes ces découvertes n'ont » été qu'ébauchées par Newton. Sa » théorie de la figure des planètes » est limitée par la supposition de » leur homogénéité. Sa solution du » problème de la précession des » équinoxes, quoique fort ingénieu» se, et malgré l'accord apparent » de son résultat avec les observa» tions, est défectueuse à plusieurs » égards. Dans le grand nombre des » perturbations des mouvements cé» lestes, il n'a considéré que celles » du mouvement lunaire, dont la » plus grande, l'*évection*, a échappé » à ses recherches. Il a bien établi » l'existence du principe qu'il a dé» couvert; mais le développement » de ses conséquences et de ses avan» tages, a été l'ouvrage des succes» seurs de ce grand géomètre. L'im» perfection du calcul infinitésimal » à sa naissance, ne lui a pas permis » de résoudre complètement les pro» blèmes difficiles qu'offre la théorie » du système du monde; et il a été » souvent forcé de ne donner que » des aperçus toujours incertains, » jusqu'à ce qu'ils aient été vérifiés » par une rigoureuse analyse. Mal» gré ces défauts inévitables, l'im» portance et la généralité des dé» couvertes sur ce système et sur les » points les plus intéressants de la » physique mathématique, un grand » nombre de vues originales et pro» fondes, qui a été le germe des » plus brillantes théories des géo» mètres du dernier siècle, tout » cela, présenté avec beaucoup d'é» légance, assure, à l'ouvrage des » *Principes*, la prééminence sur les » autres productions de l'esprit hu» main.. » Les grands résultats que Newton a rassemblés dans le livre des *Principes*, sont presque tous présentés sous une forme synthétique, analogue aux écrits des anciens géomètres. On peut toutefois affirmer qu'il ne les avait pas trouvés par la synthèse, qui n'est ni assez maniable ni assez féconde pour pouvoir être employée à deviner des vérités si compliquées, et à prévoir des déductions si éloignées de leur principe. Il est donc évident, par cette impossibilité même, qu'il était par-

venu à ces grands résultats par le secours des méthodes analytiques, méthodes dont il avait lui-même si fort accru la puissance; et cette induction prend toute la certitude d'une vérité démontrée, lorsqu'on examine la correspondance écrite qui eut lieu entre Newton et Cotes, pour la seconde édition du livre des *Principes*, examen qu'il m'a été permis de faire à Cambridge: car on y voit celui-ci, qui était son disciple, employer la forme analytique pour lui soumettre les difficultés qu'il rencontrait, ou pour les résoudre lui-même. Alors il reste à comprendre pourquoi Newton a préféré d'exposer ses découvertes par une méthode différente, se privant ainsi de la gloire qu'il aurait certainement obtenue en faisant connaître plusieurs inventions analytiques qu'il a dû posséder pour résoudre les questions qu'il a traitées, et au nombre desquelles on peut mettre le principe de la méthode des variations, qui a dû lui être nécessaire pour la détermination du solide de la moindre résistance. On ne saurait dire précisément ce qui a pu le décider à faire un pareil sacrifice; mais, s'il est permis d'énoncer à cet égard une conjecture, il ne serait pas impossible que, dans la crainte excessive qu'il avait d'être attaqué sur ses résultats, il eût préféré la synthèse, comme une méthode d'exposition plus sévère, et dont la forme lui semblait devoir inspirer plus de confiance à ceux qui liraient son livre dans un temps où les méthodes de l'analyse infinitésimale étaient encore très-peu répandues, et pouvaient, par leur nouveauté même, paraître moins sûres à beaucoup de lecteurs. Pendant que le livre des *Principes* se préparait pour la presse, le hasard produisit un incident qui tira Newton de sa studieuse retraite, et l'amena sur le théâtre des affaires publiques. Le roi Jacques II, dans le dessein où il était de rétablir le catholicisme, croyant à propos de braver tous les usages et les droits des protestants, avait, entre autres mesures insolites, ordonné à l'université de Cambridge de conférer le grade de maître-ès-arts à un moine bénédictin, appelé Francis, sans exiger de lui le serment contre la religion catholique, prescrit par les statuts. L'université réclama vivement le maintien de ses priviléges; et Newton, qui s'était montré un des plus ardents à provoquer la résistance, fut un des délégués envoyés pour la soutenir devant la cour de haute-commission. Ces délégués firent une défense si ferme et si peu prévue, que le roi prit le parti de laisser assoupir l'affaire. Cette circonstance, autant peut-être que le mérite personnel de Newton, fit que l'université le choisit, l'année suivante, pour être son représentant au parlement de convention, qui déclara la vacance du trône, et appela Guillaume à la couronne. Il y siégea jusqu'à la dissolution de cette assemblée, mais, à ce qu'il paraît, sans y jouer un rôle remarquable. Charles Montaigu, devenu depuis comte d'Halifax, et l'un des hommes d'état les plus distingués de l'Angleterre (*V.* HALIFAX, XIX, 327), se trouvait aussi membre de ce même parlement; et, ayant été élève à l'université de Cambridge, il connaissait et appréciait, mieux que personne, le génie qui en faisait la gloire. C'est pourquoi, lorsqu'en 1696, étant devenu chancelier de l'échiquier, il forma le grand projet d'une refonte générale des pièces d'or et d'argent, il demanda et obtint pour

Newton la charge honorable et lucrative de garde de la monnaie. C'était à-la-fois un acte de bienveillance et un choix rempli de discernement. En effet, Newton rendit de très-grands services dans cet emploi, pendant l'importante opération que l'homme d'état avait méditée; et il s'y trouvait plus propre qu'aucun autre, par la réunion unique des connaissances mathématiques et chimiques qu'il possédait. Il paraît que la chimie avait toujours eu pour lui un attrait fort vif : car, depuis son séjour d'enfance chez l'apothicaire de Grantham, jusqu'à sa résidence à Cambridge, il n'avait pas cessé de s'en occuper; et l'on en voit bien la preuve dans ses travaux physiques, qui sont tous remplis d'expériences et d'observations de chimie, fines et profondes. Ainsi, en suivant l'ordre de ses travaux, on le voit, dans ses premières recherches sur les télescopes, en 1672, faire une infinité d'essais sur les alliages des métaux, pour découvrir les combinaisons les plus avantageuses aux usages optiques, et recueillir, dans ces essais, une foule de particularités remarquables sur la constitution des corps. Trois ans après, le Mémoire sur les couleurs des lames minces nous offre des essais plus variés encore sur les combinaisons de toute espèce que les différentes substances, solides ou liquides, produisent les unes avec les autres, et sur la tendance ou la répugnance qu'elles semblent avoir à s'unir. Plus tard, les mêmes objets se trouvent encore reproduits et traités avec plus de hardiesse et de supériorité de vues, dans l'*Optique*, et surtout dans les *Questions naturelles*, placées à la fin de cet admirable ouvrage : car, quoi de plus hardi que de soupçonner et d'oser dire à cette époque, que l'eau doit contenir un principe inflammable, et qu'il y a aussi un tel principe dans le diamant? La persévérance de Newton dans ce genre de recherches, et le progrès même de ses idées, sont également faciles à concevoir. En effet, outre l'attrait naturel que des phénomènes aussi variés, aussi étonnants, aussi mystérieux que ceux de la chimie, devaient avoir déjà par eux-mêmes pour un esprit de cette trempe, combien ne durent-ils pas l'intéresser davantage encore, lorsqu'ayant découvert l'existence de l'attraction moléculaire, et les effets des actions à petite distance exercées dans les mouvements de la lumière, il se trouva conduit à voir que de semblables forces, variées seulement dans leur loi de décroissement et d'intensité, pouvaient suffire pour produire, entre les dernières particules des corps, tous ces phénomènes d'union et de désunion, qui constituent la chimie! Combien, de ce point de vue élevé, l'observation de ces phénomènes dut lui paraître neuve et importante! Aussi s'en occupa-t-il constamment à Cambridge; et c'était, avec des études de chronologie ou d'histoire, le seul délassement qu'il se donnait quand il était trop fatigué de ses méditations mathématiques. Il s'était formé un petit laboratoire pour ce genre de travaux; et il paraît que, dans les années qui suivirent la publication du livre des *Principes*, il s'y était presque entièrement livré. Mais un accident fatal lui ravit en un instant le fruit de tant de peines, et en priva les sciences pour toujours. Newton avait un petit chien nommé Diamant, auquel il était fort attaché. Etant un soir, pour quelque affaire pressée, appelé hors de son cabinet dans la chambre

voisine, il laissa, par mégarde, Diamaut enfermé derrière lui. En rentrant, quelques minutes après, il trouva que le petit chien avait renversé sur son bureau une bougie qui avait mis le feu aux papiers où il avait consigné ses expériences ; de sorte qu'il vit devant lui le travail de tant d'années consumé et réduit en cendres. On raconte que, dans le premier saisissement d'une si grande perte, il se contenta de dire : « Oh! » Diamant, Diamant, tu ne sais » pas le tort que tu m'as fait! » Mais la douleur qu'il en ressentit, et que la réflexion dut rendre plus vive encore, altéra sa santé, et, à ce qu'il paraît même, si on ose le dire, troubla sa raison pendant quelque temps. Ce fait, que jusqu'ici on avait ignoré, mais qui semblerait confirmé par beaucoup d'inductions, se trouve consigné dans une note manuscrite de Huyghens, qui nous a été communiquée par M. Van Swinden, et que nous rapportons ici, sans autres explications que celles que ce savant respectable y a jointes lui-même. « On trouve, dit M. Van Swinden, » dans les manuscrits du célèbre » Huyghens, un petit in-folio, qui » fait une espèce de journal, dans » lequel Huyghens avait coutume de » noter différentes choses; il est coté ζ, n°. 8, dans le Catalogue de » la bibliothèque de Leyde, page » 112. Voici ce que j'y ai trouvé » écrit de la propre main de Huy» ghens, laquelle m'est parfaitement » connue, par le nombre de ses ma» nuscrits et de ses lettres autogra» phes, que j'ai eu occasion de lire. » *Le 29 mai 1694, M. Colin, Écossais, m'a raconté que l'illustre géomètre Isaac Newton est tombé, il y a dix-huit mois, en démence, soit par suite d'un trop grand excès de travail, soit par la douleur qu'il a eue d'avoir vu consumer par un incendie son laboratoire de chimie et plusieurs manuscrits importants. M. Colin a ajouté qu'à la suite de cet accident, s'étant présenté chez l'archevêque de Cambridge, et ayant tenu des discours qui montraient l'aliénation de son esprit, ses amis se sont emparés de lui, ont entrepris sa cure, et, l'ayant tenu renfermé dans son appartement, lui ont administré, bon gré malgré, des remèdes, au moyen desquels il a recouvré la santé, de sorte qu'à présent il recommence à comprendre son livre des* PRINCIPES. (1) « Huyghens, ajoute M. Van-Swin» den, donna connaissance de ceci à » Leibnitz, dans une lettre datée du 8 » juin suivant; à quoi Leibnitz répon» dit, en date du 23: Je suis bien aise » d'apprendre la guérison de M. New» ton, en même temps que sa mala» die, qui était sans doute des plus » fâcheuses; c'est à des gens comme » vous et lui, Monsieur, que je sou» haite une longue vie. » Il paraît, d'après ces détails, que l'on ne saurait guère douter du fait même, c'est-à-dire que cette tête qui, pendant tant d'années s'était appliquée continûment à des contemplations si profondes qu'elles étaient comme la dernière limite de la raison humaine, se serait enfin troublée elle-

---

(1) Voici le texte même de Huyghens, tel que nous l'a transmis M. Van Swinden : *Die 29 maii 1694, narravit mihi D. Colin, Scotus, virum celeb. ac rarum geometram Is. Newtonum incidisse in phrenitin abhinc anno et sex mensibus. An ex nimiâ studii assiduitate, an dolore infortunii, quòd in incendio, laboratorium chemicum et scripta quædam amiserat? Cùm ad archiepiscopum Cantabrigiensem venisset, ea locutum quæ alienationem mentis indicarent; deindè ab amicis cura ejus suscepta, domoque clausâ, remedia volenti nolenti adhibita, quibus jam sanitatem recuperavit, ut jam nunc librum suum Principiorum intelligere inciperet.*

même par l'excès de ses efforts, on par la douleur d'en voir les résultats anéantis: et certes ces deux suppositions ne présenteraient rien d'extraordinaire; comme aussi l'on ne devrait pas s'étonner que les premiers sentiments d'une affliction pareille à celle que Newton dut éprouver, se fussent exprimés sans violence: l'ame était comme abattue sous leur poids. Mais ce fait, d'un dérangement d'esprit, quelle qu'en puisse être la cause, expliquerait pourquoi, depuis la publication du livre des *Principes* en 1687, Newton, âgé seulement alors de 45 ans, n'a plus donné de travail nouveau sur aucune partie des sciences, et s'est contenté de faire connaître ceux qu'il avait composés long-temps avant cette époque, en se bornant à les compléter dans les parties qui pouvaient avoir besoin de développements. Et l'on peut remarquer que ces développements mêmes paraissent toujours tirés d'expériences ou d'observations précédemment faites; comme les additions à la seconde édition des Principes, en 1713, et les expériences sur les plaques épaisses, sur la diffraction, ainsi que les questions chimiques placées à la fin de l'*Optique*, en 1704: car, en rapportant ces expériences, Newton dit formellement qu'il les a tirées d'anciens manuscrits qu'il avait autrefois composés; et il ajoute que, bien qu'il sente la nécessité de les étendre ou de les rendre plus parfaites, il n'a pu se résoudre à le faire, ces matières étant désormais trop loin de lui; d'où l'on peut conclure, avec une extrême vraisemblance, que, bien qu'il eût recouvré la santé assez complètement pour comprendre de nouveau toutes ses recherches, et même pour y faire en quelques points des additions ou des modifications utiles, comme le prouve la seconde édition du livre des *Principes*, pour laquelle il entretint avec Cotes une correspondance mathématique très-active, néanmoins il ne voulut plus entreprendre de nouveaux travaux dans les parties des sciences où il avait tant fait, et où il devait si bien voir tout ce qui restait à faire encore. Mais, soit que cette détermination lui fût commandée par la nécessité, soit qu'elle lui fût seulement inspirée par une sorte de lassitude morale produite par un si long et si fatigant exercice de la pensée, ce qu'il a fait suffit pour le mettre, dans tous les genres de sciences physiques et mathématiques, au premier rang des inventeurs; et, après avoir admiré en lui le créateur de la philosophie naturelle, l'un des plus grands promoteurs de l'analyse mathématique, et le premier des physiciens qui ont jamais existé, on doit reconnaître encore que c'est lui qui a fondé les principes de la chimie mécanique, en faisant dépendre les combinaisons, de l'action moléculaire, et en s'élevant, par les inductions les plus hardies comme les plus heureuses, à des idées de composition et de changements d'état des corps, dont la conception était tout-à-fait inconnue avant lui. Avec cette singulière réunion de connaissances tant théoriques qu'expérimentales, il est facile de concevoir de quelle utilité Newton dut être dans la grande opération de la refonte des monnaies, pour laquelle il avait été appelé: aussi, au bout de trois ans, en fut-il récompensé par la charge de directeur de la monnaie, qui lui fut conférée, en 1699, et qui produisait annuellement un revenu considérable. Jusqu'alors sa fortune avait été au moins très-médiocre, relativement à ses besoins de famille; car

on voit dans l'Histoire de la société royale, qu'en 1674 il s'était trouvé dans la nécessité de demander à cette compagnie une exemption de la contribution annuelle que devait payer chacun des membres (1). Sa nouvelle fortune ne le gâta point, chose assez rare parmi ceux où elle devrait le moins l'être; et, après l'avoir attirée sur lui par l'illustration personnelle qu'il avait acquise, il s'en montra digne encore par l'usage qu'il en fit. A cette époque, tous les nuages dont l'esprit de rivalité avait voulu obscurcir sa gloire, étaient disparus. Il s'était élevé trop haut pour connaître encore des ennemis. De toutes parts de justes hommages environnèrent un mérite si rare. En 1699, l'académie des sciences de Paris, ayant reçu du roi une organisation nouvelle qui lui permettait d'admettre un très-petit nombre d'associés étrangers, s'empressa de rendre ce petit nombre encore plus honorable, en y plaçant M. Newton. En 1701, l'université de Cambridge le nomma une seconde fois son député au parlement. En 1703, il fut élu président de la Société royale de Londres, titre qui, dans un pays où tout a de la réalité, fait de celui qui le porte, comme le représentant public des savants et des sciences, et lui donne une influence d'autant plus utile, qu'elle est le résultat d'une confiance volontaire. Cette fonction respectable continua d'être déférée à Newton pendant vingt-cinq ans, c'est-à-dire, tant qu'il vécut. Enfin, la reine Anne le créa chevalier, en 1705. Ce fut dans cette situation, désormais assurée et tranquille, qu'il se décida à publier lui-même, ou à laisser paraître, ses différents travaux. Il donna d'abord son traité d'Optique, qui comprend tout l'ensemble de ses recherches sur la lumière. Il paraît que, fatigué des tracasseries que ses idées sur cet objet lui avaient attirées en 1672 et 1675, il avait résolu de ne pas publier cet ouvrage, tant que Hooke vivrait. Mais Hooke était mort en 1702; et l'influence jalouse qu'il avait pu exercer, s'était éteinte avant lui (1). Newton, n'ayant plus à craindre d'exposer son repos, ne tarda point à faire connaître des découvertes qui, pour être d'une autre nature et d'une application moins générale que celles que l'on avait admirées dans le livre des *Principes*, ne leur sont pas inférieures quant à l'originalité des vues et à la nouveauté des résultats. Lorsque l'*Optique* parut, en 1704, elle était écrite en anglais. Le docteur Samuël Clarke, devenu depuis célèbre par ses controverses avec Leibnitz, en fit bientôt une traduction latine, qu'il publia en 1706, et dont Newton fut si satisfait, qu'il fit au docteur un présent de cinq cents livres sterling, pour lui témoigner sa reconnaissance. Plusieurs autres éditions du traité et de la traduction se succédèrent rapidement, tant en Angleterre que dans les autres contrées de l'Europe. Mais, quoique cette multiplicité atteste combien ce bel ouvrage fut dès-lors admiré, on peut dire que tout son mérite n'a été complètement apprécié que depuis peu d'années, et après que de nouvelles

(1) Birch, *Hist. of roy. society*, t. III, page 179.

(1) Sa fin fut très-malheureuse. Il éprouva le tourment le plus cruel pour un homme de ce caractère : celui d'être généralement reconnu pour ce qu'il était, c'est-à-dire, pour un envieux et un méchant. Il vieillit avec cette réputation, et mourut enfin presque fou de mélancolie. On aurait pu appliquer à Hooke ce que d'Alembert écrivait plus tard à Lagrange, du géomètre Fontaine, qui était d'un caractère à-peu-près pareil. « Fontaine est mort : c'était un homme « de génie et un mauvais homme. La société y « gagne plus que la géometrie n'y perd. » Voilà une façon d'éloge funèbre d'une concision assez expressive.

découvertes, surtout celle de la polarisation de la lumière, ont fait sentir toute l'importance de certains phénomènes très-délicats, dont Newton avait signalé l'existence générale dans la lumière propagée, et dont il avait fait autant d'attributs de ce principe, sous le nom d'accès de facile transmission et de facile réflexion : car ces propriétés étant si subtiles qu'elles échappent à toutes les observations qui ne seraient pas extrêmement précises, et ayant en même temps de si singulières particularités, qu'il faut avoir la plus entière conviction de la justesse des expériences pour pouvoir les admettre, il est arrivé qu'on les a pendant long-temps regardées à-peu-près comme d'ingénieuses hypothèses, et que l'on a même cru devoir en quelque sorte excuser Newton de les avoir présentées; tandis qu'il est généralement reconnu aujourd'hui, que ces propriétés, avec les lois que Newton leur assigne, sont des modifications réellement et incontestablement inhérentes à la lumière, quoique leur existence doive être différemment conçue et appliquée selon le mode de constitution que l'on veut supposer au principe lumineux. En publiant la première édition de l'*Optique*, Newton y avait joint deux dissertations analytiques, dont l'une était intitulée : *De quadraturâ curvarum*, et l'autre : *Enumeratio linearum tertii ordinis*. La première renferme l'exposition de la méthode des fluxions, ainsi que son application aux quadratures des courbes, au moyen des développements par des suites infinies : l'autre dissertation contient une classification très-élégante des courbes du troisième ordre, avec une exposition aussi nette que rapide de leurs propriétés; propriétés que, vraisemblablement, Newton avait trouvées par les méthodes de développement énoncées dans la dissertation précédente, quoiqu'il n'indique que les résultats, et nullement le procédé d'investigation qu'il a suivi pour les obtenir. Depuis il retira ces deux pièces, des éditions suivantes de l'*Optique*, avec laquelle elles n'avaient point assez de rapport : mais on peut présumer qu'en les insérant à la fin de l'édition de 1704, il avait pour but de saisir la première publication d'un de ses ouvrages pour assurer tous ses droits à la découverte et à l'application des nouveaux calculs qui, après avoir été si long-temps dans sa possession secrète, et, à ce qu'il croyait, unique, s'étaient, depuis plusieurs années, répandus avec tant d'éclat sur le continent, et y produisaient tant de résultats aussi nouveaux qu'admirables entre les mains des analystes, particulièrement de Leibnitz et des Bernoulli. La grande renommée que Newton avait acquise, surtout dans un pays où l'opinion publique adopte le génie comme une gloire nationale, devait naturellement faire recueillir avec avidité toutes ses productions. Aussi fut-ce, dit-on, à son insu et sans son assentiment, que Whiston publia, en 1707, son traité intitulé, *Arithmetica universalis*, qui n'était, à ce qu'il paraît, que le texte des leçons qu'il donnait sur l'algèbre à Cambridge, et qu'il avait écrit rapidement pour son usage, sans songer à le rendre public. Toutefois les sciences ont eu à se féliciter de l'heureuse violence qui a fait connaître cet ouvrage; car on ne saurait voir un modèle plus parfait de l'art par lequel on doit soumettre les questions de géométrie ou de nombres au calcul algébrique,



en cherchant dans un heureux choix d'inconnues, ou dans une adroite combinaison des formules analytiques, les moyens d'arriver aux résultats les plus simples. Une seconde édition, meilleure et plus complète, fut imprimée depuis à Londres, en 1722; et, selon ce que nous apprend 's Gravesande, elle le fut avec la participation de Newton même, ce qui prouve que cette production de sa jeunesse ne lui avait pas paru indigne de son nom ni de ses soins. Ce fut de même par d'autres mains que les siennes, mais cette fois avec son consentement, que parut, en 1711, un petit écrit intitulé: *Methodus differentialis*, dans lequel il apprend à déterminer la courbe du genre parabolique, qui peut passer par un nombre quelconque donné de points; détermination qui, réduite en formules, devient très-utile pour l'interpolation des séries, et pour l'évaluation approchée des quadratures. Ce fut aussi dans la même année, et toujours par d'autres que lui, que fut publiée cette ancienne Dissertation intitulée: *Analysis per æquationes numero terminorum infinitas*, qu'il avait composée en 1665, et dans laquelle il avait, comme nous l'avons dit, exposé ses premières découvertes sur les fluxions, ainsi que sur les développements par suites infinies. Une copie de cette dissertation avait été autrefois prise par Collins sur l'original que Barrow lui avait envoyé; et, ayant été trouvée dans ses papiers après sa mort, on obtint de Newton la permission de la rendre publique, ce qu'il dut accorder d'autant plus facilement qu'elle donnait à ses droits une sorte d'authenticité ancienne et incontestable. Newton avait préparé autrefois, sur le même objet, un traité plus étendu, intitulé, *Méthode des fluxions*, qu'il s'était proposé de joindre, comme introduction, à un certain traité d'algèbre de Kinskhuysen, dont il s'était chargé de donner une édition, en 1672; ce qui était, sans comparaison, un ornement d'un plus haut prix que l'ouvrage même: mais l'effroi qu'il eut de voir son repos compromis par les querelles littéraires, lui fit alors garder son manuscrit. Sur la fin de sa vie, il songeait de nouveau à le rendre public; mais la mort le prévint, et il ne fut imprimé qu'après lui. La même crainte l'avait, comme nous l'avons dit, empêché, en 1672, de publier aussi ses Leçons d'optique, telles qu'il les donnait alors à Cambridge: mais heureusement il en avait confié des copies à plusieurs personnes, entre autres à Grégory, professeur d'astronomie à Oxford; et l'une de ces copies, imprimée en 1729, trois ans après la mort de Newton, nous a conservé ce travail. Il offre une exposition expérimentale, très-détaillée et très-élémentaire, des phénomènes de la composition et de la décomposition de la lumière, avec leurs applications les plus usuelles: c'est le Traité d'optique diminué de sa partie la plus difficile, celle des couleurs produites par les lames minces des corps, et développé pour le reste, soit par le calcul, soit par des expériences nombreuses autant que variées. Sous cette forme, il devait être extrêmement propre à l'usage auquel Newton le destinait; et il offre encore aujourd'hui le modèle le plus précieux que l'on puisse suivre dans l'exposition élémentaire des phénomènes par des leçons expérimentales. — Ici se terminerait l'énumération des ouvrages sur lesquels la gloire de Newton repose, si, vers 1712,

un nouveau débat littéraire, qu'il ne provoqua point, et que peut-être il regretta plus d'une fois d'avoir vu naître, n'avait achevé de révéler toute la fécondité de cet étonnant génie, et rassemblé comme en un faisceau une multitude de découvertes analytiques éparses dans sa correspondance. Nous avons vu combien Newton avait gardé long-temps et obstinément le secret de ces découvertes, surtout celui de la méthode des fluxions, dont il prévoyait, à juste titre, l'utilité future pour l'application du calcul aux phénomènes naturels. Cependant, vers l'année 1676, Leibnitz, ayant entendu parler de résultats nouveaux, que l'on disait avoir été obtenus par Newton, à l'aide des suites infinies, témoigna à Oldenburg le desir qu'il aurait de les connaître; et celui-ci détermina Newton à ne pas refuser cette communication, qui ne pouvait lui être qu'honorable. En conséquence, le 23 juin 1676, Newton écrivit à Oldenburg une lettre destinée à être transmise à Leibnitz, et dans laquelle, avec les formes les plus polies, il expose les expressions en séries des puissances binomiales, le développement du sinus par l'arc, de l'arc par le sinus, et celui des fonctions elliptiques, hyperboliques et circulaires; le tout sans aucune démonstration ni indication de méthode quelconque, disant seulement qu'il en possède une, à l'aide de laquelle, ces diverses séries étant données, il peut obtenir les quadratures des courbes dont elles dérivent, ainsi que les surfaces et les centres de gravité des solides engendrés par ces courbes. Il suffisait en effet, pour cela, de considérer séparément chaque terme de ces séries comme l'ordonnée d'une courbe particulière, et d'y appliquer la méthode que Mercator avait déjà précédemment donnée pour carrer les courbes dont l'ordonnée était exprimée rationellement en fonction de l'abscisse. C'est aussi précisément ce que Leibnitz répondit à Newton, le 27 août suivant, en ajoutant qu'il serait fort aise de connaître la démonstration des théorèmes sur lesquels il fondait ses réductions en séries; mais que, quant à lui, bien qu'il reconnût l'utilité de cette méthode, il en employait une autre, qui consistait à décomposer la courbe donnée en ses éléments superficiels, et à transformer *ces éléments infiniment petits* en d'autres équivalents, mais appartenant à une courbe où l'ordonnée se trouvait exprimée rationellement en fonction de l'abscisse, de sorte qu'on pût appliquer à sa quadrature la méthode de Mercator. Après avoir donné diverses applications de cette méthode, il annonce expressément qu'il ne croit point que tous les problèmes, excepté ceux de Diophante, puissent se résoudre par elle seule ou par des séries, ce que Newton avait affirmé dans sa lettre; et, entre les questions qui échappent à ces procédés, il cite celles où il faut remonter des tangentes aux courbes, en ajoutant qu'il a déjà traité plusieurs questions de ce genre *par une analyse directe*, et qu'une entre autres qu'il cite, et qui semblait fort difficile, n'avait été pour lui qu'un jeu à l'aide de ce procédé. Ceci était plus qu'il ne fallait pour montrer à Newton que Leibnitz était au moins sur la voie de l'analyse infinitésimale, et qu'il y touchait même, s'il ne la possédait déjà. Aussi, dans la réponse qu'il lui fit, et qui est datée du 24 octobre de la même année, mais qui paraît n'avoir été remise que fort postérieurement à cette date,

après avoir donné les explications que Leibnitz avait demandées sur la formation des séries binomiales, et lui avoir même raconté la succession d'idées par laquelle il est arrivé à les découvrir, Newton s'empresse de dire qu'il possède, pour mener les tangentes des courbes, une méthode également applicable aux équations dégagées ou non dégagées de radicaux : « Mais, ajoute-t-il, comme je ne puis pas pousser plus loin l'explication de cette méthode, j'en ai caché le fondement dans cette anagramme : 6accdæ13e ff7i3l9n4o4qrr4s9t12vx (1). » Il annonce qu'il a établi sur ce fondement plusieurs théorèmes pour simplifier les quadratures des courbes. Il rapporte en effet plusieurs de ces théorèmes ; c'est-à-dire, qu'il donne les expressions des aires, en fonction des ordonnées, dans plusieurs cas simples : mais, quant au principe de la méthode, et à la méthode elle-même, il l'enveloppe encore dans une autre anagramme plus compliquée que la première. Le but évident de cette lettre était de déposer, dans les mains de Leibnitz même, ses titres à la priorité d'invention. La noble loyauté de Leibnitz ne fit qu'en ressortir avec plus d'avantage : car, en répondant à Newton le 21 juin 1677, il n'emploie ni anagramme ni détours ; mais il lui expose simplement et franchement la méthode même du calcul infinitésimal, avec la notation différentielle, les règles de la différentiation, la formation des équations différentielles, les applications de ces procédés à des questions d'analyse et de géométrie : et, ce que les géomètres ne regarderont pas comme sans importance, les figures employées dans l'exposition de ces méthodes offrent précisément les mêmes désignations de lettres, et le même mode de notation, que Leibnitz avait employés dans sa première lettre, écrite le 24 avril de l'année précédente. Newton ne répondit point à cette lettre mémorable, soit qu'il n'en éprouvât plus le desir, soit parce que l'occasion de le faire cessa par la mort d'Oldenburg, qui eut lieu dans l'automne de la même année. Leibnitz publia sa méthode différentielle dans les *Actes* de Leipzig, pour l'année 1684, en la présentant sous une forme tout-à-fait semblable à celle qu'il avait suivie dans sa lettre à Newton. Aucune réclamation ne s'éleva alors pour la contester. Newton lui-même, *trois ans après*, éternisa les droits de Leibnitz, en les reconnaissant dans son livre des *Principes*, où il s'exprime de la manière suivante : (1) « Dans un commerce de lettres que j'avais, il y a environ dix ans, avec le très-habile géomètre, M. Leibnitz, je lui écrivis que je possédais, pour déterminer les *maxima* et *minima*, pour mener les tangentes et autres opérations analogues, une méthode, qui s'appliquait également aux quantités rationelles ou irrationelles, méthode que je

(1) Cette manière de s'assurer la propriété d'une découverte sans la communiquer, était conforme aux usages du temps. Les coëfficients numériques indiquent combien de fois la lettre qui les suit est répétée. Ainsi le premier 6 marque que la lettre suivante a été répétée six fois dans la phrase ainsi cachée. Le sens que Newton attachait à cette anagramme était *Datâ æquatione quotcumque fluentes quantitates involvente, fluxiones invenire, et vice versâ*; où l'on voit qu'en effet il y a six fois la lettre *a*, deux fois la lettre *c*, une fois la lettre *d*, etc. Ces anagrammes ne sont pas fort difficiles à déchiffrer quand on sait dans quelle langue elles sont écrites ; par exemple. Hooke en avait déchiffré plusieurs relatives à des procédés d'optique, comme on le voit dans ses Œuvres posthumes. 's Gravesande a composé une dissertation où il donne le principe de ce genre d'opération.

(1) Scholie du lemme II de la VIIe. proposition du II livre.

» lui cachai sous un chiffre formé » de lettres transposées. Cet homme » célèbre me répondit qu'il était » tombé sur une méthode de ce genre, dont il me donna la communication, et qui ne différait de la » mienne que dans le mode d'expression, de notation et de la génération des quantités. » On remarque une ambiguïté assez singulière dans ces mots : *Il me répondit qu'il était tombé sur une méthode de ce genre*, lesquels, pour qui ne connaîtrait pas les lettres réciproquement communiquées, pourraient présenter le sens, que Leibnitz aurait trouvé la clef du chiffre de Newton, puisqu'il y répond d'une manière si positive. Mais cette certitude ne se voit nullement dans la lettre de Leibnitz ; il ne fait qu'y énoncer une supposition honorable pour son caractère : c'est que la méthode cachée par Newton a peut-être du rapport avec celle qu'il lui communique. Après cette explication, qui est strictement conforme à la vérité, le passage précédent du livre des *Principes* est une reconnaissance formelle. Personne ne le considéra autrement quand il parut. Leibnitz put, sans la moindre contestation, pendant près de vingt ans, développer toutes les parties du calcul différentiel, et en tirer une multitude d'applications brillantes, qui semblaient reculer au-delà de toute idée la puissance de l'analyse mathématique. Dans cet intervalle, le géomètre anglais, Wallis, en publiant les lettres échangées entre Leibnitz et Newton, les mêmes que nous avons citées plus haut, ne fit, s'il était possible, que rendre les titres du premier, plus indépendants, plus incontestables aux yeux de toute personne non prévenue. Ce fut seulement en 1699,

que Fatio de Duillier, dans un Mémoire où il faisait usage du calcul infinitésimal, en réclama la première invention pour Newton ; « et, » ajoutait-il, quant à ce qu'*a pu emprunter* de lui M. Leibnitz, *le second inventeur* de ce calcul, je » m'en rapporte au jugement des » personnes qui ont vu les lettres de » M. Newton et les autres manuscrits » relatifs à cette affaire. » Fatio était-il de bonne foi, ou voulait-il flatter l'orgueil national du pays dans lequel il vivait, ou enfin était-il poussé par un sentiment d'irritation, né du peu de justice que Leibnitz avait rendu au livre des *Principes*, et de l'espèce d'empire qu'il semblait s'arroger sur toutes les découvertes faites à l'aide des nouveaux calculs ? c'est ce que nous ne prétendons pas décider. Néanmoins les deux dernières suppositions nous paraîtraient les plus vraisemblables. Quoi qu'il en soit, Leibnitz répondit en racontant les faits, en citant ses lettres et le témoignage qui lui avait été rendu par Newton même. Fatio se tut ; et les choses restèrent en cet état jusqu'en 1704, époque à laquelle Newton publia son *Optique*. En rendant compte du Traité des quadratures, qui, ainsi que nous l'avons dit, était joint à cet ouvrage, les rédacteurs des *Actes* de Leipzig avaient dû naturellement exposer l'analogie évidente qui existait entre la méthode des fluxions, dont Newton faisait usage, et le calcul différentiel, qui, publié par Leibnitz, plus de vingt ans auparavant, dans ces Actes mêmes, était devenu, depuis, l'instrument d'une infinité de découvertes analytiques. En comparant ces deux méthodes, les rédacteurs, qui, à ce que Newton supposa toujours, n'étaient autres que Leibnitz lui-même, ne di-

rent pas précisément que celle des fluxions était une simple transformation du calcul différentiel; mais ils se servirent de termes qui pouvaient prêter à cette interprétation. Ce fut-là le signal de l'attaque de la part des écrivains anglais. Un des plus violents d'entre eux, Keil, professeur d'astronomie à Oxford, avança, dans un Mémoire imprimé parmi les *Transactions philosophiques*, non-seulement que Newton était le premier inventeur de la méthode des fluxions, mais encore que Leibnitz la lui avait dérobée, en changeant seulement le nom et la notation dont Newton faisait usage. Cette fois Leibnitz répondit avec indignation; et, pour son malheur, il eut l'imprudence de soumettre la question au jugement de la Société royale, c'est-à-dire à un tribunal présidé par son rival même. Celle-ci fit aussitôt rassembler, avec une fidélité scrupuleuse, tout ce que l'on put retrouver de lettres originales sur la matière contestée; et ainsi, quant au point de fait, elle se montra irréprochable: mais, quant au point de droit, c'est-à-dire, quant à la discussion des pièces et aux conséquences à en déduire, ce qui était réellement la partie délicate et essentielle de l'affaire, elle s'en rapporta à des arbitres, qu'elle nomma elle-même, qui ne furent point connus, et sur le choix desquels Leibnitz ne fut nullement consulté. Ces arbitres décidèrent que Newton avait indubitablement découvert le premier la méthode des fluxions, ce qui était une vérité incontestable en ce sens, que découvrir signifie inventer; mais ils ajoutèrent deux assertions qui ne peuvent être considérées que comme exprimant leur opinion personnelle: savoir, que la méthode différentielle et la méthode des fluxions sont une seule et même chose; secondement que Leibnitz *a dû* voir une lettre de Newton, du 10 décembre 1672, où la méthode des fluxions est décrite *d'une manière suffisamment claire pour toute personne intelligente*. Or, de ces deux assertions, la seconde n'est prouvée dans aucune de ses parties; et la lettre de Newton, que l'on y cite, nous paraît être, selon son usage, plutôt faite pour constater des droits à une méthode, que propre à en indiquer le chemin. Quant à l'autre assertion, celle de l'identité absolue, elle peut, à ce qu'il nous semble, être réfutée par cette simple considération, que, si la méthode des fluxions existait seule aujourd'hui même, l'invention du calcul différentiel, avec sa notation et ses idées de décomposition en éléments infiniment petits, qui en sont l'essence, serait une découverte admirable, qui ferait aussitôt éclore une multitude d'applications que nous possédons, mais qu'on n'aurait probablement pas obtenues sans son secours. En admettant donc comme certaine l'antériorité des idées de Newton sur cette matière, nous croyons que la réserve qu'il s'en était faite, laissait le champ libre à tous les inventeurs; et que, d'après la tendance générale des recherches géométriques à cette époque, Leibnitz et lui ont pu, par des voies diverses, arriver séparément à une méthode dont le besoin se faisait sentir dans toutes les recherches analytiques. Nous avons développé cette opinion avec plus de détail, à l'article Leibnitz. Le nouvel examen que nous avons dû faire ici des droits de son rival, n'a fait que nous y confirmer. Au reste, la querelle de Newton avec Leibnitz n'a pas été sans fruit pour les sciences mathé-

matiques, puisqu'elle leur a valu ce précieux recueil de lettres sur l'analyse infinitésimale, rassemblé par ordre de la Société royale, et publié en 1712, sous le nom de *Commercium epistolicum*. Mais, quant à ces deux grands hommes eux-mêmes, l'aigreur qu'elle leur inspira l'un contre l'autre, fit, pour tous les deux, et le tourment et le malheur du reste de leur vie. Newton en vint à affirmer que Leibnitz lui avait dérobé le calcul différentiel; ensuite, que ce calcul était identiquement le même que la méthode des tangentes de Barrow, assertion dont il ne pouvait manquer de sentir l'injustice, puisque, prétendant, d'une autre part, que le calcul différentiel était identique avec la méthode des fluxions, il lui aurait fallu également reconnaître que celle-ci était la même que celle de Barrow; ce dont il aurait été loin de convenir. Il s'aveugla encore au point de vouloir prétendre que le paragraphe inséré dans le livre des *Principes*, et par lequel il avait reconnu si ouvertement l'indépendance des droits de Leibnitz, n'avait nullement pour but de lui rendre ce témoignage; mais qu'il était destiné au contraire à établir l'antériorité de la méthode des fluxions sur la méthode différentielle. L'animosité de Newton ne fut pas calmée par la mort de Leibnitz même, qui arriva vers la fin de 1716; car il ne l'eût pas plutôt apprise, qu'il fit imprimer deux lettres manuscrites de Leibnitz, écrites l'année précédente, en les accompagnant d'une réfutation très-amère, dont il présentait la publication comme ayant été jusque-là retardée par une sorte de ménagement. Six ans après encore, en 1722, il fit imprimer une nouvelle édition du *Commercium epistolicum*, à la tête de laquelle il mit pour préface un extrait fort partial de ce recueil; extrait qui paraît avoir été fait par lui-même, et qui avait déjà paru, deux ans avant la mort de Leibnitz, dans les *Transactions philosophiques* de 1715. Enfin, il eut la faiblesse d'ôter, ou de souffrir qu'on ôtât, de sa troisième édition des *Principes* faite sous ses yeux en 1725, le fameux scolie par lequel il avait reconnu les droits de son rival. Pour rendre une telle conduite, je ne dis pas excusable, mais simplement compréhensible de la part d'un homme qui devait si bien savoir que le seul tribunal où se décident de pareilles causes, est celui de l'impartiale postérité, il faut dire que, de son côté, Leibnitz n'avait été, ni moins passionné, ni moins injuste. Blessé par la publication imprévue du *Commercium epistolicum*, et irrité d'une décision portée à son insu par des juges qui ne se nommaient point, qui n'avaient pas attendu sa défense, il appela à son secours des témoignages contraires; et il eut le malheur d'en trouver d'aussi exagérés. Ce fut ainsi qu'il fit imprimer et repandre partout en Europe une lettre anonyme, que l'on a su depuis avoir été écrite par Jean Bernoulli, et qui était extrêmement injurieuse à Newton, qu'elle représentait comme ayant fabriqué sa méthode des fluxions sur le calcul différentiel (1). Leibnitz eut un tort encore plus grave. Il était en correspondance avec la princesse de Galles, belle-fille du roi George Ier. Cette princesse, d'un es-

(1) Newton était si fort tourmenté par les attaques continuelles dont Leibnitz et Bernoulli le persécutaient, qu'il ne voulut point qu'on lui communiquât le manuscrit de la préface composée par Côtes pour la seconde édition de l'Optique, en 1713, de peur d'encourir quelque responsabilité par cette communication. « Je ne » dois pas voir cette Préface, écrivait-il à Côtes, » car je pense que je serai *examiné* sur ce » qu'elle contiendra. »

prit très-cultivé, avait accueilli Newton avec une extrême bienveillance; elle aimait à s'entretenir avec lui, et l'honorait au point de dire souvent qu'elle s'estimait heureuse d'être née dans un temps où elle avait pu connaître un si grand génie. Leibnitz profita de sa correspondance pour attaquer Newton devant la princesse; et lui présenter sa philosophie, non-seulement comme fausse sous le rapport physique, mais comme dangereuse sous le rapport religieux: et, ce qui est plus inconcevable, il appuyait ses accusations sur des passages du traité des *Principes* et de l'*Optique*, que Newton avait évidemment composés et insérés dans les intentions les plus sincèrement religieuses, et comme de véritables professions de sa ferme croyance en une providence divine. Par exemple, en expliquant la véritable méthode qu'il convient de suivre dans la philosophie naturelle, Newton avait dit: « L'essence de cette philosophie consiste à raisonner sur les phénomènes sans s'appuyer sur des hypothèses, et à conclure les causes d'après les effets, jusqu'à ce que l'on remonte ainsi à la première de toutes les causes, qui certainement n'est point mécanique. Le but que cette science doit se proposer, n'est pas seulement de développer le mécanisme de l'univers, mais de résoudre des questions plus générales, telles que celles-ci: Qu'y a-t-il dans les parties de l'espace qui sont tout-à-fait vides de matière? et pourquoi les planètes gravitent-elles vers le soleil, comme cet astre gravite vers elles, sans qu'il existe de matière tangible entre ces corps? D'où vient que la nature ne fait jamais rien inutilement, et d'où naît tout cet ordre merveilleux, ainsi que cette admirable beauté que nous voyons dans l'univers? A quelle fin servent les comètes? et quelle cause fait que les planètes se meuvent toutes, suivant le même sens, dans des orbes presque concentriques, tandis que les comètes parcourent des orbes très-excentriques, et s'y meuvent indifféremment dans tous les sens? Qui retient les étoiles fixes, et les empêche de tomber les unes sur les autres? Comment est-il arrivé que les corps des animaux vivants fussent formés avec tant d'art, et pour quelles fins leurs diverses parties ont-elles été faites? L'œil a-t-il été construit sans aucune science de l'optique, et l'oreille sans aucune connaissance des sons? Comment les mouvements des corps vivants sont-ils déterminés par la volonté? et d'où naît l'instinct dans les animaux? Le *sensorium* des animaux n'est-il pas dans le lieu où la substance sentante est elle-même présente? lieu dans lequel les images sensibles des objets sont portées à travers les nerfs et le cerveau, puis, y devenant immédiatement présentes à cette substance, sont perçues par elle? Et toutes ces choses étant si parfaitement opérées, ne paraît-il pas, d'après les phénomènes, qu'il existe un DIEU immatériel, vivant, intelligent, partout présent, qui, dans l'espace infini, comme si c'était dans son *sensorium*, voit intimement toutes choses en elles-mêmes, les perçoit pleinement et les comprend tout entières par leur présence actuelle et immédiate en lui-même; ces mêmes choses, dont les seules images transmises par les organes des sens à notre faible *sensorium*, y sont vues et perçues par ce qui

« voit et pense en nous? Si les pas » qu'il nous est donné de faire dans » cette nouvelle espèce de philoso- » phie ne peuvent nous élever jusqu'à » la connaissance immédiate de la » cause première, cependant ils » nous en approchent toujours da- » vantage; et c'est assez pour qu'ils » doivent nous paraître d'un haut » prix. » C'est ainsi que Newton parle de Dieu; et certes, soit que l'on veuille ou non contester la conception qu'il donne de son existence, il est impossible de ne pas reconnaître, dans cet admirable passage, le sentiment profond d'une ame religieuse et intimement convaincue. C'est pourtant sous ce point de vue même, que Leibnitz l'attaque dans sa correspondance avec la princesse de Galles. « Il semble, écrit-il dans une de ses » lettres, que la religion naturelle » s'affaiblit extrêmement en Angle- » terre »; et il en donne pour preuve les ouvrages de Locke, ainsi que le passage de Newton que je viens de rapporter. Ailleurs il dit, « que ces » principes sont précisément les mê- » mes que ceux des matérialistes. » Ailleurs encore, après avoir comparé le fait de l'attraction et les idées de forces aux qualités occultes des auteurs scolastiques : « Du » temps de M. Boyle, dit-il, et » d'autres excellents hommes qui » florissaient en Angleterre au temps » de Charles II, on n'aurait pas osé » nous débiter des notions si creu- » ses........ Mais c'est un malheur » des hommes de se dégoûter enfin » de la raison même, et de s'ennuyer » de la lumière : les chimères com- » mencent à revenir, et plaisent parce » qu'elles ont quelque chose de mer- » veilleux. Il arrive dans le pays phi- » losophique ce qui arrive dans le » pays poétique. On s'est lassé des » romans raisonnables tels que la *Clé-* » *lie* française ou l'*Aramène* alle- » mande; et l'on est revenu depuis » quelque temps aux contes de fées. » Quand on voit un esprit de l'ordre de Leibnitz s'exprimer avec cet aveugle mépris sur une découverte aussi grande, aussi palpable, que celle de la gravitation universelle, et employer de pareils arguments pour la combattre, on est tenté de prendre en pitié la pauvre raison humaine, et de se demander à quoi sert le génie. Le rang de la personne devant laquelle cette attaque était faite, lui donna une extrême importance; le roi lui-même en fut instruit, en parla, et s'exprima, sur le fond de la querelle, comme s'attendant que Newton y répondrait. Il paraît que ce fut en effet cette autorité qui détermina Newton à entrer personnellement en lice. Mais il ne se chargea que de la partie du combat qui avait pour objet les méthodes mathématiques; et il remit la défense de sa philosophie au docteur Clarke, qui, avec moins de géométrie sans doute, était un métaphysicien plus subtil que lui. De là résultèrent entre Leibnitz et Clarke un assez grand nombre de lettres, qui toutes passaient sous les yeux de la princesse de Galles; et dans la suite desquelles, selon l'ordinaire, la question primitive finit par se perdre à travers les subdivisions et les détours des argumentations métaphysiques. Ces lettres ont été recueillies et imprimées en France par Desmaizeaux. En les lisant on éprouve quelque surprise à penser qu'une femme, et une princesse d'un rang aussi élevé que la princesse de Galles, pût s'amuser d'une discussion de cette espèce, assaisonnée de plaisanteries aussi communes, je serais presque tenté de dire

aussi érudites, que celles dont Leibnitz fait usage (1). Toutefois c'est au goût de cette même princesse pour des matières sérieuses, que l'on doit la connaissance d'un ouvrage de Newton, qui, par son objet, est bien différent de ceux dont nous avons jusqu'ici parlé. Un jour qu'elle avait conversé avec lui sur quelque point d'histoire, il lui exposa un système chronologique, qu'il avait autrefois composé pour lui-même, par simple délassement. Elle en fut si charmée, qu'elle lui demanda de lui en confier une copie qui serait destinée pour elle seule. Newton y consentit sous cette condition : mais lui-même y fut infidèle; car il en confia une autre copie à un certain abbé Conti, qui s'était donné quelque importance en s'entremettant entre lui et Leibnitz (*V.* Conti, IX, 519). L'abbé ne fut pas plutôt à Paris, qu'il communiqua cet écrit à tout le monde : il fut aussitôt, traduit, imprimé, sans le consentement de Newton, même à son insu, et encore avec une réfutation que Fréret y avait jointe; de sorte que Newton eut le chagrin de recevoir tout cela en même temps, lorsqu'il n'en avait aucun soupçon. Il se trouva ainsi obligé, contre son intention, d'en donner au moins une édition plus fidèle; mais il ne put que la préparer : elle parut seulement après sa mort, en 1728. C'est sur cette dernière qu'un des juges les plus éclairés que nous ayons en pareille matière, M. Daunou, a bien voulu composer l'intéressante note dont il nous a permis d'enrichir cet article (2). Ceci nous conduit à parler d'un autre ouvrage, également composé par Newton, et qui, bien qu'il semble différer beaucoup du précédent par son titre, est cependant, comme

(1) Par exemple, après avoir rappelé comment il expliqua l'action conservatrice de la Providence; « mais, ajoute-t il, on me dit : *This is* « *all what we contended for*; c'est en cela que « consiste toute la question; à cela je réponds, « *Serviteur très-humble*, etc. »

(2) Newton ne voyait dans les antiquités grecques que des fictions poétiques. Les Grecs, se disait-il, n'ont rien écrit en prose avant les conquêtes de Cyrus; et leurs poètes n'avaient aucune mesure précise du temps : leurs premiers prosateurs n'en connurent pas d'autre que le calcul des générations ou des règnes, évalués de 33 à 40 ans. Ephore lui-même, quoiqu'il eût conçu l'idée d'une histoire chronologique, ne distribuait les faits que selon la succession des rois, des archontes, des pontifes, des prêtresses de Junon. L'usage de compter par olympiades ne s'est établi que fort tard; ce calcul n'est point employé dans la chronique de Paros, rédigée après la mort d'Alexandre. Quand il s'agit d'assigner l'époque de Lycurgue, les hypothèses d'Aristote et d'Ératosthène diffèrent d'un siècle entier, ainsi que l'a remarqué Plutarque. Les contradictions sont bien plus fréquentes, et les distances plus variables, lorsqu'il est question de plus anciens temps; alors on ne vient à bout d'accorder les traditions qu'en doublant les personnages, de telle sorte qu'il y ait, par exemple, une Ariane pour Osiris, et une autre pour Thésée. Examinant avec la même sévérité la chronologie des Latins, Newton la trouva plus confuse encore : mais surtout les antiquités égyptiennes et assyriennes ne lui parurent qu'un affreux chaos, où, malgré la multitude des fables, des équivoques et des doubles emplois, il restait d'immenses lacunes, de longs espaces absolument vides de faits, et remplis seulement par des chiffres ou par des noms insignifiants. D'après ces premières réflexions, et d'après un calcul astronomique dont nous parlerons bientôt, Newton composa, pour son propre usage, et comme un résultat de ses études personnelles, une chronologie débarrassée des contradictions dont Plutarque s'était plaint : « Je ne « prétends pas, disait Newton, porter l'exactitude jusqu'à une année près; il peut y « avoir des erreurs de 5, de 10, et quelquefois « de 20 ans; *mais cela ne va jamais plus loin.* » Il ne toucha point à la chronologie sacrée, du moins en ce qui concerne les temps antérieurs à Josué; mais il s'empare de toute l'histoire profane, et ne la fait partir que de l'an 1125 avant Jésus-Christ. Il fait descendre au-dessous de cette limite, non seulement Sésostris et Sémiramis, mais aussi Menès et Belus, l'Inachus des Grecs, et tous les fondateurs de leurs cités. Voici les principaux détails de son système. Vers l'an 1125 avant notre ère, des pasteurs chassés de l'Égypte viennent se répandre dans la Grèce, qui jus-

lui, un ouvrage d'histoire. Il a pour titre : *Observations sur les prophéties de l'Écriture-Sainte, particulièrement sur les prophéties de Daniel, et sur l'Apocalypse de saint Jean.* Malgré la singularité que semble devoir offrir un pareil sujet, traité par un esprit de la trempe de Newton, nous osons affirmer qu'il y a beaucoup plus de personnes qui

---

qu'alors n'avait été habitée que par des peuplades errantes et sauvages. En 1080, Lycaon, Phoronée, Ægialée, Cécrops, fondent les royaumes d'Arcadie, d'Argos, de Sicyone, d'Athènes; et la ville d'Eleusis est bâtie par un fils d'Ogygès. En 1069, Eurotas et Lacedémon règnent sur la Laconie, et bâtissent Sparte. Les murs de Tyr ne s'élèvent que 20 ans plus tard. En 1045, des Phéniciens et des Syriens, chassés par David, passent, sous la conduite de Cadmus, de Phénix et de quelques autres capitaines, dans l'Asie-Mineure, dans la Crète et dans la Grèce; ils y apportent l'écriture, la poésie, la mythologie, et l'octaetéride ou le cycle de 8 ans. C'est l'époque du déluge de Deucalion, dont le fils, Hellen, père d'Æolus, régnait en 1043. Peu après, les Dactyles découvrent des mines dans le mont Ida, forgent des armes et des instruments, élèvent Jupiter; tandis que Cérès, femme sicilienne, dans le cours des voyages qu'elle entreprend pour chercher sa fille, enseigne l'agriculture à Triptolème, et par lui à tous les Grecs. Elle meurt en 1007, et les mystères d'Eleusis sont institués par Eumolpus. Alors s'achevait, sous le roi Salomon, la construction du temple de Jérusalem; alors aussi Minos envoyait des colonies dans les îles de la Grèce. Entre l'an 1000 et l'an 950, Newton distribue tous les faits que peuvent rappeler les noms de Danaüs, Pélops, Amphion, Dædale, Sisyphe, Laius, Œdipe; et c'est dans ce même espace qu'il place le règne et la mort du grand roi d'Égypte, Sésac, autrement dit Sésostris, déifié sous les noms d'Osiris, de Mars et d'Hercule. Cependant Amphictyon apportait d'Égypte en Grèce les 12 grands dieux nommés par les Latins, *Dii majorum gentium*, et auxquels les planètes et les éléments étaient consacrés. De 950 à 900, les Éthiopiens envahissent l'Égypte; Orus, successeur de Sésac, est noyé dans le Nil; sa mère, Isis ou Astræa, en perd la raison, et la dynastie appelée divine finit chez les Égyptiens. Là commence le règne de l'Éthiopien Ménès (ou Aménophis), dont on a fait un personnage contemporain de Noé, ou même antérieur au déluge. Ménès bâtit Memphis, dont le véritable nom, Ménuf, n'est que celui de Ménoph, Aménophis ou Ménès. Ses contemporains sont Orphée, les Argonautes, Esculape, Thésée et l'Hercule grec. La guerre des 7 chefs contre Thèbes est de l'an 928; la prise de Troie, de 904; et la construction des petites pyramides ne date que de 901. Didon bâtissait Carthage, peu après le désastre des Troyens, en sorte qu'il n'y a point d'anachronisme dans l'Énéide. Hésiode et Homère composent leurs poèmes vers 870, un peu avant le règne de Mœris en Égypte : les grandes pyramides se construisent sous ce prince et sous ses successeurs, Chéops, Chéphrem, Mycérinus et Asychis. Les 5 règnes vont de 860 à 776, c'est-à-dire, à la première olympiade, à laquelle appartiennent à-la-fois, selon Newton, les noms mal-à-propos séparés d'Iphitus et de Corœbus. Sémiramis et Lycurgue n'arrivent qu'après 776 : cette Sémiramis, qui remonte dans Bossuet, au 13e. siècle avant J.-C., et bien plus haut dans Ctésias et Diodore, ne paraît, dans le Tableau de Newton, qu'en 760; et les institutions de Lycurgue, que l'on suppose voisines de l'an 884, sont rejetées au-dessous de 670. Telles sont, entre beaucoup d'autres époques, fixées et coordonnées par Newton, celles qui peuvent le mieux donner une idée générale de son système. Toute l'histoire ancienne profane, depuis Inachus, jusqu'à la mort de Darius Codoman, y est resserrée dans un espace d'environ 8 siècles, entre 1125 et 331. Newton n'avait point publié ce tableau; mais, comme on l'a dit, quelques copies passèrent en France, où l'on ne tarda point à traduire, à divulguer et à réfuter ce système. Le P. Souciet, jésuite, se vanta *d'avoir percé les voiles dont se couvrait l'auteur anglais, et interprété sa pensée.* Ce sont les propres termes de Souciet, auteur de cinq dissertations sur cette matière. En même temps, Fréret faisait imprimer le tableau chronologique de Newton, à la fin du tome VII d'une traduction de l'Histoire des Juifs de Prideaux, et y joignait de premières observations critiques, se réservant d'approfondir le sujet, quand les preuves du système auraient paru. Fréret prétend qu'avant de se permettre d'en user ainsi, il en avait demandé la permission à Newton, et que n'ayant point reçu de réponse, il avait dû prendre ce silence pour un consentement. Le philosophe anglais fut blessé de ces procédés : il s'en plaignit amèrement dans les *Transactions philosophiques* de 1726 : « C'était, disait-il, le fruit, l'enfant de ses loisirs, qu'on voulait étouffer au berceau. » On publiait, sans son aveu, dans un pays étranger, dans une langue étrangère, un écrit qu'il examinait et retouchait encore : on imprimait les résultats de ses recherches, séparés de leurs développements et de leurs preuves; on les exposait, on les livrait sans défense à toutes les critiques; et déjà même on triomphait de leur faiblesse, en les accablant de

ont parlé de cette dissertation, qu'il n'y en a qui se soient donné la peine de la lire. C'est pourquoi nous croyons devoir en indiquer ici le but et la marche. L'idée principale qui en fait la base, est nettement exprimée dans les paroles suivantes que nous tirons de l'ouvrage même (1) : « La folie des personnes qui ont » voulu interpréter les prophéties,

---

tout le poids de l'érudition académique : ils étaient publiés et réfutés dans le même volume, et ne sortaient de l'obscurité où il les avait retenus, que pour être immolés en plein jour, par d'impatients adversaires. Fréret croyait avoir satisfait à toutes les convenances, par quelques formules polies qui précédaient et terminaient ses observations. Il y parlait de Newton, presque aussi honorablement que du P. Souciet; il avouait *sans peine*, qu'il y avait des idées ingénieuses dans ce tableau; il ajoutait qu'elles n'étaient pas *toutes particulières à M. Newton*; que depuis 12 ou 15 ans, Boulainvilliers en avait conçu et consigné, dans ses manuscrits, quelques-unes des plus importantes. Ainsi, peu s'en fallait que Newton ne fût accusé de plagiat, en même temps que d'erreur et de témérité. En parlant de ce démêlé, Fontenelle s'exprime en ces termes : « Le système chronologique a été attaqué par deux savants français. » On leur reproche en Angleterre de n'avoir » pas attendu l'ouvrage entier, et de s'être » pressés de le critiquer. Mais cet empressement ne fait-il pas honneur à M. Newton? » Ils se sont saisis le plus promptement qu'ils » ont pu de la gloire d'avoir un pareil adversaire. Ils en vont trouver d'autres en sa » place. Le célèbre M. Halley..... a déjà écrit » pour soutenir tout l'astronomique du système..... La contestation n'est pas terminée : le public peu nombreux qui est en » état de juger, ne l'a pas encore fait; et » quand il arriverait que les plus fortes raisons fussent d'un côté, et de l'autre le nom » de M. Newton, peut-être ce public serait-il quelque temps en suspens, et peut-être serait-il excusable. » Il paraît que la dernière année de Newton fut employée tout entière à la révision et à la rédaction définitive des preuves de son système chronologique. En 1728, quelques mois après sa mort, cet ouvrage fut publié par son neveu, sous ce titre : *The chronology of ancient kingdoms amended*, et traduit aussitôt en français sous celui de *Chronologie des anciens royaumes, corrigée*. Ce traité posthume de Newton, les remarques de Halley, l'analyse de Reid, cinq lettres de La Nause, insérées dans le recueil du P. Desmolets, et une apologie publiée par un anonyme en 1757, voilà les écrits que nous connaissons en faveur de cette chronologie. Elle a eu pour principaux adversaires, en Angleterre, Whiston; en France, Souciet et Fréret. Celui-ci, outre ses premières observations, imprimées en 1726, en composa de plus étendues après la publication du Traité de Newton : mais cette fois, il ne se hâta point du tout de les mettre en jour; elles n'ont paru qu'en 1758, après sa mort. Les raisonnements de Newton, à l'appui de son système, peuvent se diviser en quatre classes. Nous avons déjà indiqué la première : elle consiste à montrer l'incohérence et les vides de la chronologie commune, qui a fait de l'histoire ancienne un vaste désert, où l'on ne rencontre, de loin en loin, que des fantômes ou des prodiges. C'est un cadre beaucoup trop grand pour ce qu'il doit contenir. Mais ces considérations ne sont que préliminaires : elles ne sauraient prouver directement la justesse des limites et des dispositions nouvelles que Newton veut établir. En deuxième lieu, il examine la manière d'évaluer les générations et les règnes, et il pense qu'il y a excès, si l'on prend un terme moyen plus fort que 33 ans à l'égard des générations; que 18 à 20 à l'égard des règnes. Hérodote dit expressément que trois générations équivalent à cent années; et cette indication paraît la plus applicable, dans les occasions fréquentes où les historiens ne mesurent les temps que par le nombre des générations comprises depuis un événement jusqu'à un autre. Du reste, nous ne sommes pas sûrs qu'ils attachent tous précisément la même idée à ce mot de génération. Entendent-ils par-là l'âge du père à la naissance du fils, ou le nombre des années durant lesquelles le fils survit au père, ou bien chaque renouvellement de la partie active d'une population? D'ordinaire, on s'en tient au premier de ces trois sens; et l'on suppose, par conséquent, qu'en général le père a 33 ans à la naissance de celui de ses enfants par lequel il doit être principalement remplacé. Il est difficile pourtant que ce terme moyen ne varie pas beaucoup selon la diversité des climats et des habitudes sociales; pour ne rien dire des circonstances accidentelles qui le doivent déranger : par exemple, si le fils qui succède au père, dans la société ou dans l'histoire, n'est pas le premier né; s'il a été précédé par plusieurs enfants de l'autre sexe, ou par des fils aînés qui sont morts en bas âge. Mais ce qui déplait surtout à Newton, c'est qu'un même calcul soit appliqué aux générations et aux règnes. Hérodote a donné l'exemple de confondre ces deux mesures, qui sont en elles-mêmes très-distinctes. Pour trouver que

(1) *Prophecies of holy writ*, p. 1; *Age of Apocalypse*.

» dit Newton, a été de vouloir en » tirer la prévision des événements » à venir, comme si Dieu avait eu » le dessein de faire d'eux autant de » prophètes. Par cette hardiesse, ils » ne se sont pas seulement compro- » mis eux-mêmes; ils ont encore fait » mépriser les prophéties. Le des- » sein de Dieu a été bien différent. » Il a donné l'Apocalypse, ainsi que

---

la durée moyenne d'un règne est de 33 ans, il faut choisir tout exprès des exemples, et en admettre de fort suspects : Newton établit celle de 18 à 20 ans, en la déduisant de très-longues séries. Nous trouverions qu'en France, sur la totalité de la dynastie capétienne, ce terme moyen n'excéderait pas 24 ans; et qu'il ne serait pas de 21, si on le prenait sur les trois races. En effet, si un règne équivaut quelquefois à une vie entière, parce que le petit-fils ou l'arrière-petit-fils a succédé immédiatement à son aïeul ou à son bisaïeul, plus souvent il arrive que le frère succède au frère; ou qu'à défaut de ligne directe, la couronne passe à un collatéral quelconque : et en ces cas, c'est un homme d'un âge plus avancé qui parvient au trône pour l'occuper moins long-temps. Il convient de tenir compte aussi des attentats ou des catastrophes qui ont abrégé tant de règnes. Toutefois le terme moyen de 20 ou 18 ans, peut sembler un peu faible à l'égard des monarchies héréditaires : des calculs fondés sur les parties les mieux connues de l'histoire, l'élèveraient à 22, non au-delà; et en employant ce nombre 22 au lieu de 33, on diminuerait d'un tiers juste toutes les parties d'annales anciennes dont la durée n'est mesurée que par des séries de rois. Mais les monarques électifs passent plus rapidement; et dans ces nombres vagues ou même dans ces listes nominatives de rois égyptiens, assyriens, grecs, que nous présentent les historiens antiques, sans y attacher aucun fait, il est fort possible qu'il y en ait d'électifs. Cette considération nous ramènerait au terme de 18 à 20 ans, que Newton n'a indiqué qu'après un très-mûr examen. Ajoutons que plusieurs de ces règnes ont pu être simultanés, soit parce qu'un même empire se partageait en plusieurs états, soit parce que plusieurs princes essayaient de s'asseoir à-la-fois sur le même trône, ou comme associés ou comme rivaux; l'histoire connue en fournit un exemple fort remarquable : entre Septime-Sévère et Dioclétien, plus de soixante personnages ont obtenu, conquis, usurpé, porté enfin, soit successivement, soit simultanément, le titre d'empereurs romains. Supposons que nous ne sachions rien de leurs aventures, et qu'on nous ait transmis seulement le catalogue de leurs noms : par la règle des 33 ans, familière aux chronologistes, nous trouverions qu'ils occupent ensemble un espace de 1980 ans, et nous nous tromperions de 1880; car ces 60 empereurs ne correspondent qu'à un seul siècle, le 3e. de l'ère vulgaire. Or, qui nous garantit que dans les nomenclatures ou dans les nombres de rois égyptiens ou asiatiques, il n'y ait pas des séries de cette espèce? Il est donc permis de penser qu'en ce qui concerne la durée des générations et des règnes, les vues et les calculs de Newton conservent un grand avantage sur les dissertations de ses contradicteurs. Mais ceci ne suffit point encore pour établir l'ensemble, ni pour maintenir les détails de son système. Son traité contient des raisonnements d'un troisième genre; là les regards de Newton pénètrent fort avant dans l'histoire : il l'envisage et la décompose pour reconnaître son âge dans ses traits, et, pour ainsi dire, dans ses organes. Suivant lui, il n'y a d'historique que la civilisation; ses progrès sont les seules époques assignables dans les annales humaines. Tant que les hommes, les familles, les peuplades, ont erré sur le globe, et n'en ont occupé ou parcouru qu'un petit nombre de points (ce qui a duré fort long-temps), l'histoire n'a pu commencer. Peu-à-peu, la Mésopotamie, la Syrie, l'Égypte, se peuplèrent, tandis qu'en Grèce il n'existait encore que des sauvages épars dans les bois. Inachus et Cécrops descendirent dans cette Grèce, qui devint ainsi, en Europe, le premier théâtre de quelques essais d'établissements civils. Les arts nécessaires étaient partout dans l'enfance; les arts agréables n'étaient pas nés. Cependant, à mesure que les peuples s'éloignaient des temps et des lieux de leurs origines, ils avaient entre eux des communications qui étendaient leurs idées et compliquaient leurs usages. Leur religion perdit sa simplicité primitive. Le soleil, la lune et tous les astres désignés sous le nom d'*armée du ciel*, furent les premiers objets d'un culte superstitieux. A une seconde époque, les hommes déifièrent leurs bienfaiteurs; ils changèrent les tombeaux en autels, et mêlèrent aux divinités célestes, les personnages fameux qui avaient fécondé ou dévasté la terre. Cette idolâtrie complexe date, selon Newton, du même temps que les arts qui ont contribué à la fonder; elle n'est pas beaucoup plus ancienne que Sésostris. Ce Sésostris ou Sésac, placé par Newton entre l'an 1000 et l'an 950 avant J.-C., joue un très-grand rôle dans ce système. Son père, Ammon, est le Jupiter Ammon des Libyens, et l'Uranus des Grecs. Newton nous a déjà dit que Sésostris lui-même est Osiris et Hercule; sa femme est Isis, Astrée ou Cybèle, Orus, leur fils, est Apollon; Bubaste, leur fille, est Diane. Japet, frère de Sésostris,

» les prophéties de l'Ancien-Testament, non pas pour flatter la curiosité humaine en permettant aux » hommes d'y lire l'avenir, mais » afin que les prophéties une fois » accomplies pussent être interprétées d'après les événements; et que » sa prescience, non pas celle des » interprètes, pût être ainsi manifestée.... (1). Maintenant, ajoute

est Python, Typhon, Neptune. Un ministre égyptien, nommé Thoth, s'appelle ailleurs Hermès et Mercure. Ainsi, les dieux de l'Égypte et de la Grèce ne précèdent que d'une seule génération les héros de Colchos; que de deux ou trois, ceux de l'Iliade. Les quatre âges chantés par les poètes, ne répondent qu'à quatre grandes générations. Les Argonautes sont de l'âge d'or; Minos, de l'âge d'argent; ses fils, de l'âge d'airain, et l'âge de fer ne finit qu'environ 35 ans après la guerre de Troie. Ces quatre âges, tous postérieurs à Cadmus, désignent l'ordre dans lequel les métaux dont ils portent les noms, furent connus en Grèce. Homère vit les derniers jours du quatrième âge. Voilà comment se resserre dans un espace d'environ 200 ans, depuis Ammon jusqu'à Homère, toute la partie de la mythologie qu'on peut appeler héroïque, pour la distinguer de l'astronomique à laquelle elle s'est rejointe. Les développements de cette mythologie coïncident avec les progrès des arts. Newton admet ou suppose une très-longue suite de siècles avant tout commencement de civilisation; mais une fois qu'il voit naître les arts, il semble mesurer la rapidité de leurs progrès sur celle de ses propres conceptions, sur l'élan de son propre génie. En 1125, il n'aperçoit dans la Grèce que des marais, des bois, des sauvages, et pas une cabane; Inachus et Cécrops, quand ils abordent cette contrée, savent seulement se loger et se nourrir. En 1045, personne encore ne sait lire ni écrire dans la Grèce entière; et cependant, vers 870, 255 ans après Inachus, 135 ans après Cadmus, Hésiode explique en vers l'origine des Dieux, et les travaux des hommes; Homère compose l'Iliade et l'Odyssée. Quoique cette marche puisse paraître excessivement accélérée, cette partie du Traité de Newton est à-la-fois la plus brillante et la plus savante. Tous les textes antiques qui pouvaient en justifier ou en excuser les détails, y sont recueillis et rapprochés avec une extrême sagacité; et comme ils étaient peu nombreux, peu indiqués, comme ils n'avaient d'ailleurs, tant qu'ils restaient isolés, que des rapports indirects avec cette chronologie, il a fallu à Newton bien plus de recherches pour les découvrir, et plus d'art pour les employer, qu'à ses adversaires pour multiplier les citations en sens contraire. Newton savait à merveille qu'il suffisait d'ouvrir les historiens classiques, et les chronographes ecclésiastiques, pour y trouver des passages qui assignent à Inachus, à Cécrops, à Cadmus, à Sésostris, des époques beaucoup plus anciennes. Il n'avait pas manqué de se faire ces objections, qui se présentaient d'elles-mêmes. Fréret, en les développant, ne leur a pas donné plus de force : il y a mêlé des hypothèses, qui lui sont restées propres, et que les chronologistes n'ont point admises; celle, par exemple, qui consiste à placer Moïse, Danaüs et Sésostris à une même époque, entre 1550 et 1500. Toutefois, malgré l'étroit enchaînement des idées de Newton, rien encore, dans les trois genres de considérations que nous venons d'exposer, n'a la force ni même la forme d'une preuve rigoureuse. On voit bien une chronologie où tout est plein, et qui a, en quelque sorte, horreur du vide : les époques y sont distribuées avec infiniment d'intelligence et de dextérité; mais aucune date n'y est fixée, ni par des monuments, ni jusqu'ici par des calculs positifs; et l'on ne sait pas pourquoi il assure, avec tant de confiance, que s'il peut se tromper de 5 ou 10 ans, de 20 quelquefois, *cela ne va jamais plus loin*. C'est par un raisonnement d'un quatrième et dernier ordre, qu'il croit montrer la précision de son travail. Les points équinoxiaux et solstitiaux se meuvent d'orient en occident, contre l'ordre des constellations du zodiaque. Chacun connaît, sous le nom de précession des équinoxes, ce mouvement rétrograde, dont la quantité est d'un degré en 72 ans à-peu-près. C'est par-là que Newton détermine la distance qui sépare l'expédition des Argonautes, de l'époque où Méton inventait le cycle de 19 ans. Il expose que les Argonautes se servaient d'une sphère fabriquée par Chiron, dans laquelle l'équinoxe du printemps, le solstice d'été, l'équinoxe d'automne, et le solstice d'hiver, se trouvaient respectivement fixés au milieu (ou 15e. degré) des constellations du bélier, du cancer, de la balance et du capricorne; qu'au temps de Méton, ce n'était plus au 15e., mais au 8e. degré de chacune de ces constellations, que répondaient les équinoxes et les solstices; que la précession, dans l'intervalle, avait donc été de 7 degrés, c'est-à-dire, de 7 fois 72 ans ou 504 ans; que Méton inventa son cycle, l'an 432 avant notre ère; que, par conséquent, le voyage des Argonautes est de l'an 936 ou environ, et non pas du 14e. siècle avant Jésus-Christ. Or, l'époque des Argonautes redescendant ainsi de 4 ou 5 siècles, il faut

(1) *Propheties of holy writ*, part. 1, ch. 11.

» Newton, pour appliquer ce principe, c'est-à-dire, pour comprendre les prophéties, il faut prendre » d'abord connaissance du langage » figuré des prophètes : ce langage » est tiré de l'analogie qui existe entre le monde matériel et un empire » ou un royaume considéré comme » un monde politique.» Il entre alors successivement dans tout le détail de

---

bien, pour la tenir en rapport avec celles qui la précèdent, et avec celles qui la suivent, les abaisser proportionnellement les unes et les autres. Cet argument, que Newton avait sommairement indiqué dans son Tableau, est développé dans son Traité, par une ample explication du calendrier grec, de l'observation de Méton, et de la sphère de Chiron, décrite par Aratus, d'après Eudoxe. Il est certain que, selon ces données, Cécrops doit descendre du 16e. siècle au 11e., et tous les faits subséquents de l'histoire grecque, prendre les places que Newton leur assigne: car il opère cette distribution, non-seulement en conséquence du calcul astronomique dont nous venons de parler, mais en tenant compte de toutes les indications historiques que les anciens auteurs fournissent. Il ne resterait guère d'un peu arbitraire, que ce qui concerne Ménès, Mœris, Bélus, Sémiramis, Inachus et Cadmus. Encore Newton ne laisse-t-il pas de rassembler plusieurs détails qui rendraient fort probables les nouvelles dates qu'il attache aux noms de ces personnages, si la base astronomique de son calcul avoit quelque solidité. Aussi les plus grands efforts de Fréret, de Souciet et de Whiston, se sont-ils dirigés contre cet argument. Ces savants ont compris, que s'ils ne le réfutaient, la haute antiquité allait s'écrouler toute entière, que l'histoire au moins allait se rétrécir de moitié. Ils ont donc soutenu que Chiron n'avait point dessiné de sphère céleste, ou que s'il en avait fait une, elle s'était successivement modifiée entre les mains des Grecs, depuis le temps des Argonautes; qu'en tous les cas, la sphère de Chiron n'était point celle que décrivait Eudoxe; que le calendrier suivi par Eudoxe, n'avait été dressé qu'au temps d'Hésiode; qu'en examinant avec soin les fragments qui subsistent de quelques autres calendriers, on en discernait un beaucoup plus ancien, qui, par les positions zodiacales des équinoxes et des solstices, remonte en effet aux Argonautes, au 15e. siècle avant J.-C., et qui, par-là, confirme la chronologie reçue. Chiron a-t-il fait une sphère céleste? Newton l'affirme, sur la foi d'un poète inconnu, auteur d'une Gigantomachie, dont saint Clément d'Alexandrie a cité quelques vers. Il y est dit que Chiron s'appliquait à l'astronomie pratique, et qu'il dessina les figures du ciel. Cette indication peut sembler bien vague et bien indirecte. Mais on a puisé tant de résultats chronologiques à de pareilles sources, que Newton crut avoir le droit d'argumenter d'après ce passage. En ce point, il n'use pas d'une critique sévère; mais celle de ses adversaires ne l'est assurément pas davantage. En admettant que Chiron eût fait une sphère, était-ce bien celle qu'Eudoxe et Aratus ont décrite? Newton concluait cette identité, de ce que la sphère décrite par ces deux auteurs était pleine d'allusions aux Argonautes, à leurs contemporains, à leurs devanciers, et ne retraçait le souvenir d'aucun fait, d'aucun personnage postérieur à leur expédition. Il disait : « Chiron a fait une sphère; saint Clément nous l'atteste, d'après un ancien poème Or, la sphère d'Eudoxe et d'Aratus est toute argonautique; donc, c'est celle de Chiron. Mais les équinoxes et les solstices y tombent au milieu des signes. Donc, tel était l'état des choses célestes au temps des Argonautes. Donc ce temps ne précède celui de Méton que de 504 ans, durée correspondante à une précession de 7 degrés. » Les adversaires de Newton admettaient toutes ces propositions, hors une seule; ils ne contestaient que l'identité de la sphère de Chiron et de celle d'Eudoxe; et leur unique motif de nier cette identité, c'était qu'elle ne s'accordait point avec les données chronologiques dont ils ne voulaient pas se départir, et que Newton mettait en question. Tous leurs arguments étaient du genre de ceux qu'on appelle pétition de principe. Au lieu de prouver directement et indépendamment de tout système d'époques, que la sphère décrite par Eudoxe n'était pas celle de Chiron, ils se bornaient à supposer que c'était une sphère intermédiaire, faite 400 ans après les Argonautes, 500 ans avant Méton, 600 avant Eudoxe lui-même; hypothèse en faveur de laquelle ils n'alléguaient réellement aucune raison, sinon qu'elle s'arrangeait mieux avec la chronologie ordinaire. Dans cet état de la discussion, on pouvait au moins rester en suspens, comme disait Fontenelle; mais M. Delambre a jeté sur cette question des lumières nouvelles : il a montré que les contradicteurs de Newton raisonnaient, ainsi que Newton lui-même, sur une donnée fausse; que leur erreur commune provenait de l'idée exagérée qu'ils s'étaient formée des connaissances astronomiques des anciens. Eudoxe, qui vivait au 4e. siècle avant notre ère, n'était pas un très-habile observateur : il avait fait, ou s'était procuré un globe, sur lequel on avait placé grossièrement quelques étoiles brillantes; l'écliptique y était incliné de 24 degrés sur l'équateur; les deux tropiques, et les deux

cette correspondance, considérant d'abord le ciel et la terre comme employés pour figurer les rois et les peuples ; puis les phénomènes astronomiques, la pluie, la grêle, et tous les météores, les animaux, les végétaux, leurs parties diverses, leurs divers actes, et ceux de l'homme même ; chaque chose, enfin, comme ayant une signification mystique propre, qu'il fixe et définit : « Par » exemple, dit-il, lorsqu'un homme » ou un animal est pris pour un » royaume, les différentes parties ou » qualités du premier sont employés » pour leurs analogues dans le second. Ainsi la tête de l'animal représente les personnes en pouvoir, » la queue représente le bas peuple, » qui suit et est gouverné. S'il y a

colures s'y trouvaient aussi. Eudoxe fait tourner ce globe ; et il remarque quelles sont, dans les différentes saisons de l'année, les positions des constellations zodiacales et extra-zodiacales, par rapport à ces divers cercles. Il fait, de ces remarques faciles et inexactes, un livre à l'usage des navigateurs. Ce livre obtient un succès qui, selon M. Delambre, est une preuve de l'ignorance générale. Aratus met en vers le traité d'Eudoxe ; Hipparque commente Aratus, qui, dans la suite, est traduit en vers latins par Cicéron et par Germanicus. L'importance de cet ouvrage s'accroît à mesure qu'il vieillit ; on y voit le dépôt des connaissances les plus précieuses ; on suppose, contre le jugement formel d'Hipparque, que les observations les plus exactes y sont rassemblées ; tout ce qu'il contient d'erroné, devient article de foi. Newton lui-même y va chercher à quels lieux des constellations zodiacales répondaient les équinoxes et les solstices, au temps où le globe décrit par Eudoxe avait été fabriqué ; il se met à calculer à quelle époque de l'histoire correspondent les positions indiquées par cette sphère ; et la supposant celle des Argonautes, d'après les figures qu'elle présente, et d'après un texte cité par Clément d'Alexandrie, il en tire les conséquences chronologiques que nous avons exposées. Freret prend aussi cette sphère pour une autorité irréfragable, pour un tableau d'observations précises : seulement, il s'efforce de prouver qu'elle est ou qu'elle doit être d'une époque postérieure aux Argonautes. M. Delambre compare cette controverse à celle de la dent d'or. On a négligé de discuter les prétendues observations, et l'on a vainement disputé sur les conséquences. On n'a pris garde qu'à la position des équinoxes et des solstices : il eût fallu considérer les autres détails de la sphère d'Eudoxe ; on aurait reconnu qu'ils ne s'accordaient point entre eux. Si les observations sont bonnes, poursuit M. Delambre, si elles sont toutes d'une même époque, toutes les étoiles indiquées devaient à cette époque-là, se trouver ensemble, chacune au lieu qui lui est désigné ; et, au moyen du mouvement de précession, aujourd'hui parfaitement connu, nous pourrions vérifier la bonté des données, et déterminer l'époque des observations. Mais il résulte de l'examen de cette sphère, qu'elle indiquerait presque autant d'époques différentes qu'elle contient d'étoiles. Quelques-unes même n'étaient pas, au temps d'Eudoxe, encore parvenues à la position qu'il leur trouve depuis long-temps attribuée ; elles n'y sont pas arrivées aujourd'hui, et n'y viendront que dans 300 ans. Il n'y a donc aucune sorte de conséquence chronologique à tirer de cet amas grossier d'erreurs et d'incompatibilités. Le terme de signe répond à un douzième précis de l'écliptique ; et pour distinguer ces douzièmes autrement que par les nombres ordinaux, premier, second, etc., on y attache les noms des constellations zodiacales, bélier, taureau, gémeaux, etc. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore nos annuaires disent que, le 21 mars, le soleil entre dans le signe du bélier, quoique cela ne soit plus vrai, si l'on prend le bélier pour tel groupe physique d'étoiles. Les anciens, qui ne connaissaient pas le mouvement de précession, ont dû confondre tout-à-fait les constellations avec les signes, avec les douzièmes de l'écliptique ; et, selon M. Delambre, c'est ce qu'a fait Eudoxe, en mettant les équinoxes, les solstices et les milieux de chaque mois, au milieu de chaque signe, ainsi que l'avaient pratiqué les Chaldéens. Ainsi, à aucun égard, il ne convient de régler la chronologie ancienne sur cette sphère, quand même on y attacherait, d'après les vers cités par saint Clément, le nom de Chiron et des Argonautes. En perdant sa base astronomique, le système chronologique de Newton ne repose plus que sur des considérations relatives aux lacunes de l'histoire, à la durée des générations et des règnes, aux progrès des sociétés, des arts et de l'idolâtrie. Quelque graves que soient ces observations, et quelque incertitude qu'elles puissent répandre sur la chronologie vulgaire, elles ne suffisent point assurément pour en établir une nouvelle. Mais ce système est un très-grand fait dans l'histoire de la science chronologique ; et il sert au moins à confirmer ce qu'a dit Varron, que l'âge historique ne commence qu'à la première olympiade.

D—N—L.

» plusieurs têtes, elles représentent » les divisions principales du royaume, ou les dynasties qui s'y sont » succédé, ou bien encore les diverses formes de gouvernement. Les » cornes d'une tête représentent les » divers royaumes, que cette tête » rassemble sous le rapport militaire. Le sens de la vue signifie l'intelligence. Ainsi les yeux figurent » des hommes instruits; et en matière de religion, ils figurent des évêques. Parler, signifie faire des lois, » La bouche désigne un législateur. » soit sacré, soit civil. Une grosse » voix signifie puissance; une faible, » faiblesse, etc. » Jusques ici, il n'y a réellement de neuf que l'exposition précise et en quelque sorte systématique de la méthode d'interprétation: car, dans le fond, c'est celle qu'ont employée tous les commentateurs; et il est réellement impossible d'en employer une autre, pour appliquer une prophétie qui n'est pas explicite dans ses termes. Ce qui distingue le travail de Newton, c'est qu'ayant ainsi donné d'avance son dictionnaire, il lui suffit très-souvent, pour expliquer la prophétie, de la rapporter textuellement, en plaçant seulement, à côté des termes figurés qu'elle emploie, les termes propres qui en offrent la traduction: par ce moyen, il va plus vite et plus loin. Je ne le suivrai point dans la vaste carrière qu'il s'est proposé de parcourir. Armé de ce qu'on pourrait appeler une clef du langage prophétique, il interroge successivement Daniel et saint Jean, et cherche à faire sortir de leurs prophéties, les événements historiques qui se sont opérés après elles. Son travail est immense: il embrasse non-seulement les époques principales, les événements les plus importants des temps anciens et d'une partie du moyen âge, mais encore une foule de faits particuliers, de recherches chronologiques et d'observations sur les antiquités civiles et ecclésiastiques, qui prouvent une érudition variée, profonde, puisée aux meilleures sources. Pour donner une idée des applications de détail auxquelles Newton s'est laissé entraîner, dans cette singulière composition, et en même temps, pour ne rien taire de l'esprit de prévention dont elle porte malheureusement l'empreinte, je choisirai une citation dans les chapitres VII et VIII de la 1re. partie. Newton a expliqué les dix cornes du quatrième animal de Daniel, par dix royaumes que les nations barbares fondèrent sur les ruines de l'Empire romain d'Occident, et il a rapidement tracé l'histoire de chacun de ces royaumes, pour montrer comment elle s'accorde avec la prophétie. Il reste à expliquer la onzième corne du même animal. Voici d'abord le texte même du passage qu'il s'agit d'interpréter: « Tandis que » Daniel considérait les dix cornes, » il en vit une petite qui s'éleva » parmi elles.... Celle-ci avait des » yeux d'homme, et une bouche qui » proférait de grandes choses.... » Cette même corne paraissait plus » forte que les autres; elle faisait la » guerre aux saints, et elle avait » l'avantage sur eux.... Celui qui » montrait ces choses à Daniel, lui » dit que les dix cornes étaient dix » rois qui s'élèveraient; qu'un autre » s'élèverait après eux, qui serait » d'une espèce différente des premiers; que celui-ci vaincrait trois » d'entre eux; qu'il dirait de grandes choses contre le Très-Haut, » ferait la guerre aux saints, et prétendrait changer les temps et les

» lois ; et que ce pouvoir lui serait » accordé pendant un temps, deux » temps et la moitié d'un temps. Ici, » dit Newton, les rois sont employés pour signifier les royaumes comme précédemment ; ainsi la petite corne est un petit royaume : elle appartenait au quatrième animal, et s'éleva du milien de trois de ses cornes ; nous devons donc la cher- » cher parmi les nations qui composaient l'empire latin après la formation des dix cornes. Mais il est dit que le nouveau royaume était différent des autres ; qu'il avait une ame ou une vie propre, avec des yeux et une bouche. Par ses yeux, il était un voyant (1) : d'après sa bouche, qui disait de grandes choses et qui changeait les temps et les lois, il était un prophète aussi bien qu'un prince ; et un pareil pouvoir, à-la-fois voyant, prophète, et prince, c'est l'église de Rome. Alors, comme appui de cette analogie, vient une exposition historique de la naissance et des progrès du pouvoir papal, dont tous les détails sont successivement mis en rapport avec la prédiction. Newton ne conduit cette exposition que jusque vers la dernière moitié du huitième siècle de l'ère vulgaire, parce que, dit-il, « c'est » à cette époque que le pape, en ac- » quérant la domination temporelle, » se trouve clairement désigné par » le prophète. » Mais entraîné luimême au-delà des limites qu'il avait d'abord assignées aux interprètes, il se trouve aussi *prédire* comme eux l'époque de la chute, ou du moins du déclin, de cette domination temporelle ; car, traduisant les expressions de Daniel, *un temps*, *deux temps*, *et la moitié d'un temps*, par douze cent soixante années solaires, et indiquant à-peu-près l'an huit cent pour le point de départ, il semble fixer le terme fatal vers l'an deux mille soixante. Et il faut remarquer que cette conclusion n'est pas chez lui comme chez d'autres écrivains protestants, un résultat dicté par l'esprit de ressentiment ou de haine ; il l'expose avec tout le calme d'une conviction profonde, avec toute la simplicité d'une démonstration évidente. Ce n'est pas lui, c'est saint Jean et Daniel, qui réprouvent le pouvoir de Rome moderne, qui le caractérisent par des noms injurieux, et prédisent enfin sa ruine. On demandera sans doute comment un esprit de cette force et de cette nature, un esprit si habitué à la sévérité des considérations mathématiques, si exercé aux observations des phénomènes réels, enfin si méthodique et si sage dans ses spéculations physiques, même les plus hardies, et par conséquent si instruit des conditions auxquelles la vérité se découvre, comment, dis-je, un esprit de cet ordre a pu combiner des conjectures aussi multipliées, aussi incertaines, sans même faire attention à l'invraisemblance extrême que jette dans ses interprétations la multitude infinie des concessions arbitraires dont il fait usage et sur lesquelles il les établit. La réponse à cette question nous semble devoir être puisée tout entière dans les idées et les habitudes du siècle où Newton vivait : non-seulement Newton était profondément religieux, sincèrement chrétien ; mais toute sa vie s'écoula, toutes ses affections se concentrèrent dans un cercle d'hommes qui, pénétrés des mêmes doctrines, étaient dévoués par état à les propager, ou

(1) Expression consacrée dans l'Écriture pour désigner un prophète.

se consacraient par goût à les défendre. Usant du libre droit d'examen, réclamé par toutes les sectes protestantes, les savants anglais de cette époque prenaient plaisir à mêler aux recherches des sciences, les discussions théologiques; et ils se trouvaient d'autant plus portés vers ces dernières, que la cause de la religion protestante était devenue celle de la liberté politique, de sorte que l'on étudiait la Bible, pour y trouver des armes contre le despotisme; et le choix de Newton, parmi les commissaires envoyés à Jacques II par l'université de Cambridge, montre assez qu'il partageait ces sentiments. Il n'est donc pas plus surprenant en soi, que Newton ait alors écrit sur l'Apocalypse, qu'il ne l'est, que R. Boyle, l'un des plus grands physiciens de cette même époque, ait publié un *Essai sur l'Écriture sainte*, et le traité intitulé *The Christian virtuoso*, dont l'objet est de prouver que la philosophie expérimentale conduit à être un bon chrétien; que le célèbre géomètre Wallis, ait composé un grand nombre de traités de théologie; que Barrow, qui compta Newton parmi ses disciples, et qui lui résigna sa chaire de mathématiques, ait consacré ses dernières années aux études théologiques, afin de prendre le grade de docteur dans cette faculté; que Hooke, dont nous avons souvent parlé dans cet article, ait composé un ouvrage sur la *Tour de Babel;* que Whiston, l'élève de Newton et son successeur dans la chaire de Cambridge, ait aussi composé *un Essai sur la révélation de saint Jean*, et tant d'autres traités de pure théologie; que Clarke, cet autre élève bien plus illustre de Newton, ce traducteur si fidèle de son Optique, ce promoteur si zélé et ce défenseur si habile de sa philosophie, ait été en même temps le théologien le plus profond, et l'orateur sacré le plus sublime de l'Angleterre; qu'enfin Leibnitz, lui-même, pour ne plus citer d'autre exemple, ait, dans le cours de sa vie littéraire, fait volontairement tant d'excursions sur le domaine de la théologie naturelle, de la révélation, et de la critique biblique; qu'il ait commenté l'histoire de *Balaam*, retourné de tant de manières la question de la grâce, et dans l'intention, bien louable sans doute, d'amener la réunion des protestants et des catholiques, discuté avec Bossuet les principaux points de doctrine qui les séparent. Cette alliance, alors générale, des sciences exactes avec les controverses religieuses, rend les recherches théologiques de Newton une chose toute simple et toute naturelle, quelque singulières qu'elles puissent paraître aujourd'hui. Parmi les écrits de ce genre, qu'il a composés, il en est encore un que nous ne saurions passer sous silence, tant à cause de l'importance religieuse du sujet, que parce qu'il donne une nouvelle occasion de voir combien les connaissances de Newton en ces matières, étaient profondes. C'est une lettre de cinquante-cinq pages in-4°., intitulée: *Mémoire historique sur deux altérations notables du texte de l'Écriture*: elle a pour objet la discussion critique de deux passages des épîtres de saint Jean et de saint Paul, relatifs au dogme de la Trinité; passages, que Newton suppose avoir été altérés par les copistes. D'après la nature de ce sujet, et par quelques indications que Newton semble donner au commencement de sa dissertation, on pourrait conjecturer avec vraisemblance, qu'il l'a composée à l'époque où les erreurs de Whiston

et un ouvrage de Clarke, sur le même objet, attirèrent contre eux les attaques de tous les théologiens de l'Angleterre: ce qui en placerait la date entre les années 1712 et 1719. Alors, ce serait vraiment un prodige à remarquer, qu'un vieillard de soixante-douze à soixante-quinze ans eût pu composer *rapidement*, comme il le fait entendre, un morceau de critique sacrée, d'histoire littéraire, et même de bibliographie d'une pareille étendue, où l'érudition la plus vaste, la plus variée, la plus présente, soutient toujours l'argumentation la mieux suivie et la plus fortement tissue. C'est vraisemblablement le sujet de cette lettre, qui, rapproché mal-à-propos des anciennes relations de Newton avec Whiston, ainsi que de sa liaison intime et constante avec Clarke, a fait supposer par quelques écrivains, qu'il était lui-même anti-trinitaire, comme l'était manifestement Whiston, et comme Clarke était soupçonné de l'être; mais on ne trouve absolument rien dans les écrits de Newton, qui puisse justifier ou même autoriser cette conjecture. A cette époque de la vie de Newton, les lectures religieuses étaient devenues l'une de ses occupations les plus habituelles; et après qu'il s'était acquitté des devoirs de sa place, elles formaient, avec la conversation de ses amis, son unique délassement. Il avait alors presque cessé de songer aux sciences; et même, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, en remontant beaucoup plus haut, depuis la fatale époque de 1693, on ne voit plus paraître de lui, que trois productions scientifiques, réellement nouvelles, mais dont l'une était probablement depuis long-temps prête, et les autres n'ont dû lui demander que très peu de temps. La première, publiée en 1701, dans les *Transactions philophiques*, n'a que cinq pages, mais bien importantes : elle offre une échelle comparable de températures, étendue depuis le terme de la glace fondante jusqu'à celui de l'ignition du charbon. Les premiers degrés sont observés avec un thermomètre d'huile de lin, divisé en parties d'égal volume, et dont le zéro répond à la fusion de la glace, le 81e. degré à la fusion de l'étain. Les degrés supérieurs sont calculés d'après la loi de refroidissement d'une masse métallique, en supposant le décroissement instantané de la température proportionnelle à la température actuelle, et observant l'époque à laquelle arrive chaque température que l'on veut fixer. Les deux modes d'observation sont rejoints l'un à l'autre en les appliquant à une même température, à celle de la fusion de l'étain, par exemple, qui devient la dernière de l'échelle thermométrique, et la première de celle des refroidissements. Ainsi l'on voit, dans cet exposé, trois découvertes importantes, dont l'une est la manière de rendre les thermomètres comparables, en déterminant les termes extrêmes de leur graduation d'après des phénomènes de températures constantes; la seconde est la détermination de la loi du refroidissement des corps solides à des températures peu élevées; enfin, la troisième est l'observation de la constance des températures dans les phénomènes de fusion et d'ébullition, constance qui est devenue l'un des fondements de la théorie de la chaleur. Ce fait capital est établi dans la dissertation par des expériences nombreuses et variées, faites non-seulement sur des corps composés, et sur des métaux

simples, mais encore sur des alliages métalliques très-divers ; ce qui montre que Newton en sentait bien l'importance. On peut croire avec une extrême vraisemblance que ce travail était un de ceux qu'il avait faits avant l'incendie de son laboratoire. La seconde recherche que nous devons rappeler, date aussi de 1700, et fut communiquée à Halley par Newton. C'était le projet d'un instrument de réflexion, destiné à observer en mer, sans que l'observateur soit troublé par les mouvements du navire. On a prétendu que cette idée, devenue depuis d'une pratique si répandue et si utile dans les voyages nautiques, avait déjà été proposée, fort antérieurement, par Hooke. Il est vrai que dans l'histoire de la Société royale, pour l'année 1666, il est fait mention d'un instrument proposé par Hooke, pour prendre ces angles par la réflexion de la lumière. Mais cette annonce n'est accompagnée d'aucune description qui puisse faire juger de quelle nature était cet instrument. Or, si l'on cherche à suppléer à ce défaut par les inductions que peuvent fournir les ouvrages de Hooke, postérieurs à cette époque, on voit qu'il y reproduit en effet plusieurs fois l'emploi de la réflexion, mais en l'appliquant toujours à des instruments fixes et d'une grande dimension; ce qui n'a nul rapport avec l'idée d'employer la réflexion dans des instruments *mobiles*, pour rendre la distance angulaire des objets éloignés qu'on observe, indépendante de tous les petits déplacements que peut éprouver le centre d'observation duquel ils sont aperçus. Il nous semble donc que personne n'a eu cette heureuse et importante idée avant Newton; quoique l'inexplicable silence de Halley sur la note que Newton lui avait confiée, ait laissé à un autre, à Hadley, l'honneur de l'avoir conçue de nouveau, en 1731, et de l'avoir heureusement mise à exécution, de manière à mériter que la reconnaissance des marins attachât son nom à cette invention aussi ingénieuse qu'utile. Le dernier travail de Newton dont il nous reste à parler, fut d'une autre nature, et fait dans une occasion bien différente. En 1696, Jean Bernoulli avait répandu dans toute l'Europe un petit écrit par lequel il proposait aux géomètres de découvrir la courbe le long de laquelle un corps pesant descendrait le plus vite possible entre deux points donnés à d'inégales hauteurs. Ce problème étant parvenu à Newton, il en donna, dès le lendemain, une solution sans démonstration, mais dans laquelle il se bornait à dire que la courbe cherchée était une cycloïde, qu'il donnait le moyen de déterminer. Cette solution parut, anonyme, dans les *Transactions philosophiques;* mais Jean Bernoulli ne s'y trompa point, et devina l'auteur, *tanquam*, dit-il, *ex ungue leonem*, comme on connaît le lion à son ongle. Ce genre de défi, alors en usage, fut encore présenté à Newton, quelques années plus tard, mais par un plus redoutable adversaire, et dans des circonstances où il lui importait bien davantage de n'y pas succomber. C'était en 1716, dans le fort de la querelle relative à l'invention de l'analyse infinitésimale. Leibnitz, voulant prouver la supériorité de son calcul sur la méthode des fluxions de Newton, envoya, dans une lettre à l'abbé Conti, l'énoncé d'un certain problème, où il s'agissait de trouver une ligne courbe, telle qu'elle coupât à angles droits

une infinité d'autres courbes d'une nature donnée, mais expressibles par une même équation. Il voulait, disait-il, par-là, *tâter le pouls aux analystes anglais;* et l'on peut penser si, dans cette intention, la question était choisie comme difficile. On assure que Newton reçut ce problème à quatre heures du soir, en revenant de la Monnaie, fort fatigué, et ne se coucha point qu'il n'en fût venu à bout. Toutefois on a remarqué avec raison, qu'il ne donna que l'équation différentielle du problème, et non son intégrale, ce qui était le véritable point de la difficulté. Ce fut-là le dernier effort de ce genre qu'il fit; et bientôt il cessa entièrement de s'occuper de mathématiques: de sorte que, dans les dix dernières années de sa vie, quand on venait à le consulter sur quelque endroit des ses ouvrages: « Adressez-vous à M. Moivre, ré- » pondait-il; il sait cela mieux que » moi. » Et alors, quand les amis qui l'entouraient, lui témoignaient la juste admiration, si universellement excitée par ses découvertes: « Je ne sais, disait-il, ce que le mon- » de pensera de mes travaux; mais, » pour moi, il me semble que je n'ai » pas été autre chose qu'un enfant » jouant sur le bord de la mer, et » trouvant tantôt un caillou un peu » plus poli, tantôt une coquille un » peu plus agréablement variée qu'u- » ne autre, tandis que le grand O- » céan de la vérité s'étendait inexplo- » ré devant moi (1). » Ce sentiment profond de tant de découvertes, qu'il laissait à faire encore, ne le ramena jamais sur cette mer, où il s'était avancé plus qu'aucun homme. Sa tête, fatiguée par de si longs et de si profonds efforts, avait sans doute besoin d'un calme absolu et d'un entier repos. Du moins ne voit-on pas qu'il ait alors occupé le loisir de son esprit par des études sérieuses, ou cherché des distractions, soit dans les lettres, soit dans les affaires. Le plus grand des hommes dans les sciences, il était, si on l'ose dire, un homme ordinaire pour tous les autres objets. Il ne marqua jamais au parlement, où il fut deux fois nommé; et l'on cite même une circonstance où il s'y conduisit avec une timidité d'esprit inexplicable (1). Ce fut en 1713, à l'occasion du bill d'encouragement pour la découverte d'une méthode propre à faire trouver la longitude en mer; bill encore en vigueur aujourd'hui. Whiston, auteur du projet, et qui lui-même prétendait au prix, avait obtenu que la chambre des communes nommât un comité pour en discuter la convenance; et l'on avait appelé à cette discussion quatre membres de la Société Royale, Newton, Halley, Cotes, et le docteur Clarke. Les trois derniers exprimèrent leur avis verbalement; mais Newton lut le sien, sur un papier écrit qu'il avait apporté, et qui ne fut compris de personne; puis il se rassit, et garda obstinément le silence, quelqu'instance qu'on lui fit de s'expliquer plus ouvertement. Enfin Whiston, voyant que le bill allait être retiré, prit sur lui de dire, que, si M. Newton ne voulait pas s'expliquer davantage, c'était par crainte de se compromettre; mais qu'au fond, il trouvait le projet uti-

(1) Manuscrit de Conduitt, rapporté dans l'ouvrage anglais cité plus haut.

(1) Cette anecdote est rapportée par Whiston lui-même, dans son ouvrage intitulé: *Longitude discovered* etc, in-8°., Londres, 1738.

le : alors, Newton répéta presque mot à mot ce qu'avait dit Whiston, et le projet du bill fut accepté. Cette conduite presque puérile, dans une circonstance si solennelle, pourrait prêter aux plus étranges conséquences, surtout si on la rapporte au fatal accident que Newton aurait éprouvé en 1695. Mais elle peut aussi n'avoir été que l'effet d'une timidité poussée à l'excès par l'habitude d'une vie retirée et méditative. Car, si l'on en juge d'après une lettre écrite par Newton, long-temps avant cette funeste époque, et dans laquelle il trace des préceptes de conduite, pour un jeune homme qui voyage, il paraîtrait qu'il devait être fort étranger au commerce du monde (1). D'après la manière dont sa vie avait été employée, on concevra facilement qu'il ne se soit jamais marié; et, comme dit Fontenelle, il n'eut pas le loisir d'y penser jamais, abîmé d'abord dans des études profondes et continuelles, pendant la force de l'âge, occupé ensuite d'une charge importante, et même de sa grande considération, qui ne lui laissait sentir, ni vide dans sa vie, ni besoin d'une société domestique. Une nièce qu'il avait mariée, et qui vivait chez lui avec son mari, lui tenait lieu d'enfants, et en avait pour lui tous les soins. Avec les émoluments de sa charge, un patrimoine sagement administré, et surtout la simplicité de sa manière de vivre, il se trouvait très-riche, et savait se servir de cet avantage pour faire beaucoup de bien. Il ne croyait pas, dit Fontenelle, que donner après soi, ce fût donner. Aussi ne laissa-t-il point de testament; et ce fut toujours aux dépens de sa fortune présente qu'il fut généreux envers ses parents ou envers ceux de ses amis qu'il savait être dans le besoin. Il avait une figure plutôt calme qu'expressive, et un air plutôt languissant qu'animé. Sa santé se soutint toujours bonne et égale jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. Il ne se servit jamais de lunettes, et ne perdit qu'une seule dent pendant toute sa vie. Vers sa quatre-vingtième année, il commença à souffrir d'une incontinence d'urine. Mais, malgré cette infirmité de la vieillesse, il eut encore, pendant les cinq années qui suivirent, de grands intervalles de santé, ou du moins d'un état fort tolérable, qu'il se procurait par le régime ou par des attentions dont il n'avait pas eu besoin jusque-là. Il fut alors obligé de se reposer de ses fonctions à la Monnaie sur le mari de sa nièce, à qui il fut ainsi utile, même au-delà du tombeau; car cette honorable confiance d'un homme si grand et si intègre, lui fut comme une sorte de titre que le roi s'empressa de confirmer. « Newton, dit Fontenelle, ne souffrit beaucoup que dans les vingt » derniers jours de sa vie. On jugea » sûrement qu'il avait la pierre, et » qu'il n'en pouvait revenir. Dans » des accès de douleur si violents » que les gouttes de sueur lui en » coulaient sur le visage, il ne poussa » jamais un cri, ni ne donna aucun » signe d'impatience; et, dès qu'il » avait quelques moments de relâ- » che, il souriait et parlait avec sa » gaîté ordinaire. Jusque-là il avait » toujours lu ou écrit plusieurs heu- » res par jour. Il lut les gazettes, » le samedi 18 mars, au matin, et » parla long-temps avec le docteur » Mead, médecin célèbre. Il possédait » parfaitement tous ses sens et tout » son esprit; mais le soir il perdit

(1) *Biographie britann.*, article Newton, p. 3242.

» absolument la connaissance, et ne » la reprit plus, comme si les facultés de son ame n'avaient été sujètes » qu'à s'éteindre totalement, et non » pas à s'affaiblir. Il mourut le lundi » suivant (20 mars 1727), âgé » de quatre-vingt-cinq ans. Son » corps fut exposé sur un lit de » parade, dans la chambre de Jérusalem, endroit d'où l'on porte » au lieu de leur sépulture les personnes du plus haut rang, et » quelquefois les têtes couronnées. » On le porta dans l'abbaye de Westminster, le poêle étant soutenu par » milord grand-chancelier, par les » ducs de Montrose et Roxburgh, » et par les comtes de Pembroke, » de Sussex et de Maclesfield. Ces » six pairs d'Angleterre, qui firent » cette fonction solennelle, font assez juger quel nombre de personnes de distinction grossirent la » pompe funèbre. L'évêque de Rochester fit le service, accompagné » de tout le clergé de l'église. Le corps » fut enterré près de l'entrée du » chœur. » La famille de Newton, sensible comme elle devait l'être à l'illustration qu'elle avait reçue d'un si grand génie, consacra une somme considérable pour élever sur sa tombe un monument, où l'on inscrivit une épitaphe terminée par ces paroles : *Congratulentur sibi mortales tale tantumque exstitisse humani generis decus.* » Que les mortels se glorifient de ce qu'il a existé un homme qui a fait tant d'honneur à l'humanité ! » Eloge qui n'est que vrai en parlant de Newton, mais qui ne peut l'être qu'en parlant de lui. Outre tous les ouvrages dont nous avons spécialement parlé dans cet article, on doit à Newton une édition de la *Geographia generalis* de Varenius, 1672, in-8°., réimprimée en 1681, in-8°. Il n'existe point d'édition réellement complète des œuvres de Newton, quoique Horsley en ait publié une en 5 vol. in-4°., à laquelle il a donné ce titre, (Londres, 1779-1785); mais il y manque une foule d'opuscules, qui ont été réunis par Castillon en quatre vol. in-4°., (Berlin, 1744). En joignant à ces deux recueils les lettres scientifiques de Newton, rapportées dans la *Biographie britannica*, et dans le *Commercium epistolicum*, on aura un ensemble assez complet de ses écrits. Parmi les nombreuses traductions qui ont été faites de ses principaux ouvrages, il faut distinguer celle de la Philosophie naturelle, par Mme. Duchâtelet, parce qu'elle renferme d'excellentes notes attribuées à Clairaut. B—T.

NEY (François), né à Anvers, ou dans la province de Zélande, selon Grotius, fut d'abord élevé dans la religion protestante, qu'il abjura pour embrasser la religion catholique, et devint, en Espagne, général de l'ordre de Saint-François (en 1607). Il fut envoyé en Hollande pour entamer les négociations avec cette république naissante. Robert Watson, dans son Histoire du règne de Philippe III, dépeint ce moine comme un homme « d'un » savoir profond, doué d'une gran- » de intégrité, de talents remarquables, et célèbre, surtout, par » son éloquence et son adresse. » Chargé d'une mission difficile, de la part d'un gouvernement dont la faiblesse irritait l'amour-propre, auprès d'une nation nouvelle, et fière des avantages qu'elle avait obtenus par sa persévérance, sur ses anciens oppresseurs, Ney eut besoin d'un rare talent pour ne pas échouer dans son entreprise. Il fit adopter une

suspension d'hostilités, et posa les premières bases du traité qui termina cette longue et sanglante querelle. Ce religieux figure dans l'histoire avec notre président Jeannin, chargé, par Henri IV, de soutenir les prétentions des Hollandais, et de contrarier les négociations des Espagnols. La victoire navale remportée par Heemskerk et Verhoeve, dans la baie de Gibraltar, sur l'escadre espagnole, commandée par Davila, le 25 de la même année 1607, porta le dernier coup à l'autorité de Philippe. Albert et Isabelle, gouverneurs des Pays-Bas, furent forcés de solliciter, avec instance, la conclusion d'un traité, d'égal à égal, avec ceux qui passaient auparavant pour des sujets rebelles. Le P. Ney obtint une entrevue particulière avec Aarssens, secrétaire des États. Il le remercia de ses bonnes dispositions, au nom des archiducs, et le pria d'accepter, pour sa femme, un diamant d'une valeur considérable, en l'assurant qu'Albert et Isabelle, infiniment touchés de ses bons offices, avaient donné l'ordre de rebâtir, à Bruxelles, sa maison démolie par des ordres antérieurs. Le P. Ney dit encore à Aarssens que le marquis Spinola, général en chef des troupes espagnoles, voulant imiter la munificence des archiducs, avait ajouté à leur don une obligation de cinquante mille couronnes, dont quinze mille étaient payables à vue, et le reste immédiatement après la conclusion de la paix, ou d'une longue trève. Aarssens, qui d'abord avait deviné les motifs de l'entrevue demandée par le P. Ney, s'était concerté d'avance avec le prince Maurice. Il accepta donc, avec une feinte répugnance, le diamant et l'obligation, et remit l'un et l'autre au conseil-d'état, avec un rapport détaillé de toute l'affaire. Ainsi les avances du gouvernement espagnol ne firent que trahir sa faiblesse; et les républicains devinrent plus exigeants. Le P. Ney, revenu de Madrid, où il était allé provoquer de nouvelles instructions, qu'il eut beaucoup de peine à obtenir de l'orgueil blessé de Philippe, apporta la ratification des préliminaires, exigée impérieusement par les États. Malgré des difficultés sans nombre, après des discussions tout-à-fait humiliantes pour l'Espagne, l'éloquence du fameux Olden Barnevelt, et du P. Ney, entraîna tous les suffrages; et les esprits altiers de ces nouveaux républicains s'inclinèrent à la paix. Des commissaires furent nommés de part et d'autre: Ney, Richardot et Verreiken, du côté de l'Espagne; le comte Guillaume de Nassau, le seigneur de Bréderode et sept députés des provinces, de la part des États. Le P. Ney fut obligé de faire un nouveau voyage à Madrid, pour arracher une dernière explication à son souverain. Enfin, malgré les efforts combinés de Maurice, du président Jeannin, et de l'ambassadeur d'Angleterre, qui voulaient retarder la paix, elle fut définitivement conclue, le 9 avril 1603. On peut dire que le P. Ney fut, pour le cabinet de Madrid, le principal instrument de cette mémorable négociation, qui fixa l'existence politique de la Hollande, et avertit positivement l'Europe de la chute de la puissance espagnole. Après avoir joué un rôle aussi brillant dans les affaires de l'état, le P. Ney borna le reste de sa vie à l'exercice des vertus paisibles de sa profession religieuse; l'époque et le lieu de sa mort sont également ignorés. J. B. É—D.

NEY (Le maréchal Michel) naquit à Sarrelouis, le 17 janvier 1769. Fils d'un tonnelier, il reçut peu d'éducation; mais, doué des plus heureuses dispositions et surtout de celles qui devaient lui promettre des succès dans la carrière des armes, il s'engagea, dès sa plus tendre jeunesse, dans le régiment de colonel-général hussards, où il était sous-officier lorsque la révolution éclata. Il parvint alors au grade de capitaine, fit, en cette qualité, les premières campagnes, fut aide-de-camp du général de La Marche, puis adjudant-général sous les ordres de Kléber. Cet emploi lui fournit plusieurs occasions de se signaler; et les rapports officiels le citèrent honorablement au passage de la Lahn, en 1795; et aux combats d'Altenkirchen, de Montabaur, de Wurtzbourg, etc. Le 8 août 1796, il s'empara de Pfortzheim, et mérita le grade de général de brigade. Dans la campagne de 1797, il eut de nouveaux succès à Giessen; mais son cheval s'étant abattu au combat de Steimberg, il tomba entre les mains de l'ennemi. Hoche, qui estimait son courage, demanda son échange avec beaucoup d'instances, et le fit nommer général de division, dès qu'il l'eut obtenu. Ce fut en cette qualité que Ney commanda, en 1798, la cavalerie de l'armée qui exécuta, sous les ordres de Schaumbourg, l'odieuse invasion de la Suisse. Il se montra, envers les habitants, aussi généreux que le permettaient de telles circonstances, et s'acquit, l'année suivante, dans les mêmes contrées, une grande réputation, sous les ordres de Masséna. Il passa, en 1800, à l'armée de Moreau, et prit une part glorieuse aux victoires de Moeskirch et de Hohen-Linden. Après la paix de Lunéville, lorsque Buonaparte voulut soumettre entièrement la Suisse à son pouvoir, Ney fut envoyé dans cette contrée, avec le titre de ministre plénipotentiaire; et il s'y conduisit de manière à mériter de plus en plus la faveur de son maître. Il en obtint, en 1804, le bâton de maréchal d'empire; et ce fut en cette qualité qu'il remporta, en 1805, dans la Souabe, la victoire qui lui fit donner le titre de duc d'Elchingen. Chargé d'occuper le Tyrol après la capitulation d'Ulm, il entra, le 7 novembre 1804, à Inspruck, avec le sixième corps de la grande armée, qu'il commanda l'année suivante contre les Prussiens. Après avoir concouru très-efficacement à la victoire de Iéna, il parut devant Magdebourg; et, par un prodige encore inexplicable, il reçut, en moins de vingt-quatre heures, la capitulation de cette redoutable forteresse, défendue par une nombreuse garnison. Au commencement de 1807, il obtint d'autres succès en avant de Thorn, où l'armée russe tout entière était venue l'attaquer, croyant le surprendre dans ses quartiers d'hiver. Plus tard, il s'empara de Friedland à la bataille de ce nom, qui termina la guerre de ce côté. Mais, comme on l'a dit au parlement anglais, la guerre que faisait Buonaparte devait être viagère. Il eut à peine conclu la paix à Tilsitt avec les Russes, qu'il courut attaquer les Espagnols; et le maréchal Ney fut transporté, avec son corps d'armée, des bords du Niemen à ceux de l'Ebre et du Tage. Obligé de faire longtemps en Galice une guerre de poste et de chicane, il perdit beaucoup de monde, et ne s'y soutint qu'avec peine, jusqu'au moment où son corps fut réuni à celui de Masséna, qui de-

vait expulser les Anglais du Portugal : mais celui-ci fut contraint lui-même de se retirer devant le duc de Wellington ; et le maréchal Ney, qui commanda son arrière-garde, montra, dans cette retraite difficile, autant de talent que de courage (*V.* Massena, XXVII, 406). En 1812, Buonaparte l'appela auprès de lui, afin de le faire concourir à l'invasion de la Russie, pour laquelle il avait rassemblé sur la Vistule une armée de cinq cent mille hommes. Ney en commandait le centre à la terrible bataille de Mojaïsk ; et ce fut là qu'il mérita le titre de prince de la Moskwa. Il ne déploya pas moins de valeur dans la désastreuse retraite, où son corps périt presque tout entier. Buonaparte, qui l'appelait ordinairement le *brave des braves*, le désigna alors, dans un de ses bulletins, comme ayant l'ame *trempée d'acier*. En 1812, Ney eut encore part aux victoires peu décisives de Lutzen et de Bautzen; mais il eut le malheur de perdre la bataille de Dennevitz, où le prince royal de Suède lui enleva dix mille prisonniers et 80 pièces de canon. (*Voy.* Bernadotte, dans la *Biographie des hommes vivants.*) Cet événement fit sur lui une vive impression; Buonaparte lui en témoigna beaucoup d'humeur : lui-même dissimula peu la sienne, et il revint à Paris dans une sorte de disgrace. Cependant il fut encore employé, dans la belle et pénible campagne d'hiver, en 1814; et il se trouvait à Fontainebleau, lorsque Buonaparte apprit sa déchéance. Ney contribua beaucoup à le faire abdiquer, et fut un des premiers généraux qui se soumirent aux Bourbons. Étant allé au-devant de Monsieur, le 12 avril, il dit à ce prince : « Votre altesse » royale verra avec quelle fidélité » nous saurons servir notre roi légi- » time. » Il alla aussi au-devant du roi à Compiègne; et il en fut parfaitement accueilli. Ce monarque reçut lui-même son serment de chevalier de Saint-Louis; il lui conserva tous ses titres et pensions, et le créa pair de France. Le maréchal Ney était à sa terre des Coudreaux, lorsque Buonaparte, échappé de l'île d'Elbe, aborda sur la côte de France, en février 1815; et il reçut du ministre de la guerre, l'ordre de se rendre dans son gouvernement à Besançon. Étant aussitôt venu à Paris, il se présenta devant le roi, fit de grandes protestations de dévouement, et dit à ce prince, en baisant sa main, qu'il lui amenerait le perturbateur de l'Europe, *dans une cage de fer* (ce furent ses expressions). Il partit aussitôt pour la frontière de l'est, réunit quelques régiments à Besançon, et se mit à leur tête, en se dirigeant vers Lyon. A Lons-le-Saulnier, il apprit que Buonaparte était entré dans Lyon ; et dès-lors il se manifesta parmi ses troupes une grande agitation : cependant il paraissait lui-même toujours fidèle au roi; mais, dans la nuit du 13 au 14 mars, un émissaire envoyé par le général Bertrand, lui apporta des proclamations et des lettres de Buonaparte, qui lui faisait de brillantes promesses, et l'appelait encore le *brave des braves*. Le maréchal ne put résister à ces séductions de son ancien maître; et le lendemain, il lut à ses troupes la fameuse proclamation, qui commençait par ces mots : « La cause des Bourbons est » à jamais perdue.... C'est à l'empe- » reur Napoléon, notre souverain, » qu'il appartient seul de régner... » Toute sa conduite pendant les cent

jours de la nouvelle usurpation, fut une conséquence de cette première démarche. Buonaparte lui fit parcourir, comme son commissaire extraordinaire, toutes les frontières du Nord, et le nomma membre de sa chambre des pairs; il l'emmena ensuite à Waterloo, où, chargé d'attaquer l'armée anglaise deux jours avant la bataille, Ney enleva le poste des Quatre-Bras, et fut obligé de s'arrêter le lendemain, Buonaparte lui ayant ôté trois divisions pour les faire combattre auprès de lui (1). Après la défaite, il se rendit dans la capitale, et fit, au milieu de la chambre des pairs, le tableau le plus alarmant et le plus vrai du désastre de l'armée française. Lorsque Paris eut capitulé, n'espérant pas trouver grâce auprès des Bourbons, il se réfugia en Auvergne, où il fut arrêté par suite de l'ordonnance du 24 juillet, sur laquelle il était inscrit comme l'un des auteurs de la révolution du 20 mars. Amené à Paris, il fut enfermé à la Conciergerie, subit plusieurs interrogatoires, et fut traduit devant un conseil de guerre composé de maréchaux de France et de lieutenants-généraux, dont il récusa la compétence. Ses avocats (2) insistèrent beaucoup sur ce point; et ils firent aisément prononcer l'incompétence par des juges très-disposés à se tirer ainsi d'une position embarrassante (3). Lorsqu'il fut traduit aussitôt après devant la cour des pairs, par une ordonnance du roi, ses conseils réclamèrent encore avec beaucoup de chaleur contre les expressions des ministres qui avaient déclaré que c'était *au nom de l'Europe*, qu'ils demandaient son jugement; et ils invoquèrent en vain les conditions de la capitulation de Paris, lesquelles garantissaient à tous ceux qui se trouvaient dans ses murs, qu'ils ne seraient ni inquiétés ni recherchés pour leur conduite politique. Après quinze audiences, le maréchal Ney fut condamné à mort, le 6 décembre 1815, à la majorité de 119 voix sur 160; et cette sentence fut exécutée le lendemain, par un peloton de vétérans, près du palais du Luxembourg, où elle avait été prononcée. Il montra jusqu'à son dernier moment, le courage qui l'avait distingué en combattant; et il reçut du curé de Saint-Sulpice toutes les consolations de la religion. Son corps, remis à sa famille, fut transporté au cimetière du père La Chaise, où l'on voit son tombeau. Le maréchal Ney fut, avec le colonel la Bédoyère, la seule victime d'une révolution, où il est évident qu'il n'avait pas joué le premier rôle, et dans laquelle il avait été entraîné, plus qu'il n'avait donné l'impulsion. M—D j.

NEYN (Pierre de) naquit à Leyde, en 1596, d'un tailleur de pierre, qui le destinait au même métier. Le jeune Neyn l'exerça même pendant plusieurs années; mais son génie l'élevait au-dessus de son état. Avec le faible produit de son travail, il achetait des livres, et il apprit

(1) Ainsi c'est à tort que le colonel Gourgaud et d'autres admirateurs aveugles de Buonaparte, ont accusé Ney de la perte de la bataille de Waterloo, en lui reprochant de n'avoir pas poussé plus vivement l'armée anglaise, et de lui avoir laissé le temps de se réunir. Il est évident qu'il ne pouvait rien entreprendre avec les deux divisions qu'on lui avait laissées.

(2) Ces avocats étaient MM. Berryer et Dupin.

(3) Ces juges étaient les maréchaux Masséna, Mortier, Augereau; les lieutenants généraux Gazan, Claparède et Villatte. (Voyez ces divers noms dans la Biographie universelle, et dans celle des hommes vivants.) Le maréchal Moncey fut destitué et emprisonné pendant trois mois au château de Ham, pour avoir refusé de présider le conseil; et la présidence passa, par ancienneté, au maréchal Jourdan, qui accepta.

sans maître les mathématiques, l'architecture et la perspective. Il devint tellement habile dans ces sciences, qu'il fut capable de les enseigner publiquement, et que les artistes le consultaient avec fruit. Il comptait parmi ses élèves Isaac Vanden-Velde, l'un des meilleurs peintres de son temps. Neyn ne voulut lui donner des leçons qu'à condition que, de son côté, Vanden-Velde lui prêterait des dessins qu'il parvint bientôt à copier avec une rare perfection. Charmé des progrès de son maître, Vanden-Velde lui enseigna le mélange des couleurs, et lui prêta quelques bons tableaux pour les copier: Neyn réussit sans peine, et s'adonna dès-alors presqu'exclusivement à la peinture; ses tableaux furent recherchés de toutes parts, et en peu de temps il put s'assurer une existence indépendante. Son mérite lui valut, en 1632, la charge d'architecte de la ville de Leyde, qu'il remplit avec distinction, sans toutefois abandonner la peinture, qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée en 1639. P—s.

NEYRA. *V.* MENDANA.

NEZMY-ZADEH EFFENDY, historien turc, né probablement à Baghdad, florissait vers la fin du dix-septième siècle: il est auteur d'un ouvrage intitulé: *Golchen al Kholafa* (le Jardin des Khalyfes). C'est une histoire de la ville de Baghdad depuis sa fondation, l'an 145 de l'hég. (762 de J.-C.), jusqu'à la fin de l'année 1100 (1689). On y trouve l'histoire des khalyfes abbassides, un abrégé de celle de plusieurs dynasties orientales, et particulièrement des princes qui ont possédé Baghdad depuis Houlagou, fondateur de la dynastie des mongols Djeughyzkhanides, jusque sous les Sofys; enfin l'histoire des pachas de Baghdad, sous la domination othomane, à dater de la double conquête de cette ville par Soléiman Ier. et Mourad IV. L'auteur a dédié son ouvrage à Omar pacha, par ordre duquel il l'a composé. Un autre auteur l'a continué jusqu'en 1130 (1718). Cette histoire contient des faits neufs, curieux, intéressants; elle est écrite avec sagesse et impartialité. On y trouve moins de fatras, moins de fleurs de rhétorique que dans la plupart des ouvrages de ce genre. La bibliothèque du roi en possède une traduction manuscrite, qui paraît assez exacte, par Choquet, drogman de France: elle forme deux volumes petit in-folio. A—T.

NIALL ou NEILL (O), surnommé le *Grand* (*NIALL-MOR*, *Niellus Magnus*), surnommé encore le *Héros des neuf otages* (*NIALL NOIGIALLACH*, *Niellus Noviobses*), fut, à l'âge de vingt-sept ans, couronné monarque suprême d'Irlande, l'an de J.-C., 379. Fils du monarque Achay Moimédon, et de Cariuna, princesse saxonne, il descendait, au neuvième degré, de *Tuathal*, surnommé *Téachmar* ou le *Bien-venu*, restaurateur de la monarchie irlandaise dans le temps où Julius Agricola gouvernait la Grande-Bretagne, fondateur de la *Constitution* appelée, d'après lui, *tuathalienne*, et dont le règne a été marqué, par le savant O'Connor-Balinéagar, comme l'époque à laquelle l'ancienne histoire d'Irlande se dégage de ses obscurités et de ses fables. La *linea antiqua* des généalogies *Milésiennes*, auxquelles les Irlandais ne peuvent pas renoncer, fait sortir ce Tuathal, à travers quarante-deux générations et vingt-huit monarques, de la branche cadette de MILEAGH, dite *Héré-*

monienne, qui, après avoir ravi le sceptre monarchique à la branche aînée dite *Hébérienne*, l'a retenu depuis l'an 12 avant J.-C. jusqu'à l'an 1002, époque qui le vit rentrer dans la ligne d'*Héber*, par l'élévation de Brien, roi de Momonie, à la royauté de toute l'île. Lors de l'avénement de Niall Noigiallach à cette même royauté, en 379, la puissance romaine déclinait dans la Bretagne. Les Pictes d'Albanie, délivrés de la crainte des Romains, commencèrent à voir d'un œil jaloux les établissements qu'avaient faits, au nord de leur territoire, les colonies multipliées des Scots d'Irlande. Ils prétendirent qu'elles se déclarassent au moins leurs vassales et devinssent leurs tributaires. Ces colonies invoquèrent le secours de leur mère-patrie. Niall fit une descente en Albanie à la tête d'une armée formidable, et contraignit les Pictes à reconnaître l'indépendance de ces tribus Scotiques, qui, bien loin d'être subjuguées par les Pictes, Albaniens ou Calédoniens, ont fini par donner leur nom de *Scots* ou *Écossais*, à toute cette partie septentrionale de la grande île Britannique. Une fois réunis, et traitant ensemble sur les bases de la plus parfaite égalité, les Pictes et les Scots formèrent une alliance offensive et défensive contre les Romains qui occupaient la partie méridionale de la Bretagne, appelée depuis l'Angleterre. L'espagnol Maxime, qui commandait l'armée romaine dans cette dernière contrée, s'y étant fait proclamer césar par ses soldats, et ayant passé avec eux dans la Gaule lyonnaise, pour y ravir le sceptre et la vie à l'empereur Gratien, la ligue Albanienne et Scotique, fortifiée par l'accession des Saxons, profita de ce moment pour entrer, sous la conduite de Niall, dans les provinces romaines des Bretons. Les alliés forcèrent la fameuse muraille, pénétrèrent jusqu'au détroit qui sépare Douvres de Calais; et, après avoir partout, sur leur passage, détruit les garnisons, démoli les forts, rançonné les habitants, firent régulièrement leur retraite en Albanie, emportant un butin immense, et traînant après eux une multitude d'esclaves. Après le partage des dépouilles, les alliés se séparèrent; mais bientôt les Saxons, qui avaient aidé les Scots et les Albaniens, demandèrent, en retour, que Niall opérât en leur faveur une diversion dans la Gaule, que Maxime venait de quitter pour aller en Italie. Pendant l'été qui suivit le départ de Maxime, l'an 388, Niall, ayant de nouveau rassemblé ses forces, alla envahir l'Armorique; et il y eut le même genre de succès qu'il avait obtenu dans la Grande-Bretagne, c'est-à-dire, celui de la dévastation et du pillage. C'était pour lui, sinon l'unique, au moins le principal but de toute guerre : à peine l'idée d'attirer les Romains dans la Gaule, pour les détourner de la Germanie, occupait-elle une place dans la pensée de Niall; celle d'aider les Gaulois opprimés à briser le joug de la domination étrangère ne pouvait pas même s'offrir à son esprit. Un grand résultat devait cependant sortir de cette invasion barbare du monarque irlandais dans la Bretagne gauloise. Parmi les trésors et les captifs qu'il emmena dans son île, était un enfant âgé de seize ans, fils du diacre Calphurnius, petit-fils du prêtre Potitus, et, par sa mère Conchessa, petit-neveu de saint Martin de Tours. Cet enfant, traîné captif en Irlande avec deux de ses sœurs, devait changer la face de

cette contrée, devait voir à ses pieds le sceptre, le fils et les peuples du vainqueur qui le chargeait de chaînes, devait en un mot être ce grand saint Patrice, apôtre des Irlandais, qui, depuis quatorze cents ans, lui rendent les honneurs divins avec une ferveur qui ne s'est jamais refroidie (*V.* Patrice). Niall, de retour dans ses états, eut une guerre intestine à soutenir contre le roi provincial de Leinster, qui, non-seulement refusait le *tuarasdal*, ou tribut dû au monarque, mais qui avait tué le fils de l'archi-druide, envoyé vers lui pour le sommer de remplir son devoir, et qui, d'ailleurs, ayant été compétiteur de Niall lors de son élévation à la royauté suprême, lui était toujours suspect. Le Leinster, autrement la Lagénie, ne put tenir tête aux forces du monarque; les Lagéniens, voyant leurs frontières déjà forcées sur tous les points, coururent implorer la clémence de Niall, en lui offrant le tribut réclamé. Niall leur déclara qu'il allait mettre tout leur pays à feu et à sang, s'ils ne lui livraient pas leur prince. Eocha, c'était le nom du roi lagénien, plutôt que de laisser ses sujets dans l'alternative d'une horrible dévastation ou d'une perfidie infame, vint se remettre volontairement entre les mains du monarque irrité. Le suzerain, moins généreux que son vassal, ordonna qu'il fût conduit dans un lieu escarpé sur les bords de la mer, que là on lui mît un corset de fer, et qu'on l'attachât par une chaîne à l'un des rocs dont l'enceinte devait former sa prison, sur lequel on prolongerait sa vie pour prolonger sa souffrance. Neuf satellites furent chargés d'exécuter cet ordre inhumain, que Niall prétendait justifier en disant que le meurtre d'un archi-druide était un crime irrémissible, et ne pouvait jamais être assez puni. Eocha, doué par la nature d'une force et d'une agilité prodigieuses, feignit, tout le long de la route, d'être résigné à son sort: arrivé au lieu de son supplice, il assomma cinq de ses bourreaux avec la chaîne qu'ils lui apportaient, mit les autres en fuite, trouva une barque, s'y jeta, et parvint à se réfugier en Albanie, auprès de son cousin Gabhram, chef de l'illustre tribu des Dalriéda. Niall se montra plus digne du trône qu'il occupait, en pacifiant, par des actes de justice et de modération, des troubles excités par l'ambition et la rivalité des princes et des grandes familles de la Conacie et des deux Momonies. Après avoir ainsi rétabli l'ordre et la paix intérieure, il repassa en Albanie, et recommença ses invasions dans la Grande-Bretagne. Elles devinrent presque annuelles, et le succès les couronna au point que les Bretons allaient être enlevés à l'empire des Romains et soumis à celui des Scots Irlandais, lorsque l'habileté de Stilicon, jointe à sa valeur, vint, dans l'année 396, changer la fortune et relever la puissance romaine près de tomber. Ce que racontent les historiens irlandais, tant anciens que nouveaux, sur ces exploits de leur grand Niall, ne peut-être taxé de fable, ni même d'exagération, quand on voit le poëte Claudien, dans son poëme consacré à l'apologie et au panégyrique de Stilicon, personnifier la Grande-Bretagne, pour mettre dans sa bouche les beaux vers dont nous n'offrons ici qu'une faible imitation :

Stilicon me sauva lorsque j'allais périr,
Quand on vit contre moi tous mes voisins s'unir,
Quand le *Scot* souleva toute son *Hibernia*,
Et fit blanchir les mers sous sa rame ennemie.
Si je ne tremble plus à l'aspect redouté
Du *Scot* audacieux et du *Picte* indompté ;

Si mon œil plus tranquille, observant mes rivages,
Ne voit plus de *Saxons* descendre sur mes plages,
C'est l'heureux fruit des soins de ce sage héros ·
Je lui dus mon salut, et lui dois mon repos (1).

Mais cette légion romaine que Stilicon avait fait venir dans la Grande-Bretagne, pour en défendre l'entrée contre les peuples voisins, il la rappela, l'an 402, en Italie, pour la bataille qu'il voulait livrer au roi des Goths, Alaric. Niall reprit ses projets d'invasion, traversa de nouveau la Grande-Bretagne, et porta ses armes, pour la seconde fois, dans la Petite-Bretagne ou l'Armorique. Il y périt par un assassinat. Parmi les feudataires qui, avec leur contingent, avaient suivi l'étendard du monarque dans cette expédition, était ce Gabhram, chef des Dalriéda, chez lequel nous avons vu se réfugier cet Eocha, roi de Lagénie, destitué par Niall, et condamné par lui à un si cruel emprisonnement. Eocha avait accompagné Gabhram, espérant, par cet acte de zèle, et par l'intercession de son cousin, rentrer en grâce avec le monarque. Niall s'était montré inflexible. Un jour que, rêvant à ses projets, il était assis sur le bord de la Loire, il se sentit frappé à la gorge par une flèche empoisonnée, partie de l'autre côté du fleuve : elle était lancée par Eocha. Dès le lendemain, toutes les troupes se rembarquèrent sous la conduite de Dathias, son neveu, emmenant leur butin, leurs captifs et le corps de leur malheureux roi, dont les funérailles furent célébrées avec une grande pompe à Roilig-na-Riogh, l'an 403, selon les uns, et selon d'autres 405. L'Hibernie entière se couvrit de deuil. Toutes les tribus milésiennes pleurèrent amèrement, et, par leurs chants funèbres, consacrèrent la mémoire de leur *grand Niall*, de leur *Héros des neuf otages*, ainsi surnommé, parce qu'il avait imposé à neuf régions différentes, soit de l'Hibernie, soit de la Grande-Bretagne, soit des Gaules, l'obligation d'avoir toujours des otages près de lui. O-Flaherty, dans son *Ogygia* (IIIe. partie, chap. 84), dit qu'on ne sait pas bien positivement quelles étaient ces neuf régions : O-Halloran, plus patient dans ses recherches, ou moins difficile sur la preuve, les nomme toutes l'une après l'autre, dans son histoire (liv. VI, chap. 5). Niall eut pour successeur immédiat sur le trône, non pas un de ses fils, mais son neveu Dathias ou Dathy, suivant la loi de *Tanistry*, qui, rendant la souveraineté élective dans les individus, quoique héréditaire dans les races, appelait à la succession le parent le plus âgé, comme devant être le plus sage et le plus digne. A Dathias qui, de même que son oncle, porta ses armes victorieuses dans la Gaule romaine, et qui, parvenu au pied des Alpes, y fut frappé de la foudre, succéda un des fils du grand Niall, Laogare, premier monarque chrétien d'Irlande, converti, l'an 432, par la prédication de Patrice. Niall avait laissé huit fils légitimes; quatre d'entre eux, savoir, Laogare, Conall Chrimthann, Fiacha, et Maine, se mirent en possession du royaume de Midie, quoique Juathal Jéamar, dans la distribution constitutionnelle de sa pentarchie, eût spécialement affecté ce royaume à la *mense* du monarque irlandais, quel que fût le rameau du tronc milésien sur lequel on le choisirait :

(1) Me quoque vicinis pereuntem gentibus, inquit,
Munivit Stilicho; totam cùm *Scotus Iernen*
Movit, et infesto spumavit remige Tethys.
Illius effectum curis, ne bella timerem
Scotica, nec *Pictum* tremerem, nec littore toto
Prospicerem dubiis venturum Saxona ventis.
(Claudien.)

mais le pouvoir des Hy-Nialls était déjà au-dessus des lois. Les quatre que l'on vient de nommer, et leurs descendants, furent appelés les *Hy-Nialls* ou *O-Neills méridionaux* : ils ont donné 19 monarques à l'Irlande, à la Midie toute la dynastie de ses rois provinciaux, et presque toute celle de ses rois de district, ou de ses toparques inférieurs. Les quatre autres fils de Niall, appelés les *O-Neills septentrionaux*, furent Eoghan ou Eone, Connal ou Connel-Gulban, Eana et Cairbre : ils possédèrent le royaume d'Uladh ou d'Ultonie. Les descendants d'Eone, comme les aînés de tous, revendiquèrent spécialement le nom d'O-Neill, lorsque les noms patronimiques furent établis en Irlande par le monarque Brien Boiroimh ; ils furent successivement rois, princes, et, dans les temps anglais, comtes de *Tir-Eone* ou *pays d'Eone*. La postérité de Connel-Gulban, connue sous le nom d'O-Donnel, a produit les rois, princes et comtes de *Tir-Connel* ou pays de *Connel*. Eana et Cairbre ont été princes de *Tir-Eana* et de *Cairbre-Gaura* dans le *Tir-Connel*. Seize monarques sont sortis de la ligne O-Neill proprement dite, dix de la ligne O-Donnel, un de la ligne de Cairbre ; et c'est une vérité incontestable que, pendant 500 ans, le sceptre monarchique d'Irlande, tenu si glorieusement par le grand Niall, n'est sorti que deux fois des mains de ses descendants directs, pour être porté, pendant deux règnes, par son neveu et son petit-neveu. Le sceptre est revenu dans les mains de Malachlin O-Neill, après la mort de Brien Boiroimh, en 1014. Domhnall Maglochlin O-Neill l'a de nouveau recouvré après les trois règnes de Donough, de Therdelach et de Morthough O-Brien. Morierthac, fils de Maglochlin, en a été mis en possession une dernière fois entre les deux monarques de la ligne d'Hérémon, Thurlogh More O-Connor, et Roderick, fils de Thurlogh. Enfin, l'ancienne monarchie irlandaise ayant expiré avec Roderick O-Connor en 1198, le lien fédéral, qui unissait toutes ces principautés secondaires sous un seul chef suprême, ayant été dissous par l'invasion des Anglais, quoiqu'ils eussent encore une lutte de quatre cents ans à subir contre les dynastes provinciaux, les O-Neills et les O-Donnel continuèrent à être, de droit et de fait, rois d'Ultonie, de Tyrone et de Tirconnel, se disputant souvent les uns les autres la souveraineté, mais maintenant toujours leur indépendance contre les étrangers, réduits jusqu'à l'année 1602, à ce qu'on appelait le *Pall anglais*, c'est-à-dire, tout au plus le tiers de l'Irlande. O-Neill, roi d'Ultonie, en 1258, sortait, avec sa dignité entière, de la bataille sanglante, mais non décisive, qu'était venu lui livrer le vice-roi anglais Étienne Longue-Épée, comte de Salisbury. Ainsi, en 1329, Donald O-Neill, invoquant l'appui du pape Jean XXII contre l'inhumanité du gouvernement anglais, qui ne voulait pas même accorder aux Irlandais le bénéfice de ses lois, pour prix de leur soumission, s'intitulait, *Roi d'Ultonie et ancien héritier légitime de toute l'Irlande* (1) ; et le pontife, dans sa réponse, lui reconnaissait ces titres. En 1520, Conn O-Neill

(1) *Sanctissimo in Christo patri domino Johanni, Dei gratiâ summo pontifici, sui devoti filii Donaldus*, O Neyl rex Ultoniæ ac totius Hiberniæ hæreditario jure verus hæres, nec non et ejusdem terræ reguli et magnates ac populus Hibernianus cum sui recommendatione humili devota pedum oscula beatorum, etc.

refusait l'honneur de la chevalerie et le collier d'or que lui envoyait Henri VIII; et il ne s'alliait, en 1532, au comte de Kildare, que pour piller le territoire anglais. Enveloppé, en 1536, dans le désastre des Fitz-Gerald ses alliés; vaincu, en 1539, dans une bataille qu'avait livrée témérairement un de ses fils, le même Conn O-Neill se crut obligé, en 1541, de se soumettre au viceroi anglais Saint-Léger, de renoncer à la souveraineté de Tyrone, au nom même d'O-Neill, et de les échanger contre des terres tenues en fief, avec les titres de comte de Tyrone, sur sa tête, et de baron de Dunganon, sur celle de son second fils. Il n'eut pas plutôt signé le traité, que toutes ses tribus se séparèrent de lui, et choisirent son cousin-germain Tirlogh-Linogh pour être leur O-Neill. A peine eut-il terminé sa vie, abandonné des siens, que Shane, son fils aîné, arbora ouvertement le titre d'O'Neill, leva une armée d'élite de cinq mille hommes, et défia la puissance anglaise. Après une alternative de combats qui n'étaient pas décisifs, et de traités qui n'étaient pas observés, la reine Élisabeth, à qui cette guerre avait coûté en onze ans plus de six millions tournois, envoya vers Shane des commissaires, pour lui offrir, s'il voulait se soumettre, les titres anglais qu'avait eus son père. Shane répondit aux commissaires : « Si votre maîtresse est Élisabeth, reine d'Angleterre, » je suis O-Neill, roi d'Ultonie. Je » n'ai jamais fait la paix avec elle, » qu'elle ne me l'ait demandée. Mon » sang me met au-dessus de ses titres; » ils sont vils à mes yeux. Mes an» cêtres ont régné en Ultonie. Ils ont » acquis ce royaume par leur épée, » et je le conserverai par la mienne. » En 1567, Shane, qu'on n'avait pas pu soumettre, fut assassiné. Sa tête fut exposée au bout d'une perche sur la porte du château de Dublin. Son corps écartelé fut distribué par morceaux sur les murs des villes frontières du *pall* anglais. Un acte du parlement anglo-irlandais proscrivit sa mémoire comme celle d'un traître, déclara toute l'Ultonie confisquée au profit de la reine, et le nom d'*O Neill* éteint pour toujours. La reine n'eut point l'Ultonie; et le nom d'O-Neill reparut avec plus d'éclat que jamais dans la personne d'Aodh ou Hugue, le grand O-Neill du seizième siècle. Neveu de Shane, fils et petit-fils de Mathieu et de Conn O-Neill, pour effacer la honte de ses pères et venger la mémoire de son oncle, pour défendre sa religion, sa patrie et son trône, il se crut permis de tromper celle qui trompait tout le monde. Il amusa Élisabeth pendant vingt ans, fut un des ornements de sa cour pour devenir le rival de son pouvoir et le fléau de son orgueil; il reçut sa faveur, sa pairie, ses titres, avec le projet de les répudier solennellement. Après avoir allumé sourdement, en Irlande, cette guerre appelée par Camden la *guerre de quinze-ans*, il se mit à découvert dès que tous ses préparatifs furent consommés, ses dispositions arrêtées avec ses compatriotes, ses alliances conclues avec Rome et Madrid : alors cessant tout-à-coup d'être *Jean comte de Tyrone*, pour redevenir *Aodh O-Neill roi d'Ultonie*, nommé au-dedans et reconnu au-dehors *Prince et généralissime de la confédération irlandaise catholique* (1), il entra en campagne.

(1) Generalem fœderis sui et belli ducem agnoscunt eum et honorant (*Camden*).

Il s'empara des forts que les Anglais tenaient dans son Ultonie, fit marcher contre eux à-la-fois les confédérés de toutes les autres provinces, plus d'une fois défit les Anglais en bataille rangée, plus d'une fois les réduisit à se réfugier dans leur capitale; soutint en un mot, contre toute la puissance, tous les trésors et toute la colère de la reine d'Angleterre, une lutte de sept ans, qui coûta l'honneur et la vie aux généraux, aux vice-rois, au favori d'Élisabeth, peut-être à Elisabeth elle-même: et malgré le courage et l'habileté de Montjoye, qui vint sauver en Irlande la puissance anglaise, lorsqu'elle désespérait d'elle-même, malgré les défections qu'il sut acheter par l'or ou opérer par la jalousie dans le parti des confédérés, malgré sa victoire de Kinsale, due aux trahisons qu'il avait semées dans l'armée d'O-Neill; si, sur mer, la tempête n'avait pas dispersé la flotte espagnole commandée par Bochero; si, sur terre, l'imprudence vaniteuse de Diego del Aquila n'avait pas déconcerté les sages mesures du prince irlandais, il est presque certain qu'O-Neill eût accompli son vœu de rendre à l'ancienne Irlande son indépendance immémoriale. Cette révolution eût-elle été heureuse pour le pays? a-t-il perdu en définitive, ou n'a-t-il pas gagné immensément à sa réunion avec la Grande-Bretagne, telle qu'elle est établie aujourd'hui? c'est une question qu'il ne s'agit pas de traiter ici; nous ne faisons que rapporter les faits. L—T—L.

NICAISE (CLAUDE), antiquaire, né à Dijon, en 1623, compléta ses études à l'université de Paris, et embrassa l'état ecclésiastique. Son penchant pour l'étude des monuments antiques lui fit accompagner un de ses amis qui se rendait à Rome pour les affaires de la maison de Longueville. C'était au commencement du pontificat d'Alexandre VII. Nicaise fut témoin de la réception qui fut faite à la fameuse reine de Suède Christine. Il était à Rome, en 1665, lors de la mort du Poussin, avec lequel il était lié: il composa et fit graver sur sa tombe une inscription latine, qui offre un témoignage d'enthousiasme pour le génie de l'artiste, plutôt qu'un hommage rendu à son caractère (V. POUSSIN). L'abbé Nicaise, ayant quitté Rome, visita Naples, et revint en France par Venise. Une correspondance active s'établit entre lui et les savants et artistes qu'il avait recherchés en Italie. Le desir de renouer ces relations sur les lieux, lui fit entreprendre un second voyage. L'abbé de Rancé, qu'il avait quitté à Florence pour visiter le littoral de Gènes, lui écrivit, sur la mort d'Arnauld, une lettre qui fit beaucoup de bruit parmi les disciples de Port-Royal, et provoqua des réponses assez vives. Nicaise demeura étranger à ces controverses. Assez riche de son patrimoine, il ne posséda d'autre bénéfice qu'un canonicat de la Sainte-Chapelle de Dijon, dont il se démit pour se livrer plus librement à ses goûts. Retiré à sa maison de campagne de Villey, près d'Is-sur-Tille, il s'occupa uniquement de son commerce épistolaire, et de l'augmentation de sa bibliothèque. Les douleurs de la pierre tourmentèrent sa vieillesse, sans altérer sa sérénité. Il mourut à Villey, le 20 octobre 1701. Lamonnoye lui fit une épitaphe badine, qui le caractérisait tout entier. Nous en citerons les 12 derniers vers:

L'habile et fidèle écrivain
N'avait pas la goutte à la main,

C'était le facteur du Parnasse :
Or gît-il ; et cette disgrace
Fait perdre aux Huet, aux Noris,
Aux Toinard, Cuper et Leibnitz,
A Basnage le journaliste,
A Bayle le vocabuliste,
Aux commentateurs Grævius,
Kuhnius, Périzonius,
Mainte curieuse riposte :
Mais nul n'y perd plus que la poste.

Les plus importants des courts écrits de Nicaise, sont : I. *De nummo Pantheo Adriani imper.*, Lyon, 1689, in-8°. C'est une dissertation, dédiée à Spanheim, sur une médaille qui porte, au revers, Adrien, Sabine son épouse, et Antinoüs, représentés sous la forme d'Osiris, d'Isis et d'Harpocrate, et élevés sur les ailes d'un aigle, emblème de leur déification. II. *Dissertation sur les Syrènes*, ou *Discours sur leur forme et figure*, Paris, 1691, in-4°. Nicaise soutient, après Huet, que les syrènes étaient primitivement des oiseaux, et qu'elles ne devinrent des divinités marines, avec le corps terminé en poisson, qu'après s'être précipitées dans les flots, de regret d'avoir été vaincues par les muses dans un combat de chant. L'ouvrage est terminé par quelques détails sur l'assemblée qui se réunissait chez M. de Thou, et sur d'autres sociétés semblables qui se formèrent successivement à Paris. III. *Relation d'un voyage à la Trappe*, insérée, sans nom d'auteur, tome v des Relations de la Vie et de la mort édifiante de quelques religieux de cette abbaye, 1755, in-12. Nicaise avait fait ce voyage en 1687, avec M. Ouvrard, et l'on voit par les lettres manuscrites de l'abbé de Rancé, qu'il avait écrit la relation de ce voyage. IV. *Description des tableaux du Vatican, trad. de l'italien de Bellori*, avec un discours sur l'*École d'Athènes* et le *Parnasse* de Raphaël. V. Un discours sur la musique des anciens. La correspondance de l'abbé Nicaise, formant 5 vol. in-4°., est conservée parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Roi (1). Quelques-unes de ses Lettres ont été publiées dans l'*Otium Hanoveranum*, Leipzig, 1718 ; et dans les *Anecdota* de Winckler, I, 510. F—T.

NICANDRE, médecin grec, de la secte empirique, poète et grammairien, fils de Damnæus, était de Colophon, et avait, selon quelques auteurs, été prêtre d'Apollon à Claros, en Ionie. L'époque de sa naissance est incertaine ; il est probable qu'il mourut environ un siècle avant la naissance de J.-C. Ce médecin s'occupa beaucoup de matière médicale et de pharmacie, et composa ses ouvrages en vers. La plus grande partie de ses écrits nous manque. Un de ses poèmes, intitulé : *Georgica*, qu'il dédia au dernier roi de Pergame, Attale III, est cité avec éloge par Cicéron (*De Oratore*, liv. I, c. 16). Dans quelques autres de ses ouvrages perdus, il décrivit, toujours en vers, au rapport d'Eustathe et d'Athénée, les poisons et les antidotes. Il nous reste deux de ses poèmes : I. *Theriaca*. Cet ouvrage, qui est composé sans critique, contient toutefois des faits remarquables sur l'histoire naturelle. On y trouve une description exacte, mais trop longue, du combat du rat de Pharaon ou mangouste (*Viverra ichneumon*), contre les serpents, dont ce quadrupède mange impunément la chair. L'auteur parle des scorpions, qu'il

(1) Cette précieuse collection, long-temps conservée à la bibliothèque de Dijon, renferme plus de 120 lettres de l'abbé de Rancé, beaucoup d'autres de Jac. Spon, de Cuper, de La Monnoie, du médecin Bourdelot, de Grævius, de Baillet ; quelques-unes de Huet, de Leibnitz, du P. Bonjour, de Fabretti, de Galland ; deux du cardinal Noris et du Poussin, quatre de Bossuet, etc. S—n.

divise en neuf espèces; division adoptée par quelques naturalistes modernes. Sa description de l'amphisbène, est conforme à celle que Linné en a faite (*Amœnit. acad.*, t. 1). Viennent ensuite des observations curieuses sur les effets du venin des serpents de diverses espèces, qui produisent chacune des phénomènes différents. Nicandre croyait avoir reconnu que le venin des serpents est recélé dans une membrane qui entoure les dents; ce qui n'est pas très-éloigné de la vérité. Il décrit une espèce de serpent qui prend toujours la couleur du sol sur lequel il rampe, et le nomme σηψ. Nicandre distingua, le premier, les papillons de nuit, de ceux qui volent le jour, et donna aux premiers leur nom actuel de phalènes. Ce poème renferme un grand nombre de fables populaires, mais qui étaient fort accréditées, dans un temps où l'histoire naturelle était encore au berceau. C'est ainsi qu'on y voit que les guêpes sont produites par la chair putréfiée des chevaux. II. *Alexipharmaca.* Ce poème peut être considéré comme la continuation du précédent. Les effets des poisons y sont exposés avec une sorte d'exactitude. Les poisons sont divisés en animaux, végétaux et minéraux. Parmi ceux de ce dernier ordre, Nicandre ne fait mention que du blanc de plomb et de la litharge, qui est aussi un oxide de plomb. Les deux ouvrages de Nicandre ont eu de nombreuses éditions; la première fut faite à Venise, in-fol., 1499: on en donna une in-4°., à Cologne, 1530, avec l'interprétation du poème de *Theriaca*, et divers commentaires sur l'*Alexipharmaca*, par un anonyme. Lonicer a traduit ces deux ouvrages en latin, Cologne, 1531, in-4°. Erycius Cordus les a traduits en vers latins, Francfort, 1572, in-4°. Jean de Gorris les a aussi traduits en latin, Paris, 1549, in-8°., avec des notes. Il y a encore une traduction latine de ces poèmes, due à Pierre-Jacques Steve, Valence, 1552, in-8°. Enfin les OEuvres de Nicandre ont été traduites en français par Jacques Grévin, in-4°., Anvers, 1567, 1568. Il existe, suivant Pierre Lambecius, un bel exemplaire manuscrit des OEuvres de Nicandre, dans la bibliothèque impériale de Vienne : il est orné de figures d'animaux venimeux, et d'un commentaire de la main du sophiste Enteichnius. Ce commentaire a été imprimé dans l'édition grecque de Nicandre, donnée par J. Gotl. Schneider, Halle, 1792, in-8°. de 316 pag. M. Cadet de Gassicourt a donné, dans le Bulletin de Pharmacie (2°. ann., août 1810), une analyse des ouvrages de Nicandre. F—R.

NICCOLAI ou NICOLAI (Alphonse), philologue et littérateur distingué, né à Lucques, le 31 décembre 1706, entra chez les Jésuites, à Rome, le 16 février 1723, et fit ses derniers vœux, le 15 août 1740. Il se livra, dès sa jeunesse, à l'étude de la littérature, et se fit un nom par la pureté de son goût et l'élégance de son style. Il passa la plus grande partie de sa vie à Rome et à Florence, tantôt expliquant en chaire les saintes Écritures avec un heureux mélange de facilité et d'érudition, tantôt s'acquittant avec honneur de l'emploi de théologien impérial, qui lui avait été conféré sous François II, empereur et grand-duc de Toscane, et qu'il conserva sous Léopold. Ce jésuite, aussi aimé pour ses belles qualités qu'estimé pour ses talents, mourut à Florence, en 1784,

dans le couvent des Cisterciens. Ses ouvrages sont tous en italien : I. *Mémoires historiques sur S. Blaise, évêque et martyr*, Rome, 1762, in-4°.; ils renferment une *Dissertation critique sur les actes du saint*. II. *Panégyriques et pièces en prose toscane*, 1753, in-4°. III. *Dissertations et leçons sur l'Écriture sainte*, 13 vol. in-4°., dont 7 sur la Genèse, 1 sur l'Exode, 2 sur Daniel, et 1 sur chacun des livres suivants, Esther, Judith et Tobie. L'auteur y met à contribution la physique, la théologie, la chronologie et l'histoire. IV. *Discours sur le sacré cœur de Jésus, et Panégyrique du bienheureux Alexandre Sauli*; ces écrits sont insérés dans différents recueils. V. *Pièces en prose toscane, dans les genres oratoire, scientifique et historique*, 3 vol. in-4°.; on y trouve des morceaux déjà publiés par l'auteur. VI. *Entretiens* (Ragionamenti) *sur la religion*, Gênes, 1770, 8 vol. in-8°.; la pureté du style s'y joint à la force des raisonnements contre les incrédules. Niccolaï cultivait avec succès la poésie latine, et il était de l'académie des Arcadiens. — Son frère aîné, Jean-Baptiste Niccolaï, aussi jésuite, fut professeur de morale au collége d'Arezzo, pendant quarante ans, et examinateur du clergé pour le grand-duché de Toscane. P—c—t.

NICCOLAI (Jean-Baptiste), savant mathématicien, naquit à Venise, en 1726. Après avoir terminé ses études avec distinction, il fut nommé professeur de mathématiques à l'université de Padoue. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu de l'archi-prêtré de Padernello, et se démit de sa chaire pour aller résider dans son bénéfice. Il sut concilier les devoirs de son état avec le goût des mathématiques, qu'il continua de cultiver avec beaucoup de zèle. Il essaya de démontrer que l'algèbre repose sur des bases peu certaines; mais il réussit seulement à prouver que la manie d'innover peut égarer les hommes les plus judicieux, et les jeter dans de singulières aberrations. Admis à l'académie de Padoue, il lui adressa plusieurs Mémoires, entre autres, sur une nouvelle série de courbes, insérés dans les *Saggi scientifici e letterarj dell' academia*, tomes I et II. Niccolaï a composé, en outre, des Dissertations sur différents problèmes, publiées dans la *Nuova raccolta calogerana*; mais, de tous ses ouvrages, le plus important est celui qui est intitulé: *Nova analysis elementa*, Padoue, 1791, 2 vol. in-4°. Il mourut à Schio, dans le Vicentin, en 1793, laissant plusieurs morceaux inédits, dans lesquels on retrouve le goût d'innovation qui l'a empêché de prendre, parmi les mathématiciens, le rang dû à ses talents. W—s.

NICCOLI (Nicolas), l'un des premiers Italiens qui se soient occupés à recueillir les manuscrits des anciens auteurs, était né à Florence, en 1363. Son père (Barthélemi Nicolas), qui avait amassé de grandes richesses par le commerce, l'obligea de suivre la même carrière; mais le fils, entraîné par son goût pour l'étude, apprit en secret le latin, et fréquenta ensuite l'école de Louis Marsigli, religieux augustin. Niccoli fit de rapides progrès sous cet habile maître: doué d'une mémoire étonnante, il devint très-savant dans l'histoire, la géographie, les antiquités et la théologie. Son ardeur pour s'instruire était si grande qu'il se rendit à Padoue, unique-

nient pour transcrire les œuvres latines de Pétrarque, regardé alors comme le plus élégant des écrivains modernes. Devenu maître de sa fortune, il l'employa à se procurer les manuscrits des meilleurs ouvrages grecs et latins, qu'il faisait rechercher dans toute l'Europe; et il entreprit lui-même plusieurs voyages dans ce but. Il contribua à attirer à Florence Manuel Chrysoloras, Guarini, Aurispa, Philelphe, qui y répandirent le goût de la langue grecque : il se montra le protecteur généreux de tous les jeunes gens qui annonçaient d'heureuses dispositions, et un grand nombre lui fut redevable de ses progrès dans les lettres; car il s'empressait de communiquer les trésors littéraires qu'il avait entre les mains, et il ne parlait qu'avec indignation de l'égoïsme de ces riches amateurs qui gardent pour eux seuls les livres dont ils se trouvent possesseurs. Un homme d'un si noble caractère eut cependant des ennemis; et ce fut parmi les savants que ses bienfaits avaient appelés à Florence : presque tous crurent avoir à se plaindre de Niccoli; et Philelphe est allé jusqu'à lui reprocher de l'avoir fait expulser, par jalousie, de la chaire à laquelle il l'avait fait nommer. Niccoli fut moins sensible à d'injustes accusations (1) qu'à l'abandon de Léonard Bruni, qui cessa de le voir dans un moment où il avait le plus besoin de la consolation de ses amis : il rompit publiquement avec Bruni; mais Pogge réconcilia deux hommes qui n'avaient pas cessé de s'estimer. Boccace avait légué ses livres au couvent du Saint-Esprit de Florence; et depuis ils étaient relégués dans une espèce de galetas, abandonnés à la poussière et aux insectes : Niccoli fit construire et disposer à ses frais un local plus digne d'un tel présent. Il mourut à Florence, le 23 juin 1437. Pogge, dont il avait été l'ami et le bienfaiteur, prononça son *Éloge funèbre* (1). Par son testament, il laissa sa bibliothèque, composée de 800 volumes, nombre considérable pour le temps, à la disposition du public, et nomma des curateurs pour la conservation de ce précieux dépôt. Niccoli avait dérangé sa fortune par ses libéralités : Cosme de Médicis se chargea de payer toutes ses dettes, sous la condition qu'on le laisserait maître des manuscrits; et il les fit placer pour l'usage public dans le monastère des dominicains de Saint-Marc. Telle est l'origine de la bibliothèque *Marcienne*, l'une des plus fameuses de l'Italie. Niccoli avait copié, ou corrigé de sa main, un très-grand nombre de manuscrits; et on peut le regarder en quelque sorte comme le père de cette critique qui a pour but d'épurer le texte des anciens auteurs (Voy. la *Préface* de Mehus, à la tête des *Lettres* d'Ambroise le Camaldule). C'était un homme très-savant; et quoiqu'il n'ait laissé d'ouvrage d'aucune sorte, dit Tiraboschi, il est juste que sa mémoire soit à jamais conservée dans les fastes de la littérature italienne. On trouve plusieurs lettres adressées à Niccoli, dans les Recueils d'Ambroise le Camaldule et de Léonard Bruni. Giannozzo Ma-

(1) Tiraboschi l'a justifié complètement des reproches de Philelphe, homme très-savant, mais plein de vanité, et d'un caractère difficile.

(1) Cet *Éloge funèbre*, qui fait partie des *Œuvres* de Pogge, a été inséré, sans nom d'auteur, par D. Martène, dans l'*Amplissima collectio*, III, 727 et suiv., avec des lettres d'Ambr. le Camaldule, de Thom. Pontano, et de Pogge sur la mort de Niccoli, dont ils parlent tous les trois dans les termes les plus honorables.

netti a écrit sa *Vie* dans le *Specimen histor. letter. Florentinæ*. (*V*. Manetti et Mehus.) Outre Tiraboschi (*Stor. litter. ital.* vi, 129 et suiv.), on peut consulter les *Dissert. Vossiane* d'Apost. Zeno, tom. 1. W—s.

NICCOLO. *V*. Abbate et Nicolo.

NICEPHORE (Saint), patriarche de Constantinople, né en cette ville vers l'an 750, était fils de Théodore, secrétaire de l'empereur Constantin Copronyme. Son père, privé de sa charge et banni pour son attachement au culte des images, mourut bientôt après dans l'exil. Le jeune Nicéphore resta sous la tutèle de sa mère, qui lui inspira l'amour des vertus chrétiennes, et cultiva en même temps ses dispositions pour les lettres. Le bruit de ses talents pénétra jusqu'à la cour; et le fils de Copronyme se hâta de lui rendre la charge dont son père avait injustement privé Théodore. Nicéphore la remplit avec une rare distinction, et fit admirer son éloquence au septième concile, où il assistait en qualité de commissaire de l'empereur. Son zèle pour la pureté de la foi, ses vertus et sa science, le firent juger digne de succéder à Taraise; et, quoique simple laïc, il fut élu patriarche de Constantinople, l'an 806. Le jour où il prit possession de son siége, il renouvela le serment de maintenir jusqu'à la mort toutes les doctrines enseignées par l'Église; et il déposa derrière l'autel un écrit qu'il avait composé pour la défense du culte des images. Nicéphore s'appliqua, avec beaucoup de zèle, à réunir les esprits divisés par des questions discutées de part et d'autre avec plus de subtilité que de bonne-foi. La douceur et la patience furent les seules armes qu'il crut devoir employer contre les dissidents; et il eut le bonheur d'en gagner un très-grand nombre. Léon l'Arménien, parvenu au trône impérial, se déclara l'ennemi du culte des images, et tenta par tous les moyens d'amener Nicéphore à son opinion; mais ni ses caresses, ni ses menaces, ne purent l'ébranler. Il continua d'enseigner publiquement la véritable doctrine de l'Église, et engagea les fidèles à y persévérer. Mandé par Léon, qui avait réuni dans son palais les évêques iconoclastes, il conjura ce prince de ne point se mêler d'une chose qui ne pouvait être décidée que par l'Église, et ordonna aux évêques de se séparer, attendu qu'ils étaient assemblés illégalement. Mais, loin d'obéir à la voix du patriarche, les évêques prononcèrent sa déposition, et l'empereur l'envoya en exil. Nicéphore accepta avec joie une peine dont, jeune encore, il avait fait l'apprentissage. Il se retira au monastère de Saint-Théodore, qu'il avait fondé, et y passa quatorze ans, partageant son temps entre l'étude et la pratique de toutes les vertus. Il y mourut, en 828, le 2 juin, jour où les Grecs célèbrent sa fête. Le martyrologe romain fait mention de saint Nicéphore, le 13 mars, anniversaire de la translation de ses reliques à Constantinople, en 846. La *Vie* du saint patriarche, écrite en grec par Ignace, auteur contemporain, depuis évêque de Nicée, a été imprimée en latin dans les *Acta sanctorum*, avec un *Discours* de Théophane, touchant l'exil de Nicéphore et la translation de ses reliques. Ce sont les deux sources où ont puisé Godescard et les autres hagiographes modernes. Parmi les écrits de Nicéphore on distingue: I. *Breviarium historicum*. Cet abrégé commence à la mort de

Maurice, et finit au règne d'Irène et de Constantin (770). Le P. Petau l'a publié avec une version latine, 1616, in-8°.; et il a été réimprimé dans la collection de l'*Histoire byzantine*, à la suite de celui de Theophylacte-Simocatta, Paris, 1668. Cousin l'a traduit en français, dans le tome III de son *Hist. de Constantinople*. II. *Chronographia brevis*. Cette Chronologie a été traduite en latin par Anastase le Bibliothécaire, et publiée à la suite de celle de Syncelle, Paris, 1652, avec des notes du P. Goar et de Fabrot. Elle se trouve dans le *Thesaurus temporum* de Jos. Scaliger, dans la *Bibl. des Pères*, etc. III. *Stichometria Librorum sanctorum*. C'est l'énumération des Livres sacrés, avec l'indication du nombre de versets que chacun contient : cette pièce, quelquefois imprimée à la suite de la Chronographie, a été insérée dans les OEuvres de P. Pithou, dans les *Critici sacri*, tome VIII, et dans le Suppl. à la *Crédibilité de l'histoire évangélique*, par Lardner. IV. *Antirrhetici*. Ce sont de petits écrits contre les Iconoclastes. On en trouve quelques-uns, traduits en latin, dans les *Bibl. des Pères*, dans l'*Auctarium* du P. Combefis et dans les *Lectiones antiquæ* de Canisius; mais il en existe un bien plus grand nombre d'inédits dans les grandes bibliothèques de Rome, de Paris et d'Angleterre. V. *Dix-sept canons*, insérés dans le tome VII de la *Collec. des conciles*. Cotelier en a publié quelques autres avec une *Lettre* de Nicéphore à Hilarion et à Eustrate, dans le tome III des *Monument. eccles. græc.* Il existe d'autres *Opuscules* inédits de Nicéphore, dont on trouvera la liste dans l'*Hist. des auteurs ecclés.*, par D. Ceillier, tome XVIII, p. 486 et suiv. Banduri publia, en 1705, le *Prospectus* d'une édition complète des ouvrages de Nicéphore; mais la mort l'empêcha de donner suite à ce projet (*V.* BANDURI, III, 310). Fabricius a inséré cette pièce dans sa *Bibl. græca*, VI, 640. Casimir Oudin n'en avait réimprimé qu'une partie dans ses *Script. ecclesiast.*, II, 13. On peut consulter ces différents auteurs pour les détails qu'il serait impossible de donner dans un article naturellement circonscrit. W—s.

NICEPHORE Ier., empereur, d'Orient, surnommé *Logothète* parce qu'avant de parvenir au trône il avait rempli les fonctions de grand-chancelier, était né dans la Séleucie, et s'éleva rapidement, par ses intrigues, aux premières dignités. Il entra dans une conspiration contre Irène, qui lui avait sauvé la vie, et fut revêtu secrètement de la pourpre, le 31 octobre 802. Dans une entrevue qu'il eut avec l'impératrice, elle lui demanda, pour unique dédommagement du rang et des trésors qu'elle perdait, la permission d'achever ses jours dans une retraite honorable. Nicéphore promit tout; mais il la chassa de son palais, et l'exila (*Voy.* IRÈNE, XXI, 258). Dans le même temps, le patrice Bardanes était proclamé empereur par l'armée d'Asie. Se sentant trop faible pour défendre un titre qu'il n'avait pas brigué, il se hâta de désavouer ses amis, et sollicita comme une faveur le droit de s'enfermer dans un cloître. A cette condition, Nicéphore jure d'oublier tout ce qui s'est passé; et, sans respect pour ses serments, il fait crever les yeux à Bardanes, et périr ses partisans dans les supplices. Nicéphore envoya ensuite des ambassadeurs à

Charlemagne, pour lui faire part de son avénement au trône, et l'inviter à régler les limites des deux empires. Il redemanda, par une lettre insolente, à Aaroun al Réchyd, les sommes qu'Irène avait payées à ce khalyfe, pour obtenir la paix. Aaroun traverse aussitôt l'Asie, à la tête d'une armée formidable, met le siége devant Héraclée, et force Nicéphore à se reconnaître son tributaire. Trois ans de suite, Nicéphore essaie de se soustraire à un joug humiliant; et chaque fois le khalyfe lui impose des conditions plus onéreuses, qu'il est obligé d'accepter (*V.* Aaron, I, 7). Le peuple supposait que Nicéphore, dans l'exercice des hautes charges, avait appris le grand art de régner; mais on ne tarda pas à s'apercevoir qu'il n'avait aucune des qualités d'un roi. L'hypocrisie, l'ingratitude, l'avarice et la cruauté, souillèrent son caractère. Loin de chercher à calmer les querelles religieuses qui troublaient l'Empire, il les ralluma par la protection qu'il accorda aux sectaires; et il profita des dissensions qu'il faisait naître, pour dépouiller les églises de leurs trésors, et pour accabler d'impôts les provinces. Il se décida, en 811, à réprimer les Bulgares, qui désolaient la Thrace par des incursions. Quelques avantages qu'il obtint dans les premiers moments, le déterminèrent à leur refuser la paix; mais tandis qu'il méditait de nouveaux succès, surpris dans sa tente, pendant la nuit, il fut tué, le 28 juillet. Staurace, son fils, qu'il avait déclaré auguste au mois de décembre 803, reçut dans le même combat une blessure dangereuse. Ce prince se hâta de réunir autour de son lit les principaux officiers, et s'efforça de les gagner, en leur faisant la promesse d'éviter en tout l'exemple de son père. Mais les soldats, informés qu'il n'avait que peu de temps à vivre, élurent empereur Michel, grand-maître du palais. Staurace, ne voulant pas renoncer à un sceptre qui échappait de ses mains, conspira contre Michel, et eut la bassesse d'implorer sa clémence quelques instants avant d'expirer (*V.* Michel Ier., XXVIII, 558). Il mourut dans un monastère, où il s'était retiré avec Theophanon, son épouse, au commencement de 812. On n'a de médailles de ces deux princes qu'en or; et elles sont rares. W—s.

NICÉPHORE II, surnommé Phocas, empereur d'Orient, né en 912, était fils du patrice Bardas, qui avait acquis une juste célébrité par ses exploits. Élevé dans les camps, Nicéphore joignait à la valeur d'un soldat les qualités brillantes d'un capitaine, et il s'était signalé dans tous les grades et dans toutes les provinces. L'empereur Romain le Jeune, le chargea de reprendre sur les Sarrasins l'île de Candie: après avoir terminé heureusement cette expédition, il marcha contre le sulthan d'Alep, qu'il obligea d'abandonner sa capitale, et revint à Constantinople, où il fut accueilli en triomphateur. Romain venait de mourir; et Theophanon, sa veuve, se hâta de mettre son trône et ses enfants sous la protection d'un guerrier, seul capable de les défendre. Un décret du sénat nomma Nicéphore généralissime des armées d'Orient, pendant la minorité des fils de Romain; et il parut n'accepter qu'avec répugnance un titre qu'il avait brigué en secret. Le clergé, séduit par sa dévotion apparente, travaillait à lui faire de nouveaux partisans; et le patriarche l'engagea lui-même à presser son retour à

Constantinople. Nicéphore s'en était éloigné sous le prétexte d'aller veiller aux besoins des troupes stationnées dans la Cappadoce : il y rentra au milieu des acclamations d'un peuple qui le regardait comme son libérateur; et feignant de céder au vœu général, il se laissa couronner empereur, le 15 août 963. Nicéphore rendit bientôt publiques les intelligences qu'il n'avait pas cessé d'entretenir avec l'impératrice; mais le patriarche refusa de bénir son mariage avec Theophanon, et le soumit à une pénitence d'une année, pour avoir enfreint le réglement qui défendait les secondes noces. On attendait de nouveaux exploits d'un prince à qui la victoire avait frayé le chemin du trône. Nicéphore reparut à la tête des armées. Il échoua dans son expédition de Sicile, confiée à un général inexpérimenté; mais secondé par ses autres lieutenants, il battit les Sarrasins en plusieurs rencontres, et leur enleva la Cilicie, l'île de Cypre et la Syrie. Les conquêtes de Nicéphore l'obligèrent à augmenter les charges de l'état. Le peuple accablé d'impôts ne tarda pas à murmurer. Les plaintes croissaient chaque jour; et ce prince, naguère adoré, ne pouvait plus se montrer dans les lieux publics sans s'entendre reprocher son hypocrisie et son avarice. On allait jusqu'à le comparer au premier Nicéphore, dont le nom, après plus d'un siècle, était resté odieux. Cependant Gibbon l'a justifié de l'accusation d'avarice (1); et en effet, sous son règne, toutes les contributions furent employées à des triomphes, à des conquêtes, et à la sûreté de la barrière d'Orient. Pour affermir le pouvoir dans sa famille, il résolut de s'allier avec Othon, empereur d'Allemagne, en donnant la main de sa fille au fils de ce monarque. Ce projet fut l'occasion de l'ambassade de Luitpraud, qui n'eut aucun résultat (*V.* LUITPRAND). Depuis que Nicéphore ne possédait plus l'affection de ses sujets, il avait fait, du palais qu'il habitait l'hiver, une espèce de forteresse, d'où il était assuré de repousser ceux qui auraient osé l'attaquer. Mais ses ennemis les plus dangereux étaient dans son palais. Theophanon, qui ne l'avait épousé que pour conserver le trône, entretenait de coupables intelligences avec Jean Zimiscès, l'un des meilleurs généraux de Nicéphore, exilé par une intrigue des courtisans. Elle introduisit son amant avec plusieurs assassins dans la chambre où l'empereur dormait sur une peau d'ours, étendue par terre. Éveillé par le bruit des conjurés, Nicéphore voulut courir à ses armes; mais il tomba, percé de coups de poignard, le 11 décembre 969. Il était âgé de cinquante-sept ans, et en avait régné six. La tête du malheureux Nicéphore, présentée au peuple, apaisa le tumulte; et Zimiscès, ayant juré qu'il n'avait point trempé ses mains dans le sang de l'empereur, lui succéda sans obstacle. On a de ce prince des médailles en or et en moyen bronze. W—s.

NICEPHORE III ou BOTONIATE, empereur d'Orient au onzième siècle, tirait son origine d'une ancienne et illustre famille. Il suivit la carrière des armes, et parvint au commandement de l'armée d'Asie. Michel

(1) Pour le dépositaire de la fortune publique, dit Gibbon, l'économie est toujours une vertu, et l'augmentation des impôts, trop souvent un devoir indispensable. Nicéphore, qui avait montré son caractère généreux dans l'usage de son patrimoine, employa scrupuleusement les revenus publics au service de l'état. (*Décad. de l'emp.*, ch. XLVIII).

Ducas tenait d'une main faible les rênes de l'Empire, qui allaient lui échapper (*V.* Michel, XXVIII, 565). Tandis que Bryenne, révolté, se faisait proclamer empereur par les soldats de l'Illyrie, Botoniate, plus prudent, se ménageait les moyens de parvenir au trône, en recherchant l'alliance d'un sulthan turk. Certain de l'affection des troupes qu'il avait conduites plus d'une fois à la victoire, il traversa l'Asie, n'ayant avec lui que trois cents hommes, et entra dans Nicée aux acclamations de la multitude, si facile à émouvoir, et toujours si avide de changement. Il continue sa route au travers des provinces qui se prononcent en sa faveur, et s'avance avec circonspection vers Constantinople. A la nouvelle de son approche, les grands, séduits par ses largesses, obligent Michel à se retirer dans un monastère; et Botoniate, conduit à Sainte-Sophie, y est couronné sans obstacle, le 3 avril 1078. Nicéphore répudie, quelque temps après, Verdine, sa femme, pour épouser Marie, femme de Michel, encore vivant. Il comptait, parmi ses lieutenants, Alexis Comnène, le plus ferme appui d'un trône que son père avait refusé d'occuper (*V.* Alexis, I, 538); et il l'opposa avec succès à son compétiteur Bryenne, que Botoniate, par une cruauté inutile, priva de la vue (*V.* Bryenne, VI, 187). Alexis défit ensuite Basilace et Constantin Ducas, qui éprouvèrent le même traitement que Bryenne. Mais Botoniate, écoutant les rapports mensongers de ses ministres, résolut de perdre Alexis, dont on lui avait rendu la fidélité suspecte. Celui-ci, instruit du complot qui se tramait contre lui, se hâta d'en prévenir l'exécution, et se fit proclamer empereur. Le faible Botoniate s'enferma dans un cloître, l'an 1081. Il y acheva, dans l'obscurité, une vie dont la première partie avait été honorée par quelques vertus. On ne connaît de ce prince que des médailles en or; elles sont très-rares. W—s.

NICÉPHORE BRYENNE. *Voy.* Bryenne.

NICÉPHORE BLEMMIDAS, célèbre abbé du mont Athos, florissait vers le milieu du treizième siècle. Il y avait établi une école, qui a produit plusieurs hommes de mérite, entre autres George Acropolite. La princesse Marcesina, connue par ses liaisons criminelles avec l'empereur Vatace, ayant osé se présenter à l'église pendant la célébration des saints mystères, Nicéphore la contraignit d'en sortir; et il justifia sa conduite par une *Lettre* qu'Allatius a publiée avec la traduction latine dans le recueil: *De eccles. oriental. perpetuâ consensione*, pag. 718. Les talents de Nicéphore avaient étendu sa réputation dans tout l'Orient; et on lui offrit, en 1256, le patriarcat de Constantinople: mais il refusa cette dignité, incompatible avec son goût pour la retraite; et il continua de gouverner sagement son monastère jusqu'à sa mort, dont on ne connaît pas l'époque précise (1). Il s'était occupé, avec beaucoup de zèle, de la réunion des églises grecque et romaine; et il adressa *deux Discours* sur la procession du Saint-Esprit, l'un à Jacques Proarchius, archevêque de Bulgarie, et l'autre à l'empereur Théod. Lascaris: ils ont été publiés, avec la trad. d'Allatius, à la fin du tome premier de la conti-

(1) Oudin la place, mais sans preuve, à l'année 1259. Ce savant bibliographe a consacré un long et curieux article à Blemmidas, dans les *Scriptores ecclesiastici*.

nuation des *Annales* de Baronius par Rainaldi; et dans les *Græciæ orthodoxæ scriptores*, recueil intéressant, que l'on doit au même Allatius. On a de Nicéphore un grand nombre d'autres opuscules, dont on trouvera la liste dans la *Bibliothèque* de Gesner, et plus complète dans la *Biblioth. græca* de J. Alb. Fabricius, VI, 341-42; on se contentera de citer ici les plus intéressants: I. *Ratio de compendiariâ arte disserendi et de astrolabio*, Venise, 1498, in-fol. Cette traduction de George Valla, a été réimprimée à Bâle, par Rob. Winter. Quelques critiques attribuent le *Traité de l'Astrolabe* à Nicéphore Grégoras. II. *De quinque vocibus, et cur sint quinque tantùm neque plures neque pauciores*. Bâle, 1542, in-8°. Cette dissertation sur les voyelles a été trad. par Joach. Perion. III. Une *Logique*, Augsbourg, 1605, in-8°. Ce n'est qu'un abrégé de l'*Organon* d'Aristote. Jean Wegelin, qui en est l'éditeur, y a joint une version latine. IV. Un *Abrégé de physique*, ibid., 1606, in-8°. de 280 pag. J. de Billy avait déjà publié cet opuscule avec une traduction latine, dans un recueil d'ouvrages attribués à saint Jean Damascène; mais Wegelin l'a restitué à son véritable auteur (1). On conserve plusieurs ouvrages de Blemmidas dans les bibliothèques d'Italie, d'Allemagne, de France et d'Angleterre, entre autres un traité: *De Officio imperatoris*, dont Allatius promettait la publication; des *Commentaires* sur la *Géographie* de Denis Periégète, que Hudson se proposait de joindre à une nouvelle édition de l'ouvrage de Denis, d'après un manuscrit de la bibliothèque Bodléienne; et enfin des *Opuscules* de chimie, une dissertation *de Urinis*, les *Vies* de deux saints solitaires, etc.

W—s.

NICEPHORE-CALLISTE, historien grec, fils de Calliste Xanthopule, florissait sous le règne des Paléologues. Né avec le goût des lettres, à une époque où elles n'avaient point d'autre asile que les cloîtres, il prit l'habit monastique et partagea son temps entre la prière et l'étude. On croit qu'il poussa sa carrière jusqu'à l'année 1350. Il avait composé une *Histoire ecclésiastique* en XXIII livres; mais il ne reste que les dix-huit premiers, qui s'étendent depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la mort de l'empereur Phocas, en 610; et les sommaires des cinq autres, qui comprenaient les règnes d'Héraclius à Léon le Philosophe. Calliste dédia cet ouvrage à Andronic Paléologue l'Ancien: il l'avait terminé avant l'âge de trente-six ans. Ce n'est qu'une compilation des *Histoires* d'Eusèbe, de Socrates, de Sozomène, etc.: mais il s'y trouve plusieurs morceaux d'auteurs que nous n'avons plus; et elle est écrite avec assez d'élégance. Schurzfleisch a surnommé Nicéphore le *Thucydide ecclésiastique*, à cause de la beauté de son style; et Vossius l'appelle le *Pline des théologiens*, parce qu'il orne ses récits de détails fabuleux. Le seul manuscrit qu'on connaisse de l'*Histoire* de Nicéphore est à Vienne dans la biblioth. impériale (1). Jean Lang en a donné une version latine, Bâle,

(1) Siebenkees, qui l'a réimprimé dans ses *Anecdota*, l'a pris pour un traité inédit de Gemiste Pléthon, sur la forme et la grandeur de la terre et cette erreur a été répétée (*V.* GEMISTE, XVII, 58, not. 1.)

(1) Ce manuscrit faisait partie de la fameuse bibliothèque de Mathias Corvin, roi de Hongrie, il en fut enlevé par les Turcs, et racheté à Constantinople pour la bibliothèque de Vienne.

1553, in-fol., réimprimée plusieurs fois dans la même ville. Elle a été traduite en français par Jean Gillot, champenois, Paris, 1567, in-fol.: l'édition de 1578 est anonyme; mais le frontispice porte qu'elle a été revue par deux docteurs en théologie; et la dédicace au cardinal de Lorraine, est signée de Denis Hangart, neveu du fameux Hennuyer, évêque de Lisieux. Le texte grec fut enfin publié, avec la version de Lang, corrigée, par Fronton du Duc, Paris, 1630, 2 vol. in-fol.; cette édition laisse beaucoup à desirer: Lambecius a fait connaître les causes qui nuisirent à sa perfection (*V. Comment. bibl. Vindobon.* lib. I. add. 4). On a encore de Calliste quelques *Opuscules* en vers, imprimés à la suite d'un Recueil d'*épigrammes* de Théod. Prodrome, Bâle, 1536, in-8°; — le *Catalogue des empereurs et des patriarches de Constantinople*, en vers iambiques, reproduit par le P. Labbe avec une version latine, dans le *Protrepticon de Byzantin. histor. scriptoribus*; — un court *Abrégé de l'Ancien-Testament*; — un *Catalogue des Pères de l'Église*, que Fabricius a inséré dans la *Bibl. græca*, VI 133; — un *Catalogue des hymnographes grecs*, réimprimé à la suite de la dissertation d'Allatius: *De libris ecclesiasticis græcor.*, etc. Nicéphore est regardé comme l'un des principaux rédacteurs du *Synaxaire* ou Abrégé des Vies des Saints; mais Combefis lui reproche de l'avoir défiguré par des fables tirées des légendes. On conserve, à la bibliothèque de Vienne, un ouvrage inédit de Nicéphore, intitulé: *Syntagma de templo et miraculis S. Mariæ ad Fontem.* On peut consulter, pour plus de détails, la *Bibl.* de Fabricius, VI, 130-35. W—s.

NICEPHORE-GREGORAS. *V.* GREGORAS.

NICERON (JEAN-FRANÇOIS), connu par ses recherches sur l'optique, naquit à Paris, en 1613, et annonça de bonne heure des dispositions à l'étude des sciences mathématiques. A l'âge de dix-neuf ans, il entra dans l'ordre des Minimes, et, après avoir terminé son cours de théologie, reprit ses premières occupations, autant que ses devoirs pouvaient le lui permettre. Il fut envoyé deux fois à Rome, et profita de son séjour dans cette ville pour visiter les savants. Il professa ensuite la théologie, et fut enfin choisi par l'un de ses supérieurs-généraux, pour l'accompagner dans la visite des couvents de l'Ordre en France. Le P. Niceron s'était attaché particulièrement à l'optique; et les progrès qu'il avait faits dans cette science, promettaient de sa part de nouvelles découvertes, lorsqu'il mourut à Aix, le 22 sept. 1646, âgé de 33 ans. On a de lui: I. La *Perspective curieuse*, ou Magie artificielle des effets merveilleux de l'optique, par la vision directe, Paris, 1638, in-fol.; réimprimée avec l'*Optique* et la *Catoptrique* du P. Mersenne, ibid., 1652, in-fol. Niceron la refondit, l'augmenta d'un grand nombre de remarques, et la traduisit en latin, sous ce titre: *Thaumaturgus opticus, sive admiranda optices*, etc., Paris, 1646, in-fol. Cette première partie devait être suivie de deux autres, dont la mort de l'auteur a privé les curieux. II. L'*Interprétation des chiffres*, ou Règle pour bien entendre et expliquer facilement toutes sortes de chiffres simples; tirée de l'italien, et augmentée, particulièrement à l'usage des langues française et espa-

gnole, Paris, 1641, in-8°. Cet ouvrage est traduit en partie d'Ant. Marie Cospi (*V.* Cospi, X, 38). Le portrait du P. Niceron a été gravé in-fol., par Lasne. W—s.

NICERON (Jean-Pierre), compilateur utile et laborieux, naquit à Paris, en 1685, de la même famille que le précédent. Après avoir achevé ses études avec succès, il entra dans la congrégation des Barnabites, où il avait un oncle, qui se chargea de le diriger dans ce nouvel état. Il professa, pendant quelques années, la rhétorique et les humanités dans différents colléges, et s'appliqua en même temps à l'étude des langues modernes. Rappelé à Paris, en 1716, il abandonna l'enseignement, pour se livrer tout entier à l'exécution du projet qu'il avait conçu de publier les Vies des savants depuis la renaissance des lettres. Cette entreprise immense l'occupa le reste de sa vie, qu'abrégea l'excès du travail. Il n'avait que cinquante-trois ans, lorsqu'il mourut, le 8 juillet 1738. L'ouvrage du P. Niceron est intitulé: *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des lettres, avec un catalogue raisonné de leurs ouvrages*, Paris, 1727-45, 43 vol. in-12 (1). Le dixième volume, divisé en deux parties, qui se relient séparément, et le vingtième, contiennent des corrections et des additions pour les Vies déjà publiées; et les derniers volumes (à commencer au 31°.) renferment chacun la table alphabétique générale de tous les articles contenus dans les volumes précédents: table d'autant plus nécessaire, que l'auteur ne s'est assujéti à aucune espèce d'ordre. On lui a reproché, avec raison, d'avoir donné à sa volumineuse compilation un titre inexact, puisque la plupart des écrivains qui y ont trouvé place, ne sont rien moins que des hommes illustres. Il n'a pas su non plus conserver de proportion entre ses Notices, dont l'étendue est souvent en raison inverse de leur véritable importance (1). Mais, malgré ces défauts, on doit convenir que l'ouvrage de Niceron est un des plus utiles qui aient été publiés en France sur l'histoire littéraire. L'abbé Papillon n'a pas rendu à cet écrivain laborieux la justice qu'il mérite: « C'est, dit-il, un plagiaire, qui ne se » met guère en peine de nous ennuyer par des Vies que nous trou» vons tous les jours sous notre main. » Il est aisé de faire un in-douze » à ce prix-là, et de gagner les cin» quante écus qu'on lui paye par » quartier (*Lettre* à Leclerc, dans » les *Mémoires* de d'Artigny, v, » 394). » Niceron a tiré ses matériaux des ouvrages mêmes de chaque auteur, ou des biographies les plus estimées de l'Allemagne et de l'Italie. Il cite, à la fin de chaque article, les sources où il a puisé, ce qui facilite la vérification; et il a eu soin de donner le Catalogue de toutes les productions d'un auteur, en indiquant les différentes éditions et les traductions, avec une exactitude minutieuse. Mais le plan qu'il avait adopté était trop vaste: les quarante-trois volumes de ses *Mémoires* ne contiennent pas seize cents

(1) Cet ouvrage a été traduit en allemand, avec quelques additions, au moins jusqu'au 24°. volume, les quinze premiers, par Sigism. Jacq. Baumgarten, Halle, 1749-57, in-8°.; les six suivants, par Fred. Eberhard Rambach, ibid. 1758-61, le 23°. et le 24° par Th. de Jani, ibid 1771-77.

(1) Les *Vies* de Bossuet et de Fénélon n'occupent que quelques pages, tandis que celles de plusieurs théologiens obscurs remplissent un grand nombre de feuillets.

articles. Il mourut pendant l'impression du 39e. Le P. Oudin, J. B. Michault et l'abbé Goujet, publièrent les quatre derniers volumes, dans lesquels ils insérèrent plusieurs Notices intéressantes (*V.* MICHAULT, XXVIII, 551, à la note). L'abbé Rive avait le projet de faire réimprimer les *Mém.* de Niceron, dans un meilleur ordre, avec ses propres corrections et celles de l'abbé Sopher (Voy. la *Chasse aux Bibliogr.* p. 454). Le P. Niceron a traduit de l'anglais : I. Le *Grand fébrifuge*, ou Discours où l'on fait voir que l'eau commune est le meilleur remède pour les fièvres, et vraisemblablement pour la peste, Paris, 1724; réimprimé sous le titre de *Traité de l'eau commune*, ibid., 1730, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est de Jean Hanckock. II. Les *Voyages de Jean Ovington à Surate*, 1724, 2 vol. in-12. III. La *Conversion de l'Angleterre au christianisme*, 1729, in-8°. IV. Les *Réponses* de Woodward aux observations de Camerarius, sur la géographie physique (*V.* WOODWARD). M. Barbier lui attribue le premier volume de la *Bibliothèque amusante et instructive*, continuée par Duport du Tertre. Enfin il a laissé en manuscrit : Une *Table de tous les journaux*;— des *Mélanges littéraires*;—une *Bibliothèque volante* (V. CINELLI), et les trois premières lettres de la *Bibliothèque française*, ouvrage dans lequel il se proposait de rassembler des Notices sur tous les Français qui ont cultivé la littérature et les sciences avec succès. On peut consulter l'*Eloge* de Niceron par l'abbé Goujet, dans le 40e. vol. des *Mémoires*. Il en a été tiré séparément quelques exemplaires; et on l'a réimprimé avec quelques additions, dans le *Dictionnaire* de Chaufepié. W—s.

NICET (S.), 25e. évêque de Trèves, a été l'un des plus illustres prélats de son temps. Les auteurs du *Gallia christ.* placent le lieu de sa naissance dans le Limousin; mais cette opinion, qui n'est appuyée que sur les récits de quelques légendaires mal informés, avait déjà été solidement réfutée par D. Rivet, dans l'*Hist. littér. de la France*, III, 291. Destiné par ses parents à la vie cénobitique, son enfance fut confiée à un vénérable abbé, qui lui fit faire de grands progrès dans la piété et dans les lettres, et auquel il succéda dans le gouvernement du monastère dont on ignore le nom. Il fut tiré du cloître en 527, et placé sur le siége de Trèves; mais son zèle pour le maintien de la discipline et des règles canoniques ne tarda pas à lui attirer la haine du roi Clotaire, qui l'exila. Sigebert, parvenu au trône, se hâta de rendre Nicet aux vœux de son église. Ce prélat assista aux conciles de Clermont, d'Orléans et de Paris, et en convoqua lui-même un à Tours, dont les actes sont perdus, mais où l'on croit qu'il se plaignit des vexations que les seigneurs faisaient éprouver aux ecclésiastiques. Le saint prélat mourut en 566, le 5 décembre, jour où l'Église célèbre sa fête. On a de lui : *Deux lettres*, l'une à l'empereur Justinien, dans laquelle il lui reproche de s'être laissé entraîner à l'erreur de l'eutychianisme, et l'autre à Clodesinde, reine des Lombards, qu'il engageait à travailler à la conversion d'Alboin, son mari, sectateur de l'arianisme. Elles ont été insérées dans les *Recueils* de Freher, de Duchesne, dans les *Collect.* des conciles, et dans le *Spicilège* de D. d'Achery,

tome 1er., 1-12. Ce dernier attribue à Nicet, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, deux petits traités ascétiques : *De vigiliis servorum Dei*, et *De psalmodiæ bono*, qu'il a publiés dans le tome III de son *Spicilège*. — NICET (S.), 23e. évêque de Besançon, succéda à saint Antide, martyr de la foi dans une invasion des Vandales. Il s'attacha à maintenir la pureté de la doctrine dans son vaste diocèse, qu'il parcourait fréquemment, prêchant et instruisant les peuples. A la prière de saint Colomban, il visita les différents monastères établis par ce pieux fondateur, dans les solitudes des Vosges, et bénit les églises d'Annegrai, Luxeul et Fontaine. Il offrit un asile à S. Colomban, obligé de se soustraire aux persécutions de Brunehault; il le tint caché quelque temps à Besançon, et lui facilita les moyens de passer en Italie (*V.* S. COLOMBAN). L'anonyme qui a écrit la *Vie* de S. Nicet nous apprend que ce prélat jouissait de toute la confiance du pape S. Grégoire-le-Grand, qui le consultait dans toutes les occasions importantes; mais on n'a conservé aucune de leurs lettres. Nicet mourut vers l'an 612, le 8 février, jour où sa fête est célébrée dans le diocèse de Besançon, et fut inhumé dans l'église qu'il avait dédiée au prince des apôtres. La vie de saint Nicet, dont on a parlé, est imprimée dans le *Recueil des Bollandistes*. W—s.

NICÉTAS ACOMINATUS ou CHONIATE, historien grec, ainsi nommé parce qu'il était né à Chone, ville de Phrygie (1), fut amené, dans son enfance, à Constantinople, où il étudia sous la conduite de Michel, son frère aîné, depuis métropolitain d'Athènes. Ses talents lui ouvrirent la carrière des honneurs. Il fut pourvu de la charge de grand-secrétaire; mais il s'en démit pour ne pas rester exposé aux violences d'Andronic, et passa quatre années dans la retraite, appliqué à l'étude de la philosophie et des lettres. Rappelé à la cour par Isaac Lange, il fut créé sénateur et élevé à la dignité de grand-logothète, dont Murzuphle le dépouilla, dans la suite, pour en revêtir Philocale, son beau-père. Il servit dans la guerre contre les Latins, et fut chargé de défendre Philippopolis; mais contrarié dans tous ses plans par les caprices de l'empereur, il ne put opposer qu'une faible résistance à l'armée victorieuse de Frédéric Barberousse. A la prise de Constantinople, en 1204, il dut la vie à un marchand vénitien, qui montait la garde à sa porte. Nicétas ne quitta la maison où il logeait, depuis l'incendie de son palais, qu'au moment où elle allait être livrée au pillage. La fuite de ses esclaves l'obligea de se charger lui-même d'un paquet de hardes; et il sortit de Constantinople à pied, au milieu de l'hiver, emmenant sa femme enceinte et sa fille, qui avaient couvert leur visage de terre pour en déguiser la beauté. Ils n'atteignirent qu'avec beaucoup de peine Sélymbrie, à quarante milles de Constantinople. La femme de Nicétas ne put résister à la fatigue de ce voyage : il épousa la fille d'un sénateur qu'il avait soustrait à la brutalité des soldats latins, et s'étant retiré à Nicée, il y termina, vers l'année 1216, une vie cruellement agitée. Il a composé des *Annales*, en XXI livres, qui commencent à la mort d'Alexis Comnène, en 1118, et finissent au règne de Baudouin. Jérôme

(1) Cette ville est l'ancienne Colosse, si célèbre par l'*Épître* de saint Paul à ses habitants.

Wolf les a publiées, avec une traduction latine, Bâle, 1557, in-fol. Cette édition a servi de base à celle de Genève, 1593, in-4°., augmentée d'un *index* chronologique et de *notes*, par Sim. Goulart; et Annib. Fabrot en a donné une nouvelle édition, revue et corrigée, qui fait partie du corps de l'Hist. Byzantine, imprimée au Louvre. L'histoire de Nicétas est très-intéressante par l'importance des événements, et par la franchise avec laquelle il avoue les torts de ses compatriotes; mais on regrette que le style en soit défiguré par cette fausse éloquence qui dépare les meilleurs ouvrages de la même époque. Elle a été traduite en français par le président Cousin. On a encore de Nicétas un *Discours sur les monuments* détruits ou mutilés par les Croisés. Ce fragment précieux a été publié, avec une version latine, par Banduri, dans la IIe. partie de l'*Imperium orientale*, et par Fabricius dans la *Bibl. græca*, VI, 405-18. M. le comte d'Hauterive en a donné une traduction française, imprimée dans la nouvelle édition de l'*Histoire du Bas-Empire* (tome XII, p. 573 et suiv.), dont elle n'est pas un des moindres ornements. Nicétas est encore auteur d'un ouvrage de théologie, qu'il composa pour la consolation de ses compagnons d'exil, Il est intitulé: *Orthodoxæ fidei libri XXVII*. Pierre Morel, de Tours, a publié la traduction latine des cinq premiers livres, d'après un manuscrit du mont Athos, acquis par Jean de Saint-André, doyen de Carcassone, et qu'on regarde comme l'original. Cette version, imprimée à Paris, en 1561, 1579, 1610, in-8°., a été insérée dans la *Bibl. des Pères*, où l'on trouve aussi un fragment traduit du 20e. livre, sur la conduite à tenir envers les Sarrasins convertis au christianisme. Le P. de Moutfaucon a publié, dans sa *Palæographia græca*, pag. 326, les *Sommaires* des 27 livres, avec une version latine; et Fabricius les a reproduits dans l'ouvrage déjà cité, pag. 420-29. Michel a composé une *Monodie* sur la mort de Nicétas, son frère (1). Cette pièce, dont Pierre Morel a donné une trad. latine, insérée dans le tome XXV de la *Bibl. max. Patrum*, paraît différente d'un *Éloge* d'Acominate, par Michel, conservé à la bibliothèque Bodléienne. Hanckius a recueilli beaucoup de détails sur Nicétas, dans sa Dissertation *de Hist. Byzant. scriptoribus*, chap. 31. W—s.

NICETAS EUGENIANUS, écrivain grec du douzième siècle, n'est connu que par un roman en vers, dont la publication récente, due à l'un de nos plus savants philologues, va le faire sortir enfin de l'obscurité à laquelle il paraissait condamné sans retour. Le roman de Nicetas, intitulé: *Les amours de Dorile et Chariclée*, est une imitation de celui de Théodore Prodrome. Il est divisé en neuf chants, et écrit ne vers iambiques politiques. Villoison en avait publié quelques *fragments* dans ses *Notes* sur Longus, et M. Coray, dans ses *Prolégomènes* sur Héliodore; et ces deux habiles hellénistes avaient porté en même temps un jugement très-défavorable sur l'auteur et son ouvrage. Levesque en a donné une *Notice* assez étendue, dans le tome VI des *Manuscrits* de

(1) Après la prise d'Athènes, Michel se retira dans le monastère de Saint-Jean, ou le précurseur, dans l'île de Céos (*Zée*). On conserve à la bibliothèque du roi deux opuscules de ce prélat; un *Traité sur l'adoration de la croix*, et un *Poëme* sur la ville d'Athènes, où il expose les différents changements qu'elle avait éprouvés depuis les temps anciens.

la biblioth. du roi, pag. 223-50; mais, en convenant de la justesse des critiques de Villoison, il ne juge pas, comme lui, que ce roman soit indigne de l'attention des amateurs de la littérature grecque. Nicetas, dit-il, en adoptant le plan de Prodrome, l'a corrigé en plusieurs endroits; il s'en est servi comme d'un cadre pour placer des morceaux de poésie érotique et descriptive qu'il avait imités des auteurs anciens. Ce sont de faibles copies; mais elles remplacent pour nous, jusqu'à un certain point, les originaux qui sont perdus. D'ailleurs le style de Nicetas offre une foule d'expressions et de formes antiques, de tours de phrase qui peuvent servir quelquefois à corriger ou à expliquer des passages d'anciens auteurs; et sous ce rapport, son livre n'est pas à dédaigner. Chardon de la Rochette, qui partageait l'opinion de Levesque, promettait de publier le roman de Nicetas, d'après une copie d'un manuscrit de la bibl. de Saint-Marc, que lui avait communiquée le savant abbé Morelli, et d'y ajouter une traduction française et des notes; mais la mort l'a empêché de tenir sa promesse (*V.* Chardon, au Supplément). Enfin M. Boissonade a mis au jour ce roman, Paris, 1819, 2 vol. in-12: le tome premier contient le texte d'Eugenianus, d'après un manuscrit de la biblioth. royale, collationné avec la copie de Chardon, la version latine en regard, et les fragments du roman de Constantin Manassès, publiés également pour la première fois, avec une version latine. Le second volume renferme le commentaire de l'habile éditeur sur Nicetas, commentaire (dit un critique judicieux) excellent, plein d'une critique ingénieuse, et qui atteste, comme tous les autres écrits de l'auteur, en ce genre, une étude profonde et étendue des auteurs anciens et des auteurs classiques des principales nations de l'Europe (*V.* le *Journal des savants*, mai 1820, p. 270). W—s.

NICHOLSON (Guillaume), habile chimiste et physicien anglais, était fils d'un procureur (*sollicitor*), et naquit à Londres, en 1753. Après avoir été élevé dans une école du comté d'York, il en sortit, à l'âge de 16 ans, et fit trois voyages au service de la compagnie des Indes-Orientales, jusqu'en 1773. En 1776, il embrassa la carrière du commerce; mais il l'abandonna bientôt pour se livrer tout entier à la littérature et aux sciences. Il avait ouvert à Londres, en 1775, une école, qu'il dirigea pendant plusieurs années avec un grand succès. C'est à lui que l'on doit le plan des travaux hydrauliques du Middlesex occidental : il réussit également dans des ouvrages du même genre pour mener de l'eau à Portsmouth et Gosport, et dans le bourg de Southwark. L'aréomètre qui porte son nom, est dans tous les cabinets de physique. On sait que cet ingénieux instrument, qui, pour la forme, se rapproche des anciens pèse-liqueurs, et peut les remplacer pour la mesure de la pesanteur spécifique des liquides, offre l'avantage inappréciable de mesurer de plus celle des corps solides, d'une manière bien plus commode que l'ancienne balance hydrostatique. On doit à Nicholson plusieurs autres inventions mécaniques qui lui ont fait beaucoup d'honneur, mais dont l'exécution dérangea tellement sa fortune, que n'ayant pu satisfaire à ses engagements, il fut mis en prison pour dettes. Pendant le temps qu'il s'y trouvait, il permit que l'on mît son

nom à une *Encyclopédie*, en 6 vol. Il est mort à Londres, en juin 1815. On sait qu'il fut, avec Carlile et Ritter, l'un des premiers à reconnaître l'action chimique de la pile galvanique (1). Il a publié: I. *Introduction à la philosophie naturelle et expérimentale*, 2 vol. in-8°., 1781. II. *Vue des édifices publics de Londres et de Westminster, par Ralph, avec des additions*, in-8°., 1782. III. *Vie d'Ayder-Aly*, traduite du français, in-8°., 1783. IV. *L'Aide du navigateur*, in-8°., 1784. V. *Controverse entre Kirwan et les académiciens français, sur le phlogistique*, in 8°., 1787. VI. *Premiers principes de chimie*, in-8°., 1789. VII. *Les Élémens d'histoire naturelle et de chimie*, de Fourcroy, traduits en anglais, avec des notes, 5 vol. in-8°., 1789. VIII. *Mémoires et voyages du comte de Beniowski*, 2 vol. in-4°., 1790. IX. Les *Éléments de chimie, de Chaptal*, traduits du français, 3 vol. in 8°., 1791. X. *Dictionnaire de chimie*, 2 vol. in-4°., 1795. XI. *Journal de philosophie naturelle, de chimie et des arts*, 5 vol. in-4°., 1797 à 1800: depuis cette époque, ce recueil, qui est très-estimé, a été continué, in-8°. XII. *L'Art du blanchiment, rendu plus facile au moyen de l'acide muriatique oxigéné*, traduit du français, avec un appendice, in-8°., 1789. XIII. *Tables synoptiques de chimie*, traduites du français de Fourcroy, in-fol., 1801. XIV. *Système général des connaissances chimiques*, avec des tables synoptiques, traduit du français du même. 11 vol. in-8°., et 1 vol. in-fol. XV. *Dictionnaire de chimie*, in-8°., 1808. XVI. *Encyclopédie britannique*, 6 vol. in-8°., de 1807 à 1809. XVII. *Lettre aux propriétaires des ouvrages hydrauliques de Portsea*, etc., in-8°., 1810.

D—z—s.

(1) Voy. la *Biblioth. britann. Sc.*, XV, 11.

NICIAS, général athénien, fils de Nicératus, appartenait à une famille considérable de la république. Ses services militaires, ses débuts dans la carrière politique, son opulence et les libéralités par lesquelles il s'attachait le peuple, semblaient lui donner la certitude de succéder à l'influence de Périclès. Mais Nicias, défiant, irrésolu, et bercé par des craintes superstitieuses, manquait de cette énergie qui entraîne la multitude: sa gravité chagrine nuisait encore plus à sa popularité; et Cléon, par son audace et sa présomptueuse obstination, l'emporta sur lui. Nicias, vaincu sur la place publique, retrouva sa supériorité à la tête des armées. Il conduisit la flotte athénienne devant l'île de Cythère, qu'il enleva aux Lacédémoniens; soumit plusieurs villes de Thrace, qui s'étaient révoltées; renferma les Mégariens dans leurs murs, et coupa leurs communications, en prenant sur eux la petite ville de Minoa et le port de Nisée. Quelque temps après, il cingla vers Corinthe, défit une armée envoyée pour s'opposer à ses ravages, mit à contribution les villes de Laconie, tailla en pièces un corps de Lacédémoniens qui vint à sa rencontre, et se rendit maître du fort de Thyrée, où s'étaient retranchés les Eginètes, depuis la conquête de leur île par Périclès. Tandis qu'il multipliait ses succès, un autre général de la république, Démosthènes, s'emparait du fort de Pylos, dans la Messénie. Les Lacédémoniens, qui, en voulant secourir le

fort, avaient essuyé de nouveaux revers, réussirent néanmoins à jeter quatre cent vingt hommes dans l'île de Sphactérie, important boulevard de Pylos. La crainte d'y être forcés leur arracha des propositions de paix. Nicias fut d'avis qu'il fallait les accepter; mais Cléon fit voter la continuation de la guerre, et, sur le refus de Nicias, partit pour réduire l'île de Sphactérie. Son expédition fut heureuse; son insolence et sa popularité s'en accrurent, et il éloigna une seconde fois ses concitoyens de tout accommodement avec Lacédémone. Après la mort de ce turbulent orateur, les négociations reprirent leur cours entre les deux cités rivales; et une trève de cinquante ans, jurée par leurs députés, fut appelée la paix de *Nicias*, parce qu'elle était réellement son ouvrage. Alcibiade, nouvel antagoniste de Nicias, reprocha aux Lacédémoniens des infractions à cette paix récente; et Nicias, envoyé à Sparte, pour obtenir satisfaction, échoua dans son ambassade, malgré la précaution qu'il avait prise d'amener avec lui les prisonniers faits dans l'île de Sphactérie, liés tous par ses bienfaits. Les Athéniens mécontents lui ôtèrent le commandement de l'armée, pour le donner à Alcibiade. Quelque temps après, celui-ci ayant conseillé la conquête de la Sicile, sous prétexte de secours envoyés aux Egestins et aux Léontins contre Syracuse, cette proposition fut accueillie, malgré l'opiniâtre opposition de Nicias. Les deux rivaux furent chargés, avec de pleins-pouvoirs, du commandement de l'expédition, et on leur adjoignit Lamachus. Comme on devait s'y attendre, ils furent à peine débarqués, que la division se mit parmi eux. Nicias, tenant, autant qu'il le pouvait encore, à son ancienne opposition, voulait qu'on se bornât à secourir les Egestins et les Léontins. Lamachus proposa d'attaquer sur-le-champ Syracuse, sans lui donner le temps de se reconnaître. Le dessein d'Alcibiade était de réduire cette ville à ses propres forces, en subjuguant ses alliés, ou en les excitant à la révolte. Ce plan, adopté par Lamachus, prévalut; et son auteur avait commencé de le mettre à exécution, lorsqu'il fut rappelé à Athènes. Nicias, après avoir perdu beaucoup de temps devant quelques places peu importantes, préluda par un stratagème au siége de Syracuse. Retiré à Catane, il fit dire aux Syracusains, par un faux transfuge, que les Athéniens abandonnant leur camp pendant le jour pour venir dans la ville, leur absence laissait leurs bagages exposés sans défense, et que les Catanéens seconderaient une attaque d'un succès aussi facile. Pendant que les Syracusains marchaient sur Catane, il s'approcha de leur ville avec toute sa flotte, et, maître de plusieurs postes avantageux, établit ses premiers ouvrages pour le siége. Une victoire qu'il remporta sur eux, ne l'empêcha pas de songer à s'éloigner pour prendre ses quartiers d'hiver. Les Syracusains envoyèrent demander des secours à Corinthe et à Sparte. Revenu devant la place, Nicias, pour prévenir les sorties, entreprit un mur de circonvallation; mais une colique néphrétique, dont il fut atteint, le força de céder le commandement à Lamachus. La mort de Lamachus, tué dans un combat singulier, rejeta sur lui le fardeau dont il avait voulu se délivrer. Par ses soins fut commencé un nouveau mur, qui devait s'étendre

jusqu'à la mer, pour s'opposer aux secours que la ville espérait de ses alliés, et il bloqua la ville de plus près. Sa négligence à empêcher le Lacédémonien Gylippe de pénétrer dans Syracuse, avec un renfort, lui prépara une longue suite de revers. Après une première défaite, il fut rejoint par Démosthènes, qui lui amenait une nouvelle flotte de soixante-treize galères. Les Athéniens ne se relevèrent pas néanmoins de leurs pertes: la disette et les maladies les avaient plus affaiblis que le fer de l'ennemi; et les factions qui, dans Athènes, s'appliquaient à perdre Nicias, ne leur permettaient pas de compter sur de nouveaux secours. Les deux chefs ne virent de ressource pour leur armée que dans un prompt départ: mais le superstitieux Nicias effrayé par une éclipse, ayant retardé la retraite, les Syracusains, qui lui avaient fermé la route de la mer, le poursuivirent avec acharnement au passage de chaque montagne ou de chaque rivière; ce fut une déroute continuelle pour les Athéniens découragés. Enfin, Nicias, atteint près du fleuve Asinarus, vit périr huit mille des siens, et se rendit à Gylippe, avec les débris de son armée. Démosthènes avait déjà capitulé de son côté. La multitude demanda leurs têtes à Syracuse; et Gylippe essaya sans succès de les sauver en les réclamant comme prisonniers de Sparte. Ces deux malheureux capitaines, si l'on en croit Thucydide et Diodore de Sicile, satisfirent, par leur supplice, à la vengeance d'un peuple qui avait tant souffert: selon Timée, lorsqu'ils furent avertis du sort qui les attendait, ils le prévinrent en se poignardant, l'an 413 avant J.-C. (*V.* Gylippe, XIX, 268.) F—t.

NICIAS, peintre grec, athénien, et fils de Nicomède, a fleuri vers la 112e. olympiade, 332 ans avant J.-C. Antidote, son maître, lui transmit les leçons qu'il avait reçues d'Euphranor; et la réputation de Nicias égala bientôt celle des plus grands artistes de son temps. Son ardeur pour le travail était si grande, que ses serviteurs étaient quelquefois obligés de l'avertir qu'il avait oublié de prendre son bain, et même son repas. Savant dans la distribution des lumières et des ombres, il donnait à ses figures une saillie et un relief extraordinaires. Toutefois Athenion de Maronée, élève de Glaucion de Corinthe, lui fut quelquefois préféré, parce que le coloris d'Athenion, quoique plus austère, avait quelque chose de plus séduisant. Nicias peignait les femmes avec une grande perfection. Un de ses plus beaux ouvrages représentait une Pythonisse évoquant les ombres: il avait pris ce sujet dans Homère, et l'avait traité avec tant de supériorité, que le roi Ptolémée offrit soixante talents du tableau dès qu'il fut achevé; mais Nicias, plus avide de gloire que de richesses, refusa ce prix élevé, et donna son ouvrage à la ville d'Athènes. Ses concitoyens furent reconnaissants envers lui, et, après sa mort, lui élevèrent un tombeau au milieu de ceux des hommes célèbres auxquels ils avaient décerné cet honneur public. Nicias excellait aussi à peindre les animaux, et surtout les chiens. Il paraît que ses ouvrages étaient en général d'une petite proportion, puisqu'après en avoir décrit plusieurs, Pline ajoute qu'il faisait aussi de grands tableaux, parmi lesquels il cite ceux de Calypso, d'Io, d'Andromède, et un Alexandre, qu'on admirait à Rome dans les pur-

tiques de Pompée. Ce n'était pas au reste le seul ouvrage de Nicias qui y eût été apporté : il y avait un Bacchus de lui dans le temple de la Concorde. Auguste en avait fait placer deux autres, dans un édifice public destiné aux comices : l'un d'eux représentait Némée, assise sur un lion et portant une palme ; à coté d'elle on voyait un vieillard appuyé sur un bâton, et au-dessus un char qui s'élevait vers le ciel, ce qui semble indiquer que cet ouvrage rappelait quelque victoire remportée aux jeux Néméens. Ces tableaux avaient été appliqués dans les murs de l'édifice ; et l'inscription que Nicias avait mise sur des peintures, et dont il se servait habituellement, indique une opération où le feu est employé, ce qui ne peut-être que l'encaustique. C'était sans doute aussi un procédé de ce genre que cet enduit, nommé *circumlitio*, avec lequel Nicias donnait aux statues de marbre une perfection, une transparence et une vérité qui les approchaient de la nature, et qui faisaient dire à Praxitèles que de tous ses ouvrages, ceux qu'il préférait étaient ceux auxquels Nicias avait mis la dernière main. On peut voir, dans le *Jupiter olympien* de M. Quatremère de Quincy, une dissertation intéressante sur ce procédé. Nicias avait trouvé aussi, dans les matières calcinées qui furent le résultat de l'incendie du Pirée, une espèce d'ochre qu'il sut employer avec avantage. Un des chefs-d'œuvre de Nicias était un Hyacinthe, modèle de grâce et de beauté : Auguste charmé de cet ouvrage, le fit apporter d'Alexandrie à Rome ; et dans la suite, Tibère le fit consacrer dans le temple qu'il éleva en l'honneur d'Auguste. Pausanias décrit un tombeau qu'on voyait encore de son temps, avant d'entrer à Tretia, ville d'Achaïe. Il était de marbre blanc, et embelli par des peintures de Nicias, dont Pausanias fait connaître en détail la composition. Le même artiste avait décoré de la même manière, le tombeau de Mégabize, grand-prêtre d'Éphèse. Nicias eut pour élève Omphalion, qui fut d'abord son esclave, qui devint ensuite son ami, et dont Pausanias cite quelques ouvrages. L—s—e.

NICIUS ERYTHRÆUS. *V.* Rossi.

NICOCLÈS, roi de Paphos, devait son trône à la bienveillance de Ptolémée, roi d'Égypte, qui ne cessait de le combler des marques de sa faveur. Mais ce prince ayant appris que Nicoclès, oubliant ses bienfaits, s'était allié avec Antigone son ennemi, envoya deux de ses confidents dans l'île de Cypre, avec l'ordre de tuer Nicoclès, si sa trahison était confirmée. Les deux émissaires, ayant pris avec eux quelques soldats, entourèrent le palais de Nicoclès, et, après lui avoir donné connaissance des ordres de Ptolémée, lui conseillèrent de s'ôter la vie. Le malheureux roi essaya vainement de justifier sa conduite : voyant que ses discours ne persuadaient point les envoyés de Ptolémée, il finit par se tuer lui-même. Axiothée, sa femme, ne voulant pas lui survivre, égorgea de sa propre main ses deux filles, et se poignarda ensuite, après avoir exhorté ses belles-sœurs à imiter son exemple. Les frères de Nicoclès s'enfermèrent alors dans le palais, et y mirent le feu. Telle fut la fin déplorable de la race royale de Paphos, l'an 310 avant J.-C. (*V.* Diodore de Sicile, liv. xx.) W—s.

NICOCLÈS, roi de Cypre, succéda, l'an 374 avant J.-C., à Évagoras, son père ; il célébra avec une

pompe extraordinaire les funérailles de son père, assassiné par un eunuque (*V.* Évagoras, XIII, 547), et chargea Isocrate du soin de faire son éloge. Nicoclès avait été le disciple de ce grand orateur, dont il paya magnifiquement les leçons. Nous avons deux discours d'Isocrate qui portent le nom de *Nicoclès* : le premier traite de la royauté, ou des devoirs des souverains. Les avis qu'il renferme sur la science du gouvernement, ne sont accompagnés d'aucune louange; et, comme l'a remarqué Rollin, c'est un grand éloge, encore plus pour le prince que pour l'écrivain : Nicoclès lui marqua sa reconnaissance de ses sages conseils par le don de vingt mille écus. Le second discours (1) roule sur les devoirs des sujets envers leur prince. Il mérite d'être lu, dit l'abbé Auger, et pour le soin avec lequel il est écrit, et principalement pour les excellentes leçons qu'il donne aux rois et aux particuliers. Il paraît que Nicoclès n'occupa pas long-temps le trône; et le silence que l'histoire garde sur les événements de son règne, donne lieu de croire qu'il sut maintenir ses peuples dans une paix profonde. Il eut pour successeur Évagoras, son frère. W—s.

NICODÈME, un des principaux chefs de la secte pharisaïque chez les Juifs, était neveu du docteur de la loi, Gamaliel, dont saint Paul s'honorait d'être le disciple; et il passait lui-même pour maître et docteur en Israël. Il s'est rendu remarquable : 1°. par la visite qu'il fit à Jésus-Christ, d'abord en secret, et ensuite publiquement, malgré l'orgueil de sa secte, pour recevoir les instructions du Sauveur; 2°. par la défense qu'il prit hautement, contre les Pharisiens mêmes, de la doctrine de Jésus Christ, dont il demandait l'examen avant de le condamner; 3°. enfin, en se déclarant ouvertement son disciple, par le soin généreux de l'embaumement du corps de Jésus, pour les funérailles duquel il seconda Joseph d'Arimathie (1). Trop confiant dans ses lumières, lors du premier entretien qu'il avait eu avec Jésus-Christ, il n'avait pu comprendre ce que c'était que cette *régénération* dont il lui entendait parler : mais une fois éclairé par la sagesse de sa morale et l'accord de sa conduite avec ses discours, il crut en Jésus-Christ, et se fit baptiser par ses disciples. Dès-lors en butte à la haine des autres chefs, il fut déposé de sa dignité de prince des Juifs (ou de sénateur), dont il était revêtu; et bientôt il fut chassé de la synagogue, et banni de Jérusalem. Néanmoins la considération dont jouissait son oncle, lui procura un refuge chez ce docteur, et une retraite à sa campagne, où il mourut peu après. Ami des Chrétiens, et devenu chrétien lui-même, Gamaliel le fit inhumer à côté du martyr saint Étienne, auquel il avait fait rendre les honneurs de la sépulture (*V.* Étienne, XIII, 428). C'est peut-être ce qui a por-

(1) L'abbé Auger ne croit pas que ce discours soit d'Isocrate, quoiqu'il fasse partie des ouvrages qui nous sont parvenus sous son nom. On peut voir les raisons dont il appuie ce sentiment dans le sommaire qui précède sa traduction.

(1) Joseph d'Arimathie, dont l'action mérite d'être rappelée, était un riche sénateur de Jérusalem. Quoique membre du grand Sanhédrin, il n'avait point participé aux machinations des chefs principaux des Juifs contre le Christ : il fut même son disciple caché. Après la mort de Jésus, il alla courageusement demander son corps à Pilate, et il parvint à l'obtenir. Il l'ensevelit, et le déposa dans une sépulture qu'il avait fait tailler dans le roc. Cette action honorable est tout ce qu'on connaît de ce personnage, qui a été vénéré par l'Église grecque, dès les premiers temps, au 31 juillet, et par l'Église latine, bien des siècles après, au 17 mars. Cependant son culte a été célèbre en Angleterre, et l'abbaye de Glastenbury était sous son invocation.

té Photius à croire que Nicodème avait été victime de la même persécution. L'Église l'honore seulement comme confesseur, le 3 août, ainsi que Gamaliel. Des écrits attribués à saint Justin et à Tertullien, citent un *Évangile* de Nicodème, où étaient désignés nommément les accusateurs de Jésus. En effet, on a, sous son son nom et sous celui de Joseph d'Arimathie, un Évangile de la Passion, qui a paru en latin, Leipzig, 1516, in-4°.; dans le *Codex apocryphus Novi Testamenti* de J. A. Fabricius, etc.: mais une inscription mise en tête de cet Évangile, porte qu'il a été découvert sous Théodose-le-Grand; ce qui a donné lieu de penser qu'il aurait été fait au plutôt sous le règne de ce prince: car ni les anciens auteurs authentiques, ni le décret de Gelase dans l'énumération des évangiles divers, ne font mention de celui-là. Aussi est-il rangé parmi les évangiles apocryphes et supposés. Il a cependant été plusieurs fois réimprimé en latin, dans le seizième et le dix-septième siècle; et l'on en connaît une traduction allemande, Nuremberg, 1626, in-16, de 345 pag. (Voy. G. G. Lorsbach: *Quædam de vetustâ evangelii S. Nicodemi interpretatione germanicâ*, Herborn, 1802, in-4°. de 16 pag.) Nous ne parlerons pas de l'ancienne version anglo-saxonne, publiée par Édouard Twaites, Oxford, 1698, in-4°. Le texte grec se conserve en manuscrit dans quelques bibliothèques. La prétendue version française de l'Évangile de Nicodème, arrangée par Voltaire dans une vue irréligieuse, a manqué le but qu'il se proposait, puisque cet Évangile n'est point canonique. G—CE.

NICOLAI (Érasme), évêque de Vesteras, en Suède, dans le seizième siècle, fut du nombre des théologiens suédois qui se prêtèrent aux vues de Jean III, fils de Gustave Vasa, pour le rétablissement de la religion catholique en Suède; et il fut installé dans son diocèse suivant le rit romain, et avec toutes les cérémonies en usage à Rome. Sa carrière épiscopale fut très-orageuse; et il mourut peu regretté, en 1580. On a de lui un ouvrage intitulé: *Παιδευμάτημα, seu brevis ratio discendi theologiam*, Wittenberg, 1561, in-8°. Cet ouvrage est devenu rare, et on le trouve difficilement, même en Allemagne et en Suède. C—AU.

NICOLAI (Nicolas de). *V.* Nicolay.

NICOLAI (Jean), savant et laborieux philologue, né dans la Saxe, vers 1660, s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude des langues et des antiquités, et donna, de bonne heure, des preuves multipliées de son érudition. Après avoir achevé ses études à l'université de Helmstadt, il visita une partie de l'Allemagne et de la Hollande, où sa réputation l'avait précédé. Il s'arrêta quelque temps à Giessen; et il nous apprend, dans la dédicace d'un de ses ouvrages (*De sepulchr. Hebræor.*), que les bontés du landgrave de Hesse vinrent l'y chercher. Il fut nommé, en 1700, professeur d'antiquités à l'académie de Tubingue, et associé au recteur. Il mourut en cette ville, le 12 août 1708, dans un âge peu avancé. Bayle dit que Nicolaï est plus remarquable par le talent de compilateur que par son génie (*Lett.* 275e. à Marais). Ce savant a laissé un grand nombre d'ouvrages, recherchés des curieux, et qui attestent une immense lecture et une vaste érudition; on en trouvera les titres dans la *Biblioth. antiquar.* de Fabricius. Les principaux

sont : I. *Demonstratio quâ probatur gentilium theologiam, Deos, sacrificia, ex fonte Scripturæ originem traxisse*, Helmstadt, 1681, in-8°. II. *Tractatus de Mercurio et Hermis, seu statuis mercurialibus*, Francfort, 1687, in-12. III. *Romanorum triumphus solennissimus, quo ceremoniæ, vestitus*, etc., *illustrantur*, ibid., 1696, in-12. IV. *Tractatus de Græcorum luctu, lugentiumque ritibus variis*, Marpurg, 1692, in-12. V. *De phyllobolià, seu sparsione florum in ingressu principum solenni*, Francfort, 1698, in-12. VI. *De ritu antiquo, hodierno, bacchanalium commentatio*, Marpurg, 1696, in-8°. (1) Cette Dissertation a été insérée dans le tome VII du *Thesaur. antiq. græcar.* VII. *Disquisitio de nimbis antiquorum, imaginibus deorum, imperatorum olim, et nunc Christi, apostolorum et Mariæ capitibus adpictis*, Iéna, 1699, in-12. VIII. *Disquisitio de substratione et pignoratione vestium*, Giessen, ib., 1701, in-12. IX. *De Chirothecarum usu et abusu*, ibid., 1701, in-12. X. *De calcarium usu et abusu, necnon juribus illorum*, Francfort, 1702, in-12. XI. *Tractatus de siglis veterum*, Leyde, 1703, in-4°. Cet ouvrage, sur les sigles ou abréviations dont se servaient les anciens, est curieux et utile, quoiqu'écrit avec assez peu d'ordre; l'auteur convient, dans son prologue (pag. 2), qu'il l'a composé en un mois. XII. *Diatriba de juramentis Hebræorum, Græcor., Romanor. aliorumque populorum*, Francfort, 1702, in-12. XIII. *Antiquitates ecclesiasticæ, in quibus mores Christianorum veterum ostenduntur*, Tubingue, 1705, in-12. XIV. *Tractatus de synedrio Ægyptiorum, illorumque legibus insignioribus*, Leyde, 1706, in-8°. XV. *Disquisitio de Mose Alpha dicto*, ibid., in-12. XVI. *De sepulchris Hebræorum lib. IV, in quibus variorum populorum mores proponuntur*, etc., ibid., 1706, in-4°.; livre très-savant. On en trouve un curieux extrait dans le *Nova litter. Hamburg.*, 1706, p. 95-6. On doit encore à Nicolaï de nouvelles éditions, avec des corrections et des notes, du Traité de Sigonius, *De republicâ Hebræorum*, Leyde, 1701, in-4°. (*V.* SIGONIUS); de l'ouvrage de Cunaeus, qui a le même titre, ibid., 1703, in-4°.; et du Traité de Scheffer, *De antiquorum torquibus*, Hambourg, 1707, in-8°. Ses manuscrits passèrent entre les mains de Sig. Havercamp, qui a publié un Traité de Nicolaï, *De luctu Christianorum seu de ritibus ad sepulturam pertinentibus*, etc. Leyde, 1739, in-8°., et ses *Notes* sur les *Mœurs des Israélites*, de Fleury, 1740, in-8°., ainsi que sur l'*Histoire des Jacobites*, par Abudacnus, ibid., même année et même format. W—s.

NICOLAI (JEAN), conseiller au parlement de Toulouse, d'une famille originaire du Vivarais, avait accompagné Charles VIII à Naples, et y fut laissé par ce monarque, comme chancelier du royaume. Après son retour en France, il fut nommé, en 1506, premier président de la chambre des comptes. Sa charge passa, en 1656, à un de ses descendants en ligne directe, Nicolas NICOLAI (1), et après lui au

(1) Par une singulière méprise les PP. Échard et Quétif (*Script. ord. prædic.*, II, 650, a) ont attribué cette dissertation au P. Jean NICOLAI, dominicain, né en 1594, près de Stenai, mort à Paris, le 7 mai 1673, et auteur d'un grand nombre d'ouvrages peu connus aujourd'hui.

(1) Sa mère, née Amelot, est probablement la première présidente de Nicolaï, à laquelle est dédiée la

fils de celui-ci, Jean-Aimar, qui l'occupait, en 1686, et dont la mère (Elisabeth de Fieubet) était morte en 1659. Jean-Aimar NICOLAÏ épousa, en secondes noces (1705), Françoise Elisabeth de Lamoignon, sœur du chancelier de ce nom. Il avait commencé par prendre le parti des armes avant d'arriver à « cette longue succession héréditaire d'une » même dignité, une des plus belles » du royaume de France, transmise » de génération en génération et sans » aucun intervalle.... et dont les suffrages publics, unanimes pendant » plusieurs siècles, semblaient prédire la perpétuité dans la famille » de Nicolaï (1). » On commençait le siége de Valenciennes; et cette ville faisait prévoir une longue résistance. Les mousquetaires, parmi lesquels se distinguait Nicolaï, sollicitaient d'être envoyés seuls à l'attaque d'un ouvrage extérieur, où déjà l'élite des autres troupes avait été repoussée. Louis XIV apprit alors que le fils aîné du premier président de la chambre des comptes (Jean-Aimar), destiné à le remplacer, venait de mourir à Paris. Il fit appeler le jeune officier, l'instruisit du malheur de sa famille, lui ordonna de partir aussitôt afin qu'il pût consoler la vieillesse de son père, et, pour première consolation, lui assura la survivance de la 1re. présidence. Le jeune homme tombe aux pieds du roi, et s'écrie: « *Sire, dans quelque état que je serve votre Majesté, elle ne peut pas vouloir que j'y entre déshonoré.* Le monarque applaudit à ce sentiment; et Nicolaï, déjà premier président, fut un de ceux qui attirèrent les regards de toute l'armée dans un assaut à jamais mémorable, où la valeur impétueuse d'un jeune essaim de héros emporta la ville, encore tout entière (17 mars 1677). Il conserva sous la simarre la franchise courageuse qu'il avait prise sous la cuirasse, se montra plus d'une fois avec un front sévère au milieu de la cour licencieuse du régent, où quelques mots hardis et simples, sortis de sa bouche, faisaient plus d'impression que le pathétique ou bien la véhémence des harangues les mieux étudiées des autres magistrats. Lorsque parut la fameuse défense de garder chez soi aucune monnaie d'or ni d'argent, arrêt qui entraînait de rigoureuses recherches dans toutes les maisons, Nicolaï, après avoir publié que, *si on osait venir chez lui, il ferait* (ce fut son expression) *un mauvais parti aux curieux*, dit au régent: *Je garde cent mille écus, parce que, au train que prennent les affaires, le roi aura besoin des offrandes de ses sujets; et cette somme, j'irai la lui offrir le jour qu'il sera majeur.* Le même Nicolaï fut chargé de la tutelle de Voltaire et de son frère aîné, par leur père, qui craignait que tous ses biens ne se perdissent après lui par des prodigalités d'un genre différent. Le père alla jusqu'à substituer l'héritage des deux frères Arouet à ce digne magistrat, son chef, qui les adopta l'un et l'autre, et ne tarda pas à leur rendre la libre disposition de leur fortune. Voltaire conserva toujours pour le nom de Nicolaï la plus tendre reconnaissance, et une sorte de piété filiale. — Aimar-Jean,

---

Vie de Jacques Cochois, dit Jasmin, ou le bon laquais, par le révérend père Toussaint de Saint Luc, Paris, 1686, 3e. édition. Jacques Cochois, connu par son éminente piété, avait été au service de cette dame. M. Gregoire, dans son livre *Sur la domesticité*, fait l'éloge de cet ouvrage. Il s'est trompé en disant que l'édition qui en a paru, en 1750, n'était que la 3e.

(1) Réponse de Rulhière, directeur de l'académie française, au discours de M. de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, 1789.

fils du précédent, né en 1709, devint à son tour premier président, et épousa une demoiselle de Vintimille, dont il eut, 1°. Aimar-Charles-François, appelé le marquis de Nicolaï, né à Paris, en 1737, et d'abord colonel de la légion royale, qui fut premier président du grand-conseil, de 1776 à 1788, et périt sur l'échafaud, avec tant d'autres illustres victimes, le 9 floréal an II (28 avril 1794); — 2°. Aimar-Charles-Marie, né en 1747, qui fut nommé, en 1768, chef de la chambre des comptes, comme ses aïeux, et honora particulièrement sa place par tout l'éclat des talents de l'orateur, joints aux vertus du magistrat. Les discours éloquents et courageux qu'il prononçait à chacune des réceptions qu'il était chargé de faire, dans la compagnie des contrôleurs-généraux que l'on voyait se succéder si rapidement sous le règne du malheureux Louis XVI, étaient bientôt répandus dans toute la France, et fixaient l'approbation générale. Il se signala encore davantage, s'il est possible, par les remontrances qu'il fut chargé de porter au pied du trône, dans des circonstances importantes pour l'état. Le 12 mars 1789, il remplaça le marquis de Chastellux à l'académie française. Il fut immolé trois mois après son frère aîné, et deux jours avant son fils, âgé de 24 ans, le 19 messidor an II (7 juillet 1794). — Antoine-Chrétien, chevalier de Malte, frère de Aimar-Jean, né le 15 nov. 1712, et connu d'abord sous le nom de chevalier de Nicolaï, mourut maréchal de France. Il avait un frère évêque de Verdun. — Renée de Nicolaï, femme du premier président du parlement, Mathieu Molé, était tante de Nicolas, nommé ci-dessus: elle mourut en 1641; et son éloge a été imprimé, sous le titre de *Lettres funèbres sur la mort de la présidente Molé*, par le P. Léon de Saint Jean, carme déchaux, Paris, 1653, in-12. L—P—E.

NICOLAI (Guillaume) était né à Arles, le 16 février 1716. Il n'avait que dix-neuf ans, lorsqu'en 1735 il remporta le prix proposé par l'académie des inscriptions et belles-lettres, dont le sujet était l'examen des connaissances géographiques des anciens, au temps d'Alexandre. Le sujet du prix, pour l'année suivante, était de rechercher quelles étaient les lois communes aux peuples de la Grèce qui formaient le corps hellénique. Nicolaï fut encore couronné. Ce succès le détermina à venir à Paris; et, la même année, il fut associé de l'Académie des inscriptions. Il a fourni au Recueil de cette société quelques Mémoires, parmi lesquels on remarque celui qui concerne la vie et les ancêtres d'Alexandre Molossus, roi d'Epire. Il avait composé une longue suite de Mémoires historiques et géographiques, dans lesquels il examinait si le Rhône appartient à la province du Languedoc. L'étendue de ces mémoires, qui formeraient un volume considérable, n'a pas permis de les insérer dans le Recueil de l'académie. L'auteur lui-même n'y avait lu que les quatre premiers, dont on trouve un précis très-sommaire dans le tome XXI des *Mémoires*, pages 156-167. Nicolaï ayant perdu sa femme en 1756, se dégoûta du séjour de Paris, et se retira dans sa patrie, où ses concitoyens le mirent trois fois à la tête de l'administration municipale. Ces fonctions le détournèrent de la littérature. Il mourut à Arles, le 13 février 1788. A. B-T.

NICOLAI (Ernest-Antoine), médecin, né à Sondershausen, en 1722, mort le 23 août 1802, à Iéna, commença ses études dans sa ville natale. Il alla, en 1740, à Halle, l'université la plus célèbre de l'Allemagne à cette époque. Wolf y enseignait la philosophie et les mathématiques; Cassebohm, l'anatomie; Frédéric Hoffmann, la médecine-pratique, etc. Krueger, connu par l'application du système mathématique de Wolf à l'explication des phénomènes de la vie, fut le principal maître de Nicolaï. Aussi son élève publia-t-il, en 1745, une thèse inaugurale sur l'audition et la musique, dans laquelle il cherchait à expliquer, d'après les lois de la mécanique, les sensations produites par les sons. Le jeune docteur se distingua bientôt par de nombreuses thèses qui attirèrent sur lui l'attention du gouvernement. Le roi de Prusse le nomma son conseiller, et professeur extraordinaire de l'université. Divers princes lui conférèrent aussi d'autres titres; et, en 1748, il fut appelé, comme professeur, à l'université de Iéna, où il fut long-temps le doyen de l'académie. Quoiqu'il suivît principalement les théories de ses premiers professeurs, il n'a cherché qu'à cultiver, pendant toute sa vie, tout ce qui pouvait contribuer à l'augmentation de la science; et on le compte parmi les *éclectiques* ou auteurs les plus impartiaux de sa profession. On assure que, peu de moments avant sa mort, il s'appliqua encore à étudier un nouveau système de Roeschlaub, qui commençait à faire quelque sensation en Allemagne. Nicolaï était médecin du prince de Solms Braunfels, et comte palatin. Il passait pour l'un des hommes les plus vertueux et les plus érudits de son temps. On estime particulièrement de lui sa *Pathologie*, en neuf volumes, commencée en 1769, finie en 1784, et plus encore un autre ouvrage intitulé : *Recettes et méthodes curatives*, en cinq volumes, qui était, en 1798, à sa troisième édition, et qui mérite d'être consulté pour la connaissance des pratiques répandues à l'époque où il existait. Nous ne citerons pas ses autres travaux, surtout ses nombreuses Thèses et ses Mémoires, dont on trouve une longue liste dans les bibliographies de l'Allemagne. F—n—r.

NICOLAI (Christophe-Frédéric), libraire et auteur allemand, fils d'un libraire saxon établi à Berlin, naquit dans cette ville, le 18 mars 1733. Ayant perdu de bonne heure sa mère, il fut, dans son enfance, presque abandonné à lui-même, et se forma, pour ainsi dire, sans maître. Dans la suite, il fréquenta les écoles de Berlin et de Halle. Envoyé par son père à Francfort sur l'Oder pour y apprendre le commerce de la librairie, il sut encore trouver assez de loisir pour continuer ses études. En 1752, il revint dans la maison paternelle, et y prit part aux affaires du commerce. Cependant son esprit vif et actif ne se contenta pas du matériel de la librairie; il se porta, avec une sorte d'ardeur, sur toutes les branches de la littérature. Une querelle littéraire entre le grammairien Gottsched et le poète Bodmer, divisait alors l'Allemagne : Nicolaï, dans ses *Lettres sur l'état actuel de la littérature*, donna tort à tous les deux, et excita, par ce coup d'essai, une vive sensation. Lessing, qui partageait ses opinions, le rechercha, et lui fit faire connaissance avec Mendelssohn, qui n'é-

tait encore, ainsi que Nicolaï, qu'un garçon de boutique. Ces trois auteurs se lièrent étroitement, et travaillèrent, dans la suite, long-temps en commun; ils formèrent un centre de ralliement pour les écrivains les plus distingués de la Prusse, ou du moins pour ceux qui affectaient, comme eux, de se mettre au-dessus des préjugés. Son père étant mort, et son frère aîné ayant pris la direction de leur maison de librairie, Nicolaï renonça, en 1757, aux affaires commerciales; et content de son petit héritage, il se proposa de vivre entièrement pour les lettres et les arts. Les œuvres de Winkelman, qui paraissaient alors, lui donnèrent le goût du beau dans les arts; Marpurg, devenu son ami, l'instruisit dans la composition musicale. Tout ce qui concernait les arts, les lettres et les sciences, l'intéressait si vivement, qu'il acquit au moins des notions superficielles de toutes les parties du savoir humain. Cette ardeur d'augmenter ses connaissances, ne l'abandonna même pas dans sa vieillesse. Dès l'année suivante (1758), il fallut quitter la retraite pour rentrer dans le commerce. La mort de son frère aîné laissa leur maison endettée. Nicolaï se chargea de la diriger; il se maria, remit de l'ordre dans les affaires, et trouva encore assez de loisir pour suivre ses goûts. Sa nouvelle position le mit en état d'exécuter de grands projets littéraires, qu'il avait conçus avec ses amis. Il entreprit d'abord la *Bibliothèque des Belles-Lettres*, pour laquelle il fut secondé par Mendelssohn. Après avoir publié 4 volumes de cette collection, où la critique littéraire fut traitée d'une manière plus élevée qu'elle ne l'avait été auparavant, ils en confièrent la rédaction à leur ami Weisse, à Leipzig. Pendant qu'il publiait ce recueil, Nicolaï entreprit avec ses amis intimes, auxquels furent associés Abbt, Sulzer et d'autres bons écrivains, les *Lettres concernant la littérature moderne*, qui furent portées jusqu'à vingt-quatre parties, et parurent à Berlin, depuis 1761 jusqu'en 1766. Nicolaï en fut l'éditeur; il ne put guère y prendre part comme auteur, faute de loisir. « Comment voulez-» vous, écrivait-il à Lichtenberg, » que la sage-femme produise, quand » il faut aller chaque nuit faire ac-» coucher les autres? » Vers la fin de cette entreprise, Nicolaï songeait à l'exécution d'un projet qu'il avait formé depuis plusieurs années: c'était celui d'une revue littéraire ou plutôt encyclopédique, sous le titre de *Bibliothèque allemande universelle*. Elle commença en 1765, et dura jusqu'en 1792. Un grand nombre de littérateurs estimés, de toutes les parties de l'Allemagne, y coopérèrent; et elle exerça beaucoup d'influence sur la littérature de ce pays. Elle conserva toujours la plus grande liberté d'opinion; et dans la partie de la théologie protestante, elle se prononça fortement pour le droit de l'investigation critique, réclamé par des théologiens qui voulaient secouer le joug de l'autorité, tels que Semler et Feller. « Enfin, dit M. Grégoire (*Sectes religieuses*, II, 240), « sans attaquer de front le christianis-» me, Nicolaï l'y minait sourdement. » (*V.* Kirchberger) Le ton qui régnait dans la Bibliothèque allemande était sévère: les innovations bizarres, ridicules ou dangereuses, n'y trouvaient point de grâce; et les mauvais ouvrages étaient traités sans ménagement. Cette rigueur, quelquefois injuste et outrée, irrita beaucoup d'a-

mours-propres, et suscita une foule d'ennemis à Nicolaï. Il fut l'éditeur de la Bibliothèque allemande pendant vingt-sept ans; dans cet espace de temps, elle s'accrut jusqu'à 107 vol., sans compter 21 vol. de supplément, Berlin et Stettin, 1765-1792. On en commença ensuite une nouvelle série à Kiel, sous le titre de *Nouvelle Bibliothèque*. Au 56e. vol., Nicolaï se chargea de nouveau de la publication, ce qu'il annonça au public par une longue préface; et il continua d'en être l'éditeur jusqu'à la fin de cette entreprise, en 1805. Cette suite, publiée dans un temps où il s'était formé plusieurs bons journaux littéraires, et où l'esprit de la nation était plus cultivé, n'eut pas la même influence que la première collection. Nicolaï était loin de borner à cette grande entreprise toute l'activité de son esprit. Une foule d'objets divers engagèrent son attention et sa plume; la politique, les sociétés secrètes, la poésie, l'histoire des arts, la philosophie, la biographie, la théologie, furent tour-à-tour les objets de ses études et les sujets de ses nombreux écrits. Il fut même assez bon observateur des mœurs pour écrire des romans : ses ouvrages d'imagination avaient toujours pour but de tourner en ridicule quelques travers régnants, ou des opinions qui contrariaient fortement la liberté de ses pensées. Aussi a-t-on observé que, dans ces compositions, son esprit faisait tort à son imagination, et réciproquement. Ses attaques franches et nullement ménagées, ne purent manquer de lui attirer beaucoup d'ennemis : un grand nombre d'écrivains de mérite, parmi lesquels on compte Garve, Herder, Wieland, Fichte et Lavater, prirent la plume contre lui, et il se faisait honneur d'avoir tant d'adversaires célèbres. Ses partisans conviennent eux-mêmes qu'il se laissa quelquefois entraîner trop loin par le desir de contribuer au *progrès des lumières*, et qu'il a soutenu des hypothèses et des faits qui choquaient le simple bon sens. C'est ainsi que, dans la crainte qu'il avait de voir reparaître les Jésuites, il soupçonnait partout des menées sourdes du jésuitisme (*V.* Murr, XXX, 455), et qu'il ne cessait de les dénoncer au public. Sa prévention contre tout ce qui avait de la vogue en littérature, le rendit souvent injuste pour des innovations utiles, et qui méritaient d'être encouragées. Ceux qui s'irritèrent le plus contre lui, ce furent les partisans du système philosophique de Kant, dont il combattait les obscures théories, avec son esprit et son bon sens ordinaires. Il fut agrégé aux académies de Munich, Berlin et Pétersbourg. En 1781, il entreprit un voyage en Allemagne et en Suisse, et y recueillit une foule d'observations, qu'il a déposées dans une relation très-volumineuse. Sa santé robuste l'avait mis en état de suffire aux travaux nombreux d'auteur, de libraire et d'éditeur; mais, en 1791, une maladie nerveuse lui ôta, pour quelques semaines, la connaissance de lui-même, et le réduisit à un état de délire dont il a décrit les singularités dans un mémoire lu à l'académie royale de Berlin. Devenu septuagénaire, il perdit l'usage de l'œil droit; mais cet accident ne put ralentir son activité habituelle. Attaché, comme il l'était, à la gloire de sa patrie, il ne put voir sans un profond chagrin les désastres qui accablèrent la monarchie prussienne dans les dernières années de sa vie, qui se termina le 8 janvier

1811. On s'étonne que, malgré les occupations de son commerce, il ait publié un si grand nombre d'ouvrages dont la plupart avaient demandé de profondes recherches ou de longues méditations : ils sont en général bien écrits, et n'ont rien de cette pesanteur qu'on reproche à tant et tant d'auteurs allemands. Nicolaï a eu le talent de traiter agréablement des sujets d'érudition : ses liaisons avec des écrivains distingués, lui avaient formé le goût; et il leur a été utile à son tour, en publiant leurs ouvrages. Dans un pays où il n'est pas rare de trouver des libraires instruits, Nicolaï s'est fait un nom dans les lettres autant par ses entreprises littéraires que par ses propres écrits, dont voici les principaux : I. *Description de Berlin et de Potsdam*, Berlin et Stettin, 1769. Cette édition a été traduite en français. Ayant eu accès dans la suite aux archives du royaume, qui lui furent ouvertes par le ministre de Herzberg, l'auteur augmenta cette description topographique d'une foule de détails curieux relatifs aux mœurs, à la police, aux arts et à la vie des artistes. La troisième édition, publiée en 4 vol., 1786, laisse peu à désirer, et est regardée comme un modèle de topographie d'une grande ville. Nicolaï en donna, sous le titre de *Guide de Berlin*, etc., un abrégé en 1 vol. in-8°., qui a été traduit en français par G. Mila. II. *Vie et opinions de Sebalde Nothanker, maître d'école*, ibid., 1773; 4e. édit. avec figures, 1799, 3 vol. in-8°. Ce roman philosophique, dans lequel Nicolaï se moquait avec beaucoup d'esprit de la *sensiblerie* de son temps, et répandait des opinions hardies, eut un grand succès; il fut attaqué et imité; on le traduisit en français, en hollandais, en danois et en suédois. III. *Le petit almanach de jolies chansons*, etc., *chantées par Wunderlich*, Berlin et Stettin, 1777 et 78, in-12. En recueillant les chansons populaires et naïves du vieux temps, Nicolaï voulait réveiller le goût du public pour ces poésies oubliées : il mit en tête de ce recueil une dissertation intéressante sur la chanson populaire. IV. *Observations et opinions de Jean Bunkel, avec la vie de quelques femmes remarquables*, traduit de l'anglais, ibid., 1778. Wieland se moqua, dans le *Mercure allemand*, des sermons théologiques et un peu ennuyeux contenus dans ce prétendu roman. V. *Essai sur les accusations portées contre l'ordre des Templiers, avec un supplément sur l'origine de la franc-maçonnerie*, ibid., 1782 et 83; traduit en français (par M. H. Renfner), Amsterdam, 1784, in-12. Le but de l'auteur était de combattre la défense des Templiers, publiée par Anton, et un écrit de Herder sur le même sujet. VI. *Relation d'un voyage fait en Allemagne et en Suisse, dans l'année* 1781, avec des remarques sur l'état des sciences, de l'industrie, de la religion et des mœurs, ibid., 1785; 3e. édit., 1788-96, 12 vol. in 8°. Cette relation, qui ne fut pas d'abord aussi étendue qu'elle l'est devenue dans la dernière édition, est pleine de réflexions ingénieuses sur les hommes et les choses; il osa y attaquer, pour la première fois, la philosophie de Kant. Nicolaï s'était préparé à ses voyages avec un soin qui prouve la conscience qu'il mettait à tout. Pour vérifier les distances, il avait même fait arranger à sa voiture un odomètre d'une nouvelle invention;

ce qui lui donne occasion de disserter d'abord sur tous les odomètres connus de son temps. Il décrit ensuite les lieux qu'il a parcourus, surtout Nuremberg, Ratisbonne et Vienne : le voyage par eau depuis Ratisbonne jusqu'à Vienne, offre beaucoup d'intérêt; la description de Vienne seule occupe à-peu-près quatre volumes. Nicolaï juge avec son esprit et sa causticité ordinaires les institutions, les monuments, les établissements d'industrie, et les personnages marquants de chaque lieu. Les détails biographiques sur des hommes vivants durent piquer d'autant plus la curiosité publique, qu'alors il n'y avait presque point de recueils de ce genre. Nicolaï conserve partout une grande indépendance d'opinion, et ne rend compte que de l'impression que les choses ont faites sur lui-même; il juge sévèrement, et souvent avec injustice, les institutions catholiques; et il revient fréquemment sur l'effroi que lui inspirait l'influence secrète des Jésuites. Il a mis à la fin de chaque volume un grand nombre de pièces justificatives sur toute sorte de matières. Au surplus le livre est plus instructif qu'amusant, et Jansen, traducteur et panégyriste de Nicolaï, convient qu'il est souvent d'une sécheresse rebutante. Dans l'Allemagne méridionale les observations sévères du voyageur berlinois lui firent des ennemis. Le poète satirique Blumauer s'égaya, dans des pamphlets, aux dépens de Nicolaï. Celui-ci, dans la préface de la 3e. édition de ses voyages, exprime un vif ressentiment de ces plaisanteries; cependant lui-même ne s'était pas fait faute de railler ce poète par de mordantes parodies. A l'occasion du succès des *Souffrances de Werther*, il avait composé une parodie de ce livre sous le titre des *Joies de Werther*, où le héros finit par se tirer un coup de pistolet; mais il se trouve que le pistolet, au lieu de poudre, contient du sang de poule. Gœthe, dans les Mémoires de sa vie, appelle ce dénouement une *sale plaisanterie*. VII. *Anecdotes caractéristiques du roi Frédéric II*, ibid., 1788-92, 6 cahiers. Ces anecdotes, racontées avec esprit par un homme qui avait vécu sous le règne et dans le lieu de la résidence de Frédéric, que ce prince avait fait venir quelquefois pour s'entretenir avec lui, et qui avait eu des liaisons intimes avec des hommes de la cour, eurent un grand succès. On ne peut reprocher à Nicolaï qu'un peu trop de prédilection pour son héros, dont il prit, en plusieurs occasions, la défense contre des écrivains étrangers à la Prusse. C'est ainsi qu'il publia : VIII. Des *Remarques franches sur les doutes du chevalier de Zimmerman, relatifs à Frédéric-le-Grand*, Berlin, 1791 et 92, 2 vol. in-8°. IX. *Déclaration publique de Nicolaï sur ses liaisons secrètes avec l'ordre des Illuminés*, Berlin, 1788, in 8°. A cette déclaration il avait joint des répliques faites à deux pasteurs, Stark et Lavater. Stark répondit; et Nicolaï fit paraître : X. *Dernière déclaration sur de nouvelles injustices* commises dans la querelle concernant le prédicateur de cour Stark, ibid., 1790. XI. *Histoire d'un gros homme*, ibid., 1794, 2 vol. in-8°. avec fig.; roman satirique, dans lequel l'auteur cherche à tourner en ridicule ceux qui avaient osé le critiquer. XII. *Vie et opinions de Sempronius Gundibert, philosophe allemand*, Berlin et Stettin, 1798; autre roman par lequel Nicolaï se

moque de la théorie obscure et inintelligible de l'école de Kant. Habitué à se rendre clairement compte de ses idées, il fut l'ennemi déclaré de la nouvelle école qui introduisait un langage tout nouveau pour exprimer ses découvertes dans la philosophie. Ses plaisanteries ne trouvèrent pourtant pas beaucoup d'approbateurs; et elles lui attirèrent des répliques très-vives, surtout de la part du premier disciple de Kant, Fichte, qui entreprit d'écrire la *Vie et les opinions singulières de Nicolaï :* cet ouvrage polémique, publié par A. W. Schlegel, fut imprimé à Tubingue en 1801. Nicolaï fit paraître, l'année suivante, une apologie intitulée : XIII. *De mon éducation scientifique, de mes connaissances relatives à la philosophie critique, de mes écrits qui la concernent, et de MM. Kant, Erhard et Fichte*, ibid., 1799. XIV. *Recherches historiques sur l'usage des cheveux postiches et des perruques dans les temps anciens et modernes*, Berlin, 1801, avec 17 pl. contenant 66 fig.; trad. en français (par Jansen) Paris, 1809, in-8°. C'est un livre amusant, où les recherches sont présentées avec l'agrément que Nicolaï savait donner aux objets d'érudition. XV. *Dissertations philosophiques*, Berlin et Stettin, 1808, tome I. C'est un recueil de morceaux de polémique et de critique, qu'il avait lus dans les séances de l'académie de Berlin : la suite n'a point paru, et ce fut le dernier ouvrage publié par Nicolaï. Il a fourni aussi beaucoup d'articles intéressants au nouveau recueil mensuel de Berlin, rédigé par Biester : nous citerons, entre autres, des Recherches sur l'histoire des tarots et des cartes à jouer; sur l'origine de l'imprimerie à Berlin; sur plusieurs ordres secrets; une Critique un peu sévère des *Souvenirs de Berlin*, par Thiébault; des Explications de locutions françaises vieillies, etc. Nicolaï avait écrit sa propre vie; Lœwe a inséré cette biographie dans le tome III de ses portraits d'auteurs berlinois vivants. Nicolaï a composé des notices biographiques sur Kleist, 1760; sur Abbt, 1767; sur Mœser, 1797; sur Engel, 1806. Il a été éditeur des mélanges d'Abbt, et des œuvres de Lessing, dont le dernier volume contient la correspondance de Lessing avec Nicolaï et d'autres auteurs. M. G. de Goekingh a publié à Berlin : *Vie et œuvres posthumes de Frédéric Nicolaï*, 1820, in-8°. D—G.

NICOLAS Ier., élu pape, le 24 avril 858, successeur de Benoît III, était romain de naissance et fils de Théodore. Le pape Sergius avait pris soin de l'élever, et l'avait fait sous-diacre : Léon IV l'avait promu au diaconat; et Benoît le prit tellement en affection, qu'il lui donna part au gouvernement de l'Église, et le tint continuellement près de lui. A sa mort, Nicolas l'avait enseveli de ses propres mains, et porté à sa sépulture avec les autres diacres. L'empereur d'Occident, Louis, qui venait de sortir de Rome, y revint en apprenant la mort de Benoît, et fut témoin de l'élection. Les suffrages unanimes du clergé et du peuple se réunirent, après quelques heures seulement de conférences, en faveur du diacre Nicolas, qui se tenait caché dans l'église de Saint-Pierre. Il fallut user de force pour l'en tirer et vaincre sa résistance. On le mena au palais de Latran : de là il fut reconduit à Saint-Pierre, consacré et intronisé en présence de l'empereur; et il dit la messe sur le corps

du saint apôtre. Cette inauguration fut célébrée avec une allégresse universelle : deux jours après, il mangea avec l'empereur, qui bientôt sortit de Rome, et reçut la visite du pape au lieu où il s'était retiré, nommé Quinton. Le prince alla au-devant du saint-père, mit pied à terre, pour prendre la bride de son cheval, pendant quelques pas, et lui fit le même honneur en le reconduisant. L'Orient attira bientôt son attention. L'empereur Michel III adressa une ambassade solennelle au pape, pour le prier de faire cesser le schisme qui venait d'éclater au sujet de la déposition du patriarche saint Ignace, auquel on avait substitué Photius. Nicolas envoya des légats à Constantinople, pour éclaircir cette affaire; et le résultat des informations fut que la doctrine de Photius n'était point hétérodoxe, mais que la déposition d'Ignace était irrégulière, et que, par conséquent, celui-ci devait être rétabli dans le siége dont il avait été injustement chassé. Photius ne s'empressa pas d'obéir à cette décision; il était appuyé par le crédit de Bardas, frère de l'impératrice : en outre, un concile, tenu à Constantinople, et composé de trois cent dix-huit évêques, prit une nouvelle décision, favorable à Photius. Les légats du pape eurent la faiblesse d'y adhérer, et furent désavoués. Nicolas assembla toute l'Église romaine, déclara qu'il n'avait jamais participé à la déposition d'Ignace, ni à la promotion de Photius, et cassa tous les actes du concile de Constantinople. Photius ne tint compte de tous ces actes de la cour de Rome : il continua de garder le patriarcat, tout laïc qu'il était; se maintint dans les bonnes grâces de l'empereur, dont il partageait les débauches, et ne cessa de persécuter saint Ignace. Enfin, sa haine contre le pape éclata à l'occasion de la conversion de Bogoris, roi des Bulgares, et de son peuple (*V.* Methodius, XXVIII 465); événement qui comblait de joie l'Église romaine. Le monarque nouvellement converti, avait eu recours au pape, pour le consulter sur divers points de dogme et de discipline qui devaient régler sa conduite dans la foi qu'il venait d'embrasser. Les questions qu'il avait adressées au chef de l'Église catholique, inspirèrent de la jalousie à Photius, qui trouva, dans la faveur de son maître, tout ce qu'il fallait pour servir ses vengeances. Les légats du pape, qui rapportaient en Thrace la décision du Saint-Siége, coururent risque de la vie. Photius fit assembler à Constantinople un synode, où le pape fut jugé et déposé. Il sollicita même l'empereur Louis, en Occident, d'adhérer à ce jugement, en lui promettant de joindre l'empire d'Orient à sa couronne. Mais la mort de Michel rompit toutes ces mesures. Basile le Macédonien, qui lui succéda, rétablit saint Ignace sur le siége de Constantinople. L'affaire du divorce de Lothaire commença sous le pontificat de Nicolas Ier. (863). Nous ne répèterons pas ici ce qui a été dit à ce sujet dans les articles d'Adrien II, de Gonthier et de Lothaire. Nous remarquerons seulement, avec Fleury, la lettre que le pape écrivit en cette occasion à l'évêque de Metz, Adventius, et dans laquelle il semble autoriser les évêques à désobéir aux princes qu'ils ne croient pas légitimes (*Histoire ecclésiastique*, tom. xi, pag. 76). Nicolas employa aussi tous ses soins pour conserver sa juridiction suprême sur les évêques. Les habitants de

Ravenne s'étaient plaints des exactions de leur archevêque Jean. Le pape assembla un concile à Rome, où l'accusé fut condamné par contumace, et déposé de son siége : celui-ci porta ses plaintes à l'empereur, lequel lui conseilla de se soumettre au pape, qui lui pardonna. Rothade, évêque de Soissons, avait été excommunié par Hincmar, archevêque de Reims, son métropolitain, dans un concile national tenu à Saint-Crespin, pour avoir destitué un curé surpris en flagrant délit avec une femme. Cette excommunication avait été prononcée dans un synode provincial, composé de trente-trois évêques. Rothade appela à Rome de la sentence d'Hincmar. Le pape accueillit sa demande, et le fit réintégrer dans tous ses honneurs par la décision d'un concile solennel, où il avait appelé tous les évêques des Gaules, de la Germanie et de la Belgique. Dans cette affaire, les évêques de France disputaient au Saint-Siége le droit de les juger définitivement. Le pape invoquait l'autorité des décrétales, et les opinions de saint Léon, de saint Grégoire et de saint Gelase. Fleury rejette l'autorité des décrétales, sur ce qu'il en a été reconnu de fausses dans le recueil d'Isidore Mercator. Les avis et les exemples des saints papes, invoqués par Nicolas, sont plus difficiles à combattre. Cette question est une des plus délicates à traiter, surtout lorsque l'on craint de mettre en doute le droit naturel, qui exige deux degrés de juridiction dans toutes les affaires, ou lorsqu'on veut conserver les liens d'une parfaite unité. Au reste, le pape Nicolas a exposé sa doctrine dans un écrit émané de lui (*Collection des conciles*, t. VIII), et d'où il résulte que « les canons ont voulu » que de toutes les parties du monde on appelât à l'autorité du S. S., » dont il n'est point permis d'appeler. » Il mourut, le 13 novembre 867, après neuf ans, sept mois et vingt jours de pontificat. Les historiens, qui ont le plus blâmé son intervention dans le divorce de Lothaire, sans considérer les opinions, les usages du temps, et peut-être l'impossibilité de faire autrement, ont loué ses vertus, ses lumières, sa bienfaisance et la fermeté de sa conduite. Son nom a été mis dans le martyrologe romain par Urbain VIII. Ses *Lettres*, au nombre de cent, imprimées à Rome en 1542, in-fol., se trouvent aussi dans la Collection des conciles ; et ses réponses à la consultation du roi des Bulgares, ont été publiées par Turrianus, à la suite des Constitutions apostoliques de saint Clément, Anvers, Plantin, 1578, in-fol. Son *Épître* aux évêques de Germanie, mise au jour par dom Martène (*Vet. monum.*, tom. I), fait voir que la pénitence publique était encore en usage, pour certains crimes, au neuvième siècle. Il eut pour successeur Adrien II. D—s.

NICOLAS II (Gérard), évêque de Florence, pape, sous le nom de), né au château de Chevron, en Savoie, qui faisait alors partie du royaume de Bourgogne, fut élu à Sienne, le 28 décembre 1058. Après la mort d'Etienne IX, une faction tumultueuse, dirigée par les oligarques de Rome, avait fait nommer un intrus, dont nous avons déjà parlé à l'article de Benoit X. Le cardinal Hildebrand, qui revenait, sur ces entrefaites, de son ambassade en Allemagne, fit bientôt changer la face des affaires. Il apprit avec indignation ce qui s'était passé en son absence, se consulta, à Florence,

avec le vertueux Pierre Damien, écrivit aux personnes les mieux intentionnées à Rome, fit nommer Nicolas à Sienne, assembla un concile à Sutri, sous la protection de Godefroi, duc de Lorraine et de Toscane, et installa sur-le-champ son protégé sur le siége de saint Pierre, le 8 ou 18 janvier 1059; c'est le premier pape dont l'histoire ait marqué le couronnement. Le repentir et la retraite de l'intrus ayant tout aplani, Nicolas put, sans obstacle, faire l'usage légitime de son autorité. Il ordonna prêtre et cardinal le fameux abbé Didier, et lui confia la réforme des monastères d'Italie. Il assembla dans Rome un concile, où l'on régla de nouveau toutes les formalités qui devaient être observées pour l'élection des papes : elle devait être faite d'abord par les cardinaux, consentie par le reste du clergé et par le peuple, enfin approuvée par l'empereur. On prévoyait le cas où des factions empêcheraient une nomination paisible à Rome; il fut statué que le pape nommé partout ailleurs dans les formes régulières, serait le chef légitime. Nicolas fit un voyage dans la Pouille, où les Normands l'avaient appelé, pour les réconcilier avec l'Église. Ils lui remirent les terres dépendantes du domaine temporel de l'Église, dont ils s'étaient emparés. Le pape les continua dans la possession de la Pouille et de la Calabre, à la réserve de Bénévent et à la charge d'une redevance annuelle. Telle fut l'origine du royaume de Naples. Les Normands, par reconnaissance, reconduisirent le pape à Rome; et chemin faisant, ils mirent à la raison les petits seigneurs qui avaient usurpé les terres de l'Église et la tyrannisaient depuis longtemps. En 1059, Nicolas envoya en France deux légats pour assister au sacre de Philippe Ier., fils de Henri, et âgé alors de sept ans. Ce pape, qui avait toujours conservé l'évêché de Florence, mourut dans cette ville, le 22 juillet 1061, après deux ans, et environ sept mois de pontificat. On a conservé quatre *Lettres* de lui, dans la Collection des conciles; dans Ughelli (*Italia sacra*); dans les *Miscellanea* de Baluze, et dans le *Marca hispanica*. Son décret sur l'élection des papes se trouve dans le tome II du *Corp. hist. med. ævi*, par Eckhart. Sa Vie, écrite par le cardinal Nicolas d'Aragon, a été insérée par Muratori, dans ses *Scriptores rerum italic.*, tome III, part. I. Voyez aussi l'*Hist. littér. de la France*, tome VII. D—s.

NICOLAS III (Jean-Gaetan Orsini, pape, sous le nom de), était cardinal-diacre lorsqu'il fut élu à Viterbe, le 25 nov. 1277. Il succédait à Jean XXI. Il était bien fait de sa personne, et si modeste, qu'on l'appelait le *Composé*. Dans son enfance, il avait été présenté à saint François, qui lui avait prédit sa grandeur future. On louait la sagesse de ses réponses et la prudence de sa conduite. Nicolas III se montra fort attaché aux intérêts temporels du Saint-Siége, dans ses relations avec l'empereur Rodolphe, et le roi de Sicile, Charles d'Anjou. Il se fit rendre, par le premier, Bologne, Imola, Faenza, et plusieurs autres villes de l'état ecclésiastique. A l'égard de Charles, le pape l'obligea, par un traité particulier, de renoncer au vicariat de l'empire en Toscane, ainsi qu'au titre de Patrice de Rome. Un historien florentin, Malaspina, attribue ces dernières concessions au ressentiment que le pape avait conçu contre le roi de Sicile, qui avait, dit-on,

refusé de donner une de ses nièces au neveu de Nicolas. « Bien qu'il ait la » chaussure rouge, avait répondu le » roi, sa famille n'est pas digne de » se mêler avec la nôtre, et son état » n'est pas héréditaire. » A cette époque, les affaires de la croisade étaient dans une situation déplorable. Le roi d'Angleterre demanda au pape la levée d'une décime sur le clergé, en prétextant le dessein de se croiser. Le pape la lui accorda sous cette condition, qui n'eut pas lieu. Nicolas voulut accommoder les différends entre le roi de France, Philippe-le-Hardi et le roi de Castille. La ville de Toulouse fut indiquée pour le lieu des conférences, qui furent sans effet. Le pape ne réussit pas davantage dans ses communications avec l'empereur d'Orient, Michel Paléologue, qui desira vainement la réunion des deux églises, et contre lequel on se révolta. Nicolas III mourut le 22 août 1280, après un pontificat de deux ans et neuf mois. On l'a taxé d'avoir trop aimé ses parents et de les avoir enrichis par des voies peu délicates. Il avait fait rebâtir l'église de Saint-Pierre presque en entier, et y avait joint un palais magnifique pour loger tous ses officiers. Il voulait partager l'empire en quatre royaumes, celui d'Allemagne, celui de Vienne en Dauphiné, celui de Lombardie, et celui de Toscane. Il eut pour successeur Martin IV. D—s.

NICOLAS IV (Jérome d'Ascoli, pape, sous le nom de), fut élu tout d'une voix, et au premier scrutin, le 15 février 1288. Il succédait à Honorius IV. Sa nomination fut retardée d'environ huit mois, parce qu'une épidémie frappa les cardinaux assemblés au conclave. Il en mourut six ou sept. Tous se dispersèrent. Jérôme d'Ascoli, l'un d'eux, évêque de Palestrine, fut épargné; et le choix étant tombé sur sa personne, on eut beaucoup de peine à vaincre ses refus. Il était frère-mineur, avait été général de son ordre, dont il fut le premier élevé à la papauté. Son penchant particulier était de favoriser le parti Gibelin, ennemi des papes. A Rome, il éleva la famille Colonne; mais il abaissa les Guelfes et le roi Charles. Cependant, ses premiers soins s'étant tournés vers le royaume de Sicile, il exigea d'Alphonse qu'il mettrait en liberté son prisonnier; ce qui n'eut lieu qu'au mois de novembre suivant, aux termes du traité conclu l'année précédente. Nicolas IV ne tarda pas non plus à combler de bienfaits les religieux de son ordre. Il augmenta leurs privilèges; les soumit directement au Saint-Siége, en les exemptant de l'ordinaire; déclara les immeubles qu'ils possédaient, propriété de saint Pierre, et les mit à la tête de l'inquisition dans le comtat Venaissin. L'université de Montpellier dut sa création à Nicolas IV. C'était l'opinion universelle du temps, de placer l'instruction tout entière sous la dépendance du chef de la religion. Nicolas IV envoya des missionnaires jusque dans la Chine (*V.* Montecorvino, XXIX, 475), et montra beaucoup de zèle pour ranimer l'esprit des croisades. Il fit à ce sujet de vives instances auprès du roi de France, Philippe-le-Bel. Ce prince s'y refusa, d'après le mauvais état des affaires de la Terre-Sainte, que la prise de Saint-Jean-d'Acre venait de ruiner sans ressource. Le pape fit d'inutiles efforts auprès des autres souverains. Il mourut le 4 avril 1292, après quatre ans et un mois de pontificat. Sa *Vie*, par Jérôme Rubeo, a été publiée, en latin, par le P. A.

F. Mattei, Pise, 1761, in-8°. Plusieurs de ses Lettres ont été publiées par Bzovius et Wading. Il eut pour successeur Célestin V. D—s.

NICOLAS V (THOMAS PARENTUCELLI ou DE SARZANE, pape sous le nom de), fut élu, le 6 mars 1447, après la mort d'Eugène IV, auquel il succédait. L'historien des conciles dit qu'il était d'une naissance illustre; et Platine fait un grand éloge de sa science, de sa douceur et de sa libéralité. Nicolas V avait le projet de pacifier l'Italie, afin de réunir ensuite tous les princes chrétiens contre les Turks, dont les succès toujours croissants alarmaient l'Europe entière. Il eut le bonheur, par l'entremise du roi de France, Charles VII, d'obtenir l'abdication de l'anti-pape Félix, et de finir ainsi le schisme qui désolait l'Église depuis plusieurs années (*V.* Amédée VIII, duc de SAVOIE, EUGÈNE IV et FÉLIX III, anti-pape). Nicolas V envoya un légat en Allemagne, pour publier des indulgences, solliciter des secours pécuniaires, et former une ligue contre les Turks. Les aumônes furent abondantes; mais on répandit le bruit que le pape employait l'argent à faire la guerre aux Milanais et au roi de Naples: la charité se refroidit. D'un autre côté le pape faisait les instances les plus vives auprès des Grecs, pour les déterminer à recevoir les décrets du concile de Florence (*V.* EUGÈNE IV). Il leur prophétisait, suivant les termes de la parabole évangélique, que si le figuier qu'on avait cultivé, ne portait pas de fruit dans l'espace de trois ans, l'arbre serait coupé jusqu'à la racine, et la nation grecque ruinée. En effet cette prédiction, faite en 1451, s'accomplit trois ans après, par la prise de Constantinople, quoique le pape eût envoyé au secours de cette capitale une flotte de dix galères armées à ses dépens: mais ce renfort arriva trop tard. Nicolas V ne réussit pas mieux à ménager un accommodement entre Charles VII et le roi d'Angleterre. Il couronna l'empereur Frédéric à Rome, où cette cérémonie se fit avec la plus grande magnificence. En 1453, on découvrit une conspiration formée contre la vie du pape, par un certain Étienne Porcaro, qui fut pris et pendu. Nicolas V mourut le 24 mars 1455, après avoir gouverné l'Église pendant huit ans et dix-neuf jours. Il avait embelli Rome d'édifices magnifiques, recueilli les manuscrits les plus précieux, grecs et latins, pour enrichir la bibliothèque du Vatican, dont on peut le regarder comme le fondateur, et donné aux églises des vases d'or et d'argent, et des ornements du plus grand prix. Il mariait, de ses épargnes, de pauvres filles. Platine convient qu'il était sujet à des mouvements de colère, bientôt corrigés par une piété qui lui rendait toute la bonté de son caractère. Des lettres d'indulgences, qu'il accorda au royaume de Cypre, peu de temps avant sa mort, forment le plus ancien monument connu de l'art typographique, portant une date d'année (Voy. le *Manuel du libraire*, 3e. édit., II, 559). La Vie de Nicolas V, écrite par Giannozzo Manetti, a été publiée par Muratori; et le prélat Giorgi en a donné une autre en 1742 (*V.* GIORGI, XVII, 412). Il eut pour successeur Calixte III. D—s.

NICOLAS V, anti-pape. *V.* CORBIÈRE (Pierre DE).

NICOLAS, roi de Danemark, septième fils de Suenon II, fut le cinquième qui monta sur le trône. Il

succéda, en 1104, à son frère Éric Ier., mort dix-huit mois auparavant dans l'île de Cypre : celui-ci laissait des fils; mais Harald, l'aîné, s'était rendu si odieux, que les états offrirent la couronne à leurs oncles; et Suenon, qui précédait Nicolas, étant mort avant que l'élection fût consommée, ce dernier devint roi. Il gagna d'abord l'affection de ses sujets par sa douceur et son zèle pour la religion, et repoussa les Slaves, qui infestaient ses frontières; mais plus tard, incapable d'arrêter leur progrès, il ne put les vaincre, en 1115, que par le bras de son neveu Canut, qui devint ensuite roi des Slaves (*V.* Canut, VII, 47). Nicolas s'étant abandonné à l'indolence, Harald se mit à ravager les côtes du royaume : Éric, au contraire, frère d'Harald, s'efforçait de maintenir la paix. Le roi laissait à Canut le soin de terminer ces sanglants débats. Une telle conduite le rendit méprisable aux yeux de ses sujets, et leur fit chérir Canut. Nicolas, outré de jalousie, résolut la perte de Canut, qui fut tué d'un coup de sabre, par Magnus, fils de Nicolas, le 7 janvier 1131. Les frères et les amis de Canut, revenus de leur consternation, soulevèrent le peuple contre le roi et son fils; une assemblée des états les déclara parjures et indignes du trône. Éric, frère de Canut, fut élu pour remplacer Nicolas. Harald, courroucé, prit parti pour Magnus et son père. La guerre se fit avec acharnement. Nicolas, voyant que l'empereur Lothaire, qu'il avait déjà apaisé une fois par le sacrifice d'une grosse somme d'argent, marchait de nouveau contre le Danemark, offrit de se rendre son vassal. Cet acte de bassesse lui enleva beaucoup de partisans. Son fils perdit la vie, le 4 juin 1134, dans une bataille livrée à Fodvick, en Scanie. Après ce désastre, le roi se retira en Jutland, et proclama Harald son successeur. Ce choix, peu agréable aux Danois, les irrita davantage. Nicolas étant allé à Slesvig, où le nom de Canut était surtout en grande vénération, y fut assassiné, le 25 juin 1134.

E—s.

NICOLAS DAMASCÈNE (ou de Damas), historien, poète et philosophe, qui a joui d'une juste célébrité, était né dans cette ville, vers l'an de Rome 680 (avant J.-C. 74). Antipater, son père, y tenait l'un des premiers rangs, et possédait une fortune immense, qu'il devait uniquement à ses talents. Nicolas, élevé avec le plus grand soin, fit de rapides progrès dans les lettres; il était à peine sorti de l'école, qu'il composa des tragédies qui furent jouées avec succès sur le théâtre de Damas. On sait que l'une de ces tragédies avait pour titre : *Susanne*; et il nous reste, d'une autre de ses pièces, un fragment de près de cinquante vers, conservé par Stobée. Nicolas s'appliqua ensuite à la rhétorique avec non moins de succès; il cultiva en même temps la musique, les mathématiques et la philosophie. Après avoir examiné attentivement les différents systèmes des philosophes, il se décida pour celui d'Aristote, et resta toute sa vie l'un des plus fermes appuis du péripatétisme. La passion pour l'étude s'alliait en lui avec le goût des plaisirs du monde; il recherchait la société des grands, et il cultiva soigneusement l'amitié d'Hérode, roi de Judée, dont Constantin Porphyrogenète suppose, mais sans preuve, qu'il était le secrétaire. Son éloquence fut utile à ce prince dans des occasions très-importantes. Nicolas accompagna Hérode dans un

voyage qu'il fit à Rome, l'an 274 (13 avant J.-C.), pour apaiser Auguste, prévenu contre lui par de faux rapports; et notre philosophe courtisan réussit, d'autant plus facilement, à justifier son ami, qu'Auguste l'honorait depuis long-temps d'une bienveillance particulière. Plutarque et Athénée rapportent que Nicolas envoyait fréquemment à l'empereur des dattes de la vallée de Jéricho, et qu'Auguste donnait à ces fruits remarquables par leur beauté, le nom de *Nicolaï* (1). Quelque temps après, Hérode, soupçonnant ses deux fils de conjurer contre lui, les cita devant des juges dont il avait eu soin de s'assurer les voix, et les fit condamner à mort (*V.* Hérode). Nicolas tenta vainement de s'opposer à l'exécution de cette sentence inique; mais il eut la faiblesse de chercher ensuite à l'excuser par la raison d'état. Après la mort d'Hérode, Nicolas contribua par son crédit à faire partager son royaume entre Archelaüs et Antipas. L'histoire se tait sur les dernières années de cet écrivain, qui ne survécut que peu de temps au roi de Judée. Il avait écrit des *Mémoires* de sa vie, dont il nous reste des fragments assez étendus pour faire juger que c'était un cadre dans lequel il s'était plu à présenter l'apologie de sa conduite et l'éloge de ses talents. L'abbé Sévin en a inséré les principaux traits dans ses *Recherches* sur l'histoire de la vie et des ouvrages de Nicolas de Damas (*Mém. de l'acad. des inscript.* IX, 486-99). Plutarque a tracé en peu de mots son portrait: « C'était, dit-» il, un homme mince de corps, » haut de stature, dont le visage » était très-bourgeonné, mais qui » avait les mœurs les plus douces » (Voy. les *Symposiaques*, liv. VIII). Nicolas avait composé un grand nombre d'ouvrages. Outre les *Tragédies* et les *Comédies* dont on a parlé, on cite, de lui, une *Histoire universelle*, en cent quarante-quatre livres, qui lui avait coûté plusieurs années d'application; — une *Histoire de l'Assyrie*, citée par Photius; — des *Vies* d'Auguste et d'Hérode, que quelques savants regardent comme des parties de son *Histoire universelle*, mais que l'abbé Sévin croit être des ouvrages distincts; — un *Recueil des coutumes les plus singulières des différentes nations*; — un *Traité des Dieux*; — un *Livre des principes*, cité par Simplicius et par Averroës; — un *Livre de l'ame*; — un autre *des Devoirs* qu'il est beau de pratiquer dans la vie civile. Les *Fragments* qu'on a de l'Histoire universelle de Nicolas, sont très-intéressants par le style simple et noble, et par le fond même des événements qui y sont rapportés. Henri de Valois les a mis au jour, d'après un manuscrit de Peiresc, acheté dans l'île de Cypre, sous ce titre: *Excerpta ex collectaneis Constantini Augusti Porphyrogenetæ, gr. lat.*, Paris, 1634, in-4°. Dans ce recueil, les fragments de Nicolas sont confondus avec ceux de différents autres écrivains. M. J. Conrad Orelli les a publiés séparément avec la double version latine de Henri de Valois et de Hug. Grotius, des notes intéressantes, et la dissertation de Sévin, dont on a parlé, Leipzig, 1804, in-8°. Cette édition est estimée; il faut y joindre un *Supplément* contenant de nouvelles notes de MM. Coray, Fred. Creuzer, J.

(1) Pline qui nomme ces dattes *caryotes*, dit qu'elles avaient moins de suc que les autres; mais qu'elles étaient si grosses, que quatre faisaient la longueur d'une coudée. (*V.* Pline, l. XIII, c. 4.)

Schweighæuser, etc., ibid., 1810, in-8°. (1) M. Coray a donné le texte le plus correct des *Fragments* de Nicolas de Damas, dans son *Prodromos biblioth. græcæ*, Paris, 1805, in-8°. (*V.* CORAY, *Biographie des hommes vivants*, II, 231.) Les fragments de la vie d'Auguste (*De institutione Augusti*), ont été publiés par J. Alb. Fabricius à la tête de l'ouvrage intitulé : *Augusti temporum notatio, genus et scriptorum fragmenta*, Hambourg, 1727, in-4°. Chaufepié a consacré à Nicolas de Damas un long article, tiré en partie de la *Dissertation* de l'abbé Sévin. W—s.

NICOLAS DE PISE, célèbre sculpteur et architecte, connu aussi sous le nom de *Maître Nicolo dell' arca* (2), était né à Pise, vers le commencement du treizième siècle. Il reçut les premiers principes de son art de quelques sculpteurs grecs, employés à la décoration du dôme de cette ville; mais il les surpassa bientôt, et se perfectionna par l'étude de divers fragments antiques, entre autres, d'un bas-relief représentant, selon Vasari, Méléagre et le sanglier de Calydon (ou selon l'opinion assez fondée de l'auteur de la *Pisa illustrata*, Phèdre et Hippolyte), et qui forme aujourd'hui l'un des côtés du mausolée de la mère de la fameuse comtesse Mathilde. Nicolas, regardé comme le plus habile sculpteur de son siècle, fut appelé, en 1225, à Bologne, pour y travailler au tombeau de saint Dominique, qu'il embellit d'un grand nombre de bas-reliefs, dont les sujets sont tirés de la Vie du saint, et qui passe pour l'ouvrage le plus parfait qui eût paru depuis la renaissance des arts. Il mit six ans à l'exécution de ce monument. Mais, dans le même temps, il dirigeait les travaux de l'église et du couvent des Frères prêcheurs, dont il avait tracé le plan. A son retour en Toscane, Nicolas continua d'exercer son art avec le plus grand succès. Il s'appliqua également à l'architecture; et c'est à lui qu'on fut redevable des nouveaux édifices dont Florence et Pise s'embellirent à cette époque, et qui annonçaient d'immenses progrès, en rappelant, quoique imparfaitement, les belles proportions antiques. Nicolas imagina, l'un des premiers, d'établir ses fondations sur des pilotis, seul moyen de donner de la solidité aux bâtiments élevés sur un terrain marécageux, tel qu'est celui de Pise. Parmi les édifices dont ce grand artiste décora sa patrie, on distingue, pour la beauté et aussi pour la singularité, le clocher des Augustins, octogone en-dehors, circulaire en-dedans, et traversé dans toute sa hauteur, par un escalier *en limaçon*, qu'on croit avoir donné au Bramante l'idée de celui qu'il a fait exécuter à Rome, dans le palais du Belvédère. Il est aussi l'auteur de la magnifique chaire en marbre du Baptistère de Pise, et de ses bas-reliefs, dont un des principaux, le Jugement dernier, porte le nom de l'auteur et la date de 1260. La réputation toujours croissante de Nicolas lui mérita la confiance des papes et des princes italiens, qui l'employèrent à l'envi, et comme sculpteur et comme architecte. De tous les édifices qu'il a construits en Ita-

(1) M. Orelli a publié, dans le supplément, deux chapitres de Theod. Métochite *de Cyrenensis*, qui font partie de ceux que l'on conserve en manuscrit à la biblioth. de Vienne (*Voy.* Th. MÉTOCHITE, XXVIII, 470).

(2) Ce surnom lui fut donné après qu'il eut achevé le tombeau de saint Dominique, son chef-d'œuvre en sculpture.

lic, et dont on trouve la liste dans Vasari, et avec plus de détail dans la *Pisa illustrata* de Morrona, le plus remarquable, sans contredit, est l'église de la Trinité, à Florence, d'un goût si simple et si pur, que Michel-Ange, qui la nommait sa *dame favorite*, ne pouvait se lasser de l'admirer. On cite encore de Nicolas l'abbaye de *Taglia Cozzo*, près de Naples, que Charles d'Anjou fonda en mémoire de la victoire qu'il avait remportée sur Conradin. Nicolas mourut comblé d'honneurs, à Sienne, vers 1270, laissant, entre autres élèves, Jean, son fils, mort en 1320, dans un âge très-avancé: il égala son père dans quelques parties de la sculpture, mais, suivant Vasari, ne le surpassa point. André de Pise, l'un des principaux élèves de Nicolas, fut proprement le fondateur de l'école d'où sortirent les Donatello et les Ghiberti, les renovateurs de l'art en Italie. La Notice que Vasari a consacrée à notre illustre artiste, dans les *Vite de' più eccellenti pittori*, etc., livre 1, 17-28, est accompagnée de son portrait, d'après un buste exécuté par son fils. Outre cette Notice et la *Pisa illustrata*, on peut consulter la *Storia del duomo d' Orvieto*, Rome, 1791, in-4°.; on y trouvera des détails curieux sur les travaux de la façade de la cathédrale d'Orvieto, dont plusieurs bas-reliefs sont attribués à Nicolas de Pise, entre autres le *Paradis et l'Enfer*, où l'exécution et la variété des expressions ont précédé et en quelque sorte préparé les inventions du Dante. G—CE.

NICOLAS (Augustin), littérateur moins connu qu'il ne mérite de l'être, naquit, en 1622, à Besançon, d'une famille ancienne, mais pauvre. Après avoir achevé ses études et travaillé quelque temps chez un notaire, il choisit la profession des armes, et fit plusieurs campagnes en Italie. Il se trouvait à Naples, au moment qu'éclata la sédition de Masaniello (*V.* ce nom); et il n'échappa qu'avec peine à la fureur de la populace, irritée contre les étrangers. Ses talents lui méritèrent la bienveillance du cardinal Trivulce, dont il devint le secrétaire, et qui lui offrit de se charger de sa fortune, s'il embrassait l'état ecclésiastique. Nicolas, n'ayant pas cru devoir accepter cette condition, passa en Espagne, où il s'occupa avec zèle des intérêts du duc de Lorraine, Charles IV, prisonnier à Tolède. Ce prince recouvra sa liberté à la paix des Pyrénées; et reconnaissant des services que Nicolas lui avait rendus, il le nomma son résident à Madrid, avec le titre de conseiller-d'état. Nicolas se fit connaître avantageusement du premier ministre D. Louis de Haro, qui le chargea de différentes négociations en Angleterre, en Danemark et en Flandre. Son attachement pour ses compatriotes, lui fit préférer à une place dans le conseil-d'état du roi d'Espagne, celle de maître-des-requêtes au parlement de Dole, qui lui fut accordée en 1666. Il ne s'était sans doute pas attendu aux difficultés qu'éprouverait son admission au parlement: on s'efforça de l'en éloigner, sous prétexte que son aïeul avait été décapité à Besançon, pour crime de trahison; et il n'obtint l'enregistrement de ses lettres-patentes, qu'après des jussions réitérées (*V.* les *Mémoires manuscrits* de Jules Chifflet). La Franche-Comté ayant été conquise en 1668 par Louis XIV, Nicolas fut l'un des premiers à se déclarer le partisan des Français; mais la province rentra l'année suivante sous

la domination de l'Espagne, et il fut obligé de chercher un asile en Lorraine, d'où il se rendit à Paris, pour y attendre la suite des événements. La paix de Nimègue ayant assuré à la France la possession définitive du comté de Bourgogne, Nicolas fut nommé conseiller-d'état, et réintégré dans la place de maître-des-requêtes au parlement, transféré peu après à Besançon. Dans le cours d'une vie si agitée, il n'avait pas négligé la culture des lettres. Composant des vers, avec une extrême facilité, en latin, en français, en italien et en espagnol, il se flattait d'égaler les meilleurs poètes dans ces quatre langues. Cette vanité lui attira quelques épigrammes de La Monnoye, qui les a recueillies dans le 1[er]. volume du *Menagiana* (*V.* LA MONNOYE); cependant le poète bourguignon a dépassé toutes les bornes de la critique littéraire, en accusant Nicolas d'avarice et de vénalité, deux vices odieux, qui ne lui ont été reprochés par aucun autre auteur contemporain. Mal partagé de la fortune, il a dû être économe; mais il était obligeant, et ses dernières dispositions furent au profit des pauvres, qu'il institua ses héritiers. Nicolas mourut à Besançon, le 25 avril 1695, et fut inhumé dans la chapelle des Pénitents noirs, où l'on voyait son épitaphe. Il était membre de l'académie des Arcadiens et de celle de la Crusca; et il avait une correspondance très-étendue avec des littérateurs français et italiens, parmi lesquels on se contentera de citer La Chambre, Fremont d'Ablancourt, Sinibaldi, Magri, etc. Si l'on en croit La Monnoye, les vers latins de Nicolas sont fort peu de chose; les français valent encore moins: il n'y a que les espagnols et les italiens qui méritent d'être lus (Voy. *Menagiana*). Ce jugement est trop sévère; et tout en convenant que les vers latins de Nicolas sont très-inférieurs à l'idée qu'il en avait, on est forcé d'y reconnaître des traces d'un véritable talent pour la poésie. Ses ouvrages sont (1): I. *Europa lugens, sive de universâ Europæ clade carmen elegiacum; cui accesserunt elegiarum variarum libri duo*, Naples, 1647, in-4°.; nouvelle édition, revue et augmentée, Besançon, 1692, même format. II. *Historia dell' ultima rivoluzione del regno di Napoli*, Amsterdam, 1660, petit in-8°.; rare. Cette histoire est très-estimée. Les Italiens refusèrent long-temps de croire qu'elle avait été écrite par un étranger. III. *Panégyrique au roi Louis XIV* (en vers), Besançon, 1668, in-4°. IV. *Parthenope furens*, Lyon, 1668, ou Paris, 1670, in-4°. C'est la même édition; les exemplaires ne diffèrent que par le changement du frontispice. La révolte de Masaniello est le sujet de ce poème, qui est divisé en cinq livres. On trouve à la suite trois élégies: la première, que l'auteur adresse à ses envieux (*ad Zoïlum*), contient le précis de sa vie, et il a indiqué à la marge les ouvrages qu'il avait déjà publiés, dont plusieurs sont entièrement inconnus, tels que *Difese oltramontani; — Pilules mercuriales contre la dépravation des mœurs*, etc. (2) V. *Lyricorum libri*

(1) On n'a pas compris dans l'énumération des ouvrages de Nicolas, quelques opuscules peu importants, tels qu'un recueil d'*inscriptions*, et quelques autres petites pièces de circonstance, qui n'offrent aucun intérêt.

(2) Les quatre vers suivants, extraits de cette pièce, peuvent donner une idée de l'opinion que Nicolas avait de ses talents:

Si meritum quæris, toto circumspice mundo
Ingenii superant quæ monimenta mei.
Mille meis passim [illegible]dirunt prela libellis
Præstant, et toto plurimus orbe legor.

tres, Dijon, 1670, in-4°. Ce recueil contient quatre livres d'odes, quoique le titre n'en annonce que trois. VI. *Discours et relation véritable sur le succès des armes de la France dans le comté de Bourgogne*, en 1668 (sans nom de ville), 1673, in-4°. Cet ouvrage, très-intéressant pour l'histoire du comté, renferme des détails vraiment curieux sur la population et les ressources de cette province, à l'époque où elle fut occupée par les Français (1). VII. *Paradoxes moraux et politiques*, Besançon, 1675, in-4°. C'est un recueil de quatre dissertations : la première, contre le duel et le suicide ; dans la seconde, l'auteur cherche à prouver qu'il est impolitique de racheter les Chrétiens tombés au pouvoir des Barbaresques ; dans la troisième, que les ligues affaiblissent les états au lieu de les fortifier ; et enfin dans la quatrième, qu'un prince ne doit jamais user de dissimulation. VIII. *Dissertation morale et juridique, si la torture est un moyen sûr à vérifier les crimes secrets*, Amsterdam, 1681, petit in-8°., rare (2) ; traduit en latin, Strasbourg, 1697, in-8°. C'est le seul des ouvrages de Nicolas qui soit encore recherché : il le dédia à Louis XIV, qu'il supplie d'extirper de son royaume tant d'injustes moyens de venir à la connaissance et au châtiment des crimes. Ses réclamations furent inutiles ; l'on a vu, jusque dans ces derniers temps, la chambre et les instruments de torture, dont, il est vrai, l'usage avait été aboli par Louis XVI. IX. *Saggi in poësia toscana, burlesca, seria e lirica*, Besançon (1686), in-4°. X. *Gioiello composto di quattro gioie pellegrine*, ibid., 1687, in-4°. Nicolas nous apprend, dans une lettre au cardinal Rospigliosi, que cet ouvrage fut la suite d'une espèce de défi de la part du nonce, qui lui indiqua lui-même le sujet qu'il l'engageait à traiter en vers lyriques italiens. C'était la ligue des princes chrétiens contre les Turcs. Il composa sur ce sujet deux odes, l'une au pape et l'autre à l'empereur, et les traduisit en espagnol. XI. *Raccolta dell' opere galanti in lingua e poesia toscana*, ibid., 1687 ; seconde partie, 1689, in-4°. XII. *Dissertation sur le génie poétique*, ibid., 1693, in-4°. Il prétend que la mélancolie est le fondement et la cause naturelle du vrai génie poétique, et de toutes les grandes productions de l'entendement humain ; et il en conclut que les Italiens et les Espagnols doivent mieux réussir que les Français dans la haute poésie, parce qu'ils sont plus sérieux et plus mélancoliques. A la suite de cette dissertation est un *Discours* à l'abbé de La Chambre, sur la nécessité de réformer l'orthographe, et de la rapprocher de la prononciation. XIII. *Forêt de rondeaux*, ibid., 1694, in-4°. Ce recueil est cité dans le catalogue Mss. de la bibliothèque de Ferdinand Lampinet (*V.* ce nom) ; mais on n'a pas pu en découvrir un exemplaire. Le portrait d'Aug. Nicolas a été gravé par de Loisy, format in-4°. (1). Dunod

(1) On attribue encore à Nicolas : la *Vérité rendue à son jour contre les déguisements de la passion et du mensonge*, par un esprit sincère et sans flatterie, (vers 1670), in-4°. de 58 pag. C'est une apologie du parlement. On le regarde aussi comme l'auteur des *Mémoires* du marquis d'Yennes, gouverneur de la province, et de différents écrits publiés pour la justification des magistrats, et des généraux chargés de la défense du comté de Bourgogne.

(2) A la fin de quelques exemplaires on trouve une partie séparée, chiffrée 219-62, contenant une *Instruction* du saint-office de Rome, envoyée à tous les inquisiteurs.

(1) Nicolas avait fait graver son portrait, à la prière de Sinibaldi, et le lui avait envoyé avec une no-

(*Hist. du Comté de Bourgogne*, tome III), dit qu'il le fut deux fois, et que Nicolas avait mis au bas des vers pleins de vanité. On n'en connaît qu'un, avec la devise de Nicolas : *Ardens ad æthera virtus*. Dans la *Raccolta d'opere galanti*, on trouve (pag. 96) une épigramme latine pour son portrait; mais cette pièce, qu'on lui aura sans doute attribuée par inattention, est signée par Ch. And. Sinibaldi, son ami. W—s.

NICOLAS (Pierre), géomètre distingué, né à Toulouse vers le milieu du dix-septième siècle, entra jeune chez les Jésuites, et s'appliqua, sous la direction du P. la Loubère (*V.* Loubère, XXV, 88), à l'étude des mathématiques, science dans laquelle il fit de rapides progrès. Il fut nommé recteur du collége de Béziers, devint dans la suite provincial du Languedoc, et mourut vers 1720. « C'était, dit Mairan, » autant que j'en pus juger dans les » entretiens que j'eus avec lui, et par » la lecture de ses ouvrages, une des » plus excellentes têtes qu'il y eût en » ces temps-là pour les mathémati- » ques. Il n'était véritablement exer- » cé que dans la synthétique des an- » ciens, et surtout dans cette géomé- » trie d'Apollonius de Perge, dont » on dit que Newton faisait tant de » cas, et qu'il regrettait quelquefois » de n'avoir pas assez cultivée : mais » je ne fais nul doute qu'il ne se fût » également distingué dans les nou- » veaux calculs, s'il était venu au » monde un peu plus tard. » (Avertissement sur le *Problème de la roue d'Aristote*, à la suite des *Lettres* au P. Parennin, p. 353.) On a du P. Nicolas : I. *De novis spiralibus exercitationes*, Toulouse, 1693, in-4°. II. *De lineis logarithmicis spiralibus hyperbolicis*, ibid., 1696, in-4°. III. *De conchoïdibus et cissoïdibus*, ibid., 1697, même format. On trouve dans ces ouvrages une élégance de construction, une brièveté d'expression, et un génie d'invention admirables. Une *Lettre* que le P. Nicolas écrivait, en 1698, à Ozanam, qui s'était trompé en parlant de la *quadratrice* de Tschirnhausen, nous apprend qu'il avait considéré cette courbe sous les mêmes aspects, et qu'il avait écrit un petit *Traité* en vingt-huit propositions où il en déterminait l'aire, le centre de gravité, les solides de révolution et leurs surfaces (*V.* Montucla, *Hist. des mathématiq.*, II, 78). W—s.

NICOLAS DE CLEMANGIS. *V.* Clamenges.

NICOLAY (Nicolas de), voyageur dauphinois, était né en 1517, à la Grave, en Oysans. Il nous apprend lui-même qu'en 1542, à l'âge de vingt-cinq ans, il sortit de son pays pour aller au siége de Perpignan, et qu'ensuite il voyagea pendant seize ans, dans la haute et basse Allemagne, le Danemark, la Prusse, la Livonie, la Suède, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Espagne, la Barbarie, la Turquie, la Grèce, l'Italie, et d'autres contrées. Il servit dans les armées de terre et de mer de la plupart des pays de l'Europe occidentale qu'il parcourut. Sachant dessiner, il s'occupait de représenter les costumes des divers peuples qu'il visitait. Il avait recueilli un grand nombre de ces figures, et comptait les ajouter à ses observations : les circonstances l'empêchèrent probablement d'effectuer ce dessein. Quand il fut de retour de ses courses dans le nord et l'occident de l'Europe, le roi le nomma son

tice sur sa vie, qui devait être insérée dans une nouvelle édition des *Elogi* de Crasso.

géographe ordinaire, et le fixa près de sa personne, par une charge de valet-de-chambre. Il paraît que c'était en ces deux qualités qu'il se trouvait à Blois, près de Henri II, en 1551, lorsque ce monarque lui commanda de suivre Gabriel d'Aramon, qu'il envoyait, pour la seconde fois, en ambassade près du grand-turc (*V.* Aramon, II, 353). On partit de Blois vers la fin de mai; on s'embarqua, le 4 juillet, à Marseille, et, le 20 septembre, on attérit à Constantinople. On ignore dans quelle année Nicolay quitta l'empire othoman. Il vit ensuite l'Italie. De retour en France, il fit un séjour assez long au château royal de Moulins, et mourut de la pierre, le 25 juin 1583, à Soissons, où il était commissaire d'artillerie. On a de lui: I. *L'Art de naviguer*, de Pierre de Médina, traduit de l'espagnol, et augmenté de beaucoup d'observations et de dessins, Lyon, 1554; Rouen, 1577, un vol. in-4°. II. Les *Quatre premiers livres des navigations et pérégrinations orientales, avec les figures et les habillements au naturel, tant des hommes que des femmes*, Lyon, 1568, un vol. in-fol. Les figures, qui sont au nombre de soixante et bien dessinées, procurèrent au livre un accueil si favorable, qu'il fut réimprimé sous ce titre: Les *Navigations et pérégrinations de Nicolas de Nicolay, contenant plusieurs singularités que l'auteur y a vues et observées, le tout distingué en quatre livres, avec soixante figures au naturel, tant d'hommes que de femmes, selon la diversité des nations, leur port, maintien, habit, lois, religion et façon de vivre, tant en temps de paix comme de guerre, avec plusieurs belles et mémorables histoires, advenues en notre temps*, Anvers, 1576. quelques exemplaires portent la date de 1577. Les bibliographes en citent une de 1576, Anvers, in-fol., et une autre de 1586, in-4°. On serait tenté de croire que Nicolay avait d'abord le projet de publier sa relation in-fol.; ce qu'il a donné sous ce format, n'en faisait que le premier volume: le titre autorise cette conjecture. Il aura ensuite changé de plan, et modifié en conséquence le titre de son ouvrage. Après avoir décrit les mœurs d'Alger, de Tripoli, de Barbarie et de Scio, où il aborda en allant à Constantinople, l'auteur s'arrête plus long-temps à ce qui concerne les Turcs, les Grecs et les autres habitants de l'empire othoman. Ses remarques sont instructives pour le temps où elles ont paru, et offrent même encore des détails curieux. Mais Nicolay interrompt tout-à-coup sa relation à la fin du troisième livre; il parle des habitants de la Perse et de l'Arabie, pays qu'il n'a pas visités, et a recours, pour remplir son texte, ainsi que ce qui regarde les Grecs, les Arméniens et les Juifs, aux auteurs anciens et modernes qui ont écrit sur ces peuples, et sur les pays qu'ils habitent. Quelques bibliographes ont prétendu que les figures du Voyage de Nicolay étaient gravées d'après les dessins du Titien: l'assertion de l'auteur, dans sa préface, doit en faire douter. Du reste, ces figures ont été très-bien gravées en bois: celles de l'édition in-folio, par Louis Danet; celles de l'in-quarto, par Ahasverus de Laudfeld ou Londerfeld, et par un autre artiste inconnu. La Relation de Nicolay a été mal traduite en allemand, Nuremberg, 1572, un vol. in-fol., figures; Anvers, 1576, un vol.

in-4°.; en italien, par François Flori, Anvers, 1576, in-4°., figures; Venise, 1580, un vol. in-fol., figures; en flamand, Anvers, 1576, in-4°. On en trouve un extrait tronqué, dans le Recueil de Purchas, et un autre plus étendu, dans la Collection de voyages de T. Osborne, Londres, 1745, in-fol. III. La *Navigation du roi d'Ecosse, Jacques V du nom, autour de son royaume et îles Hebrides et Orcades, recueillie et rédigée en forme de description hydrographique*, Paris, 1583, in 4°., figures. IV. Plusieurs Descriptions de pays, avec des cartes et des plans, qui, selon Lacroix du Maine, sont restés en manuscrit. E—s.

NICOLE (CLAUDE), poète français, né à Chartres en 1611, était fils d'un receveur de cette ville. Il devint conseiller du roi et président de l'élection de Chartres, et se partagea entre la magistrature et les muses. On l'a quelquefois confondu avec Jean NICOLE, son compatriote et son cousin, avocat et juge official, poète aussi et orateur à la manière de son temps. Celui-ci a laissé une traduction des *Déclamations* attribuées à Quintilien, Paris, 1642; mais sa plus grande gloire est d'avoir eu pour fils l'illustre solitaire de Port-Royal. Ce fils scrupuleux brûla les nombreuses pièces de vers qu'il trouva parmi les papiers de son père. Les poésies manuscrites du président Nicole n'échappèrent pas davantage au zèle de Charlotte, sa fille: elle eût voulu anéantir en même temps toutes celles qu'il avait déjà publiées. Le président Nicole affectionnait le genre érotique; plus tard il essaya de sanctifier sa plume en l'exerçant sur des sujets de piété. Dans un avis qui précède ses *Poésies chrétiennes* contenant une paraphrase des sept Psaumes pénitenciaux, Paris, 1676, in-12, il rétracte *les traductions trop libres qu'il a faites autrefois*. Le recueil de ses Œuvres parut en 1660, 2 vol. in-12, dédié au roi; elles furent réimprimées en 1695; avec des augmentations. On y trouve des traductions en vers, du 4°. livre de l'Enéide, de trente odes et des satires 2°. et 6°. du 2°. livre d'Horace, de 17 élégies amoureuses d'Ovide, du premier livre de son *Art d'aimer*, de 12 élégies de Properce, des satires de Perse, de la 4°. et de la 6°. satire de Juvénal, et une vingtaine d'épigrammes imitées de Martial. Il y a de la facilité dans tous ces essais; mais la versification en est lâche, sans couleur, et l'original y est délayé sans mesure. Cl. Nicole a également paraphrasé le poème de l'*Enlèvement de Proserpine*, par Claudien, et l'a porté à quatre chants, en y ajoutant un dénouement d'après Ovide. Grand admirateur de l'*Adonis* de Marini, amendé par Chapelain, il mit en stances, mortellement ennuyeuses, le premier livre de cette production italienne. Des extraits de Lucrèce, Catulle et Pétrone, sont une nouvelle preuve de son goût pour les sujets licencieux. Les bibliographes ne doivent pas oublier qu'il a aussi mis en vers français le poème latin de Santeul, intitulé *Bibliotheca Thuano-Menarsiana, carmen* (*V.* le Journal des Savants de 1680, pag. 268). Le président Nicole mourut à Chartres, le 22 novembre 1686. F—T.

NICOLE (PIERRE), neveu du précédent, célèbre moraliste, et l'un des plus illustres écrivains de Port-Royal, naquit à Chartres, en 1625. Son père qui avait une connaissance

parfaite des langues anciennes, se chargea de lui donner les premières leçons de grammaire, et y réussit à tel point, qu'avant l'âge de quatorze ans, le jeune Nicole avait achevé ses humanités et lu les meilleurs ouvrages grecs et latins. Il vint ensuite à Paris, faire ses cours de philosophie et de théologie : il s'appliqua en même temps à l'étude de l'hébreu; mais l'affaiblissement de sa vue, occasionné par un travail excessif, l'obligea de renoncer à cette étude, dans laquelle il avait déjà fait de grands progrès. Ayant terminé son cours de théologie et reçu le grade de bachelier, il se disposait à prendre sa licence, lorsque les troubles qui éclatèrent dans l'université, au sujet des fameuses propositions de Jansénius (*V.* ce nom), le forcèrent d'ajourner ses projets. Attaché par la reconnaissance et par l'estime aux solitaires de Port-Royal, il passa plusieurs années dans cette maison, occupé à enseigner les belles-lettres. Il revint, en 1655, à Paris, travailler sous la direction du docteur Arnauld, avec lequel il était lié de l'amitié la plus intime; et desirant vivre tout-à-fait inconnu, au milieu du tourbillon de la capitale, il prit le nom de Rosny. Les intérêts du jansénisme paraissent avoir été le motif d'un voyage que Nicole fit en Allemagne, dans le cours de l'année 1658; il y traduisit en latin les *Lettres provinciales*, auxquelles il avait eu part, et les publia avec des notes très-virulentes (*V.* Bl. Pascal). Il revint bientôt joindre Arnauld; et ils se retirèrent ensemble à Châtillon, où ils se livrèrent à la rédaction de différents écrits. Nicole, quoique ne partageant pas entièrement les opinions des Jansénistes, faisait, dans l'intérêt du parti, de fréquentes excursions à Port-Royal, à Paris, et dans les provinces voisines; mais il n'agissait qu'avec une extrême circonspection, ne voulant pas, comme il le disait plaisamment, jouer un rôle dans les guerres civiles. Vivement sollicité par ses amis d'entrer dans les ordres sacrés, il se décida enfin à demander l'agrément de l'évêque de Chartres, dont il était diocésain. Ce prélat le lui refusa, sans doute à cause de ses liaisons avec Port-Royal (1). Une *Lettre* que Nicole écrivit, en 1677, au nom des évêques de S. Pons et d'Arras, sur le relâchement des casuistes, fut le signal d'un orage auquel il crut devoir se soustraire en abandonnant Paris. Il se tint caché quelque temps dans les environs de Chartres et de Beauvais; mais la mort de la duchesse de Longueville, la plus ardente protectrice du jansénisme (2), l'ayant décidé à quitter la France, où il ne se croyait plus en sûreté, il sortit du royaume, au mois de mai 1679, et se réfugia successivement à Bruxelles, à l'abbaye d'Orval, à Liége, changeant souvent de nom et d'asile, et se croyant sans cesse exposé à tomber entre les mains de ses ennemis. Il obtint enfin, par l'intervention de M. de Harlay, archevêque de Paris, la permission de revenir secrètement à Chartres, et, bientôt après, celle de fixer sa demeure à Paris, où il reprit ses occupations ordinaires; ce fut alors qu'il acheva ses *Essais de morale*, ouvrage moins lu qu'estimé, qui mit le sceau à sa

(1) Il est impossible d'imaginer que Nicole fût refusé pour *incapacité*, comme l'assure l'auteur (Tailleter) du *Tableau histor. de la littérat. française.*

(2) En apprenant la mort de la duchesse de Longueville : « Ah ! s'écria Nicole, j'ai perdu tout mon » crédit; j'ai même perdu mon abbaye; car cette » princesse était la seule qui m'appelât *M. l'abbé.* »

reputation. Dans les dernières années de sa vie, il se mêla de la querelle sur le quiétisme, et prit le parti de Bossuet contre Fénélon, mais avec sagesse et douceur. Privé depuis quelque temps de l'usage de ses mains, il était seul à méditer dans son cabinet, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie; le bruit s'en répandit aussitôt dans la capitale, et l'affluence des personnes qui s'empressèrent de visiter le pieux cénobite prouva bien l'extrême considération dont il jouissait. Racine, réconcilié avec son maître, vint en diligence de Versailles lui apporter des gouttes d'Angleterre qui le ressuscitèrent (*Lettre* de Sévigné, du 18 nov. 1695): néanmoins l'espoir de le conserver fut de courte durée; car il mourut deux jours après, le 16 nov. 1695, à l'âge de soixante-dix ans. Il avait ordonné qu'on l'enterrât sans cérémonie; mais sa volonté à cet égard ne fut pas respectée. Nicole, d'un caractère simple et naïf, montra toute sa vie la timidité d'un enfant: rien n'était plus facile que de l'embarrasser dans la discussion; une objection qu'il n'avait pas prévue, le déconcertait. Il disait, en parlant de Tréville, son ami: « Il me bat » dans la chambre; mais il n'est pas » plutôt au bas de l'escalier que je » l'ai confondu. » Dans ses dernières années, il évitait de sortir de chez lui, parce qu'il craignait, en passant dans les rues, que quelque tuile ne lui tombât sur la tête. Il redoutait aussi singulièrement les voyages, et les promenades sur l'eau. Pendant très-long-temps, il s'était relégué au faubourg Saint-Marcel; et quand on lui en demandait la raison: « C'est, répondait-il, que les » ennemis qui menacent Paris, en» treront par la porte Saint-Martin, » et qu'ils seront obligés par consé» quent de traverser toute la ville » avant de venir chez moi. » Cet homme si simple avait une étendue et une justesse d'esprit admirables: il égale les meilleurs dialecticiens, par l'ordre, la méthode, l'enchaînement et la profondeur des idées; mais comme il s'attachait plus, dans ses ouvrages, aux preuves qu'à l'agrément, son style, quoique très-pur et très-clair, fatigue bientôt par la secheresse et par la monotonie. « On » quitte ses *Essais* sans peine, dit » Palissot; on y revient sans plaisir, » parce que les lecteurs ont besoin » d'être flattés. » Nicole s'était essayé dans le panégyrique; mais il reconnut bientôt lui-même qu'il n'avait aucun talent pour les genres qui demandent de l'invention et de la chaleur de style. On trouvera la liste très-étendue de ses ouvrages dans les *Mémoires* de Niceron, tome XXIX; à la suite de sa *Vie* par l'abbé Goujet; dans le *Dictionnaire* de Moreri, édition de 1759, etc.; ainsi, nous nous bornerons à indiquer ici les principaux: I. *Epigrammatum delectus ex omnibus tùm veteribus tùm recentioribus poëtis, cum Dissertatione de verâ pulchritudine*, Paris, 1659, in-12. Ce recueil, que quelques bibliographes attribuent à Lancelot (*V.* ce nom), a eu plusieurs éditions. Celle de Londres, 1711, in-12, désignée comme la septième, est augmentée de pièces tirées des épigrammatistes les plus récents. La préface, dont Nicole est bien certainement l'auteur, a été traduite en français, par Germain La Faille (Toulouse, 1689, in-12), et par Richelet (ou par Brugière de Barante) sous ce titre: *Traité de la vraie et de la fausse beauté dans les ouvrages de*

l'esprit, et particulièrement dans l'épigramme (*V.* Richelet). Elle a été critiquée avec beaucoup d'amertume, par le P. Vavasseur, qui a employé les cinq derniers chapitres de son livre, *De epigrammate*, à essayer de prouver que la Dissertation de Nicole, le choix des pièces et les notes que l'auteur y a jointes, sont détestables (*V.* Vavasseur) : mais le public en a jugé autrement. II. La *Perpétuité de la foi de l'Eglise catholique, touchant l'Eucharistie*, Paris, 1664, in-12. Ce Traité, qu'on nomme la *petite Perpétuité*, pour le distinguer du grand ouvrage qui porte le même titre (n°. V ci-après), parut sous le nom de Barthelemi : il s'en fit quatre éditions en très-peu de temps. III. *Traité de la foi humaine*, ibid., 1664, in-4°. Arnauld a eu quelque part à cet ouvrage. IV. *Les Imaginaires et les Visionnaires*, ou *Lettres sur l'hérésie imaginaire*, Liége, Beyers, 1667, 2 vol. petit in-12; cette édition, assez recherchée, fait partie de la collection des Elzeviers français. Dans la première partie, Nicole (sous le nom de Damvilliers) s'efforce de prouver que les reproches d'hérésie, adressés aux Jansénistes, sont purement imaginaires; et, dans la seconde, il réfute quelques écrits du visionnaire Desmarets, qui, dégoûté du théâtre, s'était jeté dans la dévotion la plus extravagante (*V.* Desmarets). Racine, quoique élève de Nicole, piqué de la sévérité avec laquelle celui-ci condamnait les spectacles, lui répondit par deux lettres très-vives et très-spirituelles, mais qui lui firent tort près de ceux qui regardent la reconnaissance comme un devoir dont rien ne peut dispenser. Ce grand poète reconnut sa faute, et se réconcilia avec son maître (*V.* Racine). V. La *Perpétuité de la foi de l'Église catholique, touchant l'Eucharistie*, défendue contre le ministre Claude, Paris, 1669, 72-76, 3 vol. in-4°. (Les tomes IV et V, publiés en 1711 et 1713, sont de l'abbé Renaudot.) Cet ouvrage est un chef-d'œuvre de raisonnement; il est presque tout entier de Nicole, qui pria Arnauld de le faire paraître sous son nom, parce qu'il convenait mieux que le public l'attribuât à un docteur qu'à un simple clerc (*V.* Arnauld, II, 209). VI. *Essais de morale et instructions théologiques*, ibid., 1671 et ann. suiv., 25 vol. in-12. Ce Recueil a été réimprimé en 1741 et en 1744, et ces deux éditions sont les plus estimées; il se compose des ouvrages suivants: Différents petits Traités de morale, 6 vol.; — Lettres sur différents sujets, 3 tomes; — Explications des épîtres et évangiles, 5 vol.; — Vie de Nicole, tirée de ses écrits, par l'abbé Goujet, un vol.; — Instructions sur les sacrements, 2 vol.; — sur le symbole, 2 vol.; — sur le Décalogue, 2 vol.; — Traité de la prière, 2 vol., et l'Esprit de Nicole, ou Instructions tirées de ses ouvrages, par l'abbé Cerveau, un vol. Parmi les petits Traités de morale, on distingue celui qui a pour titre: *Des moyens de conserver la paix avec les hommes.* « C'est, dit Voltaire, un chef-» d'œuvre auquel on ne trouve rien » d'égal en ce genre dans l'antiqui-» té. » Mme. de Sévigné ne se lassait pas de le lire. « Devinez ce que je » fais, écrit-elle à sa fille; je recom-» mence ce Traité, et je voudrais » bien en faire un bouillon et l'ava-» ler (*Lett.* du 2 novembre 1671) (1). VII. *De l'unité de l'Église*, ou

(1) Mme. de Sévigné a épuisé toutes les formes de l'admiration, en parlant de cet ouvrage. « Je n'ai a-

Réfutation du nouveau système de Jurieu, Paris, 1687, in-12. Les derniers écrits de Nicole roulent sur le système de la grâce générale, qu'il soutenait, et qui déplut à la plupart de ses amis. Il s'ensuivit une controverse qui paraît avoir occasionné entre eux quelque refroidissement. Arnauld s'exprime à cet égard avec beaucoup de force, dans ses Lettres, tome VII; et Quesnel se plaignit vivement à Nicole de cette espèce de défection. On trouve les pièces du procès dans un recueil d'écrits sur la grâce générale, publié par Fouillou (1), en 1715, avec une longue préface. On trouve encore une curieuse analyse du *Traité de la grâce générale* de Nicole, dans la *Biblioth.* du Dict. de Richelet, par Leclerc (*V.* MONNIER, XXIX, 387). Nicole a eu beaucoup de part aux Méthodes grecque et latine et à l'excellent Traité de logique, connu sous le nom de Port-Royal (*V.* LANCELOT, XXIII, 319). L'*Esprit de Nicole*, par l'abbé Cerveau, est un ouvrage bien supérieur aux *Pensées* de Nicole, recueillies sans ordre, par Mersan, Paris, 1806, in-12 (Voyez *Bibl. d'un hom. de goût*, v, 245). Outre la *Vie* de Nicole, par Goujet, dont l'auteur a un peu trop suivi les formes du panégyrique, on en a une, par Besoigne, dans le tome IV de l'*Hist. de Port-Royal*; et par Saverien, dans le tom. I des *Vies des philosophes modernes*. Son portrait, gravé dans tous les formats, fait partie des *Recueils* de Durocher et d'Odieuvre. W—s.

NICOLE (FRANÇOIS), savant géomètre, né à Paris, le 23 décembre 1683, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique; mais il montra de bonne heure des dispositions si heureuses pour les mathématiques, que Montmort voulut l'avoir avec lui, pour l'initier dans les secrets de la haute géométrie (*V.* MONTMORT, XXX, 28). La rapidité de ses progrès répondit aux soins et à l'habileté d'un tel maître; dès l'âge de dix-neuf ans, il se fit connaître par la solution d'un problème sur la rectification de la cissoïde (*Journ. des savants*, 1703, pag. 138): il présenta, en 1706, à l'académie, un *Essai de la théorie des roulettes*; et sur la lecture de ce mémoire, cette savante compagnie décida qu'elle réserverait à l'auteur la première place qui viendrait à vaquer dans son sein. Le jeune Nicole s'appliqua dès-lors à justifier une distinction si honorable, en terminant le travail dont il n'avait présenté que l'esquisse. Il donna, en 1717, un *Traité du calcul des différences finies*, dont les différentes parties furent insérées successivement dans le recueil de l'académie. C'était une application nouvelle des règles du calcul infinitésimal, indiquée par Taylor dans son ouvrage *De methodo incrementorum*, mais que Nicole eut le premier l'avantage de traiter avec toute l'étendue dont elle était susceptible.

» mais rien vu, dit-elle, de plus utile, ni si plein » d'esprit et de lumières; si vous ne l'avez pas lu, » lisez-le; et si vous l'avez lu, relisez-le avec une » nouvelle attention : je crois que tout le monde s'y » trouve. » (Du 7 octobre 1671.)

(1) Jacques Fouillou, diacre licencié de Sorbonne, dont il a été parlé fort brièvement à son article, fut un des écrivains les plus féconds du parti de l'appel. Il se montra d'abord dans l'affaire du cas de conscience, dont il donna une histoire avec Louail. En 1705, il se retira en Hollande, auprès de Quesnel; et là il eut part aux *Hexaples*, et à plusieurs autres ouvrages sur les mêmes matières. On a de lui, entre autres, une *Justification du silence respectueux*, contre Fénelon, en 3 vol. Fouillou publia neuf ou dix écrits contre cet archevêque, et d'autres contre MM. Languet, de Belzunce et autres prélats. C'est lui qui fut éditeur des *Lettres d'Arnauld*, au moins des huit premiers volumes; car le dernier est d'un autre éditeur. Après la mort de Quesnel, il obtint de rentrer en France, fut opposé aux convulsions dans la querelle élevée entre les appelants sur ce sujet, et mourut à Paris, le 21 septembre 1736, dans sa 66e. année. Le *Moréri* cite de lui plus de 40 écrits, aujourd'hui oubliés.

La théorie des lignes du troisième ordre, sujet sur lequel le grand Newton avait travaillé sans l'épuiser, fournit ensuite à Nicole l'occasion de développer son rare talent pour l'analyse. Vers le même temps un Lyonnais, nommé Mathulon, persuadé qu'il avait découvert la quadrature du cercle, déposa 3000 livres chez un notaire, pour celui qui démontrerait qu'il s'était trompé dans la solution de ce problème. Nicole gagna cette somme, et, quoique peu riche, en fit don à l'hôtel-dieu de Lyon (*V.* MATHULON, XXVII, 457); et ce fut à cette occasion qu'il donna sa *Méthode pour découvrir l'erreur de toutes les prétendues solutions* de ce fameux problème (*Journ. des savants*, 1727, pag. 643). Nicole n'était géomètre que dans son cabinet: il aimait la bonne compagnie où il avait été admis très-jeune, et il y plaisait par la douceur de ses mœurs et par la vivacité de son esprit. Sa santé ne s'affaiblit que dans les derniers mois de sa vie; il mourut d'une érésypèle, le 8 janvier 1758, à l'âge de soixante-quinze ans. Son *Éloge*, par Fouchy, est imprimé dans l'*Histoire* de l'académie, même année. Les *Mémoires* de Nicole, au nombre de vingt-six, sont disséminés dans le *Recueil* de cette compagnie; on a cité les plus importants. Nicole n'a publié aucun ouvrage séparément. W—s.

NICOLE (NICOLAS), architecte, auquel il n'a peut-être manqué qu'un plus grand théâtre pour obtenir une réputation digne de ses talents, naquit, en 1701, à Besançon, de parents peu favorisés de la fortune. Mis en apprentissage chez un serrurier, il se rendit fort habile dans l'art de travailler le fer; mais étant allé à Paris pour se perfectionner dans son état, il ne tarda pas à y renoncer, pour suivre les leçons de Blondel, qui venait d'ouvrir un cours gratuit d'architecture. Il fit de rapides progrès sous cet habile maître; et de retour à Besançon, il fut chargé de la construction de l'église du *Refuge*, dont la jolie façade a été gravée plusieurs fois. Il donna ensuite le plan de la collégiale *Sainte-Anne* de Soleure, et fut invité par le conseil à se rendre en cette ville pour en diriger les travaux. Cette église, dont on a justement critiqué les détails, et celle de *Sainte-Madelène* de Besançon, qui n'a jamais été achevée, sont les deux plus grands ouvrages dont Nicole ait été chargé. Honoré de la confiance des intendants qui se succédèrent dans l'administration de la province de Franche-Comté, il fut consulté sur tous les projets de construction et d'embellissement exécutés de son temps. Il était doué d'une imagination très-vive; et il reproduisait toutes ses idées avec la même rapidité qu'il les avait conçues: à défaut de crayon, la pointe d'un compas ou un morceau de charbon lui suffisait pour esquisser les plans les plus vastes, et en faire apprécier les différentes parties. Les compositions de Nicole pèchent surtout par cette recherche d'ornements, trop éloignée de la simplicité des anciens, que son défaut de fortune ne lui avait pas permis d'aller étudier en Italie. Quoique très-occupé de son état, il vécut toujours dans la médiocrité, parce qu'il ne réclamait jamais ses honoraires. Cet artiste mourut à Besançon, le 22 janvier 1784. Il avait inventé, dans sa vieillesse, et il exécuta lui-même un *fusil*, qui se chargeait par la crosse, et dont la batterie était mobile, de manière

qu'en la tournant on obtenait successivement huit détonations. Il avait laissé un grand nombre de plans qui ont été dispersés, et un *Traité d'architecture*, in-fol., qu'on croit perdu. W—s.

NICOLI (NICOLAS). *V.* NICCOLI.

NICOLLE DE LACROIX (LOUIS-ANTOINE). *V.* LACROIX.

NICOLO (NICOLAS ISOUARD, dit), né à Malte, en 1777, d'un père d'origine française, fut amené de bonne heure à Paris, par un commandeur de l'Ordre, et y reçut une éducation soignée. Il retourna dans sa patrie, en 1790 : son père l'envoya successivement à Palerme et à Naples, en qualité de commis de maison de banque. Isouard cherchait souvent dans la musique un délassement à ses occupations. Quelques bons maîtres, auxquels il exprima le desir de se vouer à la composition dramatique, se plurent à lui donner des leçons. Une circonstance imprévue acheva de décider sa vocation : le banquier chez lequel il travaillait à Florence, ayant voulu donner un grand concert, et celui qui devait le diriger n'ayant pu s'y trouver au jour convenu, Isouard qu'on n'en avait pas cru capable, se chargea de le remplacer, et y réussit à la satisfaction de tous les assistants. Ce fut dans cette ville qu'il fit son premier essai, par un petit opéra intitulé, *Avviso ai maritati* : il en donna un autre à Livourne, qui fut assez bien accueilli. Il ne cessait, cependant, de solliciter son retour à Malte. Sa famille y obtint, pour lui, la place d'organiste de la chapelle de l'Ordre; mais, n'ayant point renoncé au projet de travailler pour le théâtre, il refit la musique de quelques petits opéras français, tels que le *Tonnelier* et *Renaud d'Ast* : le premier a été donné, depuis, à Paris, sans succès. L'île de Malte ayant été livrée à Buonaparte, Isouard s'attacha aux Français. Le général Vaubois, après la capitulation, l'emmena en France, avec le titre de son secrétaire. Après avoir fréquenté quelque temps notre Opéra-comique, Isouard conçut le projet, qu'il a suivi avec une constance surprenante, d'en faire l'élément de sa fortune. Le premier ouvrage qui fixa l'attention sur lui, fut *Michel-Ange*. L'affiche, à cette époque, lui conservait encore son nom de famille; mais, après le *Médecin turc*, une de ses plus anciennes et de ses meilleures productions, il s'italianisa tout-à-fait, et ne se fit plus appeler que *Nicolò*, nom sous lequel il est si généralement connu en France, que beaucoup de personnes ne soupçonnent même pas qu'il en eût un autre. Le style de Nicolò était, au reste, beaucoup moins italien que son nom. Dans la résolution, très-louable, de respecter la vérité, et de soigner l'expression dramatique, il eut le malheur de rechercher, et, qui pis est, de suivre les avis de certains écrivains, aussi étrangers aux procédés de l'art musical, que le sont communément les gens-de-lettres français. Ils lui donnèrent, sur la déclamation lyrique, des leçons dont il savait apprécier le ridicule, mais dont il affectait de révérer la profondeur, afin de se faire des partisans dans le monde et dans les journaux. Cette tactique lui réussit; mais pendant qu'il était prôné dans quelques feuilletons, les connaisseurs s'aperçevaient que son style musical devenait, chaque jour, plus maigre et plus pauvre. Il le sentit enfin lui-même; et il donna, dans *Joconde*, la preuve qu'il eût pu mieux

remplir sa carrière, sans le fatal système auquel il s'était asservi. *Cendrillon*, qui est un de ses plus faibles ouvrages, lui semblait être son chef-d'œuvre, parce qu'il avait eu une vogue populaire extravagante. Il est à remarquer, dans l'intérêt de l'art, que, cette démence une fois calmée, le public a repoussé avec dédain un avorton littéraire et musical, qui n'avait dû une réussite éphémère qu'à la réunion extraordinaire de trois débutantes à la mode. Le succès plus mérité de *Joconde*, ramena Isouard à une meilleure école. Il fit *Jeannot Colin*, où l'on trouve un mélange assez heureux de chants gracieux et d'expression dramatique. C'est la dernière de ses productions qui soit digne d'être remarquée. Il mourut dans la force de l'âge, mais déjà fort affaibli, le 23 mars 1818. On a prétendu que le dépit concentré de voir admettre à l'Institut des rivaux pour lesquels il ne dissimulait pas sa jalousie, avait abrégé ses jours; mais il est sûr, aujourd'hui, qu'il fut victime d'un goût immodéré pour les plaisirs. Nicolò, selon une expression reçue, soignait plus ses succès que ses ouvrages. Sous des formes pesantes, il cachait un esprit très-délié. Il raisonnait fort bien de son art avec les gens qu'il savait être connaisseurs : avec les autres, il se taisait ou dissimulait, de peur de se faire des ennemis. On a dit qu'il avait chez lui un recueil de morceaux italiens, dans lequel il puisait, sans scrupule, tout ce qui était à sa convenance; mais s'il avait eu un pareil trésor, il est probable qu'il s'en serait servi dans ses premiers essais, et qu'il eut évité des chûtes fâcheuses. Il est vrai que ses partitions fourmillent de réminiscences, que l'on pourrait qualifier de plagiats : ces réminiscences sont surtout de la musique d'église, qu'il connaissait parfaitement. L'article de ce compositeur, dans le *Dictionnaire des Musiciens*, ne doit être lu qu'avec une extrême réserve : il a été rédigé par lui-même, et à l'époque de la plus grande vogue de sa *Cendrillon*. Nicolò, après la restauration, prit la croix de chevalier de Malte, qui, disait-il, lui avait été donnée par le grand-maître, passionné pour la musique; supposition ridicule pour quiconque connaît les statuts de l'Ordre. (1) S—v—s.

(1) Nicolo donna au théâtre de Livourne trois opéras italiens : le *Tonnelier*, *Renaud d'Ast* et les *Deux avares*. Après la chute du premier, en 1800, sur le théâtre de l'Opéra-comique à Paris, il y donna, la même année, l'*Impromptu de campagne*, qui ne réussit guère mieux. En 1801, il s'essaya, sans succès, sur la scène lyrique, par le grand opéra de *Flaminius* auquel d'autres compositeurs avaient aussi travaillé. Il revint à l'Opéra-comique, et y fit jouer la *Statue*, qui tomba en 1802; il en fut consolé la même année par la réussite de *Baiser et quittance*, qu'il avait composé avec d'autres musiciens. Enfin le succès complet de trois ouvrages représentés en 1803, les *Confidences*, *Michel-Ange*, et le *Médecin turc*, établit sa réputation de compositeur agréable et quelquefois original. Il donna depuis successivement, en 1805, l'*Intrigue aux fenêtres*, *Léonce ou le fils naturel*, la *Ruse inutile*; en 1806, la *Prise de Passau*, le *Déjeûné de garçon*, le *Petit page*; en 1807, les *Rendez-vous bourgeois*, le *Remède à la goutte*; en 1808, *Cimarosa*, un *Jour à Paris*; en 1810, *Cendrillon*; en 1811, le *Billet de loterie*, le *Magicien sans magie*, *Lulli et Quinault*; en 1812, le *Prince de Catane*, le *Français à Venise*; en 1814, *Bayard à Mézières*, en société avec MM. Boyeldieu, Catel et Cherubini; seul, *Joconde*, *Jeannot et Colin*; en 1816, les *Deux Maris*, l'*Une pour l'autre*, les *Deux capitaines*. La mort le surprit lorsqu'il s'occupait d'*Aladin ou la Lampe merveilleuse*, dont il a composé les trois premiers actes presque en entier. M. Benincbori a fini le quatrième acte et les récitatifs : cette pièce attendue depuis long-temps, va être jouée incessamment sur le théâtre de l'Académie-Royale de musique. Parmi les vingt-neuf opéras comiques de Nicolò, joués en France, il y en a une douzaine qui sont constamment joués sur tous les théâtres de France. *Jeannot et Colin* a été traduit en plusieurs langues; on l'a mis en ballet à Londres. Nicolò étudiait tous les matins les chefs-d'œuvre des grands maîtres, il s'attendrissait jusqu'aux larmes en chantant l'Alceste de Gluck. Sa Bibliothèque musicale qui était nombreuse et bien choisie, et la plupart des partitions de ses opéras, ont été achetées par l'École royale de musique et de déclamation. Il a composé en outre une grande quantité de pièces pour piano, harpe, flûte, violon et harmonie. A—T.

NICOLSON ou NICHOLSON (WILLIAM), savant bibliographe anglais, membre de la société royale de Londres, né en 1655, était fils du pasteur de Plumland, dans le comté de Cumberland. Son père prit beaucoup de soin de son éducation, et l'envoya continuer ses études à l'université d'Oxford, où Nicolson fut reçu bachelier, à l'âge de vingt ans. Il fit ensuite un voyage sur le continent, et visita les principales bibliothèques de l'Allemagne, prenant des notes sur les livres rares et les manuscrits qu'elles renferment. De retour en Angleterre., il acheva ses études; et, comme il se destinait à la carrière ecclésiastique, il reçut les ordres sacrés, et fut pourvu de quelques bénéfices. Pendant son séjour à Oxford, il fournit plusieurs descriptions à l'*Atlas* anglais, qui s'imprimait en cette ville (de 1680 à 1683); et il publia successivement des Sermons et quelques Écrits de controverse, qui le firent connaître avantageusement de ses supérieurs. Quoique Nicolson fût d'un caractère difficile, et aigre dans les discussions littéraires, ses talents lui méritèrent des protecteurs puissants : il fut élevé, en 1714, à l'évêché de Carlile, et transféré, en 1718, sur le siége de Londonderry, en Irlande. Enfin, il venait d'être nommé à l'archevêché de Cashel, quand il mourut subitement, à Derry, le 9 février 1727. Outre sept *Sermons* et quelques écrits de circonstance, on a de ce prélat : I. Deux *Lettres sur les inscriptions runiques*, dans les *Transact. philosoph.*, année 1685. (N°. 178). II. *English historical library*, Londres, 1696-99, 3 vol. in-8°. — *Scottish historical library*, ibid., 1702, in-8°. Nicolson réunit ces deux ouvrages dans une seconde édition, qu'il publia en 1714, in-fol. — *Irish historical library*, ibid., 1724, in-8°. Ces trois Bibliothèques ont été réunies, depuis la mort de l'auteur, avec des corrections et des additions, Londres, 1736, in-fol. Ce Recueil, très-rare hors de l'Angleterre, contient une Notice assez exacte de tous les ouvrages qui avaient paru sur l'histoire civile et ecclésiastique des trois royaumes. III. *Leges marchiarum*, Londres., 1705, ibid., 1747, in-8°. IV. Une préface aux *Paters* de Chamberlayne, écrite en 1713 (*V.* CHAMBERLAYNE). V. *Dissertatio de jure feodali veterum Saxonum*; elle est imprimée à la tête des *Leges anglo-saxonicæ*, publiées par Dav. Wilkins, Londres, 1721, in-fol. VI. *Sur les medailles d'Ecosse* (*On the medals and coins of Scotland*) ouvrage omis dans la *Bibliotheca numaria* de Lipsius, mais dont on trouve un bon extrait dans les *Mém. de Trévoux* (oct. 1710, p. 1755-1764). L'auteur avait déjà traité ce sujet avec détail dans le 8e. et dernier chapitre de sa *Biblioth. hist. d'Écosse*. Nicolson avait réuni sur la topographie, l'histoire et les antiquités du diocèse de Carlile, de nombreux matériaux qui ont été insérés en partie dans l'*Histoire du Cumberland*; par son neveu Jos. Nicolson, et Rich. Burn. Jacques Burckard a imprimé quelques fragments des *Lettres* de Nicolson à Hanisius, dans la *Descript.* de la biblioth. de Wolffenbuttel, 2e. partie. On trouve une courte Notice sur ce savant, dans le *Dict.* de Chaufepié. W—s.

NICOLSON. *V.* NICHOLSON.

NICOMAQUE, peintre grec, contemporain d'Apelle et de Mélanthe, était fils et élève d'Aristodème, pein-

tre de Carie, qui avait écrit un livre sur les anciens peintres et sur les princes et les villes qui avaient fait fleurir les arts. Nicomaque fut un des quatre peintres que Pline cite comme n'ayant employé que quatre couleurs (le blanc, le jaune, le rouge et le noir) pour peindre leurs tableaux. Il brillait surtout par une étonnante facilité. Aristrate, tyran de Sicyone, l'ayant mandé pour peindre un tableau, qu'il destinait à perpétuer la mémoire du poète Telestus, et qu'il voulait consacrer à une époque fixée, le peintre n'arriva que peu de jours avant le terme prescrit. Aristrate ne put contenir sa colère; mais Nicomaque l'apaisa bientôt, en terminant, dans le temps qui lui restait, un ouvrage digne de sa réputation. Il rendait justice à la beauté des ouvrages de Zeuxis; et, un jour qu'il admirait l'Hélène de ce grand peintre, quelqu'un parut surpris de son enthousiasme : « Tu t'en » étonnes, répondit Nicomaque; » prends mes yeux et tu croiras voir » une déesse. » Comme Apelle, il laissa en mourant un tableau non achevé, que personne n'osa finir. Cicéron dit que, dans ses ouvrages, comme dans ceux d'Aëtion, d'Apelle et de Protogène, toutes les parties de l'art ne laissent rien à desirer. Ce fut lui qui, le premier, donna à Ulysse le bonnet de voyageur, nommé le *pileus*. Ses principaux ouvrages étaient : l'*Enlèvement de Proserpine*, placé depuis au Capitole, dans le temple de Minerve; une *Victoire* traversant les airs sur un quadrige; *Cybèle* assise sur un lion; de belles *Bacchantes*, près de qui se glissent des Satyres; *Apollon et Diane*; enfin une *Scylla*, qui se voyait au temple de la Paix. Nicomaque eut pour élèves, Aristide son frère, Aristocle son fils, Corylas, Philoxène d'Erétrie, qui peignit, pour Cassandre, une *Bataille d'Alexandre*, et qui ajouta encore, par des moyens de son invention, à la célérité d'exécution qu'il tenait de son maître. — Il y eut un autre NICOMAQUE, graveur en pierres fines, dont il nous est parvenu un *Faune* assis sur une peau de tigre. Suivant Stosch, il faudrait lire Niconas, pour le nom du graveur de cette pierre. Quoi qu'il en soit, on croit que ce sujet est la répétition de quelque statue célèbre, parce qu'on le retrouve au revers d'une médaille de la famille Pétronia. L—S—E.

NICOMÈDE Ier., roi de Bithynie, succéda, la 10e. année de l'ère de Bithynie (ou l'an 278 avant J.-C.), à son père Zipoetès, et craignant que ses frères ne songeassent à lui disputer le trône, il les fit tous massacrer. Un seul, nommé Zyboeas, échappé comme par miracle à cette mesure épouvantable, se retira dans les provinces maritimes qu'il parvint à soulever. Nicomède marcha aussitôt contre lui, dispersa ses partisans, et le força de chercher un asile dans les états voisins. Redoutant avec raison les projets ambitieux d'Antiochus, roi de Syrie, il s'allia avec les Héracléens, et fit, avec les Gaulois, maîtres de la Lysimachie et de la Chersonèse, un traité, dont Photius a conservé les principaux articles avec quelques autres fragments de Memnon (V. ce nom, XXVIII, 245); et c'est de là que date l'entrée des Gaulois dans l'Asie-Mineure, où ils occupèrent la contrée qui, de leur nom, fut appelée Galatie. Uni aux Héracléens, il se trouvait en état de lutter avec avantage contre la flotte d'Antiochus, qui, ne voulant pas s'exposer au hasard d'un combat,

lui demanda la paix. Nicomède ne s'attacha plus dès-lors qu'à faire fleurir les arts et le commerce dans son royaume. Il bâtit une ville célèbre, appelée, de son nom, *Nicomédie*, et commença un canal destiné soit à dessécher des terrains marécageux, soit à faciliter la circulation des marchandises; mais sa mort, survenue l'an 249, l'empêcha de le terminer. Il avait été marié deux fois. Sa première femme, qui était Phrygienne, étant morte de la blessure que lui fit à l'épaule un chien furieux, il épousa Etazeta, dont il eut Prusias, qu'il déclara son héritier, au préjudice de ses enfants du premier lit. — NICOMÈDE II, fils de Prusias, fut conduit à Rome, vers l'an 166 avant J.-C., par son père, qui le recommanda à la bienveillance du sénat et du peuple romain. L'affection que les Bithyniens témoignaient au prince destiné par sa naissance à régner un jour sur eux, le rendit odieux à Prusias, décidé à lui préférer les enfants qu'il avait d'un second mariage. Il le renvoya donc à Rome, où Nicomède fut accueilli avec tous les égards dus à l'héritier présomptif d'une couronne. Les distinctions dont il était l'objet, accrurent la haine de sa marâtre; et elle arracha à Prusias l'ordre de le faire périr. Menas, envoyé en Italie, sous le prétexte de demander au sénat la remise de la somme qui restait due par Prusias au roi de Pergame d'après le dernier traité, fut chargé en secret d'imaginer un moyen de se défaire de Nicomède. Mais loin d'exécuter cette commission, il révéla au jeune prince cette odieuse trame, et lui offrit l'appui du roi de Pergame, pour chasser sa marâtre et s'emparer de la Bithynie. Après s'être concertés avec l'ambassadeur de Pergame, ils partent aussitôt. Arrivés dans l'Épire, Nicomède ceint le bandeau royal, entre dans la Bithynie, dont les peuples lui ouvrent leurs villes, et vient assiéger, dans Nicomédie, son père, à qui il arrache la vie, l'an 148 (*V.* PRUSIAS). Il s'allie ensuite avec Mithridate, et, joignant ses troupes à celles du roi de Pont, envahit la Paphlagonie. Les Romains, intéressés à tenir l'Asie partagée en petits états, intiment l'ordre aux deux rois de reconnaître l'indépendance des Paphlagoniens. Feignant d'obéir, Nicomède met à leur tête un de ses fils, à qui il fait prendre le nom de Pylemène, qui était celui des anciens souverains. Mithridate, plus fier, refuse de reconnaître le droit que les Romains s'arrogeaient sur les états d'Asie, et, malgré les menaces de leurs ambassadeurs, s'empare de la Galatie. Quelque temps après, il prend la Cappadoce, et ayant fait égorger Ariarathe, son beau-frère avec ses deux fils, il met sur le trône un de ses propres enfants, auquel il donne, à l'imitation de Nicomède, le nom du prince qu'il a mis à mort. Cependant Laodice, veuve d'Ariarathe, s'échappe de la cour de son barbare frère, et demande un asile à Nicomède, qui l'épouse. Tous deux supposent l'existence d'un troisième fils de Laodice, et réclament pour lui le trône de Cappadoce. Les Romains mirent fin à ces honteux débats, en obligeant Mithridate d'évacuer la Cappadoce, dont les habitants élurent roi, Ariobarzane (*V.* ce nom). Nicomède mourut l'an 89 avant J.-C. La vie de ce prince a fourni au grand Corneille le sujet d'une de ses plus belles pièces. — NICOMÈDE III était fils du précédent, et d'une

danseuse nommée Nyza, que son père avait connue pendant son séjour à Rome. Après la mort de celui-ci, il prit possession du royaume de Bithynie; mais expulsé par son frère cadet, nommé Socrates, que Mithridate protégeait secrètement, il vint implorer le secours du sénat, qui le rétablit sur le trône. Excité par les Romains à se venger du terrible roi de Pont, il osa faire quelques excursions sur ses terres; mais Mithridate entra dans la Bithynie, battit et dispersa l'armée de Nicomède, et le força d'abandonner une seconde fois ses états. Sylla réconcilia ces deux princes, et ramena Nicomède dans sa capitale. Ce prince mourut l'an 75 avant J.-C. Il déclara par son testament, les Romains héritiers de la Bithynie, qui fut réduite en province. L'abbé Sévin avait entrepris l'*Histoire des rois de Bithynie*, dont on a plusieurs fragments dans le *Recueil* de l'académie des inscriptions (*V.* SÉVIN). Les médailles nous ont conservé les portraits des trois rois de Bithynie (Voy. l'*Iconographie grecque* de Visconti, II, 310). W—s.

NICOMÈDE, géomètre grec, est principalement connu par l'invention de la *Conchoïde*. On n'est pas d'accord sur le temps où il a vécu; mais Montucla a démontré, par les témoignages de Proclus et d'Eutocius, que Nicomède, que l'on répute communément postérieur de quelques siècles à l'ère chrétienne, florissait au moins cent ans avant J.-C. De tous ses travaux il ne nous reste que la Conchoïde, courbe qui sert à résoudre, par un procédé uniforme, le problème de la trisection de l'angle, et celui de la duplication du cube, ou des deux moyennes proportionnelles. Il imagina, pour la tracer, un instrument ingénieux, que Montucla a décrit ainsi que les différentes propriétés de cette courbe, dans son *Histoire des mathématiques* (tome 1er., p. 254-57). Geminus parlait de la Conchoïde, dans un de ses traités, dont on regrette la perte (*V.* GEMINUS, XVII, 57). W—s.

NICON, patriarche de l'église de Russie, et savant historien, naquit en 1613, de parents obscurs, dans les environs de Nijni-Now-Gorod. On le nommait *Nikit*. Engagé d'abord dans les liens du mariage, et ayant perdu ses trois enfants, il résolut d'abandonner le monde : son épouse prit l'habit de religieuse dans un monastère de Moscou, et il alla se retirer dans un couvent appelé Anzerskoi-Skit, situé sur une île de la mer Blanche. En recevant l'habit monastique, il reçut le nom de Nicon. Ayant encouru la disgrace de son supérieur, avec lequel il avait été envoyé à Moscou, il fut expulsé de sa congrégation; mais il entra dans une autre communauté, dont il devint bientôt le supérieur. Conduit à Moscou par les affaires de sa maison, il plut au czar Alexis, qui lui confia la direction d'un monastère dans la capitale. Il fut nommé successivement archimandrite, archevêque métropolitain de Now-Gorod, et enfin (1652) patriarche de Russie, et chef de l'église russe. Il était naturellement éloquent, d'un caractère ferme, sévère, et généreux. Étant archevêque de Now-Gorod, il sacrifia, dans un temps de disette, ses revenus, pour soulager les pauvres : chaque jour, il leur faisait des distributions en pain et en argent. Il construisit dans la ville quatre nouveaux hôpitaux, pour les veuves, les orphelins et les vieillards

Il usait de la confiance que lui accordait le czar, pour le bien des malheureux : exerçaut une espèce de magistrature suprême, il visitait les prisons; il délivrait ceux qui lui paraissaient innocents, et consolait les coupables, qui obtenaient même un pardon absolu, lorsque leurs fautes lui paraissaient mériter de l'indulgence. Dans le temps de la famine dont nous venons de parler (1650), les habitants de Now-Gorod s'étant soulevés, le voïvode ou gouverneur, dont les jours étaient menacés, se réfugia près de l'archevêque, qui le cacha dans son palais. Nicon sortit pour rappeler à la raison ces forcenés, qui, le voyant, se jetèrent sur lui, le frappèrent et le traînèrent par les cheveux. Il aurait été massacré, si quelques hommes sages ne l'avaient entouré, pour le défendre contre la fureur de la populace. L'état auquel on l'avait réduit, fit une vive impression : quelques révoltés eurent honte de leurs excès, et le calme parut se rétablir. Le patriarche, refusant de prendre du repos, se prépara à la mort par la prière et par la communion ; il vint trouver les séditieux dans leurs assemblées, pour les exhorter à rentrer dans le devoir. Leur fureur s'adoucit ; chaque jour, plusieurs d'entre eux venaient implorer la médiation du patriarche, afin d'obtenir grâce auprès de leur souverain. Les esprits étaient dans cette disposition, lorsque l'on publia un ukase du prince : il assurait le pardon à ceux qui rentreraient dans le devoir, n'exceptant que les chefs de la révolte. Le patriarche était chargé d'examiner et d'exercer, selon les circonstances, justice ou clémence. Pendant qu'il était sur le siége métropolitain de Now-Gorod, il introduisit dans l'église russe, le chant en parties, à l'exemple de ce qui se pratiquait à Kiew et dans l'Église grecque. Cette nouveauté plut à l'empereur Alexis : quand Nicon venait à Moscou, il officiait dans la chapelle du palais, et le service divin s'y faisait comme à Now-Gorod. Joseph, patriarche de Russie, étant mort (1666), Nicon fut choisi par l'empereur pour remplir le premier siége de l'Église russe. Le nouveau patriarche s'était particulièrement attaché à l'étude des Livres saints. Craignant que le temps n'eût corrompu la pureté de l'ancienne version slavone de l'Écriture, il détermina l'empereur à convoquer un concile chargé de rétablir le texte sacré des Écritures saintes dans leur première intégrité. On rassembla les anciennes copies de la version slavone ; on écrivit aux patriarches grecs et aux moines du mont Athos, pour les prier d'envoyer, au concile, des manuscrits grecs. Suivant l'usage de l'empire d'Orient, l'empereur présida lui-même l'assemblée, à laquelle assista, entre autres, le patriarche d'Antioche. Après un examen scrupuleux, le concile prononça que l'ancienne version slavone rendait fidèlement le texte des Livres saints, et que les fautes qui pouvaient s'y être glissées, ne devaient être attribuées qu'au grand nombre de copies. En rapportant ces faits, un auteur récent demande : « Qu'est donc devenu cet antique Évangile slavon, » sur lequel juraient les rois de » France, lorsqu'on les sacrait à » Reims ? Les Vandales de la révolution auraient-ils détruit ce monument précieux de la religion et » de la littérature des Slaves ? » Le patriarche Nicon eut lui-même soin

que la sainte Bible fût publiée à Moscou, d'après l'ancienne version. Le concile ordonna aussi quelques changements dans les cérémonies de l'Église. Nicon avait une grande influence dans les conseils du souverain; il dirigeait les affaires temporelles aussi bien que celles de l'Église. Les guerres qu'Alexis entreprit contre la Suède et la Pologne, n'ayant point eu le succès que l'on attendait, Nicon s'aperçut qu'il avait perdu les bonnes grâces du prince. Craignant des revers humiliants, il demanda et obtint la permission de se retirer dans un monastère, en conservant le titre de patriarche, dont les fonctions seraient exercées par le premier archevêque métropolitain. C'est dans cette retraite honorable, qu'il entreprit de revoir les chroniques qui avaient paru sur l'histoire de la Russie, depuis Nestor jusqu'à son temps. Ayant comparé les différentes copies qu'il put se procurer, corrigeant, suppléant par l'une ce qui manquait à l'autre, il forma, en langue slavone, un corps d'histoire, qui va jusqu'à l'an 1630. Schlözer en a publié (Pétersbourg, 1767-68) deux volumes in-4°., dont le premier s'étend depuis le commencement de la monarchie jusqu'à l'an 1094, et le second jusqu'à l'an 1237. Il y avait 203 ans que l'art typographique était introduit en Russie, et l'on avait jusque-là négligé de publier les chroniques, qui sont la première source, quand on veut étudier l'histoire. Notre patriarche ayant quitté la cour, ses ennemis le poursuivirent dans sa retraite. Accusé d'avoir formé des projets contre le czar, d'avoir répandu des bruits odieux sur son souverain, et d'avoir écrit contre lui au patriarche de Constantinople, il fut jugé dans un concile, déclaré déchu de la dignité patriarcale, et relégué dans un monastère, loin de la capitale. Après la mort d'Alexis, on le transféra dans un couvent moins éloigné; il obtint même la permission de revenir à Moscou, dans un couvent qu'il y avait fondé (1). Étant mort en chemin (1681), son corps, par ordre du czar, fut apporté à Moscou, où on lui rendit les honneurs dus aux patriarches. (*Voy.* Bacmeister, *Mémoires sur la vie du patriarche Nicon*, Riga, 1788, in-8°., en allemand.) G—Y.

NICOT (JEAN), seigneur de Villemain, secrétaire du roi, ambassadeur en Portugal, etc., ne dut sa fortune qu'à son mérite. Il était né à Nîmes, en 1530, d'un simple notaire peu riche, mais qui cependant n'avait rien négligé pour l'éducation de son fils. Paris l'attira de bonne heure : il y perfectionna et y étendit ses connaissances, et n'acquit pas moins de capacité pour les affaires; ce qui lui valut tout-à-la-fois l'estime des érudits et la faveur de la cour. Il jouit de la confiance de Henri II et de celle de son successeur. Ce fut François II qui l'envoya en ambassade à Lisbonne. Durant le cours de cette mission, un marchand flamand lui donna de la graine de *pétun*, plante de l'Amérique, alors inconnue en Europe, et qui, depuis, y est devenue d'un si grand usage, sous le nom de *tabac*. Nicot, qui en avait envoyé la semence à Catherine de Médicis, lui présenta la plante même à son retour de Portugal. Le cordelier Thevet a disputé à Nicot la gloire

(1) La bibliothèque fondée par le patriarche Nicon au couvent qu'il fit bâtir à *Woskresenskoi*, dans le gouvernement de Moscou, est au nombre des plus remarquables de l'Empire russe : elle est abondamment pourvue de manuscrits (*Revue encycl.* d'oct. 1821, XII, 205).

d'en avoir enrichi la France; mais sa prétention n'a pas été accueillie, et le nom de *Nicotiane*, imposé d'abord au tabac, lui est resté, du moins dans la langue scientifique. Il constate les droits de Nicot à la reconnaissance du fisc, pour qui cette plante a été et sera probablement long-temps encore d'une si grande ressource, et à celle de l'agriculture et du commerce, à cause des avantages qu'ils en ont retirés, quand il a été permis d'en faire un objet de spéculation agricole et industrielle. Il n'est pourtant pas vraisemblable que Nicot sentît l'importance du présent qu'il offrit à la reine-mère, et qu'il prévît que ce présent vaudrait un jour trente millions de revenu à l'État. Il a rendu, avec plus de connaissance de cause, d'utiles services d'un autre genre, à la république des lettres. On lui doit une édition très-correcte de l'histoire d'Aimoin: *Aimonii monachi qui anteà Ammonii nomine circumferebatur, historiæ Francorum lib. IV, ex veteribus exemplariis et novâ accuratâque recensione nunc demùm multò emendatiores et meliores*, Paris, 1566, in-8°. Dupin, dans sa Bibliothèque universelle, a, par erreur, attribué cette édition à Pithou. On sait que Nicot y travaillait en 1557, neuf ans avant qu'il la mît au jour. Après sa mort, parut son *Trésor de la langue françoise, tant ancienne que moderne, auquel, entre autres choses, sont les mots propres de marine, vénerie et fauconnerie, ci-devant ramassés par Aimar Ranconnet, vivant conseiller du roi et président des enquêtes au parlement, revu et augmenté en cette dernière impression de plus de la moitié, avec une grammaire françoise et latine* (de J. Masset), et *le recueil des vieux proverbes de la France; ensemble le* Nomenclator *de Junius, mis par ordre alphabétique, et creu d'une table particulière de toutes les dictions*, Paris, 1606, *avec privilége du roi et de l'empereur*, in-fol. Il y a, du même ouvrage, une édition de Rouen, 1618, in-4°. Le travail de Ranconnet n'était qu'un faible et léger canevas, qui a disparu sous la broderie dont Nicot l'a enrichi. Il y avait sans doute, dans ce travail primitif, le germe d'un dictionnaire français: mais Nicot l'a fécondé; et l'honneur d'avoir fourni le premier modèle d'un ouvrage de ce genre, dans notre langue, lui est resté. Composé dans un temps où elle n'était pas encore fixée, ce livre, à mesure qu'elle s'est perfectionnée, a dû perdre de son autorité; et depuis que les Pascal, les Despréaux, les Racine, ont écrit, ce n'a plus été qu'un vocabulaire du vieux langage. Cependant il n'a pas été inutile aux auteurs de dictionnaires plus modernes, et principalement à celui du Dictionnaire des arts et des sciences, qui l'a souvent copié. Nicot avait laissé, en manuscrit, un *Traité de la marine*. Il mourut à Paris, le 5 mai 1600. V. S. L.

NICUESSA (DIÉGO DE), capitaine espagnol, était un gentilhomme fort riche, qui avait passé en Amérique, où il demeurait dans l'île de Cuba. Les affaires de cette colonie l'ayant amené en Espagne, en 1509, il y apprit qu'Ojéda venait d'être chargé de la formation de nouveaux établissements dans le continent de l'Amérique méridionale. Le desir de prendre part à cette entreprise, lui fit demander qu'elle fût partagée. Comme il était connu très-avantageusement à la cour, sa proposition fut accueillie. On forma

deux provinces du pays où l'on comptait s'établir; et Nicuessa obtint le commandement de celle qui s'étendait du golfe d'Uruba au cap Gracias-a-Dios : elle fut nommée Castille-d'Or. Les deux gouvernements pouvaient tirer en commun des vivres de la Jamaïque. On partit de San-Lucar, en 1509. Nicuessa avait avec lui quatre grands vaisseaux et deux brigantins : il arriva presqu'en même temps qu'Ojeda, sur les côtes de Saint-Domingue, quoiqu'il eût quitté l'Espagne plus tard, et qu'il se fût arrêté à Santa-Cruz, une des petites Antilles, où il avait enlevé cent Caraïbes pour en faire des esclaves. Les deux gouverneurs ne tardèrent pas à avoir des démêlés fort vifs sur leurs droits; tous deux avaient des prétentions sur le golfe de Darien. Ojeda proposa plusieurs fois à Nicuessa de vider leur différend par les armes : Nicuessa consentait à se battre, pourvu que chacun déposât 5000 castillans d'or, qui appartiendraient au vainqueur. Enfin on les mit d'accord; et la rivière du Darien marqua leurs limites. Nicuessa quitta Saint-Domingue, en 1510, avec cinq vaisseaux; bientôt une tempête affreuse les dispersa. Quatre entrèrent dans la rivière de Chagre. Le commandant, jeté seul sur une côte inconnue, y perdit sa caravelle, et se vit forcé de chercher par terre Veragua, qui était le rendez-vous général. Un grand nombre d'Espagnols périt de misère, ou par la main des sauvages; d'autres quittèrent leur chef. Nicuessa retrouva son lieutenant, qui l'avait abandonné avec trois vaisseaux; il lui pardonna, mais le retint prisonnier. La plupart des bâtiments avaient été jetés à la côte; bientôt les vivres manquèrent tout-à-fait: on assure que plusieurs Castillans, ayant un jour mangé le corps d'un Indien, tué dans un combat, et qui commençait à sentir mauvais, moururent tous. Nicuessa, ne voyant nulle apparence de s'établir au milieu d'un peuple qui se défendait avec tant de bravoure, laissa une partie de ses gens dans la rivière de Belem, et gagna Porto-Belo; les Indiens l'accueillirent à coups de flèches : il avança quelques lieues plus loin jusqu'à un port que Colomb avait nommé Bastimentos. Nicuessa s'écria : Arrêtons-nous ici au nom de Dieu; ce qui fit appeler cet endroit, *Nombre de dios*. On y jeta les fondements d'une ville, qui n'existe plus. Nicuessa voulut ensuite aller à Darien : Balboa refusa de l'y recevoir; cependant le lendemain on lui dit qu'il pouvait débarquer. Après qu'on lui eut fait éprouver toutes sortes de mauvais traitements, on l'embarqua sur un mauvais brigantin, avec dix-sept hommes, en lui reprochant d'avoir sacrifié tant de monde à son ambition, et lui conseillant ironiquement d'aller se vanter en Espagne des services qu'il avait rendus à la nation. Il mit à la voile en protestant de son innocence. Depuis ce moment, on n'entendit plus parler de lui. Herrera regarde comme une fable ce que disent quelques auteurs, que l'on avait trouvé dans l'île de Cuba, cette inscription gravée sur le marbre : *Ici l'infortuné Nicuessa a terminé ses malheurs et sa vie.* E—s.

NIDER, NYDER ou NIEDER (Jean), célèbre dominicain du quinzième siècle, naquit en Allemagne, de parents vertueux, qui lui firent sucer la piété avec le lait. En 1400, il prit l'habit de saint Dominique, dans le monastère de Col-

mar, où régnait toute la ferveur des premiers temps de l'ordre. Il étudia la philosophie et la théologie à Vienne en Autriche, et à Cologne, où il fut ordonné prêtre. En 1414, il se rendit au concile de Constance, pour sa propre instruction. Devenu docteur en théologie, il expliqua l'Écriture sainte, et le Maître des sentences, dans l'université de Vienne. Quelques années après, il fut prieur du couvent de Nuremberg, et contribua, autant par sa modération que par ses talents, à maintenir l'intégrité de la foi catholique dans la Franconie, contre les Hussites. Le général des Dominicains, qui visitait cette province, en 1428, associa Nider à ses travaux, et lui ordonna d'annoncer l'Evangile dans la Haute-Allemagne. Les succès qu'il obtint dans ses prédications, portèrent ses supérieurs à le nommer prieur du couvent de Bâle, en 1431. Le célèbre concile, qui se tint dans cette ville, le compta parmi ses théologiens les plus distingués. Choisi par cette auguste assemblée pour aller travailler à la conversion des Hussites, Nider commença par demander aux princes d'Allemagne des *sauf-conduits* pour les hérétiques qui voudraient se rendre à Bâle, et par les engager à contribuer, de tout leur pouvoir, à la réforme de l'Église, dans le chef et dans les membres. Le 5 janvier 1432, il écrivit de Nuremberg une lettre aux Hussites, qui produisit le meilleur effet sur leur esprit (*Annales ecclés.* de Bzovius). Le 12 février suivant, il en écrivit une autre pour hâter l'exécution des promesses que les Bohémiens avaient faites d'accepter des conférences, et qu'ils auraient vraisemblablement accomplies, si la nouvelle de la dissolution du concile de Bâle n'était venue à la traverse. Nider ne se découragea pas : muni du sauf-conduit que les pères de Bâle avaient délivré pour les Hussites, il se rendit à Égra, assista à plusieurs assemblées, et parvint à déterminer la noblesse et le clergé à nommer trois députés pour les représenter au concile. Avant leur départ d'Egra, Nider s'empressa d'aller préparer les voies à la réception qu'on devait leur faire. La joie du concile fut extrême, en apprenant, de la bouche du nonce, les heureux changements qui s'étaient opérés par ses soins, dans le cœur des sectaires. Les députés de Bohème arrivèrent à Bâle, en 1433, et présentèrent quatre articles, qui ne furent point acceptés. Nider fut envoyé de nouveau, avec dix autres nonces, dans les pays infectés des erreurs de Jean Huss, pour calmer les esprits et les ramener à l'unité. Il ne paraît pas qu'il ait montré, dans cette seconde mission, des sentiments aussi pacifiques que dans la première. La Bohème fut inondée de sang; et les Taborites ne furent soumis que par le glaive. Après cette sanglante expédition, Nider revint à Bâle, et continua, pendant quelques années, son adhésion au concile. Mais, s'apercevant que loin de procurer la paix à l'Eglise, cette assemblée la plongeait de jour en jour dans le schisme, il s'en retira, en 1437, et alla jusqu'à lui refuser l'entrée de son couvent. Il mourut en 1440, suivant Laurent Echard, ou en 1438, suivant Cave. Nous avons de ce savant religieux un grand nombre d'ouvrages, dont on trouvera le catalogue dans la *Bibliothèque des frères prêcheurs*, et dans l'*Hist. des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique*, par le P. Touron, tome



111. Nous ne ferons mention que des plus remarquables : I. *Consolatorium timoratæ conscientiæ*, Paris, 1494, in-16; Rome, 1604, in-8°. II. *Dispositorium moriendi*, in-4°.; il ne porte ni indication de ville, ni date, ni nom d'imprimeur. On le croit communément une des premières productions de l'imprimerie; mais Debure pense qu'il est postérieur à 1470. III. *De reformatione religiosorum libri tres*, Anvers, 1611, in-8°. IV. *Tractatus de elevatione mentis ad Deum*, *cui titulus*, *Alphabetum divini amoris*, divisé en quinze Tables, composée chacune de 22 échelles, dont chaque degré commence par une lettre de l'alphabet. On l'a inséré mal-à-propos parmi les ouvrages du chancelier Gerson, qui s'y trouve cité plusieurs fois par ses noms et qualités (1). V. *Formicarium seu dialogus ad vitam christianam exemplo conditionum formicæ incitativus*, Paris, 1519, in-4°.; Douai, 1602, in-8°., et ailleurs. C'est l'ouvrage le plus singulier de cet auteur. Nider y a recueilli tous les contes, toutes les opinions ridicules, rapportés par les anciens et par ses contemporains, sur les revenants, les fantômes, les incubes et les succubes, la divination, les sortiléges, les exorcismes, les diables et leurs malices, mais, *pour en montrer l'impiété et la vanité*, dit le P. Touron. VI. *Præceptorium*, *seu de Decem præceptis tractatus*, Cologne, 1472, in-fol.; édition très-recherchée, parce que c'est le plus ancien livre, avec date, qui ait des signatures (*V.* le *Manuel de librairie*, 3e. éd.): idem, Paris, 1507, 1515, in-4°.; Douai, 1612, in-8°. VII. *Manuale confessariorum*, Paris, 1473, in-fol. VIII. *Tractatus de visionibus et revelationibus*, Strasbourg, 1517; Helmstadt, 1692. Jacques Lenfant attribue ce Traité à Nider, et en parle comme d'un livre rempli de singularités, dans son *Histoire du concile de Constance*, livre v. (Outre les écrivains cités, voyez Dupin, *Biblioth. des auteurs ecclés.*, quinzième siècle.) L—B—E.

(1) Réciproquement, le Livre *De Imitatione Christi*, avant que l'attribution qui en avait été faite à Gerson, fût devenue générale, était attribué par quelques bénédictins allemands à Nider, auteur d'un livre de *Consolation*, comme Gerson. G—CE.

NIDHAMI. *V.* Nizami.

NIEBUHR (Carsten), célèbre voyageur, naquit le 17 mars 1733, à Lüdingsworth, village du duché de Lauenbourg. Ses parents étaient des paysans aisés : il les perdit de très-bonne heure; et, comme l'observe son fils, qui a écrit sa Vie, le partage de leur succession ne l'enrichit point. Ses tuteurs ne jugèrent pas à propos de lui faire continuer ses études, faiblement commencées dans une petite ville voisine : il mena pendant quatre ans la vie d'un simple paysan, n'ayant pas même pu suivre un penchant qui le portait vers la musique, et qui lui donnait l'espoir d'obtenir un emploi d'organiste. Heureusement un procès qui s'éleva dans son pays, ayant forcé d'appeler d'ailleurs un arpenteur, car il ne s'en trouvait pas dans le canton, Niebuhr se mit à étudier la géométrie pour procurer à-la-fois à son pays la science qui lui manquait, et à lui-même l'état dont il avait besoin. Il avait alors vingt-un ans, et pouvait disposer de son petit patrimoine. Il résolut d'en employer les intérêts, et même, s'il le fallait, d'en sacrifier une partie, pour atteindre le but qu'il se proposait. Il alla donc à Hambourg, en 1753, se pré-

para pendant huit mois, par l'étude de la langue latine, à suivre les cours du gymnase; puis profita, pendant un an de plus, des leçons d'un professeur de mathématiques. Alors il voulut pénétrer dans les profondeurs de cette science; et ce fut dans ce dessein qu'il se rendit à Göttingue, en 1757. Cependant sa modique fortune s'accordait mal avec ce desir de prolonger ses études. Son capital était entamé; et, pour en conserver les restes, il prit le parti d'entrer dans le corps des ingénieurs hanovriens. Il eut, quelque temps après, une bourse de famille, qui lui fournit les moyens d'acheter des instruments. En 1758, il reçut la proposition de faire le voyage d'Arabie, aux frais du gouvernement danois. On sait que cette expédition fut suggérée au comte de Bernstorf, ministre de Frédéric V, par Michaëlis, qui n'avait d'autre but, en la proposant, que d'obtenir sur différents passages de la Bible, des éclaircissements qu'on ne pouvait se procurer que sur les lieux (*V*. D. MICHAELIS, XXVIII, 524). Le ministre donna heureusement plus d'étendue au plan un peu borné du philologue, qui ne voulait faire voyager qu'un orientaliste; et il décida qu'on ajouterait à celui-ci un mathématicien et un naturaliste. Niebuhr n'accepta la proposition de voyager comme mathématicien qu'à condition d'avoir dix-huit mois pour se préparer. Il employa ce temps à s'instruire, sous Tobie Mayer, dans l'observation des longitudes par les distances, méthode encore nouvelle. Il ne fit pas d'aussi grands progrès dans la langue arabe, qu'il essaya d'étudier sous Michaëlis; il en abandonna l'étude, dégoûté de la lenteur du maître, qui ne le lui pardonna jamais. Niebuhr apprit ensuite facilement par l'usage, chez les Arabes mêmes, une langue qu'il avait étudiée sans fruit en Europe. Au moment du départ, il refusa le titre de professeur, ne se regardant pas comme assez habile pour le porter; il se contenta de celui de lieutenant du génie. Il bornait alors son ambition à jouir en paix, après son voyage, de la pension qui devait en être le prix. Déjà le gouvernement danois lui en avait fait une pour ses études préparatoires; et par-là Niebuhr avait pu acquérir les instruments nécessaires à ses observations. Arrivé à Copenhague, il fut très-surpris, et se trouva très-heureux que le comte de Bernstorf l'indemnisât de cette dépense; le ministre ne fut pas moins étonné lui-même d'un pareil désintéressement : il en résulta que Niebuhr fut nommé trésorier de la caravane; et jamais confiance ne fut mieux placée. L'expédition partit de Copenhague le 7 janvier 1761; elle était composée de cinq personnes : Von Haven, orientaliste; Forskaal, naturaliste; Cramer, médecin; Baurenfeind, peintre; et Niebuhr, mathématicien. On s'embarqua sur une frégate du roi. Le mauvais temps obligea le vaisseau de relâcher trois fois à Elseneur; enfin il quitta cette rade le 4 mars, et, après beaucoup de contrariétés, arriva près des Dardanelles, où les voyageurs débarquèrent, et passèrent sur un navire marchand, qui les conduisit à Constantinople. Ils gagnèrent ensuite Alexandrie par mer, remontèrent le Nil, et entrèrent au Caire le 10 novembre. Après avoir exploré soigneusement les antiquités de cette capitale de l'Egypte et les Pyramides, et fait une excursion à Damiète, les voyageurs allèrent par terre au Mont-Sinaï et à Suez, où ils s'em-

barquèrent, en septembre 1762, sur un navire arabe, destiné pour Djedda, dont le pacha les accueillit très-bien. Le 29 décembre, ils attérirent à Loheia. Ce fut de ce port de l'Arabie-Heureuse, que, montés sur des ânes, ils s'avancèrent dans l'intérieur du pays, d'abord jusqu'à Beit-el-Fakih, près des grandes plantations de café: ils visitèrent plusieurs autres villes, et enfin arrivèrent à Moka. Von Haven y mourut, le 25 mai 1763. La santé de ses compagnons souffrait beaucoup de l'ardeur du climat, et d'un genre de vie auquel ils n'étaient pas accoutumés. Forskaal, qui était le plus faible, expira le 10 juillet à Djerim, sur la route de Sanâ, capitale du Yémen. Le 19, les voyageurs furent admis à l'audience de l'imam, et obtinrent la faveur spéciale de lui baiser la paume de la main: interrogés sur les motifs qui les avaient amenés dans un pays si éloigné de celui qui les avait vus naître, ils repondirent qu'ayant entendu parler de la haute sagesse de l'imam, ils avaient voulu en être témoins, en allant d'Europe aux colonies danoises dans l'Inde. Ils furent comblés de marques d'amitié par l'imam et ses ministres. La crainte de manquer l'époque du départ des vaisseaux destinés pour la côte de Malabar, les empêcha de profiter des facilités qu'on leur offrait pour faire d'autres excursions dans le pays. Le 5 août, ils furent de retour à Moka. Ils montèrent, le 23, sur un bâtiment anglais. Tous, excepté Niebuhr, étaient très-malades. Le 29, Baurenfeind mourut en mer. Le 11 septembre, le bâtiment surgit à Bombay. Niebuhr eut la douleur d'y perdre, le 10 février 1764, Cramer, le dernier de ses compagnons. Lui-même se sentait si faible, qu'il concevait peu d'espérance de revoir l'Europe: cependant il avait observé soigneusement les antiquités d'Éléphanta; son zèle ne se ralentissait pas. Au mois de mars, il s'embarqua pour Surate, revint à Bombay, et ne quitta cette ville qu'en décembre, profitant d'un bâtiment chargé pour Maskat. Il vit cette capitale de l'Oman, et, le 4 février 1765, arriva sur la rade de Bouchir à la côte méridionale de la Perse. Chiras et les ruines de Persépolis attirèrent aussi son attention; puis il vint de nouveau s'embarquer à Bouchir, et parvint, par le golfe Persique, à l'embouchure de l'Euphrate, qu'il remonta jusqu'à Bassora. Il passa par Bagdad, pour gagner Mossul, Mardin, Diarbekr et Alep, examinant partout les objets curieux, si nombreux dans ces contrées. Il se dirigea ensuite vers l'île de Cypre, repassa sur le continent, visita Jérusalem et Damas. Enfin il fit le voyage d'Alep à Constantinople par la Natolie, et fut de retour à Copenhague en novembre 1767. Ce voyage, qui avait duré six ans, et qui avait embrassé tant de pays, ne coûta pas au Danemark plus d'une centaine de mille francs. Quoique la plupart des compagnons de Niebuhr fussent morts avant la troisième année de l'expédition, la modicité de ces frais serait à peine croyable, si M. Niebuhr le fils n'avait soin de nous avertir que son père payait de sa propre bourse toute dépense qu'il pouvait regarder comme lui étant personnelle; et qu'en adoptant la manière de vivre des Orientaux, il allégeait le poids de toutes les dépenses, par la plus grande frugalité. Le comte de Bernstorf, qui était encore ministre, l'accueillit parfaitement. Il fut dé-

cidé que Niebuhr publierait, à ses frais et à son profit, les résultats de son voyage; mais le gouvernement danois se chargea de la gravure des planches, et les lui laissa en toute propriété. La première idée de Niebuhr était de donner d'abord séparément ses observations astronomiques, et les réponses aux questions qui avaient été le but du voyage; réponses qu'il aurait tirées tant de ses propres papiers que de ceux de Forskaal. Cependant, ébranlé par les objections du père Hell, qui soutenait que les éclipses de Jupiter étaient le seul moyen satisfaisant d'observer les longitudes, il ajourna la publication de ses observations par les distances, jusqu'à ce qu'il trouvât quelqu'un qui pût et voulût les revoir et les juger; ce qui ne se rencontra qu'au bout de plusieurs années. Alors il résolut de commencer par la description de l'Arabie: ce livre parut en 1772. Vers ce temps, Niebuhr fut au moment d'entreprendre un nouveau voyage de découvertes en Afrique. L'idée lui en avait été suggérée par Abder Achman Aga, ambassadeur de Tripoli à Copenhague. Niebuhr, s'étant lié avec lui, en reçut des renseignements si intéressants sur deux empires musulmans, cachés dans l'intérieur de cette partie du monde, et sur la possibilité d'y pénétrer, qu'après avoir recueilli ces instructions par écrit, il conçut un violent desir d'aller les vérifier lui-même: mais il abandonna ce projet pour un mariage, auquel il dut le bonheur de sa vie. Un voyage qu'il fit à Leipzig, lorsqu'il s'occupait de publier sa relation, lui procura la connaissance de Reiske, qu'il trouva plus versé dans la langue et la littérature arabes que les Arabes eux-mêmes. Niebuhr fit encore ici preuve de désintéressement, en publiant, à ses frais, les travaux de son ami Forskaal, avec les siens propres (*V.* Forskaal). Dégoûté du service militaire et du séjour de Copenhague, il accepta, en 1778, une place d'administrateur à Meldorf, chef-lieu d'un canton de la Ditmarsie méridionale. Son établissement, et les travaux rustiques qui en furent la conséquence, détournèrent long-temps son attention des objets de littérature et de science. Cependant il finit par rentrer en communication avec le monde littéraire, et inséra plusieurs morceaux dans le Musée germanique. Il consacrait tout son temps à l'exercice de ses fonctions et à des travaux utiles. Il rassembla des observations importantes sur la culture particulière au pays marécageux qu'il habitait, et sur les progrès successifs de la végétation, dans les terres alluviales de l'Elbe. Malgré l'affaiblissement de sa vue, il s'occupait encore, à soixante-douze ans, des opérations d'un nouveau cadastre, ordonné par son gouvernement. Pendant ce temps aussi, il fit passer à son ami, M. de Zach, ses Observations astronomiques, qui furent insérées dans la Correspondance de ce savant, avec les plus grands éloges, après avoir été de nouveau calculées et vérifiées par M. Burg, au moyen des tables de la Lune, perfectionnées par cet astronome. Ce qui contribua, pendant les dernières années de Niebuhr, à augmenter le bonheur dont il jouissait au sein de sa famille, ce fut la satisfaction de voir enfin son mérite reconnu dans toute l'Europe. Il entra en correspondance avec les savants les plus illustres. En 1802, il fut nommé associé étranger de la troisième classe de l'Institut de France. Son gouvernement,

qu'il avait long-temps et utilement servi, le récompensa par le titre de conseiller (*Etats-raad*), et la croix de Danebrog. En 1810, sa vue s'éteignit tout-à-fait : la cour refusa d'accepter sa démission, et lui donna pour adjoint un ami, qui l'aidait à remplir les fonctions de sa place. Niebuhr mourut en mai 1815. On a de lui, en allemand : I. *Description de l'Arabie, d'après les observations faites dans le pays même*, in-4°.; Copenhague, 1772, avec cart. et fig.; trad. en français (par Mourier), ibid., 1773; réimprimée à Amsterdam et Utrecht, 1774; revue et corrigée (par Deguignes), Paris, 1779. Cet ouvrage offre, sur l'Arabie et sur les mœurs de ses habitants, tout ce qu'il est possible à un voyageur de recueillir. Indépendamment des observations que l'auteur fit par lui-même, il donne exactement, en les rédigeant avec intelligence, beaucoup d'autres renseignements qu'il tenait de personnes dignes de foi. Il avoue que si ses compagnons ont péri, c'est principalement parce qu'ils ont voulu continuer de vivre à l'européenne : lui-même fut d'abord plusieurs fois malade; mais lorsqu'il fut resté seul, et qu'il eut adopté le régime des Orientaux, il jouit constamment d'une santé parfaite. Il convient que les questions de Michaëlis, qui ne lui parvinrent imprimées que lorsqu'il était à Bombay, lui donnèrent lieu, à son retour, de prendre beaucoup d'informations, en traversant la Mésopotamie et la Syrie. Malgré les difficultés qu'il rencontra pour dresser les cartes de quelques provinces de l'Arabie, elles sont encore les meilleures que l'on connaisse. L'exploration qu'il fit de la mer Rouge, prouve son habileté. Le biographe de Niebuhr nous apprend que l'utilité réelle de son livre ne put lui obtenir en Allemagne le succès qu'il méritait : il fut critiqué amèrement, et ses censeurs ne furent pas même désarmés par la modestie de son auteur. Les traductions françaises, imprimées à Copenhague et en Hollande, sont très-mauvaises. Le style de celle qui parut à Paris, fut corrigé; mais les textes arabes fourmillent de fautes. II. *Voyage en Arabie et d'autres pays circonvoisins*, Copenhague, 1774-1778, 2 vol. in-4°., cartes et figures; traduit en hollandais et en français, Amsterdam et Utrecht, 1776-1780, 2 vol. in-4°. Cette relation, très-importante par les notions qu'elle renferme sur l'Egypte, l'Arabie, la côte de Malabar, le midi de la Perse, et la Mésopotamie, offre un grand intérêt à la lecture, parce que l'auteur ne s'apesantit pas sur des détails minutieux, et ne rapporte que les faits essentiels : depuis long-temps elle a obtenu le suffrage de tous les hommes éclairés. M. de Sacy mit le premier en évidence l'utilité d'une partie des travaux de Niebuhr, dans l'explication qu'il a donnée des inscriptions de Nakchi-Roustam, d'après les dessins de ce voyageur, qu'il appelle *aussi exact que fidèle*. Le second volume ne va que jusqu'à l'arrivée de Niebuhr à Alep, et ne termine pas le voyage. L'auteur se proposait de publier un troisième volume, qu'il aurait enrichi d'observations sur l'empire othoman, et sur la religion musulmane, de renseignements sur l'Abissinie, qu'il avait recueillis dans le Yémen, et de ceux qu'Abder Achmau lui avait fournis sur l'Afrique. Le recueil de ses Observations astronomiques aurait fini le volume. Son établissement à Meldorf lui fit per-

dre de vue la publication de son ouvrage, dont cependant la rédaction était terminée. Vainement l'Angleterre lui adressa deux fois la proposition de faire paraître son troisième volume en anglais, en lui offrant des honoraires très-avantageux. Niebuhr pensa que les prémices de cet ouvrage étaient dues au pays qui en avait fait les frais, et à la langue qu'il parlait lui-même. Cependant son fils nous apprend qu'il se repentit dans la suite de son second refus. Le fils se proposait de joindre aux travaux de son père tout ce qui n'avait pas encore paru des matériaux de Forskaal, et de plus une carte générale de l'Arabie, avec la traduction d'un manuscrit arabe, déposé par Niebuhr à la bibliothèque royale de Copenhagne, et qui contient une partie considérable de l'histoire du Yémen pendant tout le moyen âge. Niebuhr avait d'abord abandonné l'idée de publier la totalité de son troisième volume, parce qu'il en insérait des extraits dans le Musée germanique. Enfin, en 1795, l'incendie qui dévora le palais du roi à Copenhague avec une partie de la ville, détruisit les planches gravées de son ouvrage, tant publiées qu'inédites; et dès-lors il ne put plus songer à en achever la publication. Lorsqu'il consentit, en 1807, au projet de son fils, toutes les communications, même littéraires, entre le Danemark et l'Angleterre, étaient, sinon interrompues, du moins excessivement difficiles. III. *L'Intérieur de l'Afrique*, inséré dans le Musée germanique de 1790. C'est le résumé des entretiens de l'auteur avec l'ambassadeur tripolitain. Ce petit morceau contient des détails curieux. IV. *Etat politique et militaire de l'Empire turc*, dans le même Recueil, 1789; traduit en danois, Copenhague, 1791. Divers autres morceaux font partie de ce Recueil. M. Niebuhr fils, actuellement ministre en Prusse, a publié en allemand, Kiel, 1817, in-8°., de 90 pag., la Vie de son père, dont on a extrait une partie de cet article. E—s.

NIEDEK. *V.* BROUERIUS.

NIEREMBERG (JEAN-EUSÈBE), célèbre jésuite espagnol, et l'un des écrivains les plus distingués qu'ait produits la Société, naquit, en 1590, à Madrid, de parents originaires du Tyrol. Il achevait son cours de droit, à l'université de Salamanque, quand, touché de la grâce, il renonça aux avantages que lui présentait le monde, pour prendre l'habit de saint Ignace. Ses parents accusèrent les Jésuites d'avoir employé à son égard la séduction; et ils obtinrent du nonce apostolique un ordre qui leur enjoignait de rendre cet enfant à son père. Le jeune Nieremberg fut donc obligé de retourner dans sa famille, et tout y fut mis en œuvre pour le distraire. Mais, voyant qu'il persistait dans sa résolution, ses parents cessèrent de le contraindre; et il rentra dans la maison de la Société, à Madrid, où il se distingua bientôt par ses progrès dans la vie spirituelle. Après qu'il eut achevé son noviciat, ses supérieurs l'envoyèrent, dans les montagnes de l'Algarie, porter aux pauvres habitants de ces contrées les lumières et les secours dont ils étaient privés. Il remplit cette tâche avec beaucoup de zèle, et s'appliqua, dans ses courses évangéliques, à l'étude des plantes et des minéraux. Il acquit, de cette manière, des connaissances si étendues dans l'histoire naturelle, qu'il fut rappelé à Madrid, pour y pro-

fesser cette science; et, pendant quatorze ans, il en donna des leçons, qui ne furent interrompues que par les voyages qu'il fit dans les Pyrénées, en France, en Italie, etc., pour examiner les phénomènes les plus curieux. Au bout de ce temps, il fut chargé de l'explication des saintes Écritures: il renonça enfin à l'enseignement, pour se consacrer à la direction des ames, et fut honoré de la confiance des personnages les plus éminents, entre autres, de la duchesse de Mantoue. Il passait la plus grande partie de ses journées en prières ou au confessionnal; et ce n'était que la nuit qu'il rédigeait ses ouvrages. La patience du P. Nieremberg fut mise à l'épreuve, en 1642, par une paralysie, qui le priva presque entièrement de l'usage de la langue et des mains. Il supporta cette affliction avec une constance digne d'un philosophe chrétien, et mourut à Madrid, le 7 avril 1658, dans de grands sentiments de piété. On a de lui cinquante-un ouvrages, dont on Sotwel donne les titres dans la *Biblioth. societ.*, pag. 444 et suiv. Ses livres ascétiques, aussi remarquables par la pureté du style que par l'onction qui y règne, ont été traduits en français par le P. Brignon et le P. D'Obeil (*V.* D'Obeil, XI, 454), et quelques-uns en arabe, par le P. Fromage (*V.* ce nom, XVI, 108), sans parler des traductions en la plupart des langues modernes. Parmi les autres productions du P. Nieremberg, on se contentera de citer: I. *De arte voluntatis libri VII*, Lyon, 1631, in-8°.; réimprimé plusieurs fois. Louis Videl en a traduit la première partie en français, sous ce titre: *L'Art de conduire la volonté*, etc., Paris, 1657, in-4°. II. La *Curiosa philosofia y tesoro de maravillas de la naturaleza*, Madrid, 1634, in-4°.; rare. III. *Historia naturæ maximè peregrinæ libri XVI*, Anvers, 1635, in-fol. de 502 pag., avec des gravures en bois, imprimées dans le texte. C'est un Traité assez curieux de l'histoire naturelle des Indes. L'auteur n'a pas toujours eu de bons mémoires; et ses figures, rarement dessinées d'après nature, ont souvent été faites d'après des descriptions exagérées. On y lit néanmoins des particularités importantes, et qui ne se trouvent pas ailleurs. On trouve, à la suite, un recueil, *De miris et miraculosis naturis in Europâ*, qui contient la description des grottes, fontaines, etc., les plus remarquables, observées par l'auteur dans ses voyages. IV. La *Vie de S. Ignace de Loyola*, Madrid, 1631, in-8°.; elle est en espagnol, et elle a été réimprimée avec les *Vies de saint François Xavier* et de beaucoup d'autres jésuites moins célèbres, ibid., 1645, 2 vol., in-fol. Cette biographie des plus illustres membres de la société de Jésus, désignée ordinairement sous le titre de *Claros varones de la compañia de Jesus*, est très-estimée des littérateurs espagnols. Le premier volume, de près de 800 pag., contient 170 vies particulières. V. *Opera parthenica de eximiâ et omnimodâ puritate matris Dei*, etc., Lyon, 1659, in-fol. L'éditeur a fait précéder cet ouvrage d'une *Vie* du P. Nieremberg, pleine de détails qu'une saine critique ne pourrait admettre. VI. *Hieromelissa bibliotheca: De doctrinâ Evangelii; De imitatione Christi et perfectione spirituali*, ibid., 1661, in-fol. On a reproduit, en tête de ce volume, la Vie dont on vient de parler. Nieremberg a donné une traduction en espagnol de l'*Imitation de Jésus-*

Christ, réimprimée plusieurs fois. Il a laissé en manuscrit, entre autres ouvrages, un Traité de la grotte de Tolède (*De antro Toletano*), que le P. Sotwel trouvait agréable et érudit, mais qui fut enlevé de ses papiers. D. Paul-Antoine de Tarse a publié un extrait des ouvrages ascétiques et théologiques de Nieremberg, sous ce titre : *Succus prudentiæ sacro - politicæ*, etc., Lyon, 1659, in-12; et le P. Boillot a donné les *Maximes chrétiennes et spirituelles*, tirées de ses OEuvres (*V.* Boillot, V, 15). On peut consulter, pour plus de détails, outre les ouvrages cités dans le courant de cet article, le *Dictionnaire* de Moreri, éd. de 1759, où l'on donne quelques particularités inconnues aux bibliothécaires de la société, mais qu'on n'a pas jugées assez intéressantes pour les reproduire ici. W—s.

NIETO (David), savant rabbin, né à Venise, en 1654, d'une famille espagnole ou portugaise, fut d'abord prédicateur et médecin à Livourne, où les Juifs sont très - nombreux : mais dans la suite il fut appelé à Londres, pour présider la synagogue et l'université des Juifs portugais, et y mourut en 1728. Trois oraisons funèbres, prononcées à sa louange, et imprimées la même année, attestent son savoir, et la réputation dont il jouissait parmi ses coreligionnaires; mais ses propres ouvrages l'attestent bien plus sûrement encore que des panégyriques toujours exagérés. Nous avons de lui : I. *Matte Dan* (la Tribu de Dan), Londres, 1714, in-4°., en hébreu et en espagnol, édition magnifique; Metz, en hébreu seulement. C'est le principal ouvrage de Nieto. Comme dans le *Cozri*, dont il paraît être une seconde partie, on y voit deux interlocuteurs : le roi Cuzar, qui interroge, et un docteur, qui répond à ses questions. L'objet de ce livre est de prouver, contre les Caraïtes, la vérité et la divinité des traditions et de la loi orale; il est divisé en cinq dialogues : dans le premier, l'auteur démontre par l'Écriture, qu'au temps des prophètes la tradition existait; dans le second, qu'il est impossible que les docteurs Mischniques, Talmudiques, Rabbinistes, aient inventé l'explication de la loi; dans le troisième, que les controverses de ces docteurs ne roulent point sur les principes reçus, mais seulement sur le sens de quelques-uns; dans le quatrième, qu'ils étaient profondément instruits dans toutes les sciences : le cinquième regarde le calendrier. II. *Discours sur la Pâque*, Cologne, 1702; Livourne, 1765, in-8°. III. *Traité de la divine Providence*, Londres, 1704, in-4°.; ibid., 1716, in-8°. IV. *Notes secrètes sur l'inquisition*, Villefranche (Londres), 1722, in-8°. V. *Respuesta al sermon predicado por el arcobispo de Cranganor*, ou Réponse au discours contre les Juifs, prêché par l'archevêque de Cranganor, à un *auto-dafé* qui se fit à Lisbonne, le 5 septembre 1705; Villefranche, in-8°., sans date, mais postérieurement à la mort de Nieto. La préface de l'éditeur renferme l'éloge du livre, qui fut composé à la prière des Juifs, des dissertations sur les fondements de la religion hébraïque, et des règles utiles pour traiter les controverses. Voy. Rossi, *Biblioteca giudaica anticristiana*, page 78. Ces deux derniers ouvrages de Nieto semblent avoir été inconnus à M. Llorente, puisqu'il n'en fait point mention dans son *Histoire*

de l'inquisition. Nieto a laissé encore d'autres ouvrages peu importants. L—B—E.

NIEUHOF ou NIEUWHOF (JEAN), voyageur, né à Usen, dans le comté de Bentheim, en Westphalie, entra de bonne heure au service de la compagnie hollandaise des Indes-Occidentales, qui l'employa comme subrécargue. Il alla au Brésil, en 1640, visita les environs de Pernambouc, ainsi que diverses parties de ce pays, occupées par les Hollandais, et en revint, en 1649. Après la perte du Brésil, Nieuhof passa au service de la compagnie des Indes-Orientales, qui sut apprécier son intelligence et son zèle. En 1653, il fut subrécargue d'un bâtiment expédié pour Batavia, où il arriva le 30 mai 1654. Le gouverneur-général le nomma aussitôt intendant de l'ambassade que le conseil des Indes envoyait à la Chine: Pierre de Goyer et Jacob de Keyser en étaient les chefs. On partit de Batavia, le 14 juin 1655. Le 29 juillet, les ambassadeurs débarquèrent à Canton; divers obstacles les retinrent dans cette ville jusqu'au 17 mars 1656. Ils passèrent par Nanking; le 17 juillet, ils entrèrent dans la capitale de l'empire, où ils eurent à vaincre beaucoup de difficultés: les Chinois avaient été prévenus contre les Hollandais, par les Portugais, qui les avaient représentés comme des pirates; il fallut se disculper de cette imputation odieuse. Ensuite survint un autre embarras pour désigner la nature du gouvernement des Provinces-Unies; parce que les Chinois, n'en connaissant pas d'autre que la monarchie, avaient peine à se faire une idée d'un état républicain. Les ambassadeurs se crurent obligés d'employer le nom du prince d'Orange, et de feindre que les présents venaient de sa part. Le P. Schaal, jésuite mandarin, était au nombre des membres du conseil devant lequel ils parurent: il s'entretint avec eux, et expliqua leurs réponses; mais les Hollandais prétendent que ce ne fut pas toujours avec impartialité. En général, les jésuites qui étaient à la cour, travaillaient de tout leur pouvoir pour s'opposer à leur succès. Cependant leurs présents furent reçus: ils consentirent à se soumettre à la cérémonie du keou-teou, devant le trône de l'empereur; et le 1er. octobre, ils furent admis à l'audience de ce monarque. Un ambassadeur de Russie, qui se trouvait alors à Peking, ne put l'obtenir, parce qu'il avait refusé de rendre l'hommage du keouteou: il fit demander aux Hollandais une lettre pour servir de témoignage qu'il les avait vus à la Chine. Le 16 octobre, on remit aux ambassadeurs une lettre de l'empereur, au gouverneur-général de Batavia: elle permettait d'envoyer des présents tous les huit ans; puis on les pressa de partir. Durant tout leur séjour dans la capitale, on ne leur avait pas permis de sortir une seule fois. Ils retournèrent à Canton, par la même route qu'ils avaient suivie en venant, et y arrivèrent le 28 janvier 1657: le 31 mars, ils attérirent à Batavia. Nieuhof s'embarqua pour l'Europe; et le 6 juillet 1658, il fut de retour à Amsterdam. L'année suivante on le renvoya dans les Indes-Orientales; il visita, comme subrécargue, Amboine, Malacca, Sumatra, Gomrou, Negapatnam, et la côte de Coromandel. Les Hollandais ayant, en 1662, remis sur le trône un roi de Cochin, que les Portugais avaient chassé, Nieuhof

fut nommé agent pour confirmer les alliances de la compagnie avec plusieurs princes voisins de la côte de Malabar; puis il fut envoyé à Ceylan, comme gouverneur, et ensuite appelé à Batavia, où il resta trois ans sans emploi : il en partit, le 17 décembre 1670, et, le 9 juillet 1671, surgit au Texel. Les directeurs de la compagnie furent tellement satisfaits de sa conduite et de ses observations, qu'ils l'envoyèrent une troisième fois dans les Indes. Il quitta la Hollande, au mois de décembre 1671, et le 8 avril mouilla dans la baie de la Table. Étant allé sur la côte de Madagascar pour faire la traite, il descendit à terre le 29 septembre avec des marchandises : on suppose qu'il avait été victime de la cruauté des naturels du pays; car on ne le vit plus revenir. Des recherches ultérieures ne produisirent aucune lumière sur son sort. Nieuhof n'avait pas négligé de recueillir les observations fournies par ses nombreux voyages; il a dessiné les objets les plus remarquables; mais il n'a rien publié lui-même. Les résultats de ses travaux sont contenus dans les ouvrages suivants écrits en hollandais : I. *Ambassade de la compagnie hollandaise des Indes-Orientales au grand khan de Tartarie, empereur de la Chine, avec la description de ce pays*, Amsterdam, 1665, in-fol., avec un grand nombre de figures. Ce livre fut traduit en français par J. le Carpentier, Leyde, 1664, 1 vol. in-fol., figures; Paris, 1666; Amsterdam, 1632 : en allemand, Amsterdam, 1666; ibid., 1669; ibid., 1675 : en anglais par Ogilvy, Londres, 1671; en latin par G. Hornius, Amsterdam, 1668. A l'époque où ce voyage parut, on avait encore si peu de relations détaillées de la Chine, qu'il fut reçu avec empressement : d'ailleurs les nombreuses figures dont il est orné, et qui sont fort bien exécutées, contribuèrent à son succès; mais quoiqu'il soit encore intéressant, on y rencontre tant de choses étrangères au voyage à la Chine, qu'on est tenté d'attribuer ce fatras indigeste à l'avidité des éditeurs. La préface du traducteur, Le Carpentier, vient à l'appui de cette opinion, qui acquiert encore plus de force lorsque l'on compare sa version avec celle que Thévenot a donnée dans le tome II de son Recueil : ce dernier dit que les gens qui aiment un écrit simple doivent être satisfaits; car Nieuhof, qui est le principal auteur de la relation de la Chine, avertit qu'elle est toute selon le sentiment des marchands hollandais que la compagnie avait envoyés en ambassade à Pékin : il ajoute que son principal mérite est la vérité, et que la traduction qu'il en a faite est en tout conforme à deux copies hollandaises, qu'il en a manuscrites, et dont l'une est signée de Nieuhof. Thévenot n'a donné qu'un petit nombre de figures d'après les dessins de Nieuhof. Quelques auteurs ont confondu l'ambassade dont ce voyageur a été l'historien, avec deux autres qui eurent lieu, en 1662, et en 1664 (*V.* DAPPER). II. *Voyage curieux au Bresil, par mer et par terre*, Amsterdam, 1682, 1 vol. in-fol., fig. III. *Voyages par mer et par terre à différents lieux des Indes-Orientales avec une description de la ville de Batavia* Amsterdam, 1682; ibid., 1693, 1 vol. in-fol., avec fig. Ces deux relations sont, comme la précédente, encore utiles à consulter; car Nieuhof était un bon observateur et un narrateur véridique : mais des

compilateurs y ont de même ajouté sans discernement tout ce qui leur tombait sous la main. On trouve des extraits de *Nieuhof* dans presque tous les Recueils de voyages. E—s.

NIEULANT (GUILLAUME), peintre et graveur à l'eau-forte, naquit à Anvers, en 1584. Roland Savery lui enseigna les éléments de la peinture. Il continua ses études pendant trois ans à Rome, sous Paul Bril. Le faire précieux de ce maître fut d'abord l'objet de son imitation; mais, de retour dans sa patrie, il adopta une manière plus expéditive. Pendant son séjour à Rome, il avait étudié avec assiduité les plus beaux édifices de l'antiquité; et il les représenta fidèlement dans la plupart de ses tableaux, qui furent bientôt recherchés de tous les amateurs. Après avoir séjourné quelques années dans sa ville natale, il la quitta pour Amsterdam, où il jouit d'une grande considération jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée en 1635. Le Musée du Louvre possédait de cet artiste un tableau peint sur marbre, représentant l'*Annonciation de la Vierge*, et provenant de la galerie de Vienne; il a été repris, en 1815, par les Autrichiens. Nieulant ne se distingua pas moins comme graveur que comme peintre. Il a gravé à l'eau-forte une suite de 60 paysages, tant de sa composition que de celle de Paul Bril, offrant des sites d'Italie, enrichis de figures et de belles fabriques. Ils sont remarquables sous le rapport pittoresque, et par la bonne entente de la composition; mais on peut reprocher à quelques-uns de ces morceaux une exécution brute et peu agréable. Parmi les pièces les plus remarquables de cette suite, nous citerons trois planches représentant : les *Ruines du temple de Junon au Capitole*; celles du *Temple de Vénus*; une *Vue de l'arc de Septime Sévère*;—et la *Vue des trois ponts du Tibre, avec une grande partie de la ville de Rome*, en trois planches en travers, in-fol. — Adrien NIEULANT, né également à Anvers, se fit une réputation comme peintre de paysages et de marines. Il n'a rien gravé lui-même; mais Peter Nolphe et Guillaume de Leeuw ont donné, d'après ses compositions, une belle suite de paysages. Il mourut à Amsterdam, en 1601. P—s.

NIEUPOORT (GUILLAUME-HENRI), écrivain utile et modeste, sur lequel on n'a que peu de renseignements, naquit en Hollande vers 1670 : il s'appliqua particulièrement à l'étude de l'histoire ancienne, occupa une chaire à l'académie d'Utrecht, et mourut en cette ville, vers 1730, après avoir publié deux ouvrages faits pour lui assurer un rang distingué parmi les savants qui ont consacré leurs veilles à l'instruction de la jeunesse. Ces deux ouvrages sont : I. *Rituum qui olim apud Romanos obtinuerunt succincta explicatio*, Utrecht, 1712, 1716 et 1723, in-8°. Cette espèce d'abrégé des antiquités romaines eut un grand succès, que l'auteur sut justifier en profitant des conseils de ses amis, pour améliorer chaque édition. Oth. Reizius le fit réimprimer, avec un double appendice et des notes, Utrecht, 1734, in-8°. Jean-Daniel Schœpflin ajouta des figures et quelques remarques à l'édition qu'il en donna, Strasbourg, 1738, in-8°., et enfin J.-Math. Gesner reproduisit cet ouvrage avec une préface, Berlin, 1743, 1750, in-8°.; il a été traduit en français par l'abbé Desfontaines, sous ce titre : *Explication des cérémonies et coutumes des*

Romains, Paris, 1741, in-12, souv. réimprimé. Cet ouvrage se recommande par le double mérite de la précision et de l'exactitude. II. *Historia reipublicæ et imperii Romanorum, ab urbe condita ad imperium Augusti, contexta ex monumentis veterum*, Utrecht, 1723, 2 vol. in-8°. Cette histoire est précédée d'une Dissertation sur les anciens peuples de l'Italie, et sur l'établissement des Romains dans cette contrée. L'auteur cite les sources où il a puisé, et y renvoie les lecteurs qui desirent plus de détails. W—s.

NIEUWENTYT (Bernard), médecin et mathématicien, naquit, en 1654, à Wastgraafdyk, en Hollande, du ministre de ce village. Le peu de penchant qu'il montrait pour la théologie, fit renoncer son père au projet de le vouer à l'état ecclésiastique. Les sciences maîtrisaient l'ame du jeune Nieuwentyt: il aborda successivement, et avec succès, la philosophie rationnelle, dans laquelle il prit Descartes pour guide, les mathématiques, la médecine et le droit. D'un caractère froid et peu susceptible d'ambition, il évita les emplois qui pouvaient contrarier ses habitudes spéculatives, et crut payer suffisamment sa dette de citoyen, en exerçant les fonctions de bourguemestre de Purmerend, et en portant ses lumières dans l'assemblée des états de sa province. Il se maria deux fois, et mourut le 30 mai 1718. Ses ouvrages sont: I. *Considerationes circà analyseos ad quantitates infinitè parvas applicatæ, principia et calculi differentialis usum in resolvendis problematibus geometricis*, Amsterdam, 1694, in-8°.; ébauche succincte et éphémère. II. *Analysis infinitorum, seu curvilineorum proprietates ex polygonorum naturâ deductæ*, ibid., 1695, in-4°.; ce livre est le développement du précédent. III. *Considerationes secundæ circà calculi differentialis principia et responsio ad G. G. Leibnitzium*, ibid., 1696, in-8°. Cet écrit est une réponse à Leibnitz, qui, dans le journal de Leipzig, avait combattu l'exposé fait par Nieuwentyt, des difficultés que lui présentait le calcul différentiel. Jean Bernoulli prit sur lui de repondre pour Leibnitz, et Jacques Hermant se porta son second dans un ouvrage publié à Bâle, en 1700, in-8°. IV. *Traité sur un nouvel usage des tables des sinus et des tangentes* (dans le *Journal littéraire* de la Haye, septembre et octobre, 1714). V. *Le véritable usage de la contemplation de l'univers, pour la conviction des athées et des incrédules*, Amsterdam, 1715, 1720, avec 23 planches, in-4°. Ce livre, composé en hollandais par Nieuwentyt, et le plus connu de ses ouvrages, a été traduit en français par Noguez, médecin, Paris, 1725, 1740, in-4°., d'après la version anglaise qui, à des intervalles très-rapprochés, obtint un grand nombre de réimpressions. Noguez a retranché, comme trop diffus et trivial, un discours préliminaire sur les sources et les remèdes de l'athéisme, que contiennent les éditions de Hollande et de Londres. Le traité de Nieuwentyt, dont on connaît aussi deux traductions allemandes, roule sur deux divisions: il établit d'abord l'existence de Dieu sur l'ancien et fécond argument du spectacle du monde physique, et présente ensuite les bases de la révélation. L'auteur est judicieux, mais sec et prolixe; il n'est pas besoin d'ajouter que sa physique est surannée dans bien des points. J.-J. Rousseau s'écrie, en

parlant de Nieuwentyt, qu'il avait lu, dit-il, avec surprise et presque avec scandale : « Comment cet homme a-t il pu vouloir faire un livre des merveilles de la nature, qui montrent la sagesse de son auteur? Son livre serait aussi gros que le monde, qu'il n'aurait pas épuisé son sujet; et sitôt qu'on veut entrer dans les détails, la plus grande merveille échappe, qui est l'harmonie et l'accord du tout. » L'auteur du *Génie du Christianisme* a donné (livre v de la 1re. partie), un court extrait du livre de Nieuwentyt, en le dépouillant de ses formes rebutantes. Cet homme de bien a aussi laissé une réfutation de Spinosa en hollandais, Amsterdam, 1720, in-4°. On trouve un éloge de Nieuwentyt dans l'*Europe savante* (VIII, 394), et dans la *Biblioth. Bremens.* (II, 356.)

F—T J.

NIEUWLAND (Pierre), poète et mathématicien, remarquable par la précocité de son talent, naquit, le 5 novembre 1764, au hameau de Dimmermeer, près d'Amsterdam. Son père, maître charpentier, possédait les connaissances géométriques relatives à sa profession : il avait quelque instruction et des livres. Une mère pieuse s'occupait souvent de lire, devant son enfant, une bible ornée de figures, et récitait les vers qui étaient au bas des estampes, à mesure qu'elles passaient sous ses yeux. Elle fut fort étonnée, un jour, de l'entendre, à l'âge de trois ans, lui répéter ces mêmes vers, en parcourant les estampes qui intéressaient son enfance. A sa cinquième année, il avait lu la Bible entière; et, à sept ans, les livres de son père, dont il avait extrait les passages qui fixaient son attention. Frappé des merveilles de l'insectologie, décrites dans les Voyages qu'il avait rencontrés, il fit, à cet âge, un poème adressé au Créateur, et qui annonçait un contemplatif aussi bien qu'un poète. Porté de génie à l'étude des mathématiques, les premières leçons qu'il reçut dans l'atelier de son père, ne firent que développer ses dispositions. Le maître fut bientôt dépassé par son élève, qui, non-seulement comprenait, mais lui démontrait, à huit ans, le théorème du triangle-rectangle, ou du carré de l'hypothénuse. Le père présenta au professeur Ænée, son fils, qui répondit, tout en jouant, aux questions les plus difficiles. Ce savant lui ayant expliqué la formule du binôme de Newton, l'enfant fit de lui-même les opérations relatives à l'élévation des quantités à une puissance donnée, dès qu'on l'eut mis sur la voie des premiers degrés. Un fait étonnant, attesté par M. Van Swinden, montre la pénétration du jeune élève. Le professeur lui demanda s'il pourrait déterminer le contenu, en pouces cubes, d'une figure en bois, qui était sur une horloge. « Donnez-moi une pièce du même » bois, répondit l'enfant; je le réduirai à un pouce cube, dont je » comparerai le poids à celui de la » statue. » La mécanique des langues ne tarda pas à intéresser le jeune Nieuwland : Jérôme de Bosch, littérateur distingué, les lui apprit. Mais il suffisait au génie du disciple d'avoir les premières données d'une science, pour être au fait de la science. Il ne faisait que feuilleter un ouvrage, et il en savait le contenu; que jeter les yeux sur les pages d'un sermon, et il en rendait compte. Il en était de même des langues. Il s'attachait d'abord à la théorie d'une langue mère; et en examinant en-

suite ce que les autres idiomes avaient de commun, et ce qui les distinguait de la première, il les connaissait suffisamment. De même que dans les hautes mathématiques, où il calculait sans chiffrer par la seule force de sa conception, avec la même force d'imagination il composait un poème en entier; et il savait aussi plier son génie aux formes et aux beautés poétiques des anciens. Avant l'âge de dix-huit ans, il avait traduit, avec une expression vive et fidèle, ce que les poètes grecs et latins ont écrit en beaux vers, sur l'état de l'ame après la mort. Les sentiments religieux, dont il devait le germe à une bonne mère et à ses premières lectures, honoraient ses talents précoces; et sa *religiosité* (1), unie à un naturel plein de douceur et d'affection le faisait chérir et respecter jeune, comme s'il eût eu la maturité d'un vieillard. Quoiqu'il dût sentir sa supériorité, l'idée de ce qu'il devait à Dieu et à ses maîtres, le rendait modeste: il paraissait ignorer ce qu'il valait. Il aimait sa patrie comme il cultivait la science. Un homme puissant voulut l'attirer aux Etats-Unis: il craignit, s'il acceptait une place dans l'étranger, d'en priver quelqu'un du pays. Nieuwland méritait d'être heureux dans le sien. Il épousa une femme aimable et spirituelle, Anne Pruyssenaard, mais qui mourut âgée de vingt-deux ans; et une fille qu'elle laissait, ne survécut à sa mère que de deux jours. Nieuwland, sensible et poète, épancha vainement ses regrets dans une élégie pleine des sentiments les plus touchants: il ne put se distraire qu'en s'éloignant, et en s'occupant d'objets nouveaux et plus graves. Il quitta la Hollande, et se rendit à Gotha, auprès du savant observateur Zach, avec lequel il s'était lié. Là, il s'appliqua aux observations astronomiques. Muni de ces nouvelles connaissances, il revint reprendre son poste chez ses concitoyens. Les belles-lettres partageaient également ses soins: il préparait une édition des fragments de Musonius, lorsque l'amirauté d'Amsterdam le nomma membre de la commission pour la détermination des longitudes et la construction des cartes hydrographiques. Comme il avait abandonné la poésie, il laissa les belles-lettres pour l'application de l'astronomie à la marine. Nommé, en 1789, professeur dans ces deux parties des mathématiques, à Amsterdam (1), il exerça cet emploi pendant six années; et la physique et la chimie achevèrent de remplir ses loisirs. Il finit par être appelé, avant l'âge de trente ans, à une triple chaire de physique, de mathématiques et d'astronomie, à l'université de Leyde. Entièrement livré à ses fonctions, il avait pour les élèves, qui affluaient de toutes parts, le zèle éclairé d'un vieux professeur et la sollicitude morale d'un tendre père; mais il leur fut enlevé au moment où, avec sa réputation croissante, l'instruction qu'il répandait ne pouvoit que s'étendre et produire l'émulation la plus utile. Il mourut le 14 novembre 1794, à l'âge de trente ans et neuf jours. Ses ouvrages, d'un intérêt plus ou moins sérieux, soit en vers soit en prose, sont: I. *Dissertatio*

(1) Il professait la religion réformée ou calviniste: son père était luthérien, et sa mère appartenait à la secte des *baptistes*.

(1) Dès 1787, il avait été nommé à une chaire de l'université d'Utrecht; mais quelques obstacles l'empêchèrent d'en prendre possession. (*V.* L'*Onomasticon* de Sax, VIII, 407.)

philosophico-critica de Musonio Rufo, philosopho stoico, Amsterdam, 1783, in-4°.; c'est une thèse qu'il soutint sous le savant Wyttenbach. II. *Poésies hollandaises*, ibid., 1788; une édition plus complète en parut après sa mort, Harlem, 1797, in-8°. On y trouve un Poème intitulé *Orion*, et l'Élégie qu'il composa sur la mort de sa femme. III. *Verhandeling*, etc. (Dissertation sur la construction des octants de Hadley, et sur la détermination des longitudes en mer, par les distances de la lune au soleil et aux étoiles fixes), ibid., 1788, in-8°.: en société avec M. Van Swinden. IV. *Discours* (en hollandais) *sur les moyens d'accélérer les progrès de l'art nautique*, ibid., 1789, in-4°. V. *De ratione disciplinarum cum ratione elegantiorum, quæ vocantur, literarum, comparatâ et ex utrarumque naturâ illustratâ*, Leyde, 1793, in-4°. VI. Un grand nombre de Mémoires ou de Traités, dont on peut juger l'importance par le titre, la plupart insérés dans les tomes v, vi, vii et viii du Recueil de la société de la Haye : 1°. *De la valeur relative des différentes branches des connaissances humaines.* — 2°. *De l'état des sciences*, comparé à celui des belles-lettres. — 3°. *Des moyens d'éclairer le peuple* et de rendre plus communs le jugement, le bon esprit et le goût. — 4°. *L'Amour de la patrie*, regardé comme devoir religieux. — 5°. *De la sensibilité.* — 6°. *Idées des anciens sur l'état de l'ame après la mort*, trad. en partie du latin de Wyttenbach et de Bosch. — 7°. *Du vrai et du faux génie*, trad. du latin de Hottinger. — 8°. *De l'utilité générale des mathématiques*, avec une Dissertation *De insignibus astronomiæ incrementis*, et une autre sur les avantages du perfectionnement de la navigation. — 9°. *De la forme du globe.* — 10°. *De la Séléno-topographie* de Schrœter. — 11°. *De l'orbite des comètes.* — 12°. *De l'augmentation et de la diminution* périodique de la lumière de quelques étoiles fixes. — 13°. *Des moyens de trouver la latitude sur mer*, de l'usage des sextants et de l'horizon artificiel. — 14°. *Des triangles globulaires*, et du compas de Legun. — 15°. *Du système chimique* de Lavoisier, et *Recherches physico-chimiques.* VII. *L'Art de la navigation*, tome 1, Amsterdam, 1793, in-8°. Le mérite essentiel de ce traité consiste dans la justesse des théories et dans la clarté de leur exposition pratique : la suite n'a pas paru. VIII. *Almanach nautique*, entrepris par l'ordre de l'amirauté hollandaise, et contenant : 1°. Une Traduction du *Nautical* anglais; 2°. une suite de Tables, avec des explications; 3°. des Traités sur l'usage des instruments, sur les observations, etc. La rédaction en fut presque entièrement due à Nieuwland, de l'aveu de ses collaborateurs, Van Swinden et Van Keulen. IX. *Traité de la méthode de Cornelis Douwes*, pour trouver la latitude par deux hauteurs observées en d'autres instants que celui de midi. Cette méthode, applicable dans beaucoup de circonstances, a été regardée, pendant un temps, comme un perfectionnement important dans l'astronomie pratique : elle a été publiée en allemand, par Bode, dans son Calendrier astronomique, Berlin, 1793, in-8°.; et en hollandais, dans les Tables de Douwes (*Zeemans tafeleu*), Amsterdam, 1800, in-8°. X. *Recherches sur la cause physique de l'inclinaison des orbites planétai-*

res, et Méthode de calcul pour ramener ce phénomène au système de la force attractive. La mort interrompit les recherches et vint arrêter les découvertes du hardi scrutateur d'une loi que Dionis du Séjour n'avait fait que conjecturer. Les premiers résultats de ces recherches ont été consignés dans l'Annuaire allemand de Bode, déjà cité. On peut consulter l'Oraison funèbre (*Lykrede*) de Nieuwland, lue à la société *Felix meritis*, par M. Van Swinden. Amsterdam, 1795, in-8°. de 172 p. (en hollandais), et la Continuation de l'histoire de Hollande, par Wagenaar, tome 52, où l'on trouve son portrait gravé. G—CE.

NIFO (AUGUSTIN), en latin *Niphus*, l'un des plus célèbres philosophes de son temps, était né vers 1473. Trois villes se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour: Japoli, dans la Calabre, Tropea, dans les Abruzzes, et Sessa, dans la terre de Labour. Nifo avait adopté Sessa pour sa patrie; mais Gabriel Barrio, auteur presque contemporain, assure (1) qu'il était né à Japoli, et que les mauvais traitements d'une marâtre l'ayant forcé de fuir sa famille, il vint à Sessa, où il reçut un accueil si obligeant, qu'il se détermina sans peine à s'y fixer. Il y donna des leçons à quelques jeunes gens, qu'il accompagna à Padoue, lorsqu'ils allèrent y achever leurs études. Il profita de son séjour en cette ville pour s'appliquer à la philosophie; et il y fit de tels progrès, qu'en 1492, les curateurs de l'université lui conférèrent le titre de professeur extraordinaire, en attendant la vacance d'une chaire, qu'il obtint trois ans après. Plein de la lecture des œuvres d'Averroës, Nifo composa un traité *De intellectu*, dans lequel il s'efforce de prouver qu'il n'y a qu'une ame, une intelligence répandue dans tout l'univers, dont elle vivifie et modifie les êtres à son gré. Cette opinion, qui paraissait favorable au matérialisme, lui attira un grand nombre d'ennemis; et il aurait couru risque de la vie, si le pieux évêque de Padoue, Pierre Barozzi, ne l'eût pris sous sa protection. Nifo s'abandonna aux bontés du prélat, qui lui conseilla de retrancher de son manuscrit les passages les plus répréhensibles, et d'y substituer une déclaration claire et précise de ses sentiments religieux. Il fit, en 1496, un voyage à Japoli, pour régler les affaires de la succession de son père, mort abîmé de dettes; en repassant à Sessa, il s'y maria, et revint à Padoue, où il remplit encore la chaire de philosophie pendant un an. La crainte de voir le Padouan devenir le théâtre de la guerre, par une nouvelle invasion des Français, le décida, en 1498, à se retirer à Sessa, où il s'appliqua à revoir et à expliquer les différents traités d'Aristote. Robert Sanseverino, prince de Salerne, l'appela dans cette ville, pour y donner des leçons de philosophie; et l'on sait que Nifo s'y trouvait encore en 1507. De Salerne il se rendit à Naples, comme on l'apprend d'un passage de ses *Dilucidationes metaphysicæ*; Origlia le compte parmi les professeurs de l'université de Naples, en 1510. Nifo, dont la réputation prenait chaque jour plus d'accroissement, vint enfin à Rome, où il reçut l'accueil le plus distingué du

(1) *De antiquitate et situ Calabriæ*, Rome, 1571, in-8°. Les auteurs du *Dizionario storico*, imprimé à Bassano, rejètent ce témoignage, et apportent de nombreux arguments en faveur de l'opinion qui fait Nifo, natif de Sessa, où il est certain que sa famille était établie.

pape Léon X. Ce pontife le décora du titre de comte Palatin, lui permit de prendre le nom et les armes des *Médicis* (1), et lui accorda de grands priviléges (2). Mais si, comme on le prétend, Nifo a professé à Rome, ce n'est du moins pas au collége de la Sapience (*Voy.* Marini *Degli archiatri pontif.*, I, 289). Il fut appelé, en 1519, à Pise, avec un traitement de sept cents florins d'or. Les villes de Florence et de Bologne (3) lui firent des offres encore plus brillantes : mais le prince de Salerne, héritier de l'affection que son père portait à Nifo, le rappela, en 1525, dans cette ville ; et ce savant y reprit l'enseignement de la philosophie avec un succès qui paraît aujourd'hui bien inconcevable. Dans un voyage que Nifo fit à Sessa, il fut saisi d'une inflammation à la gorge, dont il mourut, le 18 juin 1538 ; date que Tafuri assure avoir prise sur les registres mêmes de Sessa. Ses restes furent déposés dans l'église des Dominicains, sous une tombe décorée d'une épitaphe, rapportée par la plupart des écrivains qui ont parlé de ce philosophe. Si l'on en croit les auteurs contemporains, Nifo avait beaucoup d'esprit et d'imagination, et il était très-versé dans la littérature grecque. Il possédait une bibliothèque bien fournie ; mais il ne prêtait ses livres qu'avec une répugnance très-rare parmi les savants. Paul Jove dit que Nifo avait l'air grossier, mais qu'il parlait avec grâce. Son enjouement et son goût pour les plaisirs le firent rechercher des grands et des princes, plus disposés à s'amuser de ses ridicules qu'à profiter de ses leçons. Il conserva jusque dans sa vieillesse le goût le plus vif pour les femmes, et se rendit la fable de la cour de Salerne, par son amour pour une des filles d'honneur de Jeanne d'Aragon. On ne lit aujourd'hui aucun des nombreux ouvrages de Nifo : on en trouvera la liste dans le tome XVIII des *Mémoires* de Niceron. Il serait bien inutile de rappeler ici les titres des commentaires dont il a prétendu éclaircir les traités d'Averroès et d'Aristote, ainsi que de ses productions métaphysiques ; mais on citera de lui : I. *De intellectu libri sex*, Padoue, 1492. Cette édition ne peut qu'être de la plus grande rareté, puisqu'elle a échappé aux recherches de Maittaire et de ses continuateurs ; les suivantes, quoique corrigées et augmentées, restent ensevelies dans la poussière des bibliothèques. II. *De immortalitate animæ*, Venise, 1518, 1524, in-fol. C'est une réfutation du fameux traité de Pomponace sur le même sujet (*V.* POMPONACE). Nifo l'entreprit, dit-on, à la demande du pape Léon X. III. *De falsâ diluvii prognosticatione*, Naples, 1519, in-4°. ; Bologne, 1520, in-8°., et Rome, 1521, in-4°. C'est à coup sûr le plus utile de tous les ouvrages publiés par Nifo. Il l'écrivit afin de rassurer les esprits que Stoffler avait effrayés en annonçant un déluge universel pour l'année 1524 (*V.* STOFFLER). IV. *De auguriis libri duo*, Bologne, 1531, in-4°. Cet ouvrage, réimprimé plusieurs fois, a été traduit en latin, et inséré dans le *Thesaur. an-*

(1) Nifo usa souvent de cette permission à la tête de ses ouvrages, où il prend les noms d'*Eutichus*, de *Philoteus*, de *Medices*, de *Magnus* et de *Philosophus*.

(2) Par un bref du 15 juin 1521, le pape accorda à Nifo le droit de créer des maîtres ès-arts, des bacheliers, des licenciés, des docteurs en théologie, en droit civil et canon, de légitimer des bâtards, et d'anoblir trois personnes.

(3) Il paraît que Nifo fut professeur à Bologne ; mais on ne sait pas à quelle époque. Tiraboschi, *Stor. dell. litterat. ital.* VII, 433.

tiq. romanar., tome v ; il en existe aussi une trad. italienne, et une française par Ant. Dumoulin, Lyon, 1546, in-8°., plus rare et plus recherchée que l'original. V. *Opuscula moralia, et politica*, Paris, 1645, in-4°. Ce recueil a été publié par le fameux Gabr. Naudé, qui l'a fait précéder de *Recherches curieuses* sur Nifo et sur ses ouvrages. On y trouve les traités *De pulchro et amore*, imprimés plusieurs fois séparément, et que feuillètent encore quelquefois les personnes qui aiment à se faire une idée du caractère d'un auteur par ses ouvrages. Nifo a dédié le traité *De pulchro*, à Jeanne d'Aragon, dont on a prétendu faussement qu'il était amoureux : quelque imprudent qu'il fût, il n'aurait jamais osé porter ses vœux si haut. Cet ouvrage, ainsi que celui *De re aulicâ*, renferment beaucoup de passages licencieux; et Tiraboschi accuse Bayle de les citer avec complaisance dans son *Dictionnaire*. Naudé cherche à justifier Nifo de son goût pour les historiettes, par l'exemple de Boccace, de Pogge, etc., et de la plupart des littérateurs ses contemporains. Le lecteur examinera si cette raison suffit pour excuser un grave philosophe d'avoir publié des obscénités dans des ouvrages dont le sujet devait les exclure. W—s.

NIGELLUS. *V.* Ermoldus.

NIGER. *V.* Pescennius.

NIGIDIUS-FIGULUS (Publius), l'un des plus illustres savants de l'ancienne Rome, avait étudié la philosophie avec Cicéron, et il resta constamment son ami. Sa capacité pour les affaires, et ses talents, lui ouvrirent les portes du sénat. Lors du complot de Catilina, il soutint, par sa fermeté, le courage du consul, et l'aida à instruire le procès des conjurés. Il fut élu préteur, l'an 695 (avant J-C. 59), et déploya, dans l'exercice de cette charge, beaucoup de zèle et d'activité. Quelques années après, il fut envoyé en Asie; mais on ignore le titre dont il était revêtu. Sa mission terminée, il revenait à Rome, l'an 702 (52), lorsqu'il apprit que Cicéron était en chemin pour se rendre dans son gouvernement de Cilicie. Ne voulant pas perdre cette occasion de le voir, après l'avoir attendu à Éphèse, il alla à sa rencontre, avec le philosophe Cratippus, jusqu'à Mytilène, où ils passèrent une semaine entière dans des épanchements d'amitié et des conversations dont le *Banquet* de Platon et celui de Xénophon peuvent donner une idée aussi juste qu'agréable. Dans les guerres civiles qui amenèrent la ruine de la république, Nigidius embrassa le parti de Pompée, et fut exilé par le vainqueur. C'est alors que Cicéron lui adressa cette lettre (*ad Familiar. lib. IV*, 13), devenue le plus beau titre de Nigidius dans la postérité. Cicéron se flattait d'apaiser le ressentiment de César : mais son espoir fut trompé; et Nigidius mourut en exil, l'an 709 (45 ans avant J.-C.) Tous les écrivains qui en ont parlé, s'accordent à le représenter comme l'émule et presque l'égal de Varron. Il avait fait une étude particulière de l'astrologie, et il passait pour fort habile dans l'art de prévoir l'avenir. Lucain l'a célébré dans ses vers :

At Figulus, cui cura Deos, secretaque mundi Nosse fuit, etc.

Suétone et Dion Cassius rapportent que Nigidius ayant tiré l'horoscope d'Octave, qui venait de naître, prédit son élévation à l'empire. De pareilles fables ont suffi pour déterminer Eusèbe à lui donner le titre

de magicien (*Chroniq.* N°. 1973); et cette absurde qualification n'a pas manqué d'être répétée. Les ouvrages de Nigidius étaient obscurs et subtils; c'est la raison qui les a fait négliger. Il en avait composé un grand nombre, dont il ne reste que quelques fragments, conservés par Aulu-Gelle, Pline, et les anciens grammairiens. Le principal devait être un *Traité* complet *de grammaire*, en trente livres. On cite encore de lui un ouvrage *De animalibus*, en quatre livres; un de la *sphère*, un des *vents*, un des *augures*, et enfin un des *dieux*, dont Macrobe rapporte un passage tiré du vingt-neuvième livre. Jac. Rutgersius a rassemblé, avec beaucoup de soin et d'exactitude, les fragments épars des ouvrages de Nigidius, dans le livre III de ses *Variæ lectiones*. Il y a joint la traduction grecque de Lydus, d'un morceau sur les présages qu'on peut tirer du tonnerre, qui fait partie des *Mois* (*V.* Lydus, XXV, 524), et dont l'original s'est perdu. Burigny avait projeté de le traduire en français; mais il abandonna cette idée, en examinant la monotonie inséparable du sujet. Il s'est borné à rassembler toutes les particularités qu'il a pu recueillir sur la vie et les ouvrages de Nigidius, dans un *Mémoire*, dont on trouvera l'analyse dans le *Recueil* de l'académie des inscriptions, tome XXIX. On peut encore consulter le *Dictionn.* de Bayle. W—s.

NIHUS (Barthold), en latin *Nihusius*, savant controversiste, s'éleva, par ses talents et par son mérite, aux premières dignités de l'Église. Né en 1584, à Wolpe, dans le duché de Brunswick, de parents pauvres, qui lui firent faire cependant quelques études, il vint, à l'âge de dix-huit ans, à Helmstadt, et fut obligé, pour subsister, d'entrer au service de Cornelius Martinus, professeur de logique. Le maître de Nihus, ayant remarqué ses dispositions, lui laissa le temps nécessaire pour étudier, et se chargea même de lui donner des leçons; il le recommanda, en outre, à l'évêque d'Osnabruck, prélat charitable, qui lui assigna sur ses revenus une petite pension. Encouragé par tant de marques de bienveillance, Nihus acheva rapidement ses études, et soutint, en 1614, des thèses publiques. Les ennemis qu'avait son maître, choisirent ce moment pour chercher à l'humilier dans la personne de son élève, et firent à Nihus un affront sanglant, qui commença à lui inspirer de l'éloignement pour l'Église luthérienne. Il se chargea de l'éducation de quelques jeunes gentilshommes, qu'il conduisit à l'académie de Iéna; et il devint ensuite précepteur du duc de Weimar, que ses talents militaires ont rendu depuis si célèbre (*V.* Bern. de Weimar). Fatigué de plus en plus de l'incertitude dans laquelle le laissaient les disputes continuelles des ministres luthériens, il partit secrètement de Weimar, et se rendit à Cologne, où il fit son abjuration solennelle, en 1622. Il reçut, peu de temps après, les ordres sacrés, fut nommé directeur du collége des prosélytes, et, en 1629, pourvu de l'abbaye d'Ilfeld. Chassé de son abbaye par les Suédois, il se réfugia en Hollande, où il demeura plusieurs années. Il voyait alors habituellement Vossius; et il tâcha de lui persuader d'embrasser le catholicisme. De retour en Allemagne, il fut sacré évêque de Myre, et nommé suffragant de l'archevêque de Maïence.

Il mourut à Erfurt, le 10 mars 1657. Outre quelques *Traités de controverse*, sur lesquels on trouvera de longs détails, dans l'article que lui a consacré Bayle, qui le nomme un *fameux* converti et convertisseur, on doit à Nihus de nouvelles *éditions*, augmentées, de trois ouvrages de Léon Allatius : *Symmicta; De Joannâ papissâ fabulæ confutatio; De eccles. occidental. et orientalis perpetuâ consensione* (*V.* ALLACCI). On connaît encore de ce savant prélat : I. *Epistola philologica excutiens narrationem Pomponii Melæ de navigatione*, Hanau, 1622, in-4°.; petit livre très-rare. II. *Adnotationes de communione Orientalium sub unicâ specie*, à la suite de l'ouvrage d'Allacci *De Eccles. perpet. consensione*, Cologne, 1648, in-4°. III. *Epigrammatum libri duo*, Cologne, 1641, in-16. IV. *De cruce epistola*, 1647, in-4°.; réimprimé avec le Traité de Th. Bartholin *De cruce Christi*, etc., Amsterd., 1670, in-12. V. *Tractatus chorographicus de nonnullis Asiæ provinciis ad Tigrim, Euphratem*, etc., Cologne, 1658, in-8°. W—s.

NIKBY BEN MAS'OUD, historien persan, qui vivait au commencement du huitième siècle de l'hégire (quatorzième siècle de l'ère chrétienne), est auteur d'une Histoire universelle, divisée en quatre parties, dont la première contient l'histoire des anciens rois de Perse, jusqu'à Alexandre; la seconde, celle de la dynastie des Sassanides. Dans la troisième, on trouve divers événements relatifs à l'histoire de l'Arabie, avant Mahomet; celle de ce législateur et des khalyfes, ses successeurs, jusqu'à la destruction de leur empire par les Tartares. La quatrième partie comprend l'histoire de quelques-unes des dynasties qui se sont élevées pendant la décadence des khalyfes abbassides, telles que les Soffarides, les Samanides, les Ghaznevides, les Bowaïdes et les sulthans du Kharizm. L'histoire de Djenghyz-Khan termine le volume. L'auteur, suivant l'usage des historiens musulmans, a copié entièrement les écrivains qui l'ont précédé. Il existe, à la Bibliothèque du roi, un manuscrit de cette histoire, dont M. Sylvestre de Sacy a donné un extrait intéressant, surtout pour ce qui regarde les rois de Perse Sassanides, dans le tome II des *Notices des manuscrits* de la Bibliothèque du roi. A—T.

NIL (SAINT), moine grec, était né, suivant l'opinion la plus probable, dans le quatrième siècle, à Ancyre, dans la Galatie, de parents illustres. Il avait été le disciple de saint Chrysostome, et il fut élevé à la dignité de préfet de Constantinople. Effrayé de la corruption qui régnait à la cour d'Arcadius, il décida sa femme et sa fille à entrer dans un monastère, et se retira vers l'an 390, avec Théodule, son fils, dans les solitudes de Sinaï. Il s'y livra, avec ardeur, à la pratique des vertus chrétiennes, partageant ses journées entre la prière, l'étude, et le travail des mains. La réputation de ses vertus s'étendit bientôt au loin, et il était consulté de toutes parts sur les moyens de faire des progrès dans la vie spirituelle. Une troupe de Sarrasins ayant pénétré dans les déserts de Sinaï, ces barbares massacrèrent un grand nombre de solitaires, et emmenèrent avec eux les plus jeunes, dans l'espoir de les vendre. Nil n'ayant pas retrouvé le corps de son fils parmi les morts, le chercha de tous côtés, et le découvrit enfin chez l'é-

vêque d'Eleuse, qui l'avait racheté des Sarrasins. Le pieux évêque s'empressa de remettre Theodule à son père; mais il les obligea, tous les deux, à recevoir la prêtrise que Nil avait toujours refusée par esprit d'humilité. Il avait alors cinquante ans. On suppose qu'il devint dans la suite abbé d'un des monastères de Constantinople; mais rien n'est moins certain : tout ce qu'un sait, c'est que ce saint personnage mourut dans un âge avancé, sous le règne de Marcien. Ses reliques furent rapportées à Constantinople, au temps de Justin le jeune, et déposées dans la basilique des Saints - Apôtres, le 12 novembre, jour où l'Eglise honure sa mémoire d'un culte particulier. Nil est regardé comme l'un des disciples les plus éloquents de saint Chrysostome. Photius et Nicéphore Calliste, louent la noblesse de sun style, et la pureté de sa morale. On a de lui : I. Dix-neuf *Opuscules ascétiques*, recueillis et traduits en latin par Suarès, évêque de Vaison, Rome, 1673, in-ful., rare. Les principaux sont : *Asceticus sive de vitâ et moribus monachorum*. D. Martène en a inséré dans le tome IX de l'*Amplissima collectio*, une ancienne traduction latine, qu'il attribue à Isidore Clario, l'un des ornements de la Congrégation du Mont-Cassin. — *Peristeria seu de virtutibus ercolendis et vitiis fugiendis*. Péristerie est le nom d'une dame, célèbre par ses vertus et par sa charité. — *De voluntariâ paupertate*. — *De octo spiritibus malitiæ*. C'est un traité des péchés capitaux. — *De oratione*. — *De monachorum præstantiâ*, etc. Suarès a inséré dans ce volume le *Manuel* d'Epictète, revu et corrigé par S. Nil, et des *Collections de sentences* d'Évagre Ponticus (*V*. Evagre, XIII, 543), que S. Nil avait également corrigées et augmentées; mais il en a exclu d'autres *Recueils* de sentences, imprimés plusieurs fois sous le nom de saint Nil; et un morceau historique que le P. Combefis avait cru pouvoir lui attribuer : *De cæde monachorum in monte Sina*, etc. (1). II. Un *Recueil de Lettres* publié en grec et en latin par Allatius, Rome, 1668, in-fol. Ce volume qu'on réunit au précédent, est également rare. Allatius a mis en tête une dissertation fort curieuse : *De Nilis et eorum scriptis diatriba*, que J. Albert Fabricius a insérée, avec des additions et des notes, dans le tome V de sa *Biblioth. græca*. Le P. Poussines avait publié 355 lettres de S. Nil, avec une version latine et des notes, Paris, 1657, in-4°.; mais le recueil d'Allatius en contient 657. Elles sont très-courtes, et ne roulent guère que sur des objets de piété. Ce sont, pour la plupart, des réponses aux personnes qui s'adressaient à S. Nil, pour lui demander des conseils ou des consolations. Les opuscules et les lettres de S. Nil ont été insérés en entier dans la *Biblioth. max. Patrum*, tome VII et XXVII. Nicol. Fontaine a publié en français quelques *Opuscules* de ce saint solitaire, à la suite de la traduction des *OEuvres* de S. Clément d'Alexandrie, Paris, 1696, in-8°. On peut consulter, pour plus de détails, outre l'ouvrage d'Allatius, déjà cité, Cave, Oudin, et surtout l'*Histoire des auteurs ecclésiastiq.*, par D. Ceillier, tome XIII, 146-96. W—s.

NINON. *V*. Lenclos.

(1) Ce fragment curieux, mais dont l'authenticité n'est pas bien démontrée, a été publié, d'après un manuscrit de la bibliothèque Mazarine, par le P. Combefis, dans l'*Auctar. novissim. Bibl. Patrum*, et dans les *Acta Sanctorum*, au 14 janvier.

NINUS, roi d'Assyrie (aujourd'hui le Curdistan), nous est connu par Ctésias, d'après lequel Diodore de Sicile et Justin en ont parlé. Ctésias et Jules Africain le font monter sur le trône l'an 2048 avant notre ère. Selon Justin, l'état monarchique a commencé avec le monde. La vertu et non la brigue faisait les rois, dont la seule volonté tenait lieu de loi aux peuples qu'ils gouvernaient. Moins jaloux d'accroître que de conserver leur empire, ils en bornaient l'étendue à celle de leur patrie. Ninus osa le premier violer une coutume aussi ancienne que leurs pères dont ils la tenaient. Enflammé d'une nouvelle ambition, il porta la guerre chez des peuples voisins, qui n'en avaient point encore fait d'apprentissage, et il étendit ses conquêtes jusqu'aux frontières de la Libye. Il ne fut cependant pas le premier conquérant. Vexoris, roi d'Égypte, et Tanaüs, roi de Scythie, l'avaient été long-temps avant lui. L'un avait pénétré jusqu'au royaume de Pont, et l'autre jusqu'en Égypte; mais leurs guerres ne furent que des expéditions passagères et lointaines. Ninus, qui voulut fonder un grand empire, choisit de bonne heure ce qu'il y avait de plus distingué parmi les jeunes gens de son royaume, et les accoutuma, dès leur enfance, à braver toute sorte de dangers. Il en fit bientôt une armée formidable, avec laquelle il alla proposer un traité d'alliance au roi d'Arabie, Ariéus, dont les sujets, forts et courageux, n'avaient jamais subi un joug étranger. Avec ce secours, Ninus marcha contre les Babyloniens, qui étaient ses plus proches voisins. La ville de Babylone n'était pas encore bâtie : mais il y avait un grand nombre d'autres villes considérables dans la Babylonie. Le roi d'Assyrie subjugua bientôt ces peuples, qui n'avaient aucune expérience de la guerre; et, après leur avoir imposé un tribut annuel, il emmena prisonniers leur roi et ses enfants, qu'il mit à mort. De là il conduisit ses troupes dans l'Arménie; et ayant détruit quelques villes, il fit trembler toutes les autres. Barsaués, roi d'Arménie, vint au devant de lui, chargé de présents, et se soumit à toutes ses volontés. Ninus le reçut au nombre de ses alliés, et n'exigea de lui que des troupes et des provisions de guerre. Son armée, grossissant de plus en plus, entra dans la Médie. Pharnus, qui en était roi, s'avança contre son ennemi avec une armée qui paraissait en état de lui résister : mais, après avoir perdu la meilleure partie de ses troupes, il fut pris et mis en croix avec sa femme et sept enfants qu'il avait. Ces premiers succès inspirèrent à Ninus un violent desir d'envahir toute la partie de l'Asie comprise entre le Tanaïs et le Nil. Il laissa dans la Médie un satrape dans lequel il avait confiance : poursuivant ses conquêtes, il subjugua en dix-sept ans toute l'Asie, excepté la Bactriane et les Indes, et pénétra même en Égypte. A l'égard de la Bactriane, comme il était difficile d'en forcer les barrières, le pays étant fort peuplé et les habitants très-aguerris, après plusieurs tentatives inutiles, Ninus renvoya à un autre temps la guerre qu'il avait dessein de leur faire; et, ramenant son armée dans la Syrie, il choisit un lieu favorable pour bâtir une grande ville; car, quoiqu'il eût, par l'éclat de ses victoires, effacé tous ses prédécesseurs, il forma encore le projet d'une ville qui surpassât toutes les autres en magnificence, et ne pût jamais

être égalée. Ainsi, après avoir comblé de présents le roi des Arabes, et partagé avec lui ses riches dépouilles, il le renvoya dans son royaume avec ses troupes. Il ne songea plus qu'à rassembler des ouvriers et à transporter des matériaux, sur les bords du Tigre (et non de l'Euphrate, comme le dit Diodore), où il bâtit une ville entourée de puissantes fortifications, et plus longue que large. Sa longueur était de cent cinquante stades, et sa largeur de quatre-vingt-dix; ce qui fait en tout quatre cent quatre-vingts stades ou environ dix-huit lieues de tour. Ninus ne fut point trompé dans ses espérances; car aucune ville n'a égalé celle-ci, selon Diodore, ni par la grandeur du circuit, ni par la magnificence des murailles. Elles avaient cent pieds grecs de haut; et trois chariots pouvaient marcher de front sur leur épaisseur. Elles étaient en outre fortifiées de quinze cents tours, placées d'espace en espace, dont chacune avait de haut deux cents pieds grecs. La plus grande partie de la ville était occupée par les plus riches Assyriens; mais Ninus y reçut aussi tous les étrangers qui voulurent s'y établir. Il donna aux habitants les terres des environs pour leur subsistance, et, de son nom, la nomma Ninive. Lorsque ces constructions furent terminées, il songea à conquérir la Bactriane. Mais connaissant le nombre et le courage des habitants de ce royaume, sachant d'ailleurs que la nature l'avait rendu inaccessible en plusieurs endroits, il fit lever des soldats dans toute l'étendue de son empire. Selon le dénombrement qu'en a fait Ctésias, cette armée montait à dix-sept cent mille hommes d'infanterie, à deux cent dix mille hommes de cavalerie, et à près de dix mille six cents chariots armés de faulx. Diodore de Sicile, qui adopte ce calcul, prouve, par des exemples incontestables, qu'il peut n'être point exagéré. Ninus donc, partant pour la Bactriane avec toutes ces troupes, fut obligé, par la difficulté des chemins et des passages, de les faire défiler séparément. Entre plusieurs grandes villes dont la Bactriane était remplie, il y en avait une très-belle, où les rois faisaient leur séjour; on l'appelait Bactres (aujourd'hui Balk), et elle surpassait toutes les autres par sa grandeur et par la beauté de ses fortifications. Oxiartès, qui en était roi, fit assembler toute la jeunesse de sa ville, et en composa une armée de quatre cent mille hommes. Il la conduisit sur les frontières de son royaume, à la rencontre de Ninus; cependant il laissa entrer dans la Bactriane une portion considérable des troupes ennemies. Quand il crut qu'il y en avait assez pour rendre la victoire décisive, il se mit en bataille dans la plaine; et, après un sanglant combat, les Bactriens ayant défait les Assyriens, les poursuivirent jusqu'au détroit des montagnes, et leur tuèrent cent mille hommes. Mais tout le reste des troupes assyriennes avait eu enfin le temps de passer, et elles se trouvèrent encore plus nombreuses que les Bactriens, tellement que ceux-ci jugèrent à propos de se séparer pour aller défendre les villes particulières. Ninus les prit facilement les unes après les autres; mais il ne put emporter de force la capitale, à cause des fortifications qui la défendaient, et des munitions de guerre dont elle était pourvue. Comme le siége traînait en longueur, Ménonès, chef du conseil de Ninus et gouverneur de Syrie,

qui avait suivi le roi, fut impatient de revoir sa femme, et l'envoya chercher : c'était la fameuse Sémiramis. Pleine d'intelligence et d'ambition, elle saisit avec joie l'occasion de faire connaître ce dont elle était capable (*V.* Sémiramis). Elle prit la ville; et le roi, admirant son courage, la combla de magnifiques présents. S'étant ensuite laissé séduire par ses charmes, il proposa au mari de la lui céder, offrant en échange sa propre fille, nommée Sosanne. Ménonès ne put s'y résoudre : alors, le roi menaça de lui faire crever les yeux, s'il ne se rendait à ses desirs; ce mari infortuné, agité d'amour et de crainte, tomba dans le désespoir, et se pendit. L'ambitieuse Sémiramis, plus sensible au succès de ses charmes qu'à la perte de son époux, monta ainsi sur le trône. Ninus s'étant saisi de tous les trésors de Bactres, qui consistaient en une quantité prodigieuse d'or et d'argent, régla tout dans la Bactriane, et licencia son armée. Il eut de Sémiramis un fils nommé Ninias; et il mourut bientôt après, l'an 1996 avant notre ère, laissant son royaume entre les mains de sa femme. Il avait régné cinquante-deux ans, selon Ctésias et Jules Africain. Eusèbe lui donne cinquante-cinq ans de règne. Sémiramis le fit ensevelir dans l'enceinte de son palais, et fit élever sur sa tombe une terrasse, qui, au rapport de Ctésias, avait neuf stades (850 toises) de haut, et dix (945 toises) de large; de sorte que, comme la ville regardait une vaste plaine du côté du Tigre, ce tombeau ressemblait de loin à une grande forteresse. Diodore de Sicile croit qu'il avait survécu à la destruction de Ninive. Moïse de Khorène parle assez au long de la conquête de l'Arménie par ce prince. Rollin et d'autres écrivains pensent que Ninus est le Nemrod que la Genèse nomme fils de Chus et petit-fils de Cham. C'est lui, dit-elle, qui commença d'être puissant sur la terre, et fut un vaillant chasseur devant l'Eternel. Ses premières conquêtes, porte encore la Genèse, furent Babel, Erec, Accad et Calné, au pays de Sennaar. Il sortit de ce pays pour aller en Assyrie, bâtit Ninive et les rues de la ville, Calah, et Resen entre Ninive et Calah, qui est une grande ville. Il faut donc bien se garder de confondre ce Ninus avec Ninus, fils de Bélus, petit-fils d'Alcée et arrière-petit-fils d'Hercule. Hérodote (1, 7) le nomme seulement parce que son fils Agron fut le premier des Héraclides qui régna à Sardes. Il est postérieur au précédent, de plusieurs siècles.

F—a.

NIPHUS. *V.* Nifo.

NITHARD (1) était fils du célèbre Angilbert, et de Berthe, fille de Charlemagne (*V.* Angilbert). L'année de sa naissance est ignorée; mais on est certain qu'elle est antérieure à l'an 790, époque à laquelle son père renonça au monde, et devint abbé de Centule ou de Saint-Riquier. On ne sait rien de la jeunesse de Nithard : tout porte à croire qu'il fut élevé à la cour de Charlemagne, ou au monastère de Saint-Riquier, destiné à l'éducation des enfants de la première noblesse, et qu'il remplaça son père Angilbert dans la dignité de duc ou comte de la côte maritime. Il paraît avoir servi en cette qualité dans les armées de Charlemagne. Après la mort de Louis-le-Débonnaire, il s'attacha à Charles-le-

(1) Divers modernes ont, par corruption, écrit Wichard, Guitard et Vitald.

Chauve, et acquit toute sa confiance. Ce roi le députa, en 840, vers l'empereur Lothaire, son frère, pour tâcher de conclure la paix. Deux ans après, Charles choisit encore Nithard avec onze autres de ses plus fidèles courtisans, pour régler ses partages avec Louis, son frère, roi de Germanie. Nithard mit tout en œuvre pour apaiser la guerre civile entre les trois frères; mais il ne put y réussir, et se dégoûta de la cour et du rôle de négociateur. Les Normands, ayant fait une irruption en France, ravageaient la Neustrie et l'Amiénois: Nithard prit les armes pour les repousser; mais il reçut à la tête une blessure, dont il mourut, vers l'an 858 ou 859 (1). Il fut enterré dans le tombeau de son père, au monastère de Saint-Riquier, où son corps fut trouvé dans le onzième siècle. Il est auteur de l'*Histoire des divisions entre les fils de Louis-le-Débonnaire*, qu'il composa par ordre de l'empereur Charles-le-Chauve. Quoique cette Histoire (si l'on excepte l'introduction, qui remonte à Charlemagne) n'embrasse qu'un espace de trois ou quatre ans, c'est un des morceaux les plus curieux de la collection de nos annales, parce que l'auteur, à-la-fois homme de guerre et homme d'état, qui n'a manqué ni d'esprit ni de jugement, fut témoin des événements qu'il raconte, et a connu les causes secrètes qui les avaient produits. Son ouvrage est divisé en quatre livres; le premier, qui sert d'introduction, renferme le récit sommaire de ce qui s'est passé depuis l'an 814 jusqu'à l'an 840. Dans les trois autres livres, l'auteur est très-exact à marquer les époques de chaque fait, et à indiquer les lieux qui en furent le théâtre. Il n'oublie pas non plus de faire mention des éclipses et des changements de saisons, ainsi que des principaux événements de l'histoire générale. L'ouvrage de Nithard prouve un homme instruit, et même un écrivain assez habile dans l'ordre et la disposition de sa narration. Son style, à la vérité, est souvent obscur et embarrassé; mais ce défaut doit être en partie attribué au siècle dans lequel il a écrit. Pithou est le premier qui ait tiré de la poussière l'Histoire de Nithard; il l'inséra dans les Douze historiens contemporains, qui furent imprimés, d'abord à Paris, en 1588, puis à Francfort, en 1594. Cette édition est pleine de fautes, que Duchesne corrigea dans la suite, en publiant à son tour l'ouvrage, en 1636: il se trouve au tome II de ses Historiens de France, d'où Kulpis l'a fait passer dans le sien, qui parut à Strasbourg, en 1685. Enfin dom Bouquet en a donné, en 1749, une édition beaucoup plus correcte, dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France* (tome VII, p.

(1) Je m'abandonne ici à la conjecture la plus probable: le savant Baluze croit que Nithard, dégoûté de la cour, embrassa, comme son père, la vie monastique, et se retira à l'abbaye de Saint-Riquier; qu'ensuite la réputation de Marcward, abbé de Prum, l'attira près de lui, et qu'il est ce Nithard de Prum, dont il est parlé dans les Lettres de Loup, abbé de Ferrières. Mais comme il est constant que Nithard fut enterré à Saint-Riquier, Baluze ajoute qu'il quitta Prum, retourna depuis à Saint-Riquier, dont il fut élu abbé, et qu'il mourut dans cette dignité, vers l'an 853. Toutes ces suppositions sont fondées sur un passage d'Hariulfe, chronographe de Saint-Riquier, qui donne, au onzième siècle, le titre d'abbé à Nithard. Mais il ne faut que quelques mots pour démontrer l'erreur de Baluze. Nithard de Prum était déjà moine en 842, lorsque Nithard fils d'Angilbert était encore à la suite de la cour et des armées. Ce n'est donc pas le même personnage. Nous avons la liste des abbés de Saint-Riquier, depuis l'an 843, époque à laquelle Nithard finit son histoire, et lorsqu'il vivait encore à la cour, non-seulement son nom ne se trouve pas dans cette liste, mais on n'y découvre point de lacune ni de vide, où l'on puisse l'y placer. C'est d'ailleurs Hariulfe lui-même qui nous apprend que lorsqu'on découvrit le corps de Nithard, il avait une blessure à la tête; ce qui semble prouver qu'il est mort en combattant. W—R.

10-40). Le président Cousin, dans son *Histoire de l'empire d'Occident* (tome 1, p. 317-405), a mis au jour, en 1685, une traduction française de l'Histoire de Nithard : c'est la seule que l'on possède; mais elle n'est pas bonne, et nous y avons remarqué plusieurs fautes graves. Nithard a rapporté, en roman et en tudesque, les serments prêtés à Strasbourg, en 842, par Charles-le-Chauve, Louis-le-Germanique, et leurs armées respectives. Ce morceau, précieux pour l'histoire des anciens dialectes de l'Europe, fut d'abord publié par Bodin, dans le cinquième livre de sa République, en 1578. Depuis il a été le sujet d'un grand nombre de dissertations. La première est celle de Freher, en 1717; la dernière et la meilleure peut-être, mais du moins la plus aprofondie et la plus satisfaisante, est celle que M. de Mourcin a fait paraître en 1815 (in-8°. de 84 pag.) Il y donne en tête une liste de quarante-un auteurs qui se sont occupés du même sujet. W—s.

NITSCH (Paul-Frédéric-Achat), savant et laborieux littérateur, né, en 1753, à Glaucha, dans le comté de Schoenbourg, fit ses études à l'université de Leipzig; et, avant embrassé l'état ecclésiastique, fut pourvu du pastorat d'Aber, et ensuite de Niederwemsch, près de Querfurt. Il passa, en 1793, à Bibra, dans la Thuringe, et y fut enlevé par une mort prématurée, le 20 février 1794, à l'âge de quarante ans, laissant dans la pauvreté une femme enceinte et sept enfants, dont ses amis, et surtout les éditeurs de ses ouvrages, prirent soin. Nitsch n'avait d'autre passion que celle de l'étude, et il y consacrait tous ses moments; aussi a-t-il laissé un grand nombre d'ouvrages estimés, dont quelques-uns mériteraient bien d'être traduits en français : I. *Manuel de l'histoire jusqu'à Constantin-le-Grand*, tome 1er., Erfurt, 1784, in-8°. II. *Description de l'état civil, scientifique, moral, ecclésiastique*, etc., *des Grecs*, ibid., 1791, 2 vol. in-8°. MM. Koepke et Höpfner en ont donné une édition corrigée et augmentée, 1806, 4 vol. in-8°. III. *Description de l'état civil des Romains*, ibid., 1794, 2 vol. in-8°.; cette édition est la seconde. MM. Koepke et Ernesti en ont publié une troisième, en 1806, 2 vol. in-8°. IV. *Théologie des modernes*, ou Exposition de la croyance chrétienne, etc., ibid., 1790, in-8°. V. *Introduction à la connaissance des auteurs classiques grecs et latins*, Altenbourg, 1790, in 8°. VI. *Plan abrégé des antiquités grecques, d'après les époques nationales*, ibid., 1791, in-8°. VII. *Leçons sur les poètes classiques romains*, ibid., 1792-93, 2 vol. in-8°. C'est un commentaire suivi sur les Odes et le premier livre des Satires d'Horace. Cet ouvrage a été terminé par M. J. F. Haberfeldt. VIII. *Introduction à l'étude des anciens monuments*, à l'usage des artistes et des amateurs, tome 1er., ibid., 1792, in-8°. IX. *Plan abrégé de la géographie ancienne*, 2e. éd., 1792, in-8°. M. Mannert a donné une éd. augmentée de cet ouvrage, qui est très-estimé, Leipzig, 1798, in-8°. X. *Plan abrégé d'enseignement*, ou Guide des instituteurs pour remplir utilement leurs fonctions, Leipzig, 1793, in-8°. XI. *Nouveau Dictionnaire de mythologie*, Altenbourg, 1793, in-8°.; nouv. édit., 1821. XII. *Introduction à la mythologie et à la théo-*

logie des Grecs, ibid., 1794, in-8°. Cet ouvrage, que Nitsch avait laissé imparfait, a été terminé et publié par M. Höpfner. G. G. Sam. Koepke y a encore ajouté, en 1806, un quatrième volume. XIII. *Journal hebdomadaire pour les jeunes allemandes*, Dresde, 1787. L'auteur, peu propre à écrire pour les femmes, n'a pas continué ce recueil, faute de succès. On a encore de Nitsch quelques écrits moins importants. Schlichtegroll lui a consacré une Notice, dans son *Nécrologue*, pour l'année 1794, tome II, p. 289-294.

D—G et W—S.

NIVELLE (JEAN DE). *V.* HORN ou HORNES.

NIVELLE (GABRIEL-NICOLAS), fils d'un avocat de Paris, fut nommé jeune encore au prieuré de Saint-Géréon, au diocèse de Nantes, et étudia la théologie au séminaire St.-Magloire, où il se trouva dans le moment de la plus grande fermentation des esprits sur les affaires de l'Église, en 1717 et 1718. Les appelants tenaient des conférences dans cette maison, et y préparaient des écrits. Le docteur Boursier était l'ame de ces conférences: Nivelle fut un de ses agents les plus zélés; il rédigea des mémoires, sollicita des adhésions aux actes d'appel, et fut chargé de visiter à cet effet les ecclésiastiques et les communautés de Paris et du diocèse. Il entretenait même des relations dans les provinces. C'est lui qui rédigea, d'après les mémoires de l'abbé Boucher, les *Relations* des assemblées de Sorbonne, sur les affaires de la constitution, 7 vol. in-12; et il eut part au recueil de témoignages, imprimé sous le titre de *Cri de la foi*, 1719, 1 vol. in-12, et aux *Hexaples ou six colonnes*, 7 vol. in-4°., qui furent composés par une société d'appelants, dont les uns résidaient à Paris, et les autres à Amsterdam. En 1723, on l'obligea de sortir de Saint-Magloire; et il se retira dans le cloître extérieur du Val-de-Grâce. Il continua de s'y occuper d'écrits relatifs à la même cause, et colporta chez les curés de Paris, en 1726, un projet de requête contre un mandement de l'évêque de Saintes (de Beaumont). On allait pour l'arrêter; mais il s'évada. Il fut moins heureux en 1730, et il passa quatre mois à la Bastille. Ce traitement n'empêcha point l'abbé Nivelle de travailler sur les mêmes matières. Ce fut lui qui fut éditeur des deux ouvrages posthumes de Petitpied, l'*Examen pacifique de l'acceptation et du fond de la constitution Unigenitus*, 1749, 3 vol. in-12; et le *Traité de la liberté*, 1754, 2 vol. in-12. Nivelle mit à chacun de ces ouvrages une préface, où il se déclarait entièrement pour Petitpied, dans les disputes que celui-ci avait eues avec d'autres appelants. On supprima la préface de l'*Examen*, dans une 2e. édition; et on ne la rétablit, dans une troisième, qu'avec des suppressions qui en changeaient l'esprit. C'est contre ces *Préfaces* que Gourlin publia cinq *Lettres aux éditeurs des œuvres posthumes de M. Petitpied*, 1756; lettres auxquelles Besoigne répondit par l'écrit intitulé: *Lettre à un ami du théologien réfutateur de M. Petitpied*, in-12. Depuis long-temps Nivelle s'occupait d'un ouvrage auquel il attachait une grande importance; c'était une collection des appels et autres actes contre la bulle. Elle parut sous ce titre: *La Constitution Unigenitus déférée à l'Église universelle*, ou *Recueil général des actes d'appel*,

Cologne, 1757, 4 vol. in-fol. L'éditeur y a joint de longues préfaces, et même des pièces étrangères à son sujet, entre autres, des écrits contre les convulsions. Nivelle mourut à Paris, le 6 janvier 1761, à l'âge de soixante-quatorze ans. P—c—t.

NIVELLE DE LA CHAUSSÉE (PIERRE-CLAUDE). *V.* CHAUSSÉE.

NIVERNAIS (LOUIS-JULES-BARBON MANCINI-MAZARINI, duc DE), ministre d'état, pair de France, brigadier des armées du roi, chevalier de ses ordres, et grand d'Espagne de la première classe, naquit à Paris, le 16 décembre 1716 (1). Il tenait de sa mère, Marie-Anne Spinola, ses droits à la grandesse; et Philippe-Jules-François Mancini, son père (*V.* NEVERS), lui avait transmis, avec de riches domaines, l'esprit et le goût de la poésie, héréditaires dans sa maison. Les soins qu'exigeait sa constitution, extrêmement délicate, s'accordant très-bien avec les tranquilles occupations de l'étude, il ne se borna point à l'instruction légère que recevait la jeune noblesse. A la connaissance de la langue grecque et de la langue latine, il joignit celle de l'anglais et de l'italien, se familiarisa, par la traduction, avec le génie des grands écrivains; et lorsque, dans la suite, il voulut faire un choix parmi ses productions, pour les livrer au public, il ne craignit pas d'y comprendre plusieurs de ces premiers essais. Nivernais était spécialement appelé, par sa naissance, au service militaire. A peine âgé de dix-huit ans, il fit ses premières armes en Italie, sous le maréchal de Villars; fut nommé colonel du régiment de Limosin, et prit part, en 1743, à la campagne de Bavière. Les fatigues et la rigueur du climat, qu'il eut à souffrir en Bohème, le forcèrent d'abandonner une carrière funeste aux tempéraments débiles. On l'avait uni, dès l'âge de quinze ans, à Hélène Phélipeaux de Pont-Chartrain, sœur du comte de Maurepas. Ce fut pour elle qu'il composa ses premiers vers; et l'élégie, traitée par lui, offrit à l'hymen un culte auquel ne l'ont point accoutumée les poètes. Le duc de Nivernais avait cultivé la poésie au milieu des camps; il y était encore, lorsque l'académie française le choisit pour succéder à Massillon. Il avait peu de titres à cette distinction; mais il promettait d'être plus qu'un membre honoraire. Bernis, Sainte-Palaye, Duclos, Mirabeau l'économiste, le maréchal de Noailles, le président de Montesquieu, étaient au premier rang de ses amis. Deux de ces noms appartenaient à l'académie des inscriptions et belles-lettres. Nivernais fut aussi adopté par cette compagnie, au Recueil de laquelle il fournit deux Mémoires intéressants, l'un sur la politique de Clovis, l'autre sur l'indépendance de nos rois, par rapport à l'Empire. C'était un des fruits du plan d'études par lequel il se préparait à remplir dignement les fonctions diplomatiques. Il s'appropriait, sous toutes les formes, les leçons de l'histoire. Ingénieux avec simplicité dans quelques Dialogues des Morts, il traçait le parallèle d'Alexandre et de Charles XII, analysait la négociation de Loménie à Londres en 1595, ou résumait les dépêches instructives du président Jeannin. Il passait pour mêler à l'urbanité française quelque chose de l'adresse italienne. Cette réputation, et la con-

(1) Le prénom de *Barbon*, que portait le duc de Nivernais, lui venait de son parrain, Barbon Morosini, ambassadeur de Venise en France.

venance qu'offraient ses rapports de parenté avec les principales familles de Rome, décidèrent la préférence qu'il obtint pour le titre d'ambassadeur auprès du Saint Siége, en 1748. Les *Italiens de Rome*, toujours avides de spectacles, admirèrent sa magnificence. Le goût des lettres et des arts le délassait parmi eux des contraintes de la politique. En même temps qu'il s'occupait de musique et d'opéras avec La Bruère, son secrétaire d'ambassade (*Voy.* Bruère, VI, 87), il réussit à sauver de l'index des livres défendus, le chef-d'œuvre de Montesquieu. Il fut moins heureux dans sa mission à Berlin, en 1756 : l'ambassade d'un duc et pair et d'un poète, dit Voltaire, semblait devoir flatter la vanité et le goût de Frédéric; mais le représentant du roi de France était arrivé trop tard pour lui conserver un allié dans le roi de Prusse: celui-ci venait de traiter avec l'Angleterre. Du moins il dédommagea, par les attentions les plus flatteuses, le duc de Nivernais, qu'il voulut avoir pour son hôte dans le palais de Potzdam. Pendant un séjour de quatre mois, Nivernais recueillit, sur la situation de la Prusse, une foule de renseignements plus précieux peut-être que les matériaux amassés sans choix par Mirabeau, à la faveur d'une mission clandestine, et grossis par lui, dans son livre indigeste de la *Monarchie prussienne* (*V.* Mauvillon, XXVII, 579). Le dépôt des affaires étrangères possède ces documents, dont Nivernais a détaché quelques pages, où Frédéric est peint avec une vérité frappante. Les talents de l'illustre négociateur furent éprouvés par une troisième mission, bien épineuse, dont il fut chargé en 1762. La France, épuisée par une longue guerre, où l'avait engagée une alliance impolitique avec l'Autriche, soupirait après la paix: le duc de Nivernais lui procura ce bienfait, en se concertant avec lord Bute, premier ministre de George III, récemment monté sur le trône d'Angleterre: un traité définitif fut conclu entre les deux nations, le 10 février 1763. Le duc avait eu à-la-fois contre lui les victoires multipliées de l'Angleterre et de la Prusse, l'influence de Pitt (lord Chatham), infatigable ennemi du nom français, et le cri de la nation anglaise, qui toute entière repoussait le vœu de son roi pour la paix. Cette opposition de l'Angleterre au repos du continent était si forte, que, six ans après, en 1769, elle éclata de nouveau avec fureur, à l'occasion d'une recomposition du parlement. Un des membres élus, le docteur Musgrave, répandit dans tout le royaume-uni une diatribe virulente, où il accusait la princesse de Galles et tout le cabinet de Londres de s'être laissé corrompre, et d'avoir livré, pour l'or de la France, les vrais intérêts du pays. Il fallut que le ministère anglais, chargé de plus en plus de la haine publique, soumît, pour se disculper, cette dénonciation, à l'examen du nouveau parlement. Le résultat de cette discussion solennelle fut l'expulsion de Musgrave de la chambre des communes, et la justification évidente de l'ambassadeur français, au caractère duquel on rendit un éclatant hommage. La mort de son père laissait au duc de Nivernais des biens considérables à régir : il mit dès-lors son étude à les améliorer, afin de réparer les brèches qu'il avait faites, pour le service de l'état, à sa fortune antérieure. L'attention qu'il dut porter à son patri-

moine fut toute paternelle pour ses vassaux. Long-temps avant les réformes operées par une sanglante révolution, il avait allégé pour eux les charges de la féodalité. A Paris, il exerçait un noble patronage; il se reposait avec délices dans la vie privée; sa maison offrait la réunion des talents : seulement on lui reprochait de porter son amour pour les lettres jusqu'à protéger des écrivains trop médiocres. L'académie française le compta, depuis cette époque, parmi ses membres les plus assidus; et il embellit beaucoup de séances publiques, par les discours qu'il y prononça, ou par la lecture de ses Fables. Des pertes cruelles troublèrent ces philosophiques loisirs, et répandirent de l'amertume sur sa vieillesse. En 1782, sa première femme lui fut enlevée par la mort; et sa seconde compagne, la comtesse de Rochefort, ne survécut que vingt-six jours à leur union. Long-temps auparavant il avait pleuré, avec la France entière, un gendre dans lequel il mettait toutes ses espérances, le comte de Gisors (*V.* Belle-Isle), blessé mortellement à Crevelt. Il devait voir périr plus tragiquement encore l'époux de sa dernière fille, le duc de Brissac (*V.* ce nom). Les calamités publiques vinrent aigrir ses chagrins de famille. Lors de la lutte entre le parlement et le ministère, en 1771, Nivernais soutint constamment les droits de la pairie. On connaît sa réponse spirituelle à la comtesse Dubarry, qui le gourmandait sur son opposition, et lui rappelait la déclaration faite par le Roi que sa volonté ne changerait jamais : *Madame, j'ai remarqué qu'en prononçant ces mots, c'était vous que S. M. regardait.* Le duc de Nivernais perdit, sous Louis XVI, presque tout le crédit dont il avait joui un moment pendant le ministère de Maurepas (*Voy.* Necker). La voix publique le désigna pour être le gouverneur de l'héritier du trône. Le comte de Vergennes, qui, sorti lui-même de la carrière diplomatique, avait pris une haute idée de la capacité de Nivernais, le fit appeler au conseil, lorsque la monarchie, ébranlée dans ses bases, réclamait de pressants secours. Le caractère timide de Nivernais n'était pas propre à conjurer l'orage. Par la mort de Vergennes il fut rendu à la retraite; il la quitta de nouveau pour grossir les rangs des serviteurs dévoués qui entouraient le roi, en 1791, et lui apportaient de stériles conseils. Dénoncé, dans un odieux discours prononcé par Chaumette, à la Commune de Paris, il ne tarda pas à partager la proscription de tous les citoyens honorables. Il fut arrêté le 13 septembre 1793, et détenu à la caserne des Carmes. Devenu simplement le *citoyen Mancini*, languissant et dépouillé de presque toute sa fortune, il conserva toute sa gaîté : on la retrouve dans un billet en vers qu'il adressait, le jour même de sa mort (25 février 1798), au docteur Caille son médecin et son ami. Le dernier acte de sa vie politique fut de présider, en 1796, l'assemblée électorale du département de la Seine, où le parti de la Convention écarta de lui les suffrages. Le duc de Nivernais a été singulièrement maltraité dans le portrait qu'en a tracé Luchet, ou Laclos, sous le nom de *Mitis*, dans la *Galerie des états-généraux*. On n'aperçoit, dans cette satirique enluminure, que l'exiguité de l'homme d'état; on ne reconnaît ni le grand seigneur aimable, ni le philosophe

pratique, en qui l'on pouvait blâmer seulement trop de penchant pour les bluettes de l'esprit, et, si l'on veut encore, quelque peu d'afféterie. Considéré sous le rapport littéraire, Nivernais a trop abusé de sa facilité pour sortir de la classe des simples amateurs, où pourtant il occupe une place distinguée. Ses contemporains seuls ont pu confirmer le mot ingénieux prononcé par l'abbé Barthelemy, au moment de l'abolition des titres : *M. de Nivernais n'est plus duc à la cour, mais il l'est encore au Parnasse.* Les productions du duc de Nivernais ont été rassemblées par lui-même, Paris, 1796, 8 vol. in-8°., à la tête desquels est son portrait, fidèlement dessiné par Saint-Aubin. Deux volumes de Fables (réimprimées à part) commencent cette collection. Les bons juges auraient voulu les réduire à une cinquantaine, qui ont le mérite de celles de La Motte : un autre mérite, particulier aux fables de Nivernais, est d'offrir des leçons variées à la classe des grands. Les volumes suivants renferment l'*Essai sur l'Homme*, de Pope; le premier, le second et le quinzième livre des Métamorphoses d'Ovide, traduits en vers français; des Imitations de Virgile, de Properce et d'Anacréon; des Traductions également en vers du chant quatrième du *Paradis perdu*, du *Joseph* de Métastase, et de l'Épisode de Médor, seul reste de plusieurs chants imités de l'Arioste, et brûlés à la hâte avec d'autres papiers, par l'auteur, dans le moment où il craignit d'être arrêté. Les rimes croisées auxquelles Nivernais a plié le vers alexandrin dans presque tous ces morceaux, leur donnent trop d'affinité avec la prose : ils offrent, en outre, de continuelles négligences. Il a moins soigné encore le style de son ouvrage le plus étendu, la Traduction, en vers de dix syllabes, du *Richardet* de Forteguerri. Peut-être y avait-il un milieu à saisir entre les longueurs de l'original et l'imitation trop abrégée qu'en avait faite Dumouriez (*V.* ce nom); mais on pardonne à Nivernais sa trop scrupuleuse conformité avec le poëte italien, et sa manière trop expéditive, en faveur de la grâce, de la fraîcheur, du naturel d'un grand nombre de détails, quand on se rappelle que sa main écrivit cette œuvre badine, en moins d'un an, et d'après la première inspiration, au fond de sa prison des Carmes, où il était tenu en réserve pour l'échafaud. Nivernais a mieux réussi dans ses Poésies fugitives que dans ses grandes compositions. On regrette qu'il n'ait pas recueilli les jolies bagatelles, insérées sous son nom dans plusieurs ouvrages périodiques. Nous avons déjà parlé de quelques-unes de ses études dans le genre de l'histoire : on remarque encore, parmi ses Mélanges de prose, des Réflexions, souvent réimprimées, sur le génie d'Horace, de Despréaux et de J.-B. Rousseau; un morceau estimé sur l'élégie; une Traduction de l'Agricola de Tacite, et de l'Essai de Walpole sur les jardins anglais, le texte original en regard; des Recherches sur la religion des premiers Chaldéens; les Vies de quelques troubadours, d'après les manuscrits de Sainte-Palaye; une notice, un peu minutieuse, sur Barthélemy, et des Lettres sur l'état de courtisan, sur l'esprit, sur la manière de se conduire avec ses ennemis, composées pour l'instruction du comte de Gisors, son fils d'adoption. M. François de Neufchâteau a publié,

en 1807, sous le titre d'*OEuvres posthumes du duc de Nivernais*, 2 vol. in-8°., précédés de l'éloge de l'auteur, des Lettres familières concernant ses ambassades à Rome et à Londres, de petits Drames de société, ses deux Dissertations pour l'académie des inscriptions, et neuf Discours prononcés au nom de l'académie française, en réponse à des récipiendaires. Ces Discours sont remarquables, en général par un ton de convenance et d'aménité. — La seconde femme du duc de Nivernais, Marie-Thérèse de Brancas, veuve du comte de Rochefort, est auteur d'un petit volume in-16, imprimé en 1784, chez Didot, et qui contient un sermon, des pensées diverses, et *Mytis et Aglaé*, histoire grecque en trois parties. F—T.

NIZA (Marco de), voyageur espagnol, était un religieux franciscain, que don Antoine de Mendoza, vice-roi du Mexique, chargea d'aller reconnaître le pays au nord de ce royaume. Il partit, le 7 mars 1539, de Culiacan, avec un autre religieux, un nègre, et quelques Indiens qui avaient été mis en liberté. Après avoir traversé plusieurs peuplades, qui lui firent bon accueil, et un désert de quatre journées d'étendue, il n'était qu'à une petite distance de la ville de Cibola ou Cibora, capitale d'une province du même nom, où il y avait sept grandes villes, fort peuplées et très-riches, lorsque la nouvelle des mauvaises dispositions des habitants à son égard le força de revenir sur ses pas à Compostelle, dans l'intendance de Guadalaxara. Ce fut de cette ville, qu'il envoya au vice-roi le récit de sa course, qui avait duré près de trois mois. On le trouve dans le tome III de Ramusio. Cette relation exalta la tête des Mexicains par les détails fabuleux qu'elle contient sur la beauté du pays au nord du golfe de Californie, la magnificence de la ville de Cibola, son immense population, sa police et la civilisation des habitants. Cortez et le vice-roi Mendoza se disputaient d'avance la conquête de ce pays merveilleux; et le second envoya Vasquez de Cornado pour le reconnaître (*V.* Vasquez). On voit, sur plusieurs cartes du seizième siècle, la ville et la province de Cibola, par 37° de latitude; elles ont aussi passé dans les livres de géographie, même modernes, ainsi que l'immense ville de Quivira. La saine critique, en rejetant les exagérations de Niza, admet comme probable que les ruines des *Casas grandas*, découvertes sur les bords du Jila, peuvent avoir donné lieu aux contes débités par le bon Père. D'ailleurs on a reconnu, chez les Indiens qui habitent la contrée arrosée par le rio Jila, une civilisation supérieure à celle des peuplades qui vivent plus au sud; et les monuments aztèques indiquent ce pays comme la patrie des Mexicains. — Taddeo de Niza, Indien baptisé, avait composé une Histoire du Mexique, qui est restée manuscrite. E—s.

NIZAM el MOLOUK (Khodjah Haçan), célèbre grand vézyr, en Perse, sous la dynastie des Seldjoukides, naquit l'an 408 de l'hégire (1017-8 de J.-C.), dans un village du Khoraçan, près de Thous, dont son père Aly ibn-Ishak était premier magistrat. Il perdit sa mère dès le berceau; et après avoir appris la langue arabe, il fut envoyé, par son père, à Nischabour, pour étudier la théologie traditionnaire, sous un célèbre docteur. Il eut alors pour condisciple le fameux Haçan, qui depuis

fonda la dynastie des Ismaéliens ou Assassins (*V.* Haçan ben Sabbah, XIX, 280). Nizam el-Molouk exerça divers emplois sous le règne de Mas'oud, sulthan des Ghaznevides. Il alla dans le Mawar-alnahr, à Ghazna, à Kaboul, fut secrétaire du prince de Balkh, dont il eut à se plaindre, et revint dans le Khoraçan, gouverné par Djagry-Beyg Daoud, frère du sulthan seldjoukide Thogroul-Beyg. Daoud l'accueillit avec joie, et s'empressa de l'attacher à son fils Alp-Arslan, qui, à la mort de son père, le choisit pour son vézyr. Alp-Arslan, ayant succédé à son oncle Thogroul, l'an 455 (1064), donna les sceaux de l'empire à Haçan, qui prit, sans doute, alors le titre de Nizam el-Molouk. Le nouveau vézyr débuta par provoquer la disgrace et la mort d'Amid el Molouk Kondary, son prédécesseur (*V.* Kondary); mais cet acte d'inimitié personnelle plutôt que de justice n'a pas empêché qu'il n'ait été regardé comme un des plus grands hommes de l'Orient. Le bonheur des peuples et la gloire de son maître furent l'objet continuel de ses soins. Joignant à une extrême prudence, à une expérience consommée dans les affaires, l'amour des lettres et des sciences, il assoupit la révolte du gouverneur du Kerman, il diminua les impôts, fut le protecteur déclaré des savants, fonda des colléges dans plusieurs villes, entre autres celui qui porte son nom à Baghdad. Chargé de l'éducation de Melik Chah, fils d'Alp-Arslan, il lui assura le trône à la mort de son père, en 465 (1073). En récompense de ses nombreux et signalés services, le jeune sulthan ajouta la ville de Thouss aux biens que son vézyr possédait déjà, et lui donna le titre honorable d'*Ata-beyg* ou *atabek* (père du roi), titre qui, plus tard, devint commun à d'autres emyrs, fondateurs de dynasties (*V.* Salgar, Yldekouz et Zengny). Tandis que Nizam el-Molouk gouvernait l'empire seldjoukide avec un pouvoir presque absolu, son fils Mowaïed el-Molouk, lieutenant du sulthan à la cour du khalyfe, recevait, à Baghdad, les honneurs réservés aux souverains. Mowaïed, qui remplissait aussi les fonctions de premier secrétaire d'état, ayant renvoyé un commis que Melik-Chah lui avait prescrit de garder, fut disgracié lui-même, à cause de son obstination à ne pas vouloir le reprendre. Sa chute fut le présage de celle de son père. En soutenant les droits au trône de Barkiarok, fils aîné du sulthan, Nizam el-Molouk s'était attiré la haine de la sulthane Terkhan-Khatoun, qui le regardait comme un obstacle au dessein qu'elle avait d'y placer son fils Mahmoud : elle inspira au sulthan des soupçons sur la fidélité et sur l'intégrité de son vézyr. Melik Chah, reprochant à ce ministre de distribuer les charges de l'état sans sa participation, pour se faire des créatures, le menaça de lui ôter le bonnet et l'écritoire, qui étaient les marques de sa dignité. Nizam el-Molouk, après avoir rappelé ses services, ajouta que son bonnet et son écritoire étaient tellement liés à la couronne et au trône de son maître, que ces quatre choses ne pouvaient subsister les unes sans les autres. Cette réponse hardie, malignement dénaturée par celui qui la rapporta au sulthan, l'irrita au point qu'il déposa aussitôt son grand-vézyr, dont la gestion fut soumise à l'examen de Tadj el-Molouk, son successeur et son ennemi personnel. Obligé de sui-

vre la cour qui se rendait d'Ispahan à Baghdad, Nizam el-Molouk fut assassiné à Nehawend, par un jeune Bathénien aposté par le nouveau vézyr, le 10 ramadhan 485 (15 octobre 1092). Avant de mourir, il eut le temps et la force d'écrire au sulthan pour se justifier, et lui recommander son fils. Il était âgé de soixante-dix-sept ans, et avait été trente ans à la tête des affaires. Ce grand ministre a composé un ouvrage célèbre dans l'Orient, sous le titre de *Wassaix*, sorte de testament politique, dans lequel il donne aux princes des préceptes et des exemples pour bien gouverner leurs états. On peut reprocher à Nizam el-Molouk, d'avoir, peut-être, par sa jalousie et ses injustes procédés, irrité Haçan ben-Sabbah, et provoqué la révolte de cet hérésiarque musulman, dont il fut une des premières victimes. Son fils Othman Mowaïed el-Molouk fut aussi vézyr du sulthan Barkiarok, qui le fit périr à cause de ses intrigues (*V.* BARKYAROK). A—T.

NIZAM EL-MOULOUK, et plus correctement NIZAM AL-MOULK, est à-la-fois un titre d'honneur et le nom sous lequel les voyageurs et les historiens modernes de l'Inde désignent Tchyn qelytch-khan (*Prince tirant l'épée*), qui joua un rôle important sur la scène politique de l'Inde, pendant la première moitié du dix-huitième siècle. Né à Châh-Djihân Abâd (ou Dehly), vers 1648, il fut élevé à la cour des grands-moghols, où son père Ghâzy eddyn khân, chef des aventuriers Tatârs nommés dans l'Inde *Moghol Tourâny*, avait obtenu la vice-royauté (*ssoubah-dâry*) du Guzarate. Après avoir efficacement secondé l'hypocrite et cruel Aureng-Zeyb, dans plusieurs de ses expéditions militaires ou de ses machinations perfides contre différents princes du Dekhan, Tchyn qelytch obtint, au commencement du règne de Béhâder Chah, fils et successeur d'Aureng-Zeyb, une grande influence à la cour du moghol; et il sut la conserver sous les monarques qui se succédèrent pendant la longue durée de sa vie. Cependant au commencement du règne de Ferokhser, sa faveur sembla fléchir; il fut rappelé du Dekhan, en 1715, et perdit le district de Mourad-Abâd, en 1716: mais en 1717, il reçut l'investiture de la vice-royauté du Dekhan, avec le titre pompeux de *Nizâm al-Moulk* (ordonnateur, régulateur du royaume). En arrivant dans cette immense province, le premier soin de Nizâm âl-Moulk fut de mettre un terme aux brigandages des Mahrattes; il leur refusa même le tribut (*tchout*) qu'Aureng-Zeyb avait cru devoir leur accorder. Ceux-ci voulurent soutenir leurs prétentions par la force; mais ils furent complètement défaits dans une grande bataille. Le vainqueur allait les repousser jusque dans leurs montagnes, quand son souverain, aussi imprudent que pusillanime, et triste jouet des intrigues de sa propre cour, lui retira l'autorité qu'il exerçait, depuis 15 à 18 mois, d'une manière aussi avantageuse pour le monarque, qu'honorable pour lui-même. Le gouverneur, injustement disgracié, ne tarda pas à devenir coupable. Réuni avec d'autres mécontents, il contribua puissamment à la déposition de son souverain, dont le successeur lui confia, en 1720, la vice-royauté du Mâlwah. La nécessité de réprimer les factieux et les brigands qui désolaient cette province, fut un excellent prétexte pour lever une armée capable de seconder

les vues de notre ambitieux : en effet, il parvint promptement à ressaisir le gouvernement, c'est-à-dire, la souveraineté du Dekhan. Au lieu de le punir de cet excès d'audace, le grand-moghol régnant, Mohhammed-Châh, non moins faible, non moins insouciant que ses prédécesseurs, appela Nizâm âl-Moulk à sa cour, et, pour l'y retenir, le nomma vézyr, en 1731. Bientôt convaincu de l'impossibilité d'arracher son souverain aux délices du harem, et de sauver l'état, le nouveau ministre profita d'une partie de chasse pour fuir la cour, et regagner son ancien gouvernement, auquel il joignit, sans la participation de l'empereur, le Guzarate et le Mâlwah, en 1735 ; et loin de s'opposer, comme il le devait, aux dévastations commises par les Mahrattes dans toute la partie méridionale de l'empire moghol, il profitait de l'insouciance et de la stupeur du gouvernement pour s'approprier des domaines confiés à son administration. Si une pareille conduite ne justifie pas le reproche qu'on lui a fait d'avoir provoqué l'invasion de Nâdyr-Châh dans l'Inde, du moins elle doit inspirer de justes soupçons sur sa conduite dans cette lamentable circonstance : et quel degré de probabilité ces soupçons n'acquièrent-ils pas quand, parmi les nombreux avis que Nadyr donna en partant à son stupide et malheureux vassal, on se rapelle ces mots : « Défiez-vous » surtout de Nizâm âl-Moulk ; sa » conduite m'a découvert un homme » plein de ruses, et occupé de ses » seuls intérêts : il est plus ambi- » tieux qu'il ne convient à un sujet ! » Ce discours, qui nous a été conservé par Fraser, et dont l'authenticité nous paraît incontestable, confirme l'assertion du célèbre Orme : suivant cet élégant et judicieux historien, Nizâm âl-Moulk indigné des excès honteux et de la dépravation de la cour de Dehly, irrité surtout de la prépondérance du vézyr son rival, crut qu'une révolution était indispensable pour remédier à tous ces maux ; il appela l'usurpateur de la Perse : Nadyr-Chah accourut, enleva et rendit à Mohammed-Châh sa couronne flétrie, saccagea Dehly, massacra cent mille Indiens, et dénonça le traître, dont il pouvait apprécier toute la scélératesse (*V.* MOHAMMED XIV et NADIR-CHAH). Après la retraite des Persans, Nizâm âl-Moulk crut devoir retourner à son gouvernement du Dekhan. Il arriva dans Arcate, au mois de mai 1743, et gouverna en souverain, pendant quatre ans, des états qui formaient au moins le quart de l'empire du grand-moghol. Ses guerres avec les Mahrattes, avec Nâsser-Djenk (*victorieux en guerre*) son propre fils, ses intrigues avec les nabâbs, tristes jouets de la politique ambitieuse des Français et des Anglais dans l'Inde, nous entraîneraient dans des détails inutiles et trop longs. Nizâm âl-Moulk mourut en 1748, âgé de 104 années lunaires, maudit par les habitants de la Presqu'île, et par ceux du Haut-Hindoustân, méprisé par les Anglais, par les Français et par les Persans. L—s.

NIZAMI, ou, suivant la prononciation arabe, NIDHAMI, poète persan, très-célèbre, florissait dans le sixième siècle de l'hégire. D'Herbelot le nomme mal-à-propos Nadhami. Ses noms et surnoms sont, suivant Hadji khalfa, Djémal-eddyn, Abou-Mohammed Yousouf, fils de Mowayyid. Le biographe des poè-

tes persans l'appelle Nizam-eddyn Abou Mohammed, fils de Yousouf, fils de Mowayyid. Je pense que c'est une faute, et que son nom est véritablement Yousouf : quant au titre honorifique de Nizam-eddyn, il peut l'avoir porté avec celui de Djémal-eddyn; et le nom de Nizami, sous lequel il est généralement connu, n'est vraisemblablement que l'abrégé de Nizam-eddyn. On ajoute souvent à ses noms le surnom de *Candjéwi*, parce qu'il était natif de Candjèh, ville de la province d'Arrau, et peu éloignée de Berdaa; et on le distingue par-là d'un autre Nizami, surnommé Arouzi Samarcandi. Enfin on lui donne encore le surnom de *Motarrézi*, ainsi qu'à son frère Kawami, qui cultiva de même la poésie avec succès. Les principaux ouvrages de Nizami sont cinq poèmes, qui ont été réunis, mais seulement après sa mort, en un recueil qu'on nomme en arabe *Khamsèh*, c'est-à-dire, Cinq, et en persan, *Pentch-Ghandj*, c'est-à-dire, les Cinq trésors. Ces poèmes sont le *Makhzen alasrar*, ou Magasin des Mystères, poème moral, mêlé d'apologues et de contes; les Amours de Khosrou et Schirin; les Amours de Leïla et Medjnoun; le *Haft peïgher*, c'est-à-dire, les Sept figures, histoire romanesque du roi Bahramghour, et de sept princesses; enfin l'*Escander-Namèh*, ou Histoire d'Alexandre, nommé souvent *Scharaf-Namèh* : ce dernier se compose de deux parties, dont la seconde porte le titre d'*Ikbal-Namèh*. Quelques écrivains disent que l'*Escander-Namèh* est aussi nommé *Khired-Namèh;* mais il y a de fortes raisons de croire que ce nom n'est attribué qu'à l'*Ikbal-Namèh*, ou seconde partie de l'histoire romanesque d'Alexandre. La première partie, ou l'*Escander-Namèh*, a été imprimée avec un commentaire persan, à Calcutta, en 1812, in-4°. M. Lumsden en a également publié une partie dans le tome IV du recueil intitulé : *Selections for the use of the students of the persian class*, Calcutta, 1810. Ces cinq poèmes forment ensemble environ 28,000 distiques. On a encore de Nizami un Diwan, ou Recueil par ordre alphabétique, de *Gazals* ou Élégies, qui contient, dit-on, 20,000 distiques. Notre poète était âgé, lorsqu'il acheva l'*Ikbal-Namèh*, de 63 ans et 9 mois. Il le dédia à Ezz-eddyn Mas'oud, sulthan seldjoukide. Ce fut à la demande du sulthan seldjoukide Kizil Arslan, selon Dauletschah, qu'il composa le poème des Amours de Khosrou et Schirin; et en effet, il le dédia à ce prince, dont il fait l'éloge, après avoir chanté les louanges de son père Ildéghiz. Lorsqu'il l'eut présenté au sulthan, ce prince lui donna en apanage quatre villages avec leur territoire. Avant de composer les poèmes dont nous avons parlé, il avait mis en vers les Amours de Weïs et Ramin, et avait dédié cet ouvrage au sulthan Melicschah. Ce poème est attribué par quelques personnes, mais à tort, suivant Dauletschah, à Nizami Arouzi. Sur la fin de sa vie, Nizami se retira du monde, et embrassa une profonde retraite. Le sulthan Kizil Arslan, fils de l'atabec Ildéghiz, et dans les états duquel se trouvait la province d'Arrau, desirant l'attirer à sa cour, alla le visiter; et le poète, sensible à cet honneur, ne se refusa pas entièrement à ses desirs : depuis ce temps il allait quelquefois à la cour du sulthan. Il mourut en l'année 576 (1180-1), et fut enterré à Candjèh, sa ville natale. Nizami jouit d'une si

grande réputation parmi les Persans, que quelques-uns le préfèrent à Ferdousi. Ce jugement ne me paraît pas fondé; et à en juger par l'*Escander-Nameh*, je ne doute pas que Ferdousi ne lui soit supérieur. Une vingtaine d'apologues ou d'anecdotes, extraits du *Makhzen alasrar*, ont été imprimés avec une traduction anglaise dans le second volume du recueil intitulé *The asiatick Miscellany*, à Calcutta en 1786; et un anonyme les a fait imprimer de nouveau, avec un petit lexique, à Leipzig, en 1802, in-4°., sous ce titre : *Nizami poëtæ narrationes et fabulæ, persicè ex codice Ms. nunc primum editæ, subjunctâ versione latinâ et indice verborum.* Ce plagiat, joint à une ridicule forfanterie, a été l'objet d'une sévère critique dans l'*Allgemeine Litteratur Zeitung* de Iéna, année 1803, Nos. 69 et 70. M. de Hammer a inséré quelques traductions de divers morceaux des poèmes de Nizami, dans l'ouvrage intitulé *Geschichte der schönen Redekunste Persiens*, Vienne, 1818. S. d. S—y.

NIZZOLI (Mario), en latin *Nizolius*, savant littérateur et philosophe estimable, était né, en 1498, à Brescello, ou à Boreto, campagne voisine de cette ville, dans le Modenèse : il fit ses études avec beaucoup de distinction, et fut appelé, en 1522, à Brescia, par le comte J.-F. Gambara, protecteur éclairé des lettres, qui lui donna un logement dans sa maison, et ne cessa de le combler de marques d'intérêt. Ce fut par le conseil de Gambara, qu'il s'attacha particulièrement à la lecture des ouvrages de Cicéron, dont il fit ses délices le reste de sa vie. La reconnaissance l'engagea à se charger de l'éducation des neveux de son bienfaiteur; et il ne quitta Brescia que pour aller occuper une chaire à l'université de Parme, au commencement de l'année 1547. Le prince Vespasien de Gonzague ayant établi, en 1562, une académie à Sabionetta pour l'enseignement des langues anciennes, il en offrit la direction à Nizzoli, avec un traitement de trois cents écus. Nizzoli ne tarda pas à se repentir d'avoir accepté une place qui le détournait de ses occupations habituelles, et que ses infirmités l'empêchaient d'ailleurs de remplir aussi bien qu'il l'aurait desiré. Il présenta donc sa démission; et s'étant retiré à Brescello, il y mourut en 1566, à l'âge de soixante-huit ans. Ses restes furent déposés dans la principale église, avec une inscription, rapportée par Tiraboschi : il était en correspondance avec les savants les plus distingués de son temps, entre autres, Annib. Caro et Paul Manuce. Son admiration excessive pour Cicéron lui attira une violente querelle avec Majoragius. Outre les différents écrits polémiques déjà cités (*V.* Majoragius, XXVI, 311), on a de Nizzoli : I. *Observationes in M. Tullium Ciceronem*, Pratalboino (nom d'une terre de Gambara), 1535, in-fol. C'est le recueil alphabétique de tous les mots employés par l'orateur romain, avec des exemples qui servent à en déterminer les différentes acceptions. Il dédia cet ouvrage à son Mécène, qui l'avait fait imprimer à ses frais, dans sa propre maison. Cette édition est belle et rare, mais peu recherchée, parce qu'elle est moins complète que celles qui ont suivi. Michel Nizzoli, neveu de Mario, en publia une nouvelle édition, corrigée sur les manuscrits de son oncle, Venise, Alde Manuce,

1570, in-fol.; et il donna à l'ouvrage un titre plus convenable, en l'intitulant *Thesaurus Ciceronianus*. Ce trésor eut une grande vogue dans le seizième siècle: à peine avait-il paru, que les imprimeurs de Bâle et de Lyon le reproduisirent. Cœl. Secundus Curion, et Marcel Squarcialupi, en donnèrent des éditions augmentées, tombées dans l'oubli. On fait encore cas de celle de Jacques Cellarius, Francfort, 1613, in-fol.; mais la meilleure est, sans contredit, celle que Facciolati a publiée, avec des augmentations, Padoue, 1734, sous le titre de *Lexicon Ciceronianum*. Le succès de cette compilation ne pouvait manquer d'éveiller la critique. Le célèbre Henri Estienne n'épargna ni l'auteur ni son livre dans les deux dialogues intitulés: *Pseudo-Cicero*, et *Nizolio-Didascalus* (*V.* Estienne, XIII, 396-97). Tout en convenant que l'ouvrage n'était pas exempt d'erreurs, et que la plupart des observations d'Estienne sont fondées, il n'en est pas moins juste de dire que la lecture en pouvait être alors fort utile aux amateurs de la langue latine. II. *De veris principiis et verâ ratione philosophandi contrà pseudo-philosophos*, Parme, 1553, in-4°. Il y avait beaucoup de courage à s'élever contre le langage barbare et les doctrines ridicules de l'école; et une preuve que Nizzoli l'a fait avec talent, c'est que le célèbre Leibnitz a publié une nouvelle édition de cet ouvrage, avec une préface, Francfort, 1670, in-4°. III. *Defensiones locorum aliquot Ciceronis contrà disquisitiones Coel. Calcagnini*, à la suite de l'édition des *Offices*, 1557, Venise. IV. *Oratio*, etc. Parme, 1563, in-4°.; discours qu'il avait prononcé à l'ouverture des cours de l'académie de Sabionetta. V. Quelques *Poésies* dans le *Recueil* de vers latins à la louange d'Hieronyme Colonne d'Aragon, Padoue, 1568. Tiraboschi a donné, avec son exactitude ordinaire, la liste des ouvrages de Nizzoli, dans la *Bibl. Modenese*, III, 353-56. W—s.

NOAILLES (Antoine de), né en 1504, d'une ancienne famille du Limousin, commença, jeune encore, à parcourir, avec un égal succès, la carrière des armes, et celle de la diplomatie. En 1530, il accompagna, en Espagne, le vicomte de Turenne, son parent, chargé d'épouser, pour François Ier., Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint, et veuve du roi de Portugal. Revêtu de la charge de chambellan des enfants de France, il avait été destiné à être leur gouverneur; mais l'utilité dont il était dans l'exercice de ses autres fonctions, et peut-être sa jeunesse, obligèrent de recourir à un autre choix. Il servit, lors de la seconde guerre de François Ier. contre Charles-Quint, notamment en 1544, à la bataille de Cérisoles. Antoine de Noailles, en possession, depuis plusieurs années, du titre d'amiral de Guienne, obtint la commission d'amiral de France, lorsqu'à l'avénement de Henri II à la couronne Claude d'Annebaut fut disgracié. Sous ce règne, il fut envoyé en Angleterre, en qualité d'ambassadeur: c'est dans le même temps qu'il négocia la trève de cinq ans, conclue à Vaucelles, le 5 février 1556, entre l'empereur et le roi de France. Pendant son ambassade, les Protestants s'emparèrent de Bordeaux, dont il était gouverneur; mais il les chassa de cette ville, et continua d'y résider jusqu'à sa mort, arrivée en 1562. On crut qu'elle avait été hâtée par le poison. L'ambassade d'Au-

toine de Noailles, en Angleterre, a été imprimée avec celle de son frère, dont l'article suit. D—s.

NOAILLES (François de), né en 1519, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, ce qui ne l'empêcha pas se livrer aux négociations, dont le talent fut héréditaire dans sa famille, et il devint le plus habile diplomate de son siècle. Il avait obtenu l'évêché d'Aqs, lorsque Henri II l'envoya, en 1558, à Venise, où il sut faire respecter le nom et la puissance de son maître : l'ambassadeur de Philippe II fut obligé de lui céder la préséance. Plus tard, l'évêque d'Aqs alla en Angleterre et à Rome, ainsi qu'à Constantinople. Il résidait dans cette dernière capitale, lorsqu'à la suite d'une rupture avec les Vénitiens, Selim II assiégea l'île de Candie. L'ambassadeur français se présenta comme médiateur, et rétablit la paix entre les deux puissances : cette dernière circonstance donne l'idée de la considération dont jouissait François de Noailles chez les étrangers. Les rois de France et Catherine de Médicis l'honorèrent aussi de la confiance la plus intime, et le consultèrent dans toutes les occasions importantes. Il leur avait donné l'utile conseil de faire la guerre à l'Espagne, comme un moyen de calmer les dissensions politiques et religieuses qui ensanglantaient la France. Plusieurs années après, en 1584, lorsqu'à la mort de Guillaume d'Orange, les états des Pays-Bas, trouvant les enfants de ce prince trop jeunes pour les gouverner, vinrent offrir à Henri III de se mettre sous sa domination (1), Noailles, consulté par le monarque, l'engagea fortement à profiter d'une proposition aussi avantageuse; mais il ne put persuader un prince faible qui, pouvant à peine se maintenir dans son royaume, ne cherchait pas à accroître une puissance dont il était déjà accablé. L'évêque d'Aqs mourut l'année suivante à Baïonne, lorsqu'il allait prendre les eaux des Pyrénées. Ses négociations, qui avaient été recueillies par l'abbé de Vertot, ont été imprimées à Paris, en 1763, 3 vol. in-12. D—s.

NOAILLES (Louis-Antoine de), cardinal et archevêque de Paris, né le 27 mai 1651, était le second fils d'Anne, premier duc de Noailles, capitaine des gardes, et de Louise Boyer, dame d'atours d'Anne d'Autriche, femme pieuse et généralement estimée. Le jeune de Noailles fut élevé avec soin, et destiné à l'état ecclésiastique, auquel semblaient l'avoir préparé des mœurs douces et le goût de la piété. On le pourvut de bonne heure d'un riche bénéfice, la *domerie* d'Aubrac, ancien hôpital dans le diocèse de Rodez. Il fit sa licence avec distinction, et fut reçu, le 14 mars 1676, docteur en théologie de la faculté de Paris. La faveur de sa famille le porta rapidement aux premières dignités de l'Église. Il n'avait pas encore vingt-huit ans, lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Cahors, en mars 1679 : il fut sacré au mois de juin suivant; mais l'évêché de Châ-

(1) Les états-généraux se trouvaient trop faibles pour résister seuls à la puissance Espagnole. Dès avant la mort du prince d'Orange, ils avaient offert la souveraineté des Pays-Bas à Elisabeth, qui la refusa; ils l'avaient ensuite déférée au duc d'Alençon, par le traité du Plessis-lès-Tours, en septembre 1580. Voilà le véritable motif qui les porta, en 1584, à offrir cette même souveraineté à Henri III et à la reine d'Angleterre. On peut voir, dans l'histoire, que le prince d'Orange lui-même leur avait tracé cette politique; et en effet les états-généraux ne pouvaient mieux faire, pour leurs intérêts, que d'engager la France ou l'Angleterre dans une guerre avec l'Espagne.

lons-sur-Marne étant venu à vaquer l'année d'après, le roi y transféra le jeune prélat. On sait que l'évêché de Châlons était une des pairies ecclésiastiques. M. de Noailles assista, en 1681, à l'assemblée extraordinaire du clergé, tenue à l'occasion de la régale, et à celle qui suivit de près et où furent adoptés les quatre articles dits de 1682. Lors de l'éclat produit par la doctrine de Mme. Guyon, il fut consulté par Mme. de Maintenon sur les écrits de la première, qui le demanda même pour un de ses examinateurs. Le prélat fut un des membres des conférences d'Issy; ce qui lui donna des relations plus étroites avec Bossuet et Fénélon. Il avait étudié, en même temps que le dernier, au collége du Plessis; et il voulut être un des évêques assistants à son sacre. L'archevêque de Paris (de Harlay) étant mort, en 1695, le roi nomma l'évêque de Châlons à ce siége important. On eut quelque peine à vaincre sa répugnance; mais Mme. de Maintenon, qui affectionnait la maison de Noailles, et qui, peu après, maria sa nièce au comte d'Ayen, neveu de l'évêque, triompha de ses hésitations. Ce choix était d'ailleurs justifié par la piété dont M. de Noailles faisait profession, par sa candeur, sa simplicité et sa modestie. Bientôt éclata la controverse du quiétisme: le nouvel archevêque fit d'abord l'office de médiateur entre Bossuet et Fénélon; mais il fut ensuite entraîné par l'ascendant du premier. Bossuet faisait assez entendre quelles étaient les dispositions de M. de Noailles, lorsqu'il écrivait à son neveu, le 10 juin 1697: *M. de Paris craint M. de Cambrai, et me craint également. Je le contrains; car sans moi tout irait à l'abandon, et M. de Cambrai l'emporterait... MM. de Paris et de Chartres sont faibles, et n'agiront qu'autant qu'ils seront poussés* (1). L'archevêque de Paris publia donc quelques écrits contre Fénélon, qui lui répondit par des lettres imprimées; on trouve les attaques et les réponses dans la nouvelle édition des *OEuvres de Fénélon*, tome V. Depuis, le prélat témoigna le desir de se rapprocher d'un ancien ami: mais Fénélon ayant paru se soucier peu de renouer des liaisons avec celui dont il croyait avoir à se plaindre, il est vraisemblable que M. de Noailles en conserva quelque ressentiment; et il le fit voir en diverses occasions. En 1697, il fut fait commandeur des ordres du roi, et cardinal, sur la présentation de Louis XIV, le 21 juin 1700. Il alla, cette même année, à Rome, pour le conclave, et y reçut suivant les formalités accoutumées le chapeau, avec le titre de Sainte-Marie de la Minerve. Il avait présidé, à cette même époque, l'assemblée du clergé, et y avait montré de la sagesse et de la modération. Il favorisa dans la capitale et dans son diocèse des établissements pieux et utiles. Tout semblait annoncer que, sous un prélat distingué par sa douceur et par la pureté de ses vues, l'église de Paris allait jouir d'une paix profonde. Le contraire arriva cependant; il faut l'attribuer sans doute à l'influence de quelques conseils que le cardinal écouta trop volontiers et aux suites d'une première démarche. N'étant encore qu'évêque de Châlons, il avait approuvé les *Réflexions morales* du père Quesnel; cette approbation fut, pour le cardinal, une source d'embarras et de chagrins. L'abbé de Barcos, neveu du fameux

(1) OEuvres de Bossuet, édit. de Versailles, tome XL, pag. 321 et 322.

abbé de Saint-Cyran, ayant publié une *Exposition de la foi*, conforme aux erreurs des cinq propositions, et l'archevêque ayant condamné ce livre par une ordonnance du 20 août 1696, on fit paraître un *Problème ecclésiastique*, où l'on demandait qui l'on devait croire, ou l'approbateur des *Réflexions morales*, ou le censeur de l'*Exposition*. Cette brochure était anonyme : le soupçon tomba d'abord sur les Jésuites; et ce fut seulement plusieurs années après, que l'on apprit que le véritable auteur était un bénédictin, nommé dom Thierri de Viaixnes, *janséniste des plus outrés*, dit le chancelier d'Aguesseau. De Noailles, vivement piqué, obtint un arrêt du parlement de Paris, du 19 janvier 1699, pour condamner le *Problème* au feu. Dès-lors, il conçut contre les Jésuites les préventions les plus défavorables. Parmi ceux auxquels ce prélat accordait sa confiance, étaient l'abbé de Beaufort (1), l'abbé Boileau, dit *de l'archevêché*, et surtout l'abbé Dorsanne (*Voy.* ce nom). L'affaire du *Cas de conscience*, en 1702, montra, de la part du cardinal, un premier exemple de cette conduite incertaine et équivoque, que ses amis et ses ennemis lui ont également reprochée. On demeura persuadé qu'il avait eu connaissance de cette décision avant qu'elle fût publique, et qu'il ne l'avait pas désapprouvée. Mais quand il vit l'orage s'élever, il condamna le *Cas de conscience*, et n'omit rien pour engager les signataires à se rétracter. Le chancelier d'Aguesseau, dans ses *Mémoires sur les affaires de l'Eglise*, raconte assez plaisamment les embarras et les incertitudes du cardinal en cette circonstance. Peu après, la mort de Bossuet priva l'archevêque de Paris des conseils d'un si illustre ami; et c'est à cette perte que M. le cardinal de Bausset attribue les fausses démarches et les variations du cardinal de Noailles. A l'assemblée du clergé de 1705, que cet archevêque présidait, on s'aperçut combien il aurait eu besoin des avis d'un guide si sûr; il attaqua Fénelon, dans un discours public, en même temps qu'il posait des maximes dont le pape se trouva offensé. Clément XI en écrivit aux évêques, et il s'ensuivit une négociation : plusieurs évêques de l'assemblée de 1705 consentirent à envoyer au pape une explication de leur procès-verbal. Le cardinal de Noailles, qui avait d'abord promis de signer cet acte, refusa ensuite; et ce ne fut qu'en 1711, et après beaucoup de délais, qu'il se résolut à écrire au Saint-Père une lettre de satisfaction. Son affaire avec les évêques de Luçon et de la Rochelle, à la même époque, montra de sa part la même facilité à s'abandonner à des préventions et à des conseils nuisibles à ses intérêts et à son repos. Son caractère paraît avoir été apprécié avec autant de mesure que de justesse, par M. le cardinal de Bausset, dans son *Histoire de Fénelon*. « Le cardinal de Noailles, » dit-il, avec des vertus et des qua» lités infiniment estimables, avait » ce mélange d'entêtement et de fai» blesse, apanage trop ordinaire des

(1) Joseph de Beaufort, prêtre du diocèse de Paris, confesseur de M. de Noailles, à Châlons et à Paris, est auteur de l'*Abrégé de la vie du frère Laurent de la Résurrection* (ou Nicolas Herman), convers chez les Carmes déchaussés; de ses *maximes spirituelles et lettres*, 1692, in-12, et des *Mœurs et entretiens du frère Laurent*, Châlons, 1694, 90 pages. — Jean-Jacques Boileau, que l'on appelait *de l'archevêché*, pour le distinguer de deux autres abbés Boileau, qui vivaient de son temps, à Paris, quitta ensuite le cardinal, qui le fit chanoine de Saint-Honoré (*V.* BOILEAU Jean-Jacques.)

» caractères plus recommandables » par la droiture des sentiments et » des intentions, que par la rectitude » et l'étendue des idées; il consu- » ma tout son épiscopat à des dis- » cussions où il se voyait sans cesse » obligé de reculer pour s'être trop » imprudemment avancé, et dans » lesquelles il finissait par méconten- » ter également tous les partis. » C'est ce que l'on vit encore mieux par sa conduite ultérieure, dans des troubles auxquels il prit une part trop active. Il interdit tout-à-coup presque tous les Jésuites de son diocèse, et donna inconsidérément à cet acte d'autorité toutes les formes d'un ressentiment personnel. Il résista aux instances faites par Mme. de Maintenon pour le calmer à cet égard. Sollicité de révoquer son approbation des *Réflexions morales*, il promit, refusa ensuite, et ne se décida qu'après de longs délais à tenir sa parole. En 1714, il défendit d'accepter la bulle *Unigenitus*, et nourrit dans son diocèse une opposition marquée. On entama des négociations, qu'il prolongea par des promesses bientôt oubliées, et par des variations continuelles. *Il était persuadé*, dit dans son *Journal*, l'abbé Dorsanne, son confident, *qu'il n'avait rien de mieux à faire que d'amuser les négociateurs, et que cette affaire n'était pas de nature à se gâter en se prolongeant.* Effectivement, Louis XIV mourut, après avoir vu ses dernières années troublées par ces disputes, et sans avoir pu triompher de la résistance du cardinal. Ce prince eut recours à tous les moyens, jusqu'aux larmes et aux prières, pour le fléchir, comme on le voit par une lettre citée dans l'*Histoire de Fénélon*. La scène changea sous la régence. Le cardinal eut quelques instants de faveur, et fut nommé président d'un conseil de conscience pour les affaires ecclésiastiques. Il se déclara nettement chef d'un parti, appela, réappela, souscrivit, après de longs délais, à l'accommodement de 1720, et accepta enfin la bulle, le 11 octobre 1728. Il mourut le 4 mai de l'année suivante, laissant son diocèse agité par des dissensions fâcheuses, et regrettant de les avoir fomentées. Dorsanne lui-même fait entendre dans son *Journal*, que la piété du cardinal, la crainte qu'il avait du schisme, l'intérêt de son diocèse, qui souffrait beaucoup de ces discussions, et le blâme de ses collègues, firent impression sur son esprit, et le déterminèrent à se soumettre (1). On peut voir les détails de ces querelles dans les *Mémoires chronologiques* du père d'Avrigny, dans l'*Histoire de Fénélon*, déjà citée, et dans les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le* XVIIIe. *siècle* : on pourra lire aussi, mais avec quelque défiance, le *Journal de l'abbé Dorsanne*, un des principaux moteurs de l'opposition du cardinal, et les *Anecdotes sur la constitution Unigenitus*, par Villefore, qui sont calquées sur ce *Journal*. On publia, en 1718, un recueil des mandements du cardinal, parmi lesquels il y en a d'intéressants; nous citerons, entre

(1) *Journal*, éd. in-4°., t. II, p. 6. Ce Journal représente le cardinal comme n'agissant, dans ses dernières années, que d'après l'impulsion de ceux qui l'entouraient. D'un côté, Dorsanne, et le père Laborde, de l'Oratoire, le détournaient de se réunir à ses collègues, et de reconnaître l'autorité de la bulle : de l'autre, le chancelier d'Aguesseau, l'abbé Couet, chanoine de Notre-Dame, et confesseur de ce magistrat ; l'abbé Vivant, chantre de Notre-Dame : Cenet, curé de Saint-Paul ; le père de La Tour, général de l'Oratoire ; l'abbé Menacier, confesseur du cardinal, tous membres de son conseil, se réunissaient aux personnages les plus distingués de l'Église et de l'État, pour l'engager à ôter enfin, par une démarche si long-temps promise, tout prétexte et tout appui aux amis de la discorde.

autres, celui qu'il dirigea contre la traduction du Nouveau-Testament, par Richard Simon. Il fit de nouvelles éditions des livres liturgiques de son diocèse. Il avait été nommé proviseur de Navarre, en 1704, et de Sorbonne, en 1710. Dans la désastreuse année 1709, il fit fondre son argenterie pour venir au secours des pauvres. Il rebâtit à ses frais le palais de l'archevêché; et l'église de Notre-Dame lui dut des réparations et des embellissements. Le cardinal y fut enterré dans la grande nef, devant la chapelle de la Sainte-Vierge : son épitaphe était gravée sur un marbre noir; elle fut enlevée en 1793, mais le tombeau échappa aux profanateurs. P—c—t.

NOAILLES (Anne-Jules), frère du précédent, naquit, en 1650, d'Anne, comte, puis duc de Noailles, capitaine de la première compagnie des gardes-du-corps du Roi. Anne-Jules obtint la survivance de cette dernière charge, en 1661. Trois ans après, il fit sa première campagne; et, en 1668, il commanda les quatre compagnies des gardes-du corps, lors de la conquête de la Franche-Comté. Il servit dans la guerre de Hollande (1672), en qualité d'aide-de-camp du Roi, et donna de nouvelles preuves de son courage. Au siége de Valenciennes, il sauva peut-être la vie à Louis XIV, en le conjurant de s'éloigner d'un lieu dangereux, exposé au canon des ennemis : le monarque venait de se retirer, lorsqu'un boulet passa à la place même qu'il avait occupée. Il fallait que le duc de Noailles eût donné une haute idée de ses talents, pour que, chargé déjà, depuis 1678, du gouvernement de Roussillon, on lui confiât de plus (1682) le commandement du Languedoc, lorsqu'il n'avait encore que trente-deux ans, et dans les circonstances les plus difficiles. Louis XIV, après avoir ôté aux Protestants presque tous les priviléges qui leur avaient été accordés depuis un siècle, résolut d'abolir entièrement, dans son royaume, l'exercice de la religion réformée : mais, avant de porter le dernier coup, on essaya d'en amortir la violence, en enlevant tout ce qu'on put de partisans à une religion dont l'anéantissement était irrévocablement décidé. Le Languedoc était une des provinces où le protestantisme avait le plus de sectateurs; et les habitants de cette contrée, portant dans leur amour pour leur religion toute l'ardeur et toute la ténacité de leur caractère, méritaient la plus grande attention de la part du gouvernement. Les ministres jugèrent le duc de Noailles, homme sage et actif, mais ferme et prudent, plus propre qu'un autre à servir leurs desseins. Tout le Languedoc applaudit à sa nomination; et si l'on eût voulu s'en rapporter à sa sagesse et à son humanité, il est permis de croire qu'aidé de l'intendant de la province (1), dont les talents et les vertus avaient seuls établi la réputation, le duc de Noailles eût adouci, pour ce malheureux pays, une proscription dont la France et la gloire de son roi ont souffert également. Mais les ordres sévères d'un ministre impérieux ne laissèrent point au commandant le choix des moyens d'exécution; et des sujets qu'on eût pu maintenir dans la tranquillité et le devoir, exaspérés par la persécution, devinrent bientôt des rebelles, contre lesquels il fut juste et nécessaire d'employer

(1) Henri d'Aguesseau, père du chancelier.

la force des armes. Le duc de Noailles avait essayé, sans aucune utilité réelle, les voies de douceur: lorsqu'il entreprit de ramener, par les instructions et les promesses, à la religion catholique, des hommes égarés, il n'y eut que l'intérêt qui dicta des conversions peu durables: le nombre en eût encore été moindre si les menaces n'eussent pas aidé le zèle des missionnaires, et secondé les offres des agents de l'autorité. Il serait trop long de suivre le duc de Noailles dans les détails d'une administration qui lui était confiée pour trois ans, et qui fut prolongée pendant plusieurs autres. Elle fut toujours très-active; il suffit de savoir qu'au milieu de ces combats, de ces destructions de temples, de ces désarmements, de ces emprisonnements, de ces exécutions militaires qui la remplissent en grande partie, on vit le duc de Noailles tempérer, par la prudence et la religion, les rigides instructions du gouvernement. Il se montra porté sans cesse à bien accueillir ceux qu'une conscience délicate ou le désespoir rendaient un moment coupables: il leur pardonna toujours, réservant toute sa sévérité pour ceux qui cherchaient à exciter les troubles afin d'obtenir plus de crédit et de considération; et l'on doit reconnaître que, parmi ceux qui furent poursuivis, il en était un grand nombre pour lesquels la religion n'était qu'un prétexte, et dont l'esprit remuant et les projets criminels méritaient tous les châtiments qui leur furent infligés. La mission du duc de Noailles n'avait pas cessé lors de la révocation de l'édit de Nantes (1685); son but principal avait été d'en préparer l'exécution, qui eut lieu dans le Languedoc avec moins de violence que dans beaucoup d'autres provinces. Enfin, en 1689, Noailles fut rappelé: il reçut des témoignages flatteurs de la satisfaction de Louis XIV; et lorsqu'on lui ota momentanément son commandement, ce fut pour le mettre à la tête d'une armée, parce qu'on l'y croyait plus nécessaire. Le gouvernement du Roussillon l'avait mis à portée de connaître la partie de l'Espagne voisine de cette province. Les Catalans, fatigués de la domination espagnole qu'ils cherchèrent si souvent à secouer, voulaient tenter de nouveau de se rendre indépendants, sous la protection de la France. Louis XIV destina une petite armée pour les secourir, et Noailles en obtint le commandement. Il entra en Catalogne; et dans la première campagne, le peu de troupes qu'il avait sous ses ordres, et les contrariétés qu'il éprouva plus d'une fois de la part de Louvois, ne lui permirent pas d'entreprendre des opérations d'une grande importance. Il trouva cependant les moyens de signaler son talent, comme général, par quelques expéditions préparées avec prudence et exécutées avec hardiesse et succès, et surtout par les soins généreux qu'il prit du soldat, et ses ménagements pour le pays qu'il occupait. On doit particulièrement rappeler qu'il s'empara du château de Campredon, lieu très-fort, que, quarante ans auparavant, un général français, mieux secondé que lui, avait assiégé en vain pendant plusieurs mois. Lorsque Noailles, obligé d'évacuer le pays, ne put douter que les ennemis reprendraient Campredon, il donna l'ordre à celui qui y commandait, d'en démolir les fortifications; ce qui priva les Espagnols d'un point de défense très-

important. Noailles fut envoyé de nouveau, en 1690, dans la Catalogne : son armée, qu'on avait renforcée à l'ouverture de la campagne, fut affaiblie peu après ; et cette circonstance l'empêcha de tenter aucune expédition considérable. Le commandement de l'armée de Catalogne lui fut conservé les années suivantes ; et il reçut, en 1693, le bâton de maréchal. La prise de Roses, qui fut prompte sans être meurtrière, et l'habileté avec laquelle il se soutint dans le pays ennemi, malgré la diminution de ses troupes et la chaleur mortelle de la saison, confirmèrent sa réputation militaire. Il y mit le comble l'année suivante par la bataille du Ter (27 mai), la prise de Palamos, et surtout celle de Girone, place très-forte, qui avait essuyé vingt-deux siéges, et les avait tous vu lever. Le maréchal de Noailles eut alors le titre de vice-roi de Catalogne. Il n'interrompit point ses opérations. Le 20 juillet, il s'empara du château d'Ostalric, accessible par un seul point, fortifié par sept retranchements, qui cédèrent, les uns après les autres, à la valeur française. Castel-Follit, place qu'on pouvait croire inexpugnable, se rendit au bout de quelques jours de siége. Cette campagne, dont les commencements avaient été si brillants, eut une fin peu avantageuse : le climat et le manque de munitions dépeuplaient l'armée et détruisaient la discipline ; aussi ne put-on mettre à exécution les projets qu'un début éclatant avait suggérés. L'unique soin du duc de Noailles fut de se maintenir dans la Catalogne ; il tomba malade, et demanda son rappel : il ne l'obtint qu'après les hostilités terminées ; et, bien que sa santé ne fût pas rétablie, le roi l'envoya de rechef dans la Catalogne, en 1695. Mais au bout d'un mois, le maréchal se vit forcé d'appeler le duc de Vendôme, désigné pour lui succéder. Noailles resta plusieurs années à la cour, pendant lesquelles son crédit ne fit qu'augmenter, surtout par le mariage de son fils avec la nièce et unique héritière de Mme. de Maintenon. Lorsque le duc d'Anjou fut appelé au trône d'Espagne, le maréchal l'accompagna jusqu'à la frontière, et revint ensuite à Paris. La disgrace dans laquelle tomba le cardinal de Noailles, s'étendit sur le maréchal son frère, qui lui était uni par la plus tendre amitié, et qui partageait ses sentiments. Les contrariétés sans nombre qu'éprouva l'archevêque, affectèrent vivement le maréchal de Noailles, dont la santé, depuis long-temps altérée, ne résista pas à de nouvelles atteintes ; il y succomba, le 2 octobre 1708. Louis XIV, se souvenant de tous les services qu'il en avait reçus, ne put s'empêcher de donner des marques publiques de ses regrets : il écrivit lui-même au fils du maréchal, pour lui annoncer la perte qu'il venait de faire, et l'assurer de sa constante protection. Anne-Jules de Noailles méritait cet honorable témoignage de l'estime d'un grand roi. Dans l'exercice des hautes et difficiles fonctions auxquelles l'appela la confiance de son maître, il donna des preuves d'un talent distingué. On regretta seulement quelquefois de ne pas trouver en lui autant d'activité et de fermeté dans l'exécution, que de sagesse dans le conseil. Il fut courtisan zélé ; mais la gloire de Louis XIV, la beauté du caractère de ce prince, exemple de tous les contemporains, justifient une admiration quelquefois excessive. Le maréchal de Noailles avait

épousé, en 1671, Marie-Françoise de Bournonville. Cette femme, d'un rare mérite, sut conserver en tout temps sa faveur à la cour, et contribua puissamment à la fortune de sa famille, sans s'abaisser à rien d'indigne de son rang, et sans sacrifier ses amis, au nombre desquels on compta constamment Fénélon. Elle laissa vingt-un enfants, dont l'aîné et le plus célèbre fut Adrien-Maurice, dont l'article suit. D—is.

NOAILLES (Adrien-Maurice de) était né à Paris, en 1678. Connu dans sa jeunesse sous le nom de comte d'Ayen, il fit ses premières armes, en Catalogne, sous les yeux de son père. D'abord cornette du régiment de cavalerie du maréchal, il obtint une compagnie en 1693, assista au siége de Roses, à la bataille du Ter, à la prise de Palamos et de Girone. La naissance et les talents du comte d'Ayen lui assuraient un avancement rapide. Dès 1695, il commandait en second une brigade de cavalerie. Après que son père eut quitté la Catalogne, Adrien-Maurice continua de servir sous le duc de Vendôme, dont il mérita les éloges et la confiance. En 1701, il suivit à Madrid le duc d'Anjou, qui allait prendre possession de la couronne d'Espagne. Sa faveur s'accrut beaucoup par son alliance avec Mlle. d'Aubigné, en 1698. Depuis lors, Mme. de Maintenon lui accorda toute son amitié; et sa toute-puissante recommandation valut au comte d'Ayen tous les moyens de faire briller ses talents. Créé brigadier des armées du roi en 1702, maréchal-de-camp deux ans après, il servit à l'armée d'Allemagne et sous le duc de Bourgogne. Destiné, en 1705, à commander en Espagne, il partit, l'année suivante, sur le théâtre de la gloire de son père. Les circonstances n'étaient plus les mêmes : un petit-fils de Louis XIV avait été appelé sur le trône d'Espagne; après quelques années d'une domination mal affermie, une partie de ses sujets, soulevée par des étrangers, aidée de leurs troupes, s'était ouvertement révoltée. La Catalogne était une des provinces d'Espagne les plus dévouées à l'archiduc, qui disputait le trône à Philippe V : aussi les Français n'y eurent pas de grands succès. Leurs troupes étaient peu nombreuses et mal disciplinées : leur chef, le maréchal de Tessé, ne combattait qu'avec la certitude de ne point réussir ; et cette malheureuse prévention entravait toutes ses démarches. Noailles, honoré de la confiance particulière de Philippe V, trouva quelques occasions de le servir; mais on le rappela bientôt dans le Roussillon, exposé aux entreprises de l'ennemi ; on lui avait promis, pour la défense de ce pays, des troupes, que le mauvais état des affaires de France empêcha de lui envoyer. Il était alors lieutenant-général. Réduit à se maintenir dans le Roussillon, il ne négligea rien pour garantir des attaques de l'étranger cette partie du royaume ; et, l'année suivante (1707), malgré le petit nombre de ses troupes, il résolut de tenter une diversion en Catalogne, contre les ennemis, battus au centre de la péninsule, par le maréchal de Berwick. Il entra dans la province, où ses faibles expéditions servirent, du moins, à effrayer les rebelles et à préparer de plus importants succès. Il desirait surtout opérer une jonction avec le duc d'Orléans, qui combattait dans les Castilles, et établir une communication avec ce prince, en se rendant

maître de tout ce qui les séparait. Ce projet hardi, impraticable pour le moment, fut repris l'année suivante; mais le démembrement de la petite armée de Noailles l'empêcha de le poursuivre avec activité. Retenu, sur la défensive, dans le Roussillon, le duc ne put, en raison des malheurs et de l'épuisement de la France, former des plans étendus. Louis XIV se vit même obligé d'abandonner l'Espagne, et d'en retirer presque toutes ses troupes. Néanmoins, au mois de septembre 1709, le duc de Noailles, aidé de quelques renforts qu'il avait reçus de France, fit agréer à la cour une entative sur Giroue; il approcha de la ville, défendue au-dedans par l'infanterie des ennemis, et au-dehors par la cavalerie, campée sous le canon de la place. Le duc, se rappelant alors une opération de don Juan d'Autriche, exécutée dans la même circonstance en 1640, entreprit de s'emparer du camp de la cavalerie: après avoir retrouvé un chemin, jugé impraticable, dont s'était servi le fils de Philippe II, il accomplit sa résolution avec le plus grand succès. Cette action remarquable, la plus brillante de la campagne, n'eut qu'un faible résultat: on enjoignit à Noailles de renoncer au siége de Girone, dont les difficultés faisaient naître de justes craintes dans la triste position de la France: elle était telle que si le duc put se livrer au desir qu'il avait d'être utile à Louis XIV et à Philippe V, ce ne fut qu'en se décidant à des sacrifices personnels. Il revint dans le Roussillon, où il trouva partout le désordre et la pénurie la plus complète: il s'occupait à réparer les malheurs de la province, accrus par le rigoureux hiver de 1709, lorsque le gouverneur du Languedoc l'appela au secours de cette coutrée, où les Anglais venaient d'opérer une descente. La promptitude avec laquelle Noailles réussit à y faire arriver sa petite armée, fut le sujet de la surprise et de l'admiration de tout le royaume. Il ne lui avait fallu que quarante-huit heures pour amener du fond du Roussillon à Agde et à Cette, de l'infanterie, de la cavalerie et du canon. Les Anglais, étonnés de se voir aussi inopinément arrêtés par une armée, se rembarquèrent avec précipitation, après avoir perdu six cents hommes; et une entreprise hardie et bien conduite, qui pouvait avoir des suites funestes, surtout à cause du pays où elle était tentée, se termina sans aucune perte pour la France. Noailles retourna promptement à son poste. Des conférences, entamées pour traiter de la paix, n'empêchaient pas la continuation des hostilités. Le duc avait proposé de nouveau des projets d'attaque sur Girone: la possession de cette ville donnait un point assuré aux troupes françaises dans la Catalogne, et promettait la conquête de toute la province. Le cabinet de Versailles, quoiqu'abattu par des revers de tous les genres, avait adopté d'abord les plans de Noailles; mais effrayé bientôt d'une nouvelle guerre, et décidé à obtenir la paix à quelque prix que ce fût, il arrêta le duc dans ses opérations, et le chargea de la mission la plus délicate auprès du roi d'Espagne. Noailles se rendit sur-le-champ à Madrid; il y reçut les instructions de la cour, qui consistaient à presser Philippe V de renoncer à sa couronne, moyennant un faible apanage. L'ambassadeur, pour obéir à Louis XIV, fit sentir toute l'étendue des malheurs de la France et de l'Espa-

gre, le peu de ressources qui restaient à ces deux royaumes, et le dépouillement complet dont était menacé Philippe, s'il persistait à défendre inutilement ses droits. Enfin, telle était la douloureuse extrémité où une guerre accablante réduisait un monarque jadis si fier et si puissant, que Noailles, après avoir annoncé au roi d'Espagne l'abandon de la France, laissa entrevoir que l'aïeul pourrait être forcé de combattre son petit-fils, si celui-ci ne sacrifiait ses prétentions au repos de l'Europe. Quoiqu'il n'approuvât pas la résolution désespérée de son gouvernement, le duc ne négligea rien pour la faire adopter au roi d'Espagne; mais Philippe enorgueilli, et plus encore reconnaissant de la fidélité des Espagnols, ambitionnant de faire un jour leur bonheur, jura de n'abandonner le trône qu'avec la vie. Plus tard, sa fermeté, secondée par quelques victoires, et favorisée par des changements dans la politique de l'Europe, fut couronnée par le succès, et accusa la faiblesse, malheureusement trop excusable, du cabinet de Versailles. Le duc de Noailles, pour se conformer au desir de Philippe V, alla rendre compte de sa négociation à Louis XIV; il reparut bientôt en Roussillon, lorsque les affaires d'Espagne venaient d'être relevées par la bataille de Villaviciosa. Ce retour inespéré de fortune détermina la France à secourir Philippe, et à tenter d'obtenir par les armes une paix plus avantageuse que celle que proposaient les congrès. On était à la fin de 1710; le siége de Girone, décidé de nouveau, fut entamé au milieu de l'hiver: on ouvrit la tranchée le 27 décembre, et la place capitula le 25 janvier. Cette expédition ne fit pas moins d'honneur au duc de Noailles, qu'une semblable n'en avait fait au maréchal son père, 17 ans auparavant. Le roi d'Espagne lui conféra la grandesse, que le roi de France lui permit d'accepter. Le duc de Vendôme, qui commandait en Espagne, demanda que le siége de Barcelone, occupée par l'archiduc, fût tenté par Noailles. Ce dernier en prouva l'impossibilité: il se bornait à desirer la jonction de son armée avec celle de Vendôme; mais le dénuement complet où on le laissait, l'empêcha d'exécuter cette importante opération. Noailles se rendit à Saragosse, pour en concerter les moyens avec Vendôme. Il reçut, dans le même temps (février 1711), des ordres de son gouvernement pour agir auprès de Philippe V, et l'amener à la paix; ce prince n'en avait pas un moindre besoin que tous les rois de l'Europe: mais ses dernières victoires avaient fait revivre ses prétentions; et contre toutes les apparences, il voulait conserver, dans son intégrité, l'ancienne monarchie espagnole. Les démarches de Noailles eurent peu d'effet; il demanda son rappel, et refusa le titre d'ambassadeur. Les affaires prirent bientôt une tournure plus favorable: la paix d'Utrecht donna le repos à l'Europe épuisée; et le duc de Noailles, rappelé des armées, dirigea son attention et ses études sur les diverses parties de l'administration. Louis XIV mourut; et le duc d'Orléans obtint la régence, malgré la dernière volonté du roi, qui lui avait été dévoilée, et contre laquelle il s'était prémuni. On a débité que Mme. de Maintenon, prévoyant que le duc d'Orléans l'emporterait sur le duc du Maine, avait cherché à maintenir la fortune de son neveu, en lui découvrant les dispositions du testa-

ment, afin que celui-ci en fît part à Philippe, et regagnât ainsi ses bonnes grâces que depuis long-temps il avait perdues. Ce récit, peu vraisemblable, n'est appuyé d'aucune preuve. Le gouvernement, tombé entre les mains du duc d'Orléans, éprouva une révolution complète. Aux divers départements de l'administration, dirigés chacun par un seul homme qui soumettait son travail au monarque, le régent substitua des conseils particuliers (1), dont les chefs étaient membres du conseil-général de régence, et y portaient les résolutions prises dans tous ces conseils. Le duc de Noailles fut appelé à présider celui des finances (2). De tous les ministères dont on pouvait être chargé alors, c'était le plus difficile et le plus dangereux. Soixante et dix-sept millions de déficit annuel, une effrayante quantité de dettes exigibles, le revenu de près de deux années consommé, voilà dans quel état le duc de Noailles trouva le trésor royal. On eût été dans une position moins pénible, si au manque de fonds il n'eût pas fallu ajouter la ruine de tout crédit : enfin, le désordre de cette branche de l'administration était tel, qu'après avoir proposé plusieurs expédients, dont les avantages passagers ne compensaient pas les dangers futurs, et qui furent par conséquent rejetés, on en vint à parler d'une banqueroute. Noailles fut révolté de ce moyen toujours odieux : il se flatta qu'à force d'ordre et d'économie, en usant seulement de réductions équitables, on parviendrait, avec le temps, à combler l'abîme. Il prouva bientôt que cette espérance n'était pas dénuée de fondement. Des charges extraordinaires avaient été imposées au peuple : pour le soulager, et lui donner, en même temps, le courage de faire encore, pendant plusieurs années, des sacrifices nécessaires, le conseil des finances accorda des remises sur les impôts, régla la distribution des tailles, en supprima une partie, et prescrivit à ses agents d'en poursuivre le recouvrement avec équité et douceur. Mais quelques promesses qu'on eût faites, des besoins impérieux forcèrent de recourir à une ressource désastreuse, l'altération des monnaies (1). La conduite de plusieurs traitants, ennemis des nouvelles mesures, fit prendre aussi contre eux une résolution violente, et qui, juste quelquefois en elle-même, entraîne trop souvent les plus grandes injustices : ce fut l'établissement d'un tribunal chargé de rechercher la fortune et les malversations des gens d'affaires. Il ne subsista qu'un an (2). Noailles réussit encore à liquider les *bons royaux*, tombés dans le plus grand discrédit, et dont la circulation nuisait au commerce ; il opéra de justes retranchements sur les pensions, en discernant avec équité les titres des pensionnaires : en même temps qu'il supprimait l'impôt des *quatre sols pour livre*, il augmentait les revenus de l'état, en détruisant les priviléges d'exemption des droits d'aides et de gabelles. Enfin, il n'y eut pas de partie de l'administration des finances dans laquelle il n'apportât quelque utile réforme ; on en a

(1) C'était un projet du duc de Bourgogne. Le régent le mit à exécution pour donner une favorable idée de sa manière de gouverner, en adoptant les vues d'un prince dont la perte avait causé tant de regrets à la France.

(2) Le maréchal de Villeroi, homme nul, glorieux et magnifique, en était le chef, mais il n'avait qu'un titre.

(1) L'état en retira environ 72 millions.

(2) On taxa 4410 personnes qui étaient entrées dans les finances sans fortune. De leur propre aveu, leurs biens montaient à 800 millions, on leur en laissa 493, leurs dettes payées.

la preuve dans le long Mémoire qu'il lut, en juin 1717, au conseil de régence : il y développait avec force, mais avec modestie, et avec une prudente confiance, l'état où il avait trouvé les finances, celui où il les avait mises, et tout ce qui restait encore à faire, en même temps que les moyens qu'il connaissait pour y parvenir. Le temps et la patience étaient nécessaires pour recueillir le fruit de toutes ces améliorations. Mais le chef de l'État, vif, entreprenant, était curieux d'éblouir par les prodiges de son administration : au desir de jouir promptement de l'admiration aveugle d'un peuple enthousiaste, il sacrifia la reconnaissance tardive, mais éternelle, d'une nation qui, éclairée par une heureuse expérience, goûte encore les bienfaits d'un homme, long-temps après qu'il n'existe plus. Cette fatale disposition du duc d'Orléans lui fit adopter les projets hardis de l'aventurier Law. Le duc de Noailles avait d'abord approuvé l'établissement de la banque générale, proposé par l'Écossais, en mai 1716, parce que tous les bons esprits en sentaient les avantages; mais lorsqu'un premier succès, enhardissant Law, le porta à abuser de la confiance que lui avaient valu ses premières opérations (*V.* LAW), Noailles le combattit dans le conseil : il était digne d'être secondé par d'Aguesseau; et lorsque la folie prévalut sur la sagesse, le ministre et le chancelier encoururent en même temps une honorable disgrâce (1718). Noailles, sorti du ministère, donna, mais en vain, des avertissements sur le bouleversement imminent des finances. Law tomba; et, dans le même temps, commença la grande fortune de Dubois. Le scandale de cette élévation inouie blessa le duc de Noailles; et lors de la dispute élevée à l'occasion de la séance du nouveau cardinal au conseil, on rapporte qu'il dit au prélat : « Cette journée sera fameuse dans » l'histoire, Monsieur; on n'oubliera » pas d'y marquer que votre entrée » dans le conseil en a fait déserter » tous les grands du royaume. » (1) Cette sévère apostrophe irrita l'orgueilleux parvenu; et Noailles fut exilé. Il resta trois ans dans ses terres, et ne fut rappelé qu'à la mort de Dubois. Le régent, qui avait été assez faible pour laisser l'autorité dans les mains d'un vil ministre, qu'il connoissait trop bien, et que pour cela il méprisait, fit à Noailles l'accueil le plus gracieux : c'était porter sa propre sentence; mais le duc s'en tira en homme d'esprit. Après les premiers compliments, dans lesquels le prince se justifia aux dépens de *ce coquin* de Dubois, comme il l'appelait lui-même, il ajouta d'un air embarrassé : Eh bien, que dirons-nous ? — *Pax vivis*, *requies defunctis*, repartit le courtisan; et détournant la conversation, il avertit le régent du changement qu'il remarquait dans sa personne, le suppliant d'user de précautions pour sa santé. Le prince négligea l'avis, et mourut d'apoplexie le lendemain. Après le court ministère du duc de Bourbon, et à l'époque de la faveur du cardinal de Fleury, ce sage prélat, ami de la famille du duc de Noailles, le rappela aux affaires, mais sans le revêtir d'aucun titre : ayant, dans ce seigneur, une confiance qui ne s'altéra jamais, la paisible uniformité de son administration ne lui rendit pas nécessaires les talents dis-

(1) On a quelquefois attribué ces paroles au cardinal de Noailles.

tingués du duc, jusqu'à l'époque de la guerre contre l'empereur, en 1733. Envoyé à l'armée d'Allemagne l'année suivante, Noailles servit sous les ordres du maréchal de Berwick, qui le chargea, dès le commencement de la campagne, de l'attaque des lignes d'Ettlingen; les ennemis n'y tinrent pas un jour. Cette expédition n'eut pas de grands résultats. Noailles fut plus heureux, en prenant Worms sur les impériaux. Enfin l'on assiégea Philisbourg: après quelques courses qu'on lui fit faire aux environs de cette ville, on investit la place. Berwick fut tué le vingtième jour; et la conduite des opérations retomba sur d'Asfeld et Noailles, qui commandaient sous le maréchal. Ils reçurent tous deux le bâton, et continuèrent de presser Philisbourg, qui capitula cinq semaines après. Le duc avait été soumis à son collègue; le bien du service en souffrit: les deux généraux ne s'entendaient pas; et quelques subalternes les éloignaient tous les jours davantage. La campagne finit d'une manière peu glorieuse pour les armées françaises. Comme d'Asfeld était parti avant qu'elle fût terminée, le commandement resta à Noailles seul, qui, vu la saison avancée, dut se contenter de maintenir la discipline, d'améliorer le sort des troupes, et de faire des préparatifs pour la campagne suivante, dans laquelle il espérait agir par lui-même. Il en fut autrement: on lui destina le commandement de l'armée d'Italie, sous le roi de Sardaigne. Noailles se rendit à Turin, au mois de mars 1735: il y fut reçu de la manière la plus flatteuse par le roi Charles-Emanuel, auquel jusqu'alors aucun des généraux français n'avait su plaire. Le maréchal s'occupa sur-le-champ des plans de la campagne: avant tout, il fallait remédier au désordre scandaleux dans lequel il trouva l'armée; il fit tout pour y parvenir, et pour cela il eut besoin d'une surveillance exacte et d'une extrême sévérité. Ces soins, et d'autres obstacles, retardèrent les opérations. Le cabinet de Versailles, influencé par les ennemis du duc, lui reprocha son inertie: mais la suite de la campagne força la cour de revenir sur son compte; il s'empara de Rovère, passa l'Oglio, ainsi que le Mincio, après avoir pris Goïto: enfin il chassa bientôt les Allemands de l'Italie. Il prenait toutes ses précautions pour les empêcher d'y rentrer, lorsqu'un armistice fut arrêté entre la France et l'empereur. On en avait caché la négociation au maréchal; et lorsque les ordres lui furent envoyés, ils étaient si peu positifs, qu'il fut obligé d'entamer un nouveau traité avec les généraux allemands pour faire comprendre dans l'armistice les Espagnols et les autres alliés de la France. La suspension d'armes annonçait une paix prochaine. Après avoir commandé les armées, Noailles fut chargé de négocier en Italie tous les arrangements nécessaires pour en faciliter la conclusion. La mission n'était, comme l'écrivait le maréchal lui-même, ni facile ni agréable: il fallait ménager les intérêts du roi de Sardaigne, qu'on avait gagné par des promesses, et auquel l'empereur inspirait des craintes. L'évacuation de l'Italie, les cessions, les liquidations des créances des diverses armées, tout cela demandait un travail immense dans ses détails. Aussi Noailles fut-il retenu en Italie jusqu'au mois de septembre de 1736. Depuis, il resta cinq ans dans l'inaction: la guerre qui

s'éleva pour la succession de l'empereur Charles VI, vint l'en tirer. Le pacifique ministre qui gouvernait la France, après s'être prononcé contre toute intervention armée, fut entraîné malgré lui à cette guerre qu'on lui représentait comme devant être promptement terminée : il s'en repentit bientôt. L'électeur de Bavière, soutenu par la France, était réduit à l'extrémité; nos troupes se trouvaient dans une situation désespérée. On craignait que la Hollande et l'Angleterre ne se déclarassent pour Marie-Thérèse. Noailles fut envoyé sur les frontières dépourvues de défense depuis la paix d'Utrecht; il y remédia le plus promptement qu'il lui fut possible : mais il désespérait d'être en état d'opposer une résistance efficace en cas d'attaque, lorsque les plans des ennemis furent changés, et cessèrent de menacer les frontières. Le duc venait de commencer, avec Louis XV, une correspondance particulière, qu'il continua pendant plusieurs années, et dans laquelle il traitait de toutes les matières les plus importantes de l'administration. Lorsque le cardinal de Fleury mourut (janvier 1743), Noailles, honoré de la confiance particulière du monarque, pouvait prétendre à une grande part dans les affaires. Par générosité, et par un aveuglement commun à beaucoup d'hommes célèbres, il préféra être un général médiocre, plutôt qu'un grand ministre. Dans un long Mémoire, il rappela au roi les maximes de son illustre prédécesseur, lui conseillant de ne prendre ni favori ni premier ministre. Louis XV profita de l'avis désintéressé du maréchal, et, pour l'en récompenser, l'admit dans son conseil. La guerre continuait : l'armée d'Allemagne fut confiée à Noailles; et son commandement devait s'étendre sur celle de Broglie, si les circonstances les portaient à se réunir. On lui donna en même temps plein pouvoir pour traiter avec l'empereur (1) et les princes de l'Empire. Il se rendit en Allemagne. Deux mois se passèrent dans des manœuvres peu importantes, jusqu'à la bataille de Dettingen, perdue par le peu d'ordre et de discipline qui régnait dans nos armées. L'attaque eut lieu malgré les ordres du général, qui, obligé de changer ses dispositions, ne put faire agir toutes ses troupes, et fut ainsi frustré de l'espérance d'un succès que lui promettait le plan le mieux combiné (2). Grâce à la confiance que déploya le maréchal, la malheureuse issue du combat de Dettingen n'eut pas des résultats aussi tristes qu'on pouvait le redouter. Nos troupes n'étaient pas plus heureuses sous le maréchal de Broglie : aussi l'empereur pensait déjà à se procurer la paix, et à laisser le fardeau de la guerre aux puissances qui l'avaient entreprise pour le soutenir. Noailles l'alla joindre; et il eut besoin de tout son talent et d'une grande adresse pour le retenir dans l'alliance de la France, et l'amener à ne point agir séparément. L'électeur de Bavière n'en signa pas moins un acte de neutralité avec Marie-Thérèse; et la position des armées françaises, et celle du royaume même, devinrent très-critiques. Le maréchal de Noailles ne cacha point ses craintes au roi : voyant la France menacée par les étrangers, il cherchait tous les moyens de détourner le péril. Il demanda, pour le seconder, le célèbre

(1) L'électeur de Bavière, Charles VII.
(2) C'est ce que le grand Frédéric reconnut dans une lettre au maréchal de Noailles.

comte de Saxe, qu'il aimait, et aux talents duquel il rendait une justice que Maurice ne rencontrait pas dans tous ceux dont il était connu. La retraite des ennemis sauva le royaume des malheurs dont Noailles ne croyait pas pouvoir le garantir. Il y trouvait d'autant plus d'obstacles, que la conduite des opérations avait été divisée et confiée en partie au maréchal de Coigny. Le danger lui parut si imminent, qu'il engagea Louis XV à se mettre à la tête de ses armées; il jugeait nécessaire cette éclatante démarche: mais il conseilla bientôt au roi de la retarder; car la saison était avancée, et la présence inaccontumée du monarque ne devait annoncer que des opérations importantes et dont il fallait d'avance assurer le succès. Le duc de Noailles, qui n'avait d'autre desir que d'arracher la France à la situation périlleuse où la plaçait une guerre impolitique, voulut réunir à la voie des armes celle de la négociation: il dirigea de loin tout ce qu'on fit pour ménager au-dehors des alliés à la France. Il se chargea particulièrement d'agir auprès du roi de Prusse, au commencement de 1744. Par la suite, ce fut toujours avec Noailles que traita Frédéric. Le maréchal se rendit en même temps à l'armée, où était le roi. Jusqu'à la fin de la campagne, il eut besoin de toute son activité, pour soutenir le fardeau des opérations militaires, et celui de la politique extérieure, qui lui avait été confié depuis le renvoi du dernier ministre des affaires étrangères. Noailles accompagna Louis XV, lorsqu'en 1744, ce prince alla lui-même, sur les frontières de l'Alsace, s'opposer à l'entrée des Impériaux en France. L'année 1745 fut signalée par la bataille de Fontenoi, qui donna un si grand éclat à nos armes, opposées à celles de toute l'Europe. Noailles y prit part, et, n'écoutant que son zèle pour le bien de l'État, il consentit à servir sous Maurice de Saxe, qu'il avait contribué à faire mettre à la tête des armées: il voulut même lui servir d'aide-de-camp, et concourut en cette qualité, au succès de cette journée. En 1746, il se rendit à la cour d'Espagne, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire. Il s'agissait de regagner la confiance de Philippe V, mécontent de ce que la France avait traité avec la Sardaigne, sans son accession, et contre une disposition expresse du pacte de famille de 1743; et de plus, il devait convenir des mesures à prendre pour procurer un établissement à l'infant don Philippe, ce qui était le premier sujet de la guerre d'Italie. Noailles réussit à apaiser le roi d'Espagne, et il revint promptement à Paris. Ce fut le dernier service actif dont on lui fut redevable. Son grand âge le força, en 1755, de se retirer du conseil; et il termina sa longue carrière le 24 juin 1766, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Le maréchal de Noailles, digne contemporain des derniers grands hommes du siècle de Louis XIV, paraît au premier rang parmi ceux qui brillèrent sous le règne de Louis XV. « Adrien-Maurice » avait une belle ame, un esprit supérieur, une gaité charmante, » beaucoup d'amabilité et de culture, l'amour du roi et de la patrie, « le zèle du bien public, une ardeur prodigieuse pour le travail, » une émulation vive pour tout ce » qui est digne d'éloges.... Il était, » plus que personne, à portée de » tout obtenir, et il ambitionnait

» surtout de mériter. » Tel est le jugement que porte du maréchal, son historien, devenu souvent son panégyriste, mais dont l'opinion s'accorde ici avec celle de tous les contemporains (1). Dans le conseil, à la tête des armées, dans les cours étrangères, le duc de Noailles donna des preuves d'une étendue de connaissances et d'une universalité de talents qu'on rencontre rarement dans un seul homme. On ne le comptera pas, non plus que son père, au nombre des grands généraux : des défauts semblables, de la lenteur, de l'indécision, une timide prévoyance, l'empêchèrent de concevoir de ces entreprises hardies et sages à-la-fois, mesurées dans toute leur étendue par le coup-d'œil du génie, et dont l'exécution rapide force la fortune et dévoile les véritables capitaines. On ne peut néanmoins lui refuser la louange due à des actions moins brillantes. Le vainqueur de Girone et de Philisbourg, le libérateur du Languedoc, ne sera pas confondu avec ceux auxquels la faveur procura, sous le règne de la faiblesse, les premiers honneurs militaires. C'est surtout comme ministre, que le duc de Noailles montra une capacité qui dut étonner dans un homme élevé au milieu des camps. Lorsque des circonstances funestes à la France l'obligèrent de quitter le conseil, il déposa le résultat de ses observations, dans un long Mémoire, qu'il remit au régent. La dernière partie de cet ouvrage, où le duc, après avoir rappelé ce qu'il a tenté pour le rétablissement des finances, découvre de nouveaux moyens pour y parvenir, est très-remarquable pour le temps où elle fut composée (1). Noailles, bien instruit des vices du mode d'impôts adopté de son temps, démontrait les avantages d'une taille proportionnelle (2), dont, avant lui, des esprits profonds, entre autres Vauban, avaient donné l'idée. Il desirait aussi qu'on parvînt à exiger le sacrifice des exemptions dans les charges de l'état, exemptions obtenues contre toute justice par des classes entières de la société. Instruit des pertes supportées par le trésor royal, dans ce qu'on appelait des *affaires* avec les traitants, il en bannissait l'usage, proposant, pour les cas extraordinaires, une espèce de capitation, qui cesserait avec les circonstances qui l'auraient nécessitée. On lui reproche de s'être montré trop avide de faveur et de fortune, et d'avoir sacrifié quelquefois à la corruption du siècle, et joué des rôles peu dignes de son rang et de sa naissance. Il eut des relations avec les littérateurs les plus célèbres de son temps, et fut ami de Valincourt, de Basnage, de Bayle, de Boileau, etc. C'est à lui que nous devons la conservation d'une partie de ce que Louis XIV avait écrit lui-même sur divers événements de son règne. Ce prince, qui témoignait une véritable amitié au duc de Noailles, l'appela un jour, en 1714, dans son cabinet, et lui montra quelques fragments de ses mémoires; il lui déclara en même temps l'intention où il était de les anéantir : il en avait déjà brûlé une grande partie, quand le duc le conjura de sauver le reste, et de le lui

(1) Ce que dit l'abbé Millot est confirmé presqu'entièrement par le caustique duc de Saint-Simon, ennemi particulier de la famille de Noailles.

(1) Forbonnais, frappé de l'intérêt de la 6e. partie de ce Mémoire, l'a insérée en entier dans son ouvrage sur les finances.

(2) Noailles avait réussi à mettre partiellement ses principes en action, par l'établissement de la taille proportionnelle dans la ville de Lisieux, en 1717.

donner; il l'obtint, et, en 1749, il en déposa les manuscrits originaux a la bibliothèque du roi. On a parlé de l'ardeur du duc de Noailles pour le travail : la preuve irrécusable en existe dans les innombrables Mémoires qu'il laissa sur les diverses parties de l'administration, et celles surtout qui lui furent confiées. C'est avec ces excellents matériaux et les autres pièces authentiques, rassemblées par les deux maréchaux de Noailles, et formant en tout plus de 300 volumes in-folio, qu'ont été composés leurs *Mémoires*. L'auteur, (*V.* MILLOT), a cru, non sans raison, donner plus de prix à son ouvrage, en sacrifiant l'intérêt et la rapidité de la narration, et en conservant dans toute leur intégrité, les pièces originales les plus curieuses. Encore qu'il ait pallié plus d'une faute, déguisé plus d'un tort, on trouve dans son livre plus d'impartialité qu'on n'en devait attendre d'un écrivain chargé de l'histoire d'une famille par cette famille elle-même. Le duc de Noailles eut, de Françoise d'Aubigné, plusieurs enfants, entre autres deux fils, qui furent, comme lui, maréchaux de France. D—is.

NOAILLES (LOUIS, duc DE), fils aîné du précédent (*V.* MOUCHY), naquit en 1713. D'abord appelé comte, puis duc d'Ayen, il devint successivement mestre-de-camp du régiment de Noailles en 1730, maréchal-de-camp en 1743, lieutenant-général en 1748, chevalier des ordres l'année suivante. Il se démit du commandement de son régiment en 1754, et entra en jouissance du gouvernement de Saint-Germain-en-Laie, sur la démission de son père, le 23 déc. de la même année; enfin il reçut le bâton de maréchal de France, en 1775. Il était de service, comme capitaine des gardes du corps, le 5 janvier 1757, jour où Louis XV fut assassiné par Damiens. Celui-ci, prêt à porter le coup, heurta en passant le duc d'Ayen, qui ne pouvait se consoler qu'un pareil attentat eût été commis sous ses yeux, et qui donna des ordres sévères pour que le coupable fût interrogé sur-le-champ. Il espérait parvenir à lui arracher son secret. Quelques gardes du roi se portèrent à des violences dangereuses, qu'arrêta bientôt l'intervention du grand-prévôt de l'hôtel. La vie militaire de ce seigneur n'offre pas de faits bien marquants. Il fut longtemps cité sous son premier nom de duc d'Ayen, pour ses bons mots, qui étaient quelquefois extrêmement piquants (*V.* BARRY (DU), III, 432, et BELLOY (DE), IV, 127) : quelques-uns même prouvent que, fidèle et assidu serviteur de son roi, il était loin de montrer cette souplesse que l'on reproche sans cesse aux courtisans, et conservait au contraire dans son langage une indépendance peu commune parmi eux. « Les fermiers généraux, lui disait un jour » Louis XV, soutiennent l'état. — » Oui, Sire, comme la corde sou» tient le pendu. » On a imprimé, dans les anecdotes du temps, qu'à l'époque du mariage du Dauphin, depuis, Louis XVI (1770), le duc de Noailles fut chargé par le duc de Choiseul de conseiller à Mme. Du Barry, un voyage aux eaux, qui lui épargnerait l'embarras de se trouver à l'arrivée de la jeune archiduchesse d'Autriche, Marie-Antoinette, et qu'il échoua dans sa négociation. Plus d'une encore lui aurait été confiée auprès de la dernière favorite de Louis XV, s'il fallait en croire les mêmes chroniques: mais rien ne

prouve l'authenticité de la correspondance que le duc de Noailles entretint, dit-on, à ce sujet, et surtout des réponses, très-insolentes pour le premier ministre, et pour sa sœur, la duchesse de Gramont, qu'on prête à Mme. Du Barry. Le maréchal de Noailles réunissait les qualités du cœur à celles de l'esprit. Il mourut à Saint-Germain-en-Laie, le 22 août 1793, laissant par son testament trente-six mille francs aux pauvres de cette ville; ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût inscrit sur la liste des émigrés, d'où l'on eut même beaucoup de peine à le faire rayer.—Sa veuve, née Cossé-Brissac, connue surtout par sa piété et sa charité exemplaires, fut une des victimes de la rage révolutionnaire; et l'on peut aussi appliquer à la famille de Noailles le vers si connu de notre Delille :

Trois générations en un jour ont péri;

car la maréchale de Noailles monta sur l'échafaud, à Paris, le 4 thermidor an II (22 juillet 1794), âgée de soixante dix ans, avec sa belle-fille, la duchesse d'Ayen, née d'Aguesseau, et sa petite-fille, la vicomtesse de Noailles. C'est cette duchesse d'Ayen, première femme de M. le duc de Noailles, actuellement pair de France, qui, alléguant sa surdité, pour se justifier d'avoir *participé aux conspirations et complots formés dans la maison d'arrêt du Luxembourg*, donna lieu à cet épouvantable sarcasme, si digne du génie de la révolution : « Eh bien, la » citoyenne mérite la mort pour » avoir *conspiré sourdement*. »

L—P—E.

NOAILLES (LOUIS-MARIE, vicomte DE), second fils du maréchal de Mouchy, naquit en 1756; il suivit dès sa jeunesse la carrière des armes, et se fit remarquer par la connaissance qu'il acquit, en peu de temps, de tout ce qui a rapport à la tactique militaire. Il forma les régiments à la tête desquels il fut successivement placé, et atteignit, pour l'instruction des officiers et des soldats, un degré de perfection peu commun jusqu'alors en France; en un mot, il fut réputé l'un des meilleurs colonels de son temps. Il se distingua parmi les jeunes officiers français qui combattirent sous les yeux de Washington, comme auxiliaires de la cause américaine, et qui rapportèrent dans leur pays un enthousiasme de liberté et des idées faites pour accélérer la fermentation des esprits, déjà préparée en France, dans toutes les classes, contre l'ordre existant. A son retour sur le continent, la cour lui offrit, en récompense de ses services, un avancement, qu'il refusa : il était pourtant grand-bailli d'épée, et colonel des chasseurs d'Alsace, à l'origine de nos premiers troubles politiques. La noblesse du bailliage de Nemours le députa aux états-généraux, où, bien que la révolution l'ait compté parmi ses plus zélés partisans, il n'en professa pas les principes, dans la chambre particulière de la noblesse, avant la réunion de cette chambre à celle du tiers état. Le 28 mai 1789, la chambre de la noblesse déclara que la division des ordres, et le *veto* qu'ils exerçaient l'un sur l'autre, étaient inhérents à notre ancienne constitution. Noailles protesta contre cette déclaration, comme intempestive, et comme pouvant mettre obstacle aux projets de conciliation dont on était alors occupé. Il se prononça néanmoins pour la séparation des ordres, et pour le *veto*, affirmant *qu'il regar-*

dait ce principe comme préservateur de l'intrigue, parce qu'il mettait, en quelque sorte, la sagesse de chaque ordre sous la sauve-garde de chacun d'eux. On a pu juger, depuis, combien il eût été desirable que cette opinion prévalût, puisque la délibération par tête fut le moteur le plus actif de la révolution. C'est mal-à-propos que quelques biographes ont placé le vicomte de Noailles sur la liste des quarante-sept nobles qui, le 25 juin, se réunirent au tiers-état. On peut consulter le procès-verbal de l'assemblée de ce jour : son nom ne s'y trouve pas. Cependant, après la réunion, il se plaça du côté gauche, et dans les rangs où siégeaient les frères Lameth, Barnave, Adrien Duport, Laborde Mereville, et autres. Enivré des succès de l'insurrection du 14 juillet, il disait au duc de Dorset, ambassadeur d'Angleterre : « Savez-vous bien, milord, que de » cette affaire-ci, votre pays pour» rait bien devenir libre aussi ? » Cet orgueil naïf, qui comptait sur des imitateurs, même dans la contrée regardée jusqu'alors comme la terre classique de la liberté, lui était commun avec la plupart des chefs du parti populaire. Lors de la discussion sur la déclaration des droits, il professa l'opinion de Mirabeau, et regretta que l'assemblée s'occupât de cet objet. Il aurait voulu, comme le député de Provence, que, si l'on se déterminait à faire une déclaration, elle fût le corollaire et non le principe de la constitution. On a dit que le vicomte de Noailles étant allié de M. de La Fayette (ils avaient épousé les deux sœurs), n'avait pu se soustraire à l'influence de ce général : cela n'est pas exact ; car, après les événements de Nanci (1790), le club des amis de la constitution ayant dénoncé le marquis de La Fayette comme un traître, Noailles qui en était membre, ne les démentit pas ; et la popularité du commandant de la garde nationale finit à cette époque. Loin de défendre M. de La Fayette, il le blâma, dans un discours prononcé à l'assemblée, au mois de novembre 1790, de ce qu'il avait, outrepassant les bornes de ses fonctions, invité les gardes nationales des départements de la Meurthe et de la Moselle à obéir aux décrets de l'assemblée, et à marcher sous les ordres de Bouillé, pour comprimer les régiments révoltés. Ce discours fut très-applaudi par le côté gauche, et par le peuple répandu dans les tribunes. Dans la nuit bruyante du 4 août 1789, le vicomte de Noailles avait donné le signal des sacrifices décrétés par acclamation, en proposant l'égale répartition des impôts, le rachat des droits féodaux, et la suppression des servitudes personnelles. Quelques jours après, il déclara qu'il renonçait à la survivance de la lieutenance-générale de la Guienne. Peu familiarisé avec les vrais besoins du corps politique, il se réunit à ceux qui écartèrent les ministres des délibérations de l'assemblée nationale. Il vota contre le privilége du commerce des Indes ; et, dans les débats sur l'abolition de la noblesse, il demanda que la livrée aussi disparût. Des expressions trop vives l'amenèrent à se battre au pistolet contre Barnave. Celui-ci ayant tiré le premier et manqué son adversaire, la générosité du vicomte de Noailles, qui dirigea son coup en l'air, rendit la réconciliation facile. Il exerça surtout son influence dans le comité militaire. L'organisation de l'armée et celle de la gendarmerie furent décré-

tées sur ses rapports. On lui déféra la présidence, le 26 février 1791. Il vota l'admission de tous les citoyens dans la garde nationale, et rappela que l'exclusion établie en Hollande, contre la classe infime avait préparé des bras au pouvoir absolu. Un long discours de ce député, sur l'émission des assignats de 5 livres, fut l'un de ses derniers travaux législatifs. Envoyé à Colmar, à la tête de son régiment (les chasseurs d'Alsace), pour apaiser une insurrection, il reparut à Paris, le lendemain du départ de Louis XVI pour Varenne, et prêta serment de fidélité à la nation et à l'assemblée. A la fin de la session, il fut employé comme maréchal-de-camp commandant à Sedan, d'où il écrivit une lettre sage sur la sanction refusée par le roi au décret contre les émigrants. En mai 1792, les avant-postes du camp de Valenciennes étaient sous ses ordres; mais, désespérant de la discipline, et voyant l'ouvrage des constituants battu en ruine, il donna sa démission, et passa en Angleterre, puis aux États-unis. Lorsque la France commença à respirer sous la puissance d'un soldat, enfant de la révolution, Noailles, rayé de la liste des émigrés, reprit du service, et partit en 1803 pour Saint-Domingue, avec le grade de général de brigade. Chargé de la défense du Môle Saint-Nicolas, et sommé par les Anglais de se rendre, il répondit qu'il se défendrait jusqu'à la dernière extrémité. Il trouva moyen d'échapper à la vigilance des bâtiments ennemis, et à la faveur d'une nuit très-obscure, de transporter la garnison et les habitants du Môle à l'île de Cuba. Déterminé par le succès de cette première entreprise, il voulut gagner, avec la plus grande partie de la garnison du Môle, le port de la Havane. Rencontré dans le trajet par une corvette anglaise, il prit la résolution audacieuse de s'en rendre maître, et monta le premier à l'abordage, suivi d'une trentaine de grenadiers. Après un quart d'heure de résistance, les Anglais mirent bas les armes; et le pavillon français fut hissé à la place de celui de la Grande-Bretagne. Le général de Noailles fit entrer sa prise à la Havane; mais dans le fort de l'action, il avait reçu une blessure mortelle qui amena le terme de son existence le 9 janvier 1804. Ses grenadiers renfermèrent son cœur dans une boîte d'argent, et l'attachèrent à leur drapeau. Sa femme, fille du duc de Noailles actuel, avait succombé, à l'âge de trente-quatre ans, sous la hache révolutionnaire, comme complice de la prétendue conspiration tramée par les détenus du Luxembourg. Un seul de ses fils, le comte Alexis de Noailles, et sa fille, la marquise de Vérac, lui survivent aujourd'hui. L—P—E.

NOBATAH (Ibn). *V.* Zéïdoun.

NOBLE DE LA LAUZIÈRE (Jean-François), né à Marseille, le 24 août 1718, fut, à l'âge de deux ans, atteint de la peste, qui ravageait sa patrie. Échappé à ce fléau, il vint achever ses études à Paris; entra, en 1740, sous-lieutenant dans les gardes-françaises, et se trouva aux batailles de Dettingen et de Fontenoi, aux siéges de Fribourg et de Tournai. Ayant perdu un œil à la bataille de Fontenoi, il quitta le service, en 1746, et vint habiter Arles. En 1763, il fut élu premier consul de cette ville. L'académie de Marseille proposa, en 1779, pour sujet de prix, la question suivante : *Quels*

sont les moyens de détruire les obstacles qui s'opposent à la navigation de l'embouchure du Rhône ? Le prix fut adjugé à M. Dageville; La Lauzière obtiut l'accessit, et son Mémoire a été imprimé dans les recueils de l'académie, puis séparément : il en donna une seconde édition l'année suivante. En 1788, il vint se fixer dans sa patrie, fut nommé membre associé-résidant de l'académie de Marseille. Resté dans l'obscurité pendant la révolution, il est mort le 16 décembre 1806. Il a laissé un *Abrégé chronologique de l'histoire d'Arles, jusqu'à la mort de Louis XIV*, 1807, in-4°., avec un grand nombre de planches : lorsque l'auteur mourut, il n'y avait que treize feuilles d'imprimées. L'impression du reste a été faite sur son manuscrit, par les soins de M. de Lagoy, son neveu. A. B—T.

NOBLOT, géographe et compilateur, vivait à Paris, dans la première moitié du dix-huitième siècle, et mourut vers 1745 (1). On connait de lui : I. *Géographie universelle, historique et chronologique, ancienne et moderne*, Paris, 1725, 5 vol. in-12, avec beaucoup de cartes. Elle est plus étendue et plus complète que la plupart de celles qui l'avaient précédée : « L'ouvrage, dit » Lenglet-Dufresnoy, est sagement et » sensément écrit; il contient même » des remarques assez curieuses. » On y trouve d'importants détails sur la géographie ecclésiastique, d'après l'abbé Commanville. Une deuxième édition était sous presse, en 1742, avec de grandes corrections; mais elle n'a point paru, l'auteur étant mort peu de temps après. II. Les *Tablettes chronologiques de Marcel, réduites en ordre alphabétique et continuées jusqu'à nos jours*, Paris, Billiet, 1729, in-12 de 310 pag. Trouvant peu commodes les espèces de signes hiéroglyphiques par lesquels Marcel avait peint le caractère de chaque souverain, Noblot les traduisit en mots ordinaires; et mettant ainsi quatre ou cinq lignes pour ce qui n'en occupait que la moitié d'une, il fit, d'un petit chef-d'œuvre, un livre insignifiant. Il n'y donne aucun synchronisme, et se borne à traduire d'une manière verbeuse et traînante le dictionnaire alphabétique qui était dans les Tablettes de 1682 (1). III. *Tableau du monde ancien et moderne*, Paris, 1730, pet.-in-12 de 150 pag. Ce manuel offre un précis chronologique de l'histoire ancienne d'après le P. Labbe; les principales revolutions des divers états de l'histoire moderne rangés par ordre alphabétique; le tableau géographique des mêmes états, dans le même ordre; enfin, sous le titre de *Remarques curieuses, et Origine des arts et des sciences*, une foule de notes tirées du portefeuille de l'auteur : on voit que, dans ses lectures,

(1) Lenglet-Dufresnoy, dans la 3e. édition de sa *Méthode pour étudier la géographie*, nous apprend (tom. I, p. 346), que Noblot vivait encore en 1742; et dans la 4e. édition du même ouvrage, qu'il prépara au plus tard en 1754, on voit (tom. I, p. 240), que Noblot était mort depuis quelque temps. Il n'existait plus en 1720, puisque la *France littéraire* (par Laporte et Hebrail) ne le compte ni parmi les auteurs vivants, ni parmi ceux qui sont morts depuis 1700.

(1) Voyez l'article G. MARCEL, XXVI, 598. Dans la liste des ouvrages de cet ingénieux écrivain, nous avons oublié d'indiquer le suivant, qui est d'une extrême rareté : *P. G. Marcelli Tolosani Bibliotheca rerum usualium, sive prompta chartarum, schedarumque memorialium, per se, vel per amanuenses scribendarum ordinatio*, Paris, 1685, in-8°. de 52 pag., suivi, sous le titre de *Clavicula rerum et verborum*, d'une centaine de feuillets en blanc portant seulement des divisions en colonnes et en bandes gravées et numérotées d'après le système de l'auteur. C'est le canevas d'un vaste répertoire extrêmement méthodique, et que chacun peut remplir selon la nature des notes qu'il veut recueillir. Ce plan est supérieur à tous égards aux *Adversaria* de Locke, qui ont été si vantés, et qui ne furent connus que l'année suivante (*V.* LOCKE, XXIV, 614).

il mettait par écrit tout ce qui lui semblait curieux ou remarquable; et quand le paquet était assez gros pour former un volume, il le donnait à l'impression, sans autre soin que de le ranger alphabétiquement. IV. La *Bibliothèque des poètes latins et français*, ibid., 1731, in-12 de 425 pag.; autre compilation de morceaux sentencieux ou présentant des maximes morales: les passages latins sont accompagnés d'une paraphrase française en prose. Il paraît que ce recueil, qui ne s'étend que sur les cinq premières lettres de l'alphabet (du mot *Admiration* jusqu'au mot *Envie*), eut peu de succès; ce qui détermina l'auteur à garder en portefeuille la continuation qu'il promettait. V. *L'Origine et les progrès des arts et des sciences*, ibid., 1740, in-12 de 440 pag.: le but de Noblot est de prouver que ce n'est point aux Égyptiens, mais aux Hébreux, que nous devons les arts et les sciences. Il termine sa compilation par une histoire abrégée de l'imprimerie, trouvant que ce sujet avait été omis dans l'*Essai sur l'histoire des belles-lettres, des sciences et des arts*, que Juvenel de Carlencas venait de publier. C. M. P.

NOCETI (Charles), littérateur et théologien génois, né d'une famille noble, à Pontremoli, vers l'an 1695, embrassa, jeune encore, l'institut des Jésuites à Rome, et professa dans le Collége romain avec talent et succès. En 1756, il devint coadjuteur de son collègue, le savant Dominique Turano, dans sa qualité de théologien de la pénitencerie. Les disgraces de sa société en Portugal, l'affectèrent vivement; et il fut atteint d'une maladie aigüe, qui l'enleva en 1759. A un goût sûr, à une critique éclairée, il joignait les vertus d'un digne ministre de l'Evangile. Il jouissait à Rome d'une grande considération, et comptait parmi les cardinaux et les prélats beaucoup d'élèves, qui lui témoignèrent constamment autant de confiance que d'estime. Il était en correspondance avec plusieurs savants et littérateurs de son temps, qui le consultaient volontiers sur l'objet de leur travail. Ses ouvrages se partagent en deux classes distinctes, théologie et littérature. C'était alors l'époque où le dominicain Concina faisait une si rude guerre au probabilisme et au relâchement, ou du moins à ce qu'il croyait tel. Cette guerre ne fut pas sans amertume; et la morale sévère se trouva quelquefois compromise dans ces plaidoyers faits pour elle. Concina, un peu ardent dans son zèle, n'avait pas ménagé les Jésuites, qu'il avait signalés en plusieurs occasions, comme atténuant, par de lâches complaisances, la sévérité de la morale chrétienne. Les Jésuites trouvèrent de nombreux défenseurs, entre autres, Lecchi, Cordara, Lagomarsini, Zech, Zaccaria, Gravina, etc. Noceti prit aussi la plume pour soutenir l'honneur de son corps: il publia, dans ce but, la *Vérité vengée*, en latin, Lucques et Rome, 1753; il y rapporte 105 propositions de théologiens jésuites, altérées par Concina; — *Réfutation* latine *de deux lettres de Dinelli*, Rome, 1753 et 1754: cette Réfutation consiste en deux lettres contre celles par lesquelles Dinelli, confrère de Concina, avait voulu soutenir la véracité de celui-ci; — *Lettre du P. C. Noceti, sur une rétractation de Tamburini*, Rome, 1754: cet écrit, en italien, est encore contre Dinelli. Voyez, sur ces ouvrages de Noceti, l'*Histoire littéraire d'Italie*

(de Tiraboschi), tomes VII et IX. Noceti cultiva de plus avec succès la poésie latine, comme on le voit par ses églogues imprimées à Rome, en 1741, avec celles de Rapin, et par ses poèmes de l'*Iris* et de l'*Aurore boréale*, que le P. Boscovich publia en 1747, à Rome, avec des notes, et que le P. Oudin a fait entrer, sans notes, dans son Recueil de *Poëmata didascalica*, Paris, 1749, 3 vol. in-8°. Roucher, dans ses *Mois*, a imité le second de ces poèmes. Il y a encore des Poésies latines et italiennes de Noceti, dans un Recueil de vers des Arcadiens. P—c—T.

NODAL (BARTHÉLEMI-GARCIA DE), navigateur espagnol, fut, avec Gonzalo, son frère, désigné par Philippe III pour aller reconnaître le détroit nouvellement découvert par Le Maire et Schouten. Le résultat de ce voyage avait causé plus d'inquiétude à la cour d'Espagne, que toutes les entreprises hostiles faites précédemment par les Hollandais dans le Grand-Océan. On appela de Hollande quelques marins expérimentés, du nombre desquels était Jean de Moore; et l'on équipa deux caravelles de quatre-vingts tonneaux. Le commandement en fut donné à Garcia de Nodal, quoique plus jeune que son frère. Il eut ordre de visiter le nouveau passage d'une mer à l'autre, et d'examiner s'il était possible de le garder en construisant des forts sur les rivages. On partit de Lisbonne, le 27 septembre 1618; on relâcha deux fois à Rio de Janeiro, d'où l'on partit le 6 décembre. Arrivé à 35° de latitude australe, Nodal observa, que, soit qu'il fût en vue de la terre, soit qu'il ne la vît pas, il était constamment sur la sonde: depuis ce parallèle, jusqu'à celui du 44e. degré, il n'eut pas connaissance de la terre; et il estima que, dans cet intervalle, la distance de la côte était quelquefois de plus de quarante lieues. Cependant on trouvait constamment fond, et la profondeur augmentait graduellement suivant que l'on s'éloignait de terre. La plus grande profondeur notée dans le journal est de 95 brasses. C'est Nodal qui, le premier, a observé cette marche régulière des sondes, depuis l'embouchure du Rio de la Plata, jusqu'à l'extrémité australe de l'Amérique. Au milieu de janvier 1619, l'on eut connaissance du cap des Vierges, près duquel flottaient les débris d'un vaisseau naufragé. Nodal continua sa route en prolongeant la côte orientale de la terre du Feu; et le 22 janvier, il entra dans le détroit de Le Maire, qu'il nomma détroit de Saint-Vincent. Ce nom est resté à l'un des caps de la côte occidentale de la terre du Feu. Le 10 février on découvrit dans le sud-ouest du cap de Horn, de petites îles auxquelles on donna le nom de Diégo Ramirez, cosmographe et pilote de l'expédition. Ces îles, situées par les 56° 27′ de latitude australe, ont, pendant plus d'un siècle et demi, été les terres les plus reculées que l'on connût vers le sud. Nodal remonta ensuite vers le nord, et, le 25 février, entra dans le détroit de Magellan par son embouchure occidentale; il parvint à l'extrémité opposée, le 13 mars, après avoir fait le tour de la terre du Feu, et prit son point de départ pour l'Europe. Il attérit, le 7 juillet, près de Lagos, et alla rendre compte de l'expédition au roi, qui était alors à Lisbonne : son frère Gonzalo surgit à Saint-Lucar, le 7 juillet, sans avoir perdu un seul homme, neuf mois douze jours après son départ

d'Europe, temps que l'état actuel de la science nautique ferait regarder même aujourd'hui comme très-court pour effectuer un voyage de ce genre. Les deux frères Nodal publièrent conjointement le journal de leur expédition, en espagnol, sous ce titre : *Relation du voyage fait par les capitaines Bart. Garcia de Nodal, et Gonzalo de Nodal, frères, natifs de Ponte-Vedra, pour la découverte du nouveau détroit*, Madrid, 1621, 1 vol. in-4°., avec une carte. Ce journal contient la route faite chaque jour, et l'indication des vents régnants. La distance parcourue est fréquemment omise; et quand elle est rapportée, c'est d'après l'estime, sans aucune mesure. La latitude est notée toutes les fois qu'elle a été observée. On y trouve des remarques sur les marées et les courants, et sur la variation de l'aiguille aimantée. Les côtes sont placées d'une manière très-incorrecte sur la carte; et ni les sondes ni la route n'y sont marquées. Les latitudes indiquées s'y rapprochent en général de celles qui ont été déterminées par des observations plus récentes, et sont plus exactes que celles de Le Maire. Les Espagnols eurent de fréquentes entrevues avec les naturels de ces contrées sauvages; tout s'y passa sans accident: ils parlent avec admiration de la facilité et de l'exactitude avec laquelle ces hommes répétaient les mots espagnols. Il existe un extrait du voyage de Nodal, dans l'histoire de l'Amérique de Laet. Une relation complète insérée à la suite de celui de Le Maire, parmi les pièces contenues dans le recueil qui termine la Description des Indes occidentales par Herrera, porte ce titre : *Relation des deux caravelles que le roi d'Espagne envoya de Lisbonne, l'an 1618, au mois d'octobre, sous la conduite du capitaine don Jean More, pour visiter et découvrir le passage de Le Maire, devers le sud, lesquelles retournèrent en Séville au mois d'août 1619, et firent le rapport au roi de tout ce qui leur était advenu.* Ce récit diffère en plusieurs points de celui de Nodal; on voit d'abord que les dates du départ et du retour y sont notées un mois plus tard. De Brosses avait déjà observé que « ces deux narrations, sans se » contrarier, ne se ressemblent guère; ce n'est qu'en les confrontant » avec soin, ajoute-t-il, que je me » suis assuré que c'était le même » voyage. » Mais De Brosses n'a connu la relation espagnole que d'après des extraits, de sorte qu'il omet plusieurs particularités importantes; et ceux qui ont travaillé d'après lui ont fait de même : d'un autre côté, il est question, dans la relation de Hollande, de choses dont la relation espagnole ne fait pas mention, par exemple, d'une verge d'or d'un pied et demi de longueur, que Moore reçut en échange d'un des naturels. Ceux-ci sont représentés comme étant d'une très-haute stature. Le nom de Nodal n'est pas cité une seule fois dans la relation hollandaise, dont l'auteur ne dit pas où il a puisé ses documents. Quelques biographes n'ayant pris les leurs que dans des catalogues, ont été fort embarrassés pour savoir ce que c'était que cette relation de deux caravelles qui ne portait aucune indication de ville, de date ni de format. E—s.

NOÉ (*Repos*, *Consolation*), fils de Lamech, patriarche, naquit l'an 2978 avant J.-C. Il marcha constamment en la présence de Dieu; il fut juste et parfait, au milieu des hommes qui vivaient alors. Il était

âgé de cinq cents ans, quand il engendra Sem, Cham et Japhet. Cependant le genre humain s'était accru, et tous les vices s'étaient multipliés avec lui. Toute chair avait corrompu sa voie, et les enfants de Dieu étaient aussi dépravés que les enfants des hommes. Le Seigneur se repentit d'avoir créé l'homme; il résolut de le détruire, et d'étendre sa vengeance jusqu'aux animaux, aux reptiles et aux oiseaux de l'air, qui devaient en tout partager les destinées du roi de la nature. Il accorda au monde cent-vingt ans pour fléchir sa colère: Noé trouva grâce devant lui. Vers l'an 480 de la vie du patriarche, le Seigneur lui dit, selon le texte hébreu, que nous suivrons de préférence: *Tu construiras une arche de bois de gopher* (de cèdre); *tu y feras des loges ou compartiments, séparés par des cloisons; tu l'enduiras de goudron, par-dedans et par-dehors; elle aura trois cents coudées de longueur* (environ 512 pieds, mesure de Paris), *cinquante de largeur* (85 pieds), *et trente de hauteur* (51 pieds); *tu donneras du jour* (tsohar) *à l'arche; tu y pratiqueras autant de fenêtres que demande un bâtiment si vaste et si étendu; la hauteur en sera d'une coudée: tu y ouvriras une porte à côté; tu y établiras trois étages, le premier, le second et le troisième. J'amènerai sur la terre les eaux du déluge; je détruirai tous les animaux vivants qui sont sous le ciel: tout ce qui est sur la terre sera consumé. Je contracterai alliance avec toi. Tu entreras dans l'arche, toi, tes fils, ta femme, et les femmes de tes fils. Tu feras entrer dans l'arche sept mâles et sept femelles de tous les animaux purs, deux mâles et deux femelles des animaux impurs; sept mâles et sept femelles des oiseaux purs; deux mâles et deux femelles des oiseaux impurs, des reptiles deux de chaque espèce, afin d'en conserver la race sur la terre. Tu prendras de toutes les choses dont on peut manger, tu les porteras dans l'arche; et elles serviront à votre nourriture et à celle des animaux.* Il n'est presque point de commentateur et de savant biblique, qui n'ait, à sa manière, donné de l'arche une description, où le ridicule le dispute souvent à l'ignorance. Depuis que des philosophes ont prétendu que les dimensions de ce *vaisseau* et ses distributions ne suffisaient pas pour loger huit personnes, le nombre marqué des animaux de toutes les espèces, et les provisions nécessaires à leur subsistance; quelques mathématiciens se sont appliqués à calculer sa véritable capacité; et plusieurs d'entre eux ont réussi à démontrer, ou du moins à prouver raisonnablement qu'il était capable de contenir à l'aise, non-seulement la famille du juste, et toutes les espèces d'oiseaux et d'animaux déterminés, mais aussi leurs provisions pour un an. Parmi cette surabondance de dissertations et de traités, les suivants nous paraissent les plus curieux: *De arcâ Noë*, par Jean Buteo; *Dissertatio de arcâ Noë cum descriptione diluvii*, par George-Gaspar Kirchmaïer, dans le ve. fascicule des *Exercit. philologico-hist.* de Crenius; le gros volume du P. Kircher; le livre de Wilkins, évêque de Chester; et surtout la *Dissertation sur l'arche de Noé*, par Lepelletier, Rouen, 1700, in-12 (*Voy.* son article, tome XXIV, pag. 212). Voltaire n'a point ménagé les calculs du *marchand* de Rouen; il en a souvent fait le sujet de ses

plaisanteries et de ses sarcasmes, dans sa *Bible enfin expliquée*, et dans son *Dictionnaire philosophique* : cela n'a pas empêché Pluche (*Préparation évangélique*); Gérard (*Égarements de la raison*); dom Calmet (*Commentaires sur la Bible*), etc., de suivre et de développer le système de Lepelletier. L'abbé Du Contant de la Molette (*Genèse expliquée*) s'en écarte peu; il pense que la coudée de Moïse est celle qui avait cours de son temps en Égypte, et que Chazelles, d'accord à-peu-près sur ce point avec les travaux plus récents de la commission d'Égypte, évaluait à 20 pouces 6 lignes de notre mesure d'alors. Dans cette hypothèse, les dimensions de l'arche auraient été celles que nous avons données ci-dessus. « Maintenant, continue l'abbé Du Contant, multiplions les trois dimensions les unes par les autres; et supposons que le fond de cale, le comble, le bordage de ce vaisseau, et les trois tillaes ou planchers aient eu chacun, le fort portant le faible, une coudée d'épaisseur, nous aurons pour produit 1,781,377 pieds cubes de capacité; ce qui équivaut à plus de 42,413 tonneaux de charge. Cette vaste capacité surprendra bien du monde: qui s'attendrait en effet qu'un tel vaisseau pût équivaloir à une flotte entière, et contenir la charge de plus de quarante navires de mille tonneaux chacun? » Noé exécuta ponctuellement ce que le Seigneur lui avait ordonné, au milieu de l'indifférence et de l'incrédulité de la race humaine, qui *mangeait, faisait des mariages, sans penser au sort qui la menaçait*. Quand l'arche fut construite, Noé fit entrer le nombre fixé des animaux qu'il avait eu le temps de rassembler, avec le secours du Seigneur. On croit qu'il lui fallut sept jours pour cette opération. Il entra enfin le dernier, avec sa femme, ses trois fils et leurs femmes. Le Seigneur l'y enferma par dehors. Noé avait alors six cents ans. Le vingt-septième jour du second mois de la même année, suivant les Septante, les sources du grand abîme des eaux furent rompues, les cataractes du ciel furent ouvertes; la pluie tomba sur la terre pendant quarante jours et pendant quarante nuits. Les eaux s'élevèrent de quinze coudées par-dessus les plus hautes montagnes; mais l'arche était portée sur les eaux. Toute chair qui se meut sur la terre fut consumée; tous les oiseaux, tous les animaux, tous les reptiles, moururent : il ne resta que Noé et ceux qui étaient dans l'arche avec lui. Cet épouvantable événement a fourni au Poussin le sujet d'un admirable tableau. (*Voy.* le POUSSIN.) On demande d'abord si le déluge s'est étendu à toutes les parties du globe terrestre : l'opinion la plus accréditée est pour l'affirmative. On demande ensuite comment, avec la quantité d'eau qui existe, il s'en est pu trouver assez pour couvrir le sommet des plus hautes montagnes? On répond à cette question par les notions les plus simples de la physique expérimentale; mais on y répond bien mieux par les Livres sacrés eux-mêmes. Au commencement (Genèse, chap. 1, v. 6), *Dieu créa le firmament, et sépara les eaux d'avec les eaux.* Au temps du déluge (Genèse, chap. VII, v. 11), les sources du grand abîme furent rompues, et les cataractes du ciel furent ouvertes. Ainsi la terre se trouva dans le même état où elle avait été avant la séparation des eaux supérieures d'avec les inférieures, et avant l'écoulement de ces eaux inférieures

dans les abîmes. Au reste, on n'entend pas du tout exclure du déluge les causes surnaturelles. « Nous concevons très-bien, dit l'abbé de Lignac (*Lettres à un Américain*), » que rien n'a pu empêcher Dieu de » fournir la quantité d'eau nécessaire pour couvrir les plus hautes » montagnes, dès que nous savons » qu'il a voulu le faire, et que rien aussi n'a pu l'empêcher de la supprimer. » Le Seigneur se souvint de Noé et des animaux qui étaient enfermés dans l'arche; il arrêta les torrents qui sortaient du firmament et de l'abîme; il envoya un vent impétueux qui poussa les eaux de côté et d'autre, et les fit rentrer dans leurs réservoirs. Le vingt-septième jour du septième mois, l'arche s'arrêta sur les montagnes d'Arménie (on croit que c'est le mont Ararath, près de la ville d'Erivan). Cependant les eaux allaient toujours en diminuant, jusqu'au dixième mois. Le premier jour de ce même mois, les sommets des montagnes commencèrent à paraître: quarante jours après, Noé ouvrit une fenêtre, et laissa sortir le corbeau, qui allait et venait, jusqu'à ce que les eaux qui étaient sur la terre, fussent séchées. Il envoya aussi la colombe, qui, n'ayant pu trouver à placer son pied, revint dans l'arche. Sept jours après, il lâcha une seconde fois la colombe, qui revint sur le soir, portant dans son bec une branche d'olivier, chargée de feuilles toutes vertes. Noé reconnut à ce signe que les eaux étaient retirées : il attendit néanmoins encore sept autres jours, au bout desquels il laissa sortir la colombe, qui ne revint plus. Le vingt-septième jour du second mois de l'an six cent un de la vie de Noé, la terre était entièrement séchée, le patriarche sortit de l'arche, par ordre du Seigneur, avec sa famille et les animaux qui y étaient renfermés depuis une année révolue. L'histoire de cette catastrophe est d'une trop haute importance pour n'avoir pas été attaquée et défendue avec toutes les ressources et toutes les subtilités du savoir et du raisonnement. Ce n'est pas ici le lieu de rapporter les objections que l'on a faites contre la certitude de cet événement. On en connaîtra quelques-unes par les genres de preuves que nous allons indiquer. « Le déluge, » dit Boulanger (*Antiquité dévoilée*), » me paraît la véritable époque de » l'histoire des nations. » Non-seulement la tradition qui nous a transmis ce fait, est la plus ancienne de toutes, mais encore elle est claire et intelligible. Elle offre un événement qui peut se justifier et se confirmer : 1°. par l'universalité des suffrages, puisque la mémoire du déluge se trouve dans toutes les langues et dans toutes les contrées du monde; 2°. par le progrès sensible des nations et la perfection successive de tous les arts : quoique l'histoire ne puisse atteindre aux premiers temps, elle nous montre, sinon le genre humain naissant, du moins une infinité de nations encore dans une espèce d'enfance; ces nations croissent et se fortifient peu-à-peu, et soumettent insensiblement une grande portion de la terre à leur empire. 3°. L'œil du physicien a signalé les monuments authentiques de ces anciennes révolutions; il les a vus gravés partout en caractères ineffaçables; s'il a fouillé la terre, il n'y a découvert que débris accumulés et déplacés : il a trouvé des amas immenses de coquilles au sommet des montagnes, aujourd'hui les plus éloignées de la mer; il y a vu des restes

indubitables de poissons dans les profondeurs de la terre; il y a trouvé pareillement des végétaux dont l'origine ne lui a point paru douteuse; enfin, il a reconnu, dans les couches de la terre qu'il habite, des ossements et des restes d'êtres animés, qui ne vivent aujourd'hui qu'à sa surface ou dans les eaux... Douter de la réalité de ces faits, ce serait démentir la nature, qui offre elle-même, en tous lieux, des monuments qui les attestent. Ainsi, la révolution qui a submergé une partie de notre globe, pour en mettre une autre à découvert, ou ce que l'on a nommé le déluge universel, est un fait que l'on ne peut récuser, et que l'on serait forcé de croire, quand même ces traditions ne nous en auraient point parlé. Le premier genre de preuves a été développé par Grotius : *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, livre 1er., éd. de Leclerc; par de Marsy, *Histoire moderne, pour servir de suite à l'Histoire ancienne de Rollin*; par Bailly, *Lettres sur l'origine des sciences*; par l'académie de Calcutta; par des voyageurs non suspects, et par Boulanger lui-même. Le second l'a été par Bochart, Huet, Salien, Petau, etc. Le troisième, par Pallas, *Observations sur la formation des montagnes et les changements arrivés au globe*; par l'abbé de Lignac, *Lettres à un Américain*; par De Luc, *Lettres physiques et morales sur l'histoire de la terre et de l'homme*; par Saussure, *Voyages dans les Alpes*; par Pluche, *Spectacle de la nature*; par Pasumot; par M. l'abbé La Coste de Plaisance, etc. Quelques-uns d'entre les physiciens ou naturalistes les plus illustres qui ne se sont point proposé de démontrer, *ex professo*, la réalité de cet événement, tel qu'il a été raconté par Moïse, l'ont admise comme certaine: de ce nombre sont Leibnitz, Newton, Bonnet, M. Cuvier, et autres, dont l'énumération serait trop longue. Le Seigneur répandit ses bénédictions sur Noé et sa famille, au sortir de l'arche. *Croissez*, leur dit-il, *multipliez-vous, et remplissez la terre : que tous les animaux soient saisis de crainte en votre présence; qu'ils tremblent en vous voyant. J'ai mis entre vos mains tous les poissons de la mer; tout ce qui a vie et mouvement vous servira de nourriture; je vous donne tout cela comme je vous avais donné auparavant les légumes et les fruits; j'en excepte seulement le sang mêlé avec les chairs, dont je vous défends de manger. Je tirerai une vengeance éclatante du sang répandu par la main de tout vivant, de tout homme, de tout frère.* Ce sont ces préceptes que les rabbins ont commentés, et qu'ils ont désignés par le nom de *Noachides* : ils en comptent sept. Voyez le *Bereschit Rabba*, dans la Gemare, et Fabricius, *Codex pseudep. V. T.* Quiconque les observe, suivant la déclaration du grand sanhédrin de 1806, acquiert à leurs yeux le titre de prochain et de frère. Le Seigneur dit encore à Noé et à ses enfants : *Je vais faire alliance avec vous et avec votre postérité après vous. Il n'y aura plus désormais de déluge qui désole la terre. Je mettrai mon arc dans les nues, et il sera le signe de mon alliance avec vous, et avec tous les animaux.* D'où l'on peut conclure qu'il ne pleuvait point avant le déluge, et que par conséquent il n'existait point d'arc-en-ciel, ou bien que ces mots : *Je mettrai mon arc dans les nues, et il sera le signe de mon*

alliance, sont des locutions hébraïques qui signifient: *Vous regarderez désormais l'arc-en-ciel comme un mémorial de mon alliance.* Noé cultiva la terre, et planta une vigne. L'Écriture dit qu'ayant bu du vin, il s'enivra, s'endormit dans sa tente, et se découvrit pendant son sommeil. Cham, le second de ses fils, s'aperçut de cet état, et en avertit Sem et Japhet, qui, bien loin d'approuver l'irrévérence de leur frère, se hâtèrent de couvrir la nudité de Noé. Cette conduite de Cham attira la malédiction de son père, sur lui et sur la tête de Canaan. Noé vécut trois cent cinquante ans depuis le déluge, et il mourut à l'âge de neuf cent cinquante ans. Ses trois fils repeuplèrent la terre; on croit communément que les habitants de la Syrie et de l'Asie orientale descendent de Sem; ceux de l'Arabie et de l'Afrique, de Cham; et ceux de l'Asie-Mineure et de l'Europe, de Japhet, sauf les nombreux mélanges et les migrations qui ont eu lieu depuis. L'Esprit-Saint fait l'éloge de Noé dans plusieurs livres de l'Écriture, et notamment dans l'Ecclésiastique et dans l'Épître aux Hébreux. Les rabbins, accoutumés à défigurer toutes les histoires de l'Ancien-Testament, ont entassé les contes les plus absurdes sur le patriarche Noé. Nous n'avons garde de les répéter; Josèphe, Philon et les Talmudistes les ont recueillis. On lui a attribué un *Discours pour exciter les hommes à la pénitence*, une *Prière qu'il composa dans l'arche, près du corps d'Adam*, un *Testament*, que Fabricius a insérés dans le *Codex Pseudepigraphus veteris Testamenti*, tome 1er. Sa femme est appelée *Noria*, *Bathenos*, *Nema* ou *Tithea*. Les Mahométans désignent Noé sous le nom de ***Nouh al-nabi*** (Noé le prophète); de ***Nouh al-nagi*** (qui a été sauvé et qui a sauvé les autres); de ***Scheïkh al morseleïn*** (l'ancien et le prince de tous les envoyés de Dieu). Ils font, à son sujet, autant de fables que les rabbins: on peut en voir quelques-unes dans la *Bibliothèque orientale*. L'histoire de la construction de l'arche, et celle du déluge, sont décrites fort au long dans le chapitre *houd* du Coran. Les docteurs de l'islamisme n'ont pas manqué de les commenter à leur façon. Tous les peuples orientaux ont conservé la tradition de Noé, souvent même sous son vrai nom. Chez les Chinois, la secte de *Tao* fait arrêter le déluge par *Nu-oua*, qui redressa le ciel et tua le mauvais principe ou Kong-kong (*Traité de la chronologie chinoise*, par le P. Gaubil, édition de MM. Silvestre de Sacy et Abel Remusat). *Meng-tseu* parle fort longuement du déluge; mais il confond Noé avec *Yao*, comme d'autres lettrés le confondent avec *Fou-hi*. Noé est l'*Orus*, l'*Apollon*, l'*Ogygès*, le *Saturne*, *le Janus*, le *Protée*, le *Vertumne*, le *Bacchus*, des écrivains de la Grèce ou de Rome, suivant Huet et quelques autres savants; l'*Osiris* des Egyptiens; le *Xisutre* des Chaldéens, au rapport de Bérose et d'Abydène, dans Eusèbe de Césarée (*Præparat. evang.*, lib. IX). Voltaire s'obstine à vouloir que ce *Xisutre* ou *Sisuthrus* des Chaldéens ait servi de modèle au Noé des Juifs. Noé est aussi le *Mercure* des Egyptiens; le *Vichnou* des Indiens; le *Belgemer* de l'*Edda*, selon Bailly, *Lettres sur l'origine des sciences.* Voyez aussi Dickinson, dans sa Dissertation intitulée: *Delphi phœnicizantes*. Pour ne pas étendre davan-

age cet article, nous allons indiquer quelques ouvrages que l'on peut aussi consulter : L'*Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, par dom Calmet, 2e. édition, livre 1er. — *Historia ecclesiastica veteris Testamenti*, par Buddæus, 4e. édition, tome 1er. — *De Noë et arcâ*, par saint Ambroise, dans ses OEuvres; — *Telluris theoria sacra*, de Thomas Burnet, et la réfutation de Leydecker et Parkinson; — les *Réponses critiques* de Bullet, où sont rapportées et réfutées la plupart des difficultés des incrédules contre la certitude du déluge, sur l'arche, le corbeau, la colombe, l'arc-en-ciel, etc. (*Voy.* BODMER, IV, 642.)

L—B—E.

NOÉ (MARC-ANTOINE DE), évêque de Lescar, puis de Troyes, né, en 1724, au château de la Grimaudière, près La Rochelle, fit ses études théologiques à Paris, et devint, au sortir de sa licence, grand-vicaire de Rouen. Il fut pourvu, en 1756, de l'abbaye de Simore. Député à l'assemblée du clergé de 1762, il fut nommé peu après à l'évêché de Lescar, en Béarn, et sacré en cette qualité, le 12 juin 1763. Un esprit cultivé, des manières nobles et engageantes, une figure heureuse et un caractère aimable, lui concilièrent tous les cœurs. On observa qu'il fut un des quatre évêques qui n'adhérèrent point aux actes du clergé sur la religion, en 1765; ce qui fut attribué dans le temps à l'influence du vicomte de Noé, son frère, tout-puissant sur son esprit, et fort lié lui-même avec le père Lambert (*V.* LAMBERT). Cette influence et cette liaison expliquent également l'esprit qui règne dans le *Discours sur l'état futur de l'Eglise*. Ce *Discours* avait été fait pour être prononcé à l'assemblée du clergé de 1785; et les idées et le canevas semblent en avoir été suggérés au prélat par le religieux dominicain, qui lui fournit au moins un *Recueil de passages*, imprimé depuis à la suite du *Discours*. Le *Discours* ne fut pas prononcé, parce que l'on sut qu'il y était question de défection, de menaces et de conjectures, et que l'on crut devoir prévenir un éclat, qui n'eût réjoui que les ennemis de l'Église. A l'époque de la révolution, Noé fut député du clergé de Béarn aux états-généraux : mais il n'y siégea point; il protesta contre la réunion des trois ordres, et se retira dans son diocèse. En 1790, son siége fut supprimé; et l'on créa, pour tout le département des Basses-Pyrénées, où Lescar est placé, un seul siége, qui fut établi à Oleron. M. de Noé s'éleva, dans un mandement, contre ces innovations, et passa en Espagne, et plus tard en Angleterre. Il y publia, en 1801, un recueil de ses OEuvres, in-12. La même année, il donna sa démission, sur la demande du pape, et revint en France, où il fut nommé, en 1802, à l'évêché de Troyes. Il ne fit presque que se montrer dans cette ville, et y mourut le 21 septembre 1802 : il avait été présenté, dit-on, quelques jours auparavant, par le gouvernement d'alors, pour un chapeau de cardinal. Le Musée de l'Yonne et la Société académique de l'Aube, proposèrent son éloge au concours; et la première de ces sociétés littéraires adjugea, en 1804, le prix à Luce de Lancival, et l'*accessit* à M. Humbert. Luce de Lancival avait été attaché à l'évêque; mais il avait ensuite renoncé aux fonctions de son état, et était entré à-la-fois dans la carrière du théâtre et de l'enseignement. Son

discours atteste sa reconnaissance, et fait honneur à la bonté de son cœur; mais l'évêque y paraît loué avec peu de mesure, et l'auteur semble dire, entre autres, que le *Discours sur l'état futur de l'Église* ne fut pas prononcé, parce que M. de Noé y peignait les vices de ses collègues; ce qui ferait croire que Luce de Lancival n'avait pas lu ce morceau. L'éloge fait par M. Humbert n'est pas non plus exempt d'enthousiasme. L'un et l'autre ont été imprimés, Auxerre, 1804, in-8°., avec un rapport de M. Bernard, secrétaire du musée, qui trouva que c'était la faute du siècle si de Noé était resté loin de la réputation de Bossuet et de Fénélon. Ce prélat avait certainement de l'esprit, du talent et du goût; son style est élégant et harmonieux : on sent qu'il s'était formé par l'étude des grands modèles. On peut le louer de ce qu'il a fait, et regretter qu'il n'ait pas laissé plus de fruits de ses veilles. Digne rival de l'abbé de Beauvais, évêque de Senez, il peut être préféré à l'abbé de Boismont et au cardinal Mauri : mais c'est outrer un peu l'éloge, que de mettre l'auteur de deux ou trois discours à côté des modèles de l'éloquence. En 1818, M. Auguis a publié les *Œuvres de Noé*, in-8°.; cette édition contient quelques pièces de plus que l'édition de 1801, et particulièrement une *Notice historique* calquée sur les discours cités plus haut. Ce qu'il y a de plus remarquable dans les productions de Noé, après le *Discours sur l'état futur de l'Église*, c'est un Discours prononcé pour une bénédiction de drapeaux, en 1781; une Lettre pastorale, à l'occasion d'une mortalité de bestiaux qui avait fait des ravages dans son diocèse (l'évêque sollicitait une souscription, et il donna l'exemple, en s'inscrivant pour une somme de 45,000 liv.); divers Mandements; un Éloge d'Évagoras, traduit d'Isocrate; un autre des guerriers morts dans la guerre du Péloponnèse, extrait de Thucydide; et une Paraphrase de l'Épître de saint Paul aux Romains. D'autres productions du prélat n'ont pu être recueillies : on cite, entre autres, un Sermon sur l'aumône, qu'il avait prêché autrefois à Paris; un Panégyrique de sainte Thérèse, qu'il avait fait entendre à Toulouse; un Discours sur le sacerdoce, prononcé à Rouen; et une Oraison funèbre de l'infant de Parme, don Philippe, qui devait être prononcée à Paris. Ces derniers morceaux paraissent perdus. P—C—T.

NOÉ-MÉNARD (Jean de la). *V.* Ménard.

NOEL (François), savant jésuite allemand et missionnaire à la Chine, naquit vers 1640. Il commença par enseigner les belles-lettres dans sa patrie, et composa un assez grand nombre de poésies latines, quelques pièces de théâtre dans la même langue, et un Traité sur l'art dramatique. C'étaient-là des productions de peu d'importance, et qui n'annonçaient guère les travaux auxquels il devait se livrer un jour. Désigné pour la mission de la Chine, le P. Noël partit de Lisbonne en 1667. Il revint en Europe en 1702, repassa en Chine en 1706, et il était de retour en 1708. Ce fut alors qu'il s'occupa de la publication de ses ouvrages. On n'avait encore de lui, à cette époque, que des Observations astronomiques faites à la Chine, lesquelles avaient été insérées par le P. Gouye (*V.* Gouye, XVIII, 215), dans le Recueil qui contient celles du P. Ri-

chand et de quelques autres missionnaires. On a de lui : I. *Observationes mathematicæ et physicæ in Indiâ et Chinâ factæ, ab anno* 1684 *usque ad annum* 1708, Prague, 1710, in-4°. Cet important recueil renferme des observations d'éclipses du soleil, de la lune et des satellites de Jupiter, faites en divers lieux de la Chine et des Indes, et notamment dans la ville de Hoaï-'an, dans la province de Kiang-nan, avec la table des latitudes et des longitudes d'un grand nombre de villes de la Chine. On y trouve aussi le Catalogue des étoiles australes, beaucoup de détails curieux sur l'astronomie chinoise, sur les années, les mois, les jours et les heures à la Chine; la liste des noms chinois des étoiles, avec leur synonymie, établie par la comparaison des planisphères des PP. Verbiest et Grimaldi (1), et de ceux des PP. Riccioli et Pardies; une Notice sur les poids et mesures des Chinois, et des Observations sur la déclinaison de l'aiguille aimantée. De tous ces morceaux, le plus précieux est le Catalogue des noms chinois des étoiles et des constellations, qui a été copié et donné comme nouveau, en 1781, par M. Deguignes fils (tome x des Mémoires des *savants étrangers*, publiés par l'académie des sciences), et auquel les Tables de M. J. Reeves n'ont rien ajouté d'essentiel (Voyez le *Journal des savants* de juillet 1821, p. 391). II. *Sinensis imperii libri classici sex*, Prague, 1711, in-4°., ou six Livres classiques des Chinois, pris parmi ceux du second ordre, qui sont placés dans leur estime immédiatement après les cinq King, et que doivent apprendre par cœur tous ceux qui courent la carrière des lettres et de l'administration (1). Trois de ces livres avaient déjà été traduits par les PP. Intorcetta, Costa, Couplet, etc.; mais le P. Noël n'a pas reproduit leur version : il a travaillé immédiatement sur les originaux, en s'aidant, pour la plus grande intelligence du texte, du secours des meilleurs interprètes et des plus célèbres commentateurs. Aussi peut-on assurer que jamais les livres de Confucius et de ses disciples n'ont été aussi bien entendus, ni aussi complètement expliqués qu'ils le sont dans l'ouvrage du P. Noël. Mais ce mérite est balancé par un défaut grave. Le missionnaire, attentif à saisir le sens de son auteur, et à l'éclaircir quand il était obscur, à développer des pensées exposées avec une concision excessive, à suppléer les ellipses, à expliquer les allusions, n'a pu se garantir de l'excès précisément opposé à celui qui rend les ouvrages anciens difficiles à entendre. En voulant être partout clair et intelligible, il devient, le plus souvent, diffus, prolixe et embarrassé. Il a presque toujours mêlé aux phrases courtes et substantielles du texte, les gloses ou les définitions des commentateurs, tandis qu'il eût

(1) L'ouvrage chinois du P. Grimaldi, intitulé *Fang sing thou kiai*, ou Planisphères célestes, en 6 feuilles, sur le modèle de ceux du P. Pardies, avec des explications, n'a paru qu'en 1711; mais je suppose que le P. Noël avait pu en avoir communication avant son départ de la Chine. Il contient l'indication de la position et les noms chinois de 16 étoiles de première grandeur, de 68 de 2e., de 208 de 3e., de 513 de 4e., de 339 de 5e., de 721 de 6e., et de 11 nébuleuses, en tout 1876 étoiles, y compris les constellations australes dont la figure et les dénominations ont été prises et traduites, par le P. Verbiest, des cartes européennes.

(1) Le *Ta-hio*, le *Tchoung-young*, le *Lun-yu*, et le *Meng-tseu*, qui forment ce que les Chinois appellent *Sse chou* (ou Tetrabiblos), le *Hiao king*, ou Livre de l'obéissance filiale, et le *Siao-hio*, ou la Petite étude, ouvrage élémentaire sur les devoirs respectifs des hommes dans les diverses conditions de la vie.

dû les rejeter en note. Aussi le mérite du style original a-t-il complètement disparu dans sa version. Ce n'est plus ni la gravité énergique de Confucius, ni la spirituelle malignité de Mencius; c'est la lourde et indigeste latinité d'un scolastique du moyen âge. En lisant cette paraphrase, on est certain de ne pas s'écarter du sens reçu des paroles de Confucius; mais on s'écarte beaucoup de l'esprit qui les anime, et du tour d'expression, qui seul, dans notre siècle, peut donner du prix à des moralités. De Pauw, l'ennemi déclaré des Chinois, parce que c'étaient des missionnaires qui nous les faisaient connaître, a parlé, avec une injuste sévérité, des livres classiques de la Chine; mais on ne saurait nier qu'il ait été fondé à reprocher au P. Noël d'en avoir noyé le texte dans des phrases latines qui ne finissent pas, et dans un jargon qui ressemble à celui des mauvais prédicateurs; et l'on peut douter avec lui qu'il se soit trouvé dans toute l'Europe trente personnes qui aient eu le courage de lire sa traduction. Aussi s'est-on étrangement trompé, quand on a cru qu'une traduction française, faite sur la paraphrase latine, par une personne qui n'avait pas les moyens de recourir au texte (*Voy.* PLUQUET), pourrait faire connaître et apprécier en Europe les moralistes chinois. III. *Philosophia sinica*, Prague, 1711, in-4°. C'est un recueil d'extraits des plus célèbres philosophes de la Chine, distribués en trois traités, sur les notions que les Chinois ont eues du premier être, et leur connaissance du vrai Dieu; sur l'esprit et le sens des cérémonies par lesquelles ils honorent les morts; et sur la morale et les devoirs de l'homme considéré en lui-même, et dans ses rapports avec sa famille et avec la société. Cet ouvrage, trop peu lu, parce qu'il est entaché du même défaut que le précédent, contient pourtant un fort grand nombre de principes remarquables, et de particularités intéressantes; mais l'auteur s'est surtout attaché à traiter les questions qui, de son temps, occupaient les missionnaires de la Chine, et à fixer le sens des expressions relatives au culte du ciel et des ancêtres, aux cérémonies en l'honneur de Confucius, etc. De même que la plupart de ses confrères dans la compagnie des Jésuites, il a présenté ces objets sous le jour le plus favorable aux Chinois, et comme ne pouvant en aucune manière opposer d'obstacles à l'adoption franche et complète des vérités du christianisme. On croit que cette manière de voir attira quelques disgraces au P. Noël, et nuisit même aux ouvrages où il l'avait exposée, lesquels furent ou supprimés par autorité supérieure, ou retirés, autant que possible, par l'auteur, peu de temps après la publication. Cette supposition expliquerait l'extrême rareté des deux ouvrages du P. Noël, que Bülfinger (*Specim. doctr. Sinar.*, pag. 17), et Bayer (*Mus. Sin.* préf., p. 18), assurent n'avoir pu se procurer, ni à Leipzig, ni à Francfort. IV. *Opuscula poetica*, Francfort, 1717, in-12 de 500 pages, divisés en quatre parties. Ce sont les poésies que le P. Noël avait composées dans sa jeunesse et avant ses voyages. On en portait un jugement favorable, dans le temps où ces sortes de compositions étaient encore du goût du public (Voyez le *Journal de Trevoux*, 1717, p. 1974-78). V. *Theologiæ summa*, seu com-

pendium, Genève, 1732, 2 vol. in-fol. C'est un abrégé des Traités du P. Suarez, dont le Recueil, difficile à réunir, formait 23 volumes in-fol. Pour en faire un cours complet de théologie, l'abréviateur y a joint, sous le titre d'*Appendix*, un extrait du Traité de Lessius, *De justitiâ et jure*, et de celui de P. Sanchez, *De matrimonio*. L'approbation est datée de 1725. Rien, dans cette édition, n'annonce que le P. Noël, auteur de la préface, fût mort à cette époque; mais il devait être dans un âge très-avancé. On ne trouve aucune mention de lui, ni dans les biographes allemands, ni dans les Suppléments à la *Bibliotheca scriptorum soc. Jesus*, publiés par le P. Caballero, en 1814 et 1816.

A. R—T.

NOEL (Jean-Baptiste), né le 24 juin 1727, exerça d'abord avec distinction la profession d'avocat, et fut ensuite chargé, en 1774, des intérêts du chapitre noble de Remiremont, sa patrie, en qualité d'officier principal de l'insigne église. En 1788, il fut élu membre de l'assemblée provinciale de Lorraine, où il fit preuve de talent, et de sagesse. En 1789, il fut nommé procureur-syndic du district de Remiremont; en 1792, député à la Convention : il n'y eut, dans cette cruelle assemblée, que sept de ses membres qui refusèrent de prendre part au jugement qui condamna Louis XVI; Noël fut du nombre : c'est par cette considération qu'on a cru devoir lui donner place dans la Biographie universelle. Ce trait de courage et de vertu devait être puni de mort; Noël fut envoyé à l'échafaud, le 8 octobre 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris. Quelque temps avant sa proscription, il avait sauvé les officiers municipaux de Tours, que son collègue Léonard Bourdon voulait faire périr.

B—U.

NOGARET (Guillaume de), chancelier de Philippe-le-Bel, était né au treizième siècle, à Saint-Félix de Caraman dans le Lauragais, d'une famille qui a été la tige des ducs d'Épernon. Après avoir terminé ses études avec distinction, il fut nommé professeur en droit à l'université de Montpellier; et il devint, dans la suite, juge-mage de la sénéchaussée de Nîmes. Il fut anobli, vers l'an 1300, par Philippe-le-Bel, en récompense des services importants qu'il lui avait rendus. Ce prince lui donna la commission de se saisir du pape Boniface VIII, pour l'amener au concile de Lyon. Nogaret associa Sciarra Colonne, ennemi personnel du pape, à cette entreprise; et ils entrèrent ensemble, à la tête de 300 chevaux, dans Anagni, où Boniface s'était réfugié, la veille même du jour que l'impérieux pontife devait publier une bulle qui déliait les sujets de Philippe du serment de fidélité. Boniface, le front ceint de la tiare, et revêtu de ses habits les plus magnifiques, semblait encore défier ses ennemis. Nogaret, sans se laisser éblouir par tout cet appareil, signifia au saint-père l'ordre qu'il avait de le conduire à Lyon pour être jugé par le concile. « Je me consolerai aisément, répondit Boniface, d'être condamné par des *patarins*. » Ce sarcasme tombait, directement sur Nogaret, dont l'aïeul avait été brûlé vif comme albigeois. Cependant les habitants d'Anagni coururent enfin aux armes pour s'opposer à l'enlèvement du pape : la petite troupe commandée par Nogaret et Colonne fut taillée en

pièces ; et Nogaret, excommunié, se hâta de revenir en France. Philippe, satisfait de son zèle, le nomma chancelier ou garde-des-sceaux, dignités qu'on ne distinguait pas alors, et le renvoya, en 1309, à Avignon, pour demander la condamnation de Boniface, comme coupable d'hérésie (*V.* Boniface VIII). Le roi finit par se désister de ses poursuites. Nogaret fut relevé de l'excommunication, et revint prendre ses fonctions de chancelier. Il mourut à Paris, en 1314. Philippe-le-Bel lui avait donné la belle terre de Massillargues possédée encore aujourd'hui par un de ses descendants. Le propriétaire avait le droit de siéger aux états de Languedoc. Son buste est un de ceux que La Faille a placés dans la galerie des illustres Toulousains (*V.* Faille, XIV, 120). On trouvera des *Recherches* sur sa vie dans le tome IV de l'*Histoire de Languedoc*, par les Bénédictins, note XI. W—s.

NOGAROLA (Isotta), dame célèbre par sa beauté, ses talents et sa vertu, était née à Vérone, dans le quinzième siècle, d'une famille qui a produit un grand nombre de savants et de littérateurs (1). Elle joignait au goût de l'érudition, si commun à une époque qui touchait à la renaissance des lettres, un talent agréable pour la poésie, et des connaissances assez étendues dans la plupart des sciences alors cultivées. Louis Foscarini, nommé, en 1451, podestat de Vérone, s'empressa d'attirer auprès de lui, et de réunir dans son palais toutes les personnes qui se distinguaient par leur amour pour les arts de l'esprit. Isotta devint le principal ornement de ces assemblées, où elle prononça plusieurs discours, loués par les auteurs contemporains. Elle ne voulut jamais se marier, afin de n'être point détournée de ses études, et mourut, en 1466, suivant Philippe de Bergame (1). Paul Maffei, son directeur, lui a dédié un *Traité de la virginité*. Le célèbre auteur de la Mérope a recueilli, dans le tome II de la *Verona illustrata*, une foule de témoignages honorables à Isotta ; et Tiraboschi a complété la liste des écrivains qui ont loué cette dame, dans la *Storia della litteratur. italiana*, VI, 894. On a d'Isotta : *Dialogus quo utrùm Adam vel Eva magis peccaverit, quæstio satis nota, sed non adeo explicata, continetur*, Venise, Alde, 1563, in-4°. Elle y prend la défense de la première femme. A la suite de ce dialogue, dans lequel on a substitué le nom de Navagero à celui de Foscarini qu'on lit dans les manuscrits, est une élégie, *De laudibus cyanei ruris*. La bibliothèque du roi de France possède un Recueil de *Lettres* d'Isotta. Mittarelli a inséré une *lettre* de cette dame à Foscarini dans sa *Biblioth. mss. S. Mich.* (*V.* Mittarelli.) Crevenna en possédait

(1) Maffei cite, dans le tome II de sa *Verona illustrata*, quatre dames du nom de Nogarola, qui se sont distinguées par leur esprit, et six écrivains de la même famille. Léonard, frère d'Isotta, protonotaire apostolique, a publié deux traités : *De mundi æternitate*, Vicence, 1480; *De Beatitudine*, Bologne, 1481, réimprimé en 1485, et a laissé quelques autres ouvrages, auxquels il n'avait pas mis la dernière main. — Louis Nogarola de Vérone, habile helléniste du XVIe. siècle, a traduit du grec en latin : *Ocellus Lucanus de naturâ universi*, avec des notes et une Lettre sur les hommes illustres d'Italie, qui ont écrit en grec, Genève, 15[illegible], in-8°.

(1) Philippe de Bergame dit qu'Isotta n'avait que trente-huit ans, mais on sait qu'elle adressa, en 1437, une *Lettre* à Hermolaus Barbaro, pour le féliciter sur son élévation à la dignité de protonotaire apostolique : si le calcul de Philippe était exact, elle n'aurait eu alors que huit ans, ce qui est tout-à-fait invraisemblable. Ainsi l'on peut supposer qu'il s'est trompé de dix ans. Ce n'est peut-être qu'une erreur de chiffre passée du manuscrit dans les différentes éditions de la *Chronique* de Philippe de Bergame ; mais il est surprenant que personne ne l'ait encore relevée.

une autre, adressée au P. Victor de Rusatis (*V.* le *Catal. de Crevenna*, IV, 247). On trouve beaucoup de *Harangues* et de pièces inédites d'Isotta dans les bibliothèques d'Italie. Maffei, qui en cite les titres, n'a pas connu son *Panégyrique de S. Jérôme*, dont il existe un fragment à la bibliothèque d'Este. On a confondu quelquefois cette dame avec Isotta de Rimini, maîtresse de Sigismond Pandolfe Malatesti, morte en 1469 (*V.* MALATESTI, XXVI, 331). L'abbé Saas a publié des *Remarques* sur les deux Isotta, dans le tome V des *Mémoires* de d'Artigny. W—s.

NOGAROLA (THADÉE), né à Vérone, le 24 décembre 1729, d'une ancienne famille, entra chez les Jésuites, en 1748, et y fut employé à l'enseignement. Il professait la théologie à Bologne, au moment de la suppression de sa société. Son *Immortalité naturelle de l'ame démontrée*, publiée d'abord en latin, puis traduite en italien par l'auteur lui-même, Venise, 1780, eut du succès, et fut suivie de deux lettres qu'il donna sur le même sujet. Sa *Dissertation théologique sur la disposition nécessaire pour recevoir la grâce de la justification dans le sacrement de pénitence*, Vérone, 1800, in-8°., lui suscita une longue controverse. Il soutenait dans cet écrit que l'attrition suffisait; et il combattait surtout Tamburini, le professeur de Pavie, qui avait joué un grand rôle dans le synode de Pistoie: mais ses explications furent aussi attaquées par Gentilini et Muzzani, qui ne concevaient pas l'attrition de la même manière; et Nogarola publia six petits écrits, sous le titre d'appendices ou de réponses, pour la défense de son système. Son dernier ouvrage est une *Explication et défense des quatre articles du clergé de France*, en 1682, Vérone, 1808, in-8°. L'auteur y affaiblit la doctrine des quatre articles, et cherche à la concilier, par des tempéraments ingénieux, avec l'enseignement reçu en Italie; il parle d'ailleurs honorablement du clergé de France. Nogarola vivait encore à cette époque. Nous ne savons pas précisément l'année de sa mort. P—c—t.

NOGHERA (JEAN-BAPTISTE), écrivain distingué, né à Berbeno dans la Valteline, en 1719, entra chez les Jésuites en 1735, et fit ses derniers vœux en 1753. Versé dans la littérature grecque et romaine, il professa la rhétorique à Milan, et l'éloquence sacrée à Vienne. L'extinction de la Société, en lui laissant plus de loisirs, lui permit de s'appliquer à la composition de divers ouvrages, les uns littéraires, les autres dirigés contre les mœurs de son temps. Sur la fin de ses jours, il revint dans sa patrie, et y mourut en novembre 1784. Ses principaux ouvrages sont : I. *De l'éloquence sacrée moderne*, Milan, 1752. II. *Discours de Démosthène, traduits et enrichis de notes*, Milan, 1753; cette traduction est estimée en Italie. III. *Sur les anciens et les modernes*, Bassano, 1774. IV. *Réflexions sur la religion révélée*. V. *Sur l'infaillibilité de l'église chrétienne*. VI. *Sur l'infaillibilité du pape*. VII. *Sur la puissance de la véritable Église chrétienne*. VIII. *Sur les pratiques de la véritable Église*. IX. *Pour discerner la véritable Église chrétienne de toutes les sectes*. Ces six écrits sont in-8°., et parurent de 1773 à 1783. X. *Observations sur l'analyse des Prescriptions de Tertullien* (par Tamburini), Bassano, 1784, in-8°. XI. *Qu'est-ce que le*

Pape ? Réponse de l'abbé Noghera, Foligno, 1783 : cet ouvrage paraît dirigé contre le pamphlet d'Eybel, sous le même titre : *Qu'est-ce que le Pape?* XII. *Qu'est-ce qu'un évêque?* Bassano, 1784. On a publié après sa mort : XIII. *De naturâ et causâ eloquentiæ*, 1786 : c'est le seul de ses ouvrages écrit en latin ; tous les autres sont en italien. XIV. *Sur les nombreux systèmes d'enseignement des belles-lettres*. XV. *Réflexions sur la dévotion*, Bassano, 1786. XVI. *La vie et la mort de l'homme juste dans les exemples de saint Joseph*, Bologne, 1786 ; c'est une deuxième édition. On dit que l'ouvrage est traduit du français de Joseph Fierard, jésuite, qui passa en Italie après la suppression de la Société, et mourut à Milan. On a réuni les ouvrages de Noghera dans une édition en dix-sept volumes, faite à Bassano en 1790. Il a laissé quelques opuscules, en prose et en vers. On le voit cité avec éloge par Tiraboschi dans l'*Histoire littéraire d'Italie*, et par le comte Giovio dans les *Hommes illustres du diocèse de Côme*. P—c—t.

NOINTEL (Charles-François Olier, marquis de), 17e. ambassadeur de France à Constantinople, d'une famille noble, originaire du pays Chartrain, était fils d'Édouard Olier, marquis de Nointel, conseiller au parlement de Paris, et de Catherine Masson. Après avoir fait de bonnes études pour entrer dans la carrière de la magistrature, il fut nommé, le 26 août 1661, conseiller au parlement de Paris (1), et eut, quelques années après, le titre de conseiller-d'état. Louis XIV ayant rappelé, en 1668, M. de Lahaye Vantelet, son ambassadeur auprès de la Sublime-Porte, ne lui donna pas de successeur jusqu'après la prise de Candie ; à cette époque, la conduite plus modérée de la Porte, et le desir que le sulthan manifesta d'avoir auprès de lui un ministre de France, décidèrent le roi à envoyer le marquis de Nointel à Constantinople. Le but principal de sa mission était de protéger la religion catholique et les Saints-Lieux, de renouveler les anciennes capitulations de commerce entre la France et la Turquie, en y faisant insérer une réduction sur les droits de douane, et d'obtenir le rétablissement des Échelles du Levant, et un libre commerce par la Mer-Rouge, etc. Nointel partit le 22 août 1670, avec une escadre de quatre vaisseaux de roi ; et, après avoir relâché à Malte, il arriva, le 22 octobre, à Constantinople, où il fit une entrée solennelle, qui donna aux Turcs une haute idée de la nation française. A peine entré dans le canal, il eut à essuyer des désagréments, et montra cette fermeté de caractère qu'il déploya pendant tout le cours de son ambassade. Le kaïmacan n'ayant pas voulu promettre que les batteries du sérail rendraient le salut, Nointel entra sans faire saluer par les vaisseaux de son escadre ; et la mère du grand-seigneur ayant demandé que les vaisseaux français la saluassent, lorsqu'elle descendrait sur le bord de la mer ; ce ne fut qu'après que les batteries du sérail eurent commencé le salut, que les vaisseaux français y répondirent de tout leur feu. Le sulthan et le grand-vézyr se trouvant à cette époque à Andrinople, Nointel se rendit

(1) Coulanges rapporte, dans ses Mémoires, qu'avant d'entrer au parlement de Paris, il avait été conseiller au parlement de Metz, avec un M. de Nointel, et qu'ils voyagèrent ensemble en Allemagne et en Italie, dans les années 1665 et 1663.

dans cette ville, et n'eut que le 31 janvier 1671, sa première audience du grand-vézyr. Le 3 février, il fut admis à celle du grand-seigneur, et s'occupa dès-lors sérieusement de l'objet de sa mission. Pour mettre un terme aux difficultés sans cesse renaissantes des ministres de la Porte sur le renouvellement des capitulations, la cour de Versailles fit partir pour Constantinople le chevalier d'Arvieux (1) *V.* ce nom, II, 559), avec des instructions qui prescrivaient à Nointel de se retirer, si le grand vézyr refusait d'accorder ce que la France demandait. La menace que fit Nointel de partir sur-le-champ, décida le vézyr à quelques concessions; mais les nouvelles capitulations ne furent définitivement signées que le 6 juin 1673. Par ces capitulations, les droits de douane furent réduits de 5 à 3 pour cent; on fit des changements favorables à la manière d'acquitter ces droits; il fut interdit aux juges locaux de porter une décision sur les discussions des Français, lorsqu'il s'agirait d'une somme au-dessus de 4000 aspres; ils furent exemptés du droit de sang (2) et autres; ils eurent le libre exercice de la religion; et le roi de France, auquel on donna comme auparavant le titre de padischa (empereur), fut reconnu comme le protecteur des Lieux-Saints, dont il fut convenu que la garde serait confiée aux religieux Francs (3). Quant au libre commerce dans la Mer-Rouge, cet article avait d'abord été accordé; mais il fut effacé par un scrupule du muphti, qui refusa de donner son fetfa, pour ne pas augmenter le nombre des infidèles dans les lieux où reposent les cendres du prophète. Pendant ces négociations, Nointel, d'après les instructions de sa cour, provoquées par les solitaires de Port-Royal, fit, en 1672, des démarches auprès des différents membres du haut clergé d'Orient, pour s'assurer si les Grecs, les Arméniens, les Cophtes, et les autres communions orientales séparées de l'Église d'Occident, croyaient à la présence réelle de J.-C., dans l'eucharistie, et à la transsubstantiation, et s'ils adoraient du culte de *latrie* J.-C., présent réellement dans le saint-sacrement. Nointel eut à ce sujet de fréquentes conférences avec les patriarches et les principaux docteurs de ces diverses communions: il se convainquit qu'elles avaient sur ce mystère la même croyance que l'Église catholique; et il envoya au roi des professions de foi et des déclarations circonstanciées données par les différents patriarches et docteurs d'Orient. Louis XIV ordonna que ces pièces importantes fussent déposées à la Bibliothèque royale. Après la signature des capitulations, Nointel continua de s'occuper des intérêts qui lui étaient confiés. Pour assurer l'exécution des nouvelles capitulations, dans les différentes Échelles où les Français faisaient le commerce, Nointel résolut de les parcourir toutes. Loin de mettre obstacle à son voyage, le grand-

(1) D'Arvieux était chargé d'instructions de la cour pour l'ambassadeur, et d'une lettre écrite par M. de Lyonne au grand-vézyr. Nointel la remit lui-même, et traita seul cette affaire importante.

(2) On appelle droit ou prix du sang l'amende à laquelle sont soumis les habitants d'un quartier où quelqu'un a été assassiné.

(3) Malgré la promesse positive du grand-seigneur, et la teneur des capitulations, les Grecs schismatiques dépouillèrent les religieux Francs, et se maintinrent dans la possession des Saints-Lieux, par les présents considérables qu'ils faisaient à la Porte, et au pacha de Jérusalem.

vézyr, par une faveur signalée (1), ajouta plusieurs chiaoux à son escorte ordinaire, et lui délivra des commandements pour lui faciliter partout un accueil favorable. Nointel partit de Constantinople, en septembre 1673, et arriva le 15 octobre à Metelin. Il visita ensuite les îles de Scio (2), Micone, Delos, Naxos, Rhodes, Cypre, etc., et relâcha, le 21 février 1674, à Tripoli de Syrie. Après avoir séjourné quelque temps à Seide, Iaffa, Gaza, et à Jérusalem dont il fait une description touchante, il parcourut la Syrie, l'île de Négrepont et la Morée, et s'arrêta quelque temps dans Athènes, il obtint la permission d'en visiter le château, où il entra en grande pompe et au bruit du canon. Passionné pour les arts et pour l'antiquité, il avait à sa suite deux peintres habiles (V. CARREY, VII, 214), qui dessinaient tous les objets qui frappaient son attention. Dans le seul château d'Athènes, il fit tirer plus de deux cents dessins (3). Quatre maçons qui l'accompagnaient détachaient et enlevaient les marbres les plus lourds; il achetait les médailles qu'il pouvait rencontrer, et faisait copier toutes les inscriptions. Aussi rapporta-t-il de ce voyage une ample récolte de bas-reliefs, d'inscriptions, etc., dont une partie passa dans la suite entre les mains de Baudelot de Dairval, entre autres les deux fameuses inscriptions dont il est parlé à l'article de ce dernier (t. III, p. 535) (1). La relation du voyage de Nointel eût été d'autant plus curieuse, que sa position le mettait à portée de mieux observer qu'un voyageur ordinaire; que son instruction était aussi variée que profonde, et qu'il avait joint, à chacun des objets dessinés par ses ordres, une description fort détaillée, faite par lui-même. Nous ignorons si la relation dont il annonçait qu'il comptait s'occuper en arrivant en France, a été conservée; mais plusieurs de ses dessins existent dans des collections particulières. Il est le premier Européen qui ait visité le château d'Athènes; et c'est lui aussi qui a renouvelé la mémoire de la grotte d'Antiparos, où les gens du pays n'osaient pénétrer lorsqu'il arriva dans l'île, à la fin de 1673. Tournefort, qui visita la même île en septembre 1700, rapporte que Nointel, avec le secours des habitants,

(1) Cette faveur avait été refusée à plusieurs ambassadeurs; celui d'Angleterre ne put même obtenir la permission d'accompagner sa femme jusqu'à Scio.

(2) Pour célébrer les victoires de Louis XIV, il donna un grand repas dans le couvent des capucins de Scio, et y réunit les principaux habitants, les fonctionnaires étrangers, et les Français qui étaient alors dans l'île. Sa table était sur un théâtre élevé en forme de demi-lune, ornée de portiques de verdure, de myrtes et de branches de citronnier, garnis de festons de fleurs et de fruits, où pendaient des vers français, italiens et grecs. Cette table, fermée d'une balustrade, était entourée de douze autres tables, dont ses officiers faisaient les honneurs. A côté, se trouvait un lieu destiné aux dames, et dans lequel une fontaine d'eau de fleur d'orange coulait du sommet d'un rocher de confiture et de massepain. Dans l'endroit destiné au peuple, il y avait des fontaines de vin et des comestibles. Parmi les figures allégoriques qui embellissaient le local, on remarquait surtout une statue d'un Hollandais, qui regardait le soleil, et paraissait en être ébloui. A un signal donné, cet astre se rapprocha et consuma la statue de carton. La fête fut terminée par des feux d'artifice et des combats sur mer.

(3) Les tableaux dont il est parlé à l'article Carrey, ont été rapportés en France, et on trouve au cabinet des estampes de la bibliothèque du Roi, un volume de dessins précieux du temple de Minerve à Athènes faits par Carrey; c'est de la bibliothèque de M. Begon qu'ils ont passé dans celle du Roi, le 23 avril 1770, et le public n'en a eu connaissance que par l'atlas du voyage d'Anacharsis. On sait que le toit du Parthénon fut détruit presque en entier par une bombe, pendant le siége d'Athènes par les Vénitiens en 1687 (V. Morosini, XXX, 204), et que tous les bas-reliefs et statues qui furent préservés ont été apportés en Angleterre, en 1819, à l'exception de deux, par lord Elgin, ambassadeur de S. M. B. près la sublime Porte. Ces restes précieux de l'antiquité font aujourd'hui partie du muséum Britannique.

(1) La plupart des inscriptions de Nointel sont au Musée des antiques.

encouragés par ses largesses, pénétra dans cette grotte célèbre, où il passa les trois fêtes de Noël, accompagné de plus de cinq cents personnes, tant de sa maison, que marins, marchands et habitants du pays. Il y fit célébrer la messe sur deux demi-colonnes, près d'une pyramide, sur la base de laquelle fut gravée une inscription latine en mémoire de cet événement. Cent grosses torches de cire jaune, et quatre cents lampes éclairaient continuellement cette grotte pendant ces trois jours: au moment de l'élévation, le bruit de 24 boîtes, et de plusieurs pierriers placés à l'entrée du souterrain, se joignit au son d'un grand nombre d'instruments de musique. L'ambassadeur coucha dans un cabinet taillé dans le roc, presque vis-à-vis de l'autel. On peut voir, dans le premier volume des *Voyages de Tournefort*, d'autres détails sur la descente et le séjour de l'ambassadeur dans la grotte d'Antiparos. Nointel se trouvait, en janvier 1675, dans la ville de Smyrne, et se proposait de visiter en détail la Turquie d'Asie et l'Égypte, lorsqu'il reçut un message du grand-vézyr, qui l'invitait à retourner à Constantinople (1). Il y entra le 21 février; mais le grand-vézyr étant mort le 3 novembre 1676, Cara Mustapha Pacha, son successeur, se montra encore plus hautain et plus intraitable que lui. Après avoir différé pendant plusieurs mois d'admettre Nointel à sa première audience, il lui fixa un jour (2 mai 1677); et l'ambassadeur de France se rendit au palais de ce ministre, accompagné de sa maison. Parvenu à la salle d'audience, Nointel s'aperçut qu'on avait placé le tabouret qui lui était destiné, au bas de l'estrade (appelée *Sofa*) sur laquelle Cara Mustapha devait se mettre lui-même. Avant l'arrivée de ce ministre, Nointel prit le tabouret des mains de trois hommes qui le portaient, et s'y assit, après l'avoir placé à côté de celui du vézyr, qu'on avait reculé, dans la crainte qu'il ne s'en emparât: des pourparlers eurent lieu entre les officiers du vézyr, qui était en-dehors, à peu de distance, et le marquis de Nointel, sans que celui-ci changeât de place. Enfin Maurocordato, interprète de la Porte, voyant que rien ne se décidait, prit les ordres de Cara Mustapha, et prononça ces mots à haute voix, en langue italienne: *Il supremo veziro commanda che la sedia si metti di basso.* Nointel répliqua dans la même langue et d'un ton de voix encore plus élevé: *Può questo signore commandar a la sedia, che la gli lascio libera, ma non a mi, che mi ritiro nel mio palazzo;* et en même temps, il sortit fièrement sans avoir d'audience. Il quitta Constantinople le même jour, et se retira à la campagne, après avoir rendu compte de cet événement à sa cour. Quelques mois après cette scène désagréable, Nointel, ayant appris le succès des armes du roi en Flandre, ordonna des réjouissances et fit faire des feux de joie. Le grand-vézyr en ayant été instruit, feignit de se trouver bravé, et fit signifier à l'ambassadeur de revenir à Péra dans son hôtel; lorsqu'il y fut arrivé, il lui fut enjoint de la part du grand-seigneur de n'en point sortir. On lui donna des gardes de surveillance, et l'on défendit aux janissaires de l'accompagner ou au-

(1) Nointel avait été chargé d'offrir la médiation de la France, pour la paix entre la Turquie et la Pologne. Ce fut-là le principal motif de son retour.

cun endroit, sous peine de mort. Cette espèce de réclusion chagrina beaucoup Nointel, qui fit de vaines représentations. Il paraît cependant que cette défaveur cessa, et qu'il obtint même une espèce de satisfaction, en septembre 1677; mais d'autres renseignements porteraient à penser que cet ambassadeur finit par abandonner ses prétentions (1). Les grandes dépenses que faisait Nointel, pour soutenir la dignité du poste élevé qu'il occupait, et ses acquisitions continuelles d'objets rares et curieux, avaient épuisé ses ressources : d'un autre côté, sa cour étant peu exacte à lui envoyer de l'argent, il se vit réduit à tirer des sommes considérables sur les principaux négociants des différentes échelles du Levant, qui adressaient chaque jour de nouvelles plaintes contre lui. Le cabinet de Versailles, prenant ces plaintes en considération, se détermina, en 1678 (2), à rappeler l'ambassadeur. Nointel resta cependant à Constantinople jusqu'à l'arrivée de La Vergne de Guilleragues, nommé pour le remplacer (novembre 1679). Ce dernier avait été chargé par sa cour d'acquitter les dettes de Nointel, jusqu'à concurrence d'une certaine somme. Mais comme ces dettes dépassaient de beaucoup le montant fixé, Guilleragues, ne se croyant pas suffisamment autorisé, n'en paya d'abord qu'une partie : de là des discussions entre ces deux ministres. Nointel ne voulant pas quitter Constantinople avant d'être entièrement libéré, Guilleragues prit les ordres de sa cour, et le satisfit. Nointel fut assez mal accueilli à son retour en France; on assure même qu'il fut exilé, quoique fortement protégé par le ministre. Il mourut à Paris, d'une attaque d'apoplexie, le 31 mars 1685. — Il existe aux manuscrits de la Bibliothèque royale à Paris, un *Mémoire concernant la province entière de Bretagne, dressé par ordre du Roi, en 1698, par M. de Nointel, intendant de ladite province*, in-fol. On trouve encore au même dépôt le *Projet d'une ordonnance générale sur le fait des monnaies, avec les preuves tirées des ordonnances, édits, déclarations et arrêts du Conseil, et cour des monnaies, par M. de Nointel, revu et corrigé par M. d'Aguesseau, procureur-général au parlement*, in-fol. L'auteur de ces deux ouvrages était sans doute un parent de l'ambassadeur. D—z—s.

NOINVILLE. *V.* DUREY.

NOIR (JEAN LE), prêtre, natif d'Alençon, eut des succès dans la chaire, tant à Paris qu'en province. Nommé chanoine théologal de Séez en 1652, il continua de se livrer à la prédication ; mais on lui reprochait d'affectionner des matières trop abstraites, et de donner dans les nouveautés de ce temps-là ; presque

(1) On raconte que ce fut à cette occasion qu'une des personnes attachées à Nointel ayant fait baigner des chiens de chasse dans une fontaine qui se trouve dans un cabinet du grand-seigneur, et où ce prince se rendait quelquefois; le grand vezyr, vivement irrité de cette insolence, qui est un crime en Turquie, avait résolu de faire punir le coupable. Nointel s'alarma, et se soumit pour apaiser le vezyr et sauver son domestique.

(2) Quelques auteurs, et notamment M. de Flassan (*Hist. de la diplomatie franç.*), ont attribué son rappel à la conduite pleine de vigueur qu'il avait tenue à la première audience du grand-vezyr; mais nous croyons que c'est à tort, puisque, dans les instructions données à Guilleragues, le 10 juin 1679, on lui prescrit de suivre les avis de Nointel, à l'égard des cérémonies avec lesquelles il doit être reçu du grand-vézyr, pour ne perdre aucune de ses prérogatives, et de se conformer sur ce point à l'exemple qui lui aura été donné par son prédécesseur, soit qu'il ait persisté à vouloir être reçu au haut de l'estrade, soit qu'il ait été forcé par des circonstances majeures à se désister de cette prétention. Plusieurs lettres de ce dernier qui avaient été égarées, empêchent le cabinet de Versailles, de savoir d'une manière positive comment cette discussion s'était terminée.

tous ses sermons roulaient sur la prédestination et la grâce. De plus, vif et ardent, il eut des discussions avec l'évêque de Séez, Rouxel de Medavy, et montra peu de mesure dans ces disputes. Exilé à Fougères, en 1663, il n'en devint que plus irritable, dénonça son évêque, et publia contre lui des Mémoires où il le taxait d'erreur en matière de foi. Ce prélat ayant été nommé à l'archevêché de Rouen, Le Noir l'y poursuivit, et prit aussi à partie M. de Harlay, qui venait d'être transféré de Rouen à Paris. Il fatigua l'autorité de ses plaintes, et fut mis à la Bastille. Condamné, en 1684, à faire amende honorable comme diffamateur, il fut mis en prison à Saint-Malo, et mourut dans le château de Nantes, le 22 avril 1692, âgé de 70 ans. Ses principaux ouvrages sont, outre ses *Mémoires*, les *Avantages incontestables de l'Église sur les Calvinistes*, Paris, 1673; — les *Nouvelles lumières politiques*, ou *l'Évangile nouveau du cardinal Pallavicini*, 1676 et 1687, in-12 : les amis de Le Noir prétendent que cet ouvrage empêcha la publication d'une traduction française de l'*Histoire du concile de Trente*, de ce cardinal. Il y eut, en 1696, une troisième édition des *Nouvelles lumières*, sous le titre de *Politique et intrigues de la cour de Rome*, in-12. — Une *Lettre sur la domination épiscopale*, 1679, et *L'Évêque de cour opposé à l'évêque apostolique*, Cologne, 1682, 2 vol. in-12, sont aussi de lui. On lui attribue encore d'autres brochures. Le Noir avait du zèle; mais c'était une tête ardente, et sa roideur opiniâtre fut la première cause de ses malheurs. Il allait jusqu'à décider que quand un évêque s'est rendu coupable de quelque crime, il est par-là même déchu de l'épiscopat, avant d'être jugé. On trouve son Éloge dans le *Supplément au nécrologe de Port-Royal*, 1735. P—c—t.

NOIR (Le). *V.* Lenoir.

NOIROT (Claude), écrivain peu connu, naquit à Langres, en 1570. Son père avait été maître des requêtes, et conseiller-d'état sous Henri II. Il fut lui-même avocat et juge en la mairie de Langres : c'est tout ce que l'on sait de lui. Voici le titre de ses ouvrages, dont les deux premiers furent imprimés dans sa patrie, en 1609, in-8°. : I. *L'Origine des masques, momeries, bernés et revannés es jours de carême-prenant, menées sur l'âne à rebours, et charivaris*, etc., livre singulier, rare et recherché des curieux. II. *Le Jugement des anciens pères et philosophes, sur les mascarades*. III. *Commentaire sur la coutume de Sens*, et *un Parallèle des articles de cette coutume avec ceux du droit romain qui y répondent*, in-4°. d'environ 400 pag. IV. *Mysteria universi*, in-8°. D—b—s.

NOLANT, sieur de Fatouville. *Voy.* à l'article Fatouville, surnom sous lequel cet auteur dramatique était plus connu.

NOLASQUE (S. Pierre), fondateur de l'ordre de la Merci, était né vers l'an 1189, près de S. Papoul (1), d'une des plus illustres familles du Languedoc (2). Ses parents cultivèrent avec beaucoup de soin

(1) On a été obligé de suivre les auteurs qui ont écrit la vie de ce saint fondateur; mais on rectifiera dans les notes les inexactitudes que présentent leurs ouvrages. On croit que c'est au *Mas de Sainte Puelle*, bourg à une lieue de Castelnaudari, que Pierre Nolasque prit naissance : néanmoins D. Vaissette prouve, dans son *Hist. de Languedoc*, tome III, qu'il était né à Saint-Papoul.

(2) On ne connait aucune famille du nom de *Nolasque*, en Languedoc.

ses heureuses dispositions, et n'eurent qu'à se féliciter de ses progrès dans les lettres et dans la pratique des vertus chrétiennes. Le jeune Pierre aimait surtout à soulager les pauvres : dès son enfance, il avait pris l'habitude d'aller au-devant des malheureux, et de leur distribuer les petites sommes dont il pouvait disposer. A l'âge de quinze ans, il resta sous la tutelle de sa mère, qui s'occupa de lui trouver un établissement digne de sa naissance : mais Pierre avait déjà formé la résolution de ne point se marier ; et brûlant de signaler son zèle pour la pureté de la foi, il suivit Simon de Montfort, dans son expédition contre les Albigeois (*V.* MONTFORT). Son ardeur dans les combats, sa piété et ses talents, lui méritèrent l'estime de Montfort, qui lui confia l'éducation de Jacques, son prisonnier, fils de Pierre d'Aragon, tué à la bataille de Muret. Pierre suivit son auguste disciple, en 1215, à Barcelone, et donna aux courtisans étonnés, l'exemple le plus parfait de l'abnégation de soi-même. Touché de l'état misérable des Chrétiens qui gémissaient dans les fers des Musulmans, il résolut de consacrer sa fortune et sa vie à leur délivrance ; il fut soutenu dans ce pieux dessein par plusieurs gentilshommes, qui offrirent des sommes considérables pour y coopérer : mais il fallait empêcher que cet esprit de charité ne vînt à s'éteindre ; et Pierre proposa l'établissement d'un ordre religieux, destiné à la rédemption des captifs. Il communiqua son plan à saint Raimond de Pennafort, son confesseur, qui se chargea de rédiger les statuts du nouvel ordre, et de les faire approuver par la cour de Rome (*V.* saint RAIMOND DE PENNAFORT). Le jeune roi d'Aragon (1) voulut en loger les premiers membres dans son palais. Le jour de Saint-Laurent de l'an 1223, Pierre Nolasque, conduit à la cathédrale, par le roi et saint Raimond, prononça ses vœux entre les mains de l'évêque Bérenger, qui le revêtit ensuite de l'habit religieux, et le déclara premier général du nouvel institut. Il quitta la cour, dès le jour même, quelques instances que le roi fît pour l'y retenir ; et il ne sortit plus de la retraite qui lui avait été assignée, que lorsqu'il y fut contraint par les devoirs mêmes qu'il s'était imposés. Quelque temps après, accompagné d'un de ses religieux, il se rendit de Barcelone, où était la première maison de la Merci, dans le royaume de Valence ; il y trouva de nombreuses occasions d'exercer son immense charité. Dans deux voyages qu'il y fit, il racheta plus de quatre cents esclaves chrétiens, et releva le courage de ceux qu'il laissait dans les fers, par les nobles motifs d'espérance qu'il puisait dans la religion. Il s'embarqua ensuite pour visiter les côtes de l'Afrique, et s'exposa même à la haine des Algériens, pour procurer aux malheureux captifs l'ineffable consolation de participer aux saints mystères (2). A son retour à Barcelone, Pierre sollicita la permission de se démettre des fonctions de général ; mais il ne put l'obtenir. Sur le récit des exploits de ce héros chrétien, saint

(1) Il n'est pas question, dans la vie de Jacques ou JAYME Ier, roi d'Aragon, de Pierre Nolasque, qu'on lui donne pour son instituteur, ni même de l'établissement de l'ordre de la Merci (*V.* JAYME, XXI, 422.)

(2) Il paraît démontré que Pierre Nolasque ne voulut jamais consentir à recevoir les ordres sacrés ; mais comme il était accompagné, dans ses saintes excursions, d'un religieux prêtre, il pouvait procurer aux captifs qu'il visitait toutes les consolations de la religion.

Louis témoigna le plus grand desir de le voir, et lui écrivit de venir le trouver à Aigues-Mortes : le saint roi aurait voulu le déterminer à l'accompagner dans la Palestine; mais Pierre, accablé d'infirmités, était hors d'état de supporter les fatigues d'une si longue navigation. Il fut enfin déchargé, en 1249, du fardeau du généralat, et ne s'occupa plus, dès cet instant, que de se préparer à la mort. Dans sa dernière maladie, il réunit autour de son lit, ses religieux, auxquels il adressa une instruction éloquente sur la persévérance : il mourut le jour de Noël, l'an 1256, à l'âge de 67 ans. L'Église honore sa mémoire d'un culte particulier, le 31 janvier. L'ordre de la Merci, ou de la Rédemption des captifs, fut confirmé, en 1230, par le pape Grégoire IX, qui lui donna, cinq ans après, la règle de saint Augustin. Dans les commencements, cet ordre était divisé en chevaliers laïcs et en religieux prêtres, et le général était toujours choisi parmi les chevaliers. Une bulle de Clément V, datée de 1308, en remit la direction à un prêtre. Cet institut comptait dix-huit maisons en France; il en avait en Espagne, en Italie, et possédait de grands établissements en Amérique (Voy. pour plus de détails l'*Hist. des ordres monastiques*, par Hélyot, III, 266-83). Il n'existe pas de *Vie* authentique de Pierre Nolasque; ce n'est que dans le dix-septième siècle que François Zumel, général de l'ordre de la Merci, écrivit, d'après les traditions, l'*Histoire* de ce saint fondateur; et tous les auteurs du même ordre, qui ont traité le même sujet en italien et en espagnol, n'ont guère fait que le copier. Au défaut des ouvrages originaux, dont on trouve la liste dans la *Bibl. histor. de la France*, I, 13992-99, on peut se contenter de consulter Baillet, Godescard et les Bollandistes, au 31 janvier. W—s.

NOLIN (Denis), avocat au parlement de Paris, renonça au barreau pour se livrer entièrement à l'étude des Livres saints, et mourut, au mois d'avril 1710, dans de grands sentiments de piété. Il avait formé une bibliothèque très-riche en ouvrages de littérature et de critique sacrée : il la légua aux pauvres de sa paroisse, dont il avait été toute sa vie l'ami et le bienfaiteur. Le catalogue en a été imprimé in-8°. Il a publié, sous le nom de *N. Indés* (anagramme de Denis N.), bachelier de Salamanque : I. *Lettre* où l'on propose la manière de corriger la version grecque des Septante, avec des éclaircissements sur quelques difficultés, Paris, 1708, in-8°. de 35 pag. Nolin conseille de corriger cette version sur le texte hébreu, quand on se sera assuré de sa fidélité. Les PP. Tournemine et Souciet publièrent quelques *Réflexions* sur cet écrit, dans les *Mémoires de Trévoux*, juin 1709; et Nolin y répondit par des *Observations* insérées dans le même *Journal*, janvier 1710. II. Deux *Dissertations*, l'une sur les Bibles françaises (publiées avant l'an 1541), et l'autre sur la *Lettre* critique, contenant l'éclaircissement du phénomène littéraire causé par la ressemblance des pensées de l'abbé de Longuerue et de Rich. Simon, touchant les antiquités des Chaldéens et des Egyptiens, Paris, 1710, in-8°. La première de ces Dissertations n'est guère qu'un abrégé de l'*Histoire des traductions françaises de l'Ecriture-Sainte* (*V.* Lallouette), avec quelques nouvelles remarques : il y établit que Le Febvre d'Etaples est

le plus ancien traducteur français de la Bible (*V.* Guyart des Moulins); et la seconde est l'examen d'une question de plagiat (*V.* Rich. Simon et Toinard). On cite encore de Nolin : *Lettre à M. l'abbé B.*, sur la nouvelle édition des Septante, par J. Ernest Grabe, dans le *Supplém.* au *Journal des savants*, déc. 1710. W—s.

NOLLET (Dominique), peintre de paysages et de batailles, naquit à Bruges, en 1640. Il n'avait encore que vingt-sept ans lorsqu'il fut reçu dans la société des peintres de cette ville; et le duc Maximilien de Bavière le chargea de lui former un cabinet de tableaux, dont il le nomma surintendant. Nollet suivit ce prince dans toutes ses disgraces, et vint avec lui à Paris. Lorsque l'électeur rentra dans ses états, notre artiste l'y accompagna, et ne le quitta plus. A la mort de son protecteur, Nollet revint à Paris, où il mourut en 1736, âgé de quatre-vingt-seize ans. Cet artiste peignait l'histoire, le paysage et les batailles; mais c'est dans ce dernier genre que son talent s'est manifesté avec le plus d'éclat. Ses batailles, ses campements, ses siéges de ville, ses marches d'armées, sont traités avec feu et avec une grande vérité. Son dessin est correct et spirituel; et sa manière se rapproche de celle de Vander Meulen, qu'il avait pris pour modèle. Ses paysages jouissent aussi de l'estime des connaisseurs : le feuillé de ses arbres est touché avec esprit et facilité; ses compositions sont variées, et ses sites choisis avec discernement. Lorsqu'on regarde ses tableaux de près, ils semblent à moitié faits; la toile ou le panneau semblent à peine couverts : mais, à la distance convenable, on est frappé de l'harmonie et de la chaleur répandues sur tout l'ouvrage. Quoique Nollet ait résidé plusieurs années à Paris, l'âge avancé dans lequel il vint s'établir en cette ville ne lui permettait plus de travailler; et ses ouvrages sont presque inconnus en France. Parmi les productions les plus distinguées de son pinceau, l'on cite un tableau qui existait dans l'église des Carmes de Bruges, et qui représentait *Saint Louis débarquant à la Terre-Sainte, et reçu par les religieux Carmes.* P—s.

NOLLET (L'abbé Jean-Antoine), l'un des hommes qui ont le plus contribué à répandre en France le goût de la physique, naquit, en 1700, à Pimpré, village du Noyonnais, de cultivateurs qui, voulant lui assurer les avantages d'une bonne éducation, l'envoyèrent faire ses études au collége de Beauvais. Après avoir achevé ses humanités, il vint à Paris suivre un cours de philosophie; et il se chargea en même temps de surveiller l'éducation des fils de Taitbout, greffier de l'hôtel-de-ville. Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique; mais son goût l'entraînait vers les sciences, et il employait tous ses loisirs à travailler en émail, ou à répéter, dans son petit laboratoire, les expériences de physique que ses maîtres lui avaient enseignées. Son application le fit connaître promptement; et il fut admis, en 1728, dans une société formée sous la protection du comte de Clermont, pour l'avancement des sciences. Dufay, connu par l'accroissement qu'il donna au jardin des Plantes (*V.* Dufay, XII, 143), associa Nollet à ses recherches sur l'électricité; et Réaumur lui laissa bientôt la libre disposition de son laboratoire, où il trouva le moyen

de satisfaire amplement sa curiosité. En 1734, il fit, avec Dufay, un voyage en Angleterre; visita ensuite la Hollande, uniquement pour jouir de la conversation de Musschenbroeck et de quelques autres grands physiciens. De retour à Paris, d'après le conseil de ses amis, il donna un cours de physique, qui eut beaucoup de succès. L'académie des sciences lui ouvrit ses portes, en 1739; et, la même année, il fut appelé à Turin, pour répéter la suite de ses belles expériences, devant le duc de Savoie. En 1742, il se rendit à Bordeaux, à la prière des physiciens de cette ville, pour faire un cours, auquel s'empressèrent d'assister les hommes les plus distingués par leur naissance et par leurs talents. L'abbé Nollet publia, en 1743, la première partie de ses *Leçons de physique*. C'était l'ouvrage le plus clair et le plus méthodique qui eût encore paru en ce genre; les brillantes découvertes de Newton sur la lumière y étaient mises, pour la première fois, à la portée des esprits ordinaires. Les succès qu'il obtint, déterminèrent Nollet à le perfectionner, et à y joindre le résultat de ses nouvelles expériences sur l'électricité, branche qui devint dans la suite le principal objet de ses recherches. L'honneur qu'eut Nollet de donner un cours de physique à Versailles, lui mérita la protection du Dauphin. On rapporte néanmoins qu'un homme en place, à qui le Dauphin l'avait adressé, accueillit froidement ses ouvrages, et que lui ayant dit : Je ne lis guère ces sortes de livres, Nollet lui répondit: Monsieur, je vais les laisser dans votre antichambre; il s'y trouvera peut-être des gens d'esprit qui les liront. En 1749, le roi l'envoya en Italie, recueillir des notions exactes sur l'état des sciences dans cette belle contrée. Il remplit sa mission en homme qui en appréciait toute l'importance, et rapporta de ce voyage de nombreux manuscrits, dont il fit part à l'académie. Louis XV créa, en 1756, une chaire de physique expérimentale au collége de Navarre, et en pourvut, de son propre mouvement, l'abbé Nollet. Le concours prodigieux d'élèves qui assistèrent à ses leçons, justifia le choix du monarque, qui, voulant de plus en plus témoigner à Nollet toute sa satisfaction, lui fit expédier le brevet de maître de physique et d'histoire naturelle des enfants de France. Il fut nommé, peu de temps après, professeur de physique expérimentale à l'école d'artillerie de La Fère, d'où il passa, en 1761, à celle de Mézières. Quoiqu'il remplit, avec autant de zèle que d'assiduité, les différentes fonctions dont il était chargé, Nollet trouvait encore du loisir pour le travail du cabinet; et il venait de terminer l'*Art des expériences*, ouvrage où il a donné la description des instruments de physique avec les procédés de leur construction, quand il tomba malade. Dès qu'il connut le danger de son état, il se prépara à la mort en philosophe chrétien, et expira entre les bras de ses élèves et de ses amis, le 24 avril 1770, aux galeries du Louvre, où le roi lui avait accordé un logement. Nollet, détourné de bonne heure des devoirs qu'impose l'état ecclésiastique, n'avait pas cru devoir aspirer au sacerdoce, et il était resté diacre. Les qualités de son cœur égalaient ses talents. Il était désintéressé, et consacrait toute sa fortune, qu'il devait à son travail, à aider ses pauvres parents, dont il ne rougit jamais. Son *Éloge* fut prononcé à l'acadé-

mie des sciences (1), par Grandjeau de Fouchy. On en trouve un extrait dans le *Nécrologe* des hommes célèbres de France, tome VII, et dans la *Galerie française*, avec le portrait de l'abbé Nollet, d'après Latour. Outre un grand nombre de *Mémoires*, dans le Recueil de l'académie des sciences, depuis l'année 1740, et parmi lesquels on distingue celui qui contient des recherches sur l'organe de l'*ouie* dans les poissons, et d'autres *Mémoires* insérés dans les *Transactions philosophiques*, on a de lui : I. *Leçons de physique expérimentale*, Paris, 1743 et ann. suivantes, 6 vol. in-12 : cet ouvrage a été souvent réimprimé; les éditions de 1759 et celles qui sont postérieures, sont les plus estimées. II. *Recherches sur les causes particulières des phénomènes électriques*, 1749, in-12. III. *Essai sur l'électricité des corps*, 1750, in-12. IV. *Recueil de Lettres sur l'électricité*, ibid., 1753, 3 vol. in-12. Plusieurs de ces ouvrages ont été traduits en anglais. V. *L'Art du chapelier*, dans la *Description des arts* de l'académie des sciences. VI. *L'Art des expériences*, Paris, 1770, 3 vol. in-12, fig. Le premier volume, renfermant les éléments et les pratiques les plus usuelles des principaux arts mécaniques, est encore aujourd'hui le meilleur manuel pour apprendre à travailler le bois et le fer, quand on ne veut pas devenir artisan de profession. W—s.

NOLPE (Peter), peintre et graveur hollandais, naquit à la Haie, en 1601. Les circonstances de sa vie ne sont pas connues : ses ouvrages, comme peintre, ne le sont pas davantage; et il paraît qu'en ce genre, il ne s'éleva pas au-dessus du médiocre. Il n'en est pas de même de ses productions comme graveur ; toutes attestent qu'il possédait le génie de cet art. Portrait, histoire, paysage, il a tout exécuté avec l'intelligence la plus parfaite; et ses eaux-fortes, ainsi que ses planches au burin, jouissent de l'estime des amateurs. Mais celui de ses ouvrages dont on fait le plus de cas, c'est les *Huit mois de l'année*, publiés depuis sous le titre des *Quatre saisons* et des *Quatre éléments*, avec le nom du peintre Peter Potter. Parmi ces mois, celui de mars offre une *Tempête*, et celui d'août un *Combat de cavalerie*, morceaux d'un grand effet et d'une exécution savante. Son œuvre se compose de cinquante-six pièces : on en peut voir le détail dans le *Manuel de l'amateur*. Cependant on croit devoir mentionner particulièrement la *Digue rompue*, morceau dont il est très-rare de trouver une belle épreuve, et qui peut passer pour un chef-d'œuvre. P—s.

NOMENOE, que d'autres appellent *Noménoi* et *Nominoé*, naquit vers la fin du huitième siècle. Ce seigneur breton, distingué par sa noblesse et son courage, fut nommé, en 824 ou 825, gouverneur ou duc de Bretagne, par Louis le-Débonnaire, de qui relevait cette province. Noménoé resta toujours fidèle à l'empereur; mais à la mort de Louis (840), se regardant comme dégagé de ses serments et de toute reconnaissance, il conçut le projet de profiter des troubles qui signalèrent l'avènement de Charles-le-Chauve pour secouer la domination de ce prince. Il réussit en effet à se maintenir dans l'indépendance, et battit, à diverses reprises, les armées envoyées contre lui.

(1) Nollet était membre de la société royale de Londres, de l'Institut de Bologne, de l'académie d'Erfurt, etc.

Pour donner plus de lustre à son usurpation, il prit le titre de roi, que d'autres avaient porté avant lui; et, pour la justifier, il voulut se faire sacrer par les évêques de Bretagne. Ceux-ci refusèrent; et Noménoé les chassa de leurs siéges, sur lesquels il éleva des sujets plus dociles : il donna même, de sa propre autorité, à l'évêque de Dol, le titre de métropolitain, pour soustraire ses états à la juridiction spirituelle de celui de Tours. Cependant Noménoé avait eu à souffrir d'une invasion des Normands, qui s'étaient emparés de la ville de Nantes (847). Trois défaites successives n'abattirent point son courage; il se releva de ces pertes, et sut se soutenir en tout temps contre Charles-le-Chauve, dont il ravagea les provinces. Ce prince n'avait pas mis à profit l'heureux résultat d'une diversion tentée dans les états de Noménoé. Le prince breton, l'ayant chassé de Nantes, recommença ses courses dans l'Anjou et le Maine; il était même déjà parvenu jusqu'à Vendôme, lorsqu'il y mourut, en 851. Il laissa un fils, Erispoé, qui, non moins habile et non moins brave que son père, en conserva l'héritage dans toute son intégrité. D—IS.

NOMSZ (JEAN), fécond auteur hollandais, mort à Amsterdam, sa ville natale, en 1803, à l'âge de soixante-cinq ans, avait été doué, par la nature, d'un véritable talent; mais il aurait pu le cultiver davantage, et il se livra trop à une dangereuse facilité. Des revers de fortune contribuèrent à lui faire contracter des goûts peu dignes de lui. Dans des temps orageux, la versatilité de sa conduite politique aida encore à le *déconsidérer*. Il ne méritait pas cependant de mourir à l'hôpital, comme il l'a fait : ce déplorable sort accuse l'ingratitude de ses concitoyens, et en particulier celle de l'administration du théâtre d'Amsterdam, duquel il avait éminemment bien mérité par de nombreuses productions, tant originales que traduites, dont le succès avait été plus fructueux pour elle que pour lui. Nous ne citerons de ses ouvrages en vers, que : I. *Guillaume Ier., fondateur de la liberté hollandaise*, Amsterdam, 1779, in-4°.; poème prétendu épique, qui, comme tant d'autres, ressemble trop souvent à des annales rimées, mais où l'on remarque cependant des morceaux saillants, de fort belles descriptions, et ce qu'Horace appelle

. . . . *Disjecti membra poëtæ.*

II. *Mélanges*, ibid., 1782, in-4°. On y distingue ses *Épîtres* et ses *Satires*, dont le style ne manque pas de mordant et de nerf; ses *Contes* sont souvent frappés au bon coin. III. *Héroïdes patriotiques*, ibid., 1785, in-8°., en deux parties, qui en contiennent douze. IV. *Tragédies* : elles ont successivement paru dans le format accoutumé, in-12; et la plupart ont été accueillies avec faveur sur le théâtre d'Amsterdam. Dans le nombre de ses pièces originales, nous nous bornons à citer : *Fernand Cortez; Zoroastre; Antoine Hambroek* (*V.* HAMBROEK); *Kora*, ou *les Péruviens; Barthelemi Las-Casas; Olden-Barnevelt; Marie de Lalaing* (princesse d'Espinoi), ou la Prise de Tournai (en 1581). V. Il a traduit *Soliman II*; le *Comte de Warwick*; le *Cid*; *Bajazet*; l'*Orphelin de la Chine*; *Gabrielle de Vergy*; *Zaïre*; *Athalie*, etc. VI. *Comédies* : le *Fougueux*; *Amour et Amitié contre la mode*; *Quelqu'un et Personne*; l'*Homme de confiance*; le *vieil Habit*. Il a

traduit le *Tartuffe*. VII. Parmi ses traductions en vers, nous devons encore mentionner celle des *Fables de La Fontaine*, 4 vol. in-8°. VIII. Il a écrit en prose différentes monographies historiques, comme celles de *Mahomet* (elle se distingue entre les autres), de *Charles-Quint*, de *Philippe II*, du duc d'*Albe*. IX. *Contes moraux*. X. *Mes récréations*. XI. *Principes pour l'acteur dramatique et pour son spectateur*. XII. Il a coopéré à quelques feuilles hebdomadaires (dans le genre de celles d'Addison, de Steele, etc.): elles ont eu, de son temps, de la vogue en Hollande. Nous lui avons entendu attribuer un charmant conte ou petit roman, dans le goût de *Zadig*, et intitulé *Abdallah*, qu'on trouve dans une suite de numéros de la feuille périodique intitulée le *Philosophe*. M. de Vries a rendu justice à Nomsz, dans son *Histoire de la poésie hollandaise*, t. 2, p. 292-297. M—ON.

NONIUS-MARCELLUS, grammairien et philosophe péripatéticien, était né à Tibur, aujourd'hui Tivoli, aux environs de Rome. On conjecture qu'il vivait dans le troisième siècle de notre ère, d'après ce qu'on trouve dans l'ouvrage qui reste de lui. Cet ouvrage dont le titre, *De proprietate sermonum*, indique le sujet, est une composition médiocre: les fragments de divers auteurs, perdus pour nous, qui y sont conservés, lui donnent seuls quelque prix. Quant à l'interprétation des mots latins, cette matière est traitée avec plus de succès dans l'abrégé de Verrius Flaccus, par Festus (*V.* FESTUS). Il y a plusieurs éditions de Nonius-Marcellus. Les plus rares sont celles de 1471 et de 1476; il en existe une de Plantin de 1565. La meilleure est celle de Paris, 1614, donnée par J. Mercier, sieur des Bordes, qui l'a enrichie de notes savantes. On a joint quelquefois au livre de Nonius, celui de Fulgence Planciades, *De prisco sermone*. D—IS.

NONIUS ou NONNIUS (PEDRO NUNNEZ, plus connu sous son nom latin), médecin et mathématicien portugais, naquit, en 1492, à Alcacer-do-Sal. Il fut précepteur de dom Henri, fils du roi Emanuel, cosmographe du roi, et professeur de mathématiques à l'université de Coïmbre. Il est auteur de deux livres, *De Arte navigandi*. L'usage de la boussole avait changé les pratiques de la navigation, et donné naissance à des problèmes nouveaux, qu'on n'était pas encore en état de résoudre. Nonius s'en occupa l'un des premiers; et s'il n'eut pas le mérite d'inventer les méthodes exactes, il eut celui d'attirer sur ces questions l'attention des géomètres. Il publia ensuite un ouvrage intitulé: *In theoricas Planetarum Georg. Purbachii annotationes aliquot*; et une réfutation d'Oronce Finé, sous ce titre: *De erratis Oroncii Finei Delphinatis*. Cet Oronce, professeur au collége royal de France, s'imaginait avoir découvert la quadrature du cercle, la duplication du cube, la trisection de l'angle, et la solution du problème des longitudes. Enfin Nonius mit au jour son traité des crépuscules, *De Crepusculis liber unus*. Tous ces ouvrages ont été réunis en 1 vol. in-fol. *Petri Nonii Salaciensis opera*, Bâle, 1592. On n'y voit point un traité d'algèbre qu'il avait composé en espagnol, et qui parut à Anvers, en 1567, in-8°. On nous dit qu'il estimait beaucoup cet ouvrage, qu'il avait dédié à son ancien disciple le prince Henri. Dans une édition de

Sacrobosco, on lit une note de Nonius sur les climats. Il y prouve un peu longuement, à son ordinaire, que la largeur des climats diminue à mesure qu'on approche du pôle. Nonius mourut en 1577. Il est connu principalement par l'idée d'un instrument beaucoup trop vanté, et qui devait donner les angles avec une grande précision. Sur le plan d'un quart-de-cercle, avec des rayons arbitraires et tous inégaux, décrivez 44 arcs de 90° chacun. Divisez le plus grand en 90 parties, qui seront des degrés. Divisez les suivants en 89, 88, 87, et ainsi de suite jusqu'au 44e, que vous diviserez en 46 parties. Dans l'observation de la hauteur d'un astre, l'alidade rencontrera presque infailliblement une division juste sur l'un des 44 arcs : une règle de trois, fort simple, vous fera trouver les degrés, les minutes et les secondes de la hauteur observée. Cela serait vrai, si en effet l'alidade rencontrait une division bien juste; mais il s'en faudra presque toujours d'une fraction, qui échappera aux yeux par sa petitesse, et causera une erreur qui pourrait aller à 10 ou 12 minutes (Voy. *l'Histoire de l'Astronomie du moyen âge*, p. 402). Tycho, qui avait fait exécuter ces 44 divisions sur plusieurs quarts-de-cercle, en fut très-mécontent, et y renonça bientôt; ce qui n'a pas empêché la plupart des astronomes d'attacher le nom de *Nonius* à une invention toute différente et pour la forme et pour le principe, que, grâce aux réclamations de Lalande, on appelle aujourd'hui un *Vernier*, du nom de l'inventeur véritable. Un titre de gloire plus réel et plus solide, fera vivre le nom de Nonius. Le premier entre les géomètres modernes, il s'est appliqué aux questions *de maximis et minimis*, c'est-à-dire, des valeurs les plus grandes et les plus petites que peut acquérir la variable d'un problème. Parmi plusieurs recherches de ce genre, nous citerons la solution élégante et complète qu'il a donnée du problème *du plus court crépuscule*. Il y détermine la durée de ce crépuscule avec toutes les autres circonstances d'un moindre intérêt. Les plus grands géomètres du siècle dernier, Bernoulli, d'Alembert, etc., u'ont jamais pu trouver la formule principale de Nonius, celle de la durée; et tous se sont arrêtés à une formule accessoire, également trouvée par Nonius, et qui n'est qu'un acheminement pour arriver à la solution du problème véritable. D—L—E.

NONNOTTE (DONAT), peintre du roi, né en 1707, à Besançon, d'une ancienne famille de cette ville, annonça, dès son enfance, un goût très-vif pour les arts. Après avoir achevé ses études classiques, il entra dans l'atelier d'un de ses parents, peintre médiocre, qu'il eut bientôt surpassé. Il vint à Paris, en 1728; et il eut le bonheur d'être admis dans l'école de Lemoine, qui le distingua de ses autres élèves, et l'employa à peindre les fonds et les accessoires de la coupole de la chapelle de la Vierge, à Saint-Sulpice, et du plafond du salon d'Hercule, à Versailles. Il composa, dans le même temps, quelques tableaux d'histoire, entre autres un dont le sujet est la surprise de Besançon par les Protestants, en 1575 (*V.* LA BAUME, III, 568); morceau remarquable sous le rapport de la conception et du coloris, mais dans lequel l'artiste a eu le tort de multiplier les personnages allégoriques (1). Non-

(1) Ce tableau faisait partie, avant la révolution, du

notte avait obtenu du duc d'Antin la promesse d'une place de pensionnaire à l'école de Rome; la mort de ce seigneur, suivie, peu de temps après, de celle de Lemoine, détruisit toutes ses espérances. Obligé, par la médiocrité de sa fortune, de chercher des ressources dans ses talents, il se livra au genre du portrait, qu'il traita d'une manière supérieure. Ceux qu'il exposa au Salon, lui ouvrirent, en 1741, les portes de l'académie de peinture. Nommé, en 1754, peintre de la ville de Lyon, il y établit une école gratuite de dessin, qui est devenue le modèle de toutes celles de ce genre. Nonnotte soutint seul cette école, dans les commencements, sans autre ressource que ses propres économies; mais enfin il eut un utile appui dans la générosité de Mathon de la Cour, qui faisait le plus noble usage de sa fortune (*V.* Mathon, XXVII, 455). Au milieu de ses nombreuses occupations, Nonnotte trouvait encore des loisirs qu'il consacrait aux lettres; et il payait exactement son tribut aux académies de Rouen et de Lyon, qui l'avaient associé à leurs travaux. La douceur de ses mœurs, sa franchise et son intégrité, lui méritèrent de nombreux amis. Il mourut à Lyon, le 5 février 1785, à l'âge de soixante-dix-huit ans. On a de cet artiste une foule de portraits dont les plus connus sont ceux de Lelorrain, sculpteur, gravé par J.-N. Tardieu (*V.* Lelorrain), et du *Gentil Bernard*, gravé par Daullé, son élève. On conserve, dans les Recueils de l'acad. de Lyon, plusieurs écrits de Nonnotte : un *Discours* sur les avantages des sciences et des arts; — un *Traité* complet de peinture, divisé en quatorze mémoires; — et enfin, une *Vie* de Lemoine, pleine de détails curieux sur ce grand artiste. La bibliothèque de Besançon possède ses manuscrits autographes qui lui ont été remis par M. A. Laurens, petit-neveu de Nonnotte. W—s.

NONNOTTE (Claude-François), frère du précédent, est connu surtout par ses démêlés avec Voltaire, qui ne lui pardonna jamais d'avoir osé signaler quelques-unes de ses erreurs historiques, et ne cessa, pendant près de vingt ans, de l'accabler d'injures et de sarcasmes. Né à Besançon, en 1711, il fut admis chez les Jésuites, où il se fit remarquer par son goût pour l'étude, et par son application à ses devoirs. S'étant préparé, d'après le conseil de ses supérieurs, à suivre la carrière de la chaire, il prêcha successivement à Paris, à Versailles, et à Turin, où il avait été appelé par le roi de Sardaigne, qui daigna lui donner des témoignages de satisfaction. Il publia, en 1762, sous le titre d'*Erreurs de Voltaire*, un examen critique de l'*Essai sur l'histoire générale*, dont il releva, sans nul ménagement, les fausses citations, et les principes irréligieux. Cet ouvrage ne pouvait manquer d'irriter Voltaire, dont on sait quelle était l'extrême susceptibilité; et il répondit à ce nouvel adversaire par les *Eclaircissements historiques* (imprimés d'abord dans le tome VIII de l'édition de l'*Essai sur l'hist. générale*, 1761-63, et reproduits à la suite de *Un chrétien contre six juifs*), où il lui prodigue les épithètes les plus injurieuses. Nonnotte ne borna point sa réponse à *une Lettre d'un ami à un ami, sur les honnêtetés littéraires*;

précieux cabinet de M. le comte de Vezet, président à mortier au parlement de Besançon. On en trouve la description dans les *Mémoires sur les guerres du seizième siècle* (par M. Grappin), p. 92-94.

mais dans une seconde édition de son ouvrage, il inséra une *Réponse* aux *éclaircissements historiques*, et il se contenta d'opposer aux injures et aux plaisanteries, des raisonnements presque toujours victorieux. Après la suppression des Jésuites, Nonnotte revint à Besançon, et, encouragé par les suffrages les plus respectables, il continua de se livrer tout entier à la défense de la religion. Admis, en 1781, à l'académie de cette ville, il se montra fort assidu à ses séances, et y lut plusieurs Dissertations sur des points d'histoire de la province, qui n'étaient pas encore suffisamment éclaircis. Il aimait la société, et s'y distinguait par l'enjouement de son esprit et par la variété de ses connaissances. Il mourut à Besançon, le 3 septembre 1793, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, ayant conservé jusqu'au dernier moment le libre usage de toutes ses facultés. On a de lui : I. Les *Erreurs de Voltaire*, Avignon, 1762, 2 vol. in-12; cet ouvrage, souvent réimprimé, a été traduit en italien, en allemand et en espagnol. Le style, dit l'abbé Sabatier, en est clair et vigoureux; et l'auteur joint une saine critique à une connaissance profonde de l'histoire. II. *Dictionnaire philosophique de la religion*, en réponse aux objections des incrédules, Avignon, 1772, 4 vol. in-12; trad. en italien et en allemand. On l'a confondu quelquefois avec l'*Anti-dictionnaire philosophique*, ouvrage de D. Chaudon. III. Les *Philosophes des trois premiers siècles de l'Église*, Paris, 1789, in-12; traduit en allemand, Augsbourg, 1790, in-8°. C'est un abrégé de la vie et de la doctrine des Pères de l'Église. Ces trois ouvrages ont été réunis sous le titre d'*OEuvres* de Nonnotte, Besançon, 1818, 7 vol. in-8°. et in-12, avec le portrait de l'auteur. L'abbé Nonnotte a traduit de l'italien le traité de Maffei de l'*Emploi de l'argent*, Avignon, 1787, in-8°. On lui attribue : *Principes de critique sur l'époque de l'établissement de la religion chrétienne dans les Gaules*, ibid., 1789, in-12. M. Grappin a prononcé son *Éloge* à l'acad. de Besançon, en 1812. On trouve aussi sur lui une Notice fort détaillée dans l'*Ami de la religion et du roi*, t. xxv, p. 385. W—s.

NONNUS PANOPOLITAIN, poète grec, ainsi nommé de la ville de Panopolis en Égypte, où il avait pris naissance, florissait, suivant Suidas, vers l'an 410. C'est tout ce qu'on sait de positif sur cet écrivain. Les deux ouvrages qui portent le nom de Nonnus sont d'un genre si opposé, que plusieurs critiques en ont conclu qu'ils ne pouvaient pas être du même auteur. Mais quand l'histoire littéraire n'offrirait pas un si grand nombre d'exemples d'écrivains qui ont traité tour-à-tour des sujets sacrés et profanes, on peut conjecturer avec beaucoup de vraisemblance, que Nonnus, élevé dans les ténèbres de l'idolâtrie, a fini par se convertir à la foi chrétienne. Le premier et le plus célèbre de ses ouvrages est un poème en 48 livres, intitulé, les *Dionysiaques*, qui contient l'histoire de Bacchus, depuis sa naissance jusqu'après la conquête des Indes. On y voit une foule de morceaux étrangers au sujet, tels que la guerre de Typhon (1), l'enlèvement d'Europe, la métamorphose d'Actéon en cerf,

(1) Les livres des *Dionysiaques* portaient anciennement des titres qui en indiquaient le sujet. On trouve dans l'*Anthologie* une épigramme sur la guerre de Typhon par Nonnus. C'est le sujet des deux premiers livres de son poëme.

la construction de Thèbes par Amphion, etc. : aussi Daniel Heinsius compare-t-il ce poème au chaos (1). Scaliger et les meilleurs philologues en trouvent le style enflé et la narration diffuse ; mais, malgré tous ces défauts, on convient que cet ouvrage est un trésor d'érudition, où les mythologues modernes ont puisé largement. Gérard Falkemberg a publié le premier les Dionysiaques, sur un manuscrit tiré de la bibliothèque de Sambucus, Anvers, Plantin, 1569, très-grand in-8°. Cette rare édition ne contient que le texte grec, et les remarques grammaticales de Falkemberg et de Guill. Canter. Ce poème a été réimprimé à Hanau, en 1605, in-8°., avec une mauvaise version littérale, d'Eilhard Lubin : on renouvela, en 1610, le frontispice de cette édition, et l'on y réunit une seconde partie de 216 pages, qui renferme, des remarques de Pierre Cuneus sur ce poème, une dissertation de Dan. Heinsius, et les observations de Jos. Scaliger sur le texte publié par Falkemberg. Ce volume est rare et recherché (2). M. Fréd. Creuzer a publié à Heidelberg, en 1809, in-8°., les six livres des Dionysiaques (du 8e. au 13e.) qui contiennent les aventures de Bacchus avant son expédition des Indes, avec une préface, des notes mythologiques de G. H. Moser, et les arguments en latin des 42 autres livres. M. Nicol. Schow, a donné, en latin, l'analyse de ce grand poème ; et elle a été traduite en français par M. J. Fuesli (Voy. le *Magas. encyclopéd.*, ann. 1809, tome 1er.). Il existe une trad. franç. des Dionysiaques par Boitet, Paris, 1625, in-8°. ; elle est très-rare. — Le second ouvrage de Nonnus est la *Paraphrase en vers de l'évangile de S. Jean ;* il a été publié pour la première fois par Manuce, à Venise, vers 1501 (Voy. sur cette rare édit., les *Annal. des Aldes*, I, 438) : il a été traduit en latin par Christ. Hegendorp, Jean Bordat, le P. Nicol. Abram, Erard Hedeneccius, et réimprimé, un très-grand nombre de fois, séparément et dans des recueils, avec les notes de divers savants (Voy. La *Bibl. gr.* de Fabricius, VII, 687 et suiv.) Dan. Heinsius a critiqué trop sévèrement cette paraphrase dans son *Aristarchus sacer*, Leyde, 1627, in-8°. : le style en est clair et facile, mais peu poétique ; et c'est à tort qu'on a reproché à l'auteur l'emploi d'expressions qui feraient soupçonner son orthodoxie. Casim. Oudin, et d'autres bibliographes, attribuent encore à Nonnus Panopolitain un *Recueil d'histoires fabuleuses*, cité dans les deux *Discours* de S. Grégoire de Nazianze contre Julien (1) ; mais le savant Rich. Bentley a démontré jusqu'à l'évidence que c'est l'ouvrage d'un autre Nonnus, abbé d'un monastère dans l'Orient (*V.* la *Dissert.* de Bentley sur les Lettres de Phalaris). Rich. de Montaigu a publié ce recueil à la suite des *Discours* de S. Grégoire ; et Jacq. de Billy en a inséré, dans son édit. des *OEuvres* de S. Grégoire, une traduction latine, qu'Oudin trouve inexacte et défectueuse. Il existe plusieurs copies de cet ouvrage dans les bibliothèques de Paris et de Vienne. W—s.

(1) *Non opus sed chaos nobis reliquit*, dit Heinsius.

(2) Les *Dionysiaques* ont été insérées par Lect, avec des notes, dans le *Corpus poetarum*, Genève, 1606, in fol.

(1) On a dit dans une note de l'article MONTAIGU (XXIX, 443), que les deux *Discours* contre Julien ne se trouvent pas dans les OEuvres de saint Grégoire. C'est une erreur.

NOODT (Gérard), célèbre jurisconsulte, né à Nimègue, en 1647, d'une famille distinguée, commença de se faire connaître par un plaidoyer qui arracha au supplice deux criminels atteints de meurtre. Tout le reste de sa vie, jusqu'à sa mort arrivée le 14 août 1725, à Leyde, où il était professeur en droit, après avoir occupé le même emploi à Nimègue, à Franeker et à Utrecht, fut partagé entre les fonctions de sa place et la composition d'un grand nombre d'ouvrages, dont la meilleure édition est celle de Leyde, 1735, 2 vol. in-fol., précédés de la vie de l'auteur par Barbeyrac. On y distingue : I. Ses quatre livres de Remarques sur le droit, sous le titre modeste de *Probabilia juris*. II. Trois livres *De Fœnore et usuris*, dont la première édition est de 1698, on il se propose de montrer que l'usure n'est point en elle-même contraire au droit naturel et divin. On y trouve une histoire curieuse des progrès de la jurisprudence romaine sur cette matière. III. *De jure imperii et lege regiâ; — De religione ab imperio, jure gentium, liberâ*, pour prouver que, suivant le droit de la nature et des gens, la religion n'est point soumise à l'autorité humaine. Ces deux ouvrages ont été traduits en français par Barbeyrac, Amsterdam, 1707, 1714, in-12, sous le titre du *Pouvoir des Souverains* et de la *Liberté de conscience*. IV. *Julius Paulus, sive de partûs expositione et nece apud veteres*, où il examine en quel temps l'usage barbare qu'avaient les Grecs et les Romains d'exposer et de tuer même les enfants, a été aboli par les lois (*V.* Bynkershoeck). V. Le commencement d'un Commentaire sur les Pandectes, que son grand âge ne lui permit pas de continuer. On a encore de cet auteur, dans l'*Irnerius injuriâ vapulans* de Pagenstecher, Groningue, 1702, une consultation pour faire voir que le souverain peut donner dispense de mariage entre la veuve d'un oncle maternel et le neveu de cet oncle. Noodt porta dans l'étude du droit l'esprit philosophique, et les règles d'une saine critique. Il s'applique, à l'exemple de Cujas, à fixer la leçon et le vrai sens des anciens jurisconsultes, sans se mettre en peine d'accommoder leurs décisions aux usages particuliers, comme le font tant de commentateurs qui ont si étrangement défiguré le droit romain. Jamais homme ne fut moins entêté dans ses sentiments. Lorsque ses élèves s'en éloignaient dans leurs disputes, il leur indiquait lui-même ce qu'ils pouvaient avoir oublié de favorable à leur opinion. Quand il ne trouvait rien de satisfaisant pour certaines questions, il ne décidait point, avouant de bonne foi son ignorance : *Ce n'est pas ma coutume*, disait-il, *d'enseigner aux autres ce que j'ignore moi-même*. Cependant il avait fait une étude profonde des originaux de la jurisprudence romaine, et des auteurs de l'antiquité qui servent à les éclaircir. Aussi ses écrits peuvent-ils être regardés comme une partie très-utile de l'histoire de Rome, surtout pour la connaissance des mœurs et des usages. On voit qu'il avait formé son style sur les auteurs qui aiment à s'exprimer d'une manière concise. Quoique son style soit pur, il faut être familiarisé avec ses modèles, pour l'entendre facilement. Ses vastes connaissances, qui s'étendaient encore aux belles-lettres, à l'histoire, aux langues, à la philosophie, étaient relevées par un grand fonds de religion, de douceur et de

droiture. Éloigné de tout esprit de parti, il fuyait les disputes, et savait conserver une modération rare dans les discussions littéraires. C'était d'ailleurs un homme d'une belle physionomie, d'une humeur pacifique, d'une conversation enjouée, et d'une société sûre et officieuse. T-D.

NOOMS (Remi), peintre et graveur à l'eau-forte, naquit à Amsterdam, vers 1612, de parents sans fortune. Il fut obligé d'embrasser l'état de simple matelot; mais les dispositions qu'il avait pour le dessin, surmontèrent tous les obstacles. Tout ce qui frappait ses yeux devenait l'objet de son imitation; et, à force de copier la nature, il acquit la pratique de son art. C'est surtout par son talent à peindre les navires de toutes formes et de toutes grandeurs qu'il se fit distinguer. Il ne traita pas avec moins de supériorité les autres parties des tableaux de marine; et son talent en ce genre lui fit décerner le nom de *Zeeman* ou le *Marin*. Sur le bruit de sa réputation, il fut appelé en Prusse; et, pendant son séjour dans ce royaume, il orna de plusieurs de ses tableaux la ville de Berlin et la plupart des maisons royales. De retour dans sa patrie, il continua de se livrer à l'exercice de son art. Il y joignit celui de la gravure à l'eau-forte; et il a exécuté, d'après ses dessins, une foule d'estampes d'une pointe fine et spirituelle, représentant différentes espèces de navires, des combats sur mer, et des paysages ornés de jolies figures et de beaux lointains. Son œuvre, composé de quarante-huit planches, dont on peut voir le détail dans le *Manuel de l'amateur*, est recherché des connaisseurs; et l'on peut dire qu'il n'y a guère de marines au-dessus des siennes. Les pièces désignées sous le nom de l'*Émeute des matelots*, du *Lazaret des pestiférés hors d'Amsterdam*, et de l'*Incendie de l'hôtel-de-ville*, sont rares; les premières épreuves de celle qui représente la *Vue de la rivière de l'Amstel*, sont très-rares. P—s.

NOORT (Olivier Van), navigateur hollandais, né à Utrecht, fut expédié par une compagnie de marchands, pour faire le tour du monde, et attaquer les établissements espagnols et portugais, au-delà des mers. Il partit le 13 septembre 1598, de Roterdam, avec deux vaisseaux et deux yachts: un pilote anglais, qui avait fait le voyage avec Cavendish, était le seul guide auquel les Hollandais pussent se confier. Arrivé le 9 février devant Rio de Janeiro, Noort essaya de s'en emparer; mais il trouva la place si bien défendue, qu'après y avoir perdu quelques hommes, il s'éloigna. Ce ne fut que le 24 novembre qu'il put entrer dans le détroit de Magellan: le nombre de ses hommes était si réduit, qu'il avait été obligé de brûler un de ses yachts. Il rencontra, dans le détroit, le bâtiment de son compatriote Sebald de Weert, qui s'était séparé de la flotte de Simon de Cordes; son équipage eut à combattre les sauvages, et perdit du monde; enfin la discorde avait éclaté à un tel point, par les instigations de son vice-amiral, qu'il l'abandonna dans une baie, avec quelques provisions. Le 6 février 1600, Noort entra enfin dans le Grand-Océan, et là son second vaisseau disparut dans une forte brume: il prit plusieurs bâtiments espagnols, en suivant sa route le long des côtes du continent de l'Amérique, puis se dirigea vers l'Archipel des Ladrones. Cette navigation pa-

rut d'une longueur extrême aux Hollandais, qui ne se faisaient pas une idée de l'immensité de cette mer. Noort fut convaincu, par sa propre expérience, que les habitants des îles des Larrons méritaient le nom qui leur avait été donné; cependant il se pourvut, chez eux, de rafraîchissements : il se porta ensuite vers les Philippines, et y perdit un de ses vaisseaux dans un combat avec les Espagnols. Le seul bâtiment qui lui restait étant en mauvais état, il alla se radouber à Bornéo, et revint, par le cap de Bonne-Espérance, à Roterdam, le 26 août 1601. La relation de cette expédition fut publiée en hollandais, un vol. in-fol., Roterdam et Amsterdam, sans date. On en a une traduction française : *Descript. du pénible Voyage fait autour de l'univers ou globe terrestre, par Sr. Olivier du Nort d'Utrecht, où sont déduites ses étranges aventures et pourtraict au vif en diverses figures, plusieurs cas étranges à lui advenus, qu'il a rencontrés et veus*, Amsterdam, 1602, 1 vol. in-fol. Ce voyage, qui se trouve dans tous les recueils, ne procura aucune découverte. E—s.

NORADIN. *V.* Nour-Eddyn.

NORBERG (George), chapelain et historien de Charles XII, naquit à Stockholm, en 1677. Il fit ses études à Upsal, et, étant entré dans l'état ecclésiastique, il fut nommé, en 1703, aumônier de l'armée suédoise, qui était alors près de Thorn; il suivit cette armée en Pologne, en Saxe, en Russie, et devint, en 1707, aumônier du roi. Ayant été fait prisonnier à la bataille de Pultava, en 1709, il fut envoyé en Russie avec le comte de Piper. En 1715, il fut échangé contre un lieutenant et deux prêtres, et se rendit auprès de Charles XII, en Poméranie. Peu de temps après, il obtint une place de pasteur à Stockholm, où il mourut le 14 mars 1744. Norberg est connu principalement par son histoire de Charles XII. Il fut chargé d'écrire cet ouvrage, en 1731, et il l'acheva vers l'année 1740. A mesure que le manuscrit avançait, l'auteur était obligé de le communiquer à la reine Ulrique Éléonore, sœur de Charles XII, qui y faisait souvent des changements, ou des additions de sa propre main : ce manuscrit fut ensuite remis dans toute son étendue à une commission royale pour le revoir et l'approuver; enfin, en 1740, il parut imprimé à Stockholm, en 2 vol. in-fol. Warmholtz, littérateur suédois, qui avait séjourné long-temps dans l'étranger, traduisit l'histoire de Charles XII en français, la Haye, 1742, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage a été rédigé d'après ce que l'auteur avait vu lui-même, et d'après les renseignements que lui avaient fournis les ministres, les généraux, et d'autres employés de Charles XII. La double censure par laquelle il passa, le mit à l'abri de tout reproche de la part du gouvernement de Suède; mais elle laissa subsister les longueurs, les inutilités, la pesanteur du style, qui se retrouvent en grande partie dans la traduction. Voltaire, qui avait traité le même sujet avec la supériorité de son talent, avait laissé échapper des inexactitudes, des erreurs géographiques, que Norberg releva, et auxquelles il donna une grande importance : il fut puni de cette attaque par le persifflage; et le public cita long-temps les bons mots et les saillies de Voltaire au sujet du chapelain de Charles XII. Norberg passait en Suède pour un orateur chrétien très-habile, et il était sur-

tout renommé pour les oraisons funèbres. Il prononça, et fit imprimer celles d'un grand nombre de personnes auxquelles il n'a cependant pas assuré l'immortalité, ces discours sacrés étant tombés dans l'oubli le plus complet. C—AU.

NORBERT (SAINT), fondateur de l'ordre de Prémontré et archevêque de Magdebourg, naquit, vers l'an 1092, d'une famille illustre, à Santen, ville du duché de Clèves. Son père, Héribert, était parent de l'empereur, et Hedwige, sa mère, appartenait à la maison de Lorraine. Il reçut une éducation soignée, et entra dans le monde avec tous les avantages qui peuvent rendre un jeune seigneur recommandable. Lorsqu'il eut l'âge compétent, il prit le sous-diaconat, moins par vocation que par des vues humaines. Ayant joint à un patrimoine considérable un canonicat de Santen, et un autre de Cologne, il alla résider dans cette ville, à la cour de l'archevêque, et y mena une vie dissipée et fastueuse. Ce théâtre lui parut même trop étroit pour son ambition. Il passa à la cour de l'empereur Henri V, auquel il avait l'honneur d'appartenir; et ne manquant d'aucune des qualités qui font réussir auprès des princes, il sut tellement s'insinuer dans les bonnes grâces de Henri, qu'il fut mis au rang de ses aumôniers, et admis dans les conseils de l'empereur, qui voulut qu'il fût de tous ses voyages. Henri ayant résolu d'aller se faire couronner a Rome, Norbert l'accompagna. Ils partirent au mois d'août 1110. C'était Paschal II qui occupait le saint-siége. Ce pontife ne s'étant point prêté aux vues de Henri, au sujet des investitures, ce prince le fit arrêter avec tous les cardinaux. Norbert essaya d'adoucir l'empereur : n'ayant pu y réussir, il témoigna du moins au pape la douleur que lui causait ce traitement cruel; il lui donna même, quelque temps après, une preuve de son respect pour ses droits, en n'acceptant point l'évêché de Cambrai, que Henri V lui offrait. Il continuait cependant sa vie dissipée. Se trouvant à Cologne, en 1115, il se rendait à cheval, accompagné d'un seul valet, à un village nommé Freden, où l'appelait une partie de plaisir, lorsque tout-à-coup le tonnerre gronde, la foudre éclate, et le précipite à terre, privé de tout sentiment. Ayant repris ses sens, il se relève tout changé. Ce n'était plus cet ecclésiastique mondain, avide d'honneurs et de fortune; il quitte la cour et se rend au monastère de Sigeberg, qui était alors gouverné par le saint abbé Conon, pour y faire l'apprentissage de la vie spirituelle. Après y avoir passé le temps convenable, il va joindre Frédéric, son archevêque, et le prie de l'ordonner. C'était le moment qu'il avait choisi pour rompre entièrement avec le monde. Le samedi saint de l'an 1116, il se présente à l'église, vêtu de ses riches habits : il s'en dépouille publiquement, pour prendre les livrées de la pauvreté et de la pénitence; et, sous cet humble vêtement, il reçoit le diaconat et la prêtrise avec une dévotion qui édifie tous les assistants. Autant ce spectacle, et la vie sainte et mortifiée que continua de mener Norbert, avaient excité l'admiration des personnes pieuses, autant cela déplut à une partie du clergé, dont une telle régularité accusait la conduite. On voulut se débarrasser de cette censure importune : on imagina de déférer Norbert au concile de Fritzlar, que venait d'assembler Conon, archevêque de Pré-

neste, par ordre de Gelase II, successeur de Paschal (1118). Norbert y comparut; ses ennemis le représentèreot comme un esprit inquiet, un homme singulier, qui prêchait sans mission, et affectait de se vêtir d'une manière qui ne coovenait ni à sa naissance ni à l'état clérical. Norbert répondit à tout avec tant de modestie et de sagesse, que, non-seulement Conon le renvoya absous, mais encore le combla de témoignages d'estime et de bienveillance. Néanmoins, autant pour se livrer tout entier aux travaux des missions, que pour se soustraire aux poursuites des méchants, Norbert résolut de quitter l'Allemagne et d'aller trouver Gelase. Mais auparavant il remit ses bénéfices à son archevêque, vendit son patrimoine, et en distribua le prix aux pauvres. Il s'achemina ensuite, à pied et par un hiver rigoureux, vers Saint-Gilles, près de Nîmes, où le pape était alors; et il en obtint les pouvoirs les plus amples. Il se remit aussitôt en route, prêchant dans les villes et les villages, apaisant les querelles, réconciliant les ennemis. La veille du dimanche des Rameaux 1119, il était à Valenciennes; il y perdit trois compagnons qui s'étaient associés à lui. Il allait s'éloigner de cette ville, lorsqu'il apprit que Burchard, évêque de Cambrai, s'y trouvait. Ils s'étaient vus à la cour de l'empereur, et c'était sur le refus de Norbert que Burchard avait été pourvu de l'évêché de Cambrai. Norbert crut lui devoir une visite: Burchard eut peine à reconnaître son ami, à son visage exténué et sous son vil habillement; mais dès que Norbert se fut nommé, il le combla d'honneurs et de caresses. C'est à cette occasion que Hugues de Fosse, aumônier de Burchard, ayant su que cet homme, vêtu si pauvrement, était d'une naissance illustre, et que, favori de l'empereur, il avait laissé des postes brillants pour se dévouer à un apostolat pénible, il voulut partager ses travaux. Ils parcoururent ensemble le diocèse de Cambrai, et ils se disposaient à visiter celui de Liége, lorsqu'ils apprirent la mort de Gelase et l'exaltation de Calixte II. Un concile était indiqué à Reims, pour le mois d'octobre, et le pape devait y assister. Norbert résolut de s'y rendre; il y arriva en effet au temps marqué: mais le pape avait une cour si nombreuse, et l'équipage dans lequel Norbert et son compagnon se présentaient, donnait d'eux une idée si peu avantageuse, qu'on ne voulut point les introduire. Ils quittaient Reims tristement, et avaient pris le chemin de Laon, lorsque l'évêque de cette ville, Barthélemi, apprenant d'eux qu'ils n'avaient pu être admis auprès du pape, s'offrit de les reconduire et de les présenter lui-même. Calixte fut charmé de son entretien: il confirma ses pouvoirs, et l'eût même retenu près de lui; mais Norbert le supplia de lui permettre de continuer l'œuvre à laquelle il s'était dévoué. Il retourna à Laon, avec l'évêque Barthélemi. Plus ce prélat voyait Norbert, plus il desirait de le fixer près de lui. Il lui proposa d'abord de se charger de la réforme des chanoines réguliers de Saint-Martin, dans un faubourg de la ville. Norbert l'essaya, mais sans succès. Barthélemi alors le conduisit dans différents lieux de son diocèse, propres à un établissement religieux. Norbert choisit un vallon désert et marécageux, nommé *Prémontré*. Ce fut là qu'en 1120, il jeta les premiers fon-

dements de son ordre qui avait pour objet la réforme des chanoines réguliers de saint Augustin. Hugues était encore son seul disciple. Une prédication qu'il alla faire dans l'école de Laon, dirigée par Raoul, frère du célèbre Anselme, lui gagna sept jeunes Lorrains, enfants de qualité, et instruits dans les lettres. D'autres vinrent se joindre à eux; et à la fin de cette année, ils étaient quarante, tous chanoines, ou qui l'avaient été. Le jour de Noël, Norbert et eux firent profession solennelle de la vie canonique. Ce nouvel institut s'accrut avec rapidité. A peine un siècle était révolu, que l'on y comptait mille abbayes, trois cents prévôtés, cinq cents communautés de filles, sept archevêchés et neuf évêchés, dont les siéges étaient occupés par des chanoines réguliers de l'ordre. De grands seigneurs, des dames de haute qualité, s'y engageaient (1). Ce n'était pas néanmoins les biens temporels que cherchait Norbert. Thibaut IV, comte de Champagne, touché de la vie sainte qu'on menait à Prémontré, accourut pour mettre aux pieds du fondateur les titres et le riche héritage qu'il venait de recueillir, le conjurant de le recevoir au nombre de ses religieux (2). Norbert, loin d'accueillir son offre, le dissuada de ce dessein, et lui conseilla de se marier. Il alla lui-même à Ratisbonne demander en mariage pour Thibaut la comtesse Mathilde, nièce de l'archevêque. Cependant il ne cessait de parcourir lui-même ou par ses disciples les villes et les villages, pour y annoncer le royaume de Dieu, ou y contribuer à de bonnes œuvres. En 1124, l'occasion se présenta de rendre un grand service à la ville d'Anvers. Une hérésie funeste y avait pénétré. Tanchelin, son auteur, n'existait plus; mais le poison qu'il avait répandu, continuait d'exercer ses ravages. Norbert vint dans cette ville, avec deux de ses disciples; et tel fut l'effet de ses prédications, qu'en très-peu de temps la religion y fut ramenée a sa première pureté. Jusque-là l'institut de Prémontré n'avait été approuvé que par des légats du Saint-Siége (1). Norbert étant à Ratisbonne, et ayant appris qu'Honorius II avait succédé à Calixte, se rendit à Come, dans le Milanez, où ce pape tenait sa cour, et en obtint une bulle, en date du XIV des calendes de mars (16 février) 1126, confirmative de son ordre, et de tous les établissements soumis à la même règle. Au retour de Norbert en France, le comte Thibaut exigea encore de lui qu'il l'accompagnât en Allemagne, où il allait épouser la comtesse Mathilde. C'est dans ce voyage que, passant à Spire, il y trouva Lothaire II, nouvellement élu empereur, et deux légats du Saint-Siége, qui délibéraient sur le choix d'un archevêque, au sujet duquel le chapitre de Magdebourg ne pouvait s'accorder. On desira que Norbert parlât sur cette affaire. Il le fit avec tant d'éloquence, et d'une manière si touchante, qu'à son grand étonnement tout le monde s'écria que c'était lui qu'on devait

(1) Tels furent parmi les hommes, le comte de Cappenberg, et Othon, son frère, Henri, comte d'Arnsberg; Godefroi, comte de Namur; Henri, cousin de Louis-le Gros, Robert, cousin du roi d'Angleterre; deux Hayton, l'un roi, l'autre prince d'Arménie, etc.; et parmi les femmes, Ermensende, comtesse de Namur; Ermengarde, comtesse de Roussi, Agnès de Baudement, comtesse de Braine; Beatrice, vicomtesse d'Amiens; Anastasie, duchesse de Poméranie.

(2) Hist. des comtes de Champagne, par Le Pelletier, tom. I, pag. 188 et suiv.

(1) Pierre de Leon, et Grégoire, cardinal de Saint-Ange, à Noyon, le 28 juin 1125.

choisir. Il eut beau s'en défendre, il lui fallut céder; on l'entraîna, et on le conduisit en triomphe à Magdebourg, où il fut sacré, le 25 juillet 1126. Son premier soin, lorsqu'il fut installé, fut de régler sa maison: il en bannit toute somptuosité. Des abus s'étaient glissés dans son diocèse; il les réprima, et y rétablit l'ordre et une bonne discipline. Ces réformes firent des mécontents: on attenta deux fois à sa vie; une providence marquée le déroba aux coups des assassins. Son élection à un archevêché laissait sa colonie de Prémontré sans chef: il invita ses frères à en nommer un. Son vœu était pour Hugues de Fosse, son premier disciple; mais il ne voulait point gêner les suffrages. Hugues fut élu d'une commune voix (1129). La même année, Norbert introduisit des chanoines réguliers de son ordre, dans l'église de Sainte-Marie de Magdebourg, à la tête desquels il mit Evermode, depuis évêque de Ratzbourg, et canonisé. Le zèle de Norbert eut bientôt à s'exercer dans une de ces grandes calamités dont Dieu permet quelquefois que son Église soit affligée. Après la mort d'Honorius II, une double élection donna naissance à un schisme; et Pierre de Léon, sous le nom d'Anaclet, aidé de Roger, roi de Sicile, et du crédit que ses richesses lui donnaient à Rome, disputa la tiare à Innocent II. Au milieu de cette perplexité, on s'en rapporta à saint Bernard, dans un concile tenu à Étampes, par ordre de Louis-le-Gros. Bernard décida en faveur d'Innocent. Norbert partagea et fit partager ce sentiment à l'empereur Lothaire (*Voy.* saint BERNARD). Étant venu au concile assemblé à Reims à cette occasion, en 1131, il y remit, dans la deuxième session, des lettres de ce prince, par lesquelles il promettait d'employer toutes ses forces pour faire descendre l'intrus du trône pontifical, et y placer le véritable pape. En effet, ce prince rassembla une petite armée, à la tête de laquelle il marcha vers l'Italie. Norbert, par son ordre, le suivit, et fit les fonctions d'archichancelier. Il entra à Rome avec Innocent, qui y prit possession du trône pontifical, et y couronna Lothaire et Richilde, son épouse, en qualité d'empereur et d'impératrice. Pour reconnaître les services que Norbert venait de rendre à l'Église, Innocent attacha au siége de Magdebourg la primatie des deux Saxes. Norbert ne jouit pas longtemps de cet honneur. Usé de fatigues et d'austérités, il tomba malade en retournant dans cette ville, et y expira le 6 juin 1134, dans de grands sentiments de dévotion. Les écrits contemporains rendent les témoignages les plus honorables aux vertus et à la sainteté de Norbert. Saint Bernard, avec lequel il était lié d'amitié, consulté sur des questions difficiles, les lui renvoyait comme à un homme éclairé de l'esprit de Dieu, et habile à pénétrer les voies secrètes du ciel. Il n'est pas douteux que Norbert n'ait composé beaucoup d'ouvrages; mais la plupart périrent dans un incendie. Il ne reste de lui qu'une *Exhortation* à ses frères, insérée dans la Bibliothèque des Pères, et le *Discours* qu'il adressa à son peuple, au retour de son exil. On lui attribue: I. *De visionibus suis libri tres.* II. *De obitu Sanctorum sermones ad populum.* III. Des *Commentaires sur l'Ecriture sainte*, conservés dans l'abbaye de Cappenberg, en Westphalie. IV. Un *Office de l'immaculée Conception.* Il fut mis au rang des Saints,

par Grégoire XIII, le 28 juillet 1582. L'Église célèbre sa fête le 6 juin ; et son ordre, le 11 juillet, en vertu d'un bref d'Urbain VIII. Il avait voulu être inhumé dans l'église de Sainte-Marie de Magdebourg. Cette collégiale ayant passé à des chanoines luthériens après la réformation, ses reliques furent, en 1626, transférées à Prague. Saint Norbert a été mis au rang des saints protecteurs et tutélaires de la Bohème. Un grand nombre d'auteurs ont écrit sa *Vie* en diverses langues, en prose et en vers. La plus estimée est celle de Louis-Charles Hugo, abbé d'Estival, Luxembourg, 1704, in-4°. On trouve un *Panégyrique* de saint Norbert, parmi ceux de l'abbé de la Tour-du-Pin. L—Y.

NORBERT (Pierre Parisot, plus connu sous le nom de Père), capucin de Lorraine, que ses démêlés avec les Jésuites, et sa vie aventurière, ont rendu fameux, était né en 1697, à Bar-le-Duc, d'une famille pauvre. Son père, qui n'avait de ressources que son état de tisserand, fit tous les sacrifices pour lui procurer les avantages d'une éducation un peu soignée. Le jeune Parisot, après avoir achevé son cours de philosophie avec quelque succès, sollicita son admission dans l'ordre de Saint-François, et en revêtit l'habit, en 1716, dans le couvent de Saint-Mihiel. Cachant, sous un extérieur grossier, des vues ambitieuses et le goût de l'intrigue, il gagna la confiance de son provincial, qui l'emmena, en 1734, à Rome, en qualité de secrétaire. Il profita de l'accès qu'il avait près des cardinaux, pour leur persuader qu'il était capable de travailler efficacement aux progrès du christianisme dans les Indes, et fut nommé, en 1736, procureur-général des missions étrangères. Il partit aussitôt pour Pondichéri, et parvint à s'insinuer dans les bonnes grâces du gouverneur (Dupleix), qui lui fit obtenir la cure de cette ville. L'autorité que les Jésuites avaient acquise dans les Indes, par de longs services et par un zèle que personne ne contestait, avait inspiré depuis longtemps, au P. Norbert, beaucoup de jalousie : il se persuada que le moment était favorable pour les exclure de tous les établissements français ; et, ne gardant avec eux aucun ménagement, il les peignit, jusque dans la chaire, des couleurs les plus odieuses. Cette attaque imprévue aurait pu troubler la tranquillité de la ville, si le gouverneur n'avait pris le sage parti d'embarquer le P. Norbert sur un vaisseau qui faisait voile pour l'Amérique : il y passa deux années, moins occupé de surveiller les missions, que d'imaginer les moyens de se venger des Jésuites. Au bout de ce temps, il revint aux Indes, et partit pour Rome, où il arriva, en 1740. Admis à une audience du souverain-pontife Benoît XIV, il en obtint la permission de lui dédier un ouvrage qu'il rapportait sur les *Rits malabares*. Les Jésuites, informés que cet écrit n'était autre chose qu'une satire virulente de la conduite de leurs missionnaires, parvinrent à en faire suspendre l'impression jusqu'après un nouvel examen ; mais le P. Norbert sortit furtivement de Rome, emportant son manuscrit, qu'il fit imprimer à Lucques, ou à Avignon, si l'on en croit M. de Cambis (Voy. le *Cat. de ses manuscrits*). L'ouvrage du P. Norbert eut un succès qu'il ne dut qu'au scandale que ne pouvait manquer d'occasionner le récit exagéré des moyens employés par les Jésuites pour maintenir leur domination

dans les Indes, où les autres ordres religieux étaient loin d'avoir les mêmes succès (*V.* J. B. Moralès, D. Navarette, etc.) Désapprouvé par ses propres confrères, et craignant les justes réprimandes de ses supérieurs, le P. Norbert se réfugia en Hollande, et de là en Angleterre, où sous le nom de *Peters Parisot*, il établit une fabrique de chandelles, puis une manufacture de tapisseries, que tout le crédit du duc de Cumberland ne put soutenir, à cause de la rareté des bons ouvriers, et du prix excessif de la main-d'œuvre. Alors il quitta l'Angleterre; et muni de lettres de recommandation de son auguste protecteur, il vint en Allemagne, sous le nom de *Curel*, et fit quelque séjour à Berlin et à la cour du duc de Brunswick. Fatigué enfin de cette vie errante, il sollicita et obtint, en 1759, un bref de sécularisation, prit le nom d'abbé *Platel*, rentra en France, et passa bientôt après en Portugal, où sa haine contre les Jésuites devait lui procurer un accueil distingué (*V.* Joseph Ier., XXII, 27). Il y publia une nouvelle édition, augmentée, de ses Mémoires, et fut récompensé, dit-on, par une pension considérable. Cependant il ne tarda pas à s'ennuyer du séjour de Lisbonne; et étant revenu en Lorraine, il reprit l'habit de capucin, qu'il déposa une seconde fois, pour se retirer dans un village près de Commerci, où il mourut misérable, le 7 juillet 1769. Le satirique Chevrier a publié la *Vie du fameux Père Norbert* (Voy. Chevrier): ce n'est qu'un tissu de plates injures; mais le fond en est vrai. Ce même Chevrier dit ailleurs que Norbert aurait été un grand homme, s'il eût écrit avec plus de tranquillité et moins de passion (*Mém. des hommes illustres de Lorraine*, II, 83): un pareil jugement est tout-à-fait digne de l'auteur du *Colporteur*. Le P. Norbert, écrivain lourd et diffus, dépourvu de goût et de talent, aurait été incapable d'écrire une seule page s'il n'eût été animé par la haine. Tous ses ouvrages sont tombés dans l'oubli le plus complet. On ne lit plus, mais on conserve encore dans les grandes bibliothèques ses *Mémoires historiques sur les missions des Indes-Orientales*, Lucques (Avignon), 1744, 2 vol. in-4°., auxquels il faut en ajouter un troisième, qui parut à Londres, en 1750. Cet ouvrage a été refondu par l'auteur, sous ce titre: *Mémoires historiques sur les affaires des Jésuites avec le Saint-Siége*, Lisbonne, 1766, 7 vol. in-4°. On cite encore de lui: I. *Oraison funèbre de M. de Visdelou*, évêque de Claudiopolis, et vicaire apostolique en Chine; avec des notes historiques, et plusieurs pièces, Cadix, 1742, in-8°. Cet éloge a été inséré dans les *Mémoires historiques*, II, 113-72, mais sans les notes. II. *Diurnal chrétien, en faveur des marins*, Marseille, 1742, in-12. III. *Histoire du passage du P. Norbert à l'état de prêtre séculier*, 1759, in-12. IV. *Lettre contenant la relation de l'exécution du P. Malagrida*, Lisbonne, 1761, in-12. V. La *Foi des catholiques*, en français et en portugais, ibid., 1761, in-12. W-s.

NORBY (Severin), amiral danois, était né d'une illustre famille de Norvége. Sous le règne du roi Jean, il combattit plusieurs fois, sur la mer du Nord et sur la mer Baltique, les flottes des villes anséatiques, et leur causa un si grand dommage, qu'il devint pour elles un objet de terreur. En 1511, il défit, près de la côte de

Finlande, ces ennemis du Danemark unis aux Suédois, effectua une descente, brûla Abo, prit Castelholm, et pilla les îles d'Aland. Lorsque Christian II arma contre la Suède en 1517, la flotte danoise, commandée par Norby, porta 4000 hommes de troupes qui débarquèrent près de Stockholm; il alla ensuite ravager les côtes de la Finlande et de la Gothie. En 1520, il accompagna par mer la marche de l'armée du roi jusqu'à Stockholm. Christian II récompensa ses services, en lui conférant en fief l'île de Gotland. Au sacre de ce prince, dans la capitale de la Suède, Norby tint le sceptre royal. On dit que lorsqu'il fut question de mettre à mort les principaux Suédois, il essaya de faire entendre, en leur faveur, la voix de la clémence: elle ne fut pas écoutée par un prince étranger à tout sentiment de générosité. Alors l'amiral se retira sur sa flotte mouillée près de l'île de Gotland, et ne craignit point de montrer qu'il désapprouvait la conduite de son roi: cette flotte servit d'asile à un grand nombre de proscrits. Néanmoins il resta fidèle à Christian, au moment où tant d'autres l'abandonnaient; il porta des secours dans plusieurs villes de Suède, et rendit inutiles tous les efforts de Gustave Vasa contre Stockholm, Abo et Calmar, qui, dans ce temps-là, pouvaient être appelées, avec raison, les clefs de la Suède: il sut si bien ranimer la garnison de la capitale, en 1522, qu'elle causa de grandes pertes aux assiégeants. Pendant l'automne. il était retourné dans les environs d'Abo. Les Lubékois, soudoyés par Gustave, assiégèrent Stockholm. Norby essaya encore de ravitailler la capitale; mais quelques-uns de ses vaisseaux tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Une seconde tentative ne lui réussit pas mieux; il eût même couru les plus grands dangers, au rapport des historiens suédois, si l'amiral lubékois l'eût attaqué. La bravoure et la fidélité de Norby étaient appréciées par Christian: jamais il ne voulut céder aux insinuations de Sigebrite, à laquelle d'ailleurs il ne savait rien refuser. La vertu de Norby était odieuse à cette femme: elle essaya plusieurs fois de le faire disgracier; toujours elle échoua. Enfin Christian ayant perdu le Danemark et la Suède, Norby, qui n'avait pu lui conserver le dernier de ces royaumes, manifesta la plus grande répugnance à reconnaître son successeur, appelé par les Danois à le remplacer; il était devant Calmar, avec une partie de sa flotte, et ne pensait qu'à défendre cette place, lorsqu'une lettre du sénat de Danemark lui apprit que la couronne avait été donnée à Frédéric. Norby résolut de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour rétablir Christian: il s'achemina vers Copenhague, avec sa flotte, espérait qu'il serait peut-être encore temps d'y arrêter les progrès du soulèvement. Il reconnut bientôt que ce serait envain qu'il s'opposerait au mouvement général. Retiré dans l'île de Gotland, il déclara qu'il détestait la rebellion des Danois et des Suédois, qu'il ne trahirait jamais les intérêts de Christian, leur prince légitime et le sien, et qu'il ferait la guerre aux deux usurpateurs. Quelques historiens ont prétendu que Norby avait agi, dans cette occasion, moins par attachement pour Christian, que par le desir de se rendre indépendant; et qu'il avait caché ses desseins réels sous l'apparence de la fidélité, qui lui ordonnait de faire le

plus de mal possible aux ennemis de son souverain, surtout aux Suédois et aux Lubékois. La situation de l'île était extrêmement favorable à ses projets : il s'y fortifia de manière à ne pouvoir être aisément dépossédé; il s'y rendit absolu, en ouvrit les ports à des corsaires dont il se servit pour augmenter ses forces navales, et, faisant incessamment croiser ses bâtiments dans la Baltique, il enleva tant de navires aux villes anséatiques, qu'elles craignirent la ruine absolue de leur commerce. Leur flotte, réunie à celle de Gustave, s'empara de l'île, et assiégea Visby, en 1524. Non-seulement Norby fit une longue résistance; mais il employa tous les moyens imaginables pour brouiller ensemble les rois de Danemark et de Suède, qui venaient de conclure un traité d'amitié; il envoya même un de ses lieutenants, avec une escadre et un corps de troupes, qui débarquèrent en Scanie, où Christian II avait encore des partisans. Lui-même y arriva bientôt après; se rendit maître de la province, au nom de ce prince; annonça qu'il venait délivrer les paysans de la tyrannie de leurs seigneurs, et se fit rendre hommage comme représentant du monarque, dont il publia les lettres qui avouaient tout ce qu'il ferait. Des commencements si heureux furent suivis de revers : un lieutenant de Norby fut battu, le 3 avril 1525, près de Lund; Norby se jeta dans Landskrona : un second échec, que ses troupes essuyèrent, le força de capituler. Il céda l'île de Gotland au roi, obtint le pardon pour lui et ses partisans, et reçut le gouvernement de Solvitsborg, en Scanie; on donna même une indemnité à ses troupes, qui n'avaient pas été payées en entier. Norby ne pouvait goûter le repos : à peine eut-il pris possession de son gouvernement, qu'il recommença ses courses dans les mers voisines. Un de ses vaisseaux fut pris par les Suédois : l'ayant réclamé inutilement, il voulut engager Frédéric à porter la guerre en Suède. Ce monarque, loin de céder à ses insinuations, instruisit Gustave de ses machinations : les deux rois unirent leurs forces contre l'amiral. Celui-ci furieux résolut d'attaquer, sans distinction, le premier vaisseau qu'il rencontrerait. Il n'en avait que quatre, et six yachts, avec 600 hommes de troupes; mais il attendait du secours de Christian. Toutefois sa résistance ne put être longue. Les Danois lui prirent trois de ses places-fortes; une petite escadre suédoise se joignit à leur flotte : Norby, n'ayant pu éviter le combat, fut totalement défait; on lui tua 400 hommes, et on lui prit sept bâtiments. Il s'échappa qu'avec beaucoup de peine, et se dirigea, suivi du peu de monde qui lui restait, vers la côte de Moscovie. Il entra dans la rivière de Narva, puis, gagna Moscou. Son dessein était d'engager le czar dans une guerre contre la Suède. Basile, qui venait de renouveler son alliance avec Gustave, reçut très-mal les propositions de l'amiral, et le retint prisonnier jusqu'en 1529. Alors il fut mis en liberté à la recommandation de Charles-Quint qui était beau-frère de Christian II. Il passa au service de cet empereur, et fut tué d'un coup de canon au siége de Florence, en 1530. La Suède a conservé le souvenir de la conduite humaine de Norby; dans la tragédie de Christian II, par Kelgrin, et à laquelle on pense que Gustave III a travaillé, l'amiral danois joue un rôle qui met dans le plus beau jour

son caractère actif, brave et généreux. E—s.

NORDEN (Frédéric-Louis), célèbre voyageur, capitaine de la marine royale de Danemark, naquit, le 22 octobre 1708, à Gluckstadt, dans le Holstein, où son père était lieutenant-colonel d'artillerie. Le jeune Norden, destiné à la marine, fut reçu à l'école des Cadets, à Copenhague; il y fit des progrès remarquables, et devint très-habile dans le dessin. Christian VI, instruit de ses heureuses dispositions, le nomma lieutenant, en 1732, le gratifia d'une pension, et le fit voyager. Norden alla d'abord en Hollande, où il passa deux ans à étudier tout ce qui avait du rapport a la marine; il s'y lia aussi avec des artistes et des amateurs des beaux-arts, et apprit à graver à l'eau-forte. Il partit pour Marseille, en 1734; et après s'y être mis au fait de la construction des bâtiments, et surtout de ceux qui sont plus particulièrement en usage dans la Méditerranée, il s'embarqua pour Livourne, où il redoubla d'application, afin de pouvoir bien remplir la tâche qu'on lui avait confiée. Il envoya, entre autres, plusieurs modèles à l'arsenal de Copenhague. Après avoir passé près de trois années en Italie, avoir vu Rome, et s'être lié d'amitié avec plusieurs hommes de mérite, spécialement le baron de Stosch, si connu par son savoir et par son goût pour les médailles, il reçut de son roi, à Florence, l'ordre d'aller en Égypte, pour décrire et dessiner les monuments antiques de ce pays. Il s'empressa d'obéir, et fit voile, en 1737, pour Alexandrie: il y débarqua au mois de juin, après une traversée de trente jours, et poursuivit sa route pour le Caire, où il arriva le 7 juillet. Un séjour de quatre mois le mit à même de bien connaître cette ville et les environs. Il visita les Pyramides, et, le 17 novembre, s'embarqua sur le Nil, pour continuer son voyage. Il remonta ce fleuve jusqu'à Deïr ou Derre, en Nubie, au-delà du tropique du Cancer. Des obstacles, suscités par la mauvaise volonté des habitants du pays, l'empêchèrent d'aller plus loin. Il reprit la route du Caire, le 6 janvier 1738, atteint dans cette ville le 21 février, partit d'Alexandrie vers la fin de mai, pour retourner en Europe, surgit à Livourne, après avoir pris terre à Messine; et, ayant fait un tour à Venise, il retourna par l'Allemagne à Copenhague. Il fut présenté au roi, qui lui témoigna sa satisfaction. Norden ensuite fut élevé au grade de capitaine de vaisseau, et nommé membre de la commission établie pour la construction des vaisseaux. La guerre s'étant allumée en 1740 entre la Grande-Bretagne et l'Espagne, il alla servir comme volontaire dans la marine britannique. Il fut accueilli comme un voyageur distingué, et partit pour l'Amérique sur une escadre destinée à porter du renfort à l'amiral Vernon, qui faisait le siége de Carthagène; entreprise malheureuse dont Norden avait commencé la relation; d'autres occupations le forcèrent de l'interrompre. De retour à Londres, dans l'automne de 1741, il fut reçu membre de la société royale, à laquelle il lut en anglais un *Mémoire sur les ruines et les statues colossales de Thèbes*. Sa santé, naturellement faible, souffrait beaucoup de sa grande application au travail. Attaqué de consomption, il espéra que le changement de climat lui procurerait du soulagement; et il passa en France,

dans l'été de 1742, avec l'intention de se fixer dans les provinces méridionales, et de visiter les différents ports de ce royaume; mais, durant son séjour à Paris, sa maladie prit un caractère plus grave, et il y succomba le 22 sept. 1742. Un officier de ses amis rapporta, dans la capitale du Danemark, les manuscrits et les dessins de Norden. Celui-ci avait depuis long temps mis beaucoup de soin à la rédaction de son *Voyage*: il consultait, sur les antiquités égyptiennes, diverses personnes instruites, revoyait et retouchait ses dessins, et traduisait, du danois en français, ses observations sur l'Egypte. Ses fonctions, et l'assiduité avec laquelle il s'y livrait, durent naturellement ralentir son travail; ensuite son voyage en Angleterre, et ses campagnes sur mer, lui causèrent de nouveaux embarras. Il avait emporté avec lui une partie de ses papiers; ce qui lui donna la facilité de composer, à Londres, en anglais, deux ouvrages relatifs aux antiquités d'Egypte. Ses amis montrèrent le plus grand respect pour ses volontés, et laissèrent sa relation telle qu'il l'avait écrite, en se bornant à mettre les matériaux en ordre, et à y faire de légères corrections, qui étaient indispensables. On a de Norden : I. (En anglais) *Mémoire sur les ruines et les statues colossales de Thèbes en Egypte*, Londres, 1741, un vol. in-4°., avec quatre planches: il a été, ainsi que les *Observations sur la pyramidographie de Greaves*, inséré dans l'ouvrage suivant. II. (En français) *Voyage d'Egypte et de Nubie*, Copenhague, imprimerie royale, 1752 et 1755, 2 vol. grand in-fol., avec 159 planches et cartes. L'ouvrage fut traduit en anglais, par Tempelman, avec des notes et des observations, Londres, 1757, 2 vol. in-fol., avec les figures de l'original. Il en parut aussi une édition anglaise abrégée, avec un très-petit nombre de mauvaises figures; c'est d'après cette édition que fut faite une version allemande, par S. T. I. Steffens, Breslau, 1779, 2 vol. grand in-8°. On en trouve un extrait en allemand, dans le second volume de la Collection de voyages de Berlin, et en français, dans le second volume du Recueil intitulé : les *Voyageurs modernes*, Paris, 1760, 4 vol. in-12, avec une carte. La relation, en danois, fait partie du Recueil de voyages, de Gyldendal. Norden était, avant la mémorable expédition des Français en Egypte, le seul Européen qui eût entrepris un voyage pittoresque dans ce pays. Le plan neuf et ingénieux, d'après lequel il l'a exécuté, dit M. Langlès, a été suivi par les savants voyageurs qui ont décrit et dessiné les monuments de l'antiquité. C'est lui qui a imaginé de donner ces élévations, ces coupes géométrales, et tous ces détails si utiles aux artistes. Il fournit de précieux éclaircissements sur les descriptions que les anciens nous ont transmises des monuments de l'Egypte. Cependant il n'a pas exclusivement consacré son pinceau à retracer les productions de l'art; il fait aussi connaître le cours du Nil (1), la culture du pays, les déserts qui l'entourent, les hommes qui l'habitent. On lui pardonne quelques inexactitudes, que Bruce a relevées avec trop d'aigreur, et des fautes de style peu surprenantes, en écrivant dans une langue qui

(1) Les cartes du cours du Nil, par Norden, sont extrêmement détaillées, et occupent 29 planches. Mais D'Anville les a trouvées si défectueuses, qu'il n'a pu en faire aucun usage (*Mém. sur l'Égypte*, p. 5 et 18).

n'était pas la sienne. L'édition de Copenhague, mise au jour par l'académie des sciences, est un des plus beaux livres qui eussent été publiés à l'époque où il parut: la grande édition anglaise ne lui cède guère. Le prix exorbitant auquel elles s'étaient élevées, fit naître à M. Langlès, membre de l'Institut, l'idée d'en donner une plus commode, moins chère, et surtout plus correcte; car les deux qui existaient, offrent de nombreuses inexactitudes dans l'orthographe des noms arabes. Cette nouvelle édition a paru en trois volumes, grand in-4°., Paris, 1795-1798: elle a été soigneusement conférée sur l'original, et enrichie de notes et d'additions, tirées des auteurs anciens et modernes, et des géographes arabes. Les géographes remarqueut avec plaisir les additions faites sur les cartes, où l'on a tracé les degrés de longitude et de latitude; les premiers, comptés suivant les méridiens de Paris et de l'île de Fer. On y a corrigé les noms écrits en arabe: les planches ont été réduites avec beaucoup de soin. L'éditeur a donc rendu un service important aux savants et aux artistes. E—s.

NORDENANKAR (Jean de), vice-amiral en Suède, mort au commencement de ce siècle, s'était avancé dans la marine par son mérite, et en passant par tous les grades. Dans les dernières années, il fut chargé de l'administration économique d'une partie de la flotte. Mais ce qui le rend surtout digne d'occuper une place parmi les hommes remarquables de son pays, ce sont les voyages qu'il fit dans les mers du Nord, pour en connaître la vraie situation, les phénomènes, les profondeurs. Ces voyages ont eu pour résultats de très-bonnes cartes de la Baltique et du Cattegat, plusieurs Observations intéressantes, insérées dans les Mémoires de l'académie des sciences de Stockholm, dont Nordenankar était membre, et un Discours sur les courants de la Baltique, lu dans une séance de la même société, en 1792. C—au.

NORDENFLYCHT (Hedwige-Charlotte), dame suédoise, née en 1718, morte en 1763, occupe un rang distingué parmi les poètes de sa nation. Son goût pour les vers se forma à la campagne, où elle vécut longtemps avec ses parents. Un *Hymne au Créateur*, fut le premier fruit de sa muse. S'étant établie à Stockholm, elle se lia avec les littérateurs les plus célèbres de cette capitale, et leur proposa l'institution d'une société littéraire pour perfectionner le goût et la langue. Cette société publia plusieurs volumes de poésies et de discours en prose, et fit époque dans la littérature suédoise. La réputation de Mme. de Nordenflycht se répandit en Europe; et Gesner, Haller, etc., célébrèrent ses talents. Ses principales productions poétiques sont, des *Idylles*, des *Élégies*, la *Victoire de la Duna*, le *Passage des Belts*, les *Poètes suédois*, l'*Apologie des Femmes* contre J.-J. Rousseau. C—au.

NORDENHEIM (Jean-Christophe), médecin suédois, mort en 1719, accompagna, pendant quelque temps, l'armée de Charles XII, et exerça ensuite l'art de guérir à Stockholm. On a de lui, une *Dissertation* latine, *de Morbis hæreditariis*, qu'il publia en 1705, à Harderwyck, en Hollande, et qui lui va lut le titre de docteur en médecine; une *Dissertation* contenant plusieurs thèses, qu'il soutint en suédois, l'année 1717, à l'université de Lund, par

ordre de Charles XII, et en présence de ce prince; un *Traité*, en suédois, *des Eaux minérales de Warby*, près de Stockholm (1708), et un autre *Traité*, dans la même langue, *sur la rougeole*, 1722. C—AU.

NORDIN (CHARLES-GUSTAVE), évêque et antiquaire suédois, né à Stockholm, en 1749, fit ses études à l'université d'Upsal, où pour obtenir le degré de *magister*, il soutint et publia une thèse : *De usu juris naturalis in vitâ civili*, 1771. Deux ans après il en soutint une autre plus importante, sous la présidence du célèbre Ihre : *Monumenta suiogothica vetustioris ævi falso meritòque suspecta*, où il donna la première preuve de son goût pour l'étude de l'histoire nationale. Il y examine avec beaucoup de sagacité la prétendue authenticité du manuscrit runique, intitulé : *Saga de Hialmar et Ramer*. Il promettait, dans cette dissertation, d'examiner de même le bref du pape Grégoire IV, au sujet de l'institution canonique d'Anschaire, en qualité d'archevêque, le privilége de l'empereur Louis-le-Débonnaire, accordé au même saint Anschaire, la bulle du pape Agapet II, et celle de Sylvestre II, contenant la défense de faire usage des runes, et d'autres actes suspects concernant le Nord; mais cette suite n'a point paru. Les études de Nordin ne tardèrent pas à prendre une fausse direction, et le conduisirent à des résultats absurdes. Ayant entrepris l'examen des auteurs latins classiques, pour y chercher des détails relatifs au Nord, il fut amené à y trouver des interpolations du moyen âge, et il finit par être sérieusement persuadé, avec le P. Hardouin, que Virgile, Horace et d'autres grands écrivains ont été falsifiés dans les cloîtres, et que ces chefs-d'œuvre que nous admirons, sont dus à des moines. Toutefois il ne publia point ce paradoxe; il se borna prudemment à en faire confidence à ses amis et à ses confrères. Il est fâcheux qu'il ait observé la même réserve à l'égard d'une foule de recherches plus utiles sur l'histoire de la Suède. Ayant été nommé, en 1775, lecteur au gymnase d'Hernosand, il se prépara aux fonctions ecclésiastiques, et mit au jour, pour preuve de ses connaissances en théologie, une dissertation intitulée : *Lineamenta doctrinæ de illuminatione hominis irregeniti*, 1781; elle lui valut la place de lecteur en théologie. Le ministère ayant jeté les yeux sur lui, pour composer un *Corpus diplomaticum* de la Suède, d'après le plan que Nordin avait tracé, il fut appelé à Stockholm, pour y rassembler les matériaux de ce grand ouvrage dans les bibliothèques et les archives. Pendant qu'il se livrait à cette occupation, il fut connu personnellement du roi, qui jugea qu'un homme aussi instruit dans l'histoire nationale, pourrait être précieux au gouvernement. La suite a fait voir que le roi ne s'était pas trompé. Nordin fut nommé, en 1786, membre de l'académie suédoise, et de l'académie des belles-lettres. En sa qualité d'académicien, il prononça un *Discours* contenant des *Remarques sur les variations du langage suédois, depuis les temps les plus anciens jusqu'au roi Charles XI*. Il y avança encore une opinion, qui a paru avec raison paradoxale aux savants de la Suède. Dans la persuasion où il était que les Lapons avaient été les plus anciens habitants de la Suède, il entreprit de prouver que les traces du langage lapon se retrouvent dans le suédois,

et surtout dans les dénominations locales. On assure que les preuves manuscrites que Nordin a laissées sur cette affinité du lapon et du suédois, sont très-frappantes, et qu'il y a établi des comparaisons curieuses entre le lapon et le latin. Au reste, Ihre, dans la préface du Dictionnaire lapon, abonde dans le sens de Nordin. Celui-ci fit encore, pour l'académie des belles-lettres, des recherches sur l'histoire du Nord, d'après Tacite, Adam de Brême, Rimbert et Saxo; mais ce Mémoire n'a point été publié. Après avoir été nommé pasteur à Skelleftea, dans le diocèse d'Hernosand, il fut appelé à la prevôté de cet évêché, et envoyé par le diocèse, en qualité de représentant du clergé, à la diète à Stockholm. Il y entra complètement dans les vues du gouvernement, au sujet des propositions ecclésiastiques, et, en récompense du zèle avec lequel il avait soutenu les mesures du roi, il reçut le brevet d'historiographe de l'ordre du Séraphin. Dans les diètes suivantes, il fut membre de plusieurs comités, notamment de celui qui avait pour but la révision des affaires de la banque. Tandis que les états du royaume visaient à resserrer l'autorité royale, et à prévenir les abus du pouvoir, Nordin se montra partisan ferme et zélé du même pouvoir: aussi ne put-il échapper au soupçon de ne travailler qu'à sa propre élévation. En 1792, Gustave l'admit dans son conseil; mais ce prince ayant péri de la main d'un assassin, Nordin perdit son influence, se retira dans sa prevôté, et reprit ses fonctions de lecteur. Sa réputation lui procura successivement la cure de Nora, dans l'Angermanie, l'honneur de siéger à la diète de Norkœping, en 1800; puis le titre de docteur en théologie. En 1803, il fut encore appelé au comité de révision de la banque: en 1805, enfin, le diocèse d'Hernosand le proposa pour le siége vacant, et le roi lui accorda cet évêché. Avant même d'être évêque, Nordin avait travaillé à la propagation de l'Évangile parmi les Lapons: il contribua à l'érection de plusieurs chapelles dans les paroisses éloignées, et fit achever la traduction laponne de la Bible, dont il avait déjà paru, en 1755, une partie, contenant le Nouveau-Testament. Pour l'impression de cet ouvrage, il fonda, à Hernosand, une imprimerie, la plus septentrionale qu'il y eût en Suède. La révolution, qui amena, en 1809, la chute du fils de Gustave III, appela Nordin de nouveau à l'assemblée des représentants du royaume. Il y fit partie du comité de constitution, et du comité secret, et coopéra au projet de la nouvelle constitution. Charles XIII le nomma ensuite commandeur de l'ordre de l'Étoile polaire. De retour dans son diocèse, il y mourut le 14 mars 1812. Nordin a laissé de deux mariages plusieurs enfants, qui ont été élevés au rang de la noblesse. Il avait réuni une immense collection de matériaux pour l'histoire de Suède; ce sont des chroniques et annales imprimées ou manuscrites, des chartes, des généalogies, des nécrologies, toutes sortes d'actes publics, des états dressés par les couvents, les corporations, etc. Indépendamment des copies et extraits faits par Nordin même ou par d'autres personnes, il s'y trouve aussi des manuscrits originaux, tels que le pamphlet du comte Torstenson contre Charles XI, intitulé la *Pomme d'or*, les correspondances de divers ambassadeurs, les anecdotes du règne de Frédéric, par

Woltemar, etc. Cette collection, formant environ 2400 volumes, dont le professeur Fant a dressé le catalogue, a été achetée par le prince Bernadotte, maintenant roi de Suède, pour la somme de 3,000 écus de banque, et donnée à l'académie d'Upsal. Le baron Adlerbeth, conseiller-d'état, a donné une *Notice* très-étendue sur Nordin; elle est insérée dans le tome x des Mémoires de l'académie des belles-lettres de Suède, Stockholm, 1816. D—G.

NORES (JASON DE), né à Nicosie, dans l'île de Cypre, au seizième siècle, était d'une famille originaire de Normandie. Dépouillé de tous ses biens par l'invasion des Turcs, en 1570, il se retira en Italie, et s'établit à Padoue. Il s'était adonné à l'étude de la philosophie; et en 1577, il fut choisi pour remplir la chaire de la philosophie morale d'Aristote: il la conserva jusqu'à l'époque de sa mort, en 1590, causée par le chagrin de voir exiler son fils unique, qui avait tué en duel un noble vénitien. Il a laissé, soit en latin, soit en italien, quatorze ouvrages, dont Niceron donne la liste, dans le tome XL de ses *Mémoires*: ils sont relatifs les uns à la rhétorique, les autres à la philosophie. On loue le style de Nores, son érudition, sa méthode. Les éloges que Possevin donne à son traité *Della Retorica*, 1584, in-4°., n'ont pas empêché ce livre de tomber dans l'oubli; mais on parle quelquefois de la *Poetica di Jason de Nores*, 1588, in-4°. L'auteur s'y élève avec violence contre les tragi-comédies pastorales. Il les appelle des monstres, produits par des gens qui n'avaient nulle connaissance de l'antiquité; et il soutient qu'elles sont contre les règles de l'ancienne poésie. Guarini, persuadé que cette critique attaquait son *Pastor fido*, publia pour sa défense: *Il Verato* (*V.* GUARINI, XVIII, 596). De Nores riposta par une *Apologia contro l'autore del Verato*, 1590, in-4°.; et il mourut pendant que Guarini travaillait à son *Verato secondo*: « Replique si sanglante, dit » Bayle, qu'on croit qu'elle aurait pu » faire mourir le censeur des Pasto- » rales. » — NORES (Pierre DE), fils de Jason, était aussi homme de lettres; mais il n'a laissé que des manuscrits, parmi lesquels on cite une *Vie de Paul IV*. Il avait été secrétaire de plusieurs cardinaux. A. B—T.

NORFOLK (ROGER BIGOD, comte DE), maréchal d'Angleterre, épousa Isabelle, fille d'Alexandre, roi d'Ecosse, qui avait été son tuteur. Il assista, comme ambassadeur du roi et des barons d'Angleterre, au concile général de Lyon, en 1245, et s'éleva fortement contre les prétentions du pape, qui s'arrogeait le titre de seigneur suzerain du royaume, en s'appuyant sur un acte de Jean-sans-Terre. Ce Norfolk fut du nombre des barons anglais qui forcèrent Henri III à confirmer la *grande charte* et la *charte des forêts*, et à se conformer aux *provisions* d'Oxford, qui lui enlevaient toute l'autorité (*V.* MONTFORT). Il mourut sans postérité, en 1270. — Son neveu, Roger Bigod, comte DE NORFOLK, comme lui maréchal d'Angleterre, eut de nombreuses et violentes discussions avec Edouard Ier., et contraignit ce puissant monarque à confirmer, comme son prédécesseur, la *grande charte* et la *charte des forêts*. Il contribua aussi à lui arracher le fameux statut, connu sous le nom de *confirmation des chartes*, que les Anglais considèrent comme

non moins important que la grande charte elle-même, et un acte intitulé : *Articles sur les chartes.* Cet acte institue dans chaque comté une cour composée de trois membres élus par les communes du comté, et exclusivement chargés de juger les délits contre les deux chartes, avec pouvoir de punir par amende et emprisonnement. En 1301, Norfolk, que la mort du comte d'Hereford, connétable du royaume, et, comme lui, l'un des plus ardents défenseurs des libertés du peuple, exposait seul au ressentiment d'Édouard, le fit, par son testament, son héritier universel, et lui remit la baguette de maréchal d'Angleterre. D—z—s.

NORFOLK (Jean Howard, fut le premier de l'illustre famille des Howards (1) (les Montmorency de l'Angleterre), qui porta le titre de duc de), que son chef conserve encore actuellement. Il était fils de sir Robert Howard, d'une famille déjà fort ancienne et très-distinguée, et de Marguerite, fille aînée de Thomas de Mowbray, duc de Norfolk (2), investi de l'office de comte-maréchal d'Angleterre, aujourd'hui héréditaire dans cette famille. Il se fit remarquer par sa bravoure, pendant les guerres de Henri VI contre la France. Il était chevalier en 1452, et accompagna le célèbre Jean Talbot, comte de Shrewsbury, qui périt à la bataille de Castillon ou Châtillon. Il paraît que le jeune Howard fut fait prisonnier, et ne recouvra sa liberté qu'après une captivité de sept ans. Édouard III, qui l'admit dans son intimité, lui donna, en 1462, le commandement d'une flotte considérable, qui ravagea les côtes de Bretagne et du Poitou. Édouard, satisfait de la manière dont Howard avait rempli une mission qu'il lui avait confiée auprès de Louis XI, le nomma, en 1468, trésorier de sa maison, et, en 1470, capitaine-général de toutes les forces de terre et de mer, pour déjouer les projets hostiles des partisans de la maison de Lancastre, commandés par le comte de Warwick et le duc de Clarence. Après la mort de Warwick, en 1471, lord Howard fut nommé, à sa place, député gouverneur de Calais et des pays environnants, et fut souvent employé depuis comme négociateur, tant auprès du roi de France et du duc de Bourgogne, qu'auprès du roi de Portugal. En 1475, Édouard ayant, à l'instigation du duc de Bourgogne, déclaré la guerre à la France, débarqua à Calais, où il fut reçu par Howard, nommé depuis chevalier de la Jarretière, et gouverneur de la Tour de Londres. Pendant le règne d'Édouard IV, lord Howard avait été l'un des chefs du parti de l'ancienne noblesse, qui voyait avec envie l'accroissement rapide et illimité du crédit de la famille de la reine. La plus grande partie des ba-

(1) Les annales de cette famille sont intimement liées avec l'histoire d'Angleterre, non seulement par les services que ses membres ont rendus, soit dans le cabinet, soit sur le champ de bataille, mais encore par les *attainders*, les restaurations et les meurtres judiciaires. Une circonstance assez remarquable, ce sont les fréquentes condamnations des chefs de cette famille, qui la plupart ont porté leur tête sur l'échafaud, et leurs changements fréquents de religion, une partie ayant été catholique, et les autres protestants, depuis le règne de Henri VIII jusqu'à nos jours. Le chef actuel de cette maison, qui a le titre de premier duc, premier marquis, premier comte et premier baron d'Angleterre, avec une multitude d'autres qualifications, marche immédiatement après les princes du sang. Il fait profession de la foi catholique, et ne peut être par conséquent admis à la chambre des pairs, à cause du serment du *Test*.

(2) Ce duc de Norfolk était arrière-petit-fils, par les femmes, de Thomas Plantagenet de Brotherton, comte de Norfolk, deuxième fils du roi Édouard Ier, par sa seconde femme, Marguerite, fille de Philippe-le Hardi, roi de France : il fut le premier investi de l'office de comte-maréchal d'Angleterre.

rons, et le peuple, en général, favorisaient ce parti. A l'époque de la dernière maladie d'Édouard, d'après ses instances, une espèce de réconciliation parut s'opérer ; mais, à sa mort, les deux partis se réveillèrent, et il en résulta un trouble et une confusion extrêmes. On doit croire que Howard se joignit aux ennemis d'Édouard V : car à l'avènement de Richard III, il fut créé duc de Norfolk, et comte-maréchal d'Angleterre, avec un pouvoir très-étendu ; et, quelque temps après, Richard le nomma, pour sa vie, lord-amiral d'Angleterre, d'Irlande et d'Aquitaine, en lui faisant une grande concession de terres. Le duc de Norfolk, qui était à-peu-près le seul membre de la haute-noblesse resté attaché à la cause de Richard III, ne jouit pas long-temps des avantages que ce souverain lui avait accordés ; car il fut tué avec lui, le 22 août 1485, à la bataille de Bosworth, où il commandait l'avant-garde. Après sa mort, on fit le procès à sa mémoire ; et il fut condamné comme coupable de haute trahison, par le parlement qu'Henri VII avait convoqué, quoique ce prince, à l'époque où le duc de Norfolk combattait contre lui, ne fût souverain ni de droit ni de fait. D—z—s.

NORFOLK (Thomas Howard, deuxième duc de), fils aîné du précédent, commandait le corps d'archers à la bataille de Bosworth (1485), où il resta prisonnier. Henri VII le fit enfermer dans la Tour, et, après trois ans et demi de détention, lui rendit la liberté et le titre de comte de Surrey. Il lui confia ensuite le commandement d'un corps de troupes, avec lequel Surrey parvint à soumettre des révoltés qui s'étaient soulevés au nord du royaume. Chargé, en 1495, de repousser les Écossais qui avaient annoncé l'intention de pénétrer en Angleterre, Norfolk s'empara, sur eux, du château d'Ayton, et mit leurs frontières à feu et à sang. Jacques IV, roi d'Écosse, fut tellement irrité de ces ravages, qu'oubliant sa dignité, il proposa un cartel au comte de Surrey. Celui-ci répondit prudemment que tant qu'il serait à la tête de l'armée de son souverain, sa vie devait être uniquement consacrée à le servir ; mais qu'aussitôt qu'il aurait déposé le commandement, le roi d'Écosse trouverait toujours en lui un homme prêt à accepter l'honneur qu'il voulait bien lui faire. La querelle en resta là. En 1501, l'importante dignité de lord-trésorier d'Angleterre, lui fut conférée ; et il conclut, en 1502, un traité de paix avec le roi d'Écosse, qui épousa, par procureur, Marguerite, fille aînée de Henri VII. Cette princesse n'étant âgée que de douze ans, la consommation du mariage fut renvoyée à l'année suivante ; et les comtes de Surrey et de Northumberland la conduisirent à son époux. Ce fut aussi le comte de Surrey qui conclut avec l'empereur Maximilien, un mariage entre Charles, prince d'Espagne, et Marie, seconde fille du roi d'Angleterre. Nommé par le testament de Henri VII, l'un de ses exécuteurs testamentaires, le comte de Surrey fut confirmé par son successeur (Henri VIII), dans son office de lord-trésorier, devint l'un des membres du conseil-privé, et fut chargé de plusieurs négociations importantes. Cependant Fox, évêque de Winchester, mécontent de la perte de son influence, et de la grande faveur de Surrey, plaça auprès du roi Thomas Wolsey, fils d'un bou-

cher d'Ipswich, qui, par son adresse, sut bientôt les éclipser tous les deux, et devint par la suite cardinal et premier ministre. Henri VIII, ayant entrepris une expédition en France (1513), envoya Surrey défendre le nord de l'Angleterre contre l'invasion qu'il craignait. En effet, le roi d'Écosse ne tarda pas à passer la Tweed, à la tête de dix mille hommes suivant les uns, et de cent mille, suivant d'autres. Le comte de Surrey marcha contre lui, et parvint à engager le combat auprès de Flodden (9 septembre 1513). Les Écossais furent mis dans une déroute complète : la perte fut à-peu-près égale de part et d'autre; mais les Écossais y perdirent leur roi, qui fut tué en combattant vaillament, et la fleur de leur noblesse. Henri VIII, pour témoigner à Surrey combien il était reconnaissant d'un si grand service, ajouta à son écusson, un lion rouge, tel qu'il se trouve dans les armes d'Écosse, et percé d'une flèche, et il lui rendit le titre de duc de Norfolk. En 1514, le nouveau duc conclut la paix avec Louis XII, roi de France, qui épousa, par procureur, Marie, sœur aînée d'Henri VIII; et au mois d'octobre de la même année, Norfolk, accompagné d'un cortége magnifique, conduisit la nouvelle reine à Abbeville, et la remit entre les mains de son époux, après avoir failli périr dans la traversée. En 1521, il fut contraint de présider, en qualité de grand-sheriff, au jugement d'Édouard Stafford, duc de Buckingham, beau-père de son fils aîné. Il éprouva un vif saisissement en prononçant sa condamnation à mort, et ne put s'empêcher de verser des larmes: il obtint ensuite, après des instances réitérées, sa retraite de l'office de lord-trésorier, qui fut donné à son fils (4 décembre 1522). Le duc de Norfolk mourut le 21 mai 1524, dans son château de Framlingham, où il s'était retiré. Il s'était marié deux fois; il eut de sa première femme huit fils et deux filles, dont l'une épousa Thomas, vicomte de Rochford, depuis comte d'Ormond, et fut mère de la reine Anne Boleyn. D—z—s.

NORFOLK (Thomas Howard, 3e. duc de), fils aîné du précédent, naquit vers 1474. Connu d'abord sous le nom de lord Howard, il suivit avec quelque distinction la carrière des armes, et reçut, en 1510, l'ordre de la Jarretière. A la mort de son frère lord Édouard (1513), il devint lord amiral, monta aussitôt à bord de la flotte anglaise, effectua un débarquement de troupes sur les côtes de France, et ne se retira qu'après avoir mis le pays à contribution. Il commandait l'avant-garde, composée de cinq mille vétérans, à la bataille de Flodden. Le roi, en rendant à son père le titre de duc de Norfolk, le nomma comte de Surrey. En 1521, le cardinal Wolsey, qui desirait compléter plus sûrement la ruine du duc de Buckingham, beau-père de Surrey, chercha à éloigner celui-ci, en le faisant nommer lord-lieutenant d'Irlande, en remplacement du comte de Kildare. Peu de jours après son arrivée dans ce royaume, il réunit au petit nombre de troupes régulières qu'il avait amenées avec lui d'Angleterre, quelques milliers de miliciens levés à la hâte, et s'avança jusqu'à Slane, pour s'opposer aux progrès du chef irlandais O-Neal, qui avait envahi la province de Meath, avec une armée de mille hommes d'infanterie et de quatre mille chevaux. A l'approche des Anglais, O-Neal, s'enfuit

avec une telle précipitation, qu'il fut impossible de découvrir ce qu'était devenue son armée. Bientôt après il implora son pardon, qui lui fut accordé. Pendant une administration de deux années, Surrey fut presque toujours engagé dans des expéditions militaires, dont le détail n'offre point d'intérêt. Il parvint, avec beaucoup de difficulté, à soumettre la tribu d'O-Moore, le plus redoutable des chefs insurgés, et à pacifier les différentes parties de l'Irlande, autant par la force des armes, que par sa conduite sage et modérée, et sa sévère justice. S'il fût demeuré plus long-temps dans ce royaume, la connaissance parfaite qu'il avait du pays et du caractère des habitants, et l'estime qu'il avait su leur inspirer, auraient sans doute prévenu les désastres qui suivirent sa retraite, en janvier 1522. Forcé de prendre le commandement d'une expédition dirigée contre la France, il opéra un débarquement sur les côtes de Bretagne, et s'empara de Morlaix par la trahison du capitaine de cette ville (1), qu'il abandonna après l'avoir laissé piller par ses troupes. Il ravagea ensuite le pays, et pénétra en Picardie pour se réunir aux troupes de l'empereur, qu'il avait auparavant convoyées jusqu'en Espagne (2). Après avoir brûlé Marquise, assiégé et pris Montdidier, il s'avança jusqu'à onze lieues de Paris; mais ayant appris que le duc de Vendôme venait à sa rencontre avec quelques forces, il se retira. De retour en Angleterre, le

(1) Ce capitaine prévint les Anglais du jour où Morlaix devait se trouver presque sans habitants, parce que la noblesse du pays s'était assemblée à Guingamp, et que le peuple était allé à la foire de Noyal-Pontivy.

(2) Pour faire sa cour au roi d'Angleterre, Charles-Quint avait nommé le comte de Surrey amiral de la marine impériale.

comte de Surrey fut nommé lord trésorier, sur la démission du duc de Norfolk son père, et fut en même temps mis à la tête de l'armée destinée à marcher contre les Écossais (1). Il s'avança dans leur pays, et les battit plusieurs fois, après avoir pris d'assaut la forteresse de Jedworth. Il ne fut pas si heureux dans ses négociations politiques que fit échouer la résolution adoptée par le jeune roi d'Écosse, de se mettre lui-même à la tête du gouvernement. Le duc de Norfolk, car Surrey portait ce titre depuis la mort de son père, fut, en 1525, l'un des commissaires nommés par Henri VIII pour traiter de la paix avec la France pendant la captivité de François Ier. Quatre ans après (9 octobre 1529), il fut chargé, avec le duc de Suffolk, de retirer le grand sceau des mains du cardinal Wolsey. Ce ministre disgracié refusa d'abord de le rendre, sous prétexte qu'il l'avait obtenu pour la vie; mais il obéit le lendemain, sur l'ordre exprès du roi, qui l'exilait dans une de ses terres. Norfolk, qui, dans la prospérité du cardinal, avait été l'un de ses courtisans assidus, ne rougit pas, lorsque celui-ci fut dans le malheur, de le menacer qu'il le déchirerait avec ses dents, s'il ne se retirait pas à York pour y remplir ses fonctions d'archevêque. En 1531, Norfolk, toujours zélé pour la religion catholique, se joignit à plusieurs autres pairs qui adressèrent au pape une déclaration, pour lui faire connaître que sa suprématie était en danger, s'il ne consentait pas au divorce du roi avec Catherine d'Aragon. Le pape ne se décidant pas, Henri

(1) Aucun sujet anglais n'avait, avant lui, été investi à la fois de la garde du trésor, et du commandement des forces de terre et de mer.

VIII épousa Anne Boleyn, en présence du duc de Norfolk, oncle de cette favorite, et d'un petit nombre de témoins. Malgré cet éclat, le roi d'Angleterre, qui desirait encore éviter une rupture complète avec le pape, députa deux fois Norfolk vers François Ier., d'abord pour le détourner de l'entrevue qu'il devait avoir à Marseille avec Jules II, ou du moins pour obtenir son consentement aux nouveaux liens qu'il venait de contracter, et ensuite pour demander la révocation des censures fulminées contre lui. Ce fut à cette époque, que Henri nomma Norfolk comte maréchal d'Angleterre. Diverses causes, expliquées dans l'article de ce souverain, rendirent infructueuses les démarches de Norfolk, que François Ier. avait décoré du collier de Saint-Michel, lors de l'entrevue qui eut lieu à Boulogne entre ce prince et le roi d'Angleterre. Quoique le duc de Norfolk parût approuver toutes les démarches de son souverain, il n'en conservait pas moins un vif attachement pour la religion catholique; et malgré les liens de parenté qui l'unissaient à la reine, comme elle montrait un zèle ardent pour la réformation et un grand acharnement contre l'ancienne doctrine, il ne laissa échapper aucune occasion de lui nuire dans l'esprit de Henri. Lorsqu'en 1535, ce monarque inconstant eut fait arrêter Anne Boleyn, Norfolk se déclara ouvertement contre elle, parce qu'il pensait que sa mort pourrait contribuer au rétablissement de l'union avec le Saint-Siége. Il présida à son jugement; et ce fut lui qui prononça, le 19 mai 1536, la sentence qui envoya cette malheureuse à l'échafaud. Le mécontentement produit par la suppression des monastères des ordres inférieurs ayant fait éclater une insurrection dans le nord de l'Angleterre, Norfolk eut la mission de rétablir l'ordre. Comme il passait pour être ennemi des nouvelles opinions, et pour favoriser celles des mécontents qu'il avait à combattre, sa position était fort délicate. Il agit avec une telle prudence, qu'il réussit à satisfaire le soupçonneux Henri. Ayant à peine cinq mille hommes contre une multitude que le fanatisme rendait redoutable, et qui était commandée par un gentilhomme nommé Aske, il marcha cependant contre les rebelles, et les amusa, pendant quelque temps, par des négociations; mais les renforts qu'il attendait n'arrivant point, et l'insurrection faisant chaque jour des progrès, il décida Henri à promettre un pardon général, et la convocation d'un prochain parlement où ils pourraient exposer leurs griefs : il parvint ainsi à dissiper leur rassemblement, qui avait pris le titre de *Pélerinage de grâce*. Comme il existait encore des mécontents, et qu'une autre insurrection avait éclaté dans le Cumberland, Norfolk, qui n'avait pas renvoyé ses troupes, tomba sur les rebelles, qui avaient osé assiéger Carlile; il les battit complètement, et fit pendre soixante-dix des principaux. Deux ans après, 1539, il contribua à faire adopter, dans la chambre des Pairs, le bill relatif aux articles de foi proposés par Henri VIII : cet acte connu sous le nom de *Bill des six articles*, est nommé par les Protestants *Bill de sang*, à cause des dispositions rigoureuses qu'il contenait contre eux. Aidé de l'influence de Catherine Howard, sa nièce, que le roi avait épousée après la mort de

Jeanne Seymour, Norfolk détermina le roi à persécuter vivement les réformés, et à faire périr Thomas Cromwell, comte d'Essex, que les catholiques regardaient comme leur ennemi caché. L'exécution de Catherine Howard ne diminua en rien le crédit du duc de Norfolk, son oncle, qui, malgré cet événement, conserva sa place et son influence dans le conseil. Nommé, en septembre 1542, capitaine-général de toutes les forces du roi dans le Nord, il fit, en Écosse, à la tête de vingt mille hommes, une expédition qui se termina sans résultat. Il eut, en 1544, un commandement important dans l'armée que Henri conduisit lui-même en France: la prise de Boulogne fut le seul fruit de cette expédition. De retour en Angleterre, Norfolk essaya vainement de perdre Cranmer dans l'esprit de Henri; lui-même était déjà au bord de l'abîme. Après avoir occupé pendant tant d'années les charges les plus importantes et rendu les services les plus signalés, des membres de la noblesse qui détestaient Norfolk, parce qu'ils l'accusaient de les avoir traités avec mépris lors de la dernière guerre d'Écosse, parvinrent à inspirer au roi de la défiance sur les intentions et la puissance de ce seigneur, et du comte de Surrey, son fils. Henri VIII, qui sentait sa fin approcher, et qui craignait les menées de Norfolk pendant une minorité; influencé peut-être d'ailleurs par le dégoût que la mauvaise conduite de Catherine Howard lui avait inspiré contre toute sa famille, fit arrêter soudainement le duc et son fils, le 12 décembre 1546, et les envoya à la Tour. Henri était si fort irrité contre Norfolk, que non-seulement il ordonna de saisir tous ses biens, mais qu'il prévint ses ambassadeurs dans les cours étrangères, que le duc et son fils avaient conspiré pour s'emparer du gouvernement pendant sa vie, et pour retenir, après sa mort, le prince royal prisonnier entre leurs mains. Surrey, qui n'était que membre de la chambre des communes, fut condamné à mort par un jury, après une enquête de peu de jours: la sentence fut exécutée sans délai. Mais comme Norfolk appartenait à la chambre haute, son jugement entraîna quelques délais; il fut néanmoins également déclaré coupable, et l'ordre, pour le décapiter, fut immédiatement envoyé au gouverneur de la Tour (28 janvier 1547): mais le roi étant mort le même jour, cette circonstance sauva la vie au duc; le conseil pensa qu'il ne fallait pas commencer un nouveau règne par l'exécution du premier seigneur du royaume. La puissance des ennemis de Norfolk était si grande, qu'à l'avénement d'Édouard VI, une proclamation, portant pardon de tous les crimes de quelque espèce qu'ils fussent, ayant été publiée, il fut placé en tête des six qui en furent seuls exceptés. Il resta enfermé à la Tour pendant tout le règne d'Édouard. A l'avénement de Marie (3 août 1553), Norfolk fut mis en liberté, et rétabli dans ses honneurs et dans ses biens, sans avoir besoin de pardon, ni d'ordre de restitution. Le motif de cette conduite fut expliqué dans un acte rendu par la reine, où elle déclarait entre autres choses: « Que Norfolk n'était inculpé d'aucun délit particulier dans l'acte d'*attainder;* qu'on l'accusait seulement » en termes généraux de trahison et » de conspiration; que le roi n'avait » pas signé de sa propre main la » commission, etc. » D'autres irré-

gularités étaient encore rappelées dans cet acte, où l'on donnait les plus grands éloges à la conduite du duc et de ses ancêtres. Le zèle bien connu de Norfolk pour la religion catholique, lui fit obtenir une grande influence sur l'esprit de Marie : il fut un des ministres qui lui conseillèrent d'épouser Philippe d'Espagne, mariage que la reine desirait. La haine que les protestants avaient conçue contre cette princesse, produisit plusieurs insurrections : Norfolk fut chargé, au commencement de 1554, d'apaiser celle que sir Thomas Wyat avait excitée. Il marcha contre lui à la tête des gardes, et d'un corps de cinq cents hommes levés dans la ville de Londres : il obtint d'abord quelques avantages; mais une partie de ses troupes ayant refusé de combattre, il revint à Londres avec son armée. Comme il avait alors plus de quatre-vingts ans, il se retira dans sa terre de Kenning-Hall, au comté de Norfolk, et y mourut, le 25 août 1554, après avoir servi sous les règnes de huit monarques. Il avait eu deux enfants d'Anne, sa première femme, fille d'Édouard IV ; mais ils moururent fort jeunes. Il en eut trois de sa seconde femme Élisabeth, fille d'Édouard Stafford, duc de Buckingham. D—z—s.

NORFOLK (Thomas Howard, 4e. duc de), petit-fils du précédent, fils aîné du comte de Surrey (*V.* ce nom), décapité quelques jours avant la mort d'Henri VIII, naquit vers 1536. La reine Élisabeth, auprès de laquelle il était en grande faveur, le nomma chevalier de l'ordre de la Jarretière, la première année de son règne (1558). Au commencement de 1567, Charles IX, roi de France, ayant autorisé la reine d'Angleterre à conférer l'ordre de Saint-Michel à deux de ses gentilshommes, elle choisit le comte de Leicester, son favori, et le duc de Norfolk. Lorsque Marie Stuart poursuivie par ses sujets révoltés, après la défaite de sa petite armée à Langside, vint implorer la protection d'Élisabeth (*V.* Marie, XXVII, 108), Norfolk fut un des commissaires anglais nommés pour prendre connaissance du crime qu'on lui imputait : il se rendit, au mois d'octobre 1568, à York, où il eut plusieurs conférences avec Murray, régent d'Écosse, et avec les commissaires choisis par le jeune roi Jacques et par sa mère. Mais ces réunions ne produisant aucun résultat, les députés furent rappelés, à la grande satisfaction de Norfolk, qui répugnait à porter une sentence contre sa conscience en condamnant Marie, et craignait, s'il se montrait favorable à sa cause, d'encourir la disgrace de sa souveraine. Il paraît d'ailleurs que Norfolk avait des motifs très-puissants pour s'intéresser au sort de la reine d'Écosse, et qu'il avait, à cette époque, formé le projet de se placer sur le trône en l'épousant. Maitland fut le premier qui eut l'idée de cette alliance, dont Norfolk, qui venait de perdre sa femme, saisit avec avidité la proposition. Le comte de Murray lui avait aussi laissé entrevoir que ce mariage pourrait s'effectuer. Plusieurs auteurs affirment que des pourparlers avaient eu lieu, et qu'une correspondance très-active avait existé, à ce sujet, entre la malheureuse reine d'Ecosse et le duc de Norfolk, par l'intermédiaire de lady Seroop, sa sœur. Ce projet, soutenu par une grande partie des principaux seigneurs d'Angleterre, et même par le comte de Leicester, favori d'Élisabeth, qui s'était

engagé à obtenir le consentement de cette princesse, ne pouvait rester long-temps secret. A peine la reine en connut-elle quelques détails, qu'elle fit éclater son mécontentement. Norfolk, effrayé, chargea Leicester de lui découvrir tout ce qui s'était passé: mais celui-ci l'amusa de belles paroles; et dans l'intervalle Elisabeth ayant invité Norfolk à dîner avec elle à Farnham, lui dit seulement qu'elle lui conseillait *de faire attention sur quel oreiller il reposait sa tête*. Bientôt après, Leicester étant tombé malade, et ayant tout dévoilé à la reine, qui était venue le visiter, cette princesse accabla Norfolk de reproches, et lui ordonna de renoncer à ses prétentions. Celui-ci le promit, et affecta même d'attacher peu d'importance à ce mariage, en disant, « que les » biens qu'il possédait en Angleterre, » ne valaient guère moins que tout le » royaume d'Ecosse ». Il fut néanmoins vivement affecté de cette entrevue; et ses craintes redoublèrent lorsqu'ils s'aperçut que la reine et ses ministres le voyaient de mauvais œil, et que tous ses amis évitaient sa présence: il hésitait cependant encore sur le parti qu'il devait prendre, lorsque Leicester l'informa qu'on devait l'arrêter. Norfolk quitta précipitamment la cour, et se retira dans sa terre de Kenning-Hall, où il fut entouré d'espions qui observaient ses moindres démarches, et en transmettaient des rapports envenimés. Fatigué bientôt de vivre toujours dans les transes, et de ne recevoir aucune nouvelle des amis qu'il avait à Londres, il résolut de se rendre dans cette ville, et d'y implorer le pardon d'Elisabeth. Mais, à peine arrivé à Uxbridge, il fut arrêté et conduit à Burnham, où il subit un interrogatoire, par suite duquel il fut envoyé à la Tour (octobre 1569). Pendant son emprisonnement, une révolte éclata dans le comté de Norfolk, où il était singulièrement aimé; mais elle fut promptement étouffée. Après être resté quelque temps à la Tour, Norfolk en fut retiré, le 4 août 1570, sous prétexte que la peste s'y était manifestée, et on lui laissa sa propre maison pour prison. En sortant de la Tour, Norfolk donna sa parole qu'il n'entretiendrait plus aucune relation avec la reine d'Écosse: mais persuadé qu'il avait perdu pour toujours la confiance d'Elisabeth, et irrité de voir qu'il ne jouissait pas d'une liberté complète, il oublia ses serments, et renoua sa correspondance avec Marie. Une promesse de mariage fut échangée entre eux; et, pour parvenir à réaliser cette union, il encouragea de son consentement le projet formé pour sa délivrance, de concert avec le pape, le roi d'Espagne et le duc d'Albe, qui commandait dans les Pays-Bas. Cette conspiration échappa à la vigilance d'Elisabeth et de son ministre Cecil: mais Norfolk ayant servi d'intermédiaire pour faire passer de l'argent aux Ecossais, partisans de Marie, et proclamés alors ennemis de l'Angleterre; il fut trahi par celui qu'il avait chargé de cette commission, et enfermé de nouveau à la Tour, le 4 septembre 1571, avec plusieurs autres seigneurs, qui, dans l'espoir du pardon, confessèrent tout ce qu'ils savaient. Higford, son secrétaire, fut appliqué à la question, et remit, pour sauver sa vie, la clef du chiffre dont se servait Norfolk, ainsi que sa correspondance avec Marie, quoiqu'il eût reçu dans le temps l'ordre de la brûler. On a même prétendu que la reine d'Ecosse, se voyant sans

espoir de recouvrer sa liberté, avait livré toutes les lettres de Norfolk, et d'autres documents importants, se flattant qu'Elisabeth lui tiendrait compte de cette démarche. Mais il paraît constant que ce fut Murray, à qui Norfolk s'était confié, qui livra cette correspondance (*V.* MARIE, XXVII, 109). Quoi qu'il en soit, Norfolk qui avait d'abord nié les crimes qu'on lui imputait, avoua tout devant le conseil, lorsqu'on lui produisit les aveux qui avaient été faits, et les lettres qu'il avait écrites. Telle était la popularité de ce seigneur que, pour l'affaiblir, la reine crut devoir faire répandre dans tout le royaume les détails de cet interrogatoire. Traduit, le 16 janvier 1572, devant vingt-cinq pairs, présidés par le comte de Shrewsbury, il fut déclaré, à l'unanimité, coupable de haute-trahison (1). La reine hésita long-temps avant de signer l'ordre de l'exécution, soit qu'elle eût conservé quelque amitié pour Norfolk, et qu'elle eût pitié de la jeunesse et du mérite du premier seigneur de son royaume, soit qu'elle voulût affecter une grande clémence; elle signa deux fois le *warrant*, et révoqua deux fois la fatale sentence. Mais, après quatre mois d'hésitation, le parlement s'étant assemblé, la chambre des communes lui présenta une adresse pour demander l'exécution du duc; et elle signa l'ordre, comme ne pouvant résister aux vœux de son peuple. Norfolk, accompagné d'Alexandre Nowell, doyen de Saint-Paul, fut conduit, le 2 juin 1572, à l'échafaud, élevé sur Tower-Hill. Avant d'y monter, dit Camden, il prononça un discours, dans lequel il reconnut la justice de sa sentence. Il refusa de se laisser bander les yeux, récita quelques prières, et reçut avec courage le coup mortel. Bienfaisant, affable, généreux, il jouissait d'une grande popularité. Son père et son aïeul avaient été long-temps regardés comme les chefs des catholiques : il conserva sur le parti cette influence héréditaire; et comme il avait été élevé parmi les protestants, et qu'il paraissait attaché à leurs principes, il fut populaire dans les deux factions les plus opposées, et jouit long-temps de la faveur de sa souveraine. D—z—s.

NORFOLK (CHARLES HOWARD, XIe. duc DE), naquit en 1746. A l'époque de sa naissance, son père n'était qu'un simple gentilhomme campagnard, vivant sur ses terres avec beaucoup de simplicité; il devint plus tard héritier présomptif des titres et de la fortune du dernier duc de Norfolk (1). Le jeune Howard fut élevé dans la religion catholique. Son père étant devenu duc de Norfolk en 1777, le fils prit le titre de comte de Surrey, et renonça au catholicisme trois ans après, pour jouir de tous ses droits parlementaires, et pouvoir exercer l'office de comte-maréchal d'Angleterre, qui était héréditaire dans sa famille (2). Cette démarche fit, dans le temps,

(1) On refusa d'accorder un conseil à Norfolk; et les témoins ne furent ni interrogés devant la cour ni confrontés avec lui.

(1) Ce duc de Norfolk descendait de Thomas, comte d'Arundel (*V.* ce nom), fils du 4e. duc, décapité en 1572. Sa famille était rentrée, en 1664, dans les titres et honneurs que sa condamnation, comme coupable de haute trahison, lui avait fait perdre. Le 10e. duc de Norfolk était un catholique fort zélé, et sa croyance le fit exclure du parlement. Il voyagea beaucoup dans sa jeunesse, et se rendit familiers tous les auteurs latins. Il est auteur de trois ouvrages : le premier, *Sur les lois pénales*; le second, sur des sujets mêlés; et le troisième est intitulé : *Anecdotes historiques de quelques-uns des membres de la famille des Howards*. Il mourut le 31 août 1786.

(2) Pendant plus d'un siècle (de 1661 à 1782), c'est-à-dire, pendant l'incapacité légale des ducs de Norfolk, cet office avait été rempli par des étrangers ou par des parents éloignés de ces seigneurs.

d'autant plus de sensation, que les lords Arundel, Clifford et toutes les autres familles catholiques d'Angleterre restèrent fermes dans leur foi. Il fut envoyé, comme député de Carlile, à la chambre des communes, en juillet 1780. Dès son entrée au parlement, il se joignit au parti alors en opposition avec lord North; et par l'influence que lui donnaient sa fortune et son rang, il contribua puissamment à augmenter le nombre des ennemis de ce ministre, qu'il força enfin de se retirer. Sous l'administration de Rockingham, Surrey fut fait lord-lieutenant de la partie occidentale du comté d'York, et devint en même temps colonel d'un régiment de milice. Lorsque le comte de Shelburne fut nommé ministre, Surrey se rangea du parti de Fox, et se montra l'un des membres les plus actifs et les plus puissants de la nouvelle opposition. Il accepta, sous le ministère de la coalition, l'emploi de commissaire de la trésorerie (avril 1783), qu'il perdit quelques mois après, lorsque Pitt fut premier lord de la trésorerie et chancelier. Surrey se rangea de nouveau du parti de l'opposition, comme on devait naturellement s'y attendre; et il se réunit aux nombreux partisans d'une réforme dans le parlement. A la mort de son père (31 août 1786), Surrey, devenu duc de Norfolk, exerça, en son propre nom, l'office de comte-maréchal, et prit place à la chambre des pairs. Dans cette chambre comme dans celle des communes, il figura aux premiers rangs de l'opposition, et combattit constamment les plans que Pitt avait conçus d'intervenir dans le gouvernement intérieur de la France, de subjuguer ce pays, et de fournir, pour arriver à ce but, des subsides à toutes les autres puissances de l'Europe. Il prit une part active dans les débats qui eurent lieu à l'occasion du fameux procès d'Hastings (1). Après l'avoir déclaré coupable sur les deux premières charges qui pesaient sur lui, le duc de Norfolk se retira; il cessa de concourir aux débats comme juge, lorsqu'il vit que la majorité de ses collègues persistaient à vouloir l'absoudre. A l'une des réunions annuelles du club Whig pour célébrer la réélection de Fox, Norfolk qui la présidait, ayant porté entre autres toasts, celui de la *majesté du peuple*, irrita par-là tellement le ministère, qu'il reçut sa démission de l'emploi de lord-lieutenant. Ses amis ayant repris, huit ans après, les rênes de l'administration, il fut rétabli dans ses fonctions. Malgré son aversion pour un système hostile, Norfolk, voyant que Pitt rappelé à la tête du gouvernement était parvenu à faire sanctionner la guerre par la majorité du parlement, s'empressa de seconder ce ministre pour qu'elle pût être faite avec succès. Ce qui étonna surtout, ce fut de le voir voter en faveur d'un bill impopulaire (le bill sur la taxe des propriétés), et se joindre aux ministres pour établir la nécessité de la guerre. Cette séance du parlement, qui eut lieu le 10 mai 1815, fut la dernière à laquelle Norfolk assista. Après avoir langui quelque temps d'une maladie grave, il mourut le 16 décembre 1815. Il refusa, dans ses derniers moments, de recevoir un prêtre de l'Église romaine que ses parents lui avaient

(1) Cette affaire, qui fait époque dans l'histoire d'Angleterre, commença devant la chambre des communes, le 7 février 1786, et fut terminée seulement le 23 avril 1795, par l'arrêt d'acquittement que rendit la chambre des pairs.

amené. Quoique marié deux fois, Norfolk ne laissa point d'enfants; et ses titres passèrent avec sa fortune à un parent éloigné, mais descendant comme lui du quatrième duc de Norfolk. Il est catholique, et ne peut, par conséquent, comme tel, siéger à la chambre des pairs.

D—z—s.

NORIS (Le cardinal Henri), l'un des savants les plus distingués et des critiques les plus judicieux dont s'honore l'Italie, naquit à Vérone, en 1631, d'une famille originaire d'Angleterre, qui a produit plusieurs hommes de mérite. Jacques Noris, l'un de ses ancêtres, général d'artillerie, après avoir défendu vainement la capitale de l'île de Cypre contre les Turcs, vint s'établir à Vérone. Alexandre, père de Henri, a publié entre autres ouvrages, une traduction italienne de l'histoire de la guerre d'Allemagne, terminée par le traité de Lubeck. Le jeune Noris montra, dès son enfance, d'heureuses dispositions, et une grande application à l'étude. Lorsqu'il eut achevé ses humanités, il alla faire, à Rimini, ses cours de philosophie et de théologie. La lecture des ouvrages de saint Augustin lui inspira une telle vénération pour cet illustre docteur, qu'il voulut prendre l'habit des religieux qui portent son nom. Le P. Noris ne tarda pas à se faire remarquer de ses supérieurs; et le général, informé de son mérite, l'appela à Rome, où il trouva, dans les bibliothèques et dans la société des savants, toutes les ressources qui lui étaient nécessaires. Il commença dès-lors à se livrer à l'étude avec une telle passion, qu'il y consacrait quatorze heures par jour, prenant sur les moments destinés au repos pour satisfaire son desir d'apprendre. Il fit ainsi des progrès rapides dans la théologie, l'histoire, les antiquités et la numismatique. Ses cours terminés, le P. Noris fut chargé d'enseigner la théologie dans différentes maisons de son ordre; et il professa successivement à Pesaro, à Pérouse et à Padoue. Pendant son séjour à Padoue, il mit la dernière main à son *Histoire du pélagianisme*, ouvrage qui, en jetant les fondements de sa réputation, lui attira de longues et fâcheuses querelles avec les Jésuites, qui crurent y apercevoir des traces de jansénisme: elle fut déférée à l'inquisition par ses adversaires, qui ne purent pas cependant réussir à la faire condamner. Le grand-duc de Toscane vengea Noris de cette tracasserie, en le nommant son directeur; et, peu de temps après, il lui confia la chaire d'histoire ecclésiastique de l'université de Pise, qu'il remplit avec une rare distinction. Les écrits qu'il publia sur différents points d'antiquité, ajoutaient chaque année à sa réputation. La reine de Suède, Christine, protectrice zélée de tous les talents, lui expédia le diplôme de membre de l'académie qu'elle avait établie dans son palais, et qui a donné naissance à celle des Arcadiens; et le pape Innocent XII le fixa à Rome, en l'attachant à la garde de la bibliothèque du Vatican. La bienveillance particulière dont l'honorait le pontife, ranima les ennemis de Noris; et ils tentèrent, aussi vainement que la première fois, de faire condamner l'histoire pélagienne. Le plus grand mal de toutes ces disputes, c'est qu'elles l'obligeaient d'avoir sans cesse la plume à la main contre ses adversaires, et qu'elles lui enlevaient un temps précieux, qu'il aurait pu employer à de bons ouvra-

ges. Le pape crut y mettre fin en décorant de la pourpre ce savant théologien ; il l'en revêtit en 1695 : mais le cardinal Noris ne fut pas plus à l'abri des imputations que ne l'avait été le simple et modeste religieux de saint Augustin ; et sa mort même ne put arrêter le zèle de ses antagonistes. Noris succéda au cardinal Casanate (*V.* ce nom), dans la charge de conservateur en chef de la bibliothèque du Vatican. Les devoirs de cette place, et ceux auxquels l'assujétissait son titre de membre du sacré collége, ne le détournèrent point de ses occupations littéraires ; et il terminait l'*Histoire des Donatistes*, lorsqu'une hydropisie de poitrine l'enleva, le 23 février 1704, à l'âge de soixante-treize ans. Noris avait beaucoup d'amis, et les méritait par son caractère. Il était en correspondance avec la plupart des savants d'Italie et de France. Ses principaux ouvrages sont : I. *Historia pelagiana, et Dissertatio de synodo v œcumenicá*, etc., Padoue, 1673, in-fol. ; Leipzig, 1677, in-fol. ; Louvain, 1702, et Padoue, 1708, mêm. form. Ces dernières éditions sont augmentées de cinq Dissertations, qui avaient déjà paru séparément, et dans lesquelles l'auteur répond aux différentes critiques qu'on avait faites de son ouvrage. De tous ses adversaires, le plus acharné comme le plus violent, était le P. Macedo ; et c'est surtout à lui que Noris s'adresse dans ses Réponses (*V.* Macedo, XXVI, 352). Notre P. Hardouin attaqua aussi Noris sous le nom emprunté d'un *docteur de Sorbonne scrupuleux* ; Noris lui répondit, en 1695, par une dissertation historique *De uno ex Trinitate passo*. Malgré la double décision de l'inquisition, le P. Colonia a placé l'Histoire pélagienne dans sa Bibliothèque janséniste ; mais on ne l'a pas mise dans le *Dictionnaire des livres jansénistes*, 1755, 4 vol. in-12, qui est regardé comme une 4ᵉ. édition de la *Bibliothèque*. A son exemple, le grand-inquisiteur d'Espagne, François Pérez de Prado, évêque de Téruel, l'inscrivit, en 1747, dans le catalogue des ouvrages à l'*Index*, et l'y maintint malgré la réclamation de Benoît XIV, du 27 janvier 1748, qui lui adressa sur ce sujet un bref du 31 juillet 1748 ; mais l'article de l'*Index* de l'Espagne, ne fut supprimé que sous le grand-inquisiteur suivant, Don Manuel Quintano Bonifas, archevêque de Pharsale, qui rendit pour cela une ordonnance, le 28 janvier 1758 ; de sorte que Benoît XIV vit, avant de mourir, la conclusion de cette affaire, à laquelle il prenait beaucoup d'intérêt. II. *Dissertatio duplex de duobus nummis Diocletiani et Licinii, cum auctario chronologico et votis decennalibus imperator. et Cæsarum*, Padoue, 1675, in-4°. Sallengre a inséré ces savantes Dissertations dans le tome I du *Nov. thes. antiq. Romanar.* III. *Cenotaphia Pisana Caii et Lucii Cæsarum dissertationibus illustrata*, Venise, 1681, in-fol., fig. ; inséré par Burmann, dans le tome VIII du *Thesaur. antiquit. Ital.*, et réimprimé à Pise, en 1764, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, d'une érudition étonnante, est divisé en quatre Dissertations : la première traite de l'origine de la ville de Pise, de ses magistrats et de ses prêtres ; la seconde contient la Vie de Caius et de Lucius, petits-fils d'Auguste (*V.* Caius et Lucius) ; la troisième renferme le détail des cérémonies usitées dans les funérail-

les, et des honneurs rendus aux deux Césars; enfin, dans la quatrième, l'auteur examine l'antiquité et le style des deux inscriptions. IV. *Epistola consularis in quâ collegia 70 consulum, ab anno christianæ epochæ 29, usque ad annum 219 in vulgatis fastis hactenùs perperàm descripta, corriguntur, supplentur et illustrantur*, Bologne, 1683, in-4°., et dans le tome XI du *Thesaur. antiq. romanar.* de Grævius. Noris adressa cette lettre au P. Pagi, son ami, qui venait de publier une Chronologie inexacte des consuls (*V.* PAGI). V. *Annus et epochæ Syro-Macedonum in vetustis urbium Syriæ nummis præsertim Mediceis exposita*, etc., Florence, 1689, in-4°.; ibid., 1692, in-fol. La seconde édition est augmentée de deux *Dissertations* (sur le cycle pascal des Latins, et sur un cycle de 95 ans, conservé à la cathédrale de Ravenne). Il y a beaucoup d'érudition et de critique dans cet ouvrage, où Noris a réfuté la plupart des opinions paradoxales du fameux P. Hardouin. Il le composa, comme il l'annonce, sur les médailles syriennes du cabinet du grand-duc de Toscane; mais on en a depuis découvert un grand nombre, qui pourraient servir à corriger et à compléter cet ouvrage, lequel suffirait pour assigner à Noris une des premières places parmi les plus savants antiquaires. L'abbé Belley a déjà commencé ce travail, en publiant, dans le *Recueil* de l'académie des inscriptions, seize *Mémoires* pour servir de Supplément aux recherches de Noris (*V.* BELLEY, dans le Suppl.) Les *Ouvrages théologiques* de Noris ont été publiés à Padoue, en 1708, par le P. Jer. Zazzeri, qui les a fait précéder d'une *Vie* de l'auteur. Enfin ses *Œuvres complètes* ont été recueillies par les soins du comte Maffei et de Pierre et Jérôme Ballerini, Vérone, 1729-41, 5 vol. in-fol. Le tome premier contient les ouvrages théologiques; le second, ceux de chronologie; le troisième, les Dissertations sur le cénotaphe de Pise; le quatrième, l'histoire des Donatistes, et quelques opuscules tirés du cabinet de l'auteur; et enfin le cinquième, de nouvelles Dissertations et de petites Pièces retrouvées par les éditeurs. Le quatrième volume est précédé d'une *Vie* très-détaillée de Noris, par les frères Ballerini. On peut, en outre, consulter sa *Vie*, en italien, par F. Bianchini, dans le tome 1er. des *Vite degli Arcadi:* Niceron en a donné l'analyse, dans le tome III de ses *Mémoires;* et on la trouve, avec des additions et des corrections, dans le *Dictionnaire* de Chaufepié. La médaille, frappée par l'académie de Pise, en l'honneur de ce savant prélat, est gravée et décrite dans les *Récréations numismatiques* de J. D. Koehler, 13e. partie, pag. 265. W—s.

NORIS (MATHIEU), poète dramatique, né à Venise, vers 1640, est auteur d'une foule de pièces dont on voit la liste dans la *Storia d'ogni poesia*, par le Quadrio, tome III, 2me. part., pag. 474. Il se fit connaître, dès 1666, par une tragédie, intitulée *Zénobie*, et ne laissa passer aucune année depuis, sans mettre au jour quelques nouvelles productions, qui, presque toutes, eurent un succès que partageaient avec le poète, le musicien et le décorateur. Noris fut attaché long-temps au grand-duc de Toscane, et composa un grand nombre de pièces pour le théâtre de la *Villa di Pratolino*. Il mourut dans sa patrie, en 1708, suiv. le Quadrio; mais quel-

ques biographes retardent sa mort jusqu'en 1710, et même jusqu'en 1713, année où fut représenté son dernier opéra *Le Passioni per troppo d'amore*. Les productions de ce fécond écrivain n'ont pas été recueillies; et aucune de ses pièces, où l'on trouve cependant quelques beautés, n'est restée au théâtre. W—s.

NORMANBY (Jean Sheffield, marquis de). *V.* Buckinghamshire, VI, 217.

NORMAND (Claude-Joseph), médecin et antiquaire, naquit en 1704, à Clairvaux-lès-Vaudain, bourg de Franche-Comté. Après avoir fait ses études médicales à Montpellier, et suivi quelque temps les cours pratiques du grand hôpital de Lyon, il vint prendre ses degrés à l'université de Besançon, et s'établit à Dole, où il obtint, en 1726, le titre de médecin de la ville, avec une pension, qui fut augmentée successivement. Normand acquit de nouveaux droits à la bienveillance de ses compatriotes, en publiant une *Dissertation* dans laquelle il cherche à prouver que Dole, bâtie sur l'emplacement du *Didattium* de Ptolémée, a été le séjour le plus ordinaire des comtes de Bourgogne, et par conséquent la véritable capitale de la province. Cette opinion, réfutée solidement par Dunod, était trop favorable aux prétentions des Dolois (*V.* Gollut et Persan), pour qu'ils ne l'accueillissent pas avec enthousiasme. Les magistrats de Dole firent expédier à Normand des lettres de bourgeoisie, et lui décernèrent une médaille d'or, avec cette devise : *Ob assertam civitatis antiquitatem*. Normand avait été nommé, en 1741, médecin en chef de l'hôpital général; il remplit cette place avec beaucoup de zèle et de dévouement, et mourut le 25 novembre 1761. Il avait formé une collection d'antiquités, qui a été dispersée par ses héritiers. On a de lui : I. *Theses de pestis Massiliensis contagione et remediis*, Besançon, 1722, in-8°. ; ce sont les deux thèses qu'il soutint pour sa licence. II. *Analyse des Eaux minérales de Jouhe*, Dole, 1740, in-12. Normand assure que ces eaux sont fort utiles pour les maladies de la peau, et pour les obstructions. III. *Lettre à Levacher sur l'opération de la taille latérale*, (Mercure d'août 1741.) IV. *Lettre à Divernois sur la nécessité de la purgation* dans la fièvre secondaire de la petite vérole (*Journ. Helvétiq.*, décembre 1742). V. *Dissertation historique et critique de l'antiquité de la ville de Dole*, ibid., 1744. — *Supplément à la dissertation*, etc., ibid., 1746, in-12. Il y a, dans cet ouvrage, des recherches et de l'érudition ; mais le système de Normand est insoutenable. Le *Supplément* est une réponse à la critique de Dunod. VI. *Lettre au professeur Charles, sur la maladie du bétail* (Journ. helvétiq., février, 1716; Journ. de Verdun, octobre, 1746). VII. *Observations sur les symptômes particuliers des fièvres intermittentes* qui ont paru en Franche-Comté depuis 1746, Besançon, 1749, in-12. VIII. *Observations sur les maladies épidémiques* qui règnent depuis quelques années en Franche-Comté, Dole, 1749, in-12. IX. *Lettre à M. Athalin, pour servir à son apologie*, ibid., 1749, in-12. X. *Quæstio medica à clar. Divionensium academiâ proposita: An dies critici de morbis iidem numero sint in nostrâ regione, ac ubi eos observaverat Hippocrates, et cujusnam sit ponderis in praxi medicâ eorum consideratio*? 1752, in-12. Le prix

fut adjugé, par l'acad. de Dijon, à J.-B. Aymer: Normand mécontent de cette décision, fit imprimer son ouvrage, en défiant l'académie de publier l'ouvrage qu'elle avait couronné. On trouve l'analyse de la dissertation de Normand dans les *Mémoires de Trévoux*, novembre 1752, et sa *Réponse* aux observations des journalistes, octobre 1753. Voyez aussi le journal de Verdun, de mars 1753, p. 182. XI. *Lettre à Levacher*, sur le frère Jacques Baulot (*V.* BAULOT et LEVACHER), sur l'ancienneté de la pratique de la taille; et sur le tourniquet, instrument perfectionné par Petit et Morand, mais dont Normand réclame l'invention pour Morel, chirurgien de Besançon, qui en fit le premier essai, dans la guerre du comté de Bourgogne, en 1636, (*Mercure* d'août 1760.) Normand a laissé en manuscrit, un *Abrégé de la Relation du miracle de la sainte Hostie de Faverney* (*V.* BOYVIN), et *deux Traités* en latin sur l'usage et l'abus des anodins. W—s.

NORMANT (ALEXIS), célèbre avocat, fils d'un procureur au parlement de Paris, naquit en cette ville, en 1697. Le barreau avait faiblement participé au mouvement du siècle de Louis XIV; et aucun homme éminent n'avait encore imaginé d'y porter le talent littéraire : mais l'ostentation de l'érudition avait fait place à des discussions solides, approfondies; et les avocats, bornant leur gloire aux triomphes de la dialectique, en avaient déjà offert d'excellents modèles, lorsque Normant prit rang parmi eux. Aubry, Julien de Prunay, Terrasson, Laverdy, parurent en même temps que lui dans la carrière, et ne balancèrent point ses succès. Cochin seul entra, et de bonne heure, en partage de sa gloire. Normant ne fut pas des derniers à rendre justice à ce rival. Il mêlait un jour ses applaudissements à ceux que Cochin venait de recevoir au sortir d'une audience, et il protestait qu'il n'avait jamais rien entendu de plus éloquent: *On voit bien*, lui répondit celui-ci, *que vous n'êtes pas de ceux qui s'écoutent.* Une grande élévation d'esprit, un amour profond du vrai, un discernement exquis, par lequel il suppléait à de fortes études, et qui faisait dire qu'il devinait la loi, et qu'il devinait juste, étaient le principe de la supériorité de Normant. Sa réputation, sa destinée, présentent beaucoup de ressemblance avec celle de Gerbier, dont le nom est resté imposant, en même temps que ses écrits étaient négligés. Ceux de Normant n'ont point été rassemblés. On ne peut se former qu'une idée très-imparfaite de ses facultés oratoires, d'après l'analyse qu'ont donnée les recueils des Causes célèbres, de la question d'état concernant Mlle. de Choiseul. « Il avait beaucoup plus » pour mérite distinctif, dit M. Lacretelle (*OEuvres judiciaires*, tom. » 1er.), une discussion ferme et judicieuse, que cette vive sensibilité » de l'ame, qui passionne toutes les » idées, et cette richesse d'imagination qui les pare d'une grâce toujours variée, lesquelles seules, avec » une forte raison, constituent l'éloquence, et sont les sources d'un » beau style; mais tout le charme » que l'on pourrait desirer dans son » talent, se trouvait dans sa personne. Il couvrait la science de l'avocat de toutes les grâces d'un » homme du monde, et de l'attrait, » bien plus puissant encore, des sentiments généreux. Bon et secourable à tous les hommes, il ne se

» refusait pas à la société des grands, » au milieu desquels il exerçait cet » ascendant flatteur qui appartien- » dra toujours à trois avantages qui » relevaient en lui le don de plaire : » une belle figure, une grande ré- » putation et un beau caractère. » Il fut chargé, avec Julien de Prunay, de porter aux pieds du trône les sentiments des avocats sur la puissance royale et sur l'obéissance qui lui est due. L'académie française, se souvenant que, dans les premiers temps de son existence, elle avait accueilli plusieurs avocats dans son sein, témoigna le désir de resserrer cette ancienne alliance avec le barreau, en plaçant Normant sur sa liste. Normant, flatté de ces ouvertures, voulut néanmoins consulter le corps auquel il appartenait. Ce corps jaloux refusa son assentiment, et Normant renonça, sans hésiter, à la candidature académique. Il mourut le 4 juin 1745. On cite un trait remarquable de sa délicatesse : il avait conseillé à une de ses clientes de placer une somme de 20,000 francs sur un particulier. Ce débiteur étant devenu insolvable, Normant se crut rigoureusement obligé de réparer les suites malheureuses de la confiance qu'on lui avait accordée ; et il ordonna, par son testament, que les 20,000 francs fussent remboursés de ses fonds. — Un autre NORMAND, avocat, puis conseiller au parlement de Dijon, est auteur de deux ouvrages de jurisprudence estimables, l'un intitulé *Des partages par souche et par représentation*, Dijon, 1730, in-8°. ; l'autre, *Du double lien*, suivant la coutume de Bourgogne, ibid., 1730, in-8°. F—T.

NORRIS (SILVESTRE), né dans le comté de Sommerset, fit ses études à Rome dans le collége anglais, où il prit le bonnet de docteur en théologie. Ayant été envoyé en mission dans son pays, il y fut arrêté et condamné au bannissement. Il passa, en 1606, à Douai, entra, quelque temps après, chez les Jésuites, et repassa en Angleterre, où il mourut en 1630, avec la réputation d'un habile controversiste. Ses ouvrages, tous écrits en anglais, sont : I. *L'Antidote*, dont la première partie fut publiée en 1616, et les deux autres en 1618 et 1622, in-4°. Ce sont des traités polémiques contre Whitaker, Fulk, Bilson et Reynolds. II. *Appendix à l'Antidote* sur la succession de l'Eglise, 1621, in-4°. III. Le *Guide de la foi contre les sectaires*, 1621, in-4°. IV. Les *Faux scripturaires*, 1623, in-4°. V. Un *Traité* pour prouver que l'Ecriture seule ne saurait être le juge des controverses. T—D.

NORRIS (JEAN), théologien anglais, naquit, en 1657, à Collingborne-Kingston, dans le Wiltshire. Son père, qui était recteur de cette paroisse, et qui mourut en 1681, a écrit un Discours contre les rassemblements prétendus religieux dans les conventicules privés ; discours qui a été publié, en 1685, in-8°. Le fils montra, dès son séjour à l'université d'Oxford, une grande prédilection pour les ouvrages de Platon, que son caractère enthousiaste le disposait à goûter particulièrement. Ses rapports avec quelques personnes d'une piété mystique, fortifièrent encore en lui cette disposition. Il publia, dès l'année 1682, plusieurs ouvrages en prose et en vers, écrits avec beaucoup de talent, et qui, malgré ses principes *idéalistes* et les erreurs où il s'est laissé entraîner, lui ont mérité beaucoup

d'estime, comme ouvrages de théologie pratique. Opposé à Locke, il prête à l'opinion de Malebranche, qu'il faut *voir toutes choses en Dieu*, le charme d'un style plein de clarté et de chaleur. Il obtint, en 1689, la cure de Newton-Saint-Loe, dans le comté de Somerset. Il fut pourvu, en 1691, de la riche cure de Bemerton, près de Sarum, où il mourut, en 1711, âgé de cinquante-quatre ans. Voici les titres de ses ouvrages: I. *Tableau de l'amour sans voile*, traduit de l'ouvrage intitulé, *Effigies amoris*, 1682, in-12. II. *Hieroclès sur les vers dorés de Pythagore*, 1682, in-8°. III. *Idée du bonheur*, 1683. IV. *Le whiggisme démasqué et confus*, 1683, in-4°. V. *Tractatus adversùs reprobationis absolutæ decretum novâ methodo*, 1683, in-8°. VI. *Poésies et Discours écrits en différentes occasions*, 1684, in-8°.; souvent réimprimés avec des additions, notamment pour la cinquième fois, en 1710, in-8°., sous le titre de *Recueil de Mélanges*. VII. Traduction anglaise des quatre derniers livres de la Cyropédie de Xénophon, 1685, in-8°.: les quatre premiers livres ont été traduits par Fr. Digby. VIII. *La Théorie et les lois de l'amour*, essai moral, 1688, in-8°. IX. *La Raison et la Religion*, ou *les fondements et les mesures de la dévotion*, etc., 1689, in-8°. X. *Réflexions sur la conduite de la vie humaine*, 1690, 1691, in-8°. XI. La *Béatitude chrétienne*, suivie de réflexions détachées sur l'Essai de Locke sur l'entendement humain. XII. L'*Accusation de schisme continuée* (contre les séparatistes), 1691, in-12. XIII. *Discours pratiques sur divers sujets*, 4 vol., 1691, 1692, 1693 et 1698; plusieurs fois réimprimés. XIV. Deux *Traités concernant la lumière divine*, 1692, in-8°. XV. *Le Conseil spirituel*, ou *Avis d'un père à ses enfants*, 1694, in-4°. XVI. *Lettres concernant l'amour de Dieu, écrites entre Norris et mistriss Astell*, 1705, in-8°., 2°. édition. XVII. *Essai de théorie du monde idéal ou intellectuel*, 2 parties in-8°., 1701 et 1704; c'est son ouvrage capital. XVIII. *Traité concernant l'humilité*, 2 parties, 1707. XIX. *Discours philosophique concernant l'immortalité naturelle de l'ame*, 1708, in-8°. XX. *Traité de la prudence chrétienne*, 1710, in-8°. L.

NORRMAN (Laurent), évêque de Goteborg, fut un des hommes les plus savants que la Suède ait produits. Il naquit en 1654, et fit ses premières études au collége de Strengnès; il se rendit ensuite à l'université d'Upsal, et à plusieurs universités d'Allemagne. Le desir qu'il avait de connaître à fond la littérature orientale, l'engagea à faire un séjour à Hambourg auprès du savant orientaliste Edzardi. Il enseigna dans son pays, tant à Upsal qu'à Lund, le grec, la théologie, la logique, la métaphysique. Il fut nommé à l'évêché de Goteborg en 1703, et mourut la même année. Versé dans toutes les parties des connaissances humaines, Norrman l'était surtout dans les littératures orientale, grecque et latine, dans l'histoire et dans la philologie. Il n'a point publié de grand ouvrage, mais beaucoup de savantes dissertations, des vers latins et grecs, et des éditions de plusieurs classiques grecs et latins. Il avait rassemblé les matériaux d'un dictionnaire grec, que la mort l'empêcha de mettre en ordre. Olaüs Rudbek disait que l'oraison funèbre

de Norrman devait consister en ces mots : *Ciceronem vidimus*, *audivimus*, *amisimus*. C—AU.

NORTH (FRANCIS), lord garde du grand-sceau, sous les règnes de Charles II et de Jacques II, était le 3e. fils de Dudley, quatrième lord North, et naquit vers 1640. Il passa de l'université de Cambridge à la société de jurisprudence de Middle-Temple, se délassant de l'étude des lois par celle des mathématiques, de la philosophie, des langues modernes, et surtout par la musique. Il disait souvent que, sans cette distraction, jamais il n'eût été jurisconsulte. Des hommes éminents encouragèrent ses premiers pas au barreau. Le talent qu'il montra dans une cause d'une nature politique, attira l'attention du duc d'York, qui engagea le roi à le choisir pour un de ses avocats. Il fut chargé de différentes fonctions judiciaires, devint *solliciteur-général* de sa Majesté, et chevalier en 1671. Vers le même temps, le bourg de Lynn l'élut son représentant à la chambre des communes. En 1673, il fut nommé procureur-général; mais, bientôt dégoûté du bruit, de la frivolité et des mœurs corrompues de la cour, il desira s'en éloigner; et, en 1674, on lui donna la place de président des plaids-communs : là il se trouva dans la sphère qui convenait à ses goûts comme à son mérite. Il y réforma des abus, et y fit ou prépara des réglements essentiels. Il eut une grande part au statut *sur les fraudes et les parjures*, dont le lord Nottingham disait que chaque ligne valait un subside. En 1679, le roi, contrarié par le parlement, crut devoir renvoyer des ministres impopulaires; et un nouveau ministère fut composé des chefs de l'opposition des deux chambres : mais en même temps, dans la vue de contrebalancer leur influence, Charles II appela près de lui quelques hommes qui avaient toute sa confiance et son affection, entre autres, lord North. Il fit ensuite partie du conseil. Ce fut à la mort de Nottingham, à la place duquel il présidait depuis quelque temps la chambre des lords, qu'il reçut le grand-sceau, en 1683; et il fut créé pair, baron de Guilford, dans le comté de Surrey. Sa santé s'affaiblissait visiblement : ce motif et l'ascendant qu'obtenaient à la cour ses ennemis, Jefferies et Sunderland, l'engagèrent à résigner le grand-sceau, après la mort de Charles II. Il mourut à son château de Wroxton, près de Banbury, le 7 septembre 1685. Sa conduite a été jugée assez différemment par les historiens du temps. Les uns l'ont accusé d'une disposition à favoriser aveuglément les vues de la cour; d'autres lui accordent une véritable indépendance d'opinion : il désapprouva en effet plusieurs mesures de Charles, et surtout de Jacques II, relativement à la religion. On a de lord North quelques ouvrages sur des sujets bien différents : I. *Index alphabétique des verbes neutres*, imprimé dans la *Grammaire* de Lilly. II. *Mémoire sur la gravitation des fluides, considérée dans les vessies à air des poissons;* imprimé dans l'*Abrégé* (par Lowthorp) *des Transactions philosophiques*, vol. II, p. 845. Son opinion paraît avoir été adoptée par Boyle et par Ray. III. *Réponse à un écrit de sir Sam. Moreland sur son Baromètre statique;* inédite. On remarque que les baromètres, qui, avant lui, étaient fort rares, commencèrent dès-lors à devenir plus communs, et à se vendre dans les boutiques (*V.* MORLAND). IV. *Essai*

philosophique sur la musique, 1677, de 35 pages. Le docteur Burney y reconnaît un grand mérite, vu le temps où il fut écrit; mais aujourd'hui on y trouverait beaucoup d'erreurs et d'imperfections. La description qu'il fait de la vibration harmonique des cordes, ajoute Burney, semble avoir été adoptée par Euler, dans son *Tentamen novæ theoriæ musicæ*. V. Quelques *Compositions musicales* et des *Écrits politiques*. L.

NORTH (Frédéric, comte de Guilford, plus connu sous le nom de lord), homme d'état, de la même famille que le précédent, naquit le 13 avril 1732. Après avoir reçu une brillante éducation à l'université d'Oxford, il parut avec succès à la chambre des communes, et fut nommé, à l'âge de 26 ans (1759), l'un des lords de la trésorerie. En 1767, il occupa le poste de chancelier de l'échiquier, que la mort du célèbre Charles Townshend venait de laisser vacant. Au commencement de 1770, des discussions très-sérieuses dans le parlement ayant forcé la plupart des ministres à donner leur démission, lord North succéda au duc de Grafton, comme premier lord de la trésorerie; et c'est de ce moment que date son long ministère, époque désastreuse dans l'histoire de la Grande-Bretagne. Au mois de mars 1770, les affaires d'Amérique commencèrent à fixer plus particulièrement l'attention du parlement, et offrirent au public une occasion de juger les talents ministériels de lord North. Il débuta par proposer un bill pour la révocation de tous les droits imposés sur les marchandises importées dans les colonies d'Amérique, dont il excepta néanmoins le thé; et ce bill fut adopté par une grande majorité. Mais en voulant plaire à tous les partis, le bill n'en satisfit aucun; et l'on jugea dès-lors, disent quelques historiens, que ce ministre, avec de bonnes intentions, manquait de cette force de caractère, de cette prévoyance qui constituent le véritable homme d'état (1). Quoique le bill de lord North ne remplît pas complètement les desirs des colonies américaines, son influence fut si grande dans la plupart, et surtout dans celles du sud, que la tranquillité n'y fut pas altérée pendant l'année 1771, et qu'un instant de calme succéda aux troubles qui les agitaient auparavant. Il ne paraît pas douteux que si le ministère eût étudié avec sagacité le caractère et les intérêts des habitants de chaque province, et se fût attaché dès l'origine à augmenter le nombre de ses partisans, il n'eût empêché du moins que la révolte ne devînt générale. Mais lord North, satisfait du succès obtenu par ses palliatifs temporaires, ne sut pas embrasser dans son ensemble la situation de l'Amérique, et se fixer de bonne heure à un système général, soit conciliatoire, soit coërcitif: de là les funestes conséquences qui suivirent celui qu'il avait adopté. Le succès que son bill avait d'abord obtenu en Amérique, la diminution de la dette publique, l'accroissement du commerce et de la prospérité de la Grande-Bretagne, qu'on attribuait aux sages me-

(1) Des Anglais fort instruits, auxquels nous avons soumis notre article, pensent que ce jugement est un peu sévère, et qu'il ne fut d'ailleurs porté qu'après coup par la nation elle-même, et par les hommes d'état. Ils ajoutent que s'il y a quelque chose à blâmer dans les mesures que prit lord North dans les commencements de son ministère, ce n'est pas d'avoir suivi quelques errements de l'administration qui l'avait précédé, en cherchant à conserver une partie des impôts qu'elle avait établis sur les colonies d'Amérique; mais d'avoir employé des moyens insuffisants pour subjuguer les insurgés.

sures qu'il avait prises, portèrent, en 1773, sa réputation au plus haut degré. Ce fut cette même année, qu'il fit adopter son plan pour mettre un terme aux abus qui s'étaient glissés dans le gouvernement de l'Inde, et qu'il fit autoriser la compagnie à exporter les thés en Amérique, sans payer aucun droit. Cette dernière partie du bill excita dans le Massachusett une fermentation générale, qu'accrut encore la publication d'un rapport de Franklin sur la sévérité des moyens proposés par le gouverneur de la province. Des cargaisons de thé, qu'on voulait débarquer à Boston, furent jetées dans la mer par la populace de cette ville; et lord North fit prendre alors (1774) des mesures tellement rigoureuses contre les habitants, qu'ils invoquèrent l'assistance de leurs concitoyens. Des assemblées provinciales eurent lieu : elles approuvèrent la conduite de celle de Massachusett; et un congrès tenu à Philadelphie déclara que toutes feraient cause commune, puisque l'Angleterre avait violé leurs libertés en s'arrogeant le droit de les imposer. La révolte éclata bientôt de toutes parts; et le ministère détermina le parlement à décider, malgré l'opposition du comte de Chatham, et le penchant secret de lord North (1), que l'on emploierait la force des armes pour réduire les Américains. Pendant que l'administration adoptait ainsi des mesures coërcitives, lord North, au grand étonnement de l'opposition, et même d'une partie des adhérents du ministère, proposa un bill de conciliation, dans lequel il faisait d'importantes concessions aux révoltés. Les restrictions qu'on y mit avant de l'adopter, en changèrent le principe et le but; aussi fut-il mal accueilli en Amérique, où il fut considéré comme une pomme de discorde qu'on voulait jeter entre les différentes colonies. Nous n'entrerons pas dans le détail des opérations militaires en Amérique; il appartient à l'article de Washington. Nous dirons seulement qu'en 1779, après la défaite des Anglais à Saratoga (*V.* BURGOYNE, VI, 314), lord North ayant proposé un nouveau plan de conciliation, le congrès le rejeta avec indignation, et protesta qu'il ne traiterait que lorsque l'Angleterre aurait reconnu l'indépendance des colonies. La guerre déclarée successivement à l'Angleterre par la France, l'Espagne et la Hollande, vint augmenter les embarras du ministère. Sa détresse fut au comble, en 1781, lorsqu'on apprit que lord Cornwallis avait été obligé de se rendre, avec son armée, aux troupes américaines. L'opposition, dont les rangs s'étaient prodigieusement augmentés, ne laissa pas échapper cette occasion de décrier les ministres, et d'accélérer leur chute. La proposition d'une adresse au roi pour demander la paix avec l'Amérique, ayant passé malgré leurs efforts, on s'attendait qu'ils allaient se retirer, puisque lord North avait souvent déclaré qu'il ne resterait plus en fonction aussitôt qu'une majorité parlemen-

(1) On a prétendu, dans le temps, que c'était à contre-cœur que lord North employait des mesures coërcitives; qu'elles lui étaient commandées par le roi, avec lequel il avait été élevé; sa profonde vénération et son attachement pour ce souverain, lui faisaient craindre de le désobliger trop vivement, soit en adoptant une marche opposée à ses vues, soit en abandonnant le timon des affaires au moment d'une crise. La guerre avec les Américains était d'ailleurs devenue populaire, et lord North fut forcé de céder à l'opinion publique. On a dit aussi que ce ministre n'était que l'instrument du cabinet secret connu sous le nom des *amis du Roi*, à la tête duquel figuraient le comte de Bute et M. Jenkinson, depuis comte de Liverpool (*Voy.* ces noms).

taire cesserait de sanctionner ses actes. Mais il ne se tint pas pour battu, et prétendit qu'il ne voyait pas encore d'une manière bien claire que le parlement lui eût retiré sa confiance. Les attaques de l'opposition devinrent alors plus directes; et lord Cavendish, dans la séance du 8 mars 1782, demanda formellement le renvoi des ministres. Lord North se défendit encore avec succès; mais les membres indépendants et modérés ayant tenté vainement d'opérer une fusion entre les partis, le comte de Surrey (*V.* NORFOLK), allait renouveler la motion de lord Cavendish, lorsque North l'interrompit en annonçant qu'*il n'y avait plus d'administration* (1). Il demanda ensuite un ajournement, afin qu'on eût le temps d'arrêter de nouveaux arrangements; et il prit congé des communes comme ministre, en les remerciant de l'appui qu'elles lui avaient si long-temps prêté. Ainsi finit l'administration de lord North: on ne trouve, dans l'histoire d'Angleterre, aucune époque qui, dans le même espace de temps, soit marquée par plus d'événements malheureux. On peut les imputer en grande partie aux ministres: mais le blâme ne doit-il pas retomber aussi sur le parlement qui sanctionnait leurs actes; sur l'immense majorité de la nation qui avait demandé à grands cris la guerre; enfin sur le roi lui-même qui ne voyait dans les Américains que des sujets rebelles, se refusant à supporter les charges publiques, et qu'il fallait réduire à l'obéissance? Pendant l'administration du marquis de Rockingham, et celle de lord Shelburne, lord North se rangea du parti de l'opposition. Après la signature de la paix de 1783, où l'indépendance des États-unis d'Amérique fut reconnue, Fox et lord North attaquèrent cette mesure, quoique par des motifs différents. Des conférences eurent lieu entre les partisans de ces deux hommes d'état; et après quelques négociations, ils se réunirent pour renverser le ministère, et s'emparer eux-mêmes des rênes de l'administration. Les principes professés par lord North et par Fox avaient été tellement en opposition, qu'on n'ajouta foi à leur réunion qu'après la résignation de Shelburne et de ses collègues. Le nouveau ministère, connu sous le nom de *Ministère de la coalition*, et dans lequel lord North eut le département de l'intérieur, et Fox celui des affaires étrangères, ne fut définitivement constitué que le 20 avril 1783. Il réunissait les talents les plus éminents de la Grande-Bretagne: aussi les amis de leur pays en avaient-ils conçu de grandes espérances; mais il fut de courte durée, et la proposition du fameux bill de Fox sur le gouvernement et l'administration de l'Inde, amena sa dissolution. Ce bill, accepté à la chambre des communes, malgré la vive opposition de Pitt, fut rejeté à celle des pairs. A cette occasion, l'on prétendit que le roi s'était servi de lord Temple pour influencer les pairs, en leur faisant connaître combien il désaprouvait les dispositions de ce bill: Fox s'étant élevé avec force contre ces menées clandestines et inconstitutionnelles, le roi invita les ministres à lui envoyer leurs démissions (18 décembre 1783), et mit

(1) La victoire importante que lord Rodney gagna sur le comte de Grasse (12 avril 1782), quoique arrivée après le changement de ministère, pouvait être attribuée aussi bien aux mesures du gouvernement de lord North, qu'aux fautes commises par l'amiral français; et dans le temps l'on croyait assez généralement que si la nouvelle de ce succès eût été reçue à Londres avant la retraite du ministère, cette retraite n'aurait pas eu lieu.

le célèbre Pitt à la tête de la nouvelle administration. Lord North, que sa cécité avait empêché d'assister régulièrement aux débats du parlement, s'y rendit, en 1787, pour défendre l'Église anglicane contre la motion de M. Beaufoy, qui proposait la révocation de l'acte du *test*, en faveur des dissidents. Lord North s'était pénétré, à l'université d'Oxford, où il avait été élevé, des principes de l'Église établie. Il s'opposa donc avec chaleur à la révocation d'un acte qu'il considérait comme un des boulevards de la constitution, et auquel il attribuait la liberté dont jouissait l'Angleterre. Pitt combattit également la motion, mais par d'autres motifs; et elle fut rejetée. A l'époque de la maladie mentale du roi (1789), lord North, malgré la perte de sa vue et plusieurs infirmités réunies, prit une part active aux débats sur le plan de régence proposé par Pitt, et montra un grand talent dans cette discussion. « Le ministre, s'écria-t-il, n'est point effrayé de déléguer les grandes fonctions du pouvoir exécutif; et il tressaille de crainte, s'il s'agit des plus petits emplois. Disposez, dit-il, du pouvoir civil et politique, des emplois militaires, mais n'approchez pas de la cour: commandez les armées de terre et de mer, mais ne touchez pas aux troupes de la maison du roi. Que les chambres du parlement aient à-la-fois le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif; renversez les barrières de la constitution, mutilez le pouvoir souverain : vous pouvez faire tout cela ; mais gardez-vous de toucher aux pages, aux valets de garde-robe, aux gentilshommes inférieurs, aux lords de la chambre. — Cela me rappelle, ajouta North, les histoires que me contait ma vieille nourrice sur les exploits des sorcières : elles pouvaient s'élever dans les airs, agiter les éléments, soulever les tempêtes, disposer de la pluie, des éclairs et du tonnerre : elles pouvaient faire tout cela sans la moindre difficulté ; mais un fétu opposait à leur puissance une barrière insurmontable. » Malgré tous les efforts de lord North et des autres membres de l'opposition, le plan de Pitt fut adopté. North succéda à la pairie, lorsque le comte de Guilford, son père, mourut en 1790; mais il s'occupa peu des affaires publiques, jusqu'à la fin de ses jours, qui arriva le 5 août 1792. L'université d'Oxford, dont il était chancelier, rendit de grands honneurs à sa mémoire. Lord North joignait à une instruction profonde et variée, un goût tout-à-fait classique, et une grande connaissance des affaires et de l'histoire. Son éloquence était persuasive. il possédait au suprême degré ces qualités sociales, si souvent utiles aux ministres pour se faire et pour se conserver de nombreux amis; et ce genre d'esprit fin et plaisant sans amertume que les Anglais distinguent sous le nom de *wit humour*. Son début dans la carrière ministérielle avait été des plus brillants. Il parvint à calmer un instant les troubles qui affligeaient l'Amérique, et se plaça au premier rang des financiers, même au jugement de l'opposition, composée des plus grands talents du royaume. Diminuer les dépenses, et éteindre peu-à-peu la dette publique; imposer le luxe, en évitant les taxes qui pouvaient affecter matériellement la basse classe du peuple, telles étaient les bases du système qu'il avait adopté, et dont les malheurs du temps le forcèrent quelquefois à s'écarter. Il

mérite moins d'éloges comme homme d'état : sa politique fut versatile, et sans caractère bien prononcé. Disposé par inclination aux mesures conciliatrices, il les adopta presque toujours à contre-temps ; et lorsque la force des choses l'obligea d'en employer de coërcitives, il se laissa entraîner au fatal desir de plaire à son maître et à la nation, en subjuguant, par la force des armes, l'esprit républicain des insurgés d'Amérique, exalté au dernier point par les succès de Washington et par les écrits de Franklin. Quelques historiens lui reprochent d'avoir fait verser inutilement des flots de sang, et d'avoir fait perdre à l'Angleterre ses plus belles colonies : mais, comme nous l'avons dit, il fut entraîné par un concours de circonstances qu'il ne put ou ne sut pas maîtriser ; et ce n'est pas à lui seul que ce reproche peut être adressé. Lord North eut plusieurs enfants de son mariage avec miss Anne Speke, héritière des Dillington. Sa fille aînée épousa lord Glenbervie, pair d'Irlande, de l'illustre famille de Douglas. Ce respectable vieillard qui a occupé dans l'administration les postes les plus importants, a bien voulu nous fournir quelques renseignements sur son beau-père. — Frédéric North, comte de Guilford, l'un des fils de lord North, aujourd'hui pair de la Grande-Bretagne, s'est distingué par ses connaissances et par son goût pour les lettres. D—z—s.

NORTHAMPTON (Henri Howard, comte de), homme d'état anglais, frère puîné du 4e. duc de Norfolk (*Voy.* ci-dessus pag. 381), se fit distinguer de bonne heure par une instruction profonde et par une grande connaissance des affaires. Jacques Ier., à son avénement au trône (1603), le nomma l'un des membres de son conseil-privé, et, l'année suivante, gardien des cinq-ports, et gouverneur du château de Douvres. Le 13 mars, le roi le créa baron du royaume, et, peu de temps après, comte de Northampton. Après avoir été, pendant plusieurs années, l'un des commissaires qui exercèrent l'office de comte maréchal d'Angleterre, Northampton fut nommé, en 1605, chevalier de l'ordre de la Jarretière. En 1608, Jacques Ier. l'éleva au poste important de lord garde du sceau privé, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée le 15 juin 1614. Le comte de Northampton était très-bienfaisant, et faisait l'usage le plus honorable de sa fortune. On lui doit la fondation de trois hôpitaux, dont l'un est encore connu à Greenwich, sous le nom de collége de Norfolk. D—z—s.

NORTHUMBERLAND. *V.* Dudley et Grey.

NORTON (Thomas), auteur anglais du seizième siècle, habitait Sharpenhoe, dans le comté de Bedford. Il était attaché au barreau, et fut avocat de la corporation des papetiers. On présume qu'il mourut vers 1584. On a de lui plusieurs Traités, imprimés ensemble en 1569, où il se montre rigide calviniste : la Traduction de vingt-sept psaumes en vers anglais, dans la Version notée des psaumes, par Sternhod et Hopkins ; quelques traductions du latin ; et, à ce qu'on croit, les trois premiers actes d'une tragédie intitulée *Ferrex et Porrex*, composée en société avec Thomas Sackville, depuis lord Dorset, et qui a été ensuite réimprimée avec des changements considérables, sous le titre de *Gorboduc* : c'est, à ce qu'il paraît, la première pièce régulière du théâ-

tre anglais. Voltaire en parle assez plaisamment dans une de ses lettres (1). L.

NORTON (Jean), auteur anglais, vivait sous le règne de Charles II. On a de lui un livre intitulé : *Vade mecum des gens de lettres, solide et muet Mentor de l'étudiant raisonnable*, ou *Traduction, du latin en anglais, de Marcus Antonius Flaminius, avec des changements et des notes idiomatologiques et philologiques sur cet auteur.* Norton latinise son nom en celui de *Johanniculus Nortonulus*. Il paraît qu'il n'écrivit ce livre que pour avoir occasion d'essayer une réforme dans l'orthographe de sa langue, en suivant l'étymologie. Mais quoiqu'il eût du mérite, il n'avait ni les lumières ni le goût qui devaient présider à une pareille entreprise. D'après son système, on eût écrit *paur* au lieu de *poor* (*pauper*); *inimie* pour *enemy* (*inimicus*); *nome* pour *name* (*nomen*), etc. L.

NORWOOD (Richard), géomètre anglais, est connu principalement par la première mesure d'un arc du méridien qui ait été faite en Angleterre. Le plus important de ses divers ouvrages est sa Trigonométrie, imprimée à Londres en 1667 : l'épître dédicatoire est de 1634. Le recueil qu'on publia sous son nom, en 1694, est en trois parties, dont la première est cette même *Trigonométrie*, qui n'offre rien de remarquable ; la seconde est la *Pratique du marin* (*The seaman practice*) ; le troisième traite *de la Fortification*. C'est dans la seconde que se trouve la mesure du degré. Maupertuis, dans son livre de la figure de la terre, nous apprend que l'opération de Norwood fut terminée en 1635. Les hauteurs du soleil au solstice d'été furent prises à Londres et à York avec un sextant de cinq pieds de rayon. L'amplitude fut trouvée de 2° 28'. La route qui conduit de l'une à l'autre ville, fut mesurée à la chaîne, en observant les angles à tous les détours, au moyen d'un graphomètre. On en fit de même pour les diverses pentes ; et réduisant le tout à un arc du méridien, Norwood trouva 9,149 chaînes, d'où il conclut le degré de 3,709 chaînes et 5 pieds, qui font 57,300 toises suivant Newton ; 57,442 suivant Bailly, ou 57,424 suivant Lalande. Quoi qu'il en soit, ce degré est certainement trop fort de plus de 300 toises. Cette erreur n'aura rien de surprenant si l'on songe que le sextant et le graphomètre employés n'avaient pas de lunette. Snellius, plus habile géomètre, s'était trompé de 2000 toises quelques années auparavant. On peut juger, par ces deux exemples, de ce que l'on doit penser des degrés mesurés par les Grecs et les Arabes, et de la confiance que l'on peut accorder aux mesures plus anciennes, qu'on attribue à des peuples qui n'avaient ni verniers, ni lunettes, ni micromètres, ni même aucun instrument dont il reste la moindre mention. On a encore, sous le nom de Richard Norwood, quelques Lettres et Mémoires insérés dans les Transactions philosophiques, sur *le flux et le reflux* et les *puits d'eau douce creusés au bord de la mer* aux îles Bermudes, et sur *la pêche de la baleine* (1667, n°. 30), avec l'*Histoire naturelle de la Jamaïque* (1668, n°. 4), et sur la *mesure de l'arc du méridien* (1676, n°. 126). D—l—e.

(1) Lettre de Voltaire à l'acad. franç., lue à la séance du 25 août 1776 (tome XLIX de l'édition in-8°. de Kehl, *Mélanges littéraires*).

NORZI (Salomon), savant rabbin de Mantoue, florissait au commencement du dix-septième siècle. Son zèle pour la pureté du texte de la Bible, et son amour pour la critique sacrée, lui firent entreprendre un ouvrage de la plus haute importance. Il consulta plusieurs anciens manuscrits, parmi lesquels il distingua la *Bible de Tolède*, de 1277, qui lui servit comme de point d'appui ou de fondement dans toutes ses corrections. Il examina les plus anciens manuscrits de la Massore, les meilleures éditions qui en ont été faites, tous les écrivains qui en ont traité, les critiques anciens et modernes les plus accrédités, les bibles hébraïques imprimées, et en recueillit toutes les variantes. Il alla trouver Menahem de Lonzano, et puisa dans ses savantes conversations, des instructions qui furent déposées par celui-ci dans l'*Or thorah*. Il passa la mer, et s'exposa aux plus grands dangers, pour lire tout à son aise les ouvrages de Rabbi *Meir ben Todros*, qui lui furent très-utiles, et sur lesquels il aime à s'appuyer. Enrichi de tant de matériaux, il composa son excellent *Commentaire sur tout l'Ancien-Testament*, commentaire qui a rendu son nom immortel, et qui a mérité les éloges des Chrétiens et des Juifs, également intéressés à la conservation du dépôt sacré de la révélation. Cet ouvrage, achevé en 1626, intitulé par l'auteur: *Goder peretz* (Réparateur des ruines), fut imprimé avec le texte, 2 vol. in-4°., Mantoue, 1742, sous le titre de *Minchád scai* (Oblation généreuse). L'éditeur du *Commentaire* (Raphaël Chaïm Basila) a inséré dans le texte des corrections de Norzi. On les a laissées subsister ainsi dans une édition de la Bible, Livourne, 1780, comme déjà on en avait fait usage dans une édition de *Job* et des *Proverbes*, qu'on avait donnée à Mantoue, avant la publication du Commentaire. La Préface de Norzi n'a point paru à la tête de son ouvrage. Les rabbins de Mantoue en offrirent le manuscrit au comte de Firmian; et de là il passa dans la bibliothèque de l'abbé de Rossi (*Catalogo ragionato*, n°. 895). Ce savant homme avoue ingénument que les sources dans lesquelles avait puisé Norzi, nombreuses pour le temps où il vivait, n'étaient pas comparables pour la quantité à celles qu'avait consultées Kennicott, et encore moins à celles dont il avait lui-même fait usage. Outre le *Commentaire*, nous avons de Norzi des *Consultations légales*, Mantoue, 1588. L—b—e.

NOSSIS, femme grecque, dont il nous reste quelques épigrammes, naquit à Locres, dans la Grande-Grèce, vers la 114e. olympiade (324 ans avant J.-C.) Les anciens ne nous apprennent rien sur son compte; ensorte que ce n'est que par certains passages de ses vers, qu'il a été possible de fixer et l'époque de sa vie et le lieu de sa naissance. Douze de ses *Epigrammes* ont été conservées, soit par les anthologies de Planude et d'Agathias, soit par Suidas, soit par d'autres auteurs. Bentley en a corrigé quatre, dans sa *Dissertation sur les Épîtres de Phalaris*. Olearius les a toutes réunies et publiées, avec des notes, dans sa *Dissertatio de poetriis Græcis*, Leipzig, 1708. On les trouve aussi dans l'ouvrage de J. Chr. Wolf, *Poëtriarum octo fragmenta*, Hambourg, 1734, in-4°., et dans les *Analecta* de Brunck, tome 1: elles sont écrites dans le dialecte dorique. H—t.

NOSTRADAMUS. *V.* NOSTREDAME.

NOSTRE (ANDRÉ LE). *V.* LENOTRE, tom. XXIV, pag. 99.

NOSTREDAME (MICHEL DE), en latin *Nostradamus*, fameux astrologue, était né le 14 décembre 1503, à Saint-Remi, petite ville de Provence, d'une famille juive (1), nouvellement convertie (dit Astruc), et qui avait été comprise dans la taxe imposée sur cette nation en 1512; son père était notaire; son bisaïeul maternel, qui avait exercé la médecine avec quelque réputation, et qui avait été conseiller du roi René, lui enseigna les éléments du latin et des mathématiques: il acheva sa philosophie au collége d'Avignon, et alla ensuite étudier la médecine à Montpellier. Il sortit, en 1525, de cette ville, désolée par une fièvre pestilentielle, et parcourut les provinces voisines, donnant des soins aux malades qui lui accordaient leur confiance. Il revint prendre ses degrés à Montpellier, en 1529; et, sur les instances de son ami Jules-César Scaliger, il vint s'établir à Agen, où il se maria. Ayant perdu, au bout de quelques années, sa femme et les deux enfants qu'il en avait eus, le séjour d'Agen lui devint insupportable; et, après avoir parcouru la Guienne, le Languedoc et l'Italie, pendant douze ans, il revint en Provence, et finit par se fixer à Salon, où il épousa une demoiselle de très-bonne maison. Des maladies contagieuses qui affligèrent les villes d'Aix et de Lyon, lui fournirent l'occasion d'employer quelques remèdes secrets qui eurent beaucoup de succès, et dont il a donné la recette dans son traité des Fardements. Il est à remarquer qu'il fut appelé dans l'une et l'autre de ces villes par une délibération solennelle des autorités. Il obtint une réputation que ses confrères ne virent pas sans jalousie. Les tracasseries qu'il essuya de leur part, l'obligèrent de s'éloigner de la société. Vivant seul avec ses livres, sa tête s'échauffa au point qu'il crut avoir le don de connaître l'avenir. Il se borna d'abord à écrire ses prédictions dans un style énigmatique; mais réfléchissant qu'elles auraient un caractère plus prophétique s'il les mettait en vers, il en composa autant de quatrains, dont il publia sept *Centuries* à Lyon, en 1555. Ce recueil eut une vogue inconcevable, et que, sans doute, Nostradamus, lui-même, n'avait pas prévue. Tout le monde prit parti pour ou contre le nouveau prophète; les plus raisonnables, c'était le petit nombre, le regardèrent comme un visionnaire; les autres imaginèrent qu'il avait commerce avec le démon, ou que le ciel lui avait réellement révélé l'avenir. La superstitieuse Catherine de Médicis voulut voir cet homme extraordinaire; il fut mandé à Paris, et accueilli à la cour avec la plus grande distinction. Catherine l'envoya tirer, à Blois, l'horoscope des jeunes princes, et il revint comblé de présents. Encouragé par le succès, il augmenta son recueil, de trois *Centuries*, et en donna une nouvelle édition en 1558. Henri II mourut, l'année suivante, d'une blessure qu'il reçut dans un tournoi (*V.* HENRI II et MONTGOMMERY). Quelques fanatiques se persuadèrent que Nostredame avait prédit ce déplorable événement, dans le 35e. qua-

(1) Il s'en glorifiait, et avait la prétention d'être issu de la tribu d'Issachar; il se faisait l'application de ces paroles des Paralipomènes (I, 12, vers. 32): *De filiis quoque Issachar, viri eruditi, qui noverant singula tempora.*

train de la 1re. *Centurie* (1); et cette circonstance accrut encore la réputation du prophète. Le duc de Savoie et son épouse entreprirent le voyage de Salon pour voir ce personnage merveilleux ; et Charles IX, étant venu en Provence, lui fit expédier le brevet de son médecin ordinaire, et lui donna deux cents écus d'or. Mais les faveurs dont il était comblé par tous les princes, ne purent lui valoir, du moins pendant sa vie, l'estime des habitants de Salon : tandis que Chavigny venait du fond de la Bourgogne recueillir ses oracles (*V.* J.-Aim. CHAVIGNY, XIII, 312), le prophète était traité comme un imposteur par ses confrères et par la plupart de ses compatriotes. Nostredame mourut le 2 juillet 1566, et fut inhumé dans l'église des Cordeliers, où l'on voyait son épitaphe. Le peuple de Salon, dit Bouche (*Essai sur l'Hist. de Provence*, pag. 69), est encore dans l'idée qu'il se fit enfermer tout vivant dans son caveau, avec une lampe, du papier, de l'encre, des plumes et des livres, et qu'il menaça de la mort quiconque aurait la hardiesse de l'ouvrir. Cette croyance superstitieuse n'a pu qu'être fort utile aux spéculateurs qui ont donné de nouvelles éditions des *Centuries* de Nostredame, avec de nouveaux quatrains applicables aux événements récents. Les curieux ne recherchent que les anciennes éditions, Lyon ou Troyes, 1568, petit in-8°., et celle d'Amsterd., J. Jansson, 1668, petit in-12, qui fait partie de la collection française des Elzeviers. Les *Vraies Centuries de Me. Michel Nostradamus, expliquées sur les affaires de ce temps*, Paris, 1652, in-8°., sont un des nombreux libelles qui parurent cette année, contre le cardinal Mazarin. Parmi ceux qui ont écrit contre le prophète de Salon (1); on distingue Ant. Couillard (*Voy.* ce nom, X, 89), et Conrad Badius, qui publia à Genève, en 1562, une satire en vers, intitulée : Les *Vertus de notre maître Nostradamus*. Le nombre de ceux qui ont cherché à découvrir un sens à ses quatrains, est beaucoup plus grand; mais on se contentera d'indiquer : *Commentaire sur les Centuries de Nostradamus*, par Chavigny, Paris, 1596, in-8°.; la *Concordance des Prophéties* de Nostradamus avec l'histoire, par Guynaud, ibid., 1693, in-12; *la Clef de Nostradamus*, par un solitaire (M.... curé de Louvicamp, diocèse de Rouen), ibid., 1710, in-12, et les *Nouvelles considérations puisées dans la clairvoyance instinctive de l'homme, sur les oracles, les sibylles, les prophètes, et particulièrement sur Nostradamus*, par Théod. Bonys, Paris, 1806, in-8°. On trouvera des détails sur les éditions des Centuries de Nostradamus, et sur ses commentateurs, dans le *Polyhistor* de Morhof, liv. I, ch. X, et dans les *Mémoires* de l'abbé d'Artigny, tome II, III et VII. Avant de publier ses *Centuries*, Nostredame avait

(1) Voici ce fameux quatrain :

Le lion jeune le vieux surmontera ;
En champ bellique par singulier duel,
Dans cage d'or les yeux lui crevera.
Deux plaies une, puis mourir ; mort cruelle !

(1) Tout le monde connaît le joli distique latin qui fut fait contre les centuries de Nostredame :

Nostra damus cùm falsa damus, nam fallere nostrum est;
Et cùm falsa damus, nil nisi nostra damus.

Lacroix du Maine qui l'a inséré dans son article sur Nostredame, l'attribue à Jodelle; mais La Monnoye nous apprend que Fréderic Spanheim le cite comme étant de Bèze, et que Patin le donne à Charles Utenhove, Gantois, qui l'a effectivement inséré dans son livre des *Allusions*; de sorte que l'auteur n'en est pas connu.

mis au jour (de 1550 à 1567) un *Almanach*, contenant des prédictions sur les saisons et les temps les plus favorables à l'agriculture : cet almanach, qui fut contrefait de son vivant, a donné naissance à une foule de productions du même genre, qui n'ont pas peu contribué à entretenir dans les campagnes des idées superstitieuses. Duverdier cite encore de Nostradamus quelques ouvrages entièrement oubliés : I. *Opuscule de plusieurs exquises receptes, divisé en deux parties*, dont la première montre la manière de faire divers fardements et senteurs pour la face; et le second, à faire confitures de diverses sortes, tant en miel, que sucre et vin cuit, Lyon, 1572, in-16. Le *Traité des fardements* avait déjà été imprimé à Lyon, en 1552, et sous le titre de *Singulières receptes pour entretenir la santé du corps*, à Poitiers, en 1556. Il y indique la composition d'une poudre dont il s'était servi utilement pour chasser les odeurs pestilentielles (*V.* les *Mémoires* d'Astruc, *pour l'histoire de la Faculté de Montpellier*, 314). On cite une édition de l'opuscule des *Confitures*, Anvers, Plantin, 1557. II. *Le remède très-utile contre la Peste et toutes fièvres pestilentielles*, avec la manière d'en guérir; aussi la singulière recepte de l'oint dont usait l'empereur Maximilien, premier du nom, Paris, 1561, in-8°. III. La *Paraphrase de Galien, sur l'exhortation de Menodote aux études des Beaux-Arts*, etc., trad. du latin, Lyon, 1558, in-8°. Outre les ouvrages cités dans le corps de cet article, on peut encore consulter l'*Abrégé de la Vie de Michel Nostradamus*, par Palamède Trone de Condoulet, de la ville de Salon, sans date, in-4°. de 12 pag., et surtout *la Vie* du même personnage, par Haitze, Aix, 1712, in-12. Adelung lui a donné une place dans son *Histoire de la Folie humaine*, VII, 105. On trouve, dans le *Mercure* (août et septembre, 1724) *deux Lettres* sur la personne et sur les écrits de Nostradamus. Son portrait a été gravé un grand nombre de fois dans tous les formats; et il fait partie de la *Collection* d'Odieuvre.

W—s.

NOSTRÈDAME (JEAN DE), frère puîné de Michel, exerça long-temps la charge de procureur au parlement d'Aix. Il s'était appliqué avec beaucoup de zèle à recueillir les ouvrages des anciens poètes provençaux; et, si on l'en croit, il avait formé une collection précieuse « de livres escripts en » lettres de main, tant en latin, fran- » çais que provençal. » Il en perdit la plus grande partie dans les troubles qui désolèrent Aix, en 1562; mais, à l'aide de ceux qui lui restaient, il composa un ouvrage intitulé : *Les Vies des plus célèbres et anciens poètes provensaux, qui ont floury du temps des comtes de Provence*, Lyon, 1575, in-8°. Cet ouvrage fut traduit aussitôt en italien par J. Giudici, ibid., 1575, in-8°.; mais cette traduction étant très-défectueuse, le célèbre Crescimbeni en donna une nouvelle, avec des corrections et des additions importantes, Rome, 1710, in-4°. (1) L'*Histoire littéraire des troubadours*, par Millot, ne peut pas tenir lieu de la compilation de Nostredame, qui contient beaucoup de notices précieuses, et des détails du plus grand intérêt sur les mœurs et les usages

(1) Crescimbeni en publia, en 1722, une 2e. édition corrigée et augmentée, et l'inséra dans le tome II de la *Storia della volgar poesia* (*V.* CRESCIMBENI).

d'une époque que l'imagination se plaît à parer des plus riantes couleurs. Certainement les recits de Nostredame ne sont pas d'une vérité rigoureuse : mais, comme le remarque La Monnoye, il n'a point imaginé les fables qu'il rapporte ; il n'a fait que les répéter d'après la tradition, ou d'après des manuscrits qu'il cite et dont on ne peut révoquer en doute l'existence de son temps. Son ouvrage sera donc toujours recherché par les amateurs de notre ancienne littérature (1). Jean de Nostredame mourut en 1590. Il a laissé en manuscrit des *Mémoires depuis l'an* 1080 *à* 1494, qui font partie de la bibliothèque de la ville de Carpentras (*V*. La *Biblioth. hist. de la France*, nº. 38066). On assure que César, son neveu, dont l'article suit, en a tiré ce qu'il y a de mieux dans son *Histoire de Provence*.

W—s.

NOSTREDAME (César de), le second des fils de Michel, né à Salon en 1555, mourut en cette ville en 1629. Il aima les arts, et s'adonna même avec quelque succès, à la peinture : il cultiva aussi la littérature; et l'on a de lui un recueil de *Pièces héroïques et Poésies*, imprimé à Toulouse en 1608, in-12 : mais l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur est l'*Histoire et chronique de Provence, où passent de temps en temps, et en bel ordre, les anciens poètes, personnages et familles illustres qui ont fleuri depuis six cents ans*, etc., Lyon, 1614, in-fol. L'auteur manque de critique, et son style n'est pas celui qui convient à l'histoire ; mais la partie qui traite des troubles dont il avait été le témoin, est pleine de détails curieux et intéressants. Il fut récompensé de son travail par le brevet de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XIII : ce fut pour lui un encouragement à le continuer; et l'année de sa mort, il adressa au célèbre Peiresc une *Suite* de son histoire de Provence, depuis l'an 1601 jusqu'à 1618. Ce manuscrit passa du cabinet de Peiresc dans celui de Thomassin de Mazaugues; en 1771, il faisait partie de la bibliothèque de Carpentras (*V*. la *Biblioth. hist. de la France*, 38109). On cite encore de Nostredame un opuscule qui ne peut être que fort rare, intitulé : *Discours sur les ruines et misères de la ville de Salon*, Aix, 1598, in-12, de 24 pag. L'auteur prend à la tête les titres de gentilhomme et premier consul de cette ville. Son portrait a été gravé par Th. de Leu, in-4º. — Nostradamus (Michel), dit le jeune, pour le distinguer de son père, voulut aussi se mêler de pronostiquer l'avenir, mais ses prédictions furent démenties par l'événement, et le nouveau prophète devint la fable de toute la province. L'abbé Leclerc dit (*Bibl. de Richelet*) que Michel abandonna cette science, et qu'il se contenta de publier un *Traité d'Astrologie*, Paris, 1563. Malheureusement pour lui, il ne persista pas dans cette sage résolution. Il se hasarda de prédire que le Pouzin, petite ville du Vivarais, assiégée par les troupes royales, périrait par le feu ; et pour n'être pas trouvé en défaut, comme cela lui était arrivé tant de fois, lors de la prise de la ville il mit lui-même le feu à différentes maisons : mais Saint-Luc, l'ayant aperçu, lui fit pas-

(1) Les travaux de M. Raynouard, secrétaire perpétuel de l'acad. française, et de M. Fauriel, permettent d'espérer que nous pourrons jouir, avant peu d'années, d'une *Histoire complète de la littérature provençale*.

ser son cheval sur le corps, et le tua, l'an 1574 (*V.* Lamothe-le-Vayer, *Discours de l'instruction de Mgr. le Dauphin*). Faute d'avoir su la date de cet événement, Leclerc et ceux qui l'ont suivi sont tombés dans d'étranges méprises. W—s.

NOTARAS (Chrysanthe), patriarche de Jérusalem, florissait au commencement du dix-huitième siècle. C'était un des plus savants prélats grecs de cette époque. Il était neveu de Dositheüs, qui fut aussi patriarche de Jérusalem. Il possédait à fond le grec ancien et moderne, le latin, le français et l'italien; et il était surtout mathématicien, et géographe fort habile. Il avait aussi des connaissances très-étendues en théologie. Né en Morée, il appartenait à cette illustre famille des Notaras, dont il est question dans l'Histoire byzantine. Ayant fait ses premières études à Constantinople sous la direction du patriarche, son oncle, il passa, jeune encore, en Italie; étudia les hautes sciences dans l'université de Padoue, et parcourut presque toute l'Europe savante, pour augmenter ses connaissances. Il fit un assez long séjour à Paris, où il se perfectionna dans l'étude de l'astronomie, en suivant avec ardeur les leçons du célèbre Cassini, qui le regardait comme un de ses meilleurs élèves, et avait pour lui une estime particulière. Chrysanthe s'attira l'amitié de presque tous les hommes de la capitale qui étaient les plus distingués dans les sciences. Il était intimement lié avec le père Lequien, auquel il fournit d'abondants matériaux pour la composition de son *Oriens christianus*. En retournant en Grèce pour y propager les lumières, Chrysanthe passa par Bukarest en Valachie, où il fut reçu avec enthousiasme (car sa réputation était déjà très-grande parmi ses compatriotes): on le conduisit à la cathédrale, avec beaucoup de pompe; et il y prononça, selon l'usage d'alors, devant un nombreux auditoire, un discours pour prouver que son long séjour en Europe n'avait point ébranlé sa fidélité et son attachement à l'Église orientale, dont il était membre. Ce discours, débité avec chaleur, produisit le plus grand effet. Peu de temps après, Notaras se rendit à Constantinople, et fut présenté solennellement devant le saint synode. Il fut nommé ensuite, par le chapitre du Saint-Sépulcre, archevêque métropolitain de Césarée, en Palestine. Revêtu de cette dignité, il fut envoyé deux fois par le synode, en qualité de *legatus*, auprès de l'empereur de Russie; enfin, il fut élu à l'unanimité patriarche de Jérusalem, le 8 février 1707, le lendemain de la mort de son oncle Dositheüs, son prédécesseur. En 1715, Chrysanthe fit imprimer, à Tergovist, en Valachie, un Recueil de traités concernant les rits et les dogmes de l'Église orientale. On remarque dans ce Recueil un excellent ouvrage de ce savant prélat, intitulé: Περὶ τῶν ὀφφικίων, etc., c'est-à-dire, *Des Dignités de l'Église orientale*, suivi d'un autre traité du même écrivain, sur *l'Origine et la propagation du christianisme en Russie*, sur les *Quatre patriarches grecs de l'empire Othoman, et sur ceux de Russie*. Ces deux livres furent d'une grande utilité au savant auteur de l'*Oriens christianus*. La partie de cet ouvrage de Chrysanthe, qui concerne l'Église orthodoxe de Russie, est d'une extrême importance pour l'histoire ecclésiastique de ce vaste empire, histoire qui était presque in-

connue en France, avant la publication de ce livre, dont le père Le Brun a beaucoup profité. « Cet illustre auteur, dit le savant oratorien » (t. II, p. 423 de ses *Dissert. sur* » *les Liturg.*), dont l'ouvrage nous » est venu de Constantinople, avec » l'ambassadeur de la Porte, s'est » appliqué à exposer exactement tout » l'état ecclésiastique de la Moscovie, qu'il regarde comme une » Église très-orthodoxe, etc. (1) » Chrysanthe publia dans la même année (1715), un grand travail de Dositheus, son oncle, ayant pour titre, Περὶ τῶν ἐν Ἱεροσολύμοις πατριαρχευσάντων, ou *Histoire des patriarches de Jérusalem*, depuis saint Jacques jusqu'à présent. C'est un énorme volume in-fol., écrit en grec moderne ecclésiastique, et accompagné de la vie de l'auteur, rédigée par Chrysanthe. Ce dernier composa aussi une excellente géographie sous le titre de Εἰσαγωγὴ εἰς τὰ γεωγραφικὰ καὶ σφαιρικά, ou *Introduction à la géographie et à la sphère*, écrite en grec moderne très-pur, et imprimée à Paris, en 1716, in-fol., aux frais du Saint-Sépulcre, et avec une préface du prince J. N. Alex. Maurocordato. Ce livre est fort estimé en Grèce, et se trouve dans toutes les bibliothèques des écoles de cette contrée; mais, en France, il est extrêmement rare. Parmi les écrits arabes que le savant maronite Assemani (2) apporta de l'Orient à Rome, on trouve : « *Chrysanthi patriarchæ Hierosolymitani Epistola ad suos diœcesanos, de impressione libri continentis homilias* 66 » *Athanasii patriarchæ Hierosolymitani, et Joannis Chrysostomi* » *homiliam de paschate Resurrectionis.* » Ce recueil, accompagné d'une traduction arabe, fut imprimé à Alep, en 1711, aux frais du Saint-Sépulcre. On imprima également à Alep, en 1722, une Lettre pastorale écrite en grec et en arabe, que le synode de Constantinople, après un grand conciliabule tenu à la même époque, adressait aux Chrétiens grecs d'Antioche, pour les prémunir contre certaines hérésies. Cet écrit est attribué à Chrysanthe, qui résidait alors à Constantinople, et qui fit partie de ce fameux conciliabule. C'est par le zèle pieux de cet illustre prélat, que le temple du Saint-Sépulcre fut rebâti en 1719, avec le consentement de la Porte : consentement qui coûta des sommes immenses aux malheureux Chrétiens de l'Orient. Chrysanthe Notaras mourut à Constantinople, dans l'année 1733, justement regretté de toute sa nation, et laissant, dans les annales de la Grèce moderne, un nom que ses vertus et ses vastes connaissances ont illustré. — Son frère, Néophyte NOTARAS, grand-vicaire du Saint-Sépulcre, et son parent Demetrius NOTARAS, premier médecin et conseiller intime de Nicolas Maurocordato, prince de Valakie, se distinguèrent aussi dans la Grèce moderne par l'étendue de leur érudition. N—o.

NOTHNAGEL (JEAN-ANDRÉ-BENJAMIN), peintre et graveur à l'eau-forte, naquit à Buch, principauté de Saxe-Cobourg, en 1729. Il fut un des plus heureux imitateurs de Téniers; et ses petits tableaux de cabinet, dans le genre de ce maître, sont pleins d'esprit et de vérité. En 1747, il alla s'établir à Francfort sur le Mein, et épousa la veuve du

(1) Voyez aussi le *Journal des savants*, ann. 1726, p. 592.

(2) Voyez sa *Biblioth. orient.*, t. I p. 631, nº 90.

directeur d'une manufacture de papiers peints, chez lequel il était employé en qualité de peintre. Doué d'un esprit actif et sage, il donna une nouvelle extension à sa fabrique, et en fit, en peu de temps, un des établissements de ce genre les plus remarquables. Mais ce qui a le plus contribué à le faire connaître, ce sont ses estampes gravées à l'eau-forte. On le regarde en Allemagne et en Hollande comme celui de tous les graveurs qui se rapproche le plus de Rembrandt. C'est surtout dans les têtes et les bustes qu'il a excellé. Ses pièces les plus remarquables sont : I. Le *Buste d'un Turc*, estampe d'un bel effet, dans le goût de Rembrandt. II. Le *Portrait d'Aly Bey*. III. Le *Portrait du juif Baer*, de Francfort. IV. Le *Portrait du prince Radziwil*. V. Deux *Paysages ornés de ruines et de tombeaux*, etc. Husgen a publié le Catalogue de l'œuvre de cet artiste, qui se compose de soixante pièces, sous ce titre : *Artistisches Magasin*, Francfort, 1790, in-8°. P—s.

NOTKER (Le B.), surnommé *Balbulus* ou *le Bègue*, était né à Heiligau, près de la célèbre abbaye de Saint-Gall, où il fut élevé dès son enfance, et où il prit ensuite l'habit de saint Benoît. Quoique d'un tempérament faible, il se montra l'un des plus rigides observateurs de la règle, et partagea tous ses moments entre la prière, la lecture des Livres saints et l'étude des sciences. Il se rendit bientôt fort habile dans la théologie et la littérature, et ne s'appliqua pas avec moins de succès à la musique. Il succéda à Ratpert, son ami, dans l'emploi d'écolâtre, qu'il remplit un grand nombre d'années. Sur la fin de sa vie, il ne s'occupa plus que de la transcription des manuscrits ou de la rédaction de ses ouvrages. Il mourut le 6 avril 912, en réputation de sainteté. Hugues, évêque de Constance, après avoir procédé, par l'ordre du pape Jules II, aux informations nécessaires pour la béatification de Notker, autorisa les religieux de Saint-Gall à honorer sa mémoire d'un culte particulier : mais l'Église n'a pas encore statué à cet égard. Un écrivain du treizième siècle, nommé Ekbard, a composé une *Vie* de Notker, publiée par Canisius, dans les *Antiquæ lection.*, et insérée depuis dans le *Recueil* des Bollandistes (mois d'avril, tome I), avec des notes : elle est remplie de détails fabuleux; et les faits y sont d'ailleurs si mal disposés, que cette pièce ne peut être d'aucune utilité pour l'histoire. On a de Notker plusieurs opuscules, parmi lesquels on citera : I. *De interpretibus divinarum Scripturarum*; ce petit Traité a été publié par Bern. Pez, dans le *Thesaur. anecdotor.*, 1re. part., 1-13. Il y a quelque érudition, mais point de critique. II. *Sequentiæ*; les Séquences sont des proses ou prières rimées, qu'on chante dans les églises de France et d'Allemagne, aux messes solennelles, après la lecture de l'épître. D. B. Pez a publié une partie des *Séquences* de Notker, à la suite de l'ouvrage précédent, sur un manuscrit incomplet de l'abbaye de Saint-Emmerau de Ratisbonne. III. *Carmina sacra*, dans les *Antiq. lectiones* de Canisius, et dans le tome 27 de la *Bibl. maxim. Patrum*. IV. *Quid singulæ litteræ in superscriptione significent cantilenæ*. Ce fragment d'un opuscule de Notker sur la valeur des notes musicales, a été publié par Mabillon, dans l'*Appendix* au tome IV des *Annales de l'ordre de saint Benoît*; et par Gerbert,

dans les *Script. ecclesiast. de musicâ*, I, 95. Gerbert a fait suivre ce fragment d'un Traité en langue théotisque (ou francique), qu'il attribue à Notker-Labeon, V. *Martyrologium*. C'est le plus important des ouvrages de Notker; mais il ne nous est point parvenu en entier : les manuscrits les plus complets finissent au 26 octobre. Ce Martyrologe a été publié par Canisius. VI. On attribue encore à Notker une *Vie de Charlemagne*, publiée, après Pithou et Canisius, par André Duchesne, dans les *Scriptor. rer. Francor.*, tome 2, et sur un manuscrit plus correct, par Frédéric Hahn, dans la *Collect. monumentor.*, tome 1. On trouve d'amples détails sur Notker et les autres écrivains de l'abbaye de Saint-Gall, qui ont porté le même nom, dans la *Bibl. med. et infim. latinitatis*, de J. Alb. Fabricius, et dans l'*Histoire littéraire de France*, VI, 134-44. W—s.

NOTKER dit Labeo, moine de Saint-Gall, né dans le xe. siècle, avait ce surnom de *Labeo*, qui le distingue de deux autres Notker du même couvent, à cause de ses grosses lèvres. Il dirigea pendant longtemps les écoles de l'abbaye, et se signala autant par son savoir que par ses vertus. A la différence de la plupart des savants des cloîtres, qui écrivaient alors en latin, Notker se servit de la langue teutonique ou francique, et traduisit, dans cet idiome national, le Psautier de David, le livre de Job, les Morales de saint Grégoire, Boëce, l'*Organum* d'Aristote, et Martianus Capella, *De Nuptiis Mercurii et Philologiæ*. Nous parlerons tout-à-l'heure du Psautier; on ignore ce que sont devenues les traductions du livre de Job et des Morales de saint Grégoire : quant aux trois autres ouvrages, ils existent en manuscrit dans la bibliothèque de Saint-Gall. Les annales de cette abbaye assurent que Notker quoique jouissant encore d'une bonne santé, prédit sa mort la veille de la saint Pierre, et qu'ayant distribué la nourriture aux pauvres, selon la charge qu'il en avait, il mourut après l'office de la fête, le 29 juin 1022. Ses manuscrits restèrent, pendant plusieurs siècles, ensevelis dans son couvent : ce ne fut qu'au milieu du seizième siècle que le savant bourgmestre de Saint-Gall, Vadianus, donna connaissance au public de ces monuments précieux du langage teutonique; cependant aucun de ces manuscrits ne fut imprimé. Plus d'un siècle après, en 1675, un Français, Simon de la Loubère, s'étant procuré en Suisse une copie du psautier de Notker, la communiqua au savant Schilter, qui était occupé alors à recueillir les plus anciens restes de la littérature teutonique. Il se passa de nouveau un demi-siècle sans que le psautier fût imprimé. Schilter mourut; et ce ne fut qu'en 1726, que le professeur Frick, à Ulm, publia enfin le *Thesaurus* de Schilter. On y trouve, dans le premier volume, le psautier de Notker, sous le titre suivant : *Notker tertii Labeonis Psalterium Davidicum è latino in théotiscam veterem linguam versum*, etc. Il est précédé d'une notice savante et judicieuse sur Notker par le P. Franke, bibliothécaire de Saint Gall. Avant que ce recueil parût, Lambecius ayant découvert dans un château en Autriche un psautier en langue teutonique, et se souvenant que l'abbé Trithème avait parlé d'un ouvrage de ce genre, laissé par Ottfried de Weissembourg, antérieur d'un siècle à Notker, l'attribua à cet Ottfried.

son opinion fut adoptée par Mabillon et plusieurs autres savants. Schilter lui-même fut ébranlé dans son premièr sentiment, et n'osant se prononcer ni pour Ottfried ni pour Notker, il choisit un terme moyen, en admettant qu'Ottfried avait traduit les psaumes en teutonique, et qu'un siècle après, Notker avait rajeuni son langage. Cependant il est démontré aujourd'hui que Notker est seul auteur de cet écrit, compté par les Allemands au nombre des premiers monuments de leur littérature. Ekkehard le jeune, doyen de Saint-Gall et disciple de Notker, cite le psautier parmi les ouvrages de son maître; le manuscrit, que l'on voit dans la bibliothèque de Saint-Gall, et qui a été écrit sur parchemin au douzième siècle, contient ces mots : *Incipit translatio barbarica psalterii Notkeri tertii ;* et il finit par ce distique du copiste :

Notker teutonicus domino finitur amicus ;
Gaudeat ille locis in paradysiacis.

Deux copies manuscrites de cet ouvrage, que la même bibliothèque possédait autrefois, ont disparu: les autres ouvrages teutoniques de Notker qu'elle conserve encore, ressemblent entièrement, quant au style et à la manière de traduire, au psautier; et après chaque ligne de l'original vient la traduction teutonique. Quant au psautier d'Ottfried, dont parle Trithème, il était, suivant cet auteur, en 3 volumes et en rimes : il doit donc être distingué d'avec celui de Notker (1). L'abbaye de Saint-Gall ayant compté plusieurs moines du nom de Notker, on a fréquemment confondu l'auteur des traductions teutoniques avec ses homonymes, entre autres avec Notker l'abbé, qu'on a quelquefois surnommé le troisième, comme Notker aux grosses lèvres ; l'abbé était le neveu d'un autre Notker, surnommé le *médecin* ou le *physicien*, ou le *peintre*, parce qu'il pratiquait ces arts, ou encore *grain de poivre*, à cause de la discipline sévère qu'il maintenait. Ce dernier, issu d'une famille noble, mourut en 975. On trouve les trois principaux religieux qui ont porté le nom de Notker, distingués dans cinq vers latins, qui étaient inscrits sur une des copies anciennes du psautier de Notker aux grosses lèvres, et dont voici les deux premiers :

Balbus *erat Notker*, Piperis granum *fuit alter*,
Tertius hic Labeo *datus est cognomine lato*, etc.

La Notice du P. Franke sur Notker Labeo a été très-bien analysée dans les *Beytræge zur kritischen Geschichte der deutschen Sprache*, etc. Leipzig, 1734 ; cahier 8, tome 2, p. 576. M. Gley a donné le commencement du psautier de Notker, avec une Notice sur les divers manuscrits que l'on connaît de ce curieux monument, dans sa *Langue et littérature des anciens Francs*, 1814, in-8°., p. 253-57. D—G.

NOTTINGHAM (Charles-Howard comte de). *V.* Howard, XX, 624.

NOUAL DE LA HOUSSAYE (Alexandre de), membre de l'académie celtique, et de plusieurs autres sociétés littéraires, naquit à Rennes, le 11 novembre 1778. Toute sa vie publique fut renfermée dans les fonctions d'avocat à la cour de Rennes, et de chef du bureau de jus-

(1) Le dialecte employé par Ottfried diffère assez sensiblement de celui de Notker, comme on en peut juger par le commencement de l'Oraison dominicale, qu'ils donnent l'un et l'autre. Version d'Ottfried :
Fater unser, thu in himilon bist.
Uuih si namo thiner.
Version de Notker :
Vater unser, du in himile bist.
Din namo uuerde geheiliget.
V. les *Beytræge* cités plus haut, p. 590-91.)

tice criminelle au ministère du grand-juge. Un Éloge de Duclos, son compatriote et l'ami de sa famille, fut son début littéraire, et obtint le prix décerné par l'académie de sa ville natale. Breton, et adonné à des recherches archéologiques, Noual appartenait de droit à l'académie celtique, aujourd'hui société royale des antiquaires de France: parmi les différents morceaux qu'il a fournis aux Mémoires de cette société, l'on remarque ses Dissertations sur Corseult et les *Curiosolites*, et sur la *Roche aux fées*, monument druidique passé sous silence dans l'ouvrage de Cambry et de Johanneau. La *Biographie universelle* a compté Noual de la Houssaye parmi ses rédacteurs; et là encore, ses travaux eurent sa province pour objet: ses articles, si l'on excepte ceux d'*Asan*, de *Bessaraba*, etc. princes de Valakie, sont consacrés à des Bretons, entre lesquels il nous paraît avoir un peu trop négligé d'Argentré (1). Il préparait, sur la fin de sa vie, un précis historique et statistique sur la Moldavie et la Valakie. L'altération rapide de sa santé, naturellement délicate, lui fit desirer de respirer l'air de son pays natal; il quitta Paris, le 23 mai 1812; et le 25, trois heures après son arrivée à Rennes, il avait cessé de vivre. Dans les dispositions philantropiques de son testament, on reconnaissait encore le Breton aux secours qu'il avait légués aux malheureux marins entassés dans les pontons de l'Angleterre. Nous ne devons point omettre celle de ses productions qui aura peut-être le plus de lecteurs; c'est un *Voyage au Mont-Saint-Michel, au Mont-Dol et à la Roche aux Fées*, Paris, 1811, in-18. L'éloge de Noual, par Paganel, se trouve dans le 2e. vol. des Mémoires de la société des antiquaires de France, pag. 49-51. F—T.

NOUE (François de la), gentilhomme breton, né en 1531, porta les armes, dès son enfance, dans les guerres d'Italie. Il semblait que le sort de ce brave et malheureux capitaine fût d'être pris dans toutes les

(1) C'était trop peu qu'une phrase pour nous montrer le jurisconsulte dans d'Argentré. Il s'était acquis une si haute réputation, que Charles IX, à son passage à Châteaubriand, en 1570, desira le voir et le consulter. En 1580, il fit partie des commissaires nommés par Henri III, pour réformer la coutume de Bretagne; et il obtint, dans les discussions, une prépondérance marquée. Les titres des *donations*, des *prisages* et appréciations, et celui des *fiefs*, furent arrêtés en entier sur sa rédaction. Après avoir figuré comme principal auteur de cette législation municipale, il en devint le commentateur. Il affecta de contredire Dumoulin, plus par émulation et par jalousie, que par raison, dit Hévin, qui a réfuté plusieurs erreurs accréditées par lui. On trouve dans le 4e. vol. des œuvres d'Henrys, une table des points principaux sur lesquels différaient Dumoulin et d'Argentré. Quelquefois l'avis de celui-ci est préférable: mais plus souvent les raisons qu'il emploie, contribuent à persuader de la vérité du sentiment adopté par Dumoulin; et l'on s'aperçoit qu'il poussa trop loin les conséquences des principes qu'il développe. L'élégance de son style l'a fait appeler *bel-esprit*, par Bretonnier, qui l'accuse avec exagération de porter plus de fleurs que de fruits. Les défauts réels de d'Argentré sont d'avoir embrassé quantité de matières étrangères à son sujet, d'être quelquefois obscur, embarrassé, et de s'attacher avec affectation à combattre les opinions des jurisconsultes. Ces défauts frappent surtout dans son long traité sur les prescriptions et les *appropriances*, ou formalités tendantes à rendre la propriété irrévocable contre les tiers. C'est sur les donations qu'il a écrit avec le plus de soin. Les œuvres de d'Argentré, recueillies par son fils, Paris, 1608, 1613, 1621, in-fol., contiennent, sous le titre de *Commentarii in patrias Britanniæ leges*, un travail sur divers titres de l'ancienne coutume, un traité sur le partage des nobles, un autre des lots, une interprétation fautive de l'assise du comte Geoffroy, l'*Aitiologie*, ou notes sur la coutume réformée, et six consultations. Ce recueil a été souvent réimprimé depuis l'édition de 1621, qui n'a pas cessé d'être la plus recherchée. Poullain de Bélair a donné une traduction réduite du commentaire de d'Argentré (*V.* Poullain-Duparc). L'Histoire de Bretagne, par d'Argentré, a été pareillement abrégée par Lescenval. Dans l'édition de 1582, le jurisconsulte breton s'exprimait sur les droits et l'ancienne indépendance de sa province, de manière à causer de l'ombrage au gouvernement. Le procureur-général du parlement de Paris, La Guesle, dénonça, et fit supprimer, par arrêt, tout ce qui pouvait se trouver d'exemplaires non vendus de cette édition, devenue fort rare en conséquence, et à laquelle on en substitua une cartonnée.

rencontres : c'est ce qu'il éprouva aux journées de Saint-Quentin, de Jarnac, de Moncontour, et dans la guerre des Pays-Bas. Son engagement dans les nouvelles opinions lui fit prendre part aux troubles civils. En 1567, il surprit Orléans, pour le prince de Condé, qui l'envoya ensuite commander les Calvinistes de Poitou, de Saintonge et de l'Aunis. La Noue mit une petite armée en campagne, avec laquelle il s'empara de plusieurs places, et fit lever le siége de quelques-unes. Ses expéditions ne furent suspendues que par l'opération qu'on lui fit, de lui couper le bras gauche, dont l'os avait été fracassé au siége de Fontenai-le-Comte, en 1570. On en substitua un de fer, à l'aide duquel il pouvait tenir la bride de son cheval. C'est de là que lui vint le surnom de *Bras-de-fer*. Le traité de pacification fit mettre bas les armes aux deux partis qui déchiraient le sein de la France, et laissa le loisir à La Noue d'aller faire usage de ses talents contre les ennemis de l'État. Il fut envoyé dans les Pays-Bas en 1571, et surprit Valenciennes; mais il ne put empêcher, l'année suivante, la prise de Mons, où il s'était enfermé. A son retour en France, Charles IX l'accueillit honorablement, et résolut d'employer son crédit sur les religionnaires, pour engager les Rochelois à se soumettre. La Noue ne se chargea qu'avec répugnance, de cette négociation dont il prévoyait le mauvais résultat : en effet elle ne lui produisit que des chagrins; car ce peuple, aigri par les horreurs de la Saint-Barthélemy, et excité par des ministres factieux, ne voulut jamais écouter aucune proposition. Après la mort de Coligny, le sage La Noue fut le guide et l'oracle du jeune roi de Navarre. Après avoir hésité longtemps sur le parti qu'il avait à prendre entre sa religion et son roi, il accepta enfin le commandement militaire de la Rochelle, qui lui fut offert par les citoyens, dans l'espérance que cette place lui fournirait plus de moyens pour les amener à une conciliation. Mais, quelque activité qu'il développât, quelque succès même qu'eussent ses entreprises pour défendre cette ville contre l'armée du duc d'Anjou qui l'assiégeait, il n'en devint pas moins suspect au parti dominant, à cause des sentiments de modération qu'il s'efforçait d'inspirer, et des conseils pacifiques qu'il cherchait à faire prévaloir. Le ministre La Place, homme grossier et violent, après avoir prodigué les noms les plus odieux à ce héros pacificateur, finit par lui donner un soufflet. La Noue, sans s'émouvoir, arrête les gentilshommes de sa suite, qui voulaient percer l'insolent ministre, et se borne à le renvoyer à sa femme, *pour remédier*, dit-il, *au dérangement de sa raison.* Cependant, voyant qu'il était impossible de rétablir la paix dans cette ville, il en sortit avec quelques officiers des plus modérés, et se retira dans le camp du duc d'Anjou, auquel il fut très-utile, en faisant échouer, par ses sages conseils, un projet de conspiration, à la tête de laquelle était le duc d'Alençon. L'année suivante, 1574, La Noue changea entièrement de système : convaincu que la politique tortueuse de la cour ne laissait plus à son parti, d'autre sûreté que dans une guerre ouverte, il fut le premier à y porter les Rochelois, et à les engager à faire cause commune avec tous les autres réformés de France. Il mit leur ville en état de défense,

prit Bronage, les îles de Rhé et d'Oléron, rendit leur marine formidable, et se procura, par les riches prises qu'il faisait, de quoi fournir largement aux frais de la guerre. A la paix, il repassa au service des états, qui le nommèrent maréchal-de-camp général : il leur rendit des services importants, et se signala en plusieurs rencontres; mais étant tombé entre les mains des Espagnols, ils le retinrent pendant cinq ans. Henri de Navarre paya sa rançon. Dès qu'il eut appris que Henri III s'était réuni avec le roi de Navarre, La Noue alla leur offrir ses services contre la Ligue. Le jeune duc de Longueville, qui commandait l'armée royale avant la bataille de Senlis, l'appelle à la tête des bataillons, le salue général, et exhorte les officiers à le reconnaître. « *Quant à moi*, dit le prince, » *je lui obéirai comme un soldat.* » Le généreux La Noue, voyant que les traitants refusaient de faire les avances pour acheter les munitions de guerre et de bouche qu'il s'agissait d'introduire dans la place : « *Oh bien!* dit-il, *ce sera donc moi* » *qui ferai la dépense ? Garde son* » *argent quiconque l'estimera plus* » *que son honneur! Tandis que* » *j'aurai une goutte de sang et un* » *arpent de terre, je l'emploierai* » *pour la défense de l'état où Dieu* » *m'a fait naître.* » Et il engagea sa terre des Tournelles aux marchands qui devaient fournir les munitions. Sa petite armée était très-inférieure à celle des Ligueurs, commandée par le duc d'Aumale ; mais il fit de si bonnes dispositions, qu'il remporta une victoire complète. Cette action lui valut un brevet pour la première place de maréchal de France ; mais les révolutions qui arrivèrent depuis, en empêchèrent l'exécution. Il continua de servir avec gloire. Henri IV l'envoya en Bretagne, avec la qualité de lieutenant-général, sous le prince de Dombes, pour faire la guerre au duc de Mercœur. Le siége de Lamballe ayant été entrepris contre son avis, en 1591, il voulut monter sur une échelle, pour mieux observer ce qui se passait dans la place. Une balle, qui lui effleura le front, le fit chanceler; et comme il n'était accroché que par son bras de fer, il se fracassa en tombant, et mourut, au bout de quinze jours, des suites de cette chute. La Noue excellait surtout dans la guerre de chicane : bois, ravines, montagnes, marais, tous les obstacles que présente un pays coupé et couvert, il savait les tourner à son avantage. Jamais il n'était sans ressource. Battu un jour, il se remontrait en force le lendemain. C'est par un tel art, qu'il arrêta, en Bretagne, les progrès du duc de Mercœur. Ses talents militaires étaient relevés par la candeur de ses discours, sa modération, sa droiture, une équité incorruptible; par un air doux et affable des manières polies et engageantes, par une éloquence vive et naturelle. Il fut également regretté des Protestants et des Catholiques ; et sa mémoire est restée intacte dans le cœur de tous les Français. Michel Montaigne distingue parmi les *vertus d'une grandeur peu commune* de son temps, « la constante bonté, dou- » ceur de mœurs, et facilité cons- » ciencieuse de monsieur de La Noue, » en une telle injustice de parts ar- » mées... où toujours il s'est nourri, » grand homme de guerre et très- » expérimenté. » Ce brave capitaine maniait aussi bien la plume que l'épée. Nous avons de lui : *Discours politiques et militaires*, composés

pour charmer l'ennui de sa longue captivité, et dont il y a plusieurs éditions; la première à Bâle, 1587, in-4°., et la dernière en 1638, in-8°. On voit, par le premier chapitre de cet ouvrage, que l'auteur croyait à l'astrologie judiciaire, maladie assez commune dans son siècle. A cela près, il respire, d'un bout à l'autre, le caractère d'honnête homme, que l'histoire reconnaît dans La Noue : le style en est net et les réflexions judicieuses; mais on y trouve bien des choses qui décèlent l'écrivain protestant. Cependant on remarque dans les Observations sur les guerres civiles, qui sont à la suite, une sincérité rare; les fautes des Calvinistes y sont relevées avec la même franchise que tout ce que la conduite des Catholiques a eu de louable. La Noue avait fait des *Remarques* sur l'histoire de Guichardin, qui sont imprimées en marge de la traduction française de Chomedey, Paris, 1568 et 1577; Genève, 1577 et 1583. Celles qu'il avait composées sur les *Vies* de Plutarque, n'ont point vu le jour. (*V.* AMYRAULT). La Noue ne laissa pour héritage à ses enfants, que des dettes contractées au service de l'état (1). — Odet DE LA NOUE, son fils aîné, s'étant plaint à Henri IV de ce que des sergents avaient arrêté ses équipages à cause des engagements que son père avait pris pour le service de ce prince : *La Noue*, lui dit publiquement le roi, *il faut payer ses dettes, je paye bien les miennes;* puis, le tirant à l'écart, il lui donna des pierreries, afin de les engager à la place de son équipage. Cet Odet de La Noue se distingua au service, et mourut entre 1610 et 1620. Ses *Poésies chrétiennes*, Genève, 1594, in 8°, font honneur à son cœur, et à son zèle pour le roi. On lui attribue un ouvrage intitulé : *Vive description de la tyrannie*, Reims, 1577, in-16. Comme il n'avait que dix-huit ans à cette époque, on doute qu'il eût été en état d'écrire d'une manière aussi forte, à moins qu'on ne suppose que son père l'ait dirigé dans ce travail. Lancelot (*Méthode latine* de Port-Royal), et après lui, Sorel, La Monnoye et Le Duchat, attribuent au sieur de La Noue, fils du *Bras de fer*, un *Dictionnaire des rimes françaises, selon l'ordre des lettres de l'alphabet,... plus un amas d'épithètes, recueillies des œuvres de Dubartas*, (Genève), Vignon, 1596, in-8°. L'amas d'épithètes doit être attribué à Simon Goulard, commentateur de Dubartas. Une seconde édition parut à Cologny (1), en 1624. — NOUE (Stanislas-Louis DE LA), comte du Vair, petit-neveu du précédent, né en 1729, se signala dans la guerre de sept ans, à la tête des volontaires, et fut tué dans une retraite à Saxenhausen, à l'âge de 31 ans. Louis XV dit de lui, en apprenant sa mort : Je viens de *perdre un homme, qui serait devenu le Laudon de la France.* T-D.

NOUE (JEAN SAUVÉ, surnommé DE LA), né à Meaux, en 1701, dut en partie son éducation à la protection du cardinal de Bissy. Ses études achevées, il se fit comédien, de désespoir, dit-on, d'avoir manqué

(1) Mencke, dans sa *Bibliotheca doctorum militum*, l'appelle en latin *Nonaeus* ; Sax et Jœcher l'appellent *Lanovius* ou *Noas* ; en voyant ces deux noms, on se douterait à peine qu'ils s'appliquent au même personnage.

(1) Ce lieu d'impression a embarrassé Goujet (*Bibl. fr.*, III, 4[illegible]); ce savant bibliographe ne faisait pas attention que les imprimeurs protestants, pour échapper à la censure de l'index qui proscrivait indistinctement toutes les éditions de Genève, les publiaient souvent sous la rubrique de Saint-Gervais ou de Cologny, faubourgs ou villages voisins de cette métropole du calvinisme. C. M. P.

une place de précepteur qui lui était promise. Ce motif est d'autant plus vraisemblable, qu'il n'avait point, pour le métier d'acteur, de ces heureux moyens naturels, qui ordinairement en déterminent le goût. Sa figure était triste et ingrate, sa voix faible et rauque, son geste et son débit également froids : à la vérité, tant de désavantages étaient rachetés en partie par sa rare intelligence. La Noue était même un homme d'esprit. Ayant débuté à Fontainebleau en 1742, dans le rôle d'Essex, il plut assez à la reine pour qu'elle témoignât le desir qu'il fût reçu sur-le-champ au Théâtre-Français ; et il fut goûté à Paris, ainsi qu'à la cour. Le public, qui estimait en lui l'homme et l'auteur dramatique, lui fit toujours un assez bon accueil. En 1746, il composa, pour le mariage du Dauphin, une comédie-ballet, intitulée *Zélisca*, qui réussit beaucoup à la cour, et lui valut la place de répétiteur des spectacles des petits appartements. Le duc d'Orléans lui donna aussi la direction de son théâtre de Saint-Cloud. Sa mauvaise santé lui fit quitter la comédie, peu d'années avant sa mort, arrivée le 15 novembre 1761. Son premier ouvrage fut la petite comédie des *Deux bals*, jouée à Strasbourg, en 1734. L'année suivante, il donna aux Italiens, à Paris, le *Retour de Mars*, pièce de circonstance, qui eut un grand succès. En 1739, fut représentée, aux Français, sa tragédie de *Mahomet second* (1). Le dénouement, fourni par l'histoire, fut trouvé atroce ; mais on remarqua de l'énergie dans le rôle du sulthan, une noble fermeté dans celui d'Irène, et un mélange heureux de fierté et de soumission dans celui de l'Aga : en général, les mœurs locales parurent assez bien observées. La pièce offre un grand nombre de beaux vers ; mais on aurait desiré que le style en fût moins inégal, moins incorrect, et que la force n'y fût pas mêlée de tant d'enflure. Le dernier ouvrage de La Noue fut la *Coquette corrigée*, jouée en 1755 : elle réussit peu dans la nouveauté et aux premières reprises ; mais, depuis, elle a dû quelque vogue au talent d'une actrice célèbre, Mlle. Contat. Cette comédie, sans mériter peut-être l'excès de sévérité avec laquelle Laharpe l'a traitée dans son *Cours de littérature*, doit du moins être considérée comme un ouvrage de la mauvaise école. Son plus grand tort est d'avoir donné naissance à une foule de comédies sans observation, sans gaîté, sans naturel, dont le style n'est qu'un jargon faux, digne des personnages chimériques auxquels il sert de langage. Les *Œuvres de théâtre* de La Noue ont été publiées en un vol. in-12, Paris, 1765. A—G—R.

NOUET (Jacques), jésuite, né au Mans en 1605, entra dans la Société en 1623, enseigna les humanités, et se livra ensuite au ministère de la chaire. Quand le livre *De la fréquente communion* d'Arnauld

(1) Senac de Meilhan, dans son livre intitulé, *Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France depuis la révolution*, a énoncé une opinion, qui est aussi de tradition dans la famille de M. Gayot, ancien préteur royal de Strasbourg, et depuis principal dépositaire de la confiance du duc de Choiseul, ministre de la guerre, lequel lui avait donné le titre d'intendant de l'armée. On croyait assez généralement, lorsque *Mahomet II* parut, que M. Gayot avait eu la plus grande part à la composition de cette tragédie, si même il n'en étoit l'auteur. Il n'en est jamais convenu ; mais alors un homme du monde, et surtout un homme en place, n'osait, à moins qu'il n'eût un talent connu et des plus remarquables, attacher publiquement son nom à une production d'esprit, et surtout à une pièce de théâtre représentée. L—P—E.

parut, Nouet le signala dans ses sermons comme un ouvrage pernicieux : on prétend qu'il l'avait précédemment approuvé ; mais il n'y en a aucune preuve. Quoi qu'il en soit, les évêques qui avaient approuvé ce livre, mécontents de Nouet, le citèrent, dit-on, dans une assemblée qu'ils tinrent à Paris, de concert avec d'autres prélats, et le forcèrent de désavouer ce qu'il avait avancé. C'est Dupin qui raconte ce fait, dans son *Histoire ecclésiastique du dix-septième siècle*. Nouet fut, pendant vingt-cinq ans, recteur des colléges d'Alençon et d'Arras. Il fut un des adversaires les plus vifs de Lenoir, théologal de Séez, prédicateur attaché aux nouvelles opinions de ce temps. Il paraît que c'est à lui qu'il faut attribuer l'écrit intitulé : *Remercîment du consistoire de N. aux théologiens d'Alençon, disciples de saint Augustin*; écrit dirigé contre Lenoir et ses amis. Dupin cite encore de Nouet une *Réponse aux Provinciales*; je ne sais si cette indication est bien sûre. Ce qui a le plus fait connaître le père Nouet, ce sont ses ouvrages ascétiques : on a de lui, dans ce genre, des *Méditations sur la vie cachée, souffrante et glorieuse de Jésus-Christ*, 7 vol. in-12; — la *Vie de Jésus-Christ dans les Saints*, 2 vol.; — l'*Homme d'oraison*, 5 vol., réimprimé en 1767; — la *Dévotion à Jésus-Christ*, 3 vol. in-4°. Tous ces ouvrages parurent de 1674 à 1678 : le style en a vieilli, mais on y trouve beaucoup de connaissances des choses spirituelles ; et des personnes exercées sur ces matières en font un cas particulier. Nouet était, en 1676, dans la maison professe de Paris ; Dupin place sa mort en 1680.

P—o—t.

NOUET (Nicolas-Antoine), astronome, né le 30 août 1740, à Pompey en Lorraine, vécut plusieurs années dans l'ordre de Cîteaux : de là le nom de *dom Nouet*, qu'il porta jusqu'à la révolution, et sous lequel il est cité dans la *Connaissance des temps*. Vers la fin de 1780, il était venu habiter l'observatoire de Paris, pour s'y livrer aux observations et aux calculs astronomiques, sous la direction du comte de Cassini. Il eut une grande part à ce qui se publiait annuellement dans les Mémoires de l'académie, sous le nom du directeur de l'observatoire et de ses trois élèves. On dut à Nouet le calcul de la première orbite elliptique de la planète Uranus. Il donna, dans la Connaissance des temps, de 1789, les longitudes et les latitudes des villes de la France, d'après les opérations trigonométriques de Cassini, et les formules de Duséjour pour le sphéroïde aplati. En 1784, il avait été envoyé à Saint-Domingue, en qualité d'astronome, pour y construire la carte des débouquements et de la côte française de cette île. De retour vers 1785, il vint reprendre, à l'observatoire, le cours de ses premiers travaux. Quand la Convention voulut donner une administration nouvelle à l'Observatoire, elle nomma provisoirement quatre professeurs, et choisit Cassini avec ses trois élèves. Ces professeurs devaient être égaux en tout, et se nommer librement un président temporaire. L'ancien directeur n'ayant pas voulu se prêter à cet arrangement, Nouet se trouva le plus ancien et le plus connu de ces professeurs. En 1795, il fut appelé au dépôt de la guerre, pour lier à la France, par de grands triangles, les départements du Rhin. En 1796, il

se transporta en Savoie, pour des opérations du même genre. En 1798, on sentit le besoin d'un astronome pour l'expédition d'Egypte, qui se préparait alors. On avait fait des propositions à l'un des commissaires chargés de mesurer la méridienne de France : cette opération était encore loin de son terme. Charmé d'avoir un si bon prétexte à faire valoir pour être dispensé d'une mission qui faisait craindre beaucoup de dangers, une grande perte de temps, et ne promettait que des résultats trop peu importants ou du moins trop peu sûrs, cet astronome proposa Nouet, qui avait l'habitude et l'expérience nécessaires. Nouet fut accepté. Ce n'est pas qu'il n'eût été fort intéressant de mesurer de nouveau l'arc du méridien entre Syène et Alexandrie ; mais cette opération, qui, dans les circonstances les plus tranquilles, n'eût pas été sans quelque difficulté peut-être, pouvait devenir tout-à-fait impraticable en temps de guerre. Nouet partit, ayant pour adjoint le fils aîné de Méchain. Ils commencèrent ensemble la triangulation dont devait résulter une nouvelle carte de cette contrée si célèbre et si mal connue. Nouet détermina les longitudes et les latitudes de 36 points remarquables de l'Egypte. Ces travaux auraient pu donner un arc du méridien de 7°. 24', un peu plus grand que celui d'Eratosthène. Il inséra, dans la Décade égyptienne, les premiers résultats de ses calculs. Il trouvait 56880 toises pour la valeur du degré, 711 pieds pour le stade égyptien, 21 pouces et 23 centièmes pour la coudée égyptienne, 487 pieds et 543 millièmes pour le stade grec, et 19,5017 pouces pour la coudée. Malheureusement ces conclusions étaient un peu hypothétiques. Nouet n'avait pu mesurer aucune base, du moins avec les attentions nécessaires ; il n'avait pu observer aucune étoile. Toutes ses latitudes avaient été déterminées par les hauteurs méridiennes du soleil ; et, dans ces calculs, il s'était glissé des erreurs assez sensibles. Syène, qu'on avait crue sous le tropique, lui parut d'abord être à 24° 8' 6" de latitude : elle n'est réellement qu'à 24° 5' 23". L'auteur de cet article possède un manuscrit des 36 positions de Nouet, avec les corrections interlinéaires de presque toutes les latitudes, et une lettre de l'auteur, qui signale les erreurs qu'il a reconnues. C'est à cette copie autographe qu'il faudrait s'en rapporter, plutôt qu'à ce qui a pu être imprimé en Egypte, ou gravé sur quelques monuments dans le pays. Ces fautes ont été corrigées pour la plupart, dans la Description de l'Egypte (tome 1, Mémoires); et ceux qui consulteront cet ouvrage, feront bien de préférer les nombres consignés dans le Mémoire même, à ceux que l'on voit dans le tableau où ils ont été réunis à la dernière page; car il existe encore dans ce tableau une erreur de 10' sur la latitude de la tour de Bogaseh. Les autres nombres sont, à très-peu de chose près, conformes au manuscrit autographe. Ce Mémoire a pour titre : *Exposé des résultats des observations astronomiques faites en Egypte depuis le 1er. juillet 1798, jusqu'au 28 août 1800.* Un Mémoire posthume, imprimé dans la même collection, tome II, 3e. livraison, ne contient que des observations thermométriques et hygrométriques, sans aucun discours. A son retour en France, en avril 1802, Nouet aurait pu entrer au

bureau des longitudes, en qualité d'astronome adjoint : il préféra la place d'ingénieur au bureau de la guerre, que le gouvernement lui avait conservée pendant son voyage; et il alla reprendre ses triangles en Savoie, en qualité de chef de section et directeur des opérations topographiques de la carte du Mont-Blanc. Ce titre, quelques années après, fut changé en celui de colonel. L'embonpoint extraordinaire qu'il avait acquis dans les dix dernières années de sa vie, le rendit moins propre aux fonctions pénibles auxquelles il avait sacrifié une existence plus tranquille. Le 23 avril 1811, se trouvant à Chambéri, il avait soupé modérément; le lendemain matin, sur les cinq heures et demie, en voulant s'habiller, il se sentit suffoqué, et demanda un verre d'eau, qu'il ne but pas entièrement. Les seules paroles qu'il proféra, furent : *Je suis perdu*. On le remit sur son lit, où il expira peu de moments après, malgré les secours du médecin, son hôte et son ami, emportant avec lui les regrets de tous ceux qui travaillaient sous ses ordres. Il ne nous reste de Nouet que les ouvrages mentionnés dans cette notice. Après la levée d'une carte et la mesure d'un degré, un autre objet encore devait séduire un astronome transplanté en Egypte : c'était le lever héliaque de Sirius, auquel les anciens Egyptiens se rendaient fort attentifs, parce qu'il leur annonçait le débordement du Nil. Un horizon constamment embrumé ne permit pas à Nouet de tenter cette observation, toujours si difficile et si incertaine. Il est probable que les anciens Egyptiens n'ont jamais été plus heureux, et que quand Sirius leur apparaissait pour la première fois chaque année, il était déjà de plusieurs degrés au-dessus de l'horizon; en sorte que des astronomes beaucoup plus habiles que n'ont jamais été ceux de l'Egypte, n'auraient pu tirer aucune conséquence d'un phénomène si mal observé. Nouet hasarda quelques conjectures sur les monuments d'Esné et de Dendera, sur l'astronomie égyptienne et son antiquité : mais il n'a rien terminé, ou du moins nous ne connaissons point de Mémoire de lui sur aucun de ces objets litigieux. D—L—E.

NOUH Ier., 4e. prince persan de la dynastie des Samanides, fils et successeur de Naser, l'an 331 de l'hég. (943 de J.-C.), commença son règne par un beau trait de clémence et de générosité. Abou'l Fadhl Mohammed, fils d'Hamouyah, gouverneur d'Ismaël, frère aîné de Nouh, avait engagé Naser à déclarer son élève héritier du trône, et montré peu d'égards pour Nouh. Après la mort d'Ismaël et de Naser, il s'était éloigné de la cour, par défiance d'un prince dont il croyait avoir encouru la haine. Nouh s'empressa de le rappeler à Bokhara, l'accueillit avec bonté, l'assura que le passé était oublié, et lui donna le gouvernement de Samarkand. L'an 332, Nouh envoya son général Abou-Aly Ibn-Mohtadj, pour recouvrer Reï, dont Rokn ed-daulah s'était mis en possession. Abou-Aly fut vaincu par le prince Bowaïde, et perdit tous ses bagages : mais l'année suivante, il prit Reï, s'empara d'Hamadan, et poussa ses conquêtes jusqu'au Kurdistan. Cependant Nouh, ayant reçu à Nischabour des plaintes graves sur ce général et ses lieutenants, lui ôta le gouvernement du Khoraçan, et lui défendit de se mêler de l'administration et des impôts dans les pays qu'il venait de soumettre. Outre de

cet affront, Ibn-Mohtadj appelle Ibrahim, oncle de son souverain, lequel s'était retiré à la cour de Nasser ed-daulah à Moussoul, et le conduit en triomphe vers l'autre extrémité de la Perse, pour le placer sur le trône. Alarmé de cette révolte, Nouh traversa le Djihoun avec les troupes de la Transoxane, et vint à Mérou. En vain il sacrifia son vézyr, accusé par la voix publique d'avoir, par ses violences et ses injustices, provoqué la révolte d'Abou-Aly. Cet acte de faiblesse lui fut fatal. Abandonné par la majeure partie de ses soldats, il repassa le fleuve en fugitif, et gagna Bokhara, d'où il fut bientôt obligé de se réfugier à Samarkand. Alors Abou-Aly entra dans Bokhara, et y fit proclamer Ibrahim dans la khothbah, l'an 335. Mais quelques motifs de défiance le déterminèrent peu après à se retirer dans le Turkestan. Ibrahim, ne se sentant pas capable de gouverner l'empire, le remit à son neveu, et ne se réserva que le commandement général des armées : ces deux princes, s'étant ainsi réconciliés, marchèrent contre Abou-Aly. Ce général les vainquit, se rendit maître de Bokhara, qu'il fut sur le point de réduire en cendres, et plaça sur le trône Abou Djâfâr Mohammed, frère de Nouh. Bientôt soupçonnant encore quelque trahison, il se retira de nouveau dans le Turkestan. Nouh accourut aussitôt pour reprendre la couronne; il pardonna généreusement à son frère et à son oncle, et borna sa vengeance à la mort d'un seul émyr. L'an 339, Mansour, gouverneur du Khoraçan, reconquit Reï et tout le Djebal sur les Bowaïdes; peu après, le secours de Moezz ed-daulah (*V.* ce nom), la mort de Mansour, et la dispersion de son armée, rendirent toute cette vaste province à Rokn ed-daulah. Le rebelle Abou-Aly, étant rentré en grâce auprès de Nouh, obtint, en 340, le gouvernement du Khoraçan : mais cette réconciliation ne fut ni sincère ni durable. Par une indulgence trop commune et trop souvent funeste aux princes de sa race, Nouh avait cédé le Djordjan à Waschmeghyr, frère et successeur du fameux Mardawidj (*V.* ce nom). Waschmeghyr, inquiet et ambitieux, détermina le prince samanide à recommencer la guerre contre les Bowaïdes, et joignit ses troupes, comme vassal, à l'armée dont le commandement fut confié à Ibn-Mohtadj, en 342. Rokn ed-daulah, à leur approche, abandonna Reï, et se renferma dans Tabrek, où il soutint un long siége. Mais les rigueurs de l'hiver contraignirent Abou-Aly de consentir à la paix, qui fut conclue par la médiation d'Abdel-Rahman al-Sofy, le plus célèbre astronome et mathématicien de son temps. Rokn ed-daulah s'obligea de payer un tribut de 200 mille dinars (2 millions), et conserva ses états. Waschmeghyr, ennemi mortel de Rokn ed-daulah, ayant accusé Abou-Aly d'intelligence avec ce prince, Nouh, sans écouter la justification de son général, le déclara rebelle. Abou-Aly se retira auprès de Rokn ed-daulah, qui, par l'influence de son frère Moezz ed-daulah, lui fit obtenir du khalyfe Moty-Lillah, l'investiture du Khoraçan. Ibn-Mohtadj entra dans cette province, l'an 343, et y supprima le nom de Nouh dans les prières publiques. L'émyr samanide mourut sur ces entrefaites, vers la fin de l'année 954 de J.-C., après un règne de 12 ans, laissant pour successeur son fils Abdel-Melek Ier. Il fut surnommé *émyr hamid* (le prince loua-

lile), à cause de ses vertus et de la pureté de ses mœurs. A—T.

NOUH II (Aboul Cacem), 8e. prince de la même dynastie, et petit-fils du précédent, monta sur le trône de la Transoxane, l'an 365 de l'hég. (976 de J.-C.), après son père Mansour-Ier., sous la régence de sa mère; mais son règne, qui dura près de vingt-deux ans, ne fut qu'une longue minorité : il le commença sous les plus heureux auspices. La puissance samanide, chérie des peuples soumis à ses lois, était encore respectée de ses vassaux, et redoutable a ses voisins. Les princes bowaïdes même, qui possédaient presque toute la Perse, payaient tribut à la cour de Bokhara (V. Adhad ed-daulah). Des hommes pleins de capacité secondaient la régente, et dirigeaient l'administration civile et militaire; mais leur mésintelligence et leur ambition bouleversèrent bientôt l'empire, et le firent pencher vers sa ruine. La révolte de Khalaf, prince feudataire du Seïstan, fut le signal de sa décadence (V. Khalaf) : les intelligences de ce rebelle avec Abou'l Houcein Simdjour, firent perdre à ce dernier le gouvernement du Khoraçan, que Nouh confia, en 371, à Hosam ed-daulah Tasch, son grand-chambellan. Vers ce temps-là, Cabous, fils de Waschmeghyr, et Fakhr ed-daulah, ayant été chassés de leurs états par Mowayed ed-daulah et par Adhad ed-daulah, frères de ce dernier, trouvèrent un asile dans le Khoraçan, où Tasch fut chargé, par Nouh, de les rétablir sur les trônes du Djordjan et de Reï (V. Fakhr ed-daulah, XIV, 12, et Cabous, au Supplément). Cette entreprise échoua par la perfidie de Faïk, second chambellan du monarque samanide, lequel s'éloigna du champ de bataille au moment de l'action. Le grand-vézyr Otby, suivant les ordres de Nouh, fit des levées considérables, en faveur des deux princes détrônés; et il se proposait de commander la nouvelle expédition, lorsqu'il fut assassiné par les agents de Simdjour, qui lui attribuait sa disgrace, et de Faïk, qui craignait d'être puni de sa trahison. Nouh ayant alors appelé Tasch à Bokhara pour y maintenir la tranquillité, Abou'l Houcein et Faïk, pendant l'absence de ce dernier, s'emparèrent du Khoraçan. Tasch recouvra Nischabour; mais Balkh fut cédé à Faïk, et Simdjour eut Hérat. Bientôt le nouveau vézyr, d'accord avec les deux factieux, priva Tasch de son gouvernement et de la charge de généralissime, pour en investir Simdjour. Tasch alla chercher à son tour un asile chez Fakhr ed-daulah, que la mort de son frère Mowaïed ed-daulah avait mis en possession des états de Reï et d'Ispahan. Il en obtint des secours qui l'aidèrent à rentrer dans Nischabour, d'où il envoya sa justification à la cour de Bokhara. Mais le crédit de ses ennemis prévalut auprès de la régente et du jeune monarque. Repoussé par des forces supérieures, il se retira dans le Djordjan, dont Fakhr ed-daulah lui céda les revenus; et il y mourut, en 379. Vers le même temps, Abou'l Houcein Simdjour étant mort aussi à Nischabour, son fils Abou-Aly lui succéda dans tous ses apanages et ses emplois. Il ne tarda pas à se brouiller avec Faïk; et voyant que ce rival était plus en faveur à la cour, il traita secrètement avec Haroun Bagra-Khan, souverain du Turkestan, pour partager avec lui l'empire samanide. Informé de la marche et des des-

seins du khan des Turks, Nouh lui oppose une armée, qui est battue. Il donne à Faïk le gouvernement de Samarkand; le perfide, au lieu de défendre cette frontière, se retire sans combattre. Nouh prend l'alarme, s'enfuit de Bokhara sous des vêtements obscurs, traverse le Djihoun, et vient à Amoul-Chat, où ses sujets fidèles accourent se ranger autour de lui. Mais, sourd à ses instances, l'ingrat Abou-Aly lui refuse toute espèce de secours. Le khan des Turks, resté maître de tout le Mawar el Nahr, était venu jusqu'à Bokhara : il y tomba malade, reprit le chemin de ses états, et mourut avant d'y arriver, l'an 383. Nouh rentra aussitôt dans sa capitale, où il fut reçu avec la plus vive alégresse. Il n'avait pas encore eu le temps de raffermir sa puissance ébranlée, que Faïk vint l'attaquer, fut vaincu, alla trouver Abou-Aly, qui hésitait encore entre la soumission et la révolte ouverte, et le détermina pour ce dernier parti. Hors d'état de résister à ces deux rebelles, Nouh eut alors recours à son vassal Sebekteghyn, gendre et successeur d'Alpteghyn au trône de Ghazna (*V.* ALPTEGHYN), célèbre par ses vertus, par ses exploits dans le nord de l'Indoustan, et père d'un fils plus célèbre (*Voy.* MAHMOUD, XXVI, 168, et SEBEKTEGHYN). L'émyr de Ghazna ayant joint ses forces à celles de son suzerain, les deux princes marchèrent contre les rebelles, qui furent vaincus près de Hérat, en 384. Nouh partagea le Khoraçan, entre Sebekteghyn et son fils Mahmoud; il confia au premier la charge de généralissime, avec le titre de *Nassir eddyn*, et donna au second celui de *Seif ed-daulah*. Abou-Aly et Faïk, après leur défaite, avaient gagné le Djordjan, espérant y recevoir de nouveaux secours de Fakhr ed-daulah : déçus dans leur attente, ils revinrent, au printemps de l'année suivante, surprendre Mahmoud, que son père avait laissé à Nisehabour, le battirent, et reprirent la partie occidentale du Khoraçan. Mais ils furent entièrement défaits près de Thouss, par les deux princes ghaznevides, auxquels s'étaient réunis la plupart des vassaux de la couronne samanide. Abou-Aly, après diverses aventures, est arrêté à Bokhara, et meurt dans les fers. Faïk se retire dans le Turkestan, où il persuade à Ilek-Khan d'envahir la Transoxane, à l'exemple de son père Bagra-Khan. Nouh réclame encore le secours de Sebekteghyn. Les armements de ce puissant émyr inquiètent Ilek Khan, qui lui propose de détruire et de partager l'empire samanide: Sebekteghyn résiste à cette offre séduisante; mais indigné de l'apathie et de la pusillanimité de Nouh, qui refuse d'aller encourager l'armée par sa présence, il envoie son fils Mahmoud, qui, à la tête de vingt mille cavaliers, entre dans Bokhara, fait arrêter le vézyr de l'indolent monarque, et en installe un autre. Toujours gouverné, trompé ou trahi par ses émyrs et ses vassaux, Nouh achève de s'avilir, en signant un traité par lequel il cède à Ilek-Khan une partie de la Transoxane, et le gouvernement de Samarkand au perfide Faïk. Ce prince, héritier de la magnanimité, de la clémence, de la libéralité de ses ancêtres, aurait pu régner avec gloire, s'il eût joint à ces vertus la fermeté et le courage d'Ismaël, fondateur de sa dynastie (*V.* ISMAEL, au Supplément). Il mourut, le 13 redjeb 387 (997), laissant un trône en déca-

deuce, et qui s'écroula bientôt sous ses fils (*V.* MANSOUR II, ABDEL MELEK II, et MONTHASSER Abou Ibrahim). A—T.

NOULLEAU (JEAN-BAPTISTE), né en 1604, d'une bonne famille de Saint-Brieuc, entra, à l'âge de vingt ans, dans la congrégation de l'Oratoire, où il se distingua par son talent pour la chaire. M. de Villazel, son évêque, le nomma archidiacre, puis théologal de sa cathédrale. Ses vertus et ses talents étaient malheureusement déparés par un caractère inquiet, et par un zèle réformateur, qui s'étendait à tous les états, et qu'aucune considération ne pouvait contenir. M. de Labarde, successeur de M. de Villazel, l'ayant interdit de la chaire, Noulleau n'en continua pas moins de prêcher dans les rues, sur les routes, dans les villages. Il fallut en venir jusqu'à lui interdire toutes les fonctions du ministère, même celle de dire la messe. Il en appela au roi, aux ministres, aux évêques, aux magistrats, et inonda le public de factums extravagants. C'était d'ailleurs un homme de mœurs exemplaires, qui distribuait tout son bien aux pauvres. Il exerçait sur son corps des macérations inouies, au point qu'il empruntait souvent le bras vigoureux de son domestique pour se faire donner plus rudement la discipline. Quand il se vit abandonné de tout le monde, il se retira sur un roc escarpé; et il faisait tous les jours sept lieues pour aller dire la messe à Saint-Guel, dans le diocèse de Dol. Enfin, excédé de fatigues, exténué par ses jeûnes, affaibli par ses austérités, il termina, en 1672, sa pénible carrière, dans la retraite sauvage qu'il s'était choisie. Il avait composé un grand nombre d'écrits, sur la théologie, la morale, la réforme du clergé, etc. Les principaux sont : I. *Augustinus Nolleavii de gratiâ Dei et Christi*, Paris, 1665, in-4°., où il entreprend de concilier les Thomistes et les Molinistes. II. L'*Amiable composition des différends du temps* : il y maltraite beaucoup les Arnaldistes et les Jansénistes; ce qui prouve combien était fausse l'accusation de jansénisme que lui avaient intentée ses ennemis, et qui a été renouvelée par Feller. III. *Velitationes contra Amaedeum Guemenæum, cloacam, sterquilinium, latrinam casuistarum*, 1666, in-4°. IV. *Politique chrétienne et ecclésiastique pour chacun de tous messieurs de l'assemblée du clergé*, 1666, in-12. Ceux à qui l'ouvrage était adressé furent assez peu satisfaits des censures et des avis de l'auteur. Les titres de ces quatre écrits suffisent pour donner une idée de tous les autres livres de Noulleau. T—D.

NOUR-DJIHAN, femme de l'empereur moghol Djihan-Ghyr, était fille de Khodjah Aïas, officier tartare, qui, vers l'an 1585, forcé, par les révolutions et par la misère, d'abandonner sa patrie, alla chercher fortune dans l'Indoustan, avec sa femme : elle accoucha d'une fille dans le Grand-Désert entre l'Inde et la Tartarie. L'impossibilité d'emporter cet enfant les obligea de le laisser, couvert de feuillages, sous un arbre; mais bientôt, la nature ayant repris ses droits, le père vient chercher sa fille, la délivre d'un affreux serpent, qui déjà la tenait enlacée, et la porte à sa mère. Cette histoire, vraie ou fausse, lui servit du moins à intéresser l'humanité des voyageurs qu'il rencontra sur sa route, et à en obtenir des secours qui l'aidèrent à se rendre à Lahor. Accueilli favorablement par Assef-

Kan, l'un des principaux émyrs de l'empereur moghol Akbar, il devint son secrétaire, eut le commandement de mille cavaliers, et parvint, de grade en grade, jusqu'à la charge de grand-trésorier. Sa fille, nommée *Mihr el Nissa* (soleil des femmes), méritait ce nom par sa rare beauté, la noblesse de sa taille, son esprit et ses talents pour la musique, la danse, la poésie et la peinture. Le prince Sélim, fils aîné de l'empereur, ne put la voir sans en devenir éperdument amoureux: mais, quoique charmée de cette illustre conquête, elle fut obligée d'épouser Chyr-Afghan, officier de mérite; et Sélim essaya vainement d'empêcher ce mariage. Forcé de contenir sa passion pendant la vie de son père, il lui donna l'essor lorsqu'il fut monté sur le trône, sous le nom de Djihan-ghyr (*V.* ce nom): n'ayant pu déterminer Chyr-Afghan à renoncer à la belle Mihr el Nissa, il le chargea d'une commission périlleuse dans le Bengale, où ce malheureux trouva la mort, comme autrefois l'époux de Bethsabée. Sa veuve, envoyée à la cour, se flattait d'y devenir sulthane favorite: cependant, malgré la bienveillance de la mère de l'empereur, ce prince refusa longtemps de la voir; on l'admit enfin dans le sérail, par la faveur de sa protectrice. Ce fut au bout de quatre ans que Djihan-ghyr, ayant eu la curiosité de visiter l'appartement de Mihr el Nissa, dont on lui avait vanté le goût et la magnificence, revit cette dangereuse beauté, et fut plus ébloui de ses charmes que de la richesse de son ameublement. Après lui avoir rendu des soins pendant quarante nuits, il la fit demander à son père, l'épousa solennellement, l'an 1019 (1611), et lui donna le nom de *Nour-Mahl* (lumière du sérail), qu'il changea dans la suite en celui de *Nour-Djihan Beygoum* (reine lumière du monde). Dès-lors le crédit de cette sulthane n'eut plus de bornes. Khodjah Aïas, son père, devint grand-vézyr et principal ministre; ses deux fils furent élevés aux premières dignités; plusieurs de ses parents, accourus de la Tartarie, parvinrent à des emplois importants, tels que le gouvernement du Bengale. Mais on a remarqué que l'élévation de cette famille ne fut point un malheur pour les peuples de l'Indoustan. Le nouveau vézyr, loin d'abuser de sa faveur, s'occupa sans cesse de la prospérité de l'empire, protégea l'agriculture, le commerce, l'industrie, se conduisit avec autant d'habileté que de désintéressement; et, à sa mort, l'an 1027 (1618), il laissa une grande réputation, qui s'est conservée longtemps dans ces contrées. Le pouvoir de Nour-Djihan s'accrut alors au point que son nom, décoré du titre de *padischah* (impératrice), fut joint, sur les monnaies, à celui de l'empereur (1), qui lui abandonna entièrement les rènes de l'état. Bravant les préjugés de son sexe et de sa re-

(1) On a souvent dit, sur la foi de Tavernier, que cette princesse ayant obtenu de gouverner seule pendant 24 heures, avec un pouvoir absolu, avait pris ses mesures pour faire frapper en son nom, dans toutes les monnaies de l'Indoustan, une grande quantité de pièces, marquées chacune d'un signe du zodiaque, pour être jetées au peuple et immortaliser ainsi le nom de l'impératrice. Ce fait n'est pas exact. une note de M. Silvestre de Sacy, et une autre du colonel Gentil, nous apprennent que ces monnaies *zodiacales*, frappées par Djihan-guyr, dès l'an 1018, continuèrent de l'être tout le reste de son règne; Chah-Djihan, son successeur, les ayant retirées de la circulation, elles sont devenues fort rares, même dans l'Inde. Cependant le cabinet des médailles (de la bibliothèque royale, à Paris) en possède une suite complète; et M. Bonneville (*Traité des monnaies*, p. 210) en a fait graver quatorze, qui sont de l'an 1029 (1619) jusqu'à 1035 (1625); une seule (pl. 2, n°. 9) offre le nom de Nour-Mahal, elle est frappée à Lahor, l'an 1036, et porte le signe du sagittaire.

ligion, elle se montrait en public, à visage découvert. Le mécontentement des grands, la révolte du Dekhan, le Gandahar retourné à la Perse, mirent fin à l'éclat de cette puissance, dont on n'avait jamais vu d'exemple dans l'Orient. Djihan-ghyr reprit en apparence le gouvernement de l'empire; mais Nour-Djihan conserva tout son ascendant sur ce faible monarque, et s'en servit souvent pour le tirer de sa mollesse et de son apathie. Ce fut elle qui le détermina à marcher contre les rebelles du Bengale. Cependant ses intrigues et sa haine contre Mohabet Khan, le plus grand capitaine de l'Indoustan, pensèrent lui être funestes. Ce général, poussé à bout, attaqué par l'armée impériale, l'an 1035 (1626), remporta la victoire, avec des forces très-inférieures, et surprit l'empereur dans sa tente. La reine, traduite devant un conseil nommé par Mohabet, fut condamnée à mort, malgré sa courageuse défense; mais elle obtint sa grâce, à la prière de Djihan-ghyr. Elle réussit à mettre ce monarque en liberté, reprit la supériorité sur Mohabet, le fit poursuivre à toute outrance, et l'obligea de se jeter enfin dans les bras du prince Chah-Djihan, dont elle avait aussi provoqué la révolte contre l'empereur, son père. Djihan-ghyr étant mort, l'an 1037 (1627), sur la route de Kachemyre à Lahor, Nour-Djihan, qui l'avait engagé à déclarer Chahryar, l'un de ses fils, pour héritier du trône, prit des mesures afin d'assurer l'empire à ce jeune prince, qui avait épousé la fille qu'elle avait eue de son premier époux; mais elle n'en eut pas le temps. Arrêtée par ordre de son propre frère, dont le nouvel empereur, Chah-Djihan, était devenu le gendre, elle fut reléguée dans le palais de Lahor, où ses jours furent respectés. Elle y jouit même d'une pension très-considérable, jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1055 (1645), à l'âge de soixante ans. Nour-Djihan, n'ayant plus aucune influence sur les affaires publiques, s'était livrée au repos et à l'étude, dans sa retraite. Cette princesse joignit aux grâces de son sexe, les vertus les plus mâles. Nouvelle Sémiramis, elle conserva du moins sa chasteté; et son ambition, son caractère vindicatif, ne la portèrent jamais à commettre des actes de cruauté. On lui attribue la découverte de l'essence de roses (*V.* Djihan-guyr, XI, 450). A—t.

NOUR-EDDYN MAHMOUD (Melik el Adel), célèbre sulthan de Syrie et d'Égypte, de la dynastie des Atabeks zenghides, était le fils aîné du fameux Imad-eddyn Zenghy, auquel il succéda sur le trône d'Alep, l'an 540 de l'hég. (1145 de J.-C.), tandis que son frère, Seïf-eddyn Ghazy se mettait en possession de celui de Moussoul. Comme la mort de Zenghy avait donné lieu à des intrigues et à des troubles dans ces deux villes, les Chrétiens qu'il avait tant affaiblis en Syrie, crurent pouvoir se relever. Joscelin, comte d'Édesse, qui résidait à Tell-Bascher, depuis la perte de sa capitale, rentra dans cette dernière ville, au moyen des intelligences qu'il y entretenait; mais il ne put s'emparer de la citadelle. Nour-eddyn accourut aussitôt d'Alep, et reprit Édesse, dont les habitants furent presque tous tués en fuyant avec Joscelin, qui eut beaucoup de peine à regagner Tell-Bascher. Cette conquête, et les succès dont elle fut suivie, occasionnèrent la deuxième croisade, prêchée par saint Bernard, et dont Louis VII,

roi de France, et Conrad III, empereur d'Allemagne, furent les chefs. Mais Nour-eddyn s'étant réconcilié avec son frère, Seïf-eddyn, ces deux princes obligèrent les monarques chrétiens de lever le siége de Damas, en 1147. L'indiscipline des Croisés indisposa bientôt les Francs de Syrie, qui se joignirent aux Musulmans; et cette mésintelligence fut favorable aux progrès de Nour-eddyn, qui vainquit et fit prisonnier Alfonse, fils du roi de Sicile. Le départ de l'empereur et du roi de France, l'an 1149, et la mort de Seïf-eddyn, lui permirent de s'agrandir en Mésopotamie et en Syrie. Il enleva Sindjar à son frère, Cothb eddyn Maudoud, qui avait succédé à Seïf-eddyn; mais lui ayant accordé la paix, il lui rendit cette place, en échange d'Hémesse, et retourna en Syrie, avec 600 chameaux et un grand nombre de mulets chargés de butin. Il tourna ses armes contre Raymond, prince d'Antioche, qui fut vaincu et tué dans une bataille, et dont il envoya la tête au khalyfe de Baghdad. Il échoua, l'an 1150, devant Tell-Bascher, et fut battu par Joscelin; mais, peu de temps après, il surprit ce comte, qui fut mené prisonnier à Alep, et il acheva de se rendre maître du comté d'Édesse, dont il occupait déjà la capitale. L'an 549 (1154), la mort d'Anar, son beau-père, régent du royaume de Damas, la faiblesse de Modjir-eddyn Abek, qui en était souverain, et ses liaisons avec les Chrétiens, qu'il ménageait par crainte, fournirent à Nour-eddyn l'occasion ou le prétexte de s'emparer de cet état, dont la possession soumit à ses lois presque toute la Syrie. Il avait promis à Modjir-eddyn, de lui céder Hémesse, en échange de Damas; mais il lui manqua de parole, ne voulut lui donner que Naplouse, et garda même cette ville, sur le refus de ce prince, qui aima mieux aller finir ses jours à Baghdad. La même année les Francs enlevèrent Ascalon à Nour-eddyn: il battit, l'année suivante, Baudouin III, roi de Jérusalem, près du Jourdain; mais ce monarque, avec le secours du prince d'Antioche, Renaud de Châtillon, et du comte de Tripoli, l'obligea de lever le siége de Panéas. La Syrie fut désolée, en 552 (1157), par d'affreux tremblements de terre. Le château de Schizour, situé sur un rocher, fut renversé, et ensevelit sous ses ruines tous les princes de la famille des Monkadides. Ces désastres furent favorables à l'agrandissement de Nour-eddyn. Il fit rebâtir cette forteresse, dont il s'empara, ainsi que de Baalbek. Une maladie dangereuse pensa lui être doublement funeste, l'an 554 (1159). Les Chrétiens se réunirent, et prirent Césarée et Harem. Miran Naser eddyn, frère du sulthan, assiégea le château d'Alep. Chyrkouh, gouverneur d'Hémesse, et oncle du célèbre Saladin, tenta de s'emparer de Damas: mais son frère, Nedjmeddyn Aïoub, plus prudent, lui persuada d'ajourner au moins ce dessein, et d'aller trouver le sulthan, qui s'était fait porter à Alep, et dont l'apparition imprévue dissipa les mutins. Aussitôt que Nour-eddyn fut en état de monter à cheval, il se mit en campagne, pour se venger des Chrétiens; mais il fut battu complètement près du lac de Génésareth, par le roi de Jérusalem, avant d'avoir pu se mettre en bataille: il perdit tous ses bagages, fut au moment d'être pris dans sa tente, et ne s'échappa qu'à moitié vêtu et à travers

mille dangers. Il s'arrêta néanmoins à quatre lieues du théâtre de sa défaite, rallia tous les fuyards, reçut des renforts de toute espèce, imposa aux Francs par son attitude fière, les empêcha d'attaquer Hémesse, et refusa la trève qu'ils lui offrirent. Cependant l'empereur Manuel Comnène, ayant conclu la paix avec le prince d'Antioche, dont il était venu tirer raison, fit cause commune avec les Chrétiens latins, et marcha contre Alep. Nour-eddyn sut conjurer l'orage, sans faire aucun sacrifice, et en se montrant généreux. Il envoya une ambassade à l'empereur, pour lui offrir la délivrance de plus de six mille prisonniers, la plupart Français et Allemands, restes infortunés de la seconde Croisade. Manuel reçut ces captifs, et s'éloigna aussitôt d'Alep. Délivré de ce péril, Nour-eddyn porta la guerre dans les états du sulthan d'Iconium, et lui enleva plusieurs places; mais, pendant son absence, Baudouin III mit à feu et à sang le royaume de Damas. L'an 558 (1163), Renaud de Châtillon ayant ravagé le comté d'Edesse, et s'en revenant chargé de butin, fut attaqué par le gouverneur d'Alep, qui le vainquit, et l'emmena prisonnier dans cette ville, où sa captivité dura seize ans. Nour-eddyn eut à regretter, vers le même temps, un autre ennemi plus digne de lui, le roi de Jérusalem, qui venait de mourir. L'année suivante, il se vit engagé dans une guerre qui fut le prélude d'une grande révolution en Orient. Adhed Lédin-Allah, dernier khalyfe fathemide, végétait sur le trône d'Egypte. Chawer, son vézyr, supplanté par un rival, vint en Syrie, implorer le secours de Nour-eddyn, regardé alors comme le plus puissant des monarques musulmans (*V.* Chawer), et obtint des secours de ce prince. Chyrkouh, qui les commandait, après avoir rétabli Chawer dans sa dignité (*V.* Chyrkouh), fut obligé d'évacuer l'Egypte, qui s'était alliée avec le nouveau roi de Jérusalem. Nour-eddyn, de son côté, vengea la honte de sa défaite, en remportant sur les Chrétiens une grande victoire, près d'Antioche, et dont la prise de Harem et de Panéas fut le fruit. Les rapports que Chyrkouh lui avait faits sur la situation politique et physique de l'Egypte, lui ayant appris combien était facile la conquête de cette contrée qu'il convoitait depuis long-temps, il y envoya pour la seconde fois ce général. Cette nouvelle expédition, l'an 562 (1167), eut d'abord peu de succès à cause des secours que Chawer reçut des Chrétiens. Mais l'an 564, Chyrkouh les battit, s'empara de tout le royaume, fit périr Chawer, lui succéda dans la charge de vézyr du khalyfe, et fut remplacé lui-même, à sa mort, par son neveu Saladin, qui d'abord, ainsi que son oncle, ne se regarda que comme le lieutenant de Nour-eddyn, au nom duquel la prière se fit alors en Egypte. Les Chrétiens s'alarmèrent de voir cette intéressante contrée au pouvoir du sulthan de Syrie. Secondés par une flotte grecque, ils assiégèrent Damiette; mais au bout de cinquante jours, l'inutilité de leurs attaques, et la diversion qu'opéra Nour-eddyn en ravageant leurs terres en Syrie, les contraignirent de lever le siége. La mort de Cotbb-eddyn Maudoud, roi de Moussoul (*V.* Maudoud, XXVII, 498), augmenta la puissance de Nour-eddyn. Sous prétexte de défendre les droits d'Imad-eddyn-Zenghy, son neveu et son gendre, qu'une faction

avait exclu du trône pour y placer Seïf-eddyn Ghazy, frère puîné de ce prince, il traversa l'Euphrate, l'an 566 (1170), prit Racca, Khabour, Nisbyn, Sindjar, et mit le siége devant Moussoul. Yl-deghyz, roi de l'Adzerbaïdjan, lui fit signifier de s'éloigner de cette ville, qui dépendait du sulthan seldjoukide Arslan Chah, suzerain des Atabeks. (*V.* Melik Arslan.) Nour-eddyn, pour toute réponse, dit à l'envoyé : « Que » votre maître, au lieu de se mêler » des affaires de mes neveux, em» pêche les incursions des Géorgiens, » comme j'arrête celles des Francs en » Syrie. » Après quelques pourparlers, sans combats, Nour-eddyn fut reçu dans Moussoul, y fit bâtir une mosquée, laissa cette ville à Seïf-eddyn, obligea Imad-eddyn de se contenter de la principauté de Sindjar, et retourna dans ses états. Pour se venger des Chrétiens qui lui avaient pris quelques vaisseaux, il les attaqua, en même temps, à Antioche, à Tripoli, à Acre, et les força de renouveler la trève. Tranquille en Syrie, et voulant affermir sa domination en Egypte, il envoya ordre à Saladin de supprimer, dans la khothbah, le nom du khalyfe fathémide Adhed Ledin-Allah, et d'y substituer celui de Mostady, khalyfe abbasside de Baghdad : cette mesure, qui eut lieu le 1er. vendredi de moharrem 567 (septembre 1171), n'éprouva aucun obstacle, et mit fin à la célèbre dynastie des Fathémides (*V.* Added, au Supplément). En reconnaissance, Mostady fit don à Nour-eddyn d'une robe d'honneur et de deux épées, symboles de son autorité sur la Syrie et l'Egypte. Cependant Saladin, gouverneur de ce dernier royaume, songeait dès-lors à s'y rendre indépendant : il feignit de se mettre en route pour aller joindre Nour-eddyn, qui allait assiéger le château de Karak ; il allégua des prétextes pour ne pas partir, et, par sa désobéissance, fit manquer cette expédition. Nour-eddyn irrité le menaça de le chasser de l'Egypte ; mais il se laissa toucher par les lettres de soumission de son lieutenant. Malgré sa répugnance religieuse à faire la guerre aux princes musulmans, Nour-eddyn ne put refuser son secours à Dzoulnoun, roi de Malathié et de Siwas, dépouillé de ses états par Kilidj-Arslan II, sulthan d'Iconium. Après avoir enlevé quelques places à ce dernier, il lui accorda la paix, et retourna en Syrie (*V.* Kilidj-Arslan II, xxii, 412). Il permit à Saladin d'envoyer des troupes dans le Yémen, pour en expulser les partisans des Fathémides. Cette contrée fut conquise (*V.* Melik el Moaddham, XXVIII, 219) ; et le nom de Nour-eddyn y fut proclamé dans la khothbah, ainsi qu'à la Mekke et à Médine, immédiatement après celui du khalyfe de Baghdad. Nour-eddyn avait enfin démêlé les projets ambitieux de Saladin. Il fit des levées considérables dans la Mésopotamie, pour mettre des garnisons dans les places de Syrie, que les Francs pouvaient attaquer ; et il se disposait, à la tête des troupes syriennes, qui avaient toujours combattu sous ses drapeaux, à aller chasser de l'Égypte son redoutable lieutenant, lorsqu'il fut attaqué d'une esquinancie, dont il mourut à Damas, le 11 chawal 1169 (15 mai 1174), à l'âge de 58 ans, après en avoir régné 29. Il avait épousé une fille naturelle d'Alphonse Jourdain, comte de Saint-Gilles, dont il laissa un fils âgé de 11 ans, Mélik el Saleh Ismaël, qui fut dépouillé, par Saladin,

du royaume de Damas, et qui mourut à la fleur de ses ans, sans pouvoir même assurer le trône d'Alep aux princes de sa famille (*V.* Mas'oud Azzeddyn, XXVII, 386, et Saladin). Nour-eddyn avait les cheveux blonds, la barbe très-peu fournie, le visage plein, les yeux doux, l'air gracieux et la taille majestueuse. Il est regardé par les Musulmans, non seulement comme un héros, comme un grand monarque, mais encore comme un saint. Sa piété, sa justice, sa sagesse, son zèle pour la propagation de l'islamisme, l'ont fait placer par eux immédiatement après les quatre premiers khalyfes, après Omar II, et au-dessus de tous les autres princes. Il eut continuellement les armes à la main contre les Chrétiens : mais ce fut moins par ambition que pour arrêter leurs progrès, et les chasser entièrement de la Syrie et de la Palestine, qu'il trompa, qu'il dépossèda le roi de Damas, et qu'il affaiblit ses propres neveux. Tous ces petits états pouvaient être aisément envahis par les Croisés : il voulut fonder un empire formidable, et capable de leur résister. On ne peut nier d'ailleurs que ce prince ne réunît à la bravoure, aux talents d'un guerrier, les qualités qui font les grands rois. Aboul-Feda dit qu'un livre entier ne suffirait pas pour célébrer ses vertus. Guillaume de Tyr loue sa justice, sa prudence, sa bonne-foi. Religieux observateur du Coran, loin d'imiter le faste des potentats de l'Orient, il bannissait de ses vêtements l'or, l'argent et la soie : il ne buvait point de vin, et ne souffrait pas qu'on en vendît dans ses états. Il se levait la nuit pour prier Dieu, et partageait son temps entre les devoirs de la religion, les soins du gouvernement, et la guerre. Il bannit les usuriers et les concessionnaires. Il ne touchait aux tributs destinés aux besoins de l'état, qu'en présence des docteurs de la loi ; et il vivait, comme un simple particulier, du produit d'un bien qu'il avait acheté avec sa part du butin fait sur les ennemis. La sulthane, son épouse, se plaignant de sa parcimonie : « Je ne suis, répondit Nour-eddyn, » que le dépositaire des trésors des » Musulmans ; je ne peux y toucher » sans m'attirer la colère de Dieu. » Il me reste trois boutiques à He» messe ; c'est tout ce que je puis » vous donner. » Il avait institué un tribunal, qu'il présidait deux fois par semaine. Il y écoutait les plaintes de ses sujets, et leur rendait une justice exacte et prompte. Un grand nombre d'étrangers s'étaient établis à Damas, pour y vivre en paix sous la protection d'un si bon souverain. Après sa mort, l'un d'eux ayant été insulté par un soldat de Saladin, et n'ayant pu obtenir satisfaction de ce sulthan, s'écria : *Oh! Nour-eddyn, où êtes-vous?* et une foule immense étant allée avec lui pleurer sur le tombeau de ce dernier, Saladin, qui craignit une sédition, s'empressa de punir le coupable. Nour-eddyn, en temps de paix, s'exerçait à tirer de l'arc, à jouer au mail. Il releva les remparts de plusieurs villes et forteresses, fonda un grand nombre de mosquées, de colléges, d'hôpitaux, de caravanséraïs, de maisons de bienfaisance, à Damas, à Moussoul, à Alep, etc. Il accueillait, avec la plus grande distinction, les savants, les docteurs, les sofys. C'est ce prince qui inventa la *poste aux pigeons*. Afin d'être informé promptement des projets des Francs, et d'observer leurs mouvements, il avait fait bâtir

sur ses frontières un grand nombre de tours, où ces oiseaux étaient dressés à porter des lettres d'un poste à l'autre. On peut consulter sur cette singulière institution : La *Colombe messagère, plus rapide que l'éclair*, etc., par Michel Sabbagh, trad. de l'arabe par M. Silvestre de Sacy, Paris, 1805, in-8°. A—T.

NOURRY (Le). *V.* Lenourry.

NOUSCHIRWAN. *V.* Khosrou, XXII, 380.

NOUVELLET (Claude-Étienne), né vers l'an 1510, à Talloire, bourg de Savoie, sur les bords du lac d'Anneci, fit ses études à Paris, et entra chez les Bénédictins. Emanuel-Philibert de Pingon, historiographe de Savoie, dont Nouvellet dirigea les études, fait les plus grands éloges de ses talents, et des leçons qu'il en avait reçues. Nouvellet a publié : *Petri-Aurioli Franciscani, cardinalis, compendiosa in universam sacram Scripturam Commentaria edita à Claudio-Stephano Noveletto, Talluerino*, Paris, 1585. R—m—d.

NOUVELLET (Claude), docteur de Sorbonne, chanoine de la cathédrale de Genève, membre de l'académie Florimontane d'Anneci (*Voy.* sur cette académie, l'art. Ant. Favre), naquit à Anneci, vers le milieu du seizième siècle. Il eut des talents assez distingués pour son temps, dans la poésie et l'art oratoire. Il composa plusieurs ouvrages plaisants, dont les principaux sont: I. Le *Braquemart, poème en cent sonnets*. II. *Odes sur les funérailles du chevalier de Soyer*, Paris, 1571. III. Les *Divinailles*, en style burlesque, Lyon, 1571. R—m—d.

NOVA (Juan da), navigateur, né en Galice, entra au service du Portugal. Le roi Emanuel lui donna, en 1501, le commandement d'une escadre de quatre vaisseaux, montée par quatre cents hommes, et destinée pour les Indes. Nova, parti de Lisbonne, rencontra sur sa route, par huit degrés sud, une île nouvelle qu'il nomma île de la Conception: il en découvrit une autre par 10° sud au nord-est de Madagascar, et lui donna son nom. Arrivé dans les Indes, Nova prit et brûla plusieurs vaisseaux du Samorin de Calicut, qui avait montré de la mauvaise-foi envers les Portugais. Ensuite il se dirigea sur Cochin et Cananor, et y arriva assez à temps pour acquérir de la gloire et pour charger richement ses vaisseaux. Il détruisit une flotte que le Samorin avait envoyée afin de l'empêcher de sortir de Cananor, et déjoua toutes les intrigues de ce prince, qui voulait le leurrer de propositions de paix. Nova retournait en Portugal, lorsque, le 21 mai 1502, il découvrit, dans l'océan Atlantique austral, l'île Sainte-Hélène, devenue si fameuse de nos jours. Elle était absolument inhabitée. Nova perdit un de ses vaisseaux sur la côte de cette île; il continua heureusement son voyage jusqu'à Lisbonne, où ses services furent dignement récompensés. Quelques auteurs ont attribué la découverte de Sainte-Hélène à Jean Nuñez Gallego, trompés par le latin: *Joannes Nonius Gallæcus*, ayant pris *Gallego* (Galicien), pour un nom de famille; enfin, d'autres écrivains ont transformé Jean de Nova en Jean de Hora. E—s.

NOVAIRI. *V.* Nowaïri.

NOVAT, hérésiarque, était attaché à l'église de Carthage, dans le troisième siècle. A peine admis aux ordres sacrés, il fit voir combien il était indigne de l'honneur qu'il avait reçu. Tandis qu'il flattait les grands

par de basses complaisances, il s'appropriait les revenus des pauvres, qu'il employait à satisfaire son goût pour les plaisirs ou à gagner des partisans. Saint Cyprien le cita, l'an 249, devant un synode, pour y rendre compte de sa conduite. Loin d'obéir, Novat s'unit à Felicissime, connu par sa haine contre le pieux évêque de Carthage, se fit ordonner diacre, au mépris des règles canoniques; et, pour rendre odieuse la sévérité de S. Cyprien, il soutint que les *laps* (1) devaient être admis à la communion sans avoir été soumis à aucune pénitence. La persécution de Dèce ne délivra point Novat des craintes que lui inspirait malgré lui le zèle de son évêque. Sommé, dans les formes établies, de comparaître devant un concile assemblé par S. Cyprien, il s'enfuit secrètement à Rome, l'an 251; mais les Pères n'en continuèrent pas moins l'instruction de la procédure, en son absence, et, l'ayant trouvé coupable de plusieurs crimes, le déclarèrent excommunié. Novat, arrivé à Rome, se lia avec Novatien, qui était mécontent qu'on lui eût préféré S. Corneille, élevé récemment au pontificat (*V.* S. Corneille, IX, 607); et ils renouvelèrent ensemble l'hérésie des Montanistes, dont les principes étaient totalement opposés à ceux que Novat avait soutenus en Afrique (*V.* Montan et Novatien). W—s.

NOVATIEN, anti-pape, en 251, dont il a déjà été question à l'article de saint Corneille, fut le premier qui donna à l'Église chrétienne le scandale de deux élections ennemies. C'était un homme parvenu à la prêtrise par des voies suspectes et irrégulières : jaloux de l'élévation de S. Corneille, il affecta une doctrine sévère, mais désolante et cruelle, contre les fidèles *tombés* pendant la persécution. Il prétendait que l'Église elle-même n'avait pas le pouvoir de les absoudre. Ce système trouva des partisans, parmi lesquels trois évêques fanatiques eurent la faiblesse ou l'indignité de nommer Novatien évêque de Rome. Cette élection fut rejetée par saint Cyprien, et condamnée dans les conciles de Carthage et d'Antioche. L'histoire ne dit point ce que devint Novatien; mais sa secte dura long-temps après lui: on en voyait encore des traces dans le quatrième siècle, où elle se mêla enfin à d'autres hérésies, qui attaquaient le dogme de la religion, ou l'autorité du Saint-Siége. D—s.

NOVELLA, fille de Jean d'Andrea, savant jurisconsulte (*V.* André, II, 125), a été l'une des femmes les plus célèbres de son temps. Elle avait des connaissances très étendues dans la philosophie et la jurisprudence; et les personnages les plus éclairés ne dédaignèrent pas de soumettre à sa décision les questions de droit embarrassantes. Novella reçut le laurier doctoral à l'académie de Bologne; et si l'on en croit un passage de la *Cité des Dames* (rapporté à l'art. André), elle suppléait son père dans l'enseignement. On croit communément que Novella fut l'épouse de Jean Calderini, élève et fils adoptif d'Andrea; mais Fantuzzi a démontré que ce mariage était fabuleux (Voy. *Scrittori Bolognesi*, III, 15). Orlandi ne paraît pas avoir mieux rencontré, en lui donnant pour mari, Jean de Legnano, l'un des plus illustres professeurs de l'aca-

(1) On nommait ainsi les fidèles qui étaient tombés dans l'idolâtrie par la crainte des persécutions.

démie de Bologne (*V.* Legnano, au Supplém.) La femme de Legnano se nommait effectivement Novella; mais elle était la petite-fille de Jean Calderini (*V.* Ghirardacci, *hist. di Bologna*, II, 350). Cette conformité de noms est, comme on l'a déjà remarqué, la source la plus abondante des erreurs de l'Histoire littéraire. Novella l'ancienne mourut à Bologne, sa patrie, en 1366, et fut inhumée dans l'église St.-Dominique. — Bettina, sa sœur, non moins célèbre par son érudition et par sa connaissance des lois, épousa Jean de St.-George, habile jurisconsulte, et professeur en droit, à Padoue, où elle mourut, le 5 octobre 1355. On l'a souvent confondue avec Bettina Gozzadini, savante dame de Bologne, qui florissait un siècle auparavant. W—s.

NOVERRE (Jean-George), réformateur des ballets en Europe, naquit à Paris, en 1727. Son père, ancien adjudant de l'armée de Charles XII, le destinait à la profession militaire: mais le génie des arts dominait le jeune Noverre; et, cédant à son penchant, il prit des leçons du célèbre danseur Dupré. Il débuta devant la cour, à Fontainebleau. Les encouragements qu'il y reçut, le séduisirent moins que les espérances de fortune que lui offrit, peu de temps après, le séjour de Berlin. Le grand Frédéric, et surtout le prince Henri, son frère, passionné pour les arts et pour toutes les frivolités françaises, lui firent un accueil caressant; mais Noverre ne put s'accommoder de la mesquinerie que ses augustes protecteurs mettaient dans leurs plaisirs. Il revint en France, en 1749, et composa, pour l'Opéra-comique, son fameux *Ballet chinois*, qui, par un éclat trop uniforme, et le peu d'harmonie entre le costume et la décoration, ne produisit qu'une sensation ordinaire. Ce faible succès ne nuisit point aux *Recrues prussiennes*, à la *Fontaine de Jouvence*, aux *Fêtes flamandes*, qui suivirent son premier essai. Garrick, auquel ne coûtait aucun sacrifice pour attirer à son théâtre des sujets distingués, écrivit à Noverre, et lui envoya un engagement en blanc. Noverre accepta les avantages qui lui étaient offerts, et il fit admirer aux Anglais l'habileté de son exécution. La perfection du jeu de Garrick sur la scène, lui suggéra des idées neuves et fécondes, qui devaient amener une révolution dans son art. Il sentit que la danse était susceptible d'une extension prodigieuse, en s'alliant à la pantomime, et en exprimant d'une manière variée les passions et les affections de l'ame. Il médita sur ce trait de lumière, mit à contribution tous les livres de la bibliothèque de Garrick, qu'il jugea propres à fournir des aperçus à son imagination, et se promit une riche moisson de gloire en substituant des conceptions vraiment dramatiques aux ballets dénués d'intention, d'expression, de caractère, et monotones dans leur symétrie, qui surprenaient depuis long-temps les suffrages du public. Il desira que son pays eût les prémices du nouveau genre que son esprit venait de saisir. La marquise de Pompadour lui offrit l'appui de son crédit; mais ce crédit échoua par la résistance persévérante des directeurs de l'Opéra: ils repoussèrent les services, même gratuits, d'un artiste qu'ils ne considéraient que comme un étranger brouillon et présomptueux. Noverre se rabattit sur Lyon, où il donna la *Toilette de Vénus*, les *Fêtes du sérail*, le *Jugement de Pâris*, et le *Jaloux sans rival*, bal-

lets pour lesquels il conserva une prédilection marquée. Dans la première de ces pièces, il avait fait disparaître les tonnelets et les énormes paniers dont les figurantes surchargeaient leur taille et embarrassaient leurs mouvements : c'était un prélude aux réformes radicales qu'il proposa dans ses *Lettres sur la danse*, publiées en 1767. Cet ouvrage souleva presque tous les danseurs de l'Europe : ceux de l'Opéra de Paris se montrèrent les plus ardents à signaler l'auteur comme un contempteur dangereux des usages consacrés, comme un novateur qui appelait le paradoxe au secours de sa réputation contestée. Noverre, dans l'exposé de ses vues, exigeait que les danseurs s'étudiassent à réunir à la perfection de l'exécution mécanique, le talent d'acteurs consommés; qu'ils fissent passer dans leur physionomie, dans leurs attitudes, leurs gestes et tous leurs mouvements, la mobilité des sentiments qui agitent l'ame : il s'élevait fortement contre l'usage des masques, des perruques ridicules, et insistait sur la nécessité d'un costume fidèle et d'une imitation vraie de la nature. Noverre s'acquérait, par ces efforts, des droits à la bienveillance de Voltaire : il envoya son livre à Ferney, avec force cajoleries pour le seigneur châtelain, qui ne manqua pas de lui rendre caresses pour caresses. Le duc de Wurtemberg, noble et magnifique dans ses jouissances, s'était empressé d'accueillir un talent que la France négligeait de conserver. Noverre dirigea, pendant plusieurs années, les fêtes d'hiver que donnait ce prince, pour lequel il composa les *Amours d'Henri IV*, et autres ballets historiques : *Médée et Jason*, *Orphée aux enfers*, *Sémiramis*, *Antoine et Cléopâtre*, la *Mort d'Hercule*, *Psyché*, *Diane et Endymion*, *Vénus et Adonis*, *Armide*, l'*Enlèvement de Proserpine*, les *Danaïdes*, etc. L'impression que produisit cette dernière pièce, fut si forte, qu'au moment où les spectres, les Parques et la Mort parurent sur la scène, une partie des auditeurs prit la fuite. Vestris, le *dieu de la danse*, qui venait donner tous les ans des représentations à Stutgard, pendant les trois mois de congé que lui accordait l'administration de l'Opéra, goûta le genre introduit par Noverre, le propagea dans ses excursions à Vienne et à Varsovie, et le rapporta à Paris, où il fit connaître l'opéra de *Médée*. Noverre fut appelé à Vienne, pour embellir les fêtes préparées à l'occasion du mariage de l'archiduchesse Caroline (la reine de Naples). Déclaré maître des ballets, et directeur des fêtes de la cour, il fut aussi maître de danse de la famille de Marie-Thérèse, qui le combla de bienfaits, et accorda une sous-lieutenance à son fils. Après avoir fait représenter, à Vienne, *Iphigénie en Tauride*, les *Grâces*, *Alceste*, *Roger et Bradamante*, *Enée et Didon*, *Adèle de Ponthieu*, les *Horaces*, la *Mort d'Agamemnon*; il quitta ce théâtre de ses succès, et suivit à Milan l'archiduc Ferdinand, qui venait de s'unir à la princesse Béatrix de Modène. Là se succédèrent ses nouvelles productions : *Apelle et Campaspe*, la *Rosière de Salency*, la *Foire du Caire*, *Ritiger et Wenda*, *Galeas duc de Milan*, *Eutime et Eucharis*, *Belton et Elisa*, *Hyménée et Chryseïs*. Noverre reçut la croix de l'ordre du Christ, en récompense de ses travaux, dont il fit jouir les cours de Naples et de Lisbonne. A son retour

à Vienne, il se trouva sans emploi, par la suppression du théâtre de la cour et du théâtre national. Il fit alors un second voyage à Londres, et finit par se rendre aux desirs de la reine de France, Marie-Antoinette, qui voulait le fixer à Paris. On lui déféra le titre de maître des ballets en chef de l'académie royale de musique, malgré les cris des partisans de Gardel aîné, qui était en possession de cette place. Il devint l'ordonnateur des fêtes du petit Trianon, et composa les ballets des opéras de Gluck et de Piccini. Il débuta par *Apelle et Campaspe* : les *Caprices de Galatée*, *Annette et Lubin*, et d'autres bagatelles ingénieuses, soutinrent l'engouement excité par son premier essai. Dauberval, Gallet et Le Picq, ses élèves, et surtout Vestris père, lui avaient préparé les voies, en mêlant à la danse, continue avant eux, le langage énergique de la pantomime. Noverre éprouva les difficultés de cet art borné, qui n'a que le moment présent à sa disposition, et qui ne peut traduire le dialogue et les mouvements tranquilles. En traitant les *Horaces*, il ne reproduisit qu'imparfaitement les beautés de Corneille, et s'attira les brocards des plaisants, qui ne désespéraient pas, disaient-ils, de voir danser les *maximes* de La Rochefoucauld. Le combat des six champions fut supérieurement exécuté, et il y avait de la chaleur dans les imprécations de Camille : mais l'air triomphant avec lequel Horace montre à sa sœur l'écharpe ensanglantée de Curiace, parut une atrocité gratuite ; et l'on condamna, entre autres invraisemblances, l'or qui couvrait les six guerriers, à une époque où les Romains arboraient du foin pour étendard. Cette faute grossière contre le costume, n'était point imputable à Noverre, qui n'avait pu changer à cet égard les habitudes de ses figurants. Pendant les troubles de la révolution, Noverre alla passer une saison à Londres ; il y donna les *Noces de Thétis*, et *Iphigénie en Aulide*, qu'il avouait pour son chef-d'œuvre. Le public anglais, emporté par l'enthousiasme, couronna l'auteur sur le théâtre. Noverre eut beaucoup à souffrir des spoliations qui furent le résultat de nos commotions politiques : sa vieillesse s'écoula dans la médiocrité. Il mourut à Saint-Germain-en-Laie, le 19 novembre 1810. Il avait publié, en 1807, une nouvelle édition fort augmentée, de ses *Lettres sur* (1) *les arts imitateurs, et sur la danse en particulier*, 2 vol. in-8°. La poétique de son art y est développée avec une complaisance un peu verbeuse, et quelque prétention dans le style : elle est terminée par des Lettres sur Garrick, sur la composition de l'opéra, et sur les fêtes nationales ; il y juge les artistes avec une équité digne d'estime. A l'époque de sa mort, il s'occupait d'un Dictionnaire de la Danse, où il voulait rectifier le travail de Cahusac, dans l'*Encyclopédie*. Noverre, plein du sentiment de son mérite comme artiste, savait soutenir avec dignité son importance individuelle. Un ministre l'ayant en-

(1) Noverre avait déjà publié ces lettres à Vienne, en 1767, un volume petit in-8°. : l'édition qui parut à Saint-Pétersbourg, est intitulée, *Lettres sur la danse, sur les ballets et les arts*, 1803-1804, en 4 volumes ou parties, in-4°. Outre les programmes de plusieurs ballets, on a encore de Noverre : I. *Lettres* (deux) *sur Garrick, écrites à Voltaire*. Elles sont imprimées à la suite de la traduction française de la *Vie de D. Garrick*, an IX, (1801) in-8°. ; elles y remplissent 52 pages. II. *Lettre à un artiste sur les fêtes publiques*, 1801, in-8°. Ces opuscules sont compris dans l'édition de 1807.

A. B—T.

voyé chercher, il s'excusa sur ses affaires et sa santé, et ne se rendit qu'à une troisième invitation. L'homme d'état témoigna son mécontentement : il se montra surpris *qu'un maître à danser se fît dire trois fois de venir chez un ministre. — Je ne suis pas difficile sur les titres*, répondit Noverre; *cependant je pourrais vous répondre que je suis maître à danser, comme Voltaire est maître à écrire.* F—T.

NOVES et non pas NOVÈS (LAURE DE), moins connue sous son nom de famille, long-temps ignoré, que sous celui de la *Belle Laure*, qui lui a été décerné par la postérité sur le témoignage de Pétrarque son amant, n'a point été un être allégorique, un personnage mystique, comme on l'a cru en Italie au quinzième siècle; elle n'appartenait ni à la famille de Chabaud ou Chabot, ni à celle de Sade, ainsi que l'ont avancé la plupart des biographes français : elle n'a point gardé le célibat; elle n'a jamais habité Vaucluse, Cabrières (1), ni les environs de ces deux villages du Comtat Venaissin. Elle n'y a jamais donné de rendez-vous à Pétrarque : elle n'y a point vécu, avec lui, dans une intimité scandaleuse, comme on se l'imagine, d'après des fictions romanesques et des bruits populaires. Enfin, Laure n'était point une *Iris en l'air*, ainsi que l'a quelquefois dit Voltaire, qui, rebuté sans doute par tant de fables et de contradictions, a mieux aimé, selon sa coutume, nier un fait constant, que d'en débrouiller les preuves. La vérité a déchiré le voile qui enveloppait l'histoire de cette femme célèbre. Sa naissance, son état, son caractère, ses mœurs, sont attestés par des monuments authentiques, par des pièces irrécusables, par tous les ouvrages de Pétrarque, en vers et en prose, en italien et en latin. Ces preuves, recueillies et accumulées par l'abbé de Sade, dans ses volumineux, mais curieux et intéressants *Mémoires pour la vie de François Pétrarque* (1), ont été adoptées par l'abbé Roman, son abréviateur (2), par Tiraboschi, dans son *Histoire de la littérature italienne*, par Baldelli (3), par M. l'abbé Arnavon (4), par M. Guérin (5), et par Ginguené, dans son *Histoire littéraire d'Italie.* Il n'y a plus aujourd'hui que l'ignorance et la mauvaise foi qui puissent les révoquer en doute (6). La notice qu'on va lire, est l'extrait des faits que nous avons puisés dans ces excellentes sources. Des renseignements officiels, des recherches nouvelles, des connaissances locales, nous ont servi pour la compléter. Laure eut pour père Audibert (7) de Noves, qualifié de

(1) Les terres de Vaucluse et de Cabrières, séparées par une montagne très-escarpée, n'ont jamais été possédées par les maisons de Noves et de Sade. Suivant l'abbé Costaing de Pusignan, dont nous réfuterons le système sur Laure avant de finir cet article, elles appartenaient toutes deux à la famille de Baux. Suivant d'autres, Vaucluse dépendait des évêques de Cavaillon, et Cabrières faisait partie des domaines de la maison de Chabaud.

(1) Amsterdam, 1764—67, 3 vol. in-4°.

(2) Dans sa *Vie de Pétrarque*, imprimée à Parme (et Paris,) 1778, in-8°., en tête de son *Génie de Pétrarque*, et réimprimée à Avignon, 1804.

(3) *Del Petrarca etc.*, Florence, 1797, in-4°.

(4) *Pétrarque à Vaucluse, et Retour de la fontaine de Vaucluse*, in-8°, Paris, 1803, Avignon, 1805.

(5) *Description de la fontaine de Vaucluse*, Avignon, 1804, in-12.

(6) L'auteur d'une traduction en vers de quelques poésies de Pétrarque, imprimée à Paris, 1818, 2 vol. in-12, a renouvelé toutes ces erreurs, et embrouillé encore plus la matière, en transportant la scène des amours de Pétrarque, tantôt à Cabrières, tantôt à Vaucluse, tantôt à Avignon, sans doute pour y mettre plus de piquant et de variété. On voit les mêmes contes répétés en partie dans la *Minerve*, no. 55, février 1819.

(7) Et non pas *Audiffret*, comme on le dit dans le Dictionnaire historique de Chaudon, dans celui de Prudhomme, etc. La famille Audiffret (*Audifredi*), originaire d'Italie, et fixée à Barcelonnette, dès le 13e. siècle, ne s'établit en Provence, en Dauphiné et dans le Comtat Venaissin, qu'au 16e siècle.

messire et *chevalier*, d'une ancienne famille de Provence, éteinte depuis plus de trois cents ans. Audibert n'était point seigneur de Noves, quoique la plus grande partie de ses biens fût enclavée dans le territoire de ce bourg, situé à deux lieues d'Avignon, près de la rive gauche de la Durance. Il fut syndic (échevin) de cette ville, où il possédait une maison, qu'on y voyait encore au commencement du seizième siècle, près de l'église et à l'entrée du faubourg des Cordeliers (1). Cette maison portait même, à cette époque, le nom de *Madame Laure*. C'est donc là, ou peut-être à Noves, que naquit, en 1307 ou 1308 (2), cette femme qu'ont immortalisée les vers de Pétrarque. Audibert mourut, vers 1320, laissant trois enfants sous la tutèle d'Ermecende, sa veuve. Il légua, pour dot, à Laure, sa fille aînée, 6000 liv. tournois à l'*O rond* (environ 80,000 fr., suivant l'abbé de Sade), somme très-considérable pour le temps. Belle, noble et riche, Laure fut mariée à Hugues de Sade, dont les ancêtres, depuis deux ou trois générations, exerçaient les premières charges municipales d'Avignon. Le contrat fut signé à Noves, le 16 janvier 1325. Laure avait alors dix-sept ans, et son époux un peu plus de vingt. Elle reçut deux habits complets, l'un vert, l'autre écarlate, avec une fourrure de menu vair; une couronne d'argent, du prix de vingt florins d'or; un lit, et tout ce qui convenait à une nouvelle mariée de son rang. Son frère Jean, damoiseau, n'était pas encore établi; et Marguerite, sa sœur, venait de prendre le voile. Depuis quelques années, les papes avaient fixé leur résidence à Avignon, où ils tenaient une cour brillante. Laure, que le rang de son mari obligeait d'y paraître, en fut le plus bel ornement, et sut conserver sa vertu dans une ville où une affluence continuelle d'étrangers de tous pays, avait introduit une extrême corruption de mœurs. Parmi ces étrangers, on remarquait déjà le jeune Pétrarque, dont la famille, chassée de la Toscane par les guerres civiles des Guelfes et des Gibelins, était venue chercher un asile dans le Comtat Venaissin. Ce fut le 6 avril 1327, lundi (et non pas vendredi) de la semaine-sainte, que Pétrarque, âgé alors de vingt-trois ans, rencontra Laure, pour la première fois, dans l'église des religieuses de Sainte-Claire, et conçut, dès ce moment, pour elle, cette passion aussi forte que constante, dont il n'est plus permis de révoquer en doute la réalité, et qui fit à-la-fois le bonheur, le tourment et la gloire de la moitié de sa vie (*Voyez* PÉTRARQUE). Quoique cette passion se ressentit de la galanterie chevaleresque, elle ne tenait en rien de l'amour platonique: les sens y entraient pour beaucoup. Pétrarque nous apprend, lui-même, dans ses *Dialogues avec saint Augustin*, qu'il aima l'*ame et le corps de Laure*. Il y peint la violence des desirs qu'il éprouvait près d'elle et loin d'elle, ses vains efforts pour la séduire, ceux qu'il fit inutilement pour combattre, pour étouffer un amour sans espoir. Il y atteste aussi

(1) Ce faubourg, arrosé par la Sorgue, qui vient de Vaucluse, a été depuis renfermé dans l'enceinte d'Avignon, et le nom du *Portail peint*, qui séparait alors la ville du faubourg, est resté à une partie de ce quartier.

(2) La plupart des anciens biographes et commentateurs de Pétrarque, font naître Laure en 1314. Si une Laure de Chabaud est née à Cabrières cette année, ce n'est pas celle qui fut aimée de Pétrarque. Il faudrait supposer qu'elle se serait mariée à 11 ans, et qu'elle n'en aurait eu que 12 ou 13, lorsque Pétrarque la connut; ce qui est absolument invraisemblable. Ce poète assure d'ailleurs qu'elle n'avait qu'un petit nombre d'années de moins que lui.

qu'il n'obtint jamais la moindre faveur de cette belle, et il rend un hommage éclatant à sa vertu. On ne peut douter néanmoins que Laure ne fût flattée, en secret, des hommages du jeune poète; mais l'amour de ses devoirs, le soin de sa réputation, triomphèrent toujours de sa vanité. Polie, aimable avec lui, lorsqu'elle ne voyait rien dans ses empressements qui dût l'alarmer, elle le traitait avec sévérité, toutes les fois qu'il essayait de lui déclarer ses feux. Elle l'évitait avec un soin extrême; et quand elle ne pouvait le fuir, un voile officieux venait alors au secours de sa pudeur. Chanter dans ses vers l'objet dont il était charmé, s'efforcer de lui plaire; suivre Laure aux promenades publiques et dans les assemblées; se plaindre de ses rigueurs; chercher à combattre, à oublier une passion malheureuse, par les conseils qu'il demandait à l'amitié, par les distractions que lui procurait le commerce des muses, par de fréquents voyages en France, en Allemagne, en Italie, et sur-tout à Vaucluse: telle fut, à-peu-près, pendant vingt et un ans, la vie de Pétrarque. Contenir dans les bornes du respect un amant qu'entraînait un tempérament de feu; le ramener par un mot, un geste, un regard, lorsque livré au désespoir il semblait près de se rebuter, de s'éloigner pour toujours; ce fut par cette continuelle alternative de rigueurs et de marques d'intérêt si bien exprimées dans les vers de Pétrarque; ce fut par ce petit manège de coquetterie, que, sans faire la moindre brèche à son honneur, Laure sut retenir dans ses fers, pendant ce long intervalle, l'homme le plus ardent et le plus impétueux. Mais disons la vérité: Laure ne recevait point Pétrarque chez elle; les mœurs de son siècle s'y opposaient, et l'humeur jalouse de son mari ne l'aurait pas souffert. Peut-être eût-elle succombé, si elle se fût souvent trouvée en tête-à-tête avec un amant si aimable, si passionné. Depuis son mariage, elle habita constamment Avignon, résidence de son beau-père, Paul de Sade, dont la famille avait donné son nom à un quartier alors inhabité, qu'elle possédait près du Rhône, dans la partie basse de cette ville (1), et au-dessous du palais que les papes venaient d'y bâtir. C'était du haut du rocher sur lequel existe encore cet antique palais, que Pétrarque s'enivrait du plaisir de voir Laure se promenant dans ses jardins. Il s'enthousiasma, comme amant, pour le laurier, qu'il aimait déjà comme poète. Le nom, la vue de cet arbre, lui rappelaient Laure, et le faisaient tressaillir. Il se plaisait à le cultiver, à le multiplier, surtout à Vaucluse, où il se retira pour la première fois, en 1334, non pour se rapprocher de Laure, mais pour la fuir, et pour chercher dans cette sauvage et délicieuse solitude, un repos qu'il n'y put goûter. Laure, attaquée cette année d'une maladie épidémique qui exerça de grands ravages dans Avignon, fut en danger de perdre la vie: elle en réchappa, et Pétrarque ne l'en aima que davantage. Mais les agitations que lui causaient les vicissitudes continuelles de sa passion singulière, le déterminèrent à partir pour l'Italie l'année suivante; il en revint, en 1337, et alla s'établir à Vaucluse, où il acheta une petite propriété. Poursuivi par le souvenir de Laure,

(1) Ce quartier qui portait alors le nom de Sade, embrassait tout le terrain qu'occupent aujourd'hui les rues entre les portes de l'Oule, du Rhône, et l'église de la Madeleine.

il faisait de fréquents voyages à Avignon; et la rencontre de cette belle détruisait toujours ses vaines résolutions de l'oublier. En 1339, le peintre Simon de Sienne (1), appelé pour embellir le palais pontifical d'Avignon, fit le portrait de Laure, et le donna au poète, avec lequel il était lié, et qui l'en récompensa par deux sonnets. Laure consentit-elle à se laisser peindre pour son amant? Pétrarque obtint-il seulement du peintre une copie du portrait que lui avait commandé la famille de Sade? ou bien la figure de Laure frappa-t-elle assez les yeux et l'imagination de Simon, pour qu'il pût, après l'avoir vue, en fixer les traits sur la toile? c'est ce que l'on ignore; mais il est certain qu'il en fit, dans la suite, la figure principale de plusieurs tableaux, notamment sous la voûte du péristyle de l'ancienne église métropolitaine d'Avignon. Lorsque Pétrarque, en 1342, revint dans cette ville, le front ceint du laurier poétique qui lui avait été décerné à Rome, dans le Capitole l'année précédente; Laure cessa de le fuir, et le traita plus favorablement, flattée sans doute de l'éclat de son couronnement, ou peut-être touchée de la constance d'un amant qu'une longue absence lui avait rendu plus cher. Pétrarque la vit plus souvent, et fit des promenades moins fréquentes et moins longues à Vaucluse. Ses vers, répandus dans toute l'Europe, avaient rendu célèbre la beauté de son amante. Tous les étrangers de marque qui venaient à la cour du pape, voulaient voir Laure. Charles de Luxembourg (depuis, l'empereur Charles IV) y étant arrivé, en 1346, parmi les fêtes qu'on lui donna, il y eut un bal où étaient réunies toutes les beautés de la ville et de la province. Charles, ayant aperçu Laure, écarta par un geste les autres dames, s'approcha d'elle et lui baisa les yeux et le front. Tout le monde applaudit; et Pétrarque, suivant sa coutume, composa, sur cet événement, un sonnet, où il témoigne à-la-fois sa joie et sa jalousie de cet hommage public rendu aux charmes de sa belle. Déjà cependant le temps, les fatigues réitérées de la maternité, des ennuis domestiques, tels que l'humeur bizarre de son époux, et l'inconduite de sa fille aînée, avaient altéré les traits de cette femme intéressante. Quelque surprise involontaire se mêlait à l'admiration de ceux qui la voyaient alors pour la première fois. *Eh quoi!* dit un autre grand personnage, *c'est-là cette merveille qui fait tant de bruit et qui a tourné la tête à Pétrarque!* On peut voir, à l'article de ce poète, les époques et les motifs de ses divers voyages en Italie. Ce fut à la fin de septembre 1347, qu'il alla faire ses derniers adieux à sa chère Laure. Il la vit dans un cercle de femmes; elle était sérieuse et pensive, sans perles, sans guirlandes, sans parure. Ses yeux exprimaient la crainte d'un mal qu'elle ne sentait pas encore. Son amant, ému jusqu'aux larmes, se retira sans parler, en s'efforçant de les cacher. Laure le suivit avec un regard si tendre, si honnête, si pénétrant, qu'il resta gravé dans sa mémoire et dans son cœur. De tristes pressentiments semblaient leur

(1) Improprement appelé Simon Memmi par Vasari (*V.* Simon MARTINI, XXVII, 321). On doit ici rectifier une autre erreur commise d'après Vasari, qui a dit, et sur la foi duquel on a répété, que Simon de Sienne avait reproduit le portrait de Laure, dans une figure de la *Volupté*, de son tableau de *Santa Maria Novella*, de Florence: ce qui ne peut être; car Simon ne vint à Avignon, que plusieurs années après l'exécution de cette peinture, qui était terminée dès 1332. G—CE.

dire qu'ils ne se verraient plus. Une peste affreuse, venue de la Chine, après avoir ravagé l'Asie et les côtes d'Afrique, pénétra en Sicile, et se répandit bientôt dans toute l'Europe qu'elle désola pendant trois ans (1). Elle se manifesta dans Avignon, en janvier 1348, et y emporta, dit-on, 120 mille ames dans l'espace de sept mois (2). Tous ceux qui en étaient attaqués, mouraient en trois jours. La belle Laure sentit les atteintes du mal le 3 avril: la fièvre continue, le crachement de sang, qui en étaient les premiers symptômes, ne laissant aucun espoir à cette femme dont la santé délicate était encore épuisée par des couches fréquentes et par les chagrins, elle se prépara tranquillement à la mort, fit son testament le même jour, et reçut les sacrements. Ses parentes, ses amies, bravant la contagion, pleuraient autour de son lit, et lui prodiguaient leurs soins. Laure assise, l'air calme et serein, recueillait déjà en silence les fruits d'une vie innocente et pure. Elle expira sans agonie, le 6 avril, à 6 heures du matin, âgée d'environ quarante ans: et vers le soir, suivant ses dernières volontés, son corps fut porté à l'église des Frères-Mineurs (les Cordeliers), et enterré dans la chapelle de la Croix, où était la sépulture de la maison de Sade. Des songes sinistres, d'effrayantes visions, avaient préparé Pétrarque à ce coup terrible, qu'il apprit à Parme. S'il ne succomba pas à sa douleur, s'il survécut à l'objet de son amour; ses souvenirs, ses regrets, ses chants, s'en nourrirent sans cesse. Supérieur à tous les poètes italiens qui l'avaient précédé, dans les vers qu'il composa pendant la vie de Laure, il se surpassa lui-même dans ceux qu'il fit après sa mort. Le 6 avril 1351, se rappelant que ce jour venait pour la troisième fois, depuis qu'il l'avait perdue, il fixa ce funeste anniversaire dans un sonnet qui finit par ces mots: *Ah! qu'il était beau de mourir il y a aujourd'hui trois ans!* Une douleur vraie, touchante et profonde, mais toujours ingénieuse et poétique, distingue toutes les pièces qu'il composa depuis la mort de Laure. Quoiqu'il cherche à s'y rappeler les moindres circonstances qui peuvent lui prouver qu'elle l'a aimé, il lui rend un hommage plus pur, une sorte de culte, dont il a laissé un monument solennel dans la note suivante, écrite en latin de sa propre main, et collée au bois de la reliûre d'un *Virgile* manuscrit (1). Nous

(1) L'histoire, depuis le déluge universel, ne fournit point d'exemple d'un fléau aussi général et aussi meurtrier. Les annales de tous les peuples en font mention, et s'accordent sur les phénomènes qui précédèrent cette horrible calamité, et sur ses suites épouvantables. Le monde entier fut dévasté. Un feu sorti de la terre, ou tombé du ciel, consuma dans la Tartarie plus de cent lieues de pays, dévorant les hommes, les animaux, les arbres, et jusqu'aux pierres. Des tremblements de terre, des inondations, des tempêtes, eurent lieu en divers endroits. Des nuées d'insectes venimeux infectèrent l'atmosphère. Dans certaines contrées de l'Asie, tous les hommes moururent de la contagion, et les femmes, saisies de rage, se mangèrent les unes les autres. Boccace, dans son *Décaméron*, trace un tableau touchant de l'état de Florence, sa patrie, dans cette conjoncture désastreuse. Il décrit les symptômes de la peste, les précautions d'une partie des habitants, l'insouciance des autres, les diverses impressions que l'attente de la mort faisait sur tous, les excès, les crimes auxquels un grand nombre se livrait. « Quelque parti que l'on » prît, ajoute-t-il, on ne mourait ni plus ni moins : » en tous lieux, la peste enlevait les uns et laissait les » autres. Nulle méthode sûre. Les médecins n'y com» prenaient rien; et ce qui est bien plus étonnant, ils » en convenaient eux-mêmes. » Dans le même temps, les Anglais dévastaient le nord de la France. « Toute» fois, dit Mézerai, ni le fléau de la peste, ni celui » de la guerre, ne corrigèrent point notre nation. Les » danses, les pompes, les jeux et les tournois conti» nuaient toujours. Les Français dansaient, pour ainsi » dire, sur le corps de leurs parents. »

(2) Ce nombre peut paraître incroyable dans une ville qui en contient à peine aujourd'hui la cinquième partie. Mais il faut remarquer qu'Avignon était alors la capitale de la chrétienté, et que le séjour des papes y attirait une multitude d'étrangers. Une partie des habitants des campagnes s'y étaient aussi réfugiés pour échapper à la contagion.

(1) Ce Virgile, qui avait appartenu à Pétrarque,

faisons usage de la traduction de Ginguené. « Laure, illustre par ses » propres vertus, et long-temps célè- » brée par mes vers, parut, pour la » première fois à mes yeux, au pre- » mier temps de mon adolescence, » l'an 1327, le 6 du mois d'avril, à » la première heure du jour (6 heu- » res du matin), dans l'église de » Sainte-Claire d'Avignon; et dans » la même ville, au même mois d'a- » vril, le même jour 6, et à la même » heure, l'an 1348, cette lumière » fut enlevée au monde, lorsque » j'étais à Vérone, hélas! ignorant » mon triste sort. La malheureuse » nouvelle m'en fut apportée par » une lettre de mon ami Louis : elle » me trouva à Parme, la même an- » née, le 19 mai, au matin. Ce corps, » si chaste et si beau, fut déposé » dans l'église des Frères-Mineurs, » le soir du jour même de sa mort. » Son ame, je n'en doute pas, est » retournée... au ciel, d'où elle était » venue. Pour conserver la mémoire » douloureuse de cette perte, j'é- » prouve un certain plaisir mêlé » d'amertume à écrire ceci; et je l'é- » cris préférablement sur ce livre, » qui revient souvent à mes yeux, » afin qu'il n'y ait plus rien qui me » plaise dans cette vie, et que, mon » lien le plus fort étant rompu, je » sois averti, par la vue fréquente » de ces paroles, et par la juste ap- » préciation d'une vie fugitive, qu'il » est temps de sortir de Babylone; » ce qui, avec le secours de la grâce » divine, me deviendra facile par la » contemplation mâle et courageuse » des soins superflus, des vaines es- » pérances et des événements inat- » tendus qui m'ont agité pendant le » temps que j'ai passé sur la terre. » Quand on a lu ces lignes touchantes d'un grand homme studieux et sensible, sur ce qui était sans cesse l'objet de ses méditations, de ses tristes et doux souvenirs; douter de son amour pour Laure, de la nature de son amour, douter qu'il y ait eu une Laure au monde, ce serait supposer qu'il était fou de s'occuper d'un être imaginaire, ou d'une femme morte depuis plus de dix ans. Le portrait de Laure, répandu dans les vers de son amant, est à l'abri des outrages du temps. En le dépouillant des exagérations poétiques, on voit qu'elle dut être une des plus belles et des plus aimables femmes de son siècle. Mais, avec des traits fins et réguliers, elle n'avait pas cependant ce *profil grec* que les artistes regardent comme le prototype du *beau idéal*. Aussi les portraits, les camées, les gravures, qui la montrent en profil, ne donnent qu'une idée très-imparfaite de sa beauté, en ce qu'ils ne peuvent rendre le charme de sa physionomie. Le nez de Laure est le seul de ses traits dont Pétrarque n'ait point parlé, sans doute parce qu'il n'avait pas sujet de le louer (1); et

et qui offre des vignettes de la main du peintre de Laure, passa depuis dans la bibliothèque ambrosienne de Milan, où il fut conservé jusqu'en 1796. Il y est retourné, en 1815, après avoir été 19 ans à Paris, dans la bibliothèque royale. L'authenticité de la note en question est maintenant établie d'une manière irrécusable. M. l'abbé Arnavon a dit que ce Virgile n'est jamais venu en France, qu'il n'a point été encaissé à Milan, qu'il a disparu en Italie; qu'au lieu de ce manuscrit qu'il a demandé vainement à la bibliothèque royale, on y a vu le Virgile de Florence ou celui du Vatican. Il s'est trompé : les conservateurs et employés supérieurs de la bibliothèque royale, nous ont assuré y avoir vu le Virgile de Milan, et lu la note de Pétrarque. Elle est toute entière de la même écriture que celles qui sont sur les marges du volume.

(1) Louis Gaudini, dans une *Dissertation* imprimée à Venise, en 1581, prétend que Laure avait le nez *scavezzo*, ce qui passe, dit-il, pour une beauté en France. Ce mot qui signifie *creux*, *rompu*, donne l'idée d'un nez retroussé, et séparé du front par une cavité. C'est en effet à-peu-près la forme que présentent du nez de Laure le portrait que nous donnons ici d'après ceux que nous regardons comme originaux ou copiés sur l'original.

sa réticence sur ce point, prouve qu'il ne l'a pas flattée sur les autres. Elle avait les yeux brillants et tendres; mais il n'apprend pas s'ils étaient noirs ou bleus (1). Sa bouche, bien dessinée, n'offrait que des perles et des roses. Son visage était plutôt rond qu'ovale : elle avait les sourcils noirs, les cheveux blonds, la peau d'une blancheur éblouissante, le teint animé des plus agréables couleurs, la taille fine, souple et légère ; les épaules, le cou, les mains, les doigts, les pieds, admirables ; sa démarche était noble et majestueuse, son air céleste, ses regards pleins de douceur, de gaîté, de candeur. La grâce la plus séduisante régnait dans toute sa personne. Rien de si expressif que sa physionomie, de si angélique, de si enchanteur que le son de sa voix. Les deux Nostradamus ont dit, et, sur un témoignage aussi suspect, Duverdier, Lacroix du Maine, et une foule de biographes et de compilateurs ont répété, que Laure faisait des vers, et qu'elle était au nombre des dames qui composaient la *cour d'amour* (2). La chose a pu être vraie à l'égard de Stéphanette Ganthelmy, dame de Romanil, qui paraît avoir épousé Barthélemi de Sade, oncle du mari de Laure; mais quant à celle-ci, le silence de Pétrarque est une preuve du contraire. Si Laure avait cultivé la poésie, si elle avait été de la *cour d'amour*, nul doute que son amant ne l'eût célébrée sous ces deux rapports, et n'en eût fait une dixième muse, lui qui a loué la mélodie du chant de sa belle, dont le nom lui a fourni tant d'allusions avec l'arbre chéri du dieu des vers ! Quoique simple dans ses goûts, dans ses plaisirs, dans sa manière de vivre, Laure, à la cour du pape, dans les fêtes, et dans les cercles des cardinaux et des prélats, ne se distinguait pas moins par l'élégance de sa toilette que par sa beauté; mais l'éclat et la richesse de son costume, conformément aux usages du temps, étaient particuliers à une dame mariée d'un haut rang, et non pas à une demoiselle. C'est donc à tort que le P. Niceron, que Bimard de la Bastie, ont prétendu que Laure était fille; que Fleury, dans son *Histoire ecclésiastique*, et Villaret, l'un des continuateurs de l'*Histoire de France*, ont avancé que le pape Benoît XII, voulant persuader à Pétrarque de l'épouser, lui promit des dispenses pour qu'il pût conserver ses bénéfices. Les regrets de la mort de Laure ne laissèrent pas des traces bien profondes dans le cœur d'un époux à qui elle avait donné onze enfants, dont neuf survécurent à leur mère, six garçons et trois filles. Soit indifférence, soit habitude d'un bonheur dont il avait joui vingt-trois ans avec une femme si parfaite, bonheur qu'il espérait retrouver dans un nouvel hyménée, Hugues de Sade n'attendit pas la fin de son deuil : et, sept mois et demi après, il épousa, le 19 novembre 1348, Verdaine de Trente-Livres, dont il eut encore trois fils et trois filles. Il fit son testament en 1364, perdit dans cet intervalle trois des fils

(1) L'abbé de Sade, qui pense que Laure avait les yeux noirs, n'explique pas assez clairement le *bianco e nero* de Pétrarque. Nous croyons au contraire qu'elle avait les yeux bleus, d'après l'allégorie où ce poète la compare à une maison dont le toit est d'or, les murs d'albâtre, les portes d'ivoire, et les fenêtres de *saphir*.

(2) On sait que ces tribunaux où présidait la beauté, où régnait la galanterie, où la tendresse et l'amour étaient dédaignés, s'ils n'étaient pas assaisonnés par l'esprit, produisirent cent agréables disputes sur le mérite intrinsèque des hommes, dont le sexe en était exclu.

qu'il avait eus de Laure, et mourut peu d'années après, laissant une fortune très-considérable. C'est de Hugonin ou Hugues III, fils aîné de Laure et de Hugues II, que descendent les trois branches de la maison de Sade, encore existantes aujourd'hui, et qui ont produit plusieurs hommes distingués dans l'église, la magistrature, les armes et les lettres (*V.* Sade). En 1533, des antiquaires, parmi lesquels était un grand-vicaire du cardinal de Médicis, archevêque d'Avignon, occupés de recherches sur la belle Laure et sa famille, obtinrent la permission de faire ouvrir son tombeau. Après avoir levé une grande pierre sans inscription, où étaient deux écussons effacés par le temps, et surmontés d'une rose, on trouva quelques petits ossements, et une mâchoire entière, auprès de laquelle était une boîte de plomb, fermée avec un fil de fer. Cette boîte contenait un parchemin plié et scellé de cire verte, avec une médaille en bronze, représentant une femme qui se couvre le sein, entourée de cette légende : M. L. M. J., qui fut interprétée ainsi par conjecture : *Madonna Laura morta jace.* Sur le parchemin était un sonnet italien, signé de Pétrarque, mais que, d'après sa médiocrité, on a supposé plus vraisemblablement être de l'un de ses amis. Cette découverte fit du bruit. François Ier., passant par Avignon, les sept. 1533, voulut voir le tombeau de Laure. Il lut le sonnet, et le remit dans la boîte, avec l'épitaphe qu'il composa pour cette belle (1). Il ordonna de lui élever un mausolée, pour les frais duquel il affecta mille écus. L'architecte fut désigné. Les mots suivants devaient y être gravés : *Victrix casta fides ;* mais ce monument n'a jamais été exécuté, quoique Marot, Mellin de Saint-Gelais, l'abbé Lenglet et plusieurs poètes et historiens en aient fait honneur à ce monarque. Depuis la découverte du tombeau de Laure, les voyageurs ne manquaient pas de le visiter (1) ; on leur montrait la boîte, la médaille, le sonnet italien et les vers de François Ier. : mais tout cela a disparu. Vers l'an 1730, un frère Bassi, sous-sacristain des cordeliers, vendit la boîte et la médaille à des seigneurs anglais. Le sonnet sur parchemin, qui avait passé entre les mains de l'abbé de Sade, et les titres dont il avait donné les copies dans son ouvrage, ont été enlevés en 1791, lors du pillage du château de Saumane, dans le Comtat Vénaissin, où étaient les archives de sa famille. L'église des Cordeliers, le tombeau de Laure, ont été détruits, et il n'en reste absolument aucun vestige (2). Les cendres de cette

(1) Cette épitaphe a été imprimée mal-à-propos dans les œuvres de Clément Marot, qui, dans les vers suivants, prouve qu'elle est de ce monarque :

O Laure, Laure ! il t'a été besoin
D'aimer l'honneur et d'être vertueuse,
Car François, roi, sans cela n'eût pris soin
De t'honorer de tombe somptueuse,
Ni d'employer sa dextre valeureuse
A, par écrit, ta louange coucher ;
Mais il l'a fait, pour autant qu'amoureuse
Tu as été de ce qu'il tient plus cher.

Voici les vers de François Ier. :

En petit lieu compris, vous pouvez voir
Ce qui comprend beaucoup par renommée.
Plume, labeur, la langue et le savoir
Furent vaincus par l'aymant de l'aymée.
O gentille ame étant tant estimée,
Qui te pourra louer qu'en se taisant ?
Car la parole est toujours reprimée
Quand le sujet surmonte le disant.

(1) Le chancelier de L'Hôpital, dans la relation de son voyage en Provence, qu'on trouve dans une de ses épîtres en vers latins, parle ainsi du tombeau de Laure :

At tibi si monumenta placent antiqua, videbis
Felicem Lauræ tumulum, cineresque beatos
Laudibus, ingenioque et summo carmine vatis.

(2) Le vandalisme n'a pas respecté davantage le

femme vertueuse ont été dispersées. Pouvaient-elles reposer en paix dans des lieux souillés deux fois par les crimes que la révolution enfanta dans Avignon (1)? En 1804, M. le baron de Stassart, préfet de Vaucluse, fit transporter à l'ancienne église métropolitaine d'Avignon, la pierre sépulcrale de Laure, qui depuis a été rendue à la famille de Sade. Les faits que nous venons de rapporter, généralement accrédités et adoptés aujourd'hui par tout ce qu'il y a d'hommes érudits en Europe, et appuyés par la plus grande partie des ouvrages de Pétrarque, par la fameuse note de son *Virgile*, par le contrat de mariage de Laure de Noves, par son testament, et ceux de son père, de son beau-père, de son mari, par le procès-verbal d'ouverture de son tombeau (2) etc.; tous ces faits, dis-je, sont rejetés comme faux par l'abbé Costaing de Pusignan, conservateur des musées d'Avignon, et membre de l'académie de cette ville, mort en 1820, auteur de *La Muse de Pétrarque dans les collines de Vaucluse, ou Laure des Baux, sa solitude et son tombeau dans le vallon de Galas*, Paris et Avignon, 1819, in-12, de 308 pages, y compris la dédicace et le discours préliminaire. Dans cet ouvrage, il entreprend de prouver que Laure appartenait à l'illustre maison des Adhémar, qui a fourni les princes d'Orange et les comtes de Grignan. Suivant lui, une branche cadette de cette famille avait acquis, dans le onzième siècle, la vicomté de Cavaillon, dont dépendaient les seigneuries de Saumane, Vaucluse, Lagnes et Cabrières, et qui était entrée par les femmes dans la maison des Baux, l'une des plus anciennes de Provence. Laure était Adhémar par sa mère, et Baux par son père. Le nom de Laure était exclusivement dévolu aux femmes de la maison d'Orange, dit l'abbé Costaing, qui en compte quatre depuis l'an 1270, jusqu'à Laure des Baux, qu'il fait naître à Saumane, ou à Vaucluse, l'an 1305 (1). Il prétend qu'elle passa toute sa vie au sein de sa famille, dans cette partie du Comtat Venaissin; qu'elle garda le célibat; qu'elle avait vingt-un ans, lorsque Pétrarque la rencontra la première fois, en juillet 1326 (2), et qu'il la vit pour la seconde fois, le 6 avril 1327, non pas dans l'église de Sainte-Claire d'Avignon, mais dans les environs de la fontaine de Vaucluse. L'abbé Costaing suppose à Pétrarque un amour purement contemplatif pour Laure. Il ajoute que ce poète, admis dans la famille de cette fille pieuse, y trouva le calme que donnent la vertu et l'a-

---

tombeau du brave Crillon, qu'on voyait dans la même église.

(1) Le 10 juin 1790, sur les bords de la Sorgue, et près de l'église des Cordeliers, une fusillade eut lieu entre les révolutionnaires et le parti papiste qui eut le dessous; et le 16 octobre 1791, la même église fut souillée par l'assassinat du secrétaire de la commune, Lescuyer, fougueux démagogue, dont la mort provoquée par les chefs de son parti, leur servit de prétexte pour exécuter la nuit du même jour, et le lendemain, les épouvantables massacres de la Glacière (*V.* Le Scène Desmaisons, Mainvielle, et Minvielle.)

(2) Ces pièces officielles se trouvent textuellement dans l'ouvrage de l'abbé de Sade.

(1) Ce nom n'était cependant pas inconnu aux autres familles, à la même époque. La réalité de Laure de Noves, que l'abbé Costaing affecte de nommer toujours Mme. de Sade, est établie sur des preuves plus authentiques que sa Laure des Baux; et Vellutello découvrit l'extrait de baptême d'une Laure de Chabaud, née à Cabrières, en 1314, qu'on a cru long-temps avoir été celle de Pétrarque.

(2) Cette première rencontre en 1326, contredit formellement la note du *Virgile*, dont les dates ne sont pas contestées par l'abbé Costaing, qui se trompe évidemment sur ce point. Il contredit aussi Pétrarque sur l'âge de Laure, qui était plus jeune de peu d'années que ce poète. Si Laure des Baux naquit en 1305, elle n'avait qu'un an de moins que Pétrarque: ce n'est donc pas celle qu'il a aimée.

mour de Dieu; que Laure des Baux mourut en odeur de la plus haute sainteté, dans le vallon de Galas, le 6 avril 1348, non pas de la peste, qui, dit-il, n'avait pas encore pénétré dans le Comtat, mais d'une phtisie pulmonaire (1); que le rôle de Pétrarque à l'égard de cette vierge, s'est réduit à celui de panégyriste de ses vertus; que la sainteté de Laure, seul et véritable motif de l'attachement du poète, explique sa longue persévérance à la chanter. Enfin l'abbé Costaing assure avoir découvert, dans ce même vallon de Galas, à une demi-lieue de Vaucluse et de Saumane, le tombeau de cette Laure, qu'il regarde comme celle qui a été aimée et chantée par Pétrarque. C'est une espèce de chaumière dont les murs, épais de 4 pans (3 pieds), sont percés par des ouvertures étroites et oblongues, comme les soupiraux des étables. L'intérieur est bâti en pierres blanches, et présente, dans son architecture, ses pilastres et ses corniches, l'ordre toscan. On y voit une inscription gravée en style lapidaire, sur laquelle on ne distingue que le mot *Nicola*, et que l'abbé Costaing a traduit ainsi fort arbitrairement: *L'an* 1411 *de l'ère du Seigneur, Joannacci Nicolas, évêque, a restauré ce sépulcre sacré.* Ce Joannacci, dont le nom n'est indiqué que par un I, et la qualité par un E, est supposé par le traducteur avoir été un évêque de Cavaillon. On voyait aussi sur la porte de l'édifice un écusson sculpté en relief, portant une étoile à huit rayons triangulaires (1); en bas, deux tiges de fleurs d'orange à cinq pétales, et leur fruit au milieu commençant à se former (2); quelques vestiges d'un cornet se montrant à l'opposé. Ce sont les armoiries de Laure des Baux, de la maison d'Orange, dit en terminant l'abbé Costaing, qui, de concert avec le maire de Vaucluse, propriétaire de cet édifice, a fait placer l'écusson sur les murs intérieurs, pour empêcher que le temps ou la malveillance n'achèvent de le détruire. Cet antiquaire prétend que l'abbé de Sade, l'abbé Roman, son abréviateur, et plus de quinze auteurs étrangers, se sont égarés en suivant la tradition fondée sur la découverte du tombeau de Laure, à Avignon; que les poésies et les autres œuvres de Pétrarque, ont toujours été traduites ou imitées par l'enthousiasme et la partialité; que lui seul en a trouvé le véritable clef (3). A l'appui de son système, il soutient que, dans ces poésies, le nom de Laure désigne un *laurier à pommes d'or* (un oranger): aussi, par une interprétation forcée, il rend toujours les mots *laurus*, *alloro* (laurier), par *oranger*, et les mots *formosus*, *decorus* (beau), par *Baux*. Parmi les sonnets italiens et surtout les églogues latines de Pétrarque, qu'il a traduits, il a choisi de préférence les morceaux où se trou-

(1) Dans ses *Dialogues avec saint Augustin*, Pétrarque dit que Laure était épuisée par des couches fréquentes; car on ne peut rendre le mot abrégé *ptubus*, que par *partubus*, et non *perturbationibus*, passions), comme l'ont prétendu certains commentateurs, et encore moins par *ptysmatibus* (crachats), comme le traduit l'abbé Costaing, qui veut prouver que Laure est morte pulmonique.

(1) Cette étoile à 8 rayons passa depuis dans les armes de la maison de Sade, en 1401, lorsque l'anti-pape Benoît XIII lui eut cédé le château de Saumane, après l'extinction de la famille des Baux, en 1373.

(2) Ces fleurs, à en juger par la gravure du monument, jointe à l'ouvrage de l'abbé Costaing, ressemblent moins à des fleurs d'orange qu'à cent autres fleurs à cinq pétales.

(3) L'abbé Costaing ne s'attache pas lui-même fort littéralement au texte. Il y corrige au besoin des mots et des vers entiers, d'après un manuscrit qu'il prétend avoir sous les yeux.

vent ces mots et celui de *rutilus* (couleur d'or), afin de multiplier ses allusions à la maison d'Orange. Mais il a grand soin d'écarter ceux qui lui sont contraires, ainsi que les *dialogues avec saint Augustin*, et les *Lettres* où l'amoureux poète peint le trouble de son cœur et les combats de ses sens. Il supprime les détails sur la toilette élégante et recherchée de Laure, détails qui seraient incompatibles avec la simplicité d'une vierge pieuse et solitaire, et qui n'appartiennent qu'à une femme mariée; l'entrevue et la singulière accolade de Charles IV; l'aventure de Laure qui, se baignant dans une fontaine, fit jaillir l'eau avec ses mains, pour se dérober à la vue de Pétrarque. Enfin, il ne dit rien du poème intitulé le *Triomphe de la chasteté*, composé après la mort de Laure, dans lequel son amant lui donne pour cortége des femmes mariées, Lucrèce, Pénélope, Judith, Didon, etc. (1). Cet abbé, d'un caractère mélancolique et misantrope, ne connaissait nullement le cœur humain. Il attribue un étrange motif à la dernière séparation de Laure et de Pétrarque. Le poète, dit-il, affligé de la voir se consumer par une maladie de langueur incurable, partit pour l'Italie, afin de n'être pas témoin de ses derniers moments. Il n'ose pas entièrement nier l'authenticité de la fameuse note du Virgile de la bibliothèque Ambrosienne; mais il prétend que cette note a été altérée et surchargée, et que dans l'origine on n'y voyait ni la rencontre de Laure avec Pétrarque dans l'église de Sainte-Claire, ni le lieu de sa mort, ni le lieu de sa sépulture (1). Au reste, ce qu'il dit de la vie, de la mort et du tombeau de Laure dans le vallon de Galas, il le fonde sur la XIe. églogue latine de Pétrarque, intitulée *Galatea*, qu'il écrit ainsi *Galas Thea* (la sainte de Galas). Il nous apprend qu'après la mort de cette vierge, une abbaye, érigée dans les lieux qui l'avaient vue naître, vivre et mourir, subsista jusqu'au seizième siècle, et que les guerres de religion obligèrent alors les recluses de se retirer à Cavaillon. Il est donc évident que Laure des Baux, si elle a existé, n'a pas été la Laure aimée de Pétrarque. Cependant, quoique sa réalité ne nous paraisse pas suffisamment démontrée par l'abbé Costaing, nous ne la nions pas formellement. Il serait possible, en effet, qu'une vierge nommée Laure des Baux, ait vécu dans la solitude de Vaucluse avec son père et son frère, et que le rapport du nom de cette sainte fille avec celui de Laure de Noves, ait fait rechercher à Pétrarque la société d'une famille paisible et honnête, où, pendant ses différents séjours dans cette retraite, il trouvait des distractions et des consolations contre l'amour qui le tourmentait. Il est encore possible qu'il ait composé quelques vers en l'honneur de cette seconde Laure. Mais, en général, les poésies de Pétrarque sont si remplies d'allusions et d'allégories, qu'on peut y voir tout ce qu'on veut, comme dans le Canti-

(1) Si Laure eût été fille, le poète lui eût donné des vierges pour compagnes, et eût intitulé son poème *Le Triomphe de la virginité*. Il l'appelle toujours *Mulier*, *Femina*, en latin; *Donna*, *Madonna* en italien; jamais *Virgo*, *Puella*, *Vergine*, *Donzella*. Il se plaint de la jalousie qui le prive de voir cette belle; et le jaloux ne peut être que le mari. Tout cela concorde avec le grand nombre d'enfants que Laure de Noves eut d'Hugues de Sade, et détruit entièrement le système du célibat de Laure.

(1) Cette assertion est fausse, voyez la note ci-dessus (pag. 436 et 437) sur le Virgile de Milan, et sur la note de Pétrarque.

que des cantiques, et dans les Prophéties de Nostradamus. S'il paraît singulier que deux Laures, chantées par ce poëte, soient mortes le même jour et la même année, l'une à Avignon, l'autre à Galas; si le tombeau de cette dernière a été réellement reconnu près de Vaucluse; s'il appartient véritablement à une Laure quelconque; il n'est pas moins étonnant que l'abbé Costaing, dans quelques promenades à Vaucluse, y ait découvert des faits et des monuments qui ont pu échapper aux recherches de Vellutello, de Beccadelli, de Suarès, de Bimard de La Bastie, de Ménard, de l'abbé de Sade, de M. Guérin, de l'abbé Roman, et surtout de M. l'abbé Arnavon, qui, long-temps curé de Vaucluse avant la révolution, ne dit pas un mot dans ses deux ouvrages sur cette fontaine, ni du vallon ni de l'abbaye de Galas, ni du prétendu tombeau (1). L'opinion que Laure appartenait à la famille de Sade, existe depuis plus de trois cents ans; l'abbé de Sade a seulement prouvé qu'elle n'y est entrée que par alliance, et qu'elle était de la maison de Noves. L'abbé Costaing s'élève seul contre cette opinion. Ses raisons ne nous ont point paru convaincantes, et nous doutons qu'elles aient fait beaucoup de prosélytes dans le département de Vaucluse. — Il n'est pas bien certain que le temps nous ait transmis les traits de la belle Laure. Tomasini, dans son *Petrarcha redivivus* in-4°., Padoue, 1650, a fait graver quatre portraits de cette dame. Le premier, que l'on voit au frontispice, est en pied; il a quelque rapport avec le suivant, qui est à la page 88; mais la figure en est moins allongée, les traits moins aigus. Tomasini prétend que le second a été gravé d'après une copie du portrait de Laure, peint par Simon de Sienne, donné par Pétrarque à la maison Colonne, et dont François Vidua, jurisconsulte et antiquaire de Padoue, avait une copie, qui ressemblait à un autre portrait qu'on voit à Arqua, où Pétrarque mourut. Ces faits sont revoqués en doute par l'abbé de Sade. Le troisième portrait, placé à la page 112 du *Petrarcha redivivus*, et le quatrième, qui forme cul-de-lampe à la fin de l'ouvrage, ont été gravés d'après une copie remise au cardinal Barberini, par Richard de Sade, depuis évêque de Cavaillon, et faite sur un portrait qu'on a vu fort long-temps au château de Saumane, appartenant à la maison de Sade, et dont les couleurs étaient presque effacées par le temps. Cet ancien portrait pourrait bien être l'original ou du moins la copie de celui que Simon fit à Avignon. L'abbé de Sade l'a fait graver au frontispice et aux vignettes de ses Mémoires sur la vie de Pétrarque. Ce même portrait ayant été prêté par son frère, grand-prieur de Malte, à un étranger, disparut, et passa en Angleterre, vers 1780. Celui qu'on voyait avant la révolution, dans le cabinet du marquis de Crochant, à Avignon, et qui appartient aujourd'hui au général Lecourt-Villière, est sans doute une copie du précédent. On le trouve gravé en tête de la *Vie de Pétrarque*, par l'abbé Roman, publiée par l'Athénée de Vaucluse, Avignon, 1804, in-18. La parfaite analogie de ces deux derniers portraits avec le troisième et le quatrième du *Petrarcha*

(1) Le nom même de Galas ne se trouve point sur la carte de Cassini.

redivivus, et avec le nez *scavezzo*, attribué à Laure dès 1581, nous porte à croire qu'il faut y chercher la véritable ressemblance de l'amante de Pétrarque, et qu'on peut regarder comme apocryphes, 1°. les deux jolis camées du cabinet des médailles de la bibliothèque du Roi, où la figure, qu'on dit aussi être celle de Pétrarque, est représentée avec de la barbe, ce qui est un anachronisme; 2°. la gravure prétendue de Laure, que l'on conserve au cabinet des estampes de la même bibliothèque, et qui a servi de modèle à celle qui décore la traduction de M. Léon de Saint-Geniès; 3°. les deux premiers portraits du *Petrarcha redivivus*; 4°. celui qu'on voit en tête du premier volume de l'édition de Pétrarque, due à Castelvetro, Venise, 1756, in-4°., et qu'on dit avoir été gravé d'après un ancien original de Gentile-Bellini, existant au palais Nani, à Venise; 5°. celui qu'on a gravé, nous ignorons d'après quel modèle, dans la *Galerie historique* de M. Landon et dans les *Voyages en France*, par La Mésangère. Tous ces portraits, donnant à Laure un nez aquilin, plus ou moins alongé, sont absolument contraires à l'idée qu'on doit se former de la beauté et surtout de la physionomie de cette femme. Le portrait que l'abbé Costaing a joint à son ouvrage, ne ressemble à aucun des autres, quoiqu'il dise l'avoir dessiné lui-même d'après ceux qui sont restés en Italie. Il n'a pas mieux réussi dans celui de Pétrarque. Il s'est trompé d'ailleurs en avançant que ce fut après la mort de Laure que le peintre Simon de Sienne fit son portrait : cet artiste était mort quatre ans avant Laure. Il existe depuis long-temps à Florence, dans la famille Peruzzi, un petit bas-relief en marbre blanc, représentant Pétrarque et Laure, derrière lequel on lit ces mots : *Simon de Senis me fecit sub anno domini* M. CCCXLIIII. Quoique l'abbé de Sade ne croie pas à l'authenticité de ce morceau de sculpture, et que la figure de Laure y paraisse beaucoup plus grasse que dans tous ses autres portraits, celui-ci nous semble montrer quelque ressemblance avec ceux que nous sommes portés à regarder comme originaux, ou du moins copiés sur l'original. Si l'artiste italien a sculpté ce bas-relief six ans après le premier portrait qu'il fit de Laure, cet intervalle a suffi pour justifier l'embonpoint qu'il lui a donné dans le second. Celui-ci est gravé dans le 2e. volume du *Pétrarque* de Castelvetro, Venise, 1756, et dans les Mémoires de l'abbé de Sade (1). La gazette de Bologne, suivant le *journal des Débats* du 10 novembre 1821, annonce qu'on a retrouvé l'original du portrait de Laure, par Simon, et que celui que Morghen a gravé et publié, est idéal, ou du moins offre les traits d'une autre Laure, qui vivait en 1500. Il est à desirer que l'auteur de cette découverte lui donne plus de publicité, afin de prouver la vérité de son assertion. Outre les ouvrages que nous avons cités,

(1) Ce bas-relief a 8 lignes d'épaisseur, 6 pouces de hauteur, et chacun des deux portraits a 4 pouces et demi de largeur. Bindo Peruzzi l'annonça pour la première fois en 1753. M. Vincent Peruzzi son fils, l'ayant apporté à Paris, en 1820, a publié une brochure en italien sous ce titre : *Notizie sopra due piccoli ritratti in basso relievo rappresentanti il Petrarca et Madonna Laura*, Paris, 1821, in-8o de 29 pages, avec le *fac-simile* des inscriptions qu'on lit au bas et derrière. Il entreprend de prouver que non-seulement Simon de Sienne a sculpté ce bas-relief; mais qu'il n'a point aucun autre portrait de Laure pour Pétrarque, qui préférait la sculpture à la peinture. M. Peruzzi dit que ce marbre a été acquis par un de ses ancêtres, ami de Pétrarque, en 1380, six ans après la mort du poëte ; et il ajoute que la figure de Laure y paraît plus usée que l'autre, à force d'avoir été baisée.

on peut consulter, sur Laure, les *Mémoires* de Bimard de la Bastie et celui de Ménard, dans la collection de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Ce sujet a été traité aussi en roman. M. Paccard a donné les *Amours de Laure et Pétrarque*, Paris, 1814, 2 vol. in-12, et *Pétrarque solitaire*, suite du roman précédent, 1816, 2 vol. in-12. Mme. de Genlis a également publié : *Pétrarque et Laure*, Paris, 1819, 2 vol. in-12. A—T.

NOVIDIUS (AMBROISE), de Forenza dans la Pouille, cultivait à Rome la poésie latine, sous les pontificats de Léon X, d'Adrien VI, de Clément VII et de Paul III; et il a dédié à ce dernier son poème intitulé *Sacrorum Fastorum libri XII*, dont le principal mérite est son extrême rareté. Il a eu la prétention de faire pour Rome chrétienne, ce que pour Rome païenne avait fait Ovide. L'édition originale de ce poème a paru à Rome, en 1547, in-4°. Il a été réimprimé à Anvers, en 1559, in-12; cette réimpression, sans être commune, est moins rare. Les malheurs du temps avaient retardé la publication de l'ouvrage de Novidius; il se plaint aussi beaucoup des entraves que lui avait suscitées l'envie. Sous son portrait, gravé en bois, on lit ces fières paroles : *Invide, non tibi, sed posteris, meo labore, meis sumptibus* (Envieux, non point pour toi, mais pour la postérité, par mes peines et à mes frais). Le calendrier placé en tête du poème, est curieux pour la connaissance de quelques usages locaux de l'église de Rome. Novidius avait déjà publié à Rome, en 1538, in-12, un poème latin intitulé : *Consolatio ad Romanos* (*Post direptionem*), ainsi qu'une pièce de vers assez longue, adressée à son protecteur Alexandre Farnèse, et intitulée : *Calor ex auctâ mercede*. L'auteur promet de faire progressivement mieux, à mesure qu'il sera mieux récompensé. Trois distiques, adressés *ad eundem, si majora dederit*, finissent par ce pentamètre :

Quique modò Ambrosius sum tibi, Homerus ero.

M—ON.

NOVIOMAGUS. *V.* BRONCHORST.

NOWAIRI (SCHÉHAB-EDDYN AHMED), fils d'Abdalwahhab, écrivain célèbre du huitième siècle de l'hégire, était surnommé *Becri*, *Taïmi* et *Kendi*. Le surnom de *Nowaïri*, sous lequel il est le plus ordinairement désigné, me persuade qu'il était né à *Alnowaïrèh*, village de la province de Bahnésa, en Égypte; et en effet, Soyouti le compte parmi les historiens qu'a produits l'Égypte. Il mourut en l'année 732 de l'hégire (1331-2 de J.-C.), à l'âge de cinquante ans environ. Nowaïri se distingua, comme jurisconsulte de la secte de Schafeï, et comme historien. Il avait aussi des connaissances en plusieurs autres genres, et l'on remarque qu'il avait une très-belle écriture. Il copia huit fois, dit-on, le grand Recueil de traditions, intitulé *Sahih*, et dont l'auteur est Bokharri; et il vendit chaque exemplaire mille pièces d'argent. Le seul ouvrage de Nowaïri qui nous soit connu, est une sorte d'encyclopédie historique, intitulée : *Nihayat alarab fi fonoun aladab*, c'est-à-dire, Tout ce qu'on peut desirer de savoir, concernant les différentes branches des belles-lettres. Elle forme dix volumes, et est divisée en cinq *fenn* ou parties, dont chacune contient cinq livres. Reiske a donné un aperçu de ce grand ouvrage, dans ses *Prodidagmata ad*

Hadgi Khalifæ Tabulas, qui ont été imprimés à la suite de la Description de la Syrie d'Abou'lfeda (*Abulfedæ Tabula Syriæ*), publiée par Koehler, à Leipzig, en 1766. Quoique Nowaïri soit un écrivain assez moderne, c'est principalement pour ce qui concerne les antiquités des Arabes, que son Recueil mérite d'être consulté. La bibliothèque de l'université de Leyde en possède un exemplaire complet. Il s'en trouve quelques volumes détachés dans la bibliothèque du Roi, à Paris, et dans la bibliothèque de l'Escurial. Reiske a fait usage de l'ouvrage de Nowaïri dans ses notes historiques sur les Annales musulmanes d'Abou'lfeda. Alb. Schultens, dans ses *Monumenta vetustiora Arabum*, publiés à Leyde, en 1740, a inséré quelques Poésies arabes, tirées de Nowaïri. Il en a aussi extrait quelques morceaux relatifs à l'histoire ancienne des Arabes, qu'il a fait imprimer avec une traduction latine, et qui ont paru, en 1786, à Harderwyck, dans le recueil intitulé : *Historia imperii vetustissimi Joctanidarum in Arabiâ felici.* La partie de l'histoire de Nowaïri, qui concerne la Sicile, sous le gouvernement des Arabes, a été publiée en arabe et en latin, par le chanoine Gregorio Rosario, dans le recueil intitulé : *Collezione di cose arabe siciliane*, Palerme, 1790; et M. Caussin en a donné une traduction française, à Paris, en l'an x (1802), à la suite du Voyage en Sicile, dans la Grande-Grèce et au Levant, par le baron de Riedesel. Enfin M. Janus Lassen Rasmussen, dans l'ouvrage qu'il a mis au jour à Copenhague, en 1821, sous ce titre : *Additamenta ad historiam Arabum ante islamismum*, a donné, en arabe et en latin, un fragment de Nowaïri, qui a pour objet quelques coutumes remarquables des Arabes, avant Mahomet. S. D. S—Y.

NOYER (Du). *V.* DUNOYER et LUCINGE.

NUCK (ANTOINE), anatomiste, né en Allemagne vers 1660, s'établit d'abord à la Haye, où il exerça la médecine et la chirurgie avec succès, se livrant sans relâche aux recherches anatomiques les plus savantes. La réputation qu'il acquit sous ce rapport, le fit appeler à Leyde, où il fut pourvu de la chaire d'anatomie et de chirurgie, et ensuite de la présidence du collége des chirurgiens. Indépendamment de ses leçons et de sa pratique, à ses travaux sur l'anatomie humaine il associa ceux de l'anatomie comparative. Il disséqua un très-grand nombre de sujets, dont il injectait les vaisseaux avec du mercure, les autres préparations usitées de nos jours étant alors inconnues. Les recherches multipliées de cet infatigable investigateur, le rendirent célèbre, et le placent parmi les médecins les plus remarquables du siècle où il vivait, et qui fut celui des plus grands progrès de l'anatomie. Nuck s'est surtout illustré par ses découvertes relatives aux glandes et aux vaisseaux lymphatiques. Il rectifia les erreurs de ses prédécesseurs, sur les plus importantes parties de l'organisme animal; et fit connaître une foule de faits nouveaux et d'un grand intérêt, tant sous le rapport anatomique que sous celui de la physiologie. Si une mort prématurée ne l'eût pas enlevé à ces sciences, en 1692, il est probable qu'il eût encore beaucoup contribué à leurs progrès. Ses principaux ouvrages sont : I. *De vasis aquosis oculi*, Leyde, 1685. II. *De ductu*

salivali novo, *ductibus aquosis et humore aqueo oculorum*, ibid., 1685, in-12. Le même ouvrage, sous le titre de *Sialographia et ductuum aquosorum anatome nova*, ibid., 1695. Dans ce livre, Nuck décrit mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'à lui, l'appareil salivaire dans les animaux, et particulièrement dans le chien. Il démontra l'existence, chez ce dernier, d'une subdivision de la glande parotide, qui, située derrière l'orbite, donne naissance à un canal qui va percer le muscle buccinateur en même temps que le conduit de Sténon. Albinus s'est ensuite approprié sa découverte. Cet ouvrage, dans lequel Nuck expose, le premier, le procédé au moyen duquel on pratique la paracentèse de l'œil, contient encore la découverte qu'il fit d'abord dans les yeux des poissons, ensuite dans ceux de l'homme, des minces artérioles qui, partant de l'artère carotide, se réunissent en cercle autour de la cornée transparente, et sécrètent, suivant lui, l'humeur aqueuse contenue dans la chambre antérieure de l'œil. III. *Adenographia curiosa et uteri fœminei anatome nova, cum epistolâ ad amicum, de inventis novis*, Leyde, 1691, in-8°. Maurice Van Reverhorst en a donné une édition en 1723, augmentée d'une intéressante dissertation de l'éditeur, intitulée : *De motu bilis circulari*. Cet ouvrage, qui est le plus remarquable de tous ceux de Nuck, contient, 1°. une liste complète et fort exacte des diverses espèces de glandes; — 2°. une description des vaisseaux lactifères des mamelles de la femme, dans laquelle l'auteur démontre l'anastomose de ces vaisseaux avec les artères : il prouve qu'ils sont dépourvus de valvules, et qu'ils se terminent par des canaux, au nombre de sept à onze dans chaque mamelon, et que ces derniers organes sont de structure fibreuse; c'est d'après ce fait qu'il veut expliquer leur érection; — 3°. l'examen de la structure des glandes lymphatiques, qu'il démontre être de nature fibreuse; — 4°. une série de faits qui prouvent que les vaisseaux lymphatiques naissent des artères, qu'ils ne sont, en aucune manière, les vaisseaux extérieurs des glandes, que leurs membranes jouissent d'une grande force en certains endroits, et que vraisemblablement il existe de ces vaisseaux dans l'encéphale, comme partout ailleurs : — 5°. l'auteur donne les preuves de l'existence des vaisseaux lymphatiques dans plusieurs organes, et part de là pour expliquer diverses maladies qui ne pourraient l'être sans cette connaissance. IV. *Operationes et experimenta chirurgica*, in-8°., ibid., 1692. Ce dernier ouvrage, qui a eu plusieurs éditions, atteste que Nuck s'adonnait avec un égal succès aux travaux anatomiques et à l'exercice de la chirurgie. Il décrit ici un procédé pour faire rentrer la hernie, lorsque la portion d'intestin qui la constitue ne peut point se réduire à cause du resserrement de l'anneau des muscles du bas-ventre : ce procédé consiste à dilater l'anneau en y introduisant le doigt. Nuck donne encore la description d'une machine fort ingénieuse, inventée par lui pour redresser le cou, lorsqu'il se porte d'un côté par la rétraction des muscles, comme cela peut avoir lieu à la suite de diverses maladies, telles que l'opisthotonos ou l'emprosthotonos, ou même une habitude vicieuse. On

trouve encore, dans le même livre, la description d'un bandage fort ingénieux, qu'on emploie avec succès dans le cas d'incontinence d'urine, et qui, appliqué au pénis, aplatit et oblitère le canal de l'urètre. Nuck est le premier qui ait proposé un cornet acoustique, tourné en spiral, et monté sur un pied, et dont on se sert pour faciliter l'audition. On lui doit l'invention de plusieurs instruments pour l'extraction des dents. La chirurgie lui doit encore des travaux utiles sur les maladies des yeux, de l'oreille, sur le cancer, sur les meilleurs procédés relatifs à la ponction de la poitrine et de l'abdomen. Tous les ouvrages de Nuck, hors le premier, ont été réunis en trois volumes in-12, Lyon, 1722.

F—R.

NUENARIUS. *V.* NEUENAR.

NUGENT (THOMAS), littérateur, né en Irlande, passa la plus grande partie de sa vie à Londres, où il mourut le 27 avril 1772. Il s'était particulièrement occupé de la langue et de la littérature françaises; et l'on a de lui un *Dictionnaire portatif français-anglais* et *anglais-français*, qui a eu un grand nombre d'éditions; et une *Histoire de la Vandalie*, 1776, 3 vol. in-4°. Il avait, dès 1766, fait un voyage sur le continent, afin d'y recueillir des matériaux pour cet ouvrage, qui est encore estimé, et offre des recherches importantes sur l'histoire ancienne de la Poméranie et des contrées voisines. On lui doit aussi les traductions suivantes : I. *Principes de droit politique*, de Burlamaqui, 1752, in-8°. II. *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, de Condillac, 1756, in-8°. III. *Abrégé chronologique de l'histoire romaine*, de Macquer, 1759, in-8°. IV. *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, du président Hénault, 1762, 2 vol. in-8°. V. *Voyages en Allemagne*, etc., 2 vol. in-8°. VI. *Histoire de France.* VII. *Nouvelles observations sur l'Italie.* VIII. *Etat actuel de l'Europe.* IX. *Vie de Benvenuto Cellini.* X. *Voyage à Londres*, par Grosley. Ces traductions sont estimées pour la fidélité et pour l'élégance du style. On a publié, sous son nom, une traduction de l'*Emile* de Rousseau; mais elle a paru trop défectueuse pour qu'on l'en regardât comme l'auteur. Th. Nugent n'était pas moins recommandable par son caractère modeste que par ses talents. — On l'a souvent confondu avec Christophe NUGENT, médecin, membre de la société royale de Londres, et auteur d'un *Essai sur l'hydrophobie*, 1753. Celui-ci mourut le 12 novembre 1772. C'était un homme à-la-fois aimable et savant; il avait inspiré une haute estime au docteur Johnson, qui ne la prodiguait pas. Sa fille épousa le célèbre orateur Edmond Burke.

L.

NUGENT (ROBERT CRAGGS, comte), homme d'état et homme de lettres, naquit en Irlande, vers 1709, dans la foi catholique, qu'il abandonna par la suite pour embrasser le protestantisme, comme il déserta le parti Tory pour se ranger parmi les Whigs. Le prince de Galles, dont il fut l'ami jusqu'à sa mort, le nomma contrôleur de sa maison. Il fut, sous différents ministères, commissaire de la trésorerie en 1754, conseiller-privé et vice-trésorier d'Irlande en 1759, commissaire du commerce et des plantations en 1766, et créé, la première année, baron Nugent de Carlanston, et vicomte Clare. Il représenta, à différentes sessions du parlement, St.-

Mawe's et Bristol, fut allié, par trois mariages, à plusieurs familles considérables, et il donna sa fille au comte Temple, l'un des plus riches particuliers de l'Angleterre. Il passait, en 1784, pour le plus ancien des amis de Pope qui lui ont survécu. Il mourut le 13 octobre 1788. Nugent avait beaucoup de goût pour la poésie, qu'il avait long-temps cultivée. On a de lui un recueil d'*Odes et d'Epitres*, publié en 1738; une *Ode au genre humain*, en 1741. On trouve, dans ces productions, de la verve et de l'indépendance; et elles ont mérité, pour la plupart, d'être réimprimées dans la collection de Dodsley. L.

NUGNEZ. (*V.* NUNNÈS et NONIUS.)

NUMA POMPILIUS, législateur des Romains, était né, dit-on, à Cures, dans la Sabinie, le même jour que Romulus jeta les fondements de sa ville guerrière. Frappé de ses vertus, Tatius, roi des Sabins, lui donna sa fille unique pour épouse. Numa, tout entier à la simplicité des mœurs domestiques, et aux besoins d'une vie méditative, demeura sur le sol natal, pendant que son beau-père partageait l'autorité de Romulus. Son amour profond pour la justice, son respect pour les Dieux, les paroles de paix qu'il semait au milieu de populations accoutumées à ne reconnaître d'autre droit que la force, l'environnèrent d'une vénération immense; et comme les pensées dont il entretenait ses concitoyens, ne pouvaient émaner, dans leur opinion, que d'une nature supérieure, ils publièrent qu'il était inspiré par la nymphe Egérie, et qu'il jouissait de communications intimes avec cette divinité. Il est curieux de voir Plutarque discuter, avec bonhomie, la vraisemblance de ces traditions populaires : Numa les favorisa par son goût pour la solitude, et par ses habitudes de la contemplation. Il vivait ainsi au milieu de ses champs, et entrait dans sa quarantième année, lorsqu'une députation vint lui annoncer que Rome le demandait pour roi. Depuis la mort mystérieuse de Romulus, les sénateurs créés par ce dernier avaient essayé d'accoutumer le peuple à les voir exercer tour-à-tour la souveraineté; mais les Romains, et la colonie des Sabins, incorporée parmi eux, s'étaient lassés de cet interrègne; et pour éviter les dissensions, on était convenu que les premiers auraient le choix du chef commun, mais qu'il serait pris dans les rangs des seconds. Numa ne renonça point sans quelque peine à sa retraite; enfin l'ascendant qu'il avait obtenu sur ses voisins, lui persuada qu'il parviendrait à amortir cet esprit inquiet et belliqueux, qui animait Rome naissante. Il ne voulut point se revêtir des marques de la royauté avant que le ciel, par la voix des augures, eût confirmé son élection : il connaissait l'effet merveilleux des croyances religieuses. Les trois cents gardes dont s'était entouré Romulus sous le nom de *Célères*, devenaient inutiles à un roi pacifique, qui se confiait à l'amour et au respect des sujets : Numa supprima donc ce corps, et se plut à créer une milice sacerdotale, avec le même soin qu'avait mis son prédécesseur à former des soldats. Les Saliens, le collége des pontifes et les vestales, furent les plus remarquables de ses institutions religieuses. Il se réserva, comme pontife suprême, de régler tout ce qui concernait les dogmes et les rites. L'ombre qui couvrait les derniers

instants de Romulus, offrit à Numa un moyen facile de l'élever au rang des dieux : en lui consacrant un temple, il entoura d'un nouveau respect la majesté royale. L'importance qu'il attachait aux cérémonies, au silence, à un culte dégagé de toute représentation matérielle de la Divinité, et plusieurs autres conformités de son système philosophique avec les idées de Pythagore, ont fait croire à divers historiens de l'antiquité, peu scrupuleux sur l'exactitude chronologique, que Numa avait puisé sa doctrine dans des conférences avec les sages de la Grande-Grèce, dont plus d'un siècle le séparait. On remarqua également, dans les lois promulguées par ce prince, quelques coutumes qui paraissaient empruntées à Lacédémone ; ce qui s'explique par l'origine lacédémonienne que s'attribuaient les Sabins. C'est à Numa que remonte la création des féciales, ministres du droit des gens, conservés par les Romains, lorsqu'ils cherchèrent une nouvelle énergie dans un gouvernement démocratique. Attentif à éloigner des Romains tout ce qui pouvait alimenter la férocité de leurs mœurs, Numa substitua les offrandes de fruits, les libations de vin et de lait, aux sacrifices sanglants ; il consacra le culte du dieu Terme, et éleva un temple à la Bonne-foi, apprenant aux Romains à regarder, comme le plus sacré de tous, le serment prononcé au nom de cette nouvelle divinité. L'agriculture fut ensuite l'objet de sa sollicitude ; il renferma dans des limites le territoire de Rome, agrandit l'enceinte de la cité en y comprenant le Mont-Quirinal, et partagea entre les plus pauvres citoyens, la portion du sol que Romulus avait affectée au domaine public, convaincu que les soins de la vie rurale adouciraient leurs cœurs grossiers, sans amollir leurs bras. Il prit en pitié le sort des esclaves ; et pour leur offrir une compensation de quelques jours, il institua les *Saturnales*, pendant lesquelles ils devenaient les égaux de leurs maîtres. Une pensée politique plus élevée fut la répartition du peuple en corps de métiers : dans ces classes ainsi multipliées s'effaça la rivalité primitive des Romains et des Sabins, dont l'entière fusion ne se fût que lentement opérée sans ces morcellements salutaires. Numa établit la forme de mariage par confarréation, qui subsista long-temps après lui : il fixa la nubilité des filles à l'âge de 12 ans, la durée du deuil, pour les veuves, à dix mois ; et laissa, selon quelques-uns, aux époux, la faculté du divorce. Il modifia la loi de Romulus, qui autorisait les pères à vendre leurs enfants, exceptant de cette rigueur ceux qui se seraient mariés du consentement des pères. Sous Romulus, l'année civile commençait au mois de Mars, et n'en comprenait que dix en tout ; Numa en ajouta deux autres, mais reporta le commencement de l'année au mois de Janvier, en l'honneur de Janus, qui avait été, comme lui, un roi pacifique et bienfaisant, et auquel il éleva un temple. De même que la plupart des législateurs de l'antiquité, il sut faire de la religion la base la plus solide de ses conceptions politiques. Il eut recours aux prodiges, et ne craignit point d'imposer aux Romains une foi aveugle, en les soumettant à des réglements qui avaient pour eux un caractère occulte ; par exemple, de sacrifier aux dieux célestes en nombre impair, et en nombre pair à ceux de la terre ; de se tourner, pour la prière, d'orient en occident ou d'oc-

cident en orient, de ne point regarder derrière eux en sortant de leur maison. L'heureuse influence de ses réformes s'étendit à toutes les peuplades voisines : les habitudes hospitalières, les relations de commerce et d'amitié, remplacèrent l'avidité du butin, et les excursions hostiles. Pendant les quarante-trois ans du règne de Numa, la paix ne fut pas un seul instant troublée. Il mourut dans une vieillesse avancée, laissant un petit-fils en bas âge, Ancus-Martius, qui régna sur les Romains après Tullus Hostilius. L'affluence des peuples alliés de Rome fut la plus belle pompe de ses funérailles. Il avait ordonné que les livres sacrés qu'il avait composés, fussent, comme son corps, confiés à la terre, déclarant avoir laissé les ministres du culte dépositaires de sa doctrine. Selon l'historien Valerius Antias, ces écrits formaient deux parties : dans l'une étaient exposées les fonctions des prêtres, dans l'autre les notions philosophiques de la Grèce. Quatre siècles après, sous le consulat de Publ. Cornélius et de Marcus Bebius, une inondation extraordinaire mit à découvert les coffres où étaient renfermés, disait-on, le corps et les écrits du roi. Le corps ne s'y trouva plus ; mais les livres étaient demeurés intacts. Le préteur Pétilius fut chargé de les examiner ; et, sur le rapport qu'il fit au sénat, on les brûla publiquement comme dangereux à répandre parmi la multitude. Plutarque a comparé Numa Pompilius à Lycurgue. *Voy.* Jacq. Meyer, *Delineatio vitæ gestorumque Numæ Pompilii*, Bâle, 1765, in-8°. Numa Pompilius a fourni à Florian le sujet d'un poème en prose. F—T j.

NUMÉRIEN (MARCUS AURELIUS NUMERIANUS), empereur, était fils de Carus, qui le déclara César en même temps que Carin, l'an 282. Numérien adressa à ce sujet au sénat une harangue, qui fut trouvée si belle qu'on lui érigea, dans la bibliothèque Ulpienne, une statue avec cette inscription : « Au plus éloquent orateur de son siècle (*Oratori temporibus suis potentissimo*). » La flatterie avait sans doute eu beaucoup de part à cet éloge ; mais, si l'on en croit Vopiscus, Numérien n'en était pas tout-à-fait indigne. Ce prince, né avec d'heureuses inclinations, s'était appliqué dès son enfance à l'étude des lettres, et y avait fait des progrès remarquables. Calpurnius paraît avoir voulu le désigner dans le 50e. vers de sa première *Eglogue*, où il peint un jeune enfant qui déclame en se jouant dans les bras de sa mère (1). Numérien réussissait également dans l'art difficile des vers ; et l'on dit qu'il disputa la palme avec succès à Némésien, dont il nous reste des pastorales (*Voy.* NÉMÉSIEN), et à Aurélien Apollinaire, poète ïambique. Il accompagna son père dans la guerre contre les Sarmates, et le suivit dans son expédition contre les Perses. Carus étant mort, Numérien, accablé de douleur, laissa le commandement de l'armée à Arius Aper, son beau-père, et se tint renfermé dans sa litière, pour donner un libre cours à ses larmes. Cependant Aper, soupçonné justement d'avoir avancé les jours de Carus (*V.* l'*Hist. des emper.* de Crevier, VI, 120, éd. in-4°.), n'hésita pas à commettre un nouveau crime pour s'assurer le trône : il fit assassiner Numérien, et tint sa mort cachée, plusieurs jours, attendant une occa-

(1) *Maternis causam qui lusit in ulnis.*

sion favorable pour se faire déclarer empereur. Mais les soldats, ayant appris par l'odeur qui s'exhalait de son cadavre, que Numérien n'existait plus, élurent à sa place Dioclétien, qui punit aussitôt Aper de sa perfidie en le poignardant (*V.* Dioclétien). On place la mort de Numérien dans les premiers jours de septembre, en 284. Ce jeune prince, que ses vertus rendaient digne d'un meilleur sort, n'avait régné que huit ou neuf mois. Suivant Vopiscus, qui a écrit la *Vie* de Carus et celle de ses deux fils, Numérien avait laissé quelques Harangues et des ouvrages remarquables (*Scripta nobiliora*), quoique écrits dans un style déclamatoire. On a des médailles de ce prince, en toutes sortes de métaux. W—s.

NUNNES (Ferdinand), en latin *Nonnius*, surnommé *Pincianus* (1), est l'un des savants qui ont le plus contribué aux progrès des lettres en Espagne. Né dans le quinzième siècle à Valladolid, de l'ancienne et illustre famille de Guzman, il annonça, dès son enfance, un goût très-vif pour l'étude. Après avoir achevé ses humanités avec succès, sous le célèbre Antoine de Lebrixa (*V.* Nebrissensis), il se rendit à Bologne, pour se perfectionner dans la connaissance des langues anciennes. La rapidité de ses progrès fut telle, qu'en peu d'années il devint l'égal de ses maîtres. Nuñès revint en Espagne, rapportant un grand nombre d'ouvrages grecs; et, renonçant aux avantages que lui assurait sa naissance, il se dévoua tout entier à la carrière pénible de l'enseignement. Appelé à Alcalà pour travailler à l'édition de la Bible polyglotte, que le cardinal Ximenès avait dessein de publier (*Voy.* Ximenès), il fut chargé de traduire en latin la version des Septante; et il succéda bientôt après, à Démétrius Lucas, dans la chaire de langue grecque nouvellement fondée. Quelques discussions, qu'il eut à soutenir contre les autres professeurs, le déterminèrent à quitter Alcalà: il obtint une chaire de rhétorique à Salamanque; et il y expliqua en même temps l'*Histoire naturelle* de Pline. Nuñès eut la gloire de voir sortir de son école un grand nombre d'illustres disciples; il mourut à Salamanque, en 1553, âgé de plus de quatre-vingts ans. Il ordonna de graver sur son tombeau cette inscription, qui semble prouver que sa longue carrière fut semée de peines et de traverses: *Maximum vitæ bonum mors.* Il légua, par son testament, sa riche bibliothèque à l'académie de Salamanque, et tout son patrimoine aux pauvres. Nuñès était un homme pieux et sincère, mais enclin à la raillerie; il ne buvait jamais de vin, et était d'ailleurs fort sobre: cependant il aimait à recevoir à sa table ses disciples et ses amis. Ses compatriotes ne lui ont pas rendu pendant sa vie toute la justice qu'il méritait; mais il en était dédommagé par l'estime des savants étrangers. Erasme, Juste-Lipse et Vossius, parlent de Nunnès avec éloge. On a de lui: I. *Annotationes in Senecæ philosophi opera*, Venise, 1536, in-4°. Juste-Lipse n'hésite pas à dire que c'est principalement à Nuñès qu'on est redevable de la correction du texte de Sénèque. On a fait usage de ses notes dans les principales éditions des *OEuvres* de ce philosophe. II. *Observationes in Pomponium Melam*, Salamanque, 1543, in-8°. Andr. Schott les a insérées dans son

(1) *Pincianus*, de Valladolid, en latin *Pincium*.

édition de Mela, Anvers, 1582, in-4°. Vossius déclare que les notes de Nunnès sur Mela sont les seules qui lui aient été utiles pour son travail sur le même auteur. III. *Observationes in loca obscura et depravata historiæ naturalis C. Plinii*, etc., Salamanque, 1544 (suivant Antonio, *Biblioth. hispan.*); Anvers, 1547; Francfort, 1596, in-fol. On doit encore à Nuñès, un *Commentaire* sur les *OEuvres* de Juan de Mena, Séville, 1520, et non pas 1528, comme le dit par erreur Chaufepié (*V.* Mena, XXVIII, 246); — une Traduction latine d'un poème grec, sur la guerre de Troie; — un Recueil de proverbes: *Refranos y proverbios glossados*, Salamanque, 1555, Lerida, 1621, in-4°.; la première édition a été publiée par Jean de la Nova, qui y joignit une préface; et enfin des *Lettres* à Jérôme Zurita, insérées par Jos. Dormer dans l'ouvrage intitulé: *Progressus historiæ in regno Aragonum*, pag. 531 et suiv. Majans dit qu'elles méritent d'être lues. Teissier, dans ses *Éloges des hommes savants* par de Thou, et Chaufepié, dans son *Dictionnaire*, ont consacré des articles à Nuñès. W—s.

NUNNEZ ou plutôt Nunez (Ambroise), professeur de médecine à l'université de Salamanque, naquit à Lisbonne, en 1527, et mourut en 1603. Après avoir enseigné et exercé la médecine avec beaucoup de succès, en Espagne, il retourna dans sa patrie, emportant la réputation d'un habile praticien. Il y devint premier médecin du roi de Portugal, qui le décora de l'ordre du Christ. Nuñez avait recueilli dans sa pratique, des faits, et acquis des lumières qu'il voulut transmettre à la postérité; et ce ne fut que dans un âge fort avancé qu'il écrivit les deux ouvrages qu'il a laissés: I. *Enarrationes in priores tres libros aphorismorum Hippocratis*, Coïmbre, in-fol., 1600. II. *De peste liber*, ibid., 1601, in-4°.; le même ouvrage traduit en langue castillane, sous ce titre: *Tratado universal de la peste*, in-4°., Madrid, 1648. F—r.

NUNNEZ DE BALBOA (Vasco). *V.* Balboa, III, 263.

NUNNEZ (Jean), peintre d'histoire, naquit en Espagne, à la fin du quinzième siècle, et fut élève de Jean Sanchez de Castro, qui florissait alors à Séville. La peinture, encore dans son enfance à cette époque, n'a pas permis à l'artiste de s'écarter de la sécheresse qu'on observait dans tous les ouvrages de ses contemporains; mais ses productions sont remarquables par l'exécution soignée des draperies et par la finesse et le précieux des détails. Ces qualités distinguent un *Saint-Jean-Baptiste*, un *Saint-Michel*, et un *Saint-Gabriel*, auquel il a donné des ailes de paon, et qui ornent une des chapelles de la grande sacristie de Séville. Mais le tableau qu'on voit dans le trésor de la même cathédrale, et qui représente la Vierge accompagnée de saint Michel, et de saint Vincent, tenant le Christ mort entre ses bras, tandis qu'elle reçoit les adorations de plusieurs personnages à genoux, placés sur le premier plan, est d'une conservation admirable; il semble qu'il ne fasse que sortir de l'atelier du peintre: les accessoires dont il l'a enrichi, sont d'une finesse et d'un détail merveilleux. Quoique le dessin du Christ et des autres figures sente un peu le gothique, les draperies et autres accessoires sont traités avec un talent si extraordinaire, que ce tableau est pour l'Espagne ce que

sont pour la Germanie les plus belles productions d'Albert Durer. — Pierre NUNNEZ, peintre d'histoire et de portraits, né à Madrid, vers l'an 1614, fut élève de Jean Soto: il voyagea en Italie, et fut chargé, à son retour, d'exécuter une partie des *Portraits des rois d'Espagne*, destinés pour la salle de comédie du palais de Madrid. On lui doit aussi la plupart des tableaux qui sont un des plus beaux ornements du couvent de la Merci. Il mourut à Madrid, en 1654. —Mathieu NUNNEZ DE SEPULVEDA, un des plus habiles peintres à fresque de son temps, florissait en 1640, époque à laquelle le roi Philippe IV lui donna le titre de son peintre, avec le privilége exclusif de dorer et de diriger les peintures destinées à orner les vaisseaux et les galères de ses escadres. Sa grande habitude de peindre la fresque lui avait donné une légèreté de main et une facilité de pinceau réellement étonnantes. On connaît de lui quelques tableaux représentant des Saints-Jacques et des Conceptions, qui se font remarquer par un travail facile et une couleur satisfaisante.—NUNNEZ DE VILLAVICENCIO, peintre d'histoire et de portraits, chevalier de Malte, naquit à Séville, d'une illustre famille, en 1635. Il fut élève de Murillo. Il n'avait d'abord étudié la peinture que comme un délassement; mais les progrès qu'il fit, furent tellement extraordinaires, qu'il continua de cultiver cet art, comme s'il avait dû en faire l'occupation de toute sa vie. Les caravanes auxquelles l'obligeait son état, l'ayant conduit à Naples, il y prit de nouvelles leçons de Mathias Preti, surnommé le Calabrois, chevalier de Malte comme lui. C'est de ce maître qu'il apprit la science du clair-obscur. De retour en Espagne, il se hâta de se réunir à Murillo, qu'il seconda dans l'établissement de l'académie de Séville. L'amitié la plus vive animait ces deux artistes; et c'est Nuñez qui ferma les yeux de Murillo. Il se rendit alors à Madrid, et présenta au roi Charles II son joli tableau des *Enfants jouant dans la rue*. C'est de tous les élèves de Murillo celui qui a le plus approché de la manière de ce maître; ses *Enfants*, surtout, sont du naturel le plus exquis. Il n'a pas moins bien réussi dans le portrait. Quoique la peinture occupât tous ses loisirs, il servit son ordre de la manière la plus distinguée: il mourut en 1700. P—s.

NUNNING (JOSSE-HERMANN), antiquaire allemand, né, en 1675, à Schattorp, dans le comté de Bentheim, étudia le droit à Helmstadt et à Prague, visita l'Italie, et reçut le degré de docteur à Orléans. Après avoir exercé la profession d'avocat à Munster, il recommença de voyager, avec l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique. De Vienne, il se rendit à Berlin, et y obtint un canonicat au chapitre de Minden. Peu de temps après, il résigna son bénéfice, et revint dans sa ville natale. En 1706, il fut nommé écolâtre à Vreden; et, ayant été chargé d'examiner les archives de cette ville, il tira de la poussière un grand nombre de pièces historiques: il reçut ensuite la même mission pour les archives de la petite ville de Borken. Il fut récompensé de ce travail fastidieux, par la charge de conseiller ecclésiastique, qui lui donna l'entrée des autres archives du pays. Envoyé à Essen, au sujet d'un différend entre le couvent de cette ville et le chapitre de Vreden, il profita de cette occasion pour examiner aussi les archives abbatiales, et y trouva

des chartes importantes. En 1752, il résigna ses charges ecclésiastiques, et se retira dans une terre qui lui appartenait, et où il avait formé un cabinet curieux de médailles et d'autres antiquités. Il y employa ses loisirs à des travaux archéologiques, et à sa correspondance avec des savants de divers pays. Par son testament, il légua sa bibliothèque à la ville de Munster, où il mourut le 3 mai 1753. Les recherches savantes de Nunning ont eu beaucoup d'intérêt pour le diocèse de Munster, auquel il vouait spécialement son attention; aussi, ses écrits, tirés à un petit nombre d'exemplaires, y sont-ils très-recherchés. En voici les titres : I. *Sepulchretum Westphalico-Mimigardico-gentile*, etc., 1713, in-4°.; réimprimé, l'année suivante, à Osnabruck, avec l'*Ossilegium historico-physicum* de Cohausen. Nunning a consigné dans ce Mémoire les résultats des fouilles qui avaient été faites dans les tombelles du pays de Munster, où l'on trouve beaucoup de sépulcres germains : ils renferment, pour la plupart, des urnes en terre cuite, d'une forme grossière, et remplies de cendres et d'os à moitié brûlés; quelquefois on y remarque des haches de silex et des objets de parure. Nunning a décrit ces objets, et les a représentés dans des gravures, ainsi que les pierres brutes placées au-dessus des tombes. II. *Diplomatis Caroli-Magni de scholis græcis et latinis, anno* 884 *ecclesiæ Osnabrugensi concessi vindicata veritas*, 1720, in-4°. III. *Monumentorum Monasteriensium decuria Ia*, Wesel, 1747, in-4°. Ce premier cahier, qui n'a pas eu de suite, ne contient que la description des lieux dont le nom commence par les lettres A et B. IV. *Commercium litterarium, sive Dissertationes epistolico-physico-curiosæ J. H. Nunningii et D. H. Cohausen*, Francfort, 1746-1750, 2 vol. in-8°. Cohausen était l'ami intime de Nunning; il l'exhorte à ne pas laisser ses ouvrages incomplets, et lui prédit qu'un jour ils seront très-recherchés et appréciés par la postérité. Cependant la plupart des travaux de Nunning sont restés inédits. Strodtman, son biographe, a donné un extrait de la *Mimigardia docta*, ou du Munster savant (dans un Journal littéraire de Hambourg, 1753 et 1754), et dans un Mémoire *De jure curiali Litonico*, Gœttingue, 1754. Parmi les autres manuscrits de Nunning, il y a un Supplément au Glossaire de Ducange; des Dissertations numismatiques et archéologiques ; un Recueil des chartes de Dagobert, copiées sur les autographes de l'abbaye de Saint-Maximin, près de Trèves; une Histoire d'Essen, etc. Nunning a inséré plusieurs Notices sur des objets d'antiquité, dans l'*Indicateur hanovrien*, 1752-54. On peut voir la liste de tous ses travaux dans la *Bibliotheca Monasteriensis*, de Driver, et dans les autres bibliographes allemands.

D—G.

NUVOLONE (Pamphile), peintre d'histoire, naquit à Crémone, d'une famille noble, vers la fin du seizième siècle : il fut un des élèves les plus distingués du chevalier Trotti, ou le *Molosso ;* mais bientôt il abandonna le style séduisant de ce maître pour en adopter un plus ferme et plus vigoureux. Ses tableaux se distinguent par le fini plutôt que par l'imagination. En fait de grandes machines, on ne connaît de lui que la *Résurrection de Lazare*, qu'il a peinte dans la voûte du couvent des religieuses de Saint-Dominique et

Saint-Lazare, de Milan, et l'*Assomption de la Vierge*, dont il a orné la coupole de l'église de la Passion dans la même ville. C'est-là qu'après avoir quitté Crémone, il vint fonder une école d'où sont sortis d'habiles élèves, parmi lesquels on compte ses quatre fils, dont deux surtout se sont fait un nom, et que l'on désigne assez ordinairement par le surnom de *Pamfili*, qu'avait porté leur père. Le Musée du Louvre possédait de sa main, un tableau très-estimé, représentant la *Vierge et l'Enfant Jésus qui écrasent la tête du serpent, et apparaissent à saint Charles Borromée et à saint François d'Assise*: ce tableau a été repris, en 1815. Nuvolone mourut à Milan, en 1651, dans un âge très-avancé. — Charles Nuvolone, son fils, naquit à Milan, en 1608. Quoique élève de son père, on le compte au nombre des plus heureux imitateurs de Jules-César Procaccini. Son génie le porta bientôt à étudier le Guide; et il réussit tellement à se rapprocher de ce grand maître, qu'il a mérité et qu'il conserve encore le surnom de *Guido de la Lombardie*. Ses compositions n'abondent point en figures; mais elles sont remplies de grâce et de délicatesse: ses formes sont élégantes, et ses airs de tête pleins d'agrément et de variété; son coloris est harmonieux et suave, et ses ouvrages charment les moins connaisseurs. On voit, dans l'église de Saint-Victor de Milan, un tableau sur toile, où il a représenté le *Miracle de saint Pierre à la porte Speciosa*, et qui mérite l'estime que l'on en fait. Milan, Parme, Crémone, Plaisance et Come, renferment un grand nombre de ses ouvrages peints dans le goût du Guide. Quand la reine d'Espagne vint à Milan, il fut choisi pour faire son portrait; et l'on possède de lui plusieurs ouvrages de ce genre, fort estimés. Ses *Vierges* sont recherchées de tous les amateurs. Livré à la dévotion la plus scrupuleuse, ce n'était jamais qu'après les pratiques les plus rigoureuses de la religion, qu'il osait entreprendre la peinture d'un tableau de Vierge. Il mourut en 1661. — Son frère, Joseph Nuvolone, né à Milan, en 1619, fut aussi élève de son père. Son imagination, plus brûlante et plus riche, le jette quelquefois dans des écarts; et ses figures ne sont pas toujours d'un choix assez sévère. Presque toutes les villes de la Lombardie possèdent de ses tableaux, dont quelques-uns se ressentent de l'âge avancé dans lequel il les exécuta. Il travailla jusqu'à plus de quatre-vingts ans; et il mourut en 1703. P—s.

NUZZI (Mario), peintre de fleurs, naquit à Penna, dans le royaume de Naples, en 1603. Son père cultivait avec un soin particulier les fleurs les plus rares: Mario, séduit par leur beauté, tenta de les reproduire sur la toile; et son oncle Thomas Salini, qui professait la peinture, lui donna les leçons de son art. Nuzzi ne tarda pas à se faire connaître; et des marchands de tableaux lui en commandèrent un grand nombre. Un de ses amis l'instruisit du gain que faisaient les brocanteurs sur la vente de ses ouvrages, surtout à Rome. Il résolut alors de se rendre dans cette dernière ville, où un marchand convint de lui accorder un tiers de plus que ce que lui offriraient les autres, à condition que pendant un an il ne travaillerait que pour lui seul. Nuzzi consentit à ce marché; et malgré les offres les plus avantageuses, il fut fidèle à ses

engagements. A l'expiration, les amateurs l'accablèrent de demandes; et ayant ramassé quelqu'argent, son premier soin fut d'appeler son père auprès de lui, et de lui confier la culture des fleurs qu'il peignait. Il bâtit, près de la *Strada de' Carozzi*, une jolie maison, dont il fut lui-même l'architecte, se maria, et eut plusieurs enfants, dont le plus jeune s'adonna à la peinture, mais ne parvint jamais à la réputation de son père. En 1657, Nuzzi fut admis à l'académie de Saint-Luc. Il mourut en 1673. Ses tableaux occupent une place distinguée dans les galeries de Rome; ils se faisaient remarquer, dans leur nouveauté, par une exactitude qui s'éloignait peu de la nature, et par une légèreté de main vraiment extraordinaire: cependant, on ne peut s'empêcher d'observer que, dans un climat où l'influence du soleil donne aux productions de la nature un éclat et une vivacité qu'elles n'ont point sous un ciel plus froid, on n'est jamais parvenu à trouver un peintre de fleurs qui soit comparable à Van-Huysum, et aux habiles artistes hollandais en ce genre; et en effet, les productions les plus distinguées de Nuzzi, celles qui lui ont mérité parmi ses compatriotes le nom de *Mario de' fiori*, ou *des fleurs*, ont perdu, au bout d'un certain temps, tout le brillant qui les distinguait dans leur fraîcheur, et sont devenues noires et obscures. Parmi ses élèves on cite Laure Bernasconi, la seule qui ait hérité d'une partie de ses talents, et qui l'a même surpassé dans celui de peindre des tableaux qui n'ont pas changé comme ceux de son maître. P—s.

NUZZI (Ferdinand), cardinal, né en 1645, à Orta, dans les états de l'Église, fut envoyé à Rome, à l'âge de neuf ans, pour y faire ses études. Après avoir achevé ses humanités avec distinction, il s'appliqua au droit civil et canonique, et ne tarda pas d'être compté parmi les plus habiles jurisconsultes de l'Italie. Le pape Innocent XI le nomma, en 1686, commissaire de la chambre apostolique, et chanoine de la basilique de Saint-Pierre. Nuzzi continua d'être honoré de la confiance des souverains pontifes qui se succédèrent dans le gouvernement de l'Église, et la mérita par ses talents et par le zèle avec lequel il remplit les différentes fonctions dont il était chargé. Il fut honoré de la pourpre, en 1715, par le pape Clément XI, et nommé à l'évêché d'Orviète. Il mourut le 30 novembre 1717, à l'âge de soixante-douze ans, et fut inhumé dans le chœur de la cathédrale, où son neveu lui fit élever un magnifique tombeau. Dans le temps qu'il était préfet de l'annone, Nuzzi publia: *Discorso intorno alla coltivazione della campagna di Roma*, de l'imprimerie de la chambre apostolique, 1702, in-folio. Cet opuscule, dans lequel l'illustre auteur signale les tristes effets du défaut de culture dans les états romains, n'eut pas le résultat qu'il s'en promettait. — Innocent Nuzzi, son neveu, camérier d'honneur de Benoît XIV, a traduit en italien l'Histoire de la bulle *Unigenitus*, par Lafitau, Cologne (Rome) 1757, in-4°. (*V.* Lafitau.) W-s.

NYDER. *V.* Nider.

NYMANN (Grégoire) naquit à Wittemberg, le 14 janvier 1594, et mourut, dans la même ville, le 28 octobre 1638. Il acquit de bonne heure des connaissances très-profondes en anatomie, et fort étendues en botanique: à vingt-quatre ans il

donnait des leçons de ces deux sciences, avec tant de savoir, que les étudiants accoururent en foule à Wittemberg. Si la mort ne l'eût moissonné à la fleur de son âge, sa ville natale fût devenue, par ses talents, une des plus célèbres écoles d'Allemagne. Parmi les écrits sortis de sa plume, deux seuls sont importants : I. *De Apoplexiâ tractatus*, Wittemberg, 1629, in-4°. II. *Dissertatio de vitâ fœtûs in utero, quâ luculenter demonstratur infantem in utero non animâ matris, sed suâ ipsius vitâ vivere, propriasque suas vitales actiones etiam in alvo maternâ exercere, et matre extinctâ, sæpè vivum et incolumem ex ejus ventre eximi posse, adeòque à magistratu in bene constitutis rebuspublicis non concedendum ut vel ulla gravida rebus humanis exempta sepeliatur, priusquàm ex ejus utero fœtus excisus, vel ad minimum sectione, an infans adhuc vivens, an verò mortuus sit, exploratum fuerit*, Wittemberg, 1628, in-4°., Leyde, 1644 et 1664, in-12, avec l'ouvrage de Plazzoni : *De partibus generationis*. On a cru devoir rapporter en entier ce titre, parce que l'ouvrage de Nymann, si remarquable par l'exactitude des connaissances physiologiques, est le premier qui en renferme d'aussi précises, et où sont tracées avec justesse les règles de médecine légale, développées depuis dans l'*Embryologie sacrée* (*V.* Cangiamila). Les décisions de la Sorbonne, sur le baptême du fœtûs, et sur la manière de l'administrer dans le sein de la mère, sont conformes aux préceptes de Nymann. — Son père, Jérôme Nymann, aussi professeur à Wittemberg, a publié, entre autres écrits : *Oratio de imaginatione*, 1615, in-fol. F—r.

NYSTEN (Pierre - Hubert), naquit à Liége, en 1771, d'une famille de commerçants peu aisée. Il fit cependant de bonnes études, et on le destinait au barreau ; mais son inclination le porta vers la médecine. Il y fut encouragé par un oncle, chanoine à Liége, qui lui fournit, en 1794, les moyens de venir à Paris, pour y suivre ses cours d'études médicales. Les écoles de médecine, fermées pendant les orages de la révolution, venaient d'être rouvertes. Nysten s'y distingua par son application : il devint, en peu d'années, élève de première classe de l'école pratique, et obtint au concours, en 1798, une place d'aide d'anatomie à la faculté de médecine. Ce fut vers cette époque, que les découvertes de Galvani et de Volta attirèrent les regards des savants. Nysten ne put rester étranger à des travaux qui agrandissaient la science. Il fit une longue suite d'expériences galvaniques, pour s'assurer des divers degrés de contractilité des organes musculaires. Il obtint des résultats précieux, consignés dans un ouvrage qu'il publia en 1803. Les connaissances étendues de Nysten fixèrent l'attention du gouvernement. En 1802, il fut adjoint à la commission médicale envoyée en Espagne pour y faire des observations sur la fièvre jaune. On le chargea ensuite de plusieurs observations relatives au typhus, qui avait pris un caractère épidémique dans divers endroits. En 1804, il se manifesta, dans le midi de la France, une épidémie meurtrière sur les vers à soie, qui fit un tort considérable au commerce et aux manufactures : Nysten fut encore désigné, par l'autorité, pour rechercher sur les lieux, les causes de cette mortalité. Il s'ac-

quitta de sa mission avec autant de zèle que de sagacité. De retour à Paris, il s'occupa de la littérature médicale, et de la publication de ses divers ouvrages; il donna, avec M. Hallé, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, différents articles importants, entre autres ceux d'*Électricité* et de *Galvanisme*. Tous ces travaux acquirent à Nysten une réputation assez étendue, comme savant; mais ils avaient peu fait pour sa fortune et pour la confiance du public. Il prit enfin la résolution de se consacrer uniquement à la médecine pratique. M. Hallé, qui avait pour lui beaucoup d'affection, lui en facilita les moyens. Connaissant toute sa capacité, ce professeur habile, et juste appréciateur du talent, venait de le faire nommer médecin de l'hospice des Enfants; et Nysten commençait à jouir d'une célébrité justement acquise comme savant et comme praticien, lorsqu'il fut enlevé par une attaque d'apoplexie, le 3 mars 1818, à peine âgé de 47 ans. Nysten était de mœurs douces et d'un caractère obligeant. Il a laissé une veuve et deux filles en bas âge. Les ouvrages qu'il a publiés, sont: I. *Nouvelles expériences faites sur les organes musculaires de l'homme et des animaux à sang rouge*, dans lesquelles, en classant les divers organes sous le rapport de leur excitabilité galvanique, on prouve que le cœur est celui qui conserve le plus longtemps cette propriété; Paris, Levrault, 1803, in-8°. II. *Recherches sur les maladies des vers à soie*, Paris, imprimerie royale, 1808, in-8°. III. Avec M. Capuron, *Nouveau Dictionnaire de médecine, chirurgie, chimie, botanique, art vétérinaire*, etc., avec l'étymologie, suivi de deux vocabulaires (latin et grec), deuxième édition entièrement refondue, Paris, 1810, in-8°. (la 1re. édition était de M. Capuron seul). — *Dictionnaire de médecine et des sciences accessoires à la médecine*, ibid., 1814, in-8°. IV. *Traité de matière médicale*, par Schwilgué, deuxième édition, 1809, 2 vol. in-8°. V. *Recherches de physiologie et de chimie pathologique*, pour faire suite à celles de Bichat sur la vie et la mort, Paris, 1811, in-8°. VI. *Manuel médical*, 1814, deuxième édition, 1816, in-8°. N-n.

O

O (François, marquis d'); seigneur de Fresnes, etc., surintendant des finances de France, était né, vers 1535, d'une noble et ancienne famille de Normandie. Dans sa jeunesse il embrassa le parti des armes, et fut pourvu d'une compagnie de cavalerie; mais il renonça bientôt à un état où l'on expose sa vie pour l'honneur, dont il ne se souciait guère. Il avait épousé la fille de Villequier, *confit* comme lui dans les plus sales débauches (dit Mézerai); et son beau-père l'ayant présenté à Henri III, il acquit en peu de temps la faveur de ce prince, qui lui donna, en 1578, la place de surintendant des finances. L'élévation d'un homme connu seulement par ses dissipations et par son goût pour le jeu, révolta tous les gens sensés. Mais D'O, habitué à mépriser l'opinion, affecta de la braver, en affichant un luxe scandaleux: il ne pouvait le

soutenir qu'en créant de nouveaux impôts, dont il partageait le produit avec son maître. Les états de Bourgogne déclarèrent que la province était hors d'état de payer les subsides : aux justes représentations des députés, D'O opposa cette maxime alors nouvelle, que le roi étant le maître absolu des biens et de la vie de ses sujets, on ne devait point entrer en compte avec lui, et qu'il fallait se soumettre aveuglément à ses volontés. Les députés indignés menacèrent le surintendant, qui finit par se relâcher de ses prétentions. Il est presque impossible de se faire une juste idée de toutes les déprédations dont il se rendit coupable. Outre les retenues arbitraires qu'il exerçait sur tous les paiements, il avait une part dans tous les marchés, un intérêt dans toutes les fermes : celle du sel lui valut, dans une seule année, huit cent mille écus, somme énorme pour le temps, et double de celle qui entrait au trésor royal. Mais les revenus de la France auraient à peine suffi à ses prodigalités, et il manquait souvent d'argent. Son train de maison, sa table, ses maîtresses, lui coûtaient des sommes immenses; et il risquait tous les jours au jeu plus d'argent qu'aucun souverain n'aurait osé en hasarder. Il se fit donner par le roi la charge de grand-maître de la garde-robe, et la lieutenance-générale de la Basse-Normandie, dont on dédommagea Matignon, en le créant maréchal. D'O, par reconnaissance, fournit à Henri III les projets de vingt-deux nouveaux édits bursaux: le parlement refusa, il est vrai, de les enregistrer, mais il y eut un accommodement. Après la mort de Henri III, D'O hésita, *par délicatesse de conscience*, de reconnaître l'autorité de Henri IV, qu'il craignait de trouver opposé à la continuation des abus du dernier règne. Mais, voyant que la plupart des courtisans s'empressaient d'aller offrir leur hommage au vainqueur d'Ivri, il crut devoir suivre leur exemple. En abordant Henri IV, il eut l'audace de lui dire qu'il était prêt, avec tous les seigneurs catholiques, de le reconnaître, à condition que le monarque s'obligerait par serment à se réconcilier avec la cour de Rome. Henri lui témoigna, dans sa réponse, qu'il n'était pas disposé à se laisser dicter des lois par ses sujets, et qu'en desirant de le conserver, il ne craignait pas de le voir s'éloigner. Après la réduction de Paris, que D'O avait retardée de tout son pouvoir, le roi lui rendit le gouvernement de cette ville, espérant qu'il se déferait de la surintendance; mais il conserva ces deux places. Il se faisait soutenir par une cabale, qu'il entretenait de son or et de ses promesses. Quelques seigneurs et un grand nombre d'ecclésiastiques osaient le vanter : il avait donné des gages aux uns et aux autres. Protecteur ardent des Jésuites, il se fit gloire d'une constante animosité contre les Protestants. D'O mourut, le 24 octobre 1594, d'une rétention d'urine, à la grande satisfaction des gens de bien, et du peuple de Paris, qui croyait *ne plus payer de tailles*. Ses parents, ses domestiques et quelques autres, à titre de créanciers, le dépouillèrent comme à l'envi, et si parfaitement, que long-temps avant qu'il expirât, il n'y avait plus que les murailles nues dans la chambre où il mourut (*Mém. de Sully*, liv. VII). On vit avec étonnement que ses dettes surpassaient de beaucoup ses biens, et que l'homme qui avait eu si long-temps à sa disposition les trésors de

la France, ne laissait pas de quoi payer les legs de son testament, qui se montaient à douze cents écus. On voyait son épitaphe dans l'église des Blancs-Manteaux, où il fut inhumé. Malgré la haine universelle qu'il avait inspirée, il trouva encore un panégyriste après sa mort : son médecin, Dujon, publia un *Discours* de la maladie et mort de défunct monseigneur D'O, etc., Paris, Delas, 1694, in-8°. de 34 pages. D'Auvigny a donné la *Vie du marquis d'O*, dans le tome II des *Hommes illustres de France*. W—s.

OATES (Titus), méprisable calomniateur, ne doit qu'à ce titre la place qu'il tient dans l'histoire des troubles de l'Angleterre. Né vers 1619, dans une condition obscure, il fit cependant ses études à l'université de Cambridge, et, y ayant pris ses degrés, embrassa l'état ecclésiastique. Condamné, quelque temps après, comme faux témoin, et sentant bien que sa conduite lui ôtait tout espoir d'avancement, il passa dans les Pays-Bas; et là, feignant de reconnaître ses erreurs, il embrassa le catholicisme, et prit l'habit de saint Ignace. Il fut admis dans un séminaire de jésuites anglais; mais ses nouveaux confrères, qui ne l'avaient reçu que par pitié, ne tardèrent pas à se repentir de lui avoir donné un asile dont il était indigne. Oates retourna à Londres, et rentra dans le sein de l'église anglicane, espérant que l'éclat de son abjuration lui procurerait quelques bénéfices. Trompé dans cette attente, il chercha des ressources dans la délation; et, aidé de Bedloe, autre misérable, il dénonça, en 1678, au parlement, les Catholiques, comme ayant formé un complot contre la vie du roi Charles II et des Protestants anglais, sous la direction du général des Jésuites, reconnu chef de l'entreprise. La déclaration d'Oates était tellement absurde, qu'il est impossible d'imaginer aujourd'hui comment des hommes sensés y ajoutèrent la moindre confiance. Le parlement poursuivit cette affaire avec beaucoup d'activité; et un grand nombre des plus illustres catholiques anglais périrent dans les supplices (*Voy.* Charles II, VIII, 223, et Strafford). Oates, regardé comme le sauveur de l'état, obtint une pension; mais on ne tarda pas à reconnaître la fausseté de ses révélations. Ce qu'il y eut d'affreux, c'est qu'il trouva des protecteurs parmi les hommes puissants, et qu'il en fut quitte pour quelques mois de prison. Mais Jacques II, parvenu au trône, voulant retirer les catholiques de l'état d'oppression où ils languissaient, fit de nouveau mettre en jugement Oates, qui fut condamné à une prison perpétuelle, et à être attaché quatre fois l'an au pilori, puis autant de fois fustigé par le bourreau. Lors de la révolution qui plaça Guillaume sur le trône, Oates recouvra la liberté, et fut rétabli dans sa pension. Ce misérable mourut à Londres, le 23 juillet 1705. On peut consulter, pour des détails sur la conspiration supposée dans laquelle il joua un rôle si odieux, l'*Apologie des Catholiques* par Ant. Arnauld; apologie d'autant moins suspecte, qu'elle tend à justifier des personnes que ce docteur regardait comme ses ennemis. W—s.

OBÉID-ALLAH, fameux capitaine arabe, n'avait que vingt-cinq ans, à la mort de son père Zéiad, l'an 54 de l'hég. (673 de J.-C.), lorsque le khalyfe Moawyah Ier. lui donna le gouvernement du Khoraçan. Arrivé dans cette grande province,

il traversa le Djihoun, s'avança dans la Transoxane ou Mawar el Nahr jusqu'aux environs de Bokhara, remporta une grande victoire sur les Turks, et obligea leur reine de fuir avec tant de précipitation qu'elle perdit une de ses bottines, qui fut estimée 2000 dinars d'or. L'année suivante, il fut rappelé et nommé gouverneur de Basrah. Yezid, fils et successeur de Moawyah, parut d'abord mal disposé en faveur d'Obéid-allah, dont le père s'était opposé à ce qu'il fût déclaré héritier du khalyfat. Cependant les troubles excités en Arabie par Abdallah, fils de Zobaïr, et les entreprises des partisans de la maison d'Aly, pour donner le khalyfat à Houceïn fils de ce dernier (*V.* Abdallah ben Zobaïr, et Hoceïn, XX, 434), déterminèrent Yezid à confier, l'an 60 (680), l'important gouvernement de Koufah à Obéid-allah, qui lui appartenait par les liens du sang, et dont il connaissait d'ailleurs les talents et la fermeté. Obéid-allah entra le soir dans Koufah, avec un turban noir sur la tête: le peuple le saluait et l'appelait l'*Apôtre de Dieu*, le prenant pour Houceïn qu'on attendait à tout moment dans cette ville, et dont le frère Moslem y était déjà arrivé. Obéid-allah fut bientôt instruit, par ses espions, des projets de ces princes. Moslem tenta de l'assassiner; mais un excès de scrupule retint son bras au moment de l'exécution, et il en fut la victime: car ayant voulu attaquer le château à force ouverte, et la plupart de ses partisans l'ayant abandonné, il fut arrêté dans sa fuite, et conduit garrotté devant Obéid-allah, qui, après l'avoir accablé de reproches et d'injures, lui fit trancher la tête. Ce jour là même, Houceïn, malgré les représentations de ses amis, partit de la Mekke avec une faible escorte, pour se rendre à Koufah, qu'il croyait encore dans ses intérêts. Attaqué à Kerbelah par les troupes d'Obéid-allah, il mourut en héros, après avoir vu périr tous ses gens, parmi lesquels on comptait 17 de ses frères ou de ses fils. Sa tête fut portée à Obéid-allah, qui s'oublia jusqu'à la frapper sur la bouche avec un bâton. Il accorda néanmoins la vie aux deux plus jeunes fils de Houceïn, et les envoya avec les sœurs et les femmes de ce prince, au khalyfe Yezid. Pendant l'anarchie qui suivit la mort de ce dernier, et l'abdication de son fils (*V.* Yezid, et Mohawyah II), l'an 64 (683), Obéid-allah, qui avait conservé les gouvernements de Basrah et de Koufah, comprenant l'Irak, une partie de l'Arabie et toute la Perse méridionale, se fit déclarer protecteur à Basrah, jusqu'à ce que les Musulmans se fussent accordés sur le choix d'un khalyfe (*V.* Merwan II et Abdallah ben Zobaïr); mais les Koufiens, au lieu de reconnaître Obéid-allah en cette qualité, outragèrent son lieutenant; et leur exemple engagea les habitants de Basrah à rétracter leur serment. En vain Obéid-allah épuisa les caisses publiques, et prodigua l'argent pour se faire des partisans; il s'était rendu si odieux par ses cruautés, que ses parents même refusèrent de se joindre à lui. Réduit à se cacher sous des habits de femme, il fut enfin obligé de s'enfuir de Basrah sur un chameau, et de troquer ensuite cette monture contre un âne. Il se rendit à Damas, où il dissuada le khalyfe Merwan de se soumettre à l'anti-khalyfe Abdallah. Cependant la faction d'Aly avait répris le dessus à Koufah; et Soléïman ibn-Sorad,

s'en étant déclaré le chef, marchait vers Damas pour soutenir les droits des fils de Houceiu. Obéid-allah vint à sa rencontre à la tête des troupes syriennes, et le tailla en pièces dans la Mésopotamie; mais il ne put profiter de cet avantage: le fameux Mokhtar dominait à Koufah (*V.* Mokhtar). Chargé enfin par le khalyfe Abdel Melek de faire rentrer cette ville sous son obéissance, Obéid-allah partit l'an 67 (685), fut vaincu par les troupes de Mokhtar, périt dans la bataille, et sa tête fut portée à ce capitaine. On regarda généralement sa mort comme une punition céleste de celle de Houcein.

A—t.

OBÉID-ALLAH AL-MAHDY (Abou Mohammed), fondateur de la célèbre dynastie des khalyfes fathimides, né vers l'an 269 de l'hég. (882 de J.-C.), se disait issu d'Ismaël, fils de l'imam Djafar al-Sadik, arrière petit-fils de Houcein, fils du khalyfe Aly et de Fathimeh, fille de Mahomet; de là les noms d'Alydes, d'Ismaëlides, mais plus particulièrement d'Obéidides et de Fathimides, qu'on a donnés aux princes de cette famille. Mais cette illustre origine leur fut toujours contestée. La plupart des écrivains orientaux ont accusé Obéid-allah d'imposture. Les uns ont prétendu qu'il était juif ou mage d'extraction, qu'il s'appelait Saïd, et que son père était oculiste; d'autres l'ont supposé né en Perse, en Égypte, en Afrique. A travers tant d'incertitude, il paraît qu'une prédiction avait annoncé que, vers l'an 300 de l'hég., devait paraître en Afrique, le *Mahdy* (chef ou directeur des fidèles), annoncé dans le Coran, et que l'aïeul et le père d'Obéid-allah, songeant à rendre cette prophétie utile à leur postérité, en répandirent la croyance à Salamieh en Syrie, d'où ils la propagèrent en Arabie et en Afrique. Obéid-allah, après la mort de son père, ayant été dénoncé au khalyfe abbasside Moktafy, s'enfuit avec son fils Abou'l Caceem Mohammed. Déguisés en marchands, ils traversèrent l'Égypte et toute l'Afrique jusqu'à Sedjelmesse, où le prince régnant les fit arrêter. Mais déjà une grande révolution s'opérait en faveur d'Obéid-allah. Un fameux capitaine, Abou Abdallah, disciple de son père, en fut l'auteur, plus par les armes que par la persuasion. Après avoir séduit ou subjugué la plupart des tribus de l'Afrique septentrionale, et détruit la dynastie des Aglabides, qui régnait à Kairowan, Tunis et Tripoli (*V.* Zeïadet Allah II), il partit, l'an 296, pour aller délivrer Obéid-allah, s'empara de Sedjelmesse, brisa les fers du prétendu Mahdy, et le fit reconnaître comme tel par toute son armée. On prétend qu'un changement si subit de fortune arracha des larmes à Obéid-allah: il n'en ordonna pas moins le supplice du prince de Sedjelmesse; puis il se rendit à Rakkadah, en raby II, 299 (décembre 909). Il y institua sa réforme dans l'administration, et surtout dans la législation civile et religieuse. Il établit des impôts, et envoya des gouverneurs dans les diverses provinces de l'Afrique septentrionale, et même en Sicile. Il fit périr Abou-Abdallah, qui, mettant un trop haut prix à ses services, traitait d'égal à égal son souverain, et laissait entrevoir l'intention de le renverser du trône où il l'avait placé. Au titre de Mahdy, Obéid-allah ajouta celui d'*Émyr al Moumenyn* (prince des fidèles), titre réservé aux seuls khalyfes, successeurs de Mahomet; il se mit ainsi

en révolte ouverte contre les Abbassides qui régnaient à Baghdad, et fut le premier auteur du grand schisme qui divisa les Musulmans pendant près de trois siècles. L'an 303, il fonda la ville de Mahdyah sur les ruines de l'ancienne Aphrodisium, dans une presqu'île, à trente lieues au sud de Tunis, et en fit sa capitale. Ayant étendu sa domination depuis l'Océan jusqu'à Barkah, qu'il enleva aux troupes du khalyfe Moctader, il envoya plusieurs armées pour conquérir l'Égypte : elles prirent plus d'une fois Alexandrie, obtinrent d'autres succès, et finirent toujours par être repoussées. La gloire de conquérir l'Egypte était réservée à l'arrière-petit-fils du monarque africain (*V.* Moezz ed Daulan). Obéid-allah ne se rendit pas moins redoutable sur mer que sur terre. Ses flottes firent de fréquentes descentes sur les côtes d'Italie et particulièrement de la Calabre, prirent Tarente, Bénévent, etc., et exercèrent des ravages affreux. Il mourut le 14 raby 1, 322 (4 mars 934), dans la 25e. année de son règne, la soixante-troisième de son âge, suivant Abou'l Feda, ou la 53e. suivant el Makin. Il eut pour successeur son fils Caïm Biamr allah. Comme les prénoms de ce dernier étaient Abou'l Cacem Mohammed, noms du prophète des Musulmans, et que doit aussi porter le *Mahdy* prédit par le Coran ; quelques auteurs ne donnent point à Obéid-allah le nom de Mahdy, mais à son fils, et disent que celui-ci fit empoisonner son père, qui, ayant abdiqué en sa faveur l'autorité suprême, avait tenté de s'en ressaisir. A—t.

OBEILH (D'). *V.* Dobeilh.

OBEL (Mathias d'), ou de l'Obel. *V.* Lobel.

OBELERIO, doge de Venise, (que les historiens français nomment *Willère* ou *Willerin*), fut élevé à cette dignité en 804, dans une circonstance assez critique. La république de Venise était opprimée, à cette époque, par ses deux doges, Jean et son fils Maurice, qui avaient massacré le patriarche de Grado, et envoyé en exil la plus grande partie de la noblesse. Obelerio, qui était alors tribun, se mit à la tête de ces nobles, réfugiés à Trévise. Ceux-ci le proclamèrent leur doge : ils revinrent ensemble à Malamocco, qui était alors la capitale de la république ; et les anciens doges furent forcés de s'enfuir. Cependant les doges déposés intéressèrent en leur faveur Charlemagne et son fils Pepin. Ce fut la cause de la première guerre que les Vénitiens aient soutenue, en 810, contre les Français. Pepin, roi d'Italie, s'empara de Chiozza, de Palestrina et de Malamocco : mais il échoua devant Rialto, île située au milieu de la lagune; et dès-lors cette île fut choisie pour le siége du gouvernement : c'est là que Venise a été bâtie. Les Vénitiens furent encouragés dans cette résolution, par Ange Participatio, qui s'était mis à leur tête, au moment de l'invasion des Français. Ils le choisirent pour leur doge, tandis qu'ils déposèrent Obelerio, qui, dans cette occasion, avait montré de la faiblesse, ou même de la partialité pour les Français. Obelerio fut envoyé, en 811, dans les prisons de Constantinople. Il recouvra sa liberté en 830, et il essaya de soulever ses compatriotes de Malamocco, pour se faire rétablir dans la dignité qu'il avait perdue ; mais il fut fait prisonnier dans un combat contre les Vénitiens, et il eut la tête tranchée. S. S—i.

OBEREIT (Jacques-Hermann), alchimiste et mystique, né, en 1725, à Arbon en Suisse, était fils d'un teneur de livres, qui, s'étant adonné, avec sa femme, au mysticisme, lisait, comme des chefs-d'œuvre, les écrits de Mlle. Bourignon et de Mme. Guyon, et correspondait avec De Marsay, grand mystique de ce temps. Les deux fils de ce couple héritèrent de son goût pour le quiétisme; Jacques-Hermann, surtout, né avec une grande ardeur pour l'étude, partagea tous les sentiments de son père: aussi celui-ci se hâta d'écrire à De Marsay que la grâce de Dieu opérait visiblement sur ce jeune homme. Un vieux horloger de la ville entra en communauté de mysticisme avec cette famille, qui visait à fonder une nouvelle église ou un nouveau culte. Jacques-Hermann fut placé, en 1740, chez un chirurgien d'Arbon; celui-ci, semblable au maître de Gilblas, lui abandonna, au bout de quelques semaines, les petites gens, et se réserva les principales pratiques. Après son apprentissage, Obereit fit son tour de compagnon dans les villes de l'Allemagne méridionale; mais, en 1746, ne trouvant pas d'emploi, il s'engagea au service d'un architecte polonais, qui se rendait en Italie: celui-ci le renvoya au milieu de la route. Obereit partit pour Berlin, résolu d'y exercer la profession de garçon barbier. La ville de Lindau consentit à payer ses études d'université, à condition qu'il s'établirait ensuite dans cette ville. En conséquence, il fréquenta l'université de Halle et les colléges de Berlin. La médecine, la philosophie, la poésie, les langues, tout fut l'objet de ses méditations. De Marsay, qu'il alla voir en revenant en Suisse, lui conseilla de faire abnégation de sa curiosité indiscrète, attendu que son esprit était son plus dangereux ennemi; ce qui était vrai. S'étant établi, en 1750, à Lindau, en qualité de médecin-chirurgien, il publia des *Réflexions sur quelques matières chirurgicales*, et rédigea un article sur les prognostics des accouchements difficiles, que l'autorité publique fit joindre à une Instruction pour les sages-femmes: mais celles-ci représentèrent qu'Obereit ne se connaissait point en accouchements. Il perdit ses pratiques, se tourna vers la théosophie, la chimie, et enfin vers l'alchimie, ou, comme dit son père, *l'art de perfectionner les métaux par la grâce de Dieu*; et, ayant lu la Messiade de Klopstock, il conçut le plan d'une *Messiade préadamite*, dont il composa un chant en vers des plus baroques. En 1767, il fit paraître à Carlsruhe une *Disquisitio de universali methodo medendi confortativâ*. Deux ans après, sa famille fut réduite à l'indigence, par un déficit dans la caisse d'Obereit père. Celui-ci, ne doutant pas qu'à force de prières il n'obtînt de la grâce de Dieu la somme qui manquait, soutint devant le magistrat que le montant du déficit était déposé dans la caisse; et lorsqu'on la trouva vide, il resta stupéfait. Il fut destitué, et réduit à une pension de deux cents florins. Obereit le fils s'efforça de rétablir les affaires de sa maison par l'alchimie: l'autorité vint briser ses cornues et fermer son laboratoire, comme dangereux pour la sûreté publique. Cependant il réussit à prouver que ses opérations ne pouvaient mettre le feu à la ville. Le second fils, plus raisonnable que le reste de la famille, avait obtenu un emploi à Dresde, et vint au secours de ses parents. Le père mourut peu de temps après.

envoya aux rédacteurs du Journal de Berlin, dans lequel il avait été accusé d'illuminisme, de centralisme et de jésuitisme, une réfutation, en les priant de la faire imprimer; ce qu'ils firent en 1786. Le duc de Meiningen, ayant entendu parler de cet homme singulier, vint le trouver, et l'attira auprès de lui. Les adeptes regardèrent cette invitation comme un triomphe de leur cause: Obereit resta cinq ans à la cour du duc; dans une lettre écrite en mauvais français, il s'exprime ainsi sur ce séjour: « Le duc de Saxe-Meinin-
» gen voulait tenir autour de soi le
» suisse paradoxe, comme un phi-
» losophe du cabinet ou de la cour,
» où pendant cinq ans l'esprit trans-
» cendental et stoïque du Suisse et
» maçon intime s'est popularisé en
» cosmopolite, où de bonne humeur
» il a montré toujours l'équilibre
» parmi toutes les belles de la cour
» et de la campagne, comme dans
» un ordre innocent de la belle natu-
» re, sans peur et sans espoir des
» belles pastourelles, n'ayant sim-
» plement pour règle que la symétrie
» de l'équité envers la beauté autrice
» universelle, envers soi même et
» envers tout le monde. Voilà tout
» le mystère naturel de l'âge d'or
» arcadique, rajeunissant les ans et
» les hommes antiques. » Il avait voulu fonder à Meiningen une société arcadique des dames; mais il paraît que l'Arcadie de la façon d'Obereit ne fut pas du goût des Meiningeuoises. Il vécut à Iéna, pendant plusieurs années, de la bienfaisance des princes de Meiningen et de Gotha, et de celle des professeurs de l'université. La philosophie de Kant lui plut; il prétendait devenir philosophe du sens commun, *du bon sens*, *équitable*, *universel*: il écrivit à sa manière quelques opuscules en faveur du système de Kant; et il mourut le 2 février 1798, après une maladie douloureuse. Schlichtegroll, dans son Nécrologe pour l'année 1798, lui a consacré un article. Obereit était un homme franc, honnête, et très-savant, mais dont la tête présentait la confusion du chaos. D G.

OBERHAUSER (Benoit), religieux bénédictin et canoniste, né à Waizenkirchen en Autriche, le 25 janvier 1719, fit ses études à Saltzbourg, et fut successivement professeur de droit canon à Gurk et à Fulde. Il fut obligé de quitter cette dernière place à l'occasion de ses *Leçons sur les décrétales* qu'il avait publiées en 1762, et qui étaient favorables à la nouvelle jurisprudence canonique que l'on cherchait alors à introduire en Allemagne. Le pape Clément XIII écrivit à M. de Bibra, évêque de Fulde, de renvoyer le professeur indiscret, qui se retira dans l'abbaye de Lambach en Autriche, où il avait fait profession en 1740. Oberhauser continua d'y écrire dans le même sens. Comme c'était le temps où Joseph II, et même quelques évêques, favorisaient un nouveau système de théologie, les efforts du religieux bénédictin en faveur de ce système lui procurèrent une certaine réputation, et le prince de Colloredo, archevêque de Saltzbourg, le nomma son conseiller ecclésiastique. Oberhauser mourut à Lambach, le 2 avril 1786. Ses ouvrages sont: I. *Prælectiones canonicæ in tres priores libros decretalium*, Anvers (Lanterbach), 1762, 3 vol. in-4°.; c'est l'ouvrage qui le fit renvoyer de Fulde: il y donna une suite, qui parut en 1765, mais qu'il n'a pas voulu reconnaître, parce que, disait-il, l'éditeur l'avait entachée d'ultramontanisme. II. *Apo-*

logia historico-critica divisarum potestatum in legibus matrimonialibus impedimentorum dirimentium, Francfort, 1771, in-8°.; c'est une réponse au P. Peck, bénédictin de Schwarzach en Franconie, et successeur d'Oberhauser à Fulde. III. *Systema historico-criticum divisarum potestatum*, ibid., 1772, in-8°.; c'est une suite du précédent. IV. *Compendium prælectionum canonicarum*, Francfort, 1773, in-8°. V. *Thomassinus abbreviatus*, Saltzbourg, 1774-75, 3 vol. in-4°.; il n'est pas bien sûr que notre savant Thomassin se fût reconnu dans ce recueil, traduit en grande partie d'Héricourt, et où Oberhauser avait mis des notes conformes au système qu'il s'était fait. VI. *Manuale selectorum conciliorum et canonum*, ibid., 1776, in-4°. VII. *Specimen cultioris jurisprudentiæ canonicæ*, ibid., 1777, in-8°.; il y traite de la primauté du pape d'après les principes de son école. VIII. *Causa decisa divisarum potestatum*, Francfort et Leipzig, 1777, in-8°.; cet écrit est dirigé contre le jésuite Schmid, professeur de droit ecclésiastique à Heidelberg, qui, dans ses *Instituts*, avait attaqué la doctrine d'Oberhauser sur les empêchements dirimants du mariage. Les amis de celui-ci conviennent que sa réfutation est pleine d'aigreur. IX. *Pagillæ volantes de causâ decisâ*, 1782; cette brochure, d'un titre singulier, est une réponse à un nouvel adversaire, le P. Marc-Antoine Hochstadt, capucin de Maïence, auteur d'un écrit intitulé : *Disquisitio canonica in Causam decisam*. X. Un Abrégé de Van Espen, dans le même goût que celui qu'il avait fait de Thomassin, Saltzbourg, 1782, 2 vol. in-8°.; mais on dit qu'un jésuite qui avait eu communication du manuscrit, y a fait des corrections qui déplurent beaucoup à Oberhauser. XI. Une nouvelle édition de ses *Leçons sur les décrétales*, Saltzbourg, 1785, 4 vol. in-8°.; l'auteur y fit beaucoup de changements, et réforma souvent ses propres décisions pour en donner d'appropriées aux intérêts du parti. XII. *De dignitate cleri tam sæcularis quàm regularis*, Saltzbourg, 1785, in-8°.; c'est un recueil tiré des Pères et des conciles : mais Oberhauser n'en vit que la première partie, étant mort, au milieu de son travail, des suites d'une hernie négligée. Ses ouvrages ont beaucoup perdu de leur crédit depuis que les événements postérieurs ont révélé la tendance de ces nouveaux systèmes de théologie et de droit-canon, imaginés dans des vues hostiles, et favorisés imprudemment par des écrivains bien malavisés s'ils étaient de bonne-foi. La deuxième partie, publiée en 1786, contient une notice détaillée de la vie d'Oberhauser. W—s.

OBERKAMPF (Christophe-Philippe), fondateur de la manufacture de toiles peintes de Jouy, et de la filature de coton d'Essone, naquit à Weissenbach, dans le marquisat d'Auspach, le 11 juin 1738. Son père, après avoir porté, sans succès, dans plusieurs villes de l'Allemagne, ses talents pour la teinture, avait fixé son industrie à Arau en Suisse, où il dut le droit de bourgeoisie aux progrès de l'établissement qu'il avait formé. Ce fut là qu'Oberkampf apprit, de bonne heure, à cultiver les diverses branches de l'art, alors nouveau en Europe, du manufacturier de toiles peintes. Cet art était connu dans l'Asie dès les temps reculés : les Égyptiens le pratiquaient;

Plus vante l'éclat et la solidité de leurs couleurs. Mais les *perses* et *indiennes* qui nous ont servi de modèles, n'avaient d'imprimé que le trait : les sujets étaient coloriés au pinceau, opération dispendieuse autant que longue, de laquelle nos toiles de fil et de coton, ou de coton pur, imprimées, ont pris leur nom commercial de *toiles peintes*, bien que l'impression à la planche y eût été appliquée d'abord, et, dans la suite, pour certains genres, l'impression mécanique au rouleau. L'introduction, en France, de ces deux procédés, fut un bienfait d'Oberkampf, qui, ayant quitté, à l'âge de 19 ans, la maison paternelle, pour venir chercher, à Paris, un plus vaste théâtre, finit par naturaliser dans le royaume, et y porter à un degré inconnu de perfection, une industrie qui en était repoussée, comme contraire à la culture du chanvre, du lin et de la soie. Le même système interdisait sévèrement l'importation; la contrebande fournissait seule aux consommateurs les produits des manufactures de la Suisse et du Comtat Vénaissin. Dans cet état de choses, l'édit de 1759 autorisa la fabrication intérieure; et aussitôt un ouvrier de 21 ans, étranger, parlant à peine la langue du pays, professant un culte réprouvé par les lois, jeta, avec un capital de 25 louis, les bases de la première manufacture de ce genre, qui affranchit le sol français d'onéreux tributs payés au commerce étranger, magnifique etablissement où, depuis 60 années, plus de mille ouvriers trouvent du travail et de pain. Oberkampf s'établit dans une chaumière de la vallée de Jouy. Dessin, gravure, impression, teinture, tout était l'ouvrage d'un seul homme. Il eut à combattre les préjugés des propriétaires voisins, le zèle mal éclairé de quelques autorités, les routines vivaces de l'administration; mais une persévérance et une activité prodigieuses surmontèrent tous les obstacles. A force d'etendre les limites et les opérations de sa manufacture, il parvint à dessécher une vallée marécageuse, assainir la contrée, et appeler une population de 1500 ames sur une territoire à-peu-près désert. Bientôt Morellet prit la défense de l'industrie nouvelle : un arrêt du conseil étouffa les efforts des industries rivales. La ville et la cour, qui se parèrent, à l'envi, des élégants produits de la fabrique naissante, applaudirent aux succès du jeune fondateur. Son crédit n'eut plus de bornes à Londres ainsi qu'à Paris, tandis que ses opiniâtres recherches, entreprises pour féconder l'élément de prospérité nationale qu'il avait créé, s'étendaient non-seulement à l'Angleterre et à l'Allemagne, mais encore jusque sous les Tropiques où ses agents cherchaient à arracher aux Indiens le secret de leurs riches couleurs. Rouen, Lyon, le Beaujolais, comprirent enfin que celui qui, par ses travaux, allait centuplant les débouchés de leurs produits, ne pouvait être un ennemi public. La France n'acceptait plus les toiles peintes de l'étranger; et l'étranger, l'Anglais même, séduit par la perfection des couleurs et par la beauté des dessins, devint le tributaire de nos ateliers. Depuis lors, trois cents établissements, émules de celui de Jouy, se sont formés. Deux cent mille ouvriers y fabriquent une valeur première en coton, de soixante millions de francs : le royaume en retire un bénéfice de main-d'œuvre,

qui peut être estimé à 240 millions, sans que cet accroissement de richesses ait nui au développement des anciennes branches de la fortune publique. Les récompenses ne manquèrent pas à ces éclatants services : Louis XVI, qui portait dans son cœur la source de toutes les grandes pensées, accorda des lettres de noblesse, conçues dans les termes les plus honorables, à l'artisan luthérien de Weissenbach : c'était lui conférer royalement le droit de cité. En 1790, le conseil-général du département lui décerna une statue, que sa volonté seule empêcha d'élever. Les hommes de sang qui gouvernèrent ensuite, lui rendirent hommage à leur manière : ils voulurent sa tête. Beaucoup d'années après, une place lui fut offerte dans le sénat : il refusa d'y siéger ; mais il ne put refuser la croix d'or de la Légion-d'honneur que l'homme extraordinaire qui présidait aux destins de la France, détacha un jour de sa boutonnière, pour la lui remettre, en déclarant que personne n'était plus digne de la porter. Ce potentat aimait à consulter le sens éminemment droit du modeste fabricant, qu'il appelait le seigneur de Jouy. « Vous et moi, » disait-il un jour, nous faisons une » bonne guerre aux Anglais, vous » par votre industrie, et moi par » mes armes ; » puis le conquérant ajouta, avec une vérité dont il ne soupçonnait pas l'étendue prophétique : « C'est encore vous qui faites » la meilleure. » C'était le temps où Oberkampf, voulant contribuer à tarir chez nos voisins une autre source de richesses, élevait, pour filer et tisser le coton, de manière à le recevoir en balle et à ne le rendre qu'en toiles peintes, la manufacture d'Essone, le plus bel établissement qui ait été consacré en France à la naturalisation de cette branche importante de la prospérité publique. Le 20 mars brisa une existence consacrée, toute entière, au bien : à la suite de la guerre qui avait étendu ses ravages jusque dans la vallée de Jouy, l'inaction et la terreur s'établirent dans les ateliers ; la population qu'ils avaient nourrie soixante ans, connut la misère avec l'oisiveté. Le patriarche de Jouy ne put tenir au deuil de sa famille. *Ce spectacle me tue*, disait-il souvent : en effet, le 4 octobre 1815, il expira, laissant une vénération presque religieuse gravée dans l'ame de tout ce qui l'avait connu. On trouve dans le *Mémorial univ. de l'industrie*, III, 220, une *Notice hist. sur Oberkampf*, avec son portrait. S—DY.

OBERLIN (JÉRÉMIE-JACQUES), savant antiquaire et laborieux philologue, naquit en 1735, à Strasbourg, où son père remplissait les fonctions d'instituteur au gymnase. Après avoir terminé ses premières études, il se rendit à Montbéliard, pour apprendre les éléments du français, langue alors fort peu répandue en Alsace ; et, au bout de quelques mois, il revint à Strasbourg, suivre les cours de l'université. Son assiduité aux leçons de Schoepflin lui mérita la bienveillance de cet illustre professeur, qui mit à sa disposition sa bibliothèque et son cabinet. Cette circonstance développa le goût d'Oberlin pour les monuments de l'antiquité, et lui facilita les moyens d'acquérir des connaissances dans des genres qui ne font point partie de l'enseignement. En terminant son cours de philosophie, il soutint une thèse, *Sur les usages des anciens dans l'inhumation des morts* ; et, en 1758, il reçut le doctorat. Il fré-

quenta ensuite pendant trois ans les cours de la faculté de théologie; mais il s'attacha presqu'uniquement à la critique du texte sacré, et à l'examen des passages des Livres saints qui peuvent jeter quelque lumière sur les arts et les monuments de ces temps qui touchent à l'enfance des sociétés. En un mot, il étudia la théologie en archéologue; et de cette manière, il parvint à trouver l'explication la plus vraisemblable d'un grand nombre de difficultés qui embarrassaient les commentateurs. Oberlin, destiné à la carrière de l'enseignement, s'y préparait par la lecture réfléchie des auteurs classiques; et il fut adjoint à son père, dès l'âge de vingt ans. Ce ne fut pas sans en éprouver une vive peine, qu'il se vit obligé d'ajourner des travaux importants, par la nécessité d'enseigner à des enfants les éléments de la grammaire latine et de l'histoire; mais sa tendresse pour son père, et les marques d'estime qu'il recevait de ses compatriotes, l'aidèrent à supporter les dégoûts inséparables du métier de pédagogue. Schoepflin, dont la réputation attirait à Strasbourg des élèves de toutes les parties de l'Europe, chargea Oberlin de leur expliquer les auteurs latins, et de leur faire des leçons sur les branches de connaissances pour lesquelles il n'y avait point de chaire à l'académie. Il fut adjoint, en 1764, à Lorenz, dans la place de conservateur de la bibliothèque de l'université (*V.* LORENZ, XXV, 39); et il obtint, la même année, la permission d'ouvrir un cours public de langue latine, dans lequel il sut en exposer l'origine, le perfectionnement et la décadence: il y joignit l'examen du style particulier aux principaux écrivains de l'ancienne Rome. Il succéda, en 1770, à la chaire de son père au gymnase, et fut nommé suppléant du professeur d'éloquence latine à l'académie. Quoique chargé d'une double tâche, il donna en même temps des cours d'archéologie, de géographie ancienne, de diplomatique, etc., pour lesquels il publia des *Manuels* ou Introductions élémentaires, à l'usage de ses auditeurs, manuels que leur utilité a fait adopter dans plusieurs écoles d'Allemagne; et il mit au jour différents ouvrages qui ajoutèrent encore à sa réputation, déjà fort étendue. Il connaissait trop le fruit qu'on peut retirer des voyages pour négliger ce moyen d'acquérir des connaissances que les livres ne procurent pas toujours. Il consacrait une partie de ses vacances à visiter le Palatinat, le Brisgau, la Lorraine; et il rapportait de chacune de ses excursions, quelques remarques nouvelles et intéressantes. Il parcourut, en 1776, aux frais du magistrat de Strasbourg, les provinces méridionales de la France, pour examiner les monuments qu'elles renferment; et en revenant, il s'arrêta environ un mois à Paris, où il comptait un grand nombre d'amis qui ne connaissaient de lui que ses ouvrages. On voit, par le Journal de ce voyage (1), qu'aucun genre d'objets n'était étranger aux observations d'Oberlin. Il fut nommé, en 1778, professeur extraordinaire à l'université de Strasbourg, avec un traitement honorable; et, en 1782, il obtint la chaire de logique et de métaphysique. Enfin, en 1787, il joignit à cette place celle de directeur du gymnase. Il n'en continuait pas

(1) Cet ouvrage est resté manuscrit; mais Winckler en a donné une analyse détaillée dans la *Notice* citée à la fin de l'article.

moins, avec beaucoup d'exactitude, les cours particuliers dont on a parlé ; et cependant il trouvait encore le loisir de s'occuper de recherches sur l'*Histoire littéraire de l'Alsace*, ouvrage pour lequel Schoepflin lui avait légué d'utiles matériaux (*V.* SCHOEPFLIN). La révolution vint troubler Oberlin, et le détourner de ses travaux. L'estime dont il était entouré, l'avait porté successivement à la place d'administrateur du district de Strasbourg, puis du département du Bas-Rhin. Mais, arraché violemment à ses fonctions, en 1793, il fut transféré, avec la plupart de ses collègues, dans les prisons de Metz, où on le traita, pendant trois mois, avec une barbarie dont ces temps malheureux n'offrent que trop d'exemples. Les sollicitations de quelques amis adoucirent son sort. Il eut la permission de louer une chambre dans la ville ; et, à peine y fut-il installé, qu'il commença, sur l'histoire et le langage du pays Messin, des recherches dont la publication (dans le *Magasin encyclop.* 3e. ann. IV, 223) ne fut pas sans intérêt pour les philologues. Le 9 thermidor lui rendit la liberté ; et il se hâta de retourner à Strasbourg, où il rouvrit ses cours d'archéologie et de diplomatique, quoique la guerre l'eût privé de ses meilleurs élèves, et qu'il n'eût pas l'espoir de les voir remplacés. A l'époque de l'établissement des écoles centrales, il fut nommé bibliothécaire de celle du Bas-Rhin ; et il organisa promptement le dépôt confié à ses soins, formé des collections des maisons religieuses supprimées. Il ouvrit aussitôt un cours de bibliographie, dans une des salles de la bibliothèque, afin de pouvoir mettre sous les yeux de ses élèves les curiosités littéraires et typographiques qu'elle renferme en grand nombre ; et il donna ainsi un attrait puissant à ses leçons, qui furent très-suivies. Oberlin fit, en 1800, un second voyage à Paris, pour revoir quelques amis échappés comme lui à la tourmente révolutionnaire, et jeter un dernier coup-d'œil sur les richesses de nos musées. A son retour, il reprit ses occupations, et publia successivement de bonnes éditions de quelques classiques latins : il préparait celle de Justin, lorsqu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, qui l'enleva aux lettres, le 10 octobre 1806. Ses restes furent déposés solennellement dans l'église Saint-Thomas, à côté de ceux de Schoepflin, son maître et son ami. Oberlin, associé, depuis 1772, à l'académie royale des inscriptions, était correspondant de l'Institut, depuis son organisation, et membre d'un grand nombre d'académies nationales et étrangères. Il entretenait une correspondance active avec les savants les plus distingués de France, d'Allemagne et d'Italie. A une érudition vaste et solide, il joignait un esprit vif et pénétrant, et une élocution nette et facile. Outre un grand nombre de Dissertations, dans le Recueil de l'académie de Strasbourg, dans le Magasin encyclopédique, etc., on a d'Oberlin : I. *Dissertatio philologica de veterum ritu condiendi mortuos*, Strasbourg, 1757, in-4°. ; c'est la thèse qu'il soutint lors de sa réception au grade de docteur en philosophie. II. *Rituum Romanorum tabulæ in usum auditorum*, ibid., 1774 ; nouv. éd. augment., 1784, in-8°. — *Orbis antiqui monumentis suis illustrati primæ lineæ*, 1776 ; 2e. éd., 1790, in-8°. — *Artis diplomaticæ primæ lineæ*, ibid.,

1788, in-8°. — *Litterarum omnis ævi fata tabulis synopticis exposita*, ibid., 1789, in-8°. Ce sont les quatre Programmes qu'Oberlin publia pour ses cours. Il a ajouté aux deux premiers une liste fort étendue des ouvrages anciens et modernes où sont traités les objets qu'il se proposait d'expliquer, afin de faciliter les recherches des personnes qui aiment à remonter aux sources. Ces deux Recueils sont encore ce que nous avons de mieux en ce genre de bibliographie, offrant un grand nombre d'articles postérieurs à la *Bibliotheca antiquaria* de Fabricius. III. *Jungendorum marium fluviorumque omnis ævi molimina*, ibid., 1770-75, 4 part. in-8°. La réunion de ces quatre thèses forme une histoire complète des travaux entrepris depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, pour l'avantage de la navigation intérieure. Lalande convient qu'il y a puisé d'utiles renseignements pour son ouvrage *sur les canaux* (*V.* Lalande). IV. *Miscella litteraria maximam partem Argentoratensia*, ibid., 1770, in-4°. Outre l'explication de plusieurs monuments, les variantes des manuscrits hébreux de la Bible que possède la ville de Strasbourg, et qu'Oberlin avait collationnés pour Kennicot (*V.* ce nom), et une *Rythmologie* des vers léonins, tirée d'un ouvrage Ms. de Geoffroy de Haguenau, on y voit un bon Traité de la valeur de la monnaie chez les Romains. V. *Museum Schoepflini pars prior*, ibid., 1770 - 73, in-4°. Le premier volume, le seul qui ait paru, contient la description des pierres, des marbres et des vases : le second devait contenir les figurines, les pierres gravées et les médailles; mais la médiocrité de la fortune d'Oberlin ne lui a jamais permis d'avancer les frais de la gravure des planches qui devaient accompagner le texte : cependant il en avait fait exécuter dix, dont on a vu des épreuves dans les cabinets de quelques amateurs. VI. *Essai sur le patois lorrain des environs du comté du Ban de la Roche*, ibid., 1775, pet. in-8°. Ce petit ouvrage est fort curieux ; il renferme des remarques intéressantes sur l'ancien français, dont Oberlin avait fait une étude spéciale, et sur le patois qu'il regarde comme une altération de la langue romane. VII. *Lettre à M. le comte de Skawronsky*, chambellan de l'empereur de Russie, sur un bijou dont il a fait l'acquisition à Rome, etc., ibid., 1779, in-8°., avec une gravure : il y établit que ce bijou, trouvé dans une urne cinéraire, à Civita Lavinia, est ce que les Romains appelaient *nimbus*, et qui servait à la coiffure des femmes. VIII. Des *Dissertations sur les minnesingers* ou troubadours de l'Alsace; — sur le Recueil de Fables d'un *minnesinger* nommé Boner ; — sur Conrad de Wurtzbourg; — sur l'histoire littéraire d'Alsace, sous les Celtes, les Romains et les Francs ; — sous les Germains, pendant le neuvième et le dixième siècle; — sur la vie et les écrits de Jean Tauler ; — de Jean Geiler de Keysersberg ; — de Jacques Twinger de Koenigshoven. Ces Dissertations, imprimées de 1782 à 1789, in-4°., sont remplies d'érudition et recherchées des curieux. IX. *Observations concernant le patois et les mœurs des gens de la campagne*, Strasbourg, 1791, in-8°. X. *Essai d'annales de la vie de Guttemberg*, ibid., 1801, in-8°. Il y soutient les droits de la ville de Strasbourg à être

regardée comme le véritable berceau de l'imprimerie (*V.* Schoepflin).XI. *Discours prononcé à l'ouverture de l'académie*, le 15 brumaire an XII, ibid., 1804, in-8°. de 48 pag. On y remarque une histoire succincte de l'école luthérienne de Strasbourg, dès son origine, avec des notes curieuses et pleines d'érudition. XII. De bonnes *éditions* de Vibius Sequester, *De fluminibus*; du *Glossarium* de Scherz (*V.* J. G. Scherz); — de quelques *ouvrages* d'Ovide, avec une table, qui rend cette édition très-utile aux jeunes étudiants; — d'*Horace*, Strasbourg, 1788, in-4°.; c'est un chef-d'œuvre de typographie : l'éditeur y ajouta les variantes de quatre manuscrits de la bibliothèque de Strasbourg; — de *Tacite*, Leipzig, 1801, 2 vol. in-8°.; — des *Commentaires* de César, ibid., 1805, in-8°. M. Schweighaeuser a publié la *Biographie* d'Oberlin, en latin, et M. Stoeber, en français; enfin, Th. Fréd. Winckler a inséré une *Notice* très-étendue sur ce savant respectable, dont il était l'élève, dans le *Magas. encyclopéd.*, année 1807, II, 72-140; elle est ornée de son portrait. W—s.

OBERTO (François d'), poète provençal, plus connu sous le nom de *Monge des îles d'Or*, parce qu'il aimait à se retirer dans un ermitage des îles d'Hières, était originaire de Gênes, et descendait de l'ancienne et illustre famille Cybò. Jeune, il résolut d'embrasser la vie monastique, et se rendit à la fameuse abbaye de Lerins, où sa naissance et ses talents précoces le firent accueillir avec joie. Il devint bientôt habile dans la théologie, la poésie, la rhétorique et les autres arts libéraux, et fut chargé par ses confrères de mettre en ordre la bibliothèque de l'abbaye, « qui était renommée » la plus belle de toute l'Europe, » pour avoir été enrichie et dotée » par les comtes de Provence, rois » de Naples et de Sicile, et autres » grands personnages (*J. de Nostredame*, p. 249). » Oberto, en s'occupant de classer les livres mis à sa disposition, en découvrit un qui renfermait les œuvres des poètes provençaux, recueillies par Ermantère, l'un de ses prédécesseurs. Il en adressa une copie à Louis II, père de René, « et fut ainsi, le pre- » mier, cause que ces souverains poè- » tes, qui avaient été si long-temps » mis en oubli, furent révoqués en » lumière (*ibid.* 251). Oberto écri- » vait divinement de toute façon » de lettres : quant à la peinture et » enluminure, il était souverain et » exquis (*ibid.*) » Entre autres ouvrages, il exécuta, pour la princesse Yolande d'Aragon, mère de René, des *Heures*, qu'il enrichit de toutes les plus rares diversités en or, azur et autres belles couleurs. Il joignait à des talents si variés les vertus d'un vrai religieux, et mourut en 1408, à l'abbaye de Lerins, à l'âge de 82 ans. Outre quelques *OEuvres* en rime provençale, qu'il composa dans sa jeunesse pour la dame des Baulx, on cite d'Oberto, un recueil intitulé: *Fleurs de différentes sciences et doctrines*; un autre Recueil de *Vers provencaux*, italiens, gascons et français, dont il existe une copie à la bibliothèque du Vatican (Voyez Crescimbeni, *Storia della volgar poesia*, I, 91); un autre, contenant les *Victoires des rois d'Aragon, comtes de Provence*; et enfin les *Vies des poètes provençaux*, qui ont été fort utiles à Jean de Nostredame (*V.* ce nom). C'est la plu-

cipale source où l'on a puisé pour la rédaction de cet article; mais on sait combien Nostredame est souvent inexact ou exagéré. W—s.

OBICINI (Thomas), missionnaire du Levant, était né à Non, près de Novare, d'où il prit le nom de *Thomas à Novariâ*, sous lequel il a été souvent désigné; ce qui a fait croire à quelques-uns que c'étaient deux auteurs différents. Obicini entra dans l'ordre des Frères Mineurs, et fut destiné aux missions du Levant. Son zèle fut récompensé par la charge de commissaire apostolique, et de gardien du couvent de son ordre à Jérusalem. Obicini nous apprend lui-même que, pendant son séjour dans l'Orient, il sut allier avec les fonctions de son ministère, l'étude de la langue et de la littérature arabes, et celle du syriaque et du copte. A son retour à Rome, il fut chargé d'enseigner ces mêmes langues dans le couvent de son ordre, situé au sommet de l'ancien Janicule, et qui existe encore sous le nom de San-Pietro *in Montorio*. C'est en remplissant ces fonctions, qu'il mit la dernière main à son édition de la grammaire arabe intitulée *Djaroumia*. Non content de revoir le texte arabe sur un grand nombre de manuscrits, il le fit suivre d'une traduction latine et d'un commentaire, dans lequel il a mis à contribution les meilleurs grammairiens arabes. Cette édition est fort estimée; et l'on ne doit pas oublier d'ajouter que dans sa *Grammaire arabe*, M. Silvestre de Sacy a cité avec éloge le commentaire d'Obicini. Cette édition fut imprimée à Rome, à l'imprimerie de la Propagande, sous ce titre : *Grammatica arabica agrumia appellata, cum versione latinâ ac dilucidâ expositione*, Rome, 1631, in-8°. Obicini avait déjà débuté dans la carrière des lettres, par une courte introduction à la logique, faite pour les novices de son couvent : elle porte le titre suivant : *Isagoge, i. e. breve introductorium arabicum in scientiam logices; ac theses sanctæ fidei*, Rome, 1625; ce volume n'a qu'environ 30 pages in-4°. Obicini, dans ses dernières années, préparait une édition d'un vocabulaire syriaque, disposé par ordre de matières, et composé dans le onzième siècle, par Elie Barsinée, métropolitain de Nisibe. Ce manuscrit fut ensuite confié à un de ses disciples, qui le fit imprimer en 1636, sous le titre de *Thesaurus arabico-syro-latinus Thomæ à Novariâ*; l'impression n'en a pas été surveillée, et fourmille de fautes. Wading cite d'autres ouvrages laissés en manuscrit par le P. Obicini, et ajoute qu'il mourut à son couvent de St.-Pierre *in Montorio*, en 1638 : mais cette date paraît inexacte; car Achille Venerio, éditeur du *Thesaurus* cité plus haut, imprimé en 1636, dit expressément, dans l'épître dédicatoire, que le P. Thomas était mort depuis quelque temps. R—d.

OBRADOWITSCH (Demétrius-Dosithée), savant hongrois, était né à Tchakowo, dans le banat de Temeswar, vers 1740 : il étudia aux universités de Halle et de Leipzig, et fit des voyages dans la Turquie, la Dalmatie, les états Vénitiens et l'Angleterre. Devenu précepteur des enfants de Czerny-George, il s'établit en Servie, et y fut nommé directeur de l'instruction publique, ministre du culte et des affaires étrangères. Il est mort à Belgrade, le 7 avril 1811. On a de lui plusieurs ouvrages en servien, qu'il avait publiés pendant ses voyages

à Vienne, Leipzig et Venise, et qui forment le fond principal de la littérature servienne, à-peu-près nulle avant lui; nous indiquerons: I. *Zchiwotj i Prikljutscheniga Dimitria Obradowitscha nimj istim isdatj*, Leipzig, 1785, in-8°. de 144 pages; imprimé presque en entier, avec les caractères russes de la typographie de Breitkopf. L'auteur y donne l'histoire de sa vie et de ses voyages en Grèce, à Smyrne, en Italie, jusqu'à l'époque de sa profession religieuse dans un monastère. II. *Sowjeti sdrawago rasuma* (Conseils de la saine raison), ibid., 1785, in-8°. de 128 pag. On y trouve des Dissertations sur la vertu, sur le péché, sur l'amour, etc.; des Lettres et des Poésies. III. Une *Géographie universelle*, imprimée à Venise, en 1794, sous le titre de *Zemli opisanie*, etc. D—G.

OBRECHT (Ulric), savant jurisconsulte et philologue distingué, était né, en 1646, à Strasbourg, d'une famille anoblie par l'empereur Rodolphe II, en raison des services qu'elle avait rendus à l'Etat. Son père, procureur-général du petit-conseil, fut décapité, en 1672, pour avoir publié quelques écrits, dans lesquels il proposait de changer la forme du gouvernement. Ulric était alors éloigné de Strasbourg. Envoyé successivement au gymnase de Montbéliard et à l'académie d'Altdorf, il avait fait de rapides progrès dans les langues anciennes, l'histoire et la jurisprudence, et avait appris, comme en se jouant, le français, l'espagnol et l'italien. A une mémoire excellente il joignait tant d'ordre et de méthode, que tout ce qu'il apprenait se classait dans son esprit d'une manière admirable. A l'âge de quinze ans, il prononça en public une harangue latine, qui fut très-applaudie. Après avoir pris sa licence, il se chargea de l'éducation du fils de Kelerman, ambassadeur de Russie, qu'il accompagna d'abord à Vienne, puis à Venise; et il mit à profit ses voyages, pour acquérir de nouvelles connaissances par la fréquentation des savants. Peu de temps après son retour dans sa ville natale, il épousa la fille du célèbre Boecler, auquel il succéda dans la double chaire d'éloquence et d'histoire (*V.* Boecler); ce qui ne l'empêcha pas de donner des cours particuliers de droit naturel aux jeunes gentilshommes que sa réputation attirait à Strasbourg, de toutes les parties de l'Allemagne. Après la conquête de l'Alsace, Louis XIV s'étant rendu à Strasbourg, y mena Pellisson, qui s'empressa de voir Obrecht, et eut avec lui quelques conférences sur la religion; mais le moment de la grâce n'était point arrivé. Ce ne fut qu'en 1684 qu'Obrecht se décida à rentrer dans le sein de l'Église catholique. Il fit son abjuration à Paris, entre les mains du grand Bossuet (1); et l'année suivante, il fut nommé préteur royal de Strasbourg: c'était alors la première place de la magistrature. Louis XIV l'envoya, en 1698, commissaire à Francfort pour les affaires de Madame; et Obrecht entreprit en même temps de démontrer la légitimité des droits de Philippe V à la couronne d'Espagne, contestés par l'Autriche (*V.* Philippe V). L'excès du travail affaiblit bientôt la santé d'Obrecht; mais il cherchait à se cacher la cause de son mal, qu'il n'attribuait qu'au climat de

(1) Bossuet était si charmé de l'érudition d'Obrecht, qu'il le nommait, *Epitome omnium scientiarum et homo omnium populorum*.

Francfort. Les affaires qui le retenaient dans cette ville étant terminées, il se fit transporter à Strasbourg, où, après avoir langui quelques mois, il mourut en chrétien, le 6 août 1701, âgé seulement de cinquante-cinq ans. On lui doit des *éditions* estimées de Dictys de Crète, de Quintilien, des *Écrivains de l'histoire auguste*; des *Notes* sur le *Traité* de Grotius, *De jure belli et pacis*, et une *Version latine* de la *Vie de Pythagore*, par Jamblique. Parmi ses productions, dont on trouvera la liste a la suite de son *Éloge*, dans les *Mémoires* de *Trévoux*, 1701, tome III, pag. 216 et suiv., et dans les *Mémoires* de Niceron, tome XXXIV, on se contentera de citer : I. *De vexillo imperiali*, Strasbourg, 1673, in-4°. Cette ville prétendait partager avec le duc de Würtemberg l'honneur de porter l'étendard impérial; et Obrecht a composé cette Dissertation pour établir le droit de ses compatriotes. II. *De legibus agrariis populi romani*, ibid. 1674, in-4°. III. *De nummo Domitiani Isiaco epistola*, ibid., 1675, in-4°. Il y expose ses conjectures sur une médaille très-rare de Domitien, portant au revers une Isis. IV. *Dissertationes selectæ*, ibid., 1676, in-4°. C'est un recueil de thèses soutenues à l'académie de Strasbourg; il n'y a que les dernières qui soient d'Obrecht. V. *Alsaticarum rerum prodromus*, ibid., 1681, in 4°. de 332 pag. C'est le plan d'une histoire complète de l'Alsace, qu'on regrette beaucoup qu'il n'ait pas eu le temps de donner au public (1). VI. *Dissertationes, orationes et programmata*, ibid., 1704, in-4°. Ce Recueil a été publié par Joach. Kuhn, qui l'a enrichi d'une bonne préface. Outre les auteurs cités dans le corps de l'article, on peut consulter, pour plus de détails, le *Dictionnaire* de Chaufepié. W-s.

OBREGON (Bernardin), fondateur des Frères-hospitaliers (1), naquit en 1540, à Las Huelgas, près de Burgos, d'une famille noble, mais pauvre. Resté orphelin dès son enfance, il fut recueilli par l'évêque de Siguença, qui lui fit faire ses études, et se chargea de son avancement. Obregon, ayant encore perdu son protecteur, embrassa l'état militaire, et fit quelques campagnes dans les troupes de Philippe II. Un jour qu'il traversait une des rues de Madrid en uniforme, ayant été éclaboussé par un balayeur, il s'emporta au point de lui appliquer un soufflet. Ce pauvre homme, loin de témoigner le moindre ressentiment, se hâta de réparer sa faute involontaire, en remerciant Obregon de lui avoir fait souffrir quelque chose pour l'amour de Jésus-Christ. Obregon fut vivement touché d'un pareil procédé, et ayant sérieusement réfléchi sur sa vie passée, il renonça au métier des armes, pour se consacrer tout entier au service des pauvres. Dès ce moment, il fréquenta l'hôpital de la cour, rendant aux malades les mêmes soins que le dernier des serviteurs. Son zèle et son assiduité furent remarqués par l'administrateur de l'hôpital, qui le pressa de se charger de la direction des personnes pieuses, que son

(1) Cet ouvrage est très rare, ayant été supprimé par ordre supérieur (*Voy.* Serpilius, *Verzeichniss einiger raren Bücher*, Francfort, 1732, in-8°, t. 1, p. 73, et la *Bibl. Hamb. Hist.*, cent. 3, p. 150). L'édition de 1671, citée par M. Peignot (Dict. des livres condamnés, II, 9), est imaginaire, et ne doit sans doute son existence qu'à une erreur de chiffre.

(1) Le peuple, en Espagne, appelle ces religieux les *Obregons*, du nom de leur fondateur.

exemple y attirait tous les jours. Muni de l'autorisation du roi, et avec le consentement de l'archevêque de Tolède, Obregon donna, en 1567, à six jeunes gens dont il avait éprouvé le dévouement, l'habit qu'il avait adopté pour lui-même; c'était celui du tiers-ordre de St. François. Le nombre de ses disciples s'accrut tellement en peu d'années, qu'il crut devoir faire confirmer, en 1569, sa congrégation, par le nonce du pape en Espagne. Bientôt les principales villes demandèrent des frères hospitaliers; et, en 1587, on leur remit l'administration de l'hôpital général de Madrid, formé de la réunion de différents établissements de charité. Obregon fut appelé, en 1592, à Lisbonne, pour réformer, d'après son expérience, les abus qui s'étaient glissés dans les hôpitaux de cette grande ville; et il contribua à établir une meilleure distribution de secours aux pauvres infirmes dans tout le Portugal. Après six ans d'absence, il revint prendre à Madrid la direction de l'hôpital général, rédigea les statuts définitifs de sa congrégation, et mourut le 6 août 1599. On a imprimé, sous son nom, un Manuel à l'usage des infirmiers, sous ce titre : *Instruccion de enfermos, y verdadera practica como se hace de aplicar los remedios que enseñan los medicos*, Madrid, 1607, in-8°. La *Vie* de ce pieux fondateur a été écrite, en espagnol, par Fr. Herrera: on en trouve l'analyse dans l'*Hist. des ordres monastiques*, par Helyot, VII, 321-26. W—s.

O-BRIEN. *V.* Brien.

OBSEQUENS (Julius), auteur latin, vivait, selon les conjectures les plus vraisemblables, vers la fin du quatrième siècle, un peu avant le règne de l'empereur Honorius; et il était contemporain de l'historien Paul Orose. On voit, d'après ce qu'il a écrit, qu'il professait la religion des anciens Romains. Son livre des *Prodiges*, le seul ouvrage par lequel il se soit fait connaître, est extrait, en grande partie, des historiens qui l'ont précédé, et principalement de Tite-Live. Aussi crédule que ce dernier, Obsequens en emprunte souvent les expressions, sans corriger les erreurs. Une partie du livre des *Prodiges* a été perdue : ce qui en reste, s'étend depuis le consulat de L. Scipion et de C. Lælius, jusqu'à celui de P. Fabius et de Q. Ælius, c'est-à-dire depuis l'an 254 jusqu'à l'an 11 avant J.-C. Conrad Lycosthènes a fait des additions pour suppléer ce qui manque; et il a extrait ces additions, de Tite-Live, de Denys d'Halicarnasse, d'Eutrope et d'Orose, ainsi qu'il le dit lui-même dans sa préface. Si l'on compare le style d'Obsequens avec celui de Minutius Felix, de Spartien, de Lampride, et de plusieurs autres écrivains latins des troisième et quatrième siècles, on y trouvera plus de simplicité et de clarté; et l'on pourra remarquer qu'il n'est point tombé dans cette obscurité qui était le défaut presque général des auteurs d'une époque où la langue latine perdait chaque jour de son ancienne pureté. Lycosthènes est le premier qui, après avoir rempli par ses suppléments les lacunes de Julius Obsequens, en ait donné une édition séparée. Jusque-là, cet auteur n'avait été publié qu'avec un abrégé des hommes illustres d'Aurelius Victor, mal-à-propos attribué à Pline, ou bien à la suite des grammairiens et rhéteurs célèbres de Suétone. Les éditions de Julius Obsequens, antérieures à celle que l'on doit à Lycosthènes, sont

au nombre de quatorze, dont la première (édition des Aldes), imprimée à Venise, en 1508 (*V.* Giocondo, XVII, 400), est estimée, mais fort rare. L'édition de Conrad Lycosthènes, avec les suppléments, fut publiée à Bâle, chez Oporinus, en 1552. Les éditions postérieures sont au nombre de six, dont la meilleure est celle de Hof, 1772, in-8°., contenant les suppléments de Lycosthènes, et accompagnée des commentaires de J. Scheffer et de François Oudendorp. Nous n'avons, de Julius Obsequens, qu'une vieille traduction, par George de la Bouthière, publiée sans le texte, Lyon, Jean de Tournes, in-12, 1547. Il y en a une actuellement sous presse, chez A. Éverat, qui paraîtra avec le texte en regard, et accompagnée de remarques. V—n.

OBSOPOEUS. *V.* Opsopoeus.

OCAMPO (Florian d'), célèbre historien espagnol, né à Zamora au commencement du seizième siècle, acheva ses études à l'université d'Alcalà, où il eut pour maître le savant Antoine de Lebrixa. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat, et obtint, quelque temps après, le titre d'historiographe de l'empereur Charles-Quint. Il s'appliqua, avec beaucoup de zèle, à la recherche des antiquités de l'Espagne, visita les bibliothèques et les archives des principaux monastères, et mit au jour le résultat de son travail, sous ce titre : *Los cinco libros primeros de la Coronica general de España*, Zamora, 1544, in-fol. Ambr. Moralès, son successeur dans la charge d'historiographe, a fait réimprimer l'histoire d'Ocampo, Alcalà, 1578, et en a donné la continuation (*V.* Ambr. Moralès, XXX, 62). Cet ouvrage est important pour les recherches qu'il renferme; mais l'auteur manque de critique, et son style est d'une monotonie fatigante. Jos. Pellicer et Gabriel de Henao le taxent ouvertement de plagiat, pour avoir publié, sous son nom, des manuscrits inédits de Laurent Padilla, son prédécesseur dans la charge d'historiographe de Charles Quint. W-s.

OCARIZ (Don Joseph, chevalier d'), diplomate espagnol, connu surtout par les démarches qu'il fit, en décembre 1792, pour sauver Louis XVI, naquit, vers 1750, dans la petite province de la Rioxa, sur les frontières de la Biscaye. Après avoir fait ses études dans la capitale de l'Espagne, il fut nommé, très jeune encore, secrétaire d'ambassade à Turin, ensuite secrétaire de légation à Copenhague, d'où il fut rappelé, pour être employé à Madrid. En décembre 1788, il vint à Paris, en qualité de consul-général; et, trois ans après, le comte de Fernand-Nuñez ayant été forcé d'abandonner les intérêts de sa cour aux soins de don Thomas Iriarte, et celui-ci ayant été rappelé au bout de trois mois, le chevalier d'Ocariz exerça les fonctions de chargé-d'affaires d'Espagne à Paris (10 août 1792). Il y fut en butte à toute la défaveur dont on accablait alors les fidèles serviteurs d'un souverain, parent et ami de Louis XVI, et qui se montrait vivement touché du sort de cet infortuné monarque. La Convention avait ouvert une négociation avec la cour de Madrid, pour obtenir d'elle une déclaration formelle de sa neutralité pendant la guerre actuelle, et la promesse de retirer les troupes dont les frontières d'Espagne étaient garnies, sous la condition que la France prendrait de son côté les mêmes engage-

ments. En adressant au ministère des relations extérieures d'alors, la déclaration et la promesse demandées à l'Espagne, le chevalier d'Ocariz fit connaître au gouvernement français, par une lettre très-énergique, que le motif qui avait déterminé son souverain à se rapprocher de la France était le desir de pouvoir influer sur le sort de son cousin, et de lui faire obtenir, dans tous les cas, la permission de se choisir un asile dans les pays étrangers. Après avoir relevé avec sagacité les principales irrégularités que présentait le procès monstrueux qui occupait alors les esprits, le chevalier d'Ocariz ajouta: « Il est impossible que le monde entier ne voie pas avec horreur les » violences exercées contre un prince connu au moins par sa douceur » et la bonté de son caractère, et » que cette même douceur et cette » même bonté ont fait tomber dans » un précipice où le crime et la scélératesse n'ont jamais plongé les » plus cruels tyrans....... Si je pouvais, par ma réponse, dit-il en terminant, annoncer au roi, mon » maître, que les desirs de son cœur » ont été remplis, heureux d'avoir » été l'agent d'une négociation aussi » humaine, aussi glorieuse, heureux » d'avoir bien servi ma patrie et la » vôtre, ce jour serait le plus beau, » le plus consolant de ma vie! » Cette note, lue à la Convention, dans la séance du 28 décembre 1792, fut interrompue plusieurs fois par les cris de Robespierre et de son parti. A peine la lecture en fut-elle terminée, que Thuriot, craignant l'effet qu'elle pouvait produire, invita la Convention « à ne pas céder » à des idées combinées par le crime et la scélératesse, et à ne pas » se laisser influencer par les déclarations des *brigands couronnés.* » La Convention entendit encore quelques autres orateurs non moins furieux, et, passant à l'ordre du jour, renvoya cette note au comité diplomatique. Le chevalier d'Ocariz, bien sûr de ne pas être désavoué par sa cour, ne se rebuta cependant point; il écrivit à la Convention une seconde lettre, qui ne fut pas même lue, et s'efforça de sauver Louis XVI, en répandant de l'argent parmi les membres les plus influents de l'assemblée; mais toutes ses démarches furent inutiles. La Convention ayant, le 7 mars 1793, déclaré la guerre à l'Espagne, le chevalier d'Ocariz quitta Paris pour retourner à Madrid; et lorsqu'après deux campagnes le gouvernement espagnol sentit le besoin de la paix, ce diplomate fut employé dans les négociations, et chargé de suivre une correspondance active avec Bourgoing, dernier ministre de France auprès de la cour d'Espagne, qui se rendit à Figuières, quartier-général de l'armée des Pyrénées-Orientales. Mais le comité de salut public, trouvant que ces négociations allaient trop lentement au gré de ses desirs, rappela Bourgoing, et les conférences furent rompues. Lorsque la paix de Bâle eut été signée, Ocariz revint à Paris, reprendre le poste de consul-général; et, trois ou quatre ans après, il se rendit à Hambourg, en qualité de ministre résident près le cercle de Basse-Saxe. A la paix générale de 1803, il fut nommé ministre-plénipotentiaire en Suède. Il résidait depuis trois ans à Stockholm, lorsque sa cour lui confia le poste important d'ambassadeur à Constantinople. Ce fut en se rendant à cette nouvelle destination, et au moment d'atteindre le but de son voyage, qu'il mourut à Varna, en 1805.

Ocariz avait épousé, à Paris, Mlle. Emilie-Lucrèce d'Estat, qui a obtenu, depuis la restauration, une pension de six mille fr. sur le trésor royal de France. Son brevet porte que cette pension est accordée « en » récompense de la belle conduite » du chevalier d'Ocariz, à l'époque » du procès de Louis XVI. »

D—z—s.

OCCAM ou OCKHAM (GUILLAUME D'), célèbre cordelier anglais, tient un des premiers rangs dans l'histoire de la philosophie scolastique, comme chef de la secte des *Nominaux* (1). Il était né au village d'Occam, dans le comté de Surrey, et il étudia au collége de Merton, à Oxford. Il refusa, en 1300, l'archidiaconé de Stow (Lincolnshire), fut pourvu, en 1302, de la première prébende de Bedford, et, en 1305, de celle de Stow, qu'il résigna en 1319. Il fut le disciple de Scot, dont il devint, par la suite, l'un des plus violents adversaires. Il embrassa toutes les sciences cultivées de son temps, et se signala, dans les disputes de l'école, par la vivacité de son esprit, et par la promptitude avec laquelle il trouvait des arguments qui embarrassaient jusqu'à ses maîtres. Banni de l'université d'Oxford, pour y avoir excité des troubles parmi les élèves, il vint à Paris, où il professa la théologie. Occam, naturellement inquiet, et avide de se faire une réputation, prit la défense de Philippe-le-Bel contre le pape Boniface VIII (*V.* ce nom), et soutint que, pour le temporel, les princes ne relèvent que de Dieu. Élu, en 1322, provincial des cordeliers anglais, il assista, en cette qualité, à l'assemblée de son ordre, qui eut lieu à Perouse, et prit part à la fameuse discussion qui s'éleva au sujet de l'article de la règle qui ne permet pas aux Cordeliers d'avoir rien en propre. Occam prétendit que Jésus-Christ et les apôtres n'ayant rien possédé ni en commun, ni en particulier, leurs disciples devaient les imiter, en renonçant, de fait, à tous les biens de la terre. Les antagonistes d'Occam, ne sachant que répondre à cet argument, recoururent au pape, qui lui imposa silence; et il revint en France, où, appuyé par Michel de Césène, général de son ordre, il continua de se livrer aux plus vives déclamations contre les vices des pontifes romains. Excommunié en 1330, il se réfugia à la cour de l'empereur Louis de Bavière, qui l'accueillit avec d'autant plus d'empressement, qu'il était en guerre ouverte avec le pape. Occam, reconnaissant, écrivit en faveur de ce malheureux prince, dans ses longues querelles avec le Saint-Siége. Luc Wading, bibliothécaire des Cordeliers, prétend, pour l'honneur de l'ordre, qu'Occam se fit relever de son excommunication, et mourut à Capoue, en 1350; mais il est seul de ce sentiment, et il paraît certain qu'Occam mourut dans le couvent de son ordre, à Munich, le 7 avril 1347, dans un âge avancé. Ses écrits, presqu'entièrement oubliés aujourd'hui, lui méritèrent, de son temps, les titres de docteur invincible, vénérable, singulier, etc. Goldast a réuni, dans le tome II de la *Monarchia sancti Romani imperii* (*V.* GOLDAST, XVIII, 2), ceux qu'il composa pour soutenir les droits des empereurs d'Allemagne. Brown en a recueilli quelques-uns du même

(1) On peut consulter sur cette secte la dissertation de Jacq. Thomasius, *De doctoribus scholasticis latinis*, Leipzig, 1676, ch. XVII, et l'*Histoire critique de la philosophie*, par Brucker.

genre, dans l'*Appendix* du *Fasciculus rerum expetendarum*, et entr'autres, un curieux opuscule qui avait échappé aux recherches de Goldast, intitulé : *Defensorium adversùs errores papæ Joannis XXII.* Les ouvrages de théologie et de philosophie d'Occam, quoiqu'imprimés, pour la plupart, dans le quinzième siècle, ne sont point recherchés des curieux, à qui Naudé reproche leur insouciance, dans son *Avis pour dresser une bibliothèque*, page 87 (1). On en trouvera la liste dans la *Biblioth. scriptor. ord. minor.*, pag. 155-56, et dans les *Scriptor. ecclesiast.* de Cave; cependant on croit devoir appeler l'attention des amateurs, sur les ouvrages suivants : I. *Dialogorum libri septem adversùs hæreticos*, etc. (Paris, P. Cæsaris, et J. Stol.), 1476, in-fol.; édition originale, très-rare. II. *Quodlibeta ex emendatione Cornelii Oudendrick*, Paris, P. Rubeus, impressor regius, 1487, in-4°. III. *Super quatuor libros sententiarum*, 1495, in-fol. IV. *Super potestate summi pontificis quæstionum octo decisiones*, Lyon, Treschel, 1496, in-fol. On prétend qu'Occam était le seul scolastique dont Luther fît quelque cas, et qu'il n'en admettait aucun autre dans sa bibliothèque.
W—s.

OCCHIALI (Kilig-Ali, appelé vulgairement), capitan-pacha, était Calabrois, moine, dit-on, et allait à Naples, pour étudier, lorsqu'il fut pris par les Turcs. Il embrassa leur religion, fit le métier de corsaire, sous Dragut; et, plus favorisé de la fortune que son maître, il parvint à de plus éminentes dignités, et jouit d'une célébrité plus grande, sinon plus méritée. Elevé, de grade en grade, au commandement, il donna, en 1572, à la bataille de Lépante, les plus éclatantes preuves de son habileté et de sa valeur. Il ramena les débris de la flotte othomane à Constantinople, et sut rendre le courage à Sélim II et à sa nation consternée. Le sulthan le récompensa par le grade de capitan-pacha, dont il était aussi digne, par ses exploits, que par la sagesse de ses conseils. Ce fut alors qu'il prit le nom de *Kilig*, qui veut dire épée, surnom qu'il sut soutenir par des victoires. La plus heureuse et la plus hardie de ses entreprises fut la conquête de la Goulette, qu'il enleva, aux Espagnols, en 1573. Hadji-khalfah, dans son Livre des guerres maritimes des Othomans, présente la liste des capitans-pachas, et cite Kilig-Ali avec honneur. Ce guerrier mérita bien des sciences et des arts. Il fit construire une belle mosquée à Tophana, et fonda auprès, une académie qui entretient cent étudians. Kilig-Ali pacha, mort vers l'an 985 de l'hégire, ou 1577, sous le règne d'Amurath III, fut enterré dans la place intérieure de la mosquée qu'il avait fondée. On rapporte, au sujet de cet édifice, que les fondements en furent jetés et élevés, jusqu'aux premières croisées, en une seule nuit. Le sulthan, étonné, voulut savoir par quel art un tel prodige s'était opéré en si peu d'heures. Kilig-Ali répondit : « Ce n'est point » mon ouvrage, c'est celui de ta » hautesse : je n'ai employé que les

(1) « Et quelle apparence y a-t-il, dit Naudé, que les sectateurs d'Occam, prince des Nominaux, soient éternellement privés de voir ses œuvres, aussi bien que tous les philosophes celles de ce grand et renommé Avicenne ? Certes, il me semble que c'est apporter peu de jugement au choix et à la connaissance des livres, que de négliger tous les auteurs qui devraient être tant plus recherchés que plus ils sont rares, et qu'ils pourront dorénavant tenir la place de manuscrits, puisque l'espérance est comme perdue qu'on les remette jamais sous la presse. »

» esclaves de tes galères : je n'ai » voulu que donner l'idée de la » puissance de mon sublime empereur; car, si un simple sujet, avec » les bras attachés à tes chiourmes, » a pu commander un ouvrage si » surprenant, que ne doit-on pas » craindre des forces othomanes réunies, quand il plaira à leur auguste maître, de les tourner contre ses ennemis? » On voit que, si Kilig-Ali était un grand capitaine, il n'était pas un mauvais courtisan.

S—Y.

OCCO (Adolphe), célèbre numismate, naquit en 1524, à Augsbourg. Son père, savant médecin, qui le destinait à lui succéder dans l'exercice de sa profession, dirigea ses premières études; le fils alla les achever en Italie, et reçut le laurier doctoral à l'académie de Ferrare. De retour dans sa patrie, il pratiqua son art avec d'autant plus de succès, que son père continuait de lui servir de guide. En 1564, il fut chargé de la surveillance de toutes les pharmacies; et il publia, quelque temps après, une Pharmacopée, devenue le modèle de tous les ouvrages de ce genre. Lors de l'établissement du collége de médecine d'Augsbourg (1582), il fut nommé suppléant perpétuel du doyen, et il en remplit les fonctions avec beaucoup de zèle et d'assiduité. Mais Occo s'étant opposé à la reception du Calendrier grégorien par un motif de conscience, son exemple entraîna une foule de personnes, et il en résulta des troubles fâcheux. Le sénat le punit de son entêtement, en le privant de tous ses emplois. L'étude des antiquités, et surtout de la numismatique, l'occupa dès-lors tout entier. Il mourut le 28 octobre 1606 (ou, selon d'autres, le 13 avril 1605), laissant une nombreuse postérité, qui subsiste encore honorablement en Allemagne. Ses enfants lui consacrèrent une épitaphe rapportée par Éloy (*Dict. hist. de la médecine*). Occo était un très-habile helléniste, et avait des connaissances aussi étendues que variées. Il comptait au nombre de ses amis les hommes les plus savants de son temps, tels qu'Abraham Ortell, Frischlin, et Conrad Gesner, avec lequel il entretenait une correspondance suivie. Ses talents lui méritèrent la bienveillance particulière de l'empereur Maximilien II, qui lui expédia des lettres de noblesse, et fit frapper en son honneur deux médailles, publiées par Brucker, dans le recueil cité à la fin de cet article. Outre la *Pharmacopea augustana*, dont Occo donna jusqu'à cinq éditions, corrigées et augmentées, on a de lui, des *Traductions latines* d'un *fragment* de Platon, et de l'opuscule de Gemiste Plethon, *De quatuor virtutibus*, 1552, in-8°.; — une *Élégie* sur la mort de Gesner, et une *Lettre* en grec à ce savant médecin, imprimée dans le second livre de ses *Épitres médicales*; — un *Recueil d'anciennes inscriptions trouvées en Espagne*, 1592, 1596, in-fol. — une Dissertation (*Commentatio*) *de pondere ac valore numismatum ad illustranda nonnulla loca Scripturæ sacræ*, insérée dans les *Tentamina sacra*, de M. Steuckard, 4e. part. Mais le plus connu des ouvrages d'Occo, celui qui lui assure un rang distingué parmi les numismates, est la description des médailles des empereurs romains; ce volume, intitulé, *Numismata imperatorum Romanor. à Pompeio magno ad Heraclium*, fut imprimé à Anvers, 1579, in-4°., et avec des additions, à Augsbourg,

1601, même format. Occo l'a dédié au duc de Bavière, Albert V, qui lui avait facilité son travail : il avait trouvé aussi d'immenses ressources dans le cabinet des Fugger ; et il possédait lui-même une collection de médailles formée avec beaucoup de soin et de recherches. Mezzabarba a donné une édition augmentée du recueil d'Occo, Milan, 1683, in-fol. (*V.* MEZZABARBA.) Elle a été reproduite, avec des améliorations, par Phil. Argelati, 1730, in-fol. ; cette édition est maintenant la seule recherchée. Le savant P. Panel en promettait une nouvelle, à laquelle il a travaillé long-temps (*V.* les *Mélanges* de Michault, II, 12) ; et l'on doit regretter que ses occupations ne lui aient pas permis de la faire paraître. Occo a laissé en manuscrit un traité *De nummis consularibus*, que l'on se disposait à mettre sous presse en 1752 (*V.* la *Gazette litter.* de Ratisbonne, 1752, n°. 22). La Notice la plus détaillée qu'on ait sur ce savant, est celle que Jacques Brucker a insérée dans l'*Historia vitæ Adolphor. Occonorum virorum clarissimorum ad illustrand. rem litterariam et medicam sæculi XVI*, Leipzig, 1734, in-4°. — Adolphe Occo Ier., bon poète et médecin de Sigismond, archiduc d'Autriche, né dans l'Ost-Frise, en 1447, mourut à Augsbourg, en 1503, instituant son héritier Adolph. Occo II, son cousin, qu'il avait adopté. Celui-ci, né à Brixen, dans le Tyrol, en 1494, mort en 1572, est le père du célèbre numismate dont on vient de lire l'article. W—s.

OCELLUS-LUCANUS, philosophe grec, était né dans la Lucanie (aujourd'hui la Basilicate, au royaume de Naples), peu de temps après que Pythagore eut ouvert son école en Italie ; et il florissait dans le cinquième siècle avant l'ère vulgaire. Il descendait d'une famille troyenne, obligée de s'expatrier sous le règne de Laomédon, et de se réfugier à Myra, dans la Lycie, d'où elle passa dans la Grande-Grèce. Sa postérité y subsistait encore au temps d'Archytas de Tarente. Il avait composé plusieurs livres, *Des lois*, *de la royauté*, *de la piété*, et sur d'autres sujets, qu'Archytas n'a point indiqués dans la *Lettre* (1) qu'il écrivit à Platon, en lui adressant le traité d'Ocellus, *De la nature de l'univers*. Ocellus avait écrit ce traité en dialecte dorique ; mais il a été traduit en dialecte commun, par quelqu'ancien grammairien, qui crut faire une chose utile en le mettant à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs ; et ce n'est que de cette manière qu'il nous est parvenu. Stobée a rapporté plusieurs fragments de ce traité en dorique ; et l'on en avait conclu, assez légèrement, que l'ouvrage que nous avons était supposé : mais tous les doutes, à cet égard, sont dissipés. Le *Traité* d'Ocellus a été publié, pour la première fois, Paris, Conrad Neobar, 1539, in-4°. Cette première édition est rare, sans être recherchée ; il en parut une seconde édition, ibid., Guill. Morel, 1555, in-8°. Louis Nogarola en donna une version latine (2), avec le texte et des notes, Venise, 1559, in-8°. Le savant Jérôme Comelin la reproduisit, en 1596, avec le texte

(1) Cette *Lettre* d'Archytas, et la réponse de Platon, ont été conservées par Diogène-Laerce, *Vie d'Archytas*, liv. VIII, in-8°., t. I, 340-41, de l'éd. de Menage.

(2) Nogarola se flattait d'avoir traduit le premier le traité d'Ocellus, mais il en existait déjà une version latine, par Fr. Chretien, medecin de François Ier., Lyon, 1541, in-8°. ; et Fabricius en cite une seconde par Jean Boscius Loraeus, Louvain, 1554, in-8°. (Voy. la *Bibl. gr.*, I, 511) : la trad. de Nogarola n'est donc que la troisième.

et des variantes tirées d'un manuscrit de Louvain. Emm. Vizzanius, professeur à Padoue, réimprima l'ouvrage d'Ocellus, avec une nouvelle version latine et un ample commentaire, rempli de digressions oiseuses et de trivialités, Bologne, 1646; Amsterdam, 1661, in-4°. Th. Gale l'inséra, avec la version de Nogarola, dans les *Opuscula mytholog. ethica et physica* (*V.* GALE). L'édition la plus récente du texte, et la plus estimée, est celle qu'a publiée M. A. Fréd. Guill. Rudolph, Leipzig, 1801, in-8°. L'ouvrage d'Ocellus a été traduit en français par le marquis d'Argens, Berlin, 1762, petit in-8°. (1), et par l'abbé Batteux. La version de Batteux, insérée d'abord, avec le texte, dans le tome XXIX du Recueil de l'académie des inscriptions, pages 249-294, a été imprimée in-8°., Paris, 1768, et se joint ordinairement à l'*Histoire des causes premières* (*V.* BATTEUX, III, 524) : elle est accompagnée d'un excellent Mémoire sur Ocellus, et de notes critiques. Le *Traité* d'Ocellus est divisé en quatre chapitres : Du tout et de sa durée; de la formation, du nombre et de la transmutation des éléments; de l'homme et des productions de la terre, et enfin de la morale. Ocellus établit, pour principe, l'éternité de la matière, opinion professée par les philosophes grecs; et tous ses raisonnements, dans les trois premiers chapitres, tendent à prouver la réalité de cette hypothèse. Dans le quatrième, il traite de la sainteté des mariages, des devoirs des époux et de l'éducation des enfants. Stobée a conservé un fragment du livre d'Ocellus, *des lois* (*Eclog.*, page 32.)

W—s.

(1) Cette traduction a été contrefaite sous la même date, à Utrecht; et elle a été réimprimée avec le texte grec, avec la trad. de Timée de Locres, Paris, Bastien, 1794, 2 part. in-8°.

OCHIN (BERNARDIN), moine ambitieux et apostat, né à Sienne en 1487, prit, quitta, reprit l'habit de St. François, chez les religieux Observantins, où son zèle, sa piété, ses talents, l'élevèrent à la dignité de définiteur général, et le mirent même sur les rangs pour le généralat. Le desir apparent d'une plus grande perfection le fit passer, en 1534, dans l'ordre des Capucins, tout récemment établi. Rien de plus édifiant que sa conduite dans ce nouvel état. Ses austérités, son habit grossier, sa longue barbe, qui descendait jusqu'au dessous de sa poitrine, ses cheveux gris, son visage pâle et décharné, l'idée qu'on avait de sa sainteté, le faisaient regarder comme un homme extraordinaire. Les plus grands seigneurs, les princes souverains même, pénétrés d'un profond respect pour sa personne, allaient au devant de lui, se disputaient l'honneur de le posséder, et le comblaient de marques distinguées d'affection et de confiance. Quoique d'une faible complexion, et dans un âge assez avancé, il faisait tous ses voyages à pied, pratiquait la mortification dans ses repas, et couchait sur la dure, dans les palais des grands, qui s'empressaient de l'accueillir, et de lui offrir inutilement toutes les aisances de la vie la plus commode. On ne parlait que de sa vertu dans l'Italie entière; le peuple accourait en foule pour l'entendre prêcher : il n'y avait pas d'église assez vaste pour contenir la multitude de ses auditeurs. Ce n'était pas un homme fort savant : il était peu familier avec le latin, et parlait même assez mal sa lan-

gue maternelle ; mais il la parlait avec beaucoup de facilité : ses discours étaient écrits d'un style naturel, pleins d'onetion et de mouvements pathétiques. Une si grande célébrité, qui contribuait singulièrement au progrès de son ordre naissant, l'en fit élire, deux fois, vicaire-général, en 1538 et 1541. On dut être étrangement surpris, de voir, l'année d'après, Ochin quitter sa dignité, embrasser l'hérésie, et se réfugier à Genève, emmenant avec lui, dit-on, une jeune fille de Lucques, qu'il épousa dans sa nouvelle retraite, quoiqu'il fût alors âgé de 55 ans. Ce changement subit vint, à ce qu'on prétend, du dépit que lui causa le refus du chapeau de cardinal, qu'il ambitionnait ; mais bien plus sûrement, de l'orgueil secret, mal déguisé par ses austérités apparentes ; de ses conférences avec quelques réformateurs, entre lesquels son ignorance en théologie ne le mit pas assez en garde ; enfin, des insinuations de Pierre Martyr, qui, méditant, de son côté, un même projet d'apostasie, l'arrêta, à Florence, comme il allait rendre compte de sa foi à Rome. En 1547, ces deux réfugiés furent appelés en Angleterre, par le fameux Cranmer, pour l'aider à introduire la réforme qui se fit sous le roi Édouard. L'avénement de la reine Marie, qui rétablit l'ancienne religion, les obligea de se retirer à Strasbourg, en 1553. Ochin mena une vie assez errante jusqu'en 1555, qu'il se rendit à Zurich, pour y être ministre d'une église italienne. C'est là qu'il publia ses trente fameux *Dialogues*, dont le vingt-unième contient la proposition suivante : *Un homme marié, qui a une femme stérile, infirme et d'humeur incompatible, doit d'abord demander à Dieu la continence. Si ce don, demandé avec foi, ne peut s'obtenir, il peut suivre, sans péché, l'instinct qu'il connaîtra certainement venir de Dieu, et prendre une seconde femme, sans rompre avec la première.* Luther avait soutenu à-peu-près la même doctrine dans l'affaire du landgrave de Hesse, et il ne lui en était rien arrivé. Ochin ne fut pas si heureux : ce n'était pas cependant le goût du libertinage, qui le portait à plaider la cause de la polygamie, puisqu'il était libre de ses premiers liens par la mort de son épouse, et qu'à l'âge de 76 ans on n'a guère ni le besoin, ni l'envie d'avoir deux femmes. Cependant, quelque offre qu'il pût faire de rétracter la doctrine de ses dialogues sur ce point et sur d'autres, il se vit expulsé, sans pitié, de toute la Suisse, par les magistrats de Zurich et de Bâle, au fort de l'hiver, et dans un âge où l'on n'est plus en état d'aller chercher une retraite étrangère. Il s'enfuit à Cracovie, d'où il fut bientôt obligé de sortir, en vertu d'un édit que fit rendre le nonce Commendon, pour bannir tous les hérétiques étrangers ; et comme il se disposait à chercher un dernier asile en Moravie, il mourut de la peste, en 1564, à Slaucow, après avoir vu périr du même fléau ses deux fils et sa fille. Il serait superflu de réfuter le roman adopté trop légèrement par l'annaliste des Capucins, sur la prétendue abjuration et le martyre d'Ochin, à Genève. Ses divers changements d'état dans sa jeunesse, annonçaient un caractère inconstant ; et cette présomption est assez justifiée par ses fréquentes variations en fait de doctrine : car il fut tour-à-tour luthérien, sacramentaire, anti trinitaire, toujours prêt à donner des rétrac-

tations, et à signer différentes professions de foi. Les principaux de ses ouvrages sont : I. Des *Sermons* italiens, prêchés avant qu'il eût quitté le froc, mais dans lesquels il inséra, depuis, la doctrine des Protestants, Sienne, 1543, in-8°., 4 vol. : ils ont été traduits en latin, en français et en allemand. II. Deux *Lettres* italiennes, l'une aux magistrats de sa patrie, l'autre à Mutio de Justinopolis, pour rendre raison de son départ d'Italie, Genève, 1543, in-8°.; traduites en français, 1544, in-8°. III. 600 *Apologues* en italien, *contre les abus, les erreurs de la synagogue papale, de ses prêtres, moines*, etc., dont il n'y a eu que les 100 premiers d'imprimés, Genève, 1554, in-8°. On croit qu'il existe une édition antérieure de cet ouvrage rare et très-satirique, qui a été trad. en latin, en allemand et en hollandais. IV. Ses 30 *Dialogues* (*V.* Castalion). V. Plusieurs écrits sur des matières de *controverse*. VI. *L'Image de l'Ante-Christ, composée en langue italienne, translatée en français*. L'original est très-rare. VII. Une espèce de *Commentaire* en italien, ou de *Paraphrase sur les Épîtres aux Romains et aux Galates*. En général, il y a beaucoup de déclamations dans ses ouvrages contre l'Église romaine; et l'on voit que, sous prétexte d'éclaircir dans quelques-uns les difficultés qui regardent le mystère de la Trinité, il s'attache à fortifier le sentiment des unitaires; aussi le mettent-ils au rang de leurs auteurs. T—d.

OCHS (Pierre), chancelier et grand tribun de l'état de Bâle, directeur de la république Helvétique, puis conseiller-d'état, naquit à Bâle en 1749. Élève et ami d'Isaac Iselin (*V.* cet article, XXI, 287), il fut aussi son successeur, dans les affaires publiques, comme dans les sciences. Doué de dispositions naturelles très-étendues, Ochs acquit, par un travail soutenu, de vastes connaissances. Il avait commencé sa carrière par être docteur en droit: on peut croire qu'il n'aurait été très-connu que comme historien de son pays, sans l'influence que la révolution de France eut sur la Suisse. Il s'y trouva en mesure de devenir un des intermédiaires du rapprochement projeté, en 1795, entre le roi de Prusse et la république française. On sait que la paix qui s'ensuivit, fut signée à Bâle, le 5 avril de cette année. Ochs contribua aussi, par ses moyens personnels ou par sa position, à amener la fin de la guerre avec l'Espagne, le 22 juillet, ainsi que le traité conclu avec l'électeur de Hesse-Cassel, le 25 août. Il fut envoyé à Paris, en mai 1796, par son canton, pour dissiper les nuages qui s'étaient élevés entre la France et la Suisse, et pour assurer le Directoire exécutif que l'état de Bâle, en particulier, était résolu de conserver inviolablement la bonne intelligence avec le gouvernement français. Vers la fin de 1797, le même Directoire le manda pour s'entendre avec lui; le prétexte était de le charger d'une nouvelle négociation, à l'occasion des échanges proposés entre les deux états voisins; mais au fond les chefs de la république française voulaient faire de Ochs l'instrument de leurs funestes desseins sur la Suisse; et certes, parmi les chefs du parti disposé à introduire de grandes innovations politiques dans ce pays, aucun ne montrait plus d'ardeur que lui. Quoique beau-frère et ami de l'infortuné maire de Strasbourg, Dietrich, qui, à la fin de 1793, avait

péri sur l'échafaud, victime des fureurs du temps; et quoiqu'il eût éprouvé lui-même, dans les fonds de France, une perte considérable; il s'était fait, à l'occasion de quelques plaintes qu'il croyait avoir à former contre le gouvernement de Berne, un des plus infatigables zélateurs du système qui devait le renverser: mais son but principal était probablement d'établir en Suisse un gouvernement unique et central, dans lequel il pourrait jouer un rôle important. Une lettre qu'à cette époque il écrivit aux magistrats de Berne, mettait à découvert ses espérances et ses projets de changements: elle fut imprimée et répandue avec profusion, non-seulement dans le canton de Bâle, mais encore dans toute la Suisse. Lorsque la révolution de cette malheureuse contrée eut été concertée, d'abord avec le général Laharpe, son premier instigateur, et ensuite avec d'autres mécontents du pays de Vaud, Ochs envoya de Paris à Bâle le plan de la nouvelle constitution, sur la rédaction de laquelle Laharpe et lui ne s'étaient pas entièrement accordés, mais que le Directoire français avait approuvée. Le grand tribun de Bâle et ses coopérateurs connaissaient bien l'impatience avec laquelle une partie des paysans de l'état de Bâle supportaient ce qu'on leur avait représenté comme une servitude aristocratique désormais intolérable. C'était dans cette classe qu'ils avaient préparé les premiers éclats d'une résistance ouverte aux autorités établies. Leurs manœuvres réussirent: une déclaration de droits fut signée; des excès s'ensuivirent, et entre autres contre les propriétés des baillifs. Cette déclaration fut acceptée, le 20 janvier 1798, par la magistrature expirante, qui rappela ses députés du congrès d'Arau. On parvint à comprimer la révolte, le 6 février; mais les insinuations de Ochs, et les menaces que le commissaire Mengaud, envoyé par la France, employait alternativement avec les promesses flatteuses, et les caresses même, seraient restées sans effet, si un corps de Français, dont le canton de Bâle était entouré, ne fût venu à l'appui. Le canton nomma Ochs au sénat qu'avait établi la constitution unitaire, premier résultat de l'invasion française. Il présida la nouvelle assemblée qui se forma dans Bâle même pour organiser la constitution particulière de ce pays; cependant, envoyé à Arau, comme membre du sénat helvétique, il ne fut pas appelé au Directoire, ainsi qu'il s'en était flatté. Bientôt il se tourna contre cette nouvelle autorité, et contre le grand-conseil; il accusa de mauvaises intentions les directeurs, et provoqua leur renouvellement. Au mois de juin 1798, le fameux commissaire Rapinat exigea la démission de MM. Pfeiffer et Bay, et nomma Ochs avec Dulder membres du Directoire de la Suisse. Cette nomination ayant occasionné des troubles dans le pays, et mécontenté le gouvernement français, Rapinat fut révoqué, et Ochs fut, par suite, obligé de donner sa démission; mais la disgrace du beau-frère de Reubell fut courte. Ochs, installé de nouveau dans son poste de directeur, témoigna hautement sa reconnaissance pour la république française. Accolé cette fois à Laharpe, par suite d'une élection des deux conseils législatifs, il se fit un des agents les plus dévoués de la politique des dominateurs de la France, ce qui excita contre lui l'animadversion presque géné-

rale; et il fut provoqué à donner sa démission, ce qui eut lieu dans le mois de juin 1799. A son retour dans sa ville natale, il fut mal reçu de ses concitoyens; et en février 1800, il se rendit à Paris, où l'on croit qu'il obtint de l'emploi dans une administration. Au mois de novembre de la même année, il rentra dans sa patrie. Plus tard, sur l'appel que fit Buonaparte, premier consul, à tous ceux qui avaient été chefs ou ministres de la nouvelle république helvétique, afin qu'ils eussent à se joindre aux députés nommés par le gouvernement central, par les diètes de chaque canton, et par les villes principales, Ochs vint prendre part à la *consulta*, convoquée à Paris, en 1802, ainsi qu'à la rédaction de la nouvelle constitution, qui tendait à fédéraliser la Suisse. Mallet-Dupan, dans plusieurs passages de son *Essai historique sur la destruction de la ligue et de la liberté helvétique*, a peint Ochs avec l'indignation passionnée qu'excitaient en lui les impressions encore récentes des malheurs de la Suisse. Il le représente même comme *amoureux d'argent*: mais la vanité dominait bien plus fortement chez lui, et il aspirait surtout à devenir l'arbitre absolu de la législation en Suisse. On cite un écrit de Ochs, intitulé: *Lettre d'un citoyen de Bâle, à un de ses amis*, Neufchâtel, 1781. Il avait entrepris, en 1786, l'*Histoire de la ville et du territoire de Bâle*; et le premier volume avait commencé la réputation de son auteur: le cinquième volume a paru en 1821. C'est un ouvrage un peu prolixe, mais important; et Müller l'a souvent cité avec éloge. Le soin de l'achever a occupé Ochs dans les moments de loisir des dernières années de sa vie; il y parle avec assez de franchise de sa conduite à l'époque de la révolution de la Suisse: l'impression de cette histoire se poursuit activement. Ochs avait la prétention de bien écrire en français, ayant beaucoup étudié cette langue. Il mandait à un de ses amis, le 20 septembre 1811: « J'eus, » en 1805, un entretien dans lequel » je soutins la thèse que lorsque la » philosophie du langage sera parvenue à son plus haut point de » perfection, l'étude d'une langue » étrangère ne sera qu'une affaire de » mémoire, et, pour le prouver, j'entrepris la confection de trois pièces » de style différent. » Il publia, en octobre 1807, à Bâle, une tragédie en cinq actes et en vers, intitulée: *L'Incas d'Otahis*, par P. Ochs, conseiller d'état; mais il ne put réussir à faire représenter cette pièce à Paris. On a encore de lui: *Prométhée*, opéra en trois actes et en vers libres, Paris, 1808, qui, de même que la tragédie ci-dessus mentionnée, est rempli de flagorneries pour Buonaparte; enfin, l'*Homme à l'heure*, comédie en trois actes et en prose, Paris, 1808: c'est un personnage dont la manie est de faire tout sans exception à des heures minutieusement réglées. Cette pièce, dont le *Journal des Débats* rendit compte d'une manière très-piquante, le 27 novembre 1808, est le comble du ridicule et du mauvais goût. Ochs mourut à Bâle, le 19 juin 1821.

L—P—E.

OCHUS. *V.* ARTAXERCÈS III.

OCKLEY (SIMON), ecclésiastique et savant orientaliste anglais, né à Exeter en 1678, fut nommé, en 1705, vicaire de Swavesey, dans le comté de Cambridge, et, en 1711, professeur d'arabe de l'université de Cambridge, où il avait fait ses études. Il montra beaucoup de zèle pour

étendre dans son pays le goût des langues de l'Orient ; et il prétendait qu'on ne pouvait être un grand théologien sans en avoir au moins quelque connaissance. Il publia, dans cette vue, en latin et en anglais, plusieurs ouvrages dont le plus considérable est l'*Histoire des Sarrasins*, *depuis la mort de Mahomet*, *en* 632, *jusqu'en* 705, en 2 vol. in-8º.; réimprimée pour la troisième fois, en 1757, précédée d'un *Précis sur les Arabes ou Sarrasins*, *sur la vie de Mahomet et la religion mahométane*, par le docteur Long. Ockley composa cet ouvrage intéressant, en grande partie sur des manuscrits arabes inédits de la bibliothèque bodléienne à Oxford. Son mérite personnel, et la protection du comte d'Oxford, devaient lui faire espérer de l'avancement dans l'Église; mais ce seigneur fut disgracié avant d'avoir presque rien fait pour lui. Chargé de famille, et n'ayant ni économie ni le goût de l'intrigue, Ockley passa dans la misère les plus belles années de sa vie. Dans son discours d'inauguration, prononcé à Cambridge en 1711, il appelle la fortune empoisonneuse et marâtre, et parle de soucis cuisants, comme de choses qui lui sont depuis longtemps familières. Son introduction au 2e. volume de son *Histoire des Sarrasins*, est datée du château de Cambridge, où il était en prison pour dettes, au plus fort de l'hiver, au mois de décembre 1717 : il mourut en 1720, âgé seulement de quarante-deux ans. Voici les titres de ses ouvrages : I. *Introductio ad linguas orientales*, *in quâ iis discendis via munitur*, *et earum usus ostenditur. Accedit index auctorum*, *tam illorum quorum in hoc libello mentio fit*, *quàm aliorum*, *qui harum rerum studiosis usui esse possint*, 1706, in-8º. Il y consacre un chapitre à discuter l'origine et l'antiquité des points-voyelles, et s'y déclare pour le système de Buxtorf; mais on assure qu'il changea d'opinion dans la suite, et embrassa celui de Capell, quoiqu'il n'ait pas eu occasion de revenir sur ce sujet dans ses écrits postérieurs. II. *Histoire de l'état présent des Juifs*, *dispersés sur le globe*, etc., traduite de l'italien, de Leo Modena, rabin vénitien, et suivie d'un *Supplément concernant les Caraïtes et les Samaritains*, traduit du français, de Rich. Simon, 1707, in-12. III. *Le Perfectionnement de la raison humaine*, *démontré par la Vie de Hai Ebn Yokhdhan*, écrite depuis plus de cinq cents ans, par Jaafar Ebn Tophaïl, traduite de l'arabe, et ornée de figures, 1708, 1711, in-8º. A la suite de ce roman moral, le traducteur a joint un Appendice, où il prouve que, sans la révélation, l'homme n'eût jamais pu parvenir de lui-même à la véritable connaissance de Dieu et des vérités nécessaires au salut : l'original avait été publié avec une version latine, en 1650 et 1700 (*V.* Pococke). IV. *Précis sur la Barbarie occidentale*, *comprenant ce qu'il y a de plus remarquable dans les territoires du roi de Fez et de Maroc*, *écrit par une personne qui y avait été long-temps esclave*, *et publié d'après son manuscrit authentique*, suivi de deux lettres, l'une du roi de Maroc, actuellement vivant, au colonel Kirk ; l'autre à sir Cloudesly Shovell, avec la réponse de sir Cloudesly, etc. ; in-8º., 1713, avec une carte, et deux lettres du roi Muley-Ismael, écrites en 1682. V. *Histoire de la conquête de la Syrie*, *de la Perse et de l'Egypte*,

par les Sarrasins, Londres, 1708, in-8°. de 391 pag.; id. 2e. part., ib., 1718, in-8°. de 387 pag.; id., Cambridge, 1757, 2 vol. in-8°.: traduit en allemand, par Théod. Arnold, Leipzig, 1745, 2 vol. in-8°.; et en français (*V.* Jault). Ce livre est tiré principalement de l'ouvrage d'Al Wakedi, le plus ancien historien arabe qui nous soit parvenu, mais dont l'autorité est fortement contestée. M. Hermaker, professeur à l'université de Leyde, a promis une dissertation critique sur ce sujet. VI. *Sentences d'Ali, gendre de Mahomet*, traduit d'un manuscrit de la bibliothèque bodléienne, Londres, 1717, in-8°. de 34 pag., se trouve aussi dans l'édition de 1757, de l'ouvrage précédent (*V.* Ali, I, 571). VII. *Nouvelle traduction du 2e. livre apocryphe d'Esdras*, d'après la version arabe, 1712. VIII. Quelques *Sermons*. Sa *Lettre* sur la confusion des langues (adressée au docteur Wotton, en date du 25 juin 1714) contient des remarques curieuses sur les langues orientales (*V.* la *Bibl. angl.*, I, 349, et III, 146). L.

O-CONNOR (Turlogh). *V.* Connor.

OCTAI-KHAN. *V.* Oktaï.

OCTAVIE, sœur d'Auguste, joignait, à une rare beauté, des mœurs très-pures, et une sagesse consommée. César avait eu le projet de la donner à Pompée, comme un moyen de resserrer leur union politique. Octavie fut depuis destinée à Marcellus, personnage consulaire, digne d'elle par sa réputation de vertu. Restée veuve de Marcellus, elle épousa Marc-Antoine, le triumvir. Ce mariage était jugé nécessaire au bien public; et le temps de son deuil fut, pour ce motif, abrégé par le sénat. Octavie venait de relever de couches, et entrait à peine dans le cinquième mois de son veuvage. Sa généreuse intercession apaisa plus d'une fois les fureurs des triumvirs, et leur arracha des victimes. On se flattait qu'une femme si prudente saurait maintenir la paix entre son frère et son mari, divisés par l'ambition. Elle réussit en effet à les réconcilier; mais l'indigne passion d'Antoine pour Cléopâtre s'étant rallumée, il traita son épouse avec un mépris qui devint le prétexte de la guerre dont on connaît l'issue (*V.* Antoine, II, 271). Octavie avait fait tout ce qui dépendait d'elle pour la prévenir. À la demande d'Antoine, revenu d'une expédition malheureuse contre les Parthes, elle était partie pour le rejoindre, lui conduisant des renforts d'hommes et des provisions; mais elle fut obligée de s'arrêter à Athènes, et de repasser en Italie, sans avoir eu la consolation de le voir. Elle continua, malgré Auguste, d'habiter la maison d'Antoine, jusqu'à ce que celui-ci lui eût donné l'ordre d'en sortir. La fin déplorable d'un homme qui avait si mal répondu à sa tendresse, lui arracha des larmes: elle traita les enfants d'Antoine comme les siens propres; et, dans la suite, elle fit épouser sa fille, Marcella, à Agrippa, l'aîné des fils du triumvir. Octavie devait éprouver des chagrins encore plus cuisants; un fils qu'elle avait eu de son mariage avec Marcellus, et qu'Auguste destinait à lui succéder, fut enlevé à la fleur de l'âge: elle ne put jamais se consoler de cette perte. Sa haute sagesse parut alors l'abandonner (*V.* Marcellus, XXVI, 596); elle passa le reste de ses jours, dévorée par une noire mélancolie, haïssant toutes les femmes qui avaient le

bonheur d'être mères, et ne permettant pas que l'on prononçât devant elle le nom de son fils. Ce fut le seul sacrifice auquel ne put se résigner sa sensibilité : elle en fit de continuels pour vivre en paix avec Livie, et consentit à ce que son gendre Agrippa répudiât Marcella pour épouser Julie. Octavie mourut, l'an de Rome 744 (11 ans av. J.-C.) Ses funérailles furent magnifiques; son cercueil fut porté par ses gendres au Champ-de-Mars, où Auguste prononça lui-même son éloge ; mais il ne voulut pas qu'on lui décernât les honneurs divins. Auguste lui avait dédié le monument connu sous le nom de Portique d'Octavie. Il donna encore le nom de sa sœur à une bibliothèque et à une place publique. Elle avait eu d'Antoine deux filles ; l'aînée épousa Domitius Ænobarbus ; la cadette fut mariée à Drusus, et devint mère de Germanicus. On doit à Saint-Réal une biographie d'Octavie. W—s.

OCTAVIE, princesse dont la vie n'offre qu'une suite d'infortunes, était sœur de Britannicus; elle fut fiancée, très-jeune, à Lucius Silanus, petit-fils d'Auguste; mais Agrippine profita de son ascendant sur Claude pour faire rompre cet accord, et lui fit épouser son fils Néron, dès qu'il eut atteint sa seizième année. Néron, parvenu au trône, répudia Octavie, sous prétexte de stérilité, et épousa Poppée, qui, redoutant l'influence d'une rivale jeune et belle, suborna un faux témoin pour l'accuser d'avoir eu un commerce criminel avec un de ses esclaves. La plupart des femmes d'Octavie, appliquées à la question, eurent assez de force pour soutenir l'innocence de leur maîtresse: l'excès de la douleur arracha à quelques-unes de prétendus aveux, et Octavie, exilée dans la Campanie, y fut gardée à vue. Les murmures du peuple obligèrent Néron à la rappeler; ce peuple, toujours extrême, célébra par une joie tumultueuse le retour de la victime impériale, releva ses statues, les couronna de fleurs, et porta son image en triomphe dans les temples et dans les rues. Les statues de Poppée furent brisées. Cette femme artificieuse, craignant que l'arrivée d'Octavie ne devînt le signal de sa chute, se jeta aux pieds de l'empereur, toute en larmes, en le suppliant de révoquer l'ordre qu'il avait donné. Néron fit plus qu'elle ne lui demandait; car il engagea Anicet, le meurtrier de sa mère, à s'accuser lui-même d'avoir abusé d'Octavie. Cette malheureuse princesse fut reléguée dans l'île de Pandataria; et, quelques jours après, arriva l'ordre de la faire mourir. Vainement elle employa les prières et les larmes pour attendrir les soldats chargés d'exécuter cet ordre cruel : on lui ouvrit les veines; et, comme la peur empêchait le sang de couler, on l'étouffa par la vapeur d'un bain chaud (le 9 ou 11 juin de l'an 62). Un misérable lui coupa la tête, qui fut portée à son indigne rivale. Tacite a conservé les détails de cette horrible catastrophe, dans le 24e. livre des *Annales*, chap. 63. Octavie n'avait que vingt ans. Ses malheurs ont fourni le sujet d'une des tragédies qu'on a sous le nom de Sénèque (*V.* ce nom); et le célèbre Alfieri les a reproduits récemment sur le théâtre d'Italie. On a des médailles de cette princesse, en potin d'Égypte, en moyen et en petit bronze. W—s.

OCTAVIEN, anti-pape, sous le nom de VICTOR III. *V.* ALEXANDRE III, pape.

ODASSI (Tifi), en latin *Typhis Odaxius*, l'inventeur de la poésie macaronique, genre dans lequel il a été éclipsé par le fameux Merlin Coccaie (*V.* Folengo), était né à Padoue, vers le milieu du quinzième siècle, d'une famille patricienne. Il avait de l'imagination; et il composait avec une rare facilité de petites pièces sur des sujets plaisants. (Voy. Scardeone, *Ant. Patavin.*, 239, et Papadopoli, *Hist. gymn. Patavin.*) Il ne reste de lui qu'un poème de peu d'étendue, intitulé: *Carmen macaronicum de quibusdam Patavinis arte magicâ delusis.* Si l'on en croit Scardeone, ce poème a eu au moins dix éditions; cependant il est devenu tellement rare, qu'il a échappé aux recherches des meilleurs bibliographes italiens. Le savant abbé Morelli en a décrit une édition imprimée vers 1490, dans le *Catalogue Pinelli*, n°. 5572 (*V.* Morelli, XXX, 124). C'est un petit in-4°. de dix feuillets, sans chiffres, signatures, ni réclames. Cette description est suivie des quinze premiers vers du poème, qui suffisent pour donner une idée de cette composition singulière et très-licencieuse. Tiraboschi nous apprend qu'il existe deux exemplaires de cet ouvrage dans la bibliothèque royale de Parme; et l'on peut conjecturer que, depuis cette découverte, il aurait été réimprimé, s'il avait d'autre mérite que son extrême rareté. Au surplus, un autre poète italien s'exerçait, à cette époque, dans le même genre. George Aglione d'Asti, que Mazzuchelli place sous l'an 1490, écrivit en vers macaroniques, des *Capricci*, réimprimés dans le dix-septième siècle (Asti, 1601; Turin, 1628, in-8°.), et dont l'édition originale, in-16, sans date, mais postérieure à 1495, puisqu'il y est parlé de la bataille de Fornovo, a été décrite avec détail, par Debure (*Bibl. instruct.*, B. L. n°. 2950), d'après un exemplaire, qui, de la bibliothèque de Gaignat, a passé à celle du comte Remondini, à Bassano. W—s.

ODDI (Muzio), géomètre distingué, naquit à Urbin, en 1569. Son père était officier dans les troupes du duc François de Médicis. Muzio annonça, dès son enfance, des dispositions peu communes pour les sciences. François Barocci lui enseigna les principes du dessin, et lui conseilla de s'appliquer à l'étude des mathématiques, science dans laquelle Oddi fit de rapides progrès. Ayant embrassé la profession des armes, il fut attaché, comme chef de l'artillerie, au corps d'armée que le duc d'Urbin envoya au secours des ligueurs, et se signala à l'attaque de plusieurs villes en Bourgogne. Oddi jouissait de toute la confiance de son souverain; mais ce prince, ayant découvert qu'il communiquait à la duchesse les discussions qui avaient eu lieu au conseil, le fit enfermer dans un des cachots du château de Pesaro: Muzio y passa un an, s'attendant à tout moment à périr; il reprit enfin courage, et chercha dans l'étude quelques distractions aux ennuis de sa captivité. Ce fut alors qu'il rédigea ses différents traités de mathématiques; il se servit, pour les écrire, d'encre composée de charbon pilé et de noir de fumée, détrempés d'eau: un roseau lui tint lieu de plume; et il parvint à raffermir son papier au moyen d'une colle légère. Ces singuliers manuscrits sont conservés dans la bibliothèque Vincenzi, à Urbin. (Voy. les *Notes* d'Apost. Zéno, sur la Bibl. de Fontanini, II, 387.) Oddi fut

mis en liberté, après une détention qui avait duré neuf années; mais il reçut en même temps l'ordre de s'éloigner d'Urbin. Il se rendit à Milan, en 1609, et y obtint au concours, une chaire de mathématiques, qu'il remplit avec beaucoup de distinction. Il fut appelé, en 1626, à Lucques, pour diriger les fortifications de cette ville; et le sénat lui témoigna sa satisfaction, en faisant frapper en son honneur une médaille de bronze. Le cardinal Trivulce le rappela à Milan, pour y exercer les fonctions de directeur de l'artillerie; mais Oddi préféra la place d'ingénieur à Lorette. Il lui fut enfin permis de retourner dans sa ville natale; et il y mourut en 1639 (1), à l'âge de soixante-dix ans. Par son testament, il légua ses biens au chapitre d'Urbin. Le P. Ambroise Scarelli, dominicain, prononça son oraison funèbre. On a de lui: I. *Degli orologi solari nelle superficie piane*, Milan, 1614, in-4°. — Un *second ouvrage* sur le même sujet, Venise, 1638, in-4°. Ces deux traités sont remarquables, dit Montucla, par diverses pratiques ingénieuses, et plus de géométrie profonde qu'on n'en trouve d'ordinaire dans les livres de ce genre. (*Histoire des mathémat.* I, 730.) Dans la préface du second traité, Oddi se plaint amèrement du P. Jules Fuligati, qui s'est approprié ses recherches dans un livre, dit-il, qu'il intitule *sien*, et où il n'y a de lui, que son nom au frontispice: cet énorme plagiat n'a point été dénoncé à l'art. FULIGATI (XVI, 165). II. *Dello squadro*, Milan, 1625, in-4°. III. *De la fabrica e dell'uso del compasso polimetro*, ibid. 1633, in-4°. — Mathieu ODDI, frère de Muzio, ingénieur, a publié: *Precetti di architettura militare*, Milan, 1627, in-8°. W—s.

(1) *J. Erythræus* (Rossi), dans sa *Pinacotheca*, où il a consacré un assez long article à Oddi, place sa mort au 15 déc. 1631; mais Apostolo Zeno la fixe à 1639, d'après un *Portrait* d'Oddi, qu'il avait sous les yeux.

ODENATH (SEPTIMIUS), prince arabe, n'est pas moins célèbre pour avoir été l'époux de Zénobie, que par les services qu'il rendit aux Romains, après la défaite et la captivité de Valérien, en l'an 260, et qui furent tels, qu'ils lui méritèrent la dignité impériale. Odenath appartenait à une famille très-considérée dans la belle et opulente ville de Palmyre, qui faisait alors partie de l'empire romain, et qui portait le titre de colonie, avec des droits très-étendus. Il commandait aux tribus arabes qui erraient dans les déserts limitrophes de cette ville. Sa famille, attachée à l'empire par d'anciens traités, en recevait, avec des titres honorifiques, des subsides, pour protéger la Syrie contre les incursions des autres Arabes ou des Persans. Il paraît que c'est au règne de l'empereur Septime-Sévère, qui résida long-temps en Syrie, qu'il faut faire remonter les transactions qui lièrent la race d'Odenath à la fortune des Romains. Nous en avons pour preuve les noms mêmes de cette famille, dont tous les membres s'appelaient Septimius, selon l'usage constant des barbares, d'adopter pour nom de famille celui même des empereurs, ou du patron qui leur avait fait obtenir le droit de cité. Septimius-Aïranès Ouaballath, fils d'un autre Odenath, nommé aussi Nasorus, était le père d'Odenath; celui-ci eut, d'une première femme qui nous est inconnue, un fils appelé Septimius Ouorodès: sa deuxième

femme, la célèbre Septimia Zénobie, était fille d'Amrou, fils de Dharb, fils de Hassan, roi arabe, qui possédait toute la partie méridionale de la Mésopotamie. Il en eut deux fils : Herennius et Timolaüs, qui furent décorés de la pourpre impériale en même temps que leur père et leur frère Ouorodès. Zénobie avait déjà, d'un premier époux, un fils nommé Athénodore Ouaballath, qu'elle fit déclarer empereur, après la mort de son mari, et dont nous avons un grand nombre de médailles grecques et latines, frappées soit en Égypte, soit à Antioche. Pour faire bien connaître les causes qui élevèrent Odenath à la haute dignité qu'il mérita par la suite, il convient de s'arrêter un instant à quelques faits inaperçus jusqu'à présent, mais qui servent à expliquer d'une manière satisfaisante les événements qui agitèrent les provinces romaines de l'Orient, et qui, plus d'une fois, décidèrent du destin de l'empire. L'alliance de Septime Sévère avec Julia Domna, Syrienne de la ville d'Émèse, contribua d'abord à donner aux gens de la même nation une grande influence dans les conseils de l'empereur. Cette influence s'augmenta sous ses fils, Caracalla et Geta, qui furent considérés comme Syriens. Les deux Syriennes, Sohemias et Mamæa, cousines de Caracalla, furent les maîtresses de l'empire, sous leurs fils, Héliogabale et Alexandre Sévère, nés en Syrie, de pères qui étaient du même pays. Les Syriens furent dès-lors considérés comme les véritables possesseurs de l'empire; et l'on conçoit comment, pendant plus de quarante ans après la mort d'Alexandre Sévère, il se conserva un esprit de rebellion, qui tendait toujours à replacer des princes syriens sur le trône. Odenath était phylarque, ou roi des tribus d'Arabes ou de Sarrasins fixées dans les plaines désertes de la Palmyrène; et il était sénateur dans la colonie de Palmyre, où il avait rempli les fonctions de décurion, quand Philippe, Arabe né dans la Trachonite, province syrienne, se fit déclarer empereur, après le meurtre du jeune Gordien, en l'an 244. En partant pour Rome, il laissa le gouvernement de la Syrie à son frère Priscus, dont l'administration fut si dure et si tyrannique, qu'elle causa une révolte universelle, en l'an 248. Un certain Jotapianus, issu de l'ancienne race royale qui avait possédé Emesse, fut déclaré empereur, et inspira de sérieuses inquiétudes à Philippe, qui envoya contre lui une armée, dont il ne put apprendre les succès, puisqu'il fut assassiné peu de temps après. Palmyre suivit l'exemple de Jotapianus; elle se mit en révolte ouverte contre Philippe, dont elle effaça le nom de tous ses monuments publics. Après la défaite et la mort de Jotapianus, la tranquillité ne fut point rétablie en Syrie : d'autres usurpateurs, parmi lesquels on distingue Sulpicius Uranius, se maintinrent dans quelques parties de cette province. Palmyre conserva son indépendance; et des monuments incontestables nous apprennent qu'au mois d'octobre de l'an 251, Septimius Aïranès était prince de cette ville; et son fils Odenath était alors général ou chef militaire des Palmyréniens : Aïranès mourut sans doute peu de temps après; car on ne tarde pas beaucoup à voir Odenath avec le même titre, et jouant le rôle d'un souverain indépendant. Vers l'an 256, un des principaux magistrats d'Antioche, nommé mal-

a-propos Cyriadès par quelques auteurs, mais dont le véritable nom était Mariadès, s'empara des deniers publics, et alla chercher un asile auprès du roi de Perse, qu'il excita à faire la guerre aux Romains. Trop pressé pour attendre que Sapor eût terminé ses préparatifs, Mariadès alla joindre Odenath, qu'il trouva disposé à le secourir, et ils entrèrent aussitôt sur le territoire de l'empire, où il ne paraît pas qu'ils aient obtenu de grands avantages; mais bientôt après, le roi de Perse arriva en personne, à la tête d'une puissante armée: Antioche fut prise, et Mariadès s'y fit proclamer empereur, et en conserva le titre plus d'une année, grâces à la protection des armées persanes. Odenath était alors allié de Sapor, dont il seconda les opérations en Syrie, tant que la fortune lui fut favorable. Vers le temps où l'on apprit en Syrie que Valérien, empereur depuis quelques années, se préparait à marcher vers l'Orient, le roi de Perse, qui avait envoyé un de ses officiers tenter une entreprise du côté de la Cilicie et de la Cappadoce, en fit lui-même une du côté de la Syrie méridionale. Il y éprouva plus de résistance qu'il n'en attendait; et il essuya un échec considérable sous les murs d'Emesse, où il fut repoussé par Sampsigeramus, prêtre de Vénus, qui était soutenu par une troupe nombreuse d'Arabes du désert. Sapor ne se sentant sans doute pas en mesure de se maintenir en Syrie, ni de résister aux forces de Valérien, battit en retraite. Il était brouillé avec son allié, le traître Mariadès, qu'il fit brûler vif. En évacuant Antioche, il se dirigea vers l'Euphratèse, pour rentrer dans ses états; il y fut inquiété dans sa marche par Odenath, qui, changeant alors de position, enleva aux Persans une portion du butin qu'ils emportaient. Valérien arriva bientôt pour rétablir la puissance romaine dans l'Orient, et pour se venger des agressions de Sapor. Les commencements de la campagne furent heureux: de brillants succès, attestés par des médailles qui existent encore, promettaient de plus grands avantages, quand Valérien fut attiré dans une mauvaise position, où la peste, la disette et des combats meurtriers, le forcèrent de se livrer, lui et les tristes restes de son armée, à la merci d'un vainqueur impitoyable, qui ne lui conserva la vie que pour l'abreuver d'outrages. Aussitôt que le prince de Palmyre fut informé de la captivité de Valérien, il s'empressa d'envoyer une ambassade et de magnifiques présents au roi de Perse, pour qu'il le reçût dans son alliance. Sapor, se rappelant sans doute la conduite bien différente qu'Odenath avait tenue lorsqu'il avait abandonné la Syrie, déchira sa lettre avec mépris, fit jeter ses présents dans l'Euphrate, et menaça de l'exterminer, lui et sa famille, s'il ne venait lui-même se remettre entre ses mains. Irrité d'un pareil affront, Odenath résolut d'en tirer une vengeance éclatante; et, au lieu d'un allié qui lui aurait été fort utile, Sapor s'en fit, par sa conduite inconsidérée, un ennemi irréconciliable, et le rendit l'un des plus zélés défenseurs de la cause des Romains. Les Persans victorieux passent bientôt l'Euphrate, et inondent de leurs nombreux bataillons, la Syrie et la Cilicie; tandis que les débris des forces romaines opéraient leur retraite vers la Palestine, dans le dessein sans doute de couvrir l'Égypte. Une terreur universelle se ré-

pandit partout à la nouvelle de la captivité de l'empereur. Personne n'osait résister au vainqueur, qui serait resté maître des provinces orientales, s'il n'avait été arrêté, au milieu de ses exploits, par le petit prince qu'il avait méprisé. Odenath, à la tête d'une multitude d'Arabes du désert, réunis à quelques officiers et soldats romains qui ne partageaient point l'épouvante générale, vint alors inquiéter Sapor, dans les murs d'Antioche, et lui couper toute communication avec ses états : Zénobie, femme d'Odenath, non moins vaillante que son mari, non moins habile à conduire des guerriers, le seconda dans cette glorieuse entreprise, dont elle partagea l'honneur. Soutenu à propos par une diversion que le général romain Balista fit en même temps dans la Cilicie, Odenath rendit bientôt la position du roi de Perse tout-à-fait critique, et le réduisit à craindre un sort pareil à celui de Valérien; il fallut donc songer à la retraite: elle n'était plus facile; Odenath l'attendait au passage de l'Euphrate, où il lui livra une bataille très-sanglante. Une partie des trésors et des femmes de Sapor restèrent entre les mains des Palmyréniens, qui passèrent le fleuve sur les pas des vaincus, pénétrèrent dans la Mésopotamie, prirent Carrhes et Nisibe, vainquirent encore plusieurs fois Sapor et ses enfants, et enfin s'avancèrent jusque sous les murs de Ctésiphon, la capitale du royaume, dont ils commencèrent le siége. Après la défaite des Persans sur les bords de l'Euphrate, Odenath se crut assez sûr de la fortune, pour prendre hautement le titre de roi, qu'il fit partager à sa femme Zénobie, compagne de sa gloire, et à ses enfants, Ouorodès, Herennius et Timolatis. Appuyé par des forces considérables, il avait alors peu de chose à redouter des Romains, qui devaient leur salut à ses exploits, et du lâche Gallien, qui, également insensible au malheur de son père et à la gloire de l'empire, laissait usurper par ses généraux la pourpre qu'il se montrait si peu digne de porter. Odenath se décorait donc déjà du titre de roi, lorsqu'il poursuivait le vainqueur des Romains, qui fut trop heureux de trouver un asile dans les murs de sa capitale. Il l'assiégea long-temps; mais il ne put la prendre. Les événements qui se passaient alors dans l'Orient, le forcèrent de revenir en Syrie, où sa présence était nécessaire. Après son départ de la Syrie, quand ses victoires eurent délivré le territoire romain des armes des Persans, le restant de l'armée de Syrie, et les troupes d'Egypte, proclamèrent empereur le préfet du prétoire Macrien, qui associa à sa nouvelle dignité ses fils Macrien et Quiétus, et marcha aussitôt vers l'Europe pour détrôner Gallien, laissant à Quiétus et à Balista le soin de conserver la Syrie. Dans ces circonstances politiques, Odenath devait embrasser le parti de Gallien, éloigné et hors d'état de lui nuire; il résolut donc de combattre Macrien. Il leva le siége de Ctésiphon, et ramena dans la Syrie ses troupes victorieuses: à peine y était-il arrivé qu'il y apprit la mort de Macrien, qui avait été vaincu en Grèce par Auréole. Ce général, après avoir forcé Gallien de partager avec lui la dignité impériale, s'avançait en toute hâte vers la Syrie, pour y achever la défaite des partisans de Macrien. Odenath résolut de le prévenir; il marcha contre Emesse, où le jeune Quietus, fils de Macrien, s'était ren-

fermé. La résistance ne fut pas longue : Quiétus s'était brouillé avec Balista ; celui-ci pour se faire pardonner la part qu'il avait prise à la révolte de Macrien, fit tuer Quiétus, et livra la ville à Odenath. Cette trahison ne put calmer les inquiétudes de Balista : redoutant également Gallien, Auréole et Odenath, il ne lui restait plus d'autre moyen de salut, que de se revêtir aussi de la pourpre ; ce généreux désespoir ne lui réussit pas : la fortune trahit ses espérances ; il succomba bientôt sous les armes d'Odenath, qui demeura ainsi maître de toute la Syrie. Pour récompenser le prince palmyrénien de tous les services qu'il avait rendus, Gallien lui conféra le titre de général de tout l'Orient, et donna ordre de frapper des médailles, sur lesquelles on représentait Odenath vainqueur des Persans, qu'il emmenait enchaînés à son char. On était alors en l'an 263. Enhardi par l'exemple de tous les généraux qui, sur tous les points de l'empire, se révoltaient contre Gallien, Odenath crut avoir droit à un titre plus élevé : supérieur à tous ses rivaux par les services qu'il avait rendus, il se flatta de pouvoir sans crime gouverner l'empire qu'il avait sauvé ; il se revêtit donc de la pourpre, dont, assurément, il n'éta t pas indigne. Cette démarche déplut à Gallien, que rien ne pouvait arracher à sa honteuse mollesse : il voulut envoyer ses généraux contre le vainqueur des Persans ; mais désarmé par les pressantes sollicitations de son frère Valérien, et de son parent Lucillus, il consentit à nommer Odenath auguste, et à partager l'empire avec lui. A peine la bonne intelligence était-elle rétablie entre les deux princes, qu'Odenath, en 264, résolut d'entreprendre une seconde expédition contre les Persans. De nouveaux succès ajoutèrent à la gloire du roi de Palmyre, qui envoya à Gallien un grand nombre de généraux et de satrapes persans, qu'il avait faits prisonniers. L'indigne fils de Valérien eut la bassesse de les faire servir à orner un triomphe qu'il se fit décerner par le sénat, comme s'il eût lui-même remporté ces victoires. Odenath s'avança encore une fois jusqu'à Ctésiphon, qu'il assiégea, et qui lui opposa une résistance opiniâtre. Pendant ce temps là, les Scythes ou Goths avaient couvert la mer Noire de leurs vaisseaux ; et des troupes innombrables de ces barbares inondaient l'Asie-Mineure. Odenath fut encore obligé de lever le siége de Ctésiphon, pour repousser cette invasion ; à travers la Cappadoce, il se dirigea sur Héraclée de Bithynie, qui était déjà en leur pouvoir : les Scythes n'osent résister à l'effort de ses armes, et ils s'empressent de chercher un asile sur leurs vaisseaux. Diverses circonstances donnent lieu de croire que le desir de repousser les Scythes n'avait pas seul porté Odenath à lever le siége de Ctésiphon : tout nous indique qu'en se retirant il fit la paix avec le roi de Perse, pour tourner ses armes contre Gallien, qui, mécontent de l'avoir associé à l'empire, se préparait à en agir avec lui, comme il avait fait avec Auréole, qu'il avoit souffert comme collègue pendant quelque temps, et qu'il avait fait périr ensuite. Le général Héraclien marchait même contre lui par les ordres de Gallien, quand Odenath fut assassiné à Emesse, au milieu d'un festin, avec son fils Ouorodès. L'auteur de ce crime fut son neveu, nommé aussi Odenath ; il l'exécuta de concert avec Méonius,

qui se fit aussitôt déclarer empereur. Mais les soldats indignés de ce lâche assassinat, le massacrèrent, par les ordres de Zénobie. Odenath avait beaucoup d'amour pour son fils Ouorodès; il le préférait aux enfants qu'il avait eus de Zénobie, quoique l'extrême corruption et la lâcheté de ce jeune prince le rendissent bien indigne de tant d'affection. Comme Ouorodès périt avec son père, on a pu penser que Zénobie, afin de se débarrasser des inquiétudes que lui inspirait l'attachement d'Odenath pour ce fils, n'aurait eu qu'à se servir de l'ambition des parents d'Odenath, ainsi que de la haine qu'ils lui portaient, pour les déterminer à commettre un crime, dont elle retira tout le fruit, puisque les meurtriers ne tardèrent point à périr par les mains des soldats, et par ses ordres, de sorte qu'elle parut avoir vengé l'époux dont elle avait hâté le trépas. Ce soupçon, qu'on trouve mentionné dans plusieurs auteurs, est fortement appuyé par la considération, qu'après la mort d'Odenath, elle fit déclarer empereur un fils qu'elle avait eu d'un premier mari, de préférence aux enfants qu'elle avait d'Odenath. Cet empereur fut assassiné en l'an 267, vers le mois de mai. Il n'existe aucune médaille authentique d'Odenath. Tous ces faits, qui pour la plupart ne se rencontrent dans aucun des ouvrages publiés sur l'histoire romaine, sont entièrement neufs, soit dans leur énonciation, soit dans leur enchaînement, et dans leur déduction ; ils sont extraits d'une histoire de Palmyre, que l'auteur de cet article fait imprimer en ce moment à l'imprimerie royale. Cet ouvrage doit former un gros volume grand in-8°., avec carte et planches.

S. M—n.

ODERIC, appelé vulgairement *de Portenau*, l'un des voyageurs célèbres du quatorzième siècle, naquit dans le district de Pordenone, au Frioul, vers l'an 1286. Il entra, immédiatement après ses premières études, dans l'ordre des Franciscains, à Udine; et il y passa plusieurs années, dans les exercices de la plus austère piété et dans la pratique de toutes les vertus monastiques. Mu par un zèle ardent, il se dévoua aux fatigues des missions lointaines. L'Asie était alors le théâtre de ces saintes entreprises : ce fut vers cette partie que le moine Oderic porta ses pas. Arrivé à Constantinople, il traversa la mer Noire, prit terre à Trébizonde, se dirigea sur Ormus, par la Grande-Arménie; s'embarqua dans ce port pour la côte du Malabar, où il séjourna ; fit voile ensuite pour l'île de Ceylan; visita, suivant son récit, les îles de Sumatra, de Java et de Bornéo, et se rendit ensuite sur les côtes de la Chine méridionale : il traversa ce vaste empire du sud au nord, et parvint à la capitale, qu'il nomme Kambaleth (*V.* Monteconvino). Il y passa quelques années, reprit la route de l'Europe, marcha pendant cinquante jours à l'ouest, et entra dans le pays du Prêtre-Jean (Unk-Khan, ou mieux Ung Khan, prince de Naymani). Après cela, il parle de son voyage dans la province de Kassan (Kasan, ou Turkestan), dont la longueur est de plus de soixante jours de marche, et la largeur de plus de cinquante, et de son arrivée au Tibeck (Thibet). Il est très-difficile de suivre Oderic dans cette partie de son voyage, et, plus encore, de déterminer la route qu'il suivit pour revenir en Europe, où il reparut après seize ans d'absence, vers 1330. Il

résolut alors de se rendre auprès du pape, à Avignon, afin de solliciter de nouveaux secours pour la conversion des infidèles. Les affaires de l'Église, le schisme de Pietro de Corbière, et une maladie qui le surprit à Pise, l'empêchèrent d'exécuter ce projet. Étant retourné à Padoue, il dicta la relation de ses voyages à Guillaume de Solagna, par ordre de ses supérieurs; et il le choisit pour la traduire en latin. Oderic, étant rentré dans son couvent d'Udine, y mourut, le 14 janvier 1331, avec la réputation d'un saint, appuyée, suivant les écrivains de sa vie, sur un grand nombre de miracles. Le voyage d'Oderic, entrepris environ vingt ans après le retour de Marco Polo, n'ajoute presque rien à nos connaissances sur la géographie de l'Asie. Comme le voyageur vénitien, il dicta sa relation d'après ses souvenirs, et n'y mit aucun ordre. Il paraît avoir eu communication du récit de Marco Polo. Il est impossible de décider s'il a réellement vu tous les pays dont il parle. L'on peut toutefois supposer avec fondement, qu'il n'a jamais abordé dans les îles de Java, Sumatra et Bornéo. Il semble mieux connaître la côte de Malabar, sur laquelle il fit un assez long séjour, et où il s'instruisit des mœurs et des usages de l'Inde. Quelques-unes de ses observations sur cette partie sont confirmées par les récits des voyageurs modernes. Il nomme la Chine méridionale Inde supérieure. D'après l'énumération des difficultés qu'il eut à surmonter pour arriver au Cathai, on pourrait supposer qu'il a pénétré dans cet empire par les coutrées marécageuses et couvertes de Pegou et d'Ava. Oderic, beaucoup moins bon observateur que Marco Polo, est bien plus crédule. De là ces hommes à deux têtes, ces vallées remplies d'esprits et de génies, et tous les contes arabes et tous les fragments de légendes, qui remplissent ses récits : une partie, cependant, en doit être mise sur le compte des copistes postérieurs. La relation d'Oderic, dont nous n'avons que des fragments, fut imprimée pour la première fois, selon l'opinion commune, dans le Recueil de Ramusio, 1re. édition de 1563, tome 2, p. 245. Apostolo Zeno, cité par Tiraboschi, fait mention d'une édition antérieure, publiée par les soins de Pontico Virunio, en 1513. Haym n'en parle pas; mais il cite une traduction italienne du même Oderic, par un anonyme, sous ce titre: *Odorichus de rebus incognitis, tradoto in italiano da un anonimo*, Pesaro, Soncino, 1573, in-4°. Le récit d'Oderic se trouve encore inséré dans le Recueil d'Hackluyt, en latin et en anglais, *Voyages*, tom. II. Les Bollandistes l'ont aussi fait entrer dans leur Vie d'Oderic: *Acta sanctor. janv.* 14 tome I, p. 486. Les auteurs de l'Histoire des Voyages ont dédaigné d'en enrichir leur Recueil, sous prétexte qu'il ne mérite aucune croyance. Le biographe le plus récent d'Oderic en a donné une édition, d'après le texte latin d'un manuscrit de 1401; mais elle est tronquée (Venni: *Elogio istorico del beato Odorico*, Venise, 1761, in-4°.) Le père Basile Asquini, barnabite, avait publié auparavant, *La Vita e Viaggi del beato Odorico da Udine*, Udine, 1737, in-8°. L. R—E.

ODERICO (Gaspar-Louis), savant numismate et antiquaire, né à Gènes, le 24 déc. 1725, entra dans la société des Jésuites, et fut destiné à la

carrière de la chaire; mais son goût pour la retraite lui fit préférer l'étude paisible de l'antiquité, et il obtint la permission de s'y livrer entièrement. Ses talents l'ayant fait connaître d'une manière avantageuse, le cardinal Spinelli lui offrit la chaire de théologie qu'il venait de fonder au collége des Écossais, à Rome. Malgré son éloignement pour les discussions scolastiques, Oderico ne crut pas pouvoir se refuser aux instances du prélat; mais il introduisit, dans l'enseignement de la théologie, d'utiles réformes, que le temps a consacrées. Le séjour de ce savant à Rome ne pouvait que favoriser son ardeur pour la recherche des monuments antiques. Il y employait tous ses loisirs; et plusieurs dissertations, pleines d'une érudition abondante et choisie, et non moins remarquables par la sagacité avec laquelle l'auteur discute les opinions de ses devanciers, le placèrent bientôt au premier rang des antiquaires italiens. Il fut membre de l'académie étrusque de Cortone, sous le nom de *Theodemio Ostracinio*. Honoré de l'estime générale, et chéri de ses confrères, Oderico jouissait en paix des charmes de l'étude, lorsque la société à laquelle il appartenait, fut supprimée. Ni les instances de ses amis, ni la faveur que lui accordait le souverain pontife, ne purent le retenir à Rome. Il se retira aussitôt à Gênes; et ses compatriotes s'empressèrent de le nommer conservateur de la bibliothèque de l'université. La reconnaissance d'Oderico pour les témoignages d'affection qu'il recevait chaque jour de ses concitoyens, lui fit concevoir le projet d'écrire l'histoire de sa ville natale; mais il fut obligé de suspendre ce travail, pour satisfaire à l'empressement de l'impératrice de Russie, qui lui demanda des *Mémoires* sur la Crimée, que les Génois ont possédée pendant deux siècles. Oderico accompagna, en 1787, son frère, envoyé par la république à la cour de Turin, et resta chargé de la partie secrète des négociations, qui durèrent six années. Privé, par suite de la révolution génoise, de son emploi de bibliothécaire, il y fut réintégré à la réorganisation de l'université, et fut élu en même temps, par acclamation, membre de l'institut. Son grand âge ne lui permettant pas d'assister aux séances de la classe de littérature dont il faisait partie, le président fut chargé de lui exprimer les regrets de la société, et de lui demander ses conseils. Oderico se retira peu après dans une campagne qu'habitait le plus jeune de ses frères. Une attaque d'apoplexie y termina son existence le 10 déc. 1803; Fr. Carrega, son neveu, a publié l'*Eloge historique* de ce savant antiquaire, in-8°., de 35 pages. On en peut voir l'analyse par D. L. Guillaume, dans le *Magasin encyclopédique*, année 1806, tome 1er., avec la liste de ses ouvrages imprimés ou manuscrits. Oderico était doué d'une sagacité rare, d'un jugement exquis et d'une mémoire prodigieuse; mais son panégyriste convient lui-même que ses recherches ne satisfont pas toujours, parce qu'il s'est plus occupé de montrer la faiblesse et les défauts des explications données par les autres antiquaires, que d'y en substituer de mieux fondées. Ses principaux ouvrages sont: I. *Dissertationes et adnotationes in aliquot ineditas veterum inscriptiones et numismata*, Rome, 1765, grand in-4°. Ce volume est estimé: on y trouve plusieurs dissertations en

italien et en latin, et plusieurs inscriptions échappées aux recherches des plus célèbres antiquaires. II. *De argenteo Orgetorigis numo conjecturæ*, ibid., 1767, in-4°. Il cherche à démontrer que cette médaille appartient à Orgetorix, prince de l'Helvétie, dont César parle dans ses *Commentaires*. III. *Ragionamento apologetico in difesa dell' architettura egizia e toscana*; ce discours est imprimé à la tête du recueil de Piranesi, 1769, in-fol. IV. *Numismata græca non antè vulgata, cum notis et animadversionibus*, Rome, 1777, in-4°. V. *De marmoreâ didascaliâ in urbe repertâ epistolæ duæ*, ibid., 1777-84, in-4°. VI. *Lettere ligustiche, ossia osservazioni critiche sullo stato geografico della Liguria sino ai tempi di Ottone il grande, con le memorie storiche di Caffà*, Bassano, 1792. C'est le travail qu'il fit pour l'impératrice de Russie. VII. Des *Lettres sur une médaille inédite de Carausius*; sur la valeur du denier antique et le poids de la livre romaine; sur une croix antique conservée dans le trésor de la cathédrale de Gènes; sur une monnaie attribuée faussement à Ariolphe, duc de Spolète, etc. M. Carrega promettait de publier quelques-uns des ouvrages qu'Oderico a laissés inédits, dont un des plus importants est : *Notizie istoriche sulla Taurica, fino all'anno* 1475. Voy., pour d'autres détails, le P. Caballero, *Bibliothecæ scriptor. S. J. Supplem. prim.*, page 214. W—s.

ODESCALCHI. *V.* INNOCENT XI.

ODIER (LOUIS), médecin, correspondant de l'institut de France, etc., naquit le 17 mars 1748, à Genève, où son père, né à Pont-à-Royans, en Dauphiné, était venu en 1714, sous la conduite d'un oncle, qui s'y retirait pour cause de religion, et y avait fondé une maison de commerce. Le jeune Odier fit ses premières études dans sa ville natale, avec beaucoup de succès. Il étudia ensuite la physique sous l'illustre Saussure, et les mathématiques sous L. Bertrand. Voulant se consacrer à la médecine, il se rendit à l'université d'Édinbourg, pour y achever ses études et prendre ses degrés. Il y vécut au sein de la retraite; mais il trouva dans sa pension des hommes dont le commerce le dédommageait de la privation de toute autre société. Il avait pour commensal un étudiant plus avancé que lui, dont le nom, depuis devenu célèbre, n'était pas encore décoré d'un titre acquis par d'honorables travaux, sir Charles Blagden. Un jeune médecin genevois y vivait aussi, le docteur de La Roche, dont le fils a, long-temps après, rendu à la physique d'utiles services, et avec qui dès-lors Odier forma une liaison d'estime et d'amitié, que la mort seule a pu dissoudre. Il suivit d'entrée le cours d'anatomie de Monro; et quoiqu'il éprouvât beaucoup de peine à parler anglais, il en vint bientôt à le comprendre, et même à prendre des notes au courant de la parole. En 1768, un cachalot (*Physeter catodon*, Linn.) s'échoua près de Crammond, à cinq milles d'Édinbourg. L'intérêt qu'Odier mit à l'observer se montre dans sa correspondance. La propriété hygroscopique de l'épiderme de cette baleine lui fournit le sujet d'un petit Mémoire, inséré plus tard dans le *Journal de médecine* (t. XL, p. 256). Dans le cours de ses études d'université, il fut affilié à la société médicale d'Édinbourg, à la société physico-médicale, et à la société chirurgico-médi-

cale de la même ville. On y lisait des Mémoires, et l'on y discutait des questions controversées. Le succès qu'Odier obtint dans ces trois réunions, fut tel, qu'il devint président des deux premières. Il reçut de ses confrères, à son départ, des témoignages d'affection, d'estime et de regrets, exprimés de la manière la plus marquée. Le professeur dont les leçons parurent faire le plus d'impression sur l'étudiant genevois, fut le célèbre Cullen; et parmi les hommes distingués dont la liaison lui devint chère, il faut compter l'aimable poète aveugle Blacklock, dans la maison duquel il fut placé, et à qui même il dédia, en forme de lettre, sa thèse inaugurale (*V.* BLACKLOCK), sur les sensations élémentaires de la musique. Le titre de docteur lui fut conféré en 1770, par l'historien Robertson, alors recteur de l'université. Après avoir reçu son grade, Odier passa encore près de deux ans à Édinbourg: il alla ensuite à Londres, où il suivit, à l'hôpital de Saint-Thomas, les cours de Mackensie, Fordyce, Hunter; à Leyde, où il entendit Van Doweren et Gaubius; à Paris, où il fut assidu aux cours de Macquer et de Rouelle. En s'arrêtant à Londres et à Paris, dans son voyage de retour, il eut occasion de recueillir diverses observations sur la mortalité causée par la petite-vérole, et de discuter, à cette occasion, quelques objections élevées contre la pratique de l'inoculation. Ce fut le sujet de quatre lettres, adressées au docteur de Haën, et qu'il inséra dans le *Journal de médecine* (t. XL). L'objet qu'il s'y proposait, était d'apprécier quelle part l'inoculation avait eue à l'accroissement observé à Londres dans le nombre des décès causés par la petite-vérole. Il expose les faits d'après les tables de mortalité, et reconnaît la réalité de l'accroissement; mais il s'applique à démontrer qu'il ne peut être attribué à l'inoculation. Rentré dans sa patrie, et prêt à se livrer à l'exercice de sa vocation, il donna un cours public de chimie, où il fit entrer la théorie de la chaleur latente, alors toute nouvelle, et qu'il avait entendu exposer dans les leçons du docteur Black: il fut un des premiers qui la firent connaître sur le continent. Bientôt la médecine l'occupa d'une manière presque exclusive; et il porta dans tous ses travaux cette infatigable activité qu'il avait développée dans ses premières études. Il introduisit dans la pratique de la médecine quelques remèdes nouveaux, que nous allons indiquer, d'après un mémoire du professeur Maunoir, ami et collègue d'Odier. On lui dut l'emploi de l'huile de ricin, pour l'expulsion du ver solitaire; celui de l'oxide de bismuth dans certaines dyspepsies, et en particulier dans les crampes d'estomac, etc. Il fut, à ce que nous croyons, le premier qui signala en France la découverte de la vaccine. Dès 1798, il publia, dans le 9e. volume de la *Bibliothèque britannique*, la traduction de l'ouvrage de Jenner. Ayant d'abord employé, pour vacciner, du virus provenant d'un sujet qui avait eu précédemment la petite-vérole, il s'assura de l'inutilité de l'opération qu'il avait tentée, et s'empressa de publier cette anomalie. Les détails qu'il donna, servirent à distinguer nettement la fausse vaccine de la vraie. En 1800, il reçut de Jenner et de Pearson, du vaccin dans des lettres, et sur des fils. Cet envoi fut fait à propos. Une épidémie de petite-vérole des plus meurtrières s'était déclarée à Genè-

ve. Ce fut la dernière; et elle servit, mieux que les raisonnements, à accréditer la vaccine. En 1799, Odier fut agrégé à l'académie de Genève, et nommé professeur honoraire de médecine: ses cours qui furent très-suivis, ont fort amélioré la pratique de la médecine dans les campagnes, jusqu'à une assez grande distance de Genève. Il consentit, en 1803, à en imprimer le sommaire sous le titre de *Manuel de médecine pratique*. Cette première édition, traduite en italien par Angelo Dolcini de Bergame, fut promptement épuisée. La seconde, donnée en 1811, offre plus d'additions que de changements. Cet ouvrage, où l'auteur a suivi la classification de Cullen, offre des vues neuves et beaucoup d'originalité. Nous n'entrerons dans aucun détail sur les autres écrits relatifs à la médecine, qu'Odier a publiés de son vivant. Il a laissé en manuscrit un Journal clinique (1), écrit en latin, qui renferme un détail très-clair et très-concis de sa pratique médicale pendant une suite d'années ; et un assez grand nombre de mémoires destinés à la société médico-chirurgicale de Genève, qui le comptait au nombre de ses fondateurs. Entre ses Mémoires inédits, nous croyons devoir indiquer celui où se trouve traitée une question qui n'appartient pas moins à la littérature qu'à la médecine. En lisant attentivement la description de la peste d'Athènes par Thucydide, Odier resta convaincu que cette prétendue peste n'était autre chose qu'une violente épidémie de rougeole; et il mit du soin à développer les preuves de son opinion, dont, néanmoins, il paraît n'avoir fait mention, dans ces ouvrages, que d'une manière occasionnelle et transitoire. La *Bibliothèque britannique* n'a pas eu, de son vivant, d'autre rédacteur que lui pour la partie de la médecine. Les notes signées de la lettre O, qu'il joignait aux extraits insérés dans cet ouvrage périodique, contiennent une multitude d'observations intéressantes; et ces extraits sont si nombreux, que le simple énoncé des titres de ces morceaux détachés occuperait plusieurs pages. Ceux qui ont rapport à la probabilité de vie n'en font pas la moindre partie. Odier s'occupa constamment de cet objet avec une sorte de passion. Au milieu de ces travaux et de ceux où l'entraînait une pratique étendue, il trouvait encore du temps pour divers objets étrangers à sa profession. Nous ne mettons pas dans cette classe sa vaste correspondance; ni les Mémoires qu'il lisait à la société de physique et d'histoire naturelle de Genève, dont il était membre; ni ses travaux à la société des arts de la même ville, dont il était vice-président; ni encore la part qu'il prit à la rédaction d'une feuille hebdomadaire, publiée sous le titre de *Journal de Genève*, dans les années 1789, 90, 91; ni enfin d'autres travaux littéraires ou scientifiques, quoique souvent de nature à ne pas se rattacher aisément à l'étude de la médecine: mais il se livra à des occupations d'un genre fort différent. Il fut membre du conseil des Deux-Cents, et parut toujours suivre avec intérêt les affaires publiques. Il fut, pendant 30 ans, ancien du consistoire de Genève, et s'y fit remarquer par son assiduité, autant que par sa piété et ses vertus. Obligé, par sa vocation et par toute sorte de liens, à vivre dans sa patrie, au sein même des révolutions; il ne refusa

(1) *Diarium clinicum.*

point de s'y rendre utile dans des circonstances critiques. Il coopéra même à la législation dans les assemblées qui furent chargées de cette partie, et se livra, dans l'une d'elles, à un grand travail pour la rédaction d'un projet de code criminel. En aucun temps il n'essaya de se soustraire, ou ne se porta mollement, aux affaires ou fonctions qui lui furent confiées, lorsqu'elles lui parurent tendre à un but d'utilité. Nous pourrions encore le présenter sous un autre aspect; veillant au sein de sa famille, à l'éducation de ses enfants; dans la société, se rendant agréable par une conversation piquante et instructive. Odier n'eut point d'enfants d'un premier mariage, et il en eut cinq d'un second. L'aîné de ses fils, qui se vouait à la médecine, lui fut ravi par une mort prématurée. Lui-même fut atteint, en 1814, d'une angine pectorale, qui le mit aux portes du tombeau: une nouvelle attaque l'enleva, le 13 avril 1817. Il se fit toujours remarquer, dans sa pratique, par le plus parfait désintéressement. La douceur faisait le fond de son caractère: il aimait à rendre service; les étrangers trouvaient, dans sa maison, des ressources de société, qu'aucune autre ne leur eût offertes. Sa mort fut marquée, à Genève, par une espèce de deuil et de consternation générale. Nous avons indiqué ses principaux ouvrages. On en lira la liste complète dans la *Notice de la vie et des écrits de* Louis Odier, publiée à Genève, chez Paschoud, en 1818. P. P. P.

ODIERNA (J. B.) *V.* Hodierna.

ODIEUVRE (Michel), né en Normandie, vers 1690, fut d'abord tailleur, puis peintre, puis enfin marchand de tableaux et de gravures, à Paris. Ce qui l'a rendu célèbre, c'est la belle suite de six cents portraits de personnages célèbres, dont il a enrichi les six volumes de l'*Europe illustre*, de Dreux du Radier. Odieuvre les fit graver à ses frais; et cette collection n'est pas moins remarquable par la beauté des planches que par le texte qui accompagne chaque portrait. Son commerce l'ayant conduit à Rouen, il mourut dans cette ville, en 1756. P—s.

ODOACRE, le premier des barbares qui régna en Italie, après la chute de l'empire romain (de 476 à 493), était fils d'Ederon, ministre d'Attila, et chef de la tribu des Scyrres. Il perdit son père vers l'année 465, douze ans après la mort d'Attila, dans une bataille où la tribu des Scyrres fut presque absolument détruite. Dès-lors il mena une vie errante dans la Norique, rassemblant autour de lui quelques compagnons d'armes, jadis dévoués à son père, et qu'Odoacre s'attachait par le brigandage. A leur tête, il passa en Italie, et il s'engagea dans les gardes impériales, où il occupa bientôt un rang élevé. Ces gardes, de même que toute l'armée romaine, n'étaient plus composées alors que de barbares et d'étrangers. Le patricien Oreste les engagea, en 476, à se soulever contre l'empereur Nepos, et à élever à l'empire Augustule, fils d'Oreste. Mais les mercenaires, pour récompense de ce service important, exigeaient qu'on leur abandonnât le tiers des terres d'Italie; et Oreste ne voulut point leur accorder cette demande. Odoacre, sur le refus du patricien, s'offrit pour chef à ses compagnons d'armes et à ses compatriotes; il promit de les satisfaire, s'ils étaient disposés à lui obéir. Tous les barbares dispersés dans

toute l'Italie, se réunirent sous ses étendards. Pavie fut prise d'assaut; Oreste, fait prisonnier, fut mis à mort. Augustule fut relégué en Campanie; et Odoacre, que ses soldats saluèrent du nom de roi par acclamation, supprima la dignité impériale en Occident, comme une pompe inutile, et gouverna l'Italie avec le titre de patrice, qu'il reçut de l'empereur d'Orient. Odoacre montra des talents et des vertus dignes du rang où il avait su s'élever: il respecta les lois, les mœurs, et jusqu'aux préjugés des Romains, qu'il avait subjugués; il rétablit le consulat dans l'Occident, après un intervalle de sept ans. Il laissa aux magistrats de Rome la tâche odieuse de recueillir les impôts, tandis qu'il se chargea du commandement des armées: à leur tête, il fit respecter les frontières romaines par les conquérants de la Gaule et les peuples de la Germanie. Il vainquit les Rugiens dans la Norique, et il soumit la Dalmatie. Cependant Odoacre, selon sa promesse, avait partagé entre ses soldats le tiers des terres d'Italie. L'extrême dépopulation des provinces, leur misère et leurs souffrances, rendirent peut-être ce partage moins onéreux aux propriétaires. Il donna de nouveaux bras à l'agriculture, et de nouveaux défenseurs aux campagnes opprimées. Mais avant qu'Odoacre pût réparer les maux des administrations précédentes, et affermir sa nouvelle monarchie, Théodoric, avec la nation entière des Ostrogoths, qui cherchait un établissement, menaça les frontières d'Italie. Odoacre se plaça sur les bords du Lizonce, près des ruines d'Aquilée, pour défendre l'entrée de ses états. Son armée était nombreuse; mais depuis ses conquêtes, elle avait rejeté le joug de la discipline: elle fut défaite le 28 août 489. Odoacre rassembla une seconde armée, avec laquelle il entreprit de défendre le passage de l'Adige: il fut de nouveau défait à Vérone. Il voulut d'abord se réfugier à Rome; mais cette ville lui ferma ses portes. Il revint à Ravenne, avec les soldats qu'il avait rassemblés dans le midi de l'Italie; et il s'y prépara pour soutenir un siége. Un stratagème de Tufa, l'un de ses généraux, qui avait feint d'embrasser le parti des Ostrogoths, lui fournit l'occasion de détruire, à Faenza, l'avant-garde de Théodoric. A son tour, Odoacre fut maître de la campagne, tandis que son rival s'enfermait dans Pavie. Mais les Visigoths d'Espagne amenèrent des secours à Théodoric. Une troisième bataille fut livrée sur les bords de l'Adda, en 490, et Odoacre fut défait pour la troisième fois: il se fortifia ensuite dans Ravenne, où il soutint un long siége avec une rare valeur. Enfin le manque de vivres le contraignit à capituler, le 27 février 493. Théodoric lui accorda des conditions d'autant plus honorables, qu'il ne voulait pas les observer. Après avoir promis de partager avec lui l'empire de l'Italie, il le fit massacrer dans un banquet; et il mit à mort en même temps tous les soldats mercenaires qui avaient témoigné à Odoacre plus d'attachement. C'est sans fondement que plusieurs historiens modernes ont représenté ce dernier comme roi des Hérules, peuple barbare, à la tête duquel ils lui font faire la conquête de l'Italie. S. S—i.

ODOLANT-DESNOS (Pierre-Joseph), laborieux compilateur, et historien d'Alençon, y naquit, le 21 novembre 1722. Après de bonnes études au collége des Jésuites de sa

ville natale, il alla faire son cours de philosophie à l'université de Paris. Son ardeur était infatigable, ses travaux multipliés, ses progrès rapides : il dévorait tous les livres qui tombaient sous ses mains empressées. On est étonné quand on parcourt, dans sa famille, qui les a conservés, les monuments de ses travaux, vraiment immenses : il faisait des extraits étendus des poètes, des historiens, des critiques; il copiait même des ouvrages entiers, quand sa fortune, très-modique alors, ne lui permettait pas de les acheter. Son avidité de connaissances l'entraîna un instant sur les bancs de la théologie et ensuite de la jurisprudence. Il les abandonna bientôt, pour se livrer à l'étude de la médecine, dans laquelle il avança rapidement. Desnos avait à peine terminé ses cours, qu'il fut choisi, avec quelques jeunes médecins, pour aller porter les secours de leur art dans des provinces ravagées par une fièvre contagieuse, sur laquelle le gouvernement desirait obtenir des renseignements précis. Après neuf mois de travaux et de ces fatigues périlleuses qui accompagnent ce genre d'apostolat philantropique, le jeune médecin moins heureux qu'Hippocrate, rapporta de ce voyage une légère gratification, des désagréments et une maladie grave. Ce fut vers l'âge de trente ans, qu'il vint s'établir dans sa ville natale. Il s'occupa de son art pendant dix années consécutives, avec cette activité qu'il mettait dans tout ce qu'il entreprenait. Il rédigea quelques-unes de ses observations, et les fit insérer dans le Journal de médecine; les gens de l'art en distinguèrent deux : l'une *sur un cancer à l'estomac, qui n'avait pas empêché de vivre pendant plusieurs années la personne attaquée de cet accident*; l'autre *sur le danger de manger la chair des animaux dont on ne connaît pas le genre de mort*. Guettard venait d'annoncer la découverte qu'il avait faite de la composition de la porcelaine; mais il n'indiquait point les lieux où existaient les éléments de cette belle composition. Odolant-Desnos, qui sut qu'on les trouvait aux environs d'Alençon, envoya, en 1761, à ce sujet, un *Mémoire* confidentiel à Bernard de Jussieu, dont il avait suivi les cours et conservé l'estime. Il ne paraît pas que, depuis ce moment, il ait rien écrit sur les sciences naturelles, ailleurs que dans la Collection sur les maladies épidémiques, par Le Pecq de La Clôture. Aimant beaucoup sa patrie et l'étude, Desnos eut la sagesse de renoncer à des prétentions, et de se refuser à des instances, qui eussent vraisemblablement accru sa réputation et sa fortune. L'étude de l'histoire, et surtout celle de la ville qui l'avait vu naître, fut d'abord le principal de ses délassements, et, bientôt après, devint l'objet de presque tous ses travaux. Dès quatre heures du matin, ce laborieux écrivain était au travail, et s'y livrait souvent jusqu'au soir avec la même passion. C'est alors qu'il fournit une grande quantité d'articles curieux à l'auteur de la Chronologie des grands baillis de Caen; au Dictionnaire du Maine; au Dictionnaire de la noblesse; au Dictionnaire des hommes illustres; et surtout au Dictionnaire géographique des Gaules et de la France, par Expilly : mais la manière étrange dont ce savant compilateur estropia un article de Desnos en confondant le texte et les notes, dégoûta ce dernier de cette entreprise,

qui est restée imparfaite. Il eut plus de confiance en Fontette, qui donna, en 1768, une nouvelle édition de la Bibliothèque historique de France. Une grande partie de ce qui concerne l'histoire de Normandie, est l'ouvrage d'Odolant-Desnos. Il paraît aussi que D. Clément lui eut quelques obligations pour l'*Art de vérifier les dates ;* car il lui écrivit, en 1783, une lettre dans laquelle on lit cette phrase : « Ce que vous » m'avez envoyé, répandra un grand » jour sur mon ouvrage. » Non content d'enrichir de savants articles plusieurs grands ouvrages d'érudition, Desnos se décida enfin à publier les productions suivantes, qui sont le fruit des recherches les plus étendues : I. *Mémoires historiques sur la ville d'Alençon et sur ses seigneurs*, Alençon, 1787, 2 gros vol. in-8°., fig. C'est son ouvrage le plus important. Il avait préludé à cette publication par deux Dissertations analogues : II. *Dissertation sur Serlon, évêque de Seès, et Raoul, mort archevêque de Cantorbéry*, Rome (Alençon), 1785, in-8°. III. *Dissertation sur les héritiers de Robert IV, comte d'Alençon.* Ces ouvrages, utiles pour les recherches, annoncent une érudition profonde, mais quelquefois minutieuse On y trouve de l'exactitude dans le travail ; mais on y desirerait plus d'ordre et un style plus soigné. Moins occupé de la forme que du fond, l'auteur ne cherchait que la vérité, et il la cherchait avec autant de zèle que de bonne-foi. C'est ainsi qu'il avait rassemblé et qu'il a laissé dans ses manuscrits des matériaux immenses, peu propres à être lus, mais excellents à consulter, et d'autant plus utiles, qu'une foule de documents dont ils sont la copie, la critique ou l'extrait, n'existent plus depuis long-temps. La Collection des portefeuilles de ce laborieux écrivain offre une centaine de volumes in-4°., d'une écriture fine et serrée, dans lesquels le défaut d'ordre se fait sentir trop souvent, mais qui n'en présentent pas moins les renseignements les plus précieux sur l'histoire, les antiquités, et les familles de la partie de la Normandie, du Maine et du Perche, dont Alençon est le centre. Odolant-Desnos était secrétaire perpétuel de la société royale d'agriculture d'Alençon, correspondant de la société de médecine de Paris, des academies de Rouen, de Caen, etc. Il mourut dans sa ville natale, le 11 août 1801, privé, depuis trois ans, de l'usage de la parole et de la faculté d'écrire. L'auteur de cet article a publié, en 1810, à Alençon, une Notice biographique et littéraire sur Odolant-Desnos, in-8°. — L'un de ses fils, Latuin-Louis-Gaspar ODOLANT DESNOS, né à Alençon, le 19 janvier 1768, mort à sa terre des Vignes auprès de cette ville, le 24 sept. 1807, fut membre du conseil des cinq-cents, où il prononça quelques opinions imprimées. On a de lui une brochure intitulée : *Redites sur les effets des taxes arbitraires en France et en Angleterre, par rapport à leurs auteurs*, in-8°., 1808. Son fils a conservé de lui, en manuscrit, des recherches curieuses sur les cérémonies religieuses de la France. D—B—S.

ODON (SAINT), archevêque de Canterbury, naquit en Angleterre, vers la fin du neuvième siècle, de parents danois d'origine. Par ses heureuses dispositions, il se fit connaître du duc Athelm, qui était attaché à la cour du roi Alfred. Ce sei-

gneur lui fournit libéralement de quoi faire ses études. Odon ayant été ordonné prêtre, Athelm le prit avec lui, lorsqu'en 887 il alla porter à Rome, au tombeau des apôtres, les aumônes du roi des Saxons occidentaux. Odon se fit connaître du roi Alfred et d'Édouard son fils, son successeur. Il fut employé par ces deux princes, dans les affaires les plus importantes. Le roi Athelstan le nomma d'abord son chapelain, puis l'éleva sur le siége épiscopal de Wilton. Ce prince étant mort en 941, Edmond, son frère et son successeur, continua de suivre les avis de saint Odon. Le saint évêque rédigea de sages réglements, que le prince publia, pour rétablir l'ordre dans son royaume. Le roi ayant nommé Odon au siége archiépiscopal de Canterbury, l'abbé de Fleury donna à notre saint évêque l'habit de l'ordre de saint Benoît, après quoi il fut installé. Cette formalité fait croire que jusque-là, les archevêques de Cantorbéry avaient été tirés des monastères de cet ordre. En mourant (948), Edmond laissa deux fils en bas âge, Edwi et Edgar. Il eut pour successeur Edred, son frère. A la mort de ce dernier, arrivée en 955, Edwi fut sacré roi, par saint Odon, dans l'église de Kingston. Le nouveau souverain se conduisit d'une manière si indigne, que ses sujets se révoltèrent contre lui, et élevèrent sur le trône son frère Edgar. Ce prince eut recours aux avis de saint Odon, qui, avec saint Dunstan, évêque de Worcester, l'aida à porter des lois sages, et à réparer les maux causés par la tyrannie d'Edwi. Saint Odon, que, de son vivant, on appelait *le Bon*, mourut en 961. Il est célèbre dans les martyrologes d'Angleterre, où son nom se trouve placé à l'époque du 4e. jour de juillet. G—Y.

ODON ou EUDES DE DEUIL, (*Odo de Diogilo*), ainsi nommé d'un village de la vallée de Montmorenci, où il avait pris naissance, embrassa la vie monastique à l'abbaye de Saint-Denis. Sa réputation de sagesse et de prudence lui mérita l'honneur d'être choisi pour accompagner le roi Louis le Jeune, dans son voyage à la Terre Sainte. Odon remplissait près de ce prince les fonctions de chapelain et de secrétaire, et était admis dans les conseils secrets. A son retour de cette expédition, il fut nommé premier abbé de Saint-Corneille de Compiègne; et il fit un voyage à Rome, en 1150, pour rendre compte au pape des progrès de la réforme qu'il avait introduite dans son abbaye. Il succéda, en 1152, au célèbre abbé Suger, son protecteur et son ami, dans le gouvernement de l'abbaye de Saint-Denis; mais il eut le déplaisir d'être accusé par les religieux de dissiper le patrimoine de l'église, et il fut obligé de retourner à Rome pour se justifier. On a les lettres que S. Bernard écrivit au souverain pontife en faveur d'Odon; et elles contribuèrent sans doute à faire éclater son innocence. Il mourut à Saint-Denis vers 1162, et eut pour successeur Eudes de Taverny. On a un opuscule d'Odon, intitulé : *De Ludovici VII, Francorum regis, profectione in Orientem ab anno* 1146-48, *opus septem libellis distinctum.* Il a été publié par le P. Pierre Fr. Chifflet, sur un manuscrit de Clairvaux, dans le recueil, *S. Bernardi genus illustre*, Dijon, 1660, in-4°. On trouve un extrait des deux premiers livres ou chapitres dans le *Recueil des Historiens de France*, tome XII. Les auteurs de l'*Hist. littér. de*

la France en ont donné en français les passages les plus intéressants. Ce petit ouvrage contient des détails minutieux, mais assez curieux pour l'histoire de la seconde croisade. L'auteur se montre très-impartial; et son style est meilleur qu'on ne pourrait l'espérer d'un écrivain de cette époque. (Voyez l'*Hist. littéraire de la France*, tome XII, 615-24.) W—s.

ODONAIS (DES). *V.* GODIN.

OECOLAMPADE (JEAN) naquit en 1482, à Weinsberg, dans la Franconie, d'une famille originaire de Bâle. Son véritable nom était *Hausschein*, qui signifie *lumière domestique*. Il le changea, suivant la coutume des savants de ce temps-là, pour celui d'*OEcolampade* qui a la même signification en grec. Ses parents le destinèrent d'abord au commerce, puis à la jurisprudence; mais son penchant pour la théologie l'emporta. Après ses cours ordinaires en diverses académies d'Allemagne, il alla étudier le grec à Stutgard, sous Reuchlin, et y joignit l'étude de l'hébreu. Il exerçait avec succès le ministère de la prédication dans sa patrie, lorsque Capiton, qu'il avait connu familièrement à l'université de Heidelberg, le fit venir, en 1515, à Bâle, où il se lia étroitement avec Érasme, qui en tira de grands secours pour l'édition de ses *Notes* sur le N. T. L'amour de la retraite, et le desir de suivre plus librement sa passion pour l'étude, le conduisirent dans le monastère d'Alton-Munster, de l'ordre de Sainte-Brigitte, près d'Augsbourg. Ce genre de vie lui plut assez. Il y prononça ses vœux : mais le goût qu'il avait contracté pour les nouvelles opinions, ne lui permit pas d'y prolonger beaucoup son séjour. Au sortir du cloître, il se rendit au château d'Ébernbourg, en Alsace, où il passa deux ans, et y traduisit en latin quelques ouvrages de saint Jean Chrysostome. En 1522, il alla se fixer à Bâle, où il obtint une chaire de théologie, puis une cure. Ses sermons, écrits avec plus de goût qu'il n'y en avait communément alors, et dans lesquels il attaquait ouvertement le culte et les dogmes de la foi catholique, contribuèrent beaucoup à y faire triompher la réforme : enfin il en prit tout-à-fait la livrée, en se mariant, comme les autres chefs des différentes sectes qui désolaient alors l'Église. Érasme, son ancien ami, qui se plaignait de ne plus trouver en lui la même candeur depuis qu'il était devenu homme de parti, le railla sur ce mariage : *Tous ces grands mouvements*, lui écrivit-il, *aboutissent à défroquer quelques moines et à marier quelques prêtres. La réforme n'est qu'un drame tragi-comique*, *dont l'exposition est imposante*, *le nœud sanglant et le dénouement heureux. Tout finit par un mariage.* Il entra dans la grande querelle entre Luther et Carlostad, et publia, en 1525, un traité *De vero intellectu verborum*, HOC EST CORPUS MEUM, où il se déclare pour Zuingle, contre l'apôtre de la Saxe, ce qui l'engagea dans une guerre de plume vive et longue, où les deux partis, après s'être dit beaucoup d'injures, terminèrent leurs disputes à Marpourg, par une confession de foi commune, qui fut la base de la paix entre les uns et les autres, sans proscrire ni changer leurs sentiments respectifs. OEcolampade était lieutenant de Zuingle, comme Mélanchthon l'était de Luther; chacun de ces lieutenants avait plus de modération et de sagesse que son chef : ils étaient amis,

et ils auraient desiré que leurs maîtres le fussent; mais Luther ne voulait point d'égal, ni Zuingle de supérieur. C'était beaucoup de les avoir amenés à un accord politique, quoique fondé sur des termes équivoques, qui ne tardèrent pas à faire reprendre les armes théologiques. Tout le reste de la vie d'OEcolampade fut employé à prêcher, à enseigner, à écrire et à disputer. Il parut, en 1526, à la tête des ministres de son parti, aux conférences de Bade, contre Eckius, qui était le chef des théologiens romains. Chacun s'en attribua l'avantage, comme à l'ordinaire. Il assista deux ans après avec Bucer, Capiton et Zuingle, à celles de Berne, où, de la part des catholiques, il ne se trouva guère que quelques moines ennuyés de leur froc, quelques prêtres fatigués de la loi du célibat, qui disputèrent pour la forme, et finirent par suivre le torrent qui les entraînait dans le parti des sacramentaires. Il eut le même succès, en 1529, aux conférences de Bâle, contre les Anabaptistes, dont quelques-uns passèrent sous les étendards du réformateur de la Suisse, et les autres furent bannis par les magistrats. Enfin OEcolampade, épuisé de travaux, mourut le 1er. décembre 1531, de la douleur que lui causaient les tristes fruits de la réforme selon quelques-uns, mais réellement d'un *anthrax* à l'os sacrum (1). Ses disciples, témoins de ses derniers moments, lui donnent, néanmoins, une mort douce et tranquille, au milieu des sentiments de la plus pieuse résignation. On a de lui des *Commentaires* sur plusieurs livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, remplis de controverse, et qui n'offrent rien d'important. C'était un homme pacifique et de bonnes mœurs. Érasme dit pourtant qu'après qu'il eut embrassé la réforme, son nom devint si odieux, que les imprimeurs ne voulurent plus le laisser paraître à la tête des écrits qu'il publiait, parce que ce nom était capable de nuire à la vente d'un livre. Les théologiens de Paris l'ayant accusé d'avoir corrompu exprès plusieurs passages dans ses traductions de quelques ouvrages de S. Chrysostome, il fut réglé, dans une assemblée de prélats et de théologiens, qu'on n'imprimerait plus aucun ouvrage de théologie, s'il n'avait été examiné auparavant par des théologiens choisis pour cela. Voyez sa Vie par Wolfgang Capiton, dans le recueil de Fichard (*Vitæ viror. erud.*, etc., Francfort, 1536, in-4°., p. 101), et l'*Athenæ Rauricæ*, p. 12. Sa Vie a aussi été écrite en français, Lyon, 1562, in-12; et en allemand, par Hess, Zurich, 1793, in-8°. Ses *Lettres* ont été publiées avec des notes historiques, etc., par Ch. Buttinghausen, 1777, in-8°. T—D.

(1) Simon Grynæus, qui ne le quitta point dans sa maladie, en a décrit toutes les circonstances dans une Notice qu'il mit en tête du commentaire d'OEcolampade sur Ézéchiel, dont il fut éditeur, Strasbourg, 1534, in-4°.

OEDER (George-Louis), médecin-botaniste né en 1728, à Anspach, fit ses études à Gœttingen, sous le célèbre Haller, qui distingua son mérite. Il exerça d'abord la médecine à Sleswig; ensuite, sur la recommandation de son ancien maître, il fut appelé à Copenhague, en 1752, et obtint la chaire de botanique. Il entreprit plusieurs voyages dans les provinces du Danemark et de la Norvége, pour bien connaître les plantes de ces deux royaumes. Le fruit de ses excursions fut le bel

ouvrage intitulé *Flora Danica*, dont la première livraison parut en 1763. Durant ses courses, OEder ne s'était pas seulement occupé de l'étude des végétaux; il avait aussi fixé son attention sur l'économie politique et les finances, objets qui plus tard l'enlevèrent à la botanique. Un Mémoire sur l'état civil et politique des paysans, qu'il publia en 1769, et qui, deux ans après, fut suivi d'un Supplément, renfermait des vérités qui n'avaient pas encore été énoncées en Danemark avec autant de force et de chaleur. Il s'attira ainsi la haine des propriétaires de terres qui avaient des serfs; en revanche, il gagna l'estime d'hommes d'état dont le suffrage le dédommagea bien du mécontentement manifesté par des particuliers égoïstes. Le comte de Bernstorf consulta souvent OEder sur des matières d'administration. La botanique le perdit en 1770 : il fut d'abord chargé de surveiller les essais d'inoculation d'épizootie; on lui confia aussi d'autres commissions. Struensée, en arrivant au pouvoir, lui accorda sa confiance : il fut nommé conseiller des finances, et président du conseil des revenus de Norvége. A la chute de Struensée, OEder, que l'on cherchait à éloigner de Copenhague, fut désigné pour bailli de l'évêché de Bergen; il refusa : on voulut l'envoyer occuper le même emploi à Drontheim; il n'en put jouir, par des motifs qui ne dépendaient pas de lui. Ses ennemis, pour ne pas l'avoir trop près d'eux, lui firent donner la place de bailli à Oldenbourg. Il avait, par goût, abandonné la médecine pour les finances; il fut ensuite obligé de devenir légiste. « Si l'emploi de surintendant ecclésiastique à Oldenbourg eût été » vacaut, disait-il en riant, on eût » pu tout aussi bien me le conférer. » Étant à Copenhague, il avait conçu le projet d'une caisse de secours pour les veuves; il eut le plaisir de le voir mettre en exécution à Hambourg, et l'introduisit dans son bailliage. Doué d'une activité extraordinaire, il entreprit le cadastre général du duché d'Oldenbourg : les immenses détails de cette opération l'empêchèrent d'en voir la fin. Il mourut le 28 octobre 1791. On a de lui : I. (en danois) *Notice sur la publication de la Flore de Danemark*, Copenhague, 1761, in-fol. II. (en latin) *Index plantarum in systemate Linnæi*, Copenhague, 1761, in-8°. III. *Icones plantarum quæ in regnis Daniæ et Norvegiæ, et in ducatibus Slesvici et Holsatiæ*, etc., *sponte nascuntur, ad illustrandum opus cui titulus Flora Danica jussu regio susceptum*, Copenhague, 1762-1814, 9 volumes in-fol., avec figures. Ce bel ouvrage, connu sous le nom de *Flora Danica*, contient 1620 figures de plantes : elles sont dessinées avec beaucoup d'exactitude et d'élégance, mais ne sont point distribuées systématiquement; ce qui rend les recherches difficiles : en tête de chaque fascicule, se trouve une indication des plantes qu'il renferme, désignées d'après le Pinax de Bauhin; le nom linnéen ne figure que vers la fin de la synonymie. Muller aida OEder dans la publication du troisième volume; ensuite il en fut seul chargé pour le quatrième et le cinquième volume, mais ne fit pas si bien que lui : Wahl, puis Horneman, succédèrent à Muller. La science doit beaucoup à OEder, tant pour les nouvelles espèces qu'il a signalées, que pour l'examen soigneux de celles qui avaient déjà été décrites. IV. *Elementa botanica*, Co-

penhague, 1762-1764, 2 vol. in-8°.; excellent livre qui traite des principes généraux de la botanique, les explique avec beaucoup de clarté, donne une idée des différents systèmes, en établit un, et finit par offrir l'histoire de la science : il parut aussi en allemand, ibid., mêmes années, et fut traduit en danois, 2 vol. 1764-1766. Il a été adopté, dans plusieurs universités, pour base des cours publics. V. *Nomenclator botanicus*, ibid., 1769, in-8°. VI. *Enumeratio plantarum Floræ Danicæ*, ibid., 1770, in-8°. OEder, voulant faciliter la connaissance des plantes contenues dans ses fascicules de figures, publia ce premier volume, qui renferme la cryptogamie ; il promit, à la fin d'un avertissement très-succinct, de faire paraître le reste de l'ouvrage dans le courant de l'année. La politique nous en a privés ; et l'on doit le regretter. Ce livre fut aussi publié en allemand, ibid., même année. VII. (en allemand) *Figures des plantes qui croissent naturellement dans les royaumes de Danemark et de Norvége*, ibid., 1766, 1 vol. in-fol. VIII. *Réflexions sur cette question : Comment peut-on rendre les paysans libres et propriétaires ?* Francfort et Leipzig, 1769, in-8°. La suite de cet opuscule parut en 1771. OEder démontre que l'intérêt bien entendu de l'état demande l'affranchissement des paysans, et veut qu'ils puissent acquérir des propriétés. Il allègue, à l'appui de son opinion, l'exemple des contrées où ils jouissent de ce droit. Dix-neuf ans plus tard, le roi de Danemark actuel, qui tenait les rênes du gouvernement durant l'infirmité mentale de son père, prouva, par l'ordonnance qu'il rendit, d'après les conseils du comte de Bernstorf, qu'il avait approuvé le livre d'OEder. Les deux parties furent réimprimées, Altona, 1786, in 8°. IX. *Raisonnements sur la caisse des veuves*, Copenhague, 1771, in-8°.; traduit en danois, avec des additions de l'auteur, ibid., 1772. X. *OEderiana*, Sleswig et Leipzig, 1792, 1 vol. in-8°. : c'est un recueil de divers opuscules, les uns inédits, les autres déjà imprimés. XI. Beaucoup de Mémoires insérés dans des recueils allemands et danois, et parmi lesquels on remarque : *Sur l'inoculation de l'épizootie*, 1776 ; — *Méthode pour mesurer la surface des terres*, 1777 ; — *Notice sur le commerce de la ville et de l'évêché de Drontheim*, 1778 ; — *Théorie des caisses de veuves et des établissements de secours en général*, 1779 ; — *Sur la population des pays d'Oldenbourg et d'Osnabruck*, 1780 ; — *Sur les rentes viagères*, 1782 et 1784 ; — *Sur le papier-monnaie*, 1787 ; — *Sur les banques et les monnaies*, 1788 ; — *Notice sur le cadastre du duché d'Oldenbourg*, 1788 ; — *Mémoires relatifs au dénombrement des états danois en Europe*, 1789. Linné, pour reconnaître les services rendus à la botanique par OEder, a nommé *OEdera* un genre de plantes vivaces du Cap de Bonne-Espérance, de l'ordre des flosculeuses ou de la famille des corymbifères. — OEDER (George-Louis), père du précédent, né en 1694, dans un village du pays d'Anspach, fut docteur en théologie, et surintendant à Feuchtwangen, où il mourut, le 24 avril 1760. On a de lui un grand nombre de Dissertations sur des sujets de controverse, en latin, ainsi que des Sermons et des opuscules sur la théologie et la philosophie, en allemand ; il prenait

quelquefois dans ses écrits le nom de *Sincerus pistophilus*. On remarque parmi les ouvrages qu'il a fait paraître : I. Une Lettre (en latin) pour établir la réalité de l'histoire de la papesse Jeanne, Swabach, 1735, in-8°. II. *Catechesis Racoviensis, seu liber Socinianorum primarius; ad fidem editionis* 1609, *recensuit, socinianam vero impietatem, et hoc libro traditam, et à recentioribus assertam, accuratè profligavit*, Nuremberg, 1738, gr. in-8°. Ce catéchisme de Rackaw, regardé comme contenant la doctrine des Sociniens, était un livre très-rare. E—s.

OEFELS (André-Félix d'), en latin *Evelius*, historien, naquit en 1706, à Munich, d'une famille noble et ancienne, mais déchue par une suite de circonstances malheureuses. Il mérite une place parmi les savants précoces, puisqu'à l'âge de seize ans, il publia en latin des remarques critiques sur l'histoire de Bavière, et un essai sur les savants qu'a produits cette contrée. OEfels commença ses études à Ingolstadt, et les termina à Louvain, où sa passion pour les livres le fit désigner adjoint au bibliothécaire de l'université. Après avoir achevé ses cours, il visita la France, les Pays-Bas et l'Allemagne, notant partout les objets les plus dignes de remarque. De retour à Munich, il fut chargé de l'éducation des jeunes princes Maximilien et Clément, et acquit la confiance de ses augustes élèves, surtout du prince Clément, qui le nomma dans la suite son secrétaire, et ne cessa de le combler des marques du plus tendre attachement. OEfels obtint, en 1746, la place de conservateur en chef de la bibliothèque électorale; et ce ne fut point pour lui un emploi purement lucratif; car il s'empressa de tirer les livres de la poussière où ses prédécesseurs les avaient laissés, en dressa le catalogue, et mit le public à même de jouir des trésors littéraires dont on avait été long-temps privé. Il fut nommé, en 1759, membre de l'académie des sciences de Munich, se montra fort assidu à ses séances, et y lut plusieurs Dissertations, insérées dans le recueil de cette compagnie. Au milieu de ses travaux littéraires et scientifiques, il trouvait encore le loisir de donner ses soins à quelques jeunes gens qu'il se faisait un plaisir d'initier dans la connaissance des langues, de l'histoire et de la diplomatique. OEfels fut enlevé aux lettres, le 24 février 1780. C'est lui qui est l'éditeur du recueil intitulé : *Rerum Boïcarum scriptores nusquàm antehàc editi; ex membranis et chartis vetustis collecti*, Augsbourg, 1763, 2 vol. in-fol. On trouvera la liste des auteurs dont se compose cette précieuse collection, dans la *Méthode pour étudier l'histoire*, par Lenglet Dufresnoy, tome XI, 254-60. OEfels a laissé, en manuscrit, une suite à ce recueil, qui n'a point paru, et d'autres collections sur l'histoire de la Bavière. Les titres de ses ouvrages inédits prouvent un goût singulier pour la partie anecdotique de l'histoire littéraire. On y remarque : *Furiæ jugales* (ou Histoire des savants qui ont eu de méchantes femmes *charites pronubæ virorum doctorum*), (c'est le pendant du précédent); *Musæ ebriæ; Amores furtivi virorum eruditorum; Musæ mendicantes; De eruditis cæcis et mente captis; De eruditis deformibus, sive Nosocomium doctum*, etc. Il a aussi laissé en manuscrit, un *Niceroniana*, un

Drexeliana, un *Peutingeriana*, un *OEfeliana*, etc. On peut consulter, pour plus de détails, son Éloge (en allem.) par Vacchiery, Munich, 1781, in-4°., et l'*Historische Litteratur* de Meusel, II, 139-150.
W—s.

OELRICHS (Gérard), savant jurisconsulte, né à Brème le 8 janvier 1727, avait fait ses études aux universités de Göttingue et d'Utrecht, où il reçut le doctorat. Nommé conseiller et résident de l'empereur à Francfort, il abandonna la carrière diplomatique pour accepter l'emploi de syndic, que lui offrirent ses compatriotes, et mourut à Brème, le 6 avril 1789, avec la réputation d'un bon magistrat et d'un homme fort érudit. OElrichs s'était appliqué particulièrement à l'étude des anciens dialectes de la langue teutonique, et s'y était rendu fort habile. On cite de lui : I. *Glossarium ad statuta Bremensia antiqua*, Francfort, 1767, in-8°. II. *Gesetbucher*, etc. Collection des lois anciennes et modernes de la ville impériale de Brème, tirées des manuscrits originaux, Brème, 1771, in-4°. III. *Les lois de la ville de Riga*, avec un glossaire pour l'explication des mots anciens, ibid., 1773, in-4°.; nouv. éd., augmentée des *statuts* de cette ville, 1780, même format. IV. *Thesaurus dissertationum juridicarum selectissim. in academiis Belgicis habitarum*, ibid. 1768-70, 5 tom. en 2 vol. in-4°. — *Novus Thesaurus dissertationum*, ibid. 1771-79, 4 tom. en 2 vol. in-4°. V. *Collectio dissertationum juris naturæ et gentium in acad. Belg. habitar.*, ibid. 1777, in-4°. On peut consulter, pour plus de détails, les *Nouvelles biographiques* (en allem.), par Weidlich, tom. II, p. 152. — Jean OElrichs, professeur de théologie et recteur du gymnase de Brème, sa ville natale, mort le 22 mai 1801, âgé de 77 ans, s'est fait connaître par d'utiles compilations, dans le nombre desquelles nous citerons : I. *Germaniæ litteratæ opuscula philologica, historica, theologica, emendatiùs et auctiùs recusa*, Brème, 1772-74, 2 vol. in-12, fig. Parmi les sept dissertations que contient le deuxième volume, les plus importantes sont celles de Kirchmaier (G. G.), *De linguâ vetustissimâ vernaculâ Europæ scytho-celticâ et gothicâ*, et *De origine, jure ac utilitate linguæ slavonicæ*, avec des additions de l'éditeur à la fin du volume. II. *Belgii litterati opuscula hist. phil. theol.*, ibid., 1774-75, 2 vol. in-8°. III. *Daniæ et Sueciæ litteratæ opuscula hist. philol. theol.*, ibid., 1774-76, 2 vol. in-8°. Le tome premier, outre quelques mémoires sur la langue suéo-gothique et son affinité avec le persan (1), etc., renferme la savante Dissertation sur les Edda et la mythologie scandinave, soutenue à Upsal, en 1735, par O. O. Nording, sous la présidence de Magnus Beronius. IV. *Chrestomathie anglo-saxone*, avec une version en allemand, ibid., 1798, in-4°., de 51 pag. et 1 planch. — Jean-George-Arnold OElrichs, natif d'Hanovre, mort le 7 mars 1791, dans sa vingt-quatrième année, suivit les cours de l'université de Goëttingue, devint l'ami de Heyne et de Heeren, fut chargé de quelques éducations particulières, et donna, en 1787 et 1788, deux Dissertations sur la philosophie de Platon et celle des Pères de

(1) Deguignes, en rendant compte de cette dissertation, dans le Journal des savants de novembre 1775, p. 713, observe avec raison que Celsius a donné trop d'étendue à son opinion, en disant, sur la foi de Rudbeck et de Saumaise, qu'il existe un grand rapport entre la langue chinoise et la langue gothique

l'Église. Sa mort prématurée l'empêcha de mettre au jour son principal ouvrage, publié par les soins de Heeren. Il est intitulé : *Commentarii de scriptoribus Ecclesiæ latinæ priorum sex sæculorum, ad Bibliothecam Fabricii latinam accommodati*, Leipzig, 1791, in-8°., de 640 pages. L'auteur y traite des écrivains, depuis Minucius Felix jusqu'à saint Grégoire le Grand, et finit par les actes des conciles. Voy. le *Necrologe* de Schlichtegroll, 1791, I, 284-295. W—s.

OELRICHS (Jean-Charles-Conrad), historien et bibliographe, né, en 1722, à Berlin, était fils du pasteur de l'église réformée, dite de Jérusalem. Après ses premières études, il se rendit à Francfort sur l'Oder, où il fit son droit, et acquit les connaissances nécessaires pour occuper une place dans l'enseignement. A son retour à Berlin, il se vit obligé de travailler pour les avocats les plus accrédités, qui lui donnaient à rédiger des *Factum*; et il entreprit, en 1747, avec Mochsen, jeune médecin, son ami, un journal littéraire, qui eut du succès. Il retourna, en 1750, à Francfort, prendre ses grades; et il profita de cette circonstance pour visiter les principales villes de l'Allemagne. Deux ans après, il fut nommé professeur d'histoire et de droit civil à l'académie de Stettin; et les devoirs que lui imposait cette double chaire, ne l'empêchèrent pas de publier chaque année de curieuses Dissertations, particulièrement sur l'histoire d'Allemagne au moyen âge. Quoique laborieux et très économe, OElrichs était loin de jouir de l'aisance si nécessaire aux personnes qui cultivent les lettres. Il se décida, à l'âge de cinquante ans, à épouser une riche veuve de Berlin, plus âgée que lui; et il se démit de sa chaire pour venir habiter la capitale de la Prusse. Il sollicita vainement une place de conservateur de la bibliothèque royale, qu'il était en état de remplir avec distinction; et il eut la douleur de voir repousser l'offre qu'il fit d'ouvrir un cours de droit naturel. Enfin, il fut nommé, en 1784, conseiller de légation et résident du duc de Deux-Ponts à la cour de Prusse : il fut honoré de la confiance de différents autres princes étrangers, et mourut à Berlin, le 30 décembre 1798. OElrichs était doué d'une activité prodigieuse : membre de plusieurs sociétés savantes, il entretenait une correspondance très-étendue, et prenait une part active à tout ce qui intéressait la république des lettres. Il a publié un si grand nombre de dissertations, d'opuscules littéraires et scientifiques, que la liste suffirait pour remplir plusieurs colonnes. On en trouvera le catalogue dans le *Nouveau Berlin littéraire*, tome II, p. 70-92 et 306. Ses principaux ouvrages sont : I. *Berlinische*, etc., (Bibliothèque berlinoise) Berlin, 1747-50, 4 vol. in-8°.; c'est le journal dont on a parlé. II. *Commentationes historico-litterariæ quarum prior consilium Friderici Wilhelmi marchionis electoris Brandeb. condendi novam universitatem omnium gentium, scientiarum et artium exposuit; posterior notitia de historiographis Brandeburgicis*, ibid., 1751-52, 2 vol. in-8°. III. *Histor. Nachricht*, (Notice historique sur les dignités académiques conférées à des musiciens, et sur les sociétés et académies musicales), ibid., 1752, in-8°. IV. *Entwurf*, etc. (Essai d'histoire de la bibliothèque royale de Berlin), ibid.,

1752, in8°. Cet ouvrage intéressant est divisé en douze chapitres, qui traitent de l'origine et des accroissements successifs de cette bibliothèque; des livres les plus remarquables qu'elle renferme, imprimés ou manuscrits, et enfin des inspecteurs et conservateurs de ce dépôt. V. *Nachricht*, etc. (Notice sur l'ancienne imprimerie de Bard en Poméranie), Stettin, 1756-64, 2 part. in-8°. VI. *Dissertatio de bibliothecarum ac librorum fatis inprimis libris comestis.* Cette curieuse Dissertation est imprimée à la tête du *Catalogue de la bibliothèque* de Jacques de Perard, Berlin, 1756, in-8°. La seconde partie traite des auteurs condamnés à manger les ouvrages qu'ils avaient composés; peine tout-à-fait singulière, et qui paraît être une imitation de celle que les anciens infligeaient aux mauvais auteurs, en les obligeant d'effacer leurs compositions avec la langue. VII. *Beytraege*, etc. (Mélanges d'histoire et de littérature), ibid., 1760, in-8°. VIII. *Beytraege*, etc. (Supplément à l'histoire de Brandebourg), ibid., 1761, in-8°. IX. *Entwurf*, etc. (Essai d'une bibliothèque de droit poméranien), ibid. 1763, in-8°. X. *Entwurf*, etc. (Essai d'une bibliothèque pour l'histoire littéraire de la Poméranie), Stettin, 1765, in-8°. XI. *Historische diplomatische beytraege*, etc. (Mélanges historiques et diplomatiques pour l'histoire littéraire en particulier du duché de Poméranie), ibid., 1767, in-4°.; nouv. éd., Berlin, 1790, 2 vol. in-4°. XII. *Journal d'un voyage littéraire*, fait, en 1750, dans une partie de la Haute et Basse Saxe, Berlin, 1782, in-8°. XIII. *Specimen reliquiarum linguæ slavonicæ in nominibus quibusdam regionum et locorum in Brandeburg. et Pomeran.*, ibid., 1794, in-4°. OElrichs a laissé un grand nombre de manuscrits, dont il a publié lui-même le Catalogue raisonné, avec son portrait gravé. Il possédait une riche bibliothèque et une collection de *Lettres autographes* de savants illustres, de laquelle il a donné une Notice, Francfort-sur-l'Oder, 1785, in-8°. Le recteur Meierotto a consacré un *Programme* à la mémoire d'OElrichs, Berlin, 1799, et publié sa *Vie*, écrite par lui-même, en latin; elle est à la tête du tome 1er. du Catalogue de vente de sa bibliothèque, 1800, in-8°. W—s.

OELSCHLÆGER, *V.* OLEARIUS.

OENOMAUS, philosophe cynique, né à Gadara en Syrie, florissait sous l'empereur Adrien. Les principes de sa secte, la vie de Diogène et celle de Cratès, exercèrent sa plume. Comme Horace, il reconnut dans le chantre d'Achille et d'Ulysse un précepteur de morale, dont le langage avait à-la-fois plus de charme et d'autorité que celui de Chrysippe et de Crantor; et il composa un Traité *de la philosophie d'Homère.* De tous ces écrits, le titre seul est venu jusqu'à nous. OEnomaüs, porté à la raillerie, n'épargna pas même, dans ses sarcasmes, la secte à laquelle il appartenait. Sur ce fondement, et d'après la licence de ses opinions religieuses, quelques auteurs ont pensé mal-à-propos qu'il fallait le compter parmi les Épicuriens. OEnomaüs, ajoutent quelques autres, avait été trompé par l'oracle de Delphes: il s'en vengea, en mettant à nu le charlatanisme des prêtres d'Apollon, dans un livre qui avait pour titre *les Prestiges dévoilés.* On peut juger, par l'extrait qu'Eusèbe a donné (*Préparation évangélique*, livres 5 et 6) de cette diatribe contre les oracles,

qu'elle avait le mérite de cette malignité ingénieuse et hardie dont Lucien fut le modèle. Voy. la *Bibliothèque grecque* de Fabricius. F-T.

OENOPIDAS ou OENOPIDÈS de Chio, philosophe pythagoricien, était, suivant Platon, contemporain d'Anaxagore, et florissait par conséquent entre la soixante-dixième et la quatre-vingt-dixième olympiade (V^{e}. siècle avant J.-C.). Comme la plupart des sages de la primitive Grèce, il alla visiter ces prêtres de l'Égypte, qui conservaient mystérieusement le dépôt des connaissances humaines. A leur école, il se rendit habile dans les sciences naturelles; il aprofondit particulièrement la géométrie, et se fit un nom parmi les astronomes. Pour faciliter le calcul des corps célestes, il imagina le problème contenu dans la douzième proposition du premier livre des *Éléments* d'Euclide, et qui consiste à tirer une perpendiculaire droite, sur une ligne droite donnée infinie, d'un point donné hors de cette ligne. Proclus, dans son Commentaire sur ce même livre d'Euclide, fait encore honneur à OEnopidas du problème suivant, énoncé dans la vingt-troisième proposition : *Sur une ligne droite donnée, et un point étant donné en elle, construire un angle rectiligne égal à un angle rectiligne donné.* Un passage de Proclus, dans lequel on ne peut s'empêcher de soupçonner une altération, désigne à-la-fois OEnopidas, et un Hippocrate de Chio, qui aurait été postérieur à Anaxagore, comme les inventeurs de la quadrature de la lunule (*V.* HIPPOCRATE, XX, 419). Quoi que l'on décide à ce sujet, on doit dépouiller OEnopidas du mérite que lui accorde Diodore de Sicile, d'avoir découvert le premier l'obliquité de l'écliptique et le mouvement propre du soleil dans ce cercle : cette observation astronomique avait été avant lui communiquée par les Égyptiens à Thalès, à Pythagore, à Anaximandre, et à bien d'autres. Peut-être OEnopidas avait-il aussi rapporté d'Égypte son explication de l'inondation du Nil, qu'il attribuait à la quantité d'eau que contient naturellement ce fleuve, ajoutant que ces eaux étaient réduites et absorbées, aux approches de l'hiver, par la chaleur souterraine inhérente à la terre. La physique d'OEnopidas n'était ni plus ni moins erronée que celle de tous ses contemporains. Il indiquait l'air et le feu comme principes de la matière : il prétendait que la voie lactée avait été jadis la route du soleil ; mais que l'horreur de cet astre pour le festin de Thyeste l'avait poussé dans une direction opposée, celle qu'on observe aujourd'hui dans le zodiaque. OEnopidas eut une idée plus utile en établissant un cycle au bout duquel les révolutions solaires et lunaires devaient être d'accord : il faisait l'année solaire de 365 jours et 8 heures, erreur corrigée depuis par Méton. OEnopidas fit graver sur une table d'airain la série de ses calculs astronomiques appliqués à une période de 59 ans : c'était-là, selon lui, la *grande année*, par laquelle les anciens entendaient le retour de deux ou plusieurs astres au même point du ciel. Le disciple de Pythagore attachait à cette table une haute importance : il la consacra dans l'enceinte des jeux olympiques, pour qu'elle pût servir aux usages publics.

F—T.

OERN (NICOLAS), Lapon, se fit connaître par plusieurs aventures, et composa des livres. Il était né dans le dix-septième siècle, et avait eu occasion d'acquérir plus d'instruction

que n'en ont ordinairement ses compatriotes. Charles XI, qui voulait se servir de lui pour introduire en Laponie la langue suédoise et la connaissance de l'Evangile, lui fit faire quelques études à Stockholm, où il avait été amené jeune, et l'envoya ensuite à l'université de Wittemberg. Ordonné prêtre à son retour, Oern alla en effet prêcher la foi à ses compatriotes: mais bientôt dégoûté de leur genre de vie, et voulant se faire un nom, il entreprit des voyages; et après avoir parcouru plusieurs pays, il s'arrêta en Allemagne, où il prit le titre de prince de Laponie. Il fut présenté à Louis XIV, en 1706. Une princesse allemande qu'il avait su captiver, lui promit de l'épouser; mais on fit des recherches sur son origine, avant que le mariage fût conclu; et la fraude ayant été découverte, le prétendu prince fut chassé. Il passa en Russie, où, livré à la crapule, sa mauvaise conduite le fit enfermer, en 1715, dans les prisons d'Astracan. Les uns prétendent qu'il y mourut; d'autres rapportent qu'il eut recours à l'intercession du roi d'Angleterre, qui parvint à le délivrer, et qu'il continua ses courses pendant quelques années encore. Il se vantait d'avoir appris le français en un mois, le russe en six semaines, et le calmouk en vingt-huit jours: il savait aussi le persan, le monghol et le romaïque. On a de Nicolas Oern, deux ouvrages allemands, qu'il composa pendant ses voyages; le premier parut en 1707, et contient une *Description de la Laponie*, in-12; le second, imprimé en 1708, a pour titre: *Lettres du fameux Voyageur et prince lapon, Nicolas Oern, écrites pendant ses voyages à ses compatriotes*, in-4°.; tous deux sont en allemand. Voy. Warmholtz, vol. 17, *Biblioth. historique de Suède*, tome I, pag. 261; et Hallebeck, *Dissertatio historica de Nic. OErn, se principem Laponiæ professo*, Lund, 1808, in-4°. de 10 pag. C—AU.

OERNHIELM ou ORNSJOELMS (CLAUDE), appelé d'abord *Arrhenius*, historien suédois, naquit dans la Gothie orientale, en 1625: il fit ses études à Upsal, et visita ensuite les pays étrangers. A son retour, il fut nommé professeur d'histoire, puis secrétaire du roi, historiographe et assesseur du collége des antiquités. Sous le rapport des recherches sur l'histoire ecclésiastique de la Suède, Oernhielm surpassa, suivant l'avis du baron Shering Rosenhane (*Discours sur les progrès de l'histoire nationale*), tous les savants qui l'avaient précédé dans cette carrière; et même parmi ceux qui lui ont succédé, la plupart, au lieu d'embrasser un champ aussi vaste, se sont bornés à en cultiver une portion. Il mourut en 1695. On a de lui: I. *S^{ti}. Anscharii vita genuina, observationibus illustrata*, Stockholm, 1677. II. *Sueonum Gothorumque historiæ eccles. libri IV priores*, ibid., 1689, in-4°. III. *Vita heroïs Ponti de la Gardie*, Leipzig, 1690, in-4°. IV. *Bullarium romanum, h. e., compages epistolarum quas superioribus sæculis pontifices romani ad reges Sueciæ, proceres, archiepiscopos, etc., scripserunt.* Il est aussi auteur de plusieurs Dissertations, telles que, *De summâ magistratûs indole*, Upsal, 1671; *De origine gentium novi orbis*, ibid., 1676; *De strenis*, Stockholm, 1680; *De monarchiis orbis*, ibid., 1683;

(1) *Mémoires de l'acad. des belles-lettres, hist. et antiq.*, tom. V, Stockholm, 1796.

Historia linguæ sanctæ, Upsal, 1683, et d'un court Éloge d'Olaus Verelius. Il a laissé manuscrite une Traduction de l'histoire des Goths et Lombards, publiée en italien par E. Tesoro, intitulée : *Del regno d'Italia sotto i Barbari*. Un professeur d'Upsal, Lagerloef, a donné en latin un Éloge d'Oernhielm, Upsal, 1696, in-4°. D—G.

OERNSCHOELD (PIERRE-ABRAHAM, baron d'), mérite une place parmi les hommes remarquables de la Suède, sa patrie, pour y avoir introduit une branche d'industrie très-importante. Vers le milieu du dernier siècle, étant gouverneur des districts du Norrland, situés entre la Norvége et le golfe de Botnie, il conçut le projet d'y faire cultiver le lin, et d'engager les habitants à fabriquer des toiles. Il distribua des graines dans plusieurs communes; et cette nouvelle culture réussit au-delà de ses espérances. Pour faciliter l'établissement des ateliers de fabrication parmi les paysans, il fit venir des ouvriers habiles, répandit des livres élémentaires, et engagea le gouvernement à décerner des primes. Il ne fut pas moins heureux dans cette partie de son entreprise. Les paysans ayant appris à filer et à tisser, se livrèrent à ce travail pendant la saison-morte, qui est très-longue dans leur pays, et perfectionnèrent peu-à-peu les produits de leur industrie, au point que tout le royaume voulut s'en fournir. Les toiles étrangères y sont depuis ce moment devenues inutiles, et ne chargent plus le tableau des importations de la Suède. Il en résulta une économie nationale de plusieurs millions par an. Le baron d'Oernschoeld ne quitta le gouvernement de Norrland qu'au bout de vingt années environ, et obtint celui de Sudermanie. Il mourut à Nykoeping, où il résidait en sa qualité de gouverneur. C—AU.

OERTEL. *V.* ORTELL.

OESER (ADAM-FRÉDÉRIC), peintre, mouleur et graveur, naquit à Presbourg, en 1717. Après avoir fréquenté l'académie de peinture de Vienne, il entra chez Raphaël Donner, habile sculpteur de cette capitale, qui lui apprit l'art de modeler, et lui inspira le goût de la connaissance de l'antique. Il se rendit, en 1739, à Dresde, qu'habitaient alors Dietrich et Raphaël Mengs; il décora cette ville de plusieurs beaux ouvrages à l'huile et à fresque. Il se lia de la plus étroite amitié avec Winckelmann; et ce fut lui qui dirigea les premiers pas du savant dans la connaissance de l'art des anciens, ainsi que le reconnaît Winckelmann lui-même dans son premier écrit ***Sur l'imitation des ouvrages des Grecs, dans la peinture et la sculpture.*** Nommé successivement professeur de la nouvelle académie des arts de Dresde, et directeur de celle de Leipzig, il vint s'établir dans cette dernière ville, en 1764. Le nombre d'ouvrages qu'il produisit, est considérable; et ils ont visiblement influé sur les différentes branches des arts qu'il enseignait. Plusieurs édifices publics et particuliers furent enrichis de ses compositions, tant à l'huile qu'à fresque, parmi lesquelles les connaisseurs font un cas particulier du plafond de la salle de comédie, et de ceux de la maison du conseiller-privé de guerre, Muller, dans lesquels il a traité l'allégorie d'une manière neuve et savante. On cite encore les tableaux qui décorent la nouvelle église de Saint-Nicolas. Hagedorn, dans ses *Réflexions sur la*

Peinture, parle d'un tableau de lui, représentant la *Pythonisse d'Endor*, dans lequel l'artiste, en suivant une marche différente de celle de tous ses devanciers, a su traiter ce sujet terrible avec un véritable génie. La prêtresse est jeune et belle; et le contraste de sa beauté avec la solennité de son action, ajoute encore à la terreur de cette scène: on sent que Saül est frappé par la seule main de Dieu. Ce tableau, composé de quatre figures, est d'une ordonnance simple, et d'une couleur chaude; il fait partie du cabinet de M. Winckler. C'est au ciseau d'OEser qu'on doit la statue de l'Électeur, placée sur l'esplanade de la porte de Saint-Pierre, à Leipzig; le Tombeau de la reine Mathilde, de Danemark, érigé dans les jardins de Zelle; et surtout le petit monument élevé à la mémoire du poète Gellert, dans les jardins d'un particulier de Leipzig. Ce dernier ouvrage obtint le suffrage de Pigalle, lorsque ce statuaire se rendait à Berlin, à la demande du Grand-Frédéric. Les dessins coloriés d'OEser sont très-recherchés. Comme graveur au burin, c'est à lui que l'on doit un meilleur goût dans les ornements des livres, objet qui fait un des revenus les plus importants du commerce de Leipzig. Ses eaux-fortes, distinguées par la finesse du travail et l'esprit de la composition, sont exécutées d'une manière très-pittoresque; on peut en voir le détail dans le *Manuel des amateurs de l'art*, de Huber et Rost, auxquels le gendre de l'artiste l'avait communiqué. OEser mourut à Leipzig, le 18 mars 1799. — Son fils, Frédéric-Louis OESER, mort le 15 mai 1792, âgé seulement de quarante ans, peignait aussi, principalement à l'aquarelle et au lavis: on a de lui des paysages fort agréables, dans le genre de Gessner. P—s.

OETINGER (FRÉDÉRIC-CHRISTOPHE), savant philologue, naquit en 1702, à Goppingen, dans le duché de Würtemberg, et fréquenta successivement les académies de Tubingue, de Iéna et de Leipzig, où il acheva ses études. Il fut employé quelque temps, pour le comte de Zinzindorf, à une nouvelle traduction des Livres saints, et revint à Tubingue, où il obtint la place de répétiteur au séminaire. Nommé ensuite lecteur en théologie, à l'université de Halle, il se démit de cet emploi, afin de pouvoir satisfaire plus librement sa passion pour les voyages, et se rendit en Hollande, où il se lia avec les théologiens les plus distingués. A son retour dans le Würtemberg, il fut nommé, en 1738, pasteur à Hirschau, et devint bientôt le chef des Piétistes, dans cette partie de l'Allemagne. L'étude qu'il fit des ouvrages de Jacob Boehm, et de quelques autres théosophes, en exaltant ses idées, accrut son penchant naturel pour le mysticisme et pour les visions. Il adopta la plupart des rêveries du fameux Swedenborg, qu'il regardait comme un inspiré (*V.* SWEDENBORG), et traduisit ses œuvres en allemand (Leipzig, 1765, 2 vol. in-8°.) Cette traduction, à laquelle il ajouta des notes plus singulières que le texte, lui ayant attiré des reproches de la part des supérieurs ecclésiastiques, il prit la résolution de ne plus rien publier; mais ses partisans, dont le nombre s'accroissait chaque jour, recueillaient avec empressement tous les écrits qui sortaient de sa plume, et les conservaient religieusement. OEtinger, après avoir rem-

pli, dans différentes villes, les fonctions du pastorat, avait été nommé, en 1752, surintendant des églises de l'arrondissement de Weimberg, et ensuite de Herrenberg. Il fut enfin élevé à la dignité de prélat à Murhard, et mourut en cette ville, le 10 février 1782, dans un âge avancé. Il avait une érudition variée, mais un peu indigeste; et son style est si obscur, que tous ceux qui lisent ses ouvrages ne peuvent pas se flatter de les comprendre. C'était d'ailleurs un excellent homme, affable, modeste, généreux, et inébranlable dans sa confiance en Dieu; de sorte qu'il ne montrait pas la moindre frayeur dans les circonstances où ceux qui se moquaient de ses principes, étaient loin d'être rassurés. Il s'était occupé long-temps et avec ardeur de la transmutation des métaux; et il avait découvert différentes préparations utiles, qu'il distribuait aux pauvres. On a beaucoup d'ouvrages d'OEtinger, la plupart écrits en allemand, et peu connus, si ce n'est de ses sectateurs; les principaux sont : I. Le *Droit jugement de Dieu, dans la traduction, l'analyse et l'explication courte et claire du livre de Job*, Eslingen, 1748, in-8°. II. La *Vérité du sens commun dans l'explication des Proverbes et de l'Ecclésiaste de Salomon*, ou le meilleur livre de ménage et de morale, Stutgard, 1751, in-8°. III. L'*Age d'or*, ou *Recueil de considérations importantes*, Tubingen, 1761, 2 part. in-8°. IV. La *Philosophie des anciens, reparaissant dans l'âge d'or*, ouvrage où l'on traite des commencements invisibles de l'esprit formateur dans les plantes, etc., ibid., 1762, in-8°. V. La *Philosophie terrestre* de Swedenborg, de Malebranche, de Newton, de Cluver, de Wolf, de Ploucquet, de Baglivi et de Fricker, *comparée avec la philosophie céleste d'Ezéchiel*, ibid., 1765, in-8°. VI. *Dictionnaire biblique et emblématique*, opposé à celui de Teller, ainsi qu'à d'autres explications fausses des Saintes-Ecritures, (Heilbron), 1776, in-8°. On peut consulter, pour plus de détails, le *Dictionnaire des savants Würtembergeois*, par Moser, p. 63 et 144, et le *Dictionnaire historique* de Baur, IV, 112-14. W—s.

OETTER (Samuel-Guillaume), historien, né le 26 décembre 1720, à Golderonach dans le margraviat de Bareuth, fit ses études à Erlang, et, ayant été promu au saint ministère, fut nommé, à l'âge de vingt-cinq ans, co-recteur du gymnase de cette ville. Il obtint, en 1749, une vocation pour Linden, d'où il passa, en 1762, à Makterlebach. Ses productions historiques l'ayant fait connaître d'une manière avantageuse, il fut décoré du titre d'historiographe de Brandebourg, Anspach et Bareuth, et nommé membre du conseil consistorial de son arrondissement. Il mourut dans la paroisse de Makterlebach, le 7 janvier 1792, laissant la réputation d'un savant critique, et d'un homme de bien. OEtter était membre de la plupart des sociétés littéraires de l'Allemagne; et il avait une correspondance très-étendue avec des hommes d'état et des savants, qui s'empressaient de le consulter. Il avait de vastes connaissances dans l'histoire, la diplomatique, et les antiquités, particulièrement de la Franconie; et il a éclairci un grand nombre de faits obscurs : mais il manquait de goût, et montrait beaucoup trop de confiance dans la science, si vaine et si conjecturale, des étymologies. Outre

des dissertations dans le *Journal de Bareuth*, depuis l'année 1766, on cite de lui : I. *De Memorabilibus bibliothecæ monasterii S. Jodoci*, Erlang, 1746, in-4°. Cette bibliothèque, remarquable surtout par une belle suite d'éditions rares de la Bible, fait aujourd'hui partie de celle de Bareuth. Les ouvrages suivants d'OEtter sont en allemand : II. *Collection* de diverses Notices sur toutes les parties de la science historique, ibid. 1747, 2 vol. in-8°., III. *Essai d'une histoire des burgraves et des margraves de Brandebourg, en Franconie*, fondée sur les monnaies, les sceaux et les documents, Francfort, 1751-58, 2 vol. in-8°. fig. Cet ouvrage est très-estimé. IV. *Bibliothèque historique*, Nuremberg, 1752, in-8°. V. *Recherches sur la question* : Pourquoi Hérode fit-il revêtir Jésus-Christ d'une robe blanche? ibid. 1761, in-4°. VI. *Amusements hebdomadaires* sur la science héraldique, Augsbourg, 1762-65, huit part., in-4°., fig. VII. *Explication de quelques circonstances de la Passion de Jésus-Christ*, Francfort, 1766, in-4°. VIII. *Essai d'une explication solide touchant les MINISTERIALES IMPERII*, ibid., 1766, in-4°. IX. *La médecine en Allemagne*, dans l'antiquité, et au moyen âge, exposée par des faits historiques, Nuremberg, 1777, in-8°.; Supplément, ibid., 1790, in-8°. X. *Considérations historiques sur les armes de la maison de Hohenlohe*, ibid., 1780, in-8°. Le fils d'OEtter a publié une *Notice* sur sa vie, 1792, in-8°. On peut encore consulter, pour plus de détails, le *Nécrologe* de Schlichtegroll, année 1792, I, 51-60, et *Bareuth littéraire*, par Fikenscher, VI, 173-180. W—s.

OEUVRE (JACQUES DE L'), prêtre du diocèse de Coutances, n'est connu que par l'édition de Plaute *ad usum Delphini*, qu'il donna, en 1679, sous le nom d'*Operarius*. Ce travail n'a obtenu que peu d'estime. Comme Moréri l'a déjà remarqué, Camusat s'est trompé, lorsqu'il a prétendu, contre Baillet, qu'*Operarius*, l'éditeur de Plaute, s'appelait Douvrier. Il n'avait apparemment pas jeté les yeux sur l'épître dédicatoire qui est signée De l'OEuvre. Douvrier était un littérateur de la même époque. Chapelain a dit de lui dans ses *Mélanges* : « Il a de l'esprit naturel, » quelque savoir, un style latin pur » et très-fleuri ; et pour le français, » il ne l'a pas moins bon que son » compatriote Sorbière. Personne ne » fait mieux que lui des inscriptions » latines pour des tombeaux; il s'est » aussi adonné à faire des devises, » où il ne rencontre pas mal, sans » savoir pourtant les règles, à » ce qu'il dit lui-même, etc. » C'est ce Douvrier qui est auteur de la fameuse devise : *Nec pluribus impar*, que Louis XIV porta longtemps. B—ss.

OEXMELIN (ALEXANDRE-OLIVIER), voyageur et historien, était probablement flamand d'origine. Il arriva, au mois de juillet 1666, à la Tortue, en Amérique, comme engagé de la compagnie des Indes-Occidentales, et y fut vendu trente écus à un habitant. Ayant servi trois ans, il prit parti avec les flibustiers, et resta dans leur troupe jusqu'en 1674, s'associant à toutes leurs courses. Il profita de l'occasion d'un navire hollandais, pour repasser en Europe, remerciant Dieu, dit-il, de l'avoir retiré de ce misérable genre de vie : c'était la première occasion qui s'en présentait. Il fit ensuite trois

autres voyages en Amérique, tant avec les Hollandais qu'avec les Espagnols; et il eut le temps d'y acquérir une plus ample connaissance de toutes les choses qu'il avait vues la première fois : il fut présent à la prise de Carthagène, en 1697. Plusieurs passages de son récit donnent lieu de présumer qu'il exerçait la profession de chirurgien. Ses manuscrits étant tombés dans les mains de Frontignières, celui-ci les publia sous ce titre : *Histoire des aventuriers qui se sont signalés dans les Indes, contenant ce qu'ils ont fait de plus remarquable; avec la vie, les mœurs et les coutumes des boucaniers, et des habitans de Saint-Domingue et de la Tortue; une description exacte de ces lieux*, etc. Paris, 1686, 2 vol. in-12. L'éditeur fit imprimer ce livre comme traduit de l'anglais; mais la préface ne dit rien de cette particularité : il n'en est pas question non plus dans une nouvelle édition qui parut à Trévoux, 1744; ibid., 1775, 4 vol. in-12, avec des cartes et des planches. Le tome III contient le *Voyage de Raveneau de Lussan, à la mer du Sud*, et le tome IV, *l'Histoire des pirates anglais;* ouvrages qui avaient déjà paru séparément. Le ton de vérité qui règne dans les récits d'OExmelin, les fait lire avec plaisir. On souhaiterait plus d'ordre dans la narration; mais son livre n'en est pas moins précieux par les détails qu'il donne sur les flibustiers. E—s.

OFFA, roi de Mercie, le plus considérable des royaumes qui composaient l'heptarchie anglaise, succéda, l'an 757, à Ethelbald, son oncle. Il marcha aussitôt contre Beorured, qu'une partie de l'armée avait élu roi, et lui livra une bataille, dans laquelle on croit que l'usurpateur périt. A l'exemple de ses prédécesseurs, Offa fit la guerre aux autres monarques de l'heptarchie, afin de les obliger à reconnaître sa suzeraineté; mais, tandis qu'il combattait pour soutenir ce droit chimérique, les Gallois pénétrèrent dans la Mercie, dont ils ravagèrent plusieurs provinces. Offa se hâta de traiter avec les princes anglais, et vint attaquer les Gallois, qu'il repoussa jusque derrière la Saverne; et pour prévenir toute nouvelle incursion de leur part, il creusa un large fossé qui séparait ses états du pays de Galles. Humilié de voir les évêques de Mercie sous la juridiction de l'archevêque de Canterbury, il sollicita de la cour de Rome, et obtint, en 785, l'érection du siége de Lichtfield en archevêché. L'année suivante, il associa au trône son fils Egfrid, et maria sa fille Edburge au roi de Wessex. Quelque temps après, Ethelbert, roi d'Estanglie, demanda à Offa la main d'Adelfride, sa fille cadette, et fut reçu à la cour de Mercie avec de grands témoignages d'affection. Mais l'ambitieux Offa, cédant aux suggestions de son épouse, fit assassiner ce jeune prince, et s'empara de ses états, qui furent réunis irrévocablement à la Mercie. Les remords que lui causait le souvenir de ce crime, le déterminèrent à se rendre à Rome, en 794, pour implorer son pardon du souverain pontife, qui le déclara absous, à la condition qu'il ferait des aumônes aux églises et aux monastères. Offa accrut, en outre, les revenus du collége anglais, fondé à Rome par Ina, roi de Wessex, au moyen d'une taxe sur les maisons de la Mercie et de l'Estanglie, connue sous le nom de *denier de saint Pierre*, parce que le produit s'en versait chaque année

à Rome, le jour de la fête de saint Pierre-ès-liens, et qui a continué d'être perçue jusqu'à l'époque où Henri VIII se sépara de l'Église romaine. Il obtint la canonisation de saint Alban; et à son retour dans ses états, il fit bâtir une église et un monastère, sous son invocation, dans la ville de Verulam, qui prit le nom de ce premier martyr de l'Angleterre. Offa signala aussi son règne par le recueil des lois qui régissaient ses états, et que l'on retrouve, en grande partie, dans le code anglo-saxon, publié depuis par Alfred le Grand. (*V.* ALFRED.) Ce prince mourut en 796, après un règne de trente-neuf ans, et eut pour successeur son fils Egfrid, qui ne lui survécut que quelques mois. On voit plusieurs de ses lettres à Charlemagne, avec lequel il était très-lié, dans une *Vie* d'Offa, d'ailleurs pleine de détails fabuleux, imprimée dans l'*Appendix* de l'Histoire de Matthieu Paris (*V.* MATTHIEU). W—s.

O-FLAHERTY. *V.* FLAHERTY.

OFTERDINGEN (HENRI D'), célèbre *minnesinger* ou troubadour allemand, était né dans la Saxe, vers la fin du XIIe. siècle. Suivant l'usage des poètes contemporains, il allait dans les châteaux réciter ses productions, et ranimer la gaîté des convives par ses chants. On sait qu'Ofterdingen passa une partie de sa vie à la cour de Léopold VII, duc d'Autriche, et qu'il remporta, en 1207 (ou, selon d'autres, en 1223), la couronne poétique à la fête qui eut lieu au château de la Wartbourg, près d'Eisenach (*V.* Wolfram d'ESCHENBACH, XIII, 288). On lui a quelquefois attribué la plus grande partie des fabliaux réunis sous ce titre : *Heldenbuch*, c'est-à-dire, le livre des héros. D'autres croient qu'il n'a fourni que le chant du roi Laurin; mais il est possible que ce soit lui qui ait recueilli cette collection d'aventures et de faits merveilleux, qui est pour l'Allemagne ce qu'est pour la France la *Chronique* de Turpin, ou le *Roman* des douze pairs. Elle a été imprimée, pour la première fois, à Haguenau, en 1509, petit in-fol. Cette édition est très-rare. Les bibliographes allemands citent encore celles de Francfort, 1545, 1560, in-fol., et 1590, in-4°. (*V.* les *Analecta* de Freytag, 431.) V. Braguer a donné une analyse étendue de cet ouvrage dans le *Magasin littér. des temps anciens*, tom. IV, 1re. part., 106; et 2e., 74. On peut encore consulter le programme de Ch. G. Grabner, *de Libro heroïco*, Dresde, 1744, in-4°.; les *Notices d'anciens poëmes allemands*, par Adelung, Koenigsberg, 1796, in-8°.; et les auteurs cités par Rotermund, V, 999). W—s.

OGÉE (JEAN), ingénieur-géographe, naquit à Chaource, diocèse de Laon, le 25 mars 1728, de Nicolas Ogée, capitaine au régiment de Montereau infanterie. Il prit aussi le parti des armes, et fit la guerre de Flandre, dans la gendarmerie royale, jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748. Alors il quitta le service pour entrer dans les ponts-et-chaussées de Bretagne, d'abord comme ingénieur ordinaire, à Rennes et à Nantes, puis comme ingénieur-géographe de cette province. Il a beaucoup travaillé sur la géographie et la statistique de la Bretagne. Ses ouvrages sont : I. En 1768, une *Carte du comté nantais*, dédiée au duc d'Aiguillon. II. En 1771, une *Carte géographique de la Bretagne*, levée par ordre des états de cette province, avec approbation du conseil du roi. Cette carte, en quatre feuilles, est estimée. Elle a été contrefaite en Angleterre : on en

trouva plusieurs exemplaires à Quiberon, lors de la descente qui y fut faite en 1795. III. Une *Carte de la Bretagne*, réduite en une feuille. IV. Une *Carte itinéraire* de la même province. V. Un *Atlas itinéraire de la Bretagne*, Paris, 1769, in-4°. oblong, contenant les cartes particulières de tous les grands chemins de cette province, avec tous les objets remarquables qu'on y rencontre à une demi-lieue à droite et à gauche. VI. *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, dédié à la nation bretonne, Nantes, 1778, 1779 et 1780, 4 vol. in-4°.; ouvrage très-curieux, dont on peut voir l'analyse dans le *Journal encyclopédique* de mars, août et décembre 1779. C'est celui qui coûta le plus de soins et de veilles à son auteur; car il l'avait commencé en même temps que ses cartes. Toutes les notes historiques et d'intérêt local furent prises en fixant les positions géométriques. Guymar, dans ses *Annales nantaises*, prétend que les états de Bretagne, dont plusieurs membres ne se trouvaient pas flattés dans ce dictionnaire, s'opposèrent à sa circulation. Ogée, à la fin du tome IV, déclare que cet ouvrage a été rédigé par le sieur Grelier, âgé de 25 ans, maître-ès-arts en l'université de Nantes, depuis chargé de l'arrangement des archives de l'hôtel et communauté de cette ville. Il annonce un volume de supplément qui aurait contenu la rectification de toutes les erreurs, la table générale, etc.; mais ce volume n'a point paru. Le travail excessif et constant d'Ogée précipita la fin de ses jours. Il s'occupait de rassembler les matériaux d'une *Histoire de la ville de Nantes*, lorsqu'une longue maladie l'y enleva à ses amis, le 6 janvier 1789. A—T.

OGER, que l'on trouve aussi appelé Otger ou Autcaire, dans nos anciens annalistes, et que les romanciers qui se sont chargés d'embellir les hauts faits de Charlemagne, ont surnommé Oger le *Danois*, était originaire de l'Austrasie, et figura parmi les plus braves paladins de ces temps chevaleresques; il fut l'émule des Roland, des Renaud de Montauban, et de cet Olivier qui avait donné son nom à un chant militaire, qui long-temps après conduisit encore les soldats français à la victoire. Oger perdit les bonnes grâces de Charlemagne, en protégeant contre lui l'élévation des fils de Carloman: ayant échoué dans son projet, il chercha un asile contre le ressentiment du monarque, dans les états de Didier, roi des Lombards, où il trouva Hunaud d'Aquitaine, qui comme lui avait emporté de France des sentiments hostiles. Charlemagne, appelé en Italie, par le pape Adrien Ier., contre le roi lombard, assiégea ce dernier dans Pavie, et vint en même temps presser Oger, renfermé dans Vérone, avec la veuve et les enfants de Carloman. Oger fut forcé de se rendre, et ménagea son pardon. Mais bientôt las du métier des armes, on le vit s'enquérir des monastères qui suivaient la règle la plus sévère, et se faire recevoir parmi les religieux de Saint Faron, à Meaux, où il entraîna par son exemple Benoît, son ami. A leur prière, Charlemagne dota généreusement l'abbaye; et ils moururent dans la dernière moitié du neuvième siècle. Deux vers inscrits sur leur tombeau, monument curieux du moyen âge, indiquaient que Roland avait eu pour épouse Auda, la sœur d'Oger. Du-

chesne a prétendu que ce tombeau était celui d'un autre Oger, qui s'était retiré dans le même cloître, au milieu du onzième siècle; mais Mabillon a établi, dans ses Vies des Saints de l'ordre de saint Benoît, que ce monument fut érigé au guerrier de la cour de Charlemagne.

F—T j.

OGERON DE LA BOUERE (BERTRAND D'), fondateur de la colonie de Saint-Domingue, était né en Anjou, vers 1615. Depuis quinze ans, il servait comme capitaine dans le régiment de la marine, lorsqu'il se laissa entraîner, en 1656, par des aventuriers qui formaient une compagnie pour Ouatinigo, dans le continent de l'Amérique méridionale. Il avait employé une somme considérable à se fournir de tout ce qui était nécessaire à un grand établissement; mais, en arrivant à la Martinique, l'année suivante, il apprit qu'on l'avait trompé. Alors il résolut de s'établir dans cette île, et tâcha d'obtenir de Duparquet, qui en était gouverneur et propriétaire, tout le quartier du Cul-de-Sac (V. DUPARQUET, XII, 254). Ce terrain lui fut promis: cependant, quelque temps après, cette parole fut retirée; et Duparquet offrit à d'Ogeron le choix d'un autre emplacement. Celui-ci, piqué, profita des propositions de quelques boucaniers qui étaient venus de France avec lui, et les suivit à Saint-Domingue, avec tout son monde. Il fit naufrage en abordant à Léogane; toutes ses marchandises et ses provisions furent perdues. Se trouvant, par ce malheur, hors d'état de rien entreprendre, il donna la liberté à ses engagés, et se vit obligé de vivre, pendant quelque temps, avec les boucaniers, qui eurent pour lui beaucoup d'égards. Comme il avait envoyé à ses correspondants en France, l'ordre de lui expédier des marchandises à la Martinique, il alla dans cette île pour les recevoir; mais il découvrit alors qu'elles avaient été, par mégarde, vendues à perte. Cette nouvelle infortune l'obligea de repasser en France. Sa famille le croyait dégoûté des entreprises de mer; cependant il eut à peine pris quelques jours de repos, qu'il employa tout l'argent qu'il put recueillir, à engager des hommes, à fréter un navire, à le charger. Les marchandises, à son arrivée à Saint-Domingue, avaient baissé de prix: alors il transporte sa cargaison à la Jamaïque, où des commissaires infidèles le trompent si cruellement, qu'il n'en tire pas un sou; il s'embarque de nouveau pour la France. Sa famille met tout en œuvre afin de le dégoûter, et lui refuse tout secours pour une nouvelle expédition. Enfin, sa sœur, dont il était tendrement aimé, lui donna des fonds, et l'aida de son crédit. D'Ogeron lève aussitôt des hommes, et se hâte de passer à Saint-Domingue. Il commence au Port-Margot une petite habitation, et se transporte au Petit-Goave et à Léogane, où quelques habitants s'étaient établis depuis peu, après en avoir chassé les Espagnols. Sur sa seule réputation, ces deux postes ne tardèrent pas à se peupler; déjà il était connu comme le protecteur des malheureux. Il veut aussi fonder une habitation à la Jamaïque, chez les Anglais; il y perd son argent. Telle était sa situation, lorsque la compagnie des Indes-Occidentales jeta les yeux sur lui pour lui confier l'administration de la colonie française, et le fit agréer par le ministère. Ses provisions étaient da-

tées de février 1665. Ce ne fut pas tout d'un coup qu'il put faire reconnaître son autorité à la Tortue, où les boucaniers avaient leur principal établissement; il y parvint enfin par sa prudence, se fortifia dans son nouveau gouvernement, et entreprit d'occuper tous les hommes qu'il avait sous ses ordres, de faciliter à-la-fois le commerce de dehors et celui que les différents quartiers devaient avoir entre eux; enfin de mettre sa colonie en réputation. Ses projets furent mal secondés de la cour; mais la Tortue et la côte de Saint-Domingue n'en prirent pas moins une nouvelle face. En 1667, on lui envoya, sur sa demande, un certain nombre de filles. Un grand changement se fit bientôt remarquer dans la colonie: les liens du mariage adoucirent les mœurs des hommes; et les femmes montrèrent plus d'une fois le courage de leurs maris. Ogeron avait observé que quelques aventuriers ne continuaient de mener une vie errante et libertine que faute de secours pour commencer une habitation. Non-seulement il en informa la compagnie, qui, sur ses instances, avança de l'argent à ceux qui annonçaient le projet de s'attacher à la culture des terres, mais il ne ménagea point ses propres deniers, dans la même vue; et cette libéralité fut toujours sans intérêt. Ensuite, sous prétexte d'envoyer ses marchandises en France, il acheta deux navires, qui furent moins à lui qu'à ses habitants: chacun y embarquait ses denrées pour un fret modique. Au retour, Ogeron faisait publiquement étaler la cargaison; les colons prenaient des marchandises; il n'exigeait en paiement que la simple parole des acheteurs. Cette conduite lui gagna tous les cœurs, et lui ouvrit toutes les bourses. On accourait de toutes parts à la Tortue ou à Saint-Domingue. Insensiblement, toute cette partie de la côte septentrionale de l'île, qui est entre Port-Margot et le Port-de-Paix, se trouva peuplée. « Il y avait, dit » Ogeron, dans un Mémoire qu'il fit » présenter à la cour, en 1669, » environ quatre cents hommes à » la Tortue et sur la côte de Saint- » Domingue, lorsque j'en fus nommé gouverneur, il y a quatre ans. » On en compte aujourd'hui plus » de quinze cents; et cette augmentation est arrivée pendant la guerre, » malgré la difficulté de faire venir » des engagés. J'y ai fait passer, » chaque année, à mes propres frais, » trois cents personnes. » Il expose ensuite l'avantage de sa colonie, qui fournit au roi des hommes aguerris, et tient en échec les Anglais de la Jamaïque. Il propose de faire un établissement à la partie de la Floride que les Anglais ont nommée *Caroline*, et dont les Français avaient eu jadis la possession: on en tirerait des vivres; on dominerait le canal de Bahama; ce serait un moyen de mettre une digue à la puissance anglaise, qui devenait excessive dans ces mers. Rien n'était si sage: les événements l'ont prouvé. Mais la cour, qui n'envoyait pas même à Ogeron la quantité de poudre dont il avait besoin, négligea ses projets. En 1670, ses sages mesures apaisèrent la colonie, soulevée par l'interdiction du commerce avec les étrangers. Pour occuper les hommes qui pouvaient porter les armes, il entreprit quelques expéditions, qui n'eurent pas toutes le même succès. Il voulait profiter de la guerre de 1673, entre la France et l'Espagne, pour enlever à cette puissance tout ce qui lui res-



tait de l'île Saint-Domingue. Il avait commencé l'exécution de ce dessein, en s'emparant de plusieurs ports occupés par les Espagnols : il y envoyait des colonies qui prospéraient. Toutes ses vues furent dérangées par l'érection d'une nouvelle compagnie, qui prit la place de celle des Indes-Occidentales. A la première nouvelle de ce changement, il accourut en France, dans la seule idée d'y faire goûter ses plans, qui tendaient à l'accroissement de la colonie, sans grande dépense de la part de la métropole; et les avantages que celle-ci devait en retirer, étaient immenses. Arrivé à Paris avec une lienterie invétérée, dont ses dernières fatigues avaient augmenté le danger, il y mourut, vers la fin de 1676, sans qu'il eût pu voir le roi ni le ministre. La compagnie des Indes-Occidentales lui était redevable de grosses sommes, dont il paraît qu'il n'est jamais rien revenu à ses héritiers. « Toute la France, dit le P. Charle-» voix, fut surprise de voir mourir » assez pauvre un homme à qui les » occasions n'avaient pas manqué » pour amasser légitimement de gran-» des richesses; mais il mourut avec » une réputation d'autant plus dis-» tinguée, qu'ayant toujours été mal-» heureux dans toutes ses entrepri-» ses, il n'y avait rien eu dans sa » conduite à donner à la fortune. » La colonie d'Ogeron continua de devoir son accroissement aux principes qu'il avait établis, et qui furent maintenus par Poincy son neveu, qu'on lui donna pour successeur.
E—s.

OGIER (Charles), littérateur et poète latin estimable, naquit à Paris, vers la fin de l'année 1595. Après avoir terminé ses études avec succès, il se rendit à Valence pour suivre les leçons de Jules Pacio, célèbre professeur à l'université de cette ville, et y prit ses degrés en droit. Il fréquenta quelque temps le barreau de Paris; mais dégoûté de la profession d'avocat, il accepta la place de secrétaire du comte d'Avaux, nommé ambassadeur près des cours du Nord, et l'accompagna en Suède, en Danemark et en Pologne. Au retour de ce voyage, Ogier, malade et ennuyé du monde, prit la résolution de se retirer dans une maison de chartreux; mais, d'après les conseils de ses amis, il entra chez les génovéfains, où il passa plusieurs années dans un état continuel de souffrances. Enfin, craignant d'être à charge à ses hôtes, il se fit reporter dans la maison de son père, et y mourut peu après, le 11 août 1654. Il fut enterré dans l'église de Saint-Jean-en-Grève, où l'on voyait sur sa tombe l'épitaphe qu'il s'était composée quelques mois avant sa mort. Ogier avait beaucoup d'érudition: il réussissait dans la poésie latine; et on a de lui diverses pièces de vers adressées la plupart à ses amis, au nombre desquels il comptait H. Dupuy, les PP. Petau et Vavasseur, la savante demoiselle de Gournai, etc. Le journal qu'il avait rédigé de son voyage au Nord, a été publié par son frère, dont l'article suit; il a pour titre: *Ephemerides sive iter Danicum, Suecicum, Polonicum*, etc., Paris, 1656, in-8°. On y trouve, dit l'abbé Goujet, des détails minutieux; mais il contient aussi des particularités curieuses sur les pays qu'Ogier avait parcourus : les descriptions sont entre-mêlées de vers; et l'éditeur a rassemblé, à la fin du volume, quelques lettres de Nicolas Bourbon, du comte d'Avaux, et les poésies d'Ogier, relatives à l'ambassade du

comte. — Ogier (François), frère cadet du précédent, annonça, dès sa première jeunesse, un goût très-vif pour la littérature. Il embrassa l'état ecclésiastique, et se fit bientôt connaître par son talent pour la chaire, qui lui valut quelques bénéfices, et le titre de prédicateur du roi. Il n'avait cependant pas renoncé à la culture des lettres; et il jouissait de la réputation d'un bel-esprit, ce qui le flattait beaucoup. Après avoir vengé les gens de lettres des injures du P. Garasse, qui les représentait tous comme des impies et des séditieux (*V.* Garasse, XVI, 428), il prit la défense de Balzac, attaqué de la manière la plus violente, par le P. Goulu, général des Feuillants (*V.* Balzac et Goulu). Le prieur Ogier répondit à celui-ci par une pièce qui fut trouvée si belle, que Balzac eut, dit-on, la faiblesse de vouloir passer pour en être l'auteur (1). Ogier n'eut pas le courage de faire le sacrifice qu'on lui demandait; et il aima mieux se brouiller avec son ami. Il remplaça son frère dans la confiance du comte d'Avaux, qu'il accompagna, en 1648, au congrès de Munster. Il revint à Paris l'année suivante, et parut encore quelques années avec éclat, dans les principales chaires de la capitale. Il renonça enfin à la prédication; mais il ne cessa pas de cultiver la littérature, qui avait été pour lui une source de jouissances. Il mourut, dans un âge avancé, le 28 juin 1670. On a de lui: I. *Jugement et censure de la doctrine curieuse du P. Garasse*, Paris, 1623, in-8°. II. *Apologie pour Balzac*, ib., 1627, in-8°. III. Des *Lettres* écrites pendant le voyage de l'auteur en Allemagne, imprimé à la suite du *Voyage de Munster*, par A. Joly (*V.* Joly, XXI, 602). IV. *Actions publiques*, Paris, 1652-55, 2 vol. in-4°. C'est le recueil de ses sermons, oubliés depuis long-temps. Il y a joint l'Éloge du comte d'Avaux et les Oraisons funèbres de la comtesse de Soissons, de la duchesse de Longueville et de Louis XIII. V. *Inscription antique de la croix de l'abbaye de Grandmont*, ibid., 1658, in-8°. VI. La *Préface* de la traduction des *Héroïdes* d'Ovide, par l'abbé de Marolles, ibid. 1661, in-8°. Ogier nous apprend qu'il en avait traduit plusieurs dans sa jeunesse. VII. La première *Lettre apologétique* ou *Recueil des maximes véritables et importantes pour l'institution du Roi* (*Voy.* A. Joly, XXI, 602). VIII. Une *Lettre critique sur la Climène*, l'une des églogues de Segrais, imprimée avec une réponse de l'auteur, dans le *Segraisiana*, et dans les éditions des *OEuvres* de Segrais. IX. Des *Vers français*, dans les recueils du temps, et en particulier, dans les *Muses illustres* de Colletet le fils. W—s.

OGILBY, OGILVY ou OGLEBY (Jean), littérateur et imprimeur écossais, naquit, en 1600, à Edinbourg ou aux environs de cette ville, d'une bonne famille, ruinée par l'imprudence de son chef, père d'Ogilby, qui vécut long-temps en prison comme débiteur insolvable. Le jeune Ogilby, par son industrie, racheta la liberté de l'auteur de ses jours. Il acquit en peu de temps, dans

(1) Plusieurs personnes attribuent à Balzac les différentes réponses à l'écrit du P. Goulu, et notamment celle d'Ogier. De là l'erreur répétée, jusque dans la Biographie, art. Balzac, III, 298. Mais l'abbé d'Olivet s'explique à cet égard d'une manière positive : « Les amis de M. de Balzac, répliquèrent » pour lui (entre autres le prieur Ogier). Quant à M. » de Balzac, il ne fit rien paraître là-dessus que dix- » sept ans après; car son apologie faite par lui-même, » sous le titre de *Relation à Menandre*, ne parut » que dans ses *OEuvres diverses*, imprimées pour la » première fois en 1645. »

l'art de la danse, une habileté telle, qu'il en ouvrit une école, et devint un des maîtres les plus en vogue. Il conserva cette vogue, même après qu'un faux-pas, fait en dansant, l'eut rendu boiteux pour la vie. Wentworth, comte de Stafford, lord député d'Irlande, en 1633, l'employa dans sa maison, en qualité de maître à danser et de copiste; il en fit aussi un de ses gardes à cheval. C'est alors qu'Ogilby donna pour la première fois des preuves de son goût pour la poésie. Il fut nommé, vers cette époque, maître des divertissements en Irlande, et bâtit un petit théâtre à Dublin; mais, lorsque sa fortune paraissait le mieux établie, la rebellion qui éclata en 1641, lui ravit tuut-à-coup tout ce qu'il possédait, et mit même plusieurs fois sa vie en danger. La guerre étant terminée en Angleterre, il vint à Londres, manquant de tout, excepté du genre de courage dont il avait besoin. Quelques membres de l'université de Cambridge lui procurèrent des secours au moyen desquels il put recommencer en partie ses études, surtout celle du latin qu'il avait fort négligée. Il entreprit la traduction en vers de Virgile, qui fut terminée et publiée en 1650, en un gros volume in-8°., et réimprimée en 1654, in fol. Cette édition passait pour le plus beau livre qui fût sorti jusqu'alors des presses anglaises. Encouragé par le succès qu'obtint cette traduction, Ogilby apprit le grec à l'âge de 54 ans, exprès pour traduire les œuvres d'Homère, travail dans lequel il fut aidé par son ami Jacques Shirley. L'Iliade parut en 1660, et l'Odyssée en 1665. C'est en lisant l'Iliade d'Ogilby, que Pope enfant, séduit d'abord par les figures du livre, développa son goût pour la poésie; et quoiqu'il ait dit, par la suite, que ce traducteur était au-dessous de la critique, on voit, par son Homère, qu'il l'avait bien lu, et qu'il en avait beaucoup retenu. Les traductions d'Ogilby eurent une grande réputation de son temps, même sous le rapport de la poésie. En 1661, on le chargea de diriger la partie poétique des fêtes pour la solennité du couronnement de Charles II; c'est à cette occasion qu'il publia la description du cortége de S. M. (*Relation of his majesty's entertainment passing through the city of London to his coronation*, etc.), en dix feuilles in-fol. Il réimprima cet ouvrage en 1692, par l'ordre du roi, en un gros volume in-fol. avec de belles gravures, et les discours qui furent prononcés: on s'en est servi comme d'un modèle dans les couronnements suivans. Ogilby fut nommé, en 1662, maître des divertissements en Irlande, et fit élever un nouveau théâtre à Dublin. Sa mauvaise étoile l'ayant ramené à Londres, sa maison fut brûlée et toute sa fortune détruite par l'incendie de 1666. Tout autre homme que lui, même sans être poète, aurait été au moins découragé; mais, réduit par son malheur à ne posséder que quelques effets pour la valeur de 5 livres sterl., il travailla sur nouveaux frais, fit des traductions, des poèmes, et parvint pour la troisième fois à se créer une fortune. Il rebâtit sa maison, y établit une imprimerie, et fut nommé imprimeur cosmographe et géographe du roi. Ses ouvrages, ainsi que tous ceux qu'il a imprimés lui-même, sont exécutés avec un grand luxe typographique, et ornés de gravures par Hollar et d'autres artistes distingués. On peut dire sans trop d'injustice: tout en est beau,

Papier, dorure, images, caractère,
Hormis les vers, etc.

Ogilby mourut à Londres, le 4 septembre 1676. On a aussi de lui : I. Le *Portrait d'un cavalier*, (c'est-à-dire d'un *royaliste*), facétie en vers, et l'un de ses premiers ouvrages. II. Les *Fables d'Ésope paraphrasées, en vers*, 1er. vol., 1641, in-4°.; 2e. vol., 1665, in-fol., où se trouvent plusieurs fables de la composition d'Ogilby; il en parut une 2e. édit., en 1674, en 2 vol. in-8°. III. Une belle édition de la Bible anglaise, 1660, grand in-fol. IV. *La Matrone d'Éphèse*, et l'*Esclave romain*, poèmes héroïques. V. Un *Atlas*, en plusieurs volumes in-fol. VI. Le *Guide du voyageur*, ou *Fidèle description des routes*, 1674, in-fol.; cet ouvrage a été perfectionné depuis, par J. Bowen, par Senex, etc., et publié sous différents formats. C'est un modèle de précision topographique, qui ne fut imité sur le continent qu'environ un siècle après. VII. Diverses *cartes géographiques* de quelques états du continent, de Londres, et de la province d'Essex, qu'il dressa conjointement avec Guillaume Morgan. Ils publièrent aussi en société un *Itinéraire oriental*, 1689, in-8°; — une *Histoire et description de l'Asie*, contenant la Perse, l'Inde, etc., 1673, in-fol. — *Atlas chinensis*, ou Histoire de la Chine, avec la relation des ambassades de la compagnie des Indes, 1667, 1671, in-fol. (c'est une traduction de la compilation de Dapper); — *Histoire du Japon*, ibid., 1671, in-fol. — *Description de l'Afrique*, 1670, in-fol. *Histoire de l'Amérique*, 1671, in-fol., avec 122 planches qui valent mieux que le texte, suivant la *Biblioth. hist.* de Struve. L.

OGILVIE (Jean), écrivain écossais, né en 1733, se fit connaître dès sa première jeunesse, par un vrai talent en poésie. Une paraphrase en vers, du psaume CXLVIII, qu'il composa à seize ans, avait assez de mérite pour qu'on l'attribuât à des écrivains du premier ordre. Il fut destiné à la carrière ecclésiastique, et nommé ministre de Midmar, dans le comté d'Aberdeen : il occupa cette même cure pendant 55 ans, jusqu'à sa mort arrivée au commencement de 1814. Ogilvie est auteur des ouvrages suivants : Le *Jour du jugement*, poème, in-4°., 1759 ; — *Poèmes sur divers sujets*, in-4°., 1762 ; — la *Providence*, poème allégorique, in-4°., 1764 ; — la *Solitude*, ou *l'Élisée des poètes*, in-4°., 1766 ; — *Sermons sur divers sujets*, in-8°., 1767 ; — le *Paradis*, poème, in-4°., 1769 ; — *Observations philosophiques et critiques sur la composition*, 2 vol. in-8°., 1774 ; — *Poèmes sur divers sujets* (où sont compris ceux que l'on vient de citer), 2 volumes gr. in-8°., 1769 ; — *Rona*, poème, in-4°., 1777 ; — *Recherches sur les causes de l'incrédulité et du scepticisme*, in-8°., 1783 ; — la *Théologie de Platon*, *comparée avec les principes des philosophes orientaux et grecs*, in-8°., 1793 ; — *Britannia*, poème épique, précédé d'une *Dissertation critique sur le merveilleux dans l'épopée* (Epic machinery), in-4°., 1801 ; — *Examen du témoignage tiré des prophéties en faveur de la religion chrétienne*, sermon, in-8°., 1803. Ogilvie était membre de la société royale d'Édinbourg. L.

OGLETHORPE (Jacques-Édouard), militaire anglais, fondateur de la colonie de la Géor-

gie, dans l'Amérique septentrionale, était né à Londres, en 1698. Après avoir fait ses études à Oxford, il entra dans le régiment des gardes de la reine, et combattit en Allemagne, sous le prince Eugène et Marlborough. Rentré en Angleterre, il fut élu membre du parlement, et à divers intervalles représenta le bourg de Hasslemere en Surrey: il proposait ou appuyait constamment des mesures favorables au commerce ou utiles à l'humanité. Vers 1730, plusieurs particuliers riches formèrent une association pour fonder une colonie dans l'Amérique septentrionale, afin de procurer une subsistance honnête à quantité de malheureux qui avaient besoin de ce secours, et délivrer en même temps l'Angleterre d'une charge incommode. Les lettres patentes du roi leur accordèrent tout le terrain compris le long de la côte, au sud de la Caroline, entre la Savannah et l'Alabama, deux grands fleuves. La province prit le nom de Géorgie, de celui du monarque régnant. Le parlement accorda dix mille livres; et toute la nation s'empressa de contribuer à cette entreprise. Oglethorpe, qui était un des vingt-trois directeurs nommés par les actionnaires, s'embarqua le 6 novembre 1732 : il menait avec lui cent personnes de l'un et de l'autre sexe, choisies avec plus de soin qu'on n'en avait apporté précédemment dans ces sortes d'opérations. Le 15 janvier 1733, on attérit heureusement à la Caroline. Oglethorpe, qui avait le titre de commandant-général, s'occupa aussitôt de reconnaître l'emplacement convenable pour bâtir une ville; ensuite il conclut des traités d'alliance avec les indigènes, et visita l'intérieur, ainsi que le littoral, pour fixer les endroits favorables aux divers établissements. En 1734, il repassa en Angleterre avec plusieurs chefs indiens, qu'il présenta au roi; et, en 1736, il retourna en Géorgie, où une troupe d'émigrants de Saltzbourg étaient venus chercher un asile. Grâce à sa vigilance et à son activité, la colonie avait prospéré. En 1738, le nombre des maisons avait presque doublé dans la ville de Savannah; partout la culture avait augmenté; de nouvelles bourgades s'étaient élevées : l'industrie faisait des progrès, et surtout la plus grande union régnait entre les colons. Oglethorpe s'occupa de déterminer les limites de leur territoire et de celui des Espagnols, dont il sut prévenir les empiètements. La guerre ayant été déclarée, il alla les attaquer chez eux; une de ses tentatives ne fut pas heureuse : il revint en Angleterre, en 1743, et on voulut l'inculper pour ce mauvais résultat; il fut honorablement acquitté. La rébellion de 1745 éclata; Oglethorpe, qui avait été élevé au rang de major-général, fut chargé de poursuivre les rebelles d'Écosse: mais comme il ne put jamais les atteindre, on l'accusa de négligence; il fut mis en jugement, et absous. Cependant il ne fut plus employé dans les guerres suivantes. En 1750, il prit une part très-active à l'établissement des pêcheries anglaises dans le Nord. Ensuite, il éprouva des revers de fortune; et l'on a dit qu'il fut réduit, pour vivre, à exercer la médecine. A sa mort, arrivée le 30 juin 1785, il était le plus ancien général de l'armée. Pope et Thomson ont célébré Oglethorpe dans leurs écrits immortels; sa bienfaisance, ses talents, la vivacité de son esprit, ont aussi fourni des sujets d'éloges à d'autres au-

teurs. Le docteur Samuel Johnson lui offrit d'écrire sa vie; tant elle était riche en aventures remarquables. Ce fut Oglethorpe qui, en 1732, fit traduire, par l'université d'Oxford, la lettre arabe écrite par Job Salomon; et ses démarches contribuèrent à faire venir ce prince nègre en Angleterre (*V.* Job, XXI, 578). E—s.

OGODAI. *V.* Oktaï-khan.

O-HALLORAN (Silvestre), chirurgien anglais, étudia son art à Paris et à Londres, et fut auteur dès l'âge de vingt-un ans. On a de lui des ouvrages sur la médecine, sur la politique, et une *Histoire générale d'Irlande, jusqu'à la fin du douzième siècle*, ouvrage dans lequel il se montre quelquefois plus crédule qu'O-Flaherty (*V.* Niall, pag. 202 ci-dessus). Il est mort à Limerick, en 1807, âgé de soixante-dix-neuf ans. L.

OHSSON. *V.* Mouradgea.

OIHENART (Arnauld), historien, né à Mauléon, petite ville de l'Armagnac, se fit recevoir avocat au parlement de Navarre, et partagea ses loisirs entre les devoirs de sa profession et la recherche des antiquités des provinces méridionales. Le fruit de son travail est une description de la Gascogne et de la Navarre, qu'il publia sous ce titre: *Notitia utriusque Vasconiæ tùm Ibericæ, tùm Aquitanicæ, quà præter situm regionis et alia scitu digna, Navarræ regum, Vasconiæ principum, cæterarumque in iis insignium familiarum stemmata, ex probatis authoribus et vetustis monumentis exhibentur*, etc., Paris, 1638, in-4°.; rare et recherché. Les exemplaires avec la date de 1656, ne diffèrent des premiers que par le renouvellement du frontispice. Oihenart passe pour l'un des historiens les plus éclairés et les plus judicieux de son temps. On lui attribue encore: *Déclaration historique de l'injuste usurpation et rétention de la Navarre par les Espagnols*, 1625, in-4°.; cette pièce a été insérée dans le recueil *A. B. C.*, etc., tome VII. *Navarra injustè rea, sive de Navarræ regno contrà jus fasque occupato, expostulatio*. Ce traité est inédit; mais on en trouve un long extrait dans les *Mémoires pour l'histoire de la Navarre*, etc., par Aug. Galland (V. ce nom), aux *preuves*, pag. 107 et suiv. Enfin cet écrivain s'est aussi fait connaître comme poète, en publiant les *Proverbes basques, recueillis par le sieur d'Oihenart, plus les Poésies basques du même auteur*, Paris, 1657, in-8°. en deux parties, qui ont chacune leur pagination à part. La première, intitulée *Atsotisac edo refranac* (Adages basques), contient 537 proverbes, suivis de leur interprétation ou version littérale: dans la préface, l'auteur expose les principes généraux de la prononciation et de l'orthographe de cette langue singulière; cette partie a 94 pages: l'autre, qui en a 76, est intitulée *Oᵉⁿ. Gastaroa Nevrthizetan* (La jeunesse d'O. en vers basques). Elle contient quinze petites pièces ou chansons, un poème un peu plus étendu, et trois cantiques ou poésies religieuses, mais le tout sans traduction. La préface, en deux pages, donne quelques règles générales sur la versification basque; et le petit vocabulaire qui termine le volume (p. 68-75) offre l'interprétation de 117 mots qui ne sont usités que dans l'un ou l'autre des six dialectes que l'auteur reconnaît dans cet idiome, savoir ceux du Labourt, du Labourt Occidental, de la Basse-Navarre, de

la Soule, de la Soule méridionale, et de la Haute-Navarre. Nous sommes entrés dans ce détail, parce que ce livre, d'une extrême rareté, est demeuré inconnu à la plupart de ceux qui ont parlé de cette langue. W-s.

OISELAY (JEAN D'), poète français, oublié par Fauchet, et par nos anciens bibliothécaires, était du comté de Bourgogne, d'une des bonnes, anciennes et loyales familles du pays. Il accompagna le duc Charles-le-Téméraire, son souverain, au siége de Nanci; et, après la mort de ce prince, il revint dans la Comté, qui ne tarda pas d'être envahie par les Français. Il se signala, en 1481, à la défense du château d'Oiselay (1), attaqué par Charles d'Amboise; et ayant été fait prisonnier, il fut conduit en Champagne, où *il fit*, dit Gollut, en *soulas* de sa prison, *quelques poèmes et traductions des histoires passées*. Il obtint enfin sa liberté, et épousa, par dispense apostolique, sa proche parente, dame d'Oiselay, nommée Jeanne, afin que cette bonne maison et la seigneurie fussent conservés (V. *Mémoires de la république Séquanoise*, p. 930). La dame qu'épousa Jean d'Oiselay était vraisemblablement sa belle-sœur, dame, dit notre vieil historien, de cœur viril, et douée de grandeur de corps et force d'amazone. Elle avait donné des preuves d'un courage héroïque au siége d'Oiselay: son mari étant grièvement malade et blessé de plusieurs coups, elle vint elle-même à la brèche, arracha une hallebarde des mains d'un soldat qu'elle tua, et se défendit jusqu'à ce qu'enfin, accablée par le nombre, elle fut obligée de se rendre prisonnière avec la faible garnison du château. W—s.

(1) On voit encore les ruines du château d'Oiselay, sur une petite montagne, dans le bailliage de Grai, à quatre lieues de Besançon.

OJEDA (ALPHONSE DE), capitaine espagnol, né à Cuenca, fut un des quinze cents volontaires qui suivirent Christophe Colomb dans son second voyage, pour chercher fortune en Amérique. C'était, disent les historiens, un gentilhomme qui avait été au service du duc de Médina-Sidonia. De très-petite taille, il joignait à une force et à une adresse presque incroyables, un caractère hardi, entreprenant, ambitieux, intéressé, un esprit fécond en ressources: rien ne rebutait son courage. En 1493, chargé par Colomb de faire la découverte des mines d'or de Cibao, dans l'île Española, il y réussit, et reprit, avec quantité d'échantillons d'or, la route du fort d'Isabella. La description qu'il donna du pays où il avait porté ses pas, ranima les Espagnols, que la faim et les maladies commençaient à jeter dans le désespoir. L'année suivante, Caonabo, redoutable cacique, se disposant à chasser les Castillans de ses états, quatre cents hommes y furent envoyés sous la conduite d'Ojeda. Ce capitaine parvint, par artifice, à se saisir de la personne de Caonabo, auquel il mit les fers aux pieds et aux mains, en lui persuadant que c'étaient des marques d'honneur. Il n'avait que neuf hommes avec lui dans cette tentative audacieuse: ayant placé Caonabo en croupe derrière lui, il se le fit lier autour du corps, et reprit au galop le chemin d'Isabella. Il paraît qu'Ojeda se brouilla ensuite avec Colomb. Étant retourné en Espagne en 1498, il était à la cour, lorsqu'on y reçut les Mémoires du dernier voyage de l'amiral. L'évêque de Badajoz (*V.* FONSECA, XV, 169), chargé spécialement des affai-

res des Indes, montrait tant d'aversion pour les Colombs, qu'Ojeda, très-bien vu de ce prélat, résolut d'en profiter. Il lui fut donné communication des plans et des mémoires de l'amiral; et ayant obtenu l'agrément du ministre pour un projet de continuer la découverte du continent, il courut à Séville, où il ne tarda pas à trouver les fonds nécessaires pour son armement. Un grand nombre de volontaires, soit Espagnols, soit étrangers, se joignirent à lui: il prit pour premier pilote, Jean de la Cosa, homme d'expérience et de résolution. Améric Vespuce, riche négociant de Florence, non-seulement s'intéressa dans l'armement, mais voulut aussi courir tous les dangers du voyage. Ojeda, disent les historiens, en eut d'autant plus de joie, que cet Italien était réputé très-habile dans la cosmographie. Il était loin de prévoir que cet étranger retirerait seul de cette entreprise une gloire immortelle, en donnant son nom au nouveau monde qu'il n'avait pas découvert (V. AMÉRIC, II, 40). Le 20 mai l'on mit à la voile: après vingt-sept jours de traversée, la flotte, qui était de quatre vaisseaux, se trouva en vue du continent. C'était à deux cents lieues à l'est de l'Orénoque. On passa la Bouche du dragon; et l'on navigua dans l'ouest jusqu'au cap de la Véla, qu'Ojeda nomma ainsi. Ce fut dans ce trajet que les Espagnols découvrirent un golfe auquel des cabanes bâties sur de petites îles ou sur des pieux élevés au milieu de l'eau, firent donner le nom de Venezuela. Ojeda revint à la Marguerite; et ses navires faisant eau de toutes parts, il les mit en carène à la côte de Cumana, où les Indiens lui furent d'un très-grand secours. Il y construisit même un brigantin; il prit de là sa route au nord, atterit à l'une des îles Caraïbes, où il se battit pendant plusieurs jours contre les indigènes, dont il tua un grand nombre, et le 5 septembre parvint à Yaquimo, dans l'Española, où on voulut charger du bois de Brésil. Colomb lui commanda de se retirer: Ojeda n'en tint compte; il continua ses opérations, alla ensuite du côté de Xaragua, et souleva une partie des habitants contre l'amiral, ce qui amena des combats sanglants. Cédant à de nouvelles injonctions, il quitta enfin la côte de l'île; mais, avant de partir, il lui écrivit que n'ayant pu réussir à le perdre dans ce pays, il allait le dénoncer au conseil d'Espagne. Il appareilla vers la fin de février 1500; ce qui fut un grand bien pour Colomb, tant les esprits étaient disposés à la révolte. En 1502, Ojeda et Vespuce firent un second voyage, l'un sans cesse rempli des grandes idées qu'il fendait sur sa hardiesse et son habileté, l'autre de la vanité qu'il conservait toujours de s'attribuer la découverte du Nouveau-Monde. Arrivé dans le golfe d'Uruba, où d'autres aventuriers de sa nation l'avaient précédé, il y bâtit un fort de bois et de terre, pour s'assurer une entrée libre dans le continent. Bientôt son extrême parcimonie dans la distribution des vivres souleva contre lui son équipage, qui, se voyant soutenu par Vespuce, le mit aux fers. Les mutins firent ensuite voile pour Yaquimo, où Ojeda eut assez de confiance dans sa force et sa légèreté pour se jeter à la mer pendant la nuit; mais le poids de ses fers entraîna ses jambes vers le fond: il fut obligé d'implorer le secours de ses gens, qui le prirent dans un canot, au moment où il se noyait.

Après cet accident, il fut laissé dans l'Española, d'où le hasard le tira, en 1509. Le roi avait conçu de trop grandes espérances des dernières découvertes de Colomb, pour ne pas s'assurer la possession de tant de riches contrées; il voulut charger de cette entreprise Ojeda, dont la hardiesse et la bravoure étaient à toute épreuve. Jean de la Cosa lui porta les ordres et les instructions de la cour, et lui offrit des fonds; car les courses et les aventures d'Ojeda ne l'avaient pas enrichi. Nicuessa, qui obtint dans le même temps la permission de former des établissements à la côte de l'Amérique méridionale baignée par la mer des Caraïbes, eut la moitié du lot qui, dans l'origine, était destiné à Ojeda seul; celui-ci eut en partage tout l'espace compris entre le cap de la Vela, et le milieu du golfe d'Uruba : ce pays fut nommé *Nouvelle-Andalousie.* La Cosa n'avait pu fréter qu'un navire et deux brigantins, sur lesquels il embarqua deux cents hommes. De ce nombre était François Pizarre, si fameux depuis par la conquête du Pérou. Les historiens observent que Fernand-Cortez devait aussi être de l'expédition d'Ojeda; un abcès au genou l'en empêcha. Ojeda et Nicuessa partirent de San-Lucar, au mois de juin 1509; ils allèrent d'abord à l'Española, et ne tardèrent pas à se brouiller (*V.* Nicuessa, ci-dessus p. 264). La Cosa les mit d'accord sur la baie de Darien; c'est pourquoi la rivière qui formait leurs limites respectives, prit son nom. Arrivé en 1510, au rivage que l'Espagnol Rodrigue Bastidas avait découvert et nommé Carthagène en 1501, Ojeda, se conformant aux instructions qu'il avait reçues, et qui sont un monument curieux de l'esprit du temps, proposa aux sauvages d'embrasser la religion chrétienne, de vivre amicalement avec les Espagnols, de commercer avec eux, et de reconnaître l'autorité du roi de Castille. Les Indiens se montrèrent peu disposés à écouter Ojeda. La Cosa, craignant leurs flèches empoisonnées, voulait abandonner cette côte; Ojeda s'y opposa: les Indiens furent attaqués, on en tua beaucoup, on fit une soixantaine de prisonniers; mais plus loin les Espagnols donnèrent dans une embuscade, où La Cosa et soixante dix de ses gens perdirent la vie. Ojeda se sauva seul, par son extrême agilité, dans l'épaisseur des bois. Les hommes restés à bord, n'entendant parler de rien, envoyèrent une chaloupe à terre. On trouva Ojeda caché dans les mangliers, et près d'expirer de faim et de faiblesse. Quand il fut revenu à lui, on aperçut au large deux bâtiments : c'étaient ceux de Nicuessa. Instruit du désastre de son rival, il lui offrit généreusement son secours. Les Espagnols se vengèrent par le massacre d'un grand nombre d'Indiens, et firent un butin considérable en or. Ensuite les deux chefs se séparèrent. Ojeda, s'étant arrêté à la pointe orientale du golfe d'Uruba, y fonda la ville de Saint-Sébastien. Les historiens disent qu'il mit aussi tout son gouvernement sous la protection du saint martyr de ce nom, dans l'espérance qu'il le garantirait des flèches empoisonnées des barbares. Les habitants du pays étaient des cannibales. Ojeda envoya un de ses navires à l'Española avec son or et ses prisonniers, et chargea Enciso, qui le commandait, de lui amener des hommes, des armes, et des provisions : elles étaient si rares, que beaucoup d'Espagnols moururent de

faim ; heureusement l'arrivée d'une soixantaine d'hommes qui fuyaient les poursuites de la justice à Saint-Domingue, procura ce que l'on desirait. Cependant les Indiens harcelaient continuellement la garnison d'Ojeda ; dans une sortie, il fut atteint d'une flèche empoisonée : on s'attendait à le voir mourir dans des transports de rage ; son courage lui suggéra l'idée d'un remède non moins hardi qu'efficace : il fit rougir au feu deux plaques de fer, et dit à son chirurgien de les appliquer aux deux ouvertures de sa plaie. Celui-ci refusait ; Ojeda le menaça de le faire pendre s'il n'obéissait pas : l'opération eut un plein succès; toutefois elle lui causa une si violente inflammation dans toute la masse du sang, qu'on employa (dit Herrera) une barrique entière de vinaigre à mouiller des linges pour le rafraîchir. Mais les nouvelles provisions étaient épuisées : Enciso ne revenait point ; la garnison voulait retourner à l'Española. Ojeda tâcha d'apaiser ses gens, et leur proposa d'aller lui-même chercher des secours, ajoutant que s'il n'était pas de retour dans cinquante jours, ils feraient ce qu'ils jugeraient à propos. Pizarre fut laissé pour commander. Dès qu'Ojeda fut en mer, il se crut en droit d'agir en maître : le capitaine donna l'ordre de le mettre aux fers. Bientôt le danger de la navigation obligea d'avoir recours à lui; cependant le navire alla se briser sur la côte de Cuba. Ojeda fit cent lieues à pied avec sa troupe, qui lui avait rendu le commandement : elle fut réduite à trente-cinq hommes, qui, après avoir souffert tous les maux imaginables, arrivèrent chez un cacique, d'où un Espagnol passa dans un canot à la Jamaïque pour implorer la pitié du commandant. C'était Esquibel, ancien ennemi d'Ojeda. Esquibel, se piquant de générosité, expédia au secours d'Ojeda un brigantin sous la conduite de Narvaez (*V.* ce nom, XXX, 574). L'accueil qu'il lui fit, répondit à cette première démarche ; et, au bout de quelques jours de repos, il l'embarqua pour l'Española. Ojeda en y arrivant apprit qu'Enciso en était parti depuis long-temps pour conduire à Saint-Sébastien un gros convoi d'hommes et de vivres. Comme dans toute sa route il n'en avait eu aucune nouvelle, il pensa qu'il avait péri. Loin de perdre courage, il se flatta de réparer bientôt toutes ses pertes, avec le secours de ses amis. Il était malheureux ; tout le monde lui tourna le dos : il fut obligé de renoncer à son entreprise. Ce contre-temps lui causa tant de chagrin, qu'il en mourut peu de temps après, si pauvre qu'on ne trouva pas chez lui de quoi l'enterrer. Les historiens nous apprennent qu'Ojeda avait tenu des journaux de ses voyages ; ils n'ont jamais vu le jour, non plus que ceux des premiers navigateurs espagnols. Les dates des faits rapportés dans cet article ne s'accordent pas avec celles de l'article d'Améric Vespuce ; mais on a cru devoir se conformer ici aux dates que donnent les historiens espagnols, parce qu'elles sont fondées sur une enquête juridique qui eut lieu devant le fisc royal, et dans laquelle Ojeda et Moralès, un de ses pilotes, prouvèrent par serment que Vespuce avait, dans ses relations, altéré la vérité des temps et des faits. E—s.

OKBAH. *V.* Akbeh ben Nafy.

OKOLSKI (Fr.-Simon), historien polonais, était provincial de l'ordre des Jacobins, et vivait au milieu du dix-septième siècle ; il a publié :

Orbis polonus, imprimé à Cracovie, en 1641, 3 vol. in-fol. Cet ouvrage, qui renferme des recherches savantes, est en même temps rempli d'hypothèses peu solides sur les Sarmates, et de généalogies des familles polonaises, qui n'ont qu'un intérêt local, et qui flattent la vanité de quelques individus, sans être utiles à l'histoire. C—AU.

OKTAI-KHAN (1), troisième fils de Djenghyz-khan et son successeur au trône de la Grande-Tartarie, avait été chargé de la direction des finances pendant la vie de ce conquérant; et il commandait l'armée qui faisait la guerre en Chine, lorsque la mort et le testament de son père l'appelèrent à l'empire, l'an 1226 de J.-C. Son frère Touly-khan fut chargé de la régence jusqu'à l'arrivée d'Oktaï, qui fut reconnu grand khan dans le kouriltaï (assemblée générale de la nation), tenu, en 1229, à Kara-Koroum. Le premier soin d'Oktaï fut de réparer les désordres qui s'étaient introduits pendant l'interrègne. Il choisit pour ministre le sage et vertueux Ye-liu-tchou-tsaï, et fit exécuter rigoureusement les lois dressées par ce grand homme. Après la mort de Djenghyz-khan, le vaillant sulthan de Kharizm, Djelal-eddyn, était revenu de l'Inde, et avait reconquis la plus grande partie de la Perse. Oktaï envoya une armée, commandée par Djourmagoun-nouyan, pour arrêter les progrès de ce prince, qui, après diverses aventures, fut surpris par les Mongols, et s'enfuit dans le Kourdistan, où il fut tué, en 1231 (*V.* DJELAL-EDDYN MANKBERNY). Déterminé à détruire l'empire des *Kin* ou Tartares Jou-tchi (ou *Niutchi*), dans le nord de la Chine, Oktaï suivit de près ses généraux, qui venaient de prendre Si-'an-fou, capitale du Chensi. Les succès qu'il obtint furent interrompus par les troubles qu'excitèrent à sa cour les envieux du mérite d'Ye-liu-tchou-tsaï. Le grand khan eut la fermeté de protéger son digne ministre contre les injustes accusations des grands; il produisit lui-même les preuves des talents et de l'intégrité d'Ye-liu-tchou-tsaï, et redoubla pour lui de confiance et d'amitié. Au siége de Kaï-foung-fou, capitale des Jou-tchi, le feu grégeois fut employé par les assiégés; et la garnison fit usage d'une poudre inflammable, connue alors en Chine, mais dans laquelle il entrait probablement plus de soufre que dans notre poudre à canon. On assure qu'il périt plus d'un million d'hommes, de part et d'autre, à ce siége, que les Mongols furent obligés de lever. Oktaï conclut un traité avec l'empereur de la dynastie des Soung, qui régnait dans la Chine méridionale; et il se servit de cet imprudent allié pour porter des coups plus terribles aux Jou-tchi. L'an 1232, Soubada-Behadur, général mongol, se rend maître par trahison, de Kaï-foung-fou, dont il veut faire égorger tous les habitants. Le sage Ye-liu-tchou-tsaï s'oppose à ce conseil barbare, sauve ainsi la vie à quatorze mille familles, et obtient qu'on ne fera périr que les princes du sang. L'empereur des Kin s'était retiré à Tsaï-tcheou ou Jning-fou (dans le Ho-nau), son dernier asile. Il s'y défendit deux ans contre les Mongols et contre les Soung; mais, voyant ses affaires désespérées, il abdiqua en faveur d'un prince de sa famille, se renferma dans une

(1) Plus exactement OGODAI, d'après l'orthographe mongole. Il est désigné dans les annales chinoises par le nom de *Thai-tsoung*.

maison où il fit mettre le feu, et périt dans les flammes. Son successeur fut égorgé le même jour par les vainqueurs. Telle fut la fin de l'empire des Kin dans la Chine, en 1234. La mésintelligence se mit bientôt entre les Mongols et les Soung, au sujet des frontières respectives : des hostilités eurent lieu, et furent le prélude de la lutte terrible dans laquelle les derniers succombèrent quelques années plus tard (*Voy.* MANGOU-KHAN et CHI-TSOU). Oktaï, après avoir entouré de murailles la ville de Kara-koronm, et y avoir fait bâtir un grand palais, envoya aux deux extrémités du monde, deux armées, fortes ensemble de quinze cent mille hommes, l'une en Corée, l'autre en Europe. Celle-ci avait pour chefs les neveux du grand khan, Batou, Mangou et Baïdar, et son fils Kaïouk. Elle pénétra par les pays entre la mer Noire et la mer Caspienne, jusqu'à Moscou, dont elle s'empara; et les grands-ducs de Russie devinrent ses tributaires. Dans les années suivantes, à l'aide de nouveaux renforts, elle prit Kiew et plusieurs autres places de cette contrée, ravageant la Pologne, la Silésie, la Moravie et la Hongrie : elle retourna enfin, en 1241, dans la Tartarie, après avoir soumis tous les pays entre la mer Caspienne et la mer Glaciale. Le bruit de ces horribles dévastations fit trembler le reste de l'Europe : on ordonna des prières et des jeûnes; et le pape Innocent IV envoya deux ambassades de moines aux Tartares afin de les engager à embrasser le christianisme (1). Dans le même temps, les Mongols mettaient à feu et à sang l'Arménie, la Mésopotamie, l'Asie-Mineure, pénétraient jusque vers Baghdad et Alep, qui, pour cette fois, leur échappèrent; ils envahissaient les restes de l'empire des khalyfes et de celui des Seldjoukides d'Iconium, et menaçaient les successeurs de Saladin, en Syrie et en Egypte. Oktaï poursuivait en personne ses conquêtes dans l'Asie orientale; et deux de ses fils, à la tête d'une armée de six cent mille hommes, portaient leurs armes dans le midi de la Chine, où ils sapaient les fondements de l'empire des Soung. Oktaï mourut, l'an 1241 de J.-C., à la veille, peut-être, de subjuguer tout l'ancien monde. L'abus du vin abrégea ses jours. Il était âgé de cinquante-huit ans, et en avait régné treize. Ce prince était brave, généreux, magnanime, prudent; il aimait le bon ordre et la justice. Le sage Ye-liu-tchou-tsaï lui avait inspiré le goût des sciences, et fait connaître les avantages d'un bon gouvernement : mais ni l'empereur ni le ministre ne purent adoucir le caractère féroce de la nation. La mort d'Oktaï arrêta pour un temps les progrès des Mongols. Ce monarque avait nommé son petit-fils Chyramoun pour son successeur, au préjudice de ses propres fils. Ses dernières volontés ne furent point respectées; et les intrigues qui troublèrent l'empire, le firent perdre à la postérité d'Oktaï (*V.* KAIOUK et MANGOU). A—T.

OLAFSEN (EGGERT), naturaliste et voyageur, né en 1721, en Islande, fit ses études, et prit ses degrés en Danemark. L'académie des sciences, qui avait reconnu son mérite, le proposa en 1752 au roi, pour exécuter un voyage dans sa patrie. Il eut pour compagnon dans

(1) Voyez les *Mémoires sur les relations politiques des princes chrétiens.... avec les empereurs mongols*, par M. Abel-Remusat (Paris, 1822, in-4°.), pag. 26 et suiv.

cette expédition Paulsen, son compatriote. Il revint en 1757 à Copenhague, et s'occupa de mettre ses observations en ordre. Dix ans après, il retourna en Islande, et y exerça les fonctions de vice-grand-bailli, dans les quartiers du Sud et de l'Est; mais il se noya, le 30 mai 1768. On a de lui: I. *Enarrationes historicæ de Islandiæ naturâ et constitutione*, Copenhague, 1749, in-8°. II. *Disputationes duæ de ortu et progressu superstitionis circa ignem Islandiæ subterraneum*, ibid. 1751, in-4°. III. (En danois) *Voyage en Islande, contenant des observations sur les mœurs et les usages des habitans, la description des bois, rivières, glaciers, sources chaudes et volcans; des diverses espèces de terres, pierres, fossiles et pétrifications; des quadrupèdes, oiseaux, poissons et insectes*, etc., Soroe, 1772, 2 vol. in-4°., avec cartes et figures: traduit en allemand, par Geuss; Copenhague et Leipzig, 1774, 1775, 2 vol. in-4°.; en français, par Gauthier de la Peyronie, Paris, 1802, 5 vol. in-8°., avec un atlas. Les deux savants qui ont fait ce voyage, n'ont rien négligé pour donner un tableau complet de l'histoire naturelle et civile de l'Islande: indépendamment de leurs recherches et de leurs observations, ils ont consulté tous les hommes instruits et les documents écrits; ils ont parcouru l'île entière, et pénétré dans tous les endroits où la nature ne leur a pas présenté des obstacles insurmontables. Mais malgré leurs bonnes intentions et leur zèle, ils n'ont pas produit un ouvrage intéressant. Des détails à-peu-près semblables y sont trop répétés, chaque district étant décrit à son tour: ce livre moins diffus, et réduit à une vue générale des faits, aurait été plus instructif, et d'une lecture plus agréable. IV. *Lachanologia islandica*, ou Traité des plantes potagères de l'Islande, Copenhague, 1774, 1 vol. in-8°. Biœrn Haldorsen et Magnus Olafsen publièrent ce livre, dont le gouvernement fit distribuer gratis un grand nombre d'exemplaires en Islande. V. (En islandais) *Bunadarbalkr* (*Livre de l'agriculture*), Hrapsœ, 1783, 1 vol. in-8°. Ce poème sur la culture des terres en Islande, fut traduit en vers danois, par F. Magnusen, et inséré dans le *Musée scandinave*, 1803, tome 1. VI. Divers Poèmes de circonstance, en latin et en danois. Il laissa en manuscrit un *Index geographicus veterum Islandorum*, dont Thorkelin a publié un fragment; et le Bibliographe des Islandais (*V.* EINARI) lui attribue un traité *de Orthographiâ islandicâ* — OLAFSEN (Jean), frère du précédent, naquit en 1731, et mourut à Copenhague, le 28 juillet 1811. On a de lui: *Syntagma de baptismo sociisque sacris ritibus in boreali quondam ecclesiâ usitatis*, Copenhague, 1770, in-4°.; un petit traité en Danois sur la *poésie des habitans du Nord*, etc. Il a traduit en latin les morceaux islandais qui se trouvent dans le tome II des *Scriptores rerum danicarum*, et a fait l'*Index vocum poëticarum*, imprimé à la suite du Code islandais publié à Copenhague en 1774. Le recueil de la société littéraire d'Islande contient quelques pièces d'Olafsen. Il a aussi travaillé à la traduction danoise de l'*Heimskringla*, donnée par Schœning; et il a laissé inédits deux précieux Glossaires (sur cet ancien monument et sur le *Krytlinga*), et plusieurs Mémoires relatifs à la langue islandaise

comparée au grec et au latin. Il possédait à fond les anciennes langues scandinaves; et les amateurs de ce genre de littérature attendaient avec impatience le supplément au grand *Glossaire suio-gothique* d'Ihre, dont il s'occupa toute sa vie, et dont 18 feuilles étaient déjà imprimées lorsque l'ouvrage fut consumé par un incendie en 1807. — OLAFSEN (Magnus), frère des deux précédents, naquit en 1728. Il étudia la jurisprudence, et, après la mort d'Eggert, lui succéda dans sa place. Il fut nommé bailli en 1791, et mourut en 1800. On a de lui en danois : *Rapport sur divers essais relatifs à l'amélioration de l'agriculture et de la navigation en Islande*, Copenhague, 1765, in-8°. — OLAFSEN (Étienne), né en Islande dans le bailliage de Mule, devint, en 1649, pasteur de Vallenaes, puis prévôt de Mule. Il mourut en 1688. On a de lui : I. *Voluspa, philosophia antiquissima, norvago-danica; item Havamal ex bibliothec. P. J. Resenii Islandi*, Copenhague, 1665, in-4°. Il traduisit aussi en latin l'Edda de Snorro Sturleson; et Resen, en la publiant, fit usage de son travail et de celui d'un autre Olafsen (Magnus). II. *Traduction islandaise des psaumes de Kingo*, Skalholt, 1646; Holum, 1751 et 1772. — OLAFSEN (Magnus) naquit en Islande, en 1573, de parents pauvres. Benoît Halthorfen, gardien d'un couvent à Modraval, le fit étudier au collége de Skalholt, puis à l'université de Copenhague. De retour en Islande, Olafsen fut nommé, en 1621, recteur à Holum, et l'année suivante pasteur à Laufaas. Il mourut en 1636. On a de lui : I. *Specimen lexici runici*, publié par Worm, Copenhague, 1650, in-fol. II. *Discursus de poësi islandicâ*, dans l'Appendix de Worm, *ad litteraturam runicam*. III. Une *Traduction de l'Edda*. Resen en fit usage pour son édition. IV. *Plusieurs lettres* parmi celles de Worm. E—s.

OLAGARRAY. *V.* OLHAGARAY.

OLAHUS (NICOLAS), archevêque et palatin de Hongrie, né, en janvier 1493, à Hermanstat, d'une illustre famille qui tirait son origine des princes de Valakie, mérita, par ses talents, la confiance de Marie, veuve de Louis II, et l'accompagna dans les Pays-Bas, dont elle était gouvernante, avec le double titre de conseiller intime et d'intendant des finances (*V.* MARIE D'AUTRICHE, XXVII, 127). Au bout de quelques années, ses services étant devenus inutiles, il revint à la cour de Hongrie, où il fut accueilli par le roi Ferdinand, qui lui conféra la dignité de chancelier, et le nomma, en 1544, évêque de Zagrab. Il passa, quatre ans après, à l'évêché d'Agria; contribua puissamment à la défense de cette ville, assiégée en 1552 par les Turcs, en ranimant le courage des habitants et de la garnison (*V.* SOLIMAN II), et fut récompensé du zèle qu'il avait montré, par l'archevêché de Grau ou Strigonie. Olahus admit les Jésuites dans son diocèse, et leur fit obtenir le collége de Tyrnau, le premier qu'ils aient eu en Hongrie, et qui a produit un grand nombre de mathématiciens et d'astronomes. Il établit dans la même ville un séminaire pour les jeunes clercs, et y tint deux synodes, dont les actes ont été imprimés à Vienne, en 1560. Nommé, en 1562, palatin de Hongrie, ce fut Olahus qui eut l'honneur de couronner Maximilien II, à Presbourg. Cet illustre prélat mourut à Tyrnau, en

1568. C'était un homme plein d'érudition : pendant son séjour à Bruxelles, il avait composé quelques opuscules qu'il ne voulut pas publier avant de les avoir revus scrupuleusement ; mais les affaires importantes dont il ne cessa d'être occupé, ne lui permirent pas d'accomplir son projet. On a de lui : I. Une *Histoire d'Attila*, publiée en 1538, et réimprimée à la suite de l'*Historia Pannonica*, d'Ant. Bonfini. II. *Hungaria, sive de originibus gentis*, etc., *liber singularis* ;—*Compendiarium chronicon*. Ces deux opuscules, qui sont très-intéressants, ont été pub. pour la première fois, par Mathieu Belius, dans le tome 1er. de la *Notitia Hungariæ novæ*, avec une préface qui contient quelques détails sur Olahus ; et A. F. Kollar les a réunis avec l'*Attila*, dans une nouvelle édition, Vienne, 1763, grand in-8°. Mais la source la plus abondante où l'on puisse trouver des renseignements sur la vie et les ouvrages de ce prélat, est l'*Histoire des palatins de Hongrie*, par le P. Muszka, Tyrnau, 1752, in-fol. W—s.

OLAI (Eric). *V.* Eric, XIII, 248.

OLAUS Ier., roi de Norvége, surnommé Trygveson, était né vers 955. Son père Trygve, petit-fils d'Harald Ier., ayant été tué en 974, sa mère Asta se réfugia d'abord en Suède ; mais craignant les poursuites de Gunhild, femme d'Éric Blodaxe, qui cherchait à perdre tous les princes de la famille royale, elle se retira en Russie, où Sigurd, son proche parent, jouait un rôle brillant : elle éprouva de grands revers, tomba au pouvoir d'un pirate, et, après bien des vicissitudes, revint en Norvége. Quant à Olaüs, admis à la cour du grand-duc Vladimir, il devint bientôt l'objet de la jalousie des hommes puissants. Il équipa des vaisseaux, et, conformément à l'esprit du temps, entreprit des courses dans la Baltique. Arrivé en Poméranie, il y épousa Geyra, fille de Bourislav, prince Vende : elle était veuve, et possédait des domaines considérables. Entraîné par son ardeur belliqueuse, Olaüs courut vers le pays de Slesvig, où l'empereur d'Allemagne faisait la guerre au roi de Danemark. Grâce à ses conseils, l'empereur s'empara des retranchements de Danervik, qui défendaient la frontière danoise. Olaüs parcourut ensuite la Basse-Saxe, où, suivant le récit des chroniques, il rencontra Thangbrand, prêtre chrétien, qui gagna sa confiance et jeta dans son esprit les premières semences de religion. Il porta ses pas en Poméranie : bientôt il perdit sa femme. Pour se distraire de son chagrin, il retourna auprès de Vladimir, à Novgorod : ce prince travaillait alors à devenir maître de toute la Russie, avec l'aide d'un corps de Varègues. Olaüs prit peu de part à cette révolution, et alla visiter Constantinople ; ce qui lui fit donner le surnom de *Girsky* (le Grec). De nouvelles expéditions maritimes le conduisirent sur les côtes de France, d'Écosse et d'Angleterre. Étant dans les îles Sorlingues, il s'entretint avec un savant abbé, qui acheva de le convertir au christianisme. Un mariage avec la fille d'un comte anglais allait peut-être le fixer dans ce pays, lorsque Haquin-le-Mauvais, qui occupait le trône de Norvége (*Voy.* Haquin, XIX, 394), envoya vers lui Thoré Kloka, homme hardi et rusé, qu'il avait chargé de se saisir de sa personne. Trompé par les discours de Thoré, qui lui

annonçait le mécontentement de la nation, et son desir de revoir un descendant de ses rois, Olaüs s'embarqua pour la Norvége avec Thangbrand, qui l'avait rejoint en Angleterre. A leur arrivée, en 995, ils apprennent qu'un soulèvement a eu lieu; Haquin avait disparu. Thoré, déconcerté, cherche néanmoins à consommer son projet, et invite Olaüs à descendre à terre, se proposant de le faire périr. Le prince devine ses intentions: Thoré est mis à mort. Olaüs s'avance sans obstacle dans le pays. Haquin est tué par un de ses domestiques, qui porte sa tête sanglante à son rival: on récompense le meurtrier, mais ensuite il est décapité, pour que son exemple n'encourage pas des attentats semblables. Olaüs, décidé à établir le christianisme en Norvége, mit, dans l'exécution de ce projet, une politi que habile, et en même temps une rudesse et un emportement analogues à l'esprit de son siècle. Il trouva plus de docilité dans le midi que dans le nord du royaume, et, par ses cruautés, augmenta le nombre des prosélytes; mais il y eut plus d'un retour secret aux cérémonies du paganisme. Il voulut aussi convertir l'Islande. Un premier missionnaire n'ayant pas obtenu de succès, il y envoya Thangbrand, dont il était bien aise de se débarrasser, parce qu'on accusait publiquement celui-ci de vol et de concussion. Le zèle sanguinaire de Thangbrand força de le rappeler: une conduite plus modérée amena la conversion entière de l'Islande, en l'an 1000. Ce fut aussi vers la même époque, que le christianisme se répandit dans les îles de Feroe et dans le Groenland, que l'on venait de découvrir. Les exploits guerriers d'Olaüs lui avaient acquis une réputation si brillante, que Sigride l'altière, qui possédait de vastes domaines en Suède, le jugea digne de sa main, vainement recherchée par beaucoup de princes. Dans une entrevue, Olaüs demanda, pour préliminaire, que Sigride embrassât le christianisme; elle s'indigna de cette proposition: il l'injuria, et la frappa au visage avec son gant. Irritée au dernier point, elle lui prédit qu'il serait puni de ce manque d'égards, par la perte de sa couronne et de sa vie. Elle épousa Suénon, roi de Danemark, et l'excita, ainsi que le roi de Suède, contre Olaüs, dont la perte fut jurée. Celui-ci était passé en Poméranie, afin de réclamer les biens de sa femme, sœur de Suénon, qui avait abandonné Bourislav, son premier mari. Instruit des armements des Danois et des Suédois contre ses états, il s'embarqua pour les aller combattre. Enveloppé par leur flotte, il se défendit vaillamment. Sur le point d'être pris, il se précipita dans la mer, le 9 octobre de l'an 1000. Sa femme en mourut de douleur. E—s.

OLAUS II, dit le Gros, puis le Saint, était né vers 992. Son père, Harald Grœnske ou le Groenlandais, était arrière-petit-fils du roi Harald Haarfæger: Olaüs resta orphelin de bonne heure. Sa grandeur future fut présagée par Sigride. Pendant que son pays était occupé par les rois de Suède et de Danemark, il entreprit diverses expéditions dans les mers du Nord, et pénétra même dans le lac Mælar, auquel, pour échapper à ses ennemis, il fit creuser une seconde embouchure. Ensuite, il combattit en Normandie, donna du secours à Ethelred roi d'Angleterre, et, revenu

dans ce pays après des campagnes dans les mers d'Espagne et d'Italie, il résolut, pendant que Canut-le-Grand était occupé loin de ses états, de faire valoir ses droits sur la Norvége. Il arrive dans ce royaume; et après avoir obtenu quelques succès, il est porté sur le trône, en 1015. Le roi de Suède, Olaüs Skœtkunong, avait refusé de lui donner sa fille aînée en mariage. Il prit le parti d'enlever Astride, la cadette; et, malgré le courroux de son beau-père, il finit par conclure la paix avec lui, en 1022. Cependant il travaillait de tout son pouvoir à l'affermissement du christianisme dans ses états. Mais la rigueur qu'il mit souvent en usage, souleva ses sujets; sa conduite, arbitraire en plusieurs occasions, augmenta les mécontentements. Provoqué, en 1028, par Canut, qui élevait des prétentions sur une partie de la Norvége, il unit sa flotte à celle d'Anand Jacob, roi de Suède, et répandit la terreur dans les îles du Danemark. Canut, qui était en Angleterre, accourt, poursuit les ennemis, et parvient à corrompre les troupes. Olaüs, environné de traîtres, se retire en Norvége; il punit ceux qui l'ont trahi, et prépare de nouveaux armements. Canut paralyse ses efforts par ses nombreux émissaires, et bientôt arrive à Drontheim: il est proclamé roi. Olaüs tentait de lever des troupes dans une autre partie du royaume. Il n'y put réussir; et pour échapper aux poursuites de son rival, il se retira en Suède avec sa famille, puis en Russie auprès du grand-duc Iaroslaw, qui avait épousé la sœur de sa femme. Iaroslaw lui offrit la Bulgarie, en lui proposant de convertir ce royaume au christianisme. Mais Olaüs avait formé le projet d'aller à Jérusalem s'enfermer dans un monastère: toutefois un songe lui fit prendre une autre résolution. Persuadé que le ciel l'appelait en Norvége, il partit pour la Suède, au mois de janvier 1033. Le roi de ce pays lui fournit des troupes, et lui permet d'en enrôler un plus grand nombre. Parvenu, par les chemins les plus pénibles, sur les frontières de Norvége, il se voit bientôt à la tête de trois mille hommes. Il ordonne de baptiser ceux de ses soldats qui sont encore païens; fait peindre des croix sur tous les casques, et donne pour ralliement: *En avant, soldats du Christ, de la croix et du roi.* Il consacra donc le premier cette formule qui, plus tard, fut adoptée par les croisés au concile de Clermont, en 1096. Au mois d'août il se trouva en présence de l'ennemi à Sticklestad, près de Drontheim. Au milieu du combat, Olaüs blessé grièvement, laissa tomber son épée, et fut achevé par un chef ennemi. Le propriétaire d'une ferme voisine l'avait enterré secrètement pour soustraire son corps au peuple irrité: un an après, on vint le déterrer en cérémonie; il fut exposé à la vénération publique; et, sous les règnes suivants, ses reliques furent placées dans une église qui devint la cathédrale de Drontheim. Sa châsse fut visitée par de nombreuses troupes de pèlerins, qui venaient y déposer de riches offrandes. Les rois de Norvége furent couronnés sous ses auspices; et il fut regardé comme le patron du royaume. Mais après l'introduction du luthéranisme, les restes d'Olaüs ont été déposés en terre; et la cathédrale, endommagée par plusieurs incendies, a beaucoup perdu de son antique majesté. Eynar Skuldesen, scalde du douzième siècle, a fait

un poème sur saint Olaus, où il parle de ses miracles et de ses visions. Ce poème est inséré dans l'édition de Snorro Sturleson, qui se publie à Copenhague. — OLAUS III, surnommé *Kyrre*, ou le Pacifique, était fils de Harald III; son frère, Magnus II, lui céda une partie du royaume, en 1067, et mourut deux ans après. Resté seul roi, il ne négligea rien pour vivre en paix avec ses voisins, et fut un véritable phénomène au milieu de ces temps barbares : les arts bienfaisants, les institutions utiles, fixèrent toute son attention. La servitude de la glèbe était inconnue en Norvége, comme en Suède; mais le nombre des esclaves faits par la guerre, s'y était singulièrement accru. Olaüs créa une législation pour leur affranchissement; tous les ans on devait en mettre en liberté un certain nombre, en remboursant leur valeur aux maîtres. Il fonda la ville de Bergen, et lui accorda des priviléges très-avantageux pour son commerce; il organisa des associations religieuses, dont le but était de faire cesser les désordres, et enfin s'efforça de rendre plus commodes les habitations qui ressemblaient à celles des sauvages. Des ouvriers étrangers, qu'il fit venir en Norvége, y introduisirent les arts mécaniques, qui de là se répandirent en Suède. Le clergé n'avait que des moyens de subsistance très-précaires; il reçut un revenu fixe. Olaüs commença la construction de la vaste cathédrale de Drontheim, et tint la main à ce que les cérémonies religieuses fussent célébrées avec la décence convenable. Vers la fin de son règne, il reçut de Canut IV, roi de Danemark, l'invitation de prendre part à un armement contre Guillaume Ier, roi d'Angleterre. Olaüs ne put refuser à ce prince, dont il avait épousé la sœur, un certain nombre de vaisseaux; mais il ne voulut point accompagner l'expédition, qui du reste n'eut pas lieu. Il mourut le 22 septembre 1093. — OLAUS IV, fils de Magnus III, partagea le royaume, à la mort de son père en 1103, avec ses frères aînés, Sigurd et Eysteu; il obtint les provinces du centre. Entraîné par son zèle religieux, Sigurd se joignit aux croisés européens pour aller conquérir la Terre-Sainte; ses deux frères restèrent en Norvége, et gouvernèrent avec sagesse : Eysten fit tracer des routes, fonda des hospices sur le Dovrefield, assura des asiles aux pêcheurs qui fréquentaient les côtes éloignées; ordonna de rendre les ports plus sûrs et plus commodes. Les chroniques racontent qu'un jour, dans un festin, Sigurd vantait fièrement ses exploits, et qu'Eysten, à son tour, se félicita d'avoir travaillé au bien de ses sujets, ajoutant que cette œuvre n'était pas moins agréable à Dieu, qu'une campagne à la Palestine. On craignit une rupture entre les deux frères : mais elle n'éclata pas; et de bonnes lois signalèrent le règne des trois frères. Olaüs étant mort en 1116, et Eysten en 1122, tous deux sans enfants, la totalité du royaume échut à Sigurd. — OLAUS V, fils de Haquin VII, et de la célèbre Marguerite, fille de Waldemar, roi de Danemark, naquit en 1370. Il succéda, en 1376, à son grand-père, et en 1380 à son père, qui lui laissa des prétentions au trône de Suède. Après sa mort arrivée le 3 août 1387, au château de Falsterloo, en Scanie, sa mère parvint à ceindre à-la-fois, sur son front, les trois couronnes du Nord. Un extérieur distingué, un

caractère doux et humain, une grande affabilité, avaient gagné tous les cœurs à Olaüs. Il fut enterré à Soroe, dans l'île de Sélande. (*V.* Marguerite, XXVII, 32.) E—s.

OLAUS Ier., roi de Danemark, ne régna que dans une partie de la Jutie, en 813; il périt dans un combat contre les Francs, en 814. — Olaus II fut le troisième des fils de Suenon II qui monta sur le trône. Son frère, Canut IV ayant été tué, en 1086, Olaüs qui était détenu en Flandre fut élu, parce qu'on espérait qu'il ne punirait pas une révolte dont on pouvait le regarder comme l'auteur. Le Danemark jouit, sous son règne, d'une paix profonde, dont Saxon l'historien attribue la cause à une famine cruelle, due, sans doute, au mépris de l'agriculture. Olaüs reçut, de cette circonstance, le surnom de *Hunger* ou l'affamé. Il gouverna mal; et à sa mort, le 18 août 1095, il ne fut regretté de personne. E—s.

OLAUS, premier roi chrétien de Suède, né en 984, fut surnommé l'*Enfant*, ou le roi du Giron, parce qu'il sortait du berceau, quand Eric, son père, le fit reconnaître pour successeur au trône. Il reçut le baptême, l'an 1008, de Siegfrid, moine anglais. Toute sa famille fut baptisée avec lui; et plusieurs grands du royaume adoptèrent le christianisme, à son exemple. Ce prince voulut en même temps étendre la prérogative de la couronne; mais les grands vassaux s'y opposèrent fortement, et il fut obligé de céder. Il eut des guerres avec les Norvégiens, qui tirèrent parti de leurs succès pour reculer leurs frontières. Olaüs mourut en 1026. Il fut le premier monarque des Suédois qui porta le titre de roi de Suède, ses prédécesseurs ayant été appelés simplement rois d'Upsal, ville où ils faisaient ordinairement leur résidence, et qui était le centre de l'administration et du culte religieux. C-au.

OLAUS (Pierre), de l'ordre des Frères-Mineurs, né à Roskild, en Danemark, vivait encore en 1560. Il existe dans la bibliothèque de Copenhague un manuscrit d'Olaüs, intitulé: *Petri Olai collectanea paralipomena, chronica, adversaria.* C'est de là que Langebeck a tiré, pour mettre dans son recueil, 1°. une Chronique de Danemark, depuis Dan jusqu'au roi Jean; 2°. une suite des princes de cette nation, depuis Klag jusqu'à Waldemar; 3°. *Annales rerum danicarum.* On trouve dans le même manuscrit: *Excerpta ex itinerario Johannis de Mandeville; — Historia de inchoatione ordinis Fratrum minorum provinciæ extrà Daniam*, etc. Pierre Olaüs avait continué l'*Histoire danoise* de Saxo-Grammaticus, depuis Canut VI, jusqu'à Frédéric II, et traduit en latin les huit livres des *Révélations* de Sainte-Brigitte. T—d.

OLAUS MAGNUS. *V.* Magnus.

OLAVIDÉ (Paul-Antoine-Joseph), homme d'état espagnol, était né à Lima, vers 1725. Le climat du Pérou, qui ordinairement amollit les facultés de ses habitants, n'eut sur les siennes aucune influence. Il s'appliqua de bonne heure aux lettres, montra de la capacité pour les affaires, et devint, à l'âge de 20 ans, auditeur de la province de Lima. Le 29 octobre 1746, tout le Callao, et une partie considérable de Lima, furent bouleversés par un tremblement de terre. Le jeune magistrat s'efforça d'adoucir les effets de ce désastre. Plusieurs des victimes avaient laissé des sommes en dépôt entre ses mains. L'argent que ne ré-

clamèrent point les héritiers, fut employé par lui à la construction d'une église et d'un théâtre. Ce partage entre deux destinations si opposées scandalisa toutes les personnes religieuses. Des plaintes très-vives parvinrent au ministère. Le roi d'Espagne, Ferdinand VI, connu par sa piété, crut devoir suivre cette affaire, et éloigner du Pérou le téméraire auditeur. Olavidé eut à peine satisfait à l'ordre de se rendre à Madrid pour justifier sa conduite, qu'il fut mis aux arrêts dans sa maison, puis jeté dans les fers. Une enflure générale, dont il fut attaqué, et qui affectait principalement ses jambes, devait, suivant le rapport, peut-être officieux, des médecins, le mettre dans un danger imminent, s'il n'était promptement à portée de respirer un air plus pur. Grâce à cette considération, il obtint d'être transféré, sous caution, à Léganez, à 7 lieues de Madrid. Là, il connut doña Isabella de Los Rios, veuve opulente de deux maris. Le malheur d'Olavidé, sa jeunesse, son esprit, ses manières élégantes, la touchèrent : elle lui offrit sa main; et le premier usage qu'il fit de la grande fortune dont cette union le rendit maître, fut d'acheter la déclaration de son innocence. Avec l'aide de deux riches associés, il se livra dès-lors à des spéculations commerciales. Tous les ans, il venait passer à Paris quelques mois, pour recueillir les nouveautés de tout genre qui tiennent au perfectionnement des jouissances de la vie. Il y adoptait aussi les opinions qui commençaient à prévaloir dans quelques sociétés. A Madrid, sa maison était montée dans le goût français. Il y éleva un théâtre sur lequel des jeunes gens, formés par lui à la déclamation, jouèrent les tragédies de *Zaïre* et de *Mérope*, qu'il avait traduites dans la langue de sa nation. L'élite de la noblesse fréquenta ce spectacle. Elle y entendit aussi *Ninette à la cour*, le *Peintre amoureux de son modèle*, et d'autres opéras comiques, mis en espagnol par Olavidé, et que Duni ou Grétry avaient embellis de leur musique. Ce fut alors que ses compatriotes du Pérou lui confièrent le soin de leurs intérêts auprès du trône; et les fonctions qu'il eut à remplir à cet égard, sous le titre de *Personero*, ressemblaient moins à un mandat qu'à un patronage. Il rendit de grands services dans une emeute qui éclata à Madrid, et seconda le comte d'Aranda dans ses mesures pour l'expulsion des Jésuites. Après avoir fait un court séjour en Italie, pour se soustraire à la tristesse d'étiquette que prescrivait à Madrid la mort de la reine d'Espagne, il fut nommé à l'intendance générale de l'Andalousie, et investi de pleins pouvoirs pour faire prospérer la colonie nouvelle que le gouvernement destinait à peupler et fertiliser la Sierra-Morena. Cette chaîne de montagnes, aride dans ses sommités, coupée de marécages dans ses vallons, et formant une longueur de 27 lieues, fut rendue au commerce et à l'agriculture. Des hôtelleries commodes s'ouvrirent en des lieux auparavant infréquentés ou peu sûrs; et l'intendant, desireux d'introduire dans cette contrée les manufactures de Lyon, attira des fabricants et des dessinateurs de cette ville. Les progrès dont cet établissement fut redevable à l'administration d'Olavidé, promirent un moment à l'Espagne une importante augmentation de richesses; mais il s'était constitué trop ouvertement en

hostilité avec les croyances et les habitudes que le respect public avait consacrées; et, par les imprudentes saillies d'un esprit frondeur et trop brusque à innover, il détruisit tout le fruit des améliorations que son zèle avait opérées. Il rédigea, pour sa colonie, des statuts en 79 articles, dont le dernier portait l'exclusion de toute communauté religieuse. Par une ordonnance particulière, il déclara nulles les donations pieuses faites par testament, et interdit les rétributions de messes ou autres prières pour le repos des morts dans l'autre vie. Une maladie épidémique ayant étendu ses ravages parmi les colons, Olavidé, pour prévenir le découragement, suspendit l'usage des cloches, qui révélaient trop promptement le nombre des victimes. Si l'on joint à ces actes l'introduction de quelques protestants suisses dans la colonie, et ses sarcasmes contre l'usage du jeûne et des rosaires, contre le culte des images, les offrandes, les sacrements, etc., on sent combien Olavidé donnait de prise à l'animadversion du clergé. Il fut dénoncé par un capucin allemand, venu avec la colonie. Le P. Joachim d'Eta, recollet, depuis évêque d'Osma, qui dirigeait la conscience de Charles III, crut devoir employer tout son crédit pour mettre un terme à ces innovations : mais il se trouvait contrarié par un édit de 1759, qui défendait à l'inquisition de statuer définitivement, sur quelque objet que ce fût, sans l'approbation royale. Relever l'indépendance du terrible tribunal était le premier but auquel il aspirât. Il désigne au roi, pour la place d'inquisiteur-général, l'évêque de Zamora : mais, ce prélat refusant une dignité qu'il prétend avilie, et que la loi politique a rendue impuissante à servir la religion, ses scrupules troublent le roi; le confesseur les appuie, et l'édit qui le gêne est révoqué. En novembre 1776, l'on arrête Olavidé : sa vie entière est scrutée avec attention ; on lui reproche d'avoir donné place dans sa bibliothèque à l'Encyclopédie, aux écrits de Bayle, de Montesquieu, de J. J. Rousseau et de Voltaire; d'avoir appelé saint Augustin *un pauvre homme*, et signalé Pierre Lombard, saint Thomas, saint Bonaventure et le gros des scolastiques, comme ayant retardé les progrès de l'esprit humain; d'avoir qualifié de barbare l'institut des Chartreux, et déclaré qu'il préférait plusieurs empereurs de Rome païenne à bon nombre de princes chrétiens; de s'être fait peindre au milieu des attributs mythologiques de Vénus et de Cupidon; enfin, de s'être entaché de philosophisme dans la société des gens de lettres français; d'avoir en particulier visité le philosophe de *Genève*, et reçu des lettres de Ferney, dans l'une desquelles étaient ces mots : *Il serait à desirer que l'Espagne eût quarante personnes comme vous.* Olavidé nia un grand nombre de ces faits, donna une interprétation innocente à d'autres, demanda pardon de ses imprudences, mais protesta contre l'inculpation d'hérésie, n'ayant jamais, disait-il, renoncé à la foi intérieure. On eut soin de rendre témoins du jugement, soixante personnes élevées en dignité, et qui, liées la plupart avec Olavidé, ne semblaient appelées que pour recevoir une leçon de circonspection. Le 24 novembre 1778, il parut en habit de pénitent, à l'exception du *san benito* et de la corde de jonc passée au cou. Après la lecture des pièces du

procès, laquelle dura quatre heures, il fut déclaré convaincu d'hérésie formelle, et comme tel, banni à vingt lieues de la cour et de toutes les grandes villes, après avoir passé huit ans dans un couvent, assujéti à des pratiques pieuses, au catéchisme, à la lecture de l'*Incrédule sans excuse*, du P. Ségneri, et du *Symbole de la foi*, par Louis de Grenade. On prononça en outre son exclusion perpétuelle de tout emploi; et il reçut l'injonction de ne jamais aller qu'à pied, et de garder un costume humble, tel que la bure. Olavidé, qui avait perdu de l'énergie de son caractère par l'habitude d'une vie voluptueuse, s'évanouit à la lecture de cette sentence. Il reçut l'absolution à genoux, après avoir signé sa profession de foi, et ne quitta sa prison que pour commencer sa peine dans le couvent qui lui fut assigné. Une surveillance peu sévère lui permit de s'évader en 1780. Il chercha un asile en France, où il fut accueilli comme un martyr de la philosophie. Les écrivains qui donnaient l'impulsion à l'esprit public, devaient des consolations à leur disciple proscrit: Marmontel, dans un Discours en vers sur l'*Espérance de se survivre*, lu à l'académie française, se rendit leur interprète, et protesta, au milieu des applaudissements, contre l'arrêt qui avait frappé Olavidé. Celui-ci avait d'abord fixé son séjour à Toulouse, où il avait été accueilli par le baron de Puymaurin, syndic-général des Etats de Languedoc, et son ancien ami. Le comte d'Aranda, qui représentait l'Espagne à Paris, reçut de sa cour (1781) l'ordre de demander l'extradition d'Olavidé. Vergennes, alors ministre des affaires étrangères, s'y refusa. Cependant il devait être arrêté, lorsque M. Colbert, évêque de Rhodez, ne consultant que la charité chrétienne, écrivit à M. de Puymaurin de ne pas perdre un instant pour avertir son ami. Le jour même où la lettre était arrivée, un alguazil et un commissaire de l'inquisition pénétrèrent à minuit dans le domicile d'Olavidé; mais il était hors de leur atteinte. Sept heures auparavant, il avait pris la route de Genève, où il résida sous le nom de comte de Pilos; puis il se rendit à Paris, où, toléré par la cour de Madrid, il se partagea pendant dix ans entre le commerce des sciences, celui des hommes éclairés, et le goût qu'il conservait pour les plaisirs. Il avait eu le temps, avant son jugement, de mettre la plus grande partie de sa fortune à l'abri. Les agitations politiques qui désolèrent la France ne le froissèrent pas moins qu'Alfiéri. Cependant il embrassa d'abord les principes de la révolution; et la Convention nationale le reconnut comme *citoyen adoptif de la république française*. L'âge, le malheur et la réflexion, calmèrent enfin sa tête ardente. Il revint de bonne foi à cette religion qu'il avait dédaignée, et il abjura les principes et les opinions dont il s'était fait l'apôtre. En 1791, il s'était retiré à Meung (sur Loire), chez M. Le Couteulx - Dumolay. La victime de l'inquisition espagnole n'échappa point à une inquisition beaucoup plus cruelle; il fut remis en prison à Orléans, en 1794. Ce fut pendant ce loisir forcé, et à Cheverni près de Blois, où il passa plusieurs années, chez un ami, qu'il composa sous le nom de *Triomphe de l'Evangile* (1), un ouvrage où il

(1) Il en existe une traduction française par Buynand-des-Échelles, Lyon, 1805, 4 vol. in-8° ; reproduite, un peu dégagée des longueurs de l'original, Lyon, 1821, 3 vol.

exposait les grandes preuves de la religion, et montrait un philosophe ramené à elle après de longs égarements. Ce livre excita une vive sensation dans sa patrie, parvint en peu d'années à une huitième édition, et devint un titre pour le rappel de l'auteur. L'inquisition se laissa désarmer; et en 1798, Olavidé reparut dans la capitale qui avait été le théâtre de son humiliation. Il y resta peu; et sentant le besoin de terminer en paix une carrière mêlée de tant de traverses, il se retira dans l'Andalousie, auprès d'une vieille parente. En 1800, il écrivit de Madrid, à l'administration des hospices d'Orléans, qu'il faisait don à l'hôtel-dieu de cette ville, d'une ferme de 15 à 1800 livres de rente, enlevée par la révolution à ce pieux établissement, et qu'il n'avait achetée qu'avec cette intention. Il est mort en 1803, à l'âge de 78 ans. (*V.* l'*Ami de la religion et du roi*, du 6 février 1822, n°. 782, t. xx, p. 385). F—T.

OLDECORNE. *V.* GARNET.

OLDEN-BARNEVELT. *V.* BARNEVELT.

OLDENBURG (HENRI), physicien, né dans le dix-septième siècle à Bremen, fut nommé consul de cette ville à Londres, pendant la domination de Cromwell. Ayant perdu son emploi, et obligé, par sa position, de chercher des moyens d'existence, il se chargea de l'éducation d'un jeune seigneur anglais, qu'il accompagna, en 1656, à Oxford. Durant son séjour en cette ville, il se lia avec la plupart des savants qui concoururent à la formation de la société royale; et, après la mort de Guill. Crown, premier secrétaire de la société, les fonctions de cette place furent partagées entre Wilkins et Oldenburg. Il s'acquitta de la tâche honorable qui lui était confiée, avec beaucoup de zèle, et mourut à Charlton, près de Greenwich, au mois d'août 1678. C'est Oldenburg qui a publié les *Transactions philosophiques*, de 1665 à 1677 (1). Parmi les morceaux qu'il a insérés dans cette collection, l'on distingue : De l'origine et du progrès de la transfusion des liqueurs dans le sang; — Avis sur la découverte de la transfusion du sang; — Relation de plusieurs expériences sur la transfusion; — Divers exemples de la propriété de la nature dans les hommes et dans les brutes; — Avis pour exciter à examiner, par la térébration, le suc des arbres; — Relation chronologique des incendies et embrasements du Mont-Vésuve, etc. Oldenburg a traduit en latin plusieurs ouvrages de Boyle, son ami; et l'on trouve quelques-unes de ses *Lettres* à Leibnitz, dans le *Commercium epistolicum*, publié par Collins, Londres, 1712, in-4°. (*V.* NEWTON). Il a traduit en anglais une *Explication de l'Apocalypse*, la *Vie de la duchesse de Mazarin*, etc. Il prenait quelquefois dans ses ouvrages le nom de *Grubendol*, anagramme du sien. Chaufepié a publié divers extraits assez intéressants des *Lettres* d'Oldenburg à Rob. Boyle (Voy. son *Dictionnaire*, au mot *Oldenburg*). On y voit qu'il entretenait une correspondance très-étendue avec les savants les plus illustres d'Angleterre, de France et d'Allemagne. Dans le recueil des *Lettres* de Milton, on en trouve

(1) On connaît deux versions latines de ce travail d'Oldenburg, l'une, par C. S. (Christophe Sand), Amsterdam, 1672-81, 6 vol. in-12, et Leipzig, 1675, in-4°.; l'autre, pleine de fautes et de contresens, par J. S. M. C. (Jean Sterpin, Écossais), Copenhague, Pauli, in 8° *Voy.* Placcius, *Anonym.* No. 1033 et 1550 B.

plusieurs qui sont adressées à Oldenburg. W—s.

OLDENBURGER (Philippe-André), publiciste allemand, né dans le duché de Brunswick, acheva ses études sous la direction de Conring, célèbre professeur de l'académie d'Helmstadt; et, après avoir visité les différents états de l'Europe, il s'établit à Genève, où il ouvrit une école particulière d'histoire et de droit public. Il mourut en cette ville, en 1678. Senebier a donné la liste de ses ouvrages, dans l'*Histoire littéraire de Genève*, II, 188. On se contentera de citer les plus importants : I. *Itinerarium Germaniæ politicum, modernam præcipuarum aularum imperii faciem repræsentans*, Cosmopoli (Genève), 1668, in-12. Oldenburger publia cet itinéraire sous le nom de *Constantinus Germanicus:* la liberté avec laquelle il y parle des intérêts et de la politique des différents cabinets de l'Allemagne, fit défendre ce livre, qui n'en fut recherché qu'avec plus d'empressement par les curieux; et, comme il arrive presque toujours, il fut réimprimé plusieurs fois sous la même rubrique (Voy. Struvius, *Bibl. hist. litter.*, p. 1897). L'auteur se repentit dans la suite d'avoir fait paraître un ouvrage qui fut pour lui une source de chagrins, et qui nuisit à son avancement. Dans la quatrième partie du *Thesaurus* (Voy. ci-dessous, n°. V), il rejette sur sa jeunesse les erreurs qui ont pu lui échapper, et condamne les expressions répréhensibles qu'il avait employées en parlant d'objets respectables. II. L'*Abrégé* de l'analyse de Puffendorf: *De statu imperii Germanici*, avec des éclaircissements (*V.* Puffendorf). Oldenburger se cacha sous le nom de *Pacificus à Lapide*. III. *Notitia imperii, sive discursus in instrumentum pacis Osnabrugo-Monasteriensis*, Freistadt, 1669, in-4°., sous le nom de Phil. André *Burgoldensis*, anagramme d'Oldenburger. Cet ouvrage annonce des connaissances très-étendues; et l'on y trouve des principes hardis pour l'époque où il parut. L'auteur l'a fait précéder d'un *Catalogue* des historiens et des publicistes de l'Allemagne; mais Hertz, Hoffman, etc., en ont publié depuis de plus complets. IV. *Limnæus enucleatus*, Genève, 1670, in-fol. C'est un abrégé du Traité de Limné, *De jure imperii Romano-germanici*. V. *Thesaurus rerum publicarum totius orbis*, ibid., 1675, 4 vol., in-8°. Ce recueil, tombé dans l'oubli, renferme cependant quelques Notices intéressantes pour l'histoire du droit public de l'Europe au dix-septième siècle. Oldenburger l'avait annoncé comme étant de Conring; mais celui-ci réclama vivement contre une publication infidèle, faite à son insu, et représenta l'éditeur comme un compilateur sans connaissances et sans jugement (Voy. l'*Histor. bibl. Wolffenbutel.* par Burckard, tome II, p. 76-77). W—s.

OLDENDORP (Chrétien-George-André), missionnaire morave, né en 1721, au village de Grossen-Laffert, dans l'évêché d'Hildesheim, où son père exerçait le ministère évangélique, résolut, après avoir terminé ses études à Iéna, d'entrer dans la communauté des Frères-Moraves : il s'y fit recevoir, en 1743, à Marienborn, en Wetteravie, et remplit pendant plusieurs années l'emploi d'instituteur. Enfin, étant parvenu, en 1762, au grade de professeur dans le collége des Frères à Nisky, il fut chargé de composer l'histoire de la mission qu'ils avaient établie dans les îles

danoises des Antilles. Il partit, dans l'automne de 1763, et après un voyage long et pénible, il attérit à Sainte-Croix, en mai 1767 : il parcourut soigneusement cette île, ainsi que celles de Saint-Thomas et de Saint-Jean, y recueillit des renseignements sur l'objet de son voyage, et chercha, par sa conduite, à édifier les hommes qu'il était venu visiter. Au mois d'octobre 1768, il s'embarqua pour l'Amérique septentrionale. Après avoir vu les communautés de New-York et de la Pensylvanie, il monta, au mois d'avril 1769, sur un navire qui le ramena en Europe, par l'Angleterre et les Provinces-unies. Le 29 juin, il revint à Marienborn, où se tenait un synode des Frères, auquel il assista. Il fut nommé prédicateur de la communauté de ce lieu, y remplit les devoirs de son ministère, et s'occupa de la rédaction de l'ouvrage qui lui avait été confié. Il vécut assez pour en voir le succès; et, en 1784, appelé à Ebersdorf, il y mourut, le 9 mars 1787. On a de lui, en allemand, outre quelques *Opuscules* anonymes en prose et en vers, et des *Cantiques* à l'usage des Frères-Moraves, une *Histoire de la mission des Frères évangéliques dans les îles Caraïbes de Saint-Thomas, Sainte-Croix et Saint-Jean*, Barby, 1777, 2 vol. in-8°., figures. Cet ouvrage fut publié par Jean-Jacques Bossart, confrère de l'auteur, et qui, de son aveu, mit en ordre ses nombreux matériaux. Oldendorp a divisé son livre en deux parties : la première contient tout ce qui est relatif à la géographie ainsi qu'à l'histoire naturelle et politique des trois îles qu'il avait visitées; la seconde traite de l'histoire de la mission morave, de 1732 à 1768. S'il existait un semblable ouvrage sur chacune des Antilles, cet Archipel serait mieux connu : comme l'auteur était bon naturaliste, et observateur soigneux, une partie de ses remarques peut s'appliquer aux îles voisines de celles qu'il a spécialement décrites. Au reste, ce n'est pas seulement sur une petite partie de l'Amérique, qu'Oldendorp a répandu des lumières; les détails dans lesquels il entre sur les différentes nations de l'Afrique, détails qu'il avait recueillis de la bouche même des nègres, et de celle des habitants blancs, fournissent sur la troisième partie de l'ancien monde une foule de faits aussi curieux que neufs et instructifs ; il donne même des vocabulaires de plus de vingt langues nègres. L'histoire de la mission, quoique d'un intérêt moins général, et un peu trop minutieuse, montre avec quelle persévérance les Frères-Moraves ont cherché à instruire les Nègres des vérités de l'Évangile, et à rendre leur sort moins déplorable. E—s.

OLDERIC. *Voy*. ODERIC.

OLDFIELD (ANNE), célèbre actrice anglaise, née à Londres, en 1683, était fille d'un officier aux gardes, qui mourut après avoir dissipé sa fortune par une conduite inconsidérée. Elle fut placée chez une couturière, où elle montra plus d'inclination pour la lecture des pièces de théâtre que pour le travail de l'aiguille ; et, dans ses moments de loisir, elle amusait les personnes de sa connaissance, dans une taverne, par son talent naissant pour la déclamation. Le capitaine George Farquhar, dînant un jour dans cette taverne, eut occasion de l'entendre, et lui trouva des dispositions, et surtout un organe éminemment théâtral. Sir John Vanburgh, ami de sa famille, la recommanda au direc-

teur Rich, qui la reçut dans sa troupe: elle joua quelque temps sans éclat, par l'effet de sa timidité naturelle. Ce ne fut qu'en 1704, qu'on aperçut en elle quelques marques du talent supérieur qui l'a mise sur la première ligne dans son art. L'amour paraît avoir beaucoup contribué à développer son talent; car ce fut peu de temps avant cette époque qu'elle inspira un sentiment tendre à Arthur Maynwaring, qui lui donna souvent d'utiles leçons: après la mort de cet amant, dont elle eut un fils, elle vécut dans une pareille intimité avec le brigadier-général Charles Churchill, qui la rendit également mère. Ce sont les seuls hommes pour lesquels elle semble avoir eu des faiblesses, et elle vécut toujours avec eux dans la plus paisible union: ses qualités séduisantes et sa conduite obtenaient aisément grâce aux yeux d'un public peu sévère pour des fautes trop ordinaires dans la carrière où elle était entrée. On connaît la générosité qu'elle montra au poète Savage, indignement traité par une marâtre. Pour soulager l'extrême misère où il était réduit, elle lui offrit une pension annuelle de cinquante livres sterling, qui lui fut régulièrement payée tant qu'elle vécut, c'est-à-dire jusqu'en 1730. Elle conserva long-temps ses agréments personnels, et on la trouvait belle sous tous les costumes. L'élégance de sa toilette, et l'aménité de ses manières, donnaient à sa beauté un charme inexprimable. Ce goût pour la toilette, qui l'avait distinguée toute sa vie, ne la quitta pas même dans ses derniers instants; elle s'occupait, dit-on, alors avec inquiétude, de celle qu'on aurait bientôt à lui faire. *On ne peut soutenir l'idée d'être laide même après sa mort*, dit-elle; et elle expira peu de moments après. Elle est regardée comme la première actrice qui ait paru sur le théâtre anglais, dans la comédie, aussi bien que dans la tragédie, qu'elle avait paru dédaigner d'abord, mais où elle eut ensuite les plus grands succès, surtout dans les rôles de Caliste et de Cléopâtre. Son corps fut enterré à l'abbaye de Westminster, au milieu des rois, et près de Congrève, son auteur favori. *Voy.* sa *Vie*, publiée sous le nom d'Egerton, 1731, in-8°. L.

OLDHAM (JEAN), poète satirique anglais, né en 1653, à Shipton, dans le comté de Gloucester, étudia à l'université d'Oxford, et fut ensuite employé comme instituteur dans l'école de Croydon, au comté de Surrey. Ce fut là qu'il reçut un jour la visite, fort inattendue, des comtes de Rochester et de Dorset, et de quelques autres seigneurs amis des lettres, qui, ayant eu occasion de lire en manuscrit un morceau de poésie de sa composition, desirèrent en connaître l'auteur. Cette visite eut quelque chose de plaisant, par l'embarras du maître de l'école, qui s'en attribua naïvement tout l'honneur. En 1678, Oldham fut chargé de l'éducation de deux jeunes gens d'une bonne famille. Il vint à Londres, en 1681, avec le même emploi; il étudia ensuite la médecine, mais sans but, et s'étant lié avec les beaux-esprits libertins de cette époque, il prit le goût du vin et de la débauche. Il revit à Londres les comtes de Rochester et de Dorset, trouva un ami dans Dryden, et un protecteur généreux dans le comte de Kingston, auprès duquel il passa le reste de sa vie, et il mourut de la petite-vérole, en 1683, âgé de 30 ans. C'était

un homme d'une conversation piquante, et que son goût pour la satire, qui perçait, dit-on, jusque dans ses yeux, n'empêcha pas d'avoir et de conserver de vrais amis. Ses talents, si l'on s'en rapporte aux témoignages contemporains, étaient du premier ordre. Voici un passage traduit de l'inscription latine gravée sur son monument : « Jamais poète ne » fut plus que lui inspiré de la fureur » sacrée; aucun ne fut plus sublime » dans les sentiments, plus heureu- » sement hardi dans l'expression. » Dryden, qui a consacré des vers à la mémoire d'Oldham, confirme ces éloges, et l'appelle le *Marcellus de la langue anglaise*. Il est étonnant, d'après cela, que ses ouvrages soient si peu lus aujourd'hui. Ses idées sont originales, et son expression énergique, souvent même jusqu'à la grossièreté. On lui reproche aussi de la négligence. On distingue, parmi ses poésies : *Quatre satires contre les Jésuites*, publiées en 1678, et les plus mordantes peut-être qui existent en anglais; — une *Satire pour détourner de la poésie*; — une autre, *A un jeune homme qui quitte l'université*; — la traduction de la troisième *Satire de Juvénal*; et une *Satire contre la vertu*, dont Wood eut la simplicité de ne pas sentir l'ironie, ce qui valut de sa part à l'auteur les épithètes peu chrétiennes *de fou*, *d'enragé*, *de blasphémateur et de débauché*. Les œuvres de Oldham ont eu plusieurs éditions, en un vol. in-8°.; en 1722, en un vol. in-12, et plus récemment en 3 vol. in-12.

L.

OLDJAITOU ou ALDJAPTOU (GAIATH EDDYN MOHAMMED KHODABENDEH), huitième khan ou empereur de Perse, de la dynastie des Mongols Djenghyzkhanides, quitta le Khoraçan qu'il gouvernait, et vint dans l'Adzerbaïdjan, pour succéder à son père Ghazan Khan, l'an 703 de l'hégire (1304 de J.-C.) Oldjaïtou était le nom mongol de ce prince, qui fut, dit-on, baptisé sous celui de Nicolas, et qui, après la mort de sa mère, embrassa l'islamisme. Il confirma dans leur charge de vézyr, le célèbre historien Raschid-eddyn, et Kodjah Saad-eddyn Saoudjy; mais, quelque temps après, il punit les malversations de celui-ci, en le faisant périr; et il le remplaça par Aly-Chah. L'an 705, il envoya Coutlouk Chah, pour soumettre le Ghylan, qui, depuis plusieurs siècles, conservait son indépendance; mais les petits souverains de cette province triomphèrent des Mongols, dont le général succomba dans cette expédition, avec la plus grande partie de ses troupes. Oldjaïtou, quoique musulman, protégea Hayton II, roi d'Arménie, contre les Mamelouks d'Égypte, et condamna à mort son général Bilargou, qui avait fait périr ce prince avec Léon IV, son neveu et son pupille. L'an 709 (1303), Oldjaïtou fonda la ville de Sulthanieh, qui fut achevée en deux ans; et il y établit sa résidence. Ce qui reste aujourd'hui de cette cité, détruite par Tamerlan, atteste la magnificence de son fondateur. A la sollicitation de quelques émyrs égyptiens mécontents, ce monarque traversa l'Eufrate, l'an 712, et vint camper dans les environs de Damas. Il y eut quelques escarmouches entre son armée et celle du sulthan d'Égypte, Nasser Mohammed; mais la paix fut bientôt conclue entre les deux souverains, sous la médiation du vézyr Raschid-eddyn. Au retour de cette expédition, Oldjaïtou mar-

cha vers le Khoraçan, que le khan des Mongols du Djagataï ou Mawar-al Nahr, venait d'envahir. Sa présence suffit pour forcer les ennemis à repasser le Djihoun. Il punit les généraux qui s'étaient laissé battre, et confia cette grande province à son fils Abousaïd. Il était à la veille d'avoir une nouvelle guerre avec les mêmes ennemis, lorsqu'il mourut, en ramadhan 716 (novembre 1316), dans la trente-sixième année de son âge, et la treizième d'un règne heureux et paisible. Il fut enterré dans la grande mosquée de Sulthanieh, où l'on voit encore son tombeau. Ce prince est un des meilleurs qui aient gouverné la Perse. Il fit fleurir la justice, réprima la tyrannie des émyrs, supprima les impôts les plus onéreux, et fut le père de ses sujets. Cependant il protégea ouvertement la secte des Chyites; il abolit toutes les autres, et voulut que les noms des douze imams alides fussent proclamés dans la khothbah, et gravés sur les monnaies, à la place de ceux des quatre premiers khalyfes. Il est aussi le premier de sa race qui ait soumis les Chrétiens et les Juifs à un tribut, et qui les ait obligés à porter un costume particulier, pour les distinguer des Musulmans. Il eut pour successeur son fils Abousaïd (*V.* BEHADER-KHAN). A—T.

OLDMIXON (JEAN), auteur anglais, né à la fin du dix-septième siècle, à Oldmixon, au comté de Somerset, était un homme de talent et de savoir, et un assez bon écrivain; mais il manquait de deux qualités indispensables pour bien écrire l'histoire: la candeur et l'impartialité. Sa malveillance s'est surtout signalée contre la famille des Stuarts, qu'il a peints des couleurs les plus défavorables. Il ne fut pas plus juste, comme critique, envers les littérateurs ses contemporains, et harcela particulièrement Addison, Eusden et Pope, dans plusieurs de ses ouvrages. Son audace reçut la récompense qu'elle méritait; et Pope, dans la Dunciade, l'a traité avec distinction parmi les héros de ce poème; car, au second chant où il les représente se disputant le prix de la sottise, et se plongeant dans la bourbe du fossé nommé *Fleet Ditch*, on voit Oldmixon monter bravement sur les bords d'un bateau (*lighter*), afin de pouvoir, en sautant de plus haut, s'enfoncer plus avant dans la fange. L'évêque Kennet l'ayant employé à publier sa collection des historiens, Oldmixon ne se fit point de scrupule d'altérer en divers endroits la chronique de Daniel; et, supposant dans les autres la même mauvaise-foi, l'impudent ne craignit pas d'accuser des hommes d'un caractère respectable, notamment l'évêque Atterbury, d'avoir altéré et interpolé l'ouvrage historique de lord Clarendon. Le parti auquel il avait vendu sa plume, lui donna une place dans l'administration des revenus, à Bridgewater. Il mourut dans cette ville, le 9 juillet 1742, dans un âge avancé. On a de lui, entre autres ouvrages: I. *Histoire des Stuarts*, in-folio. II. *British empire in America* (Histoire et Description des colonies anglaises, dans le continent et les îles de l'Amérique), Londres, 1708, 2 vol. in-8°.; ibid., 1721: trad. en allemand, par L. F. Vischer, Hambourg, 1710, ibid., 1715, in-8°.; Lemgo, 1744, 2 vol. in-4°.; et en hollandais, Amsterdam, 1721, 2 vol. in-4°. III. *Réflexions sur la Lettre du docteur Swift au comte d'Oxford, touchant la langue anglaise*, 1712, in-8°. IV. Un volume de *Poésies*, 1714. V. La

Vie d'Arthur Maynwaring, dont il publia les Œuvres posthumes, en 1715. VI. *Essais en prose sur la Critique*. VII. *L'art de la Logique et de la Rhétorique*, composé à l'imitation du P. Bouhours. C'est dans ces deux ouvrages, ainsi que dans le journal intitulé, *The Flying Post*, qu'il attaqua l'auteur de la *Dunciade*. VIII. *Vie de la reine Anne*, dans l'*Histoire d'Angleterre* depuis Guillaume III, jusqu'à George I[er], faisant suite à l'Histoire des Stuarts, Londres, 1735, in-fol., de 808 pag. IX. *Examen de la Défense des Historiens anglais, anciens et modernes, par le docteur Grey*. X. Quelques pièces de théâtre de peu de mérite. Il a coopéré à l'*Histoire critique d'Angleterre*, in-8°. Il est désigné dans le *Tatler*, sous le nom de *The unborn poet*. L.

OLDOINI (1) (AUGUSTIN), historien et biographe assez médiocre, était né en 1612, à la Spezzia, petite ville de l'état de Gènes. Il fut admis jeune dans la société des Jésuites, et prononça ses vœux à Naples, où il professa les humanités. Après avoir régenté long-temps dans différents colléges, entre autres celui de Pérouse, il fut appelé à Rome où il publia une édition augmentée des *Vies des Papes et des cardinaux* d'Alph. Chacon, avec une continuation (*V.* CHACON, VII, 612). Oldoini vivait encore en 1680, et il était alors presque septuagénaire; mais on ignore le lieu et l'époque de sa mort. C'était un compilateur fort sec et inexact; cependant ses recherches ont été utiles aux biographes italiens qui l'ont suivi. Outre une *Grammaire italienne*, Ancone, 1637, in-8°., surpassée depuis long-temps, on cite d'Oldoini: I. *Necrologium pontificum et pseudo-pontificum Romanorum cum notis*, Rome, 1671, in-8°. II. *Clementes titulo sanctitatis vel morum sanctimoniâ illustres, cum animadversionibus*, Pérouse, 1675, in-4°. III. *Athenæum Romanum in quo pontificum, cardinalium*, etc., *scripta exponuntur*, ibid., 1676, in-4°. Mandosio a beaucoup puisé dans cet ouvrage, sans convenir des obligations qu'il avait à Oldoini (*V.* MANDOSIO, XXVI, 467). IV. *Athenæum Augustum in quo Perusinorum scripta publicè exponuntur*, ibid., 1678, in-4°. V. *Athenæum Ligusticum seu Syllabus scriptorum Ligurum, nec non Sarzanensium ac Cyrnensium reipublicæ Genuensis subditorum*, ibid., 1680, in-4°. Ces trois derniers ouvrages sont encore recherchés. VI. *Catalogus eorum qui de Romanis pontificibus scripserunt*, Francfort, 1732, in-4°. (publié par Meuschen). Oldoini a laissé en manuscrit: l'*Athenæum Pistoriense*, que le P. Zaccaria a complété et publié dans la *Bibliotheca Pistoriensis*, Turin, 1752, in-fol.; — un *Athenæum italicum*; — un traité, *De titulis cardinalium*, et d'autres ouvrages de biographie qui n'ont pas vu le jour. Ceux qu'il a publiés ne sont guère que des catalogues, donnant peu de détails sur les personnes, et rapportant souvent inexactement les titres des livres; ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse les consulter avec fruit. W—s.

OLDRADE ou OLRADE, savant jurisconsulte du treizième siècle, na-

(1) Cet auteur ayant écrit tous ses ouvrages en latin, n'y paraît que sous le nom d'*Oldoinus*. Michel Giustiniani (*Scrittori Liguri*, Rome, 1667, in 4°.) le nomme *Oldoino*; mais les auteurs du Nouveau dictionnaire historique, publié à Bassano, le nomment *Oldoini*, d'après les *Scrittori della Liguria* de Raffaello Soprani, ouvrage imprimé à Gènes, 1667, in 4°.; et ce qui prouve que cette orthographe est la meilleure, c'est que Bernard Oldoini, frère d'Augustin, dans ses ouvrages écrits en italien, l'a toujours employée.

quit à Lodi, et pénétra dans le labyrinthe du droit romain, sous les auspices de Dynus. Il fut bientôt en état de l'enseigner lui-même avec éclat à Bologne et à Padoue. Le pape Jean XXII le fit venir à Avignon, en 1316, où il continua ses leçons publiques, et donna ses décisions à ceux qui le consultaient de toutes parts. De ce nombre fut le roi de Sicile, Robert, sur la demande duquel Oldrade prononça que, dans la dévolution d'une succession, d'après le droit de primogéniture, les enfants de l'aîné devaient être préférés à leurs oncles; et l'université d'Avignon partagea ce sentiment. Oldrade était ami de Pétrarque, et fit de vains efforts pour le retenir dans la carrière de la jurisprudence. Le pape, empressé de s'environner de ses lumières, voulut le fixer à Rome, et lui donna une place d'avocat au consistoire; place qui attribuait à ceux qui y étaient appelés, le droit exclusif de plaider devant ce tribunal. Oldrade, s'étant emporté un jour au point d'encourir les reproches de son protecteur, abandonna ses fonctions, et se tint renfermé dans son cabinet. De sa retraite sortirent de nombreuses consultations, singulièrement accréditées en Italie, quoiqu'il ne les eût pas fait imprimer; elles furent mises à contribution par Jean-André et Alberic Gentilis, qui, au rapport de Dumoulin, en parèrent leurs propres écrits. Paul de Castro, si estimé lui-même par Cujas, appelait Oldrade le *père des lois*. Celui-ci, de retour à Avignon, y mourut en avril 1335. F—T j.

OLDSWORTH (Édouard), écrivain anglais, naquit en 1688. Ne voulant pas prêter le serment de fidélité au nouveau gouvernement, il quitta l'université d'Oxford, où il était instituteur particulier, et il passa le reste de sa vie à voyager avec quelques jeunes-gens dont l'éducation lui était confiée. Il mourut en 1747. On a de lui : I. *Muscipula* (la Souricière), poème regardé comme un chef-d'œuvre en son genre : on en trouve, dans le cinquième volume des *Mélanges* de Dodsley, une traduction anglaise estimée, par Jean Hoadly. II. *Pharsalia et Philippi*, ou *Essai pour expliquer et concilier avec l'Histoire les deux Philippes des Géorgiques de Virgile*, 1741, in-4°. III. *Remarques et Dissertations sur Virgile*, et autres Observations classiques, publiées avec des notes et remarques par Spence, en 1768, in-4°. L.

OLDYS (Guillaume), antiquaire et bibliographe anglais, né vers l'an 1687, était fils d'un ecclésiastique, avocat de l'amirauté, qui eut quelque part à la traduction des Vies de Plutarque (en 5 vol. in-8°., 1683), et qui se rendit célèbre, dans le temps, par la fermeté avec laquelle il refusa d'employer le secours de son ministère à faire condamner comme pirates, et pendre comme tels, les armateurs munis de lettres de marque du roi Jacques II, qu'ils regardaient encore comme souverain légitime. Le fils passa la plus grande partie de sa vie à Londres; il fut quelque temps bibliothécaire du comte d'Oxford, et obtint du duc de Norfolk le titre de hérault d'armes; mais, le plus souvent à la solde des libraires, il finit par se livrer à la boisson, et mourut pauvre, le 15 avril 1761, âgé de 74 ans. On a de lui, entre autres écrits : I. Le *Bibliothécaire anglais*, ou *Revue abrégée de bons livres inédits dans toutes les sciences*, in-8°., 1737. II. *Vie de sir Walther Raleigh*, imprimée à la

tête de son *Histoire du monde*, in-fol. III. *Observations sur la guérison de G. Taylor, l'enfant aveugle d'Ightam (comté de Kent), qui, étant né avec des cataractes sur les deux yeux, fut rendu à la lumière à l'âge de huit ans, le 8 octobre 1751, par J. Taylor, oculiste; contenant ses étranges idées des objets au premier usage de son nouveau sens*, in-8°., 1753. IV. Plusieurs articles insérés dans la *Biographia Britannica*, in-fol., et signés d'un G. Les principaux sont ceux de sir George Etherege, Caxton, Thomas et Edouard Alleyn, Eugène Aram, etc., avec un grand nombre de notes disséminées dans cet ouvrage. V. *Tableau des personnages éminents célébrés par les poètes anglais*. VI. On lui attribue une traduction anglaise de la *Britannia* de Camden, en 2 vol. in-4°. VII. La *Vie de sir John Talbot*, dans le *Dictionnaire général* de biographie. Il a laissé beaucoup de notes manuscrites, sur divers sujets bibliographiques, et surtout un exemplaire des Vies de Laugbaine, rempli de ses remarques, et conservé au Muséum britannique. Dans ses Mémoires manuscrits sur la famille Oldys, on voit qu'il avait pour parent un Alexandre Oldys, surnommé le *Petit Poète*, et quelquefois le *Scarron anglais*, mais dont on ne cite aucun ouvrage. L.

OLEARIUS (Adam — Oelschlaeger ou), voyageur allemand, était né vers 1600, à Ascherleben, dans le pays d'Anhalt, où son père exerçait le métier de tailleur. Il étudia la philosophie et les belles-lettres à Leipzig; et, après avoir pris ses degrés, il entra au service de Frédéric, duc de Hoslteiu-Gottorp. Ce prince, qui aimait les lettres, les sciences, et qui s'occupait de faire fleurir le commerce dans ses états, entreprit d'y attirer une partie de celui du Levant, notamment celui des soies, comme le plus important et le plus avantageux. Il songea donc à les faire venir de Perse par terre, au lieu que les Anglais et les Hollandais allaient les chercher par mer. Ayant besoin pour le passage de ces marchandises, du czar de Moscovie et du roi de Perse, il résolut d'envoyer à ces deux potentats une ambassade solennelle, et il y nomma Philippe Crusius, jurisconsulte, et Otton Brugmans, négociant; il leur donna pour secrétaire Oléarius, qui joignait à ses autres connaissances celles des mathématiques et de la géographie. Le 22 octobre 1633, les voyageurs quittèrent Gottorp, et, le 9 novembre, s'embarquèrent à Lubeck; ils débarquèrent, le 14, à Riga, et attendirent un mois que les chemins fussent pris par les glaces, afin de partir en traîneaux. Mais, par différentes causes, leur voyage, jusqu'à Moscou, dura huit mois; ils suivirent une route très-sinueuse, et séjournèrent dans différents endroits, entre autres à Notebourg, fort bâti à peu de distance des frontières de la Suède et de la Moscovie, non loin de l'emplacement où est aujourd'hui Saint-Pétersbourg. Enfin, le 14 août 1634, les ambassadeurs firent leur entrée solennelle dans Moscou. Après plusieurs audiences, ils obtinrent, du czar Michel Federovitz, la permission que demandait le duc de Holstein : il l'avait refusée à plusieurs potentats de l'Europe; mais il l'accorda au duc, son ami, son oncle et son allié. Le czar ne prévoyait pas alors que les descendants de ce duc remplaceraient sa dynastie sur le trône de Moscovie. Les ambassadeurs devaient cependant re-

tourner auprès de leur maître pour lui porter les ratifications du traité. Le czar souhaitait qu'ils restassent à Moscou, jusqu'aux fêtes de Noël; mais l'envie de retourner en Allemagne les empêcha d'accepter cette invitation, et leur fit hâter les préparatifs de leur départ. Ils envoyèrent aussi sept personnes de leur suite à Nise, qui est à cent lieues de Moscou, pour y soigner la construction de navires dont ils auraient besoin sur le Volga et sur la mer Caspienne, lorsqu'ils iraient en Perse. Ils quittèrent Moscou le 24 décembre 1634; le 12 janvier 1635, ils sortirent de Novgorod: ils continuèrent leur route par Revel, Riga, Mietau, Koenigsberg, Dantzig, Stettin, Rostock, Wismar, Lubeck, Kiel, et, le 7 avril, rentrerent à Gottorp. Le duc de Holstein, enchanté de la bonne réception qui avait été faite à ses ambassadeurs, donna tous ses soins aux préparatifs d'un second voyage: il augmenta leur train, et les chargea de présents magnifiques pour le souverain avec lequel ils allaient traiter. Le 24 octobre ils s'embarquèrent encore à Lubeck, coururent plusieurs fois risque de se perdre dans la Baltique, et n'atterirent que le 18 novembre sur la côte d'Esthonie. Le 28 mars 1636, ils revirent Moscou, et, le 3 avril, eurent leur première audience publique: le 20 mai, on leur annonça qu'ils pouvaient continuer leur route; ils s'embarquèrent le 16 juin sur la Moskva, descendirent cette rivière, puis l'Oca et le Volga: il fallait faire bonne garde pour éviter les attaques des Cosaques. Le 15 septembre, ils arrivèrent devant Astrakhan; ils gagnèrent ensuite la mer Caspienne, et, après une longue et incommode navigation, leur navire échoua, près de Derbent, le 14 novembre. Le 22 décembre ils se mirent en route par Chahmaky (où ils restèrent près de trois mois, attendant les ordres du roi de Perse), ensuite par Ardebil, Sultanièh, Casvin, Com, Cachan; et, le 3 août 1637, firent leur entrée à Ispahan. Le 16, ils parurent pour la première fois devant le chah. Le 21, ils sortirent de la capitale de la Perse, et revinrent par la même route à Derbent, d'où ils suivirent les bords de la mer Caspienne, en traversant le Lesghistan, puis l'effroyable bruyère qui s'étend depuis le pied du Caucase jusqu'à Astrakhan: en onze jours de chemin, ils ne virent ni ville, ni village, ni arbre, ni colline, ni une seule rivière excepté le Kislar, ni un seul oiseau. Un ambassadeur que le chah envoyait au duc de Holstein, les rejoignit à Astrakhan; ils allèrent par eau jusqu'à Moscou, où ils entrèrent, pour la troisième fois, le 2 janvier 1639. Le 1er. août, ils étaient de retour à Gottorp. Olearius, qui avait déjà été honoré du titre de conseiller du duc, fut nommé son bibliothécaire et son mathématicien. Il mourut le 22 février 1671. On a de lui, en allemand: I. *Voyages très-curieux et renommés faits en Moscovie, Tartarie et Perse; dans lesquels on trouve une description exacte des pays et états par où l'auteur a passé, et où il est parlé du naturel, des manières de vivre, des mœurs et des costumes de leurs habitants; du gouvernement politique et ecclésiastique; des raretés qui se trouvent dans ces pays, et des cérémonies qui s'y observent*, Sleswig, 1647, in-folio, avec figures et cartes. Olearius avait eu soin, avant son voyage, d'étudier le russe et l'arabe, ce qui le mit à même de prendre des infor-

mations exactes sur tous les objets qui fixaient son attention. Observateur judicieux et narrateur sincère, il a obtenu le suffrage de tous les hommes qui ont connu les pays qu'il avait visités. Il décrit très-bien l'état de barbarie où se trouvaient alors les Russes, le gouvernement singulier qui les régissait; et dans lequel le patriarche marchait à-peu-près l'égal du czar; enfin la tyrannie cruelle du despote persan, qui devait amener de sanglantes catastrophes. Il se livre quelquefois à des digressions superflues; mais il est diffus, sans être ennuyeux. Il a indiqué la position de beaucoup de lieux, dessiné les figures, et dressé les cartes qui accompagnent sa relation. Elle fut si favorablement accueillie, qu'il en publia de nouvelles éditions, en 1656 et 1663, à Sleswig; la quatrième parut après sa mort, Hambourg, 1696. Wiquefort en donna une traduction française, Paris, 1656, ibid., 1659, ibid., 1666, in-4°., cartes: les figures de l'original y manquent; elles ont été ajoutées aux réimpressions de Leyde, 1719, et d'Amsterdam, 1727, 2 vol. in-fol., dans lesquels on a inséré aussi les additions faites par l'auteur. Il y en a des traductions anglaises, et hollandaises. Olearius fut l'éditeur des *Voyages de Mandelslo*, qui avait fait partie de l'ambassade (*V.* MANDELSLO, XXVI, 461). Ils forment un second volume des premières éditions de Wiquefort. Enfin il publia aussi les Voyages de George Andersen en Orient. (*V.* ANDERSON, II, 113). On a inséré ces deux relations à la suite de la sienne, dans l'édition allemande de 1696; et l'on y a joint les trois ouvrages suivants: II. *Histoire de la Conquête de la Chine, de Martini*, *et de la prise de Formose sur les Hollandais.* III. Le *Gulistan de Saadi*, *traduit du persan*, Sleswig, 1654, in-fol. IV. Les *Fables de Locman*, *traduites de l'arabe*, ibid. V. *Chronique du Holstein*, ibid., 1663, in-8°., et un grand nombre d'autres ouvrages parmi lesquels on remarque des poésies, un ballet, etc. On en peut voir la liste dans Joecher, et son continuateur Rotermund. En 1651, Oléarius se fit recevoir sous le titre de l'Empressé (*Vielbemühte.*) dans l'académie des fructifiants (*V.* BRUNSWICK-LUNEBOURG, III, 143).

E—s.

O-LEARY (ARTHUR), théologien catholique, né, en 1729, à Cork en Irlande, passa, fort jeune, en France; fit ses études au collége de Saint-Malo, et entra dans l'ordre des Capucins. Quand il fut prêtre, on le chargea, pendant la guerre de Sept-Ans, de donner des secours spirituels aux Irlandais qui se trouvaient dans les hôpitaux et les prisons en Bretagne; mais on desirait, en même temps, qu'il usât de son crédit pour engager ses compatriotes à passer au service de France: comme il s'y refusa, il déplut, retourna dans son pays aussitôt après la guerre, et établit à Cork une chapelle qu'il desservait. Un médecin écossais venait de publier dans cette ville des *Pensées sur la nature et la religion*, qui étaient dirigées contre le christianisme en général: O-leary, voyant que les protestants gardaient le silence, répondit par la *Défense de la divinité de Jésus-Christ et de l'immortalité de l'ame.* Quand le parlement d'Irlande se montra disposé à modifier les lois pénales contre les catholiques, et arrêta le serment encore en usage, pour jouir du bénéfice des nouvelles concessions, Oleary fit paraître l'é-

crit intitulé, la *Loyauté prouvée et le serment défendu*, qui décida beaucoup de catholiques à prêter ce serment. Au temps de la guerre d'Amérique, lorsque les flottes combinées de France et d'Espagne menaçaient les côtes d'Irlande, il répandit une *Adresse aux catholiques*, pour les exciter à rester fidèles au gouvernement établi. Cette *Adresse* fut suivie d'une autre, en 1784, à l'occasion des pillages nocturnes, exercés dans le comté de Cork, envers les fermiers des dîmes du clergé protestant. Dans cette circonstance, et dans quelques autres semblables, il n'omit rien pour calmer les ressentiments des catholiques, ulcérés par une longue oppression. Ces démarches du père O-leary lui procurèrent des amis parmi les protestants et les gens en place. Son nom fut cité plusieurs fois d'une manière flatteuse, dans les débats du parlement d'Irlande; et le gouvernement anglais lui accorda une pension de deux cents livres sterling. Mais en même temps on desira qu'il vînt se fixer à Londres, où il érigea (dans Sutton-street, Soho-square), une chapelle catholique, dédiée à saint Patrice. Il prononça dans cette chapelle, le 16 nov. 1799, devant un nombreux concours, l'Oraison funèbre de Pie VI, qui fut imprimée, et dont il a paru une traduction française, par l'abbé Quéquet, Londres, 1805, in-8°. Le père O-leary mourut à Londres, dans un âge avancé, le 8 janvier 1802. M. Butler, dans ses *Mémoires historiques sur les catholiques anglais*, l'a représenté comme un homme qui, sous un air de simplicité et de bonhomie, cachait un esprit fin, et un talent particulier pour la discussion. Outre les productions déjà indiquées d'O-leary, et d'autres qu'il n'a pas avouées, on a de lui un *Sermon* pour un jour de fête, le 8 mars 1797; une *Défense de sa conduite et de ses écrits*, en réponse au docteur Woodward, évêque protestant de Cloyne, 1788; des *Remarques sur la défense des associations protestantes*, de Wesley; un *Essai sur la tolérance;* une *Réplique sur l'absolution qu'on accorde dans l'Église catholique aux criminels condamnés à mort;* une *Revue de la controverse entre le docteur Carrol et MM. Hawkins et Warton;* et enfin une *Adresse à la chambre des lords du parlement d'Angleterre, sur un bill contre les religieuses.* Cette Adresse, datée du 30 juin 1800, a été depuis imprimée, Londres, in-8°. de 55 pages. C'est une excellente justification des catholiques anglais. Plusieurs de ces écrits ont été réunis en un volume. Le style d'O-leary, quoique vif et figuré, n'est pas toujours pur; mais sa *Défense* contre Woodward, et ses Remarques contre Wesley, passent pour des modèles de saillie, d'ironie fine et de vigueur. On trouve des détails intéressants sur O-leary, dans son Éloge funèbre, prononcé, le 14 janvier 1802, dans la chapelle Soho-square, par M. Morgan d'Arcy, prêtre attaché à cette chapelle. Ce discours a été imprimé, Londres, 1802. On y loue la douceur d'O-leary, son zèle et sa charité pour les pauvres: ce qui dominait surtout en lui, était un esprit de modération et de tolérance, qui lui valut l'estime et les félicitations de Grattan et de quelques autres membres du parlement. P—c—t.

OLEG, le deuxième grand-duc de Russie, a fondé la monarchie russe par l'éclat de ses victoires et l'étendue de ses conquêtes. Rourik, son parent, le déclara, en mourant (879), tuteur

de son fils Igor, et régent de ses états, dont Nov-gorod était la capitale. L'autorité du régent étant affermie, Oleg forma le projet de s'étendre vers le midi (882). Smolensk et Lubetch se soumirent sans faire de résistance. L'armée victorieuse étant arrivée sur les bords du Dnieper, près de Kiow, Oleg la laissa derrière lui, s'avançant avec une suite peu nombreuse, et ayant avec lui le jeune Igor. Ascold et Dir, deux princes varègues ou scandinaves, ainsi que Rourik et Oleg, avaient établi leur résidence à Kiow. Oleg les informa que des marchands varègues, envoyés à Constantinople, par les princes Oleg et Igor, souhaitaient de les voir. Ascold et Dir, qui n'avaient aucun soupçon, étant venus, furent aussitôt entourés par les hommes armés qu'Oleg avait placés dans des bateaux. Celui-ci leur dit, en leur montrant le jeune Igor : « Vous n'êtes » point princes, vous n'êtes point » issus du sang des princes; mais » moi je suis prince; voilà le fils de » Rourik. » A ces mots, Ascold et Dir tombèrent percés de coups. Oleg entra en vainqueur dans Kiow; frappé de la beauté du site, et des avantages que cette ville offre au commerce et à l'industrie, il s'écria : « Que Kiow devienne la mère de » toutes les villes russes. » Ayant confié a ses boïards le gouvernement des provinces éloignées, il fit bâtir des villes, et fortifier les places dans lesquelles il distribua son armée. Il régla les impôts que devaient acquitter les peuples qu'il avait soumis. Les uns payaient en argent, les autres en fourrures. Les provinces que le khan des Khozars tenait sous sa domination, lui furent enlevées par Oleg, qui prit (907) la résolution de porter ses armes jusqu'à Constantinople. Les peuples qu'Oleg avait réunis à son empire, flattés par l'appât d'un riche butin, se rangèrent promptement sous ses drapeaux. Le Dnieper fut bientôt couvert par deux mille barques, dont chacune portait quarante hommes. La cavalerie suivait le long du fleuve. Igor resta dans Kiow, avec son épouse Olga, cette princesse qui est devenue si célèbre dans les annales russes. Tout étant préparé pour l'expédition, l'on s'avança sur le Dniéper, à travers les contrées habitées aujourd'hui par les Cosaques. Les cataractes du fleuve, que l'impératrice Catherine a vainement cherché depuis à faire disparaître, ne purent arrêter la marche de la flotte. Les Russes, dit Constantin Pophyrogénète, arrivés à ces barrières formées par les rocs, se jetaient dans l'eau pour y trouver un fond, et pour conduire les barques à travers les rochers. Quand ils rencontraient des obstacles insurmontables, ils tiraient les barques hors du fleuve, et les traînaient le long du rivage. Heureusement parvenus jusqu'à la dernière cataracte, ils réparèrent leurs mâts, leurs voiles, leurs gouvernails, et ils entrèrent dans la Mer Noire. On arriva devant Constantinople. L'empereur Léon, surnommé le philosophe, avait fait tendre une chaîne pour fermer l'entrée du port. Oleg fit approcher du rivage ses bâtiments légers. Ses troupes s'étant répandues dans les campagnes, dit Nestor, y portèrent partout le ravage: on égorgeait les Grecs; on mettait le feu aux palais, aux églises; les prisonniers, quand on en faisait, étaient hachés en pièces; souvent les Russes se donnaient le plaisir barbare

de les mutiler, de les faire mourir lentement à coups de flèches; les corps morts étaient jetés dans la mer. Oleg s'approchant de Constantinople, les Grecs effrayés lui envoyèrent une députation, pour le prier d'épargner la ville, et de régler le tribut qu'il exigeait. Oleg, ayant reçu, pour lui et pour ses chefs, de riches présents, consentit à s'éloigner. De son camp, il envoya cinq députés, qui conclurent avec l'empire grec le traité suivant : « 1°. Les Grecs » s'engagent à donner douze *gri-* » *ven* (ou marcs d'argent) à cha- » que homme de la flotte; en outre, » des sommes d'argent pour Kiow, » Tschernigow, Przéyaslaw, Po- » lotsk, Rostow, Lubetch, et pour » les autres villes qui appartiennent » à l'empire d'Oleg. 2°. Les députés » que le prince enverra à Constanti- » nople, y seront défrayés. L'empe- » reur donnera aux marchands rus- » ses qui viendront en Grèce, pain, » vin, viande, poisson et fruits pen- » dant six mois; il leur accordera » l'entrée libre dans les bains pu- » blics ; il leur fournira, pour leur » retour, des vivres, des ancres, » des voiles, et tout ce dont ils au- » ront besoin. 3°. Le quartier de S. » Mamès est assigné aux Russes, qui, » à leur arrivée, feront inscrire leurs » noms ; et tous les mois ils rece- » vront la somme nécessaire à leur » entretien. Ils exerceront leur com- » merce à Constantinople, sans payer » aucun droit, etc. » Ces conditions étant arrêtées, et les Russes ayant reçu le tribut, les empereurs Léon et Alexandre eurent avec Oleg une entrevue, dans laquelle ils jurèrent foi au traité, en baisant la croix de notre Sauveur. Oleg et ses généraux jurèrent sur leurs armes, par leur dieu Perun, et par Volos, dieu de leurs troupeaux. Avant de se retirer, Oleg alla suspendre à une porte de Constantinople, son bouclier, comme un trophée de sa victoire. A son retour à Kiow, les habitants, éblouis par l'éclat de sa gloire et par la richesse du butin qu'il rapportait, lui donnèrent le nom de Sage ou de Magicien. Se voyant très-avancé en âge, ce prince envoya, en 912, à Constantinople, des députés qui conclurent un traité d'alliance et d'amitié, fixant sur un pied d'égalité, les rapports des deux nations. Un article spécial porte que : « Si un Russe at- » taché au service de l'empereur » grec, vient à mourir, et s'il n'a ni » enfants ni frère ni sœur, son bien » sera envoyé en Russie, pour être » remis à ses plus proches parents » ou à son légataire, s'il a fait un » testament. » Après avoir offert aux ambassadeurs russes des présents en or, en habits, en tissus précieux, après leur avoir montré les édifices les plus remarquables de Constantinople, l'empereur grec les renvoya à Kiow. Peu après leur retour, Oleg termina sa carrière (912). « A sa » mort, dit Nestor, le peuple versa » des larmes, et poussa de profonds » gémissements. » C'est à lui que les Russes doivent les plus belles provinces de leur empire. Il fut enterré sur la montagne Sezekovitza, où l'on voyait encore son tombeau du temps de Nestor. G—y.

OLEG, prince russe, entra, à la mort du grand-duc Swientoslaw, son père, en possession du pays des Drzewliens, comme étant son apanage (972). Ayant eu le malheur de tuer le fils de Sweneld, qu'il avait rencontré chassant sur ses terres, le père, qui s'était illustré en accompagnant Igor et Swientoslaw dans leurs expéditions, engagea Yaropolk,

frère aîné d'Oleg, et grand-duc de Russie, à déclarer la guerre au prince des Drzewliens, et à réunir son apanage au grand-duché de Kiow. Oleg, instruit de ce qui se tramait contre lui, se hâta de marcher à la rencontre de son frère; mais, vaincu par Yaropolk, il fut poussé jusqu'à Obroutch ou Owroutch, ville des Drzewliens, renversé dans un fossé, comme il voulait passer sur un pont pour entrer dans la ville, et écrasé sous les soldats et les chevaux qui tombèrent avec lui. Yaropolk, étant entré dans la ville, fut frappé d'horreur à la vue du corps ensanglanté de son frère, que l'on avait retiré du fond du fossé (977). Arrosant de ses larmes le corps d'Oleg, il dit à Sweneld : « Etait-ce là ce que vous desiriez? » Deux cents ans plus tard, on voyait encore le tertre que l'on éleva sur la tombe d'Oleg, pour lui servir de mausolée; et aujourd'hui l'on en montre la place aux voyageurs. G—Y.

OLEG, prince russe, petit-fils du grand-duc Yaroslaw, s'est rendu malheureusement fameux dans les guerres civiles qui désolèrent la Russie pendant le onzième et le douzième siècle. Swientoslaw, père d'Oleg, avait eu en partage le duché de Tschernigow, celui de Tmoutorokan, à l'est de la Crimée et de la mer d'Asow, avec les villes de Rezan, de Mourom et le pays des Viatitches. A la mort de ce prince, Oleg, son fils, dont on craignait l'esprit ambitieux, fut chassé de son héritage par ses oncles, et relégué dans le château de Tschernigow (1078). S'étant enfui à Tmoutorokan, et ayant rassemblé une troupe d'aventuriers, il vint tomber sur Tschernigow, d'où il chassa Wsewolod, son oncle. Celui-ci, aidé par trois autres princes russes et par son fils Wlodzimierz, connu depuis dans l'histoire sous le nom de Wladimir Monomaque, vint attaquer Oleg, qui, vaincu, s'enfuit de nouveau avec un petit nombre des siens, à Tmoutorokan. S'étant joint au prince Roman, son frère, ils soulevèrent les peuples barbares, appelés Polowtsi : mais ceux-ci, ayant fait secrètement la paix avec Wsewolod, massacrèrent Roman; ils vendirent Oleg, qui fut emmené comme esclave à Constantinople, et de là dans l'île de Rhodes. Ayant passé deux ans dans cet état de malheur, il leva un corps d'aventuriers, avec lesquels il tomba sur les deux princes qui, au nom du grand-duc Wsewolod, commandaient dans Tmoutorokan (1084). Après avoir affermi son pouvoir et fait une nouvelle alliance avec les Polowtsi, il rentra dans sa patrie, pour y porter le ravage (1094). A la mort du grand-duc Wsewolod, le duché de Tschernigow était tombé en partage à Wladimir-Monomaque, fils aîné de ce prince, Oleg parut tout-à-coup devant la ville de Tschernigow, réclamant cette province, comme l'ancien apanage de son père, et son propre patrimoine. Après s'être défendu pendant quelques jours, Wladimir céda généreusement Tschernigow à son concurrent, dans l'espoir qu'Oleg éloignerait les Polowtsi, et les renverrait dans leurs contrées sauvages. Ces barbares, au contraire, enhardis par le départ de Wladimir, qui s'était retiré à Pzéyaslaw, et encouragés peut-être par Oleg, portèrent partout le fer et la flamme. Nestor, qui vivait alors, dit, en racontant leurs ravages : « Partout les villes sont désertes, les » villages en feu, les églises, les » maisons, les granges, réduites en

» cendres ; les habitants expirent » sous le fer de l'ennemi, ou attendent la mort avec effroi. Les prisonniers, chargés de chaînes, » traînés sans habits, nu-pieds, dans » les contrées lointaines, se disent » les uns aux autres, en pleurant : » *Je suis d'une telle ville russe, je* » *suis d'un tel village.* Dans nos » prairies on ne voit plus ni chevaux » ni bétail; les champs sont couverts d'herbe; les bêtes féroces parcourent les lieux qui étaient habités » par les chrétiens. » Le grand-duc de Russie, et Wladimir, son neveu, invitèrent Oleg à se trouver à Kiow, où devaient se rassembler les chefs du clergé et les boïards, pour délibérer sur les moyens de sauver la Russie. « Je suis prince, répondit Oleg; » je n'ai pas besoin de prendre l'avis » des moines et du peuple. » Les princes irrités tombèrent sur Tschernigow, dont ils s'emparèrent. Oleg, enfermé dans Staradoub, fit la paix, en promettant qu'il se trouverait au congrès de Kiow. Au lieu de tenir sa parole, il marcha sur Mourom, dont il s'empara. Ayant été battu par les fils de Wladimir, il conclut enfin la paix avec les autres princes russes (1097). Sous prétexte de maladie, Oleg refusa de prendre part à l'expédition que les princes russes entreprirent, en 1103, contre les Polowtsi. Nous le trouvons quelque temps après, en 1107, 1108 et 1109, combattant avec gloire contre l'ennemi commun, qui, enfin, chassé des frontières de la Russie, s'établit dans la principauté de Tmoutorokan, laquelle, depuis cette époque, a cessé d'appartenir à la Russie. C'est de ces Polowtsi que sont venus les Cosaques de la mer Noire et ceux du Don. Après la mort de Swientopolk, Wladimir-Monomaque étant monté sur le trône des grands-ducs, les princes russes se réunirent à Wonychegorod, ancien apanage de la princesse Olga, pour y recevoir les reliques des saints Boris et Gleb, que l'on plaça dans une église construite en leur honneur. Oleg y donna un festin somptueux aux princes, qui, pendant trois jours, traitèrent à leurs dépens les pauvres et les étrangers, rassemblés en foule pour cette solennité (1115). Nous ne savons si Oleg prit part à l'expédition que Wladimir-Monomaque entreprit contre l'empereur Alexis-Comnène ; ce qui est certain, c'est qu'Oleg étant mort en 1124, Yaroslaw, son frère, eut en partage la province de Tschernigow. G—y.

OLEGGIO (Jean-Visconti), général des seigneurs de Milan, et tyran de Bologne, dans le quatrième siècle, passait pour être fils de l'archevêque Jean Visconti, seigneur de Milan. Il avait pris son nom du château d'Oleggio, sur les bords du Tésin, dont il était seigneur. Avant même que le prélat, que l'on croyait son père, gouvernât Milan, Oleggio fut chargé de commander les armées milanaises. L'affection des soldats, qu'il savait obtenir, et la profonde dissimulation avec laquelle il cachait ses projets, lui procurèrent quelques succès éclatants; mais il ne parut jamais les devoir à sa valeur, ni même à des talents vraiment militaires. L'archevêque Visconti, après avoir, en 1351, employé Oleggio à tenter la conquête de la Toscane, lui confia le commandement de Bologne. Cet archevêque mourut subitement, le 5 octobre 1354; et ses trois neveux, qui lui succédèrent dans la souveraineté, songèrent bientôt aux moyens de dépouiller Oleggio dont il se défiaient. Celui-ci vit un jour arriver à Bolo-

gne le successeur qui lui avait été destiné, et qui demandait la garde des portes et des forteresses. Oleggio s'était attiré la haine des Bolonais, qu'il avait traités avec la dernière cruauté. Sans armée, sans trésor, sans alliés, il osa entrer en lutte avec les plus puissants seigneurs de l'Italie : pour gagner quelques heures, il trompa le successeur qui lui avait été donné; et pendant qu'il l'envoyait occuper une forteresse, il séduisit les soldats, les citoyens et les magistrats, en leur faisant croire qu'il avait reçu contre eux, de Milan, les ordres les plus sévères, et qu'il se refusait à les exécuter. Enfin, dans la nuit du 17 avril 1355, il se fit proclamer seigneur de Bologne : il trouva des alliés dans tous les ennemis des Visconti; et après avoir soutenu avec succès une guerre de trois ans, il fut reconnu, par les seigneurs de Milan eux-mêmes, comme souverain indépendant, au mois de mai 1358. Oleggio passait pour un des plus grands politiques de son siècle; on le regardait comme l'homme qui réunissait au plus haut degré toutes les qualités propres à faire prospérer un tyran. Il s'était proposé de se faire redouter des citoyens et chérir des soldats : aussi punissait-il les premiers par les supplices les plus effrayants, tandis qu'il pardonnait aux autres leurs fautes avec une générosité chevaleresque. Sa vigilance n'avait jamais été trompée : il avait déjoué tous les complots formés contre lui; il s'était appuyé par de nombreuses alliances, et il paraissait assuré d'un long règne. Tout-à-coup, il fut attaqué par les Visconti au milieu de la paix, dans le mois d'oct. 1359. Il prit alors le parti de traiter avec le cardinal Albornoz, légat de l'Église, qui, pour soumettre Bologne au Saint-Siége, offrit en échange à Oleggio la seigneurie de Fermo avec le titre de marquisat. Les Bolonais se flattaient que le moment était venu où ils pourraient se venger du tyran qui les avait gouvernés cinq ans avec une excessive cruauté; mais Oleggio leur échappa, le 31 mars 1360. Il échangea une domination qu'il était sur le point de perdre, contre une seigneurie nouvelle, où il n'avait à craindre aucun ennemi; il y transporta tous ses trésors, et il laissa au légat et aux Bolonais le fardeau d'une guerre commencée à son occasion. Oleggio mourut à Fermo, le 8 octobre 1366; et comme il n'avait point d'enfants, sa seigneurie retourna à l'Église. S. S—I.

OLENSCHLAGER (1) (JEAN DANIEL d'), savant publiciste allemand, né en 1711, à Francfort sur le Mein, fit ses études à Leipzig et à Strasbourg, avec beaucoup de succès, et visita ensuite les principaux états de l'Europe, pour s'instruire de la forme de leurs gouvernements. A son retour dans sa ville natale, il fut nommé membre du sénat, et dans la suite bourguemestre, place qu'il remplit d'une manière distinguée. Il mourut à Francfort, le 27 février 1778. Olenschlager était très-versé dans le droit public et l'histoire d'Allemagne, qu'il a éclaircis par un grand nombre d'écrits, peu connus en-deçà du Rhin, mais estimés de ses compatriotes; les principaux sont : I. *Histoire de l'interrègne qui suivit la mort de l'empereur Charles VI*, Francfort, 1746, 4 part., in-4°. II. *Introduction à la connaissance de l'histoire et des préroga-*

(1) Meusel observe que ce nom, en latin *Olearius*, doit s'écrire ainsi, et non *Ohlenschlager*, *Olensch-leger* ou *Olnschlager*, comme on le trouve quelquefois.

tives des divers états de l'Empire en Allemagne et en Italie, ibid. 1748, in-8°. III. *Histoire de l'Empire romain, durant la première moitié du quatorzième siècle*, ibid., 1755, in-4°. IV. *Nouvelle explication de la Bulle d'or de l'empereur Charles IV*, avec 116 chartes, ibid. 1766, in-4°. Tous ces ouvrages sont en allemand. *V. la Nouvelle Europe savante* (en allem.), IX, 187. W-s.

OLGA, épouse d'Igor, troisième grand-duc de Russie, est en grande vénération dans l'Eglise de sa nation, qui lui est redevable de la première introduction du christianisme. Née d'une famille obscure, elle demeurait près de Pskow, dans un village où le jeune Igor venait souvent de Kiow, pour prendre le plaisir de la chasse. Ayant vu Olga, il fut frappé de sa modestie, des qualités de son esprit, et lui offrit sa main (903). Il est fait mention de cette princesse dans le traité que le grand-duc Igor, son époux, conclut, en 945, avec l'Empire grec. La même année, Igor fut tué dans une expédition contre les Drzewliens (habitants des forêts). Olga prit la régence du grand-duché, son fils Swientoslaw étant trop jeune pour gouverner. Elle vengea la mort de son mari d'une manière éclatante et même barbare, si l'on en doit croire le récit de Nestor. Laissant son fils à Kiow, elle alla visiter les provinces septentrionales du duché. Elle partagea les terres en bailliages et en communes, et régla les contributions que chaque bailliage devait acquitter au trésor public. La sagesse de sa conduite fut telle, que, cent cinquante ans après, le peuple se rappelait encore ce voyage avec reconnaissance. Les habitants de Kiow conservaient précieusement le traîneau dont elle s'était servi. Cette princesse avait vécu jusque-là dans le paganisme. La ville de Kiow renfermant un grand nombre de chrétiens, elle put avoir des conférences avec les pasteurs de cette église naissante. Ayant pris la résolution d'embrasser la religion chrétienne, et jugeant que son fils Swientoslaw était en état de gouverner, elle partit de Kiow (955) pour aller à Constantinople, recevoir le baptême. Le patriarche Théophylacte l'instruisit et la baptisa; Constantin Porphyrogénète fut son parrain. Cet empereur a lui-même décrit la réception qu'il fit à cette princesse. Olga étant arrivée au palais avec sa suite, Constantin et son épouse vinrent à sa rencontre. Il y eut un festin splendide dans la salle dite de *Justinien*. L'impératrice était assise sur son trône; Olga se tint debout jusqu'à ce qu'on lui eût désigné la place préparée pour elle et pour les dames de sa suite. Après le repas, on distribua des présents. Le neveu d'Olga reçut trente milliarèzes d'or; chacun de ses huit courtisans, vingt; chacun des vingt ambassadeurs russes, douze; quarante-cinq marchands, qui étaient présents à la cérémonie, l'aumônier et le confesseur d'Olga, en eurent chacun huit; les interprètes et les gens de la suite, dans la même proportion. Le dessert avait été servi à part sur une table d'or. Olga y ayant pris place avec la famille impériale, on lui présenta, sur un plat d'or enrichi de pierres précieuses, cinq cents milliarèzes; vingt pour chacune de ses parentes, et huit pour chacune des dames de sa cour. Il y eut un second festin, où Olga se trouva encore avec l'impératrice et ses enfants. L'empereur dînait dans une autre salle avec les Russes. La fête se ter-

mina par de nouveaux présents, mais de moindre prix. A son départ, Olga, qui, au baptême, reçut le nom d'Hélène, fut, dit Nestor, comblée de présents par l'empereur, qui la nomma même sa fille. Elle devait avoir alors au moins soixante ans. Revenue à Kiow, elle y vit bientôt arriver des ambassadeurs grecs, par qui elle fut sommée de tenir sa promesse, et d'envoyer à l'empereur un corps de troupes auxiliaires. Ils demandaient aussi des présents, des esclaves, de la cire et des fourrures précieuses. Si l'on en doit croire Nestor, elle leur répondit: « J'enverrai » des troupes et des présents à vo» tre souverain, quand il aura sé» journé sur la Poczajna (petite ri» vière qui coule à travers Kiow) » aussi long-temps que je suis restée » au port de Constantinople. » Il paraît, si le fait est vrai, que les Grecs avaient fait attendre Olga long-temps avant de lui permettre l'entrée de leur capitale, et que l'orgueil de la cour grecque lui avait laissé de fâcheux souvenirs. Olga employa tous les moyens pour toucher le cœur de son fils. Le jeune Swientoslaw permettait à ses sujets de recevoir le baptême; mais il demeura opiniâtrément attaché aux superstitions du paganisme. La gloire d'être le *Clovis* des Russes, était réservée au petit-fils d'Olga, Wladimir-le-Grand, qui fut baptisé avec les habitants de Kiow, en 988. Swientoslaw, à l'instigation de l'empereur Nicéphore, s'était jeté sur la Bulgarie, qu'il avait soumise à ses armes. Pendant qu'il n'était occupé que de plaisirs, à Przéyaslawetz, sur le Danube, capitale du royaume qu'il venait de conquérir, les Petschénègues, peuples barbares, qui habitaient les bords du Wolga et du Don, vinrent se jeter sur Kiew, où Olga s'enferma avec ses petits-fils. Un général russe arriva heureusement pour la délivrer. Swientoslaw, qui accourut à la hâte, tomba sur les barbares, et les poussa loin de ses frontières. Le danger étant éloigné, Swientoslaw prévint sa mère qu'il avait pris la résolution de transférer sa résidence de Kiow à Przéyaslawetz. « La nature et l'art, disait le » jeune conquérant, ont rassemblé » leurs richesses dans la capitale des » Bulgares. Les Grecs y apportent » l'or, les étoffes précieuses, le vin, » les fruits; les Bohémiens et les Hon» grois, l'argent, les chevaux; les » Russes, les fourrures, la cire, le » miel, les esclaves.— Attendez quel» ques jours seulement, pour que vous » puissiez assister à mes funérailles, » répondit Olga en larmes; après » cela, allez où vous voudrez. » Quatre jours après, la mort vint accomplir cette prédiction (968). Olga avait défendu que l'on célébrât des fêtes sur sa tombe, à la manière des idolâtres. L'Eglise grecque a placé cette princesse dans le calendrier de ses saints. G—Y.

OLHAGARAY (PIERRE), historiographe, né au seizième siècle, dans le Béarn, d'une famille protestante, fut promu au saint ministère, et consacra ses loisirs à rassembler tous les documents relatifs à l'histoire de sa province. On sait qu'Olhagaray était, en 1605, pasteur de Mazères, et que Henri IV lui accorda le titre de son historiographe. Il a publié l'*Histoire de Foix, Béarn et Navarre*, recueillie, tant des précédents historiens que des archives desdites maisons, en laquelle est moutré l'origine, accroissement, alliances, généalogies, droits et successions d'icelles, etc., Paris, 1609, in-4°., rare. Dans la dédicace au roi,

Olhagaray dit : « Que les filles des » hauts lieux (les Pyrénées) l'ont » pris pour leur charton, et contraint sa plume, quoique de fer et » de plomb, de leur servir de truchement et leur tailler un habit à la » françoise, afin que desvestues de » ce port basesque qu'elles tenaient » d'Arnaud Squerrer et Laperrière » (deux anc. chroniq. béarnais), » elles se produisissent sur le théâtre » françois avec plus de liberté. » Puis il ajoute : « Les personnes délicates » trouveront dans cette histoire quelque ply de Béarnois ; mais ce qui » me donne quelque courage, est que » je say que V. M. n'a jamais aimé » le fleuretis d'un fretillant langage, » marchandise si vile, que, qui plus » en a, moins en vault. » On peut conjecturer qu'Olhagaray avait une haute opinion de son mérite ; cependant il veut bien se contenter, pour prix de son travail, « de l'œilladée » d'un aspect royal ; salaire, dit-il, » que j'implore à deux mains, et non » une *statue*, telle que les Romains » dressèrent à Josephe, ni autres plus » pressantes faveurs. » Il étale dans son ouvrage une érudition pédantesque, et entremêle ses récits d'un grand nombre de sentences grecques et latines; mais on y trouve des détails intéressants sur les troubles religieux du Béarn, et sur les premières années de la vie de Henri IV. Olhagaray avait le projet de publier *au long* une *Histoire de la Navarre*, sur laquelle il avait d'amples mémoires *non encore vus* ; mais il ne l'a point exécuté. W—s.

OLIBRIUS. *V.* OLYBRIUS.

OLIER (JEAN-JACQUES), curé de Saint-Sulpice, et fondateur d'une société de prêtres de ce nom, était fils d'un maître des requêtes, et naquit à Paris, le 20 septembre 1608. Pourvu de bonne heure de l'abbaye de Pébrac et d'un canonicat de Brioude, il suivit les cours de Sorbonne ; fut reçu bachelier en théologie, et s'associa aux jeunes ecclésiastiques que saint Vincent de Paul réunissait tous les mardis à Saint-Lazare, pour leur donner des conférences sur des matières relatives à leur état. Ayant été ordonné prêtre en 1633, il alla présider à des missions dans son abbaye de Pébrac, et parcourut lui-même en missionnaire, l'Auvergne et le Velai. Nommé coadjuteur de Châlons-sur-Marne, par Louis XIII, il ne put se résoudre à accepter cette place ; et il résolut d'établir une compagnie qui se consacrerait à l'éducation des jeunes ecclésiastiques. Animé par les conseils du P. Condren, dont il fut le digne disciple, (*Voy.* ce nom), il commença l'exécution de son projet en 1641, à Vaugirard, et s'adjoignit, pour cette œuvre, des prêtres zélés. L'année suivante, il devint curé de Saint-Sulpice (à Paris), sans cesser d'être supérieur du séminaire. Il employait ses prêtres suivant leur vocation, assignant aux uns les soins du ministère extérieur dans la paroisse, chargeant les autres de former les jeunes ecclésiastiques aux fonctions et aux connaissances de leur état. Tous vivaient en communauté sous la direction de l'abbé Olier, qui portait avec zèle le double fardeau qu'il s'était imposé. C'est à lui que l'on doit la fondation de l'église de Saint-Sulpice, dont la reine Anne d'Autriche posa la première pierre en 1646 (*V.* LANGUET, LEVAU J-B. (1) et

(1) Nous citerons aussi Daniel Gittard, architecte de la reine-mère, à l'époque de la renaissance de la bonne architecture en France. C'est à lui que sont dues les constructions intérieures et extérieures du chœur de Saint-Sulpice, dont Levau avait jeté les fondements. L'architecture composite du pourtour

Servandoni). Il bâtit en même temps son séminaire, près de la même église, et obtint des lettres-patentes, pour autoriser son établissement. Il avait créé sur sa paroisse une société de gentilshommes et de militaires, qui se consacraient aux œuvres de piété; et il sut les déterminer à promettre publiquement, en 1651, de ne donner comme de n'accepter aucun défi pour des combats singuliers. Pendant les troubles de la minorité de Louis XIV, il maintint sa paroisse dans les sentiments d'obéissance et de fidélité au prince. On lui fut redevable d'associations de charité pour le soulagement des pauvres et des malades, d'écoles pour les enfants, de maisons pour les orphelins de toute espèce, tant pour l'instruction des ignorants que pour le soulagement des malheureux. Ayant donné la démission de sa cure en 1652, il continua de diriger son séminaire de Saint-Sulpice, et fonda des séminaires à Viviers, au Puy, au Bourg-Saint-Andéol, à Clermont, et à Montréal, dans le Canada. Son zèle s'était étendu jusque sur cette colonie, et il était entré dans une association instituée à Paris pour propager la religion et la civilisation parmi les sauvages. Plus tard, la congrégation de Saint-Sulpice acheta l'île de Montréal, et y forma des établissements, qui ont prospéré. L'abbé Olier ne vit point ces derniers progrès; ses travaux et ses austérités lui attirèrent des infirmités précoces, et il mourut dans son séminaire, le 2 avril 1657, ayant été visité dans sa dernière maladie par saint Vincent de Paul, avec lequel il était très-lié. Il jouissait d'une grande réputation de capacité et de vertu. Bossuet, dans un de ses ouvrages (1), l'appelle *virum præstantissimum ac sanctitatis odore florentem*; et l'assemblée du clergé de France, de 1730, dans une lettre au pape Clément XII, le nomme *eximium sacerdotem, insigne cleri nostri decus et ornamentum.* L'abbé Olier méritait ces éloges par son désintéressement, son humilité, et par la pratique de toutes les vertus de son état. Ses écrits sont : I. *Traité des saints ordres*, Paris, 1676, in-12; réimprimé récemment. II. *Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes*, Paris, 1689, in-24. III. *Catéchisme chrétien pour la vie intérieure*, Louvain, 1686; Paris, 1691, in-24; Cologne, 1703, in-12. Cet ouvrage, cité par Poiret, a attiré quelques reproches de mysticité à son auteur. IV. *Journée chrétienne*, Paris, 1672, in-12. V. Un recueil de *Lettres*, 1674, in-12. VI. *Explication des cérémonies de la grand'messe de paroisse*, 1655, in-12. Il existe un abrégé de la Vie d'Olier, par le Père Giry. On trouve aussi des détails assez étendus sur lui dans les *Remarques historiques sur la paroisse de Saint-Sulpice*, par l'abbé Simon de Doncourt, in-12. Enfin, il a paru une *Vie de M. Olier*, Versailles, 1818, in-8°.; l'auteur est l'abbé Nagot, de Saint-Sulpice. Il y insiste beaucoup sur les vertus du pieux fondateur. L'abbé Olier fut remplacé dans sa cure, et dans la direction du séminaire qui en dépendait, par l'abbé Le Ragois de Bretonvilliers; mais, après celui-ci, la place de curé de Saint-Sulpice, et celle de supérieur du séminaire, n'ont plus été réunies; et l'association des prê-

qu'il avait imaginée pour former un ordre français, mérite d'être remarquée, quoique ce nouvel ordre n'ait pas réussi. G—ce.

(1) *Mystici in tuto*, tom. VII de l'édit. de 1743, et XXIX, de l'éd. de Versailles.

tres chargés de desservir la paroisse, était totalement distincte de celle des prêtres du séminaire : la première portait le nom de communauté des prêtres de la paroisse Saint-Sulpice; et il y avait, avant la révolution, de semblables communautés de prêtres dans les grandes paroisses de la capitale. Les prêtres du séminaire composaient la compagnie ou la congrégation (1) de Saint-Sulpice, qui, avant la révolution, avait cinq séminaires à Paris, et une douzaine dans les provinces. L'abbé Olier et ses successeurs ne prenaient, sans doute par modestie, que le titre de supérieurs du séminaire ; mais ils n'en étaient pas moins supérieurs généraux de toute la compagnie, à Paris et dans les provinces. L'abbé Tronson, mort en 1700, et l'abbé Emery, mort en 1811, sont les plus connus des successeurs du pieux Olier. La congrégation de Saint Sulpice a survécu à la révolution, et dirige encore plusieurs séminaires. On peut voir l'éloge qu'en a fait M. le cardinal de Bausset, dans son *Histoire de Fénélon*, tome I, livre I. Fénélon lui-même ne professait pas moins d'estime pour ce corps. *Il n'est rien*, disait-il, *de si apostolique et de si vénérable que Saint-Sulpice*. P—C—T.

OLIER DE NOINTEL. *V.* NOINTEL.

OLIMPIA (DONA). *V.* MAÏDALCHINI.

OLIVA (FERNAND PEREZ DE), savant littérateur, né, en 1497, à Cordoue, est le premier écrivain espagnol qui ait contribué à donner à la prose de l'élégance et de l'harmonie, qualités regardées jusqu'alors comme l'apanage de la poésie. Après avoir achevé ses humanités à Salamanque et Alcalà, il vint continuer ses études à Paris, et se rendit ensuite à Rome, avec un de ses oncles, qui jouissait d'un grand crédit à la cour de Léon X. Lié bientôt avec les savants qui en faisaient l'ornement, il se perfectionna dans la connaissance des langues anciennes. Son oncle étant mort, Oliva revint à Paris, où il donna des leçons publiques pendant trois ans sur la morale d'Aristote, avec beaucoup de succès, et retourna enfin en Espagne, précédé par sa réputation. Il fut pourvu presqu'aussitôt d'une chaire de théologie à l'université de Salamanque, dont il devint recteur. Ses talents l'avaient fait connaître de l'empereur Charles-Quint ; et il venait d'être nommé précepteur de l'infant (depuis, Philippe II), lorsqu'une mort prématurée l'enleva, en 1533, à l'âge de trente-six ans. Le célèbre Amb. Moralès, neveu et disciple d'Oliva, a publié le recueil de ses *Œuvres*, Cordoue, 1586 ou 1588, in-4°. (*V.* MORALÈS, XXX, 62.) Parmi les pièces que renferme ce volume, on distingue le *Traité de la langue castillane*; celui des *Puissances de l'ame*; le *Dialogue* de la dignité de l'homme; le *Discours* sur la navigation du fleuve Bétis (le Guadalquivir); la comédie d'*Amphitryon*, et les tragédies de la *Vengeance d'Agamemnon* et *Hécube affligée*, traduites en prose. Le plus célèbre des ouvrages d'Oliva est le *Dialogue* sur la dignité de l'homme. C'est le premier modèle que la littérature espagnole ait offert d'une discussion nette et franche, dans un langage correct, noble et élégant (V. *l'Hist. de la littérature espagnole*, par M. Bouterweck, I, 368-69). Les vers d'Oliva, que Moralès a cru devoir réu-

(1) C'est mal-à-propos qu'on a contesté à ce corps le titre de *Congrégation* : il lui est formellement donné dans le *Gallia christiana nova*, VII, 1016.

nir à ses ouvrages en prose, sont très-médiocres. W—s.

OLIVA (Jean), littérateur et antiquaire, naquit, le 11 juillet 1689, à Rovigo, ville de l'état de Venise. Il fut promu à la prêtrise, en 1711, par une dispense d'âge, et nommé presqu'aussitôt professeur de belles-lettres au collége d'Azolo. Il remplit cet emploi pendant huit ans, avec beaucoup de distinction; et, cédant aux vœux de ses amis, il se rendit à Rome, où ses talents lui méritèrent la protection du pape Clément XI. Après la mort de ce pontife, ayant été choisi secrétaire du conclave, il en exerça les fonctions de manière à se concilier l'estime du cardinal de Rohan, qui lui offrit la place de bibliothécaire, avec un traitement honorable. L'abbé Oliva, qui avait toujours eu le desir de visiter la France, accepta une proposition aussi avantageuse, et vint à Paris, en 1722. Dès l'année suivante, il y publia, sur un manuscrit du cardinal Ottoboni, les *Histoires* et cinquante-sept *Lettres* inédites du Pogge (*Voy.* ce nom); ce recueil donna une idée favorable de l'érudition et de la sagacité de l'éditeur. L'abbé Oliva ne s'occupa plus que de mettre en ordre le précieux dépôt confié à ses soins, et de l'enrichir des meilleurs ouvrages. Doué d'une patience infatigable, il rédigea le *Catalogue* de cette immense bibliothèque, en 25 vol. in-fol., qui renferment un grand nombre d'observations littéraires. Ce savant bibliographe mourut à Paris, le 19 mars 1757. Outre une traduction italienne du Traité des Études de Fleury, Venise, 1716, in-12, on a de lui: I. *Oratio de nummorum veterum cognitione cum historiâ conjungendâ*, Venise, 1716, in-8°. C'est une harangue qu'il avait prononcée à l'ouverture de son cours: le style en est plus didactique qu'oratoire; mais on y trouve de l'érudition et des remarques intéressantes. II. *De antiquâ in Romanis scholis grammaticorum disciplinâ dissertatio ludicra*, ibid., 1718, in-8°. L'auteur y recherche curieusement la condition des grammairiens à Rome, et montre qu'ils y furent très-honorés du moment où l'on connut le prix de l'instruction. III. *In marmor Isiacum Romæ nuper effossum exercitationes*, Rome, 1719, in-8°., avec une planche. Ce marbre est un autel votif, découvert dans les fouilles entreprises pour la construction d'une aile de la bibliothèque de la Minerve. Le P. de Montfaucon a publié ce curieux monument dans le *Supplém. à l'Antiq. expliq.*, tome II, p. 52. On peut voir une bonne analyse de la *Dissert.* de l'abbé Oliva, dans les *Acta erudit. Lipsens.*, 1720, p. 392, et à la suite, des *Observations* de Christ. Gebauer sur le même marbre. Ces trois opuscules ont été réunis sous le titre d'*OEuvres diverses* de l'abbé Oliva, Paris, 1758, in-8°. Ch. Arm. Lescalopier, qui en est l'éditeur, les a fait précéder de l'*Eloge* d'Oliva, son ami. IV. *Epistola de vitâ Camilli Silvestris*, à la tête d'un ouvrage posthume de ce savant antiquaire, intitulé: *Interpretatio in anaglyphum græcum*, Rome, 1710, in-8°. Jean-Marie Lancisi, médecin du pape Clément XI, étant mort pendant l'impression, Oliva inséra dans le volume son Eloge, *De morte J. M. Lancisii brevis dissertatio*. V. *Les Impostures de l'histoire*, Paris, 1770, 2 vol. in-12. C'est une trad. des *Farfalloni*, etc., de Second Lancelloti (*V.* ce nom, XXIII, 316). Oliva l'avait laissée en manuscrit; elle a été

revue et augmentée par l'éditeur qu'on croit être Lescalopier. On peut consulter, pour plus de détails, son *Eloge*, déjà cité, dont on trouve l'analyse dans les *Mémoires de Trévoux*, août 1758. W—s.

OLIVAREZ (Gaspar Guzman, comte-duc d'), fameux ministre espagnol, était de l'ancienne maison de Guzman, l'une des plus illustres de Castille. Il naquit à Rome où son père avait été envoyé en ambassade, sous Sixte-Quint, dans une maison bâtie sur les ruines de l'ancien palais de Néron; circonstance qu'on n'aurait pas remarquée, si les ennemis d'Olivarez n'eussent pas cherché à en tirer des inductions défavorables à son caractère. Il fit ses études, à l'université de Salamanque, avec beaucoup de distinction; appelé à la cour, il s'attacha à gagner la confiance de l'infant (depuis, Philippe IV), et y réussit. Ce prince, étant monté sur le trône à l'âge de seize ans (1621), lui abandonna l'expédition de toutes les affaires: mais Olivarez laissa le titre de ministre à Bernard de Zuniga, son oncle, instituteur du jeune roi et auquel il devait sa faveur; et cet éloignement apparent pour les grandeurs augmenta encore l'affection que lui portait Philippe. Au bout de quelques mois, il reçut le brevet de duc de San-Lucar, et, cessant de dissimuler, il prit les rênes de l'administration avec l'autorité la plus étendue. Il engagea le jeune roi à se donner le titre de Grand, que les contemporains lui refusèrent bientôt; annonçant ainsi d'avance, les vastes projets qu'il apportait dans le maniement du pouvoir. Ce siècle était celui des favoris: Buckingham en Angleterre, et Richelieu en France, gouvernaient avec la même autorité qu'Olivarez en Espagne. Ces trois ministres se haïssaient réciproquement, (1) et tour-à-tour unis les uns contre les autres, ils ne semblaient être occupés que des moyens de se nuire. (2) Olivarez, moins actif et plus scrupuleux que ses deux rivaux, fut presque constamment malheureux: ses entreprises échouèrent, parce qu'elles péchaient par la base. Il voulut rétablir d'abord la splendeur de l'Espagne, par des négociations et des armées. Le mal était au dedans; et ses efforts, ses guerres, ne firent que l'aggraver. C'est à son administration qu'on fait remonter la décadence de la monarchie espagnole, qui ne s'est point encore relevée des pertes qu'elle éprouva dans moins d'un quart de siècle. Néanmoins d'utiles réglements signalèrent l'avénement d'Olivarez au ministère: il favorisa les mariages par des exemptions de taxes, et tâcha d'attirer en Espagne des ouvriers et des cultivateurs étrangers, en leur offrant des avantages considérables. Les Espagnols avaient généralement désapprouvé la trêve conclue avec les Hollandais, par le duc de Lerme: Olivarez en attendait le terme avec non moins d'impatience que le prince de Nassau; il se flattait que la France toute entière à ses troubles intérieurs, et l'Angleterre, abusée par des promesses, ne prendraient aucune part aux sanglants débats qui allaient se renouveler entre l'Espa-

(1) La haine de Buckingham prit naissance en 1623, dans le voyage qu'il fit à Madrid, avec le jeune Charles. On a prétendu que des relations galantes du ministre anglais avec la duchesse d'Olivarez, hâtèrent le départ des deux illustres étrangers. S—dy.

(2) Entre Richelieu et Olivarez, la haine n'était pas seulement l'effet d'une rivalité personnelle: elle était le résultat nécessaire de leur position et de leur système. La pensée première d'Olivarez fut toujours la prépondérance de la maison d'Autriche: on sait que l'abaissement de cette maison fut aussi le but de la politique du cardinal. S—dy.

gne et les provinces détachées de la métropole. S'exagérant ses ressources, il crut pouvoir soutenir à-la-fois la guerre dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Italie, et rétablir dans toute l'Europe la supériorité que l'Espagne avait perdue; mais l'activité des Hollandais, et le génie de Richelieu, trompèrent tous ses calculs. Olivarez envoya dans les Pays-Bas Spinola, l'un des premiers généraux de ce siècle (*V.* SPINOLA); mais tandis que celui-ci prend Breda, après un long siége, les Hollandais portent la guerre dans l'Inde, et s'emparent du Brésil (*V.* J. Maur. DE NASSAU). En Allemagne, les Espagnols obtiennent quelques succès; ils surprennent la ville de Trêves, et l'électeur qui s'était mis sous la protection de la France; mais ils sont chassés de la Valteline et du Piémont par les Français, qui se rendent maîtres de l'Artois, dont la possession leur est confirmée par les traités. En 1640, les Catalans, qu'Olivarez avait dépouillés de leurs priviléges, courent aux armes, massacrent le vice-roi, et proclament leur indépendance. Les Portugais, humiliés par le premier ministre, et opprimés par son gendre Vasconcellos, suivent cet exemple, et mettent sur le trône Jean de Bragance. La manière dont Olivarez annonça la perte du Portugal à Philippe IV, mérite d'être rapportée: « Sire, lui dit-il, je viens » vous annoncer une bonne nou- » velle. La tête a tourné au duc de » Bragance; il s'est laissé procla- » mer roi de Portugal. Son impru- » dence vous vaudra une confiscation » de douze millions. » Le roi se contenta de répondre: « Il faut y mettre » ordre; » et il retourna à ses plaisirs. Olivarez ne se dissimulait pas l'embarras de sa position: il ne partageait pas la tranquillité qu'il avait cherché à inspirer à son maître; mais il se flattait de triompher de tous les obstacles. (1) Il avait envoyé des troupes dans la Catalogne, avec l'ordre d'user de la dernière rigueur envers les fauteurs de la rebellion. Il fit marcher sur les frontières du Portugal, un corps d'armée trop faible pour soumettre ce royaume, mais qui servit du moins à maintenir dans le devoir l'Andalousie, disposée à un soulèvement (*V.* MEDINA-SIDONIA, XXVIII, 101). Cependant les Catalans, réduits au désespoir par l'inflexible sévérité d'Olivarez, appellent les Français à leur secours; et Barcelone leur ouvre ses portes. Le ministre se flatte encore d'éloigner de l'Espagne un ennemi si dangereux, en favorisant secrètement la révolte de Gaston d'Orléans: mais Richelieu fait échouer tous ses projets (*Voy.* Gaston D'ORLÉANS); et dans le même temps les Français, maîtres du Roussillon, menacent d'envahir l'Espagne, qui est hors d'état de leur résister. Ce fut alors que les ennemis d'Olivarez, auxquels la cour d'Autriche s'était réunie, tentèrent tout pour le renverser. Philippe IV, obligé de céder aux représentations des grands, n'osa point lui apprendre sa disgrace; mais il l'éloigna au moment même où la mort du cardinal de Richelieu semblait autoriser le comte-duc à espérer qu'il pourrait réparer toutes les

(1) Ce ministre avait pour système l'établissement de l'autorité royale absolue, sur la ruine des priviléges qui restaient aux divers ordres et aux diverses provinces, naguère états indépendants. Un tel système appliqué aux provinces, suscita les mouvements de l'Andalousie, la révolte de la Catalogne, et l'*acclamation*, (nom donné à la révolte de Lisbonne), qui rendit le Portugal à ses lois et à ses princes. Appliqué aux classes, il souleva les grands contre le ministre, et détermina plus tard sa perte. S—DT.

pertes de l'Espagne. Olivarez soutint ce revers avec beaucoup de fermeté; il quitta secrètement Madrid pour ne point être exposé aux insultes de la populace, et se retira dans sa maison de Lueches, fixée pour son exil. De là, il adressa au roi un *Mémoire* (1) où il cherchait à justifier sa conduite, en inculpant ses principaux ennemis. Cette pièce, qu'il eut l'imprudence de rendre publique, produisit un effet contraire à celui qu'il en avait attendu. Le roi, disposé à rappeler un favori qu'il regrettait, le relégua à Toro, dans le royaume de Léon, où il mourut quelques mois après, en 1643, de la maladie des ministres disgraciés. Il eut pour successeur au ministère, son neveu D. Louis de Haro (V. ce nom). Olivarez avait de grandes qualités et de grands défauts; à beaucoup de pénétration, il joignait beaucoup d'application aux affaires: mais il manquait d'adresse; et comme il était d'un caractère défiant, il n'employait que peu de personnes, choisies non d'après leur capacité, mais d'après les preuves de dévouement qu'elles lui avaient données. Son excessive dureté lui suscita des ennemis nombreux, surtout parmi les hommes puissants, qui, sans contrarier ouvertement ses projets, les empêchèrent souvent de réussir. Olivarez était d'ailleurs un homme pieux; et la délicatesse de sa conscience l'empêcha d'employer des moyens que Richelieu fit tourner à son avantage. Du reste, après avoir gouverné l'Espagne pendant vingt-deux ans, il laissa moins de fortune qu'il n'en avait à son avénement au ministère. L'*Histoire d'Olivarez* a été écrite en italien, par don J. J. d'Ischia, Udine, 1653, in-24. L'*Histoire de son ministère*, par le comte de La Roca, a été traduite en français, *avec des réflexions politiques*, Cologne, 1673, in-12; la *Relation de sa disgrace*, publiée en italien, par le P. Camille Guidi, dominicain, résident du duc de Modène à la cour d'Espagne, Ivrée, 1644, in-4°., a été traduite en français par André Félibien, Paris, 1650, in-8°. La 171e. lettre de Cl. B. Morisot (à J. Bouchu), offre un curieux parallèle entre Olivarez et Richelieu. W—s.

(1) Ce mémoire est intitulé : *Nicandro, o antidoto contra las calumnias*, etc.

OLIVE (SIMON D'), né à Toulouse, descendait de Guibert Rouch, l'un des douze magistrats que Charles VII avait choisis pour recomposer le parlement de cette ville; et tenait encore, par sa mère, à une famille illustrée dans la robe. Il se prépara, par un long exercice de la plaidoirie privée, aux fonctions d'avocat du roi au présidial, qu'il remplit jusqu'à son installation au parlement, comme conseiller, en 1628. Lorsque Montauban eut été soumis par les armes de Louis XIII, d'Olive fut nommé pour présider à l'exécution de l'édit qui y réglait l'instruction publique, et y établissait un collége mi-parti de professeurs catholiques et de professeurs protestants. Il célébra en vers latins aujourd'hui oubliés, la reddition de Montauban, celle de la Rochelle, et d'autres événements contemporains. C'était un écrivain fort poli et d'un profond savoir. Il fut le premier à sentir, avec Duvair, que l'éloquence n'était pas compatible avec cet amas de citations d'auteurs de différentes langues, en vers et en prose : il les écarta de ses plaidoyers, les réservant pour son commentaire,

où elles sont à leur place. Ses OEuvres ont été publiées à Lyon, 1650, in-fol. Elles consistent dans cinq livres de *Questions notables de droit*, présentant la jurisprudence du parlement dont il avait fait partie; dans ses *Actions forenses*, classées en quatre parties, dont la troisième, comprenant ses plaidoyers, offre seule quelque intérêt; enfin dans des *Lettres*, à Duvair et à d'Aligre, gardes-des-sceaux, au président d'Expilly, au cardinal de Richelieu. Les *Questions notables de droit* ont été imprimées séparément à Lyon, 1649, 1656, 1682, in-4°. F—T j.

OLIVECRANTZ (JEAN-PAULIN), conseiller de la reine Christine, et gouverneur général des domaines accordés à cette princesse après son abdication, naquit à Strengnès, en 1633. Il remplit en même temps plusieurs places importantes dans son pays; et en 1667, il fut envoyé, comme ambassadeur de Charles XI, au congrès de Nimègue. Christine voulut l'engager à se fixer auprès d'elle à Rome; mais il se contenta de faire un voyage en Italie, retourna en Suède, et mourut à Stockholm, en 1707. Il joignait à de grands talents pour les affaires et les négociations, de vastes connaissances littéraires. On a de lui : I. *Oratio in laudes reginæ Christinæ, græcè*, Upsal, 1646. II. *Magnus principatus Finlandiæ epico carmine depictus oratione græcâ*, Stockholm, 1678. III. *Tabulæ in Hug. Grotii de jure belli et pacis libros*, Kiel, 1688, in-fol. IV. *Epigramma de sole in Sueciâ non occidente*, Stockholm, 1693. V. *Ode ad urbem Narvam à Moscovitarum obsidione liberatam*, ibid., 1700. Olivecrantz était fils de l'archevêque d'Upsal (*Laurentius P. Gothus*); et il changea de nom, lorsque la reine Christine lui eut accordé des lettres de noblesse. C—AU.

OLIVER (JEAN), peintre anglais, naquit en 1556. Il reçut de Hilliard les premiers principes de son art; mais c'est à Frédéric Zucchero qu'il dut les talents qui ont fait sa réputation. Son genre favori était le portrait, et il peignit avec succès les personnages les plus distingués de son temps. Toutefois il ne négligea pas le genre de l'histoire, dans lequel il obtint une égale réputation. Il était dessinateur habile et correct: sa touche était franche et délicate; et quoique, en général, il n'ait peint qu'en miniature, son faire est toujours large. Ses dessins sont extrêmement finis, et l'on en fait un cas extraordinaire: ils offrent, en grande partie, des copies d'après le Parmesan. On conserve précieusement plusieurs portraits qu'il a exécutés d'après nature: ceux de la reine Elisabeth, de la reine Marie Stuart, du prince Henri, et de Ben Johnson, sont d'un fini admirable. On cite encore un autre beau portrait de sir Philippe Sidney. C'est d'après une de ses miniatures que Rubens et Van Dyck ont peint le portrait du roi Jacques. Ses ouvrages ont conservé toute la réputation dont ils jouissaient de son vivant. On conserve dans la collection de la feue reine mère Caroline, à Kensington, un de ses dessins capitaux, représentant le *Christ au tombeau*, ainsi qu'un autre dessin du *Massacre des Innocents*, d'après Raphaël. Il mourut en 1617. — Pierre OLIVER, fils du précédent, naquit à Londres, en 1601, et se distingua comme peintre en miniature et graveur à la pointe. Il ne tarda pas à égaler son père; et son talent se perfectionnant avec l'âge et par les nombreux travaux dont il fut chargé, il parvint à

le surpasser par le beau fini de ses portraits. Quoiqu'il n'eût jamais quitté Londres, sa réputation était répandue dans les trois royaumes. Il y avait dans la collection des rois Charles Ier. et Jacques II, trente tableaux d'histoire de sa main : sept d'entre eux ont été sauvés lors de la dispersion de cette riche collection, et sont conservés dans le palais de la reine Caroline, à Kensington. La duchesse de Portland possède un tableau capital qui représente *la femme de cet artiste*, peinte par lui-même. Il pratiqua la gravure à l'eau-forte avec succès; et l'on connaît de lui quelques petits sujets historiques, exécutés avec beaucoup de finesse. Il mourut à Londres, vers l'an 1654. —Jean Oliver, peintre et graveur, naquit à Londres, en 1616. On le croit cousin du précédent. Il se fit, dans la peinture sur verre, une réputation méritée. L'âge n'affaiblit ni son talent ni son imagination. On en a la preuve dans les beaux vitraux qu'il a exécutés, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, dans l'église du Christ, à Oxford, et qui représentent *Saint Pierre délivré de sa prison par un ange*. L'inscription qu'il a mise au bas de ce tableau, prouve qu'il s'appelait *Jean* et non pas *Isaac*, comme l'ont cru quelques historiens, qui le confondent avec le peintre en miniature de son nom. Il a peint avec succès quelques portraits; et il a gravé, d'une pointe fine et spirituelle, un portrait de Jefferies, un jeune enfant endormi, d'après Artemise Gentileschi, une vue de Tanger, une vue des eaux de Bath; enfin il a gravé en manière noire un portrait estimé, de Jacques II. Il mourut à Londres, dans les premières années du dix-huitième siècle. P—s.

OLIVERO. *V.* Olivieri.

OLIVEROTTO DE FERMO, général italien, avait acquis, à la fin du quinzième siècle, quelque réputation comme condottiere : il s'était attaché à César Borgia, qui l'employa dans plusieurs guerres, entre autres, contre les Florentins. Oliverotto, de retour à Fermo en 1501 ou 1502, invita dans sa maison, à un grand repas, son oncle Jean Frangiani, l'homme le plus considéré de Fermo, avec les chefs de la magistrature, de la noblesse et du peuple. Au milieu du festin, ses soldats, d'après son ordre, se précipitèrent dans la salle, massacrèrent tous les convives; et Oliverotto demeura souverain de sa patrie. Le tyran de Fermo, après avoir servi César Borgia, entra dans la ligue formée contre lui à la Magione, dans l'état de Pérouse. Borgia s'efforça de le regagner ainsi que les Orsini et les Vitelli; et Oliverotto, qui s'était souillé lui-même par une trahison si noire, se confia aux serments du plus perfide des hommes. Il attendit Borgia, à Sinigaglia, avec ses compagnons d'armes, et il y fut massacré par son ordre, le 31 décembre 1502. S. S-i.

OLIVET (Joseph Thoulier d') (1) l'un de nos meilleurs grammairiens, était né, en 1682, à Salins, d'une famille de robe. Son père, conseiller au parlement de Besançon, faisait son délassement de la culture des lettres, et lui en inspira le goût. Après avoir terminé ses humanités d'une manière brillante, il fut admis chez les Jésuites, toujours empressés de s'associer les sujets qui annonçaient des dispositions. Il prit alors le nom de Thoulier, par déférence

(1) L'abbé d'Olivet se nommait Pierre-Joseph. Il est né le 1er. avril; et non le 30 mars, comme le dit d'Alembert.

pour les volontés d'un de ses oncles maternels. Il fut envoyé, en 1700, au collége de Reims, et se lia, pendant son séjour en cette ville, avec le savant dom Mabillon et avec Maucroix, qui lui témoigna une bienveillance toute particulière. De Reims il vint à Dijon, où il connut le P. Oudin, qui lui donna des conseils très-utiles, et le président Bouhier, avec lequel il contracta une amitié, dont la constance les honore également tous les deux. Envoyé à Paris pour y faire son cours de théologie, il eut l'avantage inappréciable d'y connaître Boileau; et ce fut dans ses entretiens avec ce grand maître, qu'il puisa le goût du vrai beau, et un attachement inébranlable pour les anciens, qu'une cabale puissante osait attaquer jusque dans le sein de l'académie française (*V.* FONTENELLE, LA MOTHE et PERRAULT). Il se lia, dans le même temps, avec Huet, Fraguier, Boivin, J.-B. Rousseau, auquel il resta fidèle dans le malheur, Gédoyn, la Monnoye, etc., qui professaient tous le culte des muses antiques. L'abbé d'Olivet s'était d'abord exercé à faire des vers français; mais il jeta au feu ses premiers essais, et, renonçant à une occupation stérile, se disposa, par des études sérieuses, à suivre la carrière de la chaire. Ce fut dans les ouvrages des anciens qu'il chercha des modèles d'éloquence; et, à force de lire et de méditer Cicéron, il prit pour cet auteur un goût si vif, qu'il n'en parlait plus qu'avec une admiration qu'on retrouve dans tous ses écrits, et qu'il a conservée toute sa vie. Cependant ses supérieurs, informés de ses succès, jetèrent les yeux sur lui pour continuer l'*Histoire de la Société*. Envoyé, en 1713, à Rome, il y fut accueilli avec une extrême bienveillance par le P. Jouvanci, chargé de lui remettre les documents qui devaient servir de base à son travail. Cette tâche l'effraya, et il crut ne pouvoir s'en dispenser qu'en quittant la Société: en vain on lui offrit, pour le retenir, la place d'instituteur du prince des Asturies: à la faveur et au sort brillant qu'on lui assurait dans une cour étrangère, il préféra sa liberté, et une vie obscure, employée toute entière à l'étude. D'Olivet avait publié, en 1710, dans les *OEuvres posthumes* de Maucroix, une traduction des Philippiques de Démosthène, et des Catilinaires de Cicéron; mais ses amis intimes étaient seuls dans le secret: il n'était donc connu encore que par la traduction d'un ouvrage philosophique de son auteur favori, lorsqu'il fut admis, en 1723, à l'académie française. Il fut élu, quoique absent, dans le temps qu'il rendait les derniers devoirs à son père. L'académie consentit à s'écarter de ses usages en faveur d'un savant trop modeste pour se placer au nombre des candidats. Son discours de réception contenait sur les causes de la décadence du goût à Rome, des réflexions que le public crut dirigées contre quelques-uns des nouveaux confrères du récipiendaire. En rendant justice à ses bonnes intentions, les critiques impartiaux blâmèrent ce penchant à la satire et ce ton tranchant, qu'on avait déjà remarqués dans la préface de sa traduction des Entretiens sur la nature des dieux. Le mépris avec lequel il y parlait des *Commentaires* des PP. Lescalopier et l'Honoré sur cet ouvrage de Cicéron, l'avait brouillé avec les rédacteurs des Mémoires de Trévoux, qui prétendirent que son livre semblait mener à l'athéisme, ou du moins à l'indiffé-

rence en matière de religion. La publication du traité de Huet, *De la faiblesse de l'Esprit humain* (*V.* Huet, XXI, 21), fut l'occasion d'une nouvelle attaque, que d'Olivet ne laissa pas sans réponse. Il communiqua à l'académie le manuscrit autographe de Huet, qu'on l'accusait d'avoir supposé ou du moins falsifié, et publia son *Apologie*, qui est en même temps la défense du pieux évêque d'Avranches. Fatigué de cette querelle avec deux hommes dont il estimait d'ailleurs les lumières et le caractère (les PP. Ducerceau et Castel), d'Olivet fit, en 1726, le voyage d'Angleterre avec le duc de La Force. En arrivant à Londres, son premier soin fut de se faire conduire chez Pope, qui, par son admiration pour les anciens, avait tant de droit à l'intéresser; et ce fut dans la société de ce poète qu'il passa les plus agréables moments de son séjour en Angleterre. D'Olivet s'était engagé à continuer l'Histoire de l'académie française commencée par Pellisson, dont l'ouvrage était regardé comme un chef-d'œuvre (*V.* Pellisson). Ce travail offrait des difficultés de plus d'un genre; et il ne put échapper au reproche d'avoir fait le panégyrique de Cotin, comme si l'historien de l'académie avait pu se dispenser de relever les qualités estimables d'un de ses membres, qui, d'ailleurs, n'était pas aussi dépourvu de talent qu'on le croit d'après l'autorité si imposante de Boileau (*V.* Cotin). D'Olivet avait mieux mérité le reproche qui lui fut adressé dans une épigramme, d'être le *censeur* de La Bruyère. Le style de celui-ci s'éloignait trop du style des anciens pour que d'Olivet pût sentir tout son mérite comme écrivain. Cette épigramme était assez dans la manière de J.-B. Rousseau: on pouvait la lui attribuer; et l'on voulut profiter de cette petite circonstance pour animer l'abbé contre lui; mais on n'y réussit point (1). Obligé, par l'état de sa santé, d'interrompre ses travaux, d'Olivet alla, en 1730, chercher quelques distractions à Bruxelles. Il avait prévenu de son voyage Rousseau, qui vint l'attendre à la descente de la voiture: il prodigua toutes les consolations à cet illustre exilé; et de retour à Paris, il publia l'histoire des fameux couplets, dans une *Lettre* au président Bouhier, restée l'une des pièces les plus intéressantes du scandaleux procès qui divisa si long-temps tout le Parnasse (*Voy.* Boindin, La Mothe, J.-B. Rousseau et Saurin). L'un des écrivains les plus aimables et les plus spirituels de cette époque, avait employé la dernière partie de sa longue carrière à soutenir des paradoxes dont, à coup sûr, le plus singulier pour un poète est qu'il est inutile de chercher l'harmonie dans le discours. La Mothe était mort; mais il avait laissé des disciples qui travaillaient, dans toutes les occasions, à faire prévaloir la doctrine de leur maître. Ce fut pour la combattre que d'Olivet composa sa *Prosodie*; « ouvrage, dit Voltaire, qui subsistera aussi long-temps que la langue française, qu'il venge des injustes reproches qu'osaient lui adresser des écrivains peu exercés dans l'art de la manier. » Il coopéra ensuite à la révision du *Dictionnaire* dont l'académie préparait une édition; et il se chargea, avec deux de ses confrères (les abbés Gédoyn et de

(1) On découvrit que l'auteur de l'épigramme était un M. Mabuel, avocat de Reims, qui depuis l'avoua de la meilleure foi du monde. *Éloge de d'Olivet*, dans le *Necrologe*, p. 234.

Rothelin), de publier une grammaire française, plus claire et plus méthodique que celle de Regnier Desmarais. L'abbé d'Olivet s'acquitta seul de la tâche qui lui était assignée. Encouragé par les suffrages de l'académie, il publia, en 1738, des Remarques grammaticales sur Racine, auxquelles Desfontaines opposa *Racine vengé* (*V.* Desfontaines, XI, 171), comme si d'Olivet, en choisissant le plus parfait de nos poëtes pour l'objet de ses remarques, n'avait pas rendu un hommage à l'étonnante pureté de son style, qui est telle, malgré la gêne du mètre et l'entraînement de la poésie, « qu'il y a moins à re» prendre, dit-il, que dans nos ouvra» ges de prose les plus estimés (*V.* » Racine). » Les attaques indécentes des journalistes n'avaient plus le pouvoir de troubler le repos de l'abbé d'Olivet, et il allait essayer sur Despréaux ce qu'il avait fait sur Racine; mais il en fut détourné par la proposition qu'il reçut du ministère anglais, de publier une édition complète des *OEuvres* de Cicéron. Il communiqua au cardinal de Fleury les lettres qu'on lui avait écrites d'Angleterre, et n'hésita pas à consacrer à l'éducation du Dauphin un travail qu'il devait offrir au duc de Cumberland. Passionné pour Cicéron, il ne négligea ni soins ni recherches pour élever un monument digne de lui à la gloire de l'écrivain « qu'il » avait desiré toute sa vie de voir » lu, goûté, adoré de tous ceux qui » savent lire. » Cette édition, publiée à Paris, de 1740 à 1742, 9 vol. in-4°. (*V.* Cicéron, VIII, 548), ne supporte aucune comparaison, pour la beauté typographique (1), pour la correction du texte, pour la netteté, la précision, le savoir et le goût qui brillent dans les remarques, dont il fit un choix judicieux parmi celles des nombreux commentateurs de l'orateur ancien, et auxquelles il en ajouta plusieurs (2), qui ne sont ni les moins agréables ni les moins utiles. Dans la préface, également savante et bien écrite, qui sert de frontispice à l'ouvrage, il indique les sources où il a puisé, et apprécie avec impartialité les travaux de ses devanciers. D'Olivet fut récompensé de ce travail par une pension de 1500 livres sur la cassette du roi; « prix modique de ses peines, dit » d'Alembert, mais qui suffisait à » ses desirs, et qui n'était à ses yeux » qu'une marque précieuse et chère » de la satisfaction de son souverain » (3). » Un autre plaisir, presque aussi vif que celui de commenter Cicéron, était réservé à d'Olivet; ce fut lui qui reçut à l'académie française Voltaire, dont il avait dirigé les premières études littéraires, qui le nomma toujours son *maître*, et qui lui conserva dans tous les temps la tendresse la plus respectueuse (*V.* Voltaire). Le succès mérité qu'avaient toujours obtenu les Traductions de l'abbé d'Olivet, n'était pour

(1) Il existe de cette belle édition des exemplaires en grand papier (pet. in-fol.), que les amateurs recherchent avec empressement. M. Brunet a consigné dans son *Manuel du libraire*, une note de l'imprimeur Delatour, l'un des deux intéressés à l'impression du Cicéron, qui prouve que l'abbé d'Olivet « ne » demanda aucune rétribution pour le travail, aussi » long que pénible, que lui occasionna cette édition. »

(2) D'Alembert dit qu'il n'y a pas dans cette édition une seule note de d'Olivet; mais que toutes sont des meilleurs commentateurs. Quand d'Olivet n'aurait pas mis son nom au bas des notes qui sont de lui, le secrétaire de l'académie aurait été moins tranchant, s'il se fût rappelé ce passage de d'Olivet: « J'a» vais dans ma jeunesse traduit quelques ouvrages de » Cicéron, et j'entrepris de le *commenter* dans un » âge plus mûr. » *Remarques sur la langue française*, p. 11.

(3) On a vu, dans la note 1, que l'abbé d'Olivet ne reçut aucune gratification des imprimeurs, pour un travail qui lui avait coûté plusieurs années.

lui qu'un motif de plus de les revoir et de les corriger avec tout le soin dont il était capable : il n'en donnait pas de nouvelles éditions sans les soumettre à une sévère révision, profitant avec docilité, avec empressement, des critiques ou des conseils, dès qu'il les jugeait fondés. Il trouvait que « la traduction est un genre d'écrire dont la difficulté ne saurait » être mesurée que par ceux qui sont » capables de la vaincre ; et qu'il faut » entre l'auteur et le traducteur une » certaine proportion de mérite » (*Préf. des Tusculanes*) ; » et plus loin, cherchant à s'excuser d'avoir essayé de traduire Cicéron et Démosthène, il ajoute : « Je n'ai rien » à dire pour ma défense, si ce n'est » que j'ai été traducteur comme on » est poète, parce qu'il faut céder à » un ascendant secret, qui ne nous » permet pas de fuir le danger, même en nous le faisant voir. » L'importance que d'Olivet attachait au genre de la traduction, explique les efforts multipliés qu'il n'a cessé de faire toute sa vie pour lutter de précision et d'exactitude avec un texte dont il désespérait de pouvoir rendre la grâce et l'énergie, comme il l'a avoué. Quelque occupé qu'il fût de retoucher et de polir ses ouvrages, il prenait toujours la part la plus active aux travaux de l'académie. Il donnait l'exemple de l'assiduité aux séances et du respect pour les usages du premier corps littéraire de l'Europe. Connu, dans sa jeunesse, par sa douceur, sa politesse et son urbanité, il avait pris dans le monde des habitudes tout opposées. Il avait de la rudesse dans les manières, et une franchise brusque, qui s'accordait peu avec la finesse et la dissimulation que ses ennemis lui reprochaient (*V.* RADONVILLIERS). Sous un extérieur sévère, il cachait un cœur excellent. Fidèle à toutes ses amitiés (1), il oubliait facilement les offenses, et il était toujours disposé à rendre service, au risque de faire des ingrats ; ce qui lui était souvent arrivé. Vivant dans l'intimité avec le cardinal de Fleury et l'évêque de Mirepoix, les dispensateurs des grâces, il ne leur demanda jamais rien pour lui : aussi n'a-t-il joui que d'un petit bénéfice, situé dans sa province, et qui, lorsqu'il lui fut conféré, ne se trouvait probablement à la convenance de personne. Quoique exempt d'ambition, vivant retiré, ne prenant aucune part aux querelles qui divisaient les littérateurs, il ne put échapper à l'inimitié de Duclos, de Collé, de Piron, etc., qui lui avaient pourtant des obligations (2). D'Olivet, parvenu à une extrême vieillesse, renonça aux travaux qui avaient fait le charme de sa vie. Deux ans avant sa mort, il quitta la lecture de Cicéron pour celle de la Bible, qui offrait des sujets plus grands à son admiration. Il mourut d'apoplexie, à Paris, le 8 octobre 1768, âgé de quatre-vingt-six ans. Il eut pour successeur à l'académie Condillac, grammairien non moins habile, et qui a porté dans l'étude des langues un coup-d'œil plus philosophique.

(1) Il fut constamment l'ami de Huet, de Fraguier, du P. Oudin, de Bouhier, de Rousseau malheureux et persécuté, de Rollin, de Batteux, etc. ; et cependant Piron osa terminer l'épitaphe satirique qu'il composa pour d'Olivet, par ces deux vers :

Du reste, il n'aima personne ;
Personne aussi ne l'aima.

(2) La brusque franchise de Duclos ne s'accommodait point du caractère de l'abbé d'Olivet : il est resté de lui une phrase qui exprime le mépris le plus énergique pour ce confrère. Piron ne pouvait pardonner à d'Olivet la chaleur qu'il avait mise à l'écarter de l'académie. Collé, habituellement frondeur, bravait le rigorisme de l'abbé, et partageait contre lui les griefs de Piron, son ami. F—1.

D'Olivet a rendu aux lettres, comme éditeur, de nombreux services; il a publié avec des préfaces : *Huetii carmina*, 1709, in-12; nouvelle édition, augmentée de pièces inédites, et des *Poésies latines* de Fraguier, 1729; — *OEuvres posthumes de Maucroix* (*Voy.* ce nom); — *Huetiana* (*Voy.* HUET); — les *Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV*, par l'abbé de Choisy (*Voy.* ce nom); — les *Lettres historiques* de Pellisson, Paris, 1729, 3 vol. in-12; — le *Banquet de Platon*, trad. par Racine, etc., ibid., 1732, in-12; — le *Journal de Henri IV*, par l'Estoile (*V.* BOUHIER, V, 307, et l'ESTOILE, XIII, 449); — *Poëmatum ex academiâ gallicâ qui latinè aut græcè scripserunt carmina*, Paris, 1738, in-12 : l'édition de la Haye, 1740, in-8°., est plus belle et plus complète que la première (1); mais on en a retranché les trois *Dissertations* de l'abbé Fraguier sur Socrate (*V.* FRAGUIER, XV, 423); — *Ciceronis Opera omnia cum delectu commentariorum* (*V.* plus haut); — les *OEuvres diverses* de l'abbé Gédoyn (*V.* ce nom); — *Poëmata didascalica nunc primùm vel edita vel collecta*, Paris, 1749, 3 vol. in-12 (*V.* Fr. OUDIN) : ce recueil intéressant a été réimprimé, Paris, 1813, avec un quatrième volume, contenant des poëmes inédits; — *Opuscules sur la langue française*, par divers académiciens (Huet, Dangeau, Choisy, Patru et d'Olivet), ibid., 1754, in-12 : l'abbé d'Olivet y a inséré son *Traité des participes*; — *Harduini prolegomena ac censura veterum scriptorum*, Londres, 1766, in-8°. (1); — *Recueil d'opuscules littéraires*, Amsterdam, 1767, in-12 : ce volume contient un discours de Louis XIV à Mgr. le dauphin, par Pellisson; six Lettres de l'abbé d'Olivet au président Bouhier, dont on parlera plus bas; des réflexions sur le goût, par l'abbé Gédoyn, et par Dugas, prévôt des marchands de Lyon, et des poésies diverses de l'abbé Regnier Desmarais. Comme traducteur on doit à d'Olivet : *Entretiens de Cicéron, sur la nature des dieux*, Paris, 1721, 3 vol. in-12, avec des remarques de Bouhier, qui ont été publiées depuis séparément, ibid., 1732, 1749, 1766, 2 vol. in-12. Le traducteur a fait suivre cet ouvrage de *Remarques sur la théologie des philosophes grecs*; elles furent attaquées par le marquis d'Argens, dans sa *Philosophie du bon sens* : l'abbé d'Olivet, en déclarant « qu'il tenait à honneur d'avoir été » critiqué par d'Argens, ne crut pas » devoir répondre à un ouvrage » condamné par le parlement de Paris (*V.* D'ARGENS); » — les *Philippiques* de Démosthène, et les *Catilinaires* de Cicéron, Paris, 1727, in-12 : cette traduction est entièrement différente de celle qu'il avait publiée en 1710, dans les OEuvres posthumes de Maucroix, et qu'on lui contesta quand il voulut s'en avouer l'auteur; elle a été réimprimée en 1736, 1744, 1766, in-12 : le traducteur a joint aux Philippiques l'analyse et la traduction latine

(1) Cette édition reparut avec un frontispice, Leyde, 1743, sous ce titre : *Recentiores poetæ latini et græci selecti* V. Les cinq poëtes dont on y trouve des vers, sont Huet, Fraguier, Boivin, Massieu et La Monnoye, auxquels il faut ajouter d'Olivet, dont on y a inséré l'*Idylle* sur l'origine des sources de Salins; deux lettres, l'une à son frère, l'autre à Rothelin, et une préface qui contient l'éloge de Fraguier.

(1) On peut conjecturer que d'Olivet est également l'éditeur des *Opera varia* du P. Hardouin (Amsterd., 1733, in-fol.), qui lui avait confié ses manuscrits.

de la première de ces pièces, par le P. Jouvanci ; les remarques de ce critique si judicieux sur la traduction de cette harangue, par Tourreil, et celles de Massieu, sur la troisième ; un extrait des *Parallèles* des anciens et des modernes, par Perrault, relatif à Démosthène, et la Table géographique, revue par d'Anville, de tous les lieux cités dans les Philippiques ; — les *Tusculanes* de Cicéron, Paris, 1737, 2 vol. in-12, 1747, 1766 : le président Bouhier a traduit la troisième et la cinquième (*V.* Bouhier) ; — les *Pensées* de Cicéron, Paris, 1744, in-12. Ce recueil de morceaux choisis de Cicéron, est un des meilleurs ouvrages qu'on puisse mettre entre les mains des jeunes gens, il a été réimprimé un grand nombre de fois, et a fait long-temps partie des livres élémentaires employés dans les colléges. Labeaumelle a donné, sur le même plan, un choix des *Pensées* de Sénèque, qu'il a dédié à l'abbé d'Olivet. Enfin on a de cet écrivain : I. *Apologie en forme de commentaire sur deux articles des Mémoires de Trévoux*, Paris, 1726, in-12. C'est une réponse aux PP. Ducerceau et Castel ; Camusat l'a insérée en entier dans sa *Biblioth. des livres nouveaux*, 1726, juillet, p. 42-83. II. *Histoire de l'académie française*, depuis son établissement jusqu'à l'année 1700, Paris, 1729, 2 tom. in-4°. ; ibid., 1730, 2 vol. in-12. Le premier volume contient l'histoire de l'académie, par Pellisson, avec des remarques et des additions importantes ; le second volume commence à l'année 1652, où Pellisson avait fini son travail. Cet ouvrage est écrit avec beaucoup de simplicité et de naturel ; mais, en voulant éviter l'enflure et l'affectation, l'auteur est tombé quelquefois dans le familier. Les recherches minutieuses auxquelles il s'est livré sur les productions des écrivains dont il avait à parler, ne peuvent être agréables qu'aux amateurs de l'histoire littéraire. On sait que d'Olivet avait continué son travail jusqu'à 1715, et que, pour n'être pas obligé de louer des académiciens dont les droits à l'estime de la postérité ne lui paraissaient pas bien fondés, il jeta son manuscrit au feu. On doit regretter davantage la perte de l'*Histoire de l'académie d'Athènes*, qu'il avait également terminée. III. Des *Lettres au président Bouhier* ; elles sont au nombre de six. La première contient la relation de son voyage à Bruxelles, et la défense de Rousseau ; la seconde, des recherches sur la vie de l'abbé Genest (*V.* ce nom) : dans la troisième, il donne les raisons qui l'ont décidé à brûler la suite de l'histoire de l'académie ; la quatrième traite des usages de l'académie pour les réceptions ; la cinquième est une apologie de la rime attaquée par les néologues : c'est un chef-d'œuvre de goût et de raison ; enfin la sixième contient des anecdotes littéraires, et en particulier des recherches sur le véritable auteur de l'*Avis aux réfugiés*, que d'Olivet attribue à Larroque (*V.* ce nom) (1). Ces six lettres, publiées séparément, ont été réunies dans le *Recueil d'opuscules* dont on a parlé. On en connaît de lui deux autres qu'il n'a sans doute pas jugées dignes d'être réimprimées ; l'une au président Bouhier, est une réponse virulente à Crevier, qui l'avait repris

(1) L'abbé d'Estrées revendique cet ouvrage pour Bayle, dans une *Lettre* à l'abbé d'Olivet, *pour servir de réponse à la dernière lettre au président Bouhier*, ou *Réfutation de ses anecdotes et de ses jugements littéraires*, Bruxelles, 1739, in-8°. de 88 pag.

sur le sens d'un passage de Cicéron; et l'autre, adressée par d'Olivet à son frère, conseiller au parlement de Besançon, roule sur la dispute de Voltaire avec Travenol, violon de l'opéra. IV. *Origo salinarum Burgundiæ ecloga.* C'est une métamorphose dans le goût de celles d'Ovide: cette petite pièce, imprimée séparément, a été insérée dans le *Recueil des poésies latines* des membres de l'académie française. V. *Traité de la prosodie française* (*V.* David Durand et Maugard). VI. *Essais de grammaire.* C'est le travail que d'Olivet avait entrepris avec Gédoyn et Rothelin; il y traite de nos quatre espèces de mots déclinables : les noms, l'article, les pronoms et les participes. VII. *Remarques sur Racine.* Ces trois opuscules ont été réunis sous le titre de *Remarques sur la langue française*, Paris, 1767, in-12. On attribue encore à d'Olivet, mais sans fondement, la *Vie de l'abbé de Choisy*, Lausanne, 1748, in-8°. On peut consulter pour plus de détails son *Éloge*, dans le *Nécrologe*, pour l'année 1770;—dans la *Galerie française*, avec son portrait, et dans le tome vi de l'*Histoire des membres de l'académie française*, par d'Alembert. On conserve, dans le Recueil de l'académie de Besançon, un *Éloge* de l'abbé d'Olivet (par Grandfontaine), qui contient des particularités inconnues à ses autres biographes, et dont on a profité pour la rédaction de cet article. W—s.

OLIVETAN (Pierre-Robert) ne doit la place qu'il occupe dans les dictionnaires, qu'au titre qu'il avait usurpé de premier traducteur français de la *Bible*. Il prit naissance à Noyon, vers la fin du quinzième siècle; et ce fut lui, dit-on, qui engagea Calvin, son parent, à examiner les questions de controverse débattues par les théologiens allemands. Il remplissait, en 1533, à Genève, l'emploi de précepteur; et il chercha, l'un des premiers, à propager en cette ville les principes de la réforme. Un jour qu'il assistait à un sermon, le prédicateur s'étant élevé avec force contre Luther et ses adhérents, Olivetan fut assez hardi pour l'interrompre : mais cette imprudence faillit lui coûter la vie; et il reçut l'ordre de s'éloigner de Genève, où il devenait une occasion de scandale. Il se retira dans le comté de Neufchâtel, et s'occupa de la traduction de la *Bible*, qu'il eut achevée dans un an. Il la publia sous ce titre : La *Bible qui est toute la Sainte-Écriture*, etc. Neufchâtel, Pierre de Wingle, 1535, 2 part. in-fol. Olivetan n'a fait que retoucher la version de Lefevre d'Estaples (*V.* l'*Histoire critiq. du Vieux-Testament*, par Rich. Simon, 342, et surtout l'*Hist. des Traduct. françoises de l'Écriture-Sainte*, par Lallouette, ch. iii). Il n'en eut pas moins l'impudence de se vanter d'avoir traduit sur les textes originaux. On le crut sur parole; et Th. de Bèze, pour expliquer la rapidité du travail d'Olivetan, assure qu'il fut aidé par Calvin, dont on trouve une lettre latine au-devant de cette édition, ainsi qu'un acrostiche latin sur le nom d'Olivetan, par Bonaventure Despériers, qui lui avait servi de secrétaire (*Voy.* les *Notes* de La Monnoye sur la *Bibliothèque* de Lacroix du Maine). Cette première édition de la *Bible*, à l'usage des Protestants, est très-rare; mais elle n'a guère d'autre mérite (1). Olivetan, obligé de s'é-

(1) Calvin retoucha la prétendue traduction d'Olivetan, et en publia une seconde édition, Genève,

loigner de la Suisse, fit un voyage en Italie, et mourut à Ferrare, en 1538. Le bruit courut qu'il avait été empoisonné pendant son séjour à Rome; mais Senebier reconnaît que ce soupçon n'est nullement fondé. (*Hist. littér. de Genève*, I, 153).
W—s.

OLIVEYRA (SALOMON BEN DAVID DE), savant rabbin portugais, professa avec distinction dans l'académie hébraïque d'Amsterdam, et mourut dans cette ville, en 1708. Nous avons de lui : I. *Jad leschan* (Main de la langue), petite grammaire hébraïque, et *Dal Sophetim*, abrégé de grammaire chaldaïque, en langue portugaise, Amsterd. 1689, in-8°. II. *Etz Chaiim* (Arbre de vie), lexique hébraïco-portugais, qui contient toutes les racines du texte sacré, Amsterdam, 1682. Oliveyra fit depuis, en espagnol, le même travail sur les racines chaldaïques. Le P. Lelong s'est trompé, en attribuant cet ouvrage à Salomon Salman, et en disant qu'il a été imprimé dans l'année 1665. III. *Zat Ranan* (Olivier verdoyant) : c'est une traduction alphabétique, en langue portugaise, de tous les mots employés dans la Mischna et dans la Ghémare. Pareille translation a été faite du portugais en langue rabbinique, Amsterdam, in-8°. sans date. IV. *Ajeled aavim* (Biche aimable), rhétorique hébraïque, Amsterdam, 1665, in-8°. V. *Scarscoth gavluth* (Chaîne de la barrière), recueil des différents rhythmes ou mètres hébraïques, Amsterdam, 1665, in-12. VI. *Darché Noham* (Agréable sentier), logique rabbinique : il contient également une clef pour entendre la manière de raisonner des Talmudistes, Amsterdam, 1688, in-12. VII. *Darché adonaï* (Voie du Seigneur), Amsterdam, 1689, in-8°. Ce livre renferme une suite des préceptes divins. Tous ces ouvrages sont réunis sous le titre de *Trésor de la langue sainte*, et forment 2 volumes. VIII. Le *Pentateuque hébreu*, avec les *Meghilloth* et les *Haphtharoth*, Amsterdam, 1667; ibid. 1726, in-8°., avec un calendrier en espagnol. Oliveyra a composé d'autres opuscules, imprimés et inédits, dont on peut voir le catalogue dans Rossi : *Dizionario storico degli autori ebrei*, et dans Wolf, *Biblioth. hebr.* L—B—E.

OLIVEYRA (FRANÇOIS-XAVIER D'), chevalier de l'ordre du Christ, gentilhomme de la maison du roi de Portugal, naquit à Lisbonne, le 21 mai 1702. Après avoir reçu une éducation soignée, il fut admis, à l'âge de quatorze ans, au tribunal des comptes, où il servit pendant dix-sept ans. En 1732, il se rendit à Madrid, où son oncle, qui était chargé des affaires de l'ambassadeur de Portugal, le présenta au roi d'Espagne. A la mort de son père, arrivée cette même année, il lui succéda comme secrétaire d'ambassade auprès de la cour de Vienne. Là ses liaisons avec quelques luthériens lui donnèrent des préventions contre la religion catholique. Il se brouilla ensuite avec le comte de Taronca, ministre plénipotentiaire de la cour de Lisbonne à Vienne. Il se démit de son emploi, et passa en Hollande en 1740. C'est là qu'il publia, en 1741 et 42, les *Mémoires* de ses voyages, 2 vol., en portugais, et des *Lettres familières*,

1540, in-4°, goth. connue sous le nom de *Bible de l'épée*, de la marque adoptée par l'imprimeur : elle est d'une rareté extraordinaire. Cette version a été réimprimée à Lyon, par Jean de Tournes, 1557, in-fol., revue par les pasteurs de Genève; et elle a servi long-temps de base aux nombreuses éditions de la *Bible*, publiées par les Calvinistes.

historiques, politiques et critiques, en français. Les erreurs des protestants qui étaient semées dans ces deux ouvrages, les firent censurer par le tribunal de l'inquisition. L'auteur passa en Angleterre, en 1744, où il fut accueilli par l'envoyé de Portugal. C'était le fameux Carvalho, depuis marquis de Pombal. Mais l'abjuration qu'il fit, en 1746, de la religion catholique, lui rendit inutile la protection de ce ministre. Cet acte public le privant de toutes ses ressources du côté du Portugal, il en trouva d'abondantes dans la munificence des personnes les plus distinguées de l'Angleterre. L'amour de son pays l'engagea, en 1756, à composer un *Discours pathétique*, adressé à ses compatriotes, à l'occasion du fameux tremblement de terre. Cet ouvrage, qui se débita rapidement, fut cependant attaqué à Lisbonne. L'auteur y répondit dans une seconde partie, publiée l'année suivante. Déclaré, le 20 sept. 1762, hérétique dans un auto-da-fé, et condamné à être brûlé en effigie, il fit paraître un livre intitulé *le Chevalier d'Oliveyra, brûlé en effigie, comme hérétique; comment et pourquoi? Anecdotes et réflexions sur ce sujet, données au public par lui-même*. Oliveyra mourut à Hackney, le 18 octobre 1783, d'une dysenterie, à laquelle il était sujet depuis longtemps; il en supporta les douleurs avec cette patience et cette résignation qui le caractérisèrent durant sa vie, et qui, jointes à ses mœurs douces, le firent aimer et estimer de tous ceux avec lesquels il fut lié. Outre les ouvrages déjà mentionnés, il publia d'autres écrits, non moins curieux, quoique moins importants. Les manuscrits qu'il a laissés, sont très-nombreux, et très-variés. Le plus considérable est l'*Oliveyriana*, ou *Mémoires historiques, littéraires*, etc., 27 vol. in-4°. Ils contiennent le fruit de ses lectures et observations pendant vingt-cinq ans. Voy. le *Gentleman's Magazine*, de mai 1784. T—D.

OLIVIER (JACQUES), premier président du parlement de Paris, était l'un des neuf enfants d'un procureur qui, en 1488, avait quitté pour la capitale le séjour de Bourgneuf, près de la Rochelle, et y avait amassé de grands biens. Son élévation est un fait à joindre aux nombreux exemples qui déposent contre l'opinion de ceux qui regarderaient la concentration des hauts emplois civils entre les mains d'une seule classe d'hommes comme une règle de droit public de l'ancienne monarchie. Olivier jouissait d'une juste considération au parlement, lorsque Louis XII lui confia les fonctions d'avocat-général. Il les échangea contre une place de président à mortier, en 1507; et trois ans après il passa, en qualité de chancelier, dans le duché de Milan, dont le valeureux Gaston de Foix était gouverneur. La vénalité des charges n'avait pas encore altéré les éléments honorables de la magistrature : François Ier., que devait tenter un jour ce expédient facile, germe de beaucoup d'abus, récompensa les services d'Olivier, en l'élevant (1517) à la première dignité du parlement. Olivier n'en fut décoré que peu de temps, étant mort le 20 novembre 1519. F—T.

OLIVIER (JEAN), frère du précédent, né à Paris, embrassa la règle de Saint-Benoît dans un monastère du Poitou. Il en sortit pour entrer dans l'abbaye de Saint-Denis, où il remplit les fonctions de grand-

aumônier et de vicaire-général. Les religieux de cette riche maison ayant demandé qu'il fût mis à leur tête, il fit le sacrifice de ses droits en faveur du cardinal de Bourbon, qui fut, par ce moyen, le premier abbé commendataire de Saint-Denis. Olivier, en cette circonstance, avait montré de la déférence pour la volonté de François Ier.; il reçut en récompense l'abbaye de Saint-Médard, de Soissons. En 1532, il résigna ce bénéfice entre les mains de François de Rohan, qui, par une permutation autorisée, lui céda le siége épiscopal d'Angers. Olivier devint l'exemple du haut clergé par sa résidence rigoureuse, par son application à l'étude de l'Écriture, par l'assiduité de ses visites pastorales et par l'autorité de ses prédications. Il mourut au château d'Éventard, près d'Angers, le 12 avril 1540, et fut inhumé dans sa cathédrale, où sa tombe reçut une épitaphe en vers latins qu'il s'était préparée. Avant sa promotion à l'épiscopat, il s'était fait connaître par ses poésies. Indépendamment d'une Ode adressée à Salmon Macrin, dévoué comme lui aux muses latines, et d'une Épitaphe de Louis XII, rapportée par le biographe Papire-Masson, Olivier composa un poème, vanté de son temps, et qui parut en 1542 (Paris, chez l'Angelier, in-12), sous le titre de *Pandora Jani Oliverii, Andium hierophantæ*. On reconnaît dans cet anachronisme d'expression, la superstition de l'antiquité reprochée au langage de Bembo et d'une foule de ses contemporains. La *Pandore* d'Olivier fut traduite en vers français, en 1542, par Guillaume Michel, de Tours. Une réimpression de l'original, in-8°., parut à Reims en 1618. F—t.

OLIVIER (François), né à Paris, en 1497, était fils de Jacques, dont l'article précède, et se fraya une route à des honneurs plus élevés: d'abord simple avocat, ensuite conseiller au grand-conseil, maître des requêtes, ambassadeur, il fut attaché, en qualité de chancelier, à la maison de Marguerite de France, reine de Navarre. Le mérite d'Olivier fut soutenu par une protection puissante; et il obtint, en 1543, le rang de président à mortier. Il avait un caractère d'une trempe forte et peut-être trop voisin de la roideur. Docte, judicieux, plein de loyauté, il porta dans l'étude de la jurisprudence un coup-d'œil philosophique, que l'habitude des affaires par lesquelles il avait passé, devait rendre plus sûr. François Ier., voulant effacer l'impression fâcheuse qu'avait laissée la conduite de Poyet (*Voy.* ce nom), confia les sceaux de l'état à Olivier, le 18 avril 1545. Des réglements sages émanèrent du nouveau chancelier: on lui dut encore tous ceux qui marquèrent, en fait de police générale, le commencement du règne d'Henri II. Des mesures répressives contre la fréquence des assassinats, des précautions opposées au danger du port d'armes et au fléau de la mendicité, attestèrent la prévoyante sollicitude d'Olivier; mais il échoua dans son projet de mettre un frein aux excès du luxe. Ses lois somptuaires demeurèrent sans exécution; sa rigidité, sa résistance opiniâtre aux libéralités du prince, acquittées sur les deniers publics, le firent bientôt considérer comme un obstacle importun au milieu d'une cour qui recevait le mouvement de la favorite, Diane de Poitiers. On se hâta de représenter au roi, impatient de déclarer la

guerre à Charles-Quint, qu'il serait dans l'impuissance de faire les préparatifs d'une campagne tant qu'il conserverait à la tête des affaires un homme inflexible, qui s'effarouchait à chaque proposition de nouveaux impôts, les repoussait comme onéreux pour le peuple, et prenait peu de soin de les remplacer par des modes plus doux et plus faciles. Le crédit du chancelier une fois ébranlé, il s'agissait de lui enlever ses fonctions. Les instigateurs de sa disgrace prirent occasion d'une fluxion qui était tombée sur ses yeux, et qui l'avait forcé de suspendre les expéditions. Sollicité de donner sa démission, Olivier répondit avec fermeté qu'il avait acheté par de longs travaux le rang qui excitait l'envie, et que n'ayant pas démérité, il ne pouvait renoncer à son droit d'inamovibilité. Il déclara toutefois qu'en gardant les honneurs de son titre, il consentirait à en abandonner les fonctions à tout autre que le roi aurait pour agréable. Cette concession fut acceptée : Henri II détacha de l'office de chancelier toute la partie active; et il en donna l'emploi, sous la dénomination de garde-des-sceaux, à Bertrandi, président au parlement de Paris, fait archevêque de Sens en 1555, élevé depuis au cardinalat, pour prix du zèle violent qu'il déploya contre les huguenots. Olivier, qui ne restait chancelier que de nom, se retira dans sa terre de Lenville, près de Montlhéri. Cet asile, où il se livra aux douceurs de l'étude, et à la culture des champs, fut appelé par L'Hôpital, le *Temple de la justice*, dans une épître en vers latins qu'il adressait à son ami; et la France répéta cet éloge. L'Hôpital, placé à la tête de la chambre des comptes, et abreuvé des dégoûts que lui suscitait sa surveillance sévère sur les finances de l'état, trouva des consolations dans les conseils et l'approbation d'Olivier. Le cardinal de Lorraine, le connétable de Montmorenci, Charles de Marillac, Morvilliers et Laubespine, chargés de négocier avec l'Espagne, en 1555, sous la médiation du cardinal Pole et de l'Angleterre, ne crurent pas compromettre leur réputation d'habileté, en priant le chancelier disgracié de rédiger quelques mémoires pour suppléer à leurs instructions diplomatiques. Jusque-là les vertus d'Olivier avaient résisté au contact d'une cour sans principes : un petit nombre d'hommes pouvaient être assimilés encore à ce personnage révéré. C'était plus particulièrement dans les rangs des huguenots, que l'on trouvait alors ces caractères graves, ces figures antiques, qui se tenaient à part, au milieu de la corruption produite par les mœurs et la politique apportées d'Italie. Olivier, dans ses lettres à L'Hôpital, se félicitait de vivre loin du théâtre de l'intrigue : *J'ai jeté l'ancre dans le port*, disait-il; et *pour tous les trésors d'Attale, je ne renoncerais point au calme dont je jouis*. Qui aurait cru que ces sentiments dussent sortir de sa mémoire, et qu'il se flattât encore de la possibilité d'opérer le bien en participant aux affaires? Cette illusion prépara des jours amers à sa vieillesse. Rappelé au conseil sous le règne si court et si orageux de François II, il ne vit pas que le cardinal de Lorraine n'avait pour but que de couvrir ses actes de la réputation d'un ministre-citoyen. Olivier, dit un historien, était mu par l'espoir de modérer les persécutions religieuses; mais, pour prendre cet ascendant, il attendait des circonstances favo-

rables, et ne savait pas les faire naître. Il retrouva une seule fois son énergie. L'empereur Ferdinand Ier., empressé de profiter des facilités que lui offrait la minorité du roi pour recouvrer Metz, Toul et Verdun, avait envoyé en France l'évêque de Trente, avec l'ordre de presser cette restitution. Une grande partie des membres du conseil s'étaient laissé gagner; mais Olivier arrêta les effets de la corruption, en déclarant que celui qui oserait favoriser les prétentions de l'étranger, mériterait qu'on lui tranchât la tête. Affaibli par la vieillesse, il manqua de force pour contenir de même le fougueux cardinal de Lorraine. Ami de la tolérance, et croyant qu'une réforme était nécessaire dans l'Église, il gémit de l'obligation qui lui était imposée de sévir contre des hommes dont les sentiments se rapprochaient souvent du langage de sa conscience. Il présida la commission qui refusa au conseiller Dubourg le bénéfice des formes tutélaires qu'il invoquait. De concert avec Coligni, il venait de rédiger et de promulguer un acte d'amnistie générale en faveur des Protestants, les prédicants et les artisans de révolte seuls exceptés, lorsque la conjuration d'Amboise fut découverte. Olivier insista en vain pour que les listes de proscription ne s'étendissent qu'aux chefs. Il ne put fuir le triste spectacle des supplices commandés par les Guises. Un grand nombre des victimes lui reprochèrent en face d'avoir sacrifié ses propres principes à l'esclavage de la faveur. Une mélancolie profonde s'empara de ce vieillard : la fièvre consuma en peu de jours ce qui lui restait de chaleur. Dans ses derniers moments, il reçut, à Amboise, la visite du cardinal de Lorraine. Cessant alors de se contraindre, il témoigna l'indignation dont il était pénétré, tourna le dos au prélat, et, quelques minutes après, il expira, le 30 mars 1560. F—T.

OLIVIER (Séraphin), cardinal, né à Lyon en 1538, commença ses études au collége de Tournon, et en termina le cours à Bologne, patrie de sa mère. Il prit les degrés de docteur en droit civil et en droit canon dans l'université de cette ville, et y remplit une chaire à l'âge de vingt-quatre ans. Son mérite fut reconnu à Rome, où Pie V le fixa, en lui donnant une place d'auditeur de rote. Olivier demeura, pendant quarante ans, attaché à ce corps. Grégoire XIII, Sixte V, Clément VIII, le chargèrent de diverses nonciatures. Ce dernier pape lui conféra le titre de patriarche d'Alexandrie; et, en 1604, disposa, en sa faveur, d'un chapeau de cardinal, à la recommandation de notre grand roi Henri IV. Olivier avait beaucoup contribué à l'absolution de ce prince. Son zèle pour les intérêts de la France, lui attira la haine des Espagnols, qui s'opposèrent toujours à son avancement. Ils prirent occasion de son humeur enjouée, pour l'accuser d'aimer la table et les femmes : leurs intrigues l'avaient fait exclure de trois promotions consécutives de cardinaux. Il fut nommé à l'évêché de Rennes, en remplacement de d'Ossat; mais il résigna cet évêché, même avant d'en avoir pris possession. Il mourut le 10 mars 1609, laissant un recueil de la jurisprudence du tribunal qu'il avait éclairé si longtemps. Ce recueil, ayant pour titre, *Decisiones Rotæ romanæ*, fut publié à Rome, en 1614, 2 vol. in-fol.: il fut réimprimé à Francfort, en 1615, avec des notes et additions.

Olivier, communément désigné à Rome et dans les dépêches de d'Ossat, sous le nom de Séraphin, était, suivant le *Gallia christiana*, de la même famille que le chancelier: de Thou le donne même pour le fils naturel de ce magistrat. F—T.

OLIVIER (CLAUDE-MATHIEU), avocat au parlement d'Aix, et littérateur, naquit à Marseille le 21 septembre 1701. Ses plaidoiries attirèrent un concours considérable d'auditeurs; et l'un de ses discours étant tombé entre les mains de l'académicien Sacy, estimé lui-même au barreau, et de la marquise de Lambert son amie, fut jugé par eux digne des plus grands éloges. Mais son penchant à la paresse, son amour pour le plaisir, l'empêchèrent de réaliser ce qu'avaient promis son talent facile et la vivacité pénétrante de son esprit. Sa clientelle s'éloigna; le système de Law acheva d'ébranler sa fortune. Sa gaîté n'en fut point altérée: il se dédommagea de ses pertes, soit dans le commerce de ses amis, soit en prenant part avec assiduité aux séances de l'académie de Marseille, dont il fut l'un des fondateurs, et sur laquelle il répandit un intérêt soutenu, par la multiplicité de ses tributs littéraires. Après avoir langui plusieurs années, il mourut à Marseille, le 24 oct. 1736. Ses poésies n'ont laissé aucune trace, et sa négligence a fait perdre plusieurs productions qu'il avait soignées davantage. Nous indiquerons parmi celles que nous possédons: I. Une Dissertation sur le *Critias* de Platon, dans le premier volume des Mémoires de Desmolets, et un Discours sur les défauts qui sont la suite de l'imitation, dans le quatrième volume du même recueil. Il cherche à prouver, dans sa dissertation, que l'histoire de l'Atlantique de Platon n'est que l'histoire des Juifs déguisée. II. Un *Discours sur l'ancienne académie de Marseille*, inséré dans son recueil de 1727. On doit regretter les mémoires qu'il avait rédigés sur différents points de l'histoire de cette ville. III. *Histoire de Philippe, roi de Macédoine et père d'Alexandre*, Paris, 1740, 2 vol. in-12. C'est l'ouvrage capital d'Olivier: encore n'y a-t-il pas mis la dernière main. On lit à la tête du premier volume son *Éloge* par La Visclède. F—T j.

OLIVIER (GUILLAUME-ANTOINE), voyageur et entomologiste, membre de l'Institut et de la société d'agriculture de Paris, naquit dans un bourg nommé les *Arcs*, près de Fréjus, le 19 janvier 1756. Le développement de ses facultés fut rapide; il sortit du collège à l'âge de quatorze ans, et fut reçu, à dix-sept, docteur en médecine de la faculté de Montpellier. L'étude de la médecine nécessite celle de l'histoire naturelle: le jeune Olivier conçut, pour toutes les sciences qui tiennent à cette partie des connaissances humaines, un goût très-vif, qui, secondé par les leçons du savant Gouan et par l'amitié de Broussonet, son condisciple, devint bientôt en lui une forte passion. Rappelé dans sa famille, et trouvant peu d'occasions d'exercer sa profession dans le lieu obscur où il se voyait relégué, il s'adonna avec ardeur à l'étude des plantes et des insectes. Il entretenait une correspondance active avec Broussonet, celui-ci parla de lui à Berthier de Sauvigny, intendant de Paris, et le proposa à ce magistrat, comme très-capable de diriger l'énumération des productions naturelles de la généralité de Paris, qui devait faire partie de la description statistique

de cette généralité, que cet intendant avait projetée. Olivier accepta les propositions qui lui furent faites par Berthier; et, à l'âge de vingt-trois ans, il vint à Paris, et parcourut les environs de la capitale, pour en connaître les productions, et pour les décrire. Il remit successivement à l'intendant de Paris plusieurs Mémoires sur la géologie et sur la minéralogie de sa généralité, sur les plantes qui y croissent spontanément, sur celles qui y étaient cultivées, sur les procédés de culture, sur les quadrupèdes, les insectes, les vers qui s'y trouvent; sur ses cours d'eau, sur la météorologie, sur les produits des arts économiques. En même temps il publia quelques autres Mémoires, qui manifestaient un homme au-dessus de la tâche qu'il avait entreprise, et qui prouvaient qu'il était capable de faire faire aux sciences de nouveaux progrès. Telles furent ses Descriptions sur le genre *fulgore*; son Mémoire sur les *chenilles fileuses* et sur une nouvelle espèce de *bombix*; et enfin son Mémoire sur les causes des récoltes alternes de l'olivier, et sur les moyens de se procurer des recoltes annuelles de son fruit. Ce dernier ouvrage présente des observations importantes pour l'économie rurale et le commerce. Olivier eut ensuite une occasion bien favorable de mettre à profit ses connaissances en entomologie, et il la saisit avec empressement. Gigot d'Orey, receveur-général des finances, avait consacré une partie de sa fortune à rassembler un cabinet d'histoire naturelle, dont les insectes formaient la partie la plus brillante. Encouragé par le succès d'un premier ouvrage sur les *papillons d'Europe*, qui avait été publié à ses frais (*V.* ENGRAMELLE), il voulut mettre au jour une Histoire générale des insectes, et chercha un naturaliste qui consentît à l'écrire sous ses yeux et d'après son plan. Olivier se présenta, et fut agréé. Non-seulement Gigot d'Orey mit à sa disposition son cabinet et les livres dont il pouvait avoir besoin, mais il le fit voyager en Angleterre et en Hollande, pour y décrire et faire peindre les insectes qu'on n'avait point à Paris. Olivier fut presque en même temps sollicité de concourir à ce vaste, mais incohérent édifice, élevé aux sciences et aux lettres, l'*Encyclopédie méthodique*. Il se chargea de l'*Histoire naturelle des insectes*, déja commencée par Mauduyt, qui, à la vérité, n'avait donné que quelques généralités et une sorte de revue rapide des livres sur l'entomologie publiés avant lui. Ce fut donc Olivier qui commença réellement et qui continua cet ouvrage, sur un plan plus vaste, quoique moins régulier que celui qu'il avait adopté avec l'aide de Gigot d'Orey. En effet, il n'avait donné dans ce dernier que la description des insectes qu'il avait pu voir par lui-même, et fait figurer sous ses yeux. Dans son Dictionnaire, il ajoutait aux descriptions qui lui étaient propres celles des autres auteurs, qu'il n'avait pu rapporter aux espèces qui lui étaient connues. La révolution qui bouleversa d'abord l'existence des individus et ensuite celle des plus puissants royaumes, priva Olivier de sa place à l'intendance de Paris, le força de suspendre les deux grands ouvrages qu'il avait entrepris sur l'histoire naturelle des insectes, et qui avaient avancé rapidement sous ses mains laborieuses. Jeté, comme tant d'autres, dans le tourbillon des

tempêtes politiques, avec la passion du bien et le vague desir d'une amélioration sociale, mais étranger ou légèrement initié aux études morales et historiques, qui peuvent suppléer en partie à l'expérience des affaires et à la connaissance des hommes, il partagea les erreurs de ces temps orageux. Du moins il fut assez bien guidé par son jugement et par sa prévoyance, pour s'opposer, comme électeur, à la nomination de Robespierre. Ceux qui alors arrivaient au pouvoir, auraient voulu compenser par des créations nouvelles, tant d'institutions détruites, et réparer tant de malheurs par quelques bienfaits, sans s'apercevoir que les moyens qu'ils avaient employés pour monter sur le char révolutionnaire, dont ils croyaient pouvoir arrêter la course rapide, devaient être tournés contre eux, et les précipiter eux-mêmes sous ses roues sanglantes : ils concevaient de vastes projets, qui auraient demandé, pour être exécutés, plusieurs années d'un gouvernement fort et paisible. Ce fut ainsi que le ministre Rolland eut l'idée d'envoyer une ambassade au roi de Perse, à l'effet de lier des relations avantageuses au commerce de France. Il voulut confier cette mission diplomatique à des savants capables de donner des notions exactes sur la Perse et l'empire othoman. Olivier et Bruguière furent choisis pour l'exécution de cette entreprise. Mais bientôt le ministre qui l'avait conçue, périt victime des fureurs anarchiques ; et nos deux savants furent obligés de voyager dénués de la protection du gouvernement qui les avait envoyés, et, sans les ressources nécessaires qui leur avaient été promises, de satisfaire aux engagements qu'ils avaient pris, en s'exposant à mille traverses et mille dangers. De Constantinople, où ils s'étaient rendus, ils parcoururent quelques-unes des îles de l'Archipel, foulèrent les *champs où fut Troie*, se dirigèrent ensuite vers l'Egypte, et abordèrent à Alexandrie, le 3 octobre 1794; puis, de l'Égypte, après avoir visité les îles de Candie et de Santorin, nos voyageurs résolurent de se rendre au lieu de leur destination. Ils débarquèrent à Baïrout, traversèrent la Syrie, une partie de l'Arabie et de la Mésopotamie, séjournèrent à Baghdad, et arrivèrent enfin à Téhéran, d'où, après avoir obtenu du ministre de Perse des réponses favorables sur tous les objets de leur mission, et visité diverses contrées de ce royaume, ils se décidèrent à se rapprocher de leur patrie. Ils quittèrent Ispahan avec une caravane qui se rendait à Kermanchah: ils échappèrent heureusement aux grands dangers auxquels ils se virent exposés dans les pays occupés par les Arabes nomades et par les Curdes vagabonds, et ils arrivèrent à Baghdad et ensuite à Alep. De là, ils s'embarquèrent à Latakié, visitèrent l'île de Cypre, et abordèrent en Caramanie, d'où ils se rendirent par terre, à Scutari, puis à Constantinople. Après s'être reposés dans la capitale de l'empire othoman, ils frétèrent un bâtiment pour revenir en France; ils virent Athènes, Corinthe, Salamine, Céphalonie, Corfou, et débarquèrent à Ancone le 24 septembre 1798. Là, le malheureux Bruguière succomba aux fatigues de ce long et pénible voyage (*V.* BRUGUIÈRE) ; et Olivier partit seul pour Paris, où il arriva, en décembre 1798, plus de six ans après son départ, rapportant avec lui de nombreuses collections sur toutes les parties de l'histoire na-

turelle. Treize mois après son retour, il fut nommé (26 janvier 1800), membre de l'Institut; et il s'occupa de la rédaction de son voyage, et de la continuation des deux grands ouvrages sur l'histoire naturelle des insectes, que ce voyage l'avait forcé d'interrompre. Lorsque cette relation parut, elle fut lue avec empressement, et traduite dans plusieurs langues. Olivier termina promptement l'histoire générale des coléoptères: il n'avait plus qu'à s'occuper de la continuation du Dictionnaire des insectes de l'Encyclopédie, lorsque sa nomination à la place de professeur de zoologie à l'école vétérinaire d'Alfort, vint donner un nouvel aliment à son activité scientifique. Peu après son retour dans sa patrie, il avait eu le malheur de perdre une épouse chérie; mais, au bout de quelques années, il fut assez heureux pour trouver, dans une nouvelle union, des moyens efficaces de consolation. Sa fortune, quoique modeste, lui assurait une honorable indépendance; il jouissait de la considération acquise par une vie toute consacrée aux sciences, et honorée par d'utiles travaux: son existence était remplie par des occupations de son choix, embellie par la tendresse d'une jeune épouse, et par la société d'amis sincères, que son caractère franc et loyal lui avait acquis et conservés. La nature l'avait doué d'une constitution forte, et sa santé paraissait inaltérable; rien ne semblait manquer à son bonheur, lorsque tout-à-coup il fut attaqué d'une maladie de langueur. Il lutta long-temps avec courage contre le mal; et outre les travaux dont nous avons fait mention, malgré le déclin de ses forces, il fit des Rapports et rédigea des Mémoires pour l'Institut et pour la société d'agriculture, et entreprit une suite d'observations sur les insectes nuisibles aux plantes céréales, en ajoutant de nouvelles preuves au Traité qu'il avait publié sur l'utilité de l'étude de l'entomologie pour l'agriculture et les arts. Enfin les progrès de la maladie dont Olivier était atteint, le forcèrent de suspendre tous ses travaux: on l'envoya respirer l'air natal; il en fut peu soulagé: s'étant arrêté à Lyon, à son retour, il fut trouvé mort dans son lit, le 1er. octobre 1814; un anévrisme considérable de l'aorte, que toute l'expérience des médecins n'avait pu soupçonner, avait occasionné cette mort subite et prématurée. Olivier avait alors cinquante-huit ans: il était grand, bien proportionné; ses traits étaient peu prononcés, mais sa physionomie était vive et expressive. Quoique, dans les discussions littéraires, il portât un peu d'âpreté, il était, dans le commerce habituel de la vie, aimable, simple et sans prétention. Ses ouvrages sont: I. Plusieurs *Mémoires* sur l'entomologie, l'agriculture et la botanique, épars dans les *Mémoires de l'Institut*, dans ceux de la *Société d'agriculture*, dans le *Journal d'Histoire naturelle*, dans la *Feuille du Cultivateur*, et dans les *Actes de la Société d'histoire naturelle de Paris*. II. *L'Histoire naturelle des Coléoptères*, 1789-1808, 6 vol. in-4°., accompagnés de 363 planches. III. *Dictionnaire de l'Histoire naturelle des insectes de l'Encyclop. méthodique*, 1789-1819, 9 vol. in-4°.; le premier vol. est de Mauduyt; une partie de la seconde moitié du huitième a été faite par M. Latreille; et toute la première partie du neuvième vol. (la seule qui ait paru encore en février 1822), est de MM. Latreille et

Godard : il se termine aux lettres Pap. IV. *Voyage dans l'Empire Othoman*, *l'Egypte et la Perse*, 1802-1807, 3 vol. in-4°., ou 6 vol. in-8°., avec atlas. V. Plusieurs articles d'insectes dans le *Nouveau dictionnaire d'Histoire naturelle*, *appliqué aux arts*, de Deterville, particulièrement, ceux de la classe des coléoptères. Les Mémoires manuscrits qu'Olivier avait remis à Berthier de Sauvigny, sur la statistique de la généralité de Paris, ont été perdus dans le pillage de la maison de ce magistrat, et il n'en a rien paru. L'ouvrage sur les coléoptères est encore le plus complet qui existe sur cette nombreuse classe d'insectes. Le Dictionnaire de l'histoire naturelle des insectes de l'Encyclopédie, quoique plus inégal que l'ouvrage précédent, et participant davantage de la nature d'une compilation, est aussi, malgré le vice du plan inhérent à l'ordre alphabétique, le seul écrit en notre langue où l'on ait entrepris de faire entrer l'histoire naturelle de tous les insectes connus; et il est à regretter, sous ce rapport, qu'il ne soit pas terminé. Ces deux grands répertoires seront toujours consultés avec fruit, et assurent à Olivier une réputation durable, mais non aussi éclatante que sembleraient le promettre des ouvrages d'une telle dimension. C'est que, disciple laborieux des Linné, des Fabricius, de Degeer, il n'a pas tiré de ses observations et de ses descriptions, des moyens de donner à la science une nouvelle impulsion; qu'il n'a pas toujours su discerner, ni suivre celle que les entomologistes de son temps lui imprimaient; qu'enfin il a même été surpassé de son vivant dans l'art de décrire avec méthode et clarté, et de figurer avec exactitude les espèces qu'il veut faire connaître : en un mot ses écrits, toujours utiles pour seconder les travaux du naturaliste, seront considérés comme peu propres à développer son génie. Le *Voyage* de l'auteur dans l'Empire othoman, c'est-à-dire, dans les contrées les plus intéressantes du globe, renferme peu de renseignements neufs sous le rapport géographique : il ne présente rien de relatif aux sciences archéologiques ou aux beaux-arts, genres d'études pour lesquels l'auteur n'avait aucun goût : sa narration est peu animée ; les notions qu'il offre sur le gouvernement, le commerce, les mœurs des peuples, et même sur l'histoire naturelle, sont souvent superficielles : ses aperçus ne se distinguent ni par leur nouveauté, ni par leur étendue, ni par leur profondeur : mais il a, comme voyageur, les qualités qui le recommandent comme savant; un sens droit, exempt de préjugés, de la méthode, un style clair, l'amour du vrai, et le talent d'accumuler des détails exacts, et des résultats utiles. Ce Voyage était, sur-tout à l'époque où il parut, très-important pour ce qui concerne la Perse, parce qu'il donnait des renseignements sur les révolutions qu'avait subies cette contrée, depuis la mort de Nadir-Chah, si célèbre sous le nom de Thamas Koulikan; et cette partie de l'histoire d'un pays jadis si florissant et si riche en glorieux souvenirs, était entièrement ignorée. Ce morceau est très-attachant ; il est mieux écrit que le reste de l'ouvrage, quoique, selon M. Cuvier, l'auteur ait été gêné par la censure de Buonaparte, qui ne permettait pas de tout dire, même sur Thamas Koulikan. L'Éloge d'Olivier, lu à l'Institut, le 8

janvier 1816, se trouve dans le tome Iᵉʳ. (p. 235) du recueil des *Eloges historiques*, publiés par M. Cuvier. M. A.-F. Silvestre a aussi lu à la société d'agriculture, le 9 avril 1815, une *Notice biographique* sur le même savant : elle a été imprimée à part, in-8°. de 23 pag. W—r.

OLIVIER. *Voyez* MARCHE et MALMESBURY.

OLIVIERI ou OLIVERO (DOMINIQUE), peintre, naquit à Turin, en 1679. A l'époque où il commençait à peindre, la collection du duc de Savoie s'étant enrichie de plus de quatre cents tableaux flamands, il profita de cette occasion de perfectionner son talent : c'est surtout à la manière de Laar, dit le Bamboche, et de ses imitateurs, qu'il donna la préférence; et ses tableaux ne tardèrent pas à être recherchés dans toute l'Italie. Comme il était doué du caractère le plus facétieux, ce genre devait surtout lui plaire. S'il eût possédé ce brillant qui fait un des mérites des productions de l'école flamande, il n'aurait rien à envier à ses plus célèbres artistes. Ses sujets sont pleins d'enjouement, d'un coloris vigoureux et d'une touche franche. On conserve à Turin, deux tableaux de lui, d'une assez grande dimension, dont les figures nombreuses ont un palme environ de hauteur. L'un représente un *Marché* : on y voit des charlatans, des arracheurs de dents, des paysans qui se disputent, ainsi que diverses scènes du bas peuple. Ce tableau, rempli d'imagination, est un véritable petit poème dans le goût du Berni. Olivieri ne montra pas moins d'habileté dans les sujets sacrés, comme le prouvent deux petits tableaux conservés précieusement dans la sacristie de l'église du *Corpus Domini*. Ils représentent *les miracles du Saint-Sacrement*, et sont remarquables par une multitude de petites figures touchées avec esprit, et où l'exiguïté des dimensions n'ôte rien à la perfection des détails et à la vérité de l'imitation. Ce peintre eut pour élève Granieri, qui s'est fait une réputation méritée dans le genre de son maître. Olivieri mourut à Turin, en 1755. P—s.

OLIVIERI DEGLI ABBATI (ANNIBAL-CAMILLE), antiquaire, né, en 1708, à Pesaro, d'une noble et ancienne famille, s'appliqua, dès sa jeunesse, à l'étude de la numismatique et des inscriptions, et vint à Rome pour acquérir de nouvelles connaissances par l'examen des monuments, et dans le commerce des érudits. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il eût pu facilement être élevé aux premières dignités; mais il retourna dans sa ville natale, afin de se livrer sans réserve à son ardeur pour les recherches historiques. Élu secrétaire de l'académie de Pesaro, il en remplit les fonctions avec beaucoup de zèle et d'assiduité. Le pape Clément XIII le décora du titre de son camérier. Il comptait au nombre de ses amis le cardinal Gaët. Fantuzzi, Apostolo Zeno, Tiraboschi, etc. Olivieri mourut dans sa patrie, le 19 sept. 1789, laissant à sa ville natale, son musée d'antiques et de médailles, et sa riche bibliothèque, avec un revenu annuel pour l'entretenir. Il était membre de l'académie étrusque de Cortone, et de plusieurs autres sociétés littéraires. On a de lui environ soixante ouvrages, pleins d'érudition. Les principaux sont : I. *Spiegazione di alcuni monumenti degli antichi Pelasgi, con alcune osservazioni*, Pesaro, 1735, in-4°., et dans le IIIᵉ. vol. des *Mémoires de*

l'acad. de Cortone. C'est la traduction de deux lettres de Louis Bourguet, à Maffei, sur l'alphabet étrusque, et deux prétendues inscriptions pélasgiques. II. *Dissertazione sopra alcune medaglie Sannitiche*, dans les tomes II et IV du recueil de la même académie, et dans le tome XVII de la *Raccolta* de Calogerà. III. *Marmora Pisaurensia notis illustrata*, Pesaro, 1737, in-fol. Ce recueil d'inscriptions est fort estimé. On en trouvera une bonne analyse dans les *Acta eruditor. Lipsens.*, ann. 1741. IV. *Dissertazione della fondazione di Pesaro*, ibid., 1757, in-4°. Il y a joint une lettre à l'abbé Barthélemy sur les médailles grecques de Pesaro, et sur les plus anciennes médailles de Rome et des principales villes de l'Italie. V. *Commentariorum Cyriaci Anconitani nova fragmenta notis illustrata*, ibid., 1763, in-fol. (*V.* Cyriaque.) VI. *Esame del bronzo Cuspiniano publicato dallo Spon*, ibid., 1771, in-4°. VII. *Spiegazione di una delle due antiche basi di marmo, scoperte nel* 1770, *dal cavaliere Domenico Bonamici*, ibid., 1771, in-4°. VIII. *Della zecca di Pesaro e delle monete Pesaresi dei secoli bassi.* Cette dissertation a été publiée avec une préface par Zanetti, dans le tome 1er. de la *Nuova raccolta delle monete* (Voy. Zanetti). IX. *Lettera in difesa dell' iscrizione esistente nella sala di Matelica*, etc., ibid., 1773, in-4°. Cette lettre a été refondue et augmentée dans une seconde édition, et insérée dans la *Nuova Raccolta*, 1776. X. *Memorie del porto di Pesaro*, ibid., 1774, in-4°. On y trouve beaucoup d'érudition. XI. *Memorie di Gradara, terra nel contado di Pesaro*, ibid., 1775, in-4°. XII. *Di S. Terenzio martire protettore della città di Pesaro*, ibid., 1776, in-4°. XIII. *Memorie di Novilara nel contado di Pesaro*, ibid., 1777, in-4°. XIV. *Memorie della chiesa di S. Maria di monte Granaro fuor delle mura della città di Pesaro*, ibid., 1777, in-4°. XV. *Dell' antico battistero delle SS. chiese Pesarese*, ibid., 1777, in-4°. XVI. *Memorie della badia di S. Tommaso in Foglia*, ibid., 1778, in-4°. XVII. *Memorie dell' uditor Giam-Batt. Passeri*, ibid., 1780, in-4°. (*V.* Passeri.) XVIII. Des *Dissertations* sur différents objets d'antiquité, dans la *Raccolta* de Calogerà, tom. XXI, XXXII, XXXV, XXXVI (*V.* Diplovatazio, et Battista Malatesta, XXVI, 325). Outre l'oraison funèbre d'Olivieri, prononcée par le savant prélat Calisto Marini, on en connaît une par le professeur Fortunato Marignoni, imprimée à Pesaro, en 1789. W-s.

OLLIER. *V.* OLIER et NOINTEL.

OLLIVIER (Remi), né à Paris le 26 février 1727, mourut à Dijon, le 25 décembre 1814. Il fut secrétaire-général du ministère de la guerre, sous le maréchal de Muy, le comte de Saint-Germain, et le prince de Montbarrey, puis commissaire des guerres, etc. On lui doit l'*Esprit de l'Encyclopédie*, publié, sous le voile de l'anonyme, à Paris, de 1798 à 1800, 12 vol. in-8°. Son fils, ex-commissaire ordonnateur à Dijon, possède un Nouveau Dictionnaire de la Fable, extrait de l'Encyclopédie, que Remi Ollivier avait destiné à l'impression. D—B—S.

OLMOS (François-André), missionnaire espagnol, né près d'Oria dans le district de Burgos, vers la fin du quinzième siècle, reçut son nom du lieu où il avait été élevé, Olmos

dans le voisinage de Valladolid. A vingt ans, il prit l'habit chez les Franciscains de cette dernière ville. Ses progrès dans la théologie l'ayant fait remarquer, il fut adjoint à Fr. J. de Zumarraga, envoyé par l'empereur Charles Quint, en qualité de commissaire-inquisiteur, contre les prétendues sorcières de Biscaye. Il déploya un grand zèle dans cette occasion : aussi, lorsque Zumarraga eut été nommé évêque de Mexico, en 1528, il emmena avec lui Olmos dans le Nouveau-Monde. Là son ardeur prit une autre direction ; ses fonctions apostoliques exigeaient qu'il connût les langues du pays : il apprit le mexicain, le totonaca, le tepehua et le guaxteca. Il composa des grammaires et des vocabulaires des deux premières; et ces travaux ont été très-utiles aux autres missionnaires. Indépendamment d'un grand nombre de traités relatifs à la religion, qu'il écrivit dans les diverses langues des tribus parmi lesquelles il passa la plus grande partie de sa vie, au milieu de maux et de privations de tout genre, il composa une espèce de Mystère ou tableau du Jugement dernier, qui fut représenté publiquement en la langue et dans la capitale du Mexique, en présence du vice-roi don Antonio de Mendoza. C'est lui qui mit par écrit les curieux Avis des pères et mères mexicains à leurs enfants, qu'on peut lire dans la traduction de Clavigero par Cullen. Olmos a traduit du latin, en vers castillans, un ouvrage sur l'hérésie par P. F. Alonzo de Castro. Il mourut dans un âge avancé, au couvent de Tampicano, le 8 octobre 1571. Outre quinze ouvrages, dont Wading donne la liste, et qu'il dit avoir été imprimés plusieurs fois dans le Mexique, mais dont il n'indique pas les éditions, le P. Olmos a laissé plusieurs manuscrits importants pour l'histoire du Mexique dans les temps voisins de la conquête de ce pays. L.

OLONNOIS (Nau, surnommé l'), parce qu'il était né aux Sables-d'Olonne, fut un des flibustiers les plus fameux. Ayant passé fort jeune aux petites Antilles, en 1650, comme engagé, il servit trois ans : il entendait beaucoup parler des aventuriers ; il conçut le desir de s'unir à eux, et, son terme expiré, il se fit conduire à la côte de Saint-Domingue, où il prit un second engagement avec un boucanier. Au bout de ses trois ans, de valet il devint maître, et acquit de la réputation dans un corps où il n'était pas facile d'en gagner. Mais s'étant lassé bientôt de ce genre de vie, il se fit flibustier, et ne resta pas long-temps subalterne dans une profession qui exigeait une bravoure extrême : celle de l'Olonnois éclata tellement, dès ses premières campagnes, que bientôt il commanda un bâtiment, et justifia le choix de ceux qui l'avaient mis à leur tête. Avec son vaisseau, qui était très-petit, il fit des prises si considérables et si nombreuses, qu'on le surnomma le fléau des Espagnols. Ces premiers succès furent suivis de quelques malheurs : un naufrage lui enleva tout ce qu'il avait. Le gouverneur de la Tortue, qui ne voulait pas laisser dans l'inaction un homme si brave, lui fournit un autre bâtiment. Mais l'Olonnois ayant, après plusieurs expéditions heureuses, tenté inconsidérément, avec peu de monde, une descente près de Campêche ; il y fut attaqué par une armée entière. La partie était trop inégale ; tous ses gens furent pris ou tués, et il échappa seul par

un stratagème assez nouveau : il se barbouilla tout le corps de sang, et se jeta parmi les morts. La nuit venue, tandis qu'il se faisait des feux de joie à Campêche pour sa mort, il se revêtit de l'habit d'un Espagnol qui avait été tué, s'approcha sans bruit de la ville, et promit la liberté à quelques esclaves pour se joindre à lui, afin d'enlever le canot de leur maître : ils y consentirent; il se rendit avec eux à la Tortue, où il leur tint parole. On le revit bientôt à la côte de Cuba. Avec un canot monté de vingt-cinq hommes, il en prit un autre qui appartenait à des pêcheurs, et enleva une frégate espagnole qui avait dix pièces de canon, et quatre-vingt-dix hommes d'équipage. Il usa cruellement de sa victoire; car il ne fit grâce de la vie qu'à un seul homme, qu'il chargea de porter au gouverneur de la Havane une lettre, dans laquelle il lui mandait qu'il traiterait de même tous les Espagnols qui lui tomberaient entre les mains, mais que jamais il ne devait compter de l'avoir vif en son pouvoir. De retour à la Tortue, en 1666, il se joignit à Michel le Basque, autre aventurier. La réputation de ces deux chefs leur attira tant de monde, qu'ils purent armer six vaisseaux montés de quatre-cents hommes. Ils firent de très-riches prises, puis allèrent emporter, l'épée à la main, un fort qui défendait Maracaïbo; les forteresses voisines furent aussi enlevées. La ville fut mise à rançon; les flibustiers vinrent partager au port des Gonaïves, à Saint-Domingue, leur butin, estimé à quatre-cent mille écus. L'Olonnois n'avait voulu, dans cette expédition, servir que comme volontaire, sous les ordres de Le Basque. Il eut bientôt dissipé sa part, et il forma le projet de prendre Grenade, ville située au fond du golfe de Nicaragua. Ayant d'abord dirigé sa route sur la côte méridionale de Cuba, où il surprit plusieurs canots qui lui étaient nécessaires, il comptait gagner le cap Gracias-à-Dios : les courants le firent dériver dans le golfe de Honduras, d'où il ne put se relever. Alors il tâcha de se dédommager en pillant quelques bourgades du golfe : il n'y fit pas grand butin, quoiqu'il eût exercé des cruautés extrêmes sur les habitants pour les obliger à dire où était leur or, et qu'il se fût emparé de plusieurs gros bâtiments. Il perdit beaucoup de monde dans deux embuscades : la bravoure qu'il montra en ces occasions, ne fut, disent les historiens, égalée que par les atrocités dont il se souilla. Ils ajoutent qu'il aurait pu tirer un grand profit de l'indigo qu'il trouva; mais il ne cherchait que de l'or. Il avait le dessein d'attaquer la ville de Guatimala : ses compagnons ne furent pas de son sentiment, parce qu'elle était trop bien défendue. Au bout de trois mois perdus, la plupart de ses gens le quittèrent. Resté avec un grand bâtiment monté par cinq-cents hommes, l'Olonnois le perdit sur les rochers du cap Gracias-à-Dios. Il fit construire avec les débris une forte chaloupe, qui lui servit à gagner la rivière Saint-Jean, par laquelle le lac de Nicaragua se décharge dans la mer. Une armée d'Indiens le força de se retirer avec perte; ce malheur fut suivi d'un second : une partie des aventuriers qui l'avaient accompagné, l'abandonnèrent. Avec les autres, il entra dans la baie de Boca del Toro; et après quelques jours de repos, il alla croiser du côté de Carthagène : c'était en 1667. Ayant dé-

barqué pour traiter des vivres aux îles de Barou, qui sont entre cette ville et le golfe d'Uraba, une troupe d'Indiens l'environna, et le saisit, avant qu'il eût eu le temps de se mettre en défense. Ces barbares le portèrent dans les bois, le rôtirent et le mangèrent; digne fin d'un des hommes les plus cruels qui fût jamais. Plusieurs de ses gens eurent le même sort. Ceux qui étaient restés dans les canots, n'ayant plus de chefs, retournèrent à la Tortue. D'Ogeron, gouverneur de Saint-Domingue, profita de leur triste position pour en engager la plupart à se faire habitants. (*Voy.* OGERON.)
E—s.

O-LO-PEN, ou, d'après l'orthographe portugaise O-*lo-puen*, était un religieux qui, suivant le monument trouvé à Si-'an-fou, apporta le premier l'Évangile à la Chine. Quelques personnes ont pensé que la conversion des Chinois au christianisme avait été commencée par S. Thomas. On s'est fondé, pour ce fait, sur la mention qu'on en trouve dans le bréviaire chaldéen de l'église du Malabar (Trigault, *Exped. Christ.*, p. 125). Le canon du patriarche Théodose parle du métropolitain de la Chine; et cette qualité faisait partie du titre du patriarche qui gouvernait les chrétiens de Cochin, quand les Portugais abordèrent à la côte de Malabar. Arnobe compte les Sères ou Chinois parmi les peuples qui, de son temps, avaient embrassé la foi. Enfin, on pourrait faire remonter l'introduction du christianisme à la Chine, jusqu'au milieu du premier siècle de notre ère, si l'on voulait croire, avec Deguignes, que les Chinois ont confondu Fo avec J.-C., et les prêtres syriens avec les religieux de l'Hindoustan. Mais le premier fait de ce genre, attesté par les monuments, c'est l'arrivée d'O-lo-pen à Tchang-'an (Si-'an-fou), la neuvième année Tching-kouan (635), sous le règne du grand empereur Thaï-tsoung, le véritable fondateur de la dynastie des Thang. O-lo-pen était un homme d'une éminente vertu, qui venait du Grand-Thsin, c'est-à-dire de l'Empire romain, suivant le sens dans lequel les historiens chinois ont coutume d'employer cette dénomination; ou de la Judée, selon l'application plus restreinte qu'en fait l'auteur de l'inscription de Si-'an-fou. L'empereur envoya ses officiers au-devant d'O-lo-pen, jusqu'au faubourg occidental, le fit introduire dans son palais, et ordonna qu'on traduisît les saints livres qu'il avait apportés. Ces livres ayant été examinés, l'empereur jugea que la doctrine en était bonne, et qu'on pouvait les publier. Le décret qu'il donna en cette occasion, est cité dans l'inscription de Si-'an-fou. Ce prince n'y tient pas tout-à-fait le langage d'une personne véritablement convertie au christianisme: ses expressions sont plutôt celles d'un philosophe chinois, disposé à croire que toutes les religions sont bonnes suivant les temps et les lieux. Cette manière de penser, que l'histoire attribue effectivement à Thaï-tsoung, doit être jointe aux autres marques d'authenticité de l'inscription où elle est consignée. On y dit, à la louange de la doctrine enseignée par O-lo-pen, que la loi de vérité, éclipsée à la Chine, au temps de la décadence de la dynastie de Tcheou, et portée dans l'Occident par Lao-tseu, semble revenir à sa source primitive, pour augmenter l'éclat

de la grande dynastie Thang (alors régnante). L'empereur permit qu'on élevât une pagode à la manière de celles du Grand-Thsin, c'est-à-dire une église dans le faubourg de I-ning; et l'on désigna vingt-un bonzes ou prêtres pour la desservir. Le nombre des églises et celui des personnes qui embrassèrent la loi du Grand-Thsin, s'accrurent sous les successeurs de Thaï-tsoung, par le soins des successeurs d'O-lo-pen. On ne peut donc douter que ce dernier n'ait effectivement fondé une église, et, comme parlent les missionnaires, une chrétienté, dans la capitale de l'empire chinois. L'inscription de Si-'an-fou, où l'on retrouve l'histoire de cette église depuis l'arrivée d'O-lo-pen (en 635) jusqu'à l'époque même où cette inscription a été érigée (781), offre à cet égard un témoignage irréfragable (1). Il n'est pas aussi aisé de déterminer à quelle nation appartenait O-lo-pen: mais si l'on fait attention à la doctrine de l'église fondée par lui, telle qu'elle est exposée dans le monument de Si-'an-fou, et qui semble appartenir à la croyance particulière des Nestoriens ou des Jacobites; si l'on songe aux noms syriens des successeurs d'O-lo-pen, gravés sur les bords de l'inscription, et à la situation qui y est assignée au pays du Grand-Thsin, d'où venait O-lo-pen, on ne balancera guère à penser que ce propagateur du christianisme ne fût Syrien et monophysite. Son nom même, tel que les Chinois nous l'ont transmis, semble attester une origine syrienne. Deguignes voyait, dans les deux premières syllabes, le nom d'Eloho, Dieu en syriaque. On ne sait à quoi songeait Voltaire, quand il disait que ce nom ressemblait à un ancien nom espagnol. Il trouve encore étrange qu'O-lo-pen soit venu à la Chine, *conduit par des nuées bleues, et en observant la règle des vents*. Ces expressions peuvent sembler très-plaisantes dans nos traductions françaises; mais en chinois, elles sont toutes simples, et conformes au style ordinaire. Voltaire voulait, à toute force, trouver en faute l'inscription de Si-'an-fou, dont on a plusieurs fois invoqué le témoignage dans cet article. Ce n'est pas ici le lieu de répondre à ses chicanes, parce que l'on croit en avoir fait apercevoir ailleurs la futilité (Voy. le *Journal des savants* d'octobre 1821, p. 598). A. R—T.

OLOUG-BEIG. *V.* OULOUG-BEYG.

OLYBRIUS (ANICIUS), empereur, descendait de l'ancienne et illustre famille Anicia. Il s'enfuit de Rome lorsque cette malheureuse ville fut obligée d'ouvrir ses portes à Genseric (*V.* GENSERIC, XVII, 91), et se réfugia à Constantinople, où il épousa Placidie, fille de Valentinien III, à laquelle il était fiancé depuis plusieurs années. Cette alliance lui mérita la faveur de l'empereur Léon, qui le revêtit du consulat, l'an 464. Ce prince, ayant résolu d'envoyer des secours à Anthemius, assiégé dans Rome par Ricimer son gendre (*V.* ANTHEMIUS, II, 247), chargea Olybrius de cette expédition. Il passa aussitôt en Italie, et marcha contre Ricimer; mais tandis qu'il se disposait à lui livrer une bataille, Ricimer le fit proclamer empereur, et lui assura la possession paisible du trône, par la mort de son beau-père. Olybrius, qui joignait, dit-on, à des vertus, les talents d'un grand

(1) Voyez, sur cette inscription, les articles KIRCHER, XXII, 445, MULLER, XXX, 388, et NAVARETTE, XXX, 608.

capitaine, n'eut le loisir de rien entreprendre qui fût digne de la postérité. Il mourut, le 23 octobre 472, après un règne de trois mois et douze jours. Julienne, sa fille unique, fut mariée à Areobinde, patrice sous Anastase, et en eut un fils, Olybrius le jeune, consul l'an 491. On a des médailles de cet empereur, en or, en argent et en bronze; mais elles sont très-rares. W—s.

OLYMPIAS, mère d'Alexandre-le-Grand, était fille de Néoptolème, roi d'Épire, et sœur d'Alexandre qui régna aussi sur le même pays. Elle épousa, vers l'an 360 av. J. C. Philippe, roi de Macédoine. La conduite d'Olympias donna lieu de soupçonner qu'Alexandre n'était point le fils de Philippe; et la brillante destinée du conquérant macédonien lui fit attribuer le maître des dieux pour père : plus tard, lui-même, dans l'ivresse de la gloire et de la vanité, accepta cette illustre origine. C'était, disait-on, sous la forme d'un serpent que Jupiter s'était rapproché d'Olympias (1). Ceux qui, ne regardant cette fable que comme l'excuse de l'adultère, ont recherché quel était le complice de la mère d'Alexandre, et ont cru l'avoir trouvé dans Nectanebo, roi d'Égypte, chassé de ses états et réfugié à la cour de Philippe, se sont trompés : ce prince ne vint en Macédoine que plusieurs années après la naissance d'Alexandre. Quoi qu'il en soit, Philippe, adoptant l'accusation portée contre Olympias, se réjouit peut être du prétexte qui s'offrait à lui, pour répudier une épouse chez qui les inconvénients d'un caractère difficile n'étaient plus rachetés par les avantages de la jeunesse et de la beauté. Olympias, fière et vindicative, ne souffrit qu'avec la plus grande peine un pareil affront; mais sa fureur ne connut plus de bornes quand elle vit Philippe contracter une nouvelle union avec Cléopâtre, nièce d'Attale. Elle ne fut point étrangère au crime qui termina la vie de ce monarque; elle osa même l'avouer publiquement. Le dépit et l'animosité lui firent porter plus loin la vengeance. Lorsque Pausanias, l'assassin du roi de Macédoine, eut reçu le châtiment qui était dû à son forfait, elle réclama les restes de ce meurtrier, lui plaça sur la tête une couronne d'or, et, après avoir ordonné qu'il fût inhumé près de Philippe, lui fit élever un tombeau; enfin elle engagea le peuple à honorer, tous les ans, Pausanias, par des sacrifices mortuaires. Elle tourna ensuite sa fureur contre Cléopâtre, fit périr, dans le sein même de sa rivale, l'enfant dont elle était enceinte; et Cléopâtre fut bientôt réduite à chercher la fin de ses jours dans le plus honteux des supplices. Une telle conduite blessa la grande ame d'Alexandre : il n'avait pu voir sans une vive douleur le déshonneur public de sa mère, et s'était même retiré momentanément avec elle en Épire; mais, témoin de ses nouveaux excès, il perdit beaucoup de la tendresse qu'il avait pour elle. En partant pour la conquête de l'Asie, il ne lui laissa aucune autorité, et choisit Antipater pour l'unique dépositaire de son pouvoir. Olympias ne voulut pas supporter cette supériorité; et, pendant l'absence d'Alexandre, elle eut de continuels démêlés avec son

(1) Plutarque dit que Philippe perdit un œil, pour l'avoir appliqué contre une fente de la porte de la chambre où Olympias se trouvait dans un tête-à-tête amoureux. On a expliqué ce bruit populaire par une raison toute simple, tirée des mœurs des Macédoniens. Lucien rapporte qu'il y avait dans leur pays des serpents qui s'apprivoisaient et demeuraient au milieu des hommes, des femmes et des enfants.

lieutenant. Après la mort de son fils, elle fut contrainte de se retirer pour la seconde fois en Épire, d'où Polysperchon la rappela six ans après: elle se hâta de partir pour la Macédoine. Aridée et sa femme Euridice, qui y régnaient alors, essayèrent vainement de l'empêcher d'y pénétrer. Les Macédoniens se déclarèrent pour elle; et, par son ordre, ils se défirent de ce couple royal. Elle ordonna aussi que Nicanor, frère de Cassandre, fût mis à mort, avec cent des principaux amis de ce dernier. Tant de cruautés lui enlevèrent bientôt l'affection de ses sujets: tout le monde se souvint des paroles d'Antipater mourant; et l'on regarda comme un oracle sa pressante exhortation de ne laisser jamais aucune femme monter sur le trône de Macédoine. Olympias, apprenant que Cassandre lui-même s'approchait à la tête d'une armée, et se défiant de la bonne volonté du peuple, alla s'enfermer dans Pydna. Elle y fut assiégée, et se défendit jusqu'à la dernière extrémité. Réduite par la famine à capituler, elle espéra, du moins, de conserver la vie; mais Cassandre, qui la lui avait promise, n'observa point cet article de la capitulation. Il assembla le peuple, et suscitant contre elle les parents de ceux qu'elle avait fait mourir, il provoqua la punition de tous les crimes dont elle s'était rendue coupable; et sa condamnation suivit de près. En vain demanda-t-elle qu'on entendît sa justification: Cassandre craignit l'effet que produirait en cette circonstance la mémoire d'Alexandre et de Philippe. Deux cents soldats qui avaient été chargés de lui porter le coup fatal, furent saisis de respect à la vue de la femme de Philippe: touchés surtout du courage de cette princesse, ils reculèrent sans avoir rien osé entreprendre; mais d'autres qui avaient des vengeances à exercer, ne se laissèrent point intimider. Olympias périt sans qu'il lui échappât un témoignage de faiblesse, sans qu'elle adressât une seule prière à ses assassins, ni qu'elle prononçât la moindre parole indigne de son rang: elle donna même, en tombant, des marques singulières de pudeur. Pausanias veut qu'elle ait été lapidée. Ce fut l'an 316 avant J.-C. qu'elle mourut. Amyntian (*V.* son article, II, 76) avait écrit la *Vie* d'Olympias, comme celle d'Alexandre: quelque médiocre que fût cette Histoire, on doit en regretter la perte. D—s.

OLYMPIAS, reine d'Épire, était fille de Pyrrhus: elle épousa Alexandre son frère, suivant la coutume de l'Orient (*V.* ALEXANDRE, I, 507), et en eut trois enfants. Par la mort de son mari (l'an 242), elle resta chargée de la tutelle de ses deux fils, et gouverna l'Épire en leur nom. Elle demanda des secours à Démétrius, roi de Macédoine, contre les Etoliens, qui voulaient reprendre la partie de l'Acarnanie, qu'ils avaient cédée à Alexandre en indemnité des frais d'une guerre qu'il avait soutenue pour eux; et afin d'attacher irrévocablement ce prince aux intérêts de ses enfants, elle lui donna en mariage sa fille Phtia (*V.* DEMETRIUS, XI, 35). Olympias s'empressa de remettre le trône à Pyrrhus, l'aîné de ses fils, devenu capable de se défendre. Ce prince meurt; et Ptolémée, son frère, qui lui succède, marche aussitôt contre les Etoliens: mais la fatigue du voyage lui cause une maladie qui l'enlève subitement. La malheureuse Olympias, accablée de cette double perte, ne survécut

que quelques mois à ses deux enfants, et mourut vers l'an 240 avant J.-C. (*V. Justin*, liv. XXVIII.) W—s.

OLYMPIODORE, philosophe péripatéticien, florissait à Alexandrie, vers le milieu du sixième siècle, puisqu'il parle, comme l'ayant vue, de la comète qui parut l'année 565, qui est celle de la mort de Justinien (Voy. la *Cométographie* de Pingré, I, 322). Il a laissé un *Commentaire* sur les quatre livres des *Météores* d'Aristote. J. B. Camozzi l'a publié avec une traduction latine, Venise, chez les fils d'Alde Manuce, 1551, in-fol., 2 tomes, dont le premier contient le texte, et le second la traduction latine et les notes (Voy. les *Annales des Aldes*, I, 265). L'éditeur a fait suivre l'ouvrage d'Olympiodore, de la *Scholie* de Jean Philoponus le grammairien, sur le premier livre des *Météores*. Gabriel Naudé lui attribue la *Paraphrase* sur les *Morales* d'Aristote, qu'Heinsius a publiée sous le nom d'Andronicus de Rhodes, mais qu'un manuscrit de la bibliothèque du Roi donne à Héliodore de Pruse (*V.* ANDRONICUS, II, 152). On a souvent confondu notre Olympiodore avec un philosophe du même nom, qui lui est certainement antérieur de plus d'un siècle, et dont on a une *Vie de Platon*, qui fait partie de son Commentaire sur le *premier Alcibiade*; elle a été réimprimée dans le tome second du *Diogene Laërce*, édition de Ménage, avec la traduction latine et les notes de Jacq. Windet; et à la tête de l'édition que Guill. Etwal a publiée de trois *Dialogues* de Platon (les deux Alcibiade et Hipparque), Oxford, 1771, in-8°. La préface mise à la tête de ses Scholies sur le *Gorgias*, est curieuse; elle contient plusieurs remarques très-sensées sur la nature, le but, la conduite et les qualités du dialogue. M. Routh l'a fait imprimer à la fin de son édition grecque et latine de l'*Euthydemus* et du *Gorgias*, Oxford, 1784, in-8°., pag. 561-67. Voyez la *Notice* du Commentaire manuscrit d'Olympiodore sur le *Phédon* de Platon (par le baron de Sainte-Croix), dans le *Magas. encycl.*, 3, I, 197-210. — OLYMPIODORE, diacre d'Alexandrie, qu'Oudin confond avec les deux précédents, et que, d'après Cave, il place sous l'année 990 (*Voy.* Oudin, *De scriptor. ecclesiast.*, II, 513-18), vivait vers le milieu du septième siècle, et contribua, par ses talents, à répandre un grand éclat sur l'Église à laquelle il était attaché. Il a composé des *Commentaires sur le livre de Job*, qui se trouvent presque en entier dans la *Catena græcorum Patrum* (Voy. la *Biblioth. gr.* de Fabricius, VII, 737); — une *Scholie sur l'Ecclésiaste*, trad. en latin par Zenobio Acciajuoli, mais dont le texte n'a été publié, pour la première fois, que par le P. Fronton du Due, dans le tome II de l'*Auctarium biblioth. Patrum*; — des *Commentaires sur la prophétie et les lamentations de Jérémie*, insérés par Michel Ghisleri, dans la *Catena gr. Patrum*. Il paraît, par un passage de son *Commentaire* sur Job, qu'Olympiodore en avait composé un sur le *livre d'Esdras*; mais quelques critiques conjecturent qu'il n'avait fait que rassembler les observations des autres commentateurs des Livres saints. W—s.

FIN DU TRENTE-UNIÈME VOLUME.









